LE

CORRESPONDANT

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME SOIXANTE-TROISIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE — TOME VINGT-SEPTIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29

1864

LE CORRESPONDANT

CONGRÈS DE MALINES

DISCOURS DE MGR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

SUR L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

PRONONCÉ LE 31 AOUT 1864

PAROLES PRONONCÉES PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS, LE 30 AOUT 1864, A SON ARRIVÉE AU CONGRÈS DE MALINES, EN RÉPONSE A M. LE BARON DE GERLACHE, PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DE CASSATION BELGE, PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

« Messieurs, je suis profondément touché de l'accueil que vous vou-
« lez bien me faire, d'autant plus qu'il ne m'est pas difficile de me
« désintéresser personnellement d'une telle bienveillance. Je ne suis
« ici qu'une fiction. En m'applaudissant, vous applaudissez un Evêque
« de l'Église Catholique et de la France. Vous m'accueillez avec un
« tel cœur, parce que vous aimez Jésus-Christ et son Église. (*Applau-
« dissements prolongés.*)

« Vous me saluez, parce que je suis un frère de vos saints Evêques,

« un frère respectueux de votre vénérable, courageux et patriotique « Cardinal (*Applaudissements*), dont la présence, au milieu de vous, « vous honore, vous protége et vous touche. (*Longs applaudissements.*)

« Vous me saluez, parce que je suis Français, fils d'un noble pays, « dont vous parlez la langue, dont vous comprenez si bien la gloire. « (*Applaudissements. Oui! oui!*) Vous saluez en moi mon père qui est « Jésus-Christ, ma mère qui est la sainte Eglise, mes frères et ma « nation. Merci! (*Applaudissements.*)

« Et moi aussi, si vous me permettez de vous le dire, moi aussi, je « vous aime..... J'aime la Belgique (*Applaudissements*), un peuple nou- « veau, peut-être plus solide que les peuples anciens, un peuple « croyant, plus libre que les anciens, grâce au roi prudent, à des « sages, et à des mœurs chrétiennes. *La Loi*, *le Roi*, *la Foi :* vous « avez le bonheur d'être une nation qui repose encore sur ces trois « colonnes tant ébranlées. (*Applaudissements.*)

« Dans la Belgique, j'aime les catholiques, et malgré de grandes « affaires et de grandes fatigues, j'ai été heureux de pouvoir leur « offrir un témoignage de ma religieuse affection, précisément parce « qu'ils n'ont pas été aussi heureux qu'ils auraient dû l'être. Si vous « aviez été de tout point vainqueurs, j'aurais béni Dieu et applaudi « de loin ; peut-être ne serais-je pas venu (*Applaudissements*). Je suis « d'ailleurs venu avec joie, car l'heure de l'adversité est l'heure des « enseignements salutaires, des résolutions généreuses, et des amitiés « fidèles. »

DISCOURS

ÉMINENCE, MESSEIGNEURS, MESSIEURS,

Il faudrait vraiment avoir un cœur de glace pour ne pas répondre aux ardeurs du vôtre, pour ne pas être atteint et entraîné par ce généreux mouvement des âmes, dans cette immense assemblée.

Pour moi, j'ai été ému hier, plus que je ne saurais le dire, de tout ce que j'ai vu et entendu parmi vous. C'est la flamme catholique dans tout ce qu'elle a de plus vif et de plus pur, rayonnant d'une âme à l'autre, s'emparant de tous les cœurs, et ne formant plus qu'un immense foyer qui projette au loin ses feux.

Mais savez-vous, Messieurs, ce qui m'a particulièrement charmé hier, et ce qui me charme encore à l'heure qu'il est? C'est de me trouver en présence d'une si nombreuse réunion d'hommes, de toute langue, de toute nation, qui ne peuvent se décider à entendre pro-

noncer une seule fois le nom de Jésus-Christ, notre adorable Maître, le nom de la sainte Église, son immortelle Épouse, ou le nom de son Vicaire, le doux et glorieux Pie IX, sans éclater en applaudissements. (*Longue acclamation.*)

Messieurs, je vous disais hier que si vous aviez été de tout point vainqueurs, peut-être ne serais-je pas venu....

Mais qu'aviez-vous besoin de moi et de mes consolations? Je ne vous ai trouvés ni étonnés, ni abattus, mais plus fiers, plus courageux que jamais; frappés, mais debout. En un mot, ce qui m'a ravi, c'est que vous avez compris le grand secret de la vie chrétienne, qui est la lutte ici-bas, c'est que vous avez senti que Dieu a mis à cette lutte des conditions, et que la première de toutes, c'est l'énergie. (*Applaudissements.*)

Vous êtes les fils glorieux de cette grande Église catholique, qui se nomme l'Église militante, et qui sera un jour l'Église triomphante au ciel, parce qu'elle aura vaillamment combattu sur la terre; parce qu'elle aura été la Mère de ces généreux enfants, qui, selon l'énergique expression d'un illustre martyr, saint Cyprien, évêque de Carthage, peuvent être tués, jamais vaincus; *Occidi potest, vinci non potest.* (*Longs applaudissements.*)

Saint Augustin, cet autre grand Évêque d'Afrique, s'adressant aux chrétiens de son siècle, attristés par la tempête formidable qui éclatait sur le monde romain, par l'inondation de barbares qui venait battre jusqu'aux murs d'Hippone, leur disait : « Croyez-vous donc qu'on vous ait faits chrétiens pour que vous fleurissiez dans ce siècle? *Numquid christianus factus es, ut in sæculo isto floreres?* » Non, on ne vous a pas faits chrétiens, on ne vous a pas baptisés au nom de Jésus crucifié, pour que vous soyez florissants dans ce siècle! (*Applaudissements.*) Non, ce n'est pas là notre destinée à nous tous, qui que nous soyons, évêques, prêtres, simples fidèles : lutter, lutter toujours pour la vérité et la justice... *Agonizare pro justitiâ*, et cela jusqu'à la mort, *usque ad mortem.* (*Bravo, bravo!*) Voilà notre destinée et pourquoi il nous faut avant tout cette indomptable vaillance, que le lion figure si bien dans le blason et les armes de votre pays.

Mais ne l'oubliez point, Messieurs; l'énergie ne suffit pas, il faut y joindre la prudence; non cette prudence molle et lâche qu'un de vos plus éloquents orateurs flétrissait justement hier, et que saint Paul avait flétrie avant lui; mais la prudence chrétienne, l'une des grandes vertus Cardinales, — ce nom lui va bien et je suis aise de le redire ici (*Tous les regards se tournent vers le Cardinal.*), — cette prudence que Notre-Seigneur lui-même nous a si fortement recommandée : « *Soyez simples comme la colombe, et prudents comme*

le serpent. » Oui, ayez dans le cœur la simplicité de la colombe, et que le ciel ne soit pas plus pur et plus serein que le fond de vos âmes ; mais ne livrez pas aux coups de l'ennemi, par des imprudences présomptueuses, votre tête, vos principes, votre foi, votre cause!

Il y a enfin, Messieurs, une troisième et essentielle condition de la lutte, c'est la charité. Oui, Messieurs, la charité : il la faut garder dans toutes les rencontres. Notre-Seigneur, en envoyant ses disciples au combat, a dit une autre parole profonde : « Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups : *Sicut oves inter lupos.* » Et voulez-vous savoir l'admirable commentaire donné à cette parole par saint Jean Chrysostôme, qui, avant d'être la bouche d'or de Constantinople, fut, remarquez-le bien, le plus grand lutteur de l'Orient, l'athlète le plus intrépide que l'Église ait jamais opposé aux passions des princes et aux emportements des peuples ? Il disait donc, ce grand homme : *Quamdiù oves sumus, vincimus :* tant que nous demeurons des brebis, nous sommes vainqueurs... Mais si nous devenons des loups, par la violence d'un zèle qui n'est pas selon le cœur de Dieu, nous serons infailliblement vaincus : *Si lupi efficimur, vincimur.*

C'était une grande pensée : car, comme le disait admirablement l'Apôtre, « La colère de l'homme n'a rien de ce qu'il faut pour accomplir la justice de Dieu : *Ira viri Dei justitiam non operatur.* » Ce qu'il y faut, c'est la charité ; et dans la charité le respect, afin d'être toujours les disciples de cette grande école, à laquelle un de nos frères séparés, l'un des plus nobles esprits de ce siècle, rendait ce juste hommage : « Le catholicisme est la plus grande, la plus sainte école de respect qu'ait jamais vue le monde ! »

Donc, jusqu'à la fin, la lutte ; la lutte dans la prudence, la lutte dans la force évangélique, la lutte dans la douceur et dans l'amour qui ne meurent pas! (*Applaudissements.*)

Ce n'est pas ici, Messieurs, ce n'est pas à des cœurs comme les vôtres, qu'il est difficile de faire entendre ces conseils.

Dans cet immense auditoire, on sent bien qu'il n'y a que des cœurs amis ; mais enfin, cette assemblée est nombreuse... et s'il s'y rencontrait, je ne dirai pas des ennemis, c'est un nom que je n'ai jamais aimé à donner à mes adversaires, quels qu'ils fussent. (*Applaudissements.*) Je ne connais pas d'ennemis. (*Nouveaux applaudissements.*) Je leur dirais volontiers cette parole admirable d'un saint prêtre, le P. Libermann, fondateur d'une congrégation de missionnaires, qui s'en vont au Congo, en Guinée, où ils meurent presque tous, évangéliser les pauvres nègres, qu'une abominable cupidité y va ravir pour l'esclavage.

Un jour, dans une rue de Paris, un homme s'approche de lui, le poingt fermé, en lui disant : « Prêtre, si tu savais comme je te dé-

teste ! — Et vous, mon ami, si vous saviez comme je vous aime ! » (*Applaudissements.*)

Le malheureux fut vaincu, tomba aux pieds du prêtre, qui l'embrassa et le releva chrétien. (*Nouveaux applaudissements.*)

Mais c'est assez sur une lutte que vous avez trop noblement, trop vaillamment soutenue, pour que j'y insiste. Laissez-moi maintenant, Messieurs, des hauteurs de l'éloquence, auxquelles vos discours nous ont accoutumés hier, descendre avec vous à une question simple, pratique, utile, sur laquelle votre éminent et bien-aimé Cardinal m'a invité à appeler quelques moments votre attention.

C'est du reste une question vraiment belle que je viens traiter devant vous : *l'Education du peuple*, *l'Instruction primaire*.

Je vous en entretiendrai le moins longuement que je pourrai ; cependant, je dois à une telle question, et à vous-mêmes, d'entrer dans tous les détails nécessaires.

L'éducation ! Je ne sais pas grand'chose (*Réclamations*) ; mais enfin c'est ce que je sais le mieux : le peuple, c'est ce que j'aime le mieux. (*Bravos !*) Vous aussi, vous êtes les vrais amis du peuple ; permettez-moi donc, si j'ose le dire, de vous ramener un moment à l'école. Avec vous, Messieurs, j'y serai assurément dans une aimable et douce compagnie.

Il y a dans cette question, comme dans toutes les questions importantes, des points dont on est d'accord.

Voici les quatre points sur lesquels je crois l'entente établie.

1° La *nécessité de l'enseignement populaire*.

2° L'*éducation des filles*.

3° Ce qu'on est convenu aujourd'hui d'appeler l'*enseignement professionnel*.

4° La *concurrence et la liberté de l'enseignement*.

Puis viennent deux points, peut-être secondaires ; mais ils sont contestés : c'est la *gratuité* et l'*obligation* de l'enseignement populaire.

Enfin, il y a les points capitaux, fondamentaux ; je les réduis à deux :

Quel doit être *le rôle de l'école et du maître dans la société?*

Et quelle doit être *la place de la Religion à l'école?*

L'étude de ces deux questions m'amènera à examiner *quelle est la situation de l'Eglise et de ses adversaires*, sur ces points comme sur quelques autres.

Si Dieu m'en donne la force, je reprendrai chacun de ces points un à un, même ceux qui semblent convenus et accordés. Car il a y des

jours, où ce qui était entendu semble ne plus l'être, et où, à nous surtout catholiques, on n'accorde plus rien.

I

Et d'abord, la *nécessité de l'enseignement populaire*, premier point sur lequel nous sommes d'accord avec nos adversaires, — car ils nous reprochent amèrement, et injustement, ici, des sentiments qui, certes, ne sont pas les nôtres. — Ils veulent qu'on enseigne le peuple ; et je réponds : Moi aussi, et peut-être plus qu'eux.

Pourquoi ? Qui est-ce qui m'a appris que je devais enseigner le peuple ? Eh ! mon Dieu, Celui qui est venu, après quarante siècles de soupirs et d'attente, de ténèbres et d'abandon, d'opprobre et de servitude pour les malheureux et les pauvres, c'est-à-dire pour l'immense majorité d'un genre humain, qui est venu sur le bord d'un lac de la Galilée, dire à ses disciples : « *Allez et enseignez : Ite, docete; enseignez toute créature : omni creaturæ.* » Cela n'avait jamais été dit sur la terre par qui que ce fût. Avant Jésus-Christ, il n'y avait pas d'écoles, pas de maîtres pour enseigner le petit peuple et les enfants du peuple : c'est la parole de Jésus-Christ seule qui a fondé les écoles populaires.

Je ne dis pas qu'il n'y eût aucune école d'aucune sorte, et je me souviens d'avoir lu le mémoire d'un membre de l'Institut de France, qui, dans les hiéroglyphes de l'Egypte, a retrouvé l'image d'un petit enfant allant en classe avec son panier, il y a trois ou quatre mille ans, — c'est, si je ne me trompe, dans un travail du savant comte Emmanuel de Rougé, sur les monuments découverts par M. Mariette, — mais je nie que cet enfant fût un enfant du peuple ; car je sais comment on traitait alors le peuple en Égypte et sur toute la surface du monde habité. C'est Jésus-Christ, encore une fois, qui, parlant à douze hommes du peuple a dit : *Allez, enseignez toute créature*. Par là, il a fondé l'enseignement universel, et depuis dix-huit siècles, nous n'avons pas cessé d'y travailler.

Laissez-moi vous le dire, Messieurs, vous n'avez jamais assez remarqué la brièveté, l'énergie, la puissance incroyable de ces deux paroles : *Ite, docete*. Allez, allez, marchez toujours ; la terre est grande ; enseignez partout, enseignez toujours ! il faut aller jusqu'au bout. *Ite, docete !*

Messieurs, vous êtes ici une grande assemblée : Eh bien! ces vénérables Évêques, ce digne Cardinal, ne sont là, et je ne suis moi-même à cette place, qu'en vertu de cette parole : *Ite, docete.* C'est elle qui, puissante et obéie, a traversé les siècles, allumant dans les cœurs le courage de tout affronter pour l'accomplir. C'est par sa vertu qu'il s'est constamment rencontré ici-bas des multitudes d'hommes passionnés pour elle, avides de l'entendre, et jamais rassasiés! C'est cette parole, qui, dans toutes les églises, d'un bout de la terre à l'autre, s'accomplit chaque fois que le plus humble prêtre de village monte dans sa chaire, et que là, Chrysostôme champêtre, comme on l'a dit, il explique l'Évangile et fait le catéchisme. (*Applaudissements.*)

C'est par la vertu de cette parole, que, dès l'origine, nous nous sommes attaqués à l'esclavage et à l'abrutissement des esprits, comme nous avons combattu l'esclavage et l'abrutissement des corps. Eh! bien, la question est toujours la même : aujourd'hui encore nous voulons que le plus petit enfant élève son âme aux plus hautes questions et que les facultés de son esprit se développent en s'exerçant.

Nos églises sont et ont toujours été des écoles gratuites, publiques et populaires de philosophie, de morale, de religion, de vie pratique.

Ce matin, je recherchais quelques traces de tout ce qui a été fait par l'Église pour l'instruction populaire, et j'étais moi-même étonné quoique je ne dusse avoir sur ce point aucun étonnement. Dès les premiers siècles, dès les premiers Conciles, les Évêques demandaient aux prêtres de donner eux-mêmes l'instruction aux petits enfants. Nul, en dehors de nous, n'avait eu encore ni la pensée ni la puissance de former des instituteurs; les premiers et les seuls nous en avons révélé le secret et donné l'exemple au monde.

Au huitième siècle déjà, il y avait à Orléans un Évêque (permettez-moi de vous citer son nom avec une vénération et une fierté particulière). Il s'appelait Théodulphe, et il écrivait des mandements sur les écoles primaires. J'en extrais ces paroles si précises et si paternelles :

« Que les prêtres aient des écoles, non-seulement dans les villages,
« mais dans les hameaux, et quiconque désire leur confier ses petits
« enfants pour leur apprendre les lettres, qu'ils ne refusent pas de
« les recevoir et de les instruire [1]. »

Hincmar, le célèbre archevêque de Reims, au neuvième siècle, enjoignait, aux doyens ruraux de s'informer par tout le diocèse si *chaque curé* avait une école et un clerc capable d'enseigner les lettres aux enfants de la paroisse.

[1] *Presbyteri per villas et vicos scholas habeant, ut si quilibet fidelium suos parvulos ad discendas litteras eis commendare vult, eos suscipere et docere non renuant... — Cap. Theodulphi, Aurel. Episc.*

Au même siècle, un archevêque de Tours, Hérard, ordonne aussi à ses curés de faire tous leurs efforts pour fonder des écoles : *Ut scholas presbyteri pro posse habeant*.

Et, bien avant lui, un de ses prédécesseurs, Grégoire de Tours, raconte qu'un Évêque de Lisieux racheta de l'esclavage un clerc instruit et ramassa tous les enfants de la cité pour les lui donner à instruire [1].

J'ai dit que dès les premiers conciles, dès les premiers temps, dès que nous avons pu quelque chose, nous avons fondé des écoles partout :

« Que les évêques, dit un concile des Gaules tenu en 747, fassent « en sorte que le zèle de l'étude et de la lecture soit répandu sans « cesse et par des voix nombreuses, pour le bien des âmes et l'hon- « neur du Roi éternel [2] ! »

Ce que le clergé faisait dans les Gaules, il le faisait en Angleterre, en Allemagne, en Italie, par toute l'Europe.

« Que les prêtres, dit un concile d'Angleterre, le second concile « de Vaison, que les prêtres, préposés aux paroisses, reçoivent dans « leur maison autant de jeunes écoliers qu'ils pourront, et, comme de « bons pères, qu'ils nourrissent leurs esprits [3]. »

Et le vénérable Bède raconte qu'un roi d'Angleterre, baptisé en Gaule, établit dans son pays, avec l'aide des Évêques, des écoles pour les enfants, semblables à celles qu'il avait vues en Gaule [4].

En Allemagne, saint Boniface, l'apôtre de ce grand pays, y fonde des monastères et ordonne aux religieux de faire l'école aux enfants en même temps que de prêcher la parole de Dieu [5].

Plus tard, au douzième siècle, un concile général de Latran, continuait en ces termes cette belle tradition :

« Afin que les pauvres, qui ne peuvent recevoir aucune aide de « leurs parents, ne soient pas pour cela privés de l'avantage de lire « et de s'instruire, qu'il y ait toujours, dans chaque église cathé-

[1] *Gavisus Sacerdos pueros civitatis collegit, eique ad docendum delegat.* — *Hist.* lib. VIII, c. XXXI.

[2] *Episcopi diligenti cura provideant ut Lectionis studium indesinenter ad lucrum animarum laudemque Regis æterni, multorum vocibus, innotescat.* — Ex *Concilio Vasensi.*

[3] *Presbyteri in Parochiis constituti juniores Lectores, quantoscumque habuerint, secum in domo recipiant, eos quomodo boni patres spiritualiter nutrientes.* — Ex *Concilio Cloveshoviensi.*

[4] *In patriam regressus mox ea quæ in Gallis bene disposita viderat, imitari cupiens, instituit scholam, in quâ pueri litteris erudirentur, juvante episcopo Felice.* — BEDA, liv. III, c. XVIII.

[5] *Nigebertus presbyter, et Magibordus diaconus regulam vestram vobis insinuent, et magistri sint infantium, et prædicent verbum Dei.* — Epist. 17.

« drale, un maître qui enseigne les clercs de l'Église et les écoliers « pauvres [1]. »

Et voilà pourquoi, dès le quatrième siècle, saint Chrysostôme déclarait que l'Église, pour les soins qu'elle donnait à l'enseignement des esprits, méritait d'être appelée un *tribunal*, une *école de médecine et de philosophie*, une *chaire établie pour instruire les âmes*, un *gymnase où se trouvent les chars qui les emportent au ciel*[2].

Je ne veux pas prolonger ces citations ; mais vous me permettrez bien encore, Messieurs, de vous citer un autre de mes prédécesseurs, l'illustre cardinal de Coislin, grand aumônier de France sous Louis XIV. Il avait fondé, et il entretenait, à ses frais, deux cents écoles dans les paroisses du diocèse d'Orléans. Et Saint-Simon nous raconte que Louis XIV, qui l'aimait beaucoup, ayant voulu qu'il résidât plus souvent à la cour, le cardinal, c'est Saint-Simon qui parle, refusa absolument, « ne voulant pas s'exposer à voir ruiner une moisson si précieuse, des écoles si utiles. »

Ces résultats, Messieurs, ont précédé, comme vous le voyez, de bien loin tous les efforts des libéraux modernes.

Les Libéraux !... je me trompe, Messieurs ; pour moi, c'est un nom que je n'ai jamais consenti à leur donner. (*Longs applaudissements.*)

Messieurs, s'il m'était permis d'exprimer ici un vif regret, je dirais que j'ai toujours déploré de vous voir, de vous entendre, dans les grandes luttes qui s'agitent entre vous et vos adversaires, les honorer d'un nom qu'ils ne méritent pas, qu'ils ne mériteront jamais, dont ils sont absolument indignes ! Les appeler des libéraux, ces hommes qui, à Bruxelles comme à Lisbonne, insultent dans les rues les Sœurs de charité, c'est faire violence à la sincérité du langage français. (*Nouveaux applaudissements.*)

Leur donner ce nom, qui a dans Bossuet et dans Fénelon un sens si noble, ce nom qui n'est fait que pour désigner les esprits généreux, c'est vraiment tomber trop facilement dans le piége que l'on nous tend. Non, je ne donnerai jamais un tel nom à de tels hommes. (*Bravos ! bravos !*)

Pour moi, j'ai résisté toujours à de tels entraînements... Par exemple, en France, Messieurs, au dix-huitième siècle, n'a-t-on pas fait l'étrange faute de laisser prendre le nom de philosophes par des hommes comme

[1] *Ne pauperibus qui parentum opibus juvari non possunt, legendi et proficiendi opportunitas subtrahatur, per unamquamque Ecclesiam cathedralem, magistro, qui clericos ejusdem Ecclesiæ, et scholares pauperes doceat,* etc. — Ex *Concilio Lateranensi,* 1179.

[2] ....*Ob eam causam merito nuncuparis Ecclesiam, Tribunal, Medicinæ et Philosophiæ scholam, sedem erudiendis animis institutam, gymnasium currum in cœlum ferentium.*

Helvétius, Lamettrie, le baron d'Holbach et les autres? Certes, j'ai toujours estimé trop haut la vraie, la bonne, la grande philosophie, pour avoir pu consentir jamais à déshonorer ainsi son nom! De même Messieurs, quels que soient les égards dont je me suis toujours fait une loi dans la controverse avec les protestants, je n'ai jamais consenti à leur donner le nom de *réformés*. Je les nomme des luthériens, des calvinistes, des anglicans, et je ne couvre pas l'infinie diversité de leur mille sectes sous l'unité nominale et mensongère du mot *Réforme*. (*Applaudissements.*)

Vous applaudissez, Messieurs, et vous avez raison : c'est le bon sens et la loyauté de cette assemblée qui protestent avec moi contre de pareilles surprises. (*Bravos! Bravos!*) Disons-le bien haut : chez vous il n'y a de vrais libéraux que les vrais catholiques. Et il n'y a de vrais libéraux, dans toutes les opinions, que ceux qui ne refusent pas à leurs adversaires l'équité et la justice qu'ils demandent pour eux-mêmes. (*Applaudissements.*)

Un de vos plus illustres compatriotes, Messieurs, le comte Félix de Mérode, dont je suis heureux de prononcer ici le nom, me disait un jour en parlant de ces hommes : « Je ne les appelle jamais que des *libérâtres*. » Et il faisait bien.

J'entends un de mes auditeurs dire près de moi : « Le nom, c'est la chose. » C'est vrai, le bon sens le dit... Non, ne croyez pas que, dans les controverses humaines, les noms qu'on donne à ses adversaires soient indifférents. Quelquefois, il n'en faut pas plus pour décider de tout... Combien d'hommes honnêtes qui errent sur la frontière entre vous et vos adversaires, qui ont besoin d'être éclairés, et que ces mots éloignent de vous, et envoient dans un camp qui n'est pas fait pour eux... Pour moi, Messieurs, laissez-moi former un vœu : Si j'avais l'honneur d'appartenir à la nation qui fournit en ce moment à l'Église catholique quatre mille cœurs, comme ceux que je vois ici, je demanderais que l'une de vos premières résolutions fût, qu'à partir de ce jour, dans vos écrits, dans vos conversations, à la tribune, dans la presse, vous ne fassiez plus vous-mêmes, par votre étrange complaisance, la force de vos adversaires, et qu'on ne les nommât plus des *libéraux*, mais des *libérâtres*, comme il est de ces femmes qu'on appelle des marâtres, parce qu'on ne saurait les appeler des mères! (*Applaudissements prolongés.*)

Je reviens à la question, en la résumant :

Vous avez entendu Théodulphe, les évêques dans les conciles des Gaules, d'Angleterre, d'Italie et de Latran, et avant eux le grand Chrysostôme : tous à l'envi décrètent, fondent, multiplient les écoles du peuple, et en couvrent le sol de l'Europe et du monde catholique.

Et que l'on ne dise pas que, dans ces écoles, on enseignait seule-

ment la religion. Théodulphe, Hincmar, et les autres, parlent expressément des Lettres. Nous avons encore les règlements des petites écoles de Paris, au quatorzième siècle, et le programme est à peu près le programme actuel.

Traversons dix siècles. Grâce aux prétendues lumières de l'impiété philosophique, voici un autre progrès ! Au dix-huitième siècle, un grand lettré, Voltaire — et ses incomparables amis ont bien voulu nous imprimer cela dans sa correspondance générale — Voltaire écrit contre l'enseignement du peuple et de ceux qu'il appelait *des gueux ignorants* [1]?

A la même époque, dans le temps où Voltaire écrivait ces mots, qui embarrassent un peu ses amis aujourd'hui, un pauvre prêtre de Reims, l'abbé de la Salle, fondait un Ordre d'instituteurs pour les enfants des ouvriers et du peuple; et un saint Pape, Benoît XIII, bénissait cet ordre, et dans sa bulle d'approbation en 1724, il écrivait ces paroles remarquables : *Ignorantia, omnium origo malorum, præsertim in eis qui fabrili operæ dediti sunt.* Écoutez, Messieurs, vous qui possédez une industrie et une agriculture si florissantes : « L'ignorance « est l'origine de tous les maux, surtout parmi ceux qui sont livrés au « travail manuel. »

Je rapproche simplement la sollicitude de Benoît XIII des dédains de Voltaire, la démocratie du Pape de l'aristocratie du philosophe ! (*Vifs applaudissements.*)

Au dix-neuvième siècle, deux frères, nommés Lamennais, ont vécu : L'un a fait du bruit, sans laisser un disciple... Ne craignez pas, Messieurs; je n'en dirai rien de plus : c'est un nom frappé de la foudre. L'autre a fondé des écoles, là où les partisans les plus ardents du progrès n'ont pas cherché à en établir : au Gabon, au Sénégal, à Bourbon, à Cayenne, au milieu de pauvres peuples, esclaves hier, et, grâce à Dieu, affranchis à cette heure.

Aujourd'hui, s'il y a quelque chose de connu dans le monde entier, c'est le zèle et le dévouement de nos missionnaires, et je dois dire surtout des missionnaires belges et français. Vous le savez, à mes yeux, la plus grande des œuvres catholiques est l'*Œuvre de la Propagation de la Foi.* Eh ! bien, dans tous les lieux où l'homme de Dieu fonde une église, il ouvre une école ; oui, toujours une école à côté de l'église : Nous en avons à Zanzibar et au Cap, à Ceylan et à Singapour, à Nankin et à Siam, au cap Nord et à l'Équateur.

[1] « Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants, » Lettre à M. Damilaville, 1er avril 1766. Et dans une autre lettre au même, du 19 mars 1766 : « Il est à propos que le peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit; *il n'est pas digne de l'être.* » Et dans cette même correspondance on voit que le peuple, pour Voltaire, « c'était la populace qui n'a que ses bras pour vivre. »

Voilà des faits dont l'éloquence est invincible. Quand on vient nous dire que nous n'aimons pas l'instruction pour le peuple, ne laissez pas répéter devant vous de telles indignités... je demande pardon du mot, de telles niaiseries... (*Bruyante approbation.*)

Je lisais dernièrement les lettres de saint François Xavier, de cet homme inconcevable, petit de taille, fait de bronze et d'acier; mais qui avait le cœur tout à la fois le plus fort et le plus tendre qui puisse battre dans une poitrine humaine. Lisez ces lettres; elles transfigureront vos âmes. Saint François Xavier se trouve seul dans le monde oriental, luttant seul contre tous les obstacles, et partout, toujours, il fonde ensemble des églises et des écoles. « *Il faut apprendre à lire aux enfants*, écrit-il sans cesse. *C'est essentiel !* »

Et à l'heure qu'il est, toute la jeunesse belge et française est enrôlée sous la bannière d'une œuvre, qui n'est qu'une vaste pépinière d'écoles, sous le nom d'*Œuvre de la Sainte-Enfance*, qui recueille des millions pour ouvrir des asiles et y instruire les pauvres petits enfants arrachés à la mort dans les rues et sur le bord des rivières du Céleste-Empire.

Voilà, Messieurs, la vérité sur l'instruction primaire! Encore un coup, ne nous laissons pas duper par nos adversaires, en leur permettant de se réfugier frauduleusement sous notre drapeau et de nous l'enlever : ce sont là des tours de passe-passe par trop insupportables!

Je le sais néanmoins, — et cela se conçoit en présence de tant d'injustices, de mensonges et de calomnies, — parmi les hommes religieux, depuis quarante ans, il y a eu quelques préjugés contre l'instruction populaire.

A ces préjugés, évanouis presque partout aujourd'hui, je me borne à opposer en passant trois réponses que, j'en suis sûr, vous trouverez bonnes.

On a dit : Elle est un danger, quand elle est incomplète. — Je ne réponds qu'un mot : Donc rendez-la complète. Hommes religieux, ouvrez votre bourse, donnez votre cœur et fondez des écoles complètes et religieuses. Vous entrerez alors dans les desseins de Notre-Seigneur, de nos Conciles, de nos Saints, et de tous ceux qui s'occupent des enfants avec amour dans l'Église de Jésus-Christ. (*Mouvement.*)

On dit encore, ce qui est vrai : Elle est dangereuse, parce qu'elle est une cause d'orgueil et d'inégalité, tant qu'elle n'est pas universelle. — Eh bien, ma réponse sera ici bien simple : Rendez-la universelle. (*Rires.*)

Enfin, on dit : elle est dangereuse, parce qu'il y a de mauvais

instituteurs. — Ceci serait très-sérieux, s'il s'agissait d'instituteurs impies ou immoraux. Quant aux incapables, je vous répondrais volontiers, avec un de vos plus brillants et plus solides orateurs de l'année dernière, M. Cochin : « De tous les mauvais instituteurs, le plus « mauvais, c'est l'ignorance. » (*Applaudissements.*) Et n'est-ce pas dans ce sens que le saint pape Benoît XIII vient de vous dire avec tant d'autorité : *Ignorantia omnium malorum origo est.*

Si d'ailleurs ces préjugés n'étaient pas encore évanouis, ils devraient tomber devant les faits nouveaux qui dominent aujourd'hui la société.

Il y a partout, nous essayerions en vain de nous le dissimuler, un mouvement vers le progrès matériel. Pour moi, je ne le maudis pas ce progrès; je ne suis pas envoyé pour maudire ce qui honore l'esprit de l'homme et sa puissance sur la matière. (*Applaudissements.*) Je le bénis au contraire; oui, je bénis le progrès matériel qui m'a permis d'arriver si rapidement d'Orléans jusqu'à vous (*Sourires*) et qui me permettra de retourner avec la même rapidité, là où mes devoirs de chaque jour me rappellent impérieusement : je le bénis, de ce qu'il vient de faire parvenir avec une si merveilleuse promptitude à vos oreilles et à vos cœurs la bénédiction du Souverain Pontife pour votre Congrès. (*Longs applaudissements.*)

Mais, tous les hommes d'expérience en conviendront avec moi, pour suivre ce progrès et le gouverner convenablement, il faut le bien comprendre. J'ajoute que, pour ne pas succomber à ses tentations, qui sont redoutables, il faut un frein moral plus fort que jamais. Par conséquent, l'enseignement intellectuel et moral devient plus nécessaire qu'il ne l'a jamais été.

Dans l'industrie et le commerce, la concurrence intérieure a été suivie de la concurrence extérieure; et cela en Belgique comme en France. Eh bien, je dis : pour ne pas perdre notre rang dans cette lutte, il faut désormais de meilleurs ouvriers, il faut de meilleurs paysans, plus capables, plus exercés : et j'ajoute que c'est encore à l'enseignement à nous aider dans cette guerre pacifique des nations.

Dernièrement, à Mulhouse, ville intelligente et qui se met à la tête de tous les progrès qui ont pour but le sort et l'amélioration de l'ouvrier, la Chambre de commerce a publié un très-remarquable mémoire pour demander l'enseignement obligatoire comme conséquence du libre échange. Je n'approuve pas, on le verra, le moyen proposé; mais il est évident que la nécessité d'avoir des ouvriers plus instruits, mieux préparés à la lutte, se fait sentir à tous. On renouvelle les armes des soldats, quand l'art militaire se transforme.

Bientôt, celui qui ne saura rien ne gagnera rien. L'ouvrier absolument illettré ne sera jamais qu'un manœuvre, et les manœuvres

sont rejetés des ateliers. Et c'est ce que je dis à nos bons ouvriers d'Orléans, quand je leur recommande de se rendre aux écoles d'adultes que les Frères des écoles chrétiennes fondent pour eux. Je leur dis : Mes amis, les manœuvres sont partout rejetés, et passent leur vie à *rouler* (c'est votre mot) d'un atelier à l'autre avec de petits salaires et pas d'avenir. Eh bien! c'est un malheur. Je veux vous l'épargner.

En un mot, partout la lutte et la marche en avant. Pour moi, je l'avoue, je n'aime pas à rester en arrière. Je ne suis pas du tout pour qu'on s'enveloppe dans son manteau et qu'on se mette à bouder dans un coin. Quand tout le monde marche, il faut se mettre à marcher. Seulement il faut marcher avec la lumière de l'Évangile. Je ne veux pas être un aveugle qui conduit d'autres aveugles et va se jeter avec eux dans une fosse. Je dis que partout il faut être prêts, vigilants, et armés. L'arme, c'est l'instruction et la morale chrétienne. Sans cela, — écoutez-moi bien, Messieurs, et je voudrais pouvoir ajouter, écoutez-moi bien, ouvriers, plus intéressés encore que nous à cet avenir, — sans l'instruction et sans la morale chrétienne, répandues à pleines mains, dans dix ans, les ouvriers instruits seront des *mécontents*, et tous les ouvriers illettrés seront des *indigents*.

Je conclus :

Autrefois l'école chrétienne était utile ;

Aujourd'hui elle est nécessaire.

Et j'ajoute ceci : La cause de l'enseignement populaire est, à l'heure qu'il est, universellement gagnée ; et le bon Dieu y a donné visiblement sa bénédiction ; le bon Dieu ! le nôtre, je m'entends. Car on nous en a fabriqué depuis quelque temps de singulière façon. Nous en avons heureusement un qui a fait le ciel et la terre ; c'est à lui que nous nous en tenons. (*Rires et applaudissements.*)

Eh bien donc ! notre Dieu, dans les desseins de sa miséricordieuse providence, s'est mis de la partie, et il y a là pour moi une source intarissable de reconnaissance et d'admiration ; c'est une chose que je redis sans cesse, et personne n'a de réponse à faire. — Voilà le dix-neuvième siècle qui arrive avec ses industries, avec ses progrès de toute nature, et aussi avec ses injustices, avec ses mensonges, qui vient nous dire que nous n'aimons pas l'éducation du peuple ; qu'on ne veut plus d'ordres contemplatifs, qu'il faut des ordres qui travaillent. Eh bien, siècle d'industrie et de travail, Dieu répond à tes exigences : à l'heure où je parle, les congrégations religieuses dévouées à tous les labeurs de la charité la plus active, Dieu les multiplie parmi nous. Grâce à l'esprit de dévouement que son souffle met au cœur de ses plus pures et plus nobles créatures, voilà les congrégations enseignantes, les Frères des écoles chrétiennes, les Frères de

la sainte famille, et d'autres encore ; les congrégations hospitalières de femmes pour les enfants et les malades, plus nombreuses qu'elles n'ont jamais été. Jamais nous n'avons eu dans l'Église un siècle, quel qu'il soit, le plus grand, le plus saint, le plus fécond des siècles, qui ait présenté à la terre le spectacle que présente l'Europe catholique au monde, et spécialement la France, dans cette efflorescence admirable des congrégations charitables.

Et il n'y a pas à prétendre qu'il y en a trop : elles ne suffisent pas au besoin et aux vœux des populations. De cela, je vais vous donner une preuve que j'ai faite moi-même. J'ai voulu, selon le vœu intelligent et vraiment patriotique, publiquement exprimé par un excellent préfet, M. Dubessey, que j'ai eu le bonheur de posséder à Orléans, en 1851, j'ai voulu multiplier dans mon diocèse, les écoles de filles tenues par des religieuses. M. Dubessey en voulait une, dans sa circulaire, il en demandait une pour chaque village. Je me suis adressé à 49 congrégations ; à l'exception d'une, qui m'a donné quatre religieuses, toutes m'ont répondu : « Les demandes sont si nombreuses que nous ne pouvons y suffire. »

Et qu'on nous dise maintenant qu'on ne veut pas en France de l'enseignement religieux, ou que nous ne voulons pas de l'instruction pour le peuple ! (*Applaudissements.*)

Donc, sur la *Nécessité de l'enseignement pour le peuple*, il n'y a pas de difficulté.

Que nous voulions pour le peuple l'enseignement, je ne dis pas seulement aussi bien, mais plus que nos adversaires, c'est sur quoi, pour ma part, sans manquer envers eux à la charité chrétienne et sans faire aucun jugement téméraire, je n'ai pas le plus petit doute ; et je leur dis très-simplement : Vous n'aviez pas une école dans les Gaules, quand nous en comptions de nombreuses, que fondaient nos Conciles, nos Évêques et nos aumônes. A l'heure qu'il est, nous en avons jusqu'au Thibet, et vous n'en avez pas.

II

Passons à un autre point sur lequel l'accord sera aussi facile avec nos adversaires que sur le point précédent. Nos adversaires *veulent qu'on instruise non-seulement les garçons, mais les filles.* — Je réponds simplement : Et moi aussi.

On a très-bien dit : *Instruire une femme, c'est fonder une école.* Oui, et voilà pourquoi la femme doit être laissée à la famille pour s'y occuper de ses enfants ; et c'est mon vœu le plus ardent que la pensée et la charité chrétienne arrivent à améliorer de plus en plus cette triste situation de tant de malheureuses ouvrières, travaillant loin de leur foyer, loin du berceau de leur enfant, pour gagner leur vie.

« Faites-nous des mères qui sachent élever leurs enfants. » Savez-vous, Messieurs, qui disait ces paroles ? Napoléon à madame Campan. Il avait, vous le savez, un génie pratique qui le faisait arriver droit au but. Des mères qui ne savent pas élever leurs enfants, évidemment, non, cela n'en vaut pas la peine. Et M. de Maistre ajoutait avec cette énergie un peu vive que vous lui connaissez : « Des mères qui apprennent à leurs enfants à craindre Dieu et à n'avoir pas peur du canon. » Eh bien ! il n'y a guère que les mères chrétiennes qui sachent être Spartiates à ce point.

On me dira : Ce sont là de beaux discours ; mais que faites-vous pour tout cela ? — Quelque chose de très-simple. — Je parle ici de la France, et je regrette de n'avoir pu consulter sur la Belgique, comme je l'aurais voulu, votre éminent Cardinal et les hommes d'État qui, avec lui, vous ont dotés, en 1842, d'une excellente loi sur l'instruction primaire. Je veux parler de l'éloquent ministre qui l'a présentée, M. Nothomb, du courageux Rapporteur qui a soutenu cette loi, et dont j'aime à saluer aujourd'hui le nom avec respect, M. Dechamps. (*Vifs applaudissements.*) Si j'avais l'honneur d'être plus près de lui en ce moment, je ne me bornerais pas à lui serrer la main, je voudrais approcher mon cœur du sien, pour améliorer mon âme. (*Nouveaux applaudissements.*)

On dit : Que faites-vous donc en France pour l'instruction des filles? Ma réponse sera nette, comme toujours : dans les controverses, j'aime la simplicité et la netteté ; j'aime ce qui décide et en finit avec la discussion. (*Rires.*) Depuis trente ans je lutte et je discute : dans la lutte, je tâche, je ne dirai pas de ne toucher personne (*hilarité*) ; je tâche de n'injurier personne, de respecter mes adversaires, mais d'avoir raison avec eux autant que possible. Je ne suis content que quand on ne peut plus rien me répondre.

Ainsi, par exemple, je rencontrai un jour un de mes diocésains qui vint me dire : « C'est étrange, vous autres, Prêtres, Évêques, vous ne faites rien pour l'éducation des filles. » Je répondis : Ce que vous me dites là m'étonne. Puis j'allai m'informer, et dans les statistiques je trouvai que, sur 21,000 écoles de filles, en France, il y en a 14,000 qui sont fondées par nous ou par des religieuses. J'ai été retrouver mon diocésain, et je lui ai dit : Il y a une erreur de votre part. Voilà ce que nous faisons. Et vous autres ?... (*Rires.*)

Je ne pourrai dire tout ce qu'il faudrait sur cette grande question de l'enseignement des filles. Je ne l'essayerai même pas, je craindrais d'abuser de votre patience. (*Non ! Non !*) Mais, ne craignez pas, j'ai là ma montre, et je saurai m'arrêter. (*Non ! Non ! Enlevez la montre. — Un jeune membre du bureau l'enlève au milieu de l'hilarité universelle.*) Eh bien, Messieurs, puisque vous le voulez, je parlerai, et si je vous fatigue, vous ne vous en prendrez qu'à vous.

J'affirme d'abord, qu'il n'y a que deux bonnes écoles pour les filles, deux sanctuaires pour ces vases fragiles et purs, la Religion et la Famille. L'école de filles doit être placée tout près et comme à l'ombre de l'Église et de la famille, en dehors des vanités, des concours, de l'éclat des écoles où l'on élève des garçons, faits pour la vie publique. Or ce caractère pieux et domestique, jusqu'ici, je le dis avec tous les hommes du métier, l'école religieuse le réalise seul. La meilleure maîtresse d'une fille, c'est une mère, et après une mère, c'est une Sœur.

Qu'a-t-on fait en France pour les écoles laïques ? — Les écoles laïques, entendez-le bien, Messieurs, dont je ne suis pas l'adversaire : car j'ai rencontré des institutrices laïques qui étaient profondément chrétiennes et qui avaient un cœur religieux sous l'habit laïque, un cœur de sœur et de mère pour leurs enfants. Je demande seulement qu'on ne repousse pas nos sœurs, et que les institutrices laïques soient formées convenablement pour leur mission.

Pour cela qu'a-t-on fait ?

On a fondé des écoles normales. Il y a même un conseil général où l'on a proposé de donner une prime aux Instituteurs qui épouseraient des Institutrices. (*Rires universels.*)

Des écoles normales, cela est très-bien et quelquefois excellent. A Orléans, je suis heureux et reconnaissant de l'école normale que j'ai : elle est dirigée par des religieuses qui forment des institutrices chrétiennes. Dans toutes ces écoles, sans exception, de quelque part qu'en vienne la direction, je dis qu'il faut donner à toutes les futures institutrices la religion en même temps que la science, et, je l'ajoute, plus de religion encore que de science, plus de vertu que de littérature. Pourquoi ? Parce qu'avant tout, il faut qu'on entende bien ici et qu'on leur fasse bien entendre quel est le but essentiel de leur mission : c'est qu'on doit former les femmes, surtout celles qui appartiennent aux classes agricoles et industrielles, non pour la science et pour la vie extérieure mais pour le ménage et pour la vie intérieure : autrement on fait fausse route. C'est la vertu surtout qu''il faut développer dans leur cœur, la vertu de leur destinée, qui est le dévouement uni à la pudeur.

On aura beau faire : on se remuera de toutes façons ; on donnera

des primes ; on mariera des instituteurs et des institutrices; je dis, moi : il n'y a que la religion qui ait le secret d'une telle éducation ! Et quant aux exemples des femmes littéraires, des femmes d'esprit, dans le peuple... Je ne sais trop que vous en dire... Demandez à leurs maris. (*Rires et applaudissements.*)

Vous riez, je ne puis vous le reprocher. Il est certain que quand on discute avec ces Messieurs, sur ces questions, même quand on discute très-sérieusement, très-poliment, on en arrive presque toujours au rire ; c'est difficile autrement, leurs arguments sont quelquefois si étranges ! Je dirai le mot, il y a quelquefois, à leur insu, dans leur système, de vraies inepties, où le bon sens est encore plus foulé aux pieds que la morale.

Mettez, messieurs, mettez l'image de la Vierge Marie dans une école, avec une institutrice qui prie et communie : on y élèvera des filles vertueuses, on y formera des femmes chrétiennes, qui seront modestes, dévouées, laborieuses, courageuses, au besoin, qui seront la consolation, la gloire, le conseil et la force de leur mari, au jour du péril, dans les temps difficiles.

Voilà la vérité. L'expérience dit cela partout et toujours.

Croyez-vous que les femmes chrétiennes, qui avaient été élevées par des Sœurs, n'aient servi en rien à leurs maris et à vous-mêmes en 1848? Est-ce pour cela que vous n'en voulez plus?

Sur le second point, l'*éducation des filles*, je suis encore, vous le voyez, d'accord avec nos adversaires. Seulement je leur dis : nous faisons déjà ce que vous prétendez inventer, et nous pouvons ce que sans nous vous ne pourrez jamais.

III

Il est un troisième point très-important, dont on s'occupe beaucoup maintenant en France et en Angleterre, et je serais surpris qu'il n'en fût pas question aussi en Belgique : c'est l'*enseignement professionnel*.

Nos adversaires me disent : *Nous voulons l'enseignement professionnel*. Comme j'aime, autant que je le puis, à me mettre d'accord avec eux, je réponds encore : Et moi aussi.

Seulement comme il me plaît par-dessus tout d'être franc, j'ajoute: je n'aime pas l'enseignement professionnel *dans le collége :* parce qu'il y affaiblit les études, parce que, comme me le disait, il y a peu

de jours, le proviseur d'un des plus grands colléges de France, il devient le refuge des mauvais écoliers qui ont à se plaindre de leurs professeurs. (*Rires.*)

Mais l'enseignement professionnel que je n'aime pas dans les colléges, parce qu'il abaisse le niveau des colléges, je lui ouvre, dans une certaine mesure, l'école, parce qu'il élève le niveau des écoles.— Quelqu'un a dit : « Il ne faut pas raccourcir les habits, mais allonger les vestes. » (*Sourires.*) Il y a certains mots très-simples, messieurs, qui résument tout.

Je ne sais si vous avez pensé quelquefois à fonder dans ce pays un *enseignement professionnel*, dans ce sens que ce fût un enseignement de la profession : j'espère que non ; mais nous y avons pensé dans le nôtre. Il y a une commission qui a étudié cette question et qui l'étudie peut-être encore en ce moment. Elle l'étudiera longtemps ; car l'enseignement d'une profession, il se fait au champ ou à l'atelier : rien ne peut remplacer à cet égard le grand courant du travail. On ne devient batelier qu'en allant sur l'eau. Inventer des écoles normales du marteau, de la scie ou de la lime, c'est une chimère.

L'enseignement professionnel, comme je l'entends, consiste à continuer l'enseignement pendant la profession, à développer la partie de l'enseignement qui peut servir à la profession, à mieux surveiller l'apprentissage, à prendre quelques heures à l'atelier pour les donner à l'école, à fonder des bibliothèques, des cours de dessin et autres, même des musées, comme celui de Kensington, en Angleterre, à aider ainsi l'artisan, si Dieu lui en fait la grâce, à devenir artiste. Cela est excellent, pourvu que l'État n'y intervienne pas trop.

L'évêché que j'occupe a été fait pour un évêque qui aurait pu avoir trente chevaux et trente domestiques. Je n'ai de tout cela, ni aucun regret, ni aucun goût. Dans cette grande demeure, trop vaste pour moi, j'ai donné l'hospitalité à trois sortes d'écoles, à cinq cents enfants, jeunes ou adultes, et particulièrement à des jeunes gens de dix-sept à vingt ans. Ce sont des Frères des écoles chrétiennes qui se dévouent là à l'enseignement, et dans des conditions et d'après un système que je tiens pour excellent. Après avoir fait six heures de classe dans la journée, ces bons Frères font le soir encore une classe de plusieurs heures pour ces jeunes gens, et après cela ils se lèvent le lendemain à quatre heures du matin. Qu'en dites-vous, messieurs? Si ce n'est pas là du sublime, je ne m'y connais pas. (*Longs applaudissements.*)

Ainsi, le véritable et utile enseignement professionnel, c'est l'enseignement prolongé et spécialisé, au profit de l'apprenti et du jeune ouvrier.

Cela est surtout applicable dans les villes et les usines ; mais je sais

qu'en Belgique vous avez aussi un enseignement professionnel de l'agriculture, et des *fermes-écoles*, qui doivent beaucoup à cet homme de bien dont le nom et le cœur vous sont connus, celui-là même qui a fondé à Malines l'enseignement professionnel du zèle catholique, M. Ducpetiaux. (*Applaudissements.*)

Vous voyez donc, messieurs, ce qu'il y aurait à faire ici selon moi. — Bien loin de regarder l'école comme la grande transformatrice des peuples, il faudrait reconnaître que l'école ne suffit pas, et tâcher de la suppléer à tous les âges par d'autres moyens. — Et voilà pourquoi j'ai dit quelquefois : Un grand ministre serait celui, qui, à l'aide de la religion, ferait autant d'écoles d'adultes qu'il y a d'écoles d'enfants.

Les bonnes et fortes écoles d'adultes, tenues religieusement, chrétiennement, c'est là ce qui pourrait le plus contribuer à la régénération des classes agricoles et ouvrières ; et c'est ce qui fait que je conseille à tous les excellents curés de mon diocèse, qui ont malheureusement quelquefois trop de loisir, de faire, quand ils le peuvent, des écoles d'adultes pour les jeunes garçons, pour les jeunes laboureurs, pendant l'hiver, quand les soirées sont longues et qu'on ne peut travailler aux champs : voilà pourquoi dans les villes épiscopales mes vénérés collègues font tout ce qu'ils peuvent pour encourager les écoles d'adultes, où Dieu n'est pas oublié, où l'on chante quelques cantiques, pas trop longtemps sans doute, et où l'on apprend à lire, à écrire, et même le calcul et le dessin linéaire.

Voilà ce que j'appelle, moi, le bon enseignement *professionnel*, c'est l'enseignement *prolongé pendant la profession et adapté à la profession*, l'enseignement enveloppant toute la jeunesse.

En un mot, que je veux redire, car ce point me tient profondément à cœur, ce n'est pas l'enfant seulement qu'il faut instruire, c'est l'homme, l'adulte, l'ouvrier, le paysan. Il y a tout un ensemble d'institutions à créer pour cela, non par l'État, mais par l'association et le patronage chrétiens, pour envelopper et former la vie entière.

Mais encore une fois, messieurs, quelle que soit votre bienveillance, ces questions sont trop vastes, passons.

IV

Il y a enfin un quatrième point. Nos adversaires nous disent : Nous voulons *la concurrence et la liberté*. Ils le disent : je le crois. — Mais moi aussi je le veux.

J'ose dire, à cet égard, que j'ai fait mes preuves, et j'invoquerai le souvenir de la loi de 1850 en France.

Nous étions alors dans de tristes jours : la société était en péril ; mais du moins tous les grands esprits de mon pays étaient d'accord et dans le vrai.

On ne discutait pas comme sur le pont d'un navire, au soleil, quand le temps est beau ; la tempête grondait ; chacun aidait à la manœuvre, et travaillait aux pompes. Je n'oublierai jamais le grand spectacle que j'eus alors sous les yeux.

Il est de mode aujourd'hui de médire de cette loi. Moi je dis qu'elle fut une grande œuvre. Il y a ici des hommes qui y ont coopéré : M. le baron de Montreuil, M. de Melun, M. de Riancey ; vous me permettrez de rendre hommage à ces noms qui me seront toujours chers. (*Applaudissements.*) Ces hommes ont courageusement lutté avec moi ; non dans une assemblée politique où je n'ai jamais été, mais dans une commission qui prépara la loi. Cette loi fut un grand témoignage de concorde, un monument de patriotisme et de vraie liberté.

Je ne dirai pas tout ce qu'elle a produit de bien dans l'ordre de l'enseignement secondaire. Mais, en présence des attaques dont nous sommes devenus récemment l'objet, je ne puis m'empêcher de dire que, pour glorifier cette loi, il me suffit de montrer les haines qu'elle inspire, et les efforts tentés pour en détruire les derniers fondements.

Chose curieuse ! quand on a fait cette loi, nos adversaires disaient : « Les prêtres ! ils ne savent rien ; ils vont ruiner l'enseignement des lettres. Il n'y aura là que des professeurs d'ignorance. » Or, qu'est-il arrivé ?

C'est que, depuis dix ans, depuis la *Bifurcation*, dont, grâce au bon sens national et à l'initiative hardie du nouveau ministre de l'Instruction publique, personne ne veut plus en France ; pendant tout ce temps, comme me l'ont dit d'anciens et illustres grands maîtres de l'Université : ce sont nos établissements qui ont été le refuge des lettres. Les hommes que cette situation attristait venaient dans nos petits séminaires applaudir à des tragédies grecques représentées par nos élèves, et nous remercier de nos efforts pour sauver les lettres grecques menacées d'une déchéance universelle. (*Applaudissements.*)

« Les sciences ! ils n'en savent pas un mot, » on le disait encore ; mais voilà que les Jésuites ouvrent leurs cours à Paris, à Metz, et obtiennent des succès du meilleur aloi : leurs élèves sont admis dans les écoles savantes ; ils connaissent donc les sciences, on ne peut plus le contester.

Mais alors, cherchant un sujet d'accusation dans ce qui mérite la reconnaissance, dans le succès même : « Oh ! dit-on, il y a là-dedans

quelque noirceur ! Ce sont des professeurs de réaction. » Et des gens d'esprit font articles sur articles pour le démontrer. Déjà l'on voit les casernes changées en couvents, les colonels prendre le froc à la tête de leurs régiments! Et pourquoi cela? C'est qu'il y a maintenant, chose effroyable, des officiers qui font leurs Pâques !

Eh! quoi donc, nous méprise-t-on assez pour se figurer que nous ouvririons des écoles chrétiennes qui ne produiraient pas de chrétiens!

Quant à la partie de la loi qui concerne l'instruction primaire, je me borne à dire qu'elle a fait cinq choses, dont il faut du moins lui savoir gré ; car ce sont cinq choses vraiment libérales, dans le grand sens du mot :

1° Elle a doublé le minimum du traitement des instituteurs, et elle a bien fait. Ne nommez pas des instituteurs laïques, ou bien assurez-leur une position qui leur permette d'être toujours honnêtes. (*Applaudissements.*)

2° Elle a prescrit en leur faveur la création d'une caisse de retraite.

3° Elle a rendu obligatoire la fondation d'écoles de filles. Nous qu'on accuse de ne pas favoriser l'éducation des filles, nous avons insisté, en 1849 et en 1850, pour la fondation nécessaire d'écoles de filles dans les communes de plus de huit cents âmes.

4° Elle a permis la concurrence, et largement.

5° J'ajoute qu'elle a placé l'enseignement primaire en dehors de la politique, remettant la nomination de l'instituteur à la commune, qui est la réunion des pères de famille et des contribuables, c'est-à-dire aux vrais intéressés, aux vrais responsables; remettant d'ailleurs la surveillance de l'école au recteur, éclairé par un conseil élevé, impartial, compétent.

Voilà ce qu'a fait cette loi si injustement décriée.

Cette loi, soit pour l'enseignement primaire, soit pour l'enseignement secondaire, a été une loi de liberté et de concurrence.

Si donc je n'ai pas craint la concurrence autrefois, au milieu de la tempête : pourquoi la craindrais-je aujourd'hui ?

On nous a accusés, avec plus de méchanceté que de sincérité, de demander la liberté et la justice pour nous, avec l'arrière-pensée de les refuser aux autres, quand nous les aurions une fois obtenues : je proteste, pour ma part et pour la vôtre, contre cette calomnie ! (*Longs applaudissements.*)

La concurrence est tout à la fois la loi de la nature et de la société: dans la nature, elle développe, par la lutte avec les obstacles, l'énergie humaine; dans la société, elle développe, par la lutte avec les rivaux, l'émulation. Telle est la force des choses. Tel est aussi le courant du siècle. Je suis en cela les préceptes de l'Écriture : « Ne va pas te briser contre le courant du fleuve : *Ne coneris contrà ictum fluminis.* » C'est-

à-dire marche avec le temps, non pour te laisser corrompre par lui, mais pour le sauver en l'améliorant.

J'entends souvent parler de la société moderne, et il est certains hommes qui s'épouvantent à ce nom. En vérité, je ne sais pourquoi! Est-ce que chaque siècle nouveau n'est pas une société moderne? (*Sourires d'approbation.*)

Qu'y a-t-il donc à faire? S'effrayer? Non. La vérité et le bon sens, c'est qu'il faut voir dans son temps, dans son siècle, ce qu'il y a de bon, ce qu'il y a de mal : l'étudier avec intelligence et avec amour; dévouer sa vie, s'il le faut, à éclairer les esprits, à sauver les âmes. Quant à moi, je le confesse, je ne puis me réduire à perdre la tête devant un mot, et à rêver la fin du monde, parce qu'il y a une société moderne. (*Bravos.*)

J'ai l'habitude de dire ce que je pense, et j'avouerai que, croyant l'émulation bonne en soi, parce qu'elle entretient le zèle des deux côtés et le progrès, je n'aimerais pas à voir les écoles dirigées par le clergé ou les religieux sans aucune concurrence. Je ne désire pas évidemment qu'elle leur soit faite par des impies; mais je n'y vois qu'un bien, si elle leur est faite par de bons et honnêtes laïques.

On me dira peut-être ici : Vous avez vos finesses! Vous ne craignez pas la rivalité de nos écoles, parce que vous savez que les familles préfèrent les vôtres. — Que voulez-vous? Si cela est, si c'est l'instinct des pères et mères, ce n'est pas moi qui dirait que cet instinct-là les trompe.

Je vous raconterai même à ce sujet un fait que je tiens de la bouche d'un ancien et honorable préfet de la Seine, M. de Rambuteau.

Il se rendait quelquefois, *incognito*, dans les classes d'adultes de Paris. Un soir il était arrêté à la porte d'une école tenue par un Frère, où il y avait queue. Une autre école était, non loin de là, tenue par un laïque. S'adressant à un ouvrier qui se trouvait près de lui : Pourquoi, lui dit-il, n'allez-vous pas à la classe voisine où il y a de la place? Ah! monsieur, lui répond l'ouvrier, c'est que l'instituteur qui est là est un monsieur un peu fier; qui ne pense qu'à se faire décorer. Les Frères sont des ouvriers comme nous; ils ont une blouse noire, un peu plus longue ; voilà tout ! (*Rires et applaudissements.*)

Certes, je ne prétends pas que les instituteurs laïques méprisent le peuple ; mais assurément l'instinct de cet ouvrier sur les bons Frères ne le trompait pas.

J'ai une autre raison pour n'avoir pas peur de la concurrence des bons instituteurs. Avant d'être évêque, je n'avais pas l'expérience que m'ont depuis donnée mes visites pastorales dans mon diocèse et dans les écoles. Mais aujourd'hui je le dis hautement : depuis que je suis

évêque, les instituteurs laïques, bien loin de m'effrayer, quand ils sont bons, me remplissent d'estime et de confiance.

J'en ai rencontré dans mon diocèse, et je ne doute pas qu'il n'y en ait aussi ailleurs, qui étaient vraiment admirables.

Les instituteurs, voici comme je les distingue. Je les partage en trois classes. Il y a d'abord, je dirai, les *incapables;* et ne soyons pas trop fiers, il y en a partout. Il y a ensuite les *mécontents :* ils sont nombreux. Je ne crois pas cependant qu'il y ait en France aujourd'hui, comme en 1848, quarante mille instituteurs, dont M. Thiers disait énergiquement que c'étaient « quarante mille anticurés, quarante mille curés de l'athéisme et du socialisme. »

Mais voilà que maintenant on leur tourne de nouveau la tête, en leur répétant qu'ils sont les réformateurs du genre humain, et les précepteurs du souverain, qui est le peuple. J'espère qu'on ne leur dit pas cela chez vous, messieurs; mais là où on le dit, ces flatteries sont un effroyable danger! Les hommes qui disent ces choses font une bien mauvaise action.

Il y a enfin les instituteurs que j'appellerais volontiers les *saints*, J'en ai connu. La veille de mon départ, je recevais une lettre d'un de ces hommes, qui n'est pas un saint du premier ordre, si vous le voulez, il le sera peut-être un jour, mais du deuxième ou du troisième ordre, et je vous assure que cette place n'est pas encore occupée par beaucoup de gens : or les pensées et les sentiments de cet homme modeste m'ont touché profondément.

Car je dis qu'un honnête homme, qui élève sa famille et les nôtres chrétiennement, patiemment, auxiliaire désintéressé du maire et du curé, s'élevant par les services rendus à l'estime générale, est un bienfaiteur public.

Pour ceux-là, comme pour le prêtre, l'enfant est un être béni, un protégé de Celui qui a dit : « *Laissez venir à moi les petits enfants ;* » une âme immortelle à éclairer, à sauver : ceux-là sont comme des religieux, ils sont aimés par les religieux : la concurrence avec eux n'est qu'une lutte à qui fera le plus de bien.

Je le répète, je pense la même chose de la bonne institutrice, de la bonne directrice d'asile. — Et qu'est-ce donc que l'Église, si ce n'est la réunion et l'émulation pacifique de tous ceux qui, sous tous les costumes, font le bien? J'aime, j'appelle, je bénis cette *concurrence.*

Je me suis servi, messieurs, d'une expression qui vous a étonnés: j'ai appelé de tels maîtres des *saints*, c'est ma conviction. Quand je les vois ces pauvres instituteurs, dans la détresse où ils sont quelquefois, relégués au fond d'un pauvre village, dans cet étrange isolement d'esprit, dans ce labeur si constant, si aride, si ingrat : s'ils font leur

devoir courageusement jusqu'au bout, je dis qu'ils sont des saints, et je n'ai pas assez de cœur pour les bénir ; et quand j'en trouve d'autre part qui sont révoltés contre leur triste condition ; certes, j'y vois grand péril pour la société, mais ils m'inspirent plus de compassion encore que de colère.

Jusqu'ici donc tout le monde est d'accord, et ceux qui nous attaquent sur ces points-là sont mal informés ou mal inspirés, aveugles ou méchants, ou ingrats.

Il est bien dur de l'avouer, mais ces méchancetés-là ne se commettent guère qu'en France ou en Belgique. Partout ailleurs, en Angleterre, en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Espagne, en Amérique, l'école, l'Église, l'instituteur, le prêtre, le religieux, le laïque, le pasteur, le régent, sont en paix, unis, d'accord, inséparables. Les lois, les autorités, les mœurs consacrent cette alliance ; et on vit en sécurité dans ces régions tranquilles, où, comme dans un champ bien cultivé, le laboureur et le semeur se succèdent, l'un préparant le sillon, l'autre jetant la semence, et tous deux offrant à Dieu leur commun labeur et leur moisson.

Mais pour nous, injustice, ingratitude, querelles sans cesse renaissantes, même sur des points incontestables et incontestés. Qu'est-ce donc quand il y a contestation ! quand on touche, par exemple, aux graves questions de la *gratuité* et de l'*obligation !*

V

La *gratuité*, l'Église ne la craint pas, c'est elle qui l'a partout établie : tout le monde sait qu'il a fallu faire violence aux ordres religieux, pour qu'ils se pliassent au principe de la rétribution scolaire.

Notre Théodulphe, dont je vous ai déjà parlé, l'ami de Charlemagne, celui qui exigeait de ses curés, que chacun d'eux ouvrît une école dans les villages et les hameaux, leur défendait non-seulement de *rien exiger pour cela, nihil exigant pro hac re*, mais de rien recevoir, à moins, ajoutait-il, que les parents, par charité et de leur plein gré, ne leur offrissent quelque chose [1]... , une douzaine d'œufs, par exemple, ou une paire de poulets, comme cela se fait encore en quelques pays.

[1] *Cùm ergo eos docent, nihil ab eis pretii pro hac re exigant, nec aliquid ab eis accipiant, excepto quod eis parentes caritatis studio, sua voluntate obtulerint.*

Ce ne sont pas seulement des évêques particuliers, mais des évêques réunis en concile général qui ont fait de telles prescriptions.

Voici même ce que dit le concile général de Latran, en 1179, tant il veut briser toutes les entraves d'argent mises à la diffusion de l'enseignement :

« Que nul n'exige un payement pour la permission d'enseigner ; « que personne, sous prétexte de quelque coutume, n'exige rien de « ceux qui enseignent, et qu'on n'interdise à personne de capable et « qui a formulé sa demande, le droit d'enseigner [1]. »

Maintenant, il faut bien le dire, la gratuité absolue sera toujours une illusion. Il faut bien, en définitive, que l'enseignement soit payé par quelqu'un. Le plus sublime instituteur, fût-il un saint Paul, ne peut vivre de l'air du temps. Il faut donc que quelqu'un paye quelque chose. L'Église le sait bien, mais elle ne veut pas que ce soit le pauvre.

L'Église veut que ce quelqu'un soit :

1° La famille, quand elle est riche, afin que les parents et l'enfant connaissent le prix de l'enseignement, que les parents fassent un sacrifice, et que l'enfant contracte une dette de reconnaissance ;

2° Quand la famille est pauvre, l'Église demande aux riches de payer pour les pauvres.

Au contraire, les démocrates demandent, sous le nom de gratuité, *le payement par l'impôt*, c'est-à-dire les pauvres payant pour les riches, et l'État à la place des familles.

Le principe est évidemment mauvais.

Quant au résultat, ce qui est clair, c'est, je le répète, que l'enseignement ne sera jamais absolument gratuit. Ce qui importe, c'est qu'il soit *à bon marché*.

Or, il est des maîtres et des maîtresses qui enseignent par dévouement, et qui, pour cela, renoncent à tout sur la terre.

Nul n'enseigne à meilleur marché qu'eux, et, j'ajoute, il n'y a pas d'argent qui puisse acheter ce qu'ils donnent.

Nul ne peut les précéder dans les petits hameaux, et dans ces dernières communes pauvres, où l'on se plaint qu'il n'y a pas encore d'écoles.

Ce trésor-là, qui le possède ? l'Église, et je suis obligé de dire : l'Église seule. Elle fournit au peuple des villes et des campagnes, *le meilleur enseignement par le meilleur maître au meilleur marché.*

Les ennemis de la religion ne veulent pas de cela : ils demandent

[1] *Pro licentia docendi nullus pretium exigat : vel sub obtentu alicujus consuetudinis, ab iis qui docent, aliquid quærat ; nec docere quempiam, petita licentia, qui sit idoneus, interdicet.* — Ex *Concilio Lateranensi.*

de l'argent et encore de l'argent ; ils créent des impôts ordinaires et extraordinaires, plutôt que de recourir à nous.

J'en ai eu des exemples incroyables, notamment dans un village que j'ai habité. Je puis le raconter sans indiscrétion ; vous ne connaissez pas mon village. Comme je suis un des paroissiens, j'ai contribué à fonder une école et une salle d'asile pour les enfants pauvres. Mais voilà que quelque temps après, afin que des religieuses ne fussent pas chargées de ce service, il s'est trouvé là quelqu'un qui a fait voter une somme considérable, que les pauvres paysans doivent payer comme les riches, pour avoir une autre salle d'asile et y entretenir une autre institutrice. Voilà un argent bien employé, n'est-ce pas ?

Je résume tout par ce mot :

La gratuité et le bon marché, c'est nous.

L'impôt, toujours l'impôt, c'est vous.

Mais les familles et les communes, les vrais intéressés, ne s'y trompent pas toujours. C'est à nous, à nos bonnes religieuses, qu'ils recourent, et avec un tel empressement que la générosité française et la séve chrétienne, qui produisent tant de vocations, n'y suffisent pas. Je vous ai donné la preuve de mon expérience personnelle.

Savez-vous même pourquoi nous avons quelques maîtres et institutrices moins capables ? Notre indigence vient de la vôtre, qui nous force à recruter trop vite.

Maintenant, j'arrive à l'enseignement *obligatoire*.

Il y aurait mille choses à dire là-dessus. Je dirai d'abord que l'*obligation* est presque nominale là où elle existe. J'ajoute que presque partout on ferme les yeux sur l'exécution.

Quant à moi, j'ai toujours repoussé ce système, comme attentatoire à la liberté des familles et à l'autorité paternelle ; et aussi comme un piége.

J'ai entendu dire qu'il n'a guère d'inconvénients en Allemagne, pour deux raisons : premièrement, parce qu'il y a là une vie communale sérieuse ; la commune y est une vraie association des pères de famille, ce qu'elle devrait être toujours ; leur autorité y est réelle; tout s'y fait par eux et pour eux, et tout s'y passe comme dans une famille. — Secondement, parce que l'école et l'Église sont unies et ne se séparent pas l'une de l'autre.

Quoi qu'il en soit, je dirai, quant à la France et à la Belgique, que l'enseignement obligatoire m'y paraît *une impossibilité;* j'ajouterais, si ce mot ne me répugnait pas, une *hypocrisie*, et si je pouvais supposer que nos adversaires en soient capables ; mais en tout cas j'affirme que c'est de plus, et évidemment, une *inutilité*.

1° *Une impossibilité.* — Où sera la sanction ? Comment faire la preuve ? Est-ce la présence à l'école qui sera obligée ? Comment s'en

assurer sérieusement? Et si l'on admet des excuses, elles emporteront la règle. Et si l'on fait payer une amende, quelle étrange rigueur contre ces petits enfants; et comment la percevoir? Quoi! pour l'*école buissonnière*, prison, saisie des parents, haine à jamais. Est-ce un certain degré d'instruction qui sera exigé? Comment le vérifier? Voici donc une armée d'inspecteurs tombant dans les hameaux, examinant un million de candidats, pendant un million de petits quarts d'heure, et distribuant, non des prix, mais des châtiments; un baccalauréat de village, et une nouvelle conscription des enfants de huit à onze ans : complications impraticables ou stérilité coûteuse;

2° *Une hypocrisie.* — On sait bien que dans l'immense majorité des communes, il n'y a et il ne peut y avoir qu'une école, une seule, celle de l'État. Les démocrates, chez nous du moins, n'ont jamais voulu la liberté d'enseignement. Obliger à aller à l'école, c'est donc obliger à aller à l'école de l'État, qu'elle soit bonne ou mauvaise. Ce n'est pas l'instruction que vous voulez rendre obligatoire, c'est la fréquentation de telle école. Y trouvera-t-on la religion? Non; car vous voulez séparer la religion de l'école; vous le dites hautement; donc vous voulez violenter les parents chrétiens et la conscience de nos enfants. Ce n'est pas l'école obligatoire que vous voulez, c'est l'impiété obligatoire. — Jamais, jamais, nous n'exposerons les âmes à ce péril, et c'est pourquoi, dans un acte récent, une lettre au vénérable archevêque de Fribourg-en-Brisgau, le souverain pontife déclare qu'il vaut mieux ne pas envoyer les enfants à l'école que de les envoyer à des écoles où leur religion est en péril.

3° *Une inutilité.* — L'intérêt, en effet, d'un côté, et de l'autre le zèle de tous, sont des excitateurs suffisants, et les chiffres prouvent que le progrès est rapide, soit en Belgique, depuis la loi de 1842, soit en France, depuis les lois de 1833 et 1850.

En 1829, il y avait, dans nos écoles françaises, 900,000 enfants; en 1848, 3,700,000; en 1861, 4,800,000.

En 1825, il y avait au budget 50,000 fr. pour les écoles primaires. Elles coûtent aujourd'hui 69 millions.

En 1829, il y avait 15,000 communes sans école sur 37,500; en 1848, 8,000; en 1863, 910, sur lesquelles 500 ont moins de 300 habitants.

J'ai emprunté ces chiffres au travail d'un homme que je suis heureux de nommer ici, M. Genteur[1], secrétaire général du ministère de l'instruction publique en France : il a été maire d'Orléans, et je n'ai jamais eu qu'à me louer de la délicatesse de ses relations avec moi. — Je vous parle beaucoup de la France : pardonnez-le moi,

[1] Discours de M. Genteur, *Moniteur* du 20 mai 1864.

messieurs ; mais nous sommes tous solidaires, dans le bon sens ; d'ailleurs, nous nous ressemblons beaucoup, je m'en flatte, du moins, messieurs, et m'en félicite !

Vous le voyez donc, le progrès est rapide, immense. Dès lors à quoi bon chercher des moyens coûteux et vexatoires pour accélérer un mouvement qui va tout seul ?

Mais laissons ces polémiques sur la *gratuité* et sur l'*obligation* qui ne seraient ni sincères, ni sérieuses, et arrivons enfin à ce que j'ai nommé les points capitaux, fondamentaux. Quel doit être *le rôle de l'école et du maître dans la société*, et quelle doit être *la place de la religion dans l'école?*

Ici, sur ce terrain, je rencontre deux grosses erreurs :

— On exagère le rôle de l'école, et, par suite, de l'instituteur dans la société ;

— On dénature et on voudrait réduire à rien le rôle de la religion dans l'enseignement.

Voici les points sur lesquels je suis en complet désaccord avec nos adversaires : ils prétendent que l'école est tout, et ils veulent en même temps que la religion n'y soit rien.

Moi je dis que l'école n'est pas tout, et j'ajoute que la religion n'y est pas assez.

VI

Chose curieuse ! quand on étudie l'histoire contemporaine de l'Europe, on voit qu'il n'y a pas un nouveau souverain qui, en montant sur le trône, ne soit pressé de faire deux lois : une loi sur les élections et une autre sur les écoles.

Il lui semble qu'il va refondre et frapper à son effigie, comme une monnaie nouvelle, par les élections, le présent, et par les écoles, l'avenir.

Puis il s'entoure d'une armée plus ou moins forte, et cela fait, il se repose, disant : tout est bien.

Je prends la France et tous les gouvernements qui s'y sont succédé :

Sous la Restauration, loi des élections en 1817, loi sur l'enseignement en 1816.

Sous la monarchie de 1830, loi des élections en 1831, loi sur l'enseignement en 1833.

Sous la république, loi des élections en 1849, loi sur l'enseignement en 1850.

Sous l'Empire, loi des élections en 1852, loi sur l'enseignement en 1854.

On persuade en effet aux rois et aux hommes que tout dépend de l'instruction. Permettez à un homme qui a voué sa vie à l'éducation de répondre que c'est une erreur. Je ne parle pas ici de l'enseignement supérieur et secondaire; je parle de l'instruction primaire. Sans contredit, c'est une instruction extrêmement utile, extrêmement importante; mais il faut avouer toutefois que, comme instruction, les résultats sont médiocres. Les enfants vont à l'école pendant trois ans au plus, quand on peut les y tenir aussi longtemps. Eh bien ! je dis que trois années ne font pas la vie, et que le bagage d'instruction qu'ils acquièrent pendant ces trois années ne peut être le viatique d'une longue existence. Je dis que ceux qui prétendent que l'instruction primaire est tout ne connaissent ni l'instruction primaire, ni l'enfant, ni le peuple.

Il y a ici une autre chose : l'enfant n'est pas seulement un être ignorant, c'est un être enclin au mal et résistant. L'école diminue un peu l'ignorance, la religion seule dompte la résistance et réforme les mauvais penchants. Je dis la religion, et non pas seulement la morale. L'une ne va pas sans l'autre. Et M. Portalis disait avec raison au premier consul : « Une morale sans religion, c'est une justice sans tribunaux. »

Impossible de faire comprendre la morale à l'enfant, si ce n'est comme la volonté de Dieu son créateur, et de la lui faire pratiquer, si ce n'est en l'appuyant sur la religion par les habitudes chrétiennes. Tout père sait cela.

Mais ce que tout le monde sait aussi, c'est que la majeure partie des enfants, chez nous du moins, sortent de l'école trop tôt, sans avoir presque rien fait. C'est ce que les instituteurs m'ont dit bien souvent. L'immense majorité des enfants quittent l'école pour satisfaire à des nécessités impérieuses qui les courbent vers la terre ou sur l'établi, et les années se passent sans que rien vienne suppléer au peu d'instruction qu'ils ont reçu, et bientôt perdu.

Puis il faut ajouter ceci : c'est que la majorité des maîtres est et ne saurait être que peu capable, et se trouve nécessairement retenue dans une condition étroite par un métier borné et monotone.

Voilà la réalité.

N'attendez donc pas de l'école et du maître une nouvelle humanité.

Les quatre grands instituteurs de l'homme sont la famille, l'Église, le travail et l'expérience.

Quant à l'école, ce n'est guère à mes yeux qu'une nourrice du second âge. Dire qu'elle changera la face du monde, c'est une puérilité.

L'école primaire donne simplement trois outils à l'enfant : le mécanisme de la lecture, le mécanisme de l'écriture, et le mécanisme du calcul ; et heureux les enfants aux mains desquels l'outil ne se brise pas tout d'abord !

On l'a remarqué d'ailleurs, — cette question, messieurs, est traitée avec une sagacité supérieure dans un livre nouveau, un des plus importants qui aient paru depuis longtemps, et que je signale à tous les esprits réfléchis, malgré les réserves que j'aurais à faire sur certains points. Je veux parler de la *Réforme sociale*, par M. Le Play, conseiller d'État. — Les pays où on fait le moins de tapage de l'enseignement primaire, où on gonfle le moins l'orgueil de l'instituteur, où l'école et l'Église sont unies et en rapport continuel, où l'une apprend à lire ce que l'autre apprend à comprendre, sont les pays où l'instruction primaire est la plus répandue, je citerai la Suisse et la Savoie. Je parle de la Savoie avec fierté, parce que c'est mon pays. Je n'ai rien constaté pour la Belgique. Mais la Savoie est peut-être le pays de l'Europe le plus avancé, quant à l'instruction primaire. Du moins, la statistique, et une statistique certaine, constate que dans nos pauvres et chères montagnes, 89 enfants sur 100 savent lire. — Il faut ajouter que c'étaient les jeunes vicaires qui, indépendamment des fonctions du ministère sacerdotal, avaient le zèle de faire plusieurs heures de classe par jour.

Je dis que l'école n'est pas tout, cela est évident pour l'instruction primaire. Mais j'ajoute que l'école, avec les besoins nouveaux, n'est pas même assez ; et je vous ai indiqué tout à l'heure quelle était sur ce point toute ma pensée, en vous parlant de *l'éducation professionnelle*.

Je résume ces idées en les reprenant sous une autre forme :

L'école, bien loin d'être la réformatrice du genre humain, n'est que l'auxiliaire du père et de la mère, dans les années de la première enfance et de la première éducation.

Elle n'a un rôle plus élevé, plus large et plus sacré, que parce qu'elle est en même temps l'auxiliaire de la religion pour faire descendre la connaissance de Dieu, du devoir, de la vie future, avec la connaissance de Jésus-Christ, dans l'âme de l'enfant.

Grâce à cela, l'école est sainte et le maître est respectable.

Sans cela, l'école n'est qu'une machine à bégayer, et le maître qu'un débitant d'alphabet.

VII

J'ajoute : bien loin que la religion tienne trop de place dans l'école elle n'y en tient pas assez :

C'est l'avis de tout homme pratique et de bonne foi.

Or, on me dit qu'en Belgique il y a des hommes qui demandent au contraire la séparation de l'Église et de l'école, après avoir demandé celle de l'Église et de l'État. Que voulez-vous? Je trouve cela très-franc. Vous avez des gens qui jurent de mourir sans religion, ils voudraient qu'on vécût de même; c'est infâme, mais c'est commode.

Chez nous, ce sont des moyens détournés que l'on emploie. On s'attaque aux colléges religieux, et on demande une inspection plus sévère ; aux écoles de filles tenues par des religieuses, et on demande des brevets.

Les colléges sont libres, d'une liberté restreinte, car il faut des conditions pour les ouvrir, des brevets pour les diriger, une inspection à subir, des examens à la sortie, et dans l'inspection, dans les examens, la seule autorité agissante, c'est l'État. Cependant ils sont libres, et cela nous le devons au Président de la République française, aujourd'hui l'Empereur, il est juste d'en rappeler le souvenir ; et à trois hommes que je ne puis oublier ici, M. de Montalembert, M. de Falloux et M. Thiers... Je les nomme tous trois, messieurs, et jusqu'à mon dernier jour, tant qu'il me restera une voix, je l'emploierai à dire ma reconnaissance pour ces hommes, et à protester contre l'ingratitude dont ils ont été payés depuis, pour les immenses services qu'ils ont rendus alors à l'Église et à la société. (*Longs applaudissements.*)

A l'heure qu'il est, ce sont les brevets de capacité qu'on veut obliger le gouvernement à imposer aux religieuses.

Eh bien! dans cette loi de 1850, je le répète, l'homme qui a le plus contribué à empêcher cette mesure, c'est M. Thiers : il avait une répugnance instinctive contre ces brevets de capacité demandés aux religieuses. Chez nous, cette répugnance était naturelle, mais nous n'avions peut-être pas la puissance de faire pénétrer notre conviction chez tous les membres de l'Assemblée nationale; c'est alors que M. Thiers nous a dit : « Je ne vous abandonnerai pas dans cette campagne, et pour ma part, je ne consentirai jamais à ce qu'une jeune

fille qui a quitté sa maison, sa famille, sa mère, pour se dévouer à instruire les orphelins et les enfants des pauvres, soit obligée à comparaître pour subir publiquement l'examen de Messieurs... » qui ne sont pas dignes de les connaître... (*Mouvement.*)

Quant aux inspections, on demande qu'on inspecte de plus près nos colléges. Quelle inspection inventer qui ne gêne et ne supprime la liberté ? C'est bien ce qu'on veut.

Inspecter, pour certains hommes, cela veut dire suspecter, et suspecter mène à supprimer. Sur tout cela, messieurs, voyez les contradictions de nos adversaires.

— Nous ne voulons pas de couvents : qu'avons-nous besoin d'ordres *contemplatifs ?*

— Eh bien ! nous vous donnerons des ordres *actifs.*

— Nous n'en voulons pas non plus.

Dans le vrai, ils ne veulent pas de couvents, sous prétexte que les religieux sont des fainéants. Eh bien ! j'affirme que si c'étaient des fainéants, on les supporterait encore... du moins jusqu'à ce qu'on pût prendre leurs biens. Mais c'est précisément parce qu'ils travaillent plus et mieux qu'on ne voudrait, qu'on n'en veut pas.

Donc, pas tant de religieux, pas tant de religieuses : c'est-à-dire, pas tant de religion ; voilà le vrai mot sur tout cela. (De toutes parts : *C'est vrai ! c'est vrai !*)

L'attaque contre les écoles de filles est non moins détournée.

On se plaint que les communes sont pauvres. Nous offrons une éducation qui ne coûte presque rien.

On dit que tout est à faire dans l'éducation des filles. Nous répondons que nous avons 14,000 écoles tenues par des religieuses sur 21,000 : c'est toujours quelque chose, c'est même trop probablement pour nos adversaires.

On s'écrie : Donnons des mœurs à la démocratie, restaurons la famille. Or, nous employons des vierges à préparer des épouses, des saintes à préparer des mères.

Tout cela est non avenu.

Il faut tout recommencer, et d'abord imposer des brevets à tout le monde. La belle affaire, pour apprendre la couture et l'alphabet, et n'aura-t-on pas bientôt une école normale des nourrices !

Au fond, on se moque des brevets ! on espère ainsi que beaucoup de religieuses renonceront à l'enseignement, et c'est ce qu'on veut.

C'est toujours inspecter, suspecter, évincer.

Il faut, disent-ils, séparer la religion de l'instruction.

C'est en ce moment la grande thèse des adversaires. Ils y emploient les romans en même temps que les feuilletons, les premiers-Paris, les premiers-Bruxelles, tout, tout au monde.

Les uns se font les avocats de la famille. — J'ai lu cela ; et je regrette qu'un homme comme M. Jules Simon ait été ramasser cette thèse misérable des mauvais journaux et des romanciers. — Ils prennent un air austère, et ils disent : Prenez garde, si vous faites des femmes religieuses pour des hommes qui ne le sont pas, vous préparez le schisme dans le ménage. Belle raison en vérité ! C'est comme si l'on me disait : Si vous élevez des filles riches pour des maris pauvres, vous créez l'inégalité dans le ménage. A cela je répondrai une chose très-simple : Enrichissez les maris, si vous le pouvez. — Nullement, nous appauvrirons les femmes.

Parle-t-on ainsi au nom des maris? Nullement, le mari qui ne croit pas, est bien aise (combien de fois n'ai-je pas vu cela) que sa femme croie.

Parle-t-on au nom des pères? Moins encore. Un père qui ne croyait pas me disait un jour : « Je n'ai pas la foi ; je n'ai pas le bonheur d'être chrétien ; j'ai été élevé dans des temps moins heureux que les vôtres ; mais je veux que mes enfants croient. »

Ce n'est donc pas au nom des maris, ce n'est pas au nom des pères que vous parlez. Est-ce au nom des instituteurs ?

Non ! Car si on enlève à la mission des instituteurs sa noblesse, sa sainteté, si on les réduit au rôle de répétiteurs d'alphabet, si on ne leur laisse plus la joie de croire qu'ils font quelque chose pour les âmes, on détruit le ressort même de leur courage et la récompense de leur peine.

Non, non ; on parle au nom des faux philosophes, qui ne sachant comment détruire la religion, et impuissants par leur misérable sophistique, trouveraient très-commode qu'on n'enseignât plus du tout la religion, et osent dire : faites-nous des femmes qui ne vaillent pas mieux que nous.

Cette thèse, messieurs, est précisément celle d'un roman trop fameux, et ici j'ai besoin que Mgr le cardinal me donne d'avance l'absolution ; car je suis obligé de vous avouer cela, c'est une confession que je vous fais : je viens de lire deux romans, bien opposés, il est vrai : j'ai lu *Sybille*, et j'ai lu *Mademoiselle de la Quintinie*.

Chez les auteurs de ces deux romans, les rôles ont été renversés, c'est l'homme qui est pour la religion, c'est la femme qui est contre. J'ai donc voulu et dû voir cela.

Que voulez-vous ? Je suis un pauvre médecin, j'ai des enfants malades ; j'ai pensé qu'il fallait un moment m'inoculer la contagion pour en guérir les autres, et que je n'en mourrais pas.

Or, voici les deux notes que j'ai faites après cette lecture : — je dois, pour excuser mon péché, vous avouer que je lisais un peu perpendiculairement, du moins le second de ces livres : — Dans *Sybille*,

M. Feuillet, charmant esprit, noble cœur, a voulu montrer qu'une femme pure et courageuse pouvait élever jusqu'à Dieu un homme dépravé, avant de l'approcher d'elle : sans le prêcher, elle l'éclaire, elle le touche, elle l'étonne, elle lui fait partager peu à peu ses croyances : à force de l'admirer, il devine ce qui la rend admirable. Encore meurt-elle, et c'est peut-être la plus belle ou du moins la plus noble pensée de l'auteur. Il n'a pas voulu que ses deux héros reçussent la récompense de Dieu en ce monde : le jeune homme, lui, reste ici-bas, seul, les bras tendus vers le ciel et l'infini; mais vers un infini que Sybille a su remplir des plus sublimes réalités, et qui le consoleront désormais sur la terre.

Or, voici qu'une femme s'est mise en rage (après avoir lu, je n'ai pas trouvé d'autre mot) contre ce gracieux exemple de l'ascendant de la vertu dans une femme. Elle introduit une jeune fille, qui s'appelle mademoiselle de la Quintinie, dans un monde d'impies, qui sont tous sublimes, bien entendu, et de dévots, qui sont tous ridicules ou odieux : ceci encore devait être. Mais il faut avouer que l'art a vraiment manqué ici par trop au romancier. Si j'avais fait ce roman, j'y aurais mis quelque chose de plus : j'y aurais voulu une créature simple et naturelle, pour dire la vérité à chacun : cela n'y est pas. On attend sans cesse cette créature, qui remette chacun dans la simplicité et dans le vrai : on l'attend vainement. Mais à sa place que nous montre-t-on? Un pédant, — il n'y a pas d'autre nom, — qui parodiant les procédés de Sybille, et les prenant à rebours, dépouille cette âme de toute croyance, afin, non pas de s'élever jusqu'à elle, mais de l'abaisser jusqu'à lui. Puis, l'auteur, s'indigne et se moque de la foi de Sybille, qui semble exiger de celui qui l'aime un billet de confession; et cet auteur ne s'aperçoit pas que son ennuyeux héros exige de sa pauvre victime un billet de non-confession, un certificat d'incrédulité totale. La jeune et charmante Sybille est presque aux yeux de l'auteur un inquisiteur qui force à croire. Eh bien! son pédantesque héros est un inquisiteur aussi, mais un inquisiteur japonais, qui force à adjurer, et à marcher sur Jésus-Christ.

Et quelle est la conclusion de tout cela, messieurs? La voici : Ce sont ceux qui ont peur que les enfants croient malgré eux, qui s'arrangent de façon à les forcer à ne pas croire.

C'est la perversion substituée à la conversion.

Je me suis permis cette digression, parce que ce roman est précisément la mise en scène de la thèse que je lis dans les journaux : Séparez la religion de l'instruction des filles, de peur de préparer la division dans les ménages.

Il y en a d'autres qui osent écrire tous les matins :

« Séparez la religion de l'école, car la religion est entre les mains

des prêtres, dont le chef a condamné les principes de nos constitutions modernes ; et leur enseignement est antinational. »

Vraiment, envers des gens qui pardonnent, qui ne se battent pas en duel, ni dans la rue, et qui n'aiment pas les procès, on se croit tout permis, toutes les offenses, tous les mensonges?

Faut-il le répéter pour la millième fois? Parce que le pape, en se défendant, et défendant la doctrine catholique contre les emportements de M. de Lamennais, en 1832, contre les violences et les brutalités de M. de Cavour, en 1861, parce que le pape s'est prononcé dans des actes publics, contre des erreurs énormes, recouvertes de mots trompeurs, on ose affirmer que le pape condamne les constitutions belge, anglaise, française, allemande, américaine, etc.

On oublie, et les déclarations des évêques, — des vôtres en particulier, — et les serments des cardinaux, et les explications réitérées, et la conduite enfin si sage, si ferme et si nette du saint-siége, en ce siècle comme en tous les autres, vis-à-vis de toutes les formes changeantes du gouvernement des hommes. (*Applaudissements.*)

Je le dirai simplement : pour moi je me sens profondément blessé quand on doute de ma loyauté de citoyen. J'ai l'âme française et j'aime mon pays, et c'est au fond de mon cœur un indestructible amour. Sans doute, selon l'admirable parole de Fénelon, nous sommes tous citoyens de Rome; — je dis de Fénelon, car le *civis romanus sum* de saint Paul, qu'on citait hier, n'a pas été dit dans ce sens. — Tout catholique est Romain, s'écriait l'immortel archevêque de Cambrai, et par le fond de ses entrailles, et sa main se dessècherait et la vie s'éteindrait en lui avant qu'il refusât de la donner, et mille vies, comme une goutte d'eau, pour l'Église Mère et Maîtresse de toutes les Églises. (*Longs applaudissements.*)

Mais, certes, ces grands sentiments de l'âme catholique, bien loin d'exclure en nous l'amour de la patrie, le confirment et l'enflamment. Notre-Seigneur, lui aussi, a aimé sa patrie ; il est mort pour elle, et tous les Pères, méditant la parole de saint Jean l'évangéliste, *pro gente*, ont pensé qu'en mourant pour le genre humain tout entier, Notre-Seigneur avait eu sur le Calvaire un regard particulier, c'est le mot de Bossuet, pour sa patrie.

Et la veille même de sa mort, en gravissant la montagne des Oliviers, et voyant la triste Jérusalem, il se prit à pleurer sur elle : *Flevit super illam*, et s'écria : « Jérusalem, Jérusalem, combien de fois n'ai-je pas voulu rassembler tes enfants sous mes ailes ! » Jésus-Christ n'a pleuré que deux fois dans l'Évangile. Une fois sur sa patrie, afin de montrer que l'amour de la patrie doit demeurer à jamais, et jusqu'à la mort, dans toute âme honnête et chrétienne ; et une fois sur Lazare, son ami, afin de montrer que l'amitié est un des plus

purs et des plus nobles sentiments du cœur de l'homme, et, comme le dit l'Écriture, un remède de vie et d'immortalité. *Medicamentum vitæ et immortalitatis.* (*Applaudissements.*)

Messieurs, me permettrez-vous de dire ce que vous me faites sentir à l'heure où je vous parle, par vos applaudissements si affectueux... Non, je le sens, je ne suis plus un étranger parmi vous. Je n'ai pas le bonheur de vous connaître tous personnellement. Mais je vois, je connais vos âmes; vous voyez, vous connaissez la mienne; et je sens que désormais j'ai des amis parmi vous, et qu'entre nous, comme le disait autrefois saint Paul aux amis de son apostolat, c'est *à la vie, à la mort. Ad convivendum et commoriendum.* (*Vifs applaudissements.*)

Je le répète donc, je suis profondément blessé quand on doute de ma loyauté de citoyen. J'ai l'âme française, comme vous avez l'âme belge, et vous seriez malheureux, si votre noble nation était de nouveau englobée, comme elle l'a été trop souvent, tantôt par ceux-ci, tantôt par ceux-là. (*Applaudissements.*)

Et mes prêtres apprennent de moi à être de bons citoyens, attachés aux lois et à l'honneur de leur pays. Toute imputation contraire, je l'appelle hautement une diffamation. Quand il s'agit de moi, je la méprise ; quand il s'agit de mes prêtres, je demande justice.

Et ce que j'appelle une diffamation, je l'appelle aussi une dérision.

En vérité, je le demande : Est-ce qu'il est question de démocratie et de parlementarisme, de constitutions politiques, des principes de 1789 ou de 1793, dans l'enseignement des enfants de 8 à 12 ans? Leur apprend-on la grammaire ou le code, Lhomond ou Puffendorf, l'arithmétique ou la théorie des pouvoirs, b, a, ba ou l'Esprit des lois ? Ne venez donc pas nous faire des phrases sur tout cela, c'est se moquer du bon sens et de l'esprit humain.

Séparez la religion de l'école, dit-on, de peur qu'on enseigne l'intolérance.

Soyez donc francs, et dites : de peur qu'on enseigne la religion.

C'est toujours le même refrain : soufflons cette lumière, qu'elle ne brille plus; nous aimons mieux nos ténèbres.

VIII

Du reste, ne nous effrayons pas trop de ces attaques, parce qu'elles viennent seulement des journalistes. Et puisque j'ai prononcé ce mot, laissez-moi, messieurs, vous dire toute ma pensée.

Il y a des journalistes, à qui nous devons une reconnaissance immortelle, pour le courage avec lequel, chaque matin, ils luttent, défendent l'Église, la religion, dans des conditions souvent si dures et si inégales. (*Applaudissements.*)

Mais en dehors de ces efforts généreux de quelques hommes, il y a un empire du journalisme qui est effroyable et immense en Europe. Dans tous ces journaux un petit nombre d'hommes écrivent ; et tout le monde lit, et il faut ajouter que très-peu comprennent. En sorte que le petit bataillon de ceux qui parlent, finit par entraîner la grande masse de ceux qui écoutent.

Et à ce sujet je ferai une remarque. Mais j'abuse de votre attention. (*Non, non, continuez.*)

Le journalisme est précisément l'exemple de l'enseignement séparé de la Religion. Les journalistes parlent, professent, écrivent, attaquent, inventent, tranchent, précisément comme si la religion n'existait pas. Or, sont-ils ainsi des restaurateurs de la morale? Supposez que ces journalistes deviennent des instituteurs. Supposez qu'on dise à l'école ce qui se dit dans la presse irréligieuse. Quel chaos, quels préceptes!

J'ai dit : les journalistes. Mais ce ne sont pas tous les journalistes qui prêchent la séparation de la religion et de l'école, ce sont les étourdis du journalisme : ce ne sont pas les vétérans, ce sont les têtes folles et non pas les têtes grises, ce sont les inventeurs, les utopistes. Or, je demande aux hommes politiques ce qu'ils pensent des faiseurs de système, des utopistes, des idéologues.

Je demande aux hommes de cinquante ans ce qu'ils pensent de ces petits messieurs de vingt-cinq ans qui, dans leurs articles, professent la puissance de l'éducation, et par l'usage qu'ils font de celle qu'ils ont reçue, prouvent à quoi elle leur a servi.

J'ai souvent remarqué, d'ailleurs, à quel point certains journalistes sont mal informés. Ils vont de leur bureau à leur cercle, écrivant cent fois la même chose, et criant par routine contre des maux qui ont cessé d'exister, sans jamais venir voir par leurs yeux. Ils n'ont jamais vu un village, ils ne sont jamais entrés dans une usine, ni surtout dans une église, ni entendu un prêtre, ni vu un paysan, ni visité une chaumière.

A l'heure où je parle, dix ou douze de ces messieurs, le cigare à la bouche, écrivent qu'il faut séparer la religion de l'école, ou autres phrases de ce genre. Et que font au même moment, en Europe, cent millions d'êtres humains ? Ils travaillent ; et après avoir travaillé, ils vont rentrer dans une chaumière ou dans une mansarde, puis demain recommencer ; et dans cette vie monotone, sur ces intelligences peu raffinées, quels rayons consolateurs seront tombés depuis le ber-

ceau jusqu'à la tombe? Enfants, ils voudraient jouer; quelle voix leur dit: Non, mon enfant, il faut *travailler?* Jeunes, ils voudraient jouir et disperser ce qu'il y a de meilleur dans leur âme, leur amour. Quelle voix leur dit : Non, mon enfant, *sois pur?* A quarante ans, ils voudraient s'enrichir, se révolter ou s'amuser. Quelle voix leur dit : *Demeurez probes, calmes et tempérants?* A soixante ans, ils voudraient se désoler, s'aigrir ou s'abrutir. Quelle est la voix qui leur dit : *Espère?*

Messieurs, il n'y a ici-bas qu'une voix qui dise cela, avec tendresse et persuasion, aux millions de travailleurs qui souffrent : c'est la voix de la religion. A tous ces pauvres gens, il n'y a qu'une voix pour leur dire, qu'il y a un Dieu, un devoir, un avenir, un Jésus-Christ qui a travaillé comme eux et souffert pour eux, et un crucifix qui sera leur consolation et leur espérance à la dernière heure! (*Longs applaudissements.*)

Otez cela, messieurs les journalistes, messieurs les écrivains, ôtez le crucifix, ôtez le tabernacle, ôtez la religion, comme vous voulez le faire et comme vous l'auriez fait, si Dieu l'avait permis, et la vie humaine ne sera plus qu'une horreur, coupable ou affreuse, et la terre ne sera plus qu'un lieu de débauche ou de supplice.

Messieurs, quand on me dit qu'il y a des gens qui veulent ôter tout cela, je réponds instinctivement qu'ils n'y pensent pas ; non ils ne savent ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils veulent! Je n'ai jamais pu croire qu'il y ait ici-bas une dépravation assez profonde pour l'imaginer ou le vouloir sciemment.

Ce n'est pas tout. Il y a encore une chose qu'ils ignorent, ces jeunes gens qui écrivent..., et qu'ils devraient savoir, ces prétendus hommes de progrès, eux qui enseignent comme sachant tout, avec une telle conscience de leur infaillibilité... Mais vraiment je crains de vous fatiguer... (*Non, non.*) Ils ignorent qu'un progrès s'accomplit tous les jours. Nous voyons cela dans nos diocèses. Les populations rurales s'élèvent ; la liberté du sol et le travail courageux ont porté leurs fruits. Le paysan est mieux nourri, mieux logé, mieux vêtu, mieux payé. L'industrie comprend qu'il est de son intérêt et de son devoir de bien traiter les ouvriers : les écoles, les logements, les bibliothèques se fondent; et en même temps les propriétaires, fermiers, industriels, tous les gens pratiques, rebâtissent les églises ; ils ne comprennent pas que le réveil matériel soit possible sans le réveil moral. (*Bravo !*) S'il n'y avait que la matière qui se réveillât et qui triomphât, ce serait effroyable. Il se fait donc comme un concert de toutes les forces pour arriver à ce grand résultat. Ce résultat est lent, il est difficile, mais il est commencé. L'expérience a parlé, elle parle, elle prévaudra.

Eh bien ! messieurs les écrivains ignorent cela ; ils parlent de désunir précisément ce que tout le monde veut rapprocher, et au moment même où l'accord et le progrès se font, ils créent le désaccord et font le retour en arrière.

Mais, quittons cette petite compagnie des écrivains de la presse irréligieuse, et entrons dans la vraie nation, parlons aux pères de famille, aux chefs d'industrie, aux grands exploitants de la terre, aux commandants d'armées, aux hommes d'État, aux magistrats, aux hommes qui ont le droit d'être entendus. D'une commune voix, tous vont vous répondre :

« Nous avons besoin qu'on moralise de bonne heure les hommes, et la religion des peuples c'est toute leur morale. Nous assistons à une immense transformation. La facilité des voies de communication et les développements de l'industrie opèrent une nouvelle répartition des hommes et des occupations sur la terre. Au fond de son village, le paysan est tenté par le désir de se déplacer, le sifflet de la vapeur l'appelle, et dans la ville, l'ouvrier est tenté par le sifflement de la convoitise et du plaisir. »

Il importe donc que le paysan, ébranlé dans sa chaumière, l'ouvrier, troublé dans son atelier, soient fortifiés dans leur conscience ; que, dans leurs visions d'avenir, la foi, la famille, la conscience, saintes figures, ne soient pas remplacées par la richesse, la jouissance, l'ambition. Hélas ! c'est du mauvais côté que penche la balance. Les poids sont nombreux, sont énormes, dans le mauvais plateau ; et ce pauvre petit poids de la religion, cette dose si faible, cette paillette d'or, reçue à la hâte, avant douze ans, provision de toute la vie entière, vous voulez l'arracher ! Saint François de Sales a comparé l'âme agitée de l'homme à une pauvre barque jetée en pleine mer et battue par tous les orages. Cette barque n'a pour se défendre qu'un gouvernail, la religion. Eh bien ! cette petite barre, qui tient si peu de place dans ce navire, chargé de richesses immortelles, cette petite barre du gouvernail, vous voulez la jeter à la mer !

Séparer la religion de l'école, au moment où les plus puissants et les plus redoutables attraits arrachent l'homme aux influences morales, mais c'est le comble de la folie ! Et la main ne vous tremble pas quand vous allez porter le coup à la dernière racine par laquelle l'arbre recevait un peu de séve? Qui êtes-vous donc ?

IX

Mais soit ! voilà qui est fait ! Vous avez triomphé : il n'y a plus de religion dans les écoles : forcerez-vous à venir aux églises ? Non. Accorderez-vous le temps nécessaire pour y aller ? Non. Payerez-vous partout des curés et des vicaires ? Non. Il y aura donc de moins en moins de religion ! Oui. Dites la vérité : que le catholicisme tombe, cela vous est égal, n'est-ce pas ? Oui. Même agréable ! Oui. N'en parlons donc plus. Il n'est plus question de nous.

Mais alors il va être question de vous ! La charge que vous nous ôtez, vous la prendrez sans doute ? La doctrine que vous répudiez, vous la remplacerez. Par qui ? Par quoi ?

C'est ici que je vous attends, à ce lendemain formidable, qui est le juste châtiment de tous les triomphes impies.

Quels sont vos maîtres ? Quelles sont vos doctrines ? Qui êtes-vous ?

Je vais vous le dire. Mais auparavant je vous dirai qui nous sommes nous-mêmes, afin que vous nous connaissiez bien.

Ici, messieurs, je me permettrai très-librement de louer l'Église, le clergé, les catholiques : vraiment ils ne sont pas gâtés par le temps qui court. Un des prêtres les plus éminents de notre époque, le père Newman, vient d'intituler un livre : *Apologia pro vita sua*. Et nous aussi, nous aurions à écrire une défense de notre vie attaquée tous les matins par les faiseurs de nouvelles ! Quelle sévérité contre nous ! quelle rigueur implacable ! Nous faisons ici-bas une œuvre qui, sans la grâce de Dieu, serait un tour de force. Nous entretenons, sous toutes les latitudes, deux à trois cent mille jeunes gens ou jeunes femmes, à qui nous disons de vivre entre la chasteté et la pauvreté, avec l'ordre de ne jamais faillir devant les deux grandes tentations de notre nature. En voici un qui tombe, un autre est cupide, celui-là remplit mal une fonction. Aussitôt le monde entier le saura, et, par une généralisation absurde, les mille échos de votre presse répéteront : tous ces gens-là sont des misérables ou des incapables !

Eh bien ! je louerai ceux que l'on attaque ainsi, je louerai l'autorité qui les gouverne, et la doctrine qui les inspire ; et comme saint Paul, je serai fier une fois dans ma vie. Je louerai de loin nos chers prêtres des villages. Je prendrai l'offensive, et je provoquerai les ad-

versaires de l'Église. Ouvrons un grand concours et comparons nos forces. Faisons, comme on dit, notre inventaire, notre balance, et comparons l'actif de la religion et l'actif de ses adversaires.

Ici, messieurs, nous montons sur les sommets. Car l'Église a cela de sublime, qu'à propos d'un petit enfant de village elle agite la question de la vérité totale. Elle n'a pas deux vérités, ni pour la sincérité deux mesures, ni une petite et une grande morale. Elle n'a rien à offrir aux fils des empereurs qu'elle ne donne aux fils du paysan. Eh bien! Voici ce qu'elle apporte à toute créature :

La sublimité des affirmations; — la puissance féconde des convictions; — la perpétuité des dévouements.

Et 1°. *La sublimité des affirmations.*

En voulez-vous un exemple?

L'autre jour, je lisais un compte rendu *de l'Académie des Sciences*, et en même temps une lettre d'un de mes prêtres.

A l'Académie, un savant, apportait un peu de chair en putréfaction, sur lequel s'agitait une vermine invisible, et, regardant cela dans la loupe, il s'écriait : Je tiens le secret de la vie! Ce vermisseau, il est né de rien, il n'a ni père ni mère, c'est la *génération spontanée.* Et tous les athées de s'écrier : « Donc tout s'est fait ainsi. Donc Dieu est désormais inutile. Quel bonheur! Nous avons pour père le néant. Nous sommes les plus heureux orphelins du monde[1]! » (*Eclats de rire et bravos universels.*)

En même temps que je lisais cela, je recevais, cela m'a frappé, une lettre d'un prêtre de mon diocèse, qui était allé dans une petite ville de France, à Paray-le-Monial. Là, on avait fait une sainte cérémonie, et procédé à l'une de ces affirmations contre lesquelles la contradiction ne peut rien. On avait affirmé que telle âme avait été une âme sainte : on recueillait avec respect, non pas comme ce savant, un peu de chair en putréfaction, mais une poussière vénérée, des ossements qui avaient été sanctifiés par la pénitence chrétienne, par la

[1] Qu'il me soit permis de rendre ici un sincère hommage aux beaux travaux de M. Pasteur, pour détruire cette doctrine opiniâtre et absurde. Quand il m'arrive un écho de la science spiritualiste, quand je puis connaître quelque chose des recherches ingénieuses et profondes d'un Pasteur sur les *générations spontanées,* d'un Flourens, ou d'un Quatrefages sur *l'Unité de l'espèce humaine,* j'éprouve une jouissance profonde, et, bien qu'ignorant, je salue dans ces docteurs de la science des auxiliaires de ma foi.

Je ne puis oublier qu'un des premiers travaux sur la question des générations spontanées, couronnée par l'Académie des sciences, a été fait par M. Van Beneden, savant professeur de cette belle Université catholique et libre de Louvain que j'admire et que j'envie.

chasteté, par la charité, par la justice, et en recueillant la dépouille mortelle et sacrée de cette âme, que la sainte Église catholique déclarait avoir été une âme sainte, héroïque, on procédait à une affirmation incomparable... Car montrez-moi un de nos adversaires qui ait jamais pu dire comme l'Église catholique : Voici un homme que je vénère et dont je baise la cendre, car il a été un saint, je le déclare à la face du ciel et de la terre, et si quelqu'un peut lui jeter la pierre, qu'il se lève! On ne l'a encore jamais fait... Eh bien, je me permets de croire que, si celui qui vénère ces ossements bénis de Dieu et cette sainte poussière, pouvait voir l'âme qui les a animés, il aurait mieux découvert les grands secrets de la vie que l'inventeur de la prétendue *génération spontanée!* Car il aurait découvert qu'il y a un ciel et une terre, un Dieu et des âmes, un sublime concert entre elles, une puissance réservée au bien, parce que tout bien sort de la suprême puissance qui est notre Dieu, notre Père! Et je l'atteste au nom de ce Père lui-même, qui a visité la terre, et y est descendu un jour, et s'est montré, la main sur la plaie de son cœur sacré, à cette simple fille des champs dont j'ai baisé la poussière!

Oui, je le répète, quelle énergie, quelle fermeté! mais aussi quelle splendeur de nos affirmations!

2° *La puissance féconde des convictions.*

Un mot seulement. Croyez-vous, messieurs, que la société est gardée par la gendarmerie? Moi, je crois qu'elle est gardée par les commandements de Dieu. J'honore, j'aime les gendarmes : ils nous gardent contre les voleurs. Mais qui sont les voleurs? Ceux qui n'obéissent plus aux commandements de Dieu.

On parle de la nature, de la raison. Messieurs, notre nature nous porte au bien, mais aussi au mal. Il faut donc que Dieu vienne et dise : Je suis le maître, *Ego Dominus.* Et je te dis :

Tu ne tueras pas;
Tu ne voleras pas;
Tu ne mettras pas ton père à l'hôpital;
Tu ne tromperas pas ta femme;
Tu respecteras ton corps;
Tu ne mentiras pas.

Or nous apprenons cela sur les genoux de nos mères, et c'est la sainte mère l'Église qui le leur dit.

3° *La perpétuité des dévouements.* — Sans faire ici un tableau trop facile de ces dévouements qui se succèdent sans fin dans l'Église, pour le service des innombrables misères humaines; sans parler de tous ces religieux et de toutes ces sœurs, consacrés, sous tant de noms divers, à tous les besoins de la charité; de ces missionnaires, voués à toutes les fatigues de l'apostolat, qui s'en vont mourir sous tous les

climats, brûlants ou glacés; de ce dévouement obscur et quotidien du prêtre, dans les villes et dans les campagnes; de cette multitude de bonnes œuvres qui s'accomplissent dans l'ombre par la charité catholique : toutes ces larmes essuyées, toutes ces indigences soulagées, tous ces malades visités, tous ces enfants, tous ces vieillards recueillis; sans parler de ces pères vertueux, de ces femmes pudiques, de ces mères admirables, formés, gardés par la religion : sans entrer dans ces détails infinis, je résume tout d'un mot : voyez nos saints! Je vous demande uniquement de penser une fois à vos noms de baptême. En effet, nous portons tous le nom d'un homme ou d'une femme, qui a cru en Jésus-Christ, et qui a été tout simplement un héros de dévouement ou de courage.

J'attends maintenant l'exposé des valeurs et des doctrines de ceux qui nous combattent, et je vous avoue que je l'attends en paix. Je vois :

1° *L'audace des négations.*— J'ai publié l'année dernière un livre, que j'ai appelé un *Avertissement;* je l'ai fait avec un profond regret, mais c'était un grand devoir; un livre où j'ai résumé toutes leurs négations sur Dieu, sur l'âme, sur le bien et le mal, sur l'immortalité et la vie future. J'avoue que quand j'ai vu cela de près et dans le détail, je l'ai trouvé prodigieux; prodigieux d'audace, sans doute, mais surtout prodigieux d'abaissement intellectuel et moral, et de délirante impiété.

Je vous respecte trop, messieurs, pour redire tout cela devant vous. Jugez du reste par ces quelques traits :

Dieu, c'est *un vieux mot, un peu trop lourd* pour la légèreté et la grâce de nos esprits.

Dieu! c'est *la catégorie de l'idéal...*

Il faut reconduire Dieu à la frontière en le remerciant de ses services provisoires.

L'âme, la Providence et l'immortalité, *vieux mots encore, dont on apprendra de plus en plus à se passer.*

L'âme n'est que *l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moelle épinière.*

L'immortalité réelle est un rêve.

Les morts n'ont plus qu'*une existence idéale*, dans le souvenir des vivants; et il faut savoir se *passer d'espérances.*

La vertu! oh! il ne faut pas s'en trop inquiéter. Dernièrement un jeune homme disait : *Le vice et la vertu c'est un produit;* je cite textuellement, *c'est un produit comme le sucre et le vitriol.* (*Indignation générale!*) Et pour cela il demandait un premier prix de discours français. C'était vraiment impossible.

Je vois toujours les géographes et les navigateurs s'obstiner à cher-

cher un passage aux deux pôles de notre planète. Eh! bien, nous sommes plus heureux dans le monde des idées.

Oui, il y a maintenant, dans le monde philosophique, une grande découverte en vain poursuivie par les navigateurs : c'est ce que j'appellerai le libre *passage par les glaces*, au cap nord de la vérité, jusqu'à l'athéisme et au matérialisme.

Oui, on arrive maintenant à l'athéisme, au matérialisme, couramment, commodément : et par trois chemins ; littéraire, métaphysique, scientifique ; agréablement et comme à voile avec M. Renan, péniblement et comme à la machine avec M. Vacherot, lourdement et comme à la rame avec M. Taine. On trouve du reste la carte de ces tristes voyages dans les admirables livres du P. Gratry et de M. Caro[1].

2° Mais, laissons ces pénibles choses. Je le sais, il y a des philosophes spiritualistes, il y en a beaucoup. Je me tourne vers eux, et, en les remerciant de leurs efforts, je leur demanderai compte de *l'impuissance de leurs hésitations*. On ne trouve pas chez eux le grossier, le brutal matérialisme que je viens de signaler : non, ils sont spiritualistes, ils le déclarent, et au fond je crois qu'ils le sont. Seulement ils hésitent. Ils veulent demeurer spiritualistes, et ils ont si peur de notre compagnie, que sans prendre la doctrine des athées, ils en prennent le ton.

Aujourd'hui, les grands esprits, parmi les contemporains, M. Guizot, M. Cousin, et dans les temps plus reculés, Leibnitz et Descartes sont devenus des cléricaux.

Nos spiritualistes donc, effrayés d'une part, de l'autre, enivrés, je ne sais comment ni pourquoi, ils le savent probablement, sont vraiment étranges. Ils parlent de *notre immobilité*, de nos *lieux communs*, de *leurs idées nouvelles ;* ils sont *en progrès ;* ils marchent ; ils en appellent tous les matins à la *discussion*, qui découvrira le vrai... tôt ou tard. Ils voudraient *jeter un point entre ceux qui pensent et ceux qui devraient penser*. Toutes ces phrases se sont fixées dans ma mémoire.

Quant aux *lieux communs* qu'ils nous reprochent, je sais ma langue, et je distingue entre *banalités* et *lieux communs*. Banalités, ce sont leurs attaques. Lieux communs, ce sont nos principes ; oui, des lieux communs à tous, des lieux de refuge, de défense, de repos ; comme la patrie est commune, comme le droit est commun.

Je disais naguère à l'un d'entre eux, bon et aimable jeune homme, esprit distingué, qui avait remporté un prix de discours latin, ce qui n'est pas toujours suffisant pour raisonner juste ; je lui disais : Com-

[1] *Les Sophistes et la Critique.—L'Idée de Dieu.*

ment! vous vous prétendez philosophe, et vous parlez d'idées nouvelles! Je comprends que les pharmaciens aient des idées nouvelles, des produits nouveaux, parce que, grâce à la chimie, on fait des progrès, on trouve des remèdes inconnus. Mais quoi! la Justice, une idée nouvelle! la Vérité, une idée nouvelle! la Beauté Morale, une idée nouvelle! la Bonté, une idée nouvelle! l'Ame, une idée nouvelle! C'est absurde. Le Bon, le Vrai, le Beau sont nécessairement des idées éternelles. Quand vous me parlez d'idées nouvelles, ce ne peut être que des idées de second, de troisième, de quatrième ordre. Mais les grandes idées, celles qui remuent le monde, celles qui l'honorent et le sauvent, celles-là sont éternelles.

Non, vous n'êtes pas en progrès : vous êtes en recherches. Mais il y a un milieu, comme le disait M. de Lamartine, entre la borne immobile et la boule qui roule toujours. La boule qui roule toujours, n'est pas en progrès, elle roule toujours, voilà tout; elle ne sera jamais la base, ni le fondement de rien.

Cela me rappelle, messieurs, une histoire que vous connaissez peut-être; me permettrez-vous de vous la dire dans la familiarité de notre entretien? C'est l'histoire de ce barbier qui avait écrit sur sa porte : *Aujourd'hui on rase ici pour deux sous, demain pour rien.* Eh bien! à ces jeunes philosophes je dirai : vous aussi, vous écrivez sur votre porte : aujourd'hui on cherche la vérité... demain on la trouvera. (*Vifs applaudissements.*) Demain, toujours demain : mais l'humanité veut vivre aujourd'hui.

Vous êtes vieille, dit à la Religion cette jeune et prétendue philosophie. — Mais vous aussi, ma sœur, vous êtes vieille. Si vous avez quelque chose de bon, c'est aussi vieux que moi. Au fond, dans ce que vous savez de vrai et de sûr, nous avons le même père, nous avons le même âge. Seulement je suis mère et ma race couvre la terre. Et vous, vous êtes toujours fille, mais vieille fille, et vous avez tort d'accuser mon âge qui dit le vôtre, qui a sa gloire dans ma fécondité éternelle, et qui fait votre confusion. (*Rires et applaudissements.*)

Je crois être autorisé à dire, dans le langage du jour, à cette philosophie candide : nos valeurs sont des écus sonnants et comptants, et les vôtres sont des créances toujours différées, des créances sur l'imaginaire, sur les brouillards de la Seine ou de l'Escaut. (*Bravos! bravos!*)

Vous mourrez insolvable, si vous continuez; et au fond vous ne vivez que des emprunts que vous nous faites. L'idée de Dieu, de l'âme, l'immortalité, la science du bien et du mal; vous me devez tout cela, et quand vous vous séparez de moi, vous perdez tout cela infailliblement.

3° — *La Stérilité des dévouements.*

Vous ne me démentirez pas, messieurs, si je vous dis que tous les laïques ont à la bouche et dans le cœur les mots suivants : *carrière*, *avancement*, *bon mariage*, *commerce*, *fortune*, et tout cela est parfaitement légitime, je suis loin de vous le reprocher.

Mais cela ne suffit pas au pauvre genre humain. Il est ainsi fait qu'il a besoin que quelqu'un accepte ce que le P. Lacordaire appelait éloquemment *le ministère du sacrifice.*

Quand vous serez tous en train de vous occuper de votre fortune, de vos enfants, de vos plaisirs, de vos champs, de vos affaires, qui se chargera des orphelins et des vieillards? Qui se chargera des pauvres et des fous, des malades et des infirmes? Personne, si nous ne sommes pas là. Personne! Qu'ils meurent! Voilà la réponse des pays païens, de la moitié de la terre depuis Jésus-Christ, de toute la terre avant lui.

La preuve est là : et j'ai tâché de la développer dans un livre sur *la Charité ;* — il n'y a jamais eu sur la terre, avant Jésus-Christ, un ami, un instituteur dévoué pour les enfants du pauvre peuple. On n'en a jamais entendu parler; jamais un gouvernement n'a pensé à en avoir; comme il n'y avait pas un hospice sur la terre avant le Christianisme.

Je passe rapidement sur tout cela, qui ne souffre aucune contradiction, et je finirai en adressant à ces Messieurs une invitation qui ne peut que leur être agréable. Je leur dis : venez, vous tous, philosophes et critiques, venez et faites-moi le plaisir, pour le bien-être de l'humanité souffrante, d'afficher à la quatrième page de vos journaux ceci :

« On demande 4 à 500 mille héros des deux sexes pour apprendre la prière et l'alphabet à des enfants malpropres (*longue hilarité*), à condition que héros et héroïnes resteront chastes, patients, persévérants, travailleront dix heures par jour pour 30 sous, et recevront des calomnies pour supplément de salaire, en se refusant même les plaisirs permis. »

Faites-moi le plaisir de mettre cela la semaine prochaine à la quatrième page de vos journaux... je vous payerai l'annonce. (*Rires et applaudissements.*)

Messieurs, vous riez, vous avez raison... et vous avez tort... Car cette armée sublime, elle existe. Un maître unique a pu la créer, l'inspirer; il la lève, il la recrute, il l'arme, et la commande depuis 1800 ans; et elle ne demande d'autre récompense que son sourire, que sa bénédiction, sa compagnie : ce maître, c'est Jésus-Christ. (*Nouveaux et longs applaudissements.*)

Ah ! Messieurs, si ce parallèle est exact, si l'Église apporte au monde

des affirmations sublimes, des vérités efficaces, des dévouements intarissables, et si ses adversaires n'ont à offrir que des négations audacieuses, de bonnes intentions fragiles, un calcul intéressé et nécessaire, et un égoïsme, hélas! presque universel, s'il en est ainsi, et il en est ainsi ! reconnaissez que le Christianisme est le grand bienfaiteur du genre humain, et faites place au Christianisme, place dans la famille, dans la charité, dans l'école, partout où il peut vous faire du bien.

Je voudrais convoquer ici un père, une mère, un roi, un homme d'État, un juge, un général, un recteur, un préfet, un marin, un industriel, un propriétaire, en un mot, un conseil de gens pratiques, ayant ici-bas une responsabilité sérieuse.

Nous composerions ensemble trois bibliothèques.

Dans l'une, tous les nouveaux pontifes de l'avenir : Hugo, Littré, Sand, Quinet, Bérenger, Comte, Taine, Renan.

Dans l'autre, les meilleurs du passé, les sages : Platon, Aristote, Descartes, Leibnitz, Pythagore, Zoroastre, Confucius, etc.

Dans la troisième, un seul livre, l'Évangile.

J'en appelle à toutes les mères, à tous les rois, à tous les pères de famille, à tous les hommes de cinquante ans, prenant un petit enfant par la main, avec respect et émotion, je demande à ce concile du genre humain de me dire lequel de ces trois breuvages je dois verser dans cette petite âme... Il n'y aura qu'un cri : l'Évangile ! l'Évangile !

Et maintenant, proposez de séparer la religion de l'enseignement primaire !

X

Ce qu'il faudrait, messieurs, ce serait de séparer cette question de la politique, à jamais, avec deux ou trois autres, et de les déposer, comme les Hébreux déposaient les tables de la loi dans une *arche d'alliance*.

Oui, ce que nous devrions tous désirer, ce n'est pas qu'on sépare l'enseignement et la religion, c'est que l'on sépare l'enseignement et la politique.

Je voudrais que l'enseignement ne fût plus un ministère politique, qu'il fût mis à part, ainsi que la religion, comme un terrain réservé, sacré, au lieu d'être remué et tourmenté sans cesse.

Je voudrais (et c'est le résumé de ce long entretien, messieurs), que nous fussions tous d'accord, hommes publics et chefs de famille, pères et mères, ministres de la Religion et ministres de l'État, publicistes et prédicateurs, pour professer :

— Que l'enseignement primaire doit être répandu;

— Qu'il doit s'étendre aux deux sexes;

— Qu'il doit être libre et à bon marché, mais non pas gratuit et obligatoire;

— Qu'il doit être développé et étendu à presque toute la vie ;

— Qu'il doit être considéré comme un auxiliaire des familles et non comme un réformateur des États ;

— Qu'il doit être, avant tout, religieux ;

— Que la religion de l'Europe civilisée, c'est le Christianisme, c'est l'Église de Jésus-Christ, c'est l'Évangile.

Je voudrais encore que, dans les polémiques, il y eût comme une entente universelle pour ne pas toucher à certains sujets, pour les respecter et les placer au-dessus et à l'abri du feu de la bataille.

Il y a quelques semaines, plusieurs délégués des nations, réunis à Genève, sont convenus de *neutraliser les ambulances et les infirmiers* sur le champ de bataille[1]. Belle idée chrétienne ! Celui qui fait le bien est de tous les pays, et il a droit à un laissez-passer universel. Que ne pouvons-nous ainsi *neutraliser tout ce qui fait du bien*, Religion, Enseignement, Bienfaisance, et convenir que l'on ne tirera plus sur le bon prêtre, on ne tirera plus sur le bon instituteur, on ne tirera plus sur la sœur de charité, on laissera passer Jésus-Christ ! (*Longs applaudissements.*)

Quel magnifique traité de paix !...

.....Eh bien ! Messieurs, il ne faut pas s'y attendre. Je vous ai dit que la lutte était notre destinée. Toujours combattre et toujours triompher, mais seulement à la longue, c'est la vie, c'est la condition de la sainte Église catholique et la nôtre. Elle a vieilli dans les combats, aussi rien ne l'étonne ; tout se brise à ses pieds ; et il y a dix-huit siècles que cela dure; et à l'heure qu'il est, personnifiée dans ce saint Pontife, dont la sérénité est resplendissante, elle montre à l'univers, au milieu des plus effroyables tempêtes, son front vénérable, couvert de nobles cicatrices, mais toujours calme et serein. (*Applaudissements.*)

Et pendant ce temps-là des insensés chantent sa mort !... L'Église verra et, je le souhaite, elle bénira avec compassion leur dernière heure.

[1] La persévérance et le zèle d'un seul homme, M. Henri Dunant a obtenu ce grand résultat. Une convention a été signée le 22 août 1864, et le Roi des Belges y figure à côté de l'Empereur des Français, de la reine d'Espagne, du roi de Prusse et des Souverains de huit autres nations.

Ah! sans doute il y a des jours de deuil et de ténèbres, où l'Église paraît descendre dans le tombeau. Il faut que tous les grands chrétiens s'y attendent : pour toutes les grandes vies, il y a les trois jours de douleur et de mystérieuse passion ; mais, ensuite, pour l'Église comme pour Jésus-Christ, il y a la Pâque, le jour de la Résurrection, qui ne manque jamais : alors on voit l'Église, assise sur la pierre renversée d'un glorieux sépulcre, qui bénit avec amour tous ceux qui, dans la suite des âges, viennent se prosterner librement à ses pieds et célébrer avec elle son immortel triomphe.

Laissez-moi donc, messieurs, en terminant cet entretien, vous le redire pour notre mutuel encouragement : Attendons-nous, selon la parole du Maître, à être pressurés dans le monde, *In mundo pressuram habebitis;* mais n'oublions pas la parole que Notre-Seigneur ajoutait : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde : *Sed confidite, Ego vici mundum.* »

Donc la lutte dans cet espoir, et dans les grandes conditions que je vous disais au commencement de ce discours : dans la prudence chrétienne, dans la charité chrétienne, dans l'énergie chrétienne ; et Jésus-Christ sera toujours avec vous dans vos combats.

La lutte, mais en y gardant toujours le caractère du soldat et du chrétien.

Soldats, soldats de Jésus-Christ et de son Église, sachez tous mériter cet éloge que Pie IX écrivait à un de nos plus vaillants athlètes : « Bon soldat de Jésus-Christ, vous avez combattu le bon combat. »

Chrétiens, aimez toujours, pardonnez toujours, ne répondez à la haine et aux calomnies que par l'amour ; et en luttant contre les ennemis de la foi, luttez pour eux, priez pour eux ; rendez plus belle la vérité, afin qu'ils soient enfin séduits par elle.

Evitez les polémiques amères. Même dans les luttes politiques, ne blessez pas inutilement vos adversaires. Ne condamnez pas au nom de la Religion ce que la Religion ne condamne pas. Accordez ce que vous pouvez accorder.

Ne rêvez point d'ailleurs, ici-bas, un état de société qui dispense de la lutte, et je ne sais quelle forme de gouvernement qui donne une paix éternelle. Vous, catholiques de la Belgique, ne vous plaignez pas de vos institutions. Elles ont du moins un grand avantage : c'est qu'elles ne permettent pas au plus fort d'être tout, et ne condamnent pas le plus faible à n'être rien ; c'est pour cela qu'on vous envie, on vous regarde, on vous admire ; et c'est ainsi que votre défaite vous a laissé les armes, la liberté, la parole, l'espoir, le courage.

Et nous tous, qui que nous soyons, catholiques de tous les pays, au nom de Jésus-Christ, entre nous, s'il est possible, point d'excès, point de faiblesses, point d'imprudences, point de divisions. L'Evangile nous

dit : Aimez vos frères comme vous-mêmes ; s'il le faut, plus que vous-mêmes : la vérité seule plus encore !... Ne substituons jamais les opinions aux principes ; ne changeons pas en questions vitales les querelles de ménage. Plus les temps sont mauvais, plus il est nécessaire de nous serrer tous comme un bataillon sacré autour de l'arche menacée, unanimes, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme. Oh ! comme nous aurions été forts, nous aurions conquis les âmes, si cette unanimité n'avait jamais été troublée !

Encore un mot :

Soldats, rappelez-vous que l'on doit aimer son drapeau d'autant plus qu'il est attaqué et criblé. O mon pays, ô France, dit le soldat, comme je t'aime depuis que je me suis battu pour toi ! O drapeau percé, noirci, déchiré, comme je te presse sur mon cœur. Et nous, sachons redire : O vertu, ô conscience, ô religion, ô foi chrétienne, ô probité, ô justice, ô Église de Jésus-Christ, ô Rome, ô successeur de Pierre! comme je vous aime, car j'ai souffert pour vous! (*Bravos ! Bravos ! Applaudissements prolongés.*)

REMBRANDT

Il fut un temps où l'art se laissait dire qu'il était un sacerdoce. Tout artiste devenait volontiers un initiateur, et les maîtres, tels que Rembrandt, se voyaient saluer du nom d'apôtres. Le milieu social où ils avaient vécu, les circonstances qui avaient provoqué la formation de leur génie, les hommes qui l'avaient nourri de leurs leçons, on ne s'en occupait guère. Chaque génie apparaissait comme une entité absolue, comme un astre éclos un beau matin dans la nuit de l'humanité, ou comme un de ces pics des Alpes qui s'élèvent isolés, sans qu'on aperçoive leurs ramifications et leurs racines. Aujourd'hui la critique vient modifier ces théories étranges. L'érudition apporte son contingent de faits qui remettent les hommes et les choses à leur place. On apprend à voir plus juste, en voyant de plus haut. En effet, si vous la regardez de la plaine, toute colline a l'air d'un pic. A mesure que vous montez, les sommets s'abaissent, les reliefs s'amoindrissent, chaque pic n'est plus qu'un anneau d'une chaîne immense dont l'étendue vous frappe plus encore que la hauteur. Ainsi la critique moderne, en déplaçant le point de vue, court le risque d'abaisser, d'amoindrir les grands hommes, mais c'est pour mieux marquer leur place dans le vaste réseau de l'humanité. L'art cessera d'être un sacerdoce, mais, au milieu de l'enchaînement insensible des faits qui forme l'histoire, il brillera, témoin muet, comme un miroir dans une chambre.

Depuis quelques années déjà, la biographie de Rembrandt, telle que nous l'ont faite les historiens antérieurs, a cessé d'être une vé-

rité. On a découvert bien des pièces, exhumé bien des documents qui modifient la physionomie du maître hollandais. Mais ces documents demeuraient à l'état de matériaux épars, attendant la main de l'architecte. Pour les mettre en œuvre il fallait se placer à un point de vue absolument nouveau. C'est ce qu'a tenté M. Vosmaer [1]. D'autre part, les œuvres de Rembrandt, aussi bien que sa vie, demandaient à être étudiées de plus près, à la lumière de ces faits inédits. C'est ce qu'un de nos maîtres dans la critique d'art, M. Charles Blanc [2], a fait avec autant de goût que de science. L'un et l'autre s'efforcent de nous donner un portrait ressemblant de l'homme, en le rattachant à ses prédécesseurs et à ses contemporains, en pénétrant dans son atelier, dans sa famille, dans son époque, et surtout en demandant aux moindres griffonnements de sa main le secret de son double génie de peintre et de graveur.

La naissance de Rembrandt était un premier mystère à éclaircir. Faut-il la placer en 1606, 1607, ou 1608? Le témoignage du bourgmestre Orlers, l'affirmation de Rembrandt à son acte de mariage, la date inscrite sur un de ses portraits, date relevée pour la première fois par M. Charles Blanc, sont autant de preuves contradictoires. Orlers a pu se tromper, un jeune mari trompe quelquefois sa jeune femme, et, quant à la date de l'épreuve du *British Museum*, elle dit 24 pour M. Vosmaer, et 25 pour M. Charles Blanc. Cependant les calculs du premier nous paraissent plus vraisemblables, et nous concluons avec lui que Rembrandt est né en 1607. Quant à sa famille, nous la connaissons aujourd'hui aussi bien que la nôtre. Le père se nommait Harmen. Il habitait la ville de Leyde avec ses six enfants. Il y possédait une petite maison située sur le Wesdesteeg (la petite rue de l'Abreuvoir), et une portion d'un de ces moulins de bois que les Hollandais transportent ainsi qu'un meuble, et qui s'élevait alors près de la porte Blanche, au bord du Rhin, d'où le meunier Harmen fut surnommé Van Ryn (du Rhin). Son sixième enfant reçut au baptême le prénom de Rembrandt, auquel rien n'autorise à joindre celui de Paul, comme l'ont fait quelques historiens. Ainsi le grand maître de l'art hollandais, et le grand maître de l'art italien ont illustré chacun un simple prénom. Le père du premier se nommait Harmen. Le père du second se nommait Sanzio. Mais Raphaël est Raphaël, et Rembrandt est Rembrandt.

[1] *Rembrandt Harmens van Rijn, ses précurseurs et ses années d'apprentissage*, par C. Vosmaer. — La Haye, Martins Nijhof, 1863.

[2] *L'œuvre complet de Rembrandt*, décrit et commenté par M. Charles Blanc, ancien directeur des Beaux-Arts. Paris, Gide, 1859-1864.

Il faut rectifier aussi l'assertion trop facilement acceptée que Rembrandt est né dans un moulin. Peut-on naître dans un moulin à vent? Evidemment non. Mais tout près de ce moulin de la porte Blanche, qu'on reconnaît sur le plan de la ville de Leyde, dressé en 1600 par Petrus Bastius, se trouve, non moins clairement indiquée par les actes, la petite maison de Harmen, la troisième en venant du rempart du Pellican, et c'est là que Rembrandt est né. Au surplus, laissons parler M. Vosmaer :

« Nous sommes en 1607.

« Dans une maison de bonne apparence, la troisième du coin, demeure le ménage de Harmen. Lui a quarante ans à peine, sa femme environ trente-cinq. Les traits du premier ne nous sont pas connus ; de sa femme nous avons plusieurs portraits. Mais vers ce temps elle n'est pas encore la vieille au visage ridé, qui, couverte d'un manteau fourré, se repose dans son fauteuil, les mains paisiblement posées l'une sur l'autre. Elle a déjà de l'embonpoint ; une figure qui n'a pas été très-fine, mais qui peut avoir eu le charme de la jeunesse et de la fraîcheur. Elle a un beau front large et plein. Les traits de la bouche, non sans un léger pli d'ironie, accusent un caractère fort et ce type de fermeté qu'elle gardera jusque dans sa vieillesse. Tout dans le ménage dénote, malgré la grande simplicité des bourgeois de ce temps, une famille très à l'aise. On possède diverses maisons, une grande partie du moulin, un jardin d'agrément au sortir de la ville dans la commune d'Oestgeest, un autre jardin hors de la porte Blanche, sur la rive du Rhin. C'est une de ces familles bourgeoises riches, qui constituaient le noyau de la force et de la grandeur de la république. Cinq enfants se rangent journellement autour de la table... Trois ou peut-être cinq années se sont écoulées depuis la naissance de leur dernier enfant, et Harmen et Neeltje (sa femme), dans leur imprévoyance, ont déjà relégué au grenier langes et berceau. Mais voilà que quelques amis espiègles commencent par occasion de vider selon l'ancienne coutume un bocal en l'honneur de *Maaike in't schapraike* ou de *Hansken in de Kelder*.

« Un beau matin au milieu de juillet, la bonne femme disparaît derrière les rideaux en serge verte de l'alcôve. Je vois la petite Machteld qui court à une demeure désignée par une petite enseigne où est peint un nourrisson et la devise *Dieu est mon aide ;* je vois la sage-femme suivre la petite qui court au-devant et la sollicite en se retournant ; je la vois porter ses pas au Weddesteeg, à la maison des Van Ryn, et pénétrer jusqu'au rideau de serge verte.

« Et vite, Harmen, accourez du moulin, et bien vous soit avec votre nouveau-né, votre fils !

« C'est le 15 juillet ; et Rembrandt est né. »

Ou je me trompe fort, ou voilà un petit tableau d'intérieur finement et naïvement touché, que ne désavoueraient ni Metsu ni Gérard Dow, ni même, pour sa joviale franchise, Jean Steen. Mais le peintre agrandit son cadre, et semble emprunter à son héros lui-même un peu de sa couleur :

« Avec cet enfant que nous avons vu naître, nous en voyons un autre, son aîné de quelques années, le dix-septième siècle, le siècle puissant et créateur. Ce siècle, commençant avec les fanfares des trompettes et le grondement des canons, avait inauguré pour les Provinces-Unies une nouvelle victoire. Près de son berceau se tenait un peuple fier et vigoureux, à la fin de la première période d'une lutte acharnée pour la liberté, ne faisant plus une petite guerre meurtrière, mais une guerre régulière ; ne formant plus un parti soulevé, mais un État nouveau et libre. Les galliottes des États étaient maîtresses sur mer et faisaient voile pour le monde entier ; le drapeau des États se déployait, et le Wilhelmus, le lai princier résonnait aux quatre vents. Partout un esprit plein de force virile, une manifestation extraordinaire en tout, dans la vie sociale et politique, en voyages, découvertes et entreprises mercantiles, un franc essor dans les sciences et dans les arts. »

Comment le fils du meunier devint peintre, M. Vosmaer nous le raconte en détail, moitié par des faits, moitié par des conjectures. Il nous montre l'enfant à l'école « où l'on apprit le Notre Père, les articles de la foi, les dix commandements et le chant des psaumes, accompagnés d'une médiocre portion de savoir séculaire, » et, dans ce savoir, la calligraphie tenait alors une grande place. Souvenons-nous de Coppenol, ce *Phénix de toutes les plumes*, dont Rembrandt a tracé deux fois le portrait. Tout à l'heure nous verrons figurer dans son inventaire un « petit volume rempli d'excellentes écritures, » quelque livre semblable au *Miroir de la calligraphie*, où Jan Van de Velde s'amusait à entrelacer, au milieu des belles lettres italiques, des personnages, des oiseaux, des navires voguant à pleines voiles. Sans doute le jeune écolier se complut à de tels exercices, et sa main en garda cette agilité, cette souplesse, qui sont des qualités de calligraphe et de graveur. Puis M. Vosmaer suit l'enfant à l'école latine, où l'a poussé l'ambition de ses parents, et mieux encore dans les fêtes populaires, où tout l'attire et le retient. Les marchés francs de Leyde duraient dix jours : c'était le rendez-vous des marchands juifs étalant les produits de l'Orient, et le rendez-vous des gueux étalant leurs haillons et leurs plaies ; « le troisième jour il y avait des sermons, puis les brillantes parades de ces fameux corps de la garde civique, armés de piques et de mousquets, les tambours battant *Nassou getrou*, les fifres sifflant *Vive le gueux*, conduits par les ca-

pitaines avec leurs corselets et leurs casques, et par les officiers avec leurs pertuisanes, — corporations énergiques que le pinceau des peintres se plut à célébrer, et dont plus tard ce petit flâneur fera aussi un chef-d'œuvre. »

Ces détails de fantaisie compromettraient peut-être la gravité de l'histoire. Mais comme la biographie s'en accommode bien ! L'homme s'explique peu à peu, ses œuvres semblent naître de la nature du sol. Dans la peinture des mœurs et du temps, M. Vosmaer apporte une qualité précieuse. Il est Hollandais. On peut l'en croire sur parole. C'est son pays qu'il nous peint, et il le peint tantôt d'une touche fine, tantôt à grands traits. Les recherches de détail ne l'absorbent pas entièrement. Il sait y mêler des aperçus d'ensemble qui donnent aux conjectures flottantes de l'imagination une assiette solide, une base rigoureusement vraie. Ainsi nous connaissons bien peu la littérature hollandaise. Pour compléter le tableau de la vie nouvelle qui anime cette jeune nation dès l'aurore du dix-septième siècle, M. Vosmaer passe en revue les écrivains et les poëtes du temps, tous entraînés dans le grand courant classique de l'imitation franco-italienne. Les peintres s'y précipitaient aussi. Ils allaient prendre le mot d'ordre à Rome. Ils en revenaient sans avoir acquis une science suffisante, mais ayant perdu leurs convictions premières. Cependant l'esprit autochthone luttait déjà et préparait sa victoire. Ce caractère hollandais, d'une impuissance radicale dans l'art monumental, mais toujours si près de la nature, si intime, si individuel, nourri déjà par le moyen âge, fixé un moment par Lucas de Leyde, attendait, en couvant ses forces, l'heure de l'éclosion. Comme toujours, l'heure sonna avec celle de la liberté politique. On l'a déjà remarqué, et cette remarque explique les inconséquences apparentes de l'histoire. Ce n'est pas au sein d'une société paisible et régulière, policée, administrée et gouvernée de main de maître, que l'art reçoit son plus beau développement. Les époques agitées par des luttes politiques, en secouant tout ce qu'il y a d'énergie dans l'âme humaine, y font éclater les ferments endormis. L'art prend alors des ailes, il brise les entraves, il s'élance vers l'inconnu. Les révolutions de Florence ont été le berceau tourmenté d'une légion d'artistes, depuis les disciples de Savonarole qu'elles jetèrent dans le cloître, jusqu'à Michel-Ange qui y puisa la force d'un géant. La Révolution française nous a donné Louis David et Prudhon. C'est que, en dépit de toutes les théories superbes, l'art n'est rien moins qu'un précurseur. Lié, comme la science, aux progrès de la société humaine, si elle sommeille, il languit ; dès qu'elle s'agite, il se réveille ; quand elle marche, il la suit.

Le seizième siècle, qui émancipa la Hollande, émancipa l'art hollandais. Cet art nouveau, dont Rembrandt sera l'expression la

plus complète et la plus vivante, se décompose en deux éléments, l'esprit et la pratique. L'esprit, c'est l'individualisme auquel la Réforme a enlevé sa base, l'autorité, et qui, dès lors, se débattant dans une liberté sans limites, en vient à se replier sur soi-même, à chercher dans la réalité les points d'attache que lui refuse l'idéal, substituant l'amour de la nature telle quelle à l'amour de la vérité absolue, le sentiment intime au sentiment universel, le caractère à la beauté, la vie, et la couleur qui en est le signe, à la pensée, dont le style est l'instrument. L'élément technique, M. Vosmaer le définit avec raison, *la peinture proprement dite*. « Celle-là n'est plus l'enluminure à l'aide des couleurs, mais la façon de modeler dans la pâte, de telle sorte que l'objet est comme pétri par le pinceau. Elle oblige à reléguer les accessoires dans l'ombre et à tenir compte des effets et des relations de la lumière et de l'ombre ; en un mot elle exige toute la science du clair-obscur et de la perspective aérienne. C'est elle enfin qui aspire à ce degré de perfection où la toile, les couleurs matérielles disparaissent pour faire place à l'impression elle-même.»

Ce programme, qui nous donne Rembrandt tout entier, naquit donc du sol et des circonstances. Rembrandt n'en est pas l'inventeur. Avant lui, il avait été réalisé en tout ou en partie par la plupart de ses précurseurs, ces peintres qui, selon l'expression pittoresque de M. Vosmaer, ont leur berceau dans le seizième siècle et leur chevalet dans le suivant, Mierevelt, Gérard Honthorst, Pinas, Lastman, Frans Hals, Ravesteyn, Elzheimer. M. Vosmaer s'efforce de démêler ce que chacun d'eux a prêté à Rembrandt. L'un a donné l'exemple de la sincérité dans le portrait ; l'autre a importé le goût des effets de lumière singuliers. Ceux-ci ont mis à la mode la manière brune, cette couleur rôtie que Rembrandt fera recuire encore sur sa palette. Ceux-là ont peint, avant lui, des tableaux civiques, ces portraits multiples qui groupent ensemble des chefs de corporation, des magistrats, des officiers, des régents, des syndics. Roeland Roghman a entrevu la poésie du paysage d'où sortiront *les Trois Arbres*. Léonard Bramer a monté cette garde-robe fantastique de turbans, parasols, manteaux fourrés, casaques brodées, qui servira à étoffer les personnages du maître. Uytenbrouck, Elzheimer ont réduit la Bible aux proportions pittoresques du tableau de genre et de la vignette. La plupart enfin ont gravé à l'eau forte et à la pointe sèche avec cette liberté d'allure et cette recherche de la couleur qui semblent n'appartenir qu'à Rembrandt. Ainsi à mesure que se poursuit l'étude rétrospective de M. Vosmaer, la personnalité de Rembrandt semble fondre entre ses mains. Elle se diminue de tout ce que nous découvrons chez les précurseurs et les contemporains du grand maître. C'est là l'écueil d'une méthode dont on ne peut cependant

contester la vérité. Car le génie de Rembrandt ne s'est pas formé dans la solitude. Il a eu ses maîtres, et ces maîtres l'ont initié à ce qui composait dès lors le fonds commun de la peinture hollandaise.

Le premier que l'on puisse nommer est un peintre tout à fait secondaire, Van Swanenburch, quelque peu parent des Van Ryn, et comme eux résidant à Leyde. Rembrandt passa trois années auprès de lui, apprenant ce que peut apprendre un gamin de douze ans. C'en fut assez néanmoins pour montrer qu'il était né peintre et que l'éducation ferait de lui un bon artiste. Son père se résolut à l'envoyer à Amsterdam. Il avait alors une quinzaine d'années. Pieter Lastman fut chargé de lui enseigner son métier et il s'acquitta de ce devoir en conscience. Bien que Rembrandt n'ait étudié que six mois dans son atelier, les rapports entre les œuvres du maître et celles de l'élève sont incontestables. « Lastman, dit M. Vosmaer, traitait les mêmes sujets, le drame de la Passion, Abraham, David, Mardochée, les scènes empruntées à l'histoire de Tobie. Leur manière de traiter ces sujets est la même, simple, humaine, naturelle ; les costumes, le style des édifices, les temples, sont les mêmes, parfois avec des ressemblances frappantes ; les types, les gestes des figures, on les retrouve de temps en temps dans l'œuvre de Rembrandt. Enfin la lumière, la façon d'éclairer de Rembrandt, on peut en trouver quelquefois des traces dans son maître à l'état d'embryon. »

Rembrandt était de retour à Leyde vers 1623, s'il faut en croire M. Vosmaer. Il n'aurait eu que seize ans. N'est-ce pas trop tôt, en vérité ? Quelque précocité que l'on reconnaisse dans ce génie merveilleux qui signait à vingt-cinq ans la *Leçon d'anatomie*, comme sa première œuvre datée est de 1628, peut-on raisonnablement admettre qu'il passa cinq années entières sans direction, sans autre maître, sans autre guide que lui-même? Qu'un artiste se forme seul, au milieu de la nature, loin de tout secours étranger, cela se comprend encore. Mais qu'un jeune peintre, qui vient de traverser deux ateliers successifs, cesse, à seize ans, de recevoir des leçons, c'est là un fait impossible. Ou les historiens se sont trompés en avançant jusqu'en 1619 ou 1620 le début de l'éducation artistique de Rembrandt, ce qui les oblige à la terminer en 1623, ou l'histoire du peintre hollandais présente ici une lacune qu'il faut combler par un supplément d'éducation. Nommez tel maître qu'il vous plaira, mais nommez-en un. M. Vosmaer récuse Jean Pinas, qui, en effet, habitait Harlem. Choisissez alors parmi les artistes d'Amsterdam ou même de Leyde un homme dont Rembrandt ait pu faire, sinon son professeur, au moins son compagnon d'étude. Ou si vous ne nommez personne, reconnaissez qu'il vous manque un personnage. Car, de nous représenter ce jeune homme de seize ans comme ayant une « audacieuse convic-

tion de sa mission, » « penché sur le rempart, en face de sa demeure, d'où il épie les pâturages, les bois et le Rhin serpentant, » « les mille effets et les éclats fulgurants du soleil, les harmonies des couleurs et des tons, et y voyant des choses auxquelles l'on n'a pas encore pensé, » c'est un tableau de pure fantaisie que l'on pourrait recommencer à propos du premier artiste venu. Cinq années ainsi employées auraient fait de Rembrandt un paresseux, et non un maître. Voyez au contraire ce que racontent ses œuvres. En 1628 il prend la pointe de graveur ; en 1630 il prend le pinceau, et, ces deux instruments de son génie, il ne les posera que la veille de sa mort, survenue en 1669, et, pendant quarante ans, la production ne se ralentira pas un seul jour, les estampes suivront les estampes, les tableaux succéderont aux tableaux, jusqu'à former un total qui semble le fruit de plusieurs existences humaines.

Quant à supposer des œuvres antérieures à 1628, ce serait mettre l'hypothèse à la place de la certitude. M. Vosmaer cite un paysage qu'*on dit* daté de 1617, un dessin catalogué dans une vente sous le nom de Rembrandt avec l'année 1626; enfin un tableau d'une galerie particulière sur lequel, toujours d'après le catalogue, il faudrait lire la date de 1626. Mais on sait ce que valent ces affirmations de catalogues et d'amateurs. A Paris même n'existe-t-il pas un tableau attribué à Rembrandt et portant, avec sa signature, la date de 1622? Quoi qu'en dise M. Vosmaer, qui n'a pas vu l'*Enlèvement d'Europe*, de la galerie de Morny, c'est bien 1622 et non 1632 qu'il y faut lire. Mais, ainsi que je l'ai indiqué en décrivant cette galerie, la signature et la date ne paraissent pas contemporaines du tableau. Qu'on admette l'authenticité de la peinture, ou qu'on l'attribue, avec M. Burger, à Van Eeckhout, ou à tel autre précurseur ou contemporain, il est impossible d'en tirer un argument solide pour ou contre la précocité de Rembrandt.

Même en cette année 1628, qui marque, pour ainsi dire, le lever de rideau de son génie, comment débute-t-il ? Par des pièces qui ne sont précisément que des levers de rideau, deux portraits de sa vieille mère. Les années suivantes, c'est encore elle, c'est lui-même, ce sont des voisins, ou des gueux passant dans la rue, qu'il prend pour modèles, et, si sa pointe, en se jouant sur ces physionomies et sur ces haillons, interprète avec esprit la réalité; si elle se hasarde une fois seulement à grouper les personnages d'une composition, la *Présentation au temple*, on voit trop ce qui manque à cet art de début pour être un art complet, et le charme principal de ces croquis résulte justement de ce qu'ils ne sont que des croquis. « Dans la suite, ainsi que le dit avec raison M. Charles Blanc, le peintre devint plus savant ; il traita ses estampes comme des tableaux ; il y ménagea de grandes

ombres, des teintes imitant le lavis, et l'on peut dire qu'il peignit ses gravures ; mais dans sa première jeunesse, de 1628 à 1632, il fit ses eaux fortes comme il faut les faire, avec beaucoup de sentiment et peu d'ouvrage, et assez rapidement pour ne pas laisser refroidir sa verve. »

Comme peintre, Rembrandt débute, en 1630, par un portrait de vieillard et un *Philosophe assis dans une grotte*. En 1631, il peint une *Présentation au temple*, différente de l'estampe, et un *Guerrier;* en 1632, la *Leçon d'anatomie*. De ce jour-là, il est maître. Nous n'avons pas ici à nous occuper de ses tableaux. C'est le graveur que nous voulons suivre dans le livre si plein et si nouveau de M. Charles Blanc.

Il serait intéressant de le suivre pas à pas, presque jour par jour, ou du moins année par année, à mesure que cette intelligence, assez bornée au début et quelque peu grossière, s'ouvre à des idées plus élevées, et, par les emprunts qu'elle fait successivement à l'histoire sacrée, à la fantaisie, au paysage, à l'étude du nu, s'assimile le domaine tout entier de l'art en s'y mouvant toujours avec une liberté et une indépendance absolues. Prendre pour cadre d'une description de l'œuvre gravée de Rembrandt l'ordre chronologique, était chose impossible, je le reconnais. Un grand nombre d'estampes ne portent pas de date. Je m'étonne toutefois que M. Charles Blanc, qui apprécie très-bien, chemin faisant, les différences apportées par l'âge à la façon de sentir et d'exprimer du maître, n'ait pas eu l'idée de joindre à la description raisonnée de l'œuvre une liste des estampes datées. Quel enseignement, non pas pour la biographie de l'homme, mais pour l'histoire de son génie ! Ce travail, M. Vosmaer l'a commencé et il le continuera sans doute. M. Charles Blanc a dû se borner à en fournir les éléments. Il indique avec soin toutes les particularités de chaque pièce et, par conséquent, la signature et la date, quand elles s'y rencontrent. Mais ni au commencement de son livre ni à la fin on ne trouve un résumé, un travail d'ensemble, où ces dates éparses se rapprochent pour former un faisceau de preuves historiques. Aussi, à première vue, l'ouvrage semble pécher par ce côté. Les pages enthousiastes qui ouvrent le volume ne suffisent pas à composer l'histoire de Rembrandt. En lisant de plus près, on est frappé des recherches considérables auxquelles l'auteur a dû se livrer pour nous donner, et sur le maître lui-même, et sur sa famille, et sur tous les personnages que sa pointe a touchés, tant de renseignements de toutes sortes. L'histoire y est donc. Seulement, c'est par fragments, comme une broderie découpée, et rajustée au *verso* de chaque pièce.

L'ordre adopté par M. Charles Blanc est l'ordre rationnel. Il a classé les 353 pièces de l'œuvre gravée de Rembrandt d'après les sujets

qu'elles représentent, la Bible d'abord, c'est-à-dire l'Ancien et le Nouveau Testament, — puis les allégories et fantaisies, — puis les Gueux, — les sujets libres et figures académiques, — les portraits, — et enfin les paysages et animaux. Simplifiant les travaux de ses devanciers, Gersaint, Bartsch et Claussin, il s'en est tenu à six divisions qui permettent de retrouver de suite l'estampe dont on a besoin. Nous ne voudrions pas insister sur ce mérite purement matériel. La nouveauté du livre de M. Charles Blanc, c'est non pas de donner une description exacte de chaque estampe, mais de rendre cette description vivante en l'accompagnant d'un commentaire qui devient lui-même un tableau. S'agit-il de la *Synagogue?* — « Ils entrent, ils sortent deux à deux, ils se traînent sur le pavé du temple qui s'enfonce dans la perspective du clair-obscur. On les entend murmurer des versets de la Bible ou parler du change. Ce sont tous des revendeurs de bijoux, des trafiquants de perles, des marchands d'habits, des fourreurs, des changeurs ; ils savent éprouver le diamant et toucher l'or ; ils se connaissent en dentelles, en ivoires, en orfévrerie et en antiquailles ; ils portent sur eux de vieilles fourrures, des bonnets fatigués, du linge rance. Leur type est accusé dans cette petite estampe de la Synagogue d'une façon indélébile, et il nous est facile de le vérifier aujourd'hui, car la race ne s'est pas altérée, et ce sont encore les mêmes hommes sous d'autres habits. Mais les juifs du dix-septième siècle n'étaient pas, comme de nos jours, répandus dans les diverses professions sociales : l'animadversion publique et aussi leur penchant naturel les confinaient dans le commerce de l'art et de la curiosité, des pierreries et des friperies. Rembrandt, qui vivait à Amsterdam dans leur quartier, les a si bien connus et si bien peints, qu'il s'est approprié pour ainsi dire leur physionomie et qu'il nous arrive tous les jours de dire : « Voilà un juif de Rembrandt. »

Voulez-vous un portrait : « Ce n'est plus cette Frisonne à la chevelure d'un blond fade, au tempérament lymphatique, à l'air endormi, dont le portrait a déjà passé sous nos yeux plus d'une fois : c'est une femme que la pensée anime, que l'esprit éclaire. Les doigts longs de sa main potelée ont un mouvement plein de grâce ; elle a été saisie dans un moment où une idée de bonheur, peut-être une velléité de coquetterie venait la transfigurer; ou bien c'est le peintre qui l'aura vue ainsi à travers son imagination, et qui se sera plu à réveiller par une morsure d'eau-forte cette nature indolente et assoupie. » Je ne voudrais pas multiplier les citations. C'est cependant le seul moyen de montrer la rare souplesse de ce commentaire, qui, ayant à décrire trois cent cinquante-trois estampes, se retourne autant de fois et retombe toujours sur ses pieds, c'est-à-dire trouve toujours quelque chose de piquant, d'instructif, d'élé-

gant, et surtout d'animé, en sorte que le lecteur se sent entraîné de page en page jusqu'à la fin des deux volumes. A propos du *Vendeur de mort aux rats*, voici des notes curieuses sur le rôle des rats au moyen âge et les légendes auxquelles ils ont donné lieu. Une petite estampe représentant le *Mariage de Jason et de Créuse* amène la traduction d'une tragédie hollandaise tout à fait inconnue, une *Médée* composée par ce bourgmestre Six que Rembrandt a rendu à jamais célèbre en gravant son portrait. L'analyse d'une nouvelle de Cervantès, *Preciosa*, vient à point pour expliquer une pièce mystérieuse, la *Petite bohémienne espagnole*. Puis c'est la légende de Faust, puis le livre prophétique d'un juif portugais que Rembrandt a illustré de quatre estampes. Chaque portrait devient l'occasion d'une notice historique qui fait revivre l'original. Jean Asselyn, Jacob Cats, Lieven Coppenol, Antonides van der Linden, Jean Six, Uytenbogaert, cessent d'être des inconnus, et leur biographie s'ajoute à celle de Rembrandt pour la compléter et en expliquer certaines circonstances. Quant aux portraits de Rembrandt et de sa famille, si nombreux dans l'œuvre du maître, ils fournissent à M. Charles Blanc l'occasion de dire tout ce qu'il n'a pas dit au commencement de son livre, de produire les documents nouveaux, les actes inédits, de conter diverses histoires, dont celle de la statue de Rembrandt, érigée à Amsterdam en 1852, n'est pas la moins curieuse. Ainsi, là où le lecteur n'attend qu'une description précise, il trouve par surcroît un commentaire cousu de bonnes fortunes.

Mais la partie la plus remarquable de ce commentaire est celle qui se rapporte à la Bible de Rembrandt. Le classement adopté par M. Ch. Blanc lui a permis, ou plutôt l'a forcé de réunir en bloc les diverses estampes où le maître hollandais s'est plu à reproduire des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament ; et comme ces soixante-dix-huit estampes, placées à la suite, selon l'ordre chronologique des Livres saints, reproduisent tous les faits principaux de l'histoire sacrée depuis Adam et Ève jusqu'à la mort de la Vierge, elles semblent former une véritable illustration de la Bible. Or, quel que soit le mérite des Bibles illustrées que l'on nous donne aujourd'hui, il faut bien convenir qu'aucune, pas même celle de M. Doré ou celle de M. Bida, n'offre l'intérêt de la Bible de Rembrandt. Tous les efforts d'excentricité, toutes les recherches de vérité locale s'effacent devant cette interprétation naïve, tour-à-tour sublime ou grotesque, toujours vivante par le sentiment, et puisant dans la variété des procédés du graveur une puissance d'expression qui lui donne tantôt l'aspect de la réalité, tantôt les apparences d'une vision surnaturelle. Des caractères si saisissants ne pouvaient manquer de frapper M. Charles Blanc, et l'impression enthousiaste qu'il en a ressentie

lui a valu ses meilleures pages. Nous en détachons une au hasard :

« L'apparition de l'Ange aux bergers a été le sujet de bien des peintures; mais combien de fois sommes-nous restés indifférents aux représentations de cette scène merveilleuse! Rembrandt trouve ici une occasion de montrer les deux côtés les plus étonnants de son génie, l'expression et le clair-obscur. Il représente une nuit noire dans la campagne; on aperçoit au loin quelques lueurs reflétées dans l'eau et un pont rustique. Des pâtres gardent leurs troupeaux à l'entrée d'une forêt dans laquelle on distingue un palmier. Tout à coup le ciel s'est entr'ouvert, et au sein d'une gloire éclatante apparaît un ange accompagné de chérubins qui forment des guirlandes d'allégresse. Cet ange est revêtu d'une aube longue comme serait un prêtre desservant les autels du paradis. Les ailes étendues, il montre d'une main le séjour d'où va descendre le Fils de Dieu. A cette vue, troupeaux et bergers sont frappés de terreur. Les uns se prosternent, les autres s'enfuient. Les taureaux se pressent et se heurtent en se battant les flancs de leur queue; les moutons courent en sens divers; béliers, chèvres, agneaux, tout se précipite; c'est une panique illuminée... Rembrandt est tellement obsédé par le spectacle qui éclaire son cerveau, que sa main rapide a peine à suivre les mouvements de son esprit. Chérubins, pâtres, animaux, il dessine tout d'inspiration, et si le contour çà et là lui échappe, du moins le geste est saisi avec une justesse incomparable, le trait va droit à la pensée, et l'ensemble du tableau devient magique par l'éloquence du clair-obscur. »

On le voit par cette citation, on le verrait mieux encore si nous pouvions reproduire d'autres descriptions non moins réussies. M. Ch. Blanc insiste de préférence sur la valeur expressive, ce qui constitue l'âme de l'œuvre d'art. C'est qu'en effet, comme la plupart des coloristes dont la palette nous éblouit, Rembrandt a trop souvent été jugé à un point de vue exclusif. On croit avoir tout dit sur lui, quand on l'a nommé le magicien de la peinture. Mais de même qu'Eugène Delacroix, étudié dans ses dessins, nous a révélé des qualités que ses tableaux laissaient perdre, de même Rembrandt, considéré dans ses eaux-fortes, n'est plus, malgré les effets prodigieux qu'il tire du clair-obscur, un simple coloriste, mais un maître aussi puissant par l'expression et la pantomime que les plus grands dessinateurs. C'est ce mérite du maître hollandais, un peu trop resté dans l'ombre jusqu'ici, mis en lumière par Ch. Blanc avec une sagacité et une persistance inébranlables qui constitue l'originalité de son livre.

Maintenant il est permis de se demander ce que Rembrandt a exprimé, ce qu'il avait dans l'âme. M. Charles Blanc répond aussi à cette question, mais je ne saurais accepter sa réponse. Ici, je le

crains, son enthousiasme, trop bien justifié d'ailleurs n'a pas su s'arrêter à temps. Je regrette qu'une admiration dont j'appuie les prémisses, arrive à une conclusion qu'il m'est impossible de partager. Cette conclusion, M. Ch. Blanc l'annonce dès sa préface : — « Rembrandt, dit-il, appartient tout entier à l'art moderne, je veux dire à l'art chrétien; il en est la personnification la plus puissante, la plus intime. » Et, chemin faisant, à mesure qu'une estampe mieux réussie passe sous ses yeux, il développe le même thème : — « Ces grands tableaux de l'Écriture, personne ne les a mieux vus que Rembrandt, et n'en a mieux senti la poésie simple et touchante. » — « Est-il un peintre, je le demande, qui ait compris comme Rembrandt la sublimité de l'Évangile? Quelle profondeur de sentiment! Quelle poésie dans la mise en scène!... Non, il n'est pas un peintre, même parmi les plus grands, qui ait lu l'Évangile comme Rembrandt l'a su lire. Lui seul a vu le côté humain des Écritures, et ce côté humain est vraiment d'une beauté divine. » — Enfin, il en vient à formuler son opinion dans une page que je citerai à peu près entière :

« Qui expliquera ce mystère? La sublimité, la poésie de l'Évangile n'ont jamais été mieux comprises que de notre temps, et Rembrandt, qui les a si profondément senties, n'a paru lui-même un grand poëte qu'aux générations présentes, à la jeunesse romantique du dix-neuvième siècle. Chose étonnante! c'est quand la foi s'est affaiblie, c'est quand la religion s'efface et va disparaître, que tout à coup le sens des Écritures nous touche, et, comme dit Rousseau, que la sainteté de l'Évangile parle à nos cœurs... Il me semble qu'à l'aspect de ces compositions de Rembrandt, nous rentrons dans le crépuscule du moyen âge, que les clartés païennes de la Renaissance se sont obscurcies, et qu'un voile de mélancolie s'étend sur toutes les nations de la vieille Europe. Et pourtant, c'est au dix-septième siècle, au moment où s'ouvre l'époque gréco-romaine de Louis XIV, qu'il se trouve, dans un coin de la ville d'Amsterdam, ville à moitié juive, un homme, un grand peintre, qui, pour la première fois, saisit le côté humain du christianisme, pénètre le sens des paroles de Jésus, et découvre cette ineffable poésie, cette tendresse qui avait échappé aux plus grands maîtres de la catholique Italie. Encore une fois, Rembrandt est le seul artiste, peut-être, qu'ait visité l'inspiration chrétienne! »

La question religieuse que soulève cette page n'est pas de ma compétence. Mais sans quitter le terrain de l'art, on me permettra de crier à l'hérésie. Quoi donc! voilà tout l'art chrétien, tout l'art italien biffé d'un trait de plume! L'école ombrienne, il n'en est plus question. Les Florentins, on n'en tient pas compte. Rome s'efface, et

le Vatican disparaît ! Mais j'en appelle aux souvenirs mêmes de l'écrivain. Il a vu Padoue, il a vu Florence, il a visité le couvent de Saint-Marc. Les peintures de Giotto à Padoue, il les connaît. Il connaît celles de Frà Angelico au couvent de Saint-Marc, et cette admirable suite de petits tableaux que conserve l'académie de Florence. Enfin il a certainement regardé, étudié les *Loges* de Raphaël. Toutes ces séries de compositions empruntées à l'histoire sacrée, la Bible de Giotto, la Bible de Frà Angelico, la Bible de Raphaël, les juge-t-il indignes de figurer à côté de la Bible de Rembrandt? Bien plus, il est amateur d'estampes. Que de fois la pièce des *Cinq saints*, ou telle autre, a passé par ses mains, et, s'il a eu alors l'idée de la comparer à la *Pièce aux cent florins* ou à la *Petite Tombe*, n'a-t-il pas dû convenir, vis-à-vis de lui-même, que le génie de Raphaël, interprété par Marc-Antoine, n'a rien à envier, pour le sentiment chrétien, au génie de Rembrandt? Ah! sans doute, aucun de ces artistes de la « catholique Italie » n'a pensé à aller dans le quartier des juifs faire provision de friperies pittoresques. Aucun ne s'est complu à entourer le Christ d'un troupeaux de gueux et de mendiants dont la laideur, rejaillissant jusqu'à Jésus, déshonore la personne divine. La plus haute beauté, le plus grand caractère, le plus sublime effort de l'expression ne leur paraissaient pas de trop pour la représentation des faits surnaturels. L'idéal, le style, voilà les ailes qu'ils ont prêtées au sentiment humain afin de l'élever jusqu'aux régions de la vérité religieuse. Le christianisme a-t-il perdu à s'appuyer sur ces ailes, et faut-il de toute nécessité l'en dépouiller, si l'on veut pénétrer le sens intime de l'Évangile?

Certes, dès que l'on compare l'interprétation chrétienne dans l'art italien et dans l'art hollandais, une distinction radicale saute aux yeux. On reconnaît bien vite que le premier est plus spécialement dogmatique, l'autre pittoresque. Mais prenons-y garde. C'est justement cet abandon du dogme, cette séparation de la morale, cette traduction pittoresque, qui témoignent de l'affaiblissement de la foi. Or, où la foi s'affaiblit, le sens de l'Évangile se perd. L'un des deux faits est la conséquence de l'autre. Quand l'Écriture sainte cesse d'être un ensemble de dogmes révélés, quand on n'y voit plus qu'un récit poétique, une touchante histoire où éclatent des sentiments humains parlant au cœur d'un Jean-Jacques et d'une jeunesse romantique, soyez sûr que l'Ecriture sainte cesse d'être comprise. L'heure du roman a sonné? La sainteté de l'Évangile a disparu. Le Christ s'efface. Jésus, médecin social, guérissant les plaies de l'humanité par des paroles humaines, Jésus catéchiste des *Misérables* de son temps, devient un type faux, incapable de fournir à l'art une inspiration élevée. Vous pouvez l'embourber dans les boues d'un

Ghetto hollandais, l'enlaidir de toutes les difformités d'une race bâtarde, quel rapport entre ce cynique onctueux, ce Diogène de l'Évangile, et le Christ, fils du Dieu vivant, Dieu de l'Eucharistie, personne de la sainte Trinité, c'est-à-dire rayonnement de la Beauté suprême?

La question se réduit donc à ces termes bien simples. D'une part, la catholique Italie; de l'autre, la Hollande protestante. Giotto et Raphaël ont illustré l'Écriture sainte. La Bible de Rembrandt est une Bible. Pouvait-il en être autrement? Dans un pays et dans un temps où régnait l'esprit de la Réforme, l'art pouvait-il ne pas se faire l'écho de son pays et de son temps? C'est ici que le témoignage de M. Vosmaer devient précieux pour la défense de Rembrandt. En nous montrant le milieu dans lequel le maître a vécu, les artistes et les lettrés qui lui ont tracé la voie, les peintres qui l'y ont guidé par la main, M. Vosmaer a amoindri la personnalité de Rembrandt, mais aussi il a atténué sa faute. Ce grand crime, l'enlaidissement de la forme, ses prédécesseurs, ses maîtres l'ont commis avant lui. L'interprétation pittoresque et réaliste de l'Évangile, il ne l'a pas inventée. La culpabilité de Rembrandt s'allége de toutes ces circonstances atténuantes, et l'on ne doit en vérité l'accuser que d'une complicité dont un génie plus littéraire aurait pu seul s'affranchir.

Dans cette complicité en quelque sorte nationale, comment faire la part de Rembrandt? La tâche est bien plus difficile qu'on ne le pense. Si encore il s'agissait du Rembrandt d'autrefois, ce peintre légendaire cloîtré dans son moulin, y vivant seul avec son avarice, sans souci de ce qui se passe ailleurs, les inégalités de ce génie bizarre, les laideurs qui nous choquent, tout se justifierait par la naïveté du sentiment personnel. Mais la légende a fait son temps, grâce aux efforts de la critique, la vérité est venue prendre sa place. Du type consacré par les récits de Descamps et autres il ne reste pas une miette. Nous savons aujourd'hui à n'en pas douter que Rembrandt, marié à une jeune personne d'une bonne famille de robe possédait à Amsterdam une maison, et M. Charles Blanc nous en donne le dessin, gravé par M. Flameng. Nous savons aussi avec non moins de certitude que Rembrandt avait entassé dans cette maison non-seulement des meubles de toute espèce, des curiosités, des antiquailles, mais encore une collection de tableaux et une collection d'estampes. Le catalogue existe, il fut dressé sous forme d'inventaire en 1656, lorsque Rembrandt, poursuivi par des créanciers, se vit exproprié de tous ses biens. Or, sans parler de l'intérêt que présente un tel document au point de vue de la vie intime de l'homme, il est de nature à provoquer sur le génie de l'artiste les réflexions les plus nouvelles. Je passe sous silence le bric-à-brac,

les armes, les instruments de musique, les porcelaines chinoises, les verres de Venise, les objets exotiques et les oiseaux empaillés, qui encombraient le salon, le cabinet, le grand et le petit atelier et les antichambres. L'inventaire de Pierre Puget nous montre aussi le grand sculpteur français très-curieux de ces sortes de choses dont le goût était général au dix-septième siècle. Mais Rembrandt possédait des tableaux, et, parmi ces tableaux, que trouvons-nous en première ligne, à la place d'honneur de son salon? « Une *Vierge* par Raphaël d'Urbin. » — Il avait aussi une *Tête*, du même, et un tableau de Palma le vieux, et un tableau de Giorgione et deux copies d'après Annibal Carrache. Les autres peintures appartiennent à l'art flamand ou hollandais. Il avait des moulages d'après l'antique. Il avait une quantité considérable d'estampes reliées en volumes et formant ce qu'un amateur appelle des œuvres : « L'œuvre précieux d'André Mantegna », « l'œuvre de Michel-Ange », « l'œuvre du Titien, » et un gros volume contenant « des estampes très-précieuses d'après Raphaël, » et « un autre gros volume contenant des estampes d'après Raphaël, épreuves de choix, » et, mêlées aux gravures sur bois et sur cuivre de Lucas de Leyde, de Lucas Cranach, d'Albert Dürer, de Goltzius, de Martin Schœngauer, quantité d'estampes d'après les Carrache, le Guide, Vanni, Baroche, et autres. En un mot, si l'on retire de l'inventaire les nombreux volumes de dessins, d'esquisses et d'estampes de Rembrandt lui-même, (quel trésor dispersé au vent des enchères!) on trouve encore quarante-deux volumes ou portefeuilles remplis de dessins et de gravures des plus grands maîtres de toutes les écoles, depuis Brueghel jusqu'à Callot, et depuis Bloemaert jusqu'à Tempesta, sans oublier Rubens, Jordaens, Mierevelt, Ribera, Bonasone et quelques autres. Mais ce qui me frappe surtout, ce que je veux faire ressortir, c'est l'abondance de maîtres italiens avec lesquels Rembrandt, par les tableaux, les dessins ou les estampes, se trouvait journellement en contact. Voilà le fait capital de cet inventaire. Que Rembrandt ait connu les œuvres de l'art allemand, il n'y a rien là qui doive surprendre. Mais qu'il ait connu, possédé, aimé l'art italien dans ses manifestations les plus élevées, voilà une révélation qui bouleverse toutes les théories.

Quelle conclusion en tirer ? Rembrandt demeure-t-il pour nous le génie naïf et primesautier qu'on voudrait le faire ? Quoi ! il aurait vu la vraie beauté et il ne l'aurait jamais comprise ? Cet art italien, dont il recherchait les productions, serait resté pour lui à l'état de lettre morte ? Il aurait pu échapper toujours à cette salutaire influence ? Je n'en crois rien. Je dirai même qu'un examen plus attentif des œuvres de Rembrandt témoignerait le contraire. Pour ne citer que deux

exemples, le Christ de l'estampe nommée la *Grande Résurrection de Lazare*, l'ange du tableau de *Tobie*, sont-ils des inventions hollandaises ou des imitations italiennes? La réponse n'est pas douteuse. Cessons donc de nous apitoyer sur le sort malheureux du grand artiste, privé, ainsi qu'on le croyait, de bons modèles et de bons exemples. Cessons d'excuser par des raisons subtiles la laideur habituelle de ses types, et de voir dans cette déformation de la nature une intuition spéciale du génie. Rembrandt a vu, possédé, palpé, étudié, imité les productions de l'art italien, ces interprétations savantes qui dévoilent la beauté de la nature. S'il a persisté à préférer l'interprétation qui lui était familière et dont il sentait l'infériorité, s'il n'a pas su s'élever au niveau de ces maîtres, n'en faites pas honneur à son goût ni à son génie. Je n'y vois qu'une preuve d'impuissance native. Et puis..., dirai-je toute ma pensée, au risque d'essuyer la fureur des fanatiques? Après tout, cette hypothèse s'accorde trop bien avec la réputation d'avarice ou de cupidité dont les plus indulgents ne peuvent entièrement laver leur idole; si Rembrandt a persisté à faire du Rembrandt, c'est, pour me servir d'une expression moderne, c'est que le Rembrandt faisait prime à la bourse d'Amsterdam.

Un fait me frappe particulièrement. En 1656, la Chambre des Insolvables, poursuivant son débiteur, disperse sa collection d'estampes. En 1658, on voit apparaître pour la première fois dans l'œuvre gravé de Rembrandt des études de nu, des figures académiques. Ce retour à la nature, coïncidant avec la privation des modèles italiens, n'indique-t-il pas un effort de l'artiste pour ressaisir dans la réalité cet alphabet des formes qu'il possédait jusqu'alors en images?

Mais la réalité ne pouvait lui parler le même langage. Et d'abord la race n'y était pas. Les gueux d'Amsterdam, les juifs du Beerstraat n'avaient pas la beauté des transtéverins de Rome ou des gondoliers de Venise. Chercher ailleurs, c'était peine perdue. Le puritanisme des mœurs interdisait aux lecteurs de la Bible de servir de modèles pour l'illustrer. Quoi d'étonnant alors que Rembrandt, remarié vers 1656 avec une paysanne, se soit borné à reproduire les formes grossières de sa seconde femme? Indiscrétion conjugale justement punie par la laideur que le modèle a communiquée à ses copies.

Mais surtout l'âme n'y était pas, et c'est l'âme de l'artiste qui fait la beauté de l'œuvre. Nature commune, d'un esprit borné, certaines estampes de Rembrandt, dont les moins innomables sont : le *Lit à la Française*, l'*Espiègle* et la *Femme de Putiphar*, donnent la mesure de son goût, en marquant le degré où il pouvait descendre. Le degré où il pouvait monter n'est pas très-élevé. Bon cœur au demeurant, susceptible de compassion quand il voyait passer un pauvre diable,

sa poésie se renferme dans ce sentiment de pitié si facile au riche, et c'est ce sentiment, grossi par une illusion d'optique, qui devient, pour des yeux indulgents, l'ineffable tendresse, la poésie sublime, le sens intime des Écritures.

Non, chez Rembrandt, comme chez plus d'un artiste de génie, n'essayons pas de grandir l'homme plus qu'il n'a pu se grandir lui-même. Les procédés de la pensée, la généralisation, l'abstraction, l'idéal, ne les cherchons pas où ils ne sauraient être, où tout proteste qu'ils ne sont pas. Regardez un portrait de Rembrandt. Que vous dit-il? quelle sorte d'homme vous montre-t-il? Un penseur, un philosophe, un poëte mystique ? Allons donc ! Les lèvres sensuelles, les yeux petits, vifs et agiles, le nez mou et rond, le front bombé, la face bien remplie, les robustes attaches du cou, à ces signes reconnaissez un artiste de tempérament, une âme absorbée par le sentiment de la vie physique, une intelligence en arrêt devant la matière. La gloire de Rembrandt n'est pas d'avoir su lire dans l'Évangile, mais d'avoir su lire dans la réalité vivante, d'y avoir découvert un élément matériel à peu près méconnu jusqu'à lui, la lumière, et d'avoir joué avec cette lumière comme le soleil avec ses rayons. L'instinct populaire ne se trompe pas. Si Rembrandt aujourd'hui compte tant d'admirateurs enthousiastes, si l'opinion semble tentée de le surfaire, si les artistes surtout se groupent autour du maître hollandais et paraissent vouloir inscrire son nom sur leur drapeau à l'exclusion de tout autre, ce n'est pas, croyez-le bien, parce que notre époque, ayant perdu le sens intime des Écritures, pense le retrouver dans ses lumineuses images, c'est parce que la matière appelle la matière. L'idéal nous laisse froid ou ne nous inspire qu'une admiration de commande, le sens de la beauté se perd, la pensée se repose. C'est l'heure du naturalisme et du réalisme. Or, il faut bien le reconnaître, de tous les maîtres qui ont délaissé l'idéal pour la réalité, la beauté pour la nature, la pensée pour la matière, le plus séduisant, le plus expressif, le plus savant, le plus complet, en un mot le plus grand, c'est ce fils du meunier Harmen, dont M. Charles Blanc et M. Vosmaer nous ont aidé à étudier de plus près les œuvres et la vie.

LÉON LAGRANGE.

LOUVOIS ET LOUIS XIV

Histoire de Louvois et de son administration politique et administrative, IIe partie ; — par M. Camille Rousset. — 2 volumes. — Didier [1].

I

Quand on arrive tard, — trop tard, — pour parler d'un livre auquel n'a manqué aucun genre de succès, que reste-t-il à faire pour réparer le temps perdu et conserver encore une sorte d'à propos? Essayer de découvrir quelque piquant ou savant chapitre qui ait échappé aux premiers critiques et au public? il est peu probable que des juges tels que MM. Saint-Marc Girardin, Nisard, Sainte-Beuve, Cornélis de Witt, aient laissé derrière eux, sans y toucher, de pareilles découvertes : chicaner l'auteur et le prendre à partie sur tel ou tel point de son ouvrage? Mais, quand l'auteur est armé de toutes pièces, il aurait le droit de demander comment ceux qui abordent son sujet du dehors en sauraient plus que lui, qui en a pénétré, fouillé et exploré le dedans. Non ; ce qu'il y a de mieux, pour faire excuser un retard, c'est de chercher à résumer une impression générale, de glisser sur les détails et d'arriver droit à ce qui reste en suspens entre l'écrivain, ses lecteurs et ses juges. Tout le monde est tombé d'accord sur les mérites de cette *Histoire de Louvois*, par M. Camille Rousset : il n'y a eu qu'une voix pour déclarer que, par un privilége bien rare, M. Rousset avait su maintenir sa seconde partie au niveau de la première, et que cet immense travail n'offrait aucune trace de

[1] Voir, pour la première partie, *le Correspondant* du 25 mars 1862.

lassitude : nul n'a refusé d'applaudir à cette manière originale d'animer les événements et les personnages à force de les bien connaître, de réunir tous les avantages de l'érudition sans un seul de ses inconvénients, de se créer, après tant d'illustres historiens modernes, un genre à soi qui tient à la fois de l'histoire et des Mémoires, qui est vivant comme les uns et sérieux comme l'autre. Quelques heureux épisodes, l'affaire de Strasbourg par exemple, puis la longue comédie jouée par le jeune duc de Savoie, ont été particulièrement remarqués, et mis au rang de ces pages qui semblent appeler le metteur en scène, les surprises et la curiosité du théâtre. Tout cela est acquis au procès et résolu en faveur de M. Camille Rousset : un seul point demeure en litige, et ce point en vaut la peine : jusqu'à quel degré l'auteur de ce livre a-t-il été partial pour Louvois, injuste envers Louis XIV? que faut-il penser de cette bizarre alliance entre la royauté et le génie, que la mort seule a pu rompre, où le monarque et le ministre travaillaient au même but, écoutaient la même ambition, obéissaient au même sentiment national, et qui n'eût été, au fond, qu'un duel clandestin où le serviteur ne réussissait pas à cacher sa supériorité blessante, où le maître cherchait à contenter son infériorité jalouse? M. Camille Rousset a-t-il eu tort, avait-il besoin de diminuer Louis XIV pour amplifier Louvois? La question est grande, plus grande que Louvois et même que Louis XIV. On pourrait, sans paradoxe, la rattacher à tout un ensemble; l'ensemble des rapports de la monarchie absolue avec les hommes qu'elle emploie; du bien et du mal qu'elle leur fait, suivant qu'elle utilise leurs aptitudes, surexcite leur émulation, centralise leur œuvre, double leur talent du désir de plaire, ou bien leur communique quelque chose de ses vices et les force de surenchérir sur ses propres excès. Là est Louvois tout entier, et par là s'explique ce que ses relations avec Louis XIV eurent de fécond et d'orageux, de puissant et de troublé, de grandiose et de funeste : par là peuvent s'éclaircir les doutes qui planent encore sur les vrais sentiments de Louis XIV pour son formidable auxiliaire : par là enfin, — et c'est ce qui nous intéresse le plus, — la responsabilité des fautes se partageant entre les institutions et les hommes, il est facile de déduire la moralité de cette histoire.

II

Le dix-septième siècle, ses personnages célèbres, et le grand roi lui-même, ont subi, depuis soixante ans, des fortunes bizarres et

diverses. Le souvenir qu'ils rappellent conserve, malgré bien des erreurs et des revers, un tel caractère de grandeur, que, toutes les fois que la société et le gouvernement veulent réveiller dans les âmes un idéal de majesté, d'ordre et d'autorité, Louis XIV et son règne reprennent faveur. C'est ainsi que, sous le consulat et au commencement du premier empire, des écrivains à demi royalistes, à demi ralliés, purent entreprendre et mener à bien une tentative de réaction contre l'esprit philosophique, un essai de restauration intellectuelle en l'honneur du grand siècle. Ce mouvement se continua après la rentrée des Bourbons ; car ce fut une des méprises de ces princes et de leurs fidèles serviteurs, de croire qu'il suffisait d'évoquer des souvenirs pour refaire des idées. Les sociétés sont comme les fleuves ; elles peuvent s'arrêter un moment à des barrages ; elles ne remontent pas. La démocratie de plus en plus prépondérante, en inaugurant des mœurs nouvelles et un art nouveau, devait nous rejeter bien vite à mille lieues de ces grandeurs qui ont besoin d'être regardées à travers un voile, et qui perdent leur prestige, si l'on oublie, en les regardant, le sentiment du respect. Le respect ! n'est-ce pas ce qui nous manque le plus, et qu'y a-t-il, en effet, de plus incompatible avec l'école moderne ; avec le réalisme qui se complaît dans les petitesses et les taches, et la fantaisie qui substitue ses imaginations à l'histoire et ses paradoxes à la vérité ? Dès lors nous avons eu, non-seulement, comme on l'a si bien dit de la méthode de M. Camille Rousset, la trame intérieure d'une tapisserie dont nous ne connaissions que les dehors, mais chaque main, plus ou moins rude, hardie ou licencieuse, est venue salir encore cette trame en y ajoutant tout ce qu'elle trouvait dans le ruisseau des commérages d'antichambre et dans le bourbier des mémoires apocryphes. Louis XIV devait être particulièrement victime de ce système, sa majesté ne pouvant se soutenir sans un peu de cette convention permise à quiconque ne veut pas abaisser la nature humaine, et sa gloire étant de celles qu'il faut juger par l'extérieur et mesurer par les grandes lignes. Or, grâce à ce progrès historique qui remplace aujourd'hui l'admiration par la curiosité, peu s'en faut que l'histoire des conquêtes, des traités, des siéges, des monuments, de la politique, du cortége incomparable de Louis XIV, ne soit sacrifiée au journal de son médecin ; peu s'en faut que l'épisode *de la fistule* ne soit préféré à Versailles et aux Invalides, au passage du Rhin et aux campagnes de Turenne, à l'agrandissement de la France et à l'abaissement des Pyrénées, aux fortifications de Vauban et aux oraisons funèbres de Bossuet : n'insistons pas : M. Michelet vous dira le reste.

Mais, parce qu'il y a là un excès humiliant pour l'esprit français, doit-on retomber dans l'excès contraire ? Parce qu'il y a des gens plus préoccupés du nombre des médecines prises que des places assiégées,

faut-il revenir au Louis XIV de cérémonial et d'apparat, équestre, héroïque, épique, olympien, flamboyant, demi-dieu dont on glorifie les faiblesses et les fautes comme s'il s'agissait des amours de Jupiter avec Alcmène ou Sémélé? Nous cherchons vainement quelle cause aurait à gagner à ces obstinations d'apothéose, et, dans tous les cas, cette cause n'est pas la nôtre. Laisser croire que le prestige de la toute-puissance éblouit notre sens moral au point de trouver juste chez un monarque ce qui révolterait dans un particulier, d'approuver, au nom d'une raison d'État ou d'un faux intérêt national, ce que condamne la plus simple équité, avoir deux poids et deux mesures suivant que l'on juge les intempérances monarchiques ou les violences de la démocratie, ce serait faire trop beau jeu à ceux qui nous accusent de n'être que des parleurs de liberté et d'égalité. Dans cette période de cent ans dont une volonté spéciale de la Providence semble avoir fixé les deux extrémités, d'une part aux incendies du Palatinat, de l'autre à la prise de la Bastille, il existe trois points culminants sur lesquels se sont épuisées toutes les controverses, et dont l'exacte appréciation est pourtant encore à faire ; le déclin du règne de Louis XIV, le règne des philosophes et les débuts de la Révolution française. Tant qu'on en restera sur ces trois phases qui s'expliquent et s'enchaînent mutuellement aux lieux communs d'admiration ou de colère, d'assentiment ou d'invective, les questions qui nous divisent demeureront insolubles, et la réconciliation des esprits sincères sera indéfiniment retardée. Pour que le bien naisse du mal, pour qu'il soit prouvé que nos calamités et nos mécomptes nous ont servi à quelque chose, il faut arriver à ce degré d'équité suprême où les royalistes avoueront que l'intensité du régime monarchique chez Louis XIV préparait de légitimes représailles ; où les chrétiens reconnaîtront que Voltaire, malgré sa fièvre d'impiété, a fait, en dépit de lui-même, une œuvre plus chrétienne que ne l'était la société ébranlée par ses sarcasmes ; où les contre-révolutionnaires déclareront que les premiers principes revendiqués par la Révolution et odieusement défigurés plus tard, étaient plus près de l'Évangile que leurs antagonistes et leurs contraires. Renfermons-nous cette fois dans notre cadre, et remercions M. Camille Rousset de nous avoir donné, sinon l'exemple d'une impartialité parfaite, au moins le ton, le *diapason* historique, tel qu'il doit être désormais pour préluder aux jugements définitifs. Ainsi comprise, l'histoire, retrempée aux sources vives, riche d'informations nouvelles, de fouilles hardiment menées jusqu'au fond de la mine, ne peut plus être ni admirative ni sujette aux respectueuses réticences. Tout ce qu'on doit lui demander, c'est de n'être ni dénigrante comme la satire, ni calomnieuse comme le libelle, ni déréglée comme la

fantaisie. C'est cette mesure que M. Camille Rousset a observée avec un tact remarquable. Sans doute il lui arrive de faire la part du blâme trop petite à Louvois, trop forte à Louis XIV, ou d'exagérer en sens inverse dans la distribution de l'éloge : mais du moins ces marques, assez rares d'ailleurs, de partialité et d'injustice, se maintiennent dans ces sphères élevées, politiques, royales, où un souverain illustre peut perdre quelque chose de ses proportions idéales sans devenir une sorte de Falstaff couronné, laissant aux *Saumaises futurs* le soin d'expliquer ses fautes par la grossièreté de ses appétits, le menu de sa table, le détail de sa garde-robe et le bulletin de ses infirmités. Louis XIV ne nous y apparaît plus dans un ciel peint par le Brun, en costume de triomphateur ou d'empereur romain ; mais on ne nous le montre pas dans la robe de chambre et sous le bonnet de nuit du Malade imaginaire. Suivons un moment M. Camille Rousset à travers ces épisodes où Louis XIV et Louvois restent si indissolublement liés l'un à l'autre, que, s'ils se sont haïs de leur vivant, la postérité les punit en refusant de les séparer après leur mort. Essayons surtout de prouver que la question du plus ou moins de part de Louvois ou de Louis dans le bien ou dans le mal n'est, en somme, que secondaire ; qu'étant donnée, dans une monarchie absolue, une situation telle que celle qui mettait le roi et le ministre face à face et les plaçait tous deux en présence de l'Europe, les causes de leurs fautes doivent être cherchées plus haut que dans leur secrète rivalité, la violence de leurs humeurs et les vices de leurs caractères.

III

Toutes les imperfections de Louis XIV, — et elles sont nombreuses, — furent compensées par l'admirable accord de sa vocation avec sa destinée. Il naquit roi, comme d'autres naissent soldats, marins ou poëtes. Être roi, roi toujours, absorber dans cette royauté toute l'âme d'une grande nation, telle fut la pensée constante de cette longue et glorieuse vie, et l'histoire s'y est si peu trompée, que, rencontrant peut-être sur le trône ou sur les champs de bataille de plus grands hommes, elle n'en a pas trouvé qui fussent plus rois. Comme pour donner à cette vocation souveraine plus d'éclat et plus d'essor, Dieu l'avait désignée pour un moment unique où il n'y avait pas de milieu ; ou la déchéance de la monarchie, peut-être de la France, ou

bien le développement excessif de l'idée et de la puissance monarchique. Que le prince adolescent n'eût ni le goût, ni la passion, ni les qualités, ni le *physique* de son royal métier, c'en était fait; la royauté était renversée et le pays démembré. Entre deux malheurs, on eut le moindre et le plus lointain : voilà ce qu'oublient trop ceux qui, à l'aide de nos idées modernes, reprochent à Louis XIV d'avoir poussé jusqu'à ses dernières limites l'abus de l'isolement monarchique et de la *personnalité* humaine. Assurément cet abus devait produire et produisit des conséquences funestes, mais après avoir donné à la France un siècle de gloire que nous n'aurions pas eu, après avoir imprimé aux rouages du gouvernement une force, à l'unité nationale une vigueur capables de résister à tout, même aux dissolvants du siècle suivant, même aux secousses du Samson révolutionnaire, ébranlant les colonnes de l'édifice au risque de s'écraser sous ses ruines.

Voilà donc un roi absolu dans un royaume délivré de ses discordes intérieures, vis-à-vis de l'Espagne affaiblie, de l'Europe attentive, convié par son propre penchant, par toutes les voix de la flatterie et de la renommée, par l'entraînement des circonstances et l'attente publique, à faire de grandes choses au dedans et au dehors, à occuper ceux qu'il a domptés, à éblouir ceux qu'il a vaincus : il n'est peut-être, à y regarder de près, ni un héros, ni un homme de génie ; mais il est de ces maîtres qu'un héros peut servir sans se rapetisser, et qu'un homme de génie peut célébrer sans s'avilir. Son éducation est fort incomplète ; mais son ignorance est plus que rachetée par son aptitude à s'assimiler les talents de ceux qui l'entourent, de même que les lacunes de sa gloire se cachent sous les rayons des gloires d'autrui. Il supplée d'ailleurs à l'instruction qui lui manque par le goût du travail, l'instinct du grand et du beau, l'application aux affaires et un fond de bon sens dont on ne saurait donner une meilleure preuve qu'en rappelant que l'exercice de la royauté, telle qu'il l'a comprise et pratiquée pendant plus de soixante ans, ne l'a pas rendu fou. Tel que je me le représente, je le retrouve, ou peu s'en faut, dans la seconde partie du bel ouvrage de M. Camille Rousset comme dans la première : mais c'est ici que l'historien a eu besoin de redoubler de vigueur, de fermeté, de passion pour son sujet, afin de soutenir l'intérêt, de ne pas refroidir les nombreux lecteurs de ses deux premiers volumes, et d'échapper à cette triste impression du soir, qui s'étend avec l'ombre sur la fin des longs règnes comme sur celle des belles journées. Il en est des personnages historiques comme des héros de roman : ils ne devraient pas vieillir. Le roman a du moins la ressource de baisser le rideau quand ses héros se rangent, quand le mariage fait succéder son bonheur uniforme à l'ardeur de leurs passions et à la variété de leurs aventures.

Mais l'histoire est obligée de conduire ses acteurs jusqu'au bout, parfois même de mener le deuil de leur gloire avant de commander leurs funérailles, et il est rare que le déclin réponde aux splendeurs du commencement. Qu'il s'agisse de Charles-Quint ou de Louis XIV, de Constantin ou de Napoléon, il arrive presque toujours, dans ces existences démesurées, dans ces cerveaux tour à tour exaltés et enfiévrés par la toute-puissance, un moment où l'équilibre se rompt, où la mesure se perd, où les ressorts se tendent, où la fatigue se trahit par l'exagération de l'effort, où la verve d'agrandissement et de conquête se change en manie d'autocrate, et où la jeunesse qui éclairait tout n'est plus là pour tout excuser. Pour Louis XIV et pour Louvois, cette époque critique commence entre la paix de Nimègue et le traité de Ryswick, dans ces treize années qui se terminent par la mort du grand ministre et qui occupent les deux derniers volumes de M. Camille Rousset. Louis XIV n'est pas vieux, mais son règne n'est plus jeune : les galanteries brillantes qui finissent ou vont finir, préparent, en guise d'expiations, deux genres de malheurs et de fautes ; les complications et les intrigues des bâtards légitimés, et cette dévotion intolérante qui croit réparer par des actes de rigueur les désordres des belles années. Tout est grand encore, plus grand que jamais, dans cet ensemble ; mais la grandeur a des airs de menace ou d'inquiétude : la force devient violence ; les faveurs de la fortune sont plutôt arrachées qu'obtenues ; on lui demande trop pour avoir beaucoup à espérer de sa longue complaisance et n'avoir pas tout à craindre de son premier refus. Vous diriez ces visages qui conservent les apparences d'une santé magnifique, pendant que les organes renferment déjà les germes d'une maladie dangereuse ; ces jours d'été où le ciel est tout d'azur et de flamme, tandis que l'atmosphère s'alourdit et qu'au loin des grondements sourds annoncent un orage. C'est l'instant où les relations de Louis XIV avec Louvois deviennent plus compliquées, plus difficiles, plus accidentées, plus exigeantes chez le souverain, plus pesantes pour le ministre.

Louis XIV, nous l'avons dit, excellait à reconnaître les talents, à en tirer parti, et, s'il ne possédait pas lui-même de supériorité spéciale, à s'en faire une avec celles qui l'environnaient : mais parmi ces talents, il y en avait, et le plus grand nombre, dont il s'applaudissait comme d'ornements pour son règne, sans avoir l'idée d'en être jaloux ; il ne pouvait être jaloux, par exemple, ni de Molière, ni de Racine, ni de Bossuet, ni de Vauban, ni de Rigaud, ni de le Nôtre, ni de Mansard, ni même, quoiqu'on en ait dit, de Turenne ou de Luxembourg. Avec Louvois, c'était différent : politique de premier ordre, organisateur de première force, travailleur infatigable, pas-

sionné pour les grands établissements, les monuments et la *bâtisse*, Louvois devait se rencontrer constamment avec son maître sur un terrain où celui-ci apportait des prétentions légitimes, et où la différence n'était que du plus au moins. Lorsque Louis XIV lisait à Boileau des vers de sa façon, et que l'inflexible critique lui répliquait : « Sire, ils sont royalement mauvais ; » — nous ne voyons pas que cette rude sentence ait brouillé le roi et le poëte. Mais pour les traités et les siéges, vis-à-vis de Guillaume d'Orange, de Jacques II ou de Victor-Amédée, quand il s'agissait de l'affaire de Strasbourg ou de Casal, de la prise de Mons ou de Namur, de la répression des protestants ou de la création d'un palais, le contact, j'allais dire le conflit était inévitable. Le roi et le ministre travaillaient ensemble à une œuvre commune; mais le point où finissait la tâche de l'un, où commençait la tâche de l'autre, restait indéterminé, ou plutôt l'arbitrage en était confié à l'orgueil d'un monarque absolu, surexcité par d'incessantes flatteries. Songez, en outre, à la quantité d'ennemis que faisaient à Louvois sa position, son pouvoir, sa fortune, son caractère dur, cassant et hautain; songez que, dans une monarchie sans contrepoids, ces inimitiés manquent d'air, d'espace, de soupapes de sûreté ; qu'elles n'ont pour théâtre qu'une cour, et pour point d'appui que le bon plaisir du souverain ; qu'elles deviennent plus ingénieuses, plus actives et plus implacables par cela même qu'elles s'exercent dans des limites plus étroites et agissent sur un point unique.

Telle était la situation respective de Louis XIV et de Louvois : liés par une chaîne invisible, ces illustres galériens du pouvoir absolu et de la politique à outrance étaient fatalement forcés ou de s'aimer passionnément ou de finir par se haïr. C'était quelque chose de pareil à ces ménages où la nécessité de se voir sans cesse, la promiscuité des intérêts, les analogies mêmes de caractère, amènent à la longue la haine à défaut d'amour. Que de tentations pour l'un ! que de difficultés et de périls pour l'autre ! Il eût fallu qu'en même temps, à tout propos, à toute heure, il eût l'art de se faire reconnaître comme indispensable et de laisser croire que l'on pouvait se passer de lui ; il eût fallu que chacun de ses actes offrît à la fois les mérites de l'initiative et ceux de l'obéissance, et que l'honneur en restât publiquement au maître sans que le serviteur y perdît rien de son crédit et de son éclat. Pour lui les succès pouvaient être aussi dangereux que les revers : s'il réussissait trop et trop vite, si la part du lion se faisait attendre ou manquait au bon moment, une secrète rancune se cachait sous les compliments officiels, et cette rancune, devinée, exploitée, envenimée par les courtisans, s'amassait pour les temps d'orage. Voyez l'occupation de Strasbourg : y eut-il jamais affaire plus habilement, plus heureusement menée, où le génie de Louvois ait

brillé sous un meilleur jour ? — « L'Empire ouvert aux Français, « dit excellemment M. Camille Rousset, l'Alsace fermée aux Alle- « mands, tel était, en deux mots, le grand résultat, on peut presque « dire la révolution accomplie par le génie de Louvois. Louis XIV lui « en fut-il aussi reconnaissant qu'il devait l'être ? Le roi s'était ap- « prêté à jouer le rôle de conquérant : Surpris par la rapidité de la « conquête, il lui fallut se réduire au rôle de triomphateur, à la façon « des empereurs romains qui triomphaient pour les succès de leurs « lieutenants. »

Ici se place une anecdote, apocryphe peut-être, mais que la situation rend vraisemblable : « Le roi, dit Pellisson, reçut hier à son « coucher les nouvelles que ses troupes étaient dans Strasbourg. Il y « entra six bataillons, le 20 septembre après-midi ; le reste devait « entrer le lendemain ; mais le roi dit, en riant, que ce jour-là « même la sûreté devait être entière, parce que M. de Louvois y avait « couché. » Entendez-vous d'ici les rires des *beaux esprits de cour ?* Triste effet de ces royautés absolues, auxquelles il suffit d'un bon mot pour déprécier un grand service et mortifier un homme de génie !

Voilà, selon nous, ce que n'a pas assez indiqué M. Camille Rousset. Nous lui pardonnerions volontiers sa partialité pour Louvois : après tout, Louvois est le héros de son livre, et, s'il y en a de plus aimables, il en est peu de plus dignes d'attacher un homme aussi énergiquement doué que M. Rousset de la vocation et de la pénétration historiques. Seulement, on rencontre çà et là des pages où son récit a un peu trop l'air d'un duel entre Louis XIV et Louvois, duel où M. Rousset serait le témoin de l'un et l'adversaire de l'autre. Il eût été plus juste, plus conforme aux idées d'un écrivain libéral, de mettre, pour ainsi dire, hors de cause la personne même de Louis XIV, et de montrer ce que le pouvoir absolu devait logiquement faire, en bien et en mal, de la longue collaboration de ces deux hommes. Sans doute il la rendait plus efficace, d'une efficacité plus directe et plus prompte que s'il y avait eu des influences intermédiaires, des entraves légales et un contrôle gênant : mais ceci ne concerne que le succès extérieur et passager : au dedans, à ne consulter que ce drame intérieur qui a pour théâtre l'âme humaine, quoi de plus curieux que ce travail de perversion morale, continue, presque inconsciente, s'accomplissant jour par jour dans une intelligence naturellement droite et de bonne foi, uniquement parce que, livrée à son seul caprice, habituée à voir tout plier devant ses moindres volontés, elle finit par faire de cette volonté souveraine la mesure même du juste et de l'injuste, et par croire que, tout lui étant possible, tout lui est permis ? Quoi de plus instructif que cette fatalité qui oblige deux ouvriers d'une même œuvre à une sorte de méfiance réciproque et d'antipathie

croissante, comme si ces existences hors nature devaient porter avec elles leur germe de destruction et leur châtiment? Quelle condamnation pour un régime tellement fermé au grand jour, si favorable au soupçon, aux rumeurs injurieuses, à la violence, à l'arbitraire, qu'un roi comme Louis XIV et un ministre comme Louvois semblent se dénoncer mutuellement à l'histoire, que la haine de celui-ci est presque accusée de la mort de celui-là, que tout devient suspect, même une attaque d'apoplexie, et que la plus douce création du plus suave des poëtes se transforme un moment en une satire sanglante! La révocation de l'édit de Nantes, les incendies du Palatinat, la capitulation de Mayence, la représentation d'*Esther*, quatre actes de cette tragédie plus tragique que la colère d'Assuérus et les alarmes du peuple juif; quatre épisodes que l'on peut choisir entre mille dans cette apoplectique histoire, et qui nous serviront à compléter notre pensée.

IV

M. Camille Rousset a parlé de la révocation de l'édit de Nantes avec tant de netteté et de sagesse, que nous disons hardiment que, si les écrivains de l'école libérale avaient toujours tenu ce langage, les écrivains du parti contraire n'auraient jamais songé à plaider les circonstances atténuantes. C'est la mauvaise foi des réquisitoires qui fait la vivacité des plaidoyers. S'en prendre à la religion elle-même et aux catholiques de tous les temps de ce qui ne fut que l'erreur d'une conscience royale, égarée par un faux point de vue et abusée par de faux renseignements, c'était nous donner envie de répondre par des apologies paradoxales à des lieux communs envenimés. Aujourd'hui il est bien difficile de ne pas se ranger, sauf quelques très-légères nuances, à l'opinion de M. Camille Rousset. La révocation de l'édit de Nantes ne fut pas seulement un déni de justice, un acte rétrograde, l'oubli des sages maximes et des idées de tolérance qui avaient inspiré Henri IV et inauguré, après tant de déchirements et de malheurs, la liberté de conscience; ce fut encore une immense faute, la plus impolitique des mesures; sous prétexte de sauver les âmes, on poussa les faibles à l'hypocrisie, les forts à la révolte, les sceptiques au sacrilége, les meilleurs à l'émigration et à l'exil. Le pays y perdit des populations entières, des familles énergiques et laborieuses, des industries productives. La religion n'y gagna rien; car tout ce qui remplace la persuasion par la force et l'erreur sincère par

un faux-semblant de retour à la vérité, tourne finalement à mal et coûte à cette vérité beaucoup plus cher que ne valent ses dérisoires conquêtes. Tout ce qui abaisse la dignité humaine, tout ce qui affaiblit ou violente les consciences, est un désastre pour la religion véritable, et ressemble à ces emprunts usuraires qui nous mettent un peu d'argent dans la main pour nous ruiner plus tard. En outre, comme le remarque M. Rousset d'après deux hommes bien différents, Vauban et Bayle, au déclin d'un long règne où les esprits observateurs et enclins à l'analyse avaient pu signaler le contraste de bien des respects extérieurs avec bien des scandales publics, quoi de plus funeste au catholicisme que de perdre cette espèce de contre-fort, de n'avoir plus devant soi ces adversaires dont la contradiction et le contrôle tenaient en haleine ses docteurs, obligeaient ses ministres à plus de régularité et plus de zèle, exaltaient les fidèles, réchauffaient les tièdes et écartaient ou ajournaient ses plus dangereux ennemis, le doute et l'indifférence? Les fausses conversions, la brutalité, la licence ou l'indignité de la plupart de ces convertisseurs à main armée, ce régime d'hypocrisie, de terreur, de restrictions mentales et de rancunes implacables, la légèreté française jetant ses broderies et ses paillettes sur les robes noires de ces persécuteurs ou l'uniforme de ces dragons, tout cet ensemble désemparait la religion et lui apprêtait les redoutables épreuves de la Régence, de la philosophie et de la Révolution.

Voilà la faute, telle que M. Camille Rousset la caractérise, et nous n'essayons d'en atténuer ni l'énormité ni les conséquences. Maintenant, comment fut-elle conçue ? Par quelle série de méprises arriva-t-on à la commettre et à l'aggraver? Quels furent les vrais coupables? Louis XIV et Louvois? madame de Maintenon? la Vrillière et Châteauneuf? les évêques? les généraux? Non ; ce fut le gouvernement absolu ; ce furent ces rouages administratifs, organisés de manière à faire remonter l'erreur de bas en haut, puis descendre de haut en bas, et à donner pour armes aux volontés du maître les passions de la multitude. « Dans le mécanisme de ce gouvernement, « un, et si bien réglé à ce qu'il semble, dit M. Camille Rousset, « on sent de bas en haut l'action d'une force perturbatrice et dés-« ordonnée. » — Cette force, que l'éminent historien renonce à définir, on pourrait l'expliquer par une espèce d'attraction mystérieuse entre les excès du pouvoir et les excès de la foule. Il n'existe pas de modérateur et d'intermédiaire : personne pour retenir celui qui peut tout et pour éclairer ceux qui ne risquent rien : sur ces deux échelons extrêmes, entre ces deux forces qui représentent toutes deux à leur manière la violation d'un droit, s'établissent des émulations fatales dont l'humanité a presque toujours à gémir. Voyez tous

ces détails et toutes ces suites de la révocation de l'édit de Nantes. Il suffit, chez le souverain, d'un vœu exprimé, d'une première initiative, pour qu'il se trouve au fond des provinces un peuple, ce peuple qui, sous des drapeaux différents et au nom de partis contraires, ne manque jamais aux appels qui donnent à sa passion le soin de traduire une idée. Il pèse sur le clergé inférieur qui vit de sa vie, parle son langage et parfois le suit pour mieux le guider. Ce clergé influence les évêques, pendant que les subalternes agissent sur les intendants, pendant que ceux-ci trompent les ministres et que tous ensemble environnent le roi d'une atmosphère d'illusions et de mensonges. Le roi, aveuglé par l'habitude de voir faire tout ce qu'il ordonne, réussir tout ce qu'il veut et approuver tout ce qu'il pense, croit extirper l'hérésie aussi aisément et aussi vite qu'il ramène à son opinion un courtisan de Versailles. Puis surviennent les déceptions, et, comme on ne veut ni s'être trompé, ni avoir trompé, on s'en prend à l'obstination ou au caprice de ceux que l'on espérait convertir en masse : ils n'étaient que des dissidents ; ils deviennent des factieux. De là aux redoublements de persécution, à l'emploi de tous les moyens de terreur, il n'y a qu'un pas, et le pas est franchi. Ainsi l'exagération de la force se change en une condition de faiblesse ; la monarchie, sans contrepoids et sans limites, d'autant plus dominée qu'elle domine tout, obéit à ce qu'elle croit gouverner.

Si tels sont les caractères distinctifs de cette lamentable affaire, M. Camille Rousset, après les avoir si bien mis en relief, aurait dû y trouver deux excuses pour Louis XIV, fût-ce aux dépens de Louvois. Si le mensonge et le mal, partant des provinces et des petits, allaient en s'aggravant, d'étape en étape, jusqu'à Versailles et aux grands, Louvois, qui était le dernier anneau de la chaîne avant d'arriver au roi, était, par conséquent, plus près de la vérité, plus en mesure de la connaître, moins exposé et surtout moins accessible à ces informations décevantes qui défiguraient l'état des choses pour mieux flatter le vœu du souverain ; il savait tout ou presque tout ce que Louis XIV ignorait ; il était donc plus coupable. Ce qui contribue encore à le rendre moins excusable que Louis XIV, c'est qu'il était moins convaincu. L'intolérance et la persécution, pardonnables quand elles résultent d'une foi sincère, sont odieuses dès qu'elles rentrent dans la catégorie des calculs, des ambitions ou des cruautés vulgaires. Or, je crois à la religion de Louis XIV, alors même qu'il met ses désordres, son orgueil ou ses violences en contradiction avec l'humilité, la charité et la chasteté chrétiennes : je ne crois pas à la religion de Louvois.

Ce que nous disons de la révocation de l'édit de Nantes, on pourrait le dire, sur un tout autre terrain, des incendies du Palatinat.

Ces incendies sont au droit des gens ce que la révocation de l'édit de Nantes est à la liberté de conscience : deux attentats de genre différent, mais explicables par les mêmes causes, ayant produit des effets analogues, et qui eussent été également impossibles, si le *crescendo* de l'esprit de conquête et de la monarchie absolue n'avait été servi, excité et surmené par des administrateurs et des généraux chez lesquels le désir de plaire au maître et d'aller au-devant de ses volontés avait perverti le sens moral. C'était, d'une part, l'intérêt de la religion mal compris ; de l'autre, l'intérêt national odieusement interprété, dont on abusait ici pour engager dans une funeste entreprise la piété du roi ; là, pour égarer ce patriotisme qu'il résumait en lui seul. Écoutons M. Camille Rousset : « L'histoire a vu des temps « où ces dévastations pour le salut public se sont étendues à d'im« menses espaces, où, pour arrêter et ruiner des envahisseurs, on a « fait devant eux un désert aride, calciné, sans ressources ; rien n'est « grand comme cet holocauste d'un peuple qui se sacrifie lui-même ; « rien n'est beau comme ces inspirations et ces héroïques dévoue« ments de la défense nationale. Mais lorsque, exagérant le droit de « la guerre, si outré déjà par l'excès des contributions, Louvois et « Louis XIV s'en vont, pour éloigner l'ennemi du territoire français, « saper, brûler, dépeupler de grandes villes et de grandes provinces « qui ne sont pas les leurs, sera-ce du dehors seulement que viendra « contre eux, vivants ou morts, l'imprécation des victimes ou le res« sentiment de la postérité? Non, le patriotisme français détestera « plus encore d'avoir été si malheureusement compris et compro« mis... »

Louvois et Louis XIV ! Qu'est-ce à dire ? Je lis dans un remarquable article de M. Nisard (*Moniteur* du 4 avril), que M. Camille Rousset, pour décharger Louvois de l'incendie du Palatinat, a essayé de mettre au compte de Louis XIV le plus odieux de cette barbarie militaire, et qu'il a été victorieusement réfuté par M. Saint-Marc Girardin. Rien ne m'étonne en fait de spirituel bon sens et de rectitude historique chez l'ingénieux écrivain du *Journal des Débats*. Mais ici j'avoue que je cherche en vain les torts de M. Rousset. — « Il ne « fallait pas, nous dit-il, tant d'amorces pour tenter Louvois, ni tant « d'efforts pour le pousser du côté où il avait sa pente. Il céda tout « d'abord et tomba, entraînant Louis XIV dans sa chute. » — N'est-ce pas indiquer assez clairement que, là comme ailleurs, l'initiative appartient au ministre ? N'est-ce pas le même effet produit par les mêmes causes, le même échange d'influences tour à tour subies et exercées, des généraux à Louvois et de Louvois à Louis XIV ? Prenons garde ; ces apologistes du roi ne remarquent pas un détail qui a pourtant sa valeur ; c'est qu'en présence de pareils actes, on ne peut

justifier Louis XIV qu'en l'annulant; c'est que, si l'on prouve qu'il est innocent du mal commis en son nom, on arrive à réduire singulièrement cette grandeur, cette pleine possession de la puissance et de la responsabilité royales à laquelle il attacha tant de prix. Lui-même, s'il revenait au monde, serait médiocrement flatté de ce système de défense. Encore une fois, pourquoi ne pas simplifier le débat en le généralisant? Pourquoi ne pas élever la question en rappelant qu'au point où on était amené en 1689 par les excès de l'ambition, de la conquête, du gouvernement personnel, lorsqu'on avait contre soi l'Allemagne et l'Europe, — « la guerre continentale et maritime, « la guerre implacable, universelle, de tous contre un, » — ces cruautés, qui nous paraissent monstrueuses, n'étaient que la conséquence naturelle d'un état de choses où les institutions avaient encore plus de part que les individus, où les fautes de la veille obligeaient à celles du lendemain, où les caractères étaient sans cesse attirés, poussés, excités, irrités, enivrés dans le sens de leurs penchants et de leurs défauts? Prenez un homme à tempérament fiévreux et placez-le sous l'influence de certains climats, au milieu de certaines atmosphères; vous êtes sûr que cet homme, après un temps plus ou moins long, mourra de la fièvre. Maintenant, au lieu de science médicale, faites de la *psychologie politique*. Prenez Louis XIV et Louvois, et ajustez-les dans leur cadre; vous ne vous expliquerez que trop aisément la révocation de l'édit de Nantes et les incendies du Palatinat.

Voilà les fautes, et nous sommes loin de les avoir mentionnées toutes. Que dire, hélas! des expiations? Nous n'aurions que l'embarras du choix; car, dans une vie comme celle de Louvois, l'expiation, c'est la vie elle-même, c'est cette lutte de tous les moments, cette alternative incessante entre l'inconvénient des succès et le péril des revers, la crainte d'être suspect si l'on hésite, la chance de déplaire si l'on réussit, la certitude d'être accablé si l'on tombe, ce rocher de Sisyphe de l'ambition et du pouvoir que jamais main plus vigoureuse ne souleva de sa base, et que jamais fatalité plus invincible ne fit rouler sur sa pente. Sous une monarchie tempérée, dans un gouvernement *au grand jour*, la capitulation de Mayence eût été acceptée comme malheur inévitable dans une longue guerre, ou plutôt la guerre ne serait jamais arrivée à ce degré de fureur, d'acharnement et de barbarie qui redoubla l'horreur des représailles et qui rendit si poignants les détails de cette catastrophe. La responsabilité de Louvois eût été moindre. Moins puissant et moins redouté, il eût été moins haï; les esprits observateurs et chagrins n'étant pas forcés au silence, il n'y aurait pas eu dans cette cour taciturne et prosternée un honnête homme de génie, partial et

passionné, qui, contraint d'ajourner ses colères et de faire de l'avenir l'exécuteur testamentaire de ses haines, grossit la somme des méfaits, exagéra ses griefs et décupla la dose de son fiel, comme ces avares prévoyants qui laissent dormir leur capital pour que leurs héritiers le retrouvent avec les intérêts accumulés. Enfin, le plus charmant et le plus touchant épisode de ce déclin de règne, ce groupe de jeunes filles, orphelines des champs de bataille, recueillies et dotées par la reconnaissance royale, déclamant une tragédie enchanteresse avec Racine pour poëte, Louis XIV pour *impresario* et madame de Sévigné pour feuilletonniste, ne serait pas assombri, altéré dans sa pureté virginale par une ombre, un soupçon de complot contre le ministre abhorré. L'aimable muse d'*Esther* n'eût pas été accusée d'allusions meurtrières et sournoises contre un homme déjà tombé en disgrâce, ou du moins tous ces rapprochements entre Louvois et Aman, qu'envenima l'inimitié, auraient perdu leur importance.

On sait, au contraire, et M. Camille Rousset nous redit ce qui arriva après la capitulation de Mayence ; ce déchaînement de haines qui n'attendaient qu'une occasion et un prétexte ; ces explosions de satires et de chansons furieuses ; ces accusations, non-seulement d'étourderie, de lenteur ou d'imprévoyance, mais de perfidie, de complicité avec l'héroïque marquis d'Huxelles, pour trahir le roi et la France : on sait ce que Saint-Simon a fait de cet ensemble de récriminations ou de calomnies, et comment il a dramatisé les bruits de la cour, les rancunes du pays, le courroux de Louis XIV. On sait le parti que les ennemis de Louvois tirèrent de la représentation d'*Esther*, et comment cette pièce qui, le 26 janvier 1689, avait été applaudie sans trop d'arrière-pensées malignes et appréciée par des juges délicats comme l'œuvre exquise d'un poëte courtisan, devint tout à coup, en décembre 1689 et en janvier 1690, après les revers de cette campagne et les premières disgrâces du ministre, une machine de guerre, une arme à deux tranchants, un poétique anathème qui dénonçait à la colère du nouvel Assuérus les crimes du nouvel Aman : triste spectacle, malsaine influence qui gâte les jouissances de l'esprit, se mêle aux ivresses de la gloire, corrompt l'exercice du pouvoir, altère le charme de l'innocence et de la beauté, propage le mensonge, paralyse la vertu, aggrave le vice, exalte la haine, et qu'on pourrait appeler la *mal' aria* des royautés absolues ! Les dernières pages de la vie de Louvois sont tellement chargées de difficultés et d'embarras de toutes sortes, tellement traversées d'ombres ou de lueurs sinistres, que sa mort soudaine et terrible ressemble presque à une délivrance : « Il était telle-
« ment perdu, dit Saint-Simon, qu'il devait être arrêté le lendemain et
« conduit à la Bastille. » — Sans admettre tout à fait cette affirmation excessive, on éprouve, en voyant tomber le géant foudroyé, un sou-

lagement analogue à celui que ressentit Louis XIV : seulement, Louis XIV le ressentit pour lui-même, et c'est pour Louvois qu'on est soulagé.

A présent, si nous passons du renseignement historique à l'étude morale, quelle est, en définitive, l'impression que nous laisse ce beau récit ? L'histoire des hommes a ses *fauves* comme l'histoire naturelle : on les admire de loin ; on se figure aisément l'effet qu'ils ont dû produire dans les majestueux espaces qu'ils ont parcourus : on se dit qu'ils sont peut-être nécessaires dans l'ordre social et politique, comme les lions et les tigres dans l'ordre de la nature. Cependant on aime autant ne plus être à portée d'entendre leurs rugissements et de sentir leur griffe formidable : on n'est pas fâché de vivre sous un ciel moins brûlant, en quelque fraîche clairière coupée de paisibles ombrages, l'œil fixé sur un honnête chien qui n'a jamais fait de mal, même aux perdrix, et de pouvoir n'admirer les fortes proportions, le magnifique pelage de ces grands *carnassiers* qu'à travers les grilles du Jardin des Plantes... ou de l'histoire. Que ce soit là notre conclusion finale, et la moralité du récit. Que l'envie de venger ou de défendre les gloires du passé contre de méchantes attaques ou d'imbéciles frayeurs ne nous rende plus injustes envers cet adoucissement des mœurs, ces progrès de l'intelligence, de la liberté, de l'égalité, désormais incompatibles avec de telles hypertrophies de pouvoir, quand même elles rencontreraient un homme pour les rêver et des courtisans pour les flatter. Surtout saluons de nos meilleurs hommages les écrivains tels que M. Camille Rousset, qui, sans engagement avec les divers partis, leur rendent à tous le raccommodement plus facile, et les apaisent en les instruisant. En même temps qu'il nous montre les grands services rendus, les immenses qualités déployées par un des plus illustres représentants d'un régime disparu, les germes d'activité féconde, d'organisation puissante qu'il a laissés et qu'on retrouverait peut-être encore, M. Camille Rousset nous fait voir ces germes étouffés ou viciés par d'incroyables abus, ces services compromis par leurs excès mêmes, ces qualités devenues plus nuisibles à l'humanité que profitables à la France. Voilà la vérité, et nous l'écouterons tous, pourvu qu'elle parle, comme dans cette belle *Histoire de Louvois*, un digne et ferme langage. L'Académie française a maintenu à l'auteur de ce livre la plus légitime des récompenses. Elle a couronné le savant, le narrateur admirablement informé, l'écrivain consciencieux, l'habile metteur en scène de précieuses découvertes ; elle aurait pu couronner aussi, en M. Camille Rousset, le précurseur de ce que notre génération fatiguée de stériles querelles et de procès sans issue doit désirer le plus : la réconciliation historique.

ARMAND DE PONTMARTIN.

L'ENFANT DU PEUPLE

DE PARIS

I

Un voyageur d'un esprit fin et d'une grande sagacité d'observation fait remarquer quelque part[1] que, dans un pays où l'on rencontre beaucoup de beaux vieillards, on peut tirer de ce fait seul la preuve des qualités de la race et du bon état du reste des habitants. Il me semble que la condition des enfants chez un peuple ne présente pas un indice moins certain de l'état de sa civilisation. Ce n'est pas seulement parce que l'enfant porte et montre en germe les qualités ou les défauts développés dans l'homme fait; c'est encore parce qu'il reflète et manifeste, par l'ingénuité ouverte de sa physionomie et la franchise de son caractère, les mystères cachés dans l'intérieur domestique et les secrets de la classe dont il fait partie.

On a dit aussi, il y a longtemps, que la première condition pour bien gouverner les hommes était de les bien connaître. A plus forte raison peut-on dire que, pour conduire et élever l'enfance, il faut connaître les enfants. Cette connaissance est aussi indispensable à l'instituteur que celle des hommes l'est au politique. Et pourtant, parmi les politiques comme parmi les instituteurs de la jeunesse, et même parmi les pères, intéressés plus directement encore au succès de l'éducation de leurs enfants, combien en compterez-vous qui se soient préoccupés sérieusement de cette étude?

[1] Le marquis de Custine, *Voyage en Russie*.

On se contente à cet égard de ces notions vagues et superficielles qui se transmettent comme une monnaie courante dont personne ne songe à vérifier le titre. Quand on a dit que les enfants sont légers, inconstants, indociles; que les hommes sont imprévoyants, ingrats, ingouvernables, on s'imagine avoir achevé leur physiologie, et l'on s'étonne ensuite des échecs et des défaites que rencontrent perpétuellement sur le terrain de l'éducation ou du gouvernement une pédagogie et une politique si bien instruites et si bien pourvues.

L'enfant est un homme qui commence: c'est donc par l'étude de l'enfant qu'il faudrait préluder à l'étude de l'homme; comme c'est dans l'éducation de l'enfant qu'il faudrait poser les bases des institutions destinées à gouverner les hommes. Or, la connaissance préalable de l'enfant étant la première condition de succès de cette éducation d'où dépend la prospérité de la famille, le progrès et le caractère d'une nation, l'avenir d'un gouvernement, on est amené à conclure qu'une étude sérieuse de l'état de l'enfant dans un peuple devrait intéresser en même temps la famille, la pédagogie et la politique, outre qu'elle offrirait aussi au philosophe et au moraliste les éléments de plus d'un problème intéressant à résoudre.

Ces considérations m'engagent à essayer cette étude, quelque difficile qu'elle soit, en la bornant aux enfants de notre pays. Encore la restreindrai-je à l'étude spéciale des enfants de Paris, afin de la circonscrire dans un champ plus resserré, où le contrôle soit plus facile et la vérité de ressemblance plus nécessaire; et aussi parce que, depuis trente ans, je vis au milieu d'eux, et que ce contact journalier m'a permis de les étudier de plus près et de les mieux connaître.

Cependant, à vrai dire, l'enfant de Paris est, sous plus d'un rapport, le type des enfants de la France. Par la diversité de ses traits, par la mobilité de sa physionomie, par l'étonnante malléabilité de ses aptitudes, il réunit les caractères épars de nos différentes provinces, en les adoucissant ou en les accentuant suivant les circonstances. De telle sorte que tracer un portrait sincère et ressemblant de l'enfant de Paris, ce serait aider à mieux étudier et à mieux connaître l'enfance française et donner la clef de cette étude.

Il y a pour cela une raison. L'enfant de Paris est rarement Parisien indigène. La plupart ont été amenés de la province, ou bien sont nés à Paris de parents venus de la province et qui conservent longtemps encore les mœurs, les goûts, les habitudes, l'accent, la physionomie du pays dont ils sont originaires.

L'enfant prend l'empreinte de cette atmosphère de la famille où il croît et grandit. C'est le goût de terroir qu'il apporte dans les salles d'asile, dans les écoles, dans les ateliers où un observateur attentif peut longtemps le reconnaître.

Ce mélange d'enfants attirés de tous les points de l'horizon dans le grand courant parisien, qu'ils grossissent et renouvellent périodiquement chaque année, voilà ce qui forme avec le Parisien pur sang la population enfantine qui circule dans nos rues, qui remplit nos asiles et nos écoles, qui grandit dans nos ateliers. C'est cette population toute populaire que je me propose spécialement d'étudier, en laissant à l'écart l'autre portion de l'enfance qui fréquente les établissements de l'instruction secondaire et supérieure, et qui appartient à la bourgeoisie et à l'aristocratie d'argent ou de naissance. Bien que je n'en parle pas, chacun verra cependant comment mes observations peuvent s'y appliquer sous bien des rapports, et quel parti on peut en tirer pour l'étude et l'intelligence de cette couche supérieure de la jeunesse.

II

Afin de mieux comprendre la physionomie de l'être collectif que nous appelons *l'enfant de Paris* de la classe populaire, il est essentiel de distinguer d'abord les éléments divers qui concourent à le former. Sans cela, bien des traits de cette physionomie mobile et complexe sembleraient, quand nous la peindrons, inconciliables et inexplicables.

Ces éléments proviennent de deux souches distinctes : la souche parisienne, — la souche étrangère. Examinons d'abord cette dernière et la qualité des produits qu'elle fournit.

Sans tenir compte, pour le moment, des différences d'origine dont nous aurons occasion de signaler plus tard les influences diverses[1], établissons seulement, dans cette classe de Parisiens exotiques, trois divisions tranchées, déterminées par les différences générales de condition d'existence, et par l'influence que ces différences de vie exercent sur leurs habitudes, leurs mœurs, leur caractère, et par suite sur celles de leurs enfants.

La catégorie que nous plaçons en première ligne, à cause de l'importance du nombre et aussi des qualités plus nettement accusées qui la distinguent, est celle de ces nombreuses professions qui exi-

[1] Tous les départements de l'Empire apportent, mais dans une proportion inégale, leur contingent à cette émigration toujours croissante des provinces vers Paris. On y remarque, en outre, une quantité considérable de Belges et d'Allemands, puis en plus petit nombre des Italiens, des Suisses, des Polonais, etc.

gent la force du corps et la persistance du travail : maçons, tailleurs de pierre, paveurs, terrassiers, — forgerons, serruriers, mécaniciens, plombiers, ferblantiers, — charpentiers, charrons, couvreurs, — tanneurs, corroyeurs, etc., et, dans un autre genre, les portefaix et les porteurs d'eau, les charbonniers, les garçons de peine et de magasin, les voituriers, les sergents de ville, en un mot, tous les états où il faut en même temps une grande dépense de force musculaire et une continuité de labeur qui en exclut nécessairement les natures débiles et paresseuses.

Composée d'hommes robustes et sains, toujours occupés, cette catégorie présente, en général, des ménages plus moraux, des mœurs plus régulières, des habitudes plus honnêtes. Non-seulement on y est à l'abri du besoin, mais on y vise à l'épargne, et on y arrive d'ordinaire par l'économie, l'ordre, la bonne conduite, surtout quand la femme est sage, laborieuse, intelligente.

La plupart des hommes de cette catégorie sont venus à Paris, non par l'attrait des plaisirs et de la vie d'aventure, mais pour mettre à profit leurs bras et leur vigueur, et échanger un travail pénible contre un salaire plus élevé que dans leur pays, plus régulier, mieux assuré, et au moyen duquel ils puissent construire pierre à pierre l'édifice d'une petite fortune pour leur avenir et celui de leurs enfauts. Sortis d'ordinaire de nos régions montagneuses (Auvergne, Limousin, Cévennes, Savoie, Jura, Vosges), où les croyances et les habitudes religieuses sont le plus profondément enracinées, un certain nombre les conservent dans l'intérieur de leurs familles.

Les enfants formés là à une vie sobre et simple, mais à l'abri du besoin et des privations, fournissent aux écoles et aux ateliers une génération plus robuste, plus saine [1], assidue au travail, disposée à l'obéissance et comprenant mieux l'utilité de mettre le temps à profit.

A la seconde catégorie appartiennent les provinciaux attirés dans la capitale par l'appât d'un gain plus facile qu'en province, d'une vie plus commode, d'une fortune plus prompte, espérances souvent déçues, mais dont le mirage trompeur ne cesse de provoquer chaque année de nombreux émigrants. Nous y comprenons, avec toutes les

[1] Ceci n'est vrai qu'au point de vue de la comparaison avec les autres classes. Même dans celle-ci, il n'est que trop commun de trouver des enfants chétifs, petits, mal venant, bien qu'appartenant à des parents robustes. Les mauvaises conditions où sont nés ces enfants issus trop souvent de mariages tardifs, les mauvaises conditions où ils vivent dans des logis étroits, privés d'air et de lumière, donnent la raison de cette anomalie, et expliquent pourquoi la jeunesse parisienne, malgré les améliorations incontestables qu'on y remarque, présente encore une apparence malingre.

professions diverses qui demandent plus d'adresse que de force, plus d'habileté et de savoir-faire que de travail, ces mille petites industries, ces mille petits commerces, cette multiplicité de petits emplois que l'administration, l'industrie, le négoce, les arts, offrent en abondance, et qui sont toujours envahis par une foule exubérante de candidats, parce qu'on s'y croit apte sans connaissances spéciales et sans apprentissage. Le genre de vie est là moins pénible; mais l'existence est plus précaire; la famille y est exposée à des vicissitudes de chances et de revers qui tantôt l'élèvent jusqu'à la fortune et tantôt la placent aux limites extrêmes du besoin. L'éducation des enfants se ressent de ces vicissitudes. Cependant, comme elle est encore, dans cette catégorie, l'objet de soins assez attentifs, comme les parents sont plus instruits, et que la nature même de leurs occupations et de leurs relations journalières leur donne plus de politesse dans les manières et plus d'ouverture dans l'esprit, les enfants apportent dans les écoles et les ateliers une tenue plus soignée, des mœurs plus douces, une intelligence plus développée.

Sans doute la nature de telle ou telle des nombreuses professions de cette catégorie exerce une influence bonne ou mauvaise sur les parents et les enfants. On pourrait même en signaler dans lesquelles cette influence est fatalement pernicieuse[1]. Mais nous devons nous borner à mentionner en passant cette observation dont le moment viendra plus tard de tenir compte, et nous abordons la troisième et dernière catégorie.

Elle se compose de cette foule lamentable qui, tombée dans la misère en province, l'a retrouvée plus dure encore à Paris, où elle espérait y échapper, et ne vit qu'en recourant à la charité publique.

Ici la gêne n'est plus un accident; elle est passée à l'état chronique. Et cependant il y a encore, dans cette extrême misère, des degrés divers et une hiérarchie à observer.

Les moins malheureux occupent les états inférieurs qui assurent à peine le pain quotidien : revendeurs ambulants, balayeurs, chiffonniers, etc.

[1] Pour apprécier l'influence de la famille sur l'éducation des enfants, et pour se faire une idée de l'influence des professions sur l'état des familles, on peut consulter dans *les Ouvriers européens* la monographie du *chiffonnier de Paris*, et dans *les Ouvriers des deux mondes*, les monographies du *charpentier de Paris*, du *tisseur en châles*, du *carrier de la Banlieue*, du *tailleur d'habits*, du *porteur d'eau*, du *manœuvre*, du *compositeur typographe*, de l'*auvergnat, brocanteur en boutique*, etc.

L'habile directeur de l'école Turgot, qui s'occupe avec une sollicitude si éclairée du sort et de l'avenir des enfants confiés à ses soins, a remarqué que parmi les professions qui fournissent les meilleurs sujets à cette école, il faut placer en première ligne les concierges et les ouvriers en boutiques, et à l'autre extrémité, les limonadiers, les logeurs, les marchands de vin.

Les autres, dénués de toute ressource, vivent, au jour le jour, d'expédients qui frisent plus ou moins l'escroquerie et tombent sous le coup de la police.

Puis, dans les bas-fonds de cette région désolée, croupissent ou s'agitent les êtres dégradés qui ont abjuré tout sentiment moral. Les uns cherchent à noyer dans l'ivresse et la débauche le fardeau de leur misère. Les autres, plus dangereux encore, s'efforcent d'en sortir par le crime.

A Dieu ne plaise qu'il nous arrive jamais de mesurer le degré de valeur d'une créature humaine à l'échelle du bien-être et de la fortune, pas plus qu'à celle de l'esprit et de la science ! de rester sans compassion pour l'être déchu, et de lui fermer l'accès à la réhabilitation ! Mais cependant, il faut bien le reconnaître, la misère, passée à l'état chronique, exerce sur ceux qui y sont tombés une action délétère et dont la prolongation peut devenir mortelle. Les enfants s'en ressentent surtout et payent fatalement la dette de l'imprudence, de la paresse, des vices de ceux à qui ils doivent cette triste vie.

Sous le rapport physique comme sous le rapport moral, et à peu d'exceptions près, cette dernière catégorie fournit aux asiles, aux écoles, aux ateliers, le contingent le plus défectueux. Bien que ces pauvres victimes des fautes de leurs pères montrent parfois une précocité d'intelligence provoquée par la lutte même qu'ils ont à soutenir contre les besoins de l'existence et par les vicissitudes de leur malheureuse condition, c'est parmi eux que se rencontrent les constitutions les plus chétives, les natures les plus ingrates, les caractères les plus grossiers, les habitudes les plus immorales.

La classe des Parisiens indigènes présente également à l'observation trois catégories d'enfants assez distinctes :

Ceux dont les parents ont une existence assurée et vivent dans un état d'aisance voisin de la richesse ;

Ceux dont les parents doivent leur existence quotidienne et celle de leur famille au travail de leurs mains ou au produit de leur industrie ;

Enfin ceux qui appartiennent à des familles irremédiablement vouées à la misère et qui ne subsistent que par l'assistance publique.

La première catégorie se compose :

1° De petits rentiers. Ce sont, ou des restes d'anciennes familles bourgeoises sur la pente de la décadence et dont la fortune s'amoindrit à chaque génération ; ou bien, au contraire, des ouvriers et de petits industriels qui, grâce à un patrimoine héréditaire ou à force d'ordre et d'habileté, se sont retirés prématurément des affaires avec

une modeste aisance, pour mener cette vie bourgeoise parisienne objet de leurs longs désirs;

2° Des ouvriers et ouvrières en boutique, unissant au travail des mains les bénéfices du commerce, dans les mille industries qui constituent ce qu'on est convenu d'appeler *les articles de Paris;*

3° Des employés, artistes, professeurs de tout genre, auxquels les administrations publiques et particulières, les arts, l'enseignement, procurent des moyens d'existence voisins de l'aisance et conciliables avec la culture de l'esprit et les jouissances intellectuelles.

Intermédiaire entre la classe ouvrière, à laquelle elle tient par son origine ou la nécessité des labeurs quotidiens, et entre la bourgeoisie, à laquelle elle est mêlée et où elle tend à se fondre, cette première catégorie peut être considérée comme l'aristocratie de la classe populaire parisienne.

L'intelligence ouverte, le cœur bienveillant, les manières douces et polies, sensible aux arts, amoureuse de distractions, de plaisirs et de spectacles, mobile et vaniteuse dans ses goûts, légère et facile dans ses mœurs, c'est elle qui offre au plus haut degré le type du caractère parisien.

Les enfants qu'elle envoie aux écoles s'y distinguent par une bonne tenue, de bonnes manières, un bon langage. Ils sont intelligents, dociles, aimables, mais vains, légers, passionnés pour les plaisirs, peu capables de travaux soutenus et de résolutions énergiques.

Cette absence de persistance et d'énergie est moins accusée dans les enfants fournis par la seconde catégorie, comprenant des professions qui exigent davantage le travail des mains et la fatigue du corps. Ce sont les ouvriers en chambre pour les articles spéciaux de la fabrique de Paris, bijoutiers, graveurs, ciseleurs, dessinateurs, coloristes, ébénistes, et les ouvriers très-divers en chambre ou en atelier qui se rattachent à l'imprimerie, la librairie, au cartonnage, à la bimbeloterie, à la production des parures, des jouets, de tous les objets de fantaisie dont Paris a le goût et le monopole. Sans doute il en est, dans ces professions, qui arrivent à l'aisance, au bien-être, à la fortune; mais c'est le petit nombre.

Soit que les autres manquent de prévoyance, d'ordre, d'économie, de conduite, soit que le taux des salaires, les mortes saisons, les loyers élevés, les chances de perte de toute nature, jointes aux accidents, n'y permettent guère les épargnes accumulées; la plupart attendent leur existence quotidienne et celle de leur famille du produit de la paye hebdomadaire ou mensuelle. La moindre interruption des travaux, le moindre dérangement, amène la gêne et souvent le besoin. L'existence du ménage est donc moins assurée, moins régulière, et

l'enfant qui participe à ces vicissitudes en reçoit l'influence, en bien comme en mal.

Le spectacle prématuré des luttes de la vie et de ses besoins, lui donne quelque chose de plus sérieux, de plus fort : et si la mère est sensée, vigilante, religieuse, il apporte dans les écoles et les ateliers des dispositions et des habitudes qui l'y font réussir, malgré la mollesse originelle de la fibre et l'excitabilité nerveuse qui sont le caractère dominant de la race parisienne indigène.

Cette faiblesse native atténue, au contraire, en quelque sorte les défauts des enfants de la troisième catégorie appartenant à ces familles étiolées par l'habitude d'une misère héréditaire, ou profondément gangrenées par le vice. Débiles, malingres, épuisés, ils n'ont d'autre force que cette irritabilité nerveuse qui les rend vicieux sans être méchants, force impuissante en face d'un travail régulier et des efforts de volonté nécessaires pour répondre à l'éveil du sentiment moral dont ils ne sont pas dépourvus. Mais s'ils manquent d'énergie pour le bien, ils en manquent aussi pour le mal, et ce n'est guère parmi eux qu'on rencontre les caractères violents et revêches, les natures perverses et dangereuses qui entraînent une école à l'indiscipline et au vice par la contagion de leurs paroles et de leurs exemples. Il y a en eux une bonté native comme une faiblesse native, et on se sent plus porté à compatir à leurs misères et à les plaindre de leurs défauts qu'à s'en irriter[1].

III

Voilà les éléments dont se compose l'ensemble des enfants de Paris. Chacun de ces éléments agit naturellement sur les autres et reçoit à son tour leur influence. A cette action réciproque il faut encore joindre celle qu'exerce le milieu où se forme et s'agrége tout ce mélange. Ce sont là des conditions nouvelles dont il faut aussi se rendre compte.

[1] Ces appréciations de l'influence de la classe et de la profession des parents sur l'éducation de l'enfant qui sont justes dans leur point de vue général, se trouvent assez souvent modifiées dans les cas spéciaux par l'état moral des parents et surtout par l'influence prépondérante de la mère. C'est ce qui fait que dans toutes les classes et toutes les professions il y a de bonnes et de mauvaises familles malgré les conditions générales de la condition et de la classe. C'est là une considération importante qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Le contact des diverses classes tend à les modifier, en effaçant, par le frottement, les aspérités saillantes. Chacune prend un peu l'empreinte de sa voisine et lui laisse un peu de la sienne. Puis le milieu où elles sont réunies agissant sur toutes, les fond, les allie, les colore. Dans cette fournaise incandescente qui tient en fusion toutes les parties vivantes d'une génération humaine, il se forme ainsi un ensemble de figures variées, présentant toutes, avec le fonds persistant de leurs qualités originelles, un caractère commun qu'elles doivent à leur mélange et à l'action puissante du milieu où ce mélange s'opère. Il en sort enfin cet être collectif qui prend une physionomie propre, et, comme une personnalité distincte, et devient le type de l'enfant de Paris.

Examinons donc ce qu'est ce milieu et quelle doit être son influence.

Paris n'est pas seulement la métropole de la France : c'est le centre universel où viennent aboutir toutes les productions de la nature, toutes les œuvres de l'industrie, toutes les merveilles des arts ; un immense foyer où tous les événements du globe, toutes les passions de l'humanité ont leur reflet et leur écho ; un vaste théâtre toujours ouvert où les vertus comme les vices, les vérités comme les erreurs, le bien comme le mal viennent se produire, se discuter et se répandre, et dont les scènes multiples s'étalent au milieu des rues, sur les places, dans les marchés, dans les musées, partout. L'air en retentit, les vitrines appellent, les murs parlent. Les enfants ne peuvent faire un pas sans entendre ce bruit, sans voir cette lumière, sans être imprégnés de cette atmosphère. Il est facile de comprendre dès lors quelle influence ce foyer toujours en activité doit exercer sur ceux qui y vivent, quel caractère tout spécial il doit donner à leur constitution et à leur physionomie.

Le moment serait donc venu d'étudier ce portrait, si nous n'avions pas à effacer auparavant des yeux et du souvenir des lecteurs une image fantastique qui y usurpe la place de la réalité.

Pour les étrangers, pour les provinciaux, pour beaucoup de parisiens même, qui se souviennent encore de *Bouffé*, ces mots : *l'enfant de Paris*, rappellent à l'imagination cet être de fantaisie que le spirituel crayon des Cham et des Daumier a personnifié dans le type du *Gamin de Paris*, dont la plume des feuilletonistes et des dramaturges va reproduisant la caricature sous le nom de *Titi Parisien*.

Eh bien, au risque d'enlever aux uns et aux autres une illusion qui leur est chère, la vérité nous oblige à déclarer que le gamin de Paris, que le Titi parisien n'existent plus aujourd'hui que dans l'imagination paresseuse de quelque artiste routinier, que sous la plume attardée de quelque la Bruyère de barrière. Cet enfant débraillé et

sentimental qui flânait à tous les coins de rue pour taquiner les passants ou commettre des actions héroïques; ce visage effronté, railleur, cynique, terreur et tourment du bourgeois débonnaire, de l'épicier niais, du concierge irascible, ce Marforio mal vêtu, paresseux, ignorant, spirituel, qui estropie outrageusement la grammaire et la langue en décochant une pointe, en tournant un bon mot; cet être polymorphe qui occupait de lui la lithographie, le pinceau, le roman, le feuilleton, le théâtre, s'éteint ; ce n'est plus qu'une ombre, une antiquité, un mythe. Jetons donc, en passant, quelques pleurs sur sa tombe, et suspendons ses images à côté de celles du grognard de la vieille garde ou du Mayeux de 1830, avec lesquels il a fleuri. Mais n'acceptons son héritage pour ses successeurs que sous bénéfice d'inventaire.

C'est qu'en effet le survivant vaut mieux que le défunt, le personnage réel que le personnage imaginaire. Payez donc, je le veux bien, votre dernier tribut de regrets à ce fantastique *gamin*; à ce dévergondé *Titi;* l'enfant honnête, laborieux, intelligent, mieux vêtu, mieux peigné, mieux chaussé[1] que vous allez partout rencontrer à leur place, est fait pour vous en consoler, si peu que vous vouliez bien, à votre tour, examiner avec moi son caractère et sa physionomie.

[1] A ceux qui trouveraient ce détail puéril, nous ferions remarquer que le soin de la chevelure et de la chaussure est le premier indice qui signale dès l'antiquité le assage de la barbarie inculte et grossière à la civilisation décente et élégante. Les anciens poëtes ne s'y sont pas mépris. Homère caractérise les Grecs par l'épithète si souvent répétée dans *l'Iliade* ἐϋκνημῖδες Ἀχαιοί, *bien chaussés, à l'élégante chaussure,* et les femmes grecques par celle de ἐϋπλοκαμῖδες, *bien coiffées, bien nattées, aux belles boucles.*

Ἀμφὶ δ' ἔμ' ἠγερέθοντο ἐϋπλοκαμῖδες Ἀχαιαί
Od. XIX, 542.

Ce n'est pas l'unique trait de ressemblance entre la jeunesse parisienne et celle de l'Athènes de Périclès. Un moraliste pourrait aussi faire remarquer que l'excès de recherche dans la chaussure et la coiffure signalent chez un peuple et dans une époque la mollesse des caractères et la décadence des mœurs. Sans remonter au Troyen Pâris et sans descendre aux personnalités de notre temps, les règnes des Valois et de Louis XV, la période du Directoire en fourniraient de nombreux exemples, et ce n'est pas sans raison que l'évêque d'Orléans se défie des mœurs et du caractère d'un jeune homme qui fait usage des parfums et des cosmétiques.

IV

Entreprenons donc ensemble ce voyage d'investigation à la recherche de l'enfant de Paris ; mais, pour cela, prenons nos heures, car ces herborisations de fleurs vivantes ont aussi leurs moments opportuns qu'il faut savoir saisir.

Partons dès le matin ; c'est l'instant d'observation favorable pour les enfants comme pour les plantes. Huit heures sonnent : nous voilà dans la rue. De la porte de chaque maison regardez sortir ces enfants de taille, de physionomie, d'âge, de costume différents, et qui, tous, semblent suivre une même direction. Le panier qu'ils portent à la main, ou la gibecière fièrement suspendue à leur épaule remplie de livres et de provisions destinées à pourvoir à l'alimentation du corps et de l'esprit pendant la journée, vous indiquent assez qu'ils se rendent à l'école. Figures fraîches et riantes, physionomies pâles et douces, mines intelligentes et éveillées, attitudes souffreteuses et tristes, parfois refrognées et moroses ; vous retrouvez là tous les types de l'enfance avec sa grâce native et ses sympathiques attractions. Ce charme, qui ne fait défaut presque à aucun, donne à tous une apparence commune de fraternité et comme un air général de famille.

. . . . facies non omnibus una
Nec diversa tamen, qualis decet esse sororum.

Le costume aide encore à l'illusion. Sans doute, il diffère d'après la condition et la fortune des parents. La veste n'est pas de même drap, la casquette de même prix, la blouse de même étoffe, et plus d'une fois des disparates de couleur et de nuances révèlent la pièce à l'aide de laquelle une ménagère économe ou pauvre répare les outrages du temps, ou les accidents de l'étourderie.

Mais, à travers les différences marquant fatalement les degrés successifs qui séparent le bien-être de l'extrême gêne, vous apercevez en général dans tous une décence de mise, une propreté de tenue qui fait plaisir à voir, parce qu'elle révèle les soins d'une mère attentive et l'image d'un ménage convenablement tenu. Certes, la propreté et la décence de l'extérieur ne sont pas encore la vertu, mais elles y préparent et y acheminent [1].

[1] La fréquentation des asiles et des écoles par les enfants a exercé déjà et exerce chaque jour davantage une heureuse influence sur la tenue des ménages et les ha-

Suivons ce petit peuple dont le courant grossit à chaque rue, et dont le babil éclate plus joyeux à chaque nouvelle recrue. La foule, en grossissant, devient plus animée, plus bruyante, mais sans désordre, ni tapage, ni rixes, sauf quelques rares exceptions. On sent l'influence d'une discipline qui a déjà façonné ces jeunes âmes à la modération et à la convenance. Puis les portes de l'école s'ouvrent ; les flots s'y pressent, le silence se fait, l'étude et le travail commencent.

A partir de ce moment, les enfants ont disparu dans la plupart des rues de Paris. Rien n'est plus rare que d'en rencontrer un. Cette absence complète de l'enfance au milieu du reste de la population a dû frapper plus d'une fois l'observateur comme elle m'a frappé moi-même. Paris, ainsi désert d'enfants, ressemblerait à une année sans printemps, à un printemps sans verdure, n'étaient les frais bambins à peine échappés du maillot qui rampent, sautent, dansent, courent et crient dans les nombreux squares et les charmants jardins où ils poussent aujourd'hui au grand air et au soleil avec la verdure et les fleurs.

— N'étaient encore quelques enfants des ateliers qui circulent, appelés au dehors pour le service et par les ordres du patron.

bitudes des parents. Voici une observation qui aidera à l'expliquer. Je visitais, il y a quelques années, la salle d'asile de la rue de Reuilly, dirigée par les sœurs de Saint-Vincent de Paul et à la tête de laquelle se trouvait alors une femme d'un mérite éminent, la sœur Maria. Après avoir assisté aux exercices de l'asile, j'attendais la sortie des enfants pour adresser quelques questions à la supérieure. Du banc de bois où j'étais assis, je fus témoin d'une dernière scène qui m'intéressa vivement. Parmi les mères qui venaient chercher leurs enfants, la bonne sœur en tirait à l'écart quelques-unes. A l'une elle disait : « Votre petite fille serait charmante si elle était aussi propre que ses petites compagnes. Pourquoi la laissez-vous venir chaque matin, les mains et la figure sales, les cheveux mal peignés ? Ah ! répondait la mère toute honteuse, c'est que nous sommes si pauvres. — Comment, répliquait doucement la sœur, est-ce que l'eau manque à Paris ? Que faut-il avec cela pour tenir proprement votre petite ? Un peigne et une brosse ; les voici : un linge pour essuyer ses mains et sa figure ; prenez ces deux serviettes : quand la première sera sale, vous la laverez et la remplacerez en attendant par la seconde.» Et elle lui mettait dans les mains, brosse, peigne, serviettes, en ajoutant : « Songez-y bien. Je veux que demain matin *notre* chère petite Claudine soit la plus propre et la mieux peignée de tout le quartier. » Vous pensez si la mère y manquait.

La sœur montrait à une autre le jupon sale et en lambeaux de son enfant : « Comment, lui disait-elle d'un ton à remuer l'âme de la mère ; comment pouvez-vous laisser cette gentille petite si mal vêtue ? — C'est vrai, ma sœur, disait la pauvre femme en baissant les yeux, mais je n'ai pas de quoi lui acheter une robe. » N'est-ce que cela ? Tenez, voilà une jolie pièce d'étoffe où il y a juste de quoi en tailler une. Emportez-là, et que dimanche Catherine ait une belle robe neuve faite de votre main et qui la rendra si *brave* que son père aura plaisir à la mener promener. » La mère avouait alors, en rougissant, qu'elle ne savait pas tailler une robe. « Il

Ceux-là ont quitté le logis deux heures avant les enfants des écoles. Les ateliers divers de l'industrie parisienne les ont reçus pour toute la journée, soumis aux dures lois de l'apprentissage. Seulement, il y a des travaux, des marchandises à livrer, des commissions à faire, des factures à présenter. C'est la besogne de l'apprenti. Il l'accepte toujours avec plaisir parce qu'elle lui donne l'occasion d'échanger la monotonie fatigante de l'atelier pour le grand air, le plein soleil et les distractions de la rue. Il n'y a donc que lui, pendant le milieu de la journée, qui y représente la classe des enfants.

Généralement d'un âge plus avancé que les élèves des écoles, les apprentis en diffèrent encore par leur mise qui est plus pauvre, sans être ni misérable, ni sordide, et surtout par un certain air *sui generis* qui se manifeste dans leur tenue, dans leur physionomie et dans leur démarche. Leur grande prétention est de paraître *ouvriers*. Chacun s'évertue à imiter du mieux qu'il peut le port et l'allure des ouvriers de son état. C'est au point qu'il est toujours facile à l'observateur de reconnaître à première vue la profession à laquelle ils appartiennent. L'apprenti serrurier, imprimeur, ébéniste, cuisinier, épicier, cartonnier, etc., se distinguent au premier coup d'œil. Mais ce qui

faut l'apprendre, ajoutait la sœur. Amenez demain matin Catherine une demi-heure avant l'entrée de l'asile, je vous montrerai à tailler l'étoffe, à la bâtir, je vous donnerai du fil et vous n'aurez plus qu'à coudre la robe. »

Bien d'autres vinrent ensuite. Chacune reçut avec de bons avis et de bonnes paroles quelque pièce de vêtement à confectionner pour son enfant. Cette distribution dura une heure, et la supérieure m'avoua que chaque soir elle se reposait ainsi des fatigues de la journée.

Près de là, dans la rue Picpus, j'eus occasion à la même époque de visiter une école d'orphelines tenue par des religieuses d'un autre ordre. Les petites filles y recevaient l'instruction primaire, y apprenaient un état, et, de plus, chacune passait à tour de rôle une semaine à la cuisine pour apprendre à préparer les aliments, à la lingerie pour apprendre à entretenir et à raccommoder le linge, à la buanderie pour apprendre à le lessiver, à l'infirmerie pour apprendre à soigner les malades. « Mon but, me disait, en me conduisant partout, la digne supérieure, est de les habituer à bien tenir même un pauvre ménage, à suffire à tous les travaux qu'il exige. Je cherche à préparer de bonnes mères de famille, des femmes industrieuses qui sachent rendre leur intérieur agréable à leur mari, ce qui est important pour retenir l'ouvrier dans sa famille et lui faire aimer son chez soi. »

Il est des écrivains qui rêvent, comme moi, l'amélioration du peuple et qui croient y travailler en accumulant tout ce qui peut rendre odieuses ou ridicules les personnes qui l'instruisent et l'élèvent, uniquement parce que ces personnes portent un habit religieux. Si ceux d'entre eux qui sont de bonne foi prenaient la peine de visiter un jour les écoles de Paris, je suis certain qu'en sortant des établissements de Reuilly, de Picpus et de bien d'autres qui leur ressemblent, ils se sentiraient honteux de leurs aveugles préventions, et remplaceraient par la sympathie et le respect la haine et les injures avec lesquelles ils poursuivent les congrégations dont ils ignorent les services.

est commun à tous, à peu d'exceptions près, c'est une tenue qui annonce encore un certain soin, bien que le vêtement accuse souvent les traces de la poussière, de la fatigue, de l'huile ou de l'encre de l'atelier ou du laboratoire. C'est surtout cet air de prétention à paraître au-dessus de son âge, à jouer l'ouvrier, à se donner de l'importance aux regards du passant devant lequel il semble toujours *poser* un peu.

Qu'il traîne ou pousse une charrette, qu'il porte sur l'épaule un pesant fardeau, on voit qu'il est fier de se montrer au-dessus de la fatigue et de déployer son adresse ou sa vigueur. S'il tient un objet léger et peu embarrassant, s'il est simplement en commission, il marche d'ordinaire avec désinvolture, sifflant ou fredonnant avec entrain quelque air populaire à la mode. Que cet air soit ignoble, que les paroles soient encore plus stupides que l'air, ne vous en prenez pas à lui, mais bien au bon goût des compositeurs et des poëtes du jour, et un peu aussi à la commission officielle chargée de surveiller l'instruction et la moralité du peuple et qui délivre son permis de circuler à ces sortes de compositions.

Quelques-uns cependant cèdent à l'attrait de la flânerie. Le charlatan ambulant, les magasins de curiosité, les étalages de gravures et de photographie, les petites librairies de publications illustrées attardent souvent leurs courses. Les objets nouveaux ou insolites qu'ils rencontrent sur leur chemin provoquent aussi leur curiosité et leurs remarques. D'ordinaire ils font leurs observations tout haut, et dans leur langage souvent pittoresque trouvent le mot énergique qui caractérise le travers, le ridicule, le défaut saillant de l'objet de leur attention.

Il s'en rencontre bien encore qui agacent le chien qui passe en imitant son aboiement, qui se hissent derrière une voiture et font la nique au cocher qui les en déloge, qui taquinent le revendeur ambulant et poursuivent de leurs quolibets les passants d'un extérieur excentrique ; mais ce sont là des traditions de *mauvais genre* qui tombent en désuétude, parce que ceux qui les pratiquent baissent dans l'estime des camarades qui les traitent de *voyous*. L'auteur des *Iambes* ne serait donc plus bien venu, aujourd'hui, à écrire ce vers :

> Le peuple de Paris c'est le pâle voyou.

Malheureusement, enfin, cette manie de vanité et d'imitation en pousse aussi un certain nombre vers les défauts et les vices qu'ils voient régner autour d'eux. On en rencontre parfois, la pipe ou la cigarette aux lèvres ; on en voit sortir de chez le marchand de vin, et

l'on se demande avec inquiétude jusqu'où ils peuvent glisser sur cette pente, surtout au milieu de la corruption de certains états et de certains ateliers. Mais le moment n'est pas venu de soulever ici ces tristes voiles. Quand il nous faudra étudier le régime des ateliers et des fabriques, il sera temps de mettre à nu les plaies hideuses qu'elles recèlent.

A tout prendre cependant, l'aspect des apprentis dans la rue, leur tenue, leurs paroles, ne portent pas à concevoir d'eux une trop mauvaise opinion. Ils ne sont ni impudents, ni grossiers, ni tapageurs, et s'ils posent un peu pour la foule, cette vanité d'être pris au sérieux pour des ouvriers, prouve du moins qu'ils tiennent à l'opinion d'autrui, qu'ils estiment leur état et qu'ils ont un certain point d'honneur.

Les sentiments de générosité et de dévouement se manifestent aussi en eux toutes les fois que l'occasion se présente. Qu'un accident arrive, qu'un cheval s'abatte ou s'emporte, qu'un incendie éclate, l'apprenti et l'ouvrier sont toujours, avec le garde municipal, les premiers qui accourent au sauvetage, sans tenir compte ni de la peine, ni du danger.

Si, pour se donner cet air d'importance qui est sa manie, il vous coudoie brusquement ou vous dispute parfois le trottoir trop étroit, voici un moyen infaillible d'en avoir raison. Demandez-lui un renseignement, priez-le d'un petit service. Tout aussitôt sa morgue tombe; il devient poli, bienveillant, et paraît charmé de vous être utile. La vanité, je le sais, est encore ici en jeu ; mais un défaut qui fait faire ainsi le bien n'est-il pas très-près d'une vertu?

Quoiqu'ils soient plus remarquables par l'air d'intelligence et d'adresse que par la taille, et qu'ils n'offrent pas, tant s'en faut, le spécimen d'une population athlétique, ils paraissent cependant sains et bien portants, malgré les traces de fatigue empreintes sur leurs traits amaigris et parfois tristes. On voit que la peine et les soucis de la vie ont déjà passé par là, surtout si on les compare au grand nombre de visages frais et riants que nous avons vus entrer dans les écoles et que la fin de la classe va rendre une seconde fois à la circulation des rues.

Quand les portes s'ouvriront, il y aura bien un moment de tumulte et de confusion dans le quartier. Au bruit des voix, à l'agitation des corps, on jugera facilement que les oiseaux qui s'échappent de ces cages sont impatients de rompre l'immobilité et le silence où ils ont été longtemps retenus. Mais, au milieu même de ce tumulte, vous verrez régner un certain ordre, une certaine convenance qui révèlent des enfants habitués à la discipline et des âmes où domine la bienveillance. Point ou peu de clameurs insolentes, de paroles gros-

sières, de violences d'action. Seulement les joyeux éclats de voix et les vifs mouvements qui sont le besoin et la grâce de l'enfance :

. . . . juvenum manus emicat ardens.

Voulez-vous savoir maintenant ce qui se passe dans leur intérieur et les pensées qui les préoccupent? Suivons quelques-uns de ces groupes et surprenons leur secret en écoutant leurs conversations.

Ici on discute avec chaleur les données du problème posé en classe, et on en cherche les solutions ; là c'est une question de grammaire que l'on débat à l'occasion d'une expression impropre ou d'une phrase incorrecte critiquée dans l'examen des devoirs. On se moque de la bévue d'un camarade qui a fait rire à ses dépens. Parfois le maître lui-même tombe sous la critique, s'il lui est arrivé de laisser échapper une idée peu juste, une intonation fausse, une liaison vicieuse, un geste insolite, un mouvement de colère. On conteste aussi sur une récompense qu'on attribue à la faveur, sur une punition qu'on taxe de rigueur ou d'injustice ; mais ces plaintes, ces critiques et ces railleries laissent percer plus de malice que de méchanceté, ne montrent ni fiel, ni rancune, et font éclater peu de rixes et de batailles[1].

Puis, à mesure que les incidents de la rue et le spectacle des étalages appellent les regards et l'attention, la conversation s'écarte insensiblement des événements et des intérêts de la classe pour se porter sur les objets nouveaux qui excitent la curiosité. Il reste bien par-ci par-là quelques flâneurs qui s'oublient devant les boutiques, quelques joueurs de billes ou de toupies qui engagent des parties au coin d'une place ; mais, en général, le retour au logis paternel a lieu sans désordre et donne, comme l'entrée en classe, une idée avantageuse de cette population enfantine et de sa discipline.

Maintenant que la voilà rentrée dans le sein de la famille, entrebâillons un peu les portes, regardons à travers les vitres pour savoir à quoi elle y est occupée.

Nous y verrons le plus souvent les petites filles aider leur mère dans les soins du ménage, tandis que les petits garçons sont chargés des commissions extérieures. Souvent aussi vous en apercevez qui, accoudés à une table, profitent, auprès de la croisée, des dernières lueurs du jour, ou se pressent autour de la lampe commune pour

[1] Ceci n'est point un tableau de fantaisie, mais le résultat d'observations journellement répétées. Du reste, le lecteur qui en douterait peut facilement vérifier par lui-même l'exactitude de ces traits en assistant une ou deux fois à la sortie d'une école.

préparer les leçons et les devoirs du lendemain. A l'attention avec laquelle ils tiennent les yeux attachés sur leur livre, au milieu du bruit des allants et des venants, au soin avec lequel ils écrivent, il est facile de voir que c'est là un exercice quotidien auquel ils sont habitués.

Que de fois, en entrant dans la loge d'un concierge, en faisant une emplette le soir dans une boutique, en visitant pour divers motifs une famille d'ouvriers en chambre, n'ai-je pas contemplé avec une secrète satisfaction ce tableau d'intérieur parisien, si propre à consoler du triste spectacle de trop d'autres où le désordre, l'incurie et le vice se révèlent par de honteux indices. Si les lecteurs veulent recueillir un moment leurs souvenirs, je suis certain que tous en trouveront de semblables dans leur mémoire.

Le dimanche vient enfin apporter une trêve à ces travaux quotidiens. Mais s'il est pour tous les enfants des écoles le *jour du repos*, il est encore, pour le plus grand nombre d'entre eux, le *jour du Seigneur*. Ils prennent ce jour-là le chemin de l'église; ils assistent aux offices religieux, le plus souvent sous la surveillance de leurs instituteurs et de leurs institutrices; ils vont puiser aux catéchismes de chaque paroisse des notions de religion et de morale qu'entremêlent des chants religieux et des exercices de piété accommodés à leur âge.

V

Voilà, en résumé et en général, le tableau que présentent aujourd'hui dans le plus grand nombre des arrondissements les enfants de Paris. Jugés ainsi sur les apparences extérieures, tout parle en leur faveur, et la cité peut les montrer sans crainte à ses amis comme à ses ennemis. Ce premier aspect, en effet, donne l'idée d'une génération saine, occupée, bien élevée, d'une propreté de mise et de tenue qui annonce l'aisance[1], d'une douceur de mœurs et d'une vivacité de

[1] On commettrait cependant une grave erreur si l'on voulait tirer de cette bonne tenue générale des enfants la preuve absolue de l'aisance générale des familles. Il n'est que trop certain que cette aisance est loin d'être générale. Il serait donc difficile de concilier le fait de cette bonne tenue avec l'état de gêne trop réel de beaucoup de ménages, si l'on ne savait pas qu'il existe dans toutes les paroisses de Paris une foule d'œuvres charitables qui viennent au secours des familles pauvres, et pourvoient spécialement à l'entretien des enfants; si l'on ne tenait pas compte aussi

physionomie qui font concevoir l'opinion la plus favorable de leur intelligence et de leur caractère. C'est donc là à tous égards une situation satisfaisante pour le présent, et plus satisfaisante encore quand on la compare au passé.

Lorsque je parle ainsi, je ne saurais être suspect d'une partialité trop favorable. Enfant du siècle dernier, je suis arrivé depuis longtemps déjà à cet âge triste de la vie où l'homme est plus enclin à louer et à regretter le passé aux dépens du présent qu'à vanter le présent aux dépens du passé.

. . . Laudator temporis acti,
. . . . . Censor castigatorque minorum.

Eh bien! je le déclare sans hésitation et sans crainte d'être convaincu d'erreur, la génération enfantine qui grandit sous nos yeux présente un aspect plus satisfaisant que celui de la génération qu'elle remplace, laquelle cependant valait mieux que la précédente, meilleure déjà elle-même que celle d'où elle procédait. Depuis cinquante ans, l'amélioration n'a pas cessé d'être progressive. Elle a commencé sous la Restauration; elle s'est régularisée et étendue sous la branche cadette; la république de 48, malgré les agitations de sa courte durée, ne l'a point interrompue; elle a pris sous le second Empire un développement encore plus marqué et plus rapide.

Pour mesurer l'espace parcouru, il faudrait remonter le cours de ce siècle, et avoir sous les yeux le Paris que la Révolution transmettait à l'Empire, que le dix-huitième siècle léguait au dix-neuvième. Cet ancien Paris a disparu en grande partie, mais la population enfantine qui peuplait les rues n'a pas moins changé d'aspect que ces rues elles-mêmes.

Nous pourrions toutefois encore en retrouver l'image dans quelques-uns de ces quartiers écartés où l'industrie accumule certains ateliers et certaines usines, où la misère et trop souvent le vice agglomèrent une foule compacte dans des rues étroites et fangeuses, dont les logis délabrés et malsains abritent en même temps, et les malheureux qui y sont retenus par la proximité des ateliers et des usines, ou par l'apparent bon marché des loyers, et ceux plus mal-

de cette coutume vraiment chrétienne qui fait adopter, au moment de la première communion, les enfants pauvres par les enfants d'une condition plus aisée et établit ainsi entre les familles riches et les familles indigentes des liens de patronage qui continuent à subsister longtemps après la première communion. Si l'on ajoute à ces causes le dévouement admirable de certaines mères qui s'imposent les plus dures privations pour que leurs enfants aient le nécessaire, on aura le secret de cette bonne tenue de l'enfance malgré l'état de gêne de bien des familles.

heureux encore qui viennent y cacher dans l'ombre leurs débauches ou leurs méfaits, quartiers jusqu'ici déshérités, où l'on ne trouve ni église, ni école, et où abondent à leur place les cabarets et les repaires immondes.

C'est dans ces tristes quartiers que vous pourrez voir encore accroupis dans la boue ou la poussière des rues un ramas d'enfants sales, déguenillés, vagabondant toute la journée au gré de leurs caprices et de leurs mauvais instincts. Livrés ainsi par l'oisiveté et la misère à toutes les influences des vices et des exemples détestables étalés sous leurs yeux, ils sont en proie à une corruption anticipée. Leurs qualités natives elles-mêmes, dénuées de toute direction honnête, de tout aliment sain, tournent contre eux et deviennent des causes de perdition. Leur intelligence semble n'être précoce que pour le mal, et leur sensibilité ne s'éveiller prématurément que pour la sensualité et la débauche. Ils sont journellement décimés par ce double poison de la misère et du vice. Ceux à qui il arrive d'y échapper deviennent les hôtes habituels de la police correctionnelle et des prisons, ou les recrues de ces bandes dangereuses qui préludent par le vol aux assassinats.

S'il est malheureusement vrai qu'on peut encore rencontrer dans l'enceinte de Paris un si affligeant spectacle, il est encore plus vrai, et il faut se hâter de le proclamer bien haut, qu'il y devient de jour en jour plus rare. Chaque année le mal est circonscrit dans un cercle plus étroit. A la fin du dernier siècle et au commencement du premier Empire, le foyer de misère et de corruption de l'enfance rayonnait jusqu'au centre de la cité, jusque sous les murs de l'Hôtel de Ville. Aujourd'hui il est relégué au loin et n'apparaît que sur quelques points isolés, où la sollicitude de la charité et les efforts du gouvernement et de l'administration municipale tendent de plus en plus à le resserrer et à l'étreindre. Il s'est donc opéré, et il continue à s'opérer une amélioration immense qu'il est impossible de méconnaître.

Qu'il reste encore beaucoup à faire, je suis loin de le contester. Que l'éducation populaire ait encore à réclamer dans Paris des améliorations et des réformes essentielles, je suis prêt à joindre ma voix à celle des réclamants, mais à la condition que leur impatience consentira à tenir compte de la force des choses et de celles du temps avec lesquelles ils oublient trop souvent de compter. Pour travailler utilement à l'amélioration de l'avenir il faut être juste envers le présent et ne méconnaître ni ne calomnier le passé. Triste condition de notre nature et de notre époque, d'osciller entre le dénigrement et l'adulation, de telle sorte qu'un critique sans passion et sans orgueil n'y est pas moins rare qu'un apologiste sans intérêt et sans bassesse.

Jusqu'ici cette étude de l'enfant de Paris n'embrasse encore que sa vie extérieure, son origine et le milieu où nous le voyons grandir. Ce ne sont là que les abords de la place ; il faut pénétrer dans ses murs et jusqu'au cœur de la forteresse. Il nous reste donc à examiner ce que l'enfant parisien cache sous cette écorce, en étudiant sa nature intime et en pénétrant jusqu'aux replis les plus secrets de son âme : étude indispensable pour le bien connaître, mais étude difficile, délicate, souvent douloureuse, où il faudra mettre à nu ses instincts les plus secrets, sonder courageusement des plaies latentes, profondes, parfois mortelles, et, séparant les parties saines des parties morbides, comparer les éléments de force ou de faiblesse, de santé ou de corruption, de vie ou de mort, qu'il porte en lui et qu'il apporte à la société.

Nous n'avons pas cherché à dissimuler notre vive sympathie pour cette enfance parisienne qui nous charme, nous l'avouons, par ses qualités excellentes. Cette sympathie a pu nous faire accuser de prévention et d'optimisme. Mais ceux qui nous ont adressé ce reproche verront bientôt que cette tendresse n'est ni trop aveugle, ni trop faible ; qu'elle ne nous fait reculer devant aucune vérité, si hardie, si triste qu'elle soit. Ils reconnaîtront que nous ne manquons ni de courage, ni de fermeté, pour la chercher et pour la dire, non pas seulement aux enfants, mais encore aux hommes auxquels incombe le devoir de les sauvegarder et qui méconnaissent ce devoir.

VI

Pour cette étude intime de l'enfant, nous n'aurons recours ni à la statistique, ni aux documents officiels, ni à l'autorité des écrivains qui ont tracé de l'enfance des portraits plus ou moins ressemblants. Les chiffres n'ont que faire dans des recherches de cette nature, et les documents officiels reposent sur des éléments tels qu'ils ne sauraient répandre une grande lumière sur notre route. Quant aux portraits dus à des écrivains en renom, ils seraient plutôt propres à nous égarer qu'à nous guider, parce que la plupart n'ont pas été étudiés d'après nature, et que, quel que soit le talent du peintre, ils manquent de réalité et ne sont que des œuvres d'imagination [1].

[1] Nous aurions à faire une exception pour Dickens. Les portraits qu'il a tracés de l'enfance révèlent une telle franchise, une telle sagacité d'observation, qu'il est

C'est donc seulement sur nos observations personnelles que nous allons nous appuyer. Aussi éprouvons-nous dès l'abord le besoin, pour motiver la confiance, d'avertir que ces observations ont été poursuivies pendant plus de vingt années passées au milieu des enfants de Paris et dans les circonstances qui nous mettaient à même de les étudier sous leurs divers aspects. Nous les avons en outre contrôlées par celles de beaucoup d'hommes voués par leur profession ou par leur penchant à l'éducation de cette jeunesse parisienne, soit dans les écoles, soit dans les ouvroirs et les ateliers. Nous leur avons exposé nos impressions ; nous leur avons demandé les leurs et nous avons débattu contradictoirement les unes et les autres. C'est à la suite de ces fréquents entretiens sur un sujet que tous nous avions étudié avec un égal intérêt, quoique à des points de vue différents, que nous nous sommes crus en mesure de tracer ce portrait de l'enfant du peuple de Paris. S'il n'est pas complet de tous points, il aura du moins, avec le mérite de la sincérité, celui d'ouvrir la carrière et de fournir une esquisse à ceux qui voudront achever de le peindre.

Le trait le plus saillant et le plus caractéristique de l'enfant de Paris, c'est son extrême précocité. Que cette précocité soit une qualité ou un défaut, c'est là une question dont nous n'avons pas à nous occuper pour le moment. Nous la constatons simplement comme un fait dont on peut s'applaudir, que l'on peut regretter, mais qui existe et dont il faut tenir compte.

Cette précocité se manifeste à la fois dans l'intelligence, dans les sentiments, dans le sens pratique des choses de la vie. Examinons quels en sont les signes et les conséquences sous chacun de ces rapports.

L'enfant parisien, pris isolément, a l'esprit plus vif, plus ouvert qn'un enfant de province de même âge et de même condition. C'est là une remarque que tout le monde a faite. Mais pour se rendre compte de cette précocité d'intelligence, ce n'est pas dans un sujet isolé qu'il faut l'étudier; c'est dans un groupe d'enfants, c'est au milieu d'une classe. C'est là qu'elle apparaît avec toute son évidence et qu'on peut l'observer dans toutes ses manifestations. Voici, en effet, ce qui se passe.

Entrez dans une école, prenez, non pas le cours de grammaire ou d'arithmétique qui sert de texte aux leçons, mais le premier livre

facile de voir que ce sont là des études réelles faites sur nature. Elles mettent dans un relief admirable les mouvements les plus secrets et les traits les plus saillants du cœur et du caractère des enfants dont il peint avec tant de charme les physionomies.

venu dans lequel les élèves s'exercent à lire ou apprennent par cœur des morceaux destinés à orner leur mémoire : faites rendre compte, non pas seulement du sens général d'un passage, mais de la signification de chaque mot. Il y aura là des notions très-diverses dont les unes ont rapport à la connaissance de la nature et aux phénomènes physiques, les autres aux phénomènes du monde moral ; il se présentera des observations, celles-ci relatives à l'histoire ou à la géographie, celles-là à l'industrie, aux arts, aux usages et aux besoins de la vie. Il s'y mêlera encore des questions de langue, de morale, de religion. Eh bien ! je pose en fait, parce que j'en ai répété cent fois l'expérience, que sur toutes ces questions, si elles sont posées avec clarté par un maître intelligent, il se lèvera des élèves, tantôt les uns, tantôt les autres, pour y répondre, et qui donneront une solution satisfaisante. De telle sorte que cette réunion de petits ignorants, pris chacun à part, se trouvera posséder en masse une science vraiment surprenante, et suffire par elle-même à toutes les explications désirées. Il y a plus : sur tous les personnages ou les faits qui seront mentionnés, sur tous les objets qui seront nommés, il arrivera le plus souvent qu'il se présentera des élèves qui connaîtront sommairement l'histoire du personnage ou du fait, qui auront vu l'objet en question et pourront en décrire l'aspect ou l'usage. C'est une chose qui surprend toujours que de voir les connaissances variées que possèdent déjà collectivement ces enfants, la promptitude avec laquelle ils saisissent les questions, la sagacité qu'ils montrent dans leurs réponses, la vivacité et l'ardeur qu'ils apportent à ces exercices.

Quelque temps avant 1848, un Anglais d'une haute distinction vint faire une enquête à Paris sur l'état de notre instruction publique et particulièrement sur l'organisation de nos écoles populaires. M. Lenormant, que M. Guizot avait chargé de lui faciliter sa mission, me pria de le conduire dans quelques-uns des établissements qu'il voulait étudier. En assistant à une des conférences du soir des enfants de la maison de Saint-Nicolas[1], il fut témoin d'un des exercices dont je

[1] Établissement fondé il y a près de quarante ans par l'abbé *de Bervenger* pour l'éducation des enfants pauvres ou orphelins et qui contient encore aujourd'hui plus de 1,500 enfants logés, habillés, nourris, instruits et pouvant y apprendre un état.

Ces conférences avaient été établies par un homme de bien, M. Wilson, qui s'était adjoint quelques amis pour cette bonne œuvre. Elles avaient lieu une fois par semaine de 8 à 10 heures du soir.

On s'y entretenait familièrement avec les enfants :

1° Des faits les plus remarquables de l'histoire de France ;

2° Des principaux monuments de Paris, de leur destination, de leur histoire ;

viens de parler. La promptitude et la netteté des réponses, l'empressement avec lequel les enfants demandaient à répondre, les connaissances qu'ils montraient dans ces entretiens parut vivement l'impressionner. Il m'en exprima sa surprise et ajouta que de tout ce qu'il avait observé dans nos écoles, l'aspect que présentaient les élèves pendant ces exercices, l'intelligence dont ils faisaient preuve, la facilité avec laquelle ils s'exprimaient, l'ordre qu'ils conservaient dans cette liberté et cette spontanéité de mouvements et de parole, était ce qui l'avait le plus frappé.

Quelques années après, je reçus la visite d'un inspecteur des écoles de Londres, chargé de faire une étude plus approfondie de notre système d'enseignement populaire. Les conférences du soir de Saint-Nicolas lui causèrent le même étonnement qu'à son compatriote. Comme il paraissait croire que les réponses des élèves étaient préparées et qu'ils savaient à l'avance les questions qui leur seraient adressées, je lui fis remarquer que les morceaux que récitaient les enfants et qui servaient de texte à mes questions, étaient entièrement laissés à leur choix, chacun d'eux étant libre de prendre à son goût dans le livre qu'il préférait le morceau qu'il aimait le mieux : j'ajoutai que je leur donnais précisément cette liberté afin de pouvoir mieux juger des tendances de leur esprit et de leur goût, et de faire apprécier, par eux-mêmes ou par leurs camarades le mérite et l'à-propos du morceau choisi. Pour lever tous ses doutes, je lui proposai d'indiquer lui-même les explications à demander aux enfants et de leur poser les questions comme il l'entendrait. L'épreuve ne lui laissa plus d'incertitude. Quand il me fit ses adieux et qu'il m'engagea à venir visiter à mon tour les écoles de Londres, « Vous « y verrez, me dit-il, bien des choses qui appelleront votre intérêt, « mais ce que vous ne verrez dans aucune, c'est cette vivacité et « cette variété d'intelligence qui m'a étonné dans les enfants de Paris. « Quand ces enfants récitent, leur ton, leur accent, leur physionomie,

3° Des notions usuelles d'histoire naturelle, de physique et de chimie appliquées à l'économie domestique et à l'hygiène ;

4° Des morceaux de prose ou de vers récités dans la conférence, et dont on examinait les qualités ou les défauts de manière à faire réfléchir les élèves sur la valeur des mots et les règles de la langue, à former leur jugement et à ouvrir leur esprit et leur cœur aux sentiments du beau, du bien et du vrai.

M. Wilson, M. Humbert, ingénieur en chef à Paris, M. Adrien de Jussieu, M. Michel et un élève de l'École polytechnique et des ponts et chaussées, se partageaient les heures de ces conférences. Un homme dont la mémoire est en vénération dans les souvenirs de tous ceux qui eurent le bonheur de le connaître, M. le baron de Damas, ancien ministre de la guerre sous la Restauration, se faisait un devoir et un plaisir de prendre part habituellement à ces entretiens, qu'il animait de tous les charmes de son esprit et de sa paternelle bonté.

« montrent qu'ils comprennent et qu'ils sentent ce qu'ils disent.
« Quand ils répondent aux interrogations, il y a parmi eux une vie,
« une animation intellectuelle, une abondance d'idées et de connais-
« sances, une spontanéité d'esprit et un fond de bon sens dont
« aucune de nos écoles ne vous montrera l'exemple et que je vous
« envie. »

Je n'ai jamais visité l'Allemagne ni l'Angleterre. Il me semble cependant que les enfants de Londres, de Berlin ou de Vienne, se trouvant dans des conditions et des circonstances à peu près analogues à celles des enfants de Paris, devraient présenter à peu près les mêmes qualités et les mêmes défauts. S'il en est autrement, cela doit tenir à des traditions de race, à des influences de sang et de climat, à des traits de caractère national, qu'il serait intéressant d'étudier. Il est regrettable qu'aucun des nombreux professeurs et hommes de lettres envoyés en mission dans ces contrées n'ait songé à se poser ce problème et n'ait travaillé à le résoudre.

Il y a donc dans l'enfant de Paris une étendue et une variété d'idées et de connaissances que l'on ne trouve pas au même degré dans l'enfant de la province. Il y a, de plus, une ouverture d'esprit, un développement des facultés qui résulte nécessairement de l'acquisition de ces connaissances et de ces idées, et de l'impulsion qu'elle donne à tous les ressorts de l'intelligence. L'enfant de Paris comprend plus vite, sa mémoire est plus riche, son imagination plus active, son goût plus exercé. Mais le point où cette précocité apparaît de la manière la plus surprenante, c'est dans l'appréciation des choses de la vie et des questions variées qui s'y rattachent. A force de voir passer sous ses yeux tant de faits, de choses et de personnes différentes qui appellent à des points de vue divers son attention, il acquiert une finesse naturelle de tact, non-seulement pour les appréciations de l'ordre matériel, mais encore pour celles de l'ordre intellectuel et moral. Même les moins heureusement doués montrent sous ce rapport une justesse de coup d'œil, un discernement instinctif qu'on serait loin de leur supposer.

Cette faculté est si générale que, dans la classe la plus nombreuse, il ne saurait se produire, soit de la part du maître, soit de celle des élèves, la plus petite dissonance dans le ton, dans le geste, dans la pensée ou l'expression, sans qu'elle ne soit saisie et relevée avec une promptitude merveilleuse par la masse des élèves. Un mot impropre, un sentiment exagéré, une idée qui s'écarte de la vérité ou de la convenance, provoque infailliblement des signes improbateurs qui éclatent dans les regards, sur les physionomies, dans les sourires moqueurs ou les sourds murmures avec la rapidité de l'étincelle électrique. Combien de fois n'ai-je pas vu les sujets les plus arriérés,

les esprits les plus lourds, qui auraient été incapables d'écrire ou de répondre eux-mêmes une phrase juste et correcte, saisir dans le devoir ou la réponse d'un camarade ce qui y prêtait réellement à la critique, bien qu'ils fussent hors d'état de rendre un compte réfléchi de leur approbation ou de leur improbation.

Cette ouverture d'esprit, cette sagacité de tact, favorise singulièrement les efforts du maître, non-seulement pour l'exposé des matières de l'enseignement classique, mais surtout pour l'intelligence de ces notions fondamentales de psychologie et de morale qui se rattachent à toutes les branches des études, et sans lesquelles ni le maître ni les élèves ne sauraient en comprendre l'objet et la marche. Passer à côté de ces notions sans les aborder, ce serait réduire en effet l'enseignement à une pure routine dans laquelle la mémoire ferait tous les frais, les autres facultés de l'âme restant dans l'engourdissement et l'inaction.

Rien n'est plus facile, au contraire, que de les tenir en éveil dans une école de Paris, grâce à cette précocité intellectuelle que nous constatons. Pour en donner la preuve, qu'on nous permette encore de citer un exemple qui se rattache à l'étude du langage, et dans lequel l'activité et la sagacité intellectuelle des élèves sont d'autant plus remarquables qu'ils étaient là sur un terrain en dehors de leurs préoccupations ordinaires.

Lorsque j'étais occupé à introduire à l'école Turgot, dans le cours de langue française, l'étude des idées par l'étude méthodique de la signification des mots, un fonctionnaire de l'Université désira voir l'application de cette méthode. Il vint assister à une classe. Le mot *invasion* s'étant présenté dans une phrase, il en demanda l'explication. L'élève, après en avoir donné le sens, fit remarquer que le mot était composé de la préfixe *in*, indiquant l'idée de pénétrer dans l'intérieur ; de la désinence *ion*, indiquant le résultat de l'action énoncée par le radical *vas*. Là il hésita sur la valeur et l'origine de cette racine, dont il ne connaissait pas la famille. Un voisin leva la main pour répondre et dit que cette racine appartenait au verbe *aller*. En même temps que l'interrogateur faisait un signe négatif et ajoutait que la racine était latine et qu'on ne saurait la trouver sans la connaissance du latin, la classe accueillait la réponse du voisin par un sourire de moquerie. Je vis à son air qu'il ne se tenait pas pour battu, et lui demandai d'expliquer pourquoi il rattachait cette racine *vas* au verbe *aller*. « Parce que, répliqua-t-il, le verbe *aller* fait au présent *je vais*, *tu vas*, *vous allez*, *ils vont*. Il a donc deux formes de racine : la forme *al* dans *aller*, et la forme *vas* dans *tu vas*, d'où le composé *invasion*. » Les rieurs se mordirent les lèvres, et la classe, un instant égarée, revint sur la voie, comme la meute qui a fait défaut se remet sur la

bonne piste quand elle y est ramenée par le cri d'un limier émérite. L'un cita comme appartenant à cette famille les mots *évader*, *évasion*, *évasif;* l'autre, les mots *envahir*, *envahisseur*, dont il montra les rapports avec le mot expliqué *invasion*. Un troisième ajouta que le verbe *aller* avait une troisième forme de racine, *ir* dans *j'irai*, d'où le composé *subir*, aller dessous, et les mots *subit*, *subitement*. Sur quoi d'autres citèrent encore *circuit*, *circuler;* puis *ambiant*, *ambition;* puis *transit*, *transition*, *trahir*, *trahison*, *traître*, etc. Toute la famille de ce radical fut ainsi retrouvée et reconstruite par ces enfants complétement ignorants du latin. Chacun d'eux, en expliquant la dérivation des mots issus de ce radical à formes changeantes, faisait voir en même temps la filiation et la parenté des idées exprimées par ces mots.

« Je vous avoue, me dit le visiteur, que je n'avais jamais fait attention à cette particularité de notre verbe *aller*, et que j'ai profité de *votre* leçon. — Ne dites pas de la *mienne*, lui répondis-je, mais de celle de ces enfants. Je vous avoue, à mon tour, que j'en ai profité comme vous, car ce mot ne s'était pas encore présenté sur notre route, et je n'avais pas eu l'occasion de l'analyser comme les élèves viennent de le faire. »

Ce n'est pas la première fois, du reste, que je retirais de la classe un pareil profit. Bien que notre langue soit faite en grande partie des débris du latin et du grec, elle se les est assimilés de manière à en former un corps homogène qui a sa constitution individuelle, son organisme et sa vie propre. Aussi, par le seul fait du développement intellectuel de l'enfant de Paris et de l'habitude acquise de se rendre compte des choses, des idées et des mots soumis à son observation, il parvient à découvrir, en fait d'étymologie, des analogies et des filiations qui échappent souvent à ceux qui les cherchent dans la connaissance du latin et du grec. Nos éminents philologues, les Egger, les Littré, les Renan, auraient donc le plaisir de voir confirmer par le succès des procédés suivis par ces enfants ignorants la vérité des savantes théories qu'ils ont exposées sur les origines et le génie de notre langue[1].

J'ai dû ainsi bien souvent à l'improvisation de la classe, et à la sagacité des enfants mise en haleine par l'émulation de ces libres

[1] Chaque famille d'idiome est donc sortie du génie de sa race, sans effort comme sans tâtonnement... C'est pour cela que le peuple est le véritable artisan des langues parce qu'il représente le mieux les forces spontanées de l'humanité...

Les idiomes les plus beaux et les plus riches sont sortis, avec toutes leurs ressources, d'une élaboration silencieuse et qui s'ignorait elle-même.

(Renan, *de l'Origine du langage.*)

recherches, des déductions ingénieuses et vraies qui m'étaient échappées dans le silence du travail solitaire. Mais si le maître trouve à profiter ainsi de l'intelligence des élèves qu'il instruit, combien plus grand ne sera pas le profit que les enfants doivent retirer de cet échange perpétuel d'idées et de connaissances qui s'opère entre eux, de cette impulsion vive et féconde donnée à toutes les facultés de leur esprit ! On ne saurait trouver une preuve plus démonstrative de la supériorité de l'enseignement public sur l'enseignement privé, et de ses avantages, quand il est dirigé par des maîtres expérimentés.

A la précocité d'intelligence et du sens pratique des choses de la vie l'enfant de Paris joint la précocité du cœur et des passions. Les vicissitudes d'existence qui le font passer par les épreuves de l'aisance et de la misère, qui le font assister comme témoin et comme partie intéressée à ce drame de la vie humaine, plus fécond en péripéties à Paris que partout ailleurs, ces mille occasions quotidiennes qui allument ses désirs, ses antipathies, ses craintes, éveillent de bonne heure ses passions et donnent à sa sensibilité un développement prématuré. On trouve son cœur facilement ouvert aux émotions qu'on veut y faire naître. Il est sensible à l'éloge ou au blâme, à l'admiration ou à l'indignation, à l'honneur ou à la honte, à la compassion et à l'enthousiasme. L'égoïsme n'est pas ce que l'on a d'ordinaire à combattre en lui. Sa nature est généreuse, sans fiel et sans rancune; son caractère ouvert, gai, sympathique. La bienveillance en forme le fonds.

Et cependant il y a dans sa conduite des traits qui contrarient tout cet ensemble, et dont je n'ai pu encore parvenir à me rendre compte. Cet enfant impressionnable, qui vit avec ses condisciples en bon camarade, semble peu ému des accidents qui leur arrivent, des maladies qui les tiennent absents de l'école. Il apprend leur mort sans en paraître ni troublé, ni profondément affecté. L'abbé de Bervenger, qui passait sa vie au milieu d'eux et auquel je parlais de cette particularité, en avait été frappé comme moi. Il l'attribuait, non à un défaut de cœur, mais à l'habitude qu'ont ces enfants de voir de plus près et plus souvent que nous ces accidents de l'humanité, et de les considérer comme des conditions ordinaires de l'existence qu'il faut s'accoutumer à subir, ressemblant en cela aux soldats qui voient tomber autour d'eux leurs camarades sur le champ de bataille ou à l'hôpital sans s'apitoyer sur leur sort. Il ajoutait qu'ils montraient à l'égard de leurs propres maladies le même stoïcisme, les subissant sans se plaindre et sans éprouver pour les souffrances et la mort cet effroi instinctif qu'on remarque dans les classes plus aisées. N'y aurait-il pas là aussi quelques restes de ce vieux sang gaulois qui faisait un point d'honneur à nos ancêtres de se jouer des périls, des souffran-

ces et du trépas, sans donner aucun signe d'émotion ni de crainte?

Quoi qu'il en soit, cette appréciation d'un homme qui avait longtemps observé les enfants de Paris, et qui les connaissait bien, est en opposition avec l'opinion universellement reçue, que les enfants sont en général peu frappés de l'idée des maladies et de la mort, parce qu'ils ne les connaissent pas.

Non ignora mali, miseris succurrere disco.

Je sais aussi qu'un observateur profond, mais qui aimait peu les enfants et guère plus les hommes[1], a dit, en parlant de l'enfance : *Cet âge est sans pitié*. Bien que cette assertion ne doive pas être prise au pied de la lettre, elle a cependant sa valeur et contrarie ma conclusion.

Voici cependant une autre observation qui contredit le jugement trop absolu de la Fontaine et témoigne du bon cœur et même de la délicatesse des sentiments de l'enfant de Paris.

S'il se trouve parmi eux un camarade infirme ou contrefait, non-seulement ils s'abstiennent à son égard de ce penchant à la raillerie auxquels ils sont si enclins ; mais j'ai remarqué qu'ils ont pour lui des attentions et des complaisances dont ils se dispensent envers les valides. J'ai eu bien des fois l'occasion de le remarquer [2], et j'en ai été

[1] L'auteur populaire dont le livre est entre les mains de tous les enfants et que l'on persiste à appeler *le bon la Fontaine :*

...Et je ne sais de race au monde pire
Que l'écolier....
Qui que tu sois, ô père de famille,
Et je ne t'ai jamais envié cet honneur.
...A ces mots l'animal pervers,
C'est le serpent que je veux dire
Et non l'homme, on pourrait aisément s'y tromper.

[2] Je ne puis résister au plaisir d'en citer ici un exemple.

Au commencement de cette année, lorsque je ne connaissais pas encore les élèves de la classe, j'en désignai un au hasard sur la liste nominative pour réciter la leçon. Il se leva et commença en bredouillant les premières syllabes. Ses condisciples qui devinaient probablement sur mes traits des signes d'impatience et de mécontement se hâtèrent d'en prévenir l'explosion. Plusieurs mains se levèrent pour demander la parole. Que voulez-vous, dis-je brusquement à l'un d'eux, et qu'avez-vous à interrompre celui qui récite. Monsieur, répondit il, cet élève est un bon écolier qui travaille beaucoup et qui étudie bien ses leçons. Mais il est bègue, et il a beaucoup de peine à les réciter, lors même qu'il les sait. Je voulais vous en prévenir afin que vous lui laissiez le temps dont il a besoin pour les dire.

Je remerciai l'officieux donneur d'avis, en engageant avec douceur le pauvre bègue à continuer. Les contractions de sa figure, les cacophonies de son bredouillement,

d'autant plus frappé qu'ils ne montrent point pour l'embarras et l'inexpérience des élèves nouveaux les mêmes égards, et le même empressement. Un jour que j'eus l'occasion de leur adresser quelques observations à ce sujet, tout en convenant que mes reproches étaient fondés, ils cherchèrent à s'en excuser et les raisons dont ils se servirent achèvent de mettre à jour leur caractère. « C'est vrai, me disaient-ils, nous n'avons pas pour les nouveaux les attentions et les prévenances dont vous parlez. Mais que voulez-vous, il faut bien qu'ils fassent comme nous avons fait et qu'ils passent par où nous avons passé. D'ailleurs on ne les tourmente pas, on ne les vexe point, seulement on les *laisse venir*, et quand ils ont fait les premières avances, ils sont bien acccueillis. » Il me fut facile de leur montrer en quoi ces raisons étaient défectueuses. Mais quand je compare ces épreuves inoffensives par lesquelles ont à passer les recrues de cette école, avec les ignobles et cruelles persécutions que les vétérans de l'école de Saint-Cyr avaient la lâcheté d'infliger autrefois à leurs conscrits et que ces derniers avaient la lâcheté de subir sous le nom de brimades, je ne puis m'empêcher de faire un rapprochement tout entier à l'honneur des enfants du peuple. On dit que ces honteux usages sont enfin abolis. Ce serait la preuve que l'amélioration que je signale dans la condition des enfants du peuple se produit également dans la condition des enfants des couches supérieures.

Il est une autre contradiction dont il est moins difficile de rendre compte. L'enfant de Paris, qui se montre bienveillant pour ses maîtres et qui leur témoigne de l'attachement, semble les oublier dès

l'influence nerveuse et provocante que ces tiraillements de traits et de sons produisaient involontairement sur les yeux et l'oreille mettaient, je l'avoue, mon impassibilité à une rude épreuve. Mais je voyais les regards de ces cent trente enfants se porter avec une anxiété touchante du visage de celui qui récitait vers le mien, et du mien sur le sien, sans qu'aucun d'eux parut sourire ou sourciller.

Enfin le patient arriva heureusement au terme de la leçon, à force de temps et de peine. Je m'empressai de constater son succès : je le louai de ses efforts et de son courage; j'ajoutai que s'il persistait, il finirait par triompher des obstacles que lui opposait la nature, et que cette lutte victorieuse lui donnerait une force à laquelle il devrait dans toutes les autres parties des succès plus importants et plus fructueux encore. En vieux pédant que j'étais, je ne pouvais manquer l'occasion de citer Démosthènes à l'appui de mes dires. L'histoire des petits cailloux et des déclamations au bruit des flots tumultueux dérida les visages, et donna carrière, sous un prétexte honnête, aux rires longtemps comprimés. Puis, ce qui valait mieux, je conclus en accordant à l'élève la note de récitation la plus favorable.

Il me fut facile et doux de lire sur ces nombreuses physionomies que tous me savaient gré de mon indulgence; que tous étaient personnellement heureux et reconnaissants de mes encouragments et de mes éloges, comme s'ils eussent été adressés à chacun d'eux en particulier. Je compris que je venais de faire un pas dans leur affection, comme je sentais qu'ils en avaient fait un grand dans la mienne.

qu'il les a quittés, et les revoit rarement. Je n'attribue pas, pour mon compte, cette interruption de relations à l'ingratitude. J'y vois le fait des nécessités de la vie qui saisissent ces enfants au sortir des écoles, et à ces changements de domicile, de quartier, de position, si fréquents aujourd'hui dans l'existence parisienne. L'entraînement des passions et de l'inconduite peuvent y être aussi pour quelque chose. Toutefois, quand une occasion les rapproche de leurs anciens maîtres, ils se montrent joyeux de les revoir. Jamais je n'oublierai avec quelle émotion et quelle cordialité, pendant les terribles journées de juin 1848, plusieurs adolescents des gardes mobiles se détachaient des rangs de leurs bataillons mutilés pour venir me serrer la main, en me rappelant qu'ils m'avaient connu aux conférences de Saint-Nicolas.

Je ne pense donc pas que ces deux particularités renversent ce que j'ai avancé sur la précocité des sentiments de l'enfant de Paris. Je persiste à croire qu'il sent plus vivement et que son cœur est plus ouvert aux émotions que celui des enfants de province de même âge.

VII

S'il y a dans cette précocité d'intelligence et de cœur des avantages incontestables, elle amène aussi avec elle des inconvénients et des périls non moins graves dont il nous reste à rendre compte.

L'enfant de Paris a plus vu, plus connu, plus senti ; il a plus d'idées, plus de connaissances ; mais ces idées sont par là même plus superficielles, plus incohérentes, plus incomplètes. Il perd en solidité et en profondeur ce qu'il gagne en variété et en superficie.

Il a le coup d'œil plus prompt, le tact plus exercé, mais il manque de réflexion ; et s'il juge plus vite, il pèse et il examine moins. Il se laisse prendre au brillant, à l'éclat, à l'apparence ; il s'engoue ou se dégoûte sans raison ; il est présomptueux, moqueur, vain, inconstant. Tels sont les défauts qui dérivent de sa précocité même d'intelligence et qui altèrent et compromettent les qualités qu'il lui doit.

L'éveil prématuré des sentiments et des passions n'a pas des conséquences moins funestes. L'enfant de Paris a les passions de l'homme avant d'en avoir l'âge, la raison et la force. De là le péril d'une corruption prématurée. Pour peu qu'il cède au serpent tentateur et qu'il goûte au fruit défendu, ses yeux et ses oreilles s'ouvrent ; la

science du mal, que l'ignorance et la pudeur de l'enfance devaient lui voiler, se révèle à lui sous toutes les formes, par toutes les voix, en tous les lieux, à tous les moments. Ces influences l'assiégent de tous côtés, et, dès qu'il y succombe, il devient lui-même un foyer de contagion. Voilà le funeste écueil sur lequel un trop grand nombre viennent inévitablement faire naufrage, et où s'engloutissent trop souvent toutes les vertus de l'enfance et toutes ses espérances.

VIII

Pour se garantir de cet écueil, il lui faudrait deux choses : la conscience du devoir et la force de la volonté. Or ce sont précisément ces deux choses qui manquent le plus à l'enfant de Paris. En tout le reste il est en avance. En ceci, non-seulement il n'est pas en avance, il est en retard, et par là se trouve rompue l'harmonie que la Providence a voulu établir dans le développement successif des facultés et des organes de l'homme. Dans sa prévoyante sagesse, elle a retardé la dernière évolution du tempérament et l'éveil des passions jusqu'au moment où la raison et la conscience doivent être assez fortes pour commander à l'intelligence et dominer les passions. Les circonstances où se trouve l'enfant de Paris, et que nous avons exposées, intervertissent malheureusement cet ordre providentiel. Pour lui, les passions parlent quand la conscience est encore muette et la volonté vacillante. Nous touchons ici une des plaies les plus douloureuses et les plus profondes de sa nature.

L'homme n'est pas fait seulement pour connaître et pour aimer ; il est fait pour connaître et aimer le bien, afin de le pratiquer ; pour connaître et haïr le mal, afin de le combattre. Dieu lui a donc donné, en même temps que l'intelligence et le cœur, la conscience qui l'éclaire sur la loi du bien et du mal et lui montre le *devoir*, et la volonté qui lui donne la puissance de l'accomplir. Mais ces deux facultés ont besoin, comme l'intelligence et le sentiment, d'être exercées, d'être dirigées, d'être fortifiées par l'éducation, pour grandir et acquérir tout leur développement. Or, dans l'enfant de Paris, cette culture indispensable fait en grande partie défaut.

Dans la famille, où il est malheureusement tout aussi gâté que dans les familles bourgeoises, l'éducation molle, frivole, imprévoyante qu'il reçoit le dissipe et l'énerve au lieu de le guider et de le

fortifier. Rien n'y est propre à imprimer dans sa conscience le sentiment éclairé et impérieux du devoir. Ni l'autorité paternelle, qui a perdu son énergie et son prestige; ni les fermes convictions religieuses, trop souvent battues en brèche par les exemples domestiques et par le scandale des mœurs publiques; ni les traditions héréditaires et les fortes habitudes du foyer domestique, dont la mobilité de la vie moderne efface de plus en plus les derniers vestiges. Dans ces conditions, quelle peut être sa conscience? quelle peut être sa volonté? quelle puissance peut exercer sur lui l'idée du devoir? où peut-il puiser la force morale pour le remplir?

Il est cependant une lutte qui a un peu exercé cette force, c'est celle que la pauvreté fait soutenir à plusieurs contre les besoins matériels et les nécessités de la vie. Cette lutte contre des obstacles physiques n'est point sans profit pour l'âme. Elle apprend la patience, la souffrance, le courage, enseignements salutaires qui corrigent et atténuent un peu toutes les causes de faiblesse que nous signalions tout à l'heure.

IX

Il y a encore en lui, pour suppléer à la conscience et lui venir en aide, un principe moral qui en tient lieu jusqu'à un certain point. C'est le sentiment de l'honneur, dernier débris de notre vieux caractère national, et qui, tout en revêtant d'autres formes dans ses manifestations au milieu de circonstances nouvelles, vit et règne encore dans les âmes françaises et les élève au-dessus des appétits grossiers, des instincts intéressés et matériels.

Sans doute, il y a loin de ce sentiment vague et irréfléchi, sujet à tant d'apparences trompeuses, à tant de fausses applications, jusqu'à cette conviction nette, ferme et entière du devoir telle qu'on la trouve seulement dans une conscience éclairée et fortifiée par la raison et avant tout par la religion. Mais enfin tout insuffisant qu'il soit, c'est encore un élément de force qu'il faut savoir mettre à profit.

L'enfant de Paris est particulièrement accessible à ce sentiment. On est toujours sûr de le faire vibrer en lui quand on sait y faire appel à propos. C'est donc là une étincelle précieuse qu'il importe de ne pas laisser éteindre. Elle peut servir à le guider et à l'élever jusqu'à la notion véritable du devoir, jusqu'à la région stable et sereine des convictions religieuses. Pour l'enfant parisien, en effet, le senti-

ment de l'honneur n'est encore qu'une vague aspiration de l'âme vers cet idéal de beauté, de vérité, de justice dont il a la perception confuse et qui lui révèle, sans qu'il s'en rende compte, qu'il y a autre chose en lui et pour lui que des besoins matériels et des intérêts du moment; il sent instinctivement que ces intérêts et ces besoins sont prédominés par une loi supérieure qui s'impose à toute créature raisonnable et à laquelle il est de la dignité et de l'honneur de l'homme d'obéir.

Malheureusement ce sentiment de l'honneur est accompagné en lui d'une autre disposition qui semble faussement provenir de la même source, mais qui est aussi funeste que la première est salutaire. Je veux parler du *respect humain*, c'est-à-dire de cette crainte superstitieuse de l'opinion d'autrui, de ce sacrifice pusillanime de la conscience individuelle devant l'idole de la foule. L'enfant de Paris en est maîtrisé plus que tout autre. On s'explique facilement pourquoi. Il est faible de sa nature et il manque de convictions solides. De plus, quand il se trouve jeté au milieu de cette foule où il se sent isolé, il comprend que sa personnalité n'est rien devant cette puissance de la masse, et il se laisse dominer avec une abnégation de ses propres sentiments qu'il pousse jusqu'à la lâcheté. Il n'écoute ni sa raison ni sa conscience; il ferme les yeux à la vérité, à la justice; il obéit en aveugle à la tyrannie du nombre, et ce qui est plus triste, cette lâche obéissance est érigée en point d'honneur. Or, comme dans toutes les masses, ce sont toujours les plus mauvais qui sont les plus audacieux, et les bons, par suite de ce respect humain, ne voulant pas avoir l'air de faire autrement que les autres, il suffit de quelques méchantes têtes pour créer dans une école un mauvais esprit au courant duquel, même les meilleurs sujets, ont peur de résister. C'est là une autre plaie de cette jeunesse parisienne qui montre cependant tant d'intelligence et de tact, ce qui ne l'empêche pas de s'associer par pusillanimité et par entraînement aux actes que son bon sens lui fait intérieurement réprouver.

Combien de fois n'ai-je pas vu dans de telles circonstances les élèves les plus raisonnables renier en quelque sorte leurs sentiments et leurs opinions et subir le honteux ascendant de deux ou trois sots dont la nullité intellectuelle leur faisait pitié, de deux ou trois garnements dont ils méprisaient cependant la grossièreté et la bassesse.

Voilà, si l'on veut bien y réfléchir, ce qui rend si dangereux les mauvaises écoles, les mauvais ateliers, les mauvaises fabriques. Le peuple lui-même a l'instinct de ces dangers, non-seulement pour les enfants, mais encore pour les femmes. Aussi repousse-t-il pour elles les travaux qui tendent à les agglomérer dans des fabriques ou des ateliers trop nombreux. C'est ce qu'a très-bien fait voir dans un ou-

vrage encore récent un auteur qui avait plus de titres que personne pour se rendre l'interprète des classes populaires que nul ne peut mieux connaître que lui [1].

Le respect humain dérive de la faiblesse. On ne subit l'ascendant d'autrui que parce qu'on manque d'énergie pour soutenir ses propres convictions. Ce dont l'enfant de Paris aurait le plus besoin, c'est donc d'une éducation qui fortifiât sa conscience et disciplinât sa volonté; d'une instruction plus solide qu'étendue, visant plus à former le jugement qu'à aiguiser l'esprit; d'un régime qui, tout en maintenant les habitudes d'ordre et de discipline, ouvrît une plus libre carrière à l'initiative et à la responsabilité individuelles. Ah! que n'obtiendrait-on pas d'une telle race, si une éducation plus mâle et plus religieuse, tout en développant ses qualités aimables et charmantes, parvenait à lui donner la fermeté et la persistance qui lui font défaut!

X

Ce mélange de qualités et de défauts qui se contrebalancent ou se combattent dans les natures parisiennes crée pour les élèves pris en masse des dispositions générales et caractéristiques dont il importe de se rendre compte, ne fût-ce que pour signaler des erreurs où l'on tombe généralement. Ainsi l'opinion commune est que l'enfant de Paris a l'humeur indépendante et qu'il est très-difficile à conduire et à gouverner dans les écoles. C'est le contraire qui est vrai.

Il n'est peut-être pas de race d'enfants qui se plie mieux à la discipline et qui en supporte les règles, même les rigueurs, avec plus de patience et de résignation. Ce n'est donc pas plus de docilité que je serais porté à désirer en elle, mais au contraire un plus grand et un plus fréquent usage de sa raison et de sa volonté pour se passer petit à petit de la règle et y substituer enfin son initiative. On dirait qu'elle sent sa faiblesse et le besoin d'être protégée contre elle-même par la discipline, tant elle s'habitue à ses exigences, pourvu toutefois que cette discipline soit fondée sur la justice et maintenue avec modération et avec fermeté. Si l'autorité est capricieuse ou excessive, elle s'en lasse et s'en irrite; si elle est molle, elle s'en moque et la

[1] M. Corbon, *le Secret du peuple de Paris.*

dédaigne. Encore supporte-t-elle mieux l'extrême rigueur que l'extrême indulgence. Il ne faut pas que le mors la serre trop fort, mais il faut cependant qu'elle le sente ou qu'elle le voie.

Il m'est arrivé bien souvent, quand j'étais satisfait d'une classe où tout marchait au gré de mes désirs, de me sentir porté à détendre un peu les liens trop gênants de la discipline et d'accorder quelque relâche et un peu plus de liberté. Eh bien, je suis forcé de l'avouer à mon grand regret, et peut-être à ma honte, jamais, jusqu'à présent, cela ne m'a réussi. Il m'a fallu promptement revenir à l'inflexibilité de la règle, tant cette race intelligente et bonne, mais faible, légère, inconséquente, est incapable, dans les conditions actuelles, d'user sagement de son libre arbitre et de trouver en elle-même et indépendamment de l'appui de la discipline la force nécessaire pour se bien conduire[1].

L'enfant de Paris n'est donc pas seulement susceptible d'une discipline ferme et modérée; il en a besoin plus longtemps qu'un autre, précisément parce que la voix du devoir ne parle pas assez haut dans sa conscience et qu'il n'est pas assez accoutumé à lui obéir.

Supposez au contraire le sentiment religieux plus éclairé et plus fort en lui qu'il ne l'est maintenant ; supposez que cet enfant a été formé par une éducation vraiment chrétienne, par des habitudes et des pratiques religieuses en harmonie avec ses croyances, toutes les conditions de la question se trouveront changées. La notion de ses devoirs sera devenue plus claire et plus complète; il aura appris à interroger sa conscience et à écouter sa voix ; il sera exercé à lutter contre lui-même et contre les autres et à maîtriser ses instincts et ses passions, tous exercices qui sont l'essence de l'éducation chrétienne, dans lesquels elle excelle, et qui, en accoutumant l'homme à se gouverner lui-même, lui rendent la discipline moins nécessaire et lui apprennent à pouvoir s'en passer.

Le grand but, en effet, de l'éducation doit être de former des hommes. Pour cela il ne faut pas seulement cultiver dans l'enfant les

[1] Les tentatives dont je parle ont été faites dans des classes très-nombreuses (plus de cent vingt enfants) où la nécessité d'un ordre parfait est plus impérieuse, puisque la plus petite infraction amènerait, en se répétant, une perturbation et des pertes de temps qu'il est impossible de tolérer. Il faut donc que ces cent vingt enfants restent pendant une heure et demie, immobiles, silencieux et toujours attentifs. En songeant combien cette contrainte est antipathique à leur nature et à leur âge, je ne puis m'empêcher d'admirer avec quelle longanimité ils s'y soumettent. C'est aussi parce que je comprenais la gêne que cela devait leur coûter que j'ai fait à plusieurs reprises les essais d'émancipation qui ne m'ont pas réussi. Peut-être que dans des classes moins nombreuses il serait possible de concilier, par un sage tempérament, les intérêts et le besoin de la discipline avec une plus grande liberté accordée aux élèves, pour les exercer graduellement à savoir en faire usage.

qualités dont Dieu l'a doué, il faut surtout le préparer à savoir en user utilement pour les autres et pour lui-même. Sous peine de n'élever qu'un perroquet ou un automate, il faut l'émanciper petit à petit de la tutelle et de la règle et l'initier graduellement à l'usage de sa liberté et à sa propre autonomie.

Or l'éducation chrétienne est merveilleusement apte à préparer à cet affranchissement, en accoutumant de bonne heure l'enfant à s'étudier, à se connaître, à se dominer, et par là même à être libre et à se gouverner lui-même. Et elle l'y prépare d'autant mieux qu'en élevant la règle de ses jugements et de ses actions au-dessus des intérêts, des opinions et des passions humaines, elle place la notion du droit et du devoir dans cette région supérieure où elle brille sans ombre et sans nuages, et ne relève que de la conscience et de Dieu. Voilà pourquoi l'éducation chrétienne doit être surtout l'école de la dignité et de la liberté humaine [1].

Je ne me dissimule pas qu'au premier abord cette assertion scandalisera de deux côtés; mais ce n'est pas une raison pour qu'on ne l'examine point, et si on l'examine de bonne foi et avec attention, on finira par la trouver fondée et par s'y rallier.

[1] Si ce n'était pas trop sortir de la modeste sphère où doit se renfermer un instituteur, je voudrais faire remarquer que les leçons de l'histoire et de l'expérience journalière confirment ces considérations pédagogiques.

La religion païenne, malgré ses erreurs et ses imperfections, a été dans l'antiquité la meilleure sauvegarde de la dignité et de la liberté. Les républiques les plus florissantes de la Grèce et de l'Italie se sont fondées et se sont maintenues sous l'empire de la religion. A mesure que le sentiment religieux s'y est affaibli et s'y est éteint, la liberté à fait place à l'anarchie et au despotisme. César savait bien ce qu'il faisait quand il sapait les derniers restes des croyances religieuses de Rome, et l'expérience du vieux Caton ne s'y est pas méprise. *Sin in tanto omnium metu solus non timet, eo magis refert me mihi atque vobis timere.* (Salluste, *Catilina. Discours de Caton.*)

Depuis l'avénement du christianisme, cette alliance nécessaire de la religion et de la liberté est devenue encore plus évidente et plus étroite dans les États, monarchies ou républiques, qui ont jeté le plus d'éclat et qui ont le mieux garanti la dignité et la liberté humaine. L'histoire de la Suisse, des Provinces-Unies de l'Amérique, celle de notre pays, l'histoire moderne toute entière en montre à chaque page les exemples.

Et de nos jours si deux peuples nous donnent encore l'héroïque spectacle de la lutte acharnée du droit contre la force, de la liberté contre la tyrannie, à quelle source l'Irlande et la Pologne ont-elle puisé leur énergie pour soutenir ce long martyre? L'aristocratie anglaise et l'autocrate russe ne s'y trompent pas, et voilà pourquoi ils tentent à tout prix de *décatholiciser* l'Irlande et la Pologne.

XI

Puisque l'influence de la religion joue un rôle si direct dans l'éducation de l'enfance et dans la destinée de l'homme, il importe d'étudier quelles sont aussi sur ce point les dispositions de l'enfant parisien.

Par là même que cet enfant est intelligent, sensible et qu'il a une expérience anticipée des choses et des peines de la vie, son âme est naturellement accessible au sentiment religieux et aux vérités de la religion. On pourrait craindre qu'au milieu des attaques aveugles et passionnées dont la religion est l'objet, des outrages et des calomnies journellement dirigées contre le clergé et contre les hommes religieux, l'enfant parisien, qui vit et respire dans ce milieu, dût être fatalement imbu de sentiments de mépris et de haine. Heureusement il n'en est rien. En fait de religion, il ignore et il est indifférent, car trop souvent, par suite de l'ignorance et de l'indifférence de sa famille, il est resté presque étranger à tout sentiment, à toute idée religieuse. De plus, il est léger, frivole, passionné pour l'amusement et le plaisir, enclin à la corruption; voilà les obstacles que rencontre l'enseignement religieux pour s'emparer de son âme. Il ne faut pas les méconnaître; il ne faut pas les exagérer.

Voici maintenant les secours et les ressources que présente aussi sa nature.

Par là même qu'il a l'esprit vif et l'intelligence ouverte, les vérités religieuses y trouvent sans peine accès. Il en écoute avec fruit l'explication et les développements, et, comme sa mémoire est heureuse, il en retient la suite, et possède ainsi, avec l'ensemble de la doctrine chrétienne, les faits essentiels de son histoire. Il en saisit les rapports et en tire les conclusions pour la vie pratique avec un remarquable bon sens.

Par là même encore que sa sensibilité est précoce, et qu'il a déjà éprouvé plus qu'un autre les peines et les déceptions de la vie, son âme accueille avec plus d'empressement les émotions et les consolations que la religion y fait naître. Il en comprend les grandeurs et les beautés, et quand elle ouvre à ses regards les grands horizons du ciel et de la vie à venir, l'expérience qu'il a déjà subie des conditions rigoureuses de l'existence terrestre les lui fait contempler avec une

satisfaction reconnaissante. Il trouve là un aliment pour les aspirations vers l'idéal que l'auteur du *Secret du peuple* déclare être la tendance des natures parisiennes, et un des besoins des ouvriers de Paris. Non-seulement il ne témoigne aucune répugnance à prêter son attention aux questions morales et religieuses, il montrerait plutôt, pour les écouter, un intérêt provoqué sans doute par la nouveauté qu'elles ont pour lui, et par les perspectives inaccoutumées qu'elles ouvrent à son esprit.

J'en ai fait bien souvent l'expérience. Chaque fois que l'occasion s'est naturellement présentée dans le cours d'une classe, et elle se présente fréquemment, d'aborder des matières relatives à la morale et à la religion, je l'ai saisie, et j'ai professé avec énergie la doctrine des convictions religieuses. Dans cet auditoire mêlé d'enfants catholiques, protestants, juifs, j'ai toujours été écouté, non-seulement avec attention et déférence, mais avec une sympathie et un assentiment dont je retrouvais plus tard les traces dans les compositions et les devoirs des élèves eux-mêmes. Les aumôniers, du reste, que j'ai consultés, partagent cette manière de voir.

XII

Ces dernières observations sur les dispositions et le caractère de l'enfant de Paris, font comprendre l'influence que l'éducation doit exercer sur lui, suivant la manière dont elle est dirigée. Nous doutons que nulle part ailleurs l'action du maître puisse être aussi efficace. Il en résulte que les écoles de Paris présentent plus que les autres ce trait caractérisque. Si le maître est bon, intelligent, dévoué, le courant s'établit vers le bien et l'école est excellente. Si le maître est mauvais, le courant s'établit vers le mal, et l'école est détestable.

Il est toutefois à remarquer que, même au milieu des courants les plus troublés, il n'est pas rare de trouver des enfants qui ont conservé leurs qualités excellentes. Armés d'une répulsion instinctive contre le mal, ils traversent des flots fangeux sans en être souillés; ils gardent dans ce contact infect leur limpidité originelle; et montrent sur leurs visages candides, dans leurs regards sereins, les qualités charmantes qui m'ont fait songer bien souvent à cette antique allégorie de l'Aréthuse mêlant son onde aux flots amers, sans perdre sa douceur et sa pureté.

On sera peut-être tenté de nous demander ici quelle est, en défini-

tive, dans les écoles de Paris, la proportion entre les bons et les mauvais élèves. Avant d'essayer de répondre, il importe d'établir une distinction essentielle fondée sur la connaissance de la nature de l'enfant et des lois d'une saine pédagogie. C'est parce que cette connaissance manque trop souvent aux instituteurs et aux pères eux-mêmes que les uns et les autres se méprennent d'une manière si fatale sur la direction à donner à la conduite de l'enfant et à son éducation.

Dans toute école, dans toute réunion d'enfants, à Paris comme ailleurs, il se présente trois catégories très-tranchées. Les natures privilégiées et d'élite, les natures disgraciées, les natures flottantes et moyennes.

A la première catégorie appartiennent les sujets heureusement doués qui réunissent à la fois les richesses de l'intelligence aux qualités du cœur et à la force de la volonté; natures généreuses et privilégiées qui se portent d'elles-mêmes vers le bien, et sauraient se frayer seules leur voie, lors même qu'une direction intelligente manquerait pour la leur ouvrir et les y guider. Tous ces dons éminents qui les prédestinent à la supériorité, ils les doivent à la libéralité de la Providence. Sans doute l'éducation peut les cultiver, les développer, mais ce n'est pas elle qui les leur a départis, et elle ne saurait s'en attribuer le mérite.

A l'opposé de ces natures privilégiées, se placent les êtres disgraciés, les créatures incomplètes dans lesquelles manquent les ressources de l'intelligence, la force du caractère, ou que des instincts pervers semblent porter fatalement vers le mal, comme les premiers sont portés spontanément vers le bien ; natures également exceptionnelles, mais rebelles, ingrates, sans prise, qui sont le tourment de l'éducation et constatent trop souvent son impuissance.

Puis, entre ces deux catégories extrêmes, flotte la masse très-nombreuse de ceux qui ont reçu dans une proportion inégale les germes du bien et du mal, des qualités et des défauts, et qui se rapprochent de la première ou de la dernière suivant l'éducation qu'ils reçoivent. C'est donc cette catégorie intermédiaire, dépassant toujours de beaucoup en nombre les deux autres, qui offre à l'éducation la tâche la plus féconde et la plus utile, le champ le plus vaste. Si, par une culture bien appropriée, elle l'aide à développer ses facultés, à combattre ses défauts, elle peut l'élever graduellement jusqu'au niveau de la catégorie d'élite, et se glorifier alors de son œuvre, car cette œuvre est bien sienne. Si au contraire elle la néglige ou l'égare, si par son incurie ou sa maladresse elle laisse les mauvais germes étouffer les bons, elle la fait retomber jusque dans les bas fonds de la région du mal, et n'est pas moins blâmable dans ce dernier cas qu'elle était louable dans le premier.

Il est facile de juger que chacune de ces catégories doit être conduite différemment suivant les différences d'instincts et d'aptitudes des enfants qui la composent; et que les pères et les instituteurs doivent adapter aux tempéraments et aux caractères le traitement et le régime qui leur convient le mieux. Mais ce n'est pas ce dont nous avons à nous occuper pour le moment. Nous reviendrons sur ce sujet important quand nous examinerons le régime des écoles. Il s'agit seulement ici d'indiquer la proportion des bons et des mauvais parmi les élèves qui les fréquentent.

En prenant en masse les enfants de Paris, nous pensons qu'ils se répartissent comme suit entre les trois catégories. Un ou deux dixièmes dans la première, sept dixièmes dans la seconde et un dans la troisième. Puis la masse intermédiaire et flottante se rapproche de la première ou de la dernière suivant la qualité du maître et de l'école.

Dans les bonnes écoles, sur les sept dixièmes qui composent la seconde catégorie, plus de quatre se rapprochent des bons, et moins de trois inclinent vers la mauvaise pente, sans y tomber cependant tout à fait. Dans les mauvaises écoles, c'est la proportion inverse qui a lieu.

A l'école municipale Turgot, la classe de deuxième année, qui comprend cent vingt-huit élèves, m'a présenté d'ordinaire en moyenne les proportions suivantes :

Première catégorie		2/10
Deuxième catégorie	1° se rapprochant des bons	5/10
	2° inclinant plus ou moins vers la mauvaise pente	2/10
Troisième catégorie		1/10

et encore y a-t-il à noter que dans cette catégorie qui monte à peine à un dixième, plusieurs parviennent à se relever et à se placer dans la classe supérieure; et tous pourraient être réhabilités, je crois, par la réunion des moyens que la religion et une pédagogie intelligente et dévouée auraient à employer.

Les observations qui précèdent tendent donc à établir que c'est par l'état de cette catégorie intermédiaire, qui compose l'immense majorité de la masse, qu'il faudrait juger de la bonté d'une classe, et du mérite ou de l'incapacité du maître qui la conduit. Elles tendent à établir encore que c'est à maintenir et à élever le niveau de cette moyenne qu'il faudrait employer les efforts des instituteurs et faire converger les ressources de la discipline[1]. En effet c'est surtout à cette masse flottante entre le bien et le mal, entre les qualités et les

[1] L'organisation et le régime de nos écoles, notre système de discipline, de classification, de récompenses, de compositions, de concours, vont à l'inverse de ces principes : Aussi !...

défauts que le secours de la discipline, d'une sage direction, d'un bon enseignement est nécessaire pour l'aider d'une part à triompher de la légèreté, de la paresse, de l'amour des plaisirs, des passions qui la sollicitent, de l'autre à s'affermir dans les habitudes du travail, dans l'amour du devoir, dans la pratique des vertus vers lesquelles la portent aussi ses généreux instincts.

Les sujets de la première catégorie appellent naturellement par leurs bonnes qualités mêmes les soins et l'attention du maître; ce n'est pas pour eux qu'il est nécessaire de les réclamer. Trop souvent au contraire, il y aurait à se plaindre que cette catégorie les absorbe trop exclusivement au détriment des deux autres. Trop souvent aussi, la dernière est comme reléguée à l'écart, et pour trouver une excuse à cet abandon, pour voiler d'un prétexte cet aveu d'incurie ou d'impuissance, on la déclare incurable. Incurable! C'est là un mot contre lequel nous protestons de toute la force de notre cœur et de notre expérience de la nature des enfants.

Ayons donc le courage de sonder ces plaies avant de les déclarer sans remède. Que découvrons-nous par cette étude attentive? Ce n'est pas seulement la légèreté, l'amour du plaisir, la contagion des passions trop tôt éveillées qu'il a fallu déjà combattre et vaincre aussi dans les précédentes; c'est de plus, tantôt une faiblesse extrême, un état de langueur qui tient à la fois à la débilité physique et à la débilité morale, et qui semble ôter tout ressort à la volonté, et la réduire à l'impuissance; tantôt un déficit ou un trouble des facultés intellectuelles qui semble en interrompre l'exercice. Mais étudiez bien ces imperfections : jamais vous ne trouverez cette faiblesse et cette impuissance générales; il y a toujours quelques points sur lesquels la volonté apparaît avec une certaine énergie et à l'occasion desquels elle peut être mise en activité; de là une ressource dont la pédagogie peut tirer parti. C'est l'étincelle qui peut servir à rallumer le feu que vous avez tort de croire éteint. Jamais non plus, à moins de maladies cérébrales, le déficit et le trouble des facultés intellectuelles n'arrivent au point d'en suspendre totalement le cours. Les plus déshérités conservent encore certaines aptitudes spéciales qui peuvent devenir un point d'appui et de départ pour en éveiller d'autres. Dans tous aussi il reste encore assez de lumière pour discerner la notion du bien et du mal, du vrai et du faux, du juste et de l'injuste. N'est-ce donc rien que cela? Sans doute si vous voulez mener ces naturels infirmes du même pas que les valides, ils resteront en arrière; mais tenez compte de leur imperfection, proportionnez l'effort que vous leur demandez à la force qu'ils ont, la nourriture que vous leur donnez aux exigences de leur tempérament, et vous les verrez en profiter.

Ce n'est pas tout, il peut arriver qu'à ces imperfections vienne se joindre une corruption anticipée qui a tari la source de tous les instincts honnêtes, de tout sentiment moral. Oh! le mal est grand alors; il est profond, mais il n'est pas encore irremédiable, car la corruption elle-même peut se guérir.

Enfin il est des naturels qui semblent nés fatalement pour le mal. Ils en ont tous les instincts, même les plus grossiers et les plus dépravés. Ce sont dans l'ordre moral des monstres, comme il y en a dans l'ordre physique. Remarquons d'abord que dans la nature, les monstres, comme d'autre part les perfections et les génies, sont fort rares et forment l'exception. Mais parce qu'ils sont pour l'éducation un embarras et un tourment, faut-il qu'elle regarde leur état comme irremédiable et qu'elle les abandonne sans secours à leur malheureuse destinée?

Depuis la venue du Christ, nul n'a le droit d'écrire au frontispice de l'avenue des misères humaines la terrible sentence :

Lasciate ogni speranza, voi ch' intrate.

Tant qu'un battement de cœur soulève encore une poitrine d'homme, nul n'a le droit d'y voir un cadavre, mais un frère.

La philosophie païenne, en sûreté sur le rivage des jouissances de cette vie, a pu se faire du spectacle de ces misères une récréation et un passe-temps; la science matérialiste peut y chercher froidement des sujets d'observation et des calculs de statistique. La charité chrétienne a d'autres devoirs et s'inspire d'autres sentiments. Elle aussi les regarde, mais elle ne passe pas insensible et indifférente. Elle leur tend une main amie, elle panse leurs plaies; et lorsque nous étudierons bientôt les établissements pénitentiaires et les institutions d'éducation formées exclusivement pour ces misères exceptionnelles, nous espérons démontrer qu'elle a emprunté de son divin maître le secret de rallumer le feu qu'on croyait éteint, de rendre la vie au cadavre que l'on croyait mort.

XIII

Tels sont les traits les plus saillants de la physionomie et du caractère de l'enfant du peuple de Paris. Si nous avions pu les retracer

avec assez de talent pour leur conserver leur vérité et leur intérêt, si nous étions parvenus à faire passer dans le cœur de ceux qui nous liront la profonde sympathie que nous sentons dans le nôtre, chacun se demanderait ici avec nous : « Cet enfant, que devient-il ? Qu'en fait-on dans les familles, dans les écoles, dans les ateliers, dans les maisons pénitentiaires ? Quelle est sa destinée quand il en sort ? »

Il nous faudrait donc encore répondre à ces questions, et, pour accomplir jusqu'au bout notre tâche, nous aurions à pénétrer dans le sein des familles pour voir comment l'enfant y est élevé ; dans les écoles pour examiner comment il y est instruit ; dans les ateliers pour reconnaître si l'apprenti y est convenablement formé à sa profession, sans péril pour sa santé et sa moralité ; dans les églises pour y étudier avec une respectueuse sollicitude comment y est rompu et partagé à l'enfant le pain de vie qui doit être distribué à chaque génération à proportion de ses besoins et de ses forces. Nous aurions à demander compte aux lettres et à la presse des enseignements qu'elles donnent à l'enfance ; aux arts, des œuvres qu'ils mettent sous ses yeux : nous aurions à pénétrer enfin dans les établissements pénitentiaires, afin d'y étudier ce que la société fait pour la réhabilitation de ces pauvres créatures dont la chute est trop souvent le résultat de son incurie et de ses propres fautes. Mais cette seconde étude, quelques rapports qu'elle ait avec celle qui précède, dépasserait les limites d'un article déjà trop long, et viendra plus tard.

L. C. MICHEL

LA POLITIQUE DANS LES LIVRES

Discours prononcés par M. Thiers dans la session 1863-1864 [1]. — *La liberté*, par M. Jules Simon [2]. — *Le parti libéral, son programme et son avenir*, par Édouard Laboulaye [3]. — *Bien! Dix-huit années de gouvernement parlementaire*, par M. le comte de Montalivet, ancien ministre [4]. — *Les lois et les mœurs électorales en France et en Angleterre*, par A. Lefebvre-Pontalis [5]. — *L'Angleterre, études sur le self-government*, par M*** [6]. — *La société française et la société anglaise au dix-huitième siècle*, par M. Cornélis de Witt [7]. — *De l'arbitraire dans le gouvernement et les partis*, par Charles de Lacombe [8].

I

Faisons un peu de politique avec les livres : elle console de celle des gouvernements et repose de celle des journaux. Si nous pouvions, à l'aide et à l'occasion de quelques ouvrages animés du même souffle libéral quoique signés de noms que le public a l'habitude de ranger sous des bannières différentes, dégager quelques principes unanimement acceptés, et montrer qu'il n'y a plus qu'à faire descendre dans les masses l'accord qui règne sur les hauteurs, nous ne croirions pas avoir parlé pour ne pas conclure.

Qu'un homme d'État merveilleux par le don de tout savoir et de tout bien dire nous donne dans le recueil de ses discours de l'année l'éloquent et patriotique résumé de trente années passées au premier rang du pouvoir ou de l'opposition ; qu'un philosophe platonicien poursuive dans la famille, dans l'atelier, dans l'État, l'idéal toujours fuyant de

[1] Chez L'Heureux, édit. — [2] 2 vol., chez Hachette. — [3] Chez Charpentier. — [4] Chez Michel Lévy. — [5] Chez Michel Lévy. — [6] Chez Michel Lévy. — [7] Chez Michel Lévy. — [8] Chez Douniol et Didier.

la liberté ; que son programme et ses conditions nous soient virilement dictés par un publiciste-professeur qui a dû siéger sous un autre nom dans le premier congrès américain; que l'ancien ministre et ami d'un roi condamné à régner entre la révolution qui l'avait créé et la révolution qui devait l'emporter réussisse à cette œuvre difficile et profitable de faire de l'histoire d'un tel temps un enseignement de conciliation et de justice ; que d'ingénieux disciples de Montesquieu se livrent à d'instructifs rapprochements entre la France et l'Angleterre, les uns au siècle dernier, les autres à l'heure présente, il y a, dans la divergence des situations et des points de vue, une chose que tous appellent du même cri, c'est un retour plus ou moins déguisé vers les garanties assurées par les chartes de 1814 et de 1830 ; il y a une chose que tous détestent et repoussent du même cœur, c'est, comme s'exprime l'un d'eux avec une courageuse netteté, l'arbitraire dans le gouvernement.

D'où viennent ces regrets et cette répulsion? Faut-il croire à un instinct profond ou à un besoin factice? Ce gouvernement constitutionnel né, suivant les anciens, d'un heureux mélange de royauté, d'aristocratie et de démocratie, doit-il rester l'apanage de quelques peuples plus élevés que nous sans doute en raison et en dignité morale ? Platon et Aristote, Cicéron et Tacite, Montesquieu et Chateaubriand qui ont rêvé, décrit, organisé, servi la liberté sous cette forme excellente et supérieure, n'ont-ils vraiment parlé que pour les Anglais? Lorsque chez plus de la moitié des peuples du continent, et par la seule vertu de notre exemple, la monarchie est devenue ou tend à devenir parlementaire, est-il admissible qu'en France elle puisse redevenir absolue ? Existe-t-il réellement parmi nous un parti de la liberté formé de l'élite des anciens partis et destiné à les absorber homme par homme? Après une polémique de trois quarts de siècle, quels principes, quels jugements, quelles solutions sont restés au fond du crible pour devenir l'aliment commun à tous les esprits libéraux de notre temps ? Des nombreuses réclamations élevées par eux lesquelles semblent les plus urgentes et pourraient être écoutées sans dommage pour la constitution actuelle? Enfin, s'il est vrai, comme l'Empereur s'en est plaint avant l'opposition, que le défaut d'initiative individuelle, l'abdication du citoyen dans l'administré, soit le mal invétéré de notre pays, le premier devoir du gouvernement ne serait-il pas de commencer par restituer à tout électeur et à tout corps délibérant la part d'initiative qui leur revient?

Voilà quelques-unes des questions qui sont traitées ou soulevées dans les écrits que nous venons de parcourir. Plus d'une touchent, comme on le voit, le fond même des choses. C'est le privilége du livre, mieux défendu que le recueil périodique contre la mauvaise humeur de l'ad-

ministration. Nous demandons aux auteurs et au public la permission de leur présenter, sous forme d'impressions de lecture, quelques rapides et sincères réflexions.

II

Il y a au moins trois manières de juger de l'état de la liberté chez un peuple. On peut d'abord le citer devant ce type de perfection et de justice que porte en elle toute âme créée à l'image de Dieu. On peut le rapprocher de l'état de quelque nation voisine et contemporaine. On peut enfin le comparer avec l'état de ce même peuple à un autre moment de son existence. Chacune de ces trois méthodes a de quoi satisfaire la raison, mais il s'en faut qu'on leur accorde vulgairement la même valeur. Je n'ai rien à dire aux beaux esprits qui n'ont que les ricanements du scepticisme à opposer aux révélations de la conscience; je les livre à M. J. Simon, qui leur enseignera en des pages animées du plus éloquent spiritualisme que la politique n'est nullement affranchie de la morale et qu'avoir trop raison n'est jamais un moyen de se donner tort pour bien longtemps. Contre le second argument il n'est que trop facile de trouver des objections dans les différences toujours plus apparentes que réelles qui ont toujours distingué entre elles les diverses branches de la famille humaine. Mais contre un exemple emprunté au peuple même dont le sort est en question, nous ne voyons guère de raison plausible. Vous affirmez que ce pays ne peut faire bon ménage avec la liberté : nous vous le montrons à quelques années en arrière riche, prospère et fort par elle seule. Vous voulez croire qu'il n'a pour la liberté qu'un goût futile et passager, nous vous le montrons épris d'elle jusqu'à l'héroïsme, jusqu'à la folie, parfois jusqu'au crime, et cela pendant plus d'un demi-siècle. Vous prétendez qu'après s'être mis en marche pour la terre promise, il est revenu sur ses pas, ne rêvant plus que la paix et les oignons d'Égypte. Mais alors pourquoi de quinze ans en quinze ans ces soubresauts qu'on appelle des révolutions et qui lui font franchir de si longues étapes qu'il est trop souvent obligé de reculer, non toutefois sans garder au fond du cœur l'ardente vision des pays qu'il a parcourus? Pourquoi des élections partout contestées après dix ans d'élections partout unanimes? Pourquoi des livres comme ceux que nous examinons en ce moment qui pourraient tous prendre pour épigraphe la célèbre devise américaine : *Goo head! En avant!*

C'est un fait loyalement attesté par M. Jules Simon et par M. Laboulaye, que de nos jours l'absolutisme a cessé de tenir école. Qu'il se réclame de la tradition, de la révolution ou d'un vague empirisme, il pourra passer désormais pour une nécessité, il ne comptera plus comme une doctrine. On pourra l'accepter avec une complaisance plus ou moins déguisée, on ne nous le présentera plus comme la formule naturelle et raisonnée d'un gouvernement bien ordonné. Le droit, c'est la liberté. Voilà une conquête qui, comme toutes celles que nous avons faites sur l'erreur, ne sera jamais reprise.

Mais parce que les théoriciens de l'absolutisme sont réduits au silence, gardons-nous de croire que l'absolutisme lui-même soit devenu à tout jamais impossible. Non, il favorise trop cyniquement l'ignorance et la paresse des gouvernés ; il tient trop au fond du cœur des gouvernements par les fibres secrètes de la corruption et de l'orgueil, pour qu'il cesse jamais d'être suspendu comme un glaive invisible au-dessus de toute société humaine. Sans doute, on ne niera plus carrément notre droit d'être libres, mais il se trouvera des sophistes pour le faire passer et repasser si souvent par l'alambic de leurs raisonnements, qu'il n'en restera plus rien aux yeux qu'une vaine ombre. On demandera à la liberté d'être ce qu'elle ne peut pas être ; on lui refusera d'être simplement et honnêtement ce qu'elle est. Les mieux intentionnés s'étonneront de voir l'autorité ne pas interdire ce qu'ils ne jugent pas être le bien et le vrai, et voudront être libres, mais non pas contredits. A côté de « cette démocratie chrétienne, éclairée, laborieuse, où chaque individu apprend dès l'enfance à se gouverner soi-même, et, en se gouvernant, apprend à respecter le droit de chacun, » dont parle si bien M. Laboulaye, il y aura des fanatiques du Comité de salut public qui voudront essayer encore du régime de la fraternité par force. Il y aura surtout de plats égoïstes qui s'en iront répétant de toutes parts que la liberté fait payer bien cher des bienfaits contestables, qu'après tout se déranger pour remplir l'office de juge quand on trouve sur les rôles du budget toute une magistrature dressée à la poursuite des criminels; exposer sa vie sous l'uniforme de garde national pour la défense de l'ordre, quand on a toute une armée équipée et soldée pour se faire tuer au service de la bourgeoisie ; s'agiter pour nommer des députés, écouter des discours, soutenir des journaux, quand on s'est donné la peine de choisir une fois pour toutes un gouvernement chargé d'avoir toujours raison, c'est mal entendre la démocratie et les vrais intérêts d'une société qui veut avant tout n'être pas troublée dans son unique passion de produire et de consommer. Si vous ajoutez à ces bas sentiments une foule de raisons géographiques et sociales, par lesquelles il est philosophiquement démontré que les libres institutions de l'Angle-

terre ne sauraient jamais être acclimatées en France, vous aurez résumé tout ce que les partisans honteux de l'absolutisme trouvent à dire aujourd'hui en faveur de leur secrète préférence.

Je n'ai jamais pu, quant à moi, entendre ce banal débat sans me rappeler celui que l'auteur de l'*Esprit des lois* soulève avec lui-même pour s'expliquer l'esclavage de la race noire. La philosophie ne lui fournissant aucune raison, il s'adresse plaisamment à la physiologie. Les nègres, dit-il, ont le nez épaté; les nègres ont les cheveux laineux et crépus; les nègres ont la lèvre plus charnue et le cuir chevelu plus épais que les blancs : donc ils sont incapables de se conduire par eux-mêmes, donc ils ont été créés pour être possédés, fouettés et vendus. Malheureusement, dans le cas présent, c'est nous qui sommes les nègres. Pourquoi nous refuse-t-on le droit d'aspirer au *self-government?* Parce que, a-t-on souvent osé nous répondre, nous vivons sur un continent au lieu de vivre dans une île. Mais l'Espagne, qui nous doit les deux chambres, la liberté de la presse et la responsabilité des ministres; mais l'Italie, à qui nous avons été porter tous ces biens, ne sont que des presqu'îles! Et l'Autriche, la puissance centrale par excellence? Et la Prusse, qui ne touche guère à la mer que par les ports qu'elle vient de voler au Danemark? Ce n'est donc pas du sein des flots qu'est sortie, comme une autre Vénus, la liberté parlementaire. Est-ce davantage, comme on ne manque jamais de l'ajouter, du sein d'une société héréditairement dominée par une aristocratie politique? Sans nier ni son grand rôle chez nos voisins, ni son évidente utilité partout où les mœurs la supportent, je demande si la liberté n'est pas parvenue, dans ce siècle même, à fonder un puissant empire en Amérique sans la tutelle d'aucune caste gouvernementale et privilégiée? Je demande où est l'aristocratie en Bavière ou en Piémont? Je demande qu'on me la montre dans les monarchies constitutionnelles de la Belgique et du Brésil, où la haute chambre elle-même se recrute par l'élection?

Chose étrange! de tous les nombreux États arrivés de nos jours à cette forme de gouvernement qu'on dit n'être faite que pour une nation qui sait avoir une chambre des lords, aucun ne reproduit, même en les altérant, les traits originaux de la société anglaise. Tous, au contraire, laissent voir dans leur presse, dans leurs lois, dans les moindres détails de leur vie publique, des tendances démocratiques qui dénoncent hautement une autre origine. C'est qu'en effet l'Angleterre ne peut être comptée en première ligne dans le mouvement de rénovation politique qui laissera notre siècle si différent de ceux qui l'ont précédés. C'est la France qui a tout fait! c'est la France qui sera la grande coupable, si le mouvement s'arrête, ou qui devient sans conteste la reine des nations libres, s'il continue à se propager. A qui

persuadera-t-on que ce fut pour réaliser une servile imitation des institutions de son éternelle rivale, que la France de l'ancien régime vota d'une seule voix dans les cahiers des états généraux les immortels principes de 89 ? Est-ce aussi pour condescendre à quelque fantaisie d'outre-Manche que le roi Louis XVI les proclamait lui-même dans sa déclaration du 23 juin, et que l'Assemblée constituante les dépassait dans son œuvre de 1791 ? La charte royale de 1814, la charte parlementaire de 1830, ne leur ont-elles donné le pays à gouverner que pour le vain plaisir de traduire en français le *Bill des droits* de 1689 ? Enfin, comme l'a demandé M. Thiers sans qu'aucune réponse soit encore venue de Paris ni de Saint-Étienne, est-ce donc pour le seul résultat de mettre les Italiens à même d'imiter les Anglais que deux cent mille Français ont été conduits en Lombardie, il y a cinq ans, et que cinquante mille n'en sont pas revenus ?

Qu'on cesse donc d'accuser le parti libéral français d'emprunter son programme à l'Angleterre. Toute l'Europe, au contraire, ne s'agite et ne se renouvelle, depuis un demi-siècle, que par la liberté française. De 1814 à 1848, que de chartes taillées sur le patron de la nôtre ! Qu'on me cite un peuple, un gouvernement, un réformateur, qui se soit donné l'Angleterre pour modèle ? Les étrangers ne s'y trompent pas, et leur dépit devrait suffire pour réveiller le patriotisme assoupi des détracteurs de nos institutions parlementaires. Nous partageons, quant à nous, l'orgueilleuse satisfaction de M. de Montalivet quand il trouve ce précieux aveu dans une dépêche du comte de Nesselrode à lord Palmerston, sous la date fatidique du 24 février 1848.

« La France, disait le chancelier de l'empire russe, aura gagné à la paix plus que ne lui aurait donné la guerre. Elle se verra environnée de tous côtés par un rempart d'États constitutionnels *organisés sur le modèle français*, vivant de son esprit, agissant sous son influence. »

Sans doute M. de Persigny n'a pas tort de croire que la liberté peut, suivant les temps et suivant les peuples, varier d'allures, de physionomie, de formules. Mais il a l'air de perdre de vue dans ses visées philosophiques un humble fait d'expérience et de bon sens que son illustre antagoniste a trop d'esprit pour dédaigner : c'est qu'il y a une chose que partout et toujours on a appelée la liberté, et une autre chose que partout et toujours on appellera le despotisme. Les nombreuses écoles de philosophie, d'art, de littérature, portent chacune leur cachet à part, et ce n'est même que par là qu'elles existent séparément ; mais Dieu, l'âme, la vie future, le bien, le vrai, le beau, c'est-à-dire le fond sur lequel elles s'exercent, tout cela leur est commun et ne change pas. L'erreur capitale de l'ancien ministre de l'empire, c'est de confondre le suffrage universel, dans sa pratique avec la liberté et

dans ses résultats avec la justice ; c'est de prendre l'acte matériel de la souveraineté pour la souveraineté elle-même. Rien de moins soutenable devant la morale et le bon sens. Il n'y a pas une erreur, pas un vice, pas une honte qui n'ait eu son jour d'adhésion presque unanime. Tous ceux qui ont compris l'histoire romaine savent que Néron aurait eu plus de voix dans les comices que Thraséas. A l'heure qu'il est, d'après ce que vient de nous raconter le *Times*, il y a encore des Hindous pour aller s'agenouiller en foule sous le char sanglant de l'idole de Jaggernaut. Eh bien ! il faut avoir le courage de dire que le suffrage universel des Hindous a tort. M. de Persigny semble croire que toute la politique se réduit à cette variante de l'enthymème cartésien : *Je vote, donc je suis libre !* C'est le raisonnement que faisaient, il y a cent ans, les fanatiques du fameux canard de Vaucanson : *Il digère, donc il vit !* Ils oubliaient naïvement qu'ils n'avaient affaire qu'à un automate.

Non, certainement, le suffrage universel n'est pas la liberté, et ce n'est pas nous qui le disons, c'est celui que M. de Persigny appelle le vrai fondateur de la liberté française. Tout le monde, en effet, a rappelé avant nous le mot du prince Louis-Napoléon au lendemain des grands scrutins qui venaient de relever, sinon l'empire, au moins la constitution impériale : « La liberté viendra couronner l'édifice ! » La même voix n'accusait-elle pas plus récemment la nécessité des décrets du 24 novembre 1860 par cet aveu : « Mon gouvernement manque de contrôle ! » Nous avions donc, à ces deux époques, le suffrage universel, et pas encore la liberté.

Non, le suffrage universel pour nommer les membres des conseils généraux ne saurait être confondu avec la liberté départementale, car à l'heure même où M. de Persigny faisait part de cette découverte à ses amis de Saint-Étienne, M. Rouher annonçait à ses amis de Clermont que le gouvernement croyait le moment venu d'augmenter sensiblement les attributions jusque-là fort exiguës de ces assemblées locales.

Non, le suffrage universel n'a pas mieux assuré la liberté municipale que toutes les autres ; car si nous jouissions de cette première des libertés, le gouvernement ne nous parlerait pas si souvent d'une loi à étudier sur la décentralisation.

Que M. de Persigny veuille bien y prendre garde, cette brutale assimilation de la souveraineté avec la liberté, qu'il appelle étourdiment la théorie napoléonienne, n'est pas autre chose au fond que la théorie jacobine. Il la trouvera en principe, puisqu'il aime les recherches historiques, dans la Constitution de 1793. Je sais bien que Sieyès fut assez adroit, sept ans plus tard, pour l'enrôler au service de l'Empire; mais, s'il est possible et même profitable d'aller de la Constitution de

l'an VIII à la Constitution de 1852, M. de Persigny sait, nous l'espérons, qu'il serait inutile de tenter un mouvement en sens contraire.

Les hypothèses du fameux discours de Saint-Étienne ne séduiront pas plus l'esprit public que ses inductions ne risquent de le satisfaire. Échafauder un raisonnement sur la supposition de la mort de quelqu'un, a passé de tout temps pour une inconvenante puérilité ; mais supprimer d'un trait de plume toute une classe de citoyens, comme on supprimerait un journal, voilà qui nous semble, pour un ministre d'hier et de demain, une façon par trop féroce de se donner raison. L'ancien ambassadeur de l'Empire à Londres s'amuse à ouvrir une trappe sous le corps électoral d'un comté ou d'un bourg d'Angleterre et montre que toutes les fonctions de l'ordre administratif et judiciaire se trouvant dans les mêmes mains que le droit de vote, ce serait comme un engloutissement partiel de l'État. Au contraire, la même trappe placée il y a vingt ans sous un de nos colléges électoraux de France, n'aurait fait disparaître suivant lui que quelques notables. Un malheur considérable, sans doute, mais d'un caractère tout privé, voilà quel eût été le seul résultat de cette Saint-Barthélemi de censitaires. L'administration aurait survécu toute entière, n'eût-ce été sans doute que pour régler la cérémonie des funérailles. Mais, s'écrie avec effroi l'implacable logicien, *admettez que c'est l'administration depuis le préfet jusqu'au plus humble fonctionnaire qui eût disparu, que serait devenu le pays?*

Nous allons le dire à M. de Persigny en nous étonnant qu'aucun de ses collègues du conseil général de la Loire ne le lui ait dit avant nous. Le pays se serait administré, gouverné, sauvé par lui-même. Comment peut-on oublier, en effet, que ce cataclysme qu'on suppose aujourd'hui, a été une réalité il y a seize ans? Le 25 février 1848, la France s'est réveillée sans roi, sans ministres, sans préfets, sans police, sans armée, en un mot sans gouvernement et sans administration d'aucune sorte. Tout avait disparu avec la représentation nationale, de même que trente-trois ans auparavant tout l'Empire s'était écroulé avec l'Empereur. Eh bien! Qu'arriva-t-il? Nous sommes-nous abandonnés à un lâche désespoir? Avons-nous roulé jusqu'au fond de l'abîme? Nullement; nous en sommes sortis par nos propres efforts ; la France s'est sauvée par la liberté. Quelques hommes courageux improvisèrent une administration de salut public ; les bons citoyens de tous les partis se groupèrent autour d'eux, et l'histoire a enregistré qu'en dépit de quelques tentatives rétrogrades de pression révolutionnaire, la première épreuve du suffrage universel put se faire en pleine liberté d'écrire, de parler, de se réunir, de voter. Aussi, donna-t-elle à la France une des plus honnêtes et des plus viriles assemblées qu'elle ait jamais eues. De ce

jour l'autorité était relevée; et quand l'anarchie, lasse d'attendre son moment, voulut jouer sa terrible partie, elle la joua et la perdit contre la France toute entière, représentée par 900 députés et protégée par la noble épée de Cavaignac. Voilà ce qu'a pu faire notre pays privé tout d'un coup de ses préfets ; voilà ce que M. de Persigny a vu de plus près que nous, et ce qu'il n'est permis ni à lui ni à personne de reléguer dans l'oubli.

Mais d'où nous était venue cette énergie dans la modération et ce discernement dans la spontanéité dont on a l'air de ne plus nous croire capables aujourd'hui ? D'où, si ce n'est des institutions mêmes dont on célébrait la ruine ? A travers les défaillances et les contradictions d'un système électoral faux par la base, les censitaires de la Restauration et du gouvernement de Juillet avaient au moins donné aux « dix millions d'ilotes » dont parle M. de Persigny, l'exemple d'une classe de citoyens se gouvernant et gouvernant l'État par elle-même. Grâce aux lois, aux habitudes, aux leçons qu'on lui devait, la liberté de discussion et la liberté du scrutin avaient pénétré les mœurs publiques, et le plus hardi rêveur de ces générations rétrogrades n'aurait jamais osé prévoir qu'on eût pu un jour leur porter atteinte. C'est ainsi que le suffrage restreint avait fait l'éducation du suffrage universel et que la transition put s'opérer sans désordre, quoique brusquement, au sein d'une société en jouissance depuis trente-quatre ans de toutes les libertés constitutionnelles.

De bonne foi, qu'a voulu prouver M. le président du Conseil général de la Loire? Que la France n'ayant pas, comme l'Angleterre, de classe gouvernementale, la monarchie constitutionnelle avait eu tort d'essayer d'en créer une? A quoi bon ? L'essai a échoué, et il est de ceux qui ne se recommencent pas. On va du suffrage de quelques-uns au suffrage de tous, mais une fois le vote universel proclamé, on le garde, et les esprits politiques n'ont plus qu'une seule pensée, c'est de lui persuader qu'on n'est pas forcé de répondre toujours *oui* aux désirs du gouvernement. L'indépendance, la liberté, la vérité, la compétence du suffrage universel, comme parle M. Émile Augier, voilà une thèse autrement vivante et qui eût été plus digne de tenter un homme d'État entreprenant et sincère comme M. de Persigny. D'après lui, le principe fondamental de nos institutions serait que l'autorité et la liberté, au lieu d'être ou réunies dans les mêmes mains comme en Angleterre, ou la première subordonnée à la seconde comme sous la royauté parlementaire, seraient reconnues indépendantes, étrangères l'une à l'autre, séparées. L'instrument de la liberté, dit-il, c'est le vote ; il appartient au pays : l'instrument de l'autorité, c'est l'administration ; elle doit relever du gouvernement. Dès lors, ne faut-il pas conclure qu'entre l'administration et le suffrage universel, tout rapport devrait

être scrupuleusement interdit? Mais si, par le choix préalable et public du candidat pour lequel doivent voter tous les agents et tous les amis du gouvernement ; si, par l'interdiction même des réunions purement privées; si, par un usage violent du décret du 17 février contre la presse, l'autorité marquait trop fortement au suffrage universel ce qu'elle attend de lui, pourrait-on sérieusement croire à votre hypothèse de la séparation de l'autorité et de la liberté? Nous nous en rapportons sur ce point à la loyauté du ministre qui a fait les dernières élections générales.

Il nous convient d'honorer dans l'ami d'exil de Napoléon III l'exemple, d'autant plus moral qu'il est plus rare dans les pays en révolution, d'une existence dévouée dans la mauvaise comme dans l'heureuse fortune à la même cause. Mais, ne se laisse-t-il pas abuser par le plus respectable des sentiments lorsqu'il assimile la responsabilité de l'Empereur devant le peuple, inscrite par lui dans l'article 5 de la Constitution, « *à la responsabilité du père de famille devant ses enfants?* » Quelques lignes plus haut, pour justifier le régime exceptionnel imposé depuis le 2 décembre à la presse périodique, il s'était laissé aller à déclarer qu'après douze années de succès et d'adhésion nationale renouvelée à chaque scrutin, le gouvernement reste encore *dans la position du conquérant*.

Assurément les deux idées ne vont pas ensemble. J'ajoute que ce sont deux fausses notes qui ne peuvent s'harmoniser ni entre elles, ni avec le diapason officiel de 89. L'idée d'être gouverné comme on est conquis ne serait pas supportée une heure par le pays. Quant à la fiction vénérable du gouvernement paternel, elle suppose chez les sujets une certaine naïveté de cœur peu compatible avec le spectacle des douze ou treize gouvernements essayés et renversés en moins d'un siècle. Nous aurions en vérité trop souvent changé de père. Notre père Louis XV nous dégoûte, notre père Robespierre nous provoque. Au-dessous de notre Père qui est dans le ciel, nous aimons et nous vénérons notre père suivant la loi de la nature, mais nous avons pris l'habitude de nous en tenir là. Entre la société domestique et la société politique, qu'on essaye encore de confondre, il y a d'ailleurs cette différence décisive que dans la première c'est l'autorité qui est de droit divin, et dans la seconde, c'est la liberté.

On voit par ce rapide coup d'œil sur les opinions tout récemment affichées par un des hommes les plus considérables du régime actuel, qu'écrire des livres et même des articles sur la liberté et le parti libéral, n'est pas encore une œuvre entièrement dénuée d'opportunité. Si l'absolutisme n'a plus de docteurs patentés, il a gardé des partisans secrets qui ne demandent qu'à confondre leur cause dans celle du gouvernement. Le discours de Saint-Étienne nous a

paru le plus hardi et le plus dangereux manifeste des absolutistes sans le savoir et sans le vouloir. Son auteur s'est donné pour mission de réfuter au double point de vue de l'histoire générale et de la constitution de 1852, le célèbre discours de M. Thiers sur le nécessaire des libertés. Malgré des efforts ingénieux et sincères, cet admirable monument oratoire reste tout entier debout pour l'honneur de la tribune française et pour la garantie de l'avenir. La liberté individuelle, la liberté de la presse, la liberté des élections, la liberté de la représentation nationale, l'influence de l'opinion sur le parlement et du parlement sur le pouvoir assurée par la responsabilité des ministres, telles sont pour les peuples modernes les conditions essentielles et les formes naturelles d'un gouvernement libre. Nous demandons la permission d'y ajouter la liberté municipale que MM. Jules Simon et Laboulaye, loin d'oublier comme M. Thiers, ont tenu à placer en première ligne.

En attendant l'époque, éloignée peut-être mais certaine, où ce beau programme sera entièrement réalisé, nous ne craignons pas d'avouer qu'une seule de ces libertés suffirait à nous consoler de l'absence momentanée des autres. Avec la liberté de la presse en effet, les communes, les élections, la représentation nationale, auraient bien vite reconquis les franchises qui leur manquent. Aussi M. de Persigny, qui a, paraît-il, un goût prononcé pour les suppositions funèbres, ne nous promet-il le retrait du décret de 1852 que pour l'époque où les anciens partis auraient complétement disparu. Hâtons-nous donc de mourir afin que nos enfants entrent plus vite en possession de la liberté! Mais, de bonne foi, s'ils ne doivent en jouir qu'après s'être mis tous d'accord sur la théorie de M. de Persigny, à quoi leur servira-t-elle?

C'est d'ailleurs une risible illusion d'espérer qu'une promesse formulée sous une condition chimérique, et dont le pouvoir croira toujours avoir intérêt à différer l'exécution, puisse jamais arriver à échéance. A quel moment sera-t-on certain que la France est enfin débarrassée de ces affreux anciens partis? Quel jour, à quelle heure une dépêche télégraphique annonçant au ministre de l'intérieur la mort du dernier républicain ou du dernier royaliste constitutionnel de 1814 ou de 1830, permettra-t-elle au *Moniteur* du lendemain d'annoncer le retour de la liberté? Admettons, si l'on y tient, que ce jour est venu et qu'il n'y a plus en France que des citoyens religieusement convaincus de la supériorité de la constitution de 1852 sur toutes celles dont nous avons joui et dont la partie la plus éclairée de l'Europe, se contente encore. S'imagine-t-on que la paix intérieure serait plus assurée et la liberté plus prochaine? Il suffit de voir comme on se traite entre dévoués des diverses catégories, entre les voltigeurs de *la France*, par exemple et les grognards du *Constitutionnel*. Il suffit d'avoir entendu

un membre du conseil privé, demander avec amertume à n'être pas confondu avec *ces courtisans qui par leur attitude et leur langage ne pensent qu'à se servir de l'Etat au lieu de le servir*. Voilà, si l'on peut ainsi parler, un nouvel ancien parti tout prêt à remplacer les autres! Ou plutôt voilà les éternels anciens partis dont on ne cessera d'effrayer le gouvernement pour le décider à retarder l'heure de la liberté.

Anciens partis! Le mot est trop commode en vérité pour qu'on y renonce de sitôt. C'est comme le mot de clérical, employé avec tant de bonne foi pour désigner tous ceux qui demandent humblement la permission de continuer à croire en Dieu et d'enseigner le catéchisme à leurs enfants. Seulement dans l'hypothèse où nous nous plaçons pour plaire à M. de Persigny, les querelles de cour auraient remplacé la lutte des partis, et l'arbitraire serait invoqué comme une nécessité d'État par les favoris du jour contre les favoris de la veille.

Il serait si facile pourtant, il serait si moral et si sûr de tout apaiser, de tout concilier, de tout finir par la liberté constitutionnelle! Certes, elle a fait ses preuves celle-là, et avec un autre éclat que les louches théories d'absolutisme qu'on essaye de nous glisser sous son nom. C'est elle qui, rien qu'en se montrant pendant quelques années sous le ciel orageux de notre France, a renouvelé la face du monde. Elle nous a mis d'accord tout d'abord sur elle-même, sur sa légitimité, sur sa nécessité, sur son inévitabilité. Le décret du 17 février, que M. de Persigny lui-même ne défend que comme une exception transitoire, aurait trouvé, il y a trente ans, des partisans théoriques. En fait de politique extérieure, le droit des nationalités, malgré l'abus que la révolution en peut faire, est universellement accepté comme antérieur et supérieur au droit des traités. En fait de notions économiques, la plupart de celles qui ont été répandues par la presse sont contraires à celles qui étaient autrefois en faveur, et concluent toutes à la plus libérale extension de la production et des échanges. La guerre elle-même, le contraire du travail et de la civilisation, a dû apprendre, comme M. Thiers nous l'a rappelé, à concentrer ses fureurs entre les armées et à respecter, autant que cela ne lui est pas impossible, la propriété et la personne des simples citoyens. Moins de cent ans après l'époque où l'on tenaillait encore les condamnés en place de Grève, l'adoucissement de la loi pénale déjà plusieurs fois amendée, les ménagements d'humanité et de loyauté dûs par la justice à tout prévenu et trop souvent remplacés par un zèle brutal [1], sont devenus des besoins impérieux du sentiment public. Et d'où viennent tous ces

[1] M. Ch. Lacombe en cite un exemple à peine croyable dans ses remarques aussi éloquentes que judicieuses sur les effets de l'arbitraire gouvernemental dans l'administration de la justice (p. 41).

progrès ? Qui a pu faire ce miracle de changer à la fois la forme des choses et le fond des cœurs ? Qui, si ce n'est la seule mais irrésistible liberté de discussion ? Laissez-la donc à elle-même, elle achèvera promptement son œuvre de rapprochement, de mutuelle concession, de propagande pacifique et française.

Mais, en politique comme en religion, sans la foi pas de miracle à espérer. Si vous n'avez pas foi dans la liberté, mieux vaudrait la tenir entre quatre murs que de la traiter en prisonnière de guerre qui a droit de se promener dans un rayon déterminé sous la surveillance de la police. Elle finira toujours par s'échapper, et qui sait à travers quelles aventures ! Soyons logiques et ne craignons pas les uns et les autres d'aller jusqu'au bout de notre idée. Au dix-neuvième siècle et dans le pays qui a vu régner tour à tour du haut de la tribune Mirabeau, Lainé, le général Foy, de Serres, Villèle, Martignac, Royer-Collard, Casimir Périer, sans parler de leurs successeurs qui vivent et règnent encore, il n'y a qu'un moyen d'éviter un retour au régime parlementaire, c'est de n'avoir pas de parlement.

III

Il y a un pays où jamais les grandes questions de gouvernement et d'existence sociale n'arrivent à se poser avec cette rigueur implacable qui n'admet d'autre réponse qu'une révolution ou un coup d'État. Ce pays, c'est l'Angleterre. On le cite à la fois pour le plus libre et le plus conservateur des peuples de l'Europe. Il est de son temps, et même en avant de son temps par les institutions dont il vit ; il est du moyen âge par les formes qu'il a voulu laisser à plusieurs d'entre elles. Son gouvernement est à la base une démocratie municipale absolue ; au milieu une aristocratie d'agriculteurs chargée de l'administration des comtés ; plus haut une chambre des communes démocratique comme les communes elles-mêmes et une chambre des lords aristocratique comme les comtés ; plus haut encore et dominant tout, la couronne transmise par une loi d'hérédité inviolée depuis 164 ans et servie par des ministres responsables devant le parlement. Voilà l'appareil : placez au-dessous de lui la chaudière de l'opinion publique activement entretenue d'eau et de houille par la presse libre ; aussitôt la force, le mouvement, la vie montent partout, et vous voyez fonctionner une des plus admirables machines politiques que le génie d'une race ait pu inventer

Entre ce pays et le nôtre, il existe comme entre tous les pays des différences saisissantes et des analogies irrécusables. Dire que la France doit borner son ambition à imiter l'Angleterre, serait un outrage au caractère de notre nation ; dire qu'elle doit mettre son honneur à ne rien accepter de ce qui lui viendrait de l'autre côté du détroit, serait une détestable puérilité. On reproche à l'école libérale de nous parler trop volontiers de notre vieille rivale et d'avoir autrefois changé la tribune parlementaire en une chaire de droit public anglais. Je ne répondrais pas qu'il n'y ait quelque prétexte à cette querelle : mais franchement, même à talent comparable, qui ne préférerait M. Guizot cherchant en Angleterre des exemples de liberté à M. de Persigny n'en rapportant que le fameux argument des juges hanovriens contre la presse, si complétement réfuté par M. Cornélis de Witt[1] ? Laissons de côté toute exagération ; prenons chacun des deux peuples au même moment, dans le même acte de leur vie publique, dans le plus solennel de tous qui est l'élection, et comparons. Voter, c'est pour M. de Persigny, la liberté même. Soit ! voyons ce qu'il en est de la liberté tout récemment fondée chez nous et de la liberté depuis si longtemps établie en Angleterre.

Peu de gens, même dans le monde de la presse, sauraient dire bien exactement comment on est nommé membre de la chambre des communes. Grâce au livre de M. Lefebvre-Pontalis, pris sur place comme une forte épreuve photographique, il ne sera plus permis d'avouer cette ignorance. A cette première et naturelle question : qui est-ce qui vote en Angleterre ? nous répondrons sans avoir la prétention de rien apprendre à personne : ce n'est pas tout le monde, c'est un corps électoral. L'auteur anonyme du *self-government* résume avec vigueur les raisons qui firent écarter le suffrage universel lors du bill de réforme de 1832. « Vous allez au suffrage universel, s'écriaient les torys, c'est-à dire à l'expulsion de la royauté et des lords, avant dix ans ! — Au contraire, répondaient les whigs, nous les sauvons, et avec eux l'Angleterre. Si notre classe de travailleurs vivait heureuse, assurée de son travail et de son pain, oui nous aurions proposé le vote pour tous ; mais dans un pays où des crises périodiques livrent trop souvent les masses aux mauvais conseils de la faim, le suffrage universel n'offrirait que des dangers. Nous ne voulons pas jouer l'avenir de l'Angleterre à pile ou face entre Marc Aurèle et Caligula ! »

Mais de qui est composé le corps électoral ? Pour les comtés, de tous les *free-holders* ou francs-tenanciers ayant un revenu de 40 shillings (50 fr.) ; de tous les autres propriétaires ou *copy-holders* pouvant justifier d'un revenu de 10 livres (250 fr.); enfin de tous les fer-

[1] *La société française et la société anglaise au dix-huitième siècle*, p. 180 et suiv.

miers payant une rente de 10 à 50 livres (de 250 à 1250 fr.), suivant la durée de leur bail. Pour la misérable Irlande, il a fallu abaisser le cens, et c'est de la part contributive de chaque propriétaire que dépend son droit de voter.

Dans les bourgs sont électeurs, outre les anciens *freemen* ou bourgeois, membres de quelques corps de métiers ou corporations, tous les habitants qui possèdent ou tiennent en loyer une maison d'un revenu de 10 livres. C'est, comme on le voit, la porte largement ouverte aux classes moyennes qui, jusqu'en 1832, pouvaient se plaindre d'être sacrifiées aux paysans dans la répartition des droits politiques.

Il serait injuste d'oublier les universités, qui confèrent le titre d'électeur avec le diplôme de maître ès arts et qui envoient aux Communes dix députés. Cette petite phalange de docteurs, qui a fourni M. Gladstone au Cabinet actuel, représente depuis quatre siècles dans le parlement anglais cet imperceptible progrès que nous nous demandions et que nous nous refusions avec une si candide persévérance, il y a vingt ans, sous le nom d'adjonction des capacités.

Tel est, sauf quelques omissions de détails, le personnel électoral de la Grande-Bretagne. Il présente un effectif d'un million deux cent soixante-dix mille privilégiés qui n'était que de quatre cent vingt mille avant 1832. C'est de cette époque, sans doute, que datent les renseignements de M. de Persigny. Ce n'est, en effet, qu'à propos de l'ancien corps électoral qu'il serait permis, non toutefois sans une visible exagération, de parler « d'une classe politique, héritière, traditionnelle de la conquête, qui administre les comtés, rend la justice, perçoit les impôts, assure l'ordre public. » Notre ancien ambassadeur à Londres a l'air de ne pas douter que, grâce à l'abus des bourgs-pourris, une centaine et demie de lords et de grands propriétaires ne continuent à tenir à titre domanial les nominations de plus d'un tiers des membres de la chambre des communes. Rappelons lui donc, puisqu'il nous y force, que les *Rotten-Boroughs* sont supprimés depuis trente-deux ans, et que l'influence dominante, dans le scrutin comme dans la chambre des communes, est celle des électeurs introduits par le bill de 1832. La situation est absolument retournée, et il faut éviter, si l'on ne veut pas faire rire les journaux anglais, de prendre pour les héritiers des compagnons de Guillaume le Conquérant, de braves bourgeois de Londres, de Birmingham ou de Manchester qui ont borné sagement leur ambition à conquérir le droit électoral. Sans doute, une réforme libérale qui réussit, un gouvernement qui se transforme, une opinion publique qui s'impose, un ordre nouveau plus solide et plus juste que l'ancien qui surgit, cela peut passer pour un fâcheux exemple, mais il faut s'y

résigner ou renoncer à demander à l'Angleterre des arguments contre la liberté.

Voyons, maintenant, en sacrifiant bien des traits pittoresques que nous engageons le lecteur curieux de s'instruire à chercher dans le volume de M. Lefebvre-Pontalis et dans l'étude anonyme sur le *self-government*, voyons comment se passe une élection de l'autre côté de la Manche. Ce n'est ni plus ni moins qu'un drame populaire en trois actes et en trois journées, comme on en joue encore en Allemagne. Le premier acte s'appelle le *Meeting*, le second la *Nomination*, le troisième le *Poll*. Entre les deux premiers se place le *Canvass* ou tournée de visites faite par le candidat lui-même, et quand la chose n'est pas possible, faite en son nom et avec sa carte par ses agents et ses amis auprès de chaque électeur. Le *Canvass* est un trait de mœurs plutôt qu'une institution, mais il est indubitable que le candidat qui prétendrait se soustraire à cette corvée ne réunirait pas vingt voix. Tout bourgeois d'Angleterre tient à ce qu'on lui ait demandé sa voix avant de compter sur elle, et se plaît, par une innocente revanche du sentiment démocratique, à voir entrer chez lui comme solliciteur le lord, le fils de lord, le grand industriel, le célèbre écrivain qui veut devenir son représentant.

Au lever du rideau, nous sommes en plein *meeting :* on sait que c'est le nom saxon du droit de réunion. Pas un projet de loi important au parlement, pas un grand événement en Europe, pas une émotion publique dans un des trois royaumes que tout citoyen anglais n'ait le droit de commenter à ses risques et périls devant le peuple assemblé. Les *meetings* électoraux ont pour but de poser les candidatures et de permettre à tout postulant de s'expliquer contradictoirement sur toutes les questions de politique générale et locale. Il est difficile qu'un homme absolument nul ou de considération équivoque franchisse, sans accident, ce premier obstacle. A côté de ce droit de réunion sur la place publique, qu'en France nous jugerions attentatoire au premier chef à la sûreté du gouvernement, existe, à plus forte raison, le droit de réunion privée. Chaque candidat est porté par un comité d'amis, qui multiplient pour lui les démarches, les articles de gazettes, les placards, les discours en plein vent, les agents payés et les voitures lancées dans toutes les directions au moment décisif. Chacun de ses comités annonce publiquement ses séances et appelle les fonds de ses partisans pour former sa caisse.

Au jour fixé par le shériff pour l'ouverture des opérations, les candidats entourés de leur comité, quelquefois même de leur femme et de leurs jeunes fils, paraissent sur les *hustings*, haute et large estrade dressée sur la place principale du bourg ou dans quelque vaste prairie. Au pied de l'échafaudage se presse la foule des électeurs et des

non électeurs, séparés, comme le public d'élite qui est sur les hustings, en autant de camps qu'il y a de candidats. Sur l'appel du shériff, un ami rend à chacun de ceux-ci le service de s'avancer vers la tribune et de le *nommer* à haute voix devant le peuple. L'accueil fait à chaque nom laisse confusément deviner les dispositions de la foule. C'est alors au candidat lui-même à les confirmer ou à les tourner à son avantage. Debout au-dessus de cette mer agitée, il faut qu'il parle, qu'il justifie, sous le feu croisé des interpellations et des hourrahs, ses votes de la législature, s'il est député sortant, les opinions, les actes, les écrits, les discours de sa vie entière. Les sténographes des divers journaux sont à ses pieds pour recueillir ses moindres paroles et les livrer le soir même au jugement du pays entier. Nos voyageurs, toujours proches parents des romanciers, se sont plus à donner de grotesques récits de ces scènes de forum où les hommes d'État d'Angleterre ne craignent pas d'aller se faire juger, mais non pas précisément par leurs pairs. Je préfère, quant à moi, les descriptions attrayantes et les appréciations instructives de M. Lefebvre-Pontalis. N'oublions jamais que c'est sur les hustings qu'ont été livrées et gagnées ces grandes et heureuses batailles pour l'émancipation des Noirs, pour la réforme électorale, pour la liberté civile et religieuse des catholiques, pour la libre entrée des céréales et tant d'autres qui ont honoré et servi la cause de l'humanité. Oui sans doute, cette éloquence de place publique n'est jamais académique et pas toujours parlementaire, mais elle affirme plus qu'aucune autre institution le droit de tout Anglais d'émettre une opinion suivie d'un vote sur les affaires et sur le gouvernement de son pays. Les hustings sont une forme et non des moins sérieuses du suffrage universel. Une fois, en effet, la discussion terminée, le shériff appelle l'assemblée toute entière à voter à main levée pour l'admission ou le rejet des candidats. S'il n'y en a qu'un seul, ou si la majorité paraît écrasante, la nomination a lieu instantanément et l'élection est terminée séance tenante. Si, comme cela se voit le plus souvent, un compétiteur évincé s'inscrit en faux contre le résultat constaté par le shériff et demande le *Poll*, le dénoûment est renvoyé au lendemain.

Le *Poll*, c'est le vote public aussi, mais cette fois par les seuls électeurs et recueilli officiellement par un bureau. Chaque électeur monte sur l'estrade et vient donner au *clerk*, chargé de tenir autant de registres qu'il y a de candidats, le nom de celui pour lequel il vote. Pendant toute la journée, les résultats partiels relevés d'heure en heure dans chaque section par les comités vont réveiller l'ardeur des amis et des adversaires. Tantôt c'est une voiture aux chevaux empanachés, toute emmaillottée d'affiches chantant victoire par avance ; tantôt c'est un cavalier lancé à franc étrier appelant les

retardataires et jetant sur son passage le nom et le chiffre de son candidat. A la fin de cette chaude journée, les registres de toutes les sections sont clos, cachetés et remis au shériff qui revient le lendemain pour proclamer le résultat : « Un tel, dit la vieille et noble formule, est appelé *à servir* le bourg ou le comté. »

Qu'on ne craigne pas ici que nous cédions à l'envie d'exposer en regard des élections d'Angleterre nos élections telles que chacun peut les avoir vu pratiquer en France. M. Lefebvre-Pontalis a consacré la première moitié de son livre à résumer les discussions de l'an passé, sur la vérification des pouvoirs du Corps législatif. Je ne puis dire combien est brutal et douloureux le contraste qui en ressort. Notons seulement que la différence d'où nous sommes le plus frappé, et celle d'où découlent la plupart des autres, c'est la tenue de l'autorité pendant la période électorale dans les deux pays. En France, on peut dire que les élections sont la grande affaire de l'administration, les grands jours des fonctionnaires. Du plus haut jusqu'au plus petit, aucun ne s'abstient, aucun ne reste inoffensif. C'est d'eux tous et de chacun d'eux en effet qu'il s'agit; aussi l'État est-il assuré d'être servi en cette occurrence avec tout le zèle et parfois tout l'emportement de l'intérêt personnel. En Angleterre, au contraire, nulle part n'apparaît une autre action que l'action libre des partis. Le gouvernement est représenté par le shériff dans les élections de comté, par un délégué spécial dans les bourgs. Mais il n'est représenté que tout juste assez pour ne pas être absent. Le rôle de son agent se borne à prononcer l'ouverture et la clôture du scrutin, à faire observer un certain ordre de discussion sur les hustings, à s'opposer aux sollicitations indiscrètes qui poursuivraient l'électeur jusque devant le bureau, à prendre note des votes contestés pour qu'il en soit délibéré plus tard. Il ne doit adresser la parole ni aux électeurs réunis ni à aucun électeur. Un mot, un signe de sa part qui pourraient être interprétés en faveur de l'un des candidats, l'exposeraient, de la part des autres, à des poursuites qui aboutiraient à l'amende et à l'emprisonnement.

Quant aux autres fonctionnaires, loin d'être appelés à son aide par le gouvernement, ils reçoivent l'ordre de se tenir à l'écart. Les magistrats de la police métropolitaine et tous leurs officiers, les collecteurs d'impôt, tous les employés des diverses régies, des douanes, du timbre, du sel, sont frappés d'une incapacité électorale absolue. Telle est l'exquise susceptibilité du sentiment public en matière d'ingérence administrative dans les élections, que la même loi exclut du droit de voter les membres de la pairie, comme entraînant après eux une involontaire responsabilité du gouvernement. Mentionnons également qu'aucun dignitaire ou employé de la cour, aucun individu

touchant à un titre quelconque une pension de la couronne ne peut être élu à la chambre des communes.

On voit si M. de Persigny a eu tort de dire que rien ne ressemble moins à la liberté anglaise que celle dont nous jouissons. Elles diffèrent tellement, en effet, dans cet exemple spécial, qu'elles ont en réalité l'air de se contredire ; et cependant, en France comme en Angleterre, il s'agit, le jour d'une élection, de nommer un représentant du pays auprès du gouvernement, et non pas un représentant du gouvernement auprès du pays. Évidemment, pour celui qui trouve naturel que le ministre de l'intérieur épargne au suffrage universel la peine de choisir ses candidats, donne des ordres formels à ses subordonnés et des conseils trop semblables à des ordres à ses administrés, refuse tout droit de réunion, tienne la presse et les imprimeurs sous la menace de son pouvoir discrétionnaire, pour celui-là, disons-nous, la liberté de l'électeur d'outre-Manche n'est que licence, et les Anglais ont grand besoin que nous allions leur porter les vraies doctrines de l'ordre et de l'autorité. Nous ne voudrions pas répondre d'autre part qu'il se trouvât un seul homme en Angleterre pour comprendre la liberté électorale comme M. de Persigny, même avec le commentaire éloquent du procès des Treize.

Tout cela peut être vrai, nous objecte-t-on, mais enfin chez nous c'est le suffrage universel qui vote, et 9 à 10 millions d'électeurs ne sauraient être mis en mouvement sans danger pour l'ordre public s'ils ne recevaient leur direction de la main du gouvernement. Oublions un moment que les Anglais jouissent en réalité d'un suffrage universel par acclamations ; oublions aussi que nous avons pu nous-mêmes nommer deux assemblées souveraines et un président de la république par le vote de tous, sans que la moindre atteinte ait été portée à nos libertés, et tenons pour fondé cet argument si souvent tombé de la tribune officielle : que prouverait-il ? deux choses; d'abord, contre M. de Persigny, que la liberté et le suffrage universel font deux ; puis, contre la constitution de 1852, qu'elle aurait eu le tort après celle de 1848 de proclamer le suffrage universel sans songer à l'organiser.

Résumons-nous. Quelle première condition est exigée de l'élection, aujourd'hui et toujours, en France et partout, pour qu'elle soit sérieuse ? Il faut qu'elle soit et qu'elle passe pour libre. Quels obstacles s'opposent trop souvent des deux côtés du détroit à cette entière liberté? En Angleterre, une plaie hideuse, la corruption : en France, un abus invétéré, l'intimidation administrative. Comment se défaire de ces deux ennemis et qu'a-t-on fait déjà contre eux?

C'est assurément un mérite dont nous avons lieu d'être fiers pour notre caractère national que le droit de suffrage ait pu devenir en un jour la propriété des plus dénués sans qu'ils aient songé à s'en créer

une ressource. Il n'en a pas été de même en Angleterre : « Les Anglais ne sont plus dignes de la liberté, écrivait Montesquieu qui avait été les visiter en 1729, ils la vendent au roi, et si le roi la leur redonnait, ils la lui revendraient encore. » Il faut admirer dans M. de Witt, à qui j'emprunte cette citation, le sobre et vif tableau du retour de la moralité dans la société anglaise, de Walpole à William Pitt, par la seule vertu de la liberté. Mais après la vénalité du parlement restait la vénalité du corps électoral célèbre jusqu'en 1832, sous le nom de bourgs-pourris. Pour extirper jusque dans leurs plus profondes racines de si déplorables antécédents, il fallait du courage et une longue ténacité. La chambre des communes a eu d'abord le plus difficile des courages, celui d'avouer publiquement le mal qui s'attaquait à l'honneur de la vieille Angleterre. C'est par des enquêtes parlementaires que les faits ont été impitoyablement dévoilés et livrés comme des armes inespérées aux ennemis du régime représentatif. Une série de mesures législatives poursuivies sans discontinuité depuis vingt-cinq ans est venue prouver que le chancre de la *Bribery* n'avait été mis à nu que pour être traité par le fer et le feu. Par une disposition que nous aurions tout profit à nous approprier, le député dont la nomination est entachée de corruption perd non-seulement son siége au parlement mais le droit d'y rentrer pendant les sept ans de la législature. Les actes de ses agents lui sont imputables sans qu'il soit besoin, comme autrefois, de reproduire leur mandat écrit. Les électeurs qui se sont laissés acheter ne sauraient conserver l'espoir de se vendre encore, car leurs noms sont ignominieusement affichés dans leur paroisse comme rayés du *county register*. Bien plus, si le collége tout entier est convaincu de connivence, le collége tout entier est déchu pour un temps plus ou moins long de nommer un représentant. C'est ainsi, qu'outre des catégories entières d'individus privés par décision législative de prendre part au vote, il y a actuellement en Angleterre quatre bourgs [1] qui ne peuvent pas envoyer de députés à la chambre des communes.

Ce n'était pas assez de la loi politique avec ses exclusions ni de la loi pénale avec ses condamnations à la prison et à l'amende, la loi civile a été appelée aussi à servir de gardienne et de vengeresse à la moralité électorale. Corrupteurs et corrompus peuvent être poursuivis en dommages et intérêts. Les chiffres toujours assez élevés en sont fixés par la loi. Pour le délit de *régal d'électeurs*, dont il nous semble avoir flairé quelques traces dans notre dernière vérification des pouvoirs, l'amphytrion et les convives risquent une condamnation civile de 1,250 fr. par tête. S'il ne s'agit que de *simples rafraîchissements*, on ne payera que 50 fr. par buveur à la partie intéressée qui

[1] Ce sont les bourgs de Sudburg, Saint-Albans, Glocester et Wakefield.

est ordinairement le candidat adverse. On voit que la guerre est sérieusement menée et avec des armes à longue portée[1]. Aussi les comités parlementaires constatent-ils à chaque élection nouvelle que le vieil ennemi de l'honneur anglican n'ose plus se montrer à visage découvert, comme jadis, et que le nombre des faits reprochables diminue d'année en année.

En face de cette vigueur déployée par nos voisins pour en finir avec le fléau de la corruption, nous serions fiers d'énumérer ici les dispositions prises par nos législateurs contre l'intimidation administrative. Mais on devine qu'une initiative destinée à réprimer les abus de l'autorité ne pourrait être prise que par la représentation nationale ; or c'est au gouvernement seul qu'a été réservé le droit de présenter des projets de loi. Tel que le rédigerait dès demain l'opposition, celui-là serait bien simple et pourrait tenir en deux articles : 1° Dans aucune élection il ne sera permis à un candidat de s'intituler candidat du gouvernement. Les candidatures officielles introduites dans la pratique par une circulaire ministérielle de 1852 sont déclarées contraires à la loi. 2° Tout citoyen qui croira avoir à se plaindre de violences, menaces, corruption, abus d'influence en matière électorale de la part d'un agent quelconque de l'autorité, a le droit de le poursuivre en dommages et intérêts devant les tribunaux civils, sans autorisation préalable du conseil d'État et sauf le recours du fonctionnaire contre le plaignant qui aurait été débouté de sa demande.

Nous n'attendons pas le vote de cette loi ou de toute autre analogue dans la prochaine session, mais son jour viendra, parce que le bon sens et la loyauté de la France veulent qu'il vienne.

IV

Est-ce donc la liberté comme en Angleterre que nous demandons pour notre pays ? Non, nous sommes plus fiers que cela de son his-

[1] Je ne dis rien pour ne pas allonger le récit du rendement de compte de toutes ses dépenses légales que doit chaque candidat à un *election-auditor* nommé par les bureaux de la chambre. Ces dépenses sont fort élevées en Angleterre et commencent malheureusement à le devenir en France. On ignore en général que le candidat anglais est tenu de payer lui-même outre ses agents attitrés qui sont des *attorneys* (avoués), tous les préposés à la police des hustings, et à l'enregistrement des votes, la construction des estrades et des nombreux *polling booths* ou baraques à votes qui ne coûtent pas moins chacune de 1225 fr. dans les comtés, et 525 fr. dans les bourgs.

toire et plus confiants dans son génie. Pour les nations comme pour les individus, il y a de certaines paroles qu'on aurait tort de prononcer sans réflexions, mais qui, une fois prononcées, ne doivent pas être retirées, parce qu'elles sont de celles qui obligent. La France a dit un de ces mots en 89 : depuis ce jour elle est obligée envers elle-même et envers le monde. Le mot de 89, mot plein de menaces mais aussi d'espérances, c'est démocratie. Ce mot est vraiment à elle ; c'est par lui que nous valons, que nous souffrons, que nous agissons sur nous et sur les autres peuples depuis quatre-vingts ans. L'Angleterre pas plus que la Russie, l'Autriche pas plus que la Prusse ne pensent à nous le disputer. Avec lui il nous faut grandir ou disparaître ; en lui seul il nous faut trouver notre force ou notre fin.

Dieu ne veut pas que ce soit notre fin ! Depuis un demi-siècle, la France a vu son génie se réveiller, sa population s'accroître, sa richesse centupler, sa domination morale dépasser de bien loin les bornes atteintes par ses victoires. Aussi tout ce qui s'est entrepris contre notre pays, s'est entrepris contre la démocratie, et ce qu'on fera contre elle, n'importe sur quel coin du globe, sera fait indirectement contre nous. Que nous soyons ses partisans ou ses détracteurs, nous vivons d'elle sans nous en douter. Dans l'organisation civile, la démocratie s'appelle l'égalité devant la loi et devant l'impôt ; dans la société politique, le suffrage universel ; dans le service militaire, la conscription et la loi d'avancement ; dans l'enseignement primaire, l'instruction gratuite et libre ; dans la propriété, on la nomme, depuis trois ou quatre générations, le partage égal entre les enfants ; dans l'industrie, elle s'appellera demain l'association des travailleurs [1]. Elle nous débordait il y a quarante ans ; elle est aujourd'hui un fleuve immense qui occupe tout le lit de l'ancien ordre social. Comme le Nil, il recouvre des ruines, mais pour les rendre fécondes.

Resterait à définir avec précision ce qu'il convient d'entendre et de vouloir par la démocratie. Il y a du danger, il y a de l'attrait aussi dans le vague de cette expression. Nous ne recherchons pas, quant à nous, l'occasion de l'employer, parce qu'elle n'apparaît le plus souvent dans nos polémiques que comme un prétexte à récriminations et à phrases toutes faites. On la juge d'une part avec une emphase vide d'idées; de l'autre, avec une méfiance dénuée de raison. Une forme de gouvernement ne commence à être bien connue que lorsqu'elle a donné tout ce qu'elle contient. Le régime féodal était moins curieuse-

[1] « Le principe sur lequel reposent les associations de travailleurs, dit M. Flottard, docteur en droit, dans une remarquable étude sur le crédit populaire publiée par *le Progrès* de Lyon du 20 septembre, est celui de *l'aide par soi-même;* ce que les Allemands appellent *Selbsthülfe*... » C'est, idée pour idée et presque mot pour mot, *le self-government* appliqué à l'organisation du travail.

ment étudié au douzième siècle que de nos jours, et le pouvoir absolu des rois a trouvé surtout ses docteurs et ses juges depuis l'avénement de la liberté. En fait de théories politiques, il y a d'abord l'expérience, puis l'autopsie. L'une est le risque du pays lui-même plus ou moins consulté ou consentant ; l'autre est la besogne des philosophes, des publicistes, de ceux qui cherchent des leçons dans le passé. D'un mode nouveau d'existence sociale, on peut dire, sans doute, comme d'un enfant : « Il annonce telle ou telle disposition, il faut développer telle aptitude, se tenir en garde contre tel danger,» mais c'est là tout. Croire aux fées qui font des dons ou jettent des sorts, ne serait pas d'une éducation sérieuse. Parce que nos pères ont senti le besoin d'en finir avec l'ancien régime en prononçant le mot de démocratie, il ne faut pas croire que de ce jour tout a été sauvé ou perdu. Reste l'application, la réforme universelle, le détail, c'est-à-dire toute la politique.

Ne disons donc pas : « Nous voilà en démocratie, voilons-nous de deuil et résignons-nous à écouter dans le tremblement et la prière le bruit du monde qui s'écroule! » Ne disons pas davantage : « Place à mon utopie, et que l'ancien ordre de choses disparaisse jusqu'au dernier grain de poussière ! » Laissons faire le temps; ayons confiance dans le bon sens increé de notre race, et croyons bien que sur la table rase du passé restera toujours debout et le même celui pour lequel s'inventent tous les systèmes, je veux dire l'homme même.

S'il nous paraît téméraire et peu profitable à la cause des institutions libres de théoriser *a priori* sur la démocratie, il est bien plus dangereux encore de prétendre lui faire abandonner le terrain qu'elle a conquis. Tous ces rêves périodiquement évoqués de la reconstruction de l'État sur une base aristocratique, ne sont bons qu'à entretenir chez les uns l'inerte résistance du doute, chez les autres l'inutile excitation du combat. Rien de plus touchant, mais rien de plus stérile que des regrets. Pleurons nos morts dans le secret de nos âmes. Qui de nous, hélas, n'en a de chers et d'irremplacés? Mais n'oublions pas que les gémissements n'ont pas plus le don de ressusciter les institutions que les personnes. Le gouvernement des classes supérieures n'a jamais pu se fonder en France; celui des classes moyennes n'a pas eu plus de succès. Le premier s'est laissé absorber dans l'omnipotence royale, le second a versé dans la démocratie. Libre à chacun de s'en prendre aux fautes, au manque de sens politique, à l'égoïste médiocrité des classes dirigeantes ; mais il serait juste en même temps de reporter une partie de la responsabilité à la noble inquiétude d'esprit d'une nation qui s'est crue capable de se charger elle-même de ses propres destinées. N'est pas démocrate qui veut, pourrions-nous répondre aux peuples qui se réjouissent de nos essais infructueux.

Quand les gouvernés en sont venus à se sentir au moins les égaux des gouvernants, que peut-il rester de la fiction de supériorité nécessaire au prestige du pouvoir ? J'accorderais, si l'on veut, que l'aristocratie et la bourgeoisie françaises ne sont pas inférieures à leurs sœurs européennes; mais je crois surtout que nulle part les masses populaires n'ont reçu au même degré que les nôtres, le don merveilleux de tout juger, de tout railler, de tout s'assimiler, de tout comprendre avec promptitude, c'est-à-dire le don de l'esprit. Don charmant et funeste qui les précipite trop souvent de la rébellion contre la plus inoffensive discipline exercée par quelques-uns dans la soumission à tout despotisme d'un seul imposé au nom de l'égalité. Il y a deux sources où va s'alimenter l'instinct démocratique : l'une, fangeuse et stérile, qui est l'envie des supériorités; l'autre, élevée et généreuse, qui découle de l'amour de la justice et d'un vif sentiment de la dignité humaine. La première est accessible à toutes les âmes basses, la seconde est seule digne du caractère et de la mission de la France.

Telle est la conclusion générale qui se dégage pour nous de la lecture de ces livres venus de tous les points de l'horizon politique. La France est une démocratie et doit être une démocratie libre. Sur la façon de l'organiser, tous, sauf peut-être M. Thiers qui nous semble avoir hésité dans son plus beau discours devant la conséquence forcée de ses raisonnements, sont d'accord que la liberté municipale pourrait seule être assez solidement enfoncée dans le sol, pour supporter l'édifice de nos libertés. « Il y a des communes en Angleterre et en Belgique, dit M. Jules Simon, si jamais nous pouvons faire qu'il y en ait en France, nous ne tarderons pas à y avoir des citoyens. *Alors la liberté y sera possible sous tous les gouvernements. A présent, sous tous les gouvernements, elle est impossible*[1]. » — « La marque du nouveau parti libéral, dit M. Édouard Laboulaye après avoir assigné aux libertés municipales le premier rang parmi celles qu'il appelle sociales, c'est d'avoir enfin compris que les libertés politiques ne sont rien par elles-mêmes et que le peuple s'en lasse comme de formes vides et trompeuses, s'il n'y a pas derrière elles ces droits individuels et sociaux, qui sont le fond et la substance même de la liberté[2]. » — « On ne conçoit pas en vérité par quelle logique, ajoute M. Ch. de Lacombe, un régime fondé sur la souveraineté du peuple, hésiterait à consulter le peuple sur la désignation des magistrats municipaux[3]. »

« Émancipez la commune, s'écrie à son tour M. Émile Augier, qui descend de la scène comique pour nous apporter un plan d'organisa-

[1] *La Liberté*, par Jules Simon, t. II, p. 186.
[2] *Du parti libéral*, par Édouard Laboulaye, p. 12.
[3] *De l'arbitraire dans le gouvernement et dans les partis*, par Ch. de Lacombe, p. 16.

tion du suffrage emprunté, sans qu'il s'en doute, à la majorité royaliste de la chambre de 1815, rendez-lui la direction et la responsabilité de ses affaires ; restituez aux conseils municipaux la nomination du maire, le vote et l'emploi du budget communal ; donnez-leur le droit d'émettre des vœux politiques ; faites-en surtout, comme je vais le proposer, la seule porte de la carrière représentative[1]... »

On le voit, c'est l'accord parfait si rare en musique, et à peu près inouï en politique. Grand et heureux progrès accompli depuis la chute du gouvernement parlementaire, et dont le renouvellement intégral de tous les conseils municipaux de l'empire, qui doit avoir lieu dans les six premiers mois de l'année prochaine, nous fournira l'occasion d'apprécier toute la valeur. Quand le moment sera venu de rédiger cet article de la charte libérale, on pourra confier la plume à droite, à gauche, au milieu, sans craindre que l'intérêt vital des communes soit sacrifié à aucune prévention de parti. Nul article, d'ailleurs, ne saurait dépasser celui-là en importance. Admettre que la France n'est pas et ne peut pas devenir un pays municipal, c'est admettre la thèse de M. de Persigny avec son impitoyable conclusion que la liberté française doit se borner au suffrage universel sagement pratiqué, tous les six ans, sous l'œil paternel de la police. Voter machinalement, de loin en loin, pour complaire aux autorités, ou voter stérilement pour faire et défaire des députés qui, à leur tour, feront ou déferont des ministres, c'est, sous une formule un peu différente, prononcer le même arrêt d'incapacité électorale contre les masses populaires. Dès lors elles ne doivent aux institutions de la liberté que l'indifférence, et sont condamnées à garder toute leur confiance pour les expédients révolutionnaires. On ne prend goût aux choses de l'État qu'après avoir appris à s'intéresser aux choses de sa commune. Il y a commencement à tout. C'est la pratique des humbles vertus qui rend capable des grandes. Les Anglais ont un mot admirable pour exprimer l'abus de la centralisation : *over-government*, un sur-gouvernement. Etre sur-gouverné, comme on dit d'une bête de somme, être surmenée ! Quelle force, quelle intelligence, quel sens pratique, un tel régime peut-il nous laisser pour le service de l'État ? La commune, on l'a dit souvent, est l'école primaire de la politique. Si vous tenez cette école fermée pour le peuple, et que vous lui demandiez ensuite de venir avec vous aux cours de la Sorbonne, vous êtes assuré de n'être ni compris, ni suivi, si vous vous appelez l'opposition, ou d'être suivi sans être compris, si vous vous appelez le gouvernement. Lequel vaut le mieux ?

Personne encore n'a songé à nier les dangers de la démocratie et

[1] *La question électorale*, par Émile Augier, p. 16.

du suffrage universel. Le plus à redouter de tous, c'est que la foi aux majorités ne vienne à remplacer la foi dans la justice, c'est que la lutte entre les partis, de politique devienne sociale, et que le grand nombre ne se serve de sa force pour opprimer et dépouiller les moins nombreux. C'est même, nous assure-t-on, à cause de ces dangers qu'on est forcé de nous refuser les libertés que nous voudrions allumer comme des phares sur cette mer signalée par tant de naufrages. On craint sans doute de nous laisser voir les écueils, parce qu'on nous reconnaît inhabiles à les éviter. Nous n'aurions pas à subir une telle humiliation si nous avions pu prendre l'habitude de naviguer à nos risques et périls sur ces petites mers intérieures qu'on appelle les communes et qui ont aussi leurs tempêtes et leurs récifs. Par leur taxe des pauvres, prélevée, administrée et répartie dans chaque paroisse, les Anglais ont trouvé moyen d'éparpiller, pour ainsi dire, sur tous les points du territoire, la solution de ces redoutables problèmes que nous n'avons su traiter qu'à coups de canon dans les rues de Paris et de Lyon. Impuissant et grossier palliatif sans doute que les 200 millions jetés chaque année par nos voisins dans les *workhouse* et dont, quoi qu'en espère l'auteur anonyme du *self-government*, nous ne voudrions pas pour la France. Ce que nous souhaitons vivement lui voir adopter, c'est cette habitude invétérée chez tous les peuples libres de traiter d'abord toute question intérieure comme une question municipale. Ne nous servirions-nous, en commençant, de nos conseils de communes et de départements, que comme d'autant de juges instructeurs sur la douloureuse question du travail et de la misère, quelle complète et irrésistible enquête à déposer sur le bureau de la chambre des députés ! La liberté sans doute est le souverain remède comme elle est le souverain bien ; mais il faut entendre la liberté possible, comprise, pratiquée, la liberté descendue de la sphère philosophique aux détails de notre vie et de nos intérêts de chaque jour, les libertés de la commune, si voisines dans l'échelle logique de celles du foyer et de l'individu.

A côté de l'influence vivifiante de la liberté, réveillée jusque dans nos moindres bourgades, personne ne s'étonnera de nous entendre invoquer l'influence religieuse comme seule capable de moraliser et de contenir cette grande force inconnue de la démocratie à qui le monde va bientôt appartenir. La religion que nous appelons à l'aide de la liberté n'agit pas surtout comme frein, ainsi qu'on le croit et qu'on le répète trop souvent. Elle agit bien plus efficacement sur les hommes de nos jours comme lumière et consolation. Elle ne condamne pas seulement l'avarice, l'orgueil, la dureté de cœur chez les riches ; elle ne réprime pas seulement l'envie, la colère et tous les sentiments violents chez les pauvres, elle les empêche de naître, elle en détruit

le germe au fond des âmes purifiées. Ceux qui se vantent d'être les ennemis du surnaturel, se font, sans qu'ils s'en doutent, les ennemis de la liberté. Comme l'esprit religieux, l'esprit libéral ne peut vivre que de vertus et des acrifices, des mêmes vertus et des mêmes sacrifices. Il est surnaturel d'aimer son prochain comme soi-même; il ne l'est pas moins de vouloir la liberté d'autrui aussi fortement que la sienne propre. Il est surnaturel d'être résigné à ses maux, même quand on les a provoqués ; il n'est pas plus facile d'obéir à une loi qu'on juge mauvaise et qu'on a combattue. Il est surnaturel de se vouer au service des pauvres, à l'instruction des ignorants, au soulagement des infirmes; il est assurément peu naturel de consacrer son travail, sa fortune, sa vie, au triomphe d'une idée, d'une réforme, d'une amélioration matérielle ou morale au profit de quelques-uns de ses semblables. Supprimez la croyance au surnaturel, l'échelle de Jacob est rompue, l'homme retombe en face de l'homme, sans autre lien d'association que l'impure doctrine de l'intérêt. Au lieu de produire de loin en loin des saint Vincent de Paul et des Wilbelforce, votre civilisation vous ramènera à l'idéal de Rousseau, au point de départ du *Contrat social*, l'homme à l'état sauvage. Que cette hypothèse nous semble à tous aujourd'hui absurde et grossière pour expliquer l'origine des sociétés, rien ne nous assure qu'elle ne puisse pas en devenir le dernier terme. « Je n'hésite pas à affirmer, vient d'écrire M. Guizot dans ses calmes et puissantes *Méditations* qui jettent comme un jour de l'autre vie sur les orageux débats de notre temps, qu'il n'y a point d'imagination qui puisse se représenter avec une vérité suffisante ce qui arriverait en nous et autour de nous, si la place qu'y tiennent les croyances chrétiennes s'y trouvait tout à coup vide et leur empire anéanti [1]. »

Transformer notre vieille société française et par elle notre vieille société européenne en une société démocratique, telle est la tâche imposée à notre siècle et que la Révolution s'est chargée d'accomplir, Appeler à sa place avec les esprits les plus divers et les meilleurs de notre temps, la religion et la liberté, l'une pour tout apaiser dans la charité, l'autre pour tout coordonner dans la justice, ce n'est, croyons-nous, ni une vaine utopie, ni surtout une entreprise dénuée de patriotisme. Nous sera-t-il donné, à nous qui écrivons ou qui lisons des livres tels que ceux dont nous avons eu plaisir à parler, de voir la fin de tant d'erreurs, de partis pris, de malentendus qui les auraient remplis autrefois et qui n'y tiennent aujourd'hui qu'une place trop grande encore, mais bien réduite? A vrai dire, nous n'y comptons guère. Cependant, pour le plus grand nombre, la paix est

[1] *Méditations sur la religion chrétienne*, par M. Guizot.

faite dans le secret des âmes, et l'unité se refait de jour en jour sur les points les plus contestés et les plus essentiels de la politique. Notre ambition, quant à nous, serait dépassée le jour où l'on pourrait dire de ceux de notre génération, comme Montesquieu l'a écrit d'un peuple élevé dans les mœurs de la liberté : « Aucun citoyen ne craignant aucun citoyen cette nation serait fière ; car la fierté des rois n'est fondée que sur leur indépendance [1]. »

Sachons donc être fiers, indépendants et libres comme des rois ; nos enfants verront plus tard s'il leur est possible d'être heureux comme on veut que les rois l'aient été jadis.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

[1] *Esprit des lois*, l. XIX, chap. XXVII.

PSAUME DE COMBAT

I

L'air est pesant, le ciel est gris ; la route ardue
Tourne autour d'un abîme, étroite et suspendue.
Point d'arbres et point d'eau, pas un brin de gazon.
Les cratères éteints qui ferment l'horizon
Sont fouillés par la foudre et l'ouragan charrie
Des flots de sable rouge et de noire scorie.
Les loups et les chacals, ayant flairé le vent,
Rentrés dans leurs charniers hurlent au jour levant.

Un voyageur, à peine au bout du premier stade,
Va, baigné de sueur, tant rude est l'escalade,
Tant il porte un poids lourd, tant l'air est morne et chaud,
Tant il court vaillamment pour monter vite et haut.
Il monte, et de ses pieds la chair saigne entamée

Par le basalte aigu dont la route est semée.
Déjà d'une âpre soif il sent le feu rongeur.
Le matin n'eut pour lui ni clartés ni fraîcheur.
Dès l'aube, à son départ, chaque point de l'espace
Semblait couver l'orage et lancer la menace.
Tout autre, ou moins croyant ou moins audacieux,
Se serait défié de la terre et des cieux.

—

« Le sentier où je marche, uni comme un grand fleuve,
M'entraîne sans secousse et sans aspérités ;
Du monde, à chaque pas, la splendeur, toujours neuve,
S'y déroule à mes yeux dans son immensité.

Car celui qui s'en va, poussé vers l'invisible,
Libre des vains désirs, des sens capricieux,
Vole aux fraîches clartés d'une aurore paisible
Et voit dans l'univers ce qui se cache aux yeux.

Un éternel matin, tout d'azur et de roses,
L'embaume et le nourrit de sommets en sommets;
Les ailes qu'il reçut pour planer sur les choses
Sont d'un or impalpable et ne s'usent jamais.

Il aime, il croit, il vole ! à trouver sa carrière
Il n'hésite pas plus qu'un rayon de soleil ;
Sans rencontrer de nuit, prompt comme la lumière,
Il monte à travers Dieu de réveil en réveil.

Qu'importent les rochers, la route âpre et sauvage,
A la foi qui s'élance, à l'oiseau qui fend l'air?
A qui voit dans la nuit qu'importe le nuage
Et la griffe du tigre à qui n'a pas de chair?

J'ignore quels écueils se dressent dans ma vie ;
Si mes noirs assaillants sont rares ou nombreux ;
Mais j'ai vu par delà! l'idéal me convie ;
Je ne sais si je puis, mais je sens que je veux.

J'irai! que la tempête ou s'irrite ou s'apaise,
Le Maître a commandé, c'est à lui d'y pourvoir.
J'irai! ce lourd simoun, ce fer, rien ne me pèse :
Mon armure me porte... elle a nom le Devoir. »

II

Le vent mugit, la trombe éclate et le tonnerre
Fait jaillir en éclat les rocs brisés ; la terre,
Sous ces torrents de pluie et de grêlons serrés,
Lance contre le ciel des traits désespérés.
Les pierres et les flots sur les coteaux ruissellent ;
Dans les ravins comblés les forêts s'amoncellent ;
Tout croule et rebondit sur les monts haletants ;
C'est un nouvel assaut des Dieux et des Titans.
Les temples et les tours où l'homme a son refuge,

Roulent comme du sable à travers ce déluge.
Et quand, pour annoncer la fin du châtiment,
L'arc-en-ciel a brillé dans un ciel plus clément,
Quand ces monts ébranlés sont rassis sur leur centre,
Hommes, troupeaux, sortis un par un de quelqu'antre,
Les rares survivants à ces jeux du chaos,
Hagards, et les yeux creux, la peau collée aux os,
Semblent des morts tirés tout à coup de leur tombe.

Or, comme eux, échappé par miracle à la trombe,
De sang et de limon souillé, le pèlerin
A pas lents et boiteux marchait, ferme et serein.

—

« Il est des régions, et mon cœur les habite,
Où l'air est toujours calme et le flot toujours pur;
Où rien ne se lamente et ne se précipite,
Où l'on glisse, en chantant, sur des sentiers d'azur.

C'est la sphère où tout cède à celui que tout nomme;
La sphère de l'amour et du renoncement,
Où tout homme, inflexible aux caprices de l'homme
Voulant ce que Dieu veut, se soumet librement.

Où les âmes au but sont doucement guidées,
Comme un docile enfant, par l'instinct filial;
Où rien des passions ne se mêle aux idées,
Rien du réel infime au suprême idéal.

Car tous ces feux sanglants qui roulent sur nos têtes,
Ces obscènes vapeurs qui salissent les cieux,
Ces colères du vent, ces foudres, ces tempêtes,
Sont issus de la terre et nés dans les bas lieux.

Plus haut voici la paix, une paix immuable!
Plus haut voici l'Éden, et je l'ai visité,
L'Éden inaccessible à ce corps misérable,
Mais où l'esprit remonte et plane en liberté.

Voilà que j'y saisis des fleurs insaisissables
Dans ces champs interdits où je vais sans effroi!
Ma chair a teint de sang les rochers et les sables,
Mais l'orage a grondé pour elle et non pour moi. »

III

Plus noire, à chaque pas, s'élève une poussière,
Et d'infectes vapeurs jaunissent l'atmosphère;
L'air est plus lourd, le soir a plus d'obscurité :
Le brouillard et le bruit annoncent la cité.

Des regards impudents et des propos cyniques,
L'ivoire et l'or des chars, la pourpre des tuniques,
De plus pompeux hochets et de plus vils haillons,
Des passants avinés les vagues tourbillons,

Des fronts suant l'orgueil et l'envie et la haine...
O voyageur, voici la fourmilière humaine!

Autour de l'étranger, les yeux, avidement,
Pour y compter son or fouillent son vêtement.
Plus seul qu'au fond des bois qui lui prêtaient leur mousse,
Il va, l'homme au front pur qu'on raille et qu'on repousse,
Toujours seul! et la nuit, chez ces peuples damnés,
Il dort sur le granit des temples ruinés.

—

« Vous m'abritez partout, sous vos toits, dans vos âmes,
Amis! j'ai pour chevet vos genoux familiers,
Au fond de ces déserts, dans ces villes infâmes,
J'habite à tout jamais vos cœurs hospitaliers.

Nul pacte entre les bons, nul amour ne s'efface.
Une fois deux esprits conjurés pour le bien,
En vain s'élève entre eux ou le temps ou l'espace;
Ils restent l'un à l'autre un éternel soutien.

Amis, je vous sens là! vos pleurs, votre sourire,
Tout survit, gais propos et sévères chansons;
Et versant au banquet l'ivresse de la lyre,
Nos poëtes encor nous servent d'échansons.

Divine Béatrix, ô ma route! ô ma vie!
Je gravis à ta voix la même échelle d'or;

Rien ne meurt dans la sphère où je t'ai poursuivie,
Ton regard m'illumine et me soulève encor.

Entre mes yeux et toi toutes ces beautés viles,
Tous ces tableaux impurs se déroulent en vain;
En vain la dureté de ces hommes serviles
Dément ce que je crois du noble cœur humain.

Je n'aurai pas pour eux un seul mot d'anathème;
Au fort de la douleur je veux nier le mal;
Je veux juger le monde à travers ceux que j'aime;
Rien n'existe pour moi que le seul idéal.

Je bénis, ô mon Dieu! cette foule aveuglée;
Que m'importent sa haine et mon exil d'un jour!
Je vis dans un désert, mais mon âme est peuplée.
Lançons à tout vivant un cantique d'amour. »

IV

Or la molle cité, qui s'endormit la veille
Dans les jeux et le vin, dans le sang se réveille;
Ces plaisirs ont la haine, hélas! pour lendemain;
Ce luxe à la discorde a frayé le chemin.

Les uns pour garder l'or, les autres pour le prendre,
Dans une arène impie on les voit tous descendre;

N'y cherches pas un homme à défaut de héros;
C'est un combat de chiens se disputant un os.
Hormis l'honneur, hormis le dieu de leurs ancêtres,
Ils sont prêts à servir, à lécher tous les maîtres.
Mais le sang coule à flots, ils ont bien combattu ;
Ils meurent bravement, c'est leur seule vertu.

Or, sans rien espérer de ces débris d'empires,
Sans croire aux bons, il faut lutter contre les pires.
Nul, quand le cri d'alarme a chez nous retenti,
N'est exempt du devoir de choisir un parti.
Tel qui fut sage hier aimant la solitude,
S'est armé comme un autre et s'est fait multitude ;
Le voilà descendu sans haine et sans terreur
Dans ces luttes qu'il juge et qui lui font horreur.

—

« Aimons jusqu'à la mort la vérité proscrite,
La justice étrangère à ces fougueux troupeaux,
Le droit, dont le nom seul les blesse et les irrite,
Et que je cherche en vain sous un de ses drapeaux.

Suivons ce qui du vrai nous garde au moins quelqu'ombre ;
Dieu seul connaît ici le pire et le meilleur;
Suivons, dans le mépris de la force et du nombre,
Le chemin qu'a montré le guide intérieur.

Qu'importe une défaite, un succès éphémères !
La victoire a sacré plus d'un vil criminel ;
Mais il importe, au prix de cent luttes amères,
De n'avoir pas un jour douté de l'Éternel.

De n'avoir pas lavé ses mains comme Pilate,
Du sang de l'innocent et du persécuté.
De n'avoir jamais dit au vil peuple qu'on flatte :
« J'ai mis votre intérêt avant la vérité. »

De n'avoir pas vécu dans un flegme imbécille,
Niant vertus et vice et cherchant le milieu,
Et doutant du soleil quand le regard vacille,
Et se posant pour juge entre Satan et Dieu.

Je sais ce qui s'agite au fond de ces querelles,
Ces haines, ces désirs n'effleurent pas mon cœur;
J'habite un lieu paisible et plane au-dessus d'elles...
Je ne vois pas le monde en sceptique moqueur.

Je crois au but divin que poursuit et qu'ignore
Tout ce peuple inquiet détourné de sa loi :
J'entrevois l'idéal, je le sens, je l'adore ;
Je crois !... Je veux agir pour attester ma foi.

V

Il frappe, il est frappé, son sang coule; il demeure
Sous son drapeau vaincu jusqu'à la dernière heure;
Il tombe, il se redresse : et, jusqu'au trait mortel,
Impassible au combat comme un prêtre à l'autel,
Puisqu'il a dû braver, hélas! la pitié sainte,
Il brave les douleurs et n'a pas une plainte.
Homme, encore un effort! Voici le dard vainqueur,
Le dard empoisonné qui perce jusqu'au cœur;
Donne un dernier baiser à la croix de ton glaive!
Il pâlit, il s'affaisse et plus ne se relève,
Et le feu qui succède à l'horrible frisson,
Jusqu'au fond de ses os coule avec le poison;
Pas de fibre en son corps que la douleur ne ronge;
C'est le suprême assaut qui longtemps se prolonge.
Sans vivre et sans mourir, cette chair qui se tord,
Sentira jusqu'au soir les affres de la mort;
Sous les pieds des chevaux elle est déjà foulée,
Que l'âme encor persiste et n'est pas envolée.
Il faut, tant que ce cœur palpite vaguement,
Il faut qu'il soit broyé comme le pur froment.

—

« Je vois dans ces jardins la cité fraternelle,
Aux murs de jaspe et d'or cimentés par l'amour;

La porte ouverte à tous n'a pas de sentinelle ;
Des harpes et des voix chantent sur chaque tour.

Un arbre aux larges bras couvre sa vaste enceinte,
Immense et lumineux et semblable au soleil ;
Il verse en tous les temps sur cette ville sainte,
Et des fruits et des fleurs germés d'un sang vermeil.

Chacun remplit sa coupe à ce vin délectable ;
Chacun se rassasie à ces fruits de la croix ;
Et sur un trône assis, préside à cette table
Jésus crucifié, seul survivant des rois.

Les anges, par milliers, vêtus de robes blanches,
Promènent dans les airs la lyre et l'encensoir,
Et de leurs cheveux d'or, de leurs yeux de pervenches,
Des gouttes de parfum pleuvent matin et soir.

Je les vois d'une étoile où mon âme est bercée ;
J'en jouis avec calme et sans étonnement.
La douce vision, présente à ma pensée,
N'a jamais eu de fin ni de commencement. »

VI

Les affreux visiteurs des morts sans funérailles,
La hyène et le chacal fouillent dans ses entrailles ;

Cette chair se dissout, et de ses noirs lambeaux,
Ce qu'a dédaigné l'aigle est pris par les corbeaux.
Je ne sais quoi d'infect et de rongeur habite
Et se tord vaguement dans le creux de l'orbite.
L'air autour de ce corps trace un cercle empesté
D'où fuit avec horreur le pâtre épouvanté.

Cependant d'autres morts, menés en grandes pompes,
Provoquent les éclats des lyres et des trompes.
Étant de ces vainqueurs sur qui le siècle ment,
Tel immonde assassin aura son monument.
Jeté par sa défaite au charnier de l'histoire,
Le sage doit périr jusque dans sa mémoire ;
Heureux si des affronts, défendu par l'oubli,
Son nom meurt tout entier et reste enseveli.

Plus juste, au moins, plus douce à ceux que l'homme accable,
La terre à tous les morts rend un honneur semblable :
Sur ces pâles débris versant les mêmes pleurs,
Elle en tire, à son jour, de la pourpre et des pleurs.
Mais du morne creuset où se fait ce miracle,
Les êtres purs ont fui l'effroyable spectacle ;
Le squelette a blanchi sur un tertre plus vert,
Et ce lieu redouté demeure encore désert.
Les louvetaux, parfois, viennent quand l'heure est noire,
Pour aiguiser leurs dents remâcher cet ivoire ;
Et font, en se jouant à travers le gazon,
Rouler ce crâne auguste où siégeait la raison.

—

« Que j'ai fait de chemin, jusque dans le ciel même,
A travers des soleils parcourus sans efforts,
Depuis que j'ai conquis la liberté suprême,
Celle qui nous délivre à jamais de ce corps.

Quand l'homme a secoué sa dépouille grossière,
Quand la terre a repris tout ce qu'elle a donné,
Des astres, plus nombreux que ces grains de poussière,
Font cortége à l'esprit de sa gloire étonné.

Le faucheur, tout l'été, dans ces plaines fécondes,
Tranchera moins d'épis et de brins de gazon
Que mes ailes, d'un coup, n'ont soulevé de mondes
Dans ces champs de l'azur qui n'ont plus d'horizon.

Comme un rayon, sitôt qu'a passé le nuage,
Jaillit, court en tous sens à travers le ciel bleu,
Du poids qui l'accablait mon âme se dégage
Et grandit sans trouver d'autres bornes que Dieu.

Je monte à l'infini sans vous atteindre encore,
Sans toucher le milieu de votre immensité ;
Enveloppé de vous, Seigneur, je vous ignore :
A peine ai-je entrevu l'éternelle beauté.

Plus près ! que l'infini m'attire et me pénètre,
Enlacez-moi d'un nœud plus étroit et plus doux !

Plus près encore, Seigneur ! attirez tout mon être,
Puisqu'il demeure entier quand je me perds en vous.

Voilà que j'ai franchi tout l'azur, tout l'espace...
J'ai mis les vastes cieux entre la terre et moi ;
Et je ne suis qu'au bord, Seigneur ! à la surface...
Mais j'ai l'éternité pour me plonger en toi.

Rien ne m'enchaîne plus à cette terre obscure,
Rien ne peut plus cacher à mes yeux le vrai jour.
Rien ne t'ôtera plus, mon Dieu, ta créature :
L'abîme est entre nous comblé par ton amour.

Victor de Laprade.

MÉLANGES

LE SUMTER ET L'IROQUOIS

UNE COURSE A LA VAPEUR

Le combat sanglant qui s'est livré, il y a peu de mois, dans les eaux de Cherbourg a appelé l'attention sur la marine des États confédérés. Chacun sait aujourd'hui la puissante diversion opérée par cette marine improvisée et le tort immense causé par elle au commerce des États-Unis.

On n'a pas appris sans quelque étonnement que quatre ou cinq navires clandestinement et incomplétement armés, sans ports et sans arsenaux à eux, réduits presque partout à leurs seules ressources, poursuivis sans trêve ni repos par des forces disproportionnées à travers toutes les mers du globe, n'ayant souvent que la mer pour refuge et pour abri que la mer, mais commandés par des officiers d'une habileté consommée et d'une indomptable énergie, tenaient en échec depuis trois ans la troisième marine du monde.

En France, un nom surtout, parmi ceux-là, est aujourd'hui populaire : c'est celui de l'intrépide commandant de *l'Alabama*, le capitaine Semmes.

Avant *l'Alabama*, le capitaine Semmes commandait le fameux *Sumter*, le premier et le plus célèbre peut-être des corsaires du Sud. Partout présent et toujours insaisissable, brûlant les navires du Nord dans le détroit de la Sonde pendant que les croiseurs fédéraux le cherchaient sur les côtes de la Chine, un moment entrevu et disparaissant tout à coup, comme si l'espace n'eût pas existé pour lui et que les éléments mêmes se fussent conjurés en sa faveur, constamment heureux malgré son audace inouïe, il semble que *le Sumter* ait renouvelé dans cette étonnante campagne les exploits à demi légendaires des Surcouf et des Paul Jones.

Les officiers de notre marine ont suivi dès le début, avec un vif intérêt, les péripéties de cette lutte. Parmi eux, un officier supérieur, promis au plus brillant avenir et passionnément épris de son métier, le comte S. Russel, capitaine de vaisseau, s'en occupait avec une particulière attention ; il y

voyait un grand fait, l'inauguration de la guerre navale à la vapeur ; il y cherchait des enseignements pour l'avenir.

Étant en relâche à la Martinique dans les derniers jours de l'année 1861, avec *le Montézuma* qu'il commandait, il y apprit l'évasion toute récente du *Sumter* effectuée aux yeux de l'île entière avec une incroyable hardiesse et une prodigieuse habileté. A quelque temps de là, un soir, chez le maréchal Serrano, comte de Saint-Antonio, alors capitaine général à la Havane, il raconta cet épisode de l'aventureuse carrière du corsaire confédéré, et, à la prière de la maréchale, il l'écrivit, avec une courte dédicace.

C'est ce récit que l'on va trouver ici. Le marin enthousiaste qui l'a écrit repose aujourd'hui dans le cimetière de la Vera-Cruz. Il est mort à son bord, sous le pavillon qu'il avait servi trente ans, victime de la meurtrière épidémie qui décima au mois de décembre 1862 l'état-major et l'équipage de la frégate cuirassée *la Normandie*, mais laissant un fils, comme lui officier de marine et digne déjà de porter l'épée de son père, comme il porte son nom respecté.

A MADAME LA COMTESSE DE SAINT-ANTONIO.

Madame la comtesse,

Quand je racontais l'autre soir, dans votre salon si hospitalier pour la marine française, l'épisode récent du *Sumter* à la Martinique, vous me faisiez l'honneur de m'écouter avec un intérêt qui me charmait sans me surprendre. Comment l'attrait de cette aventure eût-il pu vous échapper, attrait tout entier emprunté aux choses de la mer, au milieu de laquelle vous êtes née ? Un mot aussi juste qu'obligeant vous suffit pour le définir : « Mais c'est une légende que vous nous contez là. »

Légende, en effet, madame ; vous n'avez fait que devancer le temps en disant légende.

Ne pensez-vous pas que la légende a dû naître avec le premier navigateur dans des temps ignorés, sur des mers inconnues ? La légende n'est-elle pas à l'histoire à peu près comme à la navigation la lumière d'un phare au milieu des écueils ? Elle éclaire un moment la route incertaine, indique un danger ou redresse une erreur, jette une rapide lueur à travers la brume des nuits et va se perdre bientôt dans l'obscur lointain de la mer immense.

Histoire ou légende, en l'écrivant, madame, j'ai obéi à votre première requête, non, je l'avoue, sans la vive inquiétude de ne pas vous rendre votre première impression. Vous le comprendrez ; je n'avais plus l'encourageante attention de mon bienveillant auditoire ; je n'avais plus l'inspiration de votre présence.

Si, du chapitre détaché d'un roman maritime que vous aviez cru entendre, je n'ai su faire qu'une page trop sérieuse d'un journal de marin, pardonnez-moi, madame, et veuillez brûler le journal pour ne conserver que le souvenir du récit, avec une toute petite place pour le narrateur qui dépose à vos pieds ses plus respectueux hommages.

Comte S. Russel.

LE SUMTER

Vous savez, madame, *le Sumter ?* ce petit navire américain du Sud, invisible et insaisissable comme la sorcière des eaux qui, depuis tantôt un an, nargue impunément toute la flotte américaine du Nord, qui est ici quand on le croit là, ne laissant aucune trace, ne prenant que les hommes et brûlant les navires, dont l'histoire inachevée est déjà fantastique ; eh bien ! *le Sumter,* dernièrement serré de trop près par un croiseur fédéral plus fort que lui, de marche supérieure et le plus acharné à le poursuivre, *le Sumter* s'est vu fort compromis.

Il y a une gloire à acquérir pour qui s'emparera du hardi corsaire, gloire moins facile sans doute, mais plus honorable pour une marine de guerre que d'arrêter des paquebots neutres sans canons.

Toujours est-il que *le Sumter*, sur le point de manquer de charbon, a eu l'heureuse fortune d'atteindre un port français et de se réfugier à la Martinique.

Ai-je besoin de dire à une créole l'accueil sympathique qui attendait dans notre colonie le premier pavillon des États confédérés venant se confier à l'impartialité protectrice du pavillon impérial ? Il était temps. A peine avait-il laissé toucher son ancre que le croiseur apparaissait.

C'était *l'Iroquois*, digne frère du *San Jacynto.* Le bâtiment de guerre fédéral prétendit (c'est à ne pas y croire) qu'on lui livrât le bâtiment confédéré ; il alla jusqu'à se montrer disposé, en cas de refus, à l'enlever de vive force au mouillage et en vue des couleurs françaises flottant sur nos batteries, absolument comme s'il n'y avait pas de juges à Berlin et un amiral gouverneur à la Martinique.

L'amiral pouvait se fâcher, on en conviendra, s'il eût eu moins d'esprit.

Il fit mieux, il envoya tout d'abord l'aviso *l'Achéron* mouiller bord à bord du *Sumter ;* puis, cette simple précaution prise, avec la courtoisie qui sied si bien à tout le monde et surtout à qui a raison, il fit offrir à *l'Iroquois* les services de la colonie, comme c'est l'usage des marines civilisées de la vieille Europe.

En même temps, il est vrai, le gouverneur faisait observer avec une égale politesse au représentant fourvoyé de la jeune Amérique, qu'il existait un certain droit des gens, lequel soumettait à de certaines lois, à de certains égards réciproques en temps de guerre les belligérants et les neutres, et qu'à moins de s'avouer sauvage ou de le devenir, il était bon d'en tenir compte. Par exemple, lorsque deux navires ennemis se rencontrent dans des eaux neutres, ils doivent s'écarter de la côte à trois milles au moins pour se combattre, ou encore, s'ils relâchent par une circonstance quelconque dans un même port neutre (tel était le cas), tous deux mouillant, un intervalle de vingt-quatre heures au moins doit séparer leur départ. Ces lois sont vieilles sans doute ; elles portent l'empreinte d'un autre âge et un cachet chevaleresque comme le sentiment qui les a dictées, le respect dû

à l'hospitalité. Mais en sont-elles donc plus mauvaises? Malheur au temps, malheur aux peuples qui ne sauraient plus les comprendre et croiraient pouvoir s'en passer.

Force fut, pour cette fois au moins, à *l'Iroquois* étonné (on n'est pas plus iroquois) de les apprendre et de s'y soumettre. Usant alors strictement de son droit, pour conserver la liberté de ses mouvements, le croiseur resta sous voiles et vapeur au large, se plaça en observation et attendit.

En voyant arriver ces frères ennemis, la Martinique avait compris qu'elle allait assister à un spectacle bien oublié de nos jours, autrefois trop fréquent dans ces mers longtemps agitées, spectacle étrange et saisissant par les éléments dont il se compose, comme par la scène où il se passe, et pour la première fois enrichi d'un moyen dramatique entièrement nouveau, la vapeur.

Le Sumter, en effet, aura eu le privilége d'inaugurer, et non sans éclat, la course à la vapeur. La mer des Caraïbes en aura frémi dans ses entrailles. Elle a visiblement protégé jusqu'à ce jour le premier corsaire à vapeur. En vain voudrait-on croire qu'il sera le dernier? Quelle arme vengeresse, destructive et terrible que la vapeur aux mains d'un homme de mer habile et résolu! Comme elle tendrait à rétablir l'équilibre au profit du plus faible dans une guerre maritime! La suppression de la course légale, acceptée par les marines inférieures, serait leur suicide. C'en serait fait de la liberté des mers abandonnée au droit du plus fort. Tous les congrès du monde n'empêcheront pas désormais la course à vapeur d'intervenir, régulièrement ou non, au commencement ou à la fin, dans les querelles qui se videront sur l'Océan. La principale contrebande de guerre aujourd'hui n'est plus la poudre, c'est le charbon.

Que d'excuses, madame, ne vous dois-je pas pour cette digression? Voyez à quoi l'on s'expose avec les marins ; j'ai presque peur de vous avoir donné le mal de mer ; je vous promets de n'y plus revenir.

Pendant que *le Sumter*, tranquillement à l'ancre en rade de Saint-Pierre, renouvelait ses provisions achetées au commerce de la colonie, *l'Iroquois* se tenait toujours à vue et les feux allumés, à portée de suivre ses moindres mouvements. En communication journalière avec le consul des États-Unis, le bâtiment fédéral pouvait être informé du progrès du ravitaillement et des apprêts de départ du navire confédéré.

Tout cela était de bonne guerre. La partie bien engagée se jouait pour ainsi dire cartes sur table. *L'Iroquois* attendait *le Sumter* à sa sortie comme un chat guette une souris.

Depuis plusieurs jours, *le Sumter* avait aussi allumé ses feux, remplaçant incessamment son charbon consommé, et contraignant ainsi son ennemi qui n'avait pas la même ressource à brûler le sien en pure perte pour se tenir prêt à le poursuivre.

A mesure que la lune, à son déclin, faisait les nuits moins claires et la partie plus belle au *Sumter*, *l'Iroquois* se rapprochait le soir, et l'on pouvait entendre distinctement la vapeur trop tendue attester bruyamment qu'on ne prendrait pas sa vigilance en défaut.

La colonie toute entière avait fini par s'émouvoir et se passionner jusqu'à

passer les nuits sur les hauteurs qui dominent la ville et la baie de Saint-Pierre, comme les gradins d'un magnifique amphithéâtre naval. Dès que l'on put croire que le dénoûment approchait, on ne se coucha plus.

Je ne vous étonnerai pas, madame, je n'étonnerai personne parmi ceux qui connaissent les colonies de tout pavillon de la mer des Antilles, en vous disant que l'intérêt penchait du côté du plus faible, du créole américain qui parlait notre langue, en un mot et sans plus de commentaires du côté du Sud.

Veuillez remarquer, madame, que je n'exprime pas mon opinion, quoique j'en aie une[1]; je raconte simplement la vérité.

Des traditions d'une autre époque confusément gravées, mais demeurées ineffaçables au cœur de ces îles dont elles rappellent les temps héroïques, s'étaient ravivées de jour en jour, d'heure en heure, dans l'attente d'une lutte prochaine. Les imaginations surexcitées évoquaient le souvenir des émouvantes luttes dont la mer de Colomb fut si longtemps témoin, luttes agrandies sans doute par la perspective lointaine du passé, mais personnifiées encore dans des héros plus ou moins fabuleux, officiers du roi ou chercheurs d'aventures, à jamais populaires dans toutes les mémoires créoles. On savait *le Sumter* prêt ; l'émotion et l'anxiété étaient au comble.

Une nuit enfin, nuit sans lune, aussi sombre que peut l'être une nuit des tropiques, vers minuit, on crut voir le corsaire sans bruit, sans feux apparents, sans aucune manœuvre extérieure, quitter sa place accoutumée, glisser le long de la terre et s'éloigner dans la direction du Sud.

On ne se trompait pas. *Le Sumter*, abandonnant son ancre, était parti.

Tout à coup deux fusées lancées du rivage pointèrent vers le Sud leur courbe lumineuse.

L'Iroquois était averti.

Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, en effet, que l'on put voir le croiseur fédéral en mouvement, prenant sa course dans une direction parallèle à la route suivie par *le Sumter*, le tenant ainsi entre la terre et lui, de telle sorte que lorsque le corsaire viendrait à quitter l'ombre et l'abri de l'île, à moins de tourner autour d'elle indéfiniment, il se trouvât à découvert et nécessairement atteint par la marche supérieure et la portée plus grande des canons de *l'Iroquois*.

La manœuvre était simple, habile, infaillible ; le jour devait livrer le corsaire au croiseur dans le canal de Sainte-Lucie.

Le bâtiment confédéré l'eut bientôt compris. Sa position était critique. Cependant l'obscurité et la longueur de la nuit lui laissaient un dernier avantage : son adversaire ne le suivait qu'au jugé. Il voyait la silhouette et la fumée de *l'Iroquois* détachées en noir sur le ciel. *L'Iroquois* ne pouvait pas le voir, confondu qu'il était dans les grandes ombres portées de la côte

[1] Il n'est pas besoin de rappeler que le *Correspondant* a aussi une opinion. Elle ne peut être celle des habitants de la Havane ; elle est favorable aux défenseurs de la constitution, déchirée violemment et sans raisons légitimes, et aux adversaires de l'esclavage. Notre recueil est resté fidèle à la cause du Nord. Mais toutes les opinions se rencontrent dans une égale admiration pour la valeur des combattants, et nous racontons ici, sans prendre parti, un brillant fait de guerre traduit par un brillant homme de guerre.

(*Note de la Rédaction.*)

dont il ne s'écartait pas. C'était une chance dont on pouvait tirer parti avec beaucoup de ruse et d'audace, et un peu de bonheur.

Le Sumter, sans hésiter, stoppa, se laissant dépasser par *l'Iroquois* lancé à toute vapeur ; puis changeant de route, cap pour cap, il reprit, vers le nord cette fois, sa course effrénée.

En le voyant reparaître et traverser seul la baie de Saint-Pierre à contre bord, les amis du *Sumter* purent le croire sauvé. Un hurrah prématuré s'élança de la plage, au moment même où de nouvelles fusées lançaient un nouveau signal : en vain, pour le déjouer, partirent çà et là cent fusées. *L'Iroquois* avait encore vu et compris. Il ne tarda pas à se montrer, courant à toute vitesse dans les eaux du *Sumter*.

La même manœuvre allait-elle recommencer au nord, du côté du canal de la Dominique ? Ce jeu de barres à marches inégales, avec les indiscrétions bruyantes de la vapeur, ne pouvait se prolonger longtemps ; le jour, dans tous les cas, y viendrait mettre un terme. L'avance du corsaire sur le croiseur, quoique un peu augmentée, n'était pas suffisante pour les distancer. Qu'allait-il arriver ? On ne les voyait plus, on les cherchait toujours, perçant la nuit de regards avides. On écoutait dans une angoisse inexprimable, croyant entendre à chaque instant la voix qui devait annoncer le dernier acte du drame, la grande et solennelle voix du canon sur la mer. Chacun savait que *le Sumter* ne serait pas pris sans combat ; l'inquiétude ne faisait pas perdre tout espoir.

S'il est un théâtre où l'on ne doit jamais préjuger du dénoûment, c'est sur la mer mystérieuse et changeante. La mer a des hasards sans nombre, le canon a ses boutades et les marins ont leur étoile. Pour changer la fortune de la mer ou des armes, il suffit d'un rayon propice ou d'un boulet heureux.

Que se passait-t-il donc dans cette obscurité silencieuse et impénétrable ? Les heures s'écoulaient.

A la sortie de la baie de Saint-Pierre, au nord, avant d'arriver au cap connu sous le nom de Pointe-du-Prêcheur, il existe une petite anse sans nom où s'abritent à peine des pirogues. La riche et luxuriante végétation qui pousse ses racines jusque dans la mer et ses branches au-dessus, lui fait comme une ceinture à demi-fermée, toujours verte au soleil, toujours sombre la nuit. Sans une étroite bande de sable blanc dont la pente rapide indique la grande profondeur des eaux, on passerait cent fois le jour devant cette crique sans la remarquer. De nuit pour la découvrir, il fallait la connaître ou venir la chercher avec l'œil d'un sauvage ou la confiante audace d'un marin consommé. *Le Sumter* s'y était logé.

Là, pour ne pas trahir sa présence, il eut à comprimer sa vapeur impatiente, au risque de faire éclater ses chaudières. Collé à terre, touchant le fond, immobile et muet, il se perdait dans l'ombre des grands arbres réfléchis par les eaux calmes et profondes. Il vit s'approcher le croiseur ; il le vit passer tout près de lui, vergue à vergue, pour ainsi dire, ardent et fumant, se croyant en arrière et ne regardant qu'en avant. Il le vit doubler la Pointe-du-Prêcheur qui allait les séparer un moment encore... Il ne le vit plus.

Le chasseur avait perdu la piste ; l'étoile du Sud l'emportait. *Le Sumter* ne bougea pas. Calculant la distance que chaque minute écoulée agrandissait entre son ennemi et lui, il sut contenir de tout son sang-froid son impatience de liberté ; comptant les heures, il attendit.

Sous les tropiques, il n'y a pas de crépuscule : les jours et les nuits mesurent douze heures. Quatre heures sonnaient aux églises de Saint-Pierre. Tout ceci avait duré quatre heures ; j'en ai mis tout autant, madame, à vous le raconter.

Des heures de nuit restaient encore au *Sumter*. Oh ! ce dut être pour l'habile et hardi marin un instant d'émotion et de jouissance profonde quand, s'élançant de son abri, frémissant, il lâcha l'essor à la vapeur obéissante et put découvrir l'horizon libre devant lui.

Les amis qui veillaient encore, les ennemis qui veillaient toujours, n'en purent croire leurs yeux lorsqu'ils reconnurent *le Sumter* sortant on ne sait d'où, le cap à l'ouest, à toute vapeur, et bientôt disparaissant entre ciel et terre dans l'air humide et lacté de l'aurore tropicale.

Quand le soleil levant inonda de lumière et permit d'interroger au loin l'espace où s'étaient accomplies les scènes agitées de la nuit, rien, plus rien ne paraissait. La mer oublieuse et discrète avait tout effacé, comme le réveil efface un rêve.

P. S. — Si vous voulez savoir ce qu'est devenu *le Sumter*, je puis encore vous le dire. Il a donné de ses nouvelles deux jours après son départ de la Martinique. Dans les débarquements des Antilles, il capturait un charbonnier fédéral, beau navire tout neuf et qu'il eût été dommage de brûler. *Le Sumter* consentit à le rendre à son capitaine, moyennant des traites pour sa valeur et celle de sa cargaison, payables à la paix, et il s'en fut négocier ses traites à Saint-Thomas, où tout se négocie.

On assure que *l'Iroquois* arriva dans le port danois comme *le Sumter* venait d'en repartir. La veine ne paraît pas changée.

Les journaux d'Europe annoncent que le malin corsaire a été vu de l'autre côté de l'Atlantique. Il aura flairé Gibraltar, une magnifique embuscade. Il est en ce moment à l'abri dans votre beau pays, madame, dans le plus charmant port de l'Andalousie, à Cadix.

Comte Stanislas Russel.

L'IDÉE DE DIEU ET SES NOUVEAUX CRITIQUES, par M. Caro, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Paris ; 2e édition. Chez Hachette.

Le beau livre de M. Caro, L'Idée de Dieu, dès son apparition, a trouvé ici, dans M. de Champagny, un juge tout à fait supérieur, qui l'a placé à côté de l'ouvrage devenu populaire du Père Gratry, *les Sophistes et la Critique*. Sans avoir la présomption de rien ajouter à une si excellente appréciation, je me bornerai à annoncer par quelques mots la *seconde édition* de l'ouvrage de M. Caro, et à constater son succès si rapide et si mérité.

La philosophie spiritualiste semblait, depuis quelques années, porter la patience jusqu'au sommeil. En attaquant le surnaturel, les *critiques* avaient fait jeter les hauts cris aux croyants ; on les laissait crier, comme s'il ne s'agissait que d'eux seuls et de leur foi seulement. Mais la raison et la foi sont si solidement unies dans le christianisme que l'on ne peut envahir nos terres sans fouler aux pieds les terres de la philosophie; en nous défendant, nous la protégeons ; en se défendant, elle s'appuie sur nous; elle peut se séparer de nous, elle ne peut pas se passer de nous, et elle nous rend, à son tour, des services essentiels. On a beau faire, on ne peut pas démontrer que Jésus-Christ n'est pas Dieu, sans avoir commencé par affaiblir, dénaturer, et démolir en quelque sorte l'idée de Dieu, et l'on ne peut pas dénaturer l'idée de Dieu sans répudier les principes, la méthode et la logique de la philosophie spiritualiste. Elle doit donc, si elle voit clair, ressentir tous les coups qui nous atteignent, et se réveiller, quand elle entend le canon sur nos frontières. Ce réveil nous a valu, parmi les ouvrages récents, l'excellente réfutation du matérialisme par M. Janet et le livre de M. Caro.

Dès le premier chapitre, M. Caro résume d'une manière saisissante les origines et les conséquences du mouvement actuel de l'incrédulité savante. *L'homme est la mesure de tout*, c'était la formule du vieux Protagoras, et elle a été reprise par l'école allemande qui a pour ancêtres Kant et Hegel. La vérité a un caractère relatif ; l'absolu nous dépasse ; nous ne connaissons rien au delà des phénomènes. Il n'y a pas de principes, il n'y a que des opinions, complétées par leurs contraires. Dès lors, plus de métaphysique, plus d'idéal; il n'y a que des faits, et la science se divise en deux branches, l'histoire et la physique. Ne raisonnons plus, bornons-nous à observer, substituons la curiosité à l'admiration. Les religions sont une partie de l'archéologie. *Numina, nomina*, Dieu est un mot pour exprimer une hypothèse. L'humanité n'est qu'un spectacle, et le spectateur fait la pièce.

Ce tableau des doctrines de l'école incrédule est tracé de main de maître, sans exagération, sans faiblesse, sans colère. Oui! il y a en effet deux classes de philosophes, deux groupes d'esprits, deux écoles, l'une qui prend l'homme dans les ténèbres et le conduit à la lumière, l'autre qui prend l'homme en plein jour et le ramène à la nuit, à peu près comme il y a dans les ateliers de l'industrie deux postes d'ouvriers qui travaillent, les uns de minuit à midi, les autres de midi à minuit. Nous avons affaire aux esprits de ténèbres, à l'école du soir. La vérité, l'antique vérité religieuse, morale, spiritualiste est au plein midi ; vue à travers les instruments de ces nouveaux observateurs, elle s'incline, se voile, se couvre d'ombres, se couche, et enfin disparaît dans la nuit, et, quand l'obscurité est bien épaisse, alors ces esprits allument, par un brusque mouvement, deux ou trois flammes vacillantes, et ils s'écrient : Voilà la lumière !

M. Caro descend dans ces obscurités, et rien n'égale l'intrépidité qu'il y déploie à la poursuite des fantômes. Il en rencontre trois. Il saisit d'abord la *critique*, qui fuit et s'enveloppe de voiles charmants ; il les déchire. Se tenant fort au-dessus des simples, elle leur ravit leur foi, mais elle les plaint et se montre amoureuse de ce qu'elle détruit ; pour elle, c'est la *spontanéité* qui a fait les *mythes*, puis les *légendes ;* c'est la *réflexion* qui les ramène

à l'*art*. L'homme crée Dieu en le pensant. Il n'y a pas de miracles, pas de dogmes, mais des illusions touchantes. La légende du Christ est la plus distinguée des légendes. Mais il est aisé de ramener à la mesure commune cet homme qui était pourtant sans mesure, et de montrer que le fondateur du christianisme était à peine chrétien. On obtient ainsi, dans cette chambre obscure, de Dieu et de Jésus, plusieurs portraits, plusieurs épreuves; on a le choix.

Vient ensuite le *naturalisme*, aussi brusque, trivial et jovial que la *critique* était délicate, mélancolique et raffinée. Qu'est-ce que ces mièvreries? Il n'y a ni substances, ni causes, ni idées; tout est dans les choses; l'expérience et l'analyse démontrent que la substance est une addition des qualités, l'âme un groupe de pensées, la cause une liaison nécessaire des faits, l'histoire un problème de mécanique dont les éléments sont la race, le milieu et le moment, l'homme un théorème qui marche, un animal; il est attelé à la routine, la nécessité fouette et la bête avance...

L'*idéalisme* a horreur de ces grossièretés, et il déploie ses ailes dans une région plus éthérée. Bien loin que tout soit dans les choses selon les idéalistes, tout est rationnel. Ce qu'il y a de réel dans tous les êtres s'appelle le monde, ce qu'il y a d'idéal dans le monde se nomme Dieu. Entendez-le bien, Dieu est l'idée du monde, le monde est la réalité de Dieu; il n'en a pas d'autre, car si l'infini existait, il serait le tout. Pas de création, car Dieu n'existe qu'autant que le monde existe. Pas de mal; il est naturel que le monde soit imparfait, sans quoi il serait Dieu, et il est nécessaire que Dieu soit parfait, sans quoi il serait le monde; mais, encore une fois, l'intelligence sort de l'intelligible, et il faut croire à ce Dieu qui est l'idéal des êtres, mais qui n'est pas un être, car il y a contradiction entre l'universel et l'individuel.

C'est ainsi que l'idée de Dieu est traitée dans ces trois écoles. Les deux premières se défendent en vain d'être athées, et la troisième proteste inutilement contre le panthéisme où elle tombe fatalement. Elles composent ensemble une sorte d'alchimie nouvelle, appliquée à la philosophie, et dont le *grand œuvre* consiste à placer la raison et la foi dans le creuset, et à en faire passer l'or pur du solide au liquide, du liquide au gazeux, du gazeux à l'espace!

Et l'homme, que devient-il? et surtout que deviendra-t-il? Que pensent tous ces philosophes de la vie future? Ou bien nous participons déjà au divin, selon nos mérites, et la vie future, c'est la vie présente; il n'y a d'immortel que l'espèce. Ou bien l'âme n'est que l'harmonie d'une lyre; les cordes brisées, plus d'harmonie! Ou bien tous les astres ne sont que des hôtelleries; l'homme passe de l'une à l'autre, expiant un passé dont il ne se souvient pas, et tendant à un avenir dont il ne se soucie pas, et comme les plus coupables sont les plus malheureux, tant pis pour les malheureux! Ou bien l'immortalité est facultative, et chacun se prépare à son gré le ciel ou le néant. Vivrons-nous? aimerons-nous? serons-nous réunis? Qui le sait?

Ce pâle résumé ne peut donner une idée de la vigueur éloquente des discussions de M. Caro. Il pénètre au fond des subtilités, il décompose les

mots vagues, il ramène les erreurs à leur expression vraie, il remet en lumière les principes, les preuves, il oppose le spiritualisme de la grande école à ces hypothèses dont la forme seule est nouvelle, et tout ce labeur est accompli d'une main doucement impitoyable, d'un ton toujours sérieux, sans injure et sans ménagement, comme il convient envers des adversaires de bonne foi et envers des doctrines auxquelles un seul châtiment suffit, ce châtiment que nos lois pénales appelaient autrefois la peine de l'exposition.

Puis il conclut, après avoir ainsi dépouillé le naturalisme, l'idéalisme, la critique, par ces fortes paroles : « Je ne vois pas ce qui est possible, en dehors de ces trois situations d'esprit, sinon l'affirmation pure et simple de Dieu... La vie future est possible, car il y a Dieu ; elle est nécessaire, car l'homme mérite et souffre. » (P. 344, 457.)

Toutes les conclusions du livre de M. Caro sont chrétiennes ; son Dieu est notre Dieu ; son ciel est notre ciel. Il aurait pu montrer plus nettement que l'Église a la garde de toutes les grandes vérités, naturelles et surnaturelles. Cette conclusion de plus est certainement dans son cœur, mais elle n'était pas dans son plan. Il a voulu faire un ouvrage de philosophie et combattre les écoles nouvelles sur leur propre terrain.

Sans doute, le croyant n'a pas besoin de tant de controverses. Il peut prendre en pitié les vains tourments des hommes à la recherche d'une vérité qu'il a eu le bonheur de recevoir en naissant, et, surpris en même temps de l'intensité et de la stérilité des efforts que coûte une pareille perquisition, il peut s'écrier : « Quoi ! vous n'apportez que ces nouvelles-là de votre voyage aux régions invisibles ! Que de peines et quel pauvre résultat ! Combien j'avais besoin qu'il me tombât d'en haut cette *bonne nouvelle*, qu'on nomme l'Évangile ! »

Mais cette sécurité ressemble un peu trop au bonheur du paysan qui, rentré dans sa chaumière un jour d'orage, se félicite d'être au coin de son feu et à l'abri, pendant qu'il grêle au dehors. Que devient sa chaumière et que devient son champ ? L'orage grossit et les dévaste. Sortons de cette tranquillité paresseuse. Armons-nous pour les combats nouveaux. Plions nos esprits à ces discussions difficiles et nécessaires. Le livre de M. Caro sera, pour tous les lecteurs, dans ce genre de luttes, et il a été pour moi, un modèle, un plaisir et un bienfait. La discussion est serrée, le style est charmant, et on ferme le livre avec la conviction raisonnée de tout ce qu'on croit, avec un attachement plus inébranlable à la divinité, à l'immortalité, à la liberté, qui seules expliquent, ennoblissent et soutiennent ici-bas le devoir !

LES VÉRITÉS FONDAMENTALES, par M. SIMPLICE-HURARD. Paris, Étienne Giraud, 1864.

J'aime à rapprocher du livre de M. Caro l'écrit de M. Hurard sur les *Vérités fondamentales*, nullement pour comparer l'œuvre d'un maître aux

premières pages d'un débutant, mais pour féliciter et remercier ce jeune écrivain qui a si bien compris, et avant même le livre de M. Caro, la nécessité de défendre la foi par les armes de la raison. Il est l'élève d'un philosophe éminent, qui ne se montre jamais, mais que l'on reconnaît toujours, M. l'abbé Noirot, qui a formé Ozanam, Fortoul, Laprade. M. Hurard, à cette forte école, a développé ses qualités naturelles, une grande vigueur de pensée, une rare fermeté de style et l'amour d'une logique serrée. Ces dons heureux se révèlent dans son écrit, très-bien divisé. Il remonte un à un, à la suite de tous les grands penseurs, ces degrés solides qui conduisent la raison à la foi. On ne comprend pas l'homme sans l'âme ; substance une, simple, identique, consciente, elle est distincte du corps, elle est d'un autre ordre, comme la plante ne naît pas du rocher, ni l'oiseau de la plante. Ses idées ne viennent pas de la sensation et de la réflexion, car elles les précèdent, ni de la volonté, car elles la dominent. On ne comprend pas l'homme, l'âme, le monde, sans Dieu. Sans lui, les sciences naturelles n'expliquent pas la vie, les sciences mathématiques n'ont plus de lois, l'histoire n'a plus de moralité, le droit et le devoir n'ont plus de base, la philosophie, la littérature et les arts n'ont plus d'idéal, la société n'a plus d'ordre. On ne comprend pas Dieu et le mal ; le mal est entré dans le monde par l'homme. On ne comprend pas le mal devant Dieu sans la rédemption; le bien ne peut rentrer dans l'homme que par Dieu. C'est la chute primitive et l'incarnation. On ne comprend pas la rédemption sans une autorité qui l'étende et la conserve à tous les hommes ; c'est l'Église, à la fois infaillible et indépendante On ne comprend pas la création de tous les hommes par un même Père sans l'union, l'égalité, la fraternité, principes qui sont la loi de la vie présente, ni les destinées diverses des hommes sans une sanction, une justice, qui sera la loi et est la preuve de la vie future. Ouvrez maintenant l'histoire, et le christianisme apparaît, événement qui ne peut être nié, qui n'a pu être inventé, qui résout tous ces problèmes, confirme tous ces raisonnements, popularise toutes ces solutions et justifie, réalise, *incarne* toutes les lois qui font vivre les sciences, les consciences, les sociétés. Tel est, en résumé, le plan de toutes les grandes démonstrations et l'ensemble des preuves que M. Hurard a très-solidement condensées dans son excellent écrit.

PELLISSON ET LEIBNITZ, par le comte ANDRÉ DE VARAX.

Puisque je suis en train de parler de philosophie, qu'il me soit permis de signaler encore un très-remarquable mémoire lu récemment à l'Académie de la religion catholique de Rome, par un jeune Français, M. de Varax. On reconnaît aussi dans ce premier travail la marque d'un bon maître sur un bon esprit, et on salue volontiers l'espérance de travaux plus considérables, promis par l'auteur. On sait que Pellisson, l'historien de l'Académie, le défenseur de Fouquet, était protestant, et que, peu de temps après sa sortie de la Bastille (1670), il se convertit et, devenu prêtre, il employa tout son ta-

lent à convertir ses anciens frères. Ses controverses avec Leibnitz, Molanus, Bayle, Jurieu, sont plus citées que lues. M. de Varax les a reprises, résumées, et il les présente de nouveau avec une véritable force de logique et dans un style grave, animé, quelquefois un peu solennel et un peu recherché, mais soutenu, brillant et solide. L'histoire, la philosophie, la littérature entraient dans son plan, et le jeune écrivain s'est montré également préparé à ces trois genres d'études. Ce début est une promesse sérieuse.

J'adresserai aux deux jeunes auteurs dont je loue les essais une seule critique, la même à tous les deux. M. Hurard déclare en commençant, avec une certaine solennité, qu'il est « fils du peuple et démocrate, » et, avec la même solennité, M. de Varax débute en gémissant sur les malheurs du temps présent, les outrages prodigués au trône et à l'autel, les larmes, les scandales, les douleurs de notre époque, etc., etc. A quoi bon ces déclarations, ces allusions, cette fanfare ou ces sanglots ? Cela met le lecteur en défiance, cela n'a aucun rapport avec le sujet, et enfin cela nuit aux auteurs. Lorsqu'on prétend, en effet, rattacher un livre aux circonstances et au jour présent, la circonstance passée, le livre passe et il n'a pas de lendemain. Il faut un autre ton dans les questions de philosophie, et on ne doit chercher la vérité absolue qu'en lui empruntant quelque chose de sa tranquille sérénité. Je mêle cette seule réserve aux éloges que méritent ces deux jeunes amants de la vérité, si capables de lui rendre les plus éclatants services.

AUGUSTIN COCHIN.

REVUE CRITIQUE

I. *Richard II, épisode de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, par M. H. Wallon. 2 vol.—II. *Deux années de séjour en Pologne, détails curieux sur l'insurrection polonaise*, par madame Maria Bonin. 1 vol.— III. *Les Missionnaires catholiques et les missionnaires protestants*, par M. l'abbé Malé. 1 vol. — IV. *Conflit du catholicisme et de la civilisation moderne*, par M. Charpillet. 1 vol.— V. *Histoire de la Terreur*, par M. Mortimer-Ternaux, IVe vol. — VI. *La Morale de la richesse*, par M. Ant. Rondelet. 1 vol. — VII. *Physiologie des écrivains et des artistes*, par M. Émile Deschanel. 1 vol.

I

Parmi les révolutions, d'ailleurs si nombreuses et si sombres, que nous offrent les annales de l'Angleterre, il en est une d'un caractère tellement tragique, que Shakespeare n'a presque rien eu à ajouter à la réalité pour en faire un grand drame : c'est celle qui précipita du trône le fils du prince Noir, et fit passer la couronne dans la maison de Lancastre. Elle n'a pas laissé cependant, du moins en France, un souvenir aussi vivant et aussi populaire que les autres, celle des Deux Roses, par exemple, qui ne lui est postérieure que de cent ans.

C'est pourtant un personnage plein d'intérêt, que ce jeune et infortuné Richard II qui, dans l'enfance encore, à quatorze ans, sut, en face de l'émeute, montrer une bravoure, une présence d'esprit, une habileté de parole dont son entourage de barons et de prélats vieillis dans la politique et la guerre ne lui avait pas donné l'exemple ; qui, restreint perfidement dans l'exercice de l'autorité royale, à vingt ans, quand le pouvoir est le plus cher aux hommes, sut se contenir et attendre des jours meilleurs ; qui n'abusa qu'une fois de ses droits, et qui, trahi d'une façon odieuse et renversé du trône par un parent qui lui devait la vie, ne manifesta ni colère violente, ni insensibilité fausse, mais sut faire respecter jusqu'au bout la dignité royale chez lui.

S'il est un pays que le sort de ce malheureux prince soit en droit d'intéresser particulièrement, c'est la France. Outre les qualités chevaleresques qui le distinguaient et qui suffiraient seules à lui conquérir nos sympathies, Richard II était porté d'inclination vers la France ; il déplorait la rivalité malheureuse qui, depuis le commencement de la dynastie normande, avait armé l'une contre l'autre, au grand détriment de la chrétienté, deux peuples frères que leur union aurait dû rendre maîtres des destinées de l'Europe. Il ne tint pas à lui que « l'entente cordiale » encore si équivoque aujourd'hui, ne se réalisât dès la fin du quatorzième siècle et que l'histoire n'eût jamais à raconter ni les humiliations du règne de Charles VI, ni les exploits de Jeanne d'Arc. Comme prémices de son alliance avec la France, il en avait fait une avec le roi ; et, pour témoigner de son désir de la tenir, il avait amené, quoique enfant, la fille de Charles VI, sa fiancée, à Londres, et lui avait donné le titre de reine. Ces dispositions pour notre pays furent une des principales causes de sa perte.

Il nous appartenait donc, entre tous les peuples étrangers, de rappeler l'attention sur cette destinée royale, encore insuffisamment connue et inéquitablement appréciée. C'est sans doute ce sentiment de justice et de gratitude qui, avant tout autre, a inspiré à M. H. Wallon le savant travail qu'il vient de publier sur Richard II[1]. La beauté littéraire du sujet n'a pas été non plus étrangère au choix que l'habile académicien a fait de cet épisode de nos luttes séculaires avec la Grande-Bretagne. Mais ce qui l'a principalement déterminé, c'est l'importance historique des événements qui remplissent le règne de Richard II. L'auteur, du reste, le déclare lui-même. « L'intérêt qui s'attache au règne de Richard II n'est pas seulement, dit-il, celui qu'inspirent ses antécédents, son caractère, sa jeunesse. Sa vie est plus que la destinée d'un homme : c'est une époque décisive dans l'histoire de l'Angleterre, et, on peut le dire, de la France. C'est l'époque où se pose entre les deux nations, au plus fort de leur rivalité, au milieu de la guerre de Cent Ans, après Poitiers, avant Azincourt, la grande question de la paix et de l'alliance ; l'époque où commence, avec le premier exemple d'un roi mis en tutelle et à la fois jugé en parlement, la longue histoire de la révolution en Angleterre. Époque doublement capitale à l'intérieur comme au dehors (et on verra jusqu'à quel point les choses du dehors ont dû réagir sur les autres), où tout semble produit au grand jour ; car les actes publics abondent, et les historiens du temps ne manquent pas. »

Ainsi, le règne de Richard II est la première grande expérience du régime constitutionnel de l'Angleterre, une répétition préparatoire de la grande tragédie des Stuarts. On touchait au quinzième siècle, le vent ne soufflait plus déjà du côté de la liberté des peuples ; l'absolutisme royal s'annonçait

[1] *Richard II, épisode de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, par M. H. Wallon, membre de l'Institut. 2 vol. in-8°. Hachette.

partout. Le gouvernement représentatif, irrégulièrement et imparfaitement constitué dans l'Europe continentale, allait y être partout annulé ou réduit à des formes vaines. Mieux ordonné et plus solidement fondé en Angleterre, il prévint l'attaque, ou du moins se montra plus résolu et plus habile dans la résistance.

Ce grand duel du parlement et de la royauté fait comme le tissu de l'histoire de Richard II ; M. Wallon ne le perd jamais de vue ; il ne s'en laisse pas distraire par l'intérêt des autres événements ; il en suit, tout le temps, les attaques, les feintes, les échecs, n'omettant aucune session, aucun débat sérieux, aucun verdict important. Pour des lecteurs qui n'auraient pas le secret du drame, qui ne sauraient pas que c'est dans les Chambres qu'est le lien de l'action, que le parlement est le *Deus ex machina*, ce retour des sessions du parlement pourrait sembler monotone et importun. Nous ne nions pas même que, considéré au point de vue de l'art, il ne nuise au mouvement de la narration. Mais il y a longtemps que les modernes ont renoncé à écrire l'histoire à la manière des anciens.

Cependant il ne faudrait pas induire de ce que nous disons ici de l'intervention fréquente des débats parlementaires dans le récit, qu'il lui enlève, aux grands moments, son ampleur et sa vivacité. Outre que souvent M. Wallon a l'art de lier les débats parlementaires d'une façon intime au récit des événements, il sait, quand il le faut, en ajourner l'exposé et laisser les faits d'un autre ordre se déployer en liberté sous sa plume.

Le lecteur s'en convaincra dès le début en lisant l'histoire si curieuse, si dramatique des Lollards, celle tant de fois racontée, mais neuve encore, en bien des points, de l'insurrection de la Flandre sous Philippe Arteveld et de sa répression par les seigneurs français ; surtout l'incroyable épisode de la croisade de l'évêque de Norwich, sorte de petite pièce très-inconnue ajoutée à la grande, comédie sanglante couronnant la sanglante tragédie de Rosebecque. Le même talent de narration sobre et pourtant colorée se retrouvera plus loin, dans le récit de l'expédition d'Irlande, qui semble, pour l'étrangeté romanesque des figures qui y apparaissent, un chapitre détaché de quelque nouvelle inédite de Walter Scott. Une émotion poignante se mêle du reste à la curiosité qu'éveillent ces pages : en effet, pendant que Richard, engagé dans les marais et les bois de la sauvage Irlande, cherche, sans pouvoir l'atteindre, le roi Mac-Morogh, son sort se décide en Angleterre, où il ne doit plus trouver, au retour, que la prison et la mort. A partir de ce moment la narration de M. Wallon s'accélère et garde jusqu'à la catastrophe l'intérêt le plus tragique. Le jeu des partis ne cesse pas néanmoins de s'y dessiner en larges traits ; car, si Richard est vaincu, c'est moins par les hommes que par les opinions. Le pays, se croyant trahi par lui, le condamne ; Lancastre n'est que l'exécuteur de la sentence nationale. Si une mort prématurée ne l'avait sauvé, Lancastre lui-même, pour avoir marché

dans les mêmes voies, aurait subi le sort de celui dont il s'était fait le bourreau.

A côté de la vie politique, qui en est le principal objet, le *Richard II* de M. Wallon nous révèle la vie morale de l'Angleterre, et l'ouvrage n'est pas par ce côté moins curieux à étudier que par l'autre. Ceux qui, d'après les tableaux idéalisés que leur en fait une certaine école, se représentent le moyen âge comme l'âge d'or du christianisme, éprouveront une singulière déception à la lecture du livre de M. Wallon, œuvre catholique pourtant et aussi peu suspecte sous le rapport de la doctrine que sous celui du savoir.

A l'époque dont M. Wallon fait le tableau, l'Angleterre était encore dans le giron de l'Église, dont elle ne devait se séparer que deux cents ans plus tard ; le monde n'était qu'à soixante ou quatre-vingts ans de ce treizième siècle que l'on proclame un siècle modèle et où l'on regrette que le monde ne soit pas immobilisé. Or, à voir où les choses en étaient arrivées dans les sociétés chrétiennes au temps de Richard II, il faut de deux choses l'une, ou que dès le treizième siècle la corruption régnât déjà dans les mœurs, la révolte dans les esprits, la haine des institutions dans les cœurs, ce que n'autoriserait guère à proposer ce siècle pour type, ou que la décadence ait été bien rapide, ce qui donnerait une médiocre idée de l'efficacité de ses doctrines. En effet, à peine touche-t-on à la seconde moitié du quatorzième siècle que l'on voit se produire partout les doctrines les plus odieuses, les principes les plus subversifs, les théories les plus immorales. Et non-seulement ces théories, ces principes, ces doctrines se proclament, se prêchent, se formulent en enseignement public, mais elles trouvent, pour les mettre en pratique et les réaliser en grand, des villages, des villes, des provinces entières qui se coalisent d'un État à l'autre et forment à travers le monde chrétien une vaste ligue pour le renversement des institutions établies et l'établissement d'on ne sait quel règne de la loi de nature dont l'idée seule fait frémir. Tels furent ces terribles partisans de Wicleff, ces Lollards plus radicaux et plus formidables que nos socialistes d'aujourd'hui, qui avaient des intelligences aux Pays-Bas, en France, en Allemagne et jusqu'en Italie, et qui, roulant comme un torrent et entraînant Londres, faillirent, dans les premiers jours du règne de Richard II, bouleverser l'Angleterre de fond en comble, et, par l'Angleterre, le reste de la chrétienté. Jamais la civilisation chrétienne ne courut plus de dangers, pas même aux plus mauvais jours de la Réforme. Le salut vint d'un enfant. Sans la présence d'esprit, le sang-froid et le courage de Richard II, l'édifice social pouvait crouler dans le sang.

Et l'on était au lendemain du treizième siècle !

Or, ce n'était pas dans les régions inférieures de la société du moyen âge qu'était surtout le mal, quoique ce soit là qu'il se fût manifesté sous sa forme la plus redoutable. Les Lollards étaient odieux, mais l'aristocratie laïque et ecclésiastique qui les écrasa ne l'est guère moins. Quel triste

spectacle que celui qu'offrent tous ces prélats féodaux mêlés aux intrigues de la politique et n'ayant d'ecclésiastique que l'habit ! Quelles mœurs et quels sentiments que les leurs ! M. Wallon a démontré que la grande révolution politique de l'Angleterre avait sa source dans les faits du règne de Richard II. On pourrait en dire autant de sa révolution religieuse. Quand on voit ce qu'était alors le clergé anglais et dans quels rapports il se trouvait, d'une part, avec l'État, et, de l'autre, avec Rome, la rupture du seizième siècle n'a plus rien qui surprenne ; on s'étonne même qu'elle n'ait pas éclaté plus tôt.

Donc il ne faut point tant brûler d'encens pour le moyen âge, puisque, comme les autres époques, il a produit le bien et le mal. C'est, entre autres moralités, celle qui ressort du beau livre de M. Wallon.

II

Non-seulement « l'ordre règne à Varsovie, » comme en 1831, mais les fêtes y sont revenues. L'employé russe a revêtu son grand uniforme, placé deux cosaques avec deux lampions à sa porte et ouvert ses salons. « Braves Polonais, dit-il, en accompagnant ses paroles du sourire le plus doux, vous pour qui le plaisir est une seconde nature, venez enfin vous égayer. Je le sais bien, il s'est passé des choses pénibles entre nous : *Chto dièlat ?* (Mais qu'y faire ?) Ce qui s'est passé est passé. La vie est courte ; c'est une duperie de toujours pleurer. Venez danser avec nous. »

L'invitation n'a pas été du goût des vaincus. Les Polonais n'en sont pas arrivés où en sont nos journaux révolutionnaires, naguère encore grands mangeurs de Russes et qui font aujourd'hui des câlineries au tzar, qu'ils supposent disposé à leur livrer le pape. Les Polonais n'ont pas joué la comédie avec le mot de nationalité ; dans leur bouche, ce mot était sincère et ne cachait pas d'arrière-pensée de nivellement absolutiste.

Si parmi eux quelques-uns ont compté sur la sympathie intime du parti révolutionnaire, ils doivent comprendre aujourd'hui, par les dispositions que ce parti laisse voir pour la Russie, combien ils étaient dans l'erreur. Non, les affinités de la révolution ne sauraient être pour la Pologne catholique ; elles sont et doivent être pour le socialisme autoritaire de la Russie.

N'est-ce pas, du reste, par la révolution que la Russie a vaincu la Pologne ? Ceux qui attribuent sa victoire à la valeur de ses armes se trompent grandement ; ses auxiliaires les plus puissants ont été les haines et les cupidités démagogiques machiavéliquement semées depuis longtemps et soigneusement entretenues par elle dans le cœur des paysans polonais. Si nous avions à en donner des preuves, nous les trouverions, du moins pour une partie de la Pologne, dans un document qui a tous les caractères de la vé-

racité, les *Souvenirs* d'une dame française qui s'est trouvée au milieu de la dernière insurrection polonaise et a raconté avec une vérité saisissante les scènes dont elle a été témoin et même victime à quelques égards [1]. Ce livre, qui est venu un peu tard à notre connaissance, date d'un an déjà ; mais il mérite d'être lu encore et de rester, d'abord comme peinture fidèle de quelques-uns des actes de répression et de vengeance des Russes, puis comme renseignement historique sur les causes qui ont empêché le succès du dernier soulèvement.

Madame Maria Bonin, l'auteur de cet ouvrage, était institutrice chez un gentilhomme polonais qui vivait sur ses terres dans le gouvernement de Mohileff, tout à fait en dehors du mouvement insurrectionnel, et exclusivement occupé de ses devoirs de famille et de la gérance de ses propriétés. Ses rapports avec les paysans de ses domaines avaient toujours été excellents ; le partage des terres, loin de soulever chez lui des murmures et d'éveiller des craintes, l'avait satisfait au contraire, car il y voyait un acte de justice et un gage de sécurité. Depuis longtemps il travaillait à améliorer la condition morale de ses anciens vassaux ; mais il n'avait de prise que sur les jeunes, les vieux restant plus particulièrement sous la main des popes que le gouvernement russe leur avait donnés, lorsque, après 1830, les paysans de la Russie Blanche furent détachés de la communion romaine. Ces prêtres ignorants et fanatiques placés par l'empereur Nicolas à la tête des paroisses uniates, et qui regardaient les seigneurs restés catholiques comme des ennemis, étaient des agents actifs du gouvernement de Saint-Pétersbourg. Par eux, les populations villageoises étaient entretenues dans la défiance et la haine des châteaux. Grâce à leurs prédications, les éléments d'une jacquerie étaient prêts quand éclata l'insurrection de 1862. Le gouvernement russe n'avait qu'à donner le signal pour se faire, au moins dans ces contrées, des auxiliaires de tous les paysans, et des auxiliaires d'autant plus terribles, qu'à la stupidité de l'obéissance aveugle se joignaient des cupidités depuis longtemps éveillées. L'histoire dira par quels moyens la Russie agit sur les paysans des autres contrées polonaises : ce n'est pas ici le lieu de le rechercher ; qu'il nous suffise d'établir, par le témoignage de madame Bonin, que, dans la Russie Blanche, leur soulèvement contre les seigneurs et les insurgés de 1862 fut un des résultats du rappel de l'Union, c'est-à-dire un mouvement démocratique et religieux provoqué par le gouvernement du tsar. Laissons madame Bonin nous raconter comment l'explosion eut lieu sur la terre de M. X*** : on pourra juger par là de ce qui dut se passer ailleurs.

« Le 6 mai, à sept heures du matin, je fus réveillée par une étreinte con-

[1] *Deux années de séjour en Pologne*, détails locaux sur l'insurrection polonaise, racontés par un témoin oculaire, par madame Maria Bonin. 1 vol. in-12. Dentu.

vulsive de madame X***. Elle était horriblement pâle et agitée ; une sorte de tremblement nerveux faisait palpiter ses lèvres...

« Le cœur serré, les yeux agrandis par l'épouvante, j'attendais qu'elle parlât, n'osant l'interroger.

« — *Ils* viennent me prendre, s'écria-t-elle enfin avec effort ; *ils* sont là !

« — Mais qui donc vient vous prendre ? m'écriai-je à la hâte.

« — *Eux !* les traîtres que nous aimions comme une famille... Oh ! les misérables !

« — *Eux ?* mais qui donc répétai-je encore sans comprendre.

« — Les voyez-vous ? ajouta-t-elle en me montrant à travers nos doubles vitres une foule de paysans ameutés sous mes fenêtres ; ils m'attendent.

« — *Eux !* fis-je avec un geste d'horreur ; eux, les pères nourriciers de vos enfants ? C'est impossible..., ils veulent vous parler sans doute, votre mari étant absent... ils ont eu tant à cœur la fermeture des écoles.

« — Il ne s'agit plus de cela, vous dis-je ; c'est à notre liberté et à nos vies qu'ils en veulent. Hâtons-nous de fuir..., peut-être le pourrons-nous encore.

« L'accent convaincu de madame X*** ne permettait plus aucun doute ; nous nous occupâmes d'abord de nos quatre enfants, qui, trop jeunes pour comprendre la gravité d'une pareille situation, nous accablaient de questions, allaient et venaient dans les appartements encombrés des coffres de voyage, collaient aux vitres leurs yeux mutins, échappaient à notre surveillance par mille ruses enfantines et entravaient ainsi nos préparatifs de départ.

« Un instant cependant nous nous crûmes délivrés : les paysans s'étaient dirigés vers les officines, où ils avaient garrotté tous les gens de service après les avoir horriblement maltraités, et se disposaient à emmener leur capture au village, à deux verstes de notre demeure.

« Les voitures furent immédiatement chargées de nos effets par les deux domestiques restés libres ; mais au moment de nous embarquer nous-mêmes, nous vîmes accourir à nous une dizaine d'hommes apostés autour de la maison pour nous surveiller sans doute ; car, entourant aussitôt les voitures, ils ordonnèrent qu'on les déchargeât ; puis, faisant ouvrir les coffres. Ils les fouillèrent avec fureur et mirent un affreux désordre parmi nos effets.

« — Nous voyons bien que vous voulez fuir, disaient-ils à madame X*** en ricanant ; mais nous ne le voulons pas, entendez-vous, madame ! Nous voulons voir votre mari que vous cachez ; mais nous le trouverons bien... Vous nous dites qu'il est à Mohileff (et c'était vrai), mais nous savons qu'il est avec les insurgés tout près d'ici. Ah ! vous vouliez nous tuer, vous vouliez nous brûler ! Ah ! mais non. *C'est à notre tour !*

« Et ces misérables, aveuglés par la haine qu'on avait fait naître en eux, semblaient se rire de nos angoisses et nous forçaient de rentrer dans nos chambres avec défense de dépasser l'enclos des jardins, *sous peine d'être pendues*.

« Quelques instants après, la troupe se rassembla de nouveau au complet ; nous fûmes alors assaillies par près de cent hommes à moitié ivres, demandant à visiter la maison *au nom du czar*. Nous dûmes leur ouvrir les portes de nos appartements et leur donner les clefs de nos meubles, qu'ils

convertirent en un fouillis indescriptible, et cela sous les yeux de leurs propres enfants, qu'ils n'avaient pas craint d'associer à cet acte impie... Nos lits ne furent pas même respectés, tant ils étaient certains d'y trouver des armes. . . . .

. . . .

« Les appartements réservés du maître absent, ainsi que son cabinet de travail, avaient été soumis à des recherches aussi minutieuses. M. X*** n'était pas chasseur ; cependant, comme tout propriétaire isolé, il avait besoin de quelques armes pour protéger sa maison contre les bêtes sauvages ; il ne possédait que deux ou trois mauvais pistolets et deux fusils, le tout accroché aux parois de son cabinet. Depuis mon entrée dans la famille je les y avais toujours vus. Les paysans s'élancèrent sur ces armes comme sur une proie et firent de cette découverte la base de leur accusation contre leur seigneur et leur père. Ils brandissaient avec menaces ces objets inoffensifs jusque-là, et continuaient leur fouille en vociférant des blasphèmes. Ils trouvèrent encore une livre de poudre dans un bureau (le gouvernement en tolérait une livre et demie dans chaque demeure de propriétaire), et se crurent au début d'une découverte précieuse. Mais il n'en fut rien, et la journée se passa en imprécations de tout genre, sans amener pour eux de résultat plus décisif. . . . .

M. X*** arriva de Mohileff sur les quatre heures, à la grande surprise des paysans qui le croyaient réellement parmi les insurgés au delà du Dnieper, comme le leur avait affirmé le pope. A sa vue il y eut parmi eux un instant d'hésitation et de trouble ; et, plus encore par respect que par habitude, ils le saluèrent et se découvrirent. Ce simple geste d'hommes en courroux, ce pieux hommage rendu à la vertu et à l'autorité du maître, nous paya de toutes nos angoisses passées. Hélas ! ce fut un rayon de soleil dans un ciel sombre...

« Peu à peu, se rapprochant de la voiture dont M. X*** venait de descendre, ils se mirent à en fouiller tous les coffres sous ses yeux, tandis que, douloureusement affecté de cette scène, il se la faisait expliquer par son entourage. Toute résistance étant impossible, on dut les laisser faire ; mais quand ils se furent assurés que la voiture et son contenu ne renfermaient point d'armes, M. X*** essaya du raisonnement sur cette foule exaltée :

« — Que signifie se scandale chez moi? dit-il avec une dignité froide et sévère; d'où vient que vous outragez vos maîtres en violant leur demeure, en effrayant leurs enfants, sans qu'ils sachent au nom de qui vous agissez et ce qui leur vaut cet outrage? Ne me reconnaissez-vous plus? Ne suis-je plus pour vous l'homme digne de vos respects et de votre confiance, celui dont tous les efforts tendent à assurer votre bonheur?

« Et comme un grand nombre d'entre eux s'étaient recoiffés de leur bonnet de laine en sa présence : — « Que chacun se découvre ! ajouta-t-il avec un geste d'imposante autorité ; je crois parler ici à des hommes de cœur ; et non à d'effrontés rebelles.

« Toutes les têtes se découvrirent à l'instant : le sang-froid, en certain cas, fait la force ; le courage et la grandeur d'âme imposent toujours. —

Maintenant expliquez-vous, mes enfants, continua M. X*** avec plus de douceur : que me voulez-vous ?

« Il y eut un moment de respectueux silence à cette question du maître : on eût dit que d'un mot il avait su ramener tous les cœurs égarés.

« — Nous vous aimons toujours, maître, car vous êtes bon, fit le plus hardi de la troupe, en roulant machinalement son bonnet entre ses mains ; nous savons tous que vous nous voulez du bien, que vous nous en faites et nous croyons en vous. Mais là, voyez-vous, nous ne croyons plus en votre femme..., elle fait cause commune avec nos ennemis, ça c'est vrai..., elle veut vous éloigner de nous pour vous empêcher de nous défendre, da !

« — Mais qui donc vous attaque ? reprit M. X***, de plus en plus surpris et évitant de mettre sa femme en jeu dans ce conflit ; de quels ennemis parlez-vous ?

« — Des insurgés qui rôdent dans nos bois depuis quelques jours et à qui votre femme envoie des secours d'armes, de vivres et jusqu'à vos chevaux... firent-ils presque tous à la fois ; nos ennemis sont ceux qui veulent nous brûler et nous égorger, dame !... Ils devaient venir cette nuit au village ; on nous a prévenus. Et savez-vous, maître, où nos femmes et nos enfants ont passé la nuit pour échapper au massacre et au feu ? A la porte de nos maisons, maître, tout grelottants de peur et de froid, da ! nous autres, nous faisions le guet ; mais ça peut-il durer longtemps, ça ? Non, n'est-ce pas ? Aussi nous sommes venus chercher ici un asile. Nous avons fouillé partout, c'est vrai, mais *c'est par ordre du czar ;* nous vous avons pris vos armes et vos gens, mais parce que tout ça est contre nous et contre le czar. Nous coucherons ici et vous nous y nourrirez, parce que *nous travaillons au nom du czar*. Voilà, maître, ce que c'est que nos ennemis, entendez-vous ? »

M. X*** essaya de les calmer, de les éclairer sur le véritable état des choses, et de dissiper leurs craintes ; mais il ne parvint pas à les persuader. Bien qu'il affectât de la sécurité, il ne se faisait pas illusion, et comprenait que c'était à sa liberté qu'on en voulait. « C'est un coup de vent venu du Nord, disait-il. » En effet, les paysans qui obéissaient manifestement à un mot d'ordre, n'avaient point quitté le château où ils s'étaient conduits comme dans une ville prise d'assaut. Le lendemain, au moment où l'on espérait qu'ils allaient se retirer, ils se ruèrent dans les appartements, réclamant leur maître, qui se livra volontairement pour éviter les excès auxquels sa résistance aurait poussé ces furieux. M. X*** fut emmené prisonnier à la ville du district où il fut retenu en attendant que le jury militaire instruisît son procès. Sa femme et ses filles, suivies de leur gouvernante, obtinrent de se retirer à Mohileff, le séjour de la campagne ne pouvant leur offrir aucune sécurité.

Nous ne suivrons pas madame Maria Bonin dans le récit du dangereux voyage qu'elle fit du château à la ville avec ses élèves au milieu d'un pays livré aux paysans terrorisés et partout en armes ; nous ne redirons pas non plus l'affligeant spectacle que lui offrit la ville pleine de familles réfugiées

incessamment traversée par des bandes d'insurgés vaincus, que l'on conduisait, hâves et couverts de sang, devant les tribunaux militaires, et tirée de temps en temps de sa torpeur par le bruit des exécutions. C'est dans les *Souvenirs* mêmes de madame Bonin qu'il faut lire ces détails écrits sous l'impression immédiate des faits et empreints d'une si navrante réalité. Après les pages que nous venons d'en extraire à l'adresse de ceux qui cherchent à s'édifier sur l'esprit de la politique russe, nous signalons les autres à ceux des amis de la Pologne qui s'occupent de recueillir l'histoire de ses souffrances : elles méritent de prendre place dans son martyrologe.

III

A ceux qui le disent mort, le christianisme répond comme le philosophe devant qui l'on niait le mouvement : il marche, il agit, il poursuit sa carrière rédemptrice. Après deux mille ans bientôt d'une activité et d'une fécondité qui n'ont point d'égales, il se montre aussi ardent à l'action, aussi entreprenant et aussi heureux dans ses entreprises qu'aux premiers jours. Ne le voyons-nous pas, en effet, tout en défendant ses anciennes conquêtes, en faire incessamment de nouvelles? Le spectacle des temps apostoliques ne se reproduit-il pas, par exemple, d'une façon frappante, dans la grande œuvre des Missions étrangères? Y a-t-il une preuve plus manifeste de la vitalité du christianisme et de son éternelle jeunesse que cette expansion continue à travers le monde? Nous n'y réfléchissons pas assez ; on devrait mettre plus en évidence qu'on ne le fait le tableau des progrès de l'Évangile dans les régions lointaines, sinon pour convaincre d'erreur ceux qui l'accusent d'impuissance, au moins pour consoler ceux que désespèrent les défections qu'il éprouve chez nous. Les *Annales de la propagation de la Foi* sont insuffisantes à cet égard. Pour être appréciés à leur juste valeur, il faudrait que les travaux de nos missionnaires fussent présentés dans leur ensemble et sous un jour moins restreint que celui où on les offre à la piété des fidèles.

Un livre récemment publié, et que nous avons lu avec le plus vif empressement, *les Missionnaires catholiques et les Missionnaires protestants*, par M. l'abbé Malé[1], nous semblait naturellement promettre le travail dont nous parlons, et qui viendrait opportunément, ce semble, aujourd'hui que le sang des apôtres de la foi a cessé de couler dans plusieurs des contrées où son effusion était autrefois continuelle, et qu'une ère nouvelle paraît s'ouvrir pour la prédication chrétienne. Mais l'auteur est parti d'une autre

[1] 1 vol. in-8°. Jacques Lecoffre, éditeur, rue du Vieux-Colombier, 29.

idée ; c'est moins l'état de nos missions que M. Malé a entrepris de retracer, que le contraste qu'elles présentent, dans leurs moyens et dans leurs résultats, avec les missions protestantes.

En Angleterre, un écrivain catholique, M. Marshall, a consacré à ce même parallèle un grand et savant ouvrage qui a fait chez nos voisins une sensation profonde et provoqué une polémique qui dure encore [1]. Pour un pays où les saints et héroïques travaux de nos missionnaires sont systématiquement travestis et calomniés, et où ceux des protestants sont l'objet de périodiques et pompeux éloges, un pareil livre était à sa place ; ce qu'il y avait de mieux à faire là, était de chercher à éclairer ces gros marchands de la Cité et ces braves *gentlemen former*, dont les entrepreneurs de conversions à l'étranger exploitent la pieuse et candide munificence. Il n'en était pas précisément de même chez nous, où les missionnaires catholiques jouissent d'une considération universelle et où leur sincérité, leur courage, leur désintéressement sont admirés par tous ceux qui les ont vus à l'œuvre. On tient généralement ici en médiocre estime la prédication des agents salariés des sociétés bibliques, et l'idée de mettre sérieusement nos missionnaires en comparaison avec eux pourra causer quelque surprise, même ailleurs que chez les catholiques pieux.

M. Malé a donc eu tort, à notre avis, de faire de son livre une œuvre de polémique ; il eût mieux valu en faire un travail de statistique et d'histoire. Bien des gens, même parmi les catholiques, ne connaissent pas ou connaissent mal l'origine et le passé des missions que nos prêtres continuent aujourd'hui en Afrique, en Amérique, en Australie et dans les empires de l'Asie orientale : il eût été bon de le leur apprendre. Quant à ceux qui en savent l'histoire, combien en ignorent l'état présent ! On les eût vivement intéressés, croyons-nous, en le leur exposant d'après des données certaines et avec quelque développement. M. Malé n'aurait pas même eu, pour cela, à sacrifier le parallèle dont M. Marshall lui a fourni l'idée ; il lui eût suffi d'appuyer davantage sur la partie historique et les détails statistiques de son travail. Laissant pour la fin les missions protestantes, par le tableau desquelles il débute, tableau, dans tous les cas, trop sommaire, l'auteur aurait alors, pour chaque contrée, remonté à l'origine de la prédication chrétienne et en aurait suivi les vicissitudes jusqu'à nos jours. Partout, même en Afrique, où les ruines des établissements catholiques sont en plus grand nombre qu'ailleurs, il y aurait eu de touchantes histoires à raconter et de consolants témoignages à recueillir. Si, au lieu de se borner, comme il le fait pour cette partie du monde, à nous dire que, dès 1485, trois religieux portugais prêchèrent le christianisme en Guinée, et que, cent ans plus tard, les disciples de saint Ignace reprirent leurs traces et pénétrèrent plus loin

[1] *Christian Missions, their agents and their results*, by T. M. Marshall. London, 1863. 2e édit.

dans la terre des noirs « qu'aucun autre Européen conduit par la science ou la cupidité, » M. Malé nous avait raconté l'histoire très-peu connue de ces chrétientés nègres, les hommages des missionnaires protestants qu'il enregistre en acquerraient plus d'intérêt.

Nous regrettons également qu'à l'occasion de la mission de l'Inde, il se soit contenté de quelques détails rapides et peu neufs du reste sur saint François Xavier. Ce grand homme a été attaqué, dans ces derniers temps, avec beaucoup de perfidie, par les protestants anglais [1]. Puisqu'il rappelait la part que le glorieux compagnon de saint Ignace eut à la conversion des peuples de l'extrême Orient, M. Malé aurait dû prendre sa défense et le justifier, tout au moins, d'avoir eu, au sujet de ses missions, un double langage et d'en avoir parlé d'une façon pour le public et d'une autre pour sa Compagnie [2]. Cela n'aurait pas préjudicié à la peinture très-piquante qu'il fait, d'après les Anglais eux-mêmes, des agents de la Société biblique et des missionnaires protestants en général dans les pays orientaux. On lira ces détails authentiques avec intérêt. Que M. Malé nous permette d'en ajouter ici d'autres empruntés à une revue anglaise publiée postérieurement à son livre, et qui sont bons à recueillir aussi. «Quatre-vingts longues années s'écoulèrent après la conquête de l'Inde, dit le *North British Review* (may 1864), sans que les conquérants songeassent à élever une église. Toute leur préoccupation, en fait de religion, était de protéger celle des indigènes et d'envoyer notre armée dans les processions et les fêtes de leur culte, faire cortége à leurs monstrueuses idoles. On avait bien expédié de la métropole un certain nombre de chapelains pour baptiser les enfants chrétiens. Mais ces respectables pasteurs, ainsi que leurs respectables ouailles, n'étaient soucieux que d'une chose, à savoir, d'amasser le plus possible de roupies et de les envoyer avant eux dans la bonne vieille Angleterre. »

Le chapitre le plus intéressant du livre de M. Malé, bien qu'il ait le défaut général des autres et ne soit ni tout à fait de la polémique, ni tout à fait de l'histoire, c'est celui qui traite des missions de l'Océanie. Là, comme on le sait, mais là seulement, les missionnaires protestants précédèrent les missionnaires catholiques. On n'ignore pas de quelle façon ils s'y conduisirent et ce que devinrent, sous leur gouvernement, ces douces et belles populations qui avaient inspiré tant d'idylles aux écrivains du dix-huitième siècle. Les témoignages qu'a rassemblés M. Malé sur ces étranges apôtres, et qu'il a tous empruntés à des protestants anglais, confirment amplement ce qui en a été dit par les catholiques. Veut-on une nouvelle déposition contre les misérables à qui l'Angleterre livra Taïti et les îles voisines ? Elle n'est pas suspecte non plus, car nous l'extrayons encore du *North British*

[1] *The Missionnary life and labours of Francis Xavier*, by the Reverend Henry Venn, B. D. London, 1862.

[2] When Xavier wrote home to the Society in Europa, his official letters were not a little different from his private correspondence.

Review, recueil trimestriel qui se publie à Édimbourg et qui est l' organe d'un protestantisme très-accusé. « Plusieurs des missionnaires qui furent envoyés là trompèrent, y est-il dit, la confiance que l'on avait mise en eux. L'un d'eux embrassa la vie sauvage et se fit tatouer. Un autre épousa une femme païenne, et fut excommunié par ses confrères. Plusieurs autres abandonnèrent la prédication pour se livrer au commerce ou s'engager dans les intrigues politiques. »

Le pieux rédacteur de l'article se hâte, il est vrai, d'ajouter que c'est seulement dans les commencements qu'il en fut ainsi, mais que, plus tard, les missionnaires à Taïti et aux autres îles furent des modèles de désintéressement et d'abnégation apostolique. Qui en doute ? N'avons-nous pas, pour le prouver, l'histoire toute contemporaine du révérend Pritchard ?

Avec des faits comme ceux-ci, — et ils foisonnent, — nous comprenons qu'un catholique, blessé des aggressions protestantes, cède à la tentation d'exercer des représailles. Aussi nous expliquons-nous à merveille le livre de M. l'abbé Malé. Nous n'en regrettons pas moins cependant qu'il n'en ait pas fait un autre. Une histoire des missions catholiques reste à écrire ; elle aurait dû tenter M. l'abbé Malé. En tout cas, ce n'est ni le talent ni les connaissances qui lui manqueront le jour où il voudra l'entreprendre.

IV

Il est des mots comme certaines liqueurs qui grisent et troublent les fonctions du cerveau, si l'on y goûte sans y être préparé. Tels paraissent être, aujourd'hui du moins, ceux de *progrès* et de *civilisation*. C'est l'absinthe de la littérature ; bon nombre de jeunes intelligences en sont malades. C'est ce qu'attestent la foule des articles, brochures et volumes que ces mots inspirent, et qui, pour la plupart, accusent la plus lamentable confusion d'idées. Les lecteurs qui voudront s'en convaincre, — *ab uno disce omnes*,— n'ont qu'à prendre, par exemple, l'ouvrage publié par M. Charpillet sous ce titre : *Conflit du catholicisme et de la civilisation moderne* [1]. C'est une *olla podrida* des plus compliquées et des plus compactes. L'auteur y soutient avec une intrépidité qui témoigne de sa jeunesse les thèses les plus opposées et y accumule les affirmations les plus contradictoires. On y lit, entre autres choses, que le christianisme, *dans toutes ses formes*, est la seule religion importante pour la civilisation, et que *le vrai corps du christianisme* est le catholicisme. Mais ce vrai corps du christianisme est qualifié bientôt après de branche morte du tronc chrétien, de « pousse desséchée à laquelle une autre doit succéder, dont même on aperçoit déjà poindre les bour-

[1] 1 vol. in-8°. Paris, Dentu.

geons. » M. Charpillet déclare aussi que le dogme du péché originel répugne à l'idée de progrès, mais il n'en soutient pas moins que c'est à l'ombre du christianisme, dont le péché originel est la base, que le progrès est appelé à se développer. Ici il proclame que le catholicisme est le seul système qui puisse se prévaloir d'une efficacité générale ; là il le déclare épuisé, dépourvu de toute efficacité sociale, « incapable enfin de susciter l'impulsion progressive et de *promouvoir* l'élan civilisateur. » Plus flagrantes parfois sont les contradictions, car elles se rencontrent dans la même phrase, témoin celle-ci (page 240) : « Le libéralisme a raison de réclamer le libre examen ; de lui seul peut naître le progrès, outre que c'est un droit inhérent à la nature humaine. Mais l'Église n'a pas moins raison de le combattre, car, parlant aux multitudes, elle doit sauvegarder leur foi par l'autorité, puisqu'enfin le rationalisme leur est absolument impossible. » Enfin, comme couronnement, après le chapitre IV, destiné à établir l'antagonisme radical de l'esprit libéral avec l'autorité dogmatique du catholicisme personnifiée dans le pape, vous trouverez, au chapitre V, une énergique défense de cette même autorité et un plaidoyer en règle pour la souveraineté temporelle à l'adresse des libéraux, « qui vont contre les intérêts de leur cause en s'acharnant à en poursuivre le renversement. »

Ce n'est pas pour combattre un pareil logicien, mais, nous l'avons dit, pour donner un échantillon des belles choses qui se débitent dans la presse en l'honneur de la civilisation et du progrès, que nous avons signalé le livre de M. Charpillet. Que l'auteur du *Conflit entre le catholicisme et la civilisation moderne* fasse cesser celui qui existe entre ses idées, et nous verrons à discuter avec lui si l'antagonisme qui fait le sujet de son livre est réel.

V

M. Mortimer-Ternaux avance d'un pas lent mais ferme dans sa grande *Histoire de la Terreur*. Le terrain sur lequel il marche est si touffu, si couvert, si mal connu encore, malgré les explorations dont il a été l'objet, qu'à voir le soin que prend le nouvel historien de tout interroger, de tout sonder, de tout contrôler, on admire que ses volumes se succèdent encore à des distances si rapprochées. Le quatrième paraît en ce moment[1]. Le précédent s'arrêtait, comme on sait, aux journées de septembre ; celui-ci ne conduit les événements que de quelques mois plus loin ; mais, dans cet intervalle (septembre à novembre 1792), la Révolution traverse une grande

[1] *Histoire de la Terreur* (1792-1794), d'après les documents authentiques et des pièces inédites, par Mortimer-Ternaux. Tome IV. Michel Lévy.

crise et fait un pas décisif. La Conventien succède à l'Assemblée législative, la Gironde est battue, la Commune triomphe, l'intervention étrangère recule ; le règne de Robespierre va commencer. Ce moment est d'un intérêt saisissant, les moindres faits ont de la gravité. Quand on les observe et qu'on en considère les suites terribles, — suites qu'on eût pu prévenir en grande partie, dit M. Ternaux, — on ne s'étonne plus du soin qu'il met à les recueillir et de la place qu'il leur a faite dans son ouvrage.

Malgré ce qui s'était passé dans les journées de septembre, tout n'était pas perdu pour l'ordre et la liberté à l'ouverture de la Convention. Une forte réaction s'était faite en France contre la démagogie sanguinaire qui venait de se révéler. La Montagne n'avait pas la majorité dans la Convention et la Commune était intimidée. Si les Girondins, qui, dans les premiers jours, avaient enlevé toutes les motions qu'ils avaient faites, avaient compris leur force ; si, au lieu d'être de beaux parleurs, ils avaient été des hommes politiques, ils auraient rallié à eux les conventionnels venus de la province sans engagements de parti et généralement bien disposés, se seraient placés à la tête du mouvement antirévolutionnaire, et la démagogie aurait été refoulée dans la boue d'où sortaient ses chefs. C'est ce que ne sut point faire le parti girondin. « Composé d'individualités brillantes, mais, par cela même jalouses de leur initiative et de leur indépendance, il n'en était que plus exposé aux divisions intérieures, dit M. Mortimer-Ternaux. Ses principaux membres avaient en outre, ajoute-t-il, ces hésitations, ces incertitudes, cette répugnance pour les moyens extrêmes, enfin toutes ces généreuses faiblesses qui ne permettent pas aux natures d'élite de diriger longtemps un mouvement révolutionnaire. »

Ce jugement, quoique sévère, ne sera-t-il pas trouvé encore bien indulgent ? Étaient-ce bien en effet des âmes généreuses, des natures d'élite, que les Girondins ? Il est permis d'en douter, surtout après ce que M. Mortimer-Ternaux lui-même dit et rapporte de la plupart d'entre eux, sur Roland, sur Pache, sur Servan, sur Garat. Quoi qu'il en ait pu être, au surplus, quant aux individus, il est certain que le parti était sans valeur réelle, qu'il manqua à ce que la France attendait de lui, et que, dans son grand duel avec la Montagne, il n'eut que des éclairs de courage et se montra constamment inhabile.

Ce duel, où Marat et Robespierre furent les deux principaux tenants et montrèrent, l'un, l'insolente intrépidité d'un gladiateur, l'autre, l'astuce et la dextérité d'un procureur émérite, occupe la seconde moitié du volume de M. Mortimer-Ternaux, où il est raconté d'une façon très-dramatique. Grâce à la masse des documents nouveaux ou des rectifications faites par l'auteur, plusieurs de ces incidents se produisent sous un jour tout nouveau. Quand les écrivains qui se sont occupés de l'histoire de la Révolution, notamment dans la période dont nous parlons en ce moment, se sont autorisés du *Moniteur*, il leur semble que tout soit dit, et qu'il n'y a plus à re-

venir sur leur récit. M. Mortimer-Ternaux a eu l'irrévérence de penser que l'organe officiel — nous parlons de celui de la Révolution — pourrait bien n'être pas toujours véridique. Et bien lui en a pris; *le Moniteur* — celui de la Révolution, c'est convenu — entend souvent de travers, et même n'entend pas du tout. M. Mortimer-Ternaux a eu soin de le rectifier dans ces occasions par les autres journaux présents comme lui aux séances, ou par d'autres témoignages. C'est comme cela qu'il se trouve avoir raconté avec des variantes souvent très-curieuses et très-instructives la lutte de prépondérance entre les girondins et les montagnards.

Au milieu de cette lutte, et comme intermède, s'en place une autre plus glorieuse, celle de la France contre l'étranger. Sans affecter de s'entendre aux choses militaires, M. Mortimer-Ternaux raconte cependant la campagne de Dumouriez avec beaucoup de clarté et d'intérêt. Nos lecteurs ont pu en juger déjà par le fragment (*les Vierges de Verdun*) que l'auteur a bien voulu nous communiquer et que nous avons publié dans notre livraison du mois de juin. Ici encore, grâce aux documents inédits ou peu connus qu'il a réunis, M. Mortimer-Ternaux a pu rectifier sur plusieurs points, éclairer ou rectifier sur d'autres, les circonstances caractéristiques de ces événements. Parmi ces pièces rares ou restées manuscrites, nous signalerons, pour le jour qu'elles jettent sur la physionomie du régime révolutionnaire, et sur certaines figures du temps : en premier lieu, le récit du procès fait à Gossin, l'un des deux administrateurs du département de la Meuse, qui, au péril de leur tête, avaient consenti à livrer la ville de Bar-le-Duc aux Prussiens plutôt que de l'exposer aux brutales menaces du duc de Brunswick : on y verra avec quel mépris cynique les tribunaux du temps se jouaient de la vie des hommes; — en second lieu, les proclamations, sommations et adresses inédites lancées par les frères du roi lors de leur rentrée momentanée en France à la suite de l'armée austro-prussienne, et où se précise l'attitude qu'avaient ces princes au milieu des armées étrangères; — enfin une collection de lettres inédites aussi échangées entre Dumouriez, Beurnouville Dillon, Westermann et Pétion pendant la campagne de l'Argone, lettres qui éclairent d'un nouveau jour plusieurs détails de cette campagne.

Nous nous bornons, pour aujourd'hui, à cet aperçu sommaire du quatrième volume de l'*Histoire de la Terreur ;* il forme avec les précédents un tout assez distinct pour être apprécié dans son ensemble. C'est ce qu'espère faire *le Correspondant.*

VI

Malgré la faveur dont elle jouit aujourd'hui et les nombreux adeptes qu'elle compte, même dans les rangs des catholiques, l'économie politique

reste suspecte à beaucoup de bons esprits. La faute n'en est pas à la science elle-même, qui a du bon, mais à ses interprètes officiels qui la compromettent comme à plaisir par l'étroite idée qu'ils en donnent. Que serait-elle, en effet, d'après eux? une vaine et stérile étude de faits. Enregistrer les phénomènes de la vie sociale et dégager les lois qui en résultent, voilà, selon eux, à quoi elle doit se borner. Vouloir lui assigner un but ultérieur, une fin plus haute ; chercher, par exemple, grâce aux données qu'elle fournit, à agir sur les faits qu'elle recueille et leur imprimer une direction, serait, affirment-ils, la détourner de sa voie naturelle et fausser son ressort. Science matérielle de soi, elle n'a rien à voir avec la morale; ses prétentions à cet égard seraient aussi ridicules que le paraîtraient celles de l'astronomie si elle voulait modifier le mouvement des sphères dont elle étudie la marche dans l'espace.

En est-il ainsi, en réalité? Tel n'est pas notre sentiment, ni celui d'un homme qui s'est acquis le droit d'avoir un avis en ces matières, M. Antonin Rondelet. Non-seulement l'auteur du *Spiritualisme en économie politique* repousse l'idée d'une incompatibilité radicale entre la morale et l'économie politique, mais il regarde leur union comme essentielle; à ses yeux, elles ne sauraient exister l'une sans l'autre, elles se complètent réciproquement :

« La morale économique est appelée, dit M. Rondelet, à mettre en œuvre les résultats acquis par l'économie politique; il lui appartient, si on veut me permettre cette expression, de la *spiritualiser*. La morale économique suppose et atteste une connaissance approfondie de tous les faits sociaux ; elle n'a pas la prétention d'observer autrement que l'économie politique, ni de découvrir autre chose qu'elle; elle lui demandera volontiers la connaissance des faits, prête à les accepter tels que l'économie politique les lui donne. Sa tâche est de rétablir, dans ces faits, l'élément moral dont l'absence est devenue si visible et si périlleuse, de les rattacher aux principes qui les expliquent et aux lois qui les gouvernent. La morale économique est donc appelée à contenir et à utiliser l'économie politique tout entière. »

Cette morale, à la fois complément et lumière de l'économie politique, M. Rondelet a entrepris d'en dresser le code. C'est l'objet du nouveau livre qu'il publie aujourd'hui [1].

Prévenons-en vite ceux que le titre pourrait induire en erreur : il ne s'agit pas ici d'une exhortation sur le bon emploi des richesses ; les lecteurs qui chercheraient ici un sermon sur ce sujet se tromperaient du tout au tout. M. Rondelet n'a pas écrit pour les riches en faveur des pauvres : son ouvrage s'adresse autant à ceux-ci qu'à ceux-là, et les leçons qu'il contient — leçons tout implicites d'ailleurs — les concernent également les uns et les autres. La richesse est un fonds à la création duquel tous les membres de la com-

[1] *La morale de la richesse*, par Antonin Rondelet. 1 vol. in-12. Paris, Didier.

munauté concourent, dont ils partagent tous les fruits et d'où naissent pour ccacun des devoirs égaux. Etudier sous ses différents aspects, tant dans ses effets que dans ses origines, la production sociale de la richesse; tracer les lois qui président à son développement et les obligations qui en découlent; enfin, faire entrer le spiritualisme dans l'économie politique et mettre cette science au rang qui lui convient parmi les sciences philosophiques, voilà, si nous avons bien compris, ce que s'est proposé M. Rondelet.

Ce but n'est pas nouveau pour lui, et depuis longtemps il le poursuit avec une persévérance digne d'éloges. Telle est en effet la pensée qui lui a inspiré ses ouvrages antérieurs, et notamment cet excellent petit volume des *Mémoires d'Antoine* que le jugement de l'Académie a placé avec justice au nombre des meilleurs livres qu'on puisse mettre entre les mains du peuple.

Il n'y a toutefois de commun que la pensée entre les *Mémoires d'Antoine* et la *Morale de la richesse*. La science économique se cache, dans le premier de ces ouvrages, sous le voile d'une fiction intéressante; le dernier a une forme rigoureusement scientifique. M. Rondelet y suit les procédés des géomètres; ses chapitres sont formulés comme autant de théorèmes avec axiomes au début et conclusion démonstrative à la fin. C'est, par conséquent, une lecture austère et qui, pour être suivie et goûtée, exige quelque habitude de la réflexion et quelques notions élémentaires d'économie politique.

Un tel livre ne saurait s'analyser. Pour en donner cependant une idée, ainsi que des nombreux problèmes auxquels il touche, nous nous bornerons à présenter dans leur succession les propositions qui en forment comme le tissu.

M. Rondelet définit la morale économique : « La science des principes et des lois des phénomènes économiques considérés au point de vue des devoirs que les sociétés ont à remplir. »

L'objet de cette science est la richesse, c'est-à-dire cette quantité plus ou moins grande de choses utiles qui résultent de l'effort fait par la société paur procurer à ses membres la satisfaction légitime des besoins qu'ils éprouvent. Ces besoins étant impérieux, la production de la richesse — et partant le travail qui la donne — deviennent pour la société des devoirs. Il y a donc honneur et non pas honte à travailler, comme le pensait l'antiquité.

Toutefois, pour qu'il en soit ainsi, il faut que la richesse, produit du travail, soit un moyen et non pas un but, qu'elle se propose l'affranchissement de l'âme et non la satisfaction du corps. Le travail, du reste, et non le capital, ainsi que l'ont prétendu d'imprudents utopistes, est la source de la richesse sociale ; les sociétés naissent sans capital, et c'est le travail qui le leur procure à l'origine. Mais d'ailleurs, dès qu'il existe au sein d'une société, le capital s'y communique inévitablement, et au plus grand avantage de tous, de celui qui le possède à celui qui ne le possède pas. De là

suit, comme conséquence, une vérité trop méconnue dans ces derniers temps ou trop obscurcie par l'ignorance ou la passion, à savoir que « la constitution de la richesse et la constitution du capital, au lieu d'augmenter les inégalités sociales, tendent à les diminuer dans les proportions mêmes où le capital se développe. »

Voilà quelques-uns des effets de la production de la richesse matérielle. « Mais il est, dit M. Rondelet, une autre richesse que la richesse matérielle, une autre production que la production physique. » En effet, l'homme n'a pas que les besoins du corps; il a aussi les besoins de l'âme, et ceux-ci ne sont pas, comme on le pense trop généralement, le privilége de quelques âmes d'élite. La religion, la liberté, l'ordre, la justice, la poésie et l'art sont des nécessités communes, universelles, auxquelles la société n'est pas moins tenue de donner satisfaction qu'aux autres. C'est à cet ordre de besoins que répond la production morale. Son rôle lui est tracé par sa nature même : elle a pour devoir de satisfaire aux besoins de notre esprit et de notre cœur, et pour effet de multiplier en nous les idées et les vertus.

Ces effets de l'ordre moral ont sur les faits de l'ordre physique une réaction heureuse que M. Rondelet formule ainsi :

« 1° La multiplication des idées entraîne une multiplication proportionnelle du capital;

« 2° La vertu détermine une épargne ou une multiplication correspondante du capital. »

Après avoir établi par des développements ingénieux et brillants ces vérités d'apparence un peu paradoxale mais incontestables au fond, et montré comment, sous ses deux formes, la richesse entre au service de la société, M. Rondelet expose à quelles conditions elle peut se produire. Ces conditions, les unes physiques et les autres morales, sont : d'une part, la connaissance d'une matière à exploiter et la force à appliquer à cette exploitation; de l'autre, la liberté qui provoque l'initiative des individus et l'association qui féconde leurs efforts.

On peut juger par cet aperçu, tout sommaire qu'il est, du nombre et de l'importance des problèmes qu'agite l'ouvrage de M. Rondelet; ils embrassent l'économie politique tout entière dans ce qu'elle a de plus élevé. Partisan éclairé de cette science que ses profès s'obstinent à tenir en dehors du christianisme, M. Rondelet a voulu montrer qu'elle y a sa place marquée comme toutes les autres et que, loin de lui être hostile, elle est appelée à devenir un de ses plus utiles auxiliaires. Malgré tout ce qui a déjà été dit là-dessus, beaucoup de préventions subsistent encore à cet égard. Il faut donc savoir gré à M. Rondelet du nouvel effort qu'il vient de faire ici pour les dissiper.

VII

Si l'on veut se faire une idée de l'abaissement où sont tombées aujourd'hui les théories esthétiques, il faut lire un petit volume intitulé : *Physiologie des écrivains et des artistes*, par M. Émile Deschanel[1]. L'auteur n'occupe pas un bien haut grade dans l'armée des lettres, où il a toujours plus maraudé que combattu. Son livre, comme tous ceux qu'il a publiés jusqu'ici, n'est guère qu'une compilation ; mais c'est le résumé — et il se donne pour tel — des doctrines de l'école avancée. Or, veut-on savoir ce que, dans cette école, on pense sur ce point fondamental de toute esthétique : l'âme ? Il n'y a qu'à ouvrir le livre de M. Deschanel. Voici ce qu'on y lira à la première page :

« *Ame, corps !* On ne sait ce que ces mots veulent dire, et les personnes « qui croient les entendre le mieux sont peut-être celles qui les entendent « le moins ; mais enfin c'est une hypothèse assez généralement admise « que l'homme est composé d'âme et de corps... »

« Les psychologues purs, ajoute-t-il ailleurs, qui daignent s'occuper « de physiologie, se plaisent à exagérer la puissance du libre arbitre. Et « sans doute cette disposition, indice des aspirations élevées de l'homme, « témoigne de sa dignité. Qui veut être libre mérite de l'être et déjà le « devient autant qu'il est en lui... Voilà du moins ce qu'on se plaît à croire, « et, après tout, si ce n'est qu'un semblant, cette *illusion* a déjà de la no- « blesse, et, pour cela, est une de celles que l'homme n'aimerait pas à « perdre, parce qu'elles le consolent de vivre et *paraissent* donner à la vie « une signification qui, autrement, ferait croire à cette bizarre et triste « énigme du hasard. »

Ainsi, pour M. Deschanel, l'existence de l'âme est une « hypothèse », la liberté morale une « illusion. »

A la vérité, l'auteur veut bien admettre que tout n'est pas absolument fatal dans les actes de l'homme, qu'il y a des instants où il s'appartient et où, par conséquent, il est responsable de ce qu'il fait ; mais il y en a si peu de ces instants ou plutôt de ces « minutes, » comme les appelle M. Deschanel lui-même, qu'en vérité elles ne doivent compter que pour mémoire, et qu'en somme et à le considérer dans l'ensemble de sa vie, l'homme est

[1] *Physiologie des écrivains et des artistes*, par M. Émile Deschanel. 1 vol. Hachette.

soumis à des influences innombrables et toutes-puissantes qui pèsent invinciblement sur son intelligence et son cœur et déterminent tous les détails de sa conduite. Aussi M. Deschanel n'a pas plutôt fait en faveur de la liberté humaine les timides réserves dont nous venons de parler, qu'il se hâte d'ajouter : « Mais de là à un prétendu gouvernement permanent et tout-« puissant de ce fameux *moi*, si content de lui, il y a loin. »

Évidemment la conviction qu'il s'est faite à cet égard plaît à l'auteur de la *Physiologie des écrivains et des artistes ;* il en triomphe et, du haut de cette persuasion où il repose avec sérénité, il raille avec un esprit charmant les psychologistes confondus.

Nous aurions été curieux de lui voir faire l'application de ses principes à la morale sociale; mais ce sera pour un autre volume sans doute. Pour le moment, M. Deschanel se borne à y chercher des règles pour l'appréciation des œuvres de l'art et de la littérature. Au fond son livre, ainsi que le porte d'ailleurs le second titre, est un code de critique naturelle. Désormais la vieille rhétorique, la vieille esthétique doivent être répudiées. Il ne faut plus demander à un écrivain, à un musicien, à un peintre, s'il s'est enquis des lois du beau, le louer s'il les a observées, et le condamner s'il les a méconnues, négligées ou enfreintes : il faut tout bonnement s'informer s'il est Italien, Français, Allemand ou Anglais ; s'il est des bords de la Tweed, de la Garonne ou de l'Arno ; si son bisaïeul avait la goutte et sa grand'mère des varices aux jambes ; s'il mange à ses repas des côtelettes ou des laitues; s'il travaille à la lampe ou à la lumière du jour, par le vent d'est ou celui du sud. Car c'est de toutes ces circonstances, de toutes ces influences, de toutes ces causes et de bien d'autres, que dépend l'œuvre qu'il a produite. N'exigez pas de ce végétal, qui ne se distingue guère, après tout, des autres, qu'en ce qu'il va et vient sur le sol, au lieu d'y être attaché, n'exigez pas plus de lui que vous ne faites des autres; la justice veut que vous jugiez ses productions comme vous faites des fruits *pendant par racine*. N'ont-elles pas poussé en effet dans les mêmes conditions ? ne sont-elles pas le résultat de la semence, du sol, de la greffe, du soleil et des vents ?

Vous direz peut-être que, dans ces conditions, n'y ayant plus de principes et plus de règles, il n'y a plus aussi de critique possible, et que l'homme, ne produisant que sous des influences constitutives et climatériques dont il n'est pas le maître, il ne saurait plus y avoir lieu pour lui ni à éloge, ni à blâme. Cela est parfaitement conséquent, nous le reconnaissons. Aussi, voulant accorder à l'auteur le bénéfice de sa théorie, renonçons-nous à lui faire aucune des critiques dont la pensée nous était venue en le lisant. Si sa plaisanterie est d'une légèreté contestable et d'un goût douteux, c'est qu'il n'est pas donné à tout le monde d'avoir la constitution physiologique de Voltaire ; si, quoique universitaire, il cite le latin à faux (*Fructus militiæ*, pour : *Fruc-*

tus belli; — *Rem militarem* AUT *argute loqui, pour* . ET *argute loqui*); s'il fait faire des solécismes à M. Duruy en le citant (exemple : « si nous voyons le myrte *florissant* en pleine terre à Brest ou à Cherbourg »), c'est qu'il est né distrait ; s'il se sert des ciseaux plus que de la plume pour faire ses livres, c'est peut-être qu'il a dans les veines le même sang que le bonhomme Trublet qui *compilait, compilait, compilait.* Tous les biographes ajoutent, il est vrai, que, chez le célèbre abbé, l'homme de goût se joignait au compilateur. Cela ne prouve qu'une chose, c'est qu'ici-bas tout dégénère.

P. DOUHAIRE.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

23 Septembre.

Nous publions, dans ce numéro même, les discours prononcés à Malines par deux des plus grands orateurs contemporains, l'évêque d'Orléans et le P. Félix. Les paroles de l'illustre prélat et celles de l'éminent religieux porteront jusqu'aux extrémités du monde catholique le souvenir éclatant de l'Assemblée de 1864. Elles ne sont pas les seules cependant qui méritent d'être lues et admirées.

Nous avons le regret de ne pouvoir publier tous les discours prononcés par nos amis, MM. Lemercier, de Melun, Lenormant, de Riancey, de Richemont, et ce regret est dépassé par un autre plus vif encore. Malgré notre prédilection naturelle pour tout ce qui honore le nom français, la justice, la reconnaissance, nous porteraient cette fois, si nous disposions de plus d'espace, à donner le pas aux discours prononcés à Malines par les orateurs de la Belgique, le vénérable et courageux baron de Gerlache, MM. Dechamps, Ducpétiaux, della Faille, Neut, de Kerchove, Woeste, Verspeyen, et tant d'autres.

C'est aux Belges en effet que revient tout l'honneur de cette grande assemblée. Elle a été organisée par eux, tout le fardeau a reposé sur eux. L'éminent Cardinal, cher à toute l'Église, qui daigne accorder à ces réunions l'éclat, la protection, l'incomparable encouragement de sa présence, est le primat de la Belgique, et cet auditoire immense qui écoute, applaudit, remercie et mériterait lui-même d'être applaudi, remercié, loué, tant il est indulgent, chaleureux, sympathique, intelligent, ardent, cet auditoire est presque entièrement composé de Belges. Ils s'oublient eux-mêmes, mais nous ne devons pas les oublier. Ils tiennent à ce que l'assemblée ait avant tout un caractère international, universel, vraiment catholique, et ils ont

raison. Quel beau spectacle, en effet, que cette assemblée d'Allemands, d'Anglais, d'Espagnols, d'Américains, d'Italiens, de Français, inviolablement fidèles à leur patrie, mais élevés dès cette vie par leur foi commune jusqu'à cette région supérieure où tous les hommes oublient leurs divisions aux pieds de leur Père céleste! Mais nous, Français, Allemands, Espagnols, Américains, Anglais, Italiens, rappelons-nous ce que nous devons à l'initiative intelligente et à la fraternelle hospitalité de cette nation belge, qui nous convie à jouir pendant quelques jours de sa liberté, et à vivre de sa foi.

Organisée avec une habileté doublée par l'expérience, la seconde assemblée des catholiques à Malines a été digne de la première ; en a-t-elle été fort différente ? Les orateurs, les assistants, les objets discutés, ont changé, et il est désirable que ce renouvellement ait lieu chaque année ; mais l'esprit général a-t-il changé ? Nullement [1].

Quatre grands résultats, en effet, quatre services principaux, sont dus à ces nombreux rendez-vous que les catholiques, déjà depuis bien des années, ont pris l'habitude de se donner tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, à Aix-la-Chapelle ou à Paris, à Malines ou à Munich, à Wurtzbourg ou à Sion. Chaque assemblée est, avant tout, un essai public et un apprentissage en commun de la liberté de réunion. En second lieu, il se forme là des amitiés, des relations et des correspondances infiniment précieuses. Le travail utile des *sections* fait participer les membres, suivant leurs préférences, à ce qui se fait de mieux en tous pays dans les diverses spécialités artistiques, charitables, savantes, entre lesquelles se partagent ces sections. Enfin, toute cette activité vient se résumer, tous ces sons divers viennent se fondre dans une note dominante qui reste comme le caractère et le mot d'ordre de l'assemblée. C'est aux grands orateurs qu'il appartient de faire retentir cette note et de tisser pour ainsi dire dans le drapeau commun, qui est et ne peut être que la croix de Jésus-Christ, une marque, une devise, un signe distinctif.

L'an dernier, amis et adversaires s'accordent à reconnaître que cette devise, écrite de la main des orateurs les plus illustres de la France et de la Belgique, se composait de ces mots : *Aimons la liberté !* Cette année, l'illustre défenseur de l'Église, l'évêque d'Orléans, a prononcé le mot d'ordre, et il se compose de ces mots : *Aimons la lumière !*

Et bien loin que le mot de l'an dernier, tant attaqué, ait été condamné ou effacé, il a été complété, expliqué, confirmé, amélioré, par les sages, conciliantes et admirables paroles du père Félix, qui peuvent se traduire ainsi : *Confiance, Union et Liberté !*

Dans ces paroles, les catholiques de toutes les nuances trouvent satisfac-

[1] Un organe qui n'est pas suspect, l'*Économiste belge*, termine ainsi dans son numéro du 10 septembre, un article sur le Congrès de Malines : « Nous demeurons convaincus, comme nous l'étions déjà l'année dernière, que le Congrès de Malines a été et qu'il sera de plus en plus un *Congrès libéral*. »

tion, accord, courage, et nous osons porter hautement le défi à tous nos adversaires d'affirmer, en publiant les paroles de l'évêque d'Orléans ou celles du père Félix, que nous voulons autre chose que la lumière par l'enseignement [1] et la parole et l'union dans un loyal usage de la liberté.

Nous défions nos contradicteurs de publier ces paroles et d'oser dire ensuite que le Congrès de Malines a été une croisade impuissante contre la liberté, contre l'enseignement, contre les principes de 1789, contre la société moderne, contre le progrès, etc., etc., etc. C'est ce que *le Siècle, la Patrie, l'Opinion nationale* ne craignent pas d'imprimer effrontément.

Nous signalons particulièrement à M. Guéroult son correspondant, un M. Vilbort, qui traite les autres d'*inconnus*. Nous ne connaissions pas ce célèbre personnage ; mais, ne voulant pas croire qu'il a menti, nous sommes obligés de nous demander s'il est sourd, ou s'il a dormi. Dormir pendant tel ou tel discours, cela se comprend à la rigueur, mais pendant le discours de l'évêque d'Orléans, dormir, quoi ! dormir, oh ! c'est trop fort, quand on est payé pour écouter ! Cependant, comment expliquer autrement des inexactitudes comme celles-ci :

Dans *l'Opinion nationale* du 3 septembre, M. Vilbort affirme : 1° que Mgr Dupanloup a déclaré que *le clergé doit avoir la direction suprême de l'enseignement, et que les corporations religieuses doivent former seules les jeunes générations.* » Or, l'illustre évêque a positivement déclaré qu'il appelait et aimait la concurrence.

2° Ce même M. Vilbort affirme que le prélat « *a dénoncé l'enseignement laïque comme inefficace, mauvais et impie.* » Or le prélat a dit qu'à ses yeux une partie des instituteurs laïques méritaient d'être appelés *des saints,* et qu'ils valaient les meilleurs religieux.

3° Enfin, cet auditeur intelligent et fidèle a entendu Mgr d'Orléans *répudier, bafouer, dédaigner la loi belge de 1842 sur l'instruction primaire.* Or l'orateur a dit en propres termes que cette loi était *excellente,* et il a loué le ministre qui l'a proposée, M. Nothomb, ainsi que le rapporteur qui l'a soutenue, M. Dechamps.

M. Vilbort termine par ces mots : *Donner à cela la plus grande publicité possible, nous ne pouvons faire rien de mieux dans l'intérêt de notre cause, le bon sens public aidant.*

Ah ! monsieur Vilbort, nous vous obéissons, nous aussi, nous ne pouvons rien faire de mieux ; mais le bon sens public aura de la peine à nous aider à deviner si c'est à votre attention, à votre intelligence, à votre loyauté, qu'il faut s'en prendre de ces grosses inexactitudes, ou s'il faut seulement en demander compte à vos oreilles !

[1] Nous recommandons, comme un charmant commentaire de ces grandes exhortations, le discours tout à fait remarquable, rempli, presque trop rempli de vues ingénieuses, de raisonnements, de citations, et animé du soufle le plus généreux, que M. de Richemont a consacré à l'*activité intellectuelle*.

Le Journal des Débats n'avait pas besoin d'envoyer un correspondant à Malines; sa vieille expérience lui permettait d'annoncer d'avance ce qui s'y dirait sans l'entendre, et sa vieille expérience lui permet encore de caractériser ce qui s'y est dit sans l'avoir lu, avant que cela ne soit publié. Quel prodige de clairvoyance et d'impartialité ! Nous avons gardé, pour la curiosité du rapprochement, un article ancien qui annonçait le congrès de Malines Il est du 21 avril, et il a pour auteur un nouveau rédacteur, M. Ernest Dottain, qui paraît chargé de la fonction d'inspecteur principal des catholiques et du catholicisme. Peut-être n'est-ce pas sa mission unique, mais au moins il a débuté par là. Au manége, les débutants commencent par monter les plus vieux chevaux. Or il y a, dans l'écurie des *Débats*, une vieille jument nommée l'*Impiété*, âgée de plus de trente ans, très-fatiguée par M. Alloury, et à qui les coups de talon de M. Yung n'ont pu faire reprendre haleine. M. Dottain s'est perché sur le dos de cette pauvre bête, et il a mis la lance en arrêt contre le futur congrès de Malines.

Il est bon de savoir que M. Dottain est un partisan de la séparation de l'Église et de l'État, il demande *leur mutuelle indépendance*, *leur complet désintéressement*.

Eh ! bien, si vous êtes conséquent, vous devriez vous féliciter de voir des laïques et des prêtres se réunir spontanément pour s'occuper des intérêts de leur foi, et s'essayer avec un zèle pacifique à la libre discussion, à l'association, à l'activité, sans demander aux gouvernements ni un écu, ni une faveur, ni un gendarme. Vous devriez vous frotter les mains, et laisser peu à peu la pratique ramener les chrétiens à votre doctrine, sur les terrains où elle est applicable; vous devriez louer, approuver, ou au moins tolérer cette pratique !

Mais non! M. Dottain a déclaré que la réunion de Malines, qui avait été précédée de plusieurs autres depuis vingt ans, avant qu'il ne fût né au journalisme, était un événement *nouveau ;* il la regarde comme un *symptôme manifeste* de besoins qui se propagent *depuis quelques années*, comme une *tentative des laïques pour faire la besogne des conciles*, comme la preuve d'une activité dont l'Église *n'avait pas donné un pareil exemple depuis le seizième siècle*. Il énumère les œuvres de piété et de charité sans les connaître, l'*archiconfrérie du cœur de Marie*, à laquelle il attribue *un demi million* d'*adhérents*, comme si ce chiffre était énorme dans un pays qui compte trente millions de catholiques, comme si ces *adhérens* dont il parle étaient autre chose que les jeunes filles de nos villages, armée dangereuse en voile blanc; *l'association pour la propagation de la foi*, qu'il devrait louer, car elle sert à former le budget volontaire de plus de deux cents diocèses, et elle entretient dans la moitié du monde des Églises entièrement séparées des États ; la *société de Saint-Vincent de Paul* enfin, nommée par M. Dottain *la plus grande force organisée du catholicisme*, méchante parole, car il sait bien que cette société n'est pas grande, qu'elle n'est pas une force,

et qu'elle est désorganisée ; elle était un essai de dévouement libre qu'il devrait encore admirer et défendre, s'il était conséquent.

Mais ce n'est pas tout. A Malines, il doit être question de *propager les associations religieuses parmi les laïques.*

» *Y a-t-il rien qui doive fixer davantage notre attention*, s'écrie M. Dottain, *et provoquer notre étonnement, que le projet de former entre tous les catholiques des différents pays une sorte d'union ou de franc-maçonnerie qui représenterait pour l'Europe entière ce qu'était jadis pour la France l'union de la Sainte Ligue?* Où donc a-t-il pris cela? Un mot, une syllabe, qui ait cette signification?

Ceci est le dernier trait de ce tableau volontairement chargé de couleurs effrayantes, et c'est pour cette phrase que le vieil article que nous déterrons était écrit, puis pour cette autre : *Jusqu'à quel point les gouvernements s'accommoderaient-ils de cette association cosmopolite, et pourrait-elle se former en harmonie avec certains articles de plus d'une législation*, etc. ?

Voilà dans quels termes M. Dottain dénonçait à l'opinion d'abord, au gouvernement ensuite, trois mois à l'avance, cette innocente réunion. Nous savons ce que parler veut dire. Au *Journal des Débats*, séparer l'Église et l'État, cela veut dire supprimer le budget des cultes, couper les vivres. Faire appel aux lois, cela signifie interdire les réunions et les associations, couper la langue et les bras. Qu'on les dépouille, mais auparavant qu'on les garrotte !

Cependant trois mois se sont écoulés sans que les gouvernements aient pris peur de ce gros fantôme. Le jour approche, il est venu ! Les chemins de fer se sont prêté sans le moindre soupçon au voyage de ces *ligueurs* contre lesquels les journalistes forment aussi une ligue à laquelle il manque d'être sainte, il est vrai. Que s'est-il passé dans ce congrès formidable? qu'a-t-on dit? qu'a-t-on applaudi?

Il est clair que le tremblant M. Dottain s'est trop avancé. Ce n'est pas lui qui sera chargé de raconter le congrès ; un autre écuyer plus assuré recevra ce mandat, et c'est M. Yung, un protestant bien choisi pour parler d'une assemblée catholique où il n'était pas. Son article paraîtra le 22 septembre, précisément le même jour que le discours de l'évêque d'Orléans, en sorte, dit-il dans une toute petite note, « *qu'il ne prendra pas la liberté de le juger.* » Quelle bonne chance ! Écoutons M. Yung :

Ainsi que son ami, il regarde le congrès *comme une grave innovation;* les laïques entrent ainsi dans les affaires de l'Église, ce qui est contraire aux traditions : avis charitable au clergé, donné en passant. Ce congrès a été *fondé l'année dernière* ; c'est en 1863 que *l'on a tenté d'instituer une milice nouvelle qui s'est appelée elle-même l'Ordre laïque* (?). Si M. Yung lisait les journaux, au lieu de les rédiger, il saurait que ce congrès a été précédé de dix autres ; ce qui est nouveau, c'est l'attention dont on nous honore. S'il lisait

le catéchisme, il saurait que l'Église se compose des pasteurs *et des fidèles*, et que toute la tradition est conforme au catéchisme. Continuons.

La première nécessité de cette profonde conception était un programme politique. Or il y a deux camps parmi les catholiques. L'un est libéral, l'autre ne l'est pas. Le Saint-Siége est pour les derniers; il est vrai qu'il bénit les premiers qui lui sont également soumis. Il ne demande qu'une liberté, celle de l'Église. Mais les libéraux ont été les vaincus du congrés de 1864, selon M. Yung, parce que M. de Gerlache a dit : *laissons l'Église marcher à sa manière*, parce que les évêques ont recommandé l'union, parce que le père Herman, ce grand artiste devenu un saint religieux, a dit : « *Ce n'est pas aux enfants de l'Église à faire l'éducation de leur mère*, etc. »

D'où M. Yung conclut, et c'est le trait final, c'est le poison de la flèche, que *le congrès de Malines perd beaucoup de son importance, si l'éloquence ne peut plus s'y donner carrière que pour sommer les nations modernes de se remettre purement et simplement sous le joug de l'Église*.

Voilà la réunion jugée, la formule convenable est déposée dans la mémoire des lecteurs, et ils savent à quoi s'en tenir sur la parole des catholiques? oh ! non, sur la parole de M. Yung.

Comment convaincre des adversaires aussi volontairement injustes? Combien nos défauts leur sont agréables! Quand ils n'en trouvent pas, ils en inventent. Ils sont semblables à ces chasseurs qui élèvent des loups pour avoir le plaisir de tirer dessus.

Sans espoir de convaincre M. Yung, nous lui ferons cependant trois réponses très-simples :

Oui! il y a deux opinions parmi nous, mais elles sont libres, et c'est précisément le plus beau résultat du congrès de Malines de montrer les catholiques des deux opinions se respectant, travaillant ensemble, rapprochés par deux grandes forces, l'amour de l'Église et l'intelligence de la vie pratique.

Oui! le Saint-Siége ne demande qu'une liberté, celle de l'Église, parce qu'il n'a mission de stipuler que pour l'Église. Il laisse les nations arranger à leur guise leurs affaires intérieures. Que voulez-vous de mieux?

Oui! les plus illustres voix nous prêchent l'union. Nous demandent-elles l'abandon de nos opinions? Nullement. Que M. Yung lise le discours de l'évêque d'Orléans; nous attendons de sa loyauté qu'il le fasse connaître à ses lecteurs; il ne peut pas parler d'un événement sans mentionner l'incident capital.

Qu'il lise aussi et qu'il ait le courage de citer l'admirable discours du P. Félix. Puisque l'on parle de programme, nous déclarons volontiers, et M. de Montalembert est certainement de cet avis, que nous n'en demandons pas d'autre.

La calomnie est ordinairement accompagnée de la contradiction. Les mêmes écrivains qui reprochent aux catholiques de ne pas aimer Garibaldi

en Italie, les accusent d'aimer en Suisse M. Fazy. Les journaux *le Temps* et *les Débats* s'unissent pour leur adresser cette censure, à l'occasion des déplorables événements du 22 août.

Les catholiques ne sont pour rien, absolument pour rien, dans la collision sanglante qui a suivi l'illégale annulation de l'élection de M. Chenevière au Conseil d'État. Mais il est vrai que la situation politique qui leur a été faite depuis cinquante ans a placé, dans les dernières années, les catholiques du canton de Genève plus près des radicaux que des conservateurs. Il y a deux raisons de ce fait. Lorsqu'en remaniant arbitrairement la carte de l'Europe, il a plu aux diplomates de 1815 d'affaiblir la Savoie et d'agrandir Genève, ils ne se doutaient guère qu'ils attachaient à la ville de Calvin une population rurale catholique qui deviendrait cinquante ans après la plus nombreuse dans les élections ; or ces paysans, très-remués par les radicaux, trop dédaignés par les protestants, se sont naturellement laissé attirer, au moins en partie, du côté des premiers. En second lieu, les plus riches et les plus influents habitants catholiques de la ville ont été à peu près systématiquement écartés de tous les emplois par l'intolérance protestante qui leur a refusé, pendant trente ans, la liberté de bâtir une église, rendue nécessaire par les progrès de la population. Ces faits, dont les radicaux ont habilement profité, ont jeté les catholiques loin des conservateurs, et si ceux-ci en gémissent trop tard, ils ont à s'en prendre à eux-mêmes.

Toutefois, il y a une limite au delà de laquelle tous les avantages de la terre ne doivent pas faire faire un pas à des consciences catholiques, une borne qui les arrête toujours, surtout quand elle est ensanglantée. Jamais, et pour aucun prix, il ne leur est permis d'être les complices de la violence, de l'injustice, de l'oppression illégale. Or les radicaux ont violé la loi de leur pays, et, à l'appui de la violence, ils ont appelé la guerre civile. La journée du 22 août creuse à jamais, entre les radicaux de Genève et les honnêtes gens, un fossé plein de sang et de morts.

Nous n'en doutons donc pas un instant, nos amis ont horreur d'un parti qui recourt à de pareils moyens. Je crois fermement que cette cruelle expérience apprendra aux conservateurs à être justes, et l'occasion de le prouver ne tardera pas. Quant aux catholiques, si longtemps victimes, mais placés entre des ressentiments peut-être légitimes et des répugnances insurmontables, ils sauront sans doute sacrifier leurs ressentiments. Nous sommes bien certains du parti que les meilleurs conseilleront et prendront.

Ah ! si les catholiques et les protestants sincères, parmi lesquels nous pourrions citer des noms si respectables, se rapprochaient enfin, si ce rapprochement était l'annonce et la préparation d'une réunion plus intime des cœurs et des croyances, le sombre souvenir du 22 août se transformerait un jour en une date moins funèbre, et le sang versé n'aurait pas été inutile

A leur tour, les conservateurs devraient être plus conséquents lorsqu'il

s'agit de juger les affaires d'Amérique. On voit que nous sommes en train de distribuer quelques leçons de logique à droite et à gauche.

Les mêmes écrivains qui jugent avec raison fort illégales la décision du bureau électoral de Genève, et la prise d'armes du 22 août, et qui regardent comme très-légale l'envoi des troupes fédérales et l'arrêté du grand Conseil de Berne, applaudissent à la révolte de M. Jefferson Davis contre le président Lincoln et ils trouvent qu'il a le droit de se laver les mains du sang versé, comme il le fait dans sa conversation récente avec le colonel Jacques et M. Gilmore, que tous les journaux ont publiée. Or la situation est absolument la même, dans la grande fédération et dans la petite, à Washington et à Genève.

Le 22 août 1864, M. Chenevière est élu régulièrement membre du Conseil d'État genèvois. Le bureau s'insurge et annulle l'élection. Le peuple prend les armes. L'armée fédérale intervient, et elle est la plus forte.

Au commencement de novembre 1860, M. Lincoln est régulièrement élu Président des États-Unis. Avant son installation, le 17 décembre 1860, une convention reunie à Charleston refuse de le reconnaître, et, le 9 février, une seconde convention, réunie à Montgomery, nomme un anti-Président. Le 12 avril, M. Jefferson Davis envoie le général Beauregard attaquer le fort Sumter, dont le commandant est resté fidèle. Le 15 avril, le président Lincoln convoque la milice et le Congrès. L'armée fédérale intervient, et elle est la plus faible à Bull's Run.

De quel côté est le droit? Évidemment du côté du Nord. Qui a violé la Constitution? Le Sud. Qui a tiré l'épée? Le Sud.

Ceux qui prétendent qu'il en avait le droit ne connaissent ni le texte de la Constitution, ni l'histoire des États-Unis. Il y a une procédure légale pour sortir de l'Union ; l'a-t-on employée avant de verser le sang? La révolte était préparée, annoncée, armée, avant même que le successeur de Buchanan ait pu rappeler autour de lui les 15,000 soldats qui composaient toute son armée, traîtreusement éparpillée par son prédécesseur.

Nous ne traitons là que la question intérieure. Restent les questions soulevées par l'intérêt français et l'intérêt de l'humanité ; tous deux sont du côté du Nord, l'Angleterre le sait bien.

Que l'on dise maintenant que la guerre a été des deux côtés terrible et passionnée, qu'elle a développé des haines irréconciliables, qu'avant tout la paix est désirable. Soit! Nous applaudirons à la paix, et si le général Mac Clellan est chargé de la négocier, nous sommes persuadés qu'elle sera honorable ; les déclarations de Chicago sont assez vagues, assez larges pour ne pas l'enchaîner beaucoup. Il doit travailler à rétablir l'Union avant tout (*first of hall*). Or c'est précisément ce que le Sud ne veut pas. Peut-être la fortune des armes atteindra-t-elle ce grand objet avant l'élection. L'Europe n'a prêté son attention qu'aux batailles livrées entre Washington et Richmond, c'est-à-dire dans un espace de trente lieues. Toute la partie ne se

joue pas là seulement. Il y aurait, selon nous, un étrange aveuglement à ne pas voir que la prise d'Atlanta et de Mobile, la chute probable de Petersburg, la prise de possession déjà ancienne des côtes, de la Louisiane, du Mississipi, réduisent le Sud, malgré la valeur héroïque de Robert Lee et de ses soldats, à deux doigts de la soumission forcée. Or de quel redoublement d'acclamations ne devrait-on pas saluer cette paix tant désirée, si, conclue après une dernière victoire due à l'opiniâtreté patriotique de M. Lincoln, réélu, elle était accompagnée de ces mots : *Union*, *amnistie*, *abolition de l'esclavage?* Tous nos vœux et nos prières sont là, dans les batailles électorales et militaires qui vont terminer, sur l'autre continent, cette douloureuse année.

Le temps et les informations nous manquent pour apprécier comme il conviendrait le grave incident dont l'opinion publique est émue depuis quelques jours et sur lequel l'anxiété des catholiques attend d'autres explications que la note incomplète et brumeuse du *Constitutionnel*.

Toutefois, la reproduction de cette note par *le Moniteur* ne permet plus, et nous le regrettons, de mettre en doute l'existence d'un traité entre les gouvernements de France et de Piémont, au sujet de l'évacuation de Rome. Le fait est acquis, et les cris de joie des ennemis de la Papauté lui servent déjà d'éloquent commentaire.

D'après la note officieuse reproduite par *le Moniteur*, « l'Italie s'engage-
« rait à respecter le territoire actuel du Saint-Père et à empêcher par la force
« toute attaque qui serait dirigée *du dehors* contre ce territoire. La France
« retirerait ses troupes de Rome graduellement, au fur et à mesure de l'or-
« ganisation de l'armée du Saint-Père. L'évacuation serait accomplie dans
« le délai de deux ans.

« L'armée papale, recrutée, s'il convenait au gouvernement romain, de
« volontaires catholiques étrangers, serait suffisante pour maintenir l'auto-
« rité du Saint-Père et la tranquillité de l'intérieur et de la frontière de ses
« États, sans que le gouvernement italien élevât aucune réclamation contre
« la composition ou le chiffre de cette armée, pourvu qu'elle ne dégénérât
« pas en moyen d'attaque contre l'Italie. Enfin, l'Italie prendrait à sa charge
« la part de la dette romaine afférente aux anciennes provinces de l'Église. »

C'est là tout ce que nous savons sur l'acte considérable et inattendu du 15 septembre ; mais ces brèves indications suffisent pour en marquer le caractère et la portée.

Le premier sentiment que l'on éprouve est celui de l'étonnement en voyant la France fixer le terme de l'occupation de Rome par une convention avec... le cabinet de Turin ! Cette affaire nous semblait du ressort exclusif du gouvernement pontifical et de la cour des Tuileries, et nous n'aurions jamais imaginé que le rappel de nos soldats pût être l'objet d'une stipulation avec un tiers. Agir de la sorte nous eût paru reconnaître à ce tiers un

droit sur la Ville Éternelle, et par conséquent proclamer implicitement la déchéance du Pape.

Diplomatiquement, nous ne croyons pas que l'acte du 15 septembre ait un précédent quelconque, et nous sommes à nous demander comment le ministre actuel des affaires étrangères a pu y apposer sa signature.

Le Saint-Siége a-t-il connu ce traité, qui dispose de lui? L'a-t-on tenu au courant des négociations? A-t-on sollicité son assentiment?

Quant aux prétendues garanties que la convention offrirait au Pape, nous craignons fort qu'elles ne paraissent illusoires à la conscience de tous les catholiques.

Une armée! Mais le Pape en avait une à Castelfidardo, et de plus il avait alors un trésor pour la payer. Qui a détruit cette petite armée et pris les impôts avec les provinces? L'histoire est d'hier, et demander au Souverain Pontife de la recommencer, peut lui sembler une amère ironie.

Restent les promesses du Piémont; mais, après ce que le monde a vu, il faut un certain courage pour offrir de nouveau de pareils billets, comme il faudrait une dose peu commune de simplicité pour les accueillir. Il est trop clair que le Piémont, en transportant à Florence la capitale du royaume agrandi, ne renonce nullement à la possession de Rome, et le traité du 15 septembre, en l'obligeant à repousser toute attaque venant *du dehors* contre le domaine pontifical, ne lui interdit vraisemblablement pas de tirer parti des mouvements qui pourraient se produire *au dedans*. Or, la théorie de ces mouvements intérieurs est connue, et les annexions des Duchés en ont montré le facile et sûr mécanisme.

Nous arrêtons là nos premières et rapides réflexions, en souhaitant que la publication du traité ou des explications plus précises et plus complètes nous fassent voir dans la convention franco-piémontaise autre chose qu'un abandon pur et simple de Rome au roi d'Italie.

Nous aurions voulu dire aussi quelques mots d'un autre traité regrettable, concernant la Cochinchine. Là aussi on parle d'évacuation et de retraite. Le texte de la convention de Hué n'est pas encore connu, mais s'il stipulait l'abandon, même partiel, de cette belle colonie, acquise au prix de tant de sacrifices, nous n'aurions pas assez de force pour blâmer et déplorer une solution aussi fâcheuse. Espérons que nous n'aurons pas à recommencer l'histoire de la Louisiane et celle du Canada, si imprudemment délaissés, et attendons le document signé par le capitaine Aubaret.

Nous ne saurions finir cette chronique sans mentionner deux actes auxquels nous sommes heureux d'applaudir.

L'un est la nomination à l'évêché de Châlons de notre aimé collaborateur, M. l'abbé Meignan, vicaire général de Paris, qui va mettre au service de

l'Église, dans cette haute dignité, la piété, la science, l'intelligence et la charité.

L'autre est la création d'une chaire d'économie politique et de droit public à la Faculté de Droit de Paris. Nous nous associons aux motifs exprimés par M. le ministre de l'Instruction publique, devancé par les vœux de plusieurs grandes villes, qui ont applaudi aux leçons de notre infatigable collaborateur, M. Frédéric Passy. Il eût été parfaitement choisi pour cet enseignement, si sa santé le lui eût permis. On ne pouvait d'ailleurs le remettre à de plus dignes mains qu'à celles d'un autre ami du *Correspondant*, M. Batbie, auteur du *Crédit populaire*, professeur savant, orateur persuasif, penseur fortement attaché aux grands principes qui relient à la morale chrétienne la science de l'économie sociale.

Léon Lavedan.

CONGRÈS DE MALINES

DISCOURS DU R. P. FÉLIX

SUR LES TROIS PHASES DE LA VIE DE L'ÉGLISE

PRONONCÉ LE 3 SEPTEMBRE 1864[1]

Confidite, ego vici mundum!
Ayez confiance, j'ai vaincu le monde!

ÉMINENCE[2], MESSEIGNEURS[3], MESSIEURS,

Ce n'est pas sans éprouver une religieuse et profonde émotion que je contemple le grand spectacle que j'ai sous mes yeux : c'est vraiment le spectacle de la grande famille chrétienne et catholique, se pressant autour de Jésus-Christ notre chef, et de l'Église notre Mère! Voici au milieu de nous, présidant à cette grande fête catholique, un prince de la catholicité ; voici près de lui nos vénérables évêques de la Belgique et au milieu d'eux, un grand évêque de France, intrépide et éloquent défenseur de la cause catholique : et vous voici, vous-mêmes, Messieurs, rangés autour de vos pères comme les enfants d'une même famille, ou, si vous aimez mieux, rangés autour de vos chefs comme les soldats d'une même armée.

En vous voyant, en effet, si nombreux et si pressés, si vaillants et

[1] L'heure tardive à laquelle, par suite de l'absence de Paris du P. Félix, nous avons pu obtenir la communication de ce discours, nous a contraints, bien à regret, de le séparer de celui de Mgr d'Orléans et de lui donner la place qu'il occupe dans cette livraison.

[2] Son Éminence, le cardinal archevêque de Malines.

[3] NN. SS. les évêques de Belgique et Mgr l'évêque d'Orléans.

si joyeux, si courageux et si sereins, je crois voir sous mes yeux l'intrépide et pacifique armée des soldats de la vérité; et j'éprouve le besoin de m'écrier devant cette vision : ô Israël, que tes tentes sont belles, et que tes pavillons sont magnifiques !

Je ne redirai pas, Messieurs, tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai senti dans ces derniers jours. Plus d'une fois il m'a paru que nous étions transportés aux plus beaux âges du christianisme, et que nous assistions aux plus grandes manifestations de la vie catholique du moyen âge et des siècles primitifs, alors que tous, évêques, prêtres et fidèles, acclamaient avec enthousiasme la divinité de Jésus-Christ. Je ne sais ce que sentirent alors nos pères dans ces grandes assemblées sur lesquelles venait planer l'Esprit-Saint : mais ce que je sais bien, c'est que nous avons senti passer sur la nôtre un souffle vivifiant, souffle doux et fort, que je ne puis bien caractériser qu'en le nommant le grand souffle de la catholicité.

Et savez-vous, Messieurs, quelle est la grande leçon qui ressort pour moi de tout ce que nous avons vu, entendu et senti dans ces derniers jours? Ah ! je vais vous la dire, c'est de garder dans nos âmes l'invincible sentiment de la force, c'est-à-dire la confiance, car la confiance, c'est cela même, c'est le sentiment intime de la force. Quiconque se sent en possession d'une force invincible ne sera pas vaincu. Eh bien ! Messieurs, cette force, nous l'avons; elle ne vient pas de nous, mais elle est en nous ; c'est la force même de l'Église, et nous sommes fils de l'Église, et comme tels nous sentons sa force avec sa vie se ranimer dans notre sein.

C'est de cette divine force inhérente à la vie de l'Église que j'entreprends de vous parler dans ce discours : et c'est Jésus-Christ lui-même qui vous dit ici par ma bouche la grande parole du courage et de la confiance : *Confidite, ego vici mundum*.

Oui, Messieurs (et c'est ici le fondement de notre inébranlable confiance), il y a, dans le corps vivant de l'Église catholique, une force de résistance qui n'est pas de l'homme, et qui atteste en elle une séve et une vie vraiment divines.

Vivre, a dit un docteur philosophe [1], *c'est résister :* c'est résister à l'action des causes qui envahissent le vivant et conspirent à sa destruction. Résister bien et facilement, c'est la santé; résister mal et difficilement, c'est la maladie; et ne plus résister du tout, c'est la mort. Or telle est ici la loi qui régit l'empire du naturel et de l'humain : rien de ce qui est de l'homme et de la nature seulement ne peut ni résister à tout, ni résister longtemps, et beaucoup moins résister toujours. Résister à tout, partout et toujours, et se montrer

[1] M. Salevert de Flayolles.

par cette perpétuelle et universelle résistance plus fort que toutes les situations, c'est un privilége que Dieu a réservé à son Église, comme la manifestation la plus éclatante du divin qui est en elle. Un protestant illustre écrivait naguère ces remarquables paroles; il disait en parlant du christianisme en général : « La religion chrétienne ne « serait pas divine si elle ne pouvait suffire à toutes les situations « que les événements lui amènent. » Et voilà précisément ce qui montre que la religion catholique est vraiment la religion divine, c'est qu'elle seule fait face à toutes les situations et qu'elle résiste divinement à toutes les causes qui peuvent conspirer à la détruire.

Je regrette de ne pouvoir montrer de ce fait immense que les grandes forces qui le résument en l'abrégeant ; puissé-je au moins ne pas trop en affaiblir la force ni en amoindrir la majesté !

A ne considérer que les points élevés et les larges côtés de ce fait incomparable, il n'y a pour la vie catholique que trois états possibles, trois conditions d'épreuves dans lesquelles, plus ou moins, rentrent toutes les autres. Mise en face des puissances de ce monde avec lesquelles elle a d'inévitables contacts, l'Église se trouve nécessairement dans l'une de ces trois situations, qui tracent la marche de mon discours, comme celle de ses destinées : ou bien l'Église rencontre la persécution, ou bien elle trouve la protection, ou bien elle ne rencontre ni l'une ni l'autre ; en d'autres termes, attaquée, protégée ou libre, elle est soumise ou à l'épreuve de la persécution, ou à l'épreuve de la protection, ou à l'épreuve de la neutralité, c'est-à-dire de la simple liberté. Supposez un moment l'Église une chose humaine, la persécution doit l'anéantir; si, par impossible, la persécution est pour elle un élément de vie, la protection devra devenir pour elle un élément de mort ; et si, contre toute raison, vous admettez que ces deux situations si opposées ont par des causes diverses contribué à la faire vivre, l'absence de l'une et de l'autre devra naturellement la condamner à mourir.

Ces trois situations épuisant toute la série des épreuves que la vie catholique peut rencontrer dans sa route, si elle y résiste, elle se démontre divine ; car elle échappe divinement à la loi qui régit toute vie humaine. Eh bien ! voici le prodige à nul autre pareil : dans ces trois situations si différentes, la vie catholique résiste ; l'Église résiste et vit dans la persécution ; l'Église résiste et vit sous la protection : l'Église résiste et vit dans la neutralité ; et par là elle montre trois fois qu'elle est la vie de Dieu dans l'humanité.

Hier, Messieurs, à la fin de votre dernière séance, cédant à l'invitation que je vous en faisais, ou plutôt cédant à l'inspiration de votre propre enthousiasme, vous avez acclamé avec une émotion et un entraînement que je n'oublierai jamais ces trois grands noms qui rem-

plissent tous nos cœurs, le nom de Pie IX, notre Père, le nom de l'Église, notre Mère, et le nom divin et trois fois saint de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Aujourd'hui, quels que soient les sentiments qui puissent remuer vos cœurs, vous n'oublierez pas nos saintes traditions qui ne nous permettent d'applaudir dans le temple que par le respect et le silence. Dieu et ses anges entendront assez du haut du ciel l'applaudissement de notre silence respectueux.

I

La première épreuve qui attendait la vie divine dans l'humanité, c'était la persécution des hommes, et particulièrement des puissants de la terre. Il avait été dit du Christ : *Il sera un signe de contradiction ;* et le Christ lui-même entr'ouvrant l'avenir avait dit aux siens, en leur montrant de loin la grande arène du martyre : *Ils m'ont persécuté ; ils vous persécuteront aussi.*

Cette parole de la vérité ne pouvait pas mentir ; et l'histoire, depuis que cette parole fut dite, n'a pas cessé un jour d'y répondre avec un formidable éclat. A peine la vie divine s'était montrée aux hommes, que les puissants du monde se sentirent pris de ce mal inguérissable qui est particulièrement la maladie des rois, et que j'appellerais volontiers la jalousie de Dieu, et de tout ce qui est de Dieu. L'apparition du divin leur inspira tout à coup des frayeurs surhumaines et des haines sataniques, et, pour le frapper dans les hommes qui l'apportèrent, ils tirèrent le glaive, ou plutôt tous les glaives qu'ils avaient sous la main.

Le premier glaive tiré pour anéantir la vie divine de l'Église, ce fut le glaive de la persécution brutale et de la force matérielle. Telle fut notre première épreuve, le fer et le feu. Quoi qu'on en puisse dire, c'est une redoutable épreuve ; rien d'humain n'y résiste longtemps. Il n'y a pas une institution, une secte, une religion humaine qui puisse résister à cette épreuve, alors qu'elle est sérieuse et opiniâtre. Voici devant vous des religions, des sectes, des institutions appuyées sur la force des puissants. Demain, que le glaive qui les défend vienne tout à coup à se retourner contre elles, s'il les trouve désarmées, j'affirme qu'aucune d'elles ne résistera.

L'erreur, je le sais, grâce à son fanatisme, peut prolonger et prolonge quelquefois ses résistances. Mais quand ? et comment ? Alors qu'elle a les armes à la main, alors qu'elle est un parti religieux ou un parti politique armé de pied en cap. Mais prenez la première er-

reur et la première secte venue, désarmez-la ; qu'elle n'ait pour se défendre que sa propre énergie et la force de sa vie intime ; que ce glaive qu'elle-même déployait contre la vérité ou contre des erreurs rivales vienne à la frapper sans relâche, aujourd'hui et demain, partout et toujours, je vous dis qu'elle ne résistera pas.

Ah ! nos idéologues ont beau me dire que le glaive ne tue pas les idées. A ceux-là je réponds : si le glaive ne tue pas vos idées, il tue votre énergie qui les défend ; ou plutôt il tue les passions que vous appelez vos idées. Si vous n'êtes que des hommes, le glaive peut vous frapper à mort, vous, vos institutions, vos religions et vos œuvres.

C'est la loi de l'humanité ! A l'universalité de cette loi j'ai cherché une exception, une seule, et je ne l'ai pas trouvée !

Je me trompe : une vie m'apparaît à travers l'histoire, que le glaive ne peut tuer, c'est la vie catholique, la vie catholique toujours frappée et toujours vivante, la vie catholique toujours versant du sang, et jamais ne trouvant la mort, et, par le miracle inouï d'une vie renaissante sous le glaive et multipliée par les massacres, trompant les calculs des tyrans et l'espoir de leurs bourreaux.

Ah ! nos persécuteurs, ils sentirent si bien l'impuissance des religions à porter le poids de la force brutale, qu'ils crurent n'avoir besoin, pour exterminer la nôtre, que d'étendre leur bras ; et la pensée ne leur vint pas même qu'il pût être nécessaire, pour l'anéantir, de faire sortir deux fois le glaive du fourreau. Et, à leur point de vue, ils avaient raison.

Qu'avait vu, en effet, jusque-là, le monde païen? Il avait vu le glaive élevant ou renversant des trônes, faisant et défaisant des empires, des royaumes, des républiques, et les dieux eux-mêmes avec leur culte et leurs adorateurs ensevelis sous les ruines. On ne pensait pas que rien au monde pût résister jamais à cette suprême domination de l'épée. Aussi, quand les Césars sentirent qu'une puissance inconnue se remuait au cœur de l'empire et grandissait autour de leur trône, ils crurent qu'un seul coup de leur main aurait raison de toute la race des chrétiens, et ils dirent comme Pharaon : Je tirerai mon glaive, et ma main les exterminera : *Evaginabo gladium, et interficiet eos manus mea !* Et le glaive fut tiré, non pas une fois, mais dix fois ; non pas un jour seulement, mais trois siècles. Car ce sang des chrétiens, une fois savouré par nos bourreaux, alluma dans leur sein comme une soif brûlante ; jamais rien de semblable n'avait été vu et n'aurait pu même s'imaginer. Ce glaive romain qui avait dompté toutes les barbaries et toutes les civilisations ; ce glaive qui avait blessé à mort les peuples les plus fiers et les nationalités les plus ardentes, ce glaive qui avait fait passer la destruction sur les cités, sur les capitales, sur les nations, sur les religions et leurs cultes évanouis;

ce glaive enfin accoutumé à promener partout sur d'incomparables ruines l'irrésistible empire de Rome : ce glaive, le voilà qui, cette fois, frappe sur des enfants, des vieillards et des femmes ; il frappe sur une humanité qui bénit, qui pardonne, qui meurt ; et la terre étonnée boit en trois siècles le sang de quinze millions de martyrs !

Et la religion vit ; que dis-je ? la mort des siens devient la multiplication de sa vie ; le sang de nos martyrs ensemence la terre, et la terre partout porte des moissons de chrétiens. La vie catholique grandit dans la destruction, elle grandit si rapidement, si prodigieusement, si divinement, qu'un jour les persécuteurs effrayés laissent tomber leur glaive et reculent devant ce géant qui se lève la tête dans les cieux, et les pieds dans le sang ! Oui, cette Église catholique si effroyablement frappée, et laissant par mille plaies ouvertes couler le sang de son corps flagellé ; cette Église déjà portant dans ses blessures le rejaillissement d'une gloire immortelle, la voilà pareille à un géant, grande comme l'Empire ; et élevant sa tête couronnée de lumière au-dessus de cette mer sanglante où la tyrannie croyait l'avoir submergée, elle dit : « Mes enfants, regardez-moi, et n'ayez pas peur, j'ai vaincu mes persécuteurs. Trois siècles durant, le glaive m'a frappée et frappée encore ; trois siècles durant, mon sang a coulé et coulé encore : et me voici : tandis que l'on me frappe, je grandis sous les coups ; tandis que le sang jaillit de moi, la vie demeure en moi. Ah ! c'est que si j'ai dans mes veines un sang humain, j'ai dans mon âme une vie divine ; et il n'est pas donné aux hommes d'exterminer la vie de Dieu ! »

Mais, Messieurs, les tyrans ont tenté contre nous bien d'autres persécutions. Je laisse la persécution de la loi qui se confond ici plus ou moins avec la persécution de la force. La loi contre les chrétiens s'abrégeait dans ce mot : apostasier Jésus-Christ. La mort était là pour venger les violations de la loi ; et les violateurs, c'étaient nos martyrs. La persécution pour nous frapper a tiré d'autres glaives encore ; et entre autres elle a tiré contre nous ce glaive bien autrement acéré, et bien autrement pénétrant que celui de la force matérielle ; je veux dire le glaive de la force intellectuelle, le glaive de la parole. Ce n'était pas assez pour nos persécuteurs d'avoir des bourreaux pour nous tuer matériellement, il leur fallait des rhéteurs pour essayer de nous tuer intellectuellement ; rhéteurs salariés mis au service des tyrans, et quelquefois tyrans eux-mêmes ; et cette seconde persécution, il faut le dire, était encore plus redoutable que la première. Certes, avoir à se défendre toute seule contre les artifices, les habiletés, et tout le génie de l'éloquence, c'est pour toute religion humaine une redoutable épreuve : c'est que de même que l'homme est la plus grande puissance de la création, la parole est la plus

grande puissance de l'homme : on n'y résiste qu'à la condition d'être plus fort que l'humanité : la parole brise tout ce qui n'est pas divin. Mais lorsque ce formidable instrument de la force intellectuelle se trouve aux mains des potentats ; lorsque ceux qui tiennent ce glaive de la parole, sont des satellites des empereurs, et surtout lorsqu'ils sont eux-mêmes des emperenrs : lorsque ces mains formidables qui portent déjà tant de choses et font jouer tant de ressorts, portent encore cette arme puissante de le parole ; lorsqu'ils peuvent faire jouer à la fois tous ces engins et tous ces instruments passifs du despotisme savant qu'on appelle la littérature vendue ; lorsqu'ils peuvent déchaîner en un jour contre l'institution jalousée, comme une meute aboyant, toutes les paroles vénales et toutes les éloquences affamées; en un mot, toute cette valetaille lettrée qui prostitue au service de la tyrannie l'honneur de la pensée : je dis qu'alors pour l'institution attaquée le danger est suprême ; et je maintiens qu'il n'y a pas une religion humaine au monde qui soit capable d'y résister dix ans.

Eh bien ! Messieurs, qu'en pensez-vous? La vie catholique a-t-elle subi cette épreuve ? Comment l'a-t-elle subie ? Et comment l'a-t-elle vaincue ? Ah ! si elle l'a subie, et comment elle l'a subie, ai-je besoin de vous le dire ? Oui, tandis que le fer la frappait, tandis que la force la broyait, partout la parole la blessait, et l'éloquence la foudroyait. Jamais contre une institution, et contre une religion sur la terre, pareille tempête de paroles, et pareils foudres d'éloquence n'avaient éclaté. Pour y résister, il fallait être le diamant de la vérité divine, et ce qui fait de cette résistance incomparable un phénomène particulièrement marqué du sceau de Dieu, c'est que tous ces orateurs, tous ces rhéteurs, tous ces sophistes, tous ces philosophes et tous ces littérateurs qui tournaient tous à la fois contre l'Église cette épée mortelle de la parole, c'étaient les instruments de la tyrannie : c'était la parole officielle et l'éloquence d'État, attendant pour frapper le mot d'ordre des empereurs; et quelquefois, il se trouva que c'étaient les empereurs eux-mêmes ! Cette parole ne se nommait pas seulement Jamblique ou Porphyre, Celse ou Libanius ; elle se nommait quelquefois, selon les temps, Marc-Aurèle et Julien l'Apostat. Et encore, n'était-ce pas assez pour la tyrannie de tourner contre nous tous les glaives de sa parole, elle entreprit de supprimer la nôtre. Cette parole qui prenait pour nous mieux confondre le prestige de la majesté impériale, cette éloquence essentiellement, et quelquefois personnellement césarienne, un jour elle osa demander de nous condamner au silence : elle revendiqua pour elle seule le monopole de l'enseignement et de la science, et demanda pour les chrétiens le privilége du mutisme et de l'ignorance : à l'entendre, les chrétiens, disciples du charpentier, continuateurs des apôtres ignorants et illettrés, n'avaient

besoin ni de science ni de littérature ; il fallait les chasser des écoles et les proscrire des académies.

Ainsi les tyrans voulurent nous tuer intellectuellement et nous ensevelir dans l'ignorance ; mais la vérité ne se laisse pas tuer si facilement, fût-ce même par l'éloquence d'un empereur, et d'un empereur apostat. Contre la divine cuirasse que l'Église portait à sa poitrine, ce second glaive s'est brisé comme le premier, et les tyrans ici encore furent trompés dans leurs calculs. Tandis qu'ils avaient cru faire de l'ignorance à la vie catholique un sépulcre honteux, tandis qu'ils essayaient de condamner la vie au silence de la mort, le monde vit soudain une explosion miraculeuse de la doctrine catholique. La parole sacrée éclata partout, avec des accents qui tinrent dans l'étonnement le paganisme lui-même, et les Ambroise, et les Augustin, et les Grégoire, et les Basile, et les Hilaire, et les Léon, firent rayonner la vérité comme on ne l'avait jamais vue rayonner dans les siècles, et retentir l'éloquence humaine comme elle ne retentissait plus dans l'humanité. La tyrannie, armée, pour nous vaincre, de tous les glaives de la parole, était vaincue elle-même par le glaive de notre parole, et tous ces coups de foudre de l'éloquence humaine n'avaient servi qu'à faire mieux resplendir la vérité divine.

Vous croyez peut-être, Messieurs, que j'ai fini de vous dire notre épreuve de la persécution? Détrompez-vous : il restait à nos tyrans une ressource suprême pour essayer de nous accabler ; il lui restait la persécution du mépris. Après les bourreaux et les rhéteurs, il y avait encore les sycophantes ; c'était peu d'avoir essayé de nous tuer matériellement par la force et intellectuellement par la parole ; elle a voulu par la calomnie nous tuer moralement : ce n'était pas assez de nous frapper, pas assez de nous nier, elle a entrepris de nous déshonorer ; nous noyer dans le sang fut sa première tentative, nous ensevelir dans l'ignorance fut la seconde, nous étouffer dans la boue, ce fut la troisième. Ainsi font toujours plus ou moins les tyrans, de quelque nom qu'ils se nomment ; ils ont besoin de déshonorer leurs victimes. C'est ce que nos persécuteurs ont essayé contre nos frères les chrétiens. Pour arriver à les tuer moralement, c'est-à-dire à les avilir devant les multitudes, ils ont organisé contre eux ce genre de persécution particulièrement lâche, infâme et cruelle, que j'appelle ici la persécution du mépris ; et depuis ce temps-là, tous ceux qui, après tant d'autres, ont rêvé l'extermination de la race des chrétiens, n'ont jamais manqué de leur enfoncer dans l'âme ce glaive de la persécution morale, mille fois plus mortel que le glaive de la persécution matérielle.

Quelle persécution, grand Dieu! Livrer à la vie catholique le double assaut du mépris tombant d'en haut et du mépris montant d'en bas;

faire, avec un art satanique, conspirer contre son honneur le mépris des peuples et le mépris des princes ; en un mot, enfermer cette fille du ciel et de race plus que royale, dans un cercle d'opprobres; la flageller d'insultes et la couronner, devant le siècle qui applaudit, des mépris du monde entier : voilà l'épreuve qu'a subie avec la persécution de la force, la vie catholique encore à son berceau, et qui, depuis, ne lui a jamais manqué tout à fait. Tandis que des préfets serviles et cruels faisaient entrer dans la poitrine de nos frères la pointe de cette épée que tenaient dans leurs mains, à Rome ou à Nicomédie, des bourreaux couronnés, le despotisme avait partout, pour avilir ses victimes, des calomniateurs publics plus serviles et plus cruels encore. Tandis qu'une barbarie féroce travaillait à noyer la vie dans le sang, la calomnie, encore plus féroce, travaillait à l'étouffer dans la boue. Écoutez les sycophantes de la tyrannie romaine acharnée contre l'honneur de notre nom et la gloire de notre race : « Disciples d'un condamné à mort, adorateurs d'un crucifié, les chrétiens étaient la personnification de tous les vices et les fauteurs de tous les crimes. » Toutes les abominations que peut inventer le génie de la haine pour effrayer l'imagination populaire étaient attachées au nom des chrétiens. En ce temps-là nous étions tous voleurs, brigands, assassins, homicides, parricides et infanticides. Nous buvions dans des crânes humains le sang de nos victimes et nous mangions, dans des festins mystérieux, la chair des petits enfants immolés à notre Dieu dans d'effroyables sacrifices. Pour prendre rang parmi nous, il fallait, par d'horribles serments, s'enchaîner à tous les crimes ; et des rites affreux qui devaient vouer à l'exécration des peuples la race des chrétiens, c'était toute la religion des disciples du Galiléen !

Ainsi nous peignait cet art infernal de calomnier qui fut l'art de tous les tyrans persécuteurs.

Aussi qu'arrivait-il d'ordinaire ? La multitude, ameutée par des scélérats, rugissait de fureur autour des échafauds où l'on déchirait la chair de nos martyrs ; son fanatisme, attisé par le souffle de toutes les calomnies, les insultait au sein même du supplice. Tandis que le fer torturait leurs membres et broyait leurs os, le mépris venait et leur attachait au front les stigmates de l'opprobre. Et ces héros, à qui les bourreaux faisaient une pourpre de leur sang, mouraient en portant sur leurs fronts, comme le divin martyr, un diadème d'ignominie. Et, veuillez le remarquer, ces tentatives, faites pour nous déshonorer, le monde entier les a vues. Sous ce rapport encore l'Orient a conspiré avec l'Occident, et le Midi avec le Septentrion ; il y eut, à la lettre, contre la vie catholique, l'épreuve de l'universel opprobre.

Comment ces mépris, tombant de partout sur les catholiques, n'ont-ils pas fait alors à la catholicité une tombe à jamais scellée par

l'infamie? Comment sous ce glaive du mépris, mille fois plus tranchant que le fer et l'acier, comment, sous ces feux croisés de la haine et de la calomnie, bien autrement dévorants que le feu des fournaises et la flamme des bûchers; comment notre vie a-t-elle pu résister? Comment? ah! c'est qu'il y avait là quelque chose que nulle force humaine ne peut atteindre ; avec la puissance de vivre même sous le glaive qui fait mourir, il y avait la puissance encore plus étonnante de s'illustrer même sous le stigmate qui déshonore; il y avait cette force vraiment surhumaine, qui se redresse glorieuse et fière du sein même de l'opprobre, et, sous le coup du mépris, commande le respect. Ces réprouvés de l'opinion publique et ces martyrs des mépris populaires se révélaient, bon gré mal gré, comme les types les plus achevés de la force et de la grandeur morale; et, un jour, éblouis par l'éclat d'une vertu qu'ils ne connaissaient pas, et dont le mystère les tenait dans la stupéfaction, les bourreaux vaincus tombaient aux pieds de leurs victimes, et saluaient, dans nos frères si harcelés de calomnies et si rassasiés d'opprobres, le miracle de la grandeur humaine triomphant, par une divine énergie, de la persécution, de l'outrage et du mépris.

Telle est la destinée de notre vie dans la persécution, sous quelque forme qu'elle nous atteigne et de quelque glaive qu'elle se serve, pour essayer de nous tuer. Elle veut nous tuer par la force, et nous noyer dans notre propre sang: comme le chêne, notre vie se fortifie sous le fer, et grandit par le massacre. Elle veut nous tuer par la parole et nous ensevelir dans l'ignorance ; et notre doctrine brille dans une lumière et retentit avec un éclat qu'on ne lui connaissait pas. Elle veut enfin nous tuer par le mépris et nous étouffer dans la boue ; et voici que, tout à coup, en face de ses bourreaux, notre vie se couvre de sa propre majesté, et resplendit dans sa gloire.

Après cela, nous pouvons dire à tous nos persécuteurs passés, présents et futurs : *Congregamini et vincimini*. La persécution ne nous a pas tués ; elle ne nous tuera jamais ; essayez de nous vaincre, vous serez vaincus vous-mêmes : *Congregamini et vincimini*. Notre courage a vaincu vos bourreaux, notre parole a vaincu vos rhéteurs, notre vertu a vaincu vos sycophantes : la vie de Dieu a vaincu la force de l'homme.

II

Mais, Messieurs, je le sais, à cette manifestation du divin qui éclate dans le phénomène de cette triple persécution, des hommes

ont une réponse toute prête. Ils disent : « C'est le propre de la per-
« sécution d'exalter les courages, de populariser les doctrines et d'a-
« viver l'ardeur des religions. Cette triple persécution ne devait donc
« avoir d'autre effet que de surexciter dans les chrétiens le fanatisme
« religieux, et de produire à la fois dans nos martyrs l'enthousiasme
« devant la mort, la passion de l'opprobre, et l'opiniâtreté dans la
« doctrine. » Ainsi nos adversaires d'aujourd'hui, bien loin de comprendre comme nous cette épreuve de la persécution, la retournent contre nous. A les entendre, nos persécutions ne prouvent rien : au lieu de nous nuire, elles nous servaient ; et au lieu de nous tuer, elles nous faisaient vivre.

Grands hommes, vous l'entendez ainsi : assurément la folie est grande à comprendre de cette manière le résultat de la persécution ; et l'absurde y touche à l'extravagance. Mais vous le voulez, la persécution nous a fait vivre : soit ; mais alors la protection nous fera mourir; la protection, c'est-à-dire cet état où les puissants de la terre étendent sur l'Église leur bouclier pour la défendre, au lieu de tirer contre elle leur glaive pour la frapper ; la protection ainsi conçue devra produire un effet diamétralement opposé à celui de la persécution. La vie de l'Église passera par cette autre épreuve ; et si elle y résiste, j'affirme que sa force divine y éclatera autant et peut-être plus encore que dans la persécution.

Dieu ayant un jour changé tout à coup en un chemin triomphal la route sanglante où elle luttait depuis trois siècles, l'Église se trouva portée au sommet des choses par le souffle de l'événement, et conduite par la main de la Providence, jusqu'au trône où les Césars l'invitaient à s'asseoir avec eux. On pouvait prévoir dès lors que des rapports nouveaux s'établiraient entre l'Église et l'Empire. Pourquoi l'Église eût-elle systématiquement repoussé la main que lui tendaient les Césars marqués au front du signe de Jésus-Christ? Et pourquoi les Césars eux-mêmes auraient-ils dédaigné le concours de cette puissance morale qui déjà avait transformé le monde? Pourquoi, enfin, ces deux puissances n'auraient-elles pu s'unir, pour conduire ensemble et harmonieusement l'humanité à ses destinées de la terre et à ses destinées du ciel? Je ne suis pas de ceux qui estiment que, pour l'Église, faire alliance avec les princes de la terre, c'était unir à Satan l'épouse de Jésus-Christ. Pour nous, du reste, sur ce point son action est un enseignement ; en fait, l'Église a décidé la question de légitime alliance ; car cette alliance, elle l'a acceptée, non comme un besoin pour elle-même, mais comme un secours pour l'humanité ; elle a donné à cette alliance dans des actes demeurés célèbres, et par des exemples demeurés illustres, la consécration de sa parole et de son autorité : et nous n'avons pas le droit de lui demander de renier

son passé. Mais en acceptant cette alliance, l'Église acceptait une redoutable épreuve : elle y rencontrait trois tentations qui n'en font qu'une, et auxquelles une vie purement humaine n'eût certainement pu résister longtemps.

Et d'abord l'Église, sous la protection des princes de la terre, rencontrait la tentation la plus antipathique à la noblesse de sa vie et à l'illustration de son origine : la tentation de la servitude.

Lorsque Constantin éleva l'Église avec lui-même au sommet de l'Empire et étendit sur elle le manteau magnifique de sa protection impériale, rien ne démontre qu'il ne fut pas sincère et qu'il n'y eut, dans ces publiques faveurs, que d'égoïstes calculs. Mais, ne l'oubliez pas, même après l'onction du baptême et la régénération par la grâce, les empereurs devenus chrétiens ne cessaient pas de demeurer des hommes. La protection des princes ne devait pas être longtemps et toujours désintéressée. En étendant sur l'Église, pour l'honorer aux yeux des peuples, le prestige de leur grandeur royale, consulaire ou impériale, ils entendaient bien que l'Église payerait le bienfait de leur protection par quelque sacrifice d'iudépendance. Ils sentaient qu'il se remuait dans son sein une force incomparable pour soumettre les instincts de révolte au joug d'une légitime autorité, et ils trouvaient bon de s'en servir pour le gouvernement du monde alors tout entier dans leurs mains. Mais, en même temps, ils espéraient que cette Église, à l'ombre de leur sceptre, serait trop heureuse de sentir sur elle une main qui la défendrait toujours, fût-ce même en l'asservissant quelquefois ; c'est le naturel penchant des puissances de la terre, et l'on devait même s'attendre qu'un jour des hommes viendraient qui lui demanderaient positivement la servitude.

Et, en effet, ces hommes sont venus, et je n'ai pas besoin de vous rappeler ici ni leurs noms, ni leurs actes : ils sont venus plus ou moins dans tous les siècles, mais spécialement dans les siècles où l'Église a paru recevoir des princes une plus publique protection : et devant cette opiniâtre et formidable tentative des puissants pour nous asservir par la protection et nous enchaîner par des bienfaits, je dis que si l'Église n'avait porté dans son sein avec la divinité de sa vie le sens d'une force invincible contre tout asservissement, cette tentation l'aurait trouvée faible, et il y a longtemps que les siècles de sa durée ne seraient plus que les siècles de sa servitude. Pourquoi ? Messieurs, vous demandez pourquoi ? Ah ! c'est que pour les institutions et les religions humaines, ainsi que pour les hommes eux-mêmes, le premier besoin, c'est de vivre. L'homme qui n'a plus le nécessaire, donne sa liberté, rien que pour vivre ; l'impuissance de vivre par lui-même le condamne à la nécessité de vivre par un autre ; l'horreur

de la mort lui fait accepter l'esclavage de la vie. C'est dans l'histoire l'origine de beaucoup de servitudes; s'il en existe d'autres causes, celle-ci est la première.

Ainsi en est-il à peu près de toute religion purement humaine : ne sentant pas la vie lui venir de son propre fond, il lui faut pour subsister une autre force que sa force; et plutôt que de mourir, elle aussi, elle se fait esclave : car quand on vit de la force d'un autre, on est esclave de cette force qui fait vivre.

Cette nécessité est tellement invincible, que l'histoire du passé et l'histoire du présent témoignent avec un même éclat qu'il n'y a pas une seule religion, ni une seule secte même chrétienne, qui aient pu échapper à la fatalité de la servitude et garder dans sa plénitude ce suprême honneur de la vie que Dieu réserve à la religion divine, l'honneur de la liberté. Les plus fameuses et les plus fières hérésies ont donné partout ce spectacle à la terre. L'arianisme naissait à peine que déjà il cherchait un abri sous le trône de Constance, et l'humanité qui avait eu la révélation de la liberté catholique voyait cette chose deux fois honteuse : des évêques devenus esclaves en devenant hérétiques, mendiant pour eux les faveurs, et pour leurs frères les persécutions impériales, et venant au milieu des cours humilier la gloire de la mitre épiscopale dans l'opprobre d'un servilisme avilissant. Ainsi ont fait tous ces sectaires opiniâtres. Tous ces indépendants qui s'estimaient trop fiers pour s'abaisser devant l'autorité divine, n'eurent jamais rien de plus pressé que de s'agenouiller devant l'autorité humaine, et d'abdiquer aux pieds de cette idole la dignité de leur indépendance. Il ne leur était pas donné de changer ce cours naturel des choses, qui ne nous arrache jamais à Dieu et à la vérité que pour nous faire esclave de l'erreur et de l'homme.

Et cette histoire du passé, c'est encore l'histoire du présent. C'est ce qui a fait naître tous les schismes, ce qui a fait naître toutes les hérésies ; c'est ce qui les soutient et leur donne de vivre. Le bras de chair les a fondés, le bras de chair les défend; mais il ne les défend qu'en les asservissant. J'aime peu mettre en scène, dans le discours, les choses, les personnes et les institutions vivantes; mais je ne puis ne pas vous dire: Regardez sous vos yeux toutes les religions vivantes, hors de l'Église catholique, montrez-m'en une *seule* qui n'ait pas fait hier, et qui ne fasse pas encore aujourd'hui, le sacrifice de son indépendance!... Non, je vous dis qu'il n'y en a pas une!...

C'est que toute religion qui ne porte pas Dieu en elle, a besoin de l'homme ou des hommes; il lui faut un roi, un consul, un empereur: il lui faut, pour vivre, une puissance quelconque. Il n'y a qu'une religion qui n'en a pas besoin; c'est la nôtre, c'est que notre

religion porte Dieu, notre religion est la vérité, et selon le mot d'un homme illustre[1] : *la vérité n'a pas d'empereur.*

Aussi, Messieurs, devant toutes ces abdications de la vie et de la liberté propre faites par tant de religions serviles, quand l'Église a-t-elle donné l'exemple d'une servitude réellement acceptée? Jamais!... Quand le monde l'a-t-il vue baiser la main d'un despote, pour en obtenir la faculté de vivre? Jamais, vous dis-je. Lorsque le bras de chair pesant sur elle a prétendu la mettre sous des chaînes brillantes au service des ambitions humaines, l'histoire dit ce qu'elle a toujours senti, et ce qu'elle a toujours fait. Elle a senti sa vie du ciel tressaillir dans son sein, et secouant ses mains, elle a dit : « Je ne serai pas esclave. Fille du ciel, je ne puis demander de vivre à un puissant de la terre : née pour tous les siècles, je ne puis m'enchaîner à un trône qui s'écroulera demain : quand les puissants tombent, moi, je demeure et je demeure ce que Dieu m'a faite, libre à jamais de toute servitude de l'homme. »

Ainsi l'Eglise a vaincu la première tentation que lui créait la protection des puissants, la tentation de la servitude. Mais tout à côté de cette tentation, le régime protecteur lui en amenait une autre diamétralement opposée, mais non moins dangereuse, la tentation du despotisme ou de l'abus de la puissance.

Quand on n'est pas divin, on ne devient pas puissant et maître sans un grand danger. La fascination de la puissance donne le vertige aux têtes humaines, et la fait, par un naturel penchant, tourner à la tyrannie. S'il est difficile à l'homme qui n'a plus rien et qui ne peut plus rien, de résister à la tentation de la servitude, il ne lui est pas moins difficile, quand il a tout, et qu'il peut tout, de résister à la tentation du despotisme. Et ce n'est pas une médiocre preuve de la divinité de l'Eglise, que la plus grande puissance qui ait jamais été vue sur la terre lui soit venue, et que jamais cette puissance n'ait pu la faire pencher vers le despotisme ; et vous ne savez ce qu'il faut le plus admirer ici, ou la manière dont Dieu a fait la souveraineté à son Église, ou la manière dont l'Église a exercé la souveraineté.

Ce qui est prodigieux d'abord dans la manière dont l'Église est venue à la puissance, c'est qu'elle y est venue sans y avoir aspiré. Cette puissance eut, comme les grands arbres, sa croissance spontanée : Dieu en avait jeté la semence dans les nations vivantes, et jusque dans les ruines du passé ; et cette puissance un jour en est sortie, comme une plante sort de sa terre natale.

En échappant aux asservissements du dehors par son énergie intérieure, l'Église se créait lentement, et sans y songer, le plus grand

[1] Joseph de Maistre.

pouvoir moral qu'on ait jamais vu sur la terre. Bientôt, tout ce qui, en ces temps assaillis par tous les despotismes, voulait demeurer libre, se sentit attiré vers elle par l'attraction de sa propre liberté. Fatigués du choc des ambitions qui se heurtaient alors en les écrasant de leurs conflits, effrayés au bruit des catastrophes qui ébranlaient la terre sous leurs pieds, et témoins de la triste et longue agonie de l'Empire romain impuissant désormais à les protéger, les peuples du moyen âge, qui avaient comme tous les peuples l'instinct de leur conservation, comprirent que la force vraiment protectrice de leurs libertés se réfugiait de plus en plus dans l'Église et particulièrement dans la Papauté.

Aussi bientôt avait-on vu les peuples venir d'eux-mêmes, avec leurs chefs, chercher un abri social sous le seul bouclier qui pût alors les couvrir ; on les vit même, sans y être forcés, mettre sur leur tête, en signe de dépendance, la main de ces vieillards assis sur des ruines, sans autres ressources pour se défendre eux-mêmes que la force de leur parole et de leur bénédiction : et la papauté put voir les rois, mettant eux-mêmes à ses pieds souverains leur spectre et leur diadème, recevoir leur couronne de cette main qui ne portait pas même une épée ! et c'est ainsi que la papauté et avec elle l'Église entière se trouva portée, par l'instinct conservateur des nations, sur le trône de tout le monde civilisé : c'était régner par la force des choses, qui est l'action de Dieu dans l'humanité. Ceux qui ont vu à cette incomparable puissance une autre origine que cette formation si divinement spontanée, peuvent se vanter d'avoir vu l'imaginaire ; ceux-là surtout, qui ne voient dans cette souveraineté sans égale que le résultat heureux des ambitions pontificales, sont des enfants qui prennent la fable pour l'histoire, et qui se créent des fantômes pour le plaisir de s'en effrayer.

Quoi qu'il en soit, du reste, de la formation de cette puissance, ce qu'il importe ici surtout de remarquer, c'est la force miraculeuse avec laquelle l'Église a triomphé de la tentation que lui apportait la puissance que le temps et Dieu lui avaient faite ensemble. Si l'Église catholique alors n'avait vécu que de la vie purement humaine, ah ! je sais bien ce qui lui serait arrivé. Du haut de ce trône le plus haut qui apparaisse dans l'histoire, elle aurait fait le rêve de toutes les grandes puissances, le rêve de la domination universelle ; elle aurait essayé, pour s'élever encore plus haut, de la domination despotique ; et elle serait tombée, elle aussi, par l'abus de la puissance. Eh bien ! qu'a fait alors l'Église, maîtresse du monde ? elle a fait ces trois choses prodigieuses que je ne puis ici qu'indiquer : Par l'ascendant de sa force morale, elle a contenu le torrent de toutes les barbaries qui envahissaient l'Europe, et protégé les peuples abrités sous son égide ; elle a défendu

partout et toujours les faibles contre les forts, en enchaînant toutes les brutales ambitions qui menaçaient de dévorer la liberté des peuples, et, ce qui est encore plus prodigieux, elle a contenu en elle-même, ou plutôt elle n'a pas même senti passer dans son sein ces instincts despotiques qui poussent ceux qui peuvent tout à l'abus de la puissance. Voyant vingt couronnes dans sa main, l'idée ne lui vint même pas d'en essayer une seule sur sa tête. C'est qu'une vie divine est toujours elle-même ; ni la persécution ne l'abat, ni la puissance ne l'exalte ; et sur un trône, comme sur un échafaud, elle dit avec le même calme et le même sourire : « *Emmanuel* ; Je suis la vie de Dieu dans l'humanité. »

Est-ce tout, Messieurs ? avons-nous dit toutes les tentations que les protections royales ou impériales apportaient à la vie catholique ? Non ; en voici une troisième que je me garderai d'autant plus de dissimuler, qu'elle a fait éclater davantage la divinité de cette vie : la tentation de l'opulence. Comme l'Église libre était devenue puissante, il advint qu'un jour l'Église puissante se trouva être riche. L'ascendant de sa liberté l'avait portée à la souveraineté, et la souveraineté en lui venant, lui avait apporté avec elle-même quelque chose de cette opulence qui environne la majesté d'en haut : la puissance en un mot lui avait apporté la richesse ; et la richesse de son côté lui amenait la plus délicate de toutes les tentations pour la religion du crucifié et l'héritière du Calvaire, la tentation de la mollesse et de la corruption. Le fleuve de la richesse apporte aux religions comme aux sociétés humaines les germes de toutes les corruptions et de toutes les décadences. Et vous pouvez constater, en parcourant l'histoire, que partout les décadences et les chutes de peuples ont pour précurseur le règne brillant, mais court, de la richesse et du plaisir. Et ce qui est vrai d'une nation est vrai des institutions et même des religions. Prenez l'institution la plus fortement constituée, que dis-je ? prenez la religion humaine en apparence la plus fermement assise ; et condamnez-la à être riche : cette institution et cette religion n'ont plus besoin qu'on les attaque, elles mourront d'elles-mêmes ; car elles ont le virus de la dissolution, elles ont le germe de la corruption. O vous qui avez le malheur de haïr l'Église, d'en appeler la mort et d'en rêver l'extermination : vous parlez de notre richesse, et vous feignez d'en avoir peur. Ah ! redoutez plutôt notre pauvreté : bien loin de craindre la richesse pour l'Église, vous devriez bien plutôt la lui souhaiter ; car la grande et redoutable épreuve de l'Église, au point de vue où nous sommes, ce n'est pas d'être pauvre, c'est d'être riche.

Eh bien ! Messieurs, l'histoire le proclame, l'Église catholique a été riche. Que cette parole ne vous soit pas un scandale ; car la ri-

chesse lui est venue comme lui était venue la puissance, c'est-à-dire toute seule et d'elle-même ; tous les courants de l'humanité chrétienne la lui avaient apportée, aussi spontanément que les fleuves en suivant leur pente portent les eaux à la mer. Les princes et les peuples la comblaient à l'envi, et il se trouva que, sans l'avoir cherché, l'Église avait fait ce qu'on nommerait humainement une fortune brillante.

Oui, mais cette brillante fortune lui devenait un immense péril, et si la vie catholique n'eût porté en elle-même une force invulnérable, l'éclat de cette fortune n'eût été surpassé que par l'éclat de sa ruine ; sa richesse eût été sa corruption, et sa corruption, la préparation de sa mort.

Oui, je le proclame tout haut, moi, fils de la catholicité, disciple de la religion du Calvaire, en regardant ma mère devenue opulente, portée par les peuples eux-mêmes sur le char de sa prospérité terrestre, je l'avoue, j'ai sous les yeux un spectacle qui me fait trembler ! Je vois d'ici la richesse, cette meurtrière des nations donnant au sein même de nos sanctuaires le rendez-vous des cupidités humaines et des terrestres ambitions, et la volupté elle-même semble un moment outrager la virginité de sa vie. Des jours se lèvent où je ne sais quel nuage paraît envelopper le front de l'Église ma mère ; un âge vient où l'on dirait que la souillure du siècle s'attache à cette épouse que Jésus-Christ a faite et que saint Paul proclame une épouse immaculée, et son vêtement apparaît couvert de la poussière humaine et de la boue terrestre. Et, en effet, cette boue et cette poussière avaient touché son vêtement, mais son vêtement seulement, c'est-à-dire le côté humain et l'enveloppe extérieure de sa vie. Mais ne craignez pas : rien, ni la poussière du siècle, ni la boue des passions, ni la rouille du temps, n'aura la puissance d'atteindre jusqu'au principe de sa vie ; elles ne toucheront ni à ses entrailles, ni à son cœur, ni à son âme, et elles ne pourront rien pour corrompre son incorruptible vie. Cette vie sera toujours là, toujours pure et tonjours inaltérable. Au jour qu'il a marqué dans son histoire, Dieu lui dit par le bruit de l'événement ou par un souffle qui passe en la soulevant de terre : « Fille du ciel, secoue ta robe. » Et l'Église alors se regarde couverte de la poussière tombée sur elle par les chemins du monde ; elle la secoue, en effet, cette robe trempée un jour dans le sang de l'Agneau ; la boue s'en va et la poussière se détache : le nuage qui l'enveloppait se déchire sous un éclair de Dieu, et l'Église reparaît aux regards de ses enfants rayonnante et pure comme aux plus brillants de ses jours ; elle laisse voir encore sur son front purifié l'éclat de sa beauté virginale, et montrant avec une divine fierté cette vie si miraculeusement échappée au péril des prospérités mondaines, et pure de ses

souillures que la richesse et la corruption attachent à tout ce qu'elles touchent, elle dit : « *Emmanuel*, Dieu est avec moi : la richesse qui « corrompt tout n'a pu me corrompre moi-même, et l'éclat de ma « prospérité n'a rien pu pour entamer l'intégrité de ma vie. »

Ainsi la vie catholique a résisté aux tentations de la protection comme elle a résisté aux épreuves de la persécution. Pourra-t-elle aussi résister aux épreuves de la neutralité ? C'est ce qui nous reste à rechercher pour achever de compléter le témoignage de son invincible force et de sa divine résistance.

III

La vie de l'Église ayant soutenu, à travers les siècles, la double épreuve contradictoire de la persécution et de la protection, et étant sortie du creuset de cette double épreuve, vivante, belle et forte comme en ses premiers jours, on se demande ce qui pourra la faire mourir. Peut-être l'absence de l'une et de l'autre... Des hommes, en effet, l'ont espéré, et ils ont fait entendre, à peu près en ces termes, le cri de leur espérance ; ils ont dit : « Le catholicisme, dans sa première phase, a vécu par la persécution, et depuis qu'il a cessé de se raviver par ce feu qui doublait son ardeur, comment s'est-il soutenu ? Par le bras des puissants de la terre, par la protection des rois ou des empereurs. Ainsi ces deux causes ont conspiré à la perpétuité de sa vie. Mais qu'il n'y ait plus ni de glaive pour persécuter, ni de bouclier pour protéger ; qu'il n'y ait pour l'Église ni lois de proscription, ni lois de privilége ; que les puissants se retirent dans une neutralité impartiale ; qu'ils laissent l'Église marcher toute seule dans l'ardente atmosphère de nos libertés modernes ; que l'épée des persécuteurs dorme dans son fourreau, mais en même temps que le bras de chair des protecteurs se retire, et bientôt vous allez voir. » Eh bien soit ; il faut vous satisfaire : que Dieu et les hommes permettent que l'Église soit libre dans le vrai sens de ce mot, et nous allons voir ! Et qu'est-ce, pensez-vous, que nous verrons ? Nous verrons des manifestations nouvelles de la force divine de l'Église ; nous verrons mieux que jamais que l'Église catholique vit de sa propre vie, et cette épreuve de la neutralité et de la liberté sera la plus éclatante attestation de sa divinité.

Ici, Messieurs, tout d'abord se présentent deux questions. Est-il

vrai que cette liberté soit tout l'avenir du monde nouveau? N'y aura-t-il pas toujours vis-à-vis de l'Église, tantôt un peu de persécuitons, et tantôt un peu de protection? Toutes les sociétés, en fait, marchent-elles aujourd'hui et marcheront-elles toujours vers cet état de neutralité complète, qui laissera passer l'Église comme une libre voyageuse à travers les larges routes de l'indépendance et de la liberté? Et, dans cette hypothèse, que pense l'Église de cet avenir que tant de voix lui prophétisent? Quelle est ici, au point de vue du droit, la vraie formule de sa pensée? Quelle est la limite que pose ici le dogme inflexible aux libres explorations du génie politique et du génie législatif?

Telle est, d'un côté, la question de fait, et, de l'autre, la question de doctrine, qui se posent devant moi. Je vous demande ici, Messieurs, le privilége de la réserve ; il ne m'appartient de répondre ni à l'une ni à l'autre, d'une manière absolue : je n'ai pas mission pour trancher ces points délicats, et je n'ai ici ni de prophétie à faire, ni de définition à donner.

Quant à la première question, libre à chacun, selon la clarté de ses intuitions et la sûreté de ses pressentiments, de faire entendre ici les vaticinations du philosophe et de l'homme d'État. J'avoue, pour mon compte, n'avoir sur ce point nulle vision d'avenir. Les gouvernements de l'avenir donneront-ils la liberté à tous en général, et à l'Église en particulier? Plus d'un signe du temps m'autorise à en douter, et, en toute sincérité, j'en doute. Si les gouvernements ne redeviennent catholiques, je crains, je l'avoue, qu'ils ne trompent tous un jour, plus ou moins, nos espérances de liberté.

J'aperçois, dans l'Europe particulièrement, un symptôme qui m'effraie pour la liberté des nations, et surtout pour la liberté de l'Église. La centralisation, malgré quelques points d'arrêt ou quelques semblants de retour, grandit, grandit toujours : son réseau va s'étendant et enlaçant de plus en plus, dans les entraves administratives, les libres mouvements de la vie. Si cette tendance continue de se développer, un jour peut-être les peuples qui croyaient nager prospères et joyeux dans les eaux profondes de la liberté se sentiront pris dans un immense filet, et ils se réveilleront en s'écriant : « Où sont nos libertés? » Ce n'est pas une prophétie que je fais, c'est une crainte que j'exprime. Ce que feront, par rapport à l'Église, les gouvernements de l'avenir et les sociétés futures, je professe ne pas le savoir : les sociétés sont comme les hommes, elles sont libres; elles feront ce qu'elles voudront : la liberté qu'elles nous octroieront, je l'ignore, et j'estime que personne au monde n'est en mesure de le savoir. Et volontiers je dirais ici avec un grand évêque [2] : « S'il ne faut pas trop

[1] Mgr l'évêque de Poitiers.

inconsidérément *accuser le passé*, il ne faut pas trop légèrement *préjuger* l'avenir. »

Quant à la question de doctrine, ce n'est ni le lieu ni le moment de l'approfondir ; et nous n'avons pas à nous inquiéter : sur ce point comme sur tous les autres nous avons un oracle. Si, un jour, des doutes surgissaient dans nos esprits sur la manière de concilier ici l'idée avec le fait, le dogme avec la pratique, et pour redire un mot célèbre, la *thèse* avec l'*hypothèse* ; si sur ces points délicats, et qu'il est peut-être plus sage de laisser voilés de quelques ombres, si quelque jour des divergences profondes menaçaient de briser le faisceau de notre douce et féconde unité : ah ! Messieurs, pour rallier toutes les intelligences sous le même drapeau de la vérité, je sais bien ce que nous ferions : flottant une heure peut-être sur la vague mobile des opinions, tous nous chercherions du regard notre étoile polaire ; nous regarderions du côté de Rome : Rome ferait un signe, Rome dirait un mot, et la cause serait finie, et l'unité serait sauve.

Mais enfin, quoi qu'il en soit ici et de la question de fait, et de la formule doctrinale, si cet avenir de liberté prophétisé par de nobles esprits est vraiment notre avenir : je dis que cet avenir, loin de nous jeter l'épouvante, doit susciter nos espérances. Tout espérer, et ne rien craindre, voilà notre attitude devant l'ère nouvelle de la liberté qu'on nous annonce et qu'on nous promet.

Ah ! pour moi, je l'avoue, lorsque je vois l'Église obligée de vivre ici sous un gouvernement schismatique, là sous un gouvernement hérétique, ailleurs sous un gouvernement sceptique : et lorque témoin des opinions, des systèmes, des philosophies qui divisent, fractionnent, subdivisent et semblent vouloir pulvériser le monde nouveau, j'entends dire que l'Église catholique n'a plus rien à attendre des gouvernements de l'avenir que l'égide du droit commun, et le laisser-passer de la liberté pour tous : en vérité, je vous le dis, j'espère, et bien loin de redouter pour mon immortelle mère cette troisième épreuve, j'en attends devant le ciel et la terre la plus magnifique attestation de sa divinité.

Pourquoi? Messieurs, parce que laissée à elle-même, sans un glaive pour la frapper, et sans un bouclier pour la couvrir, il deviendra plus manifeste que sa vie sort de ses propres entrailles, que ses œuvres sortent de sa propre vie et que ses conquêtes sont filles de ses propres œuvres ; il sera démontré que l'Église catholique est dans le monde la religion sans pareille, la religion qui vit, la religion qui marche, la religion qui combat et triomphe toute seule ; la religion qui vient de Dieu, qui est Dieu même dans l'humanité et faisant de toute manière éclater dans le grand air de la liberté les manifestations spontanées de sa divine énergie. En effet, dans ces routes nouvelles où elle

marchera toute seule, l'Église rencontrera aussi trois épreuves qui manifesteront trois fois la divinité de sa vie. Elle sentira tomber tout à la fois sur elle, et le rayonnement de toutes les sciences, et le feu de toutes les passions et le choc de toutes les révolutions; et pour se défendre contre ces trois choses, qui plus ou moins viendront l'atteindre toujours dans sa libre atmosphère, elle sera seule; et seule aussi, elle fera mieux éclater ce triple miracle de sa vie : le libre rayonnement de la science manifestera toute sa puissance de vie et de force intellectuelle ; le feu continu des passions manifestera toute sa puissance de vie et de force morale : et le choc, perpétuellement renouvelé des révolutions, manifestera de siècle en siècle sa puissance de vie et de conservation sociale.

L'épreuve de la discussion et de la science : ah ! Messieurs, elle est faite déjà, en grande partie du moins. L'Église n'a jamais cessé un jour d'en subir les atteintes; mais on peut dire que Dieu en avait réservé pour ces derniers temps la décisive épreuve, et qu'il en réserve pour l'avenir une épreuee plus éclatante encore. Un génie du premier ordre a dit : « Aucune religion, excepté une, ne peut soutenir « l'épreuve de la science : la science est comme l'acide qui dissout « tous les métaux, excepté l'or. » Nos ennemis eux-mêmes avaient deviné que si la vie catholique ne se composait que d'éléments humains, le rayonnement de la science allait la pulvériser : et c'est le seul point où le génie scientifique n'a pas trompé le coup d'œil des savants. Il avait compris comme de Maistre, que si la vie de l'Église n'était pas divine, elle serait dissoute par la science humaine : et c'est ce qui lui avait donné l'espoir d'en finir avec le catholicisme.

Rappelez-vous, Messieurs, cette conspiration à nulle autre pareille qui fit entendre au dernier siècle ce mot d'ordre infernal retentissant dans toute l'Europe : « *Écrasez, écrasez l'infâme.* » Qui pensez-vous que convoquait ce cri fameux? Étaient-ce des soldats? des bourreaux ? Non; c'étaient des savants.

A ce cri, tous les hommes qui, en ce temps-là, avaient voué leur science au génie de l'erreur et leur cœur au génie du mal, s'étaient assemblés portant, d'une main, le flambeau de la science, et de l'autre, le glaive de la discussion : poëtes, littérateurs, historiens, philosophes, géomètres, physiciens, naturalistes, astronomes et géologues, tous se sont devinés de tous les bouts du monde intellectuel, littéraire et scientifique ; et tous se sont donné, sur le champ de bataille de la philosophie et de la science, le rendez-vous des haines conjurées contre l'Église. Ils s'étaient dit, sûrs de la victoire : « Allons, réunissons tous nos efforts ; de tant de rayons épars formons comme un immense foyer de lumière ; que ce foyer pénétrant rayonne de tous côtés sur le catholicisme; la vieille religion va se dissoudre, et, de

ses restes purifiés et rajeunis, nous formerons, pour l'avenir, la nouvelle religion des intelligences affranchies. » Et tous ont obéi au mot d'ordre ; tous se sont mis à l'œuvre, tous ont demandé, qui à la philosophie, qui à l'histoire, qui à la physique, qui à l'astronomie, qui à la physiologie, qui à la géologie, un démenti contre la vérité, une prophétie contre la vie, et une malédiction contre l'Église.

Eh bien ! sous ce rayonnement de toutes les lumières unies et condensées par la science, qu'est devenue la vie catholique ? Vous le demandez? A ce grand foyer de la science allumé pour la dissoudre et la pulvériser, elle a résisté ; son éclat un peu voilé par la rouille du temps a resplendi plus pur, et, depuis, les savants téméraires qui avaient osé soumettre la vie divine à l'épreuve de leur science humaine, ont vu leurs philosophies et leurs systèmes absurdes jetés pêle-mêle et dévorés dans cette fournaise allumée par eux-mêmes pour consumer la vérité et la vie de Dieu, et l'histoire n'en a recueilli qu'un peu de cette poussière de doctrines que le vent emporte comme toute autre poussière ! On avait voulu voir, on a vu : on a vu toutes les sciences appelées par la libre pensée, pour insulter et pour maudire, se mettre tout à coup comme Balaam, à glorifier et à bénir. On a vu l'histoire jeter de plus en plus la lumière dans les origines chrétiennes ; on a vu la géologie raconter la création de Moïse, et la chronologie confirmer nos âges bibliques ; on a vu la linguistique, la physiologie et l'ethnographie attester avec nous l'unité de notre race et la fraternité de notre sang.

Eh bien ! Messieurs, ce que nous avons déjà vu, c'est ce que nous verrons de plus en plus ; sous le coup de la libre discussion, et sous le libre rayonnement de la science, on verra la vie catholique sortir plus brillante et plus forte du creuset scientifique, où périssent les religions humaines, et dire à ses enfants effrayés des espérances de la science impie : « N'ayez pas peur de la discussion ; n'ayez pas peur de la « science ; la discussion m'affermit, et la science me démontre ; car « je suis la vérité : *Ego sum veritas.* » Les nouvelles tentatives de la science contemporaine ne nous inquiètent pas : au bout de la science, si c'est vraiment de la science, nous savons ce qu'il y aura ; il y aura une lumière nouvelle pour éclairer notre dogme : et comme les corps se découvrent avec plus d'éclat sous le rayon splendide de la lumière électrique, ainsi, grâce aux progrès de toutes les sciences, le caractère divin de notre vie resplendira de plus dans la lumière scientifique.

Et comme l'épreuve des sciences fera resplendir toute sa vérité, l'épreuve des passions fera briller toute sa sainteté. L'épreuve des passions, notre vie, depuis dix-huit siècles, l'a connue toujours. Partout en face de l'Église les passions ont frémi ; c'est la nécessité du bien d'exciter les frémissements du mal. Mais on doit bien s'attendre

que les passions humaines, en voyant cette fille du ciel marcher à côté d'elles et dans les mêmes chemins, seule, faible et désarmée, sans autre défense que sa propre énergie, auront contre elle, dans cette condition nouvelle, des audaces inouïes, et si, je le puis dire, des insolences réservées. Les passions sont toujours les mêmes ; elles sont lâches. Quand elles voient derrière une religion la main d'un potentat, ou la pointe d'un glaive, elles se taisent, pareilles à ces chiens hardis qui se retirent en grondant sous la menace du maître. Mais, quand elle se présente seule et désarmée, couverte seulement de cette commune sauvegarde qui ne châtie que les violences matérielles; alors nul ne peut dire les clameurs, les calomnies, les insultes, les menaces, les frémissements et quelquefois les hurlements que les passions font entendre autonr de cette Église qu'aucun bouclier ne protége et qu'aucun glaive ne défend. Ce feu croisé universel et permanent des passions humaines fait à l'Église une atmosphère si brûlante, et une route si âpre, que toute religion humaine doit y périr bientôt.

Eh bien! Messieurs, non-seulement la vie de l'Église n'y périra pas, j'affirme qu'elle y donnera de sa sainteté divine des manifestations nouvelles. Le règne de la liberté fera le grand discernement : il tranchera d'une manière définitive le parti du bien et le parti du mal. Par la seule puissance de son attraction, l'Église attirera autour d'elle l'aristocratie des âmes et l'élite de l'humanité, et par là elle dira au monde : « J'attire tout ce qui est bon, et tout ce qui est bon m'attire ; donc, je suis le bien, je suis la sainteté de Dieu dans l'humanité. »

L'état de protection offusque plus ou moins dans la vie de l'Église l'éclat de cette manifestation. Quand la religion a pour appui officiel les princes de la terre, et surtout des princes corrompus, alors facilement les méchants viennent à la religion pour venir à la faveur : ils espèrent, en se montrant religieux, recueillir une part des bienfaits que le souverain laisse tomber sur la religion elle-même. Leur pitié devient une forme de leur adulation ; pour mieux courtiser le prince, ils font semblant d'adorer son Dieu. Alors vous distinguez à peine par la valeur morale ceux qui ont de la religion de ceux qui n'en ont pas ; alors il est difficile de dire : Voici les hommes de bien, voici les vertueux, voici les saints ; l'Église elle-même semble plus ou moins complice des corruptions de tous ces dévots équivoques, et de tous ces adorateurs parasites qu'attire vers la religion protégée la curée des faveurs.

Mais qu'un jour, la religion soit sans prince, sans roi et sans empereur ; qu'elle soit l'Église seulement, n'ayant à donner à personne ni une obole, ni une place, ni une croix d'honneur. Alors qu'arri-

ve-t-il ? Il arrive ce qui doit arriver : l'essaim des adorateurs hypocrites et des serviteurs intéressés s'envole tout à coup ; les méchants suivent leur instinct, ils désertent l'Église, parce que l'Église ne peut plus faire leur fortune. Le bien n'ayant plus rien à leur donner, ils s'enfuient du bien ; et parce qu'ils sont eux-mêmes le mal, ils se retirent jusqu'à l'autre pôle du monde moral ; et là, avec tous les orgueilleux, tous les cupides, tous les voluptueux, tous les cœurs corrompus, et toutes les âmes tarées, ils se prennent à crier aux quatre vents du ciel : *A bas l'Église ! à bas l'Église !* et cela veut dire : *Vive le mal, et à bas le bien !*

Et pendant ce temps-là, tous les cœurs purs et toutes les grandes âmes, en un mot, tous les hommes de bien, subissent, sans s'en rendre compte, une même attraction qui les rapproche de l'Église ; ils ne se sont pas entendus, et ils se comprennent ; et plus ils s'approchent de ce cœur de la catholicité qui les sollicite et les appelle par ses divines attractions, plus ils sentent croître le mouvement qui les attire, comme les corps se précipitent, en approchant de leur centre. Et quand ils sont là, tous rangés et pressés autour du cœur de l'Église, ils éprouvent ce bonheur le plus doux que l'on puisse éprouver sur la terre, le bonheur de se trouver en communion efficace avec ce qu'il y a de plus pur, de plus généreux et de plus saint dans l'humanité ; et tous les cœurs, unis dans le bien, chantent, avec une joie unanime, ce que chantent en ce moment les nôtres : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !*

Ainsi, Messieurs, l'empire de la liberté, si c'est vraiment la liberté, fera dans la vie catholique cette seconde manifestation : elle fera briller plus éclatante l'auréole de la sainteté ; le feu des passions y fera le discernement du bien, comme le rayonnement de la science y fera le discernement du vrai.

Reste une troisième manifestation non moins glorieuse qui lui viendra du choc des révolutions. L'Église, dégagée des liens qui l'attachaient aux puissances, ne sera solidaire ni de leurs fautes, ni de leurs chutes. Dans cette continuelle agitation qui semble la nécessité des sociétés vivant sous le régime de la liberté militante, l'Église entendra le bruit des écroulements, et elle verra le spectacle des ruines ; et souvent plus d'un débris en roulant jusqu'à elle, menacera de la frapper, comme le voyageur est blessé au chemin par l'éclat d'une pierre brisée sous le marteau du démolisseur. Mais alors l'Église pour demeurer dans son intégrité invulnérable, n'aura qu'une chose à faire, s'écarter, pour laisser s'écouler le flot de la révolution qui passe, et rouler les débris des institutions qui croulent. N'ayant rien demandé aux dynasties qui s'en vont, et aux gouvernements qui tombent, elle se retrouvera elle-même, semblable

à elle-même, le lendemain comme la veille de la révolution accomplie, plus forte au milieu des défaillances, plus grande au milieu des ruines, et plus sûre, en traversant toutes les décadences, de son immortel progrès.

Elle sera là, l'Église, gardant avec son intégrité sa permanence divine, et au jour des grandes inondations sociales et des publics cataclysmes, on la reverra, agitée et flottante, sans doute, sur l'abîme comme une arche sur les eaux du déluge ; mais arche impénétrable, gardant pour les résurrections de l'avenir l'humanité choisie, et à mesure que les vents s'apaiseront et que les eaux s'écouleront, on la retrouvera sur la terre encore humide comme la dépositaire de l'humanité passée, la protection de l'humanité présente et l'espérance de l'humanité future. On la reverra au milieu des sociétés submergées et mortes, comme le plus parfait modèle social que le ciel ait jamais montré à la terre, avec son incomparable hiérarchie et son immortelle constitution, montrant l'autorité en haut, l'obéissance en bas, l'ordre partout, prête à travailler avec un infatigable courage à relever les ruines du monde, à faire rentrer l'humanité, purifiée par les désastres, dans la voie d'un progrès nouveau. Ainsi apparaîtra l'Église au soleil des révolutions futures comme la plus grande sauvegarde des sociétés, d'autant plus capable de les sauver toutes, qu'elle ne s'enchaînera à aucune, et qu'après le passage de tous les déluges, elle pourra tendre encore, même à ceux qui se sont faits ses ennemis, l'olivier de la paix et la main de la fraternité.

Et voilà ce que nous espérons du régime de la liberté et de la neutralité, si ce qu'on nous annonce doit être la vraie neutralité et la vraie liberté : trois nouvelles manifestations de la divinité de notre vie : les sciences par leurs lumières et leurs progrès montrant qu'elle est la Vérité ; les passions par leurs excès et leurs corruptions montrant de plus en plus qu'elle est la Sainteté, et les révolutions par leurs secousses et leurs désastres montrant de plus en plus aux peuples désabusés qu'elle est l'ordre et la stabilité : grandes et lumineuses perspectives que je suis forcé de refermer trop tôt et que je n'ai pu que vous montrer au passage et saluer de loin dans ma course rapide.

Et les mêmes raisons qui font que nous espérons tout, font aussi que nous n'avons peur de rien. Et pourquoi, je vous prie, aurions-nous peur de la liberté future, si ce que l'on prophétise doit être vraiment la liberté ? Que peut faire pour notre vie catholique le grand air de la liberté ? que fait à une plante où la séve surabonde, un ciel ouvert et une libre atmosphère ? La floraison et l'expansion de la vie.

Ah ! que les prophètes qui annoncent notre ruine plus ou moins

prochaine cessent de sonner nos funérailles ; et en voyant le monde nouveau graviter vers cet astre éblouissant de la liberté moderne autour duquel ils font rouler déjà toutes les sociétés de l'avenir, qu'ils ne viennent plus nous demander avec une frayeur feinte et une ironie calculée : A travers l'ère nouvelle qui se prépare, le catholicisme passera-t-il? Acceptera-t-il les conditions qui lui seront faites en ce monde nouveau dont la liberté sera le grand soleil? et s'il les accepte, supportera-t-il l'action de cette dévorante atmosphère? qu'adviendra-t-il, enfin, si tous les puissants de la terre venant à lui retirer leur appui, le laissent passer comme un étranger, sans insulte, mais sans défense, à travers leurs républiques, leurs royaumes, et leurs empires, sous la seule sauvegarde d'une commune liberté? » O prophètes, laissez, laissez Dieu du fond de son éternité guider le temps, et préparer l'avenir, le mystérieux avenir !

Mais enfin, si le temps et Dieu amenaient en effet partout à l'Église catholique ces conditions nouvelles, croyez-vous vraiment que nous, ses enfants, il nous fallût songer à creuser une tombe à notre mère ? et que nous n'eussions plus qu'à vous supplier vous-mêmes d'assister à ses funérailles, et de prononcer son éloge funèbre? Quoi ! l'Église qui n'aime rien tant que sa liberté, l'Église qui a donné au monde la liberté, l'égalité, la fraternité, elle-même aurait peur de ces biens dont elle seule a doté des générations ingrates? Quoi ! cette vie qui n'a pu tarir sous le glaive d'aucune persécution ; cette vie que n'a pu étouffer le poids d'aucune protection ; cette vie qui a grandi et poussé, à travers tant d'obstacles conjurés, sa séve indestructible, vraiment vous croyez qu'elle ne pourrait se déployer dans un ciel vaste et libre ? vous croyez qu'elle périrait infailliblement dans cette atmosphère qui la fait refleurir chaque jour, et, dans la Grande-Bretagne oú chaque degré ascendant de la liberté publique mesure le progrès croissant de la vie catholique, et dans la vaste Amérique, où cinquante nouveaux diocèses fondés en moins de cinquante ans, montrent à ceux qui savent voir et comprendre, comment la liberté nous tue ? La liberté, nous tuer ? Ah ! si vous en êtes convaincus, allez, allez dire à tous les potentats de retirer de partout et leur glaive qui frappe et la main qui protége : qu'ils vous prennent à témoin, et qu'ils jurent devant le ciel et la terre, que partout désormais, la liberté pour tous ne sera plus un mot, mais une chose ; qu'ils jurent qu'ils ne protégeront pas la vérité, mais qu'ils jurent aussi qu'ils ne protégeront pas l'erreur ; qu'ils réalisent enfin ce qu'ils ont annoncé, mais avec une sincérité absolue, et une vérité complète ; qu'ils laissent à notre Église toute la liberté de sa parole, de sa charité, de sa prière, de son enseignement et de son gouverne-

ment : et alors les miracles nouveaux de votre vitalité vous diront avec éclat pourquoi nous ne craignons pas la liberté !

Ah ! Messieurs, la preuve publique et solennelle que la vraie liberté ne tuerait pas la catholicité, c'est que ses vrais ennemis ne craignent rien tant que de la voir tout à fait libre. Est-ce que depuis trois siècles, en effet, sous des déguisements plus ou moins habiles, ils ont fait autre chose que de conspirer contre notre liberté ? Est-ce que, depuis la grande révolte contre l'Église, le génie de l'erreur et du mal ne s'est pas remué en tout sens, pour disputer au catholicisme la lumière, l'air et le soleil de la liberté ? Est-ce qu'on ne les a pas vus partout depuis trois cents ans et surtout depuis cent ans, les sincères ennemis de l'Église, essayer de forcer les mains aux rois de la terre pour les contraindre à garrotter les siennes ? Oui, ces maternelles mains qui ne demandaient qu'à les bénir, ces mains sacrées et protectrices qui voulaient défendre tout ordre en défendant toute vérité, les puissants de ce monde estimaient prudent de les enchaîner. On leur avait dit que l'Église jalousait leur puissance, et ils attachaient par je ne sais combien d'entraves à la croix de son divin Maître et sa main droite et sa maiu gauche ; et elle, avec ses deux mains attachées, faisant encore ce qu'elle pouvait, disait à ses peureux ennemis : « Si vous voulez savoir ce que je puis encore pour vaincre l'erreur et sauver l'humanité, ôtez-moi ces entraves et vous verrez ! » Et ses ennemis disaient : « Non, si vous étiez libre, vous seriez plus forte que nous ; vous ne le serez pas ! »

Ainsi s'est révélé le secret de beaucoup de cœurs : l'instinct de la force et de la vitalité qu'ils sentaient se remuer en nous était tout le mystère de la frayeur que nous leur inspirions ; ainsi les royaumes et les républiques, ainsi les princes et les peuples avec leurs courtisans, ont témoigné dans la publicité de l'histoire qu'après dix-huit siècles de vie, c'est-à-dire de luttes et de victoires, le catholicisme était encore là comme un géant dont il fallait lier les bras si l'on voulait que l'humanité échappât à ses mains, et qu'ainsi la liberté, la vraie liberté, ce n'était pas sa frayeur, mais la frayeur de ses ennemis.

Non, mille fois non, je le répète, nous ne craignons pas pour la vie catholique l'épreuve de la vraie liberté. Peut-être est-ce le dessein de Dieu de donner à son Église, par cette épreuve nouvelle, une suprême manifestation de sa force et de sa divinité. Cette épreuve qui demeure le secret de Dieu, cette épreuve que les uns appellent et que les autres redoutent, nous, nous ne l'appelons pas, mais nous ne la craignons pas non plus. Et pourquoi la craindrions-nous ? Qu'elle vienne cette épreuve, si le ciel nous la prédestine, et quand le monde aura vu l'Église catholique seule et sans appui s'épanouir dans l'exubérance et la plénitude de sa vie ; quand ils l'auront vue, pareille au

palmier du désert, sans protection sociale et sans culture humaine, déployer sa plus brillante et sa plus riche floraison, force sera bien de reconnaître que cette vie n'est pas des hommes, mais de Dieu !

Quoi qu'il arrive, catholiques, mes frères, n'ayons pas peur ; l'avenir est à nous ; quand on a derrière soi dix-huit siècles de vie, on peut défier sans crainte comme sans orgueil les prophètes de la mort. En regardant avec fierté notre passé, regardons sans crainte notre avenir. Laissons, tranquilles et confiants, la Providence préparer à l'Église ses destinées du temps. Si contre nous, un jour, encore une fois le glaive était tiré, les chrétiens retrouveraient le courage de mourir, et l'Église la puissance de vivre par le martyre et la persécution. Si, au contraire, les princes de la terre viennent encore une fois lui tendre la main, et, en échange de son influence morale, lui offrir encore leur protection royale ou impériale, l'Église encore saura accepter leur alliance, sans abdiquer son indépendance ; elle saura porter le sceptre de la souveraineté sans opprimer les autres, et le poids de la prospérité sans se corrompre elle-même. Et si, comme on nous le prédit, on la laisse libre au soleil des siècles, suivre, sans persécution et sans protection, le chemin de ses futures destinées, l'Église montrera de plus en plus dans l'avenir par l'épanouissement spontané de sa vie, le miracle toujours grandissant de sa divinité.

Quoi qu'il en soit de notre avenir, demeurons là tous ensemble, rangés autour du cœur vivant de l'Église notre mère, et redisons tous ensemble partout et toujours cet invincible *Credo* de la catholicité : Je crois que l'Église catholique est divine, parce qu'elle résiste divinement à toutes les forces humaines qui conspirent pour sa ruine : persécution, protection, liberté, rien ne l'a jamais vaincue, et rien ne la vraincra jamais ; je crois que la force de Dieu sera toujours victorieuse de la force de l'homme ; je crois enfin que l'Église sera toujours militante, mais aussi toujours victorieuse ; elle combattra toujours, mais pour vaincre toujours, vaincre toujours sur la terre, pour triompher à jamais dans le ciel !...

ERRATA

1° Une erreur involontaire a fait annoncer à la fin de la Nouvelle publiée sous le titre d'*Ursule* dans le n° d'août : *La suite prochainement*. Les lecteurs ont dû s'apercevoir aisément de cette erreur du typographe.

2° Article intitulé : *les Ouvriers allemands*, page 882, ligne 37 : — elles abaissaient à 7 pour 100... Lisez : — à 4 pour 100.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH.

CONVENTION

DU 15 SEPTEMBRE

ORONTE.

Madame, c'est à vous de parler sans contrainte.

ALCESTE.

Madame, vous pouvez vous expliquer sans crainte.

ORONTE.

Vous n'avez qu'à nous dire où s'attachent vos vœux.

ALCESTE.

Vous n'avez qu'à trancher et choisir de nous deux.

ORONTE.

Quoi! sur un pareil choix vous semblez être en peine!

ALCESTE.

Quoi! votre âme balance et paraît incertaine!

CÉLIMÈNE.

Mon Dieu, que cette instance est là hors de saison!
Et que vous témoignez tous deux peu de raison!
Oui, je souffre, à vrai dire, une gêne trop forte
A prononcer en face un aveu de la sorte;
Je trouve que ces mots, qui sont désobligeants,
Ne se doivent point dire en présence des gens,
Qu'un cœur de son penchant donne assez de lumière,
Sans qu'on nous fasse aller jusqu'à rompre en visière.

(A Éliante.)

Dites-moi si jamais cela se fait ainsi?

ÉLIANTE.

N'allez point là-dessus me consulter ici ;
Peut-être y pourriez-vous être mal adressée,
Et je suis pour les gens qui disent leur pensée.

Molière, *le Moniteur* et *le Constitutionnel* ont déployé tout leur talent pour prolonger la même situation durant cinq actes. Molière, par un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, a gagné sa gageure ; *le Moniteur* et *le Constitutionnel* semblent en train de perdre la leur. De tous les côtés à la fois on les presse, on les interpelle, on se déclare enfin, comme Éliante, du parti des gens qui disent leur pensée. Je demande la permission de faire à mon tour comme tout le monde, et de réfuter de mon mieux les sophismes amassés sur une si haute question par la main même de ceux qui devraient y répandre la lumière.

En examinant la convention du 15 septembre dans les seules conditions qui nous soient connues, je ne me permettrai pas de rien préjuger au point de vue de Rome. Le Souverain Pontife délibère à cette heure et passe alternativement de son oratoire à la chambre de son conseil ; ses enfants n'ont d'autre marque de dévouement à lui offrir que d'attendre, de respecter et de servir ses résolutions quelles qu'elles soient. Mais il nous appartient et il nous importe d'examiner la convention au point de vue de la France, au point de vue de notre honneur et de nos intérêts. C'est uniquement ce que je me propose ici, parlant, je le crois, plus encore en citoyen qu'en catholique. Le génie de la Papauté et l'élan des fidèles triompheront peut-être des obstacles accumulés ; mais ce ne sera pas alors par le secours de notre diplomatie, ce sera par l'assistance divine, bien clairement manifestée. Les plénipotentiaires français auront été plus heureux que sages, et les plénipotentiaires du Piémont seront profondément déçus.

Le premier motif de surprise du public, éveillé en sursaut par la nouvelle d'un traité conclu au sujet de l'occupation française à Rome, fut d'apprendre que ce traité avait été signé à l'insu du Souverain Pontife, et que le Piémont seul avait été appelé à en régler les clauses. Il y eut même ici un double étonnement : celui de voir le gouvernement traiter du Pape sans le Pape, celui de voir le gouvernement traiter de la France sans la France, et nos députés réduits à chercher dans les débats du parlement de Turin ce qui a été négocié à Paris. Les apologistes de la convention du 15 septembre s'étonnent et s'irritent de ce double étonnement. C'est donc sur ce premier point qu'il faut s'expliquer d'abord. Je voudrais le faire à l'aide d'une comparaison, afin de dégager la discussion des entêtements de

parti pris ou des préventions invétérées qui aveuglent le jugement. Transportons le fait actuel sur un terrain où nous ne trouvions ni pape ni Église, ni controverse religieuse. Cherchons dans les souvenirs contemporains un État protégé par la France, en possession de la sympathie du *Constitutionnel* et du *Moniteur* d'autrefois. Prenons, par exemple, la Belgique.

La France de 1830 avait pris hautement sous son égide l'existence du royaume belge. Elle avait même envoyé ses troupes pour lui prêter main-forte. Eh bien! figurons-nous qu'en pleine protestation du gouvernement français en faveur du gouvernement belge, la Hollande eût fait soudainement irruption sur le territoire de nos protégés et s'en fût approprié les deux tiers. Supposons que le ministère de M. Casimir Périer fût demeuré immobile, et qu'à quelques années d'intervalle le ministère de M. Guizot eût consenti, dans l'intérêt de la Belgique, une convention mystérieuse soigneusement cachée au roi Léopold, et stipulant uniquement avec la Hollande le terme de notre protectorat. Qu'en eût dit *le Constitutionnel?*

Si la Belgique ne lui agrée point, prenons un exemple plus proche et qu'il lui soit impossible de récuser. L'empereur Napoléon III entretient aujourd'hui même une armée d'occupation bienveillante dans le Mexique, comme dans les États romains. Supposons que les indiscrets qui nous ont appris la convention franco-piémontaise nous aient révélé au contraire que c'était Mexico qui, à date fixe, serait complétement évacué, et que c'était avec la république des États-Unis que nous venions d'en contracter l'engagement; que penseraient encore nos adversaires? Quelle logique invoqueraient ceux qui nous reprochent notre blâme sur la convention italienne?

Il est donc de toute évidence qu'avec de certains hommes et de certains publicistes, les faits changent de portée, les mots changent de sens, selon qu'il s'agit des sympathies ou des antipathies du moment. Avec le Piémont, avec le Mexique, protéger veut dire protéger; avec les États pontificaux, protéger veut dire livrer.

Si maintenant nous passons des signatures du traité à ses clauses, avons-nous lieu de nous déclarer plus satisfaits? Il est vraiment étrange qu'on nous le demande, et que, du jour où l'on se décidait à publier une pareille convention, on n'ait pas, en même temps, pris son parti du sentiment et du langage qu'elle ne pouvait manquer de nous inspirer.

Comment peut-on contester de bonne foi que l'existence tout entière du pouvoir temporel n'y soit directement intéressée et fondamentalement compromise? L'acte que le Piémont vient de nous arracher est sa victoire la plus décisive depuis 1859; c'est une de ces batailles gagnées en rase campagne, dont le contre-coup fait éva-

cuer une ville. C'est ainsi que Magenta fit vider Milan par les Autrichiens, mais ce n'est pas ainsi que le Piémont devait obtenir notre départ, quoique la capitulation autorise nos soldats à se retirer en bon ordre et à pas lents.

Catholiques ingrats, nous dit-on, vous oubliez quelles garanties sont assurées au Saint-Siége : faculté de créer une armée, engagements respectueux imposés au Piémont; Pie IX est replacé dans la situation normale de tous les souverains ses pareils, et s'il n'a pas, dans les vices mêmes de son gouvernement, la propre cause de sa destruction, nous lui rendons un éclatant service, en ajoutant à son indépendance sans nuire à sa solidité.

Non, nous n'oublions pas les sûretés que le Pape doit à votre sollicitude; assurément elles seraient suffisantes si elles étaient sérieuses, mais peuvent-elles être sérieuses? Vous dites que vous replacez Pie IX dans le droit commun des souverains ; en êtes-vous bien sûrs? Ne le placez-vous pas, au contraire, dans une situation monstrueusement exceptionnelle? De quel droit, en effet, écrivez-vous dans un traité qu'un souverain aura la faculté de créer une armée? n'est-ce pas un attribut inséparable de la souveraineté? Montrez-nous un prince, un seul parmi les fauteurs ou les spectateurs indifférents de la situation faite au pape, qui en acceptât une semblable pour lui-même. La nation la plus militaire, le gouvernement le plus habitué à l'organisation et au maniement des troupes, reculerait devant la tâche improvisée que vous imposez à un vieillard à la tête d'un gouvernement ecclésiastique, à la tête d'une population séculairement pacifique. Mais, en outre, vous omettez les circonstances qui, de votre fait ou de votre consentement, ont aggravé encore toutes les difficultés inhérentes au Saint-Siége ; vous omettez les ruses, les violences à l'aide desquelles, depuis quatre ans, on a étouffé dans leur germe les essais d'organisation répressive et défensive. Le Saint-Père avait dans son royaume des contrées populeuses, énergiques, aptes à l'enrôlement militaire. Ce sont précisément celles qu'on a commencé par lui ravir, et ce noyau même d'armée, je dédaigne de vous rappeler comment on l'a fait disparaître.

Soit, m'accordera-t-on ; le Saint-Père ne recrutera pas ses soldats parmi des sujets qu'il n'a plus ou parmi les pâtres clair-semés de la campagne romaine ; mais il est le chef spirituel de tous les catholiques, et nous le laissons libre de faire entendre sa voix parmi les nations étrangères.

D'abord, est-il bien démontré que vous lui laissiez cette liberté? Jusqu'à ce jour, ce n'est pas même à cette tolérance que vous nous aviez accoutumés. Non-seulement vous interdisiez, et vous interdirez plus que jamais, l'appui régulier et collectif des puissances catholi-

ques, mais vous avez gêné et vous avez puni autant qu'il dépendait de vous le moindre effort individuel. Comment avez-vous encouragé la poignée de jeunes héros qui s'étaient rangés sous les ordres de la Moricière? Vous les avez menacés de perdre leur qualité de Français, et des préfets, fouillant les listes électorales, ont déclaré à quelques centaines d'électeurs de vingt ans, qu'ils avaient démérité de la France et qu'ils étaient rayés des tablettes du suffrage universel. Le denier de Saint-Pierre n'était pas beaucoup plus favorisé. A Lyon, il fut interdit et tandis qu'on inondait la Bourse de rentes italiennes, l'emprunt romain subit de fâcheux délais. Il faut donc convenir que si on a résolu de longue main le retrait des troupes, on n'a ni préparé ni facilité d'aussi loin le recrutement de l'armée pontificale.

Le Saint-Père s'adressera-t-il à toutes les parties de l'Italie? le Piémont s'écriera qu'on amasse des Parmesans, des Modénais, des Toscans et des Napolitains, pour comploter à Rome des restaurations; qu'il y a là menace pour l'unité italienne et *casus belli* pour Victor-Emmanuel; cela est écrit déjà dans l'article III de la Convention. Mgr de Mérode enverra-t-il des sergents recruteurs en Allemagne? C'est la France alors dont on provoquera la susceptibilité; tout soldat allemand deviendra un soldat autrichien et une avant-garde de la réaction autrichienne. Quant à la Belgique et à la Suisse, elles fournissent déjà une portion du contingent actuel des bataillons romains. Reste la nation espagnole, mais on n'ignore pas qu'elle a bien des motifs pour ne pas heurter inconsidérément la politique de la France. La tribune de Madrid a retenti déjà de nos menaçantes injonctions à propos de la question romaine. Qui nous garantit d'ailleurs que ce pays lui-même n'aura pas bientôt à s'occuper de ses propres affaires?

Voilà donc l'état normal fait au Saint-Père et les facilités assurées à l'organisation de son armée! — Interdiction du droit accordé à tout souverain d'en appeler régulièrement de puissance à puissance; droit d'appel limité au simple individu dans chaque pays, et difficulté spéciale à chaque pays pour le recrutement individuel. Ajoutons que le Saint-Siége n'est pas réduit à une situation moins extraordinaire par rapport à ses frontières. Ce sera le seul État connu dans le monde que ses protecteurs auront enfermé au centre d'un cercle fort étroit et dont la circonférence tout entière est enveloppée d'éléments absolument hostiles. On a creusé une mine sous le palais du Vatican; on l'a entouré de toutes les matières combustibles imaginables, puis l'on nous dit avec bénignité : — Maintenant, tout est calme, dormez tranquilles. Eh bien! je le répète, ce n'est là ni la faute du Pape, ni la faute d'aucune institution bonne ou mauvaise, c'est un ensemble de périls, c'est une disproportion entre la défense et l'attaque que

le gouvernement le plus fort ne braverait pas plus que le gouvernement le plus débile. Sous la Restauration, le roi Louis XVIII s'est ému à Paris, parce que le roi Ferdinand VII était prisonnier à Cadix. Après la révolution de 1830, le gouvernement français s'est ému parce que le prince Louis-Napoléon Bonaparte avait reçu l'hospitalité dans les cantons suisses, et la guerre ne fut conjurée, si je ne me trompe, que par l'éloignement du jeune proscrit. Chaque matin, les journaux italiens réclament l'éloignement du roi de Naples et ils signalent sa présence à Rome comme un danger permanent pour la cause de l'unité. Enfin, le gouvernement impérial lui-même, après l'attentat d'Orsini, voulut exiger de l'Angleterre l'expulsion de quelques réfugiés italiens, et *le Moniteur* enregistra durant six semaines des adresses qui poussaient à une déclaration de guerre contre la Grande-Bretagne. Pour le Pape, c'est bien d'autre chose qu'il s'agit. Ce ne sont pas quelques menaces isolées, au sein de nations et sous la main de gouvernements alliés ; ce sont des révolutions triomphantes et dans tout l'enivrement de leur triomphe, qui l'enserrent et qui placardent sur toutes les murailles de l'Italie leur prétention absolue sur le dernier débri de l'État pontifical.

Voilà, sans exagération comme sans illusion, la vérité politiquement parlant. Maintenant, je le répète, j'admets bien volontiers la thèse opposée ; j'admets avec bonheur que la catholicité trouve dans sa foi des élans qui bouleversent l'échiquier des conspirateurs et des diplomates. J'admets, car l'on n'a point encore imposé à Dieu le principe de non-intervention, que tous les clergés de l'Europe se mettent à prêcher la guerre sainte, et que les meilleurs capitaines de notre temps viennent reprendre au Vatican l'étendard pontifical couvert de tant de gloire à Lépante. Mais enfin, nous ne connaissons que la convention du 15 septembre et nous ne possédons point le secret des desseins du ciel. Continuons donc à raisonner humainement et selon les probabilités humaines.

Eh bien! si le Pape, dépouillé, garrotté, cerné, traqué de toutes parts, triomphe à la fois de toutes les violences et de toutes les embûches, obtiendra-t-il du moins une trêve? Non, non, le thème des hostilités acharnées est déjà tout prêt et un dilemme inexorable est posé d'avance : « Ou bien le Saint-Siége parviendra à se faire accepter « librement, dit le *Journal des Débats*, en abaissant les barrières qui « les séparent du reste de l'Italie ; en ce cas, l'annexion morale pré- « cédera et préparera l'annexion matérielle ; ou bien il s'imposera « par la terreur ; les emprisonnements et les supplices contiendront « les sentiments des Romains, les violences de Pérouse se renouvel- « leront peut-être dans la ville éternelle ; mais alors la consternation « douloureuse de l'Europe comme celle du Saint-Père attestera bien

« haut qu'au dix-neuvième siècle, un pape-roi, au nom de qui des « massacres s'exécutent est encore plus impossible qu'un souverain « pontife débarrassé de tout pouvoir temporel, protégé par le respect « universel, et puisant l'indépendance dans son désintéressement des « nécessités politiques[1]. » Ceci s'appelle parler net. Pas d'équivoque, et l'alternative est rigoureusement déduite : ou victime ou tyran ! ou le Saint-Père sera faible, et alors ses ennemis abuseront de sa faiblesse ; ou le Saint-Père sera fort, et alors on se fera de sa force même une accusation meurtrière devant laquelle il succombera, incessamment outragé, moralement détrôné, comme a succombé plus d'un autre souverain depuis soixante ans. Toujours envers lui deux poids et deux mesures : maintenir son autorité s'appelle pour le Pape massacrer ses sujets, comme à Pérouse ; tirer sur ses sujets à Turin, s'appelle faire respecter l'ordre ou sauver la patrie, comme à Gênes, il y a quinze ans, comme à Naples tous les jours. Et voilà ce qu'on appelle une situation régulière et des passions apaisées ! Non, non, le Pape n'est plus un souverain ; le Pape est un patient lié aux quatre membres et qui attend le bourreau ! La Papauté n'en est plus aux catacombes, mais elle retourne au martyre !

Passons maintenant aux engagements respectueux du Piémont.

Le Constitutionnel ne nous dit pas si les premiers pourparlers sont nés en Savoie, et si on y a juré : foi de Chambéry ! Mais, à part ce détail, qui peut aujourd'hui parler de l'autorité des traités sans rire ou sans rougir ? Et je n'entends pas les traités relégués dans nos archives et tracés sur des parchemins moisis ; j'entends les traités les plus récents et dont l'encre est à peine séchée. Qu'ont produit en Italie les signatures échangées à Zurich? Qu'a valu au Danemark la convention de 1852 ? A quoi a servi, dans l'expédition du Mexique, l'acte qui devait assurer la coopération de l'Espagne et de l'Angleterre ? Et dans ce désarroi général des engagements internationaux, qui s'est accordé des allures plus cavalières que le Piémont ? Qui ne se rappelle Garibaldi, partant pour Marsala, désavoué et poursuivi à toute vapeur dans la *Gazette officielle* de Turin du 17 mai 1860, salué comme libérateur dans un manifeste de Victor-Emmanuel du 9 octobre de la même année ? Et d'ailleurs, il faut être équitable, même envers ceux qui n'en donnent pas l'exemple. A quoi bon solliciter le départ de nos troupes, si le Piémont n'y voyait pas clairement le préliminaire de sa propre entrée à Rome ? Notre occupation, depuis plusieurs années, s'exerçait, pour une bonne part, à son profit ; nos soldats surveillaient, d'accord avec les bersaglieri, les provinces napolitaines ; nos généraux, les documents officiels le procla-

[1] *Débats* du 1er octobre 1864.

ment, entraient souvent en conflit de juridiction avec les autorités pontificales, et, à chacun de ces conflits, le Piémont battait des mains. Il se serait donc bien gardé de changer un pareil état de choses, sinon contre un meilleur. Loin de provoquer notre départ comme celui d'un adversaire, il l'aurait prolongé de tous ses vœux comme celui d'un auxiliaire indirect, mais quotidien, s'il n'avait pas envisagé, dans la nouvelle convention, un progrès rapidement définitif. Le Piémont a bien compris qu'on ne se passait pas un pape de la main à la main, sans cérémonie, sans formalité ; il a eu la logique et la sagacité de son ambition. L'impunité une fois passée en coutume, pourquoi s'arrêterait-il?

Le dénoûment du drame actuel ne peut donc faire l'objet d'un doute sincère : ou la Providence signera d'ici à deux ans une contre-convention avec la Papauté, ou les Piémontais, qu'ils partent de Turin, qu'ils partent de Florence, seront à Rome, en vertu d'un prétendu plébiscite, d'une émeute disciplinée ou d'un massacre, nos successeurs effrontés. Cette conjecture, du reste, n'est point une prédiction, c'est un souvenir. L'Empereur a lui-même tiré cet augure, et, si l'on veut bien ouvrir *le Moniteur* du 12 octobre 1859, on y lira ces mots, en réponse au cardinal Donnet : « L'Europe ne peut per-« mettre que l'occupation qui dure depuis dix années se prolonge in-« définiment, et quand notre armée se retirera, que laissera-t-elle « derrière elle? l'anarchie, la terreur ou la paix? » A en juger par la surprise qu'ont exprimée à l'envi les organes de tous les cabinets, il n'est pas présumable que ce soit l'Europe qui, selon l'expression extrêmement courtoise de l'Empereur, ait *cessé de permettre* le prolongement indéfini de notre occupation. Mais ce qui reste intact dans le discours de Bordeaux, c'est le dilemme impérial posé entre la terreur et la paix, et c'est précisément cette prévision autorisée de si haut qui me fait frémir pour la responsabilité de la France. Je ne me préoccupe pas de la façon dont les Piémontais sortiront de Rome. Là-dessus je m'en repose sur l'histoire, et je relis quelquefois, pour me fortifier dans ma sérénité cette charmante page de saint François de Sales : « Entre les perdrix il arrive souvent que les unes dérobent « les œufs des autres pour les couver.... et voicy chose estrange et « néanmoins bien tesmoignée ; le perdreau qui aura esté esclos et « nourri sous les aisles d'une perdrix estrangère, au premier réclam « de sa vraye mère, quitte la perdrix larronnesse, se rend à sa pre-« mière mère et se mest à sa suite par la correspondance qu'il a « avec sa primitive origine. » Je suis donc confiant dans les réparations de l'avenir ; les Romains tiendront toujours la Papauté pour leur mère véritable, et tôt ou tard ils lui reviendront, échappant, comme ils l'ont toujours fait, à la puissance *larronnesse*. Mais ce

qui m'inquiète, c'est la façon dont s'exécutera le larcin, et quels sanglants reproches pourrait avoir à nous adresser l'humanité. Le successeur de saint Pierre et de saint Léon ne pâlira pas devant le successeur d'Attila. Il pourra lui dire, et peu nous importe : — Je vous connais de vieille date ; au moyen âge vous portiez le nom d'Empereur d'Allemagne ; il y a trois siècles, vous vous appeliez le connétable de Bourbon ; parmi nos contemporains vous vous êtes appelé Napoléon Ier. Vous voulez commencer comme eux, comme eux vous finirez aussi. — Mais, tournant ensuite son regard attristé au delà de l'Apennin et des Alpes, l'auguste vieillard ne s'écriera-t-il pas douloureusement : — France, France, que t'avais-je fait, et pourquoi m'as-tu abandonné? J'avais baptisé tes ancêtres, et j'ai toujours béni tes enfants ; était-ce à toi de me trahir aussi dans un baiser?

Ah ! je le dis du fond de ma conscience, ce n'est pas ici le catholique qui s'épouvante, c'est le Français qui s'indigne, et si de tels événements s'accomplissent, si de telles paroles se font entendre, qu'aurons-nous à répondre devant les hommes et devant Dieu?

Enfin dois-je discuter une dernière garantie, celle que l'on prétend nous faire accepter dans le nom du ministre des affaires étrangères et dans les dépêches à nos ambassadeurs?

J'ai reculé autant que je l'ai pu devant le nom de M. Drouyn de Lhuys ; je me crois exempt d'animosités personnelles ; je ne me sens pas aigri par le chagrin, inséparable compagnon de l'honnête homme qui porte dans son cœur un dévouement inutile, et il m'en coûte particulièrement de rencontrer ici le ministre près de qui j'ai eu l'honneur de siéger en 1849. Toutefois aucun égard, quelque légitime qu'il soit, ne doit l'emporter sur la vérité, et je suis sûr que, si mon ancien collègue est aujourd'hui loin de moi, du moins il me reconnaîtra.

Le tort de M. Drouyn de Lhuys, à mes yeux, ne date pas seulement des derniers actes de son ministère, mais du jour même de sa rentrée au pouvoir. Ce jour-là, et j'en ai des témoins qu'il ne peut pas récuser, je fus convaincu que le successeur de M. Thouvenel n'avait pas pris les précautions qu'exigeaient impérieusement ses antécédents et son programme. La première de ces précautions et précisément la plus négligée, c'était un concert préalable et formel avec le ministre de l'intérieur. — Un gouvernement, disais-je alors, ne met pas en contradiction sa politique du dehors et sa politique du dedans. Si le ministre des affaires étrangères doit réellement travailler au maintien et à la consolidation du pouvoir temporel, il ne faut pas que le ministre de l'intérieur prépare et accomplisse les élections dans un sens diamétralement opposé. Cette question du pouvoir temporel soulève assez de difficultés pour avoir besoin de défenseurs ; et si l'on veut

résolûment soutenir une lutte sur ce terrain, on ne doit pas commencer par écarter tous ses champions. Que M. Drouyn de Lhuys y prenne garde ! S'il lance sa barque désemparée sur des courants plus forts qu'elle, et sans la certitude de jeter l'ancre, il sera entraîné jusqu'au bout. Les passions qui le domineront plus tard sont assez maîtresses d'elles-mêmes pour laisser renouveler le Corps législatif sur une fausse sécurité ; mais elles reprendront bientôt le chemin du but, et, la crise électorale une fois traversée, ce sont les catholiques qui auront perdu tout le temps qu'ils croyaient avoir gagné.

Mon triste pressentiment ne s'est que trop justifié. Non-seulement le ministre de 1849 a signé la Convention de 1864, mais il a rédigé des dépêches qui en sont plutôt l'aggravation que le corollaire. A mes yeux, la dépêche lue par le comte de Sartiges au cardinal Antonelli est un document qui n'aurait jamais dû trouver place dans les annales de la diplomatie française. Elle ne me semble ni généreuse dans le choix de son heure, ni juste dans le choix de ses arguments.

En effet, ce n'est pas au moment où nous retirons à Pie IX l'appui de nos forces matérielles qu'il nous sied de détruire, en ce qui dépend de nous, sa force morale ; celui que nous abandonnons au seul prestige des principes qu'il représente, nous ne devions pas à la même heure l'attaquer dans l'essence de ces principes mêmes. C'est un adieu d'ami formulé comme un préambule de déchéance.

Nous ne devions pas oublier davantage la condescendance due au plus faible par le plus puissant. La Fontaine, qui lui aussi écrivit à sa façon une histoire universelle, nous montre le loup, cousin du renard, querellant et calomniant l'agneau avant de le dévorer. L'immortel fabuliste n'eût pas prêté ce langage au lion.

M. Drouyn de Lhuys ne se rappelle-t-il plus la séance du 13 octobre 1849, au sein d'une assemblée issue d'un suffrage universel qui valait celui d'aujourd'hui ? M. Thiers, rapporteur d'une commission comptant parmi ses membres MM. d'Hautpoul, Casabianca, la Moskowa, Hubert de l'Isle, tous quatre depuis sénateurs, présentait un rapport qui concluait à la défense énergique du pouvoir temporel, et il disait :

« La France a le droit de supplier le Saint-Père... (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

« *Un membre à gauche.* Supplier à genoux !

« *Un autre membre.* C'est un langage de capucin. M. de Montalembert doit être satisfait !

« M. Thiers, *rapporteur.* Je suis étonné de l'interruption. Je suis étonné qu'on ait assez peu de fierté pour ne pas comprendre la valeur des expressions, quand il s'agit d'une puissance qui n'a pas une

armée de cinq cent mille hommes ! (*Très-bien, très-bien ! Bruits à l'extrême gauche.*)[1] »

M. Drouyn de Lhuys ne s'est pas aperçu non plus de la portée des paroles qui allaient se retourner contre lui-même, lorsqu'il écrit à M. de Sartiges : « Au commencement de 1859, le Saint-Père avait fait de son côté la proposition de fixer à la fin de cette année l'évacuation du territoire gardé par nos troupes. » Ainsi donc le Saint-Père se croyait à cette date parfaitement en mesure et de satisfaire ses sujets, et de faire respecter son pouvoir. Il ne s'agissait alors ni d'antipathie ni d'incompatibilité entre le pouvoir temporel et les conseils du gouvernement français. Qui donc a brusquement changé cet heureux état de choses ? Est-ce le Pape ? Pas du tout. C'est le gouvernement au nom de qui écrit aujourd'hui M. Drouyn de Lhuys ; c'est la guerre d'Italie.

L'année suivante, néanmoins, le Pape était encore prêt à reprendre la négociation sur les mêmes bases. Qui l'en empêcha de nouveau ? Est-ce que ce furent les vices du gouvernement pontifical ? Nullement. Ce furent la violation du traité de Zurich et les évènements que chacun sait. Il est vrai que M. Drouyn de Lhuys ajoute : « Nous sommes frappés aujourd'hui des heureux changements qui se manifestent dans la situation générale de la Péninsule. » En cela, je crois pouvoir l'affirmer, notre ministre des affaires étrangères se montre mal renseigné, et il sera à peu près seul de son avis. Chacun de nous pourrait lui apprendre que Mazzini écrit à Londres ses proclamations pendant que M. Drouyn de Lhuys écrit à Paris ses dépêches ; que Garibaldi traversait la Manche au mois de mai dernier, pour aller chercher des encouragements populaires et de l'argent aristocratique ; qu'il débarquait au mois de juin à Ischia pour passer son état-major en revue et lui annoncer avec les ménagements convenables que la question du Danemark n'ayant pas produit, comme on s'en était flatté, le bouleversement immédiat de l'Europe, la partie était remise, mais à bref délai.

Quoi qu'il en soit des appréciations d'heure et de circonstance, la dépêche est-elle mieux fondée dans son assertion fondamentale, à savoir : « Que les deux gouvernements n'obéissant pas aux mêmes « inspirations et ne procédant pas d'après les mêmes principes, » le gouvernement impérial doit retirer ses troupes, sous peine de se trouver impliqué dans la solidarité de tous les abus romains?

Ici, M. Drouyn de Lhuys néglige plus qu'une bienséance et oublie plus qu'un événement. Il met à néant les principes mêmes qui ont servi de point de départ à l'intervention française, et qui président à

[1] Voir *le Moniteur* du 14 octobre 1849.

toutes les relations internationales entre souverainetés. Qu'on relise toutes les délibérations, tous les actes émanés des assemblées républicaines. On verra que jamais notre intervention n'a dû ni voulu prendre le caractère d'une ingérence directe, impérieuse et comminatoire. Notre secours, à pareil prix, eût été décliné par tout gouvernement gardant le respect de soi-même. Ici, la prétention n'est pas rejetée par le gouvernement pontifical seulement; elle est rejetée par la catholicité tout entière. L'extrême gauche qui interrompait M. Thiers soutenait en même temps la doctrine qu'émet aujourd'hui M. Drouyn de Lhuys, et on lui répondait par les paroles suivantes, empruntées à Napoléon Ier, alors dans la trop courte sagesse de son consulat :

« Le pape est hors de Paris, disait le général Bonaparte, et cela « est bien. Il n'est ni à Madrid, ni à Vienne, et c'est pourquoi nous « supportons son autorité spirituelle. A Vienne, à Madrid, on est « fondé à en dire autant. Croit-on que, s'il était à Paris, les Viennois, « les Espagnols consentiraient à recevoir ses décisions? On est donc « trop heureux qu'il réside hors de chez nous, et qu'en résidant hors « de chez nous, il ne réside pas chez des rivaux, qu'il habite dans « cette vieille Rome, loin de la main des empereurs d'Allemagne, « loin de celle des rois de France ou des rois d'Espagne, tenant la ba- « lance entre les souverains catholiques. Ce sont les siècles qui ont « fait cela, et ils ont bien fait. Pour le gouvernement des âmes, c'est « la meilleure, la plus bienfaisante institution qu'on puisse imaginer. « Je ne soutiens pas ces choses par entêtement de dévot, mais par « raison. »

Cette citation catégorique était non-seulement applaudie, mais sanctionnée dans toutes les conséquences qui en découlent par la République de 1848. Or, s'il ne faut pas, pour le bon gouvernement des âmes, que Rome soit transportée à Paris, il ne faut pas davantage que Paris parle et agisse en maître à Rome. Du reste, c'est toujours la même fatalité en ce qui concerne le Pape. M. le comte de Sartiges lui déclare que le principe de non-intervention est la règle de notre gouvernement. Mais M. le baron de Malaret n'est point chargé de notifier en même temps au roi Victor-Emmanuel que la même règle lui sera appliquée et qu'il n'aura plus désormais ni à invoquer notre assistance, ni à réclamer celle de l'Angleterre ou de toute autre puissance à son gré. M. de Malaret n'est point chargé non plus de rappeler au cabinet de Turin avec quelle audace il a méprisé nos conseils officiels depuis cinq ans. Vous lui avez conseillé de ne pas prendre les Romagnes, il les a prises; la Toscane, il l'a occupée; les Marches et l'Ombrie, il les a envahies; le royaume de Naples, il le possède. M. de Malaret ne remet point sous les yeux du roi Victor-Emmanuel la dépêche célèbre de M. Thouvenel, dans laquelle sont racontés les in-

qualifiables incidents qui précédèrent Castelfidardo. M. Drouyn de Lhuys ne se souvient pas davantage que l'empereur Napoléon III n'a fait, pour ainsi dire, que des guerres d'intervention : intervention pour le sultan, sans essayer toutefois de peser sur son gouvernement pour en obtenir, avant de quitter Constantinople, l'abolition de l'esclavage, de la polygamie ou de tout autre abus musulman ; expédition d'intervention en Syrie, guerre d'intervention contre l'Autriche, et, il s'en est fallu de bien peu, guerre d'intervention pour le Danemark ; enfin, tout récemment, intervention de l'amiral Potel en faveur de l'empereur de Chine contre les Taï-Pings, sans que la France se crût pour cela solidaire des institutions du Céleste-Empire.

Est-ce qu'à mon tour je prétends établir par là que tout est irréprochable et irréformable dans les institutions politiques ou judiciaires des États pontificaux, et que nous n'avions pas, en échange de notre appui, le droit de loyales représentations ? Dieu m'en garde ! Tel qui se range, et doit se ranger, parmi les adversaires de M. Drouyn de Lhuys en 1864, s'est peut-être levé plus matin que lui pour conjurer humblement Pie IX de persévérer dans la courageuse voie des réformes où cet infortuné pontife était entré si spontanément. Mais les plus hardis dans cette voie s'inclinaient quand, d'un geste, Pie IX montrait les abîmes qui l'entourent. Tel qui se range aujourd'hui du côté du Souverain Pontife comme du côté du péril et de l'honneur, lui a, du moins, parlé, tant que ce langage a pu être entendu, au nom d'un libéralisme éprouvé. Il y a surtout un contraste par trop évident entre le gouvernement que vous servez et celui que vous admonestez.

Nous touchons désormais aux moments suprêmes, et il faut bien que la conscience chrétienne s'épanche tout entière avant de n'avoir plus qu'à gémir sur des désastres. Quoi ! vous avez à peine douze années d'existence, et c'est vous qui déclarez à un gouvernement comptant douze siècles de durée qu'il n'est pas viable ! Quoi ! vous vous plaignez de vos conseils méconnus ; mais le plus puissant de tous, le conseil de l'exemple, pourquoi donc ne l'avez-vous pas donné ? Est-ce que faire briller la liberté en France ne fut pas toujours le meilleur moyen de la faire rayonner sur toute l'Europe ? Quoi ! vous abandonnez à ses déplorables obstinations un gouvernement qui ne réalise pas à votre gré toutes les améliorations voulues, qui ne les réalise pas dans ces circonstances que je ne puis sans cesse redire, mais qui sont présentes à toutes les âmes et qui planent sur toute cette discussion ! Quoi ! Pie IX, le Pie IX de 1846 et de 1848, le Pie IX qui, vous le dites vous-même, vous tendait la main au moment de la guerre d'Italie, celui-là est un rétrograde, relaps, incorrigible, inexcusable, et vous, vous parlez au nom d'un gouvernement qui a pour origine une double sanction populaire, qui

commande l'armée la plus vaillante, qui dirige la centralisation la plus précise et la plus rapide, et qui pourtant ne se croit pas encore en mesure de donner à Paris un conseil municipal librement élu, de renoncer à la loi de sûreté générale, de relâcher les liens de la presse, de rendre aux députés le droit d'initiative, de diminuer la pression officielle sur les élections, de retirer au conseil de préfecture, si dépendant du préfet, le jugement des actes préfectoraux, ni d'enlever au conseil d'État, nommé par les ministres, le contrôle presque exclusif des actes ministériels, etc., etc., etc. Peut-être plus d'un édifice, à Rome, manque de son couronnement, mais qui, en Europe, a le droit de déclarer que c'est là un cas de condamnation à mort? Jetons donc un coup d'œil modeste sur nous-mêmes, et n'allons pas, libéraux sans libertés, protecteurs sans protection, de la même main qui releva le trône de Pie IX enfoncer la couronne d'épines sur sa tête à cheveux blancs.

A côté des publicistes qui veulent nous faire envisager le salut de la papauté dans l'abandon de la France et dans l'abnégation piémontaise, d'autres écrivains envisagent l'avenir de Rome sous les mêmes couleurs que nous; mais ils nous offrent une consolation : le contre-coup des événements italiens, selon eux, se fera sentir en France par l'élargissement de nos franchises, et le gouvernement, sorti enfin de cette épineuse affaire, n'opposera plus de refus aux vœux constitutionnels. « Le jour où, dans la personne de son chef, dit la *Revue des « Deux-Mondes*[1], l'Église catholique sera séparée de l'État, l'État, en « France, n'aura plus le droit de mettre aux libertés de l'Église ces « limites spéciales, exceptionnelles, qui étaient fixées par les Concor- « dats. » Pour mon compte, j'ose affirmer que c'est le contraire qui sera vrai. Le contre-coup des catastrophes qui se préparent sera certainement immense dans notre pays; mais l'émotion même qui en naîtra deviendra raison et prétexte à toutes sortes d'ombrages croissants et de précautions nouvelles. Oui, le contre-coup se fera sentir et dans notre politique intérieure et dans notre politique étrangère; mais ce sera, dans l'une et l'autre sphère, en opposition avec les intérêts de la liberté.

Il est permis de s'en apercevoir déjà. L'un des bénéfices de la situation actuelle, au point de vue des hommes qui aiment et qui prêchent le despotisme, c'est la division jetée par la question romaine entre les amis des institutions franchement représentatives. Cette division sera caressée, fomentée avec art, et, entre nos litiges, l'arbitraire ne se fera pas faute de passer et de grandir. Beaucoup d'hommes indépendants, aujourd'hui, ne veulent pas qu'on leur signale

[1] Numéro du 1er octobre 1864.

cet écueil, et ne le reconnaîtront qu'après y avoir échoué; mais l'écueil n'en existe pas moins. Beaucoup de libéraux sont satisfaits, aujourd'hui, d'entendre professer que les catholiques sont indignes de liberté, que c'est la théocratie qui règne à Rome, et la théocratie que nous voudrions imposer à l'univers entier. Mais, patience! Quand les cléricaux seront mis hors de combat et hors de cause, tout ne sera pas fini, et le tour des autres opinions indépendantes sera venu. Il faut bien l'avouer aussi, les anticléricaux ne tomberont pas seuls dans le piége, et plus d'un catholique a chance de s'y laisser prendre. Nous en avons l'expérience sous nos yeux, et peut-être en est-il déjà quelques-uns à qui l'on pourrait appliquer cette parole de l'Écriture: «*Noluit intelligere ut bene ageret*, ils n'ont pas voulu comprendre de peur de bien agir. » Mais, qu'on en soit bien convaincu, les écrivains, les députés, les sénateurs catholiques, les membres du clergé qui ne défendent pas aujourd'hui le Pape à Rome, ne défendront jamais rien à Paris. Faiblesse de jugement ou faiblesse de caractère, peu importe à qui n'a pas le droit de pénétrer dans le for intérieur, mais cette double faiblesse suivra les mêmes hommes partout. Les catholiques qui se laissent dire aujourd'hui que la question du pouvoir temporel appartient heureusement à l'ordre politique, que les conférences de Saint-Vincent de Paul ont pu être sacrifiées sans grand dommage pour la charité, que les ordres religieux peuvent être supprimés ou proscrits sans grand préjudice pour l'apostolat; ceux qui se laissent dire cela s'en laisseront dire bien d'autres. Ils se laisseront dire notamment que tout comité électoral est une association criminelle, justiciable des tribunaux, que la moindre extension de la liberté de la presse va nous rendre la fièvre révolutionnaire, et qu'introduire un homme indépendant dans nos assemblées municipales, départementales ou législatives c'est évoquer les anciens partis et préluder à l'anarchie. Soyez-en bien convaincus, libéraux, les catholiques craintifs ou infidèles que vous applaudissez aujourd'hui parleront et voteront un jour contre vous plus volontiers encore qu'ils n'auront parlé et voté contre eux-mêmes. Toutes les complaisances sont de la même famille et se prêtent un mutuel concours. Pourquoi toutes les indépendances n'ont-elles pas le même instinct? Pourquoi, au lieu de se fractionner en autant de petits groupes, de petits camps ennemis tirant les uns sur les autres, ne s'accordent-elles pas un mutuel respect et un mutuel appui? C'est à ce jeu que la liberté périt en France depuis quatre-vingts ans et qu'elle périra encore sans avoir connu autre chose que l'aurore de quelques beaux jours qui n'atteignent jamais leur midi. Beaucoup de libéraux s'y trompent, beaucoup s'imaginent qu'on leur payera demain la monnaie de leur inconséquence d'aujourd'hui; ils sacrifient la justice sur l'autel de l'égoïsme et du

préjugé ; bientôt ils pourront mesurer l'étendue de leur erreur ; bientôt ils apprendront à leurs dépens comme aux nôtres qu'il se sont démentis et courbés en pure perte.

En attendant, ce que les officieux attaquent aujourd'hui à Rome, ce n'est pas sa hiérarchie, beaucoup aimeraient à s'en servir ; ce n'est pas son dogme, beaucoup le trouvent conservateur et d'autres y sont indifférents ; dans ces régions-là, la souplesse du pope russe est trouvée de bien meilleur goût que la rigidité du quaker ou du puritain. Ce qui blesse et ce qui importune à Rome, c'est l'indépendance morale à sa plus haute puissance et sous sa forme la plus imposante. Quand cette indépendance sera momentanément abattue, ce n'est pas dans l'Église seulement qu'il se fera un grand trouble, c'est dans le monde tout entier, dans le monde des esprits flottants et des âmes irrésolues. Tous les niveaux baisseront dans l'ordre des résistances généreuses ; un grand exemple manquera à la terre ; un profond affaissement y sera substitué. On reconnaîtra à l'amoindrissement du citoyen ce que c'est qu'une société où l'on tend, non à détruire le prêtre, mais à le diminuer et à l'asservir ; on verra jusqu'à quel point les libertés religieuses sont indispensables aux libertés politiques et de combien peu d'années les unes auront survécu aux autres. Pologne, Irlande, vous n'entendrez plus, retentissant d'un pôle à l'autre, la voix de votre défenseur couronné ! Opprimés de toutes les nations, clients délaissés par les heureux du siècle, votre avocat d'office ne pourra plus s'asseoir parmi les rois ! Cette épreuve, en ce qui regarde l'Église, sera, comme toutes les autres, passagère. Mais en ce qui nous touche, nous citoyens, nous qui n'avons ni les promesses éternelles de l'Église, ni politiquement parlant, la même force d'organisation et de réaction, notre épreuve peut être longue, et elle sera en tous cas bien honteuse.

L'influence de la convention du 15 septembre ne se fera pas sentir dans nos relations étrangères moins que dans notre situation intérieure, et dans un sens que je crois, également, aussi funeste à la liberté qu'à la prospérité du pays.

Je ne chercherai pas à prouver une fois de plus que l'intérêt catholique est l'intérêt français sur toute la surface du globe, comme le schisme grec est l'arme de la Russie et le protestantisme l'arme de l'Angleterre. Cette thèse a été péremptoirement démontrée et, si j'avais besoin d'une preuve nouvelle, je la saisirais dans ces applaudissements étrangers, dans cette joie des rivaux de la France dont les Franco-Piémontais ont la naïveté de se targuer ; mais je veux me renfermer simplement dans les limites de la politique impériale, et je n'appellerai de cette politique que devant cette politique elle-même.

Depuis la fondation du second empire, la conduite de la paix et de la guerre a suivi deux routes, sinon opposées, du moins fort différentes. Dans l'une de ces voies, le gouvernement a paru s'appliquer à décliner avec la même fermeté les questions de conquête et les questions révolutionnaires. Cependant il n'est point, pour cela, demeuré inactif. Il a étendu son regard et sa main au loin. Il a paru un instant prendre à cœur la question d'Orient ; il a protégé le percement de l'isthme de Suez, comme qui veut s'ouvrir à soi-même le chemin des grandes transactions ; il a jeté hardiment, quelques-uns ont dit témérairement, nos soldats en Chine, en Cochinchine et au Mexique. Dans l'autre voie, il a paru obéir à des inspirations toutes contraires. Il s'est jeté en Italie ; il a réveillé à la fois toutes les jalousies d'en haut et toutes les passions subversives d'en bas. Il s'est aliéné nos alliés naturels, au point que nous avons peine à discerner aujourd'hui nos amis de nos ennemis en Europe.

De ces deux politiques différentes, je n'hésite pas à préférer la première. Je crois, et j'ai toujours cru, qu'elle est la vraie politique du dix-neuvième siècle, qu'elle est le vrai remercîment que les hommes de notre temps doivent à Dieu, qui leur a départi le privilége de découvertes mécaniques et physiques si merveilleusement favorables aux vues lointaines et aux gigantesques entreprises. Là, tout est d'accord : le christianisme, qui a besoin d'expansion et dont la mission est de civiliser par l'Évangile jusqu'aux extrémités de la terre ; l'intérêt social, qui a besoin de vastes carrières et d'inépuisables débouchés pour tant d'intelligences à qui l'éducation est assurée et à qui nulle ambition n'est interdite ; enfin, le commerce qui se pratique aujourd'hui plus aisément de Paris à Pékin ou à Calcutta qu'il ne se pratiquait, il y a cent ans, de Paris à Marseille, et qui, pour sa sûreté, pour son libre développement, a besoin de retrouver de distance en distance des ports ouverts et le drapeau de la mère patrie. Mais, pour que cette conduite générale porte ses véritables fruits, il faut que le gouvernement qui l'adopte y joigne les longues perspectives de la paix, la sécurité dans les alliances et la certitude, autant qu'on peut la donner ici-bas, qu'aucun revirement inopiné, aucune brusque surprise ne viendra traverser tout d'un coup tant de pensées à longue échéance. S'il en est autrement, si, comme on nous le laisse craindre en ce moment, nous restituons à prix d'argent des territoires chèrement conquis sur la barbarie de l'extrême Orient, si, comme nous l'avons déploré à propos du Mexique, nos plans se transforment sur place, à deux mille lieues de leur base d'opérations; si les nations qui devaient nous servir d'auxiliaire, trouvent dans l'ambiguïté des conventions un motif plausible pour nous fausser compagnie au jour même de l'entrée en campagne, alors les expéditions lointaines de-

viennent un mortel sujet d'inquiétudes et l'occasion de ruineux mécomptes. La civilisation recule au lieu d'avancer, parce que la barbarie attribue nos tergiversations à ses propres forces et à la terreur qu'elle nous inspire; la société sent renaître ses périls en voyant se refermer pour les âmes énergiques et aventureuses les grandes issues de la gloire et de la fortune ; enfin, le commerce vient augmenter par son malaise le malaise universel.

Or, voici l'une des conséquences inévitables de la convention franco-piémontaise : c'est de nous ramener par la plus mauvaise porte dans la vieille arène des vieilles conflagrations européennes ; c'est de remettre encore une fois au jugement aveugle du glaive les questions de progrès politique et de substituer une fois de plus à la civilisation pacifique la révolution violente ; c'est de briser encore une fois toutes nos alliances solides avec les nations solidement constituées, pour lier plus étroitement les destinées de la France aux aventures d'un petit pays qui veut à toute force se servir de notre bras pour la satisfaction d'une insatiable convoitise ; enfin, c'est donner à l'Angleterre un ascendant matériel comparable à son ascendant moral. Elle a elle-même trop le goût et le besoin des développements extra-européens pour venir nous contester en face le droit de développements analogues. Mais si, lorsque nous avons trois ou quatre corps d'armée au delà des mers, nous venons gratuitement, légèrement nous créer une guerre considérable à nos portes, quelle tentation pour les Anglais de se jeter dans la querelle en coupant le retour à nos intrépides soldats, prisonniers sans défaite, et vaincus non par un ennemi supérieur, mais par l'invincible puissance de la géographie ! Il faut donc que la France choisisse entre la politique du dix-neuvième siècle, celle qui prend les chemins de fer, la vapeur, l'électricité pour le point de départ de glorieuses, d'industrieuses entreprises, et la politique du dix-septième siècle, qui, sans les motifs de ce temps-là, en revient aux rivalités de la maison de France et de la maison d'Autriche, au passage du Rhin et aux guerres à bout portant sur un théâtre toujours le même de cent lieues carrées. Mais ces deux politiques, ces deux époques, on ne peut pas les mener toutes deux de front ; les confondre ensemble, c'est les ruiner l'une par l'autre.

Maintenant résumons-nous et concluons.

La convention du 15 septembre est un acte sans exemple peut-être dans les fastes d'un gouvernement régulier, parce que c'est, à cinq ans d'intervalle, un traité stipulant, pour condition expresse, l'annulation d'un autre traité signé à propos des mêmes territoires et des mêmes intérêts ; parce que c'est la destruction du traité de Zurich par le fait même de ceux qui l'avaient conclu, sans qu'aucune infraction soit imputée à la troisième partie contractante ; parce que nous

exigeons du roi Victor-Emmanuel qu'il transfère le siége de son gouvernement à Florence, tandis qu'en même temps nous sommes encore authentiquement engagés envers l'Autriche à voir, d'un œil favorable, le grand-duc de Toscane rentrer dans sa capitale ; parce qu'il est impossible que, d'une situation si fausse ne ressorte pas invinciblement une atteinte grave à notre autorité morale.

Si l'on me répond : Vous êtes un rétrograde ; je réplique : Je le suis moins que vous ! Je prends la politique de mon pays là où l'ont portée soixante ans de progrès et de découvertes, et je lui dis : Marchez en avant ! Vous, vous lui criez : Regardez en arrière ! Et vous lui donnez pour modèles la politique du Directoire en Italie, les plus fâcheuses inspirations du premier Empire en face de l'Europe !

Si l'on me dit : Vous êtes un critique systématique du second Empire : je réplique : Mes reproches valent mieux pour lui-même que vos adulations. Napoléon III avait, à son avénement, promis deux grands bienfaits : la liberté progressive et la paix. Qu'avez-vous fait de ces promesses? Qu'avez-vous fait de la paix, j'entends la paix dans sa plus haute acception, la paix dans les esprits, dans les consciences ? Qu'avez-vous fait d'une marche, si lente qu'elle fût, vers la liberté, j'entends la liberté franche, pratique, égale pour tous ? Le parlement piémontais va s'ouvrir ; il peut, ce qui n'est pas vraisemblable, déchirer la convention du 15 septembre ; un caprice révolutionnaire peut la fouler aux pieds. Eh bien ! sachez que ce parlement ou cet événement, quel qu'il soit, qui mettrait votre œuvre à néant, vous rendrait le meilleur service que vous pussiez attendre de la plus clairvoyante et de la plus patriotique des Assemblées françaises, à supposer qu'elle eût été consultée.

Si l'on me répond : Vous êtes un ennemi de l'Italie ; je réplique : Personne n'honore plus que nous, catholiques, ce cher et noble pays : chacun de nous l'aime et l'habite par quelque côté intime du cœur, par les arts, par la poésie, par la splendeur de sa nature, par son histoire, par la foi ! Et ce sont toutes ces grandeurs, tous ces éléments constituant le génie d'un peuple, qui se dressent contre votre entêtement d'unification violente et factice. Tous les grands Italiens sont avec nous, depuis le Dante jusqu'à César Balbo, et, de votre côté, on n'aperçoit qu'un homme, un seul, celui dont les écrits sont le code de la tyrannie servie par la ruse et précédée du mensonge ; mais la statue de Machiavel est indigne du Capitole et sa politique est de celles que l'on ne doit jamais suivre, puisque l'on ne peut jamais l'avouer.

A. de Falloux.

LA FEMME FORTE

AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION

Anne-Paule-Dominique de Noailles, marquise de Montagu. — 1 vol. in-8, imprimerie Lainé.

Ce volume, extrait des archives d'une des plus illustres maisons de la noblesse française, n'était point destiné à la publicité. En cherchant les éléments du récit qui le compose dans le journal où, dès sa plus tendre jeunesse, leur mère consignait les impressions de son cœur et les événements quotidiens de sa vie, les enfants de Mme de Montagu n'avaient point eu d'autre pensée que de perpétuer parmi leurs descendants le souvenir de sa belle et sainte existence. Ils auraient craint, disaient-ils, en faisant connaître les actes d'une charité qui avait toujours cherché le secret et l'ombre, de manquer aux traditions de modestie de leur mère. Heureusement ces scrupules de la pudeur filiale, qui voulait enfermer dans le sanctuaire d'un culte domestique des vertus dont le fortifiant parfum doit devenir le patrimoine de tous les chrétiens, ont été vaincus. L'éminent historien de Mme de Maintenon a obtenu que les annales de la famille de Noailles nous fussent ouvertes. La vie de Mme de Montagu, qu'il s'était chargé de mettre en ordre, ne sera bientôt plus le volume, destiné seulement à quelques privilégiés, d'après lequel nous en parlons aujourd'hui. Une nouvelle édition va en paraître, mise cette fois à la disposition du véritable public.

A toutes les époques de notre histoire, et plus particulièrement

dans ces moments de crise où la vérité et la foi semblent menacées, lorsque les mœurs périssent et que Dieu suscite enfin des défenseurs à sa cause et des sauveurs à la société, on est toujours frappé du contingent nombreux que fournissent les femmes à la phalange des confesseurs. Ainsi, au sortir des temps de troubles et de guerre civile au milieu desquels la foi catholique fut bien près de disparaître chez nous, comme elle avait disparu en Angleterre et dans une partie de l'Allemagne, surgit en France une grande génération de saints, c'est M. Olier, le cardinal de Bérulle, François de Sales, Vincent de Paul. En même temps voyez quel utile, quel vaillant concours apportent à leurs travaux Mme Acarie, Mme de Chantal, Mme Legras, Mme de Miramion et tant d'autres ! Il en a été de même à la fin du dix-huitième siècle; du sein d'une société avilie, corrompue jusqu'à la moelle, sont sorties des héroïnes chrétiennes. Au milieu des scènes hideuses qui ont signalé la révolution, dans ce cataclysme où s'opéra au prix de tant de douleurs et de crimes la transformation de la société française, il s'est produit de sublimes exemples de dévouement, d'indomptable foi, d'oubli des injures, de patriotisme, et les femmes n'ont point été les dernières à les donner.

Mais ce qui a été rare à toutes les époques, ce qui est unique peut-être, c'est de trouver dans une seule génération de la même famille un groupe comparable à celui que forme, avec ses cinq filles, cette duchesse d'Ayen qui fut la femme forte par excellence. Ce faisceau de vertus ne saurait se rompre, la beauté de chacune des figures qui le composent s'accroît du reflet de sa voisine. Aussi, quoiqu'on ait donné pour titre au livre dont nous nous occupons le nom de la quatrième fille d'une incomparable mère, on n'a point entendu séparer ce qui est inséparable; de même qu'en plaçant un sanctuaire sous le vocable particulier d'un saint, on n'en exclut ni le culte, ni les images des autres, en nous racontant la vie de Mme de Montagu, l'auteur fait tour à tour passer sous nos yeux toutes ses admirables sœurs.

« Jeune encore en 1789, Mme de Montagu se vit emporter par « le flot révolutionnaire qui couvrit et ravagea la France et fut jetée « au milieu du naufrage sur la rive étrangère. Là, les belles qualités « de son âme eurent à se développer sur un nouveau théâtre, une « carrière inattendue s'ouvrit devant elle. Née pour la prospérité, on « verra l'usage qu'elle sut faire de l'infortune. » Émigrée elle-même, le récit des miracles que sa charité accomplit en faveur de ses compagnons de misère jette une lumière toute nouvelle sur un des côtés les moins connus du vaste tableau de la révolution française, l'émigration et le sort des émigrés sur le sol étranger. Il s'agit donc ici d'un ouvrage qui offre à la fois un extrême intérêt historique et le plus solide aliment à la piété.

I

En lisant la vie de Mme de Montagu, il nous semblait parcourir une de ces belles galeries d'ancêtres, où les yeux et la pensée, sans cesse attirés par des individualités fort diverses, cherchent et aiment à retrouver dans ces physionomies variées le trait particulier à la race.

Tout d'abord, notre héroïne et ses sœurs offriraient entre elles de bien grandes différences, si toutes ne possédaient à un égal degré cette fermeté inébranlable dans la foi religieuse et ce caractère de grandeur austère qu'elles tenaient de Dieu et de leur mère ; mais combien d'autres types originaux ne rencontrons-nous pas encore dans ce livre? Sans parler du vieux maréchal de Noailles et de sa femme, quelle curieuse série de personnages remarquables se meuvent autour d'eux ! Est-il beaucoup de plus aimables et plus chevaleresques figures que celles du vicomte de Noailles, le premier de leurs petits-gendres ? et M. de Lafayette, ce grand seigneur démocrate, républicain incorrigible et de si bonne foi, que l'enthousiasme de ses contemporains avait surnommé le libérateur des deux mondes; et M. de Montagu, type parfait de l'honnête homme, dont le patriotisme et le bon sens se refusèrent si longtemps à l'émigration; et son père M. de Beaune, cet irascible et fougueux gentilhomme, si déraisonnable et si tenace dans ses préjugés. Et la comtesse de Tessé, fille du maréchal de Noailles et sœur du duc d'Ayen; quelle personne singulière et pourtant attachante ! Avec un esprit supérieur, une générosité sans bornes, une âme grande et sympathique, elle avait la passion de la controverse et du paradoxe : le plus souvent excessive dans ses théories, elle avait à l'action le sens droit, les résolutions saines et pratiques et une fermeté qui imposait. La figure de Mme de Tessé était étrange, la petite vérole l'ayant défigurée à vingt ans. « C'était une sorte de sibylle, parlant « toujours d'un ton majestueux et doctoral avec des grimaces af- « freuses et des tics presque convulsifs. Au milieu de tout cela « une noblesse incomparable de sentiments et de manières, enfin « un mélange de raison sévère et d'exaltation chimérique aussi « extraordinaire que piquant [1]. » Mme de Tessé avait puisé à l'hôtel

[1] Voir le charmant portrait de cette remarquable personne, tracé dans les *Souvenirs de la princesse de Poix*.

de Noailles, où ces choses étaient fort en honneur, le goût des nouveautés, l'enthousiasme des réformes et le déplorable scepticisme qu'on décorait du nom de philosophie. Les malheurs de la révolution n'ébranlèrent ni n'affaiblirent ses convictions politiques, mais nous nous persuadons que cette âme droite et bonne était au fond moins incrédule qu'elle ne le disait et ne le pensait elle-même.

Son frère, le duc d'Ayen, entré fort jeune dans la carrière des armes, avait fait avec éclat les quatre dernières campagnes de la guerre de Sept Ans ; puis, devenu lieutenant général et chargé de l'inspection du gouvernement de Flandres, il était aussi premier capitaine des gardes du corps et gouverneur du Roussillon. Doué d'une intelligence vive, d'une humeur aimable, mais d'un caractère fort léger, le duc d'Ayen passait pour un grand seigneur instruit ; il était membre de l'Académie des sciences et prenait part à ses travaux. L'agrément sa conversation rappelait le tour original et piquant de l'esprit de so père le maréchal ; il avait, comme sa sœur, une assez complète indifférence en matière religieuse ; c'était, il ne faut pas se le dissimuler, la disposition générale de son temps. Les grandes charges dont le duc d'Ayen était revêtu, la cour où il était distingué et assidu, absorbaient une bonne part de sa vie ; il livrait le reste au monde brillant et léger que commençait à agiter le souffle de l'esprit moderne. Il ne se pouvait guère un plus complet contraste avec les principes sévères et les goûts sérieux de la duchesse sa femme. Petite-fille du chancelier d'Aguesseau, son éducation, commencée au couvent, s'était achevée dans la maison grave et réglée de son grand-père. Elle avait reçu du ciel une âme d'une trempe peu commune, énergique et passionnée, un cœur ardent, que l'amour maternel remplit tout entier, une raison supérieure, qui faisait tout céder devant la loi du devoir, un esprit ferme et droit, ouvert à tous les généreux sentiments, et à tant de qualités rares joignait un don singulier d'éloquence. La piété de la duchesse d'Ayen avait un caractère si profond et si vif, sa foi était si bien une certitude, qu'elle ne considérait jamais les choses de la terre que dans leurs rapports avec le Créateur et l'éternité. Sans chercher à s'affranchir des convenances, grandes ou petites, de sa position, elle ne se plaisait vraiment que dans la retraite. Le duc d'Ayen avait pour elle un grand respect ; il la laissait gouverner absolument une maison où il paraissait rarement, et l'éducation des cinq filles, fruit de leur union, qu'on appelait avant leurs mariages, Mlle de Noailles, Mlle d'Ayen, Mlle d'Épernon, Mlle de Maintenon et Mlle de Montclar.

C'est le 22 juin 1766 que naquit à Paris, dans le somptueux hôtel de Noailles, l'enfant destinée à devenir la marquise de Montagu, et c'est elle qu'on désignait sous le nom de Mlle de Maintenon. « Sa mère voulut « qu'on lui donnât pour parrain et marraine deux mendiants de la

« paroisse Saint-Roch : parenté avec l'indigence qu'elle n'oublia ja-
« mais. »

La duchesse d'Ayen se dévouait sans réserve à ses devoirs maternels. « Nous étions, dit la plus remarquable de ses filles, Mme de Lafayette, « — dans une notice sur sa mère écrite on verra en quelle circonstance « — nous étions la plus tendre affection de son cœur et le premier « objet de ses devoirs. A cette vive impression du cœur le plus mater- « nel qui fut jamais, se joignait la disposition fortement enracinée de « faire la volonté de Dieu et d'accomplir son œuvre, avec la confiance « de pouvoir lui dire un jour, à l'exemple de Jésus-Christ : *Je n'ai « perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés*. Tout était donc réuni « pour nous ; toutes ses facultés étaient appliquées à faire notre bien « et à préparer notre bonheur : sa sollicitude et sa prévoyance, à dé- « tourner ce qui pouvait nous nuire; sa pénétration, à discerner nos « caractères pour diriger chacune d'une manière qui lui fût propre ; « la droiture et la force de son esprit, à nous accoutumer dès l'enfance « à raisonner droit et juste ; sa vive tendresse pour nous, à cimenter « notre union mutuelle ; enfin sa douce éloquence fortifiée par son « exemple, à nous faire connaître la vertu chrétienne, c'est-à-dire le « principe, les secours et la récompense de la vertu. »

Entre tous les sujets de méditations qu'on rencontre à chaque page dans le livre que nous analysons, nous voudrions surtout fixer l'attention des mères et du public féminin sur l'éducation que la duchesse d'Ayen donnait à ses filles. Nous nous y arrêterons nous-même un moment ; en l'étudiant avec quelque détail, nous y découvrirons peut-être le secret, que nos molles générations ont trop oublié, d'enfanter des âmes à l'héroïsme.

Outre les maîtres du dehors et quoique la duchesse eût donné à ses filles une gouvernante très-instruite, à laquelle elle confiait le soin de certaines parties de l'éducation, comme de leur apprendre la géographie et la grammaire, celui de revoir avant elle les extraits d'histoire qui lui étaient plus tard soumis, de leur faire répéter ce qu'elles apprenaient par cœur, d'assister aux leçons des maîtres, « c'était, dit encore Mme de Lafayette, ma mère qui présidait à tout, « qui était l'âme de tout, qui réglait tout dans le plus grand détail. »

Elle s'était réservé de lire avec nous les plus beaux ouvrages de poésie, de beaux morceaux choisis d'éloquence ancienne et moderne, de travailler à former notre goût par l'analyse des beautés qui s'y trouvent ; mais elle s'appliquait surtout à former notre jugement par des réflexions solides sur chaque nouvel objet, en le dépouillant de tout ce qui pouvait le rendre trompeur. Son esprit et son cœur étaient également droits et altérés de la vérité, c'était toujours à en écarter les nuages qu'elle employait ses soins. Et en

effet, beaucoup de préjugés, ceux de la vanité par exemple, nous furent longtemps, je puis dire entièrement inconnus, et l'idée de régler sa vie par les principes de la vertu, abstraction faite de tout intérêt de quelque nature qu'il pût être, nous était devenue si habituelle, non-seulement par les leçons de ma mère, mais par son exemple de tous les moments et par celui de mon père, dans les trop rares occasions où nous pouvions l'étudier de près, que les premiers exemples que nous avons rencontrés d'une conduite contraire dans ce qu'on appelle vulgairement *d'honnêtes gens*, nous causaient une surprise qu'il a fallu bien des années de vie passée dans le monde pour affaiblir. Il est vrai que ma mère nous laissait lire au fond de son cœur et que sa confiance était bien propre à élever nos âmes en nous montrant la sienne toute entière. Ce n'était pas seulement ce qu'elle offrait à imiter que nous apprenions, c'était encore ce qu'elle trouvait elle-même à y réformer qu'elle cherchait à nous enseigner à réformer en nous. Elle nous racontait des circonstances où elle s'était trompée sur ce qu'elle devait faire, les causes et les suites de ces petites erreurs, et nous y voyions celles où l'on peut tomber avec un esprit juste et un cœur droit. La vue du mal l'indignait quelquefois, elle ne l'aigrissait jamais ; la vue du bien la transportait de joie ; elle se plaisait à écouter, à répéter l'histoire d'une bonne action, à distinguer une intention vertueuse.

Les plus jeunes sœurs allaient chez leur mère à d'autres heures que les aînées, mais toutes dînaient avec elle à trois heures et passaient, après le dîner, dans sa chambre une grande partie de la journée. Groupées autour de la duchesse, les plus grandes sur des chaises, les plus petites sur des tabourets, elles travaillaient près d'elle et l'on causait des leçons de la veille, comme des petits événements du jour. Cela n'avait pas l'air d'une leçon, et à la fin, c'en était une et de celles qu'on retenait le plus.

Sitôt qu'elles avaient atteint l'âge de neuf à dix ans, la duchesse d'Ayen les emmenait à la campagne où elle allait de temps en temps, soit à Fresnes, chez M. d'Aguesseau, soit à Saint-Germain, chez le maréchal de Noailles, « qui les promenait dans la forêt et le soir perdait « gaiement avec elles son temps et son argent au loto. » Dans ces occasions, madame d'Ayen ne manquait jamais de provoquer leurs remarques sur les personnes et les choses qu'on avait vues ; cela lui servait à s'assurer des progrès du jugement de ses filles et à le rendre plus juste lorsqu'il ne lui paraissait pas tel. En ajoutant à ces séjours passagers à la campagne, incidents les plus mondains d'une vie aussi retirée, des promenades en voiture avec leur mère, quelques parties champêtres avec des jeunes filles de la famille, et la jouissance d'assister parfois à des expériences de physique chez le jeune frère de la duchesse, on saura quels plaisirs simples, mais très-réels, laissèrent dans ces âmes pures un souvenir de joie qu'elles aimaient à rappeler plus tard.

On le voit, le bal et le spectacle n'entraient point dans l'innocent programme de ces divertissements. Qu'il y a loin de là aux plaisirs factices, bruyants, publics, dont nous donnons, dès le berceau, le goût à nos enfants ! Jamais on ne s'est plus préoccupé d'amuser les enfants qu'on ne le fait depuis trente ans. L'imagination s'épuise à fournir des distractions au petit être blasé que nos complaisances s'attachent à gâter sitôt qu'il voit le jour, tandis qu'il faudrait seulement le laisser vivre d'une vie simple pour qu'il fût heureux. Outre Guignol et le théâtre de Polichinelle, qui (soit dit en passant) n'offrent pas toujours, tant s'en faut, le langage le plus choisi et la morale la plus élevée, combien compte-t-on, à Paris, de théâtres uniquement destinés aux enfants ? quels exemples y frappent leurs yeux ? s'inquiète-t-on beaucoup de la moralité des pièces qu'on y représente? Et les bals publics d'enfants, déguisés, travestis ou seulement habillés ! Je ne sais ce qu'en pensent la majorité des pères et des mères de famille, mais il faut bien qu'un grand nombre d'entre eux y aillent et y conduisent leurs enfants, puisque ces soi-disant *fêtes enfantines* se renouvellent plusieurs fois chaque année : les entrepreneurs ne les organiseraient pas s'ils n'y trouvaient un gros bénéfice. Pour moi, je déclare que je n'ai jamais vu sans horreur les affiches qui annoncent ces amusements corrupteurs. Les réunions publiques d'enfants, rassemblés sans choix, sans contrôle, ne me paraissent et ne sont, en effet, que des écoles de dissipation et de coquetterie ; elles ne font que développer de la plus dangereuse manière la passion de plaire, que les femmes apportent en naissant, et l'amour effréné de la parure qui en est la conséquence. Si j'étais législateur, j'interdirais les divertissements publics aux jeunes filles jusqu'à leur mariage.

Mais revenons à l'hôtel de Noailles et à l'éducation qu'y dirigeait la tendresse la plus vive et la mieux entendue. Nous laisserons encore parler madame de Lafayette.

Pendant les heures que nous passions tous les jours chez ma mère, on lui rendait un compte fidèle de ce que nous avions fait, nous lui répétions ce que nous avions appris, nous lui racontions ce qu'on nous avait raconté à nous-mêmes, et ma mère, comparant ensemble ce que nous apprenions de nos devoirs et les vertus qu'elle nous développait, cherchait par tous les moyens à nous les rendre propres. D'abord en nous les faisant comprendre, puis en nous enseignant à les pratiquer, avec cette solidité de détails dont Dieu lui avait donné le talent à un degré rare. Elle travaillait avec toute sa tendresse maternelle à mettre la vérité à notre portée, mais surtout elle travaillait à rendre nos esprits capables et nos cœurs dignes de la vérité. Elle voulait que tout ce que nous voyions présentât un ensemble, les principes, la morale, l'histoire des faits, les exemples et la manière de profiter de tout cela. Tout était lié et suivi dans ses

leçons comme dans les desseins de Dieu, si j'ose m'exprimer ainsi; et dès la plus tendre enfance elle nous apprenait à ne pas nous conduire par fantaisie, mais à goûter dans l'exercice de nos devoirs et même dans les jeux de notre âge, le plaisir d'être dans l'ordre et sous les yeux de Dieu. Que ne puis-je faire connaître l'éloquence qu'elle employait à graver dans nos cœurs les grandes vérités de la religion, à nous montrer nos fautes et les moyens de les réparer! Il n'y avait jamais rien d'absolu dans sa manière d'enseigner, de corriger ou de conduire, elle croyait n'avoir rien fait quand elle n'avait pas convaincu l'enfant à qui elle parlait, et quoique naturellement paresseuse, quoique d'un caractère très-impatient, elle écoutait tous les raisonnements des enfants avec une bonté persévérante.

On devine avec quel soin cette religieuse mère devait préparer de jeunes âmes à la première communion.

La grandeur et la vivacité de sa foi, nous dit encore Mme de Lafayette, lui faisait envisager les dispositions avec lesquelles nous approcherions des sacrements comme décisives pour notre bonheur éternel, aussi rien n'était négligé pour nous préparer : instructions solides, exhortations qui développaient l'instruction d'une manière plus étendue et l'appliquaient à la pratique, à la conduite de la vie. Le Catéchisme du Concile de Trente, l'Exposition de la doctrine de Mézenguy et le Catéchisme de Montpellier, qu'on nous faisait apprendre par cœur, fournissaient le texte de ces instructions et exhortations qui ne duraient pas moins de deux années, de onze à treize ans.

On voit que si les catéchismes de paroisse, qui ont pris de nos jours une si grande importance et sont, je le reconnais, admirablement faits, n'étaient point en usage, l'instruction religieuse des femmes n'était pas moins solide et moins complète.

Telle fut la discipline chrétienne, la vie simple et cachée à laquelle la duchesse d'Ayen, avait accoutumé ses filles. Sans nuire au développement de leurs facultés individuelles, en respectant au contraire toutes les nuances de natures, de dispositions et de caractères fort différents, elle fit de chacune d'elles, à son image, une femme forte, dont l'âme, toujours plus haute que la destinée, ne fut jamais ni éblouie par le succès et la fortune, ni troublée par le malheur.

Devant un tel exemple on ne peut guère résister à la tentation de faire l'examen de conscience de son siècle, de lui demander comment et par quels moyens il forme le cœur et l'intelligence de celles qui seront des épouses et des mères. Quelle est, à vrai dire, à présent, sauf de respectables et trop rares exceptions, quelle est l'éducation domestique? Est-ce le sanctuaire discret, où, loin de tout regard profane, loin de tout contact avec le monde et ses frivolités, la vierge

s'élevait pieusement sous l'aile maternelle? peut-on appliquer aux jeunes filles de nos jours, ce qu'Esther dit d'elle-même,

On m'élevait alors, solitaire et *cachée*.

Non; nos filles ne reçoivent plus, il faut l'avouer, qu'une éducation publique. Pour elles, comme pour leurs frères, l'instruction se donne au dehors. Il y a des *cours* pour toutes choses, comme il y en a pour tous les âges. Une jeune fille, son portefeuille sous le bras, court les rues, ni plus ni moins qu'un garçon, pour aller chercher fort loin l'éducation qui doit lui apprendre à rester chez elle, à se plaire dans un intérieur qui sera peut-être plus que modeste, et que ses soins, sa raison, sa bonne grâce et son ingénieuse économie devront rendre agréable au compagnon de sa vie, car enfin c'est là sa destinée et je ne saurais l'en plaindre; mais pour s'y préparer elle commence par aller, sous la conduite de sa mère, qui déserte pour cela sa maison, à son cours de grammaire et d'histoire; elle a son cours d'anglais ou d'allemand, son cours de piano ou de chant, elle a l'atelier où elle va dessiner et peindre, elle a les cours du Collége de France. Autrefois on croyait suffisantes pour la santé des jeunes filles, de longues promenades faites en famille et des leçons de danse, qui, l'hiver, venaient remplacer l'exercice que la mauvaise saison ne permet pas toujours. Ces leçons apprenaient à marcher, à saluer et donnaient plus de grâce au maintien. Actuellement elles ne suffisent plus, on y ajoute la gymnastique; les filles nagent, montent à cheval, il en est qu'on mène au tir. Enfin, cette brillante éducation achevée, on prépare la jeune personne au baccalauréat; elle prend ses grades à l'Hôtel de Ville!

Je ne me dissimule pas que je fais ici le personnage de Chrysale. On me traitera de ganache et d'éteignoir, quoique nul ne soit plus persuadé que moi de l'utilité de donner aux femmes des connaissances étendues, générales et solides. Mais de quelque nom qu'on me traite, je maintiens que l'éducation publique pour les femmes est un nonsens; que, faites pour la vie de famille, la vie de dévouement, la vie cachée, on ne saurait trop les préserver de la dissipation, les attacher à la règle en les détachant de leurs propres volontés, leur faire trop tôt comprendre les joies austères du sacrifice. Je dis qu'en excitant sans mesure chez les jeunes filles la vanité, le besoin d'effet, le goût de la louange, auxquels leur nature n'est que trop portée, on compromet leur bonheur en ce monde et dans l'autre; on en fait des bas-bleus, ou des poupées, et quelquefois les deux choses; ce n'est pas pour cela qu'il leur a été accordé une âme immortelle.

Alexis de Tocqueville, que personne ne traitera d'esprit rétro-

grade, dans une très-belle lettre adressée à Mme Swetchine, parlant du rôle que les femmes sont appelées à jouer dans la société moderne, s'exprimait ainsi :

Oui, sans doute, le christianisme peut exister sous tous les gouvernements, c'est là l'un des caractères de sa vérité ; il ne s'est jamais lié et ne se liera jamais à l'existence d'une certaine forme de gouvernement, ni à la grandeur particulière d'un peuple. Bien plus, il peut triompher au milieu des plus mauvais gouvernements, et trouver jusque dans les maux que ces mauvais gouvernements imposent aux hommes, la matière d'admirables vertus. Mais il ne s'en suit pas, si je ne me trompe, qu'il doive rendre indifférent ou insensible à ces maux, et qu'il n'impose pas à chacun le devoir d'en délivrer courageusement ses semblables par les voies légitimes que les lumières de sa conscience lui découvrent.

Voilà ce que je voudrais qu'on inculquât aux hommes, et j'ajouterai surtout aux femmes. Rien ne m'a plus frappé, dans l'expérience déjà assez longue que j'ai faite des affaires publiques, que l'influence qu'exercent toujours les femmes en cette matière ; influence d'autant plus grande, qu'elle est indirecte.

Je ne doute pas que ce ne soient elles surtout qui donnent à chaque nation un certain tempérament moral, qui se manifeste ensuite dans la politique. Je pourrais citer nominativement un grand nombre d'exemples, qui achèveraient d'éclaircir ce que je veux dire. J'ai vu cent fois dans le cours de ma vie des hommes faibles montrer de véritables vertus publiques parce qu'il s'était rencontré à côté d'eux une femme qui les avait soutenus dans cette voie, non en leur conseillant tels ou tels actes en particulier, mais en exerçant une influence fortifiante sur la manière dont ils devaient considérer en général le devoir ou même l'ambition. Bien plus souvent encore, il faut l'avouer, j'ai vu le travail intérieur et domestique qui transformait peu à peu un homme auquel la nature avait donné de la générosité, du désintéressement et de la grandeur, en un ambitieux lâche, vulgaire et égoïste qui, dans les affaires de son pays, finissait par ne plus envisager que les moyens de rendre sa condition particulière commode et aisée. Et comment cela arrivait-il? Par le contact journalier d'une femme honnête, épouse fidèle, bonne mère de famille, mais chez laquelle la grande notion du devoir en matière politique, dans son sens le plus énergique et le plus élevé, avait toujours été, je ne dirai pas combattue, mais ignorée.

Nous venons de voir élever dans la retraite et armer contre toutes les chances du sort les petites-filles du maréchal de Noailles; le *journal* de madame de Montagu nous les montrera successivement mariées. La sœur aînée de notre héroïne, mademoiselle de Noailles, épouse, à la fin de 1773, le vicomte de Noailles, son cousin, second fils du maréchal duc de Mouchy, vers lequel la portait dès l'enfance le plus tendre penchant. Ce mariage unissait d'un lien plus étroit encore les deux branches d'une puissante maison. La jeune épouse n'avait pas seize ans;

elle alla vivre, à Versailles, chez les parents de son mari. Entre ses sœurs, et en possédant toutes les fortes qualités qui leur sont communes, celle-ci était particulièrement douée de grâce et de charme. C'est elle qui, volontairement restée à Paris pendant la Terreur, quand tous les moyens d'en sortir lui étaient assurés, monta sur l'échafaud avec son aïeule et sa mère, dont elle avait refusé de se séparer.

Mais ne devançons pas les temps. Peu de mois après ces brillantes noces, on célébra le mariage de mademoiselle d'Ayen avec le marquis de Lafayette, charmant jeune homme de seize ans et demi, un des plus grands partis de France; car, portant un nom illustre, orphelin de père et de mère, il était dès lors en pleine possession d'une immense fortune. Cependant la duchesse d'Ayen avait hésité toute une année à l'accepter pour gendre ; elle s'effrayait des dangers qu'une situation aussi considérable et une liberté aussi absolue pouvaient offrir à un homme de cet âge. Après avoir longuement, attentivement étudié le caractère de M. de Lafayette, elle s'y décida, et conçut pour lui une affection profonde. Il fut pour elle, non plus seulement un gendre, mais un fils chéri. Le nouveau ménage devait vivre à l'hôtel de Noailles ; mais mademoiselle d'Ayen n'ayant que quatorze ans et demi et n'ayant pas fait sa première communion, il fut convenu que M. de Lafayette irait passer quelques mois à son régiment. Il partit. La jeune épouse approcha pour la première fois de la sainte table et se prépara aux devoirs qui l'attendaient. On sait avec quel ardent dévouement, quelle dignité, quelle passion elle sut les remplir. Pour nous, s'il fallait assigner des rangs à ces grandes âmes, c'est madame de Lafayette que nous placerions le plus haut et la première après sa sainte mère.

Mademoiselle d'Épernon, mariée d'abord à M. du Roure et devenue bientôt veuve, épousa en seconde noces le comte de Thézan, en eut une fille et mourut à vingt-cinq ans, laissant l'image de la plus pure et de la plus touchante apparition. Dieu épargnait à sa douce nature l'horrible spectacle de nos troubles politiques et des malheurs qui frappèrent ses parents.

La tâche de la duchesse d'Ayen s'était fort augmentée depuis le mariage de ses filles aînées, car tout en accompagnant celles-ci dans le monde et à la cour, en les guidant dans des devoirs nouveaux, en se prêtant avec empressement à tous les plaisirs qui convenaient à l'âge de leurs maris et au leur, elle surveillait avec le même scrupule, la même vigilance, la même tendresse l'éducation des deux cadettes. Mademoiselle de Montclar, la plus jeune de toutes, qui fut plus tard madame de Grammont, exerçait un véritable ascendant sur sa sœur, plus âgée qu'elle d'une année. Au milieu de ce monde d'élite, c'est encore une figure absolument à part et admirable que celle de madame de Grammont, une personne tout d'une pièce. Je ne

connais pas un autre exemple d'une âme aussi ascétique, aussi intérieure, faite ce semble pour le cloître et la vie contemplative, qui ait mené dans le monde une existence plus active, plus pratique, qui ait été une épouse plus dévouée, une plus excellente mère, une amie plus efficace. Elle n'était point jolie, avait les yeux petits, le menton carré, le visage irrégulier, mais qui plaisait par une expression pleine à la fois de calme, de force et de modestie. Son âme brillait par une piété rare, une raison précoce, une humeur égale et charmante. Mademoiselle de Maintenon, qui l'avait quelquefois battue, se prit tout à coup à l'admirer ; c'est trop peu dire, elle était souvent en extase devant elle : « Je lisais dans son âme et elle lisait dans la mienne ; elle « rien à apprendre de moi, et j'avais tout à apprendre d'elle ; elle « m'encourageait, m'apaisait, elle m'avertissait timidement, et presque « en rougissant, de ce qu'elle apercevait en moi de répréhensible, et « quand elle me parlait je l'écoutais comme on écoute sa propre con« science, avec humilité, docilité et respect. »

Ce fut alors que Mlle de Maintenon, qui avait à peu près douze ans, entreprit le journal de sa vie, où elle inscrivait ses impressions de la journée, ses fautes, ses progrès, ses résolutions. S'occupant sans cesse à orner, à purifier son âme, elle le relisait pour se juger et s'y regardait comme dans un miroir, sans aucune vaine complaisance.

La guerre d'Amérique, qui éclata vers ce temps et qui eut des conséquences si importantes pour le monde entier, fut à l'hôtel de Noailles un très-grand événement, par la détermination que prit M. de Lafayette d'aller combattre pour la cause de l'indépendance américaine. Il partit en effet en 1777. Agé alors de dix-neuf ans, il était marié depuis trois ans, père déjà d'une petite fille et sa femme était grosse pour la seconde fois. Le généreux enthousiasme qui l'entraînait à dévouer au service d'un peuple luttant pour la liberté sa grande fortune et sa propre vie, fut taxé de folie par la plupart de ses proches ; le gouvernement s'opposa par tous les moyens à son départ ; il dut s'enfuir secrètement. Mme de Lafayette et la duchesse d'Ayen comprirent, approuvèrent, secondèrent son noble dévouement. La jeune femme, sans aucun retour sur elle-même, sans faiblesse, identifiée à tous les sentiments de celui qu'elle aimait éperdument, accepta toutes les chances de cette éclatante mais hasardeuse entreprise.

Deux ans plus tard, en 1779, le gouvernement français, prenant ouvertement parti pour l'Amérique, déclarait la guerre à l'Angleterre, et le vicomte de Noailles, qui brûlait depuis longtemps du désir de rejoindre M. de Lafayette, faisait partie de l'expédition. La désapprobation du maréchal de Noailles et du duc d'Ayen avait promptement disparue pendant ces campagnes, sources de si longues alternatives

d'inquiétudes, d'espérances et d'orgueil. On sait quels furent les triomphes du retour ; on en devine les ineffables joies.

C'est en 1783, quand M. de Lafayette et le vicomte de Noailles étaient revenus, que la main de Mlle de Maintenon fut accordée au marquis de Montagu. Elle venait d'accomplir sa seizième année ; le mariage, sous tous les rapports, était brillant et honorable; on donna à la cérémonie un éclat que le *journal* nous décrit avec détail. Il faut lire le gracieux récit de l'entrevue, où la timide fiancée, « pâle et « tremblante comme une feuille, eût été incapable de répondre un mot, « si le capitaine de dragons avait eu en ce moment le courage de lui « parler, mais aussi embarrassé qu'elle-même, malgré sa bravoure et « son habitude du monde, il n'osa rien lui dire : ce dont elle lui sut un « gré infini. »

Le marquis de Montagu était le plus délicat et le plus galant homme du monde ; entre sa femme et lui l'harmonie fut tendre et complète. Mais son père, le vicomte de Beaune, qui avait de l'esprit, l'avait sceptique et moqueur ; il était d'ailleurs d'un caractère absolu, cédait facilement à la colère, s'emportait pour des bagatelles et ne pouvait supporter aucune résistance ; à cela près généreux et loyal, plein de prévenances pour sa belle-fille, désirant la voir briller dans le monde et n'y allant jamais sans elle. La manière dont Mme de Montagu sut se plier aux goûts de son beau-père, sacrifier les siens, faire taire ses répugnances, se prêter au monde « en se faisant, dit-elle, une solitude au fond de son cœur, » présente un exemple charmant de ce rôle, plus difficile qu'on ne le suppose, d'une femme qui met en monnaie sa vertu et sa force pour tous les besoins journaliers. Cette abnégation sans cesse répétée est peut-être moins facile qu'un sacrifice considérable une fois fait. Modeste, grave et souriante dans les réunions, elle y obtenait, sans les chercher, des succès qui charmaient son beau-père. Comme il s'étonnait un jour qu'elle fût si à l'aise dans ces fêtes, elle qui au logis se montrait parfois si timide, elle lui répondit : « Vous avez tort de vous en étonner ; si je suis plus « timide près de vous que parmi les étrangers, c'est que la timidité « vient du désir de plaire et de la crainte que l'on a de n'y pas réus- « sir. » Mais, en quelque lieu qu'elle fût, elle plaisait dès l'abord, ayant dans les traits, dans la démarche, dans la voix quelque chose de touchant et d'attrayant. Elle avait le visage un peu pâle, les cheveux très-beaux, très-longs et très-noirs, de grands yeux noirs expressifs et animés, qui semblaient lire dans l'âme de ceux qu'elle regardait. Elle rappelait Mme d'Ayen à ceux qui avaient connu sa mère dans ses jeunes années : « Quand elle lève ses grands yeux vers le ciel, disait « le comte d'Angevilliers, on croit revoir sa mère. »

Mme de Montagu était entrée dans le monde à une des époques les

plus brillantes de la société française, en ces années de généreux enivrement, de patriotiques aspirations, où tout un peuple, son roi en tête, croyant inaugurer une ère de liberté et rajeunir la monarchie par des réformes, se lançait tête baissée dans le mouvement qui, pour réédifier, commença par faire table rase. L'aristocratie philosophe et libérale du dix-huitième siècle avait embrassé avec ardeur les idées nouvelles ; c'était parmi les classes privilégiées une émulation de théories de désintéressement et de sacrifice. Les salons, à Paris et à Versailles, servaient d'arènes à des discussions aussi sérieuses que passionnées ; celui de Mme de Tessé, un des plus à la mode, était aussi un de ceux où se professaient les opinions les plus avancées. Toute la famille de Noailles avait pris parti dans le mouvement : M. de Lafayette, qu'environnait depuis son retour d'Amérique une popularité inouïe, et le vicomte de Noailles étaient naturellement les oracles de leurs jeunes beaux-frères. M. de Montagu les suivait certainement de plus loin que M. de Grammont, mais enfin il les suivait, et M. de Beaune lui-même avait trop longtemps raillé les abus pour n'en point désirer l'abolition.

Ce moment d'unanimes espérances et de concorde fut enchanteur, mais court. Nous en trouvons le tableau fort animé dans la vie de Mme de Montagu ; puis on y suit la terrible progression de l'esprit révolutionnaire; on y voit les événements se précipiter, la division, l'injustice, l'aigreur, s'introduire dans les familles les plus unies, les anxiétés de la duchesse d'Ayen croître à mesure que le rôle de M. de Lafayette assume sur la tête de ce gendre bien-aimé la responsabilité d'événements dont elle prévoit qu'il ne sera pas le maître. Elle avait perdu sa fille, Mme de Thézan, presqu'à la veille de l'ouverture des États Généraux ; ce deuil maternel, qu'elle supporta avec une héroïque fermeté, laissa dans son cœur une blessure qui ne se ferma jamais : « elle sentit toute sa vie avec déchirement ce qui man« quait à son cher troupeau. » Préoccupée par les calamités du temps, elle n'aimait point à en parler et avait pris le parti d'en détourner la vue en regardant plus haut, offrant à chacun de ses enfants l'asile assuré de sa tendresse et sentant grandir sa foi au bruit de l'orage qui ébranlait les choses de la terre.

Plus qu'une autre, Mme de Montagu avait à souffrir de l'âpreté des opinions. Tendrement attachée à ses beaux-frères, mais jugeant les événements autrement qu'eux, elle était malheureuse d'avoir à blâmer intérieurement ce qu'ils approuvaient, d'en craindre les conséquences et de se sentir de plus en plus attirée vers un parti en guerre ouverte avec eux. M. de Beaune, non-seulement avait cessé tout commerce avec le vicomte de Noailles et M. de Lafayette, mais il tolérait à peine que sa belle-fille continuât à voir ses sœurs et les reçût

chez elle. Ce qui était pis encore, c'était les altercations de plus en plus fréquentes et vives entre M. de Beaune et son fils au sujet de l'émigration qui avait commencé après la prise de la Bastille et les premiers troubles. Le duc d'Ayen avait depuis longtemps émigré en Suisse, mais tandis que son père voulait quitter la France, en entraînant tous les siens avec lui, M. de Montagu, plus clairvoyant et plus sage, considérait l'émigration comme une faute et la plus grande que les amis du roi pussent commettre ; il disait que les royalistes en passant la frontière semblaient abandonner le pays, se séparer de la nation, ne vouloir rien accepter de l'avenir qu'on lui préparait et n'aspirer qu'au rétablissement de l'ancien régime, dont tant de gens ne voulaient plus. M. de Beaune traitait ces arguments de faux-fuyants, de paroles d'avocat, rappelait l'autorité du roi méconnue, et finissait en disant qu'en de pareils temps la patrie était là où était l'honneur. Il raisonnait d'abord avec assez de patience, puis s'échauffait, éclatait, s'emportait et brisait enfin la conférence pour la recommencer le lendemain. M. de Montagu fut en cette occasion aussi inflexible que son père, et le laissa partir seul.

En 1790, au plus fort de ces pénibles discussions domestiques, Mme de Montagu vit mourir entre ses bras sa fille Clotilde, la plus jeune de ses enfants ; c'était le second qu'elle perdait, et elle avait failli succomber à la douleur de la mort du premier ; la pauvre femme devait en perdre bien d'autres, et pendant plusieurs années sa fécondité ne peupla que le ciel. Après avoir toute une longue nuit assisté à l'agonie de sa chère enfant, elle venait de recueillir son dernier soupir et tout en larmes priait près de son corps inanimé, lorsqu'on vint lui annoncer que sa sœur Mme de Grammont avait mis au monde son premier-né. Cette nouvelle, qui en d'autre temps lui eût causé une si vive joie, contribua en ce moment à augmenter sa douleur. Mais bientôt réprimant ses sanglots, elle se leva, fit sa toilette, demanda à son mari étonné si on voyait encore la trace de ses larmes et lui annonça qu'elle allait chez sa sœur. Il essaya vainement de l'en détourner ; elle craignait trop que la jeune et heureuse mère ne s'inquiétât de son absence, n'en demandât la cause et ne l'apprît en pareil moment; elle était résolue à éviter ce danger à tout prix. Elle se rendit donc à l'hôtel de Noailles, vit le nouveau-né dans son berceau, embrassa sa sœur, lui parla d'un visage tranquille, mais en la quittant fut trahie par ses forces et tomba évanouie dans la chambre qui suivait celle de l'accouchée.

M. de Montagu emmena sa femme et la fille qui leur restait, en Auvergne ; il ne pouvait se résoudre à émigrer, espérant toujours qu'on arriverait à organiser la résistance à l'intérieur et à y combattre

enfin la révolution. Il montait souvent à cheval, visitait ses terres, rencontrait, comme par hasard, à la chasse quelques gentilshommes qui pensaient comme lui ; mais le nombre s'en éclaircissait de semaine en semaine. Il resta bientôt seul et continua à tenir bon. Il finit par céder pourtant, sur une lettre que sa femme reçut de leur cousine, la comtesse Des Cars, où celle-ci disait avoir vu à Aix-la-Chapelle M. de Beaune, qui lui avait parlé de son fils avec tant de douleur et d'amertume, qu'elle ne doutait pas que, si M. de Montagu persistait à rester en France, son père n'en mourût de chagrin. M. de Montagu, en proie à la plus vive agitation, fit quelques tours dans la chambre sans parler, et dit enfin à sa femme qu'ils partiraient, mais qu'ils iraient non point à Coblentz, mais à Londres.

On était au mois d'octobre 1791, et pendant que M. de Montagu se hâtait vers Paris pour y faire les préparatifs du départ de sa famille, M. de Lafayette s'acheminait sur la route d'Auvergne, arrêté à chaque pas par des ovations populaires. La Constitution acceptée par le roi, il avait résigné son commandement de la garde nationale, et se retirait dans ses terres, persuadé de très-bonne foi que la révolution était finie. On ne sait vraiment de quel nom qualifier l'aveuglement qui peut à ce point faire illusion sur les dangers d'une situation politique qu'on a contribué à créer !

Avertie de leur arrivée par une lettre de sa sœur, madame de Montagu n'osa pas s'exposer à la colère de son beau-père, si par hasard il apprenait qu'elle eût reçu le général Lafayette dans sa maison de Plauzat, elle alla furtivement attendre au relais de Vairre, où elle savait que les voyageurs devaient passer ; l'entrevue fut courte et touchante, les deux sœurs se promirent de s'écrire souvent, et M. de Lafayette, quoique blâmant beaucoup la résolution de son beau-frère, embrassa la jeune émigrante avec un redoublement d'affection. Peu de jours après, la duchesse d'Ayen, qui se rendait à Chavaniac chez madame de Lafayette, arriva à Plauzat et s'y arrêta deux semaines. Sa fille, qui n'avait jamais eu pour elle aucun secret, n'osa point lui parler de son prochain départ ; vingt fois elle fut au moment de se trahir, mais, craignant d'affliger sa mère, elle voulut lui épargner le déchirement des adieux. Ce fut leur dernière entrevue.

Les idées sombres que cette séparation laissa à madame de Montagu la suivirent à Paris, où elle retourna presque aussitôt rejoindre son mari. La vicomtesse de Noailles en était absente, ce qui augmenta sa tristesse. Heureusement, madame de Grammont s'y trouvait, mais très-souffrante et près d'accoucher. Émue de laisser sa sœur seule en pareil moment, la voyageuse lui proposa de retarder son départ jusqu'après sa délivrance. Madame de Grammont n'y voulut pas consentir : l'émigration était de jour en jour environnée de plus d'ob-

stacles et de périls ; si l'on devait quitter la France, il fallait le faire immédiatement. Le 7 décembre, veille du départ, par un froid rigoureux et une neige abondante, à la pointe du jour, les deux jeunes femmes, qui voulaient entendre la messe et communier ensemble, se rendirent à « la maison mystérieuse où Dieu les attendait. » Dans une chapelle improvisée au troisième étage, un prêtre proscrit célébra le saint sacrifice devant un auditoire nombreux et profondément recueilli. Le lendemain, par un temps plus affreux encore que la veille, madame de Grammont vint assister au départ de sa sœur. Celle-ci avait passé la nuit à écrire à leur mère et à la vicomtesse de Noailles ; elle lui remit ses lettres. M. de Montagu, emportant dans ses bras sa fille encore endormie, serra affectueusement la main de sa belle-sœur, sans autre forme d'adieux, comme s'il se fût agi d'aller passer quelques jours à la campagne ; car les domestiques étaient là épiant, et la moindre imprudence était à craindre. Madame de Grammont lui souhaita bon voyage, et attirant sa sœur vers la cheminée, lui demanda à voix basse si elle était sûre de ne rien oublier d'utile et entre autres choses si elle emportait ses diamants ? — « A quoi bon, « lui dit madame de Montagu, je ne les mettrais pas, nous n'allons « pas à une fête. » — « Raison de plus, reprit madame de Grammont, « c'est parce que vous n'allez pas à une fête, pauvre chère, qu'il faut « les emporter. » Madame de Montagu comprit ce que sa sœur voulait dire ; elle prit son coffret de diamants et le mit sous son manteau. Puis, éloignant sous un prétexte les deux femmes de chambre qui devaient l'accompagner, sitôt qu'elle entendit leurs pas dans l'escalier, elle ouvrit ses bras à sa sœur qui s'y jeta en pleurant. Elles échangèrent à la hâte une boucle de cheveux, et Mme de Montagu gagna précipitamment la voiture où son mari et sa fille l'attendaient. On arriva le lendemain soir à Calais, où les fugitifs s'embarquèrent pour l'Angleterre.

II

Notre jeune émigrée, l'âme pleine d'angoisses et d'inquiétudes pour tout ce qu'elle laissait en France, touchait à peine le sol étranger, qu'elle reçut la nouvelle de la mort de sa tante, la duchesse de Lesparre, « femme d'une vertu sublime » a dit Mme de Lafayette, et d'ailleurs l'intime amie de sa mère. Ce n'était pourtant que le début de la carrière de douleurs et d'épreuves par où la

divine Providence voulait faire passer Mme de Montagu, afin de la préparer à la mission de charité qui l'attendait, mais sa santé déjà ébranlée ne résista point à ces premières secousses; elle tomba dangereusement malade. Son découragement était si profond, sa détresse de cœur si grande, que, l'évêque de Saint-Pol-de-Léon étant venu la visiter et lui apporter les secours de la religion, elle lui demanda si c'était un péché que de désirer mourir. Le saint prêtre lui répondit qu'il fallait se soumettre avec douceur à la volonté de Dieu ; accepter, non-seulement la mort, mais la vie si Dieu l'ordonnait, quelque pénible qu'elle dût être. Elle le lui promit.

La malade, établie dans un joli cottage à Richmond, entra en convalescence ; mais à ce moment fut rendu le décret qui frappait de séquestre les biens des émigrés. Sorti de France depuis six mois et fort à contre-cœur, M. de Montagu ne voulut point encourir la perte de ses biens, il résolut de retourner en France et partit, en recommandant à sa femme de le rejoindre aussitôt que ses forces le lui permettraient. Il n'était pas sitôt embarqué que M. de Beaune arriva à Richmond ; il venait des bords du Rhin, où il commandait un corps dans l'armée du prince de Condé ; il s'informa d'abord où était son fils et si son absence serait longue. Mme de Montagu, terrifiée, craignant de voir tomber la malédiction de son beau-père sur la tête de son mari si elle lui apprenait qu'il était retourné en France, balbutia une réponse évasive ; heureusement M. de Beaune avait à faire dans un comté éloigné, il la quitta assez promptement. Elle se préparait à obéir aux désirs de son mari, mais une fièvre violente s'empara de sa petite fille. La pauvre mère reconnut avec terreur les symptômes du mal qui avait enlevé tous ses autres enfants : et en effet la chère créature ne languit pas longtemps. Mme de Montagu se souvint qu'elle avait promis de tout accepter en bénissant la main divine; baignée de larmes, à genoux auprès de l'enfant expiré, elle essaya de réciter le *Te Deum*, mais sa voix faiblissait à chaque verset, le livre échappa de ses mains ; elle eut une crise de nerfs violente, pendant laquelle on l'entendit plusieurs fois s'écrier : « Je me soumets, mon Dieu ! « mon Dieu, je me soumets ! »

Averti par une lettre de sa femme du danger de leur enfant, M. de Montagu s'était mis en route immédiatement, mais il arriva trop tard. Il avait quitté Paris le 8 juin 1792; tout ce qu'il venait d'y voir, le licenciement de la garde constitutionnelle du roi, le camp des vingt mille fédérés, la persécution des prêtres non assermentés, la fureurs des clubs, l'audace immonde des feuilles de Marat, la division et l'impuissance des honnêtes gens, l'avait navré et absolument découragé. Dans le malheur qui le frappait, l'idée de se jeter au

milieu des luttes armées lui fut presque un soulagement ; il demanda à son père l'honneur de servir sous ses ordres, et laissa à sa femme le choix, ou de rester en Angleterre, ou de rentrer en France auprès de sa mère. Mme de Montagu déclara être résolue à le suivre partout.

Quand on eut réglé la dépense faite tant à Londres qu'à Richmond, on se trouva à bout de ressources. M. de Montagu, uniquement occupé de sa fille, était revenu de Paris en toute hâte et les mains vides. On vendit les diamants que la prévoyance de Mme de Grammont avait fait emporter à sa sœur. On en tira 22,000 livres ; ils en valaient plus de 40,000. Puis on partit pour Aix-la-Chapelle, où la jeune femme loua un petit appartement meublé, tandis que M. de Beaune et son fils allaient rejoindre le camp de Coblentz. Aix-la-Chapelle donnait alors asile à une nombreuse colonie d'émigrés, composée principalement des familles des gentilshommes qui servaient dans l'armée des princes ; c'est là que madame de Montagu apprit l'affreuse journée du 20 juin, prélude de scènes plus déplorables encore, et les dangers qu'y avait courus le vieux maréchal de Mouchy, son grand-oncle, en faisant au roi un rempart de son corps. Quelques semaines plus tard, une lettre de Mme de Grammont, écrite dans la nuit même qui suivit le 10 août, lui racontait les terribles incidents de cette journée. Elle sut ainsi que son père, le duc d'Ayen, réfugié en Suisse, était revenu à Paris après le 20 juin et avait volontairement partagé les périls de la famille royale au 10 août. M. de Grammont n'avait pas traversé de moindres risques comme garde national dans le bataillon des Filles-Saint-Thomas, dont il faisait partie. On avait dû abandonner l'hôtel de Noailles, voisin des Tuileries, et la famille s'était réfugiée dans une obscure maison des faubourgs, d'où elle pouvait entendre les vociférations des vainqueurs.

Mme de Montagu sut encore que M. de Lafayette, décrété d'accusation, venait d'être forcé de quitter son armée. Nous l'avons laissé, on s'en souvient, s'établissant dans sa terre de Chavaniac avec la confiance, un peu béate, que, l'impossible constitution de 1791 une fois acceptée par le roi, tout allait marcher à souhait ; puis, lorsque la guerre eut été déclaré, on lui avait confié le commandement de l'armée du centre. Instruit à son camp de l'attentat du 20 juin, le général Lafayette ne craignit pas de le quitter pour se rendre en personne à l'Assemblée et d'y flétrir énergiquement les violences commises aux Tuileries, en demandant le châtiment des coupables et la destruction de la faction jacobine. Cet acte de courage suffirait à honorer toute une vie. Les jacobins, triomphants au 10 août, y répondirent par un décret de proscription, noblement affronté par

le refus de reconnaître la chute de la monarchie. Contraint de chercher à son tour un refuge sur la terre étrangère, M. de Lafayette était tombé, à la frontière, dans un poste autrichien ; il demanda à passer outre pour se rendre en Hollande et en Angleterre, mais on le retint arbitrairement prisonnier avec ses aides de camps, et on le conduisit à Wesel. Les souverains coalisés ne voulurent voir dans ce proscrit que le représentant de la révolution universelle, et semblèrent croire son existence et sa liberté incompatibles avec la sûreté des gouvernements de l'Europe.

L'annonce de tant de calamités était faite pour abattre plus d'un courage, mais notre fugitive se familiarisait avec l'adversité. Envisageant la probabilité d'un long exil, s'armant dans la prière de la force qui lui était nécessaire, elle ne sortait presque pas de chez elle, se plaisait à la pauvreté de son gîte en pensant à celui de sa mère, avait réglé sa dépense de table à vingt sous par jour, et s'appliquait assidûment à l'étude de l'anglais et de l'allemand. A Coblentz les choses n'allaient pas moins tristement pour M. de Montagu : émigré de la dernière heure, il n'avait été accueilli qu'avec défiance. Lorsque le récit des scènes du 10 août se répandit à l'armée de Condé, il ne put s'empêcher de s'écrier dans son indignation que pareils événements ne seraient point arrivés si l'on n'avait pas quitté le roi. Ces reproches sonnaient mal aux oreilles des promoteurs de l'émigration ; l'arrestation de M. de Lafayette vint encore envenimer ces dissentiments. M. de Montagu et quelques-uns de ses amis prirent le sage parti d'y couper court en passant dans l'armée du duc de Bourbon, qui marchait avec les Autrichiens dans le Hainaut et procédait à l'investissement de Liége. La rapidité des triomphes des généraux français ne les y laissa pas longtemps : en trois mois ils chassèrent l'ennemi de la Flandre et de la Champagne, et envahirent sur trois points le sol étranger. Custine prit Spire, Worms et Mayence, Montesquiou s'empara de la Savoie et du comté de Nice ; enfin Dumouriez, appuyé d'Arthur Dillon, arrêta les Prussiens dans les défilés de l'Argonne, les repoussa par les victoires de Valmy et de Jemmapes, et envahit la Belgique. L'éminent narrateur de la vie de Mme de Montagu ajoute : « Plus d'un émigré, battant en retraite la mort dans « l'âme, s'arrêtait de temps en temps sur le champ de bataille et re- « gardait, avec un certain sourire, les Autrichiens et les Prussiens « s'enfuyant devant les baïonnettes françaises. C'est qu'ils restaient « toujours Français : *ils s'admiraient vainqueurs en se sentant vaincus*. » Ce sentiment est aussi le nôtre, et, en exécrant les crimes qu'un régime de bourreaux organisait à l'intérieur, tous nos vœux sont pour les soldats qui défendaient le sol de la France.

La nouvelle de l'arrestation de Mme de Lafayette, mise en pri-

son au fond de l'Auvergne, parvint, au milieu de ces circonstances, à Mme de Montagu. Son beau-père et son mari l'avaient rejoint à Aix-la-Chapelle ; il fallait en sortir, fuir le territoire envahi par les troupes républicaines et gagner l'Angleterre par la seule voie ouverte, la Hollande. Les routes étaient littéralement encombrées de fugitifs ; on se procura à grand peine un véhicule quelconque, et Mme de Montagu, grosse pour la quatrième fois, hissée sur un chariot découvert encombré de malles et de sacs de nuit, gagna, sans accident pourtant, le port où l'on put enfin s'embarquer.

Le 15 janvier 1793 on s'installait en hâte, et fort modestement, à Margate, où l'on espérait vivre à meilleur marché qu'à Londres. Les pensées de chacun étaient alors absorbées par le procès du roi, qui touchait à son dénoûment. Mme de Montagu trouva dans ce village toute une petite colonie de Français émigrés, entre autres la famille de M. Lerebours, président au parlement de Paris, dont la piété et le courage soutinrent le sien. Le jour où fut connu à Margate le sacrifice du 21 janvier, il se passa une scène dont le journal de Mme de Montagu nous a conservé le récit. « Le prêtre émigré qui « célébrait la messe s'arrêta court à l'endroit où se fait d'ordinaire « la prière pour le roi, et, après un court silence, crut devoir la rem- « placer par un *De profundis*, qu'il commença d'une voix très-altérée « et auquel tout le monde répondit en pleurant. Mais quand le *De* « *profundis* fut achevé et que le vieux prêtre voulut passer aux orai- « sons qui suivent ordinairement celle qu'il avait supprimée, Mme de « Barville, qui était fort loin de lui, l'interrompit en disant à haute « voix : Nous n'en sommes pas là, monsieur l'abbé, et la prière pour « le roi. »

La fidélité de ces royalistes proscrits au vieil adage français : « Le roi est mort, vive le roi ! » a quelque chose, dans ces circonstances, de particulièrement touchant.

L'Angleterre, ayant peu de jours après déclaré la guerre à la France, fit immédiatement interner les émigrés. Il fallut donc abandonner le pauvre petit établissement à peine formé. On alla dresser une nouvelle tente à Richmond, et c'est au lieu même où Mme de Montagu avait perdu son dernier enfant qu'elle donna le jour à un fils, qui reçut le nom d'Alexandre.

Aux inquiétudes qui agitaient le cœur de Mme de Montagu sur le sort de sa mère, de ses sœurs, de tous ses proches restés en France et dont elle ne recevait aucune nouvelle, s'ajoutaient les misères de la vie errante, que compliquait encore le caractère irascible de M. de Beaune, aigri par le désœuvrement et la pauvreté. Sa belle-fille faisait un dur apprentissage dans l'art, nouveau pour elle, de suffire avec de très-faibles ressources aux besoins de tout un ménage.

Animée de la meilleure volonté d'être économe, elle voyait avec stupéfaction l'argent fondre dans ses mains, et le flot montant de la misère les envahir de plus en plus. Il faut lire le détail de cette vie de privations et d'expédients, qui fut celle de tant de milliers d'émigrés. On revint sur le continent, espérant y vivre à moins de frais qu'en Angleterre. Armes, chevaux, diamants, on avait successivement fait argent de tout, et tout était épuisé. On essaya du commerce. Un juif de Bruxelles, moyennant un billet de 30,000 livres revêtu de la double signature du marquis de Montagu et de sa femme, leur fournit des marchandises de toutes sortes qu'on vendit à perte, mais avec lesquelles on réalisa quelques milliers de francs. Ce fut alors que la nouvelle de la mort de Mme de Durtal, sœur du duc de Doudeauville, la première femme, après la reine, qui ait eu l'honneur de monter sur l'échafaud, vint remplir d'épouvante Mme de Montagu ; jusque-là, elle n'avait redouté pour sa mère et ses sœurs que la misère et la prison. Pour mettre le comble à tant de maux, son fils Alexandre lui fut enlevé par une courte maladie.

Voilà où en était notre héroïne lorsqu'une lettre de sa tante, Mme de Tessé, vint renouveler les instances qu'elle lui avait déjà adressées bien des fois de la rejoindre dans l'établissement qu'elle avait formé à Lowenberg. Quoique sa nièce ne lui eût jamais écrit le dénûment auquel elle était réduite, elle ne le devinait que trop, et, supposant qu'elle pouvait être arrêtée par l'impossibilité de pourvoir aux frais de route, elle lui envoyait une tabatière d'un travail exquis, bijou de famille qui avait appartenu à Mme de Maintenon. Confié à lord Douglas de Glenbervic, il fut vendu à Londres cent livres sterling. On en remit le prix à M. de Beaune, et le jeune ménage, l'âme déchirée mais obéissant à la nécessité, se sépara. Pendant que Mme de Montagu se rendait à l'appel de sa tante de Tessé, son mari allait demander une place au foyer de son grand-père maternel, le marquis de la Salle réfugié à Constance.

La terre de Lowenberg, qu'habitaient dans le comté de Fribourg M. et Mme de Tessé, était une grande ferme, entourée de pâturages où l'on élevait des troupeaux. Mme de Tessé, plus prévoyante que son frère, le duc d'Ayen, et que la plupart des émigrés, avait eu la précaution de se munir, en partant de France, de quelques valeurs, qui, bien ménagées, la mirent à l'abri du besoin et lui procurèrent encore le bonheur d'être utile aux autres. Elle n'avait pas cru pouvoir placer ce capital avec plus de profit et de sûreté que dans le sol, et vivait, sans luxe mais commodément, du produit de son domaine, dont la direction fournissait d'ailleurs un aliment indispensable à son activité. C'est dans ce séjour champêtre que la comtesse de Tessé reçut sa nièce avec une tendresse toute maternelle. Il y avait bien là

quelques petits froissements à redouter pour Mme de Montagu. Sa tante, libérale et philosophe, nous l'avons dit, reconnaissait pour maître en philosophie Voltaire, avec qui elle avait été fort liée ; en politique, M. de Lafayette était son héros, et, après avoir beaucoup souffert auprès de M. de Beaune en entendant sans cesse décrier son beau-frère, Mme de Montagu pouvait craindre dans ce nouveau cercle de l'entendre trop vanter. Le comte de Tessé, grand d'Espagne, chevalier des ordres, lieutenant général et naguère premier écuyer de la reine, surveillait l'exploitation ; taciturne, grand admirateur de sa femme, fort soumis à ses volontés, il tenait plus de place dans son cœur que dans son salon. Le marquis de Mun, l'un des vieux amis du ménage, jadis beau cavalier et toujours aimable causeur, établi avec son fils à Lowenberg, complétait la société du manoir; depuis le 10 août aucune lettre de France n'était parvenue à Mme de Montagu ; elle avait appris seulement que le duc d'Ayen, parvenu à s'échapper de Paris, avait regagné le canton de Vaud, mais la plus entière obscurité enveloppait le sort de sa mère et de ses sœurs. Elle se procurait bien de temps en temps quelques journaux français; la lecture en était navrante et ne lui apportait point la lumière qu'elle cherchait. Elle ne savait pas que sa grand'mère, sa mère et sa sœur avaient péri, mais elle en avait un tel pressentiment qu'elle ne dormait plus. Elle ne trouvait un peu de calme que dans la prière ; mais priait-elle pour des vivants ou pour des morts ? Chaque jour, quand sonnait l'heure où les exécutions avaient ordinairement lieu à Paris, Mme de Montagu quittait tout, elle se réfugiait dans sa chambre, et là, presque aussi pâle que si elle eût réellement assisté au sacrifice, elle récitait à genoux les prières de l'agonie, en union avec les victimes qui, à l'heure même, gravissaient les degrés de l'échafaud. C'est dans cette horrible anxiété qu'elle écrivit ce qu'on va lire.

Dimanche, 27 juillet 1794.

Éveillée de grand matin dans la vive appréhension d'un malheur dont je ne puis mesurer l'étendue, m'attendant à toute heure à apprendre la mort de ma mère et celle de quelques-uns des êtres qui avec elle sont les plus chers à mon cœur, je cherche en vain à remonter mon courage. Je suis sans force et sans vertu pour un tel sacrifice. O mon âme, vous laisserez-vous toujours dominer par les mouvements d'une nature lâche que la mort effraye, parce qu'elle n'est pas faite comme vous pour l'éternité? Différeriez-vous encore de vous soumettre à ce qu'il vous faudra souffrir pourtant, et souffrir à leur exemple avec générosité? Tu crains, malheureuse fille, de n'avoir plus de mère, cette mère à qui tu aurais souhaité, si tu l'avais osé, une vie éternelle en ce monde si peu digne d'elle? Tu as peur de voir éteindre

son flambeau, et que cette lumière, dont la splendeur éclairait tes pas, ne te laisse, en disparaissant dans une profonde nuit!... C'est avec les sœurs qui me restent peut-être encore, que je voudrais pouvoir pleurer... O mon Dieu, réunissez-moi à elle ou fortifiez-moi. Que jamais je ne quitte cette ombre chérie, et qu'après avoir été si longtemps sanctifiée par sa vie, je sois encore sanctifiée par sa mort, puisque c'est à sa mort qu'il faut me préparer!

C'est par son père, qu'elle alla visiter le jour même où elle écrivait ces admirables lignes, que Mme de Montagu apprit que le malheur était accompli. Le duc d'Ayen, effrayé de la violence de la douleur qu'elle fit éclater au premier moment, tenta de lui persuader qu'il restait encore quelques doutes, sa physionomie démentait ses paroles; sa fille ne s'y trompa point et s'écria : « Mon Dieu, mon Dieu, « soumettons-nous! » puis elle ajouta, au milieu des sanglots qui la suffoquaient, qu'elle eût bien voulu être à la place de sa sœur aînée... Tout à coup, se rappelant l'hymne que sa courageuse mère avait coutume de dire aux jours de la douleur, elle récita le *Magnificat* avec des sentiments et un accent dont rien ne saurait rendre la douceur et l'amertume. Elle s'agenouilla ensuite, plus calme déjà quoique encore frissonnante, et, les mains jointes, récita l'oraison dominicale, élevant la voix avec une onction particulière à ce verset sublime qui veut que l'on pardonne pour être pardonné, car elle était sûre d'entrer dans les sentiments de sa mère à sa dernière heure.

Le lendemain arriva un journal contenant la liste nominative des victimes immolées à Paris le 22 juillet 1794, (4 thermidor an II). Mme de Montagu s'en fit faire la lecture, elle avait tant pleuré qu'elle n'y voyait plus; la liste contenait les noms de quarante-six personnes, décapitées le même jour à la barrière du Trône. Celui de Mme d'Ayen y était inscrit, ainsi que celui de sa fille et de la vieille maréchale de Noailles. Du reste, pas un détail sur ce terrible holocauste. Ce ne fut que plus tard que Mme de Montagu fut instruite des circonstances qui avaient précédé et accompagné la mort de sa mère.

Entre autres documents qu'elle se procura sur ce sujet et que sa famille conserve, est le récit d'un vieux prêtre, l'abbé Carrichon, qui fut témoin des faits qu'il rapporte. Le *Correspondant*, dans son numéro du 10 avril 1847, a donné ce récit, où le mélange d'une fervente piété et d'une simplicité familière a imprimé dans chacune des pages du pauvre oratorien le sceau d'une saisissante réalité. Nous lui empruntons quelques détails sur un événement qui a tenu une si grande place dans le cœur et dans les souvenirs de Mme de Montagu.

Le maréchal de Noailles était mort à Saint-Germain, au mois d'août 1793. La duchesse d'Ayen, sa belle-fille, et la vicomtesse de

Noailles, après lui avoir fermé les yeux, avaient ramené à Paris la pauvre vieille maréchale, sourde, dont la raison commençait à s'affaiblir et qui ne pouvait plus se passer de leurs soins. Le vicomte de Noailles, émigré, proscrit, et alors réfugié à Londres, y attendait sa femme et la conjurait de se hâter, résolu qu'il était de passer avec elle et ses enfants aux États-Unis. Elle avait des moyens de fuir assurés; mais Mme d'Ayen ne pouvait ni emmener la vieille maréchale, ni l'abandonner, et la vicomtesse de Noailles ne put jamais se résoudre à quitter sa mère. « Ma sœur aînée, a dit Mme de La-« fayette, était, en toute circonstance, la ressource et la consolation de « ma mère ; elle était le repos de son esprit par la justesse du sien, « le charme de sa vie par la sensibilité de son cœur, et après avoir fait « le bonheur de son existence elle a consommé, près d'elle et avec elle, « ce sacrifice pour lequel les forces de ma mère furent aidées par « le courage inimitable de l'ange qu'elle avait formé. »

Arrivées à Paris en septembre, ces trois dames y furent arrêtées le mois suivant, en vertu de la loi des suspects qui venait d'être rendue, et restèrent détenues jusqu'au printemps dans leur propre maison. L'abbé Carrichon, leur confesseur, les visitait quelquefois sous un costume laïque, qui lui servait à exercer encore au péril de sa vie le saint ministère. La vicomtesse de Noailles obtint de lui la promesse qu'il les accompagnerait à l'échafaud, si elles étaient appelées à y monter. Il ajouta même qu'elles le reconnaîtraient à la casaque rouge qu'il mettrait ce jour-là. Transportées au mois d'avril 1794 dans la prison du Luxembourg, mesdames de Noailles y trouvèrent, avec la duchesse d'Orléans, veuve de Philippe-Égalité, le maréchal de Mouchy, beau-père de la vicomtesse de Noailles, et la maréchale sa femme. La vicomtesse laissait en arrière deux fils et une petite fille agée de quatre ans, sur le sort desquels, malgré l'admirable dévouement de leur précepteur, M. Grelet, elle avait bien le droit de reporter souvent sa pensée avec une vive anxiété. A certains jours, M. Grelet les faisait passer sous les fenêtres du Luxembourg, où leur mère était prisonnière, et cette vue, ces regards échangés entre la mère et les enfants suffisaient à adoucir son sort. Dans l'intérieur de la prison, cette personne d'une nature si élégante et si délicate faisait les lits de la vieille maréchale et de sa mère, peignait, servait, habillait sa grand-mère, sans que sa sérénité et sa bonne grâce fussent jamais altérées.

M. Grelet était parvenu à établir quelques intelligences avec les prisonnières, et à s'assurer la bienveillance du guichetier, en lui payant à boire ; il leur faisait ainsi parvenir de temps en temps des nouvelles ou des avis. C'est par ce moyen que la vicomtesse de Noailles apprit que Mme de Lafayette avait été transférée de la

prison de Brioude à celle du Plessis, à Paris. Au reste, les hôtes de la prison, comme ceux d'une hôtellerie, se succédaient, se renouvelaient sans cesse. La hache révolutionnaire fonctionnait vite. Le maréchal de Mouchy et sa femme avaient péri le 27 juin. Le 27 juillet (3 thermidor), M[mes] de Noailles furent appelées l'une après l'autre à la geôle du Luxembourg, pour y entendre lire leur acte d'accusation et le mandat d'amener lancé contre elles, en vertu duquel elles devaient être écrouées à la Conciergerie. A ce moment l'accusation sommaire, portée contre tous les prisonniers, était d'avoir conspiré avec Dillon pour faire assassiner les membres du Comité de Salut Public. La lecture entendue, ces dames remontèrent auprès de M[me] la duchesse d'Orléans, que M[me] d'Ayen prépara doucement à une prochaine et inévitable séparation. Pendant ce temps la vicomtesse adressait, en ces termes, ses dernières recommandations à son mari, au sujet de leurs enfants.

Vous trouverez une lettre de moi, mon ami, écrite en différents temps et bien mal en ordre. J'aurais voulu la réunir et y ajouter bien des choses, mais cela n'est pas possible ici. Je ne puis donc que vous renouveler l'assurance de ce sentiment si tendre qui vous est connu et qui me suivra au delà du tombeau. Vous saurez dans quelle position je me suis trouvée et vous apprendrez avec consolation que Dieu a pris soin de moi, qu'il a soutenu mes forces et mon courage, que l'espoir d'obtenir par le sacrifice de ma vie votre salut, votre bonheur éternel et celui de mes enfants, m'a encouragée et m'encouragera dans les moments les plus terribles à la nature. Plût à Dieu que ce souvenir vous déterminât à vous en occuper sérieusement et à y travailler de concert avec moi.

Je remets entre vos mains les chers enfants qui ont fait la consolation de ma vie et qui feront, j'espère, la vôtre. J'ai la confiance que vous ne chercherez qu'à affermir les principes que j'ai tâché de leur inculquer; ils sont la seule source du véritable bonheur et l'unique moyen d'y parvenir. Il me restera, mon ami, une dernière demande à vous faire, qui sera je crois superflue lorsque vous connaîtrez celui qui en est l'objet, c'est de vous conjurer avec la dernière instance de ne les jamais séparer de la personne que je laisse auprès d'eux. Je charge mon Alexis de vous dire tout ce que nous lui devons. Il n'est point de soins, d'adoucissements, de consolations que je ne lui doive dans tous les temps, particulièrement depuis que je suis en prison; il a servi de père et de mère à ces pauvres enfants, il s'est dévoué pour eux, pour moi, dans toutes les circonstances les plus pénibles avec un sentiment et un courage que nous ne pourrons jamais reconnaître. L'unique consolation que j'emporte est de savoir mes enfants entre ses mains. Vous ne la frustrerez pas, mon ami, et j'ai la ferme confiance que vous regarderez ce vœu de ma part comme une de mes intentions les plus sacrées.

Recevez, mon ami, mes derniers adieux. Puissions-nous nous revoir un jour dans l'éternité.

Le testament, envoyé de prison avec cette lettre, commençait de la sorte :

Recevez, Seigneur, le sacrifice de ma vie; je remets mon âme entre vos mains. O Dieu, venez à mon aide, ne m'abandonnez pas lorsque les forces me manqueront !

Je déclare que j'ai toujours vécu et que je meurs dans la foi et dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine. Je pardonne à mes ennemis, si j'en ai, et je prie Dieu de les combler de ses miséricordes.

Ce même jour, à cinq heures, on vint chercher les prisonniers pour la Conciergerie. A l'appel de son nom, la duchesse d'Ayen, qui lisait l'*Imitation de Jésus-Christ*, écrivit à la hâte sur un petit papier ces mots : « Mes chers enfants, courage et prière. » Elle plaça ce papier en guise de signet à l'endroit où elle avait interrompu sa lecture — c'était au chapitre de *La voie royale de la croix;* — puis elle baisa le livre et le remit à la duchesse d'Orléans, en lui demandant, si elle conservait la vie, de le remettre un jour à ses enfants comme un dernier gage de sa tendresse, commission qui fut fidèlement exécutée. Mais lorsqu'elle prononça le nom de ses filles, le calme qu'elle avait conservé jusque-là l'abandonna, et elle mouilla le livre de ses larmes. M. Grelet, qui rôdait souvent autour de la prison, vit le soir un attroupement devant la porte du Luxembourg ; un chariot découvert, du genre de ceux qui transportaient les condamnés, stationnait dans la cour. Il s'avança; le guichetier lui dit : « Elles y sont, va-t-en. » Il les attendit pourtant. La vicomtesse le reconnut et lui donna la main au moment de monter dans la charrette; il suivit le cortége, et, à l'endroit où la rue de Condé se rétrécit, se trouva fort près de la voiture ; la vicomtesse le regarda, et, sans rien dire, fit trois fois sur lui le signe de la croix. Il comprit qu'elle bénissait les trois enfants qu'il soignait ; un gendarme de l'escorte, qui avait remarqué ces signes, l'arrêta : il fut détenu une heure à la Conciergerie, puis relâché sur le vu de sa carte de civisme. Le lendemain, dès six heures du matin, Mmes de Noailles étaient debout ; on les fit déjeuner pour soutenir leurs forces : on n'avait pu leur trouver à souper la veille. La vicomtesse fit sa toilette, puis elle habilla avec plus de soins que de coutume la vieille maréchale qui paraissait n'avoir qu'une idée confuse de ce qui se passait ; elle aida aussi sa mère à s'habiller, en lui disant : « Courage, maman, nous n'avons plus qu'une heure. »

Le groupe traduit ce jour-là devant le tribunal révolutionnaire, présidé par Dumas, se composait d'une quarantaine d'accusés, tous étrangers les uns aux autres, qui furent jugés en masse par un seul arrêt. Celui qui fut interrogé avant Mme d'Ayen était un domestique,

nommé Duval ; celui qui le fut après, un pauvre commissionnaire. Pendant la séance, M. Grelet avait été sommer l'abbé Carrichon de tenir sa parole : il promit de se trouver sur le passage des charrettes, endossa plus mort que vif la casaque rouge qui devait le faire reconnaître de ces dames et sortit pour accomplir son suprême ministère. Il leur donna l'absolution, qu'elles reçurent en s'inclinant avec autant de joie que de recueillement. Le P. Carrichon, qui se tenait debout en face de l'échelle, les vit successivement monter à l'échafaud. La duchesse d'Ayen était dans l'attitude d'une dévotion simple, noble, résignée, tout occupée du sacrifice qu'elle offrait à Dieu. Sa fille fut sacrifiée immédiatement après elle ; comme sa mère, elle exhortait avant de mourir les compagnons de son supplice et s'était particulièrement attachée à un jeune homme qu'elle avait entendu blasphémer. En montant le sanglant escalier elle lui disait encore : « De grâce, « dites pardon. »

Le vieux prêtre s'éloigna quand tout fut fini, et loin d'emporter l'impression d'horreur qu'il avait tant redoutée, il s'en alla en louant Dieu, comme le faisaient les premiers chrétiens en revenant des portes des villes couverts du sang des martyrs.

III

Il faut nous hâter et renvoyer nos lecteurs au livre lui-même, pour une foule d'incidents pleins d'intérêt, de curiosité et d'édification, qui ne sauraient trouver place dans cette analyse, déjà bien longue et pourtant fort incomplète.

Mme de Tessé, forcée de quitter Lowenberg, vend cette terre et, fuyant avec sa colonie devant les armées républicaines, s'enfonce vers le nord ; en attendant qu'elle fixe son choix sur un nouveau domaine, elle fait, en 1795, une halte à Altona. On y voit un matin débarquer Mme de Lafayette et ses deux filles, Anastasie et Virginie, mariées depuis, l'une à M. de Latour-Maubourg, la seconde à M. de Lasteyrie. Mme de Montagu n'avait pas revu sa sœur depuis l'auberge de Vairre, en 1791. On juge de l'émotion, de la joie, des larmes, des étreintes de cette réunion. Mme de Tessé, pour ne pas gêner la liberté de leurs épanchements, s'éloigna discrètement avec ses petites-nièces, dont l'aînée avait environ quinze ans. Les deux sœurs étaient si émues qu'elles furent longtemps sans pouvoir se parler, mais elles savaien

bien à quoi elles pensaient l'une et l'autre, et quand Mme de Montagu, rompant la première le silence, s'écria en sanglotant : « Les avez-vous « vues ? » Mme de Lafayette lui répondit sans autre explication qu'elle n'avait pas eu ce bonheur. Mais elle connaissait toute l'histoire de la prison et du supplice, elle avait vu M. Grelet et le P. Carrichon, elle apportait même à sa sœur une copie du testament de leur mère. On ne parla pas d'autre chose pendant ce premier entretien, qu'on abrégea par égard pour Mme de Tessé, qui, elle aussi, était pressée d'interroger Mme de Lafayette.

Arrêtée, comme il a été dit, à Chavaniac pendant que son mari était retenu prisonnier en Allemagne, rien ne fut comparable à la fermeté qu'elle montra dans les épreuves et les périls qu'elle eut à traverser. La présence et la liberté de son esprit, la noblesse et même la hauteur de ses sentiments, ne se démentirent pas un instant dans ses réponses au tribunal du Puy, où elle plaida elle-même sa cause, dans ses allocutions au peuple en diverses circonstances, dans le langage qu'elle tint toujours aux autorités révolutionnaires, dans les lettres qu'elle dut adresser à Roland, ministre de l'intérieur, à Brissot, à Servan, ministre de la guerre, puis au roi de Prusse et au duc de Brunswick, quand cette femme intrépide sollicitait le moyen de rejoindre son mari dans les prisons de la coalition. Elle était revenue sur sa parole rejoindre ses enfants à Chavaniac, mais lorsque la chute des Girondins inaugura le régime de la Terreur, Mme de Lafayette fut emprisonnée de nouveau et transférée d'Auvergne à Paris, à la fin de mai 1794. Elle y arriva la veille de la fête de l'Être suprême, au plus fort des immolations du tribunal révolutionnaire. C'est à la prison du Plessis qu'elle apprit par la duchesse de Duras, sa cousine, détenue comme elle, la mort de sa grand'mère, de sa mère et de sa sœur. « Remerciez Dieu, écrivait-elle quelque temps après à ses en-« fants, de m'avoir conservé ma vie, ma tête, mes forces, et ne regret-« tez pas d'avoir été loin de moi. Dieu m'a préservé de la révolte « contre lui, mais je n'eusse pas longtemps supporté une consolation « humaine ; » et une autre fois à son fils : « L'idée de suivre des traces « si chères eût changé pour moi en douceurs les détails du dernier « supplice. »

Du reste, elle fut dans les prisons ce qu'elle était ailleurs, douce, ferme, résignée, pensant aux autres plus qu'à elle-même. Enfin le 9 thermidor arriva, la tyrannie du Comité de Salut Public expira, noyée dans son propre sang, les prisons s'ouvrirent et au bout de quelque temps tous les détenus furent élargis, excepté Mme de Lafayette : on ne l'osait point, disait-on. Le nom de Lafayette était devenu le plus odieux à la révolution, qui l'accusait de l'avoir trahie, parce qu'il n'avait pas voulu la suivre dans ses crimes et ses excès. La femme

qui le portait n'avait été rendue à la liberté que le 2 février 1795.

Mme de Tessé fit raconter à Mme de Lafayette tous les détails de sa longue captivité; à force de l'interroger, on l'amena à parler du but de son voyage, elle dit, comme la chose du monde la plus simple, qu'elle allait rejoindre son mari enfermé dans la forteresse d'Olmütz, en Moravie. Il lui fallait obtenir l'autorisation de l'empereur d'Autriche et elle se rendait à Vienne pour la solliciter; elle eût accompli plus tôt cette résolution, qui ne l'avait jamais abandonnée, si elle n'avait pas cru devoir d'abord trouver les moyens d'envoyer son fils en Amérique au général Washington. Il était parti; aller en Auvergne chercher ses filles, revoir sa vieille tante et régler les comptes de M. de Lafayette avec ses créanciers pour assurer leurs droits, avaient été ses premiers soins. Elle avait de plus, avec l'aide de quelques diamants de sa sœur de Grammont et d'une somme que lui avait prêtée le ministre des États-Unis, racheté la terre de Chavaniac, dernier asile de sa vieille tante. C'était grâce à la protection du ministre américain et de Boissy d'Anglas qu'elle avait obtenu le passe-port avec lequel elle était arrivée à Altona. M. de Mun et Mme de Tessé, tout en admirant les sentiments qui inspiraient Mme de Lafayette, firent à son projet diverses objections; elle les avait toutes prévues et eut réponse à tout. On n'arrête point de telles personnes sur la route d'un devoir, et d'ailleurs elle aimait ardemment son mari; ses emplettes terminées, ses mesures prises, elle partit avec ses filles, laissant tous ceux qui l'avaient vue dans l'admiration de son courage, de sa prévoyance, de son activité et de sa douceur.

Cependant Mme de Tessé augmenta le personnel de sa maison, de son neveu de Montagu, qu'elle avait voulu réunir à sa femme, et en outre d'un vieux prêtre déporté, dont elle fit, disait-elle, son chapelain; « ce qui eût été une sinécure, ajoutait-elle en riant, si sa nièce n'eût « été là pour l'occuper. » A peu près vers ce temps, elle acheta la terre de Witmold, sur les bords du lac de Plœn, et y transporta toute sa colonie. C'est là que Mme de Montagu mit au monde un fils, qui semblait destiné à vivre. C'est là aussi que, sans abandonner aucun des devoirs de charité journalière et privée qu'elle exerçait avec une activité sans égale, cette frêle personne conçut et mit à exécution un vaste plan de secours, qu'elle appela l'*Œuvre des émigrés*.

Le miracle de la multiplication des pains nous a vraiment été offert comme un symbole des merveilles que peut réaliser la charité chrétienne; nous le voyons sans cesse renouvelé sous nos yeux par des âmes généreuses. L'œuvre que Mme de Montagu inventa et organisa dans sa solitude avait pour objet de venir en aide, non plus à quelques misères isolées, mais aux innombrables misères de l'émigration. Lorsqu'elle voyait ces vieux soldats, ces prêtres errants, ces

jeunes mères ayant à peine de quoi couvrir la nudité de leurs enfants, tant de familles respectables manquant du nécessaire, les larmes lui venaient aux yeux, et elle se sentait presque honteuse de la sécurité et de l'abondance dont elle jouissait chez sa tante. Quand on songe que le nombre des proscrits à secourir s'élevait à quarante mille, on est confondu qu'une femme n'ait pas reculé devant la tâche dont elle calculait d'un œil ferme toutes les impossibilités. Ces audaces, que la foi et la charité inspirent à certaines âmes et qui leur viennent de la sainte folie de la croix, réussissent presque toujours. L'œuvre de Mme de Montagu devint bientôt universelle ; partout en Europe, en Amérique, s'organisèrent des comités de souscriptions, une administration de secours ; et quoique l'humble femme, qui avait excité ce grand mouvement de charité, ne cherchât plus qu'à s'effacer, c'était toujours entre ses mains que se versaient les aumônes les plus abondantes, et vers elle que se dirigeaient les plus nombreuses demandes de secours. L'histoire de la fondation de l'*Œuvre des émigrés* est un des beaux chapitres de cette belle vie, dont nous ne pouvons qu'indiquer en passant les grandes lignes.

Nous l'avons déjà remarqué, il n'est pas une circonstance dans la vie des filles de la duchesse d'Ayen, qui ne soit immédiatement liée, comme un résultat direct, à quelque grand événement public. Ainsi, le bonheur tant désiré et si peu espéré par les trois sœurs de se trouver de nouveau réunies, elle le durent au traité de Campo-Formio, que les victoires du général Bonaparte en Italie avaient imposé à l'Autriche. C'est en vertu de ce traité que la prison d'Olmütz s'ouvrit enfin, le 19 septembre 1797, pour le général Lafayette. Il y avait été enfermé cinq ans, et sa femme avait partagé deux ans sa captivité.

En quittant Altona, où le journal de sa sœur nous l'a montrée, Mme de Lafayette s'était rendue à Vienne sous un nom supposé, et s'y était tenue cachée jusqu'à ce que, à l'aide des souvenirs qu'avait laissés à la cour impériale son oncle le marquis de Noailles, longtemps ambassadeur en Autriche, et grâce surtout à l'appui du prince de Rosemberg, grand chambellan, elle fut parvenue à obtenir une audience de l'empereur à l'insu des ministres. Mme de Lafayette lui expliqua quelle était la faveur qu'elle sollicitait. L'empereur la reçut avec une grande politesse, lui accorda de partager la captivité de son mari, l'assura qu'il était fort bien traité, mais que la présence de sa femme et de ses enfants lui serait un agrément et une consolation. L'empereur ajouta qu'il autorisait Mme de Lafayette à lui écrire directement.

Le 15 octobre 1795, jour qu'elle considéra comme le plus beau de sa vie, Mme de Lafayette entra dans la forteresse d'Olmütz. Du plus loin qu'elle en aperçut les tours, cette héroïne de l'amour conjugal

pénétrée de la joie la plus profonde, entonna d'une voix forte le beau cantique de Tobie :

« Bénissez le Seigneur avec crainte et tremblement, rendez hom-
« mage au roi de tous les siècles; pour moi je le bénirai dans cette
« terre où je suis captive. »

On peut se figurer ce que dut ressentir M. de Lafayette, qui ne s'attendait à rien, qui, depuis deux ans, non-seulement ne recevait aucune lettre, mais était tenu dans une ignorance absolue sur le sort et même sur l'existence de sa famille, lorsqu'il vit entrer tout à coup sa femme et ses filles ; Mme de Lafayette le trouva horriblement changé. Il savait bien vaguement qu'il y avait eu une Terreur, mais il en ignorait les victimes. Elle eut à lui faire de cruelles révélations. La prisonnière ne fut pas longtemps à s'apercevoir que le régime de la forteresse d'Olmütz était moins doux que ne le lui avait annoncé l'empereur. Deux petites cellules, meublées chacune d'un grabat sans rideaux, deux chaises, un porte-manteau et un poêle qui s'allumait du dehors quand on chauffait le corps-de-garde ; aucun secours religieux, pas même la messe, aucune communication avec l'extérieur, aucun serviteur, homme ou femme ; une simple cuillère d'étain pour manger sans fourchette ni couteau, privation de plumes, encre, papier ; et quand de loin en loin on en apportait, il fallait écrire sous les yeux de l'officier une lettre ouverte; très-peu de livres, et ce fut sur les marges d'un de ces rares volumes, sur les marges d'un Buffon, avec un cure-dent et un petit morceau d'encre de Chine que Mme de Lafayette écrivit cette vie de sa mère à laquelle nous avons emprunté plus d'un passage.

Mlles de Lafayette étaient enfermées la nuit dans un autre cachot que celui de leurs parents. « Quand le commandant et un gros capo-
« ral geôlier viennent décadenasser nos portes, écrit Mme de Lafayette
« à Mme de Tessé, toute la garde est assemblée dans le corridor à l'en-
« trée de nos chambres, entr'ouverte par deux sentinelles. Vous ririez
« de voir nos filles, l'une en rougissant jusqu'aux oreilles, l'autre
« faisant une mine tantôt fière, tantôt comique, passer sous les sabres
« croisés sur les portes de nos cellules, qui se ferment aussitôt. Ce
« qui n'est pas plaisant, c'est que la petite cour, de plain-pied au cor-
« ridor, est le théâtre du supplice très-fréquent des soldats qu'on
« passe par les verges, et que nous en entendons chez nous l'horrible
« musique. »

La santé de la courageuse femme n'avait pas tardé à être gravement altérée par l'affreux régime de cette prison. Elle fut onze mois malade à Olmütz et écrivit enfin à l'empereur, comme il le lui avait permis, pour demander l'autorisation d'aller passer à Vienne huit jours pour y consulter un médecin. On chargea le commandant de la

forteresse de lui signifier que la condition mise à sa sortie de la forteresse, était de n'y jamais rentrer. Le parti de Mme de Lafayette fut bientôt pris; elle l'exprima en ces termes au commandant.

M. le commandant d'Olmütz m'ayant annoncé hier que, d'après ma demande de passer huit jours à Vienne pour y consulter les médecins, Sa Majesté Impériale ne permet pas, dans aucun cas, que j'aille à Vienne, et ne permet que je sorte de cette prison qu'à la condition de n'y plus rentrer, j'ai l'honneur de lui répéter ici ma réponse.

J'ai dû à ma famille et à mes amis de demander les secours nécessaires à ma santé; mais ils savent bien que le prix qu'on y met n'est pas acceptable pour moi. Je ne puis oublier que, tandis que nous étions près de périr, moi par la tyrannie de Robespierre, M. de Lafayette par les souffrances morales et physiques de sa captivité, il n'était permis ni d'obtenir aucune nouvelle de lui, ni de lui apprendre que nous existions encore, ses enfants et moi, et je ne m'exposerai pas à l'horreur d'une autre séparation.

Quels que soient donc l'état de ma santé et les inconvénients de ce séjour pour mes filles, nous profiterons toutes trois avec reconnaissance de la bonté qu'a eu Sa Majesté Impériale en nous permettant de partager cette captivité dans tous ses détails.

Je prie M. le commandant de vouloir bien agréer mes compliments.

La dure captivité, infligée contre toutes les règles de la justice et du droit des gens à M. de Lafayette cherchant un asile pour se soustraire aux fureurs des jacobins qu'il avait si courageusement bravés, demeurera dans l'histoire comme une page honteuse pour le gouvernement autrichien. Mais elle n'est pas isolée, l'Autriche semble s'être fait une tradition d'une semblable conduite à l'égard de tous les illustres vaincus, de tous les généreux proscrits que les revers de la fortune obligent à solliciter l'hospitalité de son territoire. M. de Lafayette était encore sous les verrous d'Olmütz, lorsque les portes de la prison de Trieste s'ouvraient pour livrer Rhigas au glaive des Osmanlis. Vingt ans plus tard, Alexandre Ypsilantis, vaincu à Dragatchan et coupable seulement d'avoir voulu arracher sa patrie au joug des musulmans, était, lui aussi, arrêté au moment où il passait la frontière de Hongrie, et jeté dans un cachot, d'où il ne devait sortir, au bout de six années, que pour mourir des suites de sa captivité. Il est triste de voir que les heureuses réformes, qui ont fait récemment de l'Autriche un état constitutionnel, ne sont point parvenues à changer sur ce point les habitudes invétérées de sa politique; de même que ses tribunaux ont montré à l'Europe, il n'y a pas deux mois, le *carcere duro* du Spielberg, renouvelé pour un enfant de 14 ans, impliqué dans un complot d'écoliers, Langiewicz, trahi par le sort des armes, a trouvé dans les domaines de l'empereur François-Joseph, la prison

de M. de Lafayette et d'Ypsilantis, aussi dure. aussi étroite et aussi inique.

Rendu à la liberté, le général Lafayette s'établit en Hollande avec sa famille dans la petite ville de Vianen : c'est là que fut enfin accordée aux trois sœurs la joie indicible de se trouver réunies. Joie mêlée de poignants regrets, de pieuse et ardente tendresse, de merveilleux sentiments de foi; dans cet échange de hautes pensées, la figure de Mme de Grammont, que nous avons un peu laissée dans l'ombre, reparait dans toute la sainte originalité de sa ferveur. Moins ballottée que ses sœurs par la tempête des événements, Mme de Grammont vécut presque exclusivement de la vie intérieure. L'œil fixé vers la destinée immortelle de nos âmes, rien ne pouvait l'en distraire, et tout l'y ramenait. Révolutions, catastrophes publiques et privées, elle vit tout passer, elle supporta tout, non pas avec indifférence, mais avec une fermeté stoïque. Neuf fois mère, la mort lui ravit sept fois ce qu'elle aimait le plus au monde, et jamais la douleur ne lui arracha un murmure. Sa dernière fille épousa le comte Félix de Mérode, et l'une des sept petites-filles est, comme on sait, la compagne de M. de Montalembert. Nourrie de la lecture des Livres saints, le style et le langage de Mme de Grammont s'étaient empreints de leur grandeur. Je ne connais rien de plus beau, rien de plus profondément touchant que la prière, composée en commun pendant leur réunion à Vianen, par les filles de la duchesse d'Ayen, pour être dite en commémoration de sa mort. Elle porte le titre de *Litanies de nos Mères*. Mme de Grammont tenait la plume lorsqu'elle fut écrite : il est donc permis de lui attribuer la principale inspiration dans ce poétique et sublime élan du cœur :

La prière s'ouvre ainsi :

Les âmes des justes sont sous la main de Dieu; les tourments de la mort ne les toucheront pas ; ils ont paru morts aux yeux de l'insensé; leur sortie de ce monde a passé pour un comble d'affliction, et leur séparation d'avec nous pour une entière ruine ; cependant ils sont en paix. S'ils ont souffert des tourments devant les hommes, leur espérance est remplie par l'immortalité qu'ils attendaient.

Après cette exposition, les sœurs unissent leurs voix et s'écrient :

Seigneur, qui avez fait briller sur elles votre lumière et votre vérité pour les conduire sur votre montagne sainte,
Ayez pitié de nous.
Seigneur, qui avez été leur force, leur libération et leur appui,
Ayez pitié de nous.

Seigneur, qui êtes maintenant notre refuge et pour toujours leur récompense,

Ayez pitié de nous.

Nous vous en supplions, Seigneur, sauvez les enfants de votre servante.

Souvenez-vous de tous leurs sacrifices ; la mort des saints du Seigneur est précieuse à ses yeux. Conservez par la force de votre bras les enfants de ceux que l'on a fait mourir.

Faites que nous soyons leur gloire au jour de Jésus-Christ, comme elles sont maintenant la nôtre.

Faites que, nous souvenant saus cesse de celles qui nous ont annoncé la parole de Dieu, et considérant quelle a été la fin de leur vie, nous imitions leur foi.

Nous vous en supplions, Seigneur, sauvez les enfants de votre servante.

. . . .

Puis tout à coup les voix se taisent, les âmes se recueillent, les sœurs s'engagent mutuellement, en forme de *pratique*, à imiter les vertus de leurs mères. « Cherchons à entrer dans les dispositions de « ces saintes victimes, lorsqu'elles se préparaient au supplice, pénétrées de résignation et animées d'une si ardente charité. Prions « pour leurs ennemis, à leur exemple, et comme il est dit dans les « dernières lignes de leur testament, non-seulement pardonnons-leur, « mais prions Dieu de les combler de ses miséricordes. »

Puis le chant recommence :

Nous les avons vues, en pleurant, jeter leurs semences sur la terre ; un jour nous les retrouverons encore, mais transportées de joie et chargées des gerbes de leur moisson.

Alleluia ! Alleluia !

L'année 1800 vit successivement rentrer en France tous les personnages dont les malheurs nous ont occupés, mais le journal de Mme de Montagu ne s'arrête point au retour des membres si longtemps proscrits et errants de sa famille, nous y trouverions encore les détails les plus curieux sur le travail de reconstitution de la société française, que la révolution avait violemment jetée hors de toute voie légale et régulière ; nous ne l'y suivrons pas. Dans le cadre que nous nous sommes tracé, ce que nous voulions surtout c'était montrer à quelle hauteur de dignité, de dévouement, d'héroïsme, peuvent s'élever les femmes qu'inspirent la ferme foi et le vrai sentiment chrétien. Nous ne parlerons, et en termes rapides, que d'une œuvre où, pour la seconde fois, la piété de Mme de Montagu lui fit deviner et employer le puissant moyen de l'association, je veux dire l'œuvre de Picpus.

Le premier soin, la première pensée de Mme de Montagu, en arrivant à Paris, dut être, on le comprend, de rechercher en quel lieu la chère dépouille de sa mère avait été ensevelie ; personne ne put l'en instruire. Les émigrés étaient tous dans la même ignorance à l'égard de leurs parents morts sur l'échafaud. Tout Paris savait où étaient tombées les victimes : mais ce qu'on avait fait de leurs restes, les journaux du temps ne l'avaient point dit ; c'était presque un secret d'État. Les recherches de Mme de Montagu, longtemps infructueuses, l'amenèrent enfin auprès d'une pauvre fille, qui gagnait sa vie en raccommodant des dentelles et dont le père, domestique de la maison de Brissac, avait péri sur l'échafaud. Mlle Pâris habitait une petite chambre au faubourg Saint-Antoine ; en voyant entrer Mme de Montagu dans sa mansarde, elle crut que c'était quelque nouvelle pratique que le ciel lui envoyait, mais quand elle eut compris quelle sorte de renseignement on venait lui demander, la pauvre ouvrière fondit en larmes et raconta ce qui suit : « J'ai vu guillotiner mon père et mon frère et si je ne suis pas morte sur le coup, c'est que Dieu me soutint. Je ne tombai même pas, je restai debout à la place où j'étais, balbutiant machinalement quelques prières, sans rien voir, sans rien entendre bien distinctement. Quand je revins de ma stupeur, la place du Trône était déserte ; les tombereaux tachés de sang, où l'on avait mis les corps des pauvres victimes, prenaient le chemin de la campagne. Je ne savais pas où ils allaient, mais je les suivis, quoique je pusse à peine marcher. Ils s'arrêtèrent à Picpus ; il faisait presque nuit, mais je reconnus parfaitement l'ancienne maison des Augustins et l'endroit où ils enterrèrent, tous ensemble, les malheureux qu'on venait de guillotiner. Depuis ce temps j'y vais souvent faire ma prière ; c'est l'hiver et l'été ma promenade des dimanches. »

Le lendemain, Mme de Montagu et Mme de Lafayette, guidées par Mlle Pâris, se rendirent à Picpus, et quand elles virent ce cimetière inconnu de la ville, presque ignoré des habitants du voisinage, ce pré inculte, ces chemins abandonnés, elles furent saisies d'une amère tristesse. Qu'y a-t-il en effet de plus douloureux que cet oubli rapide du passé, du bien et du mal, des persécuteurs et des victimes ? Les deux sœurs ne pouvaient penser sans attendrissement à cette multitude de gens de bien, immolés sans justice, enterrés sans prières et qui la plupart n'avaient laissé en mourant personne pour les pleurer et implorer pour eux la miséricorde divine. Le projet, qu'elles avaient formé dans l'exil, de consacrer un monument à leur mère se transforma ; elles se promirent de racheter l'enclos et les ruines du monastère des Augustins, où déjà elles voyaient en esprit s'élever une église et des établissements de charité. Ce plan de leur piété s'est réalisé. A l'aide d'une souscription, dans laquelle on voit avec émotion

la pauvre raccommodeuse de dentelles contribuer pour dix sols par semaine, et d'accord avec la princesse de Salm-Kyrburg dont le fils avait aussi péri, le terrain fut acheté. Les bâtiments réparés servirent de retraite aux saintes religieuses de l'Adoration Perpétuelle, et enfin une congrégation de missionnaires vint placer dans ce lieu le centre de ses études et le point de départ de ses migrations apostoliques. Ce fut une œuvre lente, laborieuse, périlleuse même parfois, et qui coûta aux deux sœurs bien des soucis et des veilles.

Je venais d'achever la vie de Mme de Montagu ; pendant plusieurs jours cette lecture avait absorbé ma pensée. Mon cœur avait été tour à tour déchiré, troublé, fortifié par ce récit, dont l'intérêt est d'autant plus puissant qu'il ne vise jamais à l'effet, mais où se peignent en traits ineffaçables de tragiques événements et de généreux courages. Je voulus faire à mon tour le pèlerinage aux tombeaux des martyrs, et tandis que le fiacre que j'avais pris pour aller à Picpus passait rapidement devant l'emplacement de la Bastille, où s'élève à présent la colonne de Juillet, qu'il montait avec plus de lenteur la rue du Faubourg-Saint-Antoine pour arriver à la barrière du Trône, j'eus comme une vision subite de toutes les scènes successives de nos troubles civils dont ce quartier a été le théâtre. Sur cette voie douloureuse qu'avaient parcourue les victimes conduites à l'échafaud de la barrière, je voyais se dresser les barricades de l'insurrection de Juin et tomber l'archevêque de Paris ; un trouble profond s'était emparé de mon esprit.

Une porte cochère fort ordinaire nous donna entrée dans une grande cour, un peu encombrée de matériaux, au fond de laquelle s'élevait le porche d'une petite église. Cette cour, que traversaient alors, sans dire un mot, deux femmes vêtues de blanc, ressemble fort à celles qui précèdent beaucoup de couvents en Italie, et il y règne un sentiment de solitude, de calme, de silence qui me frappa. L'église, ou plutôt la chapelle, n'a qu'une nef, des bancs de bois la garnissent des deux côtés, les murs en sont dépourvus de tout ornement, on dirait d'une modeste église de village. Le Saint-Sacrement était exposé sur l'autel et deux femmes en prières vêtues de robes de laine blanche, la tête enveloppée de voiles blancs, portant attaché à la ceinture un long manteau de laine rouge dont les plis couvraient les dalles du chœur, étaient prosternées devant l'autel.

Après une des plus ferventes prières que j'aie faites de ma vie, je m'avançai, et, passant auprès de ces deux religieuses anéanties dans le recueillement de leurs prières, j'examinai les énormes plaques de marbre placées dans le fond des chapelles du transsept. J'avais devant moi la nomenclature funèbre des treize cent sept victimes, égorgées à la barrière du Trône dans l'espace de quarante-trois jours ! Les

noms des victimes y sont inscrits avec l'indication de leur condition et de leur âge, comme ils sont portés sur les registres de la Conciergerie. On n'a ni caché, ni étalé ces tables funéraires; on les a placées où elles devaient être, à l'ombre miséricordieuse de l'autel. J'y remarquai les noms de Lavoisier, du poëte Roucher, d'André Chénier, du vieux Sombreuil, que la piété de sa fille ne put sauver deux fois, de l'abbé de Montmorency, de M. de Saint-Simon, âgé de soixante-dix ans, du maréchal de Mouchy et de sa femme, j'y cherchai et j'y vis avec attendrisement ceux de la maréchale de Noailles, de la duchesse d'Ayen, de la vicomtesse de Noailles. Mais ce que je ne m'attendais pas à y voir et qu'on y trouve en grande majorité, ce sont d'humbles laboureurs, de pauvres ouvriers, des marchands, des colporteurs, des femmes du peuple. On parle toujours des victimes que la révolution a faites dans la noblesse, on ne dit pas assez que le sang plébéien a été versé à flots par la hache des terroristes.

Le monument que la religion a élevé sur ce sanglant calvaire est dédié à Notre-Dame-de-Paix. Quel nom en pareil lieu! Aucun autre ne pouvait exprimer plus admirablement le sentiment qui anime seul les sublimes régions où les bruits, les dissentiments, les troubles, les haines de la terre, viennent expirer dans un hymne éternel de miséricorde et de charité.

LÉON ARBAUD.

DU SENSUALISME

DANS LES SCIENCES MÉDICALES

LES MÉDECINS CONTEMPORAINS. — BROUSSAIS ET MAGENDIE.

Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie de médecine (1845-63) ; — *Tableau du mouvement de la science et des progrès de l'art; — Examen et appréciation des doctrines; — Études de mœurs; — Portraits*, par E. Fréd. Dubois (d'Amiens), secrétaire perpétuel de l'Académie impériale de médecine[1].

I

Les sciences ont pris, dès le siècle dernier, pleine conscience de leur dignité ; elles y joignent aujourd'hui le sentiment de leur puissance, et, le poussant jusqu'à l'illusion, elles s'attribuent volontiers dans l'avenir l'absolu gouvernement de toutes choses. Ce double sentiment ne domine pas seulement au sein des Académies ; il gagne les masses éclairées, et donne à tout ce qui intéresse la science un prestige croissant. Le respect même exagéré qui en résulte est bon et salutaire. Certainement, les sciences, dans leur marche, succombent à des entraînements mauvais, à des fautes dont la portée est déplorable : ne connaissant que la voie exclusive qu'elles parcourent, ignorantes des connaissances qu'elles n'atteignent pas, et méprisant tout essor de l'esprit qu'elles ne dirigent pas, les sciences,

[1] Paris, librairie académique Didier et Ce, libraires-éditeurs, J. B. Baillière et fils, libraires de l'Académie de médecine.

parfois, ébranlent bien des vérités et les plus hautes. Toutefois, l'orgueil et l'intolérance, ivraies qui germent au fond de toute pensée humaine, ne suffisent pas à effacer le caractère élevé de l'influence scientifique ; et l'histoire de la science demeure, malgré tout, une féconde et consolante étude. Dans ce milieu plein de lumière et de liberté, rien ne subsiste que le vrai ; le mal n'y saurait trouver une organisation durable ; il se dément et se dissipe sans cesse ; au moment même où sa domination semblait plus incontestée, il tombe pour retrouver en face de lui la vérité méconnue qui éclate tout à coup plus brillante et plus forte, ou qui, nouvelle venue, se lève et triomphe en naissant.

Le rôle dont la science se sent en possession, sa croissante influence que subissent ceux même qui la redoutent, lui ont depuis longtemps donné le culte de son histoire, non-seulement dans son passé, mais pour les faits d'hier et du jour. La science s'est nommé des historiographes officiels : dans les assemblées organisées pour elle et par elle, des voix autorisées ont été désignées pour raconter les faits et gestes des soldats qui la servent. Ces voix ont pu parler et retracer une histoire, où presque tout se montre à l'honneur de ceux qui en sont les parties actives, comme au profit de ceux qui en sont les témoins et en reçoivent les enseignements. Nombre de potentats en renom et d'assemblées politiques ardentes à se glorifier ont également prétendu instituer des historiens attitrés, chargés de raconter, au jour le jour, leur grandeur despotique ou leurs délibérations passionnées. Toutes ces puissances, celles qui ont duré comme celles qui n'ont fait que passer, n'ont pu sur ce point décerner qu'un vain titre, et donner des missions qui n'ont jamais été remplies. Quand les hommes en sont le sujet, quand ce sont leurs passions et leurs actes qu'il faut écrire, l'histoire est trop pleine de tristesses, de mauvaises luttes et de honteux triomphes, pour que, demeurant vraie, elle puisse toucher, sans les révolter, aux gloires douteuses du temps. Il faut la mort et de longs silences après elle pour que l'historien montre à nu, sans scandale, les plaies et les infirmités des grandeurs les plus acclamées. Les historiens de la science usent sans danger de plus de liberté ; ils peuvent dire la vie du savant, raconter ses laborieux efforts, que le succès et la renommée les aient ou non couronnés, sans jeter, sur l'image dont ils dessinent les traits, ces voiles épais destinés à dérober aux regards des taches sombres, des déshonneurs flagrants. Dans une vie toute aux prises avec la poursuite du vrai, les défaites elles-mêmes ne flétrissent pas. Souvent on n'atteint au but qu'à travers des erreurs successivement transformées et amoindries, et dont la dernière forme, tombant enfin, laisse voir distinctement le point lumineux qu'elle voilait encore. Tout porte

son instruction et commande l'estime dans les travaux que la science inspire. Il n'y a pas à craindre de blesser en les exposant, alors même que les progrès accomplis depuis leur ont enlevé la faveur du moment, le crédit dont ils ont joui à leur apparition.

Ces historiens officiels, les Académies les ont trouvés dans les secrétaires perpétuels à qui elles confient le soin de leurs intérêts essentiels. Ces dignités académiques ont conquis dès l'abord une importance majeure. Les secrétaires perpétuels, aussitôt institués, ont compris ce que leur mission avait d'élevé ; ils ont senti que les Éloges prononcés par eux aux solennités du corps savant dont ils étaient les organes devenaient de véritables pages d'histoire, dont la réunion constituerait plus tard les annales mêmes du mouvement scientifique. Les Éloges lus dans les séances publiques des anciennes Académies des sciences, de médecine et de chirurgie ont acquis par suite une valeur incontestée, que rappellent les noms seuls de leurs auteurs, Fontenelle, Condorcet, d'Alembert, Louis, Vicq-d'Azyr. Les secrétaires perpétuels des Académies actuelles ont recueilli les traditions de leurs aînés. Loin de laisser déchoir en leurs mains la haute mission de glorifier les œuvres de la science, d'analyser et de juger la part qui revient à chacun de ceux qui disparaissent du champ de lutte, ils s'affermissent de plus en plus dans le devoir et le droit de célébrer leurs morts illustres, tout en faisant entendre la vérité dont la poursuite a été l'honneur de ceux qu'ils louent, dont le culte sincère doit seul attirer ceux qui écoutent. Ce double caractère de l'éloge académique des hommes de science est virilement réclamé par l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine. Nul n'a mieux compris que l'honorable M. Fréd. Dubois (d'Amiens) ce que doit à l'histoire et à la science l'orateur de l'un des grands corps savants du pays. Chacun des Éloges qu'il vient de réunir et dont nous inscrivons la publication en tête de ces pages est un modèle, mieux que cela, un acte de critique libérale et sincère.

Il est des esprits complaisants ou timorés qui redoutent les hardiesses d'un jugement indépendant, et qu'effarouchent des recherches plus préoccupées de discerner le vrai durable que de prodiguer des louanges éphémères et banales. Ceux-là ont quelquefois blâmé l'auteur de ces Éloges de n'avoir pas effacé ce qui pouvait diminuer le prestige historique des vies qu'il racontait. Ils auraient volontiers demandé que l'habileté de l'orateur, au lieu de s'employer à déterminer avec précision les services réels rendus à la science par le savant qu'il louait, se fût dépensée tout entière à enfler ces services, à les hausser outre mesure, à déguiser surtout les faiblesses commises, les erreurs professées ; de façon à ce que la figure ainsi mise en relief fût, sinon toujours grande, du moins irréprochable et con-

stamment vantée. A aucun moment M. Dubois n'a voulu entrer dans cette voie : il a cru que les hommages légitimes qu'il devait aux morts ne lui défendaient pas de rendre à l'impérissable vérité l'hommage dû et qui lui revient tôt ou tard. Il a cru que dégager et défendre cette vérité à laquelle aspire tout savant digne de ce nom, était la plus digne manière de raconter la vie de celui-ci et de l'ennoblir. Pour qu'une telle vie soit belle et proposée en exemple à tous, il n'est pas nécessaire que, marchant sans hésitation et détour vers le vrai qu'elle cherche, elle n'ait parfois dévié du côté de l'erreur. La science est une lutte ; et toute lutte peut demeurer incertaine, aboutir même à une défaite, sans que le vaincu mérite moins d'estime. N'est-il pas des défaites qui honorent autant que d'insignes victoires ?

Faut-il, en outre, apprécier du même ton, exalter sans discernement et avec une uniformité sans saveur, les caractères divers de toute vie scientifique ? Quoi de plus différent, de plus opposé même que les manières propres à chacun de servir la science ? Tout progrès ne consiste pas à trouver du nouveau, à saisir l'invention fugitive et souvent trompeuse. La somme de vérités nouvelles qu'il est donné aux plus brillants esprits et aux plus persévérants travaux de mettre au jour est d'ordinaire singulièrement faible ; souvent toute une carrière illustre et bien remplie s'achève sans que, dans son cours, elle rencontre une seule de ces heureuses découvertes qui jettent dans la science un germe fécond et jusqu'alors inconnu. Il est de vigoureuses intelligences qui se dépensent uniquement à présenter les vérités acquises sous une forme plus sévère, à les enchaîner les unes aux autres avec une force nouvelle, à établir avec plus de sûreté les rapports des choses, à relier à des lois générales les faits épars ou empiriquement observés ; ces intelligences n'ont pas à regretter le rôle qu'elles remplissent ; il n'est pas seulement utile, il peut devenir glorieux. D'autres se bornent à une éloquente vulgarisation, où à un sage et ferme enseignement qui lutte contre les entraînements systématiques, résiste aux passions et aux caprices du moment, car il est des passions partout, même dans la science et son froid domaine ; d'autres possédés du désir de tout savoir, dans la sphère qu'ils explorent, amassent des trésors d'érudition, étudient et rapprochent tous les travaux de leurs devanciers, et préparent ainsi les progrès que d'autres accompliront. Peut-on ne pas mettre en lumière la diversité même de ces travaux, et est-ce blâmer les uns que d'établir leur caractère réel, et de montrer par là ce qui leur manque et fait la part des autres ?

Quelquefois l'auteur d'un éloge officiel se trouve en présence de jugements à porter plus sévères. Il est des savants, par exemple, qui,

enivrés d'expérimentation, dédaignent tout ce que le passé a su ou cru savoir, et prétendent tout revoir, tout contrôler par eux-mêmes; rien ne leur paraît vrai que ce qu'ils ont vérifié dans leurs laboratoires ; l'expérimentation qui n'est qu'un procédé, qu'un mode d'application des sens, est à leurs yeux la seule méthode scientifique, et ils la prennent bientôt pour la science elle-même ; les vérités qui échappent au contrôle des sens sont nulles d'après eux ; ils ne les voient, ni ne les touchent ; que seraient-elles donc, sinon un fantôme, une création vaine de l'esprit ? Et de la sorte ils rejettent peu à peu les enseignements les mieux acquis, les vérités capitales et consacrées, et bientôt toute vérité ; car quelle vérité peut s'identifier avec un fait brut et purement expérimental ? La vérité, n'est-ce pas l'esprit voyant et jugeant ? Est-elle jamais le produit d'une sensation, exclusive maîtresse et souveraine interprète des choses ? Néanmoins, ces expérimentateurs en torturant la matière, en accumulant des faits rigoureusement constatés ou ingénieusement suscités et combinés, servent indirectement aux développements des vérités qu'ils méconnaissent. Ces faits, la science véritable les conquerra à son tour, en les jugeant, en les rattachant à leur cause réelle, en déterminant leurs rapports et leur place dans le milieu scientifique auquel ils appartiennent. Ces savants méritent donc que le souvenir de leurs efforts subsiste ; l'orateur qui les fait valoir perd-il par cela le droit de rétablir les principes de toute science, et n'a-t-il pas le devoir de montrer les dangers qui marquent fatalement une telle route ?

D'autres hommes enfin, plus hardis encore, emportés par l'orgueil du caractère autant que par les conceptions et les aventures de leur esprit, introduisent dans la science les prétentions et les audaces du type révolutionnaire ; ils méprisent et raillent des traditions dont ils ignorent le sens profond, et dont la portée les dépasse ; ces traditions, ils ne les voient qu'à travers les abus qui les corrompent, et les formes surannées sous lesquelles elles se maintiennent trop souvent immobiles et étrangères aux transformations qui s'opèrent sans relâche autour d'elles. Se dévouer à des réformes mesurées, revivifier des dogmes dont la fécondité toujours prête à renaître, réserve d'inépuisables fruits au travail réel qui laboure le sol et ne veut pas vivre sans fin des moissons recueillies par d'autres, c'est un rôle modeste dont ces savants ne veulent se contenter : tout ruiner, tout bouleverser les attire ; ils se complaisent aux destructions ; et puis, à la place du long produit des siècles, ils apportent une suite de théories étroites et inflexibles ; ils violentent la large et mobile nature pour la soumettre à des fictions tyranniques. Ces nouveaux parvenus ne retiennent le pouvoir qu'ils ont surpris qu'en livrant des assauts incessants à toutes les vérités communément reçues, et dont

le retour menace d'une ruine toujours prochaine le système dont ils ont fait la condition de leur gloire, et que de bruyants applaudissements suffisent à peine à soutenir. Un médecin peut-il retracer de tels faits, de telles œuvres et de tels succès sans en marquer le caractère funeste et la durée heureusement éphémère ? Ces renommées, dues à des clameurs soudaines et à des violences prolongées, doit-on les assimiler aux renommées de bon aloi qui n'ont jamais fatigué le bon sens, ni irrité ceux que n'entraînent pas les torrents troublés de l'opinion du jour ? Les honneurs à rendre à des hommes qui furent fameux ne sauraient prévaloir contre l'éternelle puissance du vrai. Ces hommes ont remué leur temps, agité des générations qui sommeillaient, ranimé des questions qui semblaient épuisées, provoqué le mouvement et le progrès qui le suit ; ils ont peut-être écarté des obstacles et vaincu des fantômes qui arrêtaient la science ; ils ont dissipé des convictions superficiellement admises, et amené le doute au sein de croyances mal constituées : mettre en lumière ce rôle dans toutes ses réalités, dans sa grandeur comme dans sa faiblesse suffit à l'éloge légitimement dû à ces destinées orageuses. Aller plus loin ou se taire, serait outrager la vérité et le public auquel on la doit.

La parole de l'orateur d'un corps savant doit donc demeurer, en toute occasion, celle de l'homme de science, celle d'un juge dans le conflit des opinions particulières. Peut-on accuser celui qui prend ce rôle de se déclarer par là supérieur aux hommes qu'il apprécie, et dont il dénonce les passions, les préjugés, les erreurs ? Non ; l'esprit dégagé des illusions qu'il a lui-même enfantées et nourries, garde une clairvoyance et une liberté qui lui permettent de redresser les erreurs de plus puissants que lui. N'être pas systématique et enchaîné à des entreprises personnelles, n'appartenir à aucune école étroite et passionnée, ne poursuivre aucun triomphe de doctrines qui vous soient propres, bien connaître son temps et la succession des idées et des travaux qui le remplissent, sont les conditions qui mènent à une saine critique, et celui qui les possède peut hardiment croire à l'équité de ses appréciations. Nul, en ce moment, ne réalise mieux que M. Dubois cet idéal de l'esprit pratique et critique. Aussi a-t-il pu sans témérité prendre pour épigraphe de son livre cette parole de Cuvier : « La principale fonction de l'historien d'une académie est de préparer la justice de la postérité. »

L'honorable secrétaire perpétuel n'a pas seulement ajouté le poids de ses exemples à cette manière qui fait de l'éloge d'un savant un moment de l'histoire même de la science. M. Dubois, dans une savante introduction, a montré que d'illustres secrétaires perpétuels avaient ainsi défini leur mission et imprimé ce cachet de vérité pure

à tous les éloges prononcés par eux. L'introduction dont nous parlons est à bien dire une histoire complète des secrétaires perpétuels, et une appréciation de leurs travaux académiques. Elle montre que l'autorité et l'éclat des noms reviennent en définitive non à ceux qui ont cru « qu'ils devaient toujours louer et louer sans restrictions aucunes et sans réserve, » mais à ceux qui « ont professé qu'avant tout il faut apprécier les œuvres et ne faire porter la louange que sur des portions vraiment dignes d'être louées. » Parmi les premiers, on compte Grandjean de Fouchy, Vicq-d'Azyr, Pariset; leurs discours annuels ont beaucoup perdu de leur valeur. Certes, Vicq-d'Azyr est un écrivain facile et disert; Pariset, « un orateur entraînant, plein d'âme et de sensibilité, » son style mouvementé, brillant, s'élève souvent jusqu'à cette poésie grave et contenue permise à l'homme de science; avec tant de belles qualités, ces éloges où font défaut tout esprit critique, toute appréciation ferme et sincère, demeurent des morceaux de pure littérature; et comme ce ne sont pas les littérateurs auxquels s'adressent de tels écrits, comme les savants qu'ils devraient intéresser n'y trouvent rien de ce qu'il leur importe, les uns et les autres oublient ces compositions d'apparat. Elles ont eu peut-être leur jour de faveur et un succès de tribune, mais elles n'obtiennent pas la durée sérieuse du livre, et ne sont pas destinées à compter dans les annales de la science. Les éloges de Fontenelle, de d'Alembert, de Condorcet, de Louis et de Cuvier, souvent moins ornés, mais soucieux de rendre hommage à la vérité, non-seulement demeurent avec toute leur valeur première, mais en acquièrent à mesure qu'en s'éloignant du temps où ils ont été écrits, l'histoire peut s'appuyer sur eux comme sur des témoignages sérieux et probants. Une mâle sincérité assure le crédit futur d'œuvres pareilles, en leur donnant la seule utilité qu'elles puissent ambitionner.

Sans doute, dans cette voie un peu fière et ouverte à la controverse, on est exposé, M. Dubois ne peut plus l'ignorer, à bien des récriminations, à des appréciations injustes et parfois blessantes. Au lieu du concert de flatteries intéressées, si facile à soulever autour d'une œuvre complaisante, on rencontre souvent les attaques plus ou moins courtoises d'amours-propres froissés et irrités. On a pour se consoler de ces inévitables ennuis la calme et sincère estime de ces connaisseurs et de ces indépendants dont un orateur bien inspiré doit avant tout briguer le suffrage. On doit aussi se rappeler le passé et songer à l'avenir. Quel secrétaire perpétuel a subi de plus amères attaques que celui de l'ancienne Société royale de chirurgie ? Louis n'en est pas moins resté l'un des plus estimés d'une société qui fut si justement célèbre. L'œuvre de cet écrivain serait-elle sortie de l'oubli, s'il eût manqué de ce courage que la vérité exige parfois pour élever

plus haut celui qui la sert? M. Dubois eût-il jamais pensé à éditer le Éloges de cet illustre devancier, s'ils n'eussent eu cette haute valeur qui, en histoire, n'appartient qu'au vrai? La publication actuelle de M. Dubois offrirait-elle un intérêt réel, si ces oraisons académiques, purs morceaux littéraires, ne se recommandaient que du style brillant et vigoureux de l'auteur, de l'habileté de la composition, de l'agrément des anecdotes biographiques et du charme des descriptions accessoires? Ces qualités, je le reconnais, appartiennent aux éloges académiques dont je parle en ce moment ; elles ne suffiraient pas à les faire vivre : je mets plus haut qu'elles, tout élevées qu'elles soient, la sincérité, l'esprit critique, le désir d'être utile et d'enseigner.

Toutefois l'éloge académique garde une réserve nécessairement commandée par les circonstances et par le cadre même de l'œuvre. L'orateur ne doit rien omettre de ce qui peut faire valoir la figure à laquelle il rend un solennel hommage; il doit apporter une discrétion de bon goût aux plus justes critiques. D'un autre côté, la nature même du sujet qui est la vie d'un savant porte fatalement à subordonner à cette vie les luttes et le mouvement au milieu desquels elle s'est écoulée; ce dernier tableau doit demeurer accessoire et ne pas éclipser le premier, quelle qu'ait été la disproportion inverse. Il résulte de cet ensemble un défaut évident de réalité historique. M. Dubois, cependant, voulait faire du recueil qu'il publie un *tableau du mouvement de la science et des progrès de l'art ;* il fallait justifier ces mots et ce titre. La forme du discours académique, les développements insuffisants qu'il comporte ne le permettaient guère. M. Dubois a vaincu la difficulté : il a ajouté au texte des Éloges une longue suite de notes étendues qui apportent à l'œuvre primitive une séve nouvelle et y jettent une animation inattendue. Ces notes, vives et libres, suivent le discours pas à pas, l'éclairent, dévoilent les sous-entendus, frappent d'un et d'autre côté; et, débordant souvent les limites rétrécies du sujet, touchent aux hommes voisins, aux entreprises opposées à celles racontées dans le texte, aux doctrines philosophiques du temps et à leur influence sur la direction des sciences et de la médecine en particulier. Dans ce nouveau travail, l'honorable secrétaire perpétuel a repris une franchise d'allures qui aurait été déplacée à la tribune de l'Académie. M. Dubois termine son introduction par quelques mots qui établissent en termes excellents sa pensée à cet égard : « Lorsqu'on prononce des paroles sur le bord d'une tombe, on ne doit exprimer que des regrets ; en séance académique on doit ajouter à ces regrets des vérités utiles ; lorsqu'on n'a plus devant soi que des lecteurs, on ne doit aux morts qu'une chose : la vérité! »

II

Les sciences se relient entre elles, s'éclairent à un même foyer, et s'envoient de mutuelles clartés. Leurs progrès sont donc jusqu'à un certain point solidaires, et cette solidarité augmente à mesure que les sciences sont plus rapprochées dans leur objet et dans leurs méthodes. Ces vérités prêtent un appui certain à une étude générale sur le *mouvement de la science et les progrès de l'art*. M. Dubois, en se proposant ce dernier dessein, a évidemment porté sa vue vers les plus larges horizons ; et la science dont il entend parler n'est ni celle de l'un des règnes de la nature ni celle de l'homme vivant, mais embrasse l'ensemble même des sciences naturelles. L'honorable secrétaire perpétuel a reflété dans ses Éloges la constitution même de l'Académie de médecine, vaste association où sont représentées toutes les sciences naturelles ; non dans leur pleine indépendance, il est vrai, mais dans leurs rapports avec la science de la vie physiologique et pathologique, et dans l'aide efficace qu'elles livrent à cette dernière. On ne peut qu'admirer la souplesse de talent et l'étendue des connaissances que suppose dans leur auteur une suite d'éloges et d'études critiques qui ne comprennent pas seulement les plus grands médecins de ce siècle, Boussais, Récamier, Chomel, des chirurgiens célèbres comme A. Dubois, Boyer et Roux, des physiologistes et des naturalistes comme Magendie et Geoffroy Saint-Hilaire, mais encore des chimistes tels qu'Orfila et Thenard, et des botanistes comme Achille Richard. Toutes les sciences naturelles reçoivent de lui leur tribut, et chacune semble, tour à tour, avoir attiré à elle le culte exclusif de l'orateur. Il semble ne parler à chaque fois que de sa science préférée, tant sa parole conserve en des sujets aussi divers une précision égale, des clartés abondantes, une autorité assurée.

Toutefois nous ne sommes pas sûrs que cette variété même ne nuise à l'unité et à la netteté des vues qui pourraient se dégager de l'ensemble de ces études. La médecine est comme la vie dont elle s'occupe, quelque chose d'austère et de profond qui sollicite toutes les puissances de l'esprit, et qu'on ne peut contempler d'un regard qui ne s'attache pas pour toujours, et qui se réserve pour, à volonté, se tourner vers d'autres spectacles. La science de la vie et de ses affections est jalouse et veut être servie seule ; elle est inévitablement

sacrifiée ou mutilée si elle ne domine dans l'esprit comme elle domine dans les faits à travers lesquels elle se développe. Elle s'assujettit toutes les recherches instituées autour d'elle ; il n'est ni physique, ni chimie qui, vis-à-vis d'elle, demeurent maîtresses d'aucune des décisions où elle est intéressée. La science de la vie doit puiser en elle ses motifs de jugement et d'action ; les autres ne peuvent que fournir des conditions extérieures et accessoires de ce jugement et de cette action. Par suite le mouvement et les progrès des sciences du monde inorganique ne traduisent pas les progrès de la science de l'être organique et vivant. Les uns peuvent même apporter des entraves aux autres ; et cela arrive toutes les fois que par la plus grave erreur de méthode, on veut importer en médecine et donner comme cause réelle de faits vitaux des explications et des théories empruntées aux sciences physiques et chimiques. La marche de sciences aussi différentes n'est donc pas nécessairement parallèle ; souvent tout les sépare et les éloigne. La marche, les oscillations, les progrès des sciences médicales présentent en effet, un caractère incomparable à tout autre. Les progrès des autres sciences naturelles sont assurés et continus ; on ne dira jamais d'eux qu'ils sont incertains, fluctuants, qu'ils offrent des retours d'un passé que l'on avait cru disparu, et des engouements d'un présent qui va sombrer ; ce qui est démontré et acquis en physique et en chimie l'est pour tout le monde. En médecine rien ne s'établit avec cette solidité, rien ne se prouve avec ces certitudes infaillibles ; le sort des vérités fondamentales y est d'être toujours menacées. Il est des savants, parmi nous, qui, d'âge en âge, ont employé toutes les forces de leur esprit et mis leur gloire à jeter le doute sur les faits les mieux acquis, et le mépris sur des croyances portées par les siècles, défendues par les plus beaux génies, acceptées d'un consentement unanime ; si bien qu'aujourd'hui même on entend souvent dire dans le haut enseignement que la médecine n'est pas encore constituée, qu'elle en est toujours à la recherche de ses principes, qu'elle n'est pas une science, mais simplement un art, un ensemble de données empiriques. Certes rien, n'est plus faux, et ces assertions témoignent d'une ignorance absolue des conditions premières de la médecine et de toute science. Ces médecins, quels que soient l'élévation de leur position officielle, leur mérite même et leurs découvertes dans les faits particuliers, ces médecins exercent une action profondément nuisible sur la marche de la science, et sur les générations qu'ils imprègnent de ces funestes doctrines.

Les Éloges de M. Dubois suffisent à la démonstration de ces tristes réalités. Ils ont eu à raconter la vie et les œuvres d'hommes trop célèbres qui n'ont pas seulement agité le monde des vérités médicales,

qui plutôt semblent avoir tenté de le ruiner ; en regard, ils nous montrent des médecins plus modestes et plus sainement inspirés qui ont entrepris de résister à des renversements désastreux ; et, cependant, ces derniers n'ont pu réussir à rendre à la vraie médecine sa force et sa grandeur, parce que, atteints eux-mêmes par le philosophisme dont ils combattaient les œuvres extrêmes, ils ne pouvaient en appeler qu'à un bon sens timide et sans portée ; ils ont ainsi manqué du souffle qui ranime, de l'énergie qui relève et entraîne les courages, de ces lumières invincibles qni guident les esprits et dissipent les ombres des sophismes. Les noms de Broussais et de Magendie, ne traduisent-ils pas et ces ardeurs fanatiques de destruction, et ces impuissances avérées de réédifications? Combien d'autres noms à rattacher à des tentatives de restauration honnêtement voulues, mais débiles et aussitôt affaissées, fruits d'une sagesse énervée et d'une science sans virilité ? Ces noms et l'influence exercée par ceux qui les ont portés, ont pesé largement sur la marche de la médecine contemoraine. Nous voudrions essayer de reproduire quelques traits de cette influence et d'en déterminer le vrai caractère, sans craindre de dépouiller les jugements que nous aurons à porter, des précautions oratoires dont l'honorable secrétaire perpétuel a dû envelopper les siens. Sous les noms de Broussais et de Magendie, cette esquisse résumera l'histoire contemporaine du sensualisme dans les sciences médicales : histoire importante, car introduit et triomphant dans la science de la vie, le sensualisme a toute conquête assurée ; celle du monde que l'organisme résume ; celle de l'âme humaine, que l'homme vivant, machine où tout doit se toucher, se voir, se peser, ne saurait plus contenir.

III

Les dunes bretonnes ont vu naître presque simultanément trois hommes destinés à agiter, en sens divers, les esprits de leur temps. Chateaubriand, Lamennais, Broussais entendirent dans leur enfance les mêmes bruits de l'Océan, s'émurent aux mêmes violences de la tempête. Leur intelligence et leurs passions semblèrent avoir retenu, sans l'oublier jamais, l'accent des premiers échos qui les frappèrent. Ces hommes, dans les milieux différents où ils vécurent, aimèrent les orages et ne se sentirent à l'aise que dans les luttes qu'ils soule-

vèrent, ou dans lesquelles ils se jetèrent avec tous les emportements de leur bouillante nature. Le travail patient et désintéressé du bruit, la recherche calme du bien et de la vérité, leur furent inconnus et les auraient lassés tout d'abord, tant la contrainte eût été forte. Combattre et détruire leur était un impérieux besoin et leur plus savoureuse jouissance; dominer, asservir leur temps fut leur autre passion. Ils montrèrent un dédain presque injurieux pour tout ce qui ne venait pas d'eux et pour ceux qui ne se convertissaient pas à l'admiration qui leur semblait due. Leur orgueil, maladie profonde des générations d'alors, fut démesuré et ne transigea jamais; le toucher, c'était les blesser au plus vif, et jamais ils ne pardonnèrent cette injure. Ils voulurent de la popularité à tout prix, et bien des fois les opinions nouvelles qu'ils embrassaient avaient leur source dans le désir insatiable de plaire à la foule et d'être acclamé d'elle. Ces caractères se tempérèrent dans le plus grand de ces hommes; Chateaubriand sut en effacer les âpres saillies et soumettre sa vie à des convictions d'une constance qui en fit l'honneur. Les deux autres ne purent en rien maîtriser les débordements et les exagérations auxquels les poussaient les forces sauvages de leur esprit. L'un eût certainement plus de grandeur et de génie; Broussais plus de grossièreté dans la forme et des colères moins généreuses. S'adressant surtout à la multitude, chacun d'eux sût la soulever en fanatiques enthousiasmes, mais sans y déposer les germes de salutaires enseignements. Leur action fut plus d'agiter que d'être directement utiles.

Broussais trouva devant lui, au début de sa carrière, une science médicale profondément affaiblie, celle que M. Dubois a appelée, dans ses *Éloges*, la médecine de l'an III. Cette science professait le culte des traditions médicales, dont cependant elle avait perdu le sens réel. Elle proposait à l'admiration les maîtres anciens, sans en comprendre la sincérité naïve et forte, sans voir combien leur esprit d'observation était pénétrant et hardi, sans saisir tout ce qu'il y avait de vie et d'inspiration à travers les voiles et les ignorances de leur analyse. Les temps ont leur mystérieuse harmonie et leur unité cachée. La médecine de l'an III rappelait sur bien des points la littérature près de laquelle elle vivait, la direction suivie à côté dans les arts plastiques, et la philosophie sous laquelle sommeillait la pensée de cette époque. Dans ce monde de l'esprit où tout devrait être création et liberté, tout était devenu froid, convenu, officiel, réglementaire; tout y semblait aspirer à l'uniforme; la spontanéité y était étouffée et l'originalité proscrite pour mieux éviter les écarts et ne pas troubler l'immobile autorité des règles consacrées. On croyait aimer et imiter les anciens, sans se douter que l'asservissement est précisément ce qu'il y a de plus contraire au génie indépendant, à la sim-

plicité naturelle de l'antiquité. L'enseignement à voix éteinte de la philosophie de la sensation régnait dans ce calme et ne risquait pas d'agiter les intelligences. Condillac, timidement commenté par Laromiguière, Cabanis et les philosophes de l'Institut occupaient les esprits à une analyse superficielle et nominale qui masquait aux regards les problèmes inquiétants, toutes les réalités vivantes et suprêmes des choses. Du sein de ces régions endormies sortait parfois une voix librement émue, un élan d'affranchissement et de volonté dont le retentissement prolongé indiquait qu'un esprit nouveau couvait dans le silence et allait bientôt éclater.

La médecine de ce temps n'était guère plus vivante que les lettres, les arts et la philosophie. Elle était devenue uniquement et stérilement nosographique sous la direction d'un maître à débile sagesse, le vénérable Pinel. Toute la science de Pinel s'inspirait d'un faux amour d'ordre et de classification, et d'une crainte incessante de l'esprit d'hypothèse et de théorie. Observer, décrire et classer les phénomènes morbides sans les interpréter, en composer des groupes distincts, faciles à reconnaître au moyen de caractères extérieurs, simples et fixes, était pour lui l'idéal de la science. Il trouvait *plus de présomption que de lumières et de sagesse* aux médecins qui, *une maladie étant donnée*, se proposaient d'en *trouver le remède*. « L'examen comparatif, ajoutait-il, de la marche sage et circonspecte suivie maintenant dans toutes les parties de l'histoire naturelle, doit sans doute faire beaucoup rabattre de ces prétentions exagérées, inspirer plus de circonspection et de réserve, et apprendre à se borner au problème suivant, qui est bien plus mesuré et circonscrit : une maladie étant donnée, déterminer son vrai caractère et le rang qu'elle doit occuper dans un tableau nosologique. »

Tant que le régime impérial et les terribles jeux auxquels il se plaisait durèrent, ils fournirent aux intelligences un aliment qui déguisait la pauvreté de tout ce qui leur venait d'ailleurs. Les bruits et les préoccupations publiques contribuèrent évidemment au maintien de la science facile et écourtée qu'enseignait la *Nosographie philosophique* de Pinel. Les ombres paisibles des choses et les satisfactions factices ne déplaisent pas à ceux dont les jours comptent des réalités poignantes et voient des spectacles où le sort du monde s'agite. Corvisart et Bichat s'essayaient cependant à ouvrir des voies nouvelles et fécondes. Corvisart, moins largement inspiré, ne touchait qu'à un point spécial de la médecine et se bornait à éclairer d'un jour nouveau l'étude obscure des maladies du cœur ; Bichat créait avec génie l'anatomie générale; il montrait que le composé organique, que la diversité des organes et des tissus se ramenaient à des tissus premiers et élémentaires, doués de propriétés spéciales, et

qu'organes et tissus composés sentaient et agissaient en raison des tissus élémentaires qui les composaient. Mais Corvisart et Bichat, malgré le souffle nouveau qui les inspirait, laissaient aux mains de Pinel la direction suprême et ne dénonçaient pas ouvertement l'inanité d'une science vouée aux phénomènes, satisfaite d'artifices et de mots. Un mouvement extraordinaire, une fermentation longtemps contenue s'empara de tous, après les désastres qui mirent fin à l'Empire. Les passions et les audaces de l'esprit se réveillèrent ensemble et s'attaquèrent à toutes les formes de l'art respectées jusqu'alors, et tout à coup vieillies et chancelantes. La médecine ne pouvait demeurer immobile en cet entraînement général. Là, comme ailleurs, une jeunesse impatiente de tout respect, et conquise d'avance au mépris de traditions qu'elle ignorait, attendait une réforme et la voulait bruyante, entremêlée de luttes et de violences, radicale dans ses affirmations. Il fallait faire croire à cette foule fiévreuse qu'on lui ouvrait une science toute nouvelle en face de laquelle le passé n'était qu'une longue suite de mensonges et d'avortements. Nous avions perdu la conquête du monde, et les royaumes un instant soumis nous avaient, en un jour fatal, échappé ; vaincus de ce côté, nous avions besoin de trouver de glorieux dédommagements et de courir à d'autres victoires soudaines et remplies d'étonnements comme les premières.

Broussais vint, ressentant en lui-même les agitations et les besoins de son temps ; il leur prêta sa propre et bouillante énergie et commença contre l'enseignement de Pinel, qui résumait et consacrait aux yeux de tous le passé médical, une suite d'attaques véhémentes et sarcastiques qui émurent et bientôt enivrèrent des esprits dont elles satisfaisaient les préjugés et l'orgueil. L'*Examen de la doctrine médicale généralement adoptée* ouvrit en 1816 cette guerre qui eut tant de force pour détruire et montra tant d'impuissance pour fonder. Atteindre et blesser au cœur la médecine de Pinel n'était pas difficile. Son fougueux antagoniste montra sans peine tout ce que les groupes de symptômes, donnés pour les seules réalités morbides, avaient d'artificiel ; il engloba sous le nom d'ontologisme toutes ces créations nosographiques ; il prétendit contre elles que la maladie n'était rien en dehors de la lésion d'un ou de plusieurs organes ; tout ce qui ne traduisait pas la lésion ou son effet n'était que vaine imagination, fiction ontologique. Cette argumentation, Broussais la reproduisit sans fin, la varia sous mille formes, la colora d'invectives ardentes. Il appela à son aide les protestations que tous les sectaires emploient avec succès ; il déclara ne parler que pour l'amour désintéressé de l'humanité, se posa en victime des puissances du jour, accusa la Faculté tout entière de repousser les bienfaisantes lu-

mières dont il éclairait enfin le plus utile des arts; il s'empara habilement du mot de progrès et s'en constitua l'apôtre. A sa polémique médicale il mêla toutes les passions politiques et religieuses qui fermentaient autour de lui; il accusa d'intolérance, d'obscurantisme, d'esprit rétrograde tous ceux qui s'opposaient à ce qu'il appelait la réforme; ceux qui l'acceptaient pour maître étaient les hommes de progrès et d'avenir; ceux-là seuls étaient libéraux, indépendants, n'étaient pas séides d'un pouvoir ennemi de toutes les libertés. Broussais intéressa ainsi à son œuvre les sentiments d'opposition vulgaire et étroite qui régnaient alors; il calomnia d'un côté et caressa des plus basses flatteries de l'autre. La popularité qu'il recherchait avec tant d'avidité lui devint une force pour établir et propager le système qu'il voulait substituer à la science renversée.

Le réformateur, en effet, ne s'était pas borné à detruire l'édifice nosographique du jour. Dans cette destruction il avait entraîné toute la médecine du passé, dont Pinel semblait le dernier venu et le résumé parfait, tant était profonde l'ignorance des traditions et des œuvres médicales. Sur ce sol où il avait fait table rase, Broussais avait à reconstruire. Ses efforts de conception ne durent pas être pénibles, ni sortir de longues et patientes méditations. De tels esprits ne savent que contredire, même lorsqu'ils affirment et dogmatisent. Broussais se borna à retourner un système contre lequel il avait dirigé ses plus ardentes attaques. Il se mit à l'opposé du Brownisme, qu'il surprit au déclin d'une grande vogue, et que Pinel avait associé à ses divisions nosographiques.

Brown ne voyait dans la maladie que faiblesse de l'organisme; Broussais affirma que tout y était excès de force et inflammation; il eut le soin de présenter ces deux derniers termes comme synonymes; puis il n'eut qu'à montrer que toutes les maladies offraient une inflammation. Ce point-ci, il le donna comme la conclusion de sa lutte contre Pinel et l'ontologisme. Toute maladie provient d'une lésion d'organes; une lésion est toujours une inflammation ou le produit d'une inflammation; toute maladie se réduit donc à l'inflammation. La différence des maladies particulières provient uniquement de la diversité des organes enflammés. Cependant il est un organe, l'estomac, dont l'inflammation se mêle à toutes les autres, soit comme point de départ et cause réelle d'inflammations en apparence étrangères à lui, soit comme retentissement sympathique, effet plus ou moins éloigné d'inflammations nées en d'autres régions et sous d'autres influences que celles qui l'atteignent. De là la fréquence extrême de la gastrite. Celle-ci devint un instant l'unique maladie, et le langage de nombre de médecins répondant à toute question, *gastrite*, en prit une teinte de ridicule qui n'est pas encore effacée de tous les souvenirs.

Pour mieux assurer sa doctrine pathologique, Broussais édifia une doctrine physiologique congénère ; de la sorte, il dominait l'état de santé comme l'état de maladie ; il s'emparait de l'être vivant dans toutes ses modalités vitales. Sa doctrine de la vie n'est pas moins simple que celle qu'il enseignait en pathologie. La vie n'est qu'une propriété de la matière organique; cette propriété est la *contractilité*, terme qui a pour synonymes *irritabilité* et *excitabilité*. Pas de vie, donc, sans excitation, sans irritation des organes. Les puissances excitantes agissent constamment sur l'organisme, et lorsqu'elles dépassent la mesure, l'irritation devient morbide, se change en inflammation. Les organes des sens et les muqueuses, et en particulier la muqueuse de l'estomac, sont le foyer principal de l'excitabilité : rien d'étonnant, par conséquent, que l'irritation inflammatoire de l'estomac soit si commune. A ces conceptions de la vie et de la maladie répondait une thérapeutique aussi exclusive qu'elles. La vie n'étant qu'irritation, la maladie qu'inflammation, l'hygiène et la thérapeutique ne pouvaient avoir qu'un but, calmer l'être toujours irrité, éteindre l'inflammation qui seule a le pouvoir de le rendre malade.

Ce n'est pas ici le lieu et il n'est plus nécessaire de montrer ce que cette science a de faux et d'arbitraire, ni les dangers qu'elle renferme. On a beaucoup accusé les médecins de s'être laissé séduire par elle : on ne tient compte, dans ces accusations, ni des résistances qui se sont produites, et elles ont été nombreuses et dignes de la science, ni des retours honorables aux vérités outragées, et ils ont été plus nombreux encore ; il est peu de médecins qui, éclairés par la pratique, n'aient abandonné les trompeuses apparences qui avaient entraîné leur jeunesse inexpérimentée. En outre, la médecine de l'irritation s'appuyait sur un fait transitoire qui, momentanément au moins, devait la rendre moins désastreuse en application : ce fait était la constitution inflammatoire des maladies du temps, constitution de celles que les anciens appelaient stationnaires pour désigner un règne prolongé durant un nombre variable d'années. L'observation clinique sembla ainsi, pour un temps, venir en aide à la réforme médicale, sauf à lui infliger, au changement de la constitution morbide, un plus éclatant démenti. Si l'on tient un juste compte de ces considérations, si l'on réfléchit en outre que Broussais, dans sa lutte contre la médecine traditionnelle, s'était armé de toutes les perfidies, avait fait appel aux plus mauvaises passions comme aux généreuses, on s'étonnera moins de son bruyant mais court succès.

On ne connaîtrait pas tout Broussais si à côté du médecin on ne plaçait le philosophe, d'autant plus que ses attaques et ses affirmations d'un côté se soutenaient des attaques et des affirmations qu'il émettait de l'autre. Broussais s'empara du matérialisme de Cabanis,

et au lieu de lui laisser une forme grave et un peu sceptique, il le produisit avec une hardiesse, un ton absolu, une puissance de dénigrement contre les doctrines opposées, qui ajoutèrent à la polémique du médecin un fleuron qui ne la déshonorait pas. Le livre de *l'Irritation et de la folie* fut le manifeste de ce matérialisme acerbe. Si nous osions jouer sur le titre du livre, et si nous pouvions oublier quelle fut la célébrité de l'auteur, nous dirions que cette œuvre est vraiment celle d'un fou irrité. On ne saurait imaginer ce qu'est cette longue argumentation d'un volume contre toute doctrine qui tendrait à laisser soupçonner qu'il existe en nous autre chose que la matière même ; que la pensée n'est pas le simple résultat de la texture de notre cerveau, et que toutes les idées ne viennent pas du seul exercice des sens, ne sont pas produits de sensation pure. Prononcer les mots d'âme, d'observation intérieure, de conscience, de raison, suffit à soulever les colères et à amener les injures de l'écrivain. Les kantoplatoniciens, tel est le nom qu'il aime à leur donner, relevaient la philosophie des humiliations du sensualisme ; dans un enseignement demeuré célèbre, ils adressaient à la raison humaine les plus fécondes interrogations et lui demandaient la connaissance fondamentale et l'entente première des choses. Broussais ne pouvait entendre ces voix importunes sans les outrager. En maint endroit, il dit, de ces éloquents interprètes du spiritualisme platonicien, que ce sont des malades dont le cerveau est irrité et perçoit des désirs qu'ils transforment ensuite en réalités. « C'est la perception confuse, dit-il, de toutes ces sensations (intérieures) qu'ils (les psychologistes) prennent pour la preuve de l'existence de leur principe incorporel, intelligent, et d'une révélation *a priori*. Ces hommes vivent dans un effort continuel d'expression qui n'aboutit qu'à substituer, dans leurs discours, une figure à une autre figure et à dépraver la langue, quand il n'a pas un résultat plus fâcheux sur les fonctions de leurs cerveaux. En effet, ces sensations elles-mêmes ne sont que des irritations de leurs viscères et des irritations analogues à celles qui président aux mouvements instinctifs : le cerveau les excite, les autres viscères les lui renvoient, les reçoivent encore de lui, et la santé de l'appareil splanchnique peut en souffrir. » De pareilles choses s'écrivent sérieusement ! Les voix, les sensations intérieures de la conscience considérées comme irritations de viscères renvoyées au cerveau qui les excite et données comme troubles probables de la santé ! Voilà ce que regardent comme positif, ou bien près de l'être, des savants que nous n'accusons pas d'être malades ! A quels incroyables abaissements peut donc descendre la pensée !

La conscience et la raison, il faut abattre sans pitié ces mots qui sont le grand obstacle aux progrès ; il faut accabler de sarcasmes les psy-

chologistes et les rationalistes. Les premiers sont en proie à des troubles morbides ; que seront les seconds pour Broussais ? Des jongleurs de mots dont il va percer les boursouflures et déchirer les vaines images. « Les rationalistes, dit-il, parlent de l'homme comme s'ils étaient d'une nature supérieure à l'homme. Je ne leur demanderai pas de définir les mots qu'ils emploient ; ils ne s'abaissent pas jusqu'à la grammaire ; ils ne font pas plus de cas de cet instrument, quoiqu'ils s'en servent dans l'intention de prouver, que de la matière nerveuse avec laquelle ils le mettent en œuvre. Ils s'élancent de plein vol dans un monde idéal d'où ils regardent avec pitié ce qui se passe dans celui-ci. Toutefois, sans les apostropher, je me permettrai quelques réflexions sur leur langage. *La raison est une émanation de Dieu;* sorte de figure qui compare Dieu à une planète ou à une source d'eau, et la raison à des rayons de lumière, à de l'eau, ou à quelque chose de plus subtil qui en émane, c'est-à-dire qui s'en écoule. Avant que je puisse admettre que la raison est l'une ou l'autre de ces choses, il faut que je sache par quels moyens ils s'en sont assurés, et j'apprends d'eux qu'ils tiennent cela de leur conscience, de cette espèce de Janus qui, par une de ses faces, regarde et entend la raison qui lui parle au nom de l'absolu, et, par l'autre, se met en relation, au moyen des sens, avec le monde phénoménal. Alors je me demande à moi-même si ce n'est pas avilir Dieu que d'en faire un corps susceptible de donner des émanations matérielles ; et si, d'autre part, la raison considérée comme un fluide qui coule, qui écoute sans oreilles et parle sans bouche à la conscience qui n'a point d'organe auditif, n'est pas une chose imaginaire ; admettons cependant que la conscience, dont on ne m'a point montré les oreilles, ait entendu tout cela de la bouche de la raison, que personne n'a encore vue : à qui l'a-t-elle raconté avant que le rationaliste eût parlé ? A elle-même, sans doute, à moins qu'il n'y ait encore là un autre être doué de la faculté d'entendre. Quoi qu'il en soit, l'être intérieur qui a appris toutes ces merveilles se sert du moyen des organes vocaux pour les faire parvenir aux oreilles des profanes, afin que celles-ci les rendent à leurs différentes consciences... » Il faut s'arrêter ; nous n'épuiserions pas l'insensé de ce livre, quelque longues que fussent les citations. Les pages qui suivent, comme celles qui précèdent, sont de même style et apportent les mêmes basses déclamations. Cependant la philosophie de Broussais n'est pas morte avec lui ; vivante avant lui, elle vit encore sous nos yeux. Le positivisme a recueilli les enseignements de Cabanis et de Broussais, comme nous l'avons démontré dans notre travail sur la *Philosophie positive dans ses rapports avec la médecine ;* il les a exagérés, si c'est possible, et il les prodigue sous toutes les formes à une jeunesse heureuse du culte

des sens et de la matière auquel on la convie, fière d'avoir remplacé par le fétichisme du fait cette suite de problèmes émouvants que l'esprit n'élucidait pas sans efforts, qu'il fallait poursuivre par une méditation recueillie ; fatigue pénible et vaine qu'assombrissent en outre des notions de dignité et de devoir devenues pesantes aujourd'hui.

Broussais s'éteignit dans la solitude et l'abandon. En vain, pour ressaisir le bruit de ses triomphes se déclarait-il l'apôtre de toutes les nouveautés suspectes qui avaient un jour de faveur. La foule un instant ramenée s'éloignait de nouveau. Il lui importait peu de se contredire ; il avait criblé de ses attaques les doctrines et les rêves phrénologiques; il oublia ses premières invectives et devint l'ardent défenseur de cette même phrénologie dès qu'il vit qu'elle pouvait rappeler sa popularité effacée et servir ses opinions vivaces de matérialisme. Malgré tant d'efforts, un silence poignant accueillait ses paroles ; ses injures ne blessaient plus, son enseignement ne soulevait qu'un douloureux dédain. Il fallut la mort pour ranimer les souvenirs éteints de sa gloire. A cette dernière heure, la jeunesse se rappela Broussais et décerna une ovation finale à celui qui avait surexcité en elle tant de préjugés et de vanités. Les étudiants s'attelèrent au char funèbre qui portait les dépouilles du tribun médical, et le conduisirent au champ de son premier et suprême repos. Tous ces bruits réveillés s'éteignirent peu à peu, et le silence revint plus profond. Aujourd'hui quelques rares médecins parcourent l'un ou l'autre des livres de Broussais : ceux-ci pour apprendre dans les documents originaux l'histoire d'une période agitée de la science, ceux-là pour y recueillir pieusement l'expression hardie du matérialisme dont ils se déclarent les survivants dévoués. Ces derniers sont les vrais fils de Broussais. Malgré le nom de *positiviste* qui leur est une nouvelle enseigne, ils se nourrissent des mêmes chimères, et leur science n'est ni moins informe ni plus viable que celle de la physiologie de l'irritation. Cette science ne dure pas ; elle passe sans cesse, et cette disparition incessante est prise par les esprits prévenus pour un incessant progrès : humiliant spectacle !

La mort est le suprême juge : elle relève les hommes qui ont été vraiment grands et utiles, elle rejette dans l'oubli ceux qui ont plus surpris et violenté la renommée qu'ils ne l'ont légitimement conquise et méritée. Mais ce jugement ne s'exprime guère au lendemain des funérailles ; il faut souvent que la mort remonte dans le temps pour que les passions soulevées se taisent et que la gloire réelle ressorte. On a pu croire un instant que la figure de Broussais allait grandir après lui, et le ton des louanges qui lui ont été décernées fait certainement contraste avec l'abandon qui depuis est venu. Broussais a été

déclaré un grand homme par les plus autorisés, et M. Dubois, dans l'éloge académique qu'il lui consacre, ne lui épargne pas les plus hautes qualifications. Était-il permis à l'honorable orateur de tenir un autre langage, et sa parole était-elle vraiment libre au moment où l'Académie l'écoutait ? Les obsèques triomphales de Broussais avaient été couronnées des plus ardents discours ; peu après, l'Institut et la Faculté avaient célébré le membre illustre qu'elles avaient perdu ; une statue lui avait été élevée au Val-de-Grâce, et la médecine militaire avait exalté sans mesure le médecin dont elle était fière : il fallait accommoder aux hommages passés le nouvel hommage qui lui était rendu. Malgré sa haute indépendance, M. Dubois a dû subir l'impression du bruit qu'avait fait Broussais et de celui qui avait retenti sur sa tombe à peine fermée. En outre, l'auteur écrivait cet Éloge il y a vingt ans, et c'était le prélude de la carrière académique qu'il allait fournir : avait-il acquis du premier coup la fermeté d'allure qui devait le distinguer ? Ces circonstances n'expliquent-elles pas l'accent forcé et presque lyrique de l'Eloge de Broussais?

Il n'est pas de grand homme sans une grande œuvre accomplie : il a fallu trouver à Broussais cette œuvre qui seule pouvait soutenir les assurances de gloire qu'on lui prodiguait. On n'aurait osé invoquer comme telle la fondation de son éphémère physiologisme. Pouvait-on le louer si haut pour une vaine construction qui n'avait abrité que des erreurs et désertée de tous aujourd'hui ? Non ; en dehors de ses conceptions systématiques, il fallait lui découvrir un titre plus sérieux et une influence plus durable. Dans ce but, on a prétendu en faire l'initiateur et le père de la médecine moderne. « Il nous a tous ramenés, dit M. Dubois, à l'étude des lésions organiques, à la recherche du diagnostic local et à la véritable interprétation des symptômes..... Explorer les organes, interpréter les symptômes, voilà, je le répète, ce qu'il a enseigné aux nouvelles générations, et c'est ce qui lui méritera une reconnaissance éternelle..... Son système n'a pu avoir qu'une existence éphémère ; son impulsion clinique porte encore ses fruits. »

Broussais a-t-il droit à la part que ces lignes lui font ? Derrière le *théoricien exclusif* y a-t-il vraiment le *grand praticien* que M. Dubois croit découvrir ? Nous ne saurions reconnaître un tel mérite à celui-là même qui, suivant nous, a dévié de leurs cours légitime les études anatomo-pathologiques, à celui qui a profondément vicié l'interprétation des symptômes et donné à la pratique médicale des bases mensongères. L'anatomie pathologique existait bien avant Broussais ; avant lui elle conduisait à l'intelligence des symptômes observés durant la vie et servait d'appui aux inductions thérapeutiques. M. Dubois le reconnaît lui-même : Morgagni, Bichat, Pinel, Prost, et il au

rait pu dire tous les médecins de quelque valeur, marchaient déjà dans cette voie féconde ; l'impulsion était devenue irrésistible et générale ; pas une école célèbre qui ne favorisât ce mouvement. Qu'a donc fait Broussais que ses devanciers n'aient voulu et fait, et quel est son rôle propre dans l'évolution de la médecine moderne, dans la science plus particulièrement fondée sur l'étude directe des lésions de tissus et d'organes? Le voici en peu de mots : Les médecins, avant Broussais, cherchaient dans l'anatomie pathologique un moyen de progrès pour l'histoire des maladies, mais nullement les matériaux d'une révolution doctrinale de la science. En découvrant et en analysant une lésion, ils ne prétendaient pas révéler la cause du mal et sa nature même ; ils admettaient d'instinct, au-dessus de cette lésion, une détermination de l'activité vivante, une affection propre de la vie ; ils faisaient de la lésion non un point de départ premier d'où tout symptôme, tout acte morbide, devaient découler, mais, au contraire, un aboutissant, un effet important à connaître, moins en lui-même que pour saisir à travers lui la nature de la cause qui le provoquait. La médecine antique s'inspire toute de ces notions et en tire sa vraie grandeur. Elle n'expose pas clairement et dogmatiquement les principes généraux auxquels elle obéit ; semblable au bel art primitif, elle les sent et les réalise dans une application inconsciente. Cette application, poursuivie à travers les siècles, a lentement constitué le faisceau mêlé et puissant des traditions médicales.

Ces traditions, Broussais est venu les briser. Son œuvre propre a été, non de montrer les progrès que l'anatomie pathologique bien comprise réservait à la médecine, mais d'instituer une philosophie erronée enseignant que la lésion était toute la maladie ; que le médecin n'avait rien à voir en dehors de ce fait tout matériel ; que ce fait était le principe même de la science. La lésion, suivant le langage du réformateur, c'est le *cri de l'organe souffrant* et le *douloureux mobile du désordre universel ;* c'est sur ce point qu'il faut *porter le baume consolateur;* le reste n'est qu'ontologie. Tout ce qui n'exprime pas une lésion d'organe, mais prétend traduire une modalité du système vivant, une affection même de la vie, tous les termes généraux de la langue médicale, force, faiblesse, ataxie, adynamie, diathèse, ou ces autres mots qui désignent les maladies spéciales autrement que par des dénominations tirées des organes atteints, comme les mots typhus, catarrhe, choléra, variole, les mots d'épidémie et de contagion ; tout cela sont des créations d'êtres fantastiques, les rêves d'une médecine vieillie qui doivent se dissiper aux clartés de la médecine physiologique. Qu'est cet enseignement, sinon l'introduction en pathologie de tous les préjugés du matérialisme

philosophique, qui, lui aussi, ne reconnaît que le fait de la sensation, que l'organe impressionné et sentant? Oui, Broussais peut être nommé le fondateur de la médecine moderne, mais en tant qu'on ne voit d'elle que les erreurs qu'elle professe et dont elle a tant de peine à secouer le lourd fardeau. Loin qu'on doive le considérer comme l'initiateur des progrès véritables auxquels l'anatomie pathologique conduit la science des maladies, on doit le regarder comme celui qui a éloigné ces progrès, car il est le créateur de cet ensemble d'erreurs qui demandent à cette anatomie ce qu'elle ne peut donner, à savoir, la raison même des maladies. Il a tourné du côté du faux les sources même du vrai qu'on entrevoyait avant lui. Nous ne disons pas que sans Broussais la vérité pure eût lui et que l'étude des lésions se fût poursuivie sans enfanter les orgueilleuses illusions auxquelles elle nous a entraînés. Non, sans doute; ce rôle systématique, si Broussais ne s'en fût pas emparé, eût tenté d'autres esprits, tant il offre de séductions trompeuses, tant il flatte en nous d'incurables faiblesses. Aussi se prend-on à douter et de l'originalité de la réforme et de celle du réformateur; il n'y a pas là une forte et toute personnelle initiative. Mais en tout cas, et quand même Broussais seul eût pu concevoir et remplir ce rôle, le caractère n'en eût pas changé : se faire l'apôtre intolérant et exclusif d'une erreur, étouffer violemment toutes les vérités qui la contrarient, ne saurait passer pour un titre de gloire; cela surtout ne peut s'appeler servir au progrès de la science et de l'art.

Où donc trouverons-nous la grandeur vantée de cet homme, ou sa mission et ses services? Sa grandeur est moins dans sa science réelle que dans l'ardeur de son tempérament et dans la puissance d'agitation qu'il y puisait. Il avait un besoin incessant de lutter, de détruire, de triompher sur des ruines. Il a, par suite, remué jusqu'aux fondements le sol de la science; il a rendu des services par cela seul qu'il a combattu, et forcé chacun à combattre. Il a imprimé aux esprits de son temps des secousses qui sont devenues fécondes. Les uns se sont armés contre lui, et ont donné aux vérités qu'il attaquait des développements inattendus; les autres ont déployé un infatigable labeur pour édifier une fausse science, et entrés dans des voies que l'erreur ouvrait, ils ont su rencontrer des faits importants, découvrir de nouveaux moyens d'analyse, contribuer à l'avancement de nos connaissances. Ce sont là des services réels; mais Broussais ne les a rendus qu'en succombant lui-même dans la lutte; à cette seule condition il a été utile. S'il eût pu durer, si les préjugés auxquels il a fait appel nous eussent subjugués sans retour, Broussais eût été la plus fatale figure de notre histoire; il eût consommé la décadence définitive de notre science et de notre art.

IV

Broussais, qui ne voulait pas d'une raison qui parle sans bouch et d'une conscience qui entend sans oreille, rencontra des émules et forma des disciples qui prirent à la lettre ses enseignements, portèrent aux dernières limites le culte du fait matériel, et se promirent de ne croire qu'au pur témoignage des sens. Parmi ces matérialistes déterminés fut Magendie, professeur au Collége de France, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur. Les hautes positions et les honneurs officiels ne lui ont pas manqué ; tous les moyens d'action lui ont été donnés pour aider à l'autorité de ses leçons et à son influence sur les générations médicales qui l'ont eu pour exemple ou pour maître.

Magendie regardait le passé des sciences médicales et physiologiques comme vide de faits démontrés, dépourvu de valeur scientifique, perdu dans les chimères, entaché de métaphysique. L'ignorance est toujours au point de départ de tels jugements : le passé, il ne le connaissait pas ; il le jugeait d'après des vues toutes superficielles et des opinions préconçues recueillies au hasard et avec le plus distrait dédain. Il repoussait avec un égal mépris les théories proposées par ses contemporains ; il n'avait pas assez de railleries envers la médecine physiologique de Broussais ; il l'accusait d'ontologisme, retournant victorieusement contre elle les armes qu'elle avait employées pour combattre.

Magendie avança donc que tout était à refaire, et il osa affirmer qu'il ne croirait en médecine qu'à ce qu'il aurait constaté directement par la vue ou le toucher. Or, voir et toucher ne se peuvent, à bien dire, au lit du malade : l'observation clinique porte sur des phénomènes complexes, qui se passent dans la profondeur des tissus et s'y enveloppent de voiles que soulève l'intelligence plutôt que les sens. Magendie ne comprit et n'estima pas plus l'observation médicale que la science qu'elle avait créée : il lui substitua l'observation expérimentale. Sa vie se transforma en une longue suite de vivisections, d'expérimentations ; il dissociait les tissus des animaux vivants, enlevait les organes, tourmentait les fibres et les nerfs, liait ou ouvrait les vaisseaux ; il retirait le sang et, à la place, injec-

tait des liqueurs putrides ; il soumettait de force à telle ou telle alimentation les animaux de son laboratoire ; il les sacrifiait ensuite à tel ou tel moment. C'est par là que Magendie chercha la vérité médicale [1]. On ne doit pas oublier qu'en ces recherches ce physiologiste professait qu'il fallait se borner à constater et à exprimer le fait brut, que cela seul offrait quelque certitude. Des faits expérimentalement perçus il proscrivait ou croyait proscrire tout *mélange de raisonnement ;* la science, suivant lui, n'avait besoin ni de théories, ni de lois, ni de rapports généraux, et consistait uniquement en un recueil de faits divers ; il aurait ambitionné pour elle ce titre d'une publication contemporaiue : *Un million de faits*. Magendie a laissé des disciples qui n'ont pas craint de le louer de cette manière d'entendre la science. Il n'en faudrait pas conclure que le maître et les disciples aient été ou soient fidèles à la méthode qu'ils préconisent ; les uns et les autres ne se sont fait faute des hypothèses qu'ils prétendaient bannir, des opinions préconçues qu'ils blâment si sévèrement ailleurs ; mais ces hypothèses, au lieu de les puiser vivantes dans un ordre élevé et réel, dans un appel à des causes en harmonie avec l'observation sincère des choses, ils les ont placées au plus bas des conceptions de l'esprit, et les ont trouvées, loin de toute activité et de toute génération des choses, dans les imaginations mouvantes d'un impossible mécanicisme.

Magendie, en effet, a hardiment supprimé la vie des faits vitaux ; car la vie ne se touche pas, ne s'isole pas en une substance accessible aux sens. La vie, cause et force propres, régissant un ensemble de faits spéciaux, n'est plus qu'une hypothèse que le progrès chasse devant lui. Au lieu de la vie, les forces physico-chimiques, au lieu des faits vitaux, des faits physiques. L'être vivant et l'organisation deviennent un simple composé chimique ; la sensibilité et l'intelligence rentrent dans les manifestations de la matière pure, et apparaissent comme le résultat inattendu de sa complexité. Comment on établit cela et par quelles preuves, je le laisse à penser : mais surtout, il est bien entendu que ces rêves malsains qui révoltent le bon sens et l'observation des âges ne sauraient être qualifiés d'hypothèse ; cela doit s'appeler de la science expérimentale et positive ! Il faut lire dans le discours de l'honorable secrétaire perpétuel le caractère de

[1] En traçant ce tableau nous n'entendons aucunement blâmer l'expérimentation ni les vivisections : ce sont des moyens d'observation dont nous connaissons toute la valeur. Il ne s'agit ici que de juger l'expérimentation dans ses prétentions de méthode scientifique, et non comme procédé d'analyse, ce qui est absolument différent. La méthode qui fait la science et le procédé analytique qui atteint à la connaissance d'un fait sont séparés d'infinies distances, malgré la confusion que trop de savants, parmi nous, établissent entre les deux.

l'enseignement de Magendie, et ce qu'il avait fait de la chaire du Collége de France : ce n'était plus une chaire, mais une table à vivisections ; ce n'était plus une démonstration, un exposé didactique que l'on allait entendre, c'étaient des expériences auxquelles on allait assister ; l'expérimentation, quittant le silence et le recueillement du laboratoire, avait remplacé la parole ; cette muette éloquence occupait seule le public, et la lassitude de ces sanglants exercices ne parut jamais gagner l'infatigable professeur.

Quelle fut la moisson rapportée par ce labeur continu de toute une vie? Ne semble-t-il pas que, tout au moins dans le champ de la physiologie, Magendie a dû recueillir une ample gerbe de faits nouveaux, instructifs, certains, définitivement acquis à la science de l'être vivant? Au premier aperçu cette accumulation d'expériences et de mémoires promet une riche récolte : à l'examen détaillé, on est surpris de trouver si pauvre un si lourd dossier. Si l'on élimine tous les travaux perdus à soutenir des interprétations erronées des phénomènes physiologiques, ou des essais thérapeutiques sans valeur, ou des théories et des distinctions pathologiques sans portée durable, on ne trouve à mentionner que quelques constatations, le plus souvent incomplètes, de faits peu importants. Certes, ce siècle compte de grandes découvertes en physiologie : aucune ne se rattache au nom de Magendie. Ch. Bell, en méditant sur des faits d'observation vulgaire, en étudiant avec une sagacité éclairée les dispositions anatomiques des nerfs et leur naissance de la moelle épinière, en faisant quelques rares expériences pour confirmer ce que son intelligence découvrait, Ch. Bell a doté la science de l'être vivant de cette admirable distinction des nerfs de sentiment et des nerfs de mouvement. Magendie a essayé un instant, M. Dubois en fait la remarque, de tourner vers lui, de conquérir pour son compte une découverte qui en rien n'était sienne ; il a multiplié les vivisections à ce sujet de façon à mêler, pour un moment, son nom au bruit d'une telle conquête de la science ; mais son agitation n'en fit que mieux ressortir le génie de Ch. Bell, qui avait su voir à peu de frais et avec sûreté ce que le physiologiste français n'avait pas su rencontrer dans son travail sans relâche, tout voué à l'opération expérimentale, que le recueillement et l'observation réfléchie ne venaient jamais féconder.

De plus tristes révélations nous attendent si nous cherchons à quelle médecine la méthode et la science exclusivement expérimentales ont fait descendre Magendie. La table à expérience du laboratoire ne peut être dressée dans une salle de malades ; une contemplation de désordres et de mutilations, pareils à ceux que le physiologiste produit sur les organes de l'animal vivant, fait ici défaut. Au lieu de phénomènes suscités à volonté et placés dans un factice isolement,

il faut observer des phénomènes complexes, variables, mutuellement enchaînés, soumis à une cause qui les règle, à une évolution spéciale qui les modifie ou les pousse suivant leur nature propre. C'était un art inconnu à ce savant et nié de lui ; il ne savait qu'expérimenter. L'observation des affections et des réactions de la nature vivante lui semblait une œuvre de métaphysique. Cette observation, en effet, ne fait pas toucher la production mécanique et physique des phénomènes ; elle conduit ceux qui se confient à elle à des fictions déguisées sous des mots qui sont un leurre, car ils ne traduisent pas un fait appréciable aux sens.

Qu'est la contagion, par exemple, qu'est le mot épidémie, celui d'hérédité, de diathèse, d'idiosyncrasie, que sont les innombrables mots de la langue médicale ancienne qui expriment des dispositions ou des états généraux de l'économie, dispositions ou états que le scalpel, le microscope et les réactifs chimiques ne peuvent atteindre ? Qu'est tout cela, sinon de la philosophie, de la métaphysique, du verbiage, de l'hypothèse, termes variés de choses identiques ? En face du malade, Magendie se trouvait devant une énigme dont il ne comprenait ni la portée, ni le sens. Tout, pour lui, se couvrait d'obscurités invincibles dans l'ordre pathologique. Il n'en était pas, comme Broussais, à ne voir qu'à travers le voile des préjugés et d'un système exclusif ; il en était à ne rien voir, à ne rien discerner ; les moyens d'analyse et ceux d'expression, tout lui manquait à la fois.

Je ne produirai pas des exemples particuliers pour prouver l'impuissance médicale de Magendie : elle n'est que trop avérée, et éclate chaque fois que le physiologiste veut parler en médecin. Pouvait-il en être autrement ? Ces idées et ces mots que Magendie réprouvait avec passion ne sont-ils pas la raison scientifique, et comme la pure et immortelle substance de la médecine ; ils dominent l'ordre pathologique tout entier ; et attirant à eux les faits particuliers, ils leur communiquent la vie qui leur manque et les soustraient à la constatation empirique pour les inscrire parmi les connaissances réelles et positives. Au lieu de s'attacher à éclairer ce que conservaient de confus et d'incertain ces idées mères de la science, au lieu de les développer et de les préciser en leur soumettant une plus longue suite de faits bien constatés, Magendie les raillait sans pitié, ne se doutant pas que ces railleries s'usaient contre le plus solide et le plus admirable monument qu'eût jamais élevé la science de l'homme vivant. Les attaques ont été multipliées et se multiplient encore contre ces assises fondamentales de la médecine ; celles-ci n'en restent pas moins inébranlables ; et pour qui sait mesurer les progrès véritables que réalisent les travaux de notre temps, il est manifeste que le retour vers

ces grandes vérités, un instant obscurcies, demeure le plus élevé et le plus pratiquement fécond de ces progrès. Rattacher les lésions et les troubles divers aux causes qui les suscitent et les soutiennent; voir l'affection interne et primitive derrière toutes les manifestations locales qui évoluent ou se succèdent; ramener à l'unité active et génératrice des phénomènes qui semblent épars, dissemblables, étrangers les uns aux autres; en un mot, saisir l'invisible producteur à travers le visible produit, n'est-ce pas là le grand art qui renaît parmi nous, et qui promet à la médecine l'ère des certitudes et des applications thérapeutiques, appuyées sur l'intelligence vraie de la nature vivante, et sur les indications directement fournies par ses besoins? Nous pouvons marcher dans cette voie, sans redouter les échos des négations et des dédains de Magendie.

La possibilité de saisir la production physique des désordres morbides et d'y opposer une action physique contraire devenait le seul art légitime, dans l'ordre expérimental où se plaçait Magendie. La médecine des indications fondées sur les affections et les réactions de l'économie vivante, lui semblait le plus nébuleux des rêves; une médication digne de ce nom est celle-là, seulement, qui peut remettre en l'état le ressort endommagé de la machine organique. Or, l'esprit le plus décidément systématique ne saurait imaginer une médecine et un art qui réalisent de telles conditions physico-mécaniques. Aussi, pour Magendie, n'y avait-il pas plus d'art médical qu'il n'y avait de médecine. Le scepticisme thérapeutique devait s'offrir comme l'inévitable refuge de cet illustre expérimentateur. L'art de guérir lui paraissait un leurre bon à prendre les simples parmi les savants, au plus bon à calmer l'imagination de ceux qui le réclament. « Aussi, dit M. Dubois, avait-il à peu près abandonné son service d'hôpital, et ne faisait-il plus à l'Hôtel-Dieu que de courtes et rares visites; c'étaient ses internes qui, en son absence, et pour soulager les malades, prenaient sur eux de pratiquer quelques saignées et d'administrer quelques médicaments. Magendie n'y mettait pas d'empêchement; mais c'était de leur part une prétention qui le faisait sourire : « On voit bien, leur disait-il quelquefois, que vous n'avez jamais essayé de ne rien faire ! » En ville, dans les consultations avec les confrères, il ne faisait aucun mystère de sa parfaite indifférence pour toute espèce de médications. Si quelque jeune praticien, plein de foi dans son art, insistait avec chaleur pour lui faire approuver tel ou tel moyen de traitement, Magendie n'y mettait pas d'opposition, il se contentait de répondre: « Si cela vous amuse, faites-le. » Tel était le scepticisme à la fois railleur et impuissant auquel cette médecine d'amphithéâtre avait conduit Magendie. »

« Si cela vous amuse, faites-le ! » Quoi donc! notre art peut-il tomber

si bas qu'un médecin ose jamais le proposer comme jeu ! Prononcer de telles paroles, est-ce se respecter soi-même et respecter les autres. Osons-le dire librement, et en face de tous : le scepticisme ne peut être au fond de la pensée et devenir la règle d'un médecin, sans altérer en lui le sens moral et flétrir la dignité du caractère. Systématiquement arrivé en plein doute, le médecin ne peut, sans se mentir à lui-même et mentir aux autres, garder la charge d'un service d'hôpital, ni se rendre aux invitations de malades qui espèrent en lui. Il doit abandonner tout exercice d'un art auquel il ne croit pas. Magendie ne le fit pas ; sa conscience parut se taire ; elle ne lui fit pas entendre ces avertissements délicats qui élèvent si haut l'homme qui sait leur obéir. Les malades, attirés par la réputation de Magendie, lui demandaient un conseil thérapeutique motivé ; de pareils conseils n'existaient pas d'après lui. Pourquoi venait-il auprès d'eux ? Pourquoi des semblants de délibération ? Pourquoi de vaines paroles e de vaines prescriptions ? Comment sa conscience acceptait-elle les hontes d'un tel simulacre ? La conscience ! Magendie aurait pu railler à bon droit ce mot métaphysique. Quelle est cette chimère ? Est-ce un fait visible ou palpable ? Que peut-on écouter une voix idéale et qui ne frappe pas le sens ? Obéir à cette prétendue voix ou lui résister, pratiquer ou renier un art fictif, faire ou ne pas faire ceci ou cela, qu'importe ? Tout en ce genre est un et identique, car ce tout se perd dans les ténèbres du monde philosophique et moral.

Ces abaissements méritent d'être médités ; ils contiennent d'éloquents enseignements et traduisent l'inévitable logique des choses. Le sensualisme comme méthode philosophique, l'expérimentation comme unique procédé d'observation et de science, la négation pour tous les faits et toutes les vérités que l'expérience n'atteint pas directement, le scepticisme comme règle de l'art médical, sont les anneaux enchaînés d'un même cercle. Il faut y ajouter la crédulité, compagne nécessaire du scepticisme, et l'amour déréglé des essais thérapeutiques, suite non moins inévitable de la crédulité. Celui qui doute de tout est toujours sur le point de croire à tout. Quand l'expérimentation est le seul guide et le seul juge, sur quoi repousser une affirmation que l'on n'aura pas soumise à l'expérimentation ? On peut tout proposer à l'expérimentateur ; il est prêt à tout faire. Magendie en a fourni de trop fâcheux exemples ; M. Dubois en a cité quelques-uns dans les notes qui accompagnent l'éloge ; je ne me sens pas le courage de les rappeler.

Tous ces traits, par cela qu'ils tiennent à la nature même des choses, appartiennent moins à l'homme qu'aux doctrines qui l'entraînent. Aussi ne marquent-ils pas la seule figure de Magendie ; plus

ou moins accentués ou dissimulés, ils se rencontrent sur un trop grand nombre de physionomies médicales de ce temps ; ils sont le châtiment du sensualisme qui a été la doctrine avouée de nos écoles, et qui, souvent, a gouverné ceux-là mêmes qui se croyaient dans des voies opposées. Les vérités fondamentales et maîtresses ont été outragées ou méconnues dans les enseignements qui nous ont été donnés ; nous avons pu voir ceux qui portaient cet enseignement, comme ceux qui l'acceptaient, descendre lentement la voie des connaissances réelles et des applications utiles, arriver aux confusions dernières, subir tous les doutes, passer d'une chimère à l'autre. Ceux même qui avaient énergiquement lutté pour l'affirmation d'un système se décourageaient bientôt, et oubliaient, par degrés, leur premier culte, et les violences de langage dépensées à le propager. Broussais, vers la fin de sa vie, sentait chanceler sa foi dans cette médecine physiologique qu'il avait déclarée impérissable, et, s'il eût vécu, on l'aurait probablement vu sombrer dans les rêves obscurs de l'homœopathie, cette autre forme du scepticisme médical et du néant thérapeutique. Les convictions fondées sur le vrai, seules demeurent inébranlables, seules grandissent et s'épurent à mesure qu'elles durent ; les autres se troublent à tous les incidents qui les traversent, et il ne reste bientôt d'elles qu'un souvenir méprisé.

V

Les figures saillantes de Broussais et de Magendie projettent de vives lueurs sur l'histoire médicale de notre temps. Leur étude nous montre le sensualisme fier de lui-même, s'affirmant sous ses formes les plus hardies et, tour à tour, les préférées d'une foule livrée aux séductions faciles. La première traduit un sensualisme épris du vieil esprit de système, cherchant à couvrir sa nudité d'un vêtement philosophique, ardent à renverser les traditions vivantes du passé pour leur substituer des conceptions nées en un jour d'orage et destinées à ne laisser d'autre bruit que celui de leur soudaine apparition. La seconde introduit un sensualisme plus absolu et plus conséquent, qui dédaigne les aspirations systématiques auxquelles d'autres ont sacrifié, qui réduit à l'expérimentation les méthodes de connaissance, et perd dans le fétichisme du fait expérimental le sens, même

obscurci, des exigences et des conditions scientifiques. Ce sensualisme simple et net devait évidemment supplanter le premier; il est moins exposé aux questions embarrassantes, aux réfutations, aux attaques; car il refuse d'aller sur le terrain où elles pourraient se produire. Ne croyant qu'aux faits, il prétend n'avoir à répondre qu'aux faits; dès lors il ne reconnaît d'autre adversaire que lui-même, et la lutte le laisse toujours triomphant.

Ces formes sont loin d'épuiser le sensualisme médical : il en est de moins osées, et même de cachées et d'obscures à des degrés divers. Bien des médecins, en effet, se rattachent à l'école philosophique de la sensation, mais le font sans ostentation et avec une sorte de modération qui, de loin, prend un faux air d'éclectisme et de sagesse. Ils ne mettent pas leur gloire à tirer du principe toutes les conséquences qu'il renferme ; ils cherchent, au contraire, à éviter les excès, et à pallier les termes extrêmes auxquels aboutissent ceux qui partent du même point de départ. Les maximes les plus sages, disent-ils, peuvent être tournées en préceptes dangereux. Peu dévoués à la logique des choses, ces médecins, pressés par la vérité, se font parfois inconséquents, et ils allient les dogmes contraires. Ils ne reconnaissent pas ouvertement les grandes vérités doctrinales et pratiques de notre science ; mais ils n'osent les nier hautement. Ils les amoindrissent le plus qu'ils peuvent, et quand ils les ont ainsi mutilées, quand ils en ont tari la fécondité et éteint le retentissement dans la science entière, ils condescendent alors à en sauver les tristes débris. Cette science fluctuante et déshonorée est d'un cours plus facile et plus durable que la négation radicale des sectaires fermes dans leur opinion. D'un exemple plus accessible à la foule des esprits paresseux et sans vigueur, elle est plus funeste en cela. La pratique de ces médecins est routinière et sans portée ; l'indifférence ou l'entêtement la marquent. Le scepticisme est au fond de leur pensée; seulement il ne savent le voir ou ils craignent de l'exprimer. Ils ont l'air de croire et ils agissent; mais leur croyance est toute à la surface, et leur action n'est jamais sérieusement motivée.

Mais les faits et les idées cherchent leurs pentes naturelles et logiques, et l'on ne peut les plier aux exigences de courants contraires. Les faiblesses et les contradictions de l'éclectisme médical se sont successivement dévoilées aux yeux de tous ceux qui comprennent ou pressentent les nécessités de la science. Tous voient que la médecine ne peut demeurer une association, ou mieux, une juxtaposition d'éléments et de notions contradictoires. Notre science a devant elle deux voies ouvertes qui ne sauraient se rencontrer : dans l'une règne le culte indépendant des faits, la mobilité incessante et perfide des

phénomènes, les vertiges d'une sensation qui veut tout tirer d'elle-même ; dans l'autre marchent ceux qui pensent ne connaître les faits qu'en les jugeant dans leur cause, qui ne comprennent la science que sous l'action créatrice de la notion de cause, de force et de fin ; sur cette science plane l'esprit avec ses certitudes supérieures, avec les clartés qu'il va puiser dans la région des lumières immuables. Tel est le choix redoutable auquel sont conviées nos générations et qui va décider du sort de la médecine, de ses grandeurs prochaines ou de sa dégradation continue.

Ce choix s'opère sous nos yeux, et ceux qui savent lire à travers les mouvements et les oscillations contraires de la science, ceux-là voient se former deux centres d'attraction vers lesquels convergent tous les mouvements, toutes les recherches, tous les efforts de l'activité scientifique. L'un attire à lui ceux qui, fermes dans un sensualisme conséquent, prétendent que toutes les généralisations tentées jusqu'à ce jour en médecine doivent être considérées comme vaines ; qu'il n'y a que des faits particuliers et que l'œuvre utile consiste à augmenter le nombre de ces faits. Le progrès, pour ces savants, consiste à découvrir de nouveaux moyens d'analyse, à perfectionner l'exercice des sens, à porter plus loin la vue, à développer le toucher par la réaction des corps les uns sur les autres ; le microscope et les réactions chimiques sont les instruments assurés du progrès médical ; renouveler les questions de doctrine est reculer. La médecine, avouent-ils, n'est pas encore une science ; l'art thérapeutique n'est qu'un empirisme ; comment cet état d'imperfection changera-t-il? Ils ne savent ; ils s'en remettent à l'avenir, et se bornent à tout promettre de la direction qu'ils suivent. Ne leur démontrez pas que cette direction, si loin qu'on avance, ne saurait jamais conduire à la science ; ce serait une entreprise inutile, car des raisons et des jugements qui ne sont pas l'unique constatation d'un fait matériel, leur paraissent tellement téméraires qu'ils ne s'engagent même pas à y répondre. Ces savants ont pris pour nouveau mot de ralliement la philosophie positive : au demeurant, ils ne font que renouveler Magendie ; ils encensent la même idole, l'expérimentation en tout et pour tout. Que de médecins propagent de tels préceptes, sans en comprendre la portée ! N'avons-nous pas vu dernièrement une leçon d'introduction pour l'enseignement nouvellement créé de la *Médecine comparée*, donner pour base à cet enseignement ce que le professeur appelait la médecine expérimentale ?

Telle est donc la voie où s'engage toute une part de la génération médicale. Heureusement le résultat frappe les yeux libres encore de voir. La médecine s'efface devant cette expérimentation enivrée d'elle-même ; toute saine certitude, tout art sérieux disparaissent,

et laissent le champ à une agitation stérile, à un empirisme changeant et sans base. Les médecins qui conservent quelque puissance de discernement et de réflexion éprouvent une répulsion invincible devant la science nouvelle qu'on veut leur faire ; ils cherchent contre elle un appui, et ils comprennent peu à peu que cet appui ils ne peuvent désormais le trouver dans des compromis qui laissent indécises toutes les vérités vers lesquelles ils tendent. Ils sentent que la sagesse énervée que naguère on leur vantait est un guide impuissant et qui s'affaisse bien avant d'atteindre au but ; ils demandent d'autres conseils et d'autres méthodes. Ces besoins, instinctivement ressentis ou clairement perçus, appellent une rénovation médicale ; celle-ci s'accomplira, nous en avons confiance. Pour cela, il faut que la science aille se retremper aux sources vives du spiritualisme ; il faut qu'elle émerge des profondeurs mêmes de la pensée humaine ; il faut qu'elle découvre dans les faits observés les conditions mêmes de toute pensée comme de toute activité et de toute existence. De cette façon, l'observation deviendra vraiment scientifique et féconde.

Ainsi ranimée et créatrice, la science deviendra aussitôt et spontanément traditionnelle. Elle saura saisir, à travers le travail des âges et les variations de l'institution médicale, les principes et les vérités cliniques qui répondent aux conditions immuables de la nature vivante ; elle verra ces principes se développer, s'affirmer à chaque fait nouveau découvert par l'analyse, donner au fait par lequel ils s'affirment une force nouvelle, l'enlever au monde des apparences vides pour l'amener à l'existence réelle et scientifique. La tradition médicale se révélera à nouveau à ceux qui l'aborderont de la sorte. Ce ne sera plus une collection morte, une suite d'œuvres vieillies, auxquelles on rend un culte servile ; elle ne fermera pas les voies du progrès à ceux qui s'inspireront d'elle ; elle n'éteindra pas les luttes et le mouvement, sans lesquels toute science languit, et tombe dans les faiblesses du nominalisme. Non, la tradition médicale revivifiée deviendra vraiment l'aliment des forts, le commencement et la condition de toute vraie médecine, l'initiatrice puissante de toutes les conquêtes de l'art. Elle donnera au médecin ce sens rare et précieux des progrès durables ; elle lui permettra de discerner, d'un coup d'œil rapide et sûr, le progrès réel et bienfaisant de ce faux progrès si commun parmi nous, et qui fascine aisément ceux qui ne savent pas lui opposer la résistance des saines et fortes certitudes.

Nous ne dirons pas que la médecine s'achemine dans ces voies de salut ; ces voies, en effet, n'ont jamais cessé d'être celles où se sont engagés les médecins dignes de ce nom. La science et l'art médical, dans la pratique et dans la conscience de leurs adeptes éclairés,

se sont montrés supérieurs à tous les faibles ou mauvais enseignements et en ont triomphé. Pour assurer ce triomphe contre toutes les défaillances qui l'obscurcissent, nous formons le souhait que cet enseignement se relève, qu'il renaisse aux doctrines qui devraient faire sa force et ranimeraient son éclat. Ce sera notre conclusion de l'examen et de l'appréciation des doctrines médicales, auxquels nous a convié la belle et utile publication du secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine.

E. CHAUFFARD,

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine.

LA NOUVELLE RICHESSE SOCIALE

ET LA RÉFORME DES IMPOTS

Traité des impôts, par M. Esq. de Parieu. — Paris, Guillaumin, 1862-64.

On ne reprochera point sans doute à notre pays d'avoir porté, dans le système des impôts, depuis un demi-siècle, l'esprit de mobilité et l'amour du changement qu'on lui impute dans d'autres branches de sa vie publique. Il s'est ici montré très-patient. Satisfait, dirait-on, de voir les grands principes de l'impôt, qui se résument en dernière analyse dans une idée d'égalité, inscrits au frontispice de nos constitutions, il s'inquiétait ensuite assez peu de la répartition des taxes. Il s'inquiétait même assez peu que le privilége existât en fait au profit de tel ou tel intérêt, pourvu qu'aucun ne crût avoir le droit d'y aspirer. Jamais, durant le même intervalle, la force si puissante que nos voisins d'Outre-Manche appellent *la pression du dehors* ne s'est exercée sur notre gouvernement en vue d'amener la réforme de l'impôt. La crainte de jeter le désordre dans les finances aura contribué à maintenir cet esprit de conservation. Nous ne demandons pas mieux que de nous féliciter qu'une humeur trop changeante ne soit pas venue compromettre les ressources de l'État, en essayant avant l'heure des expériences toujours délicates. Soyons juste : il y a au fond d'une telle attitude plus de bon sens que d'indifférence.

Cependant l'immobilité a eu ses inconvénients qui ont grandi sans cesse et qui continuent à grandir encore. Le système de nos impôts

s'est peu à peu trouvé en désaccord sur divers points avec les faits les plus irrécusables de la vie réelle. C'est ainsi qu'il s'est opéré depuis moins d'un demi-siècle, dans le domaine de la fortune sociale, une transformation des plus frappantes. Tandis que la balance penchait jadis complétement du côté de la richesse immobilière, elle incline aujourd'hui de plus en plus en faveur de la richesse mobilière. Cette seconde branche de la fortune publique a débordé de toutes parts comme une séve exubérante. Du chiffre de quelques milliards auquel on l'estimait au dernier siècle, elle s'est élancée, d'aprés des évaluations communément admises, à celui de cent trente milliards. La valeur de la fortune immobilière devant laquelle l'autre comptait autrefois si peu, n'arrive qu'à cent vingt milliards. Voilà donc une immense source de richesse nouvelle qui s'est accrue, sinon constituée, grâce à l'essor de l'industrie, à la construction des chemins de fer, au développement des grandes entreprises commerciales; voilà un élément nouveau qui a sensiblement modifié la base de l'aisance individuelle.

Remarquez en outre que devant cet épanouissement de la richesse mobilière s'ouvre un horizon sans limites. Il n'en est pas de même devant la propriété immobilière qui, malgré les améliorations qu'elle peut recevoir à l'intérieur et la plus-value qu'elle peut prendre, rencontre une infranchissable borne à la frontière du territoire national. La différence actuelle est donc destinée à s'augmenter incessamment. Pour s'être accomplie sans secousse, ce n'en est pas moins là une véritable révolution économique, dont les conséquences ont depuis longtemps commencé à rejaillir sur l'ordre social et politique.

Comme l'impôt est une expression de la richesse réelle, il aurait dû se ressentir, je ne dis pas dans son chiffre qui a plutôt besoin d'être diminué qu'accru, mais dans sa base, d'une modification aussi profonde. Eh bien ! non ; il repose presque invariablement sur les mêmes assises qu'auparavant. Si l'on excepte quelques innovations d'un produit peu significatif et d'un sens douteux, le système ne s'est point élargi. On a vu notablement hausser le produit total des contributions avec le niveau de la prospérité publique ; on l'a vu doubler depuis moins de quarante années ; mais les sources où puise la main du fisc ne se sont pas sensiblement multipliées. On ne s'est point préoccupé d'opérer l'équilibre entre les deux grands éléments de la richesse, bien qu'une répartition plus judicieuse et plus sincère eût équivalu à un allégement véritable. Si l'on a cru que la progression constante qu'éprouvaient les contributions indirectes amènerait une sorte de nivellement, il y a eu là une confusion manifeste. Que l'augmentation des recettes de ce genre puisse suffire pour assurer, en face de la richesse nouvelle, les conditions de la justice, —

dès longtemps mises en lumière par l'économie politique, et inscrites désormais dans toutes les consciences, — c'est une illusion qui ne résiste pas à un examen un peu sérieux. Non pas que l'impôt indirect n'atteigne point la fortune mobilière ; mais il l'atteint à l'aveugle, insouciant du consommateur et de ses facultés. De plus, il réagit en même temps sur la richesse immobilière ; de telle sorte que la proportion antérieure ne se trouve point changée. L'impôt indirect n'est pas, du reste, une forme élastique susceptible de s'allonger indéfiniment ; s'il dépasse certaines données, il devient la cause de maux immédiats et d'une iniquité flagrante. On ne saurait donc y chercher l'unique route pour parvenir aux capitaux mobiliers dans leur grandiose développement actuel.

On comprendrait mal la nature et la tendance des intérêts, si l'on espérait qu'un jour viendra où la richesse mobilière n'aura point d'objections contre des charges nouvelles. Elle en aura toujours, ces charges fussent-elles le plus justement combinées. De même que la fortune territoriale résistait à l'impôt avant 1789, de même c'est le tour des capitaux mobiliers de se montrer récalcitrants. Les essais tentés, si timides, si réservés qu'ils fussent, en ont fourni la preuve. J'avoue volontiers que la réforme rencontrera plus d'un obstacle sérieux, et que la route est semée de plus d'un écueil. Tout impôt étant un sacrifice et par conséquent un mal, prête à certaines critiques. Un nouveau mode de répartir les taxes nationales ne saurait guère être jugé que dans ses relations avec un autre. En pareil cas, la mission des gouvernements se résume en un choix. Qu'on examine, qu'on discute les moyens proposés pour arriver le plus sûrement possible à saisir par l'impôt l'aisance provenant des capitaux mobiliers, rien de mieux ; c'est la condition indispensable d'une solution clairvoyante. Seulement il serait imprudent d'admettre, en présence de changements incontestables et d'ailleurs incontestés, qu'on peut s'abstenir de préparer un remaniement de nos contributions, ou du moins en ajourner indéfiniment l'étude. Cette œuvre est de celles que la loi souveraine de l'équité impose à notre époque.

A ce point de vue, les tendances, les manifestations qui se dessinent sont importantes à recueillir et à examiner. Le mouvement des idées, il faut le reconnaître, a été assez vif de ce côté-là, depuis la loi du 23 juin 1857 sur la transmission des valeurs mobilières. Il y a eu dans cette loi, si bien justifiée d'ailleurs, comme un signal pour la polémique. Plus récemment encore, et surtout depuis 1860, on a vu plusieurs fois la question de l'impôt introduite d'une façon ou d'une autre dans les discussions législatives. Peut-être n'a-t-on pas oublié non plus qu'un congrès international avait été convoqué à Lausanne il y a quatre ans pour s'en occuper. Quoique cette assemblée à

laquelle nous avions été invité sans avoir pu nous y rendre, n'ait pas été assez nombreuse pour que toutes les opinions y fussent représentées, quoique ses travaux n'aient pas eu un assez grand retentissement, elle révélait un ordre de préoccupations auxquelles on ne saurait demeurer indifférent. Le *Traité des impôts*, dont M. Esquirou de Parieu vient de terminer la publication, nous a paru fournir une naturelle occasion de s'interroger sur les nécessités engendrées par le cours du temps. Mêlé de près aux réalités de la politique actuelle, ancien ministre, vice-président du Conseil d'État, voué depuis longtemps à l'étude des questions d'économie financière, et tout à la fois dans le cadre de l'érudition et de la doctrine, M. de Parieu était en mesure de rassembler les éléments les plus propres à éclairer la science de l'impôt. Avant de spécifier les services que son *Traité* peut rendre pour les applications les plus urgentes et les plus profitables à la masse de la population, rappelons-nous les circonstances d'où procède l'inégalité signalée. On ne comprendrait pas sans cela comment elle a pu se développer sous nos yeux, quoique profondément repoussée par les inspirations de la justice et par les instincts de notre sociabilité.

I

Il existe un préjugé très-fâcheux et très-répandu concernant les ouvrages sur l'impôt, et que je désirerais d'abord, non pas combattre en règle, mais au moins signaler en passant. C'est la commune opinion que les écrits de cette espèce ne s'adressent par leur nature qu'à un nombre de lecteurs infiniment restreint, même parmi les hommes instruits, et sont d'avance condamnés à demeurer une lettre close pour l'immense majorité. Ainsi personne ne nous contredira si nous avançons que les ouvrages relatifs à l'impôt publiés depuis vingt-cinq ou trente ans, par exemple, — et il y en a eu beaucoup d'une valeur incontestable, — sont de ceux qui ont été le moins lus, le moins connus, le moins efficaces. Les pionniers de ces persévérantes tentatives n'en méritent que plus d'éloges, je le veux bien ; mais un vide regrettable ne s'en perpétue pas moins dans l'instruction du public, sur un point essentiel du droit social.

Et pourtant, lorsqu'on se place dans la région des faits, lorsqu'on scrute le caractère intime des phénomènes, on s'aperçoit bientôt que ce sujet-là aboutit à des intérêts palpitants, au milieu desquels il

n'est pas difficile de discerner quelques-unes des grandes lois du progrès parmi les nations. Est-il possible d'oublier que l'impôt se résume en des sacrifices individuels souvent très-pénibles, parfois même en des privations qui désorganisent le travail et sèment le triste germe de la misère? Comme le disait Necker, dans son livre de l'*Administration des finances*, où abondent les utiles réflexions pratiques, les libérales observations et qu'on néglige trop de lire aujourd'hui, « c'est l'état dans lequel se trouvent les contribuables après avoir acquitté les impôts qui doit fixer les regards du gouvernement[1]. » Cette même idée du sort des individus et des familles n'est-elle pas de nature à répandre sur ces matières quelque chose de ce souffle de vie qui plane sur toutes les questions sociales, et qui est si propre à captiver l'attention publique?

Autre source d'intérêt : notre système d'impôts nous met à tout moment en contact avec l'histoire politique. Les sources de la législation actuelle remontent, en effet, à ce fécond mouvement d'études qui signala les derniers temps de l'ancienne monarchie. Chacun sait ce que nous devons à la célèbre école des physiocrates, qui, tout en se méprenant sur les variétés de la richesse au sein des sociétés modernes, eut du moins la gloire de définir les vrais rapports de l'impôt avec la fortune individuelle, et de proclamer des principes d'équité désormais impérissables. Ces principes-là, l'Assemblée constituante les a inscrits en tête de notre nouveau droit public; ce fut sous la même égide qu'elle reconstitua la contribution foncière et tâcha d'épurer, sans le proscrire, le mode si compromis des contributions indirectes. On sent alors qu'on est en plein dans la politique; mais on y est avec les formules longtemps mûries et débattues par la science, et sur lesquelles toute une pléiade d'hommes illustres, Quesnay, Montesquieu, Turgot, Necker et d'autres, avaient répandu d'inappréciables clartés. Plus tard, sous la Convention nationale, les entraînements de l'époque rejaillissent sur les contributions, en altèrent profondément l'économie et, en tarissant des sources importantes de revenu, concourent à rendre inévitables des expédients ruineux. La réorganisation des impôts date du Consulat et de l'Empire. Quand les principes n'étaient plus contestés, quand les finances étaient, d'ailleurs, tombées dans un déplorable désordre, il n'y avait point de tâche plus impérieuse, point d'œuvre plus pressante que de rétablir et d'assurer des recettes régulières. L'ordre remis dans la trésorerie, la comptabilité régularisée, les impôts indirects réorgani-

[1] Tom. Ier, p. 155. Cet ouvrage et le *Système financier de la France*, par M. le marquis d'Audiffret, méritent de servir d'introduction à la science pratique de l'économie financière.

sés, le cadastre constitué, voilà les traits proéminents de la politique financière de cette époque.

Il n'est aujourd'hui presque aucune question d'impôt qui ne nous reporte vers ces temps d'élaboration, où l'intérêt historique prend un aspect si imposant. Constatons que les sources de notre régime financier ne descendent pas plus bas que le premier Empire. Depuis lors, nous vivons au sein de la même tradition ; nous n'y avons rien changé d'essentiel. L'édifice avait été fondé sur la double base des principes consignés dans les cahiers des états généraux de 1789, proclamés par l'Assemblée constituante, et des prévisions fiscales si savamment coordonnées vers le commencement du siècle ; cela nous a suffi. Sous le rapport théorique, rien de plus simple ; mais on n'a pas songé à tenir le système au courant des évolutions qui s'opéraient dans l'ordre économique.

On conçoit que nous n'entendons pas par ces dernières paroles contester nombre de dispositions fort louables successivement introduites dans le code de l'impôt. La nomenclature serait longue, si l'on voulait énumérer toutes les améliorations secondaires, toutes les réformes de détail réalisées depuis 50 ans sous nos divers gouvernements, sous la Restauration, sous la Monarchie de 1830, sous la République de 1848 et sous l'Empire actuel. Des lois d'une importance véritable, comme celle des patentes, ont été refondues. On s'est constamment appliqué à faire disparaître les choquantes inégalités existant entre les départements dans la répartition de l'impôt foncier ; on a poursuivi l'œuvre du cadastre, commencée en 1807 et qui n'a été finie que tout récemment, en 1857, dans une obscure commune de l'Auvergne. Néanmoins, au milieu de ces utiles travaux, de ces compléments dictés par des pensées de simplification ou d'équité, le fond du régime, je le répète, est demeuré intact, à peine effleuré par le contre-coup des intérêts.

Alors même que la Restauration s'attachait à une idée qui parut un moment lui appartenir en propre, celle de favoriser la propriété territoriale en diminuant l'impôt foncier, ce n'était pas une préoccupation nouvelle qui se glissait dans la pratique financière. Depuis l'année 1791 où le principal de ce même impôt avait été fixé à 240 millions de francs, il n'avait presque point cessé de suivre une progression descendante. D'après une note autographiée, émanée en 1855 de l'administration des contributions directes, et reproduite dans l'ouvrage de M. de Parieu, le principal de la contribution foncière n'était déjà plus, en 1799, que de 189 millions ; il descend à 183 en 1802, à 172 en 1805, à 168 en 1809. La loi de finance le fixa, en 1821, à 154 millions, chiffre dont il ne s'éloigne pas très-sensiblement aujourd'hui[1]. Notons,

[1] Il s'agit, comme on voit, du principal. En 1859, avant l'annexion de trois nou-

d'ailleurs, en passant, qu'il est fort à désirer, dans l'intérêt même de l'amélioration du sol, que l'impôt foncier ait un caractère de permanence, qu'il ne varie point avec la valeur que les soins d'un propriétaire peuvent donner à ses domaines. C'est donc avec raison, suivant nous, qu'un ancien ministre des finances, un économiste dont l'autorité est d'un grand poids en ces matières, M. Hippolyte Passy, a énergiquement soutenu cette idée : *C'est la fixité qu'il faut à l'impôt foncier plus qu'à tout autre.*

Ce que nous avons fait pressentir au début, l'examen de la tradition gouvernementale dans notre pays en matière d'impôts le démontre donc avec la dernière évidence. Hormis quelques mesures absolument isolées, comme cette loi de 1857 mentionnée déjà, toutes les supputations, tous les calculs essentiels sont basés sur un ordre de faits que le temps a profondément altérés. Ils datent aujourd'hui de plus de soixante ans ; et, je le répète, le fond du système est resté étranger à toutes les transformations opérées de nos jours dans les éléments de la fortune sociale. Nous n'avons pas dit, et nous ne dirons pas que l'intention de nos lois fiscales ait été d'exonérer de sa part contributive telle ou telle branche de la richesse. Ce serait souverainement inexact ; l'idée de nos lois est, au contraire, d'en astreindre toutes les variétés, formées ou agrandies sous l'égide de l'état social, aux sacrifices nécessaires, selon les termes de M. le marquis d'Audiffret dans son ouvrage sur *le Système financier de la France*, « pour la protection de l'existence de la société, ainsi que pour la conservation et le développement de sa puissance et de son bien-être. » L'unité de l'impôt a été d'ailleurs repoussée ; on a reconnu qu'elle supposerait une simplicité, une symétrie, une intimité de relations dans la sphère des intérêts matériels que désavouent l'observation et l'analyse. « On s'est vu forcé, disait M. de Sismondi, qui n'a pas toujours jugé aussi sainement les phénomènes économiques, de multiplier les impôts pour que chaque taxe prise à part fût plus légère, et pour qu'à défaut de l'une, une autre atteignît les diverses classes de personnes. » Tel est bien l'esprit de notre système.

Ainsi, loin d'être inhérent à la nature originelle de ce mécanisme, la rupture de l'équilibre, l'inégalité qui en résulte, découlent évidemment de faits ultérieurs imprévus et impossibles à prévoir. Quand on frappait la richesse mobilière en 1791 par la taxe dite contribu-

veaux départements, le chiffre était de 162 millions, seulement les centimes additionnels pour les départements et les communes le faisaient monter à 279 millions. En 1863, et par conséquent après l'annexion, le principal est de 167 millions, et le total, avec les centimes additionnels, de 292 millions. — La loi de finances relative au budget de 1865 supprime la moitié du second décime, établi par la loi du 2 juillet 1862.

tion personnelle et mobilière, puis en 1798 par l'impôt des portes et fenêtres, qui sont prises comme signes de l'aisance présumée des locataires, et aussi par les droits de timbre et d'enregistrement sur les transactions relatives aux biens meubles, on se plaçait au point de vue des réalités du moment. On ne pouvait songer à l'essor des valeurs mobilières, tel qu'il s'est produit depuis un demi-siècle, et surtout depuis vingt-cinq ou trente ans. Une addition de plus de cent milliards à l'ancien chiffre de la fortune mobilière, une accumulation de ressources qui représente plus de la moitié de l'avoir total du pays, voilà ce qui a rendu le régime ancien absolument insuffisant. Voilà pourquoi il est devenu indispensable de songer à un remaniement, conçu non pas, certes, avec l'arrière-pensée de grossir le chiffre des impôts, mais en vue de les répartir avec plus d'équité, en vue d'accroître le bien de tous, et d'alléger des charges particulièrement onéreuses à ceux qui possèdent le moins. Dès qu'elle serait mieux en harmonie avec l'état présent de la richesse, une nouvelle répartition reviendrait en réalité, comme nous le disions plus haut, à un abaissement des contributions. Si hérissée d'obstacles qu'elle puisse être, la tâche de préciser les conditions pratiques d'une telle réforme est devenue une nécessité politique. Elle est digne de solliciter l'ambition de quelque esprit éminent dans les finances. C'est une initiative de ce genre qu'on serait vraiment en droit de mettre en parallèle avec celle qu'un illustre homme d'État anglais, dont le nom est souvent invoqué chez nous, sir Robert Peel, a su réaliser à une heure si opportune pour son pays.

II

Devant l'insuffisance trop visible de nos lois d'impôts, rejetées par l'expansion de la richesse mobilière en dehors du mouvement contemporain, si l'on demande quel doit être le rôle ou plutôt quel est le devoir de la science économique, la réponse s'offre d'elle-même à la pensée. Après avoir formulé dès longtemps les véritables principes, après les avoir soutenus avec persévérance et réussi à les mettre au-dessus de toute équivoque, l'économie politique doit moins se consacrer à des études purement doctrinales, qu'à la recherche d'indications positives, destinées à faciliter l'accomplissement des réformes. Lorsque les conditions absolues de la justice sont universellement acceptées, l'essentiel n'est plus de les inscrire sur son étendard, mais de les observer davantage chaque jour. L'ouvrage

dont j'ai parlé au début, le *Traité des impôts*, par M. Esq. de Parieu, rentre précisément dans la catégorie des livres qui rassemblent, non pas confusément et au hasard, mais dans un cadre systématique et en les soumettant à une analyse judicieuse, des matériaux pour les applications que nécessitent les progrès de la société. Dans ce travail, l'auteur se propose, il est vrai, de considérer le côté politique comme le côté économique du sujet ; mais ce sont bien des éléments de comparaison entre les méthodes admises chez les différents peuples et aux époques diverses, que ses recherches veulent, avant tout, fournir à l'économie financière. Je ne crois pas m'abuser en disant que l'étude détaillée de l'histoire et des formes de chaque espèce de taxe, y compris le classement rationnel de tous les modes d'imposition connus jusqu'à ce jour, est l'objet caractéristique du *Traité des impôts*.

Ainsi définie, la mission que s'est donnée M. de Parieu correspond aux exigences les plus claires de notre régime actuel. La réforme dont nous signalions tout à l'heure le caractère et la portée, serait impossible si l'on n'avait sous la main des indications sûres, des observations approfondies, de multiples moyens d'appréciation concernant l'effet des taxes existantes. Négligez les documents que la science a recueillis, négligez les enseignements de l'expérience, et vous serez exposé à mille inductions erronées, à mille faux pas. On saisit donc sans peine quel est le genre de concours que peut prêter un ouvrage où l'auteur cherche, d'après ses expressions mêmes, *à tracer le tableau historique de toutes les contributions*. Suivant l'impôt sous tous ses aspects, dans toutes ses ramifications, M. de Parieu l'envisage dans ses rapports avec les personnes, avec les biens, avec les consommations, avec les jouissances sociales, avec les actes de la vie civile, avec certains services rendus par l'État ou certains monopoles demeurés entre ses mains, comme avec les autorisations qu'il accorde ou les titres qu'il délivre. Il serait superflu de faire remarquer que pour avoir connaissance des détails soit en France, soit dans les autres pays, même en admettant des lacunes impossibles à éviter, un poste officiel éminent devait venir singulièrement en aide, s'il n'était pas tout à fait indispensable. Aussi les éclaircissements puisés dans les faits et que le *Traité des impôts* fournit si abondamment à la pratique, tiennent-ils de la position de l'auteur une autorité particulière.

Le cadre de ces renseignements embrasse toujours deux parties qui se complètent l'une l'autre, à savoir nos procédés financiers et ceux des autres peuples. Un exemple donnera l'idée de la marche adoptée dans ces parallèles. Ce lui que nous choisissons porte sur une question vivement discutée dans notre pays depuis une tren-

taine d'années, objet de solutions nombreuses, toujours éphémères, et récemment encore débattue avec vivacité, sans avoir pu échapper à la phase des dispositions provisoires. Je veux parler de la question des sucres. L'origine même du produit, l'histoire des divers modes sous lesquels il a été imposé en Europe, voilà les premiers côtés qu'aborde le *Traité des impôts*. Puis viennent les formes particulières de taxation adoptées en France, et qui ont eu pour point de départ un droit de douane sur les sucres coloniaux avec une surtaxe sur les sucres étrangers. Sous l'abri de cette double mesure, et grâce aux circonstances politiques bien connues des premières années de ce siècle, on vit surgir la fabrication du sucre de betterave dont l'avenir, justement pressenti par Napoléon Ier, avait été d'abord assez généralement méconnu[1]. L'élan que la production prit plus tard, et qui ne devint très-sensible qu'après 1830, devait provoquer des manifestations inquiètes de la part des colonies, et soulever la question d'un impôt spécial, résolue pour la première fois en 1837[2]. A peine la taxe est-elle établie qu'elle amène la fermeture d'un grand nombre de fabriques ; il y en eut 170 qui succombèrent, mais des moins favorablement placées. Loin de se laisser abattre, cependant, la sucrerie indigène, faisant appel à des procédés plus perfectionnés, évoquant toute son énergie, réussit à augmenter le chiffre de ses produits, si bien qu'elle ne tarda pas à livrer au commerce 35 millions de kilogrammes, au lieu de 10 qu'elle fabriquait quelques années auparavant (1833).

Les détails essentiels de la lutte soutenue par une industrie si courageuse et si vivace, soit dans les utiles enquêtes et les solennels débats qui précédèrent la loi du 18 juillet 1837, soit dans de critiques circonstances ultérieures, ont été soigneusement recueillis par l'auteur du *Traité des impôts*. On y voit que chaque phase de la discussion a mis de plus en plus en lumière l'intime rapport qui unit la fabrication du sucre de betterave aux intérêts généraux de notre agriculture. Néanmoins la meilleure idée qui soit sortie de la compétition des deux sucres au point de vue de l'impôt, est celle qui prétendait donner l'élan à la consommation par la modération des taxes, et qu'il est à regretter qu'on n'ait pas plus résolûment appliquée. A la suite de tant de vicissitudes qui nous laissent dans ce moment même

[1] A la chute du premier Empire, nous possédions deux cents fabriques confectionnant environ 3,000,400 kilogrammes. Faible quantité sans doute si l'on songe aux besoins, mais considérable déjà pour une période où tous les éléments étaient encore à l'état d'expérience.

[2] L'impôt fixé d'abord à 10 francs pour 100 kilogrammes, décime en sus, devait s'élever à 15 francs à partir du 1er juillet 1839, sans y comprendre 50 francs pour droit de licence par chaque fabrique.

en face d'une transaction provisoire conclue d'hier[1], les recherches patientes, les analyses scrupuleuses consignées dans l'ouvrage de M. de Parieu sont de nature à faciliter l'étude du problème encore pendant. Aux éclaircissements tirés de l'histoire de notre propre législation s'ajoute l'exposé des modes de taxation en vigueur aujourd'hui dans les pays étrangers.

Mêmes procédés, même cadre, même plan pour tous les genres de contributions. L'abondance des renseignements forme un trait tout à fait distinctif du livre. Dans cette masse de faits, dans cette série de rapprochements, de comparaisons, d'extraits, d'analyses, se révèle l'évidente intention de nous acheminer vers le perfectionnement de notre système d'impôt. Telle est, en effet, le sens pratique du *Traité*. Or, en cette matière, perfectionner, c'est enrichir; car tout impôt défectueux est, en même temps qu'une injustice, une cause d'appauvrissement. Si d'une façon ou d'une autre, par la volonté arbitraire de la loi, par suite d'une tradition trop servilement suivie, une fraction plus ou moins notable de la richesse actuelle se trouve à peu près exempte de taxes, le poids qui retombe sur d'autres éléments fait violence au jeu naturel des forces sociales, et peut étouffer des germes féconds. Ainsi, l'examen du livre de M. de Parieu nous reporte tout naturellement vers notre point de départ. L'insuffisance de notre système d'impôts, que les textes accusent si hautement, n'est-elle pas, en effet, la conséquence des faveurs dont jouit chez nous la richesse mobilière dans l'ère d'expansion où elle est si brillamment entrée? Nous n'avons pas hésité à répondre affirmativement dès l'abord, et c'est aussi là notre conclusion après avoir interrogé le témoignage des faits.

Il est une conclusion plus générale et plus complète que nous attendions du *Traité des impôts* pendant que paraissaient un à un les cinq volumes de l'ouvrage. Nous nous croyions sûr de rencontrer à la fin un résumé net et précis des réformes à opérer en France. Cette conséquence semblait impliquée par certaines déclarations, par certains blâmes plus ou moins implicites et toujours très-mesurés dans la forme, sortis de la conscience de l'économiste; et pourtant elle fait absolument défaut. Une telle lacune que l'auteur a sentie, pèse à ses convictions; c'est visible. Ainsi, n'est-ce pas pour détourner d'avance les plaintes de la critique que, dans un dernier chapitre, un peu court

[1] Loi du 7 mai 1864. — Sur l'état de la question avant cette loi et sur les perspectives des futures discussions, on peut consulter une brochure publiée par un des notables fabricants du Nord, M. Correnwinder, sous le titre de *Note sur la question des sucres*, et un écrit intitulé l'*Impôt à la consommation*, par M. C. Giroud, membre correspondant de la Chambre de commerce de Lille, pour l'arrondissement de Douai.

et un peu hâté, il s'écrie : « Celui qui aura daigné méditer sur les principes et les réflexions semés dans mon ouvrage saura bientôt discerner, en observant les ramifications étendues de la taxation, les branches qui, suivant moi, doivent tomber ou être retranchées d'avec celles qui me paraissent plutôt destinées à se développer, à grandir..... »

Cela ne suffit point, répondrons-nous. Non, ce n'est pas au lecteur, c'était à l'auteur, à l'auteur qui avait la mémoire toute remplie des détails, de procéder à la division, au partage, suprême couronnement de son édifice. Ce côté si intime et si vivant du sujet, il n'était pas permis de l'omettre. Un livre oblige. La seule explication acceptable, c'est que la lacune peut être comblée par un ouvrage séparé. Là-dessus point d'objection. Attendons ce complément ; attendons-le comme une page essentielle du *Traité des impôts*. On peut d'autant mieux le demander à M. de Parieu qu'il avait nettement spécifié, dès le début, le véritable nœud du problème, lorsqu'il a parlé de la *pensée morale et politique qui domine tous les efforts vers la justice en matière de taxe*. Les moyens d'assurer dans l'état actuel de la France *la justice en matière de taxe*, voilà précisément ce qu'il lui aurait fallu déduire des observations rassemblées sur la vaste scène de l'histoire. Il n'est que trop vrai, comme il l'exprime encore, que « l'effet politique des taxes n'a pas toujours permis de consulter exclusivement l'idée de justice dans la répartition. » Souvent même, hélas! on ne s'en est point assez préoccupé. Si général qu'il ait été, ce fait attristant ne change point le but où doivent viser les aspirations des peuples civilisés. Il accuse seulement l'impuissance de l'application. Dès lors, c'est à la science, c'est à l'économie politique, c'est à l'économie financière en particulier qu'il appartient d'éclairer la voie obscurcie devant les lois d'impôts. Si elle ne peut effacer du passé les atteintes portées à des principes imprescriptibles, elle a du moins le devoir de s'appliquer à en rendre le maintien ou le retour plus choquant et plus improbable.

A nos yeux, le point culminant dans la question de l'impôt, c'est en définitive une idée de liberté. L'impôt nous paraît être pour chaque individu, la condition, le prix, la représentation si l'on veut, de sa propre liberté entendue dans le sens le plus large : liberté d'exercer son activité sans entraves arbitraires dans l'ordre moral et intellectuel comme dans l'ordre matériel, liberté de jouir sans trouble de ses biens et du fruit de son travail, sauf à respecter le même droit chez autrui. Qu'on ait plus à payer lorsqu'on possède davantage, rien de plus naturel. C'est qu'alors sont plus nombreuses les formes sous lesquelles on peut faire usage de sa liberté, et plus variées les manifestations ayant besoin de la pro-

tection sociale." De cette façon, à mesure qu'on aspire à étendre le rayonnement de sa personnalité, on se trouve aspirer, sans y prendre garde, à verser une part plus grosse dans le fonds des contributions publiques. Heureuse connexité qui nous montre une fois de plus l'idée de justice sous l'égide de l'idée de liberté.

Une liaison non moins étroite règne entre les deux mêmes termes, au point de vue politique, dans l'emploi de l'impôt. Trop souvent et trop longtemps, la suite de l'histoire nous montre les pouvoirs établis à la tête des nations comme imbus de l'idée qu'ils sont maîtres de prodiguer les produits de l'impôt au gré de leurs fantaisies ou de leurs passions. On a joué avec la richesse des peuples comme avec leur sang. Les antiques despotes de l'Orient, par exemple, qui poussaient les multitudes, ainsi que de vils troupeaux, dans les sanglantes débauches de la guerre, n'étaient-ils pas les mêmes qui en épuisaient la fortune et la force dans la construction de ces monuments gigantesques, éternels témoignages de l'orgueil et du faste de quelques-uns, de l'oppression et de la misère de tous les autres. Sous des formes diverses et à des degrés différents, des traditions analogues se sont perpétuées à travers les siècles. Quand on promène à l'heure qu'il est, ses regards sur le globe, on reconnaît qu'elles n'ont pas encore disparu partout. Ce qui n'a jamais varié, ce qui ne varie nulle part, c'est l'intime rapport existant entre l'absence de la liberté et l'usage abusif de l'impôt. L'un de ces malaises, en effet, suppose l'autre. Pour ne point abuser de l'impôt quand on ne rencontre ni règle, ni contrôle, il faudrait être en même temps sans passions et sans aveuglements. Aussi l'équitable répartition de l'impôt et le bon emploi de l'impôt forment-ils, aux yeux des peuples modernes, les deux plus irrécusables conditions de la liberté et le but essentiel des garanties qui la consacrent.

A. Audiganne.

VALENTINE

NOUVELLE

PREMIÈRE PARTIE

I

On était dans la seconde quinzaine d'août. M. du Breuil, riche propriétaire foncier, venait de jeter un coup-d'œil sur ses abondantes récoltes et il rentrait à sa maison de campagne au moment où le soleil commençait à décliner à l'horizon.

— Valentine, es-tu prête ? dit-il en s'arrêtant sur le seuil.

— Oui, mon père, répondit une jeune fille, et je viens de dire à Jean d'atteler.

M. du Breuil hésita un instant, car il revenait des champs et craignait de salir le salon. Mais ébloui, attiré malgré lui, il s'avança vers sa fille en l'admirant des yeux.

— Quelle toilette ravissante ! dit-il pour ne pas exprimer trop crûment à Valentine combien il la trouvait jolie.

Mais il savait bien, l'heureux père, que ce n'était pas la toilette qui était belle, mais sa fille.

Il l'embrassa sur le front en disant :

— Je vais m'habiller. Nous avons le temps. Nos voisins ne dînent qu'à six heures.

Avant de sortir il ajouta, un peu maladroitement peut-être, comme font souvent les pères :

— Ah ! mignonne, tu as des intentions hostiles ; tu veux faire des conquêtes !

Puis il monta les escaliers très-content de lui.

— Je la prépare, murmura-t-il ; je la prépare.

Reste à savoir si les jeunes filles ont besoin d'être préparées à ce grand acte du choix d'un époux. Ce n'est pas probable.

Mademoiselle du Breuil avait un genre de beauté bien rare de nos jours, parce que la nature n'en est pas prodigue, et parce que la vie mondaine en dérange parfois le complet épanouissement. Si l'on rencontre assez souvent la forme accomplie, il faut presque toujours renoncer à trouver en même temps l'âme se révélant librement dans le regard, et cette simplicité dans l'expression du visage qui semble réservée aux peuples primitifs. Mademoiselle du Breuil réunissait ces trois conditions de la beauté parfaite d'une femme, et elles s'harmonisaient avec les fleurs voilées de l'adolescence, voilées comme les roses par les pâleurs du matin avant de s'empourprer de l'éclat de l'aurore. La délicatesse des contours, leur élégance et leur souplesse, la pureté des lignes, la grâce des mouvements, la pensée rêveuse rayonnant dans un limpide regard, indiquaient chez cette jeune fille un être né pour aimer et, en même temps, une sérénité profonde provenant d'un cœur dont la sensibilité n'excluait ni la force ni la fierté. Brune de cils et de cheveux, blanche de teint, d'une taille moyenne, svelte, bien proportionnée, Valentine avait en outre le charme et la finesse du sourire, le son vibrant et perlé de la voix, son à la fois doux et sonore. Il y avait aussi en elle une indolence naturelle, non ce penchant à l'oisiveté des femmes dont l'âme et l'esprit sont vides, mais cette indolence exquise qui n'est que le repos de la force, l'attente, la rêverie de la dix-huitième année, l'exercice de l'observation, la contemplation de la vie, la concentration de la pensée, puis son vol vers les hautes sphères où apparaissent les destinées futures, et, dans des régions moyennes, les rôles triples et sacrés de fille, d'épouse, de mère. L'éducation moderne a de nombreuses ressources, mais Valentine, sans être ignorante, avait plutôt appris par elle-même que par les autres. Ayant, dès l'enfance, perdu sa mère, elle n'avait point quitté son père, qui l'adorait. La vie de campagne a ses grandeurs. Limitée sous le rapport des arts et des distractions frivoles, elle imprime à l'âme, par un contact incessant avec la nature et Dieu, un essor droit et vigoureux que l'existence des villes ne donne pas toujours. D'un côté, l'activité est factice, fébrile, intermittente, prompte aux lassitudes ; de l'autre, aux champs, elle est grave, recueillie, mais persistante. Quand Valentine, de retour d'une promenade où elle avait été saluée sur son passage par des sourires respectueux et de bonnes paroles, rentrait le soir, elle rap-

portait en elle quelque chose de sain et de fortifiant. Reine d'un petit monde auquel sa présence promettait la sécurité du jour et de l'avenir, elle vivait dans une atmosphère de calme, de tendresse, de protection donnée et reçue.

Après que son père se fut éloigné pour s'habiller, elle demeura un quart d'heure à peu près sans bouger, non par crainte de froisser sa jolie toilette, mais au contraire parce qu'elle n'y songeait plus et pensait à toute autre chose. Tout à coup elle se leva, fit quelques pas dans le salon avec cette nonchalance souple et suave qui lui allait si bien, puis elle s'arrêta, et son regard brilla d'un fugitif éclair.

— Mon père a raison, dit-elle : je suis trop parée.

Elle monta vivement à sa chambre et se vêtit d'une robe très-simple. Le chapeau de gaze blanc et léger comme un nuage qu'elle avait projeté de mettre fut délaissé en faveur d'un grand chapeau de paille, un vrai chapeau de faneuse. Un mantelet noir sans garniture compléta cette toilette.

Quand M. du Breuil redescendit, il fut étonné.

— Quel changement ! dit-il.

Puis, approuvant sa fille, comme toujours, il ajouta :

— Tu as bien fait. Les la Fosse verront que nous sommes venus en voisins ; cela leur fera plaisir.

II

Dès qu'il fut installé avec sa fille dans une calèche un peu ancienne, un peu trop vaste, mais élégante et solide, M. du Breuil, sage et avisé comme il l'était, ne put s'empêcher de dire :

— Ce n'était pas trop la peine d'aller en voiture. C'est si près !

— Cela promène les chevaux, répondit Valentine.

Quoiqu'elle fût d'habitude assez expansive, surtout avec son père, elle semblait ce jour-là réservée, presque taciturne. M. du Breuil était loin de s'en plaindre. Il aurait fallu des circonstances bien extraordinaires, bien surprenantes, pour que cet heureux père ne fût pas toujours satisfait de la conduite et de l'attitude de sa fille. Sachant parfaitement les conséquences possibles du dîner qu'il avait accepté, il se réjouissait intérieurement de remarquer, chez Valentine, une émotion continue et mal déguisée, analogue à celle d'une jeune fille qui va à son premier bal.

— Elle a beau faire, pensa-t-il, elle est émue. Tout va bien.

Le pays où ils se trouvaient mérite un regard. C'est une contrée un peu sauvage, que la nature semble avoir créée avec efforts et déchirements. Les yeux, sur les hauteurs, découvrent toujours une double ou triple ligne de montagnes, dont les plus rapprochées se montrent distinctement à travers la transparence d'un air pur, et dont les dernières flottent indécises à l'horizon, dans les ondes plus épaisses de l'atmosphère. Ces montagnes de granit, nues, hautes, sombres, sans vignes à leurs flancs, sans arbres pour couronner leurs têtes, sont d'inaccessibles sommets où la vie ne monte pas, où l'effort de l'homme atteint à peine, en cas de nécessité absolue, par des routes et des sentiers sinueux qui grimpent, se replient, se contournent, comme ferait un serpent enlaçant un géant. Un peu plus bas, apparaissent des landes incultes, désespoir du cultivateur qui les traverse tristement parce qu'elles ne rapportent rien, rien qu'un peu de nourriture pour des moutons d'une taille exiguë, excellents au goût du reste, et dont la chair conserve le délicieux parfum des herbes aromatiques qu'ils disputent et ravissent aux rares lièvres échappés au plomb des chasseurs. Ces landes ont encore une richesse, non immédiate, mais qui ne va pas tarder à répandre l'abondance autour d'elles : ce sont les sources. Elles suintent, elles coulent, elles se rassemblent ; elles forment des ruisseaux limpides qui descendent dans des vallées au sein desquelles la vie et la végétation débordent. Ces ruisseaux abreuvent des prairies superbes. Un peu au-dessus d'elles, parfois au même niveau, éclatent sans ordre et avec symétrie et harmonie pourtant, car la nature, si capricieuse et si diverse, n'a jamais de tons criards, l'or des blés, la verdure des vignes, si changeante en automne, les blanches fleurs du sarrazin, les sombres feuilles des pommes de terre, les grappes jaunes du maïs. Ces couleurs alternées, contrastant avec le sol d'un brun chaud, sont reliées entre elles par les haies vives qui servent de démarcations et qui sont elles-mêmes jalonnées par des frênes élancés, par des chênes trapus ou des peupliers tremblants. Des châtaigniers énormes, majestueusement distancés sur les collines intermédiaires, marquent le point précis où la végétation s'arrête. A leurs pieds court la mousse, envahie par les bruyères rampantes, par les fougères à la tige droite et flexible qui veulent vivre elles aussi, et, à la façon des faibles, se réunissent par touffes, par groupes, s'appuient l'une sur l'autre pour ne pas être brisées par un coup de vent, pour résister aux dévorantes ardeurs du soleil, aux rudes assauts des pluies d'orage.

Cette contrée, si grandiose par ses magnifiques perspectives, si charmante par ses gracieux détails, a longtemps ressemblé aux pays dont l'heure est passée ou n'est pas encore venue. Les communica-

tions y étaient et y sont encore difficiles. Henri IV a dit : « C'est un très-beau pays que le Limousin ; il n'y manque que des routes. » Il ajouta même : « J'y ai trouvé de bons chevaux pour faire la guerre, et de jolies filles pour l'oublier. » Cette seconde phrase n'est peut-être pas digne d'être consignée par l'histoire, car le galant roi aurait au moins dû séparer d'une manière révérencieuse et précise son admiration pour les dames de celle accordée aux chevaux. Mais il songeait probablement à une bataille prochaine. Il est impossible, d'ailleurs, de mieux juger et résumer en trois mots l'aspect général du Limousin : très-beau pays, mais sans routes ; femmes remarquablement belles ; race de chevaux excellente et renommée presque à l'égal des meilleurs chevaux anglais.

L'inconvénient signalé par le roi Henri a presque entièrement disparu ; mais avec quels travaux ! avec quelle dépense ! Il suffit de visiter les ouvrages construits pour les chemins de fer pour s'en faire une idée. Il est assez malaisé de conduire même un cheval sur des pentes et des montées continuelles. Ce n'est que peu à peu, et à la suite des années accumulées, qu'on a pu, en dehors de la grande voie ferrée, contourner les montagnes, les éventrer au besoin, empierrer les terrains argileux où les tombereaux de cailloux s'enfonçaient, combler les chemins creux, élargir les sentiers, tarir les eaux stagnantes, diriger les eaux vives, élever des ponts là où l'on passait à gué les rivières et les ruisseaux.

On peut dire aujourd'hui que Henri IV serait tout à fait content s'il revenait dans ce pays.

La propriété du Breuil, qui appartenait au père de Valentine, et celle du Fayan, qui appartenait à M. de la Fosse, colonel en retraite, chez qui le père et la fille allaient dîner, se touchaient par leurs extrémités. Elles étaient situées toutes deux dans l'angle formé par le confluent de la Vienne et de la Briance. Tout le monde connaît la Vienne, au moins de nom. On connaît moins la Briance, charmante petite rivière qui n'a d'histoire et de nom que sur les rives ignorées qu'elle parcourt, et qui se jette dans la Vienne entre Limoges et Aixe, en face de la masse pittoresque appelée la montagne de l'Aiguille.

En arrivant au Fayan, M. du Breuil et sa fille trouvèrent M. et madame de la Fosse, qui les attendaient.

— Vous êtes venue en voisine, dit madame de la Fosse en embrassant Valentine ; c'est bien aimable à vous.

M. du Breuil se détourna pour cacher un sourire.

— Je l'avais prévu ! pensa-t-il. Ma fille était entre deux écueils : une grande toilette ou une toilette négligée. Elle a sombré sur une toilette négligée. Je la crois un peu troublée, ma Valentine. Heureu-

sement que nous, les pères, nous sommes là pour sauver les naufragés.

La jeune fille, en dehors des compliments d'usage, ne disait rien. Elle paraissait chercher quelqu'un des yeux.

— Venez avec moi, dit madame de la Fosse à M. du Breuil ; je veux vous montrer quelque chose.

M. du Breuil s'empressa d'obéir. M. de la Fosse les suivit, et mademoiselle Valentine, par bienséance, les accompagna.

Ils montèrent tous un étage et pénétrèrent dans un corps de logis remis à neuf et nouvellement meublé avec un certain luxe.

— Est-ce de votre goût? demanda madame de la Fosse, dont le visage resplendissait de joie. C'est l'appartement de mon fils. Croyez-vous qu'il s'y plaise ?

— S'il ne s'y plaît pas, il sera bien difficile, répondit M. du Breuil.

Puis, apercevant Valentine, il ajouta :

— Qu'en dis-tu, Valentine ?

— On a une vue superbe, répondit-elle en regardant par la fenêtre.

— Elle ne veut pas laisser voir qu'elle a rougi, pensa M. du Breuil en souriant toujours.

— J'étais fort embarrassée pour le papier et les tentures, reprit madame de la Fosse. Vous comprenez? un avocat ! Il fallait quelque chose de sévère, d'imposant. Mais je me suis dit ensuite que Paul, après tout, est ici chez son père et sa mère, et j'ai choisi des couleurs douces, riantes, plutôt gaies que trop sérieuses. Le sérieux de la vie, mon fils le connaîtra assez vite.

— Voilà pour l'y préparer, dit M. de la Fosse en montrant une bibliothèque.

Mademoiselle Valentine, qui ne voulait d'abord admirer que la vue extérieure, s'était pourtant rapprochée.

— Ah ! quels beaux livres ! dit-elle.

Puis, s'adressant à M. de la Fosse :

— Aurez-vous la bonté de m'en prêter, monsieur?

Elle n'attendit pas la réponse et ajouta presque aussitôt :

— Pardon ! J'oublie que ces livres appartiennent à M. Paul.

— Est-ce que tu supposes qu'il ne t'en prêterait pas ? s'écria M. du Breuil.

Valentine fit un geste plein de réserve, indiquant qu'elle s'abstiendrait d'en demander.

— Il sera heureux de vous en offrir, mademoiselle, dit le colonel de la Fosse en répondant ainsi à ce langage muet.

— Et son fusil ! Vous ne voyez pas son fusil? reprit madame de la Fosse. Paul est allé l'essayer.

— Ah ! observa Valentine, c'est pour ce motif que M. Paul n'est pas là?

— Oui. Il reprend possession de ses domaines, de son pays. Il s'amuse. C'est bien naturel. Il a assez travaillé. Il est avocat ! il est reçu avocat !

— Mais son fusil est-il bon, au moins ? Part-il bien ? dit M. du Breuil, qui essaya de dissiper par une plaisanterie l'ombre de mécontentement qu'il voyait sur le front de sa fille.

— Ah ! vous riez ! répliqua madame de la Fosse. On voit bien que vous n'avez jamais été séparé de votre fille.

— Il faudra bien que je m'en sépare un jour ou l'autre, dit M. du Breuil tout à son idée.

— Mais je suis ingrate envers Dieu, reprit madame de la Fosse, qui était, elle aussi, toute à son idée. Les peines de l'absence sont bien compensées par les plaisirs du retour. Mon fils est revenu, et il ne nous quittera plus.

En ce moment deux chiens de chasse haletants arrivèrent et bondirent autour de M. et de madame de la Fosse en leur léchant les mains.

— Voilà Paul ! dit celle-ci.

Et elle courut à sa rencontre.

Les autres personnes descendirent aussi. Paul de la Fosse serra la main de M. du Breuil et s'inclina devant Valentine.

— Nous soupirions après vous, beau chasseur, dit gaiement M. du Breuil.

— Je savais, en effet, que vous deviez venir avec mademoiselle, répondit Paul. Je suis sorti ; si j'étais resté, je n'aurais pu résister à mon impatience, et j'aurais été vous chercher. Je me suis éloigné de la tentation pour y échapper.

Mademoiselle Valentine prit sans doute pour elle la moitié de ce compliment. Pour ne pas avoir à y répondre, elle se mit à caresser les chiens.

— Quels beaux chiens ! dit-elle.

— C'est encore un cadeau de mon père, mademoiselle.

— Je regrette de ne pas avoir amené les miens. Ou plutôt, non ; ils se seraient battus avec les vôtres.

— C'est probable, mademoiselle, mais ils auraient fini par s'aimer.

Paul monta chez lui pour changer de costume.

— Quel agréable parfum ! dit-il en entrant.

Il aperçut sur une table un bouquet que Valentine y avait oublié. Pensant que c'était une attention de sa mère, il s'en empara sans scrupule, le respira un instant et le plaça dans un vase qu'il eut soin de remplir d'eau.

III

Paul n'avait pas un type de visage si parfait, si pur que celui de Valentine ; mais il y avait entre eux des similitudes de race, de conformation et de caractère. Paul était beau, bien fait, distingué. Sa physionomie avait une très-grande mobilité d'expression et indiquait plutôt les intermittentes ardeurs d'un tempérament nerveux que la placide et opiniâtre sérénité d'un homme d'étude. Ses mouvements, empreints d'ordinaire d'une grâce molle et souple, devenaient parfois d'une précision, d'une rapidité, d'une énergie surprenantes. Comme Valentine, il ignorait la contrainte. N'ayant jamais rencontré d'obstacles dans la vie, il ne les prévoyait pas plus qu'il ne les redoutait. Trois années passées à Paris ne l'avaient ni perverti ni sensiblement changé. Par une sorte de droiture de cœur à laquelle se mêlait un peu de paresse d'esprit, il avait évité les écarts de conduite, les aventures bruyantes et absorbantes, les idées d'indépendance complète, les plaisirs non interrompus. La transition toutefois lui parut bien un peu brusque quand il quitta Paris pour jamais, afin de retourner dans les sauvages campagnes que traverse la Vienne.

— Je vais m'ennuyer, pensa-t-il.

Mais en approchant du pays natal, il sentit au contraire son cœur se dilater, sa poitrine respirer plus à l'aise. Le séjour de Paris et l'habitude des hautes spéculations intellectuelles ont parfois un danger : celui de faire croire que le bonheur n'est plus possible dans des conditions humbles et calmes. Paul avait dit de très-bonne foi, et comme pour se rendre justice à lui-même : « Je vais m'ennuyer ! » Mais, heureusement, les sentiments simples et vrais sont d'une essence immortelle. Ils apparaissent et rayonnent au moment où l'on s'y attend le moins. Paul s'aperçut avec une surprise ingénue qu'il aimait son pays, qu'il aimait son père, sa mère, que son cœur battait de joie en les retrouvant, que le bonheur allait resplendir pour lui au milieu des souvenirs et des affections d'enfance. La destinée, qui semblait se complaire à créer à ce jeune homme une existence si douce, mettait le comble à ses bienfaits en plaçant devant lui, dès son arrivée, une charmante personne capable de faire oublier bien vite, par sa seule présence, les images confuses et à demi-effacées qui s'agitaient encore, dans le lointain, au-dessus des brouillards de Paris. Pendant les vacances précédentes, Paul avait vu mademoiselle

du Breuil, mais à de rares intervalles, brièvement, sans y penser beaucoup, préoccupé qu'il était de ses travaux, de ses distractions passées ou futures. Quand il fut définitivement confiné dans sa province, quand il eut dit adieu, pour toujours, à la vie parisienne, il accueillit comme une compensation souveraine le voisinage de Valentine, de cette belle déesse de la solitude qui venait à lui en éparpillant sous ses pas les roses de la jeunesse et les espérances de l'amour.

Valentine, elle aussi, fut un peu émue en revoyant Paul. Mais l'émotion a cela de bon dans les âmes pures : elle n'empêche pas cette gaieté saine et aimable, grâce à laquelle on fait à autrui les honneurs de soi-même. Le dîner fut donc fort gai. M. de la Fosse était un de ces militaires francs et loyaux près desquels on se sent à l'aise. Quant à sa femme, c'était la plus excellente créature que l'on pût rencontrer, et le bonheur naissait de lui-même autour d'elle, enfanté par un reflet du sien. Son mari lui avait fait part de certain projet dont M. du Breuil lui avait parlé discrètement. Mais elle avait répondu, avec ce bon sens délicat qui caractérise les femmes :

— Attendons. Ne nous pressons pas. Laissons à Paul toute son initiative. Un mariage que l'on désire soi-même semble bien meilleur.

M. du Breuil, qui, sans trop de présomption, pouvait lire dans l'avenir la réalisation de son projet, se montrait par cela même de très-bonne humeur. Il examinait, sans en avoir l'air, sa fille et Paul. Il remarquait que, sans affectation, avec beaucoup de réserve et de politesse sérieuse, les deux jeunes gens étaient déjà fort empressés l'un envers l'autre.

Après le dessert, on alla au jardin. Paul et Valentine, sans y penser, s'isolèrent un peu. Ils causèrent de leur enfance.

— Vous rappelez-vous, M. Paul (Valentine disait *monsieur* à présent), le jour où nous nous sommes rencontrés là-bas, au pied de la montagne de l'Aiguille, et où vous m'avez fait si singulièrement traverser la Vienne ?

— Si je me le rappelle !.. Il y a de cela dix ans.

— Onze, monsieur.

— Croyez-vous ?

— J'en suis certaine. J'étais avec la Nardi. Vous étiez seul. Pas de bateau ! Un des métayers de mon père s'en était servi pour rentrer chez lui. Nous appelâmes le meunier. Le bruit de l'écluse couvrait nos voix. Enfin il parut. Je le vois encore, avec son bonnet de coton, nous expliquant de loin que le passeur du gué de Vertamont lui avait intenté un procès à cause d'une prétendue concurrence. Le bon meunier nous conseilla d'aller jusqu'à Vertamont, de traverser là la Vienne et nous

promit de nous faire ensuite traverser la Briance, ce qu'il pouvait faire sans s'exposer à une amende. Belle proposition ! J'étais harrassée de fatigue. Vous m'avez offert d'aller chercher votre bateau. « De l'autre côté? — Oui. — Comment ferez-vous? — Je ne sais pas. — Nagez-vous? — Non. — Mais alors.... » Vous ne m'écoutiez plus. Vous avez poussé dans l'eau une planche d'un noyer qu'on avait abattu et scié sur place, vous vous êtes embarqué dessus, à cheval, ramant avec vos mains....

— Et avec mes jambes, qui pendaient dans la rivière.

— Je me mis à rire, d'abord. Nardi riait aussi. Je l'ai bien grondée ensuite. Elle aurait dû voir combien cette folle équipée était dangereuse. Vous avanciez, mais si peu ! Le courant vous entraînait vers l'écluse. J'eus peur. Je jetai des cris de détresse. Mais le meunier s'était retiré dans son moulin et ne voyait rien de tout cela. Enfin vous êtes revenu, tout mouillé, avec le bateau que vous aviez si vaillamment conquis. Je vous ai grondé. Mais vous n'en avez tenu aucun compte. Au contraire. Vous m'avez lancé de l'eau au visage afin de me mettre dans le même état que vous. Est-ce exact? N'ai-je rien omis? Je n'ai pas été à Paris, moi, pour oublier.

Elle se montrait peut-être un peu imprudente, et Paul, qui avait dans la tête la fumée de quelques verres de vieux vin du Périgord, fut sur le point de lui répondre qu'il n'avait pas cessé un seul jour, une seule minute, de penser à elle. Mais Valentine avait une physionomie si franche, si ouverte, et en même temps si digne, que Paul s'abstint fort à propos d'une galanterie banale qui eût fait regretter à la jeune fille ses épanchements fraternels. Il trouvait du reste un charme pénétrant à remonter ainsi le cours du passé.

— Je vais vous prouver que j'ai de la mémoire, reprit-il. Vous souvenez-vous du jour où je suis monté sur ce rocher qui est là, au-dessous de nous, au bord de la rivière?

— Pour me cueillir quelques fleurs qui pendaient sur nos têtes?

— J'aurais été beaucoup plus haut et beaucoup plus loin s'il l'eût fallu, mademoiselle. Vous m'aviez dit : « Si tu me rapportes ces fleurs, je te donnerai quelque chose... »

Valentine baissa les yeux. La citation était très-certainement exacte, mais la jeune fille eût sans doute désiré que la mémoire de Paul ne fût pas assez bonne pour se souvenir de ce tutoiement malencontreux. Paul, du reste, en avait parlé sans y faire attention. Il s'en repentit quand il vit Valentine froncer légèrement le sourcil et même faire un mouvement pour rejoindre son père. Mais M. du Breuil se livrait en ce moment avec M. de la Fosse à une discussion très-approfondie sur l'agriculture, et cela effraya un peu la jeune fille, qui resta près de Paul.

IV

La nuit était descendue. La lune brillait. Les vastes horizons s'étaient couverts d'une pénombre mystérieuse. Un brouillard opaque suspendu sur le cours de la rivière ressemblait à l'immense traînée du manteau de quelque divinité disparue. Les montagnes profilaient au loin leur silhouette gigantesque, tandis que les arbres, les plantes, les brins d'herbe, s'endormaient immobiles au milieu de la sécurité profonde que leur promettait une nuit calme et presque lumineuse. La mélancolie de cette heure solennelle influa, sans qu'ils s'en doutassent, sur Paul et Valentine. Après les riantes explosions de leurs souvenirs d'enfance, après cette familière causerie dont ils avaient formé, par une science innée du cœur, la base solide d'une intimité prochaine, ils éprouvèrent avec force l'impression du moment présent ; et par une transition naturelle, l'intuition confuse et flottante de l'avenir apparut à leurs yeux. Mais un phénomène bizarre et assez explicable pourtant vint agir sur ces deux jeunes gens en sens inverse. Pendant que Paul s'abandonnait au charme de sa situation actuelle, Valentine, redevenue sérieuse, semblait écouter dans son esprit de sourdes rumeurs. Ses yeux noirs demeuraient fixés sur un point de l'espace comme pour y pénétrer et deviner un problème. Un mécontentement graduel et de plus en plus prononcé assombrissait sa physionomie. Valentine ne s'ennuyait pas, au contraire. Mais elle s'étonnait que son père la laissât si longtemps seule auprès de Paul. Elle s'étonnait elle-même d'y rester. Si elle le faisait, ce n'était déjà plus par une attraction involontaire et spontanée, par un désir fort naturel de prolonger une conversation agréable, c'était par suite d'une curiosité froide, presque hostile. M. du Breuil était-il donc d'accord avec les parents de Paul ? Paul avait-il reçu un mot d'ordre qui l'investissait d'une liberté entière ? Cette probabilité, cet arrangement préalable qui livrait d'avance Valentine, lui déplurent. Ces dispositions prises en dehors d'elle la blessèrent, et elle accusa Paul de s'y soumettre avant même d'avoir eu le temps de savoir s'il aimait Valentine.

Paul était pourtant en cela bien innocent. Il n'avait été mis dans la confidence d'aucun projet ; s'il en existait, c'était à son insu. A peine arrivé, personne n'avait songé à lui imposer telle ou telle obligation.

Mais, de son propre mouvement, il se laissait aller au charme d'une tendresse naissante. Il ne discutait pas ses sensations, il s'y livrait. Une jeune fille adorable était là, devant lui, dans la tiède atmosphère d'une nuit étoilée ; il s'inquiétait fort peu d'avoir ou de ne pas avoir, pour lui plaire, la permission des grands parents. Pendant qu'il parcourait d'un pied léger une route tracée exprès pour les plaisirs des yeux et du cœur, il ne s'apercevait pas que Valentine en suivait une toute opposée, route où elle avait la prétention de se guider d'après sa seule volonté et ses seules inspirations. On accuse les femmes d'être mobiles comme l'onde. C'est bientôt dit. Valentine, effectivement, n'avait pas conservé l'humeur enjouée et aimable qu'elle avait manifestée d'abord. Mais au fond de cette mobilité il y avait, comme il y a dans celle de presque toutes les femmes, un légitime sentiment de fierté et un grand respect de soi-même. Paul était dans son droit en marchant vers la conquête avec l'insouciante intrépidité d'un jeune homme qui revient de Paris. Il s'inquiétait fort peu d'être fait prisonnier. Il n'y pensait même pas. Valentine était dans son droit aussi en montrant que la conquête d'une femme accomplie n'est pas si facile qu'on le croit.

Paul, cependant, restait réservé. Il parlait du vaste paysage qui se déroulait devant eux, de sa joie de le revoir. Il avait besoin d'admirer, et, n'osant préciser l'objet de son admiration, il la répandait, en attendant, sur les magnifiques aspects de la campagne à demi voilée. Mais, à travers cette généralisation, on devinait l'émotion intime, le trouble.

— Vous remplissez bien votre rôle, dit tout à coup Valentine, d'un ton froid.

— Quel rôle? demanda Paul avec étonnement. Que voulez-vous dire?

Elle hésita un peu et ajouta :

— Moi!... Je n'en sais vraiment rien.

— Vous avez prononcé un mot dont je cherche le sens sans le trouver. Un rôle?...

— Vous y pensez encore! Le privilége des amis est de causer à tort et à travers. Vous en avez usé. Moi aussi.

— Ah! vous saviez ce que vous disiez !

— Soit! Je vous ai sans doute remercié de votre empressement à remplir votre rôle de maître de maison. Vous faites les honneurs à merveille. J'ai passé, grâce à vous, une soirée fort agréable... fort amusante.

Puis, se levant, elle rejoignit madame de la Fosse et son père. Elle fut gaie, mais d'une gaieté un peu forcée, un peu ironique. Elle n'adressa plus que très-rarement la parole à Paul, et en affectant avec

lui, comme un signe d'indifférence complète, la plus grande liberté d'esprit.

Après avoir pris congé, M. du Breuil, dans la voiture, dit à sa fille :

— Es-tu contente de ta soirée?

— Oh! très-contente! répondit Valentine. M. de la Fosse, sa femme et son fils sont parfaits.

— Il faudra leur rendre leur invitation.

— Oui. C'est obligatoire.

— Cela te contrarie?

— Nullement.

— Quel jour veux-tu choisir?

— Nous avons le temps d'y songer.

M. du Breuil n'insista pas. En arrivant, le cocher, sans motif plausible, fut admonesté. M. du Breuil se coucha de fort mauvaise humeur, et s'agita longtemps sans pouvoir dormir, en se livrant à un monologue dont voici à peu près le résumé :

— Ce Paul de la Fosse est donc un maladroit! Qu'on vienne encore me dire que le séjour de Paris forme la jeunesse autant que les voyages! C'est dommage! Le colonel et moi nous étions d'accord. Il aurait donné le Fayan à son fils en le mariant. Ce n'est pas l'intérêt qui me guide. Valentine est beaucoup plus riche que Paul. Mais les la Fosse sont la crème des honnêtes gens. J'aurais été heureux et fier de m'allier à eux. Et puis, le Fayan touche au Breuil. Les deux propriétés se compléteraient l'une par l'autre et deviendraient une exploitation hors ligne. J'ai trop de terres arables et pas assez de prairies. Or, sans prairies, pas de bestiaux; sans bestiaux, pas d'engrais; sans engrais, pas de blé. Le guano me ruine. Il y a au Fayan, sur les bords de la Vienne et de la Briance, des pâturages de toute beauté, et, au moyen de quelques drainages partiels... Ah! ce mariage convient si bien à Valentine! Elle est comme moi, elle n'aime pas les gens trop riches. Paul, d'ailleurs, est avocat. C'est un beau titre. Il ne rapporte pas grand'chose, mais c'est un beau titre. Il est bon de l'avoir; car si un matin on se réveille ambitieux, on a du moins un point d'appui pour s'élever. Le colonel ne s'occupe pas d'agriculture, Paul non plus. Je gérerais les deux propriétés. Il y aurait fusion... et jamais confusion. Qu'est-ce que je demande? Passer ma vie selon mes goûts. Il me serait bien plus agréable de travailler pour ma fille et pour ses enfants que pour moi. Aimera-t-elle Paul? Quant à lui, il faut lui rendre justice, il s'est enflammé tout de suite. Mais Valentine, qui avait l'air d'abord assez bien disposé, a été à la fin d'un sec à faire frémir.

Comme tous les hommes d'action, M. du Breuil ne s'abandonnait

jamais aux rêveries sans but, et cherchait toujours une conclusion à ses pensées.

— Ma fille fera ce qu'elle voudra, dit-il; je ne la contrarierai pas.

Cette abdication de volonté lui rendit son calme habituel, et il s'endormit.

V

Paul se mit en chasse le lendemain de bonne heure. Il souhaitait d'être seul, car les sensations de la veille avaient laissé dans son âme une forte empreinte et il désirait s'interroger à loisir.

— Est-ce que je suis amoureux? se demanda-t-il.

Mais il comprit bien vite que cette question ne pouvait ni se poser ni se résoudre si facilement.

En revoyant Valentine, qu'il avait quittée presque enfant et qu'il retrouvait femme, il s'était d'abord félicité intérieurement d'un si charmant voisinage. Il s'étonnait maintenant d'être comme bouleversé par une commotion étrange. Le passé s'effaçait comme une longue série de jours inutiles. Paul sentait qu'il n'avait pas vécu et que sa vie véritable, allait commencer. Il pensa à son père et à sa mère, frappant exemple du bonheur dans la famille, bonheur que Paul, jusqu'alors, n'avait ni parfaitement apprécié ni ardemment souhaité. Après une existence utile, glorieuse, M. de la Fosse avait quitté une profession qui nécessitait de fréquents changements de résidence et s'était retiré au Fayan avec sa femme pour jouir en paix d'une tranquillité sédentaire achetée par de long services. Sans négliger, même à présent, aucun des devoirs que la société impose, ils vivaient l'un par l'autre et l'un pour l'autre, unis encore davantage par cette suprême et auguste occupation de la vieillesse d'autrefois : la préparation à une vie nouvelle. Paul, dont la raison et la réflexion mûrissait vite sous la chaleur d'un amour naissant, devina la richesse d'âme qu'annonçait la tendresse constante de son père et de sa mère. Il les aima plus encore et aspira à leur ressembler. Si peu qu'il eût vu le monde, il avait pu néanmoins remarquer l'indigence de ces cœurs qui s'isolent comme pour prouver leur force et qui ont ensuite besoin d'une perpétuelle agitation pour échapper à eux-mêmes, recherchant sans cesse les distractions, la nouveauté, le bruit, tout ce qui peut les arracher à leur propre néant. M. et madame de le Fosse, au contraire, malgré les longues années de leur union, ne paraissaient pas

avoir épuisé l'échange de tous les trésors cachés que leur affection contenait. Ils se suffisaient à eux-mêmes, sans jamais compliquer leur bonheur d'alliage, ni d'éléments étrangers. Paul, quoique bien jeune, ne considérait déjà plus le mariage comme une affaire de convenance, un sacrifice, un renoncement à la liberté. Il se présentait à lui comme la source pure et féconde d'où découlent toutes les félicités, toutes les prospérités, où s'abreuvent tous les désirs. Tout se lie et s'enchaîne, dans le bien comme dans le mal : Valentine expliquait à Paul son père et sa mère; son père et sa mère lui expliquaient Valentine, et lui faisaient estimer à sa juste valeur une alliance qui promettait d'être, comme la leur, belle et longuement radieuse.

Paul battit les guérets tout le jour, en rêvant ainsi aux mystères sacrés et éblouissants du cœur, dans lesquels il pénétrait en tremblant, mais avec une ardeur et un ravissement inexprimables.

Vers le soir, en retournant au Fayan et en suivant une grande route, il fut tiré de sa rêverie par le trot de deux chevaux qui s'avançaient vers lui. Il leva les yeux et reconnut M. du Breuil et sa fille. Vêtue d'une robe d'amazone de couleur sombre, la tête couverte d'un chapeau de feutre gris, surmonté d'une plume blanche, elle avait le visage animé et semblait prendre plaisir à la rapidité de sa course.

Arrivé près de Paul, M. du Breuil s'arrêta et le jeune homme vint lui serrer la main.

Valentine salua sans rien dire.

Pendant que son père et Paul causaient, elle ne paraissait pas souhaiter de prendre part à la conversation. Donnant de petits coups de cravache à sa monture, l'empêchant de continuer son chemin et de se tenir tout à fait en place, elle attisait l'impatience du cheval et lui défendait en même temps de s'élancer en avant. Visiblement, et malgré la rencontre de Paul, elle ne témoignait pas le désir de rester longtemps au même endroit. Paul la regardait à la dérobée, et répondait vaguement à ce que lui disait M. du Breuil.

— Allons, mon père, dit soudain Valentine; nous serons en retard.

Et cinglant les flancs de sa monture, elle s'inclina devant Paul et partit au galop.

L'autre cheval suivit l'exemple. Vigoureusement enlevé, M. du Breuil n'eut que le temps de dire :

— Au revoir !

Et il disparut avec sa fille derrière un nuage de poussière.

— Elle me fuit, pensa Paul ; moins que cela, elle m'évite.

A la prochaine montée, M. du Breuil dit à sa fille :

— As-tu remarqué ? Paul est très-bien en costume de chasse.

— Oui, répliqua Valentine, M. Paul est très-bien.

Ces mots furent prononcés avec tant d'indifférence, qu'ils semblaient couper court à ce sujet d'entretien. M. du Breuil, toutefois, ne se tint pas pour battu.

— Entendons-nous, reprit-il. Paul me plaît, et je me sens déjà de l'amitié pour lui. Mais je ne veux pas lui faire trop d'accueil si tu ne partages pas mes opinions. Tu as l'air d'éprouver une médiocre sympathie pour lui. Tout à l'heure, il ne cessait de t'admirer des yeux et tu affectais, je l'ai observé, de ne pas tourner la tête de son côté. Je voudrais savoir à quoi m'en tenir, afin de mettre ma conduite d'accord avec la tienne. Paul n'est pas un mauvais parti, ses parents.....

— Ah! mon père, interrompit Valentine, je les chéris autant que je les vénère!

— C'est quelque chose, mais ce n'est pas tout, car il ne s'agit d'eux que secondairement. Je ne te demande pas si tu as du goût pour Paul, mais s'il est possible que, dans l'avenir...

— Belle question, cher père! Est-ce que je sais aujourd'hui ce que je penserai demain?

— Je crois que Paul est plus savant que toi. Je ne serais pas étonné qu'il ressentît pour toi....

— Cela l'aurait pris bien vite.

Et Valentine cravacha son cheval comme pour laisser bien loin derrière elle les mots qui lui avaient échappé.

M. du Breuil la suivit des yeux en souriant.

— De quoi nous mêlons-nous, nous les pères? se dit-il avec une satisfaction pleine d'espérances. Laissons donc la jeunesse débrouiller ses affaires de cœur. Elle s'y entend mieux que nous. Il faut que Paul fasse ses preuves. Et il les fera, solides, brillantes. Si je pouvais arranger quelque chose pour qu'il sauvât la vie à Valentine! Ce serait peut-être un heureux expédient. C'est singulier!... Je veille sur ma fille au rebours de tous les pères, je voudrais la lancer dans une grande passion, et elle s'obstine à rester sage et indifférente! Laissons la faire. Elle ne se presse pas et elle a raison.

Et il rejoignit sa fille qui s'était arrêtée pour l'attendre.

VI

Le dimanche suivant, M. de la Fosse, madame de la Fosse et Paul se trouvèrent par hasard placés à côté de M. du Breuil et de sa fille

dans la petite église de Condat. Ils sortirent ensemble après la messe et causèrent forcément. Les uns et les autres étaient venus à pied. Ils avaient à faire à peu près le même trajet et, en se séparant, M. du Breuil, sans consulter sa fille, invita la famille la Fosse à dîner pour le jeudi. Ils acceptèrent. Mais Valentine, dans l'intervalle, décida son père à engager d'autres personnes. Paul avait espéré une réunion intime, il vit arriver successivement au Breuil une vingtaine de convives. Il comprit parfaitement l'intention qui avait dicté des invitations si nombreuses et s'abstint de causer avec Valentine au delà de ce que la politesse exigeait.

La semaine suivante, il alla faire visite à M. du Breuil qui le reçut à merveille. Valentine demeura auprès d'eux. Elle prit part à la conversation avec beaucoup d'empressement, mais en la maintenant dans les bornes de la banalité la plus insignifiante, de façon à marquer très-clairement qu'elle accomplissait un devoir de bienséance, de même que Paul, et qu'il ne devait pas essayer de franchir ces limites.

Paul se retira le cœur froissé. Il eut honte de penser à une femme qui lui témoignait tant de froideur et d'indifférence. Et cependant, il y pensa toujours, il y pensa plus que jamais.

Quelques jours après, il aperçut M. du Breuil et sa fille qui s'acheminaient vers la Vienne.

— Où vont-ils? pensa Paul qui s'intéressait maintenant aux moindres détails.

M. du Breuil était habillé comme pour aller à la ville. Valentine, au contraire, portait un costume de campagne, un chapeau de paille rond et une robe de toile. Sa taille souple et flexible, n'était cachée aux regards par aucun autre vêtement. Ce costume montrait qu'elle n'accompagnerait pas longtemps son père. D'autres indices s'ajoutaient à celui-là. Une vieille femme, la Nardi, suivait par derrière, comme pour ramener Valentine. Deux chiens couraient follement çà et là. Ces deux chiens, avec lesquels on n'a pas encore fait connaissance, étaient fort beaux. L'un d'eux était une chienne de chasse nommée Lara, au poil blanc largement taché de jaune, aux pattes fines, nerveuses et infatigables, à la forme élégante et accomplie dans ses proportions. Valentine avait longtemps désespéré de l'appareiller, mais, dans sa nombreuse progéniture, se rencontra enfin un chien qui était son portrait vivant. A les voir maintenant courir et gambader ensemble, on les distinguait à peine l'un de l'autre. Cette ressemblance parfaite quintuplait leur beauté. Même finesse aux extrémités, mêmes oreilles pendantes, même tête intelligente et allongée, même regard. Quand ils passaient séparément, l'un paraissait l'ombre vivante, la répétition de l'autre. Quand ils

couraient de conserve, on eût dit un animal double, obéissant par des mouvements réguliers à une volonté unique. Cette unité dans la dualité était si frappante, que, tout naturellement, on ne leur avait donné qu'un seul nom. On les appela d'abord mère et fils, puis, par abréviation : Méret. La présence de Méret qu'on ne conduisait jamais bien loin des propriétés, indiquait encore à Paul que Valentine ne s'éloignerait pas. Il retint auprès de lui ses deux chiens, qui s'élançaient instinctivement, soit pour jouer, soit pour livrer bataille, du côté où ils entendaient les aboiements joyeux de Méret, et regarda de loin Valentine, sans projet, sans autre espoir que celui de la voir quelques instants de plus au milieu des prairies.

M. du Breuil, Valentine, Nardi et les chiens descendirent jusqu'à la rivière. La vieille Nardi démarra un bateau et, dès que ses maîtres y furent montés, elle se mit à la manœuvre pour traverser l'eau. M. du Breuil débarqua seul. Ses affaires l'appelaient à Aixe, petite ville voisine, et il était venu prendre la voiture qui parcourt à heures fixes la jolie route tracée sur la rive droite de la Vienne. Valentine resta quelque temps sur le bateau, puis un joyeux bruit de grelots retentit, annonçant le passage de la voiture, et M. du Breuil y prit place après avoir, de la main, échangé un adieu avec sa fille. Peu après, elle saisit la longue perche qui remplace les rames pour diriger les bateaux en usage dans ce pays, bateaux larges et plats, ainsi construits à cause de l'inégalité du fond de la rivière. Paul regardait de loin. Il vit Nardi s'opposer un instant à ce que Valentine se donnât la peine de conduire. Valentine répondait par gestes. Elle appuya doucement sa main sur l'épaule de la paysanne et la força de s'asseoir sur le banc que formait l'arrière du bateau. Paul se souvint vaguement que la Nardi était sourde. Cette circonstance fut pour lui un encouragement vulgaire mais irrésistible à ne pas laisser échapper cette occasion de parler à Valentine.

Gracieuse et adroite dans ses mouvements, elle semblait prendre plaisir à une saine fatigue. Tenant la longue perche dans ses mains fines, qu'elle n'avait pas même songé à ganter, elle la sortait toute ruisselante de l'eau, remontait d'un pas sûr jusqu'à l'avant du bateau, la plongeait en partie ou tout entière selon la profondeur des ondes, puis s'appuyait dessus et imprimait une impulsion rapide à l'embarcation. Nardi se tenait immobile sur son banc, et contemplait avec ravissement sa jeune maîtresse. Les deux chiens, attentifs et immobiles aussi à l'autre extrémité, interrogeaient parfois la jeune fille d'un œil anxieux. Ils avaient peur qu'elle ne leur ordonnât d'aller à l'eau. Leur poil ras leur rendait ce divertissement peu agréable. Au fur et à mesure qu'ils se rapprochaient de la terre, ils se rassuraient.

— Ne tremblez pas ainsi, Méret, disait Valentine en souriant. Vous n'irez pas à l'eau. Non... Vous n'irez pas aujourd'hui.

Mais, presque au même instant, ils s'élancèrent d'un bond violent et simultané.

— Ah! les maudites bêtes! dit Valentine, que la secousse du bateau fit chanceler.

Du poste d'observation où ils étaient placés, les deux chiens venaient d'apercevoir quelque chose d'insolite sur la rive, un rat, sans doute, et ils s'étaient vaillamment jetés à sa poursuite. A leurs aboiements furieux, d'autres aboiements répondirent aussitôt. Les deux chiens de Paul, qui se nommaient Bas-noirs et Bas-rouges à cause de la couleur de leurs jambes, accoururent. Paul ne put les retenir. Il y eut un vacarme épouvantable, au milieu duquel on entendait, à terre et sur la rivière, des sifflements et des appels réitérés. Paul se montra. Il n'avait plus à se demander s'il agissait bien ou mal, discrètement ou indiscrètement. Sa présence sur le rivage ne pouvait plus être dissimulée. Dès qu'elle le vit, Valentine cessa de s'occuper de cette chasse inattendue, cessa de conduire le bateau et remit la longue perche à Nardi en lui faisant signe d'aborder. Par une transformation subite, cette jeune fille si active, si avide tout à l'heure de mouvement et d'exercice, s'enveloppa, comme d'un voile, de nonchalance et d'indifférence complètes. On voyait seulement, sous ses paupières abaissées, luire le feu intérieur des éclairs.

— Mademoiselle, dit Paul, en s'avançant lorsque le bateau toucha terre, voulez-vous me permettre de vous offrir la main?

— Volontiers, répondit-elle.

Elle sauta sur le rivage, en effleurant à peine les doigts de Paul, puis elle le remercia par un signe de tête, et continua son chemin. Mais bientôt elle s'arrêta pour appeler ses chiens qui se livraient à un combat acharné, avec ceux de Paul.

— Méret! dit-elle. Ici, Méret!

Paul ne faisait pas attention. Tout lui était égal.

— Monsieur, dit la jeune fille, M. Paul, séparez donc les chiens; ils vont vraiment se dévorer.

Paul cria avec force.

— Bas-rouges! Bas-noirs!

Mais ils le connaissaient depuis peu et ne lui obéissaient encore que modérément. Le duel, d'ailleurs, était fortement engagé.

Valentine, tout émue, allait se jeter entrer les combattants. Paul, effrayé, sortit à l'instant même de son indifférence, entra vivement dans la mêlée, saisit ses chiens par la peau du cou et les enleva de ses deux mains vigoureuses. Quelques coups de pieds écartèrent les autres.

— Ils se battent, mademoiselle, ajouta-t-il mélancoliquement ; c'est tout simple ; ils voient que nous ne nous aimons pas.

— Vous croyez ? dit Valentine en rougissant malgré elle.

— Prenez mon bras, ils deviendront amis.

— J'en veux faire l'expérience, répondit la jeune fille d'un ton bref et décidé.

Elle passa résolûment son bras sous celui de Paul, et voulant sans doute diminuer la portée de cette action, elle ajouta presque gaiement, en s'adressant aux chiens qui grondaient encore :

— Voyons, les chiens, la paix est faite, j'espère ! Taisez-vous et soyez amis.

Les quatre lutteurs, ayant suffisamment prouvé leur grand courage, n'étaient peut-être pas fâchés d'avoir un prétexte honnête pour cesser la bataille ; peut-être la bonne harmonie qu'ils virent régner entre leurs maîtres influa-t-elle favorablement sur eux. Quoi qu'il en soit de leurs raisons secrètes, ils se rapprochèrent peu à peu, s'apprécièrent mutuellement, et on les vit bientôt se livrer sur l'herbe à des courses folles, jeux pacifiques remplaçant à la satisfaction générale les sanglants assauts de la guerre.

VII

La journée était superbe. Le soleil, au deux tiers de sa course, projetait le long des buissons des ombres dentelées. Les oiseaux, abondamment repus, chantaient sur les hautes branches des arbres, ou se cachaient dans l'inextricable fouillis des haies vives. Ivres de raisin noir, les grives traversaient les airs d'un vol mal assuré, se demandant, sans doute, sur quels champs elles iraient s'abattre. Les vaches ruminaient dans les prairies ondoyantes, et s'étonnaient parfois, sans se fâcher ou se mouvoir, lorsque les bergeronnettes allaient se poser sur leurs cornes. La grande voix des écluses retentissait pareille au grondement d'un océan lointain. Les fleurs, nées sans culture et principalement dans les endroits arides et négligés, paraissaient heureuses qu'on leur permît d'exister, quoique inutiles, relevaient leurs têtes vivaces, se coloraient à la lumière du jour, et attendaient, sans trop d'impatience, la rosée des nuits.

Valentine et Paul marchèrent d'abord en silence. Valentine sentait, non sans émotion, battre le cœur de Paul.

« N'avez-vous rien compris, rien deviné ? dit-il tout à coup. Il faut que je vous parle. Pour mon repos, j'ai déjà trop tardé. »

La jeune fille se détourna.

« Viens donc, Nardi ; nous allons trop vite ? Qu'est-ce que tu dis ? Es-tu fatiguée ?

— Elle ne dit rien, elle n'entend rien, répondit Paul, elle est sourde.

— Elle est bien heureuse, répliqua Valentine.

— Ah ! reprit-il, ne savez-vous pas ce j'ai à vous dire ? N'avez-vous pas lu tout mon cœur dans mes yeux ?

— En effet, répondit Valentine ; un amour à votre porte, c'est très-commode ! Je me suis bien doutée que vous ne manqueriez pas de profiter de cette proximité.

— J'ai vu le bonheur sous ma main, mademoiselle. J'ai avancé le bras pour le saisir. Si c'est une faute, je l'ai commise.

— C'est bien cela, reprit Valentine comme si elle eût répondu à sa propre pensée : après les études de collége, les études à Paris ; après les études à Paris, le mariage ; c'est la règle. Avouez, monsieur, que vous commenciez à vous ennuyer à la campagne. Vous croyez m'aimer ? quelle erreur ! Vous obéissez à l'usage, aux circonstances, à vos parents. Vous obéissez, je dois le dire, militairement, et votre docilité est bien remarquable.

— Mes parents, mademoiselle, n'ont point pour moi une tendresse aveugle ou envahissante. Jamais mon père et ma mère ne m'ont parlé de vous en y joignant l'idée d'un mariage possible.

— Je ne pourrais pas en dire autant ; mon père ne m'a pas laissé ignorer qu'il vous regardait comme un parti convenable.

— Et vous avez répondu ?

— Je n'ai rien répondu.

— C'est me dire que je ne dois pas connaître votre pensée.

— Eh ! mon Dieu, sachez-la, sachez-la tout entière et qu'il n'en soit plus question.

— Attendez, mademoiselle, attendez encore, s'écria Paul épouvanté d'apprendre un refus formel.

— Vous souhaitez que j'attende ? Alors, ne m'interrogez pas. J'aime beaucoup mes chiens, certainement. Mais je ne puis pousser le dévouement jusqu'à vous épouser pour les empêcher de se battre.

— Assez, mademoiselle. Vous raillez, c'est naturel, car il vous est indifférent de me voir souffrir.

— Souffrir ! Les grandes passions naissent donc bien vite ! Vous êtes contrarié, voilà tout. Les choses s'arrangeaient si bien ! Vous n'aviez, pour ainsi dire, pas à sortir de chez vous pour me faire la cour. Croyez-moi, vous vous consolerez promptement.

— Ceci est mon affaire, mademoiselle. Si je n'ai pas su garder un secret que je voudrais faire rentrer et étouffer dans mon cœur, je saurai du moins.....

— Monsieur Paul, interompit Valentine d'une voix douce et grave, est-ce que nous allons nous fâcher?

— Pourquoi pas, si cela vous fait plaisir ? répondit-il avec amertume.

Puis il ajouta d'un ton plein de véhémence :

— Nous ne sommes pas des enfants. Nous avons une volonté. Placés par le sort l'un à côté de l'autre, vivant sous le même ciel, respirant le même air, rapprochés par notre âge, par des conditions sociales à peu près analogues, par les mêmes goûts, peut-être les mêmes penchants, on aurait pu croire que nous nous aimerions. Nos pères l'ont espéré sans doute. Tout est si bien d'accord pour nous unir, qu'ils supposaient que nous ne serions pas assez fous pour chercher mieux. A quoi pensent-ils donc nos pères? Ils radotent. C'est précisément la facilité de cette alliance qui la rend impossible. Il faut à une jeune fille autre chose qu'un jeune homme qu'elle a vu grandir et dont elle a partagé les premiers jeux. Il faut à une jeune fille quelque chose d'imprévu, de saisissant, de romanesque. Un amour protégé par son père, c'est trop simple, trop vulgaire. Les jeunes filles ont des rêves, des aspirations. C'est dans les régions les plus inaccessibles du sentiment qu'elles poursuivent leur idéal. Je ne suis pas un idéal, moi! Je n'ai pas cette prétention. Je n'ai jamais enlevé de femmes. Je ne me suis jamais battu en duel. Je n'ai jamais été, pendant les nuits sombres, rôder à travers les grands arbres sous vos fenêtres, avec une échelle de soie dans ma poche. Je ne sais pas escalader les balcons ou chanter des sérénades. Vous avez une duègne; si elle n'était pas sourde, j'oserais à peine vous parler. Je suis un pauvre sire, n'est-ce pas? Mon histoire est réellement trop plate et trop commune. Je n'ai même pas la qualité la plus indispensable aux amoureux : la persévérance. Je devrais vous supplier, vous implorer, et je voudrais au contraire racheter au prix de mon sang le secret que je vous ai livré. Vous avez votre orgueil, j'ai le mien. Je souffre, mais soyez tranquille; vous n'en saurez plus rien. Je souffre, car dans cet amour si ordinaire, si dénué d'obstacles, si prosaïque, j'avais mis, moi, toute mon âme.

— J'ai peut-être tort, dit la jeune fille, à voix basse.

— Ah ! Valentine! s'écria Paul avec un irrésistible espoir.

— J'ai peut-être tort, reprit-elle d'un ton plus accentué, mais je hais les sentiments de commande. Ah ! ne m'interrompez pas. Vous avez souhaité une explication, laissez-moi vous la donner. Libre à vous de me considérer ensuite comme une fille romanesque. Combien y a-t-il

de temps que vous êtes revenu de Paris ? Quinze jours ou à peu près. Avant votre retour, une petite conspiration avait été ourdie entre nos parents. Je m'en suis aperçue quand nous sommes allés dîner chez vous. Au moment de partir pour le Fayan, mon père m'a félicitée de ma toilette. Et, quand j'en ai changé, par caprice, par enfantillage, il a paru désappointé. Madame votre mère, elle, en a été ravie, trouvant dans cette simplicité de mise une preuve et un désir d'intimité. Après le dessert, nous avons été longtemps seuls. Nos parents souriaient en nous regardant de loin. Leur projet était arrêté d'avance. Et vous, monsieur, si je m'y étais prêtée, vous m'auriez juré, après dix minutes d'entretien, que vous m'adoriez.

— Non pas après dix minutes, mademoiselle, mais tout de suite. L'aveu était sur mes lèvres, et je m'étonne d'avoir pu le retenir jusqu'à aujourd'hui.

— Vous êtes franc, je serai franche aussi. Or, je vous le confesse, cela m'a déplu, déplu à ne pouvoir l'oublier. Ce n'est pas votre cœur qui a parlé, c'est votre bon sens, c'est votre raison. Toute jeune personne qui n'eût pas été absolument laide ou sotte eût obtenu le même triomphe. Cette docilité à ne voir dans le mariage qu'un arrangement de famille m'a inspiré d'abord pour vous un peu de dédain. Vous voyez que je suis sincère. A présent, ce dédain a disparu. Il a disparu, car le sentiment nouveau qui s'offrait à vous dans des conditions si favorables me semble maintenant respectable, parce que je suppose que vous y avez cru. Mais moi, je n'y crois pas.

— Vous n'y croyez pas ?

— Non.

— Mais qu'exigez-vous ? Quelle preuve ?...

— Rien. Je n'y crois pas.

Paul ne répliqua point. Il était dans un âge où le cœur, prompt à recevoir des impressions, met une sorte de gloire à les dominer. Il comprima donc les siennes avec une courageuse fierté pour ne pas les exposer aux mépris. L'âme profondément remuée par la tendresse est bien moins rebelle aux sacrifices que ne le serait la vanité ou l'amour-propre. Dans son ignorante exaltation, Paul se promit intérieurement d'oublier Valentine. Puis, quand une révolte de tout son être lui montra que c'était impossible, il se jura de ne jamais rien laisser voir de ses tourments à la jeune fille. Grâce à une sincérité jeune et forte, il s'imagina que Valentine ne reviendrait pas sur sa décision. Paul était encore dans ce bel âge d'inexpérience, d'illusions et d'enthousiasme où l'on se figure que les amours, comme les haines, durent éternellement.

— C'est fini, murmura-t-il. Elle ne m'aime pas.

Puis il ajouta tout haut :

— Vous êtes arrivée, mademoiselle. Adieu.

— Au revoir ! répondit Valentine avec un sourire doux et bon. Je vous ai dit ma façon de penser, monsieur Paul. Mais elle n'a pu vous montrer que je fusse mauvaise ou coquette, et j'espère que nous resterons bons amis.

— Oh ! très-bons amis ! répliqua-t-il.

Et comme pour prouver à Valentine et à lui-même que la blessure de son cœur déchiré se fermait, il cria, d'un ton en apparence dégagé et indifférent :

— Bas-rouges, Bas-noirs ! Allons les chiens !

Mais il ne put s'empêcher de se tourner une dernière fois vers Valentine, et de lui dire, avec une gaieté mouillée de larmes :

— Vous voyez ! Ils ne peuvent plus se quitter.

— Est-ce un exemple à suivre que vous me proposez ? Répliqua Valentine en riant. La comparaison ne serait pas flatteuse.

Voulant sans doute épargner à Paul, et à elle peut-être, ce que le moment de la séparation avait de pénible après un pareil entretien, la jeune fille prit le bras de Nardi et lui dit, en parlant très-haut :

— Nous t'avons fait courir, ma bonne Nardi. Tu es tout essoufflée. Tu vas te reposer. Tu l'as bien gagné. Tu n'as plus tes jambes de vingt ans.

La vieille paysanne fit de vains efforts pour comprendre. Ne pouvant y parvenir, elle répondit, en secouant la tête d'un air à la fois gracieux et bourru :

— J'entends bien ! J'entends bien ! Tu n'as pas besoin de crier si fort. Tu es comme les autres, toi, tu crois toujours que je suis sourde.

Valentine rentra chez elle, et Paul se dirigea du côté du Fayan.

VIII

Tous les ans, dans les premiers jours de septembre, M. de la Fosse avait l'habitude de faire une grande pêche dans le bassin de la Vienne que bordaient ses prairies, et invitait quelques personnes pour cette solennité. M. du Breuil et sa fille, cela va sans dire, furent engagés. Paul, se souvenant de la nombreuse compagnie qui avait pris part, conjointement à lui et à sa famille, au précédent dîner chez M. du Breuil, se fit un point d'honneur de témoigner qu'il ne recherchait pas, lui non plus, les réunions intimes pouvant lui offrir des occasions de rapprochement avec Valentine. Il prit donc ses dispositions de

manière à ce que les invitations fussent multipliées, et il en adressa personnellement quelques-unes à plusieurs jeunes gens de ses amis, comme pour faire sentir qu'il abdiquait toutes prétentions, et que des rivalités pour obtenir le cœur de Valentine lui étaient devenues parfaitement indifférentes.

Parmi les invités, se trouvait un jeune et riche manufacturier, propriétaire du moulin à porcelaine de Fontjaudran, situé à deux kilomètres de là, en remontant la Vienne. M. Frédéric Mallet jouissait, et à juste triste, d'une grande réputation d'intelligence et d'esprit. Rien, du reste, n'annonçait en lui un négociant. Infatigable chasseur, bon cavalier, fort en escrime et en natation, danseur recherché, causeur amusant, ses qualités de commerçant ne se révélaient jamais qu'entre hommes, lorsqu'il s'agissait de traiter des affaires, et il développait alors, dans un langage net et précis, d'excellentes idées pratiques, en même temps qu'il montrait beaucoup de finesse et une inflexible droiture.

Frédéric Mallet était beau garçon. Il avait un de ces visages francs et ouverts, mais en face desquels, cependant, on sent d'instinct qu'il ne faut pas trop se livrer. La force et la solidité massive nuisaient un peu en lui à la distinction. On lisait sur sa figure et dans toute sa personne la sécurité, la confiance en soi, le complet et large épanouissement de la vie. Produit parfait d'une civilisation matérialiste, Frédéric avait pensé de bonne heure que tout dans l'homme doit se convertir en rouages utiles, pour aboutir, par des combinaisons multiples et savantes, à une marche simple et régulière comme celle d'une pendule. De même que les chocs, le chaud ou le froid arrêtent, activent ou ralentissent la course de l'aiguille, et qu'il faut, par conséquent, les éviter. Frédéric supprimait autant que possible dans son existence l'émotion, la haine ou l'amour, par lesquels l'équilibre des créatures humaines est si facilement dérangé. Le cerveau, pour lui, était tout l'homme. Son cœur ne s'animait que lorsque sa raison avait pour ainsi dire posé le doigt sur un ressort en disant : Tu peux battre. Dans une société qui semble prendre pour tâche de former des instruments excellents pour le jeu compliqué de ses institutions, ce jeune homme s'était fait une place très-enviée et très-honorée. Il était l'expression la plus entière et la plus magnifique d'une époque positive et rationaliste. Cependant, il lui manquait quelque chose. Quoi? Il lui manquait d'abord ce qu'il avait volontairement retranché, comme bagage inutile : l'émotion, l'illusion, l'enthousiasme, la jeunesse. Il lui manquait peut-être encore autre chose. Mais ce sont là de trop graves questions, surtout un jour de grande pêche, à la campagne, et il vaut mieux continuer simplement ce simple récit.

Dès le commencement de cette journée, Frédéric Mallet fut frappé

de l'exquise beauté de Valentine. Parée comme pour un bal, vêtue de ces charmantes étoffes de soie qui bruissent, châtoient et paraissent, tant elles sont mobiles et souples, se confondre avec la femme qui les porte, elle s'abandonnait à la joie générale d'une fête que protégeait la tiède sérénité du temps. Ayant peu vu le monde, peu assisté à ses réunions, elle n'avait rencontré Frédéric que par hasard, à de rares intervalles, et il n'avait guère pris garde à elle. Frédéric, par caractère, était de ces hommes pour lesquels la beauté des femmes n'existe pas sans entourage favorable et sans grande parure. Quand il vit Valentine si jolie, si resplendissante, il ne put se défendre d'un vif sentiment d'admiration, sentiment qu'il ne réprima point, car il était d'accord avec des calculs précédemment arrêtés. Frédéric, en effet, avait le désir de se marier. Il ne voulait pas d'une femme de commerce, si riche qu'elle fût. Sa fortune, très-considérable, lui permettait de choisir, et, n'ayant plus à monter sous le rapport des richesses, il aspirait à monter sous le rapport du rang. Très-fier de sa roture, illustrée et dorée par son père et par lui, il souhaitait, par une anomalie que tout le monde comprendra, épouser une jeune fille noble ou à peu près. Mais il souhaitait en même temps, pour ne pas se mettre en contradiction ouverte avec lui-même, paraître avoir été entraîné par l'excessive beauté d'une femme aimée. Ce jeune homme si sage et si avisé avait, dans le silence de la réflexion, prémédité de faire une éclatante folie, une folie dont tout le département parlerait et qui lui ferait honneur.

— Je puis me donner le luxe d'un mariage d'amour, s'était-il dit souvent. Et, après avoir fait deux ou trois fois le tour de Valentine, il murmura :

— Voilà mon affaire.

Au déjeuner, les places n'étaient pas marquées. Chacun se casa sans cérémonie. Sans cérémonie aucune, Frédéric s'assit près de Valentine. Il songea pourtant à Paul.

— Je ne voudrais pas, pensa-t-il, aller sur les brisées de personne. Il ne me serait certainement pas désagréable de supplanter un rival; mais d'un autre côté, je ne veux pas me compromettre par un échec. Paul de la Fosse et Mademoiselle du Breuil sont voisins de campagne....

Mais Paul ne s'occupait pas plus de Valentine et de Frédéric que s'ils n'eussent point existé. Pendant tout le repas, il n'adressa à la jeune fille ni une parole ni un regard. Elle témoigna une indifférence semblable. Paul s'efforçait d'oublier, et, en apparence du moins, il y parvenait. Quant à Valentine, elle ne paraissait avoir ni à oublier ni à se souvenir.

— C'est parfait, pensa Frédéric. Mon ami Paul a probablement

laissé ses affections à Paris. Tous les jeunes gens que j'ai vus faire leurs études sont de même. Ils reviennent complétement idiots, et il faut les remettre au vert, pendant trois ou quatre mois pour qu'ils soient bons à quelque chose.

Frédéric résolut donc de se lancer, et il se lança.

Après le déjeuner, émerveillé de la grâce, de l'esprit et de la distinction de Valentine, il aborda M. du Breuil, le prit à part, et lui dit :

— Mon cher Monsieur, mademoiselle votre fille a-t-elle des engagements?

— Quels engagements? demanda M. du Breuil un peu surpris.

— Pour se marier?

— Pour se marier! s'écria M. du Breuil de plus en plus surpris. Pas que je sache. Ma fille n'a pas dix-neuf ans.

— Si vous et elle vous en preniez, ajouta Frédéric, veuillez, je vous prie, m'en avertir.

Et il s'éloigna d'un air de discrétion et de politesse aisée, laissant M. du Breuil plus étonné que flatté.

— Comme il y va! murmura celui-ci. Voilà une façon expéditive d'entrer en matière. Est-ce un prétendant? s'imagine-t-il acheter une maison ou un stère de bois? Après tout, il se déclare comme il peut. Il ne pèse pas sur ma volonté, il me dit seulement... Eh! je ne suis pas un sot. On dit cela quand il s'agit d'une acquisition quelconque : ne vendez pas sans me prévenir! mais, pour un mariage...

Voulant joindre aux siennes les lumières de sa fille, il l'appela brusquement.

— Valentine, dit-il, as-tu des engagements?

Elle répondit, comme avait répondu son père :

— Quels engagements?

— Pour te marier?

— Pourquoi cette question, mon père?

— Ah! j'en étais sûr! Tu la juges déplacée ; et cependant, elle vient de m'être faite.

— Par qui?

— Par Frédéric Mallet.

— Qu'est-ce que cela signifie, mon père?

— Que tu lui plais, sans doute. C'est un langage à lui. Il se met sur les rangs.

— Eh bien, qu'il y reste. Nous ne pouvons l'en empêcher.

M. du Breuil parut fort satisfait. Si sa fille n'eût pas été déjà loin, il l'eût chaudement félicitée.

— C'est bien simple, pensa-t-il en se frottant les mains. Elle a de l'esprit comme un ange, ma Valentine. Elle a trouvé la solution tout

de suite et sans difficulté. M. Frédéric se met sur les rangs ; eh bien, qu'il y reste !

Mais M. du Breuil ne put s'empêcher de remarquer la froideur glaciale qui continua de régner entre Paul et Valentine.

— Plus ils se voient, pensa-t-il, moins ils prennent feu.

Et ses beaux projets s'évanouissaient.

Sous le coup de cette déception, il envisagea plus favorablement l'ouverture que lui avait faite Frédéric.

— Certainement, se dit-il, ce garçon a été un peu brusque. Il m'a demandé ma fille aussi rondement que s'il m'eût proposé de m'acheter une coupe de foin. Mais, dans ces circonstances-là, l'intention et la fin justifient les moyens. Il vaut mieux se présenter ainsi que de rester muet comme une carpe.

Vers le soir, se trouvant par hasard seul auprès de Frédéric, il s'informa d'un ton aimable comment allait le commerce. Le jeune négociant s'empara immédiatement du bras de M. du Breuil, et parut ravi de lui faire de nouvelles confidences.

— J'ai beaucoup causé, lui dit-il, avec mademoiselle votre fille, et il m'a paru qu'elle prenait quelque plaisir à ma conversation. Est-ce un témoignage de sympathie? Je n'en sais rien, mais sans y voir un indice favorable à la conclusion de l'affaire...

— De l'affaire ! dit M. du Breuil un peu choqué.

— Sans doute. Il n'est pas question ici d'un amour en l'air. Vous avez trop de bon sens pour ne pas apprécier toute la gravité du mariage. Vous qui êtes plein d'esprit, de clairvoyance, et qui avez naturellement de l'influence sur mademoiselle Valentine, vous devriez tâchez de savoir...

— Oh ! quant à cela, je ne m'en mêle pas. Je ne forcerai en rien la choix de ma fille.

— Vous avez raison. Attendons ; c'est plus sage. L'affaire se présente bien.

— Encore ce mot !

— L'habitude ! n'y attachez pas d'importance, car franchement, si je n'apercevais dans une alliance qu'une affaire, je la trouverais facilement ailleurs, beaucoup plus avantageuse que chez vous.

— Cherchez.

— C'est inutile. Ma fortune est assez considérable pour pouvoir se passer d'être doublée. Ce que je veux, c'est le bonheur, c'est... votre fille. Je n'ai pas encore osé risquer un aveu. Je me contente de vous confirmer ce que je vous ai déjà dit : ne prenez pas d'engagement sans m'en prévenir.

— Je ne vois pas d'inconvénients à vous le promettre.

— De mon côté, si je devenais amoureux d'une autre femme, pour

le mariage, bien entendu, car le reste ne compte pas, vous le sauriez. Je ne connais que cela, moi, la loyauté en affaires.

— Il y tient, pensa M. du Breuil. Voilà un gaillard qui ne renonce pas plus facilement à ses expressions qu'à ses idées.

IX

Paul, quelques jours après, se sentit à bout de forces et de courage. Quand il essayait de sourire, ses lèvres se contractaient. Une torpeur mortelle s'empara peu à peu de lui. Il n'accusait personne, ni Valentine, ni Frédéric. Ce n'était pas la faute de Valentine si elle ne l'aimait pas. Quant à Frédéric, lui ou un autre, peu importait. Du reste, on ne pouvait facilement discerner si ses assiduités étaient sérieuses ou simplement de bienséance. Frédéric était de ces gens qui ne sortent jamais d'eux-mêmes. Pareil à ces hommes d'esprit qui sont les premiers et quelquefois les seuls à rire de leurs bons mots, on ne savait jamais s'il cherchait à plaire ou s'il se donnait à lui-même l'agréable exercice de son amabilité. Paul, par nature, par caractère, par l'absence des qualités militantes qu'engendrent les difficultés de la vie et la lutte habituelle contre la destinée, ignorait les mesquines agitations de la jalousie, agitations qui se résolvent par la haine d'un rival et des assauts de galanterie où le plus adroit remporte la victoire. Ces combats puérils des âmes vulgaires, pour la conquête de quelque beauté vaniteuse, paraissent méprisables aux sentiments vrais. Gagner une femme, comme on gagne une course, a quelque chose en soi de vil, où l'amour-propre seul trouve son compte. Homme de sentiment plutôt que d'action, Paul s'enveloppa dans une tristesse morne, sans issue, dans un isolement moral en face duquel il dressait son amour dans toute sa hauteur, pour le mesurer avec épouvante. Sa santé s'altéra.

— Mon fils, lui dit un matin madame de la Fosse, tu aimes Valentine.

— Oui, répondit-il.

— Ah! parle donc, cher enfant! J'irai demain chez M. du Breuil.

— N'y allez pas, ma mère.

Ces mots étaient une révélation. Madame de la Fosse, qui, du fond de ses entrailles de mère, repoussait l'idée que son fils avait pu se briser contre un refus, fut forcée de reconnaître intérieurement que

si son fils désapprouvait une démarche près de M. du Breuil, c'était parce qu'il la jugeait inutile.

— Ma mère, reprit Paul, j'ai honte de vous paraître si faible. J'ai honte de vous demander, à peine de retour près de vous...

— Tu veux voyager ! s'écria madame de la Fosse.

Puis, le premier moment de surprise et de douleur passé, elle ajouta :

— Oui. Tu as peut-être raison. Éloigne-toi, au moins pendant le reste des vacances. Quand tu reviendras, nous habiterons notre maison de ville. Les occasions de rencontrer mademoiselle Valentine seront plus rares.

— Vous êtes bonne, ma mère. J'avais quelque honte d'être si faible ; je n'en ai plus. Je me sens déjà plus fort en m'appuyant sur votre cœur. Promettez-moi une chose : ne dites rien à mon père.

— Il est meilleur que moi, mon fils.

— Oui, mais.... un militaire ! Il ne comprendrait pas...

— Ah ! cher enfant, dit madame de la Fosse avec un doux sourire, crois-tu donc que, s'il ne m'eût pas obtenue il n'aurait pas souffert, tout militaire qu'il était ? Pauvre cher amoureux ! Les blessures du cœur sont les mêmes partout. Nous te consolerons. Tu te consoleras. Mademoiselle du Breuil est donc bien difficile ! Elle ne sait pas...

— N'en dites pas de mal, ma mère ! s'écria Paul avec prière.

— Ah ! comme tu l'aimes ! Elle ignore peut-être à quel point...

— Je l'ai aimée sans m'en douter, instinctivement. Cela me paraissait aussi simple et aussi naturel que de boire l'eau de la source lorsque j'ai soif dans la campagne déserte. Et à présent... Il faut que je parte, ma mère, il le faut. Où irai-je ? Je n'en sais rien. Le plus loin possible.

— Prends garde à la solitude, mon fils.

— Oui. Mais j'y songe, monsieur du Chatenet... vous savez ? .. Le baron du Chatenet, ce vieil ami de mon père chez lequel j'allais souvent dîner pendant mon séjour à Paris..... Il a loué une maison de campagne près de Versailles. J'y suis allé, et il m'a invité à y passer quinze jours, un mois, le temps que je pourrais. Je puis y retourner.

— Le baron du Chatenet, mon cher enfant, a deux filles charmantes.

— Oh ! je les connais, dit Paul avec un sourire d'indifférence.

— Le dépit, mon Paul, fait souvent faire des sottises. N'oublie pas qu'il est dangereux, et déloyal en même temps, de contracter un lien éternel quand on a déjà une tendresse dans le cœur.

— Soyez tranquille, ma mère. Il y a d'ailleurs toujours nombreuse compagnie chez le baron du Chatenet.

— Il joue à la Bourse, je crois.

— Pensez-vous ? Qu'importe !

— C'est un honnête homme, continua madame de la Fosse après un instant de réflexion. Va chez lui puisqu'il veut bien t'accueillir. Sa maison est honorable et tu y trouveras sans doute des distractions. Tu partiras quand tu voudras, mon fils.

— Et... vous ne direz rien à mon père ?

Madame de la Fosse regarda son fils avec une affectueuse gravité.

— Paul, lui dit-elle, tu as peut-être trop de fierté. Ce qui t'arrive n'a rien qui te rabaisse. En souffrir, c'est bien ; en être humilié, c'est trop. Veux-tu connaître ma pensée tout entière, mon cher fils ? Je ne me figure pas que le dernier mot soit dit entre Valentine et toi.

— Ah ! vous vous trompez, ma mère ! s'écria Paul avec véhémence. Elle ne m'aime pas. Je le sais. Je ne m'exposerai pas une seconde fois à ses dédains.

Et il fixa lui-même le jour de son départ.

X

La veille de ce jour, il voulut se plonger dans les souvenirs de son amour, s'en rassasier une dernière fois afin de s'en débarrasser ensuite pour jamais. Après le dîner, il monta dans sa chambre sous prétexte de se coucher de bonne heure, puis il redescendit doucement et franchit les portes du Fayan en faisant taire et en chassant les chiens qui s'obstinaient à le suivre. Son fusil sous le bras, il se dirigea vers le Breuil, afin de revoir encore la maison qu'habitait Valentine. C'était un sacrifice suprême qu'il faisait à sa tendresse avant de l'immoler.

La nuit était sereine. Un calme imposant, presque effrayant, régnait sur les coteaux. La lune brillait, éclatante dans sa nudité lumineuse. Ses rayons tombaient crûment à certaines places, comme des plaques blanches sans reflets et sans chaleur. Les rochers, d'un côté, semblaient des fantômes géants ; de l'autre, dans l'obscurité, leur masse compacte n'avait plus que des formes indécises, menaçantes, et noires comme l'entrée d'une caverne. Le dessous des grands arbres restait dans de mystérieuses ténèbres, et Paul tressaillait malgré lui en passant sous les vieux châtaigniers, lorsque les fruits mûrs s'échappaient des pelons entr'ouverts, et frappaient la terre avec un bruit sec.

Paul subissait l'influence de la solitude des nuits. Comme la gloire, comme la vertu, comme l'amour, comme toutes les abstractions sublimes qui renferment les fortes et salutaires émotions, elle semble dire : « Pas de profanes! Risque ta vie ou retire-toi. » Elle donne aux âmes les mieux trempées des terreurs subites, involontaires, pendant ces heures solennelles où les bruits ont une résonnance triple, où les troncs d'arbres dressent devant vous, comme pour vous attirer et vous étreindre, leurs grands bras menaçants et décharnés comme ceux de la mort, où les pieds mal assurés se heurtent et trébuchent sans cesse contre des obstacles inaperçus. Quand elle ne peut défendre et rendre inviolable à l'homme ses retraites par la dent des animaux féroces, par le dard des serpents, elle fait circuler dans ses clairières les hurlements des chiens errants, des loups affamés et poltrons, elle cache des assassins dans ses gorges profondes, elle amoncelle les orages, elle foudroie, elle égare, elle multiplie l'horreur et l'épouvante. Et cependant, elle est toujours bien belle, la solitude des nuits, pour celui qui ose l'affronter sans pâlir.

Tandis que Paul s'avançait lentement, un cri sinistre déchira le silence.

Une chouette se mit à chanter.

— Heureusement je ne suis pas superstitieux, pensa Paul. Un Romain aurait rebroussé chemin et serait rentré chez lui.

Il n'était pas superstitieux, mais il pressa le pas pour ne pas entendre cette clameur lugubre, présage de mort, disent les paysans, et assez semblable à la plainte d'un enfant à l'agonie. Ayant à descendre une pente rapide, Paul creusait dans le sol comme des marches d'escalier à coups de talon. Sur l'autre versant de la colline, pendant qu'il s'avançait péniblement sur un sol presque nu et montueux, le même cri retentit près de lui.

La chouette l'avait précédé et semblait l'attendre pour le saluer au passage.

Ces rencontres-là sont peut-être une des plus attristantes épreuves des nuits solitaires, surtout quand on n'a pas de fusil. Paul en avait un et ne put supporter plus longtemps cette poursuite acharnée et moqueuse, ce cri strident, monotone, continu, décidément hostile et de mauvais augure. Il visa avec colère, un peu au hasard, et fit feu.

La chouette, non atteinte, s'envola plus loin, sur les hauteurs, vers la route de Nexon, route qui dessert les domaines du Brueil et du Fayan. Paul, qui avait pris à travers champ pour n'être pas vu, ne songea plus à cettre précaution, et s'élança sur les traces de l'oiseau, malgré le voisinage de la route. La chouette s'était arrêtée sur un des chênes qui la bordaient. Paul la voyait remuer le feuillage et

lui tira son second coup. Elle voulut fuir et roula lourdement jusqu'aux dernières branches du bas de l'arbre, où elle se cramponna. Elle avait du plomb dans l'aile. Alors eut lieu un duel étrange. Paul s'approcha sans redouter que la bête immonde lui sautât aux yeux, et fouilla la ramure avec le canon de son arme. Il éprouvait une impression de rage. Il ne pardonnait pas à cette affreuse bête de venir pour ainsi dire barrer de sombres pronostics le chemin entre Valentine et lui, quoiqu'il eût renoncé à elle. Les funérailles de son amour n'avaient pas besoin d'être accompagnées par cet oiseau de malheur. La chouette, cependant, remontait dans les branches, remontait toujours, en criant effroyablement, et, parvenue au sommet de l'arbre touffu, elle s'y maintint et ne bougea plus. Paul la suivait des yeux. Quand il la vit immobile, il se plaça sous la lumière de la lune et rechargea son fusil. Au moment où il allait le mettre en joue, un coup de feu fit explosion tout près de lui, et l'oiseau sinistre, muet enfin, roula à ses pieds.

— Qui va là ? cria Paul en se mettant instinctivement sur la défensive.

— L'ai-je tuée ? répondit une voix.

— Frédéric ! continua Paul en le reconnaissant. C'est vous ?

— En personne.

Frédéric Mallet se fraya un passage dans la haie de noisetiers que jalonnaient des chênes, et apparut.

— Vous braconnez donc, mon cher Paul ? dit-il. Quel singulier métier faites-vous ici, et à cette heure ?

— Et vous ? dit Paul.

— Moi, je ne fais rien que de fort ordinaire. Je suis tranquillement la grande route. Je reviens de la chasse.

— Moi aussi.

— Ah ! et vous vous amusez à tirer des chouettes ?

— Vous aussi, je crois. La preuve...

Il poussa du pied l'oiseau inanimé.

— Vous ne l'emportez pas ? reprit-il.

— Que voulez-vous que j'en fasse ? j'ai mieux que cela dans mon carnier. Prenez-la pour clouer à la porte de votre manoir.

— Mon manoir ne se pare que des dépouilles des animaux tués par moi.

— Vous avez l'air triste, mon cher Paul?

— Triste? non. Cette sotte bête m'a impatienté.

— Vous revenez de la chasse ; avez-vous dîné? Allons souper à Fontjaudran.

— Merci. Je n'ai pas faim.

— Vous êtes bien heureux. J'ai une faim de loup.

— Alors, bonsoir.

— Je regrette de vous quitter si vite. On ne vous voit plus.

— On me verra encore moins. Je pars.

— Pour où?

— Paris.

— Ah! je comprends : quelqu'un à consoler!

Frédéric sentit pour Paul un redoublement d'amitié, et fut sur le point de raconter son amour pour mademoiselle du Breuil. Mais l'appétit et la circonspection peut-être l'en empêchèrent.

— Je suis fâché que vous refusiez mon souper, reprit-il. Voyons, décidez-vous. Dans une demi-heure nous serons à table.

— Merci. Je ne puis réellement pas.

Les deux jeunes gens se serrèrent la main. Frédéric regagna la route et se remit en marche,

— On vous reverra bientôt? ajouta-t-il tout en s'éloignant.

— Oui, oui; le plus tôt possible.

— Dites donc, Paul, reprit Frédéric en s'arrêtant et en le rappelant, si vous êtes encore ici mercredi, venez donc déjeuner chez moi, à la ville. Je traite des artistes, des femmes charmantes. Un déjeuner aux bougies. Vous vous amuserez.

— Merci encore, cria Paul, je serai parti. Bien du plaisir!

Ils se séparèrent définitivement.

Dix heures sonnaient à l'église de Condat. Les vibrations de la cloche, apportées par un humide vent d'ouest, s'en allaient mourir dans le creux des vallées. Paul coupa par le plus court et arriva bientôt dans la prairie qui s'étend sous le jardin du Breuil, dont la terrasse est soutenue par un vieux mur et domine la campagne. Telle est, du reste, la physionomie générale des jardins de ce pays, dans lesquels on a toujours sous les yeux un vaste et magnifique horizon. Paul se glissa dans l'ombre des buissons et remonta la prairie en contemplant la façade blanche de la maison. Une seule fenêtre était éclairée.

— Elle veille, pensa-t-il, elle ne dort pas encore.

Et il envoyait toute son âme se mêler à cette lueur lointaine qui enveloppait Valentine, lorsqu'il remarqua, en se rapprochant, que cette fenêtre à laquelle il adressait de si tendres adieux était celle de la chambre de M. du Breuil.

— Encore une illusion perdue! dit-il avec un triste sourire.

— Il fit quelques pas au milieu de l'herbe pour mieux voir, pour embrasser d'un coup d'œil cette demeure dont il voulait graver à jamais l'image dans sa mémoire. Mais les rayons de lune qui tombèrent sur lui le firent rentrer bien vite dans l'obscurité du feuillage. Pour rien au monde il n'aurait voulu être aperçu ; il était même un

peu honteux à ses propres yeux des concessions que son orgueil faisait à un amour dédaigné.

— Pourquoi ai-je aimé Valentine? se dit-il. Je n'en sais rien, Pourquoi ne m'a-t-elle pas aimé? Elle n'en sait rien peut-être. Voilà donc l'amour! Une force aveugle qui frappe les uns et épargne les autres!

Cette réflexion était un acheminement vers les idées générales qui ne consolent personne, mais qui ôtent pour ainsi dire l'aptitude à souffrir en rendant les hommes inertes et passifs comme des morceaux de bois.

— Bah! reprit Paul avec un geste d'esclave qui secoue ses chaînes, la vie est trop courte pour l'assombrir ainsi et ne pas en jouir. Dans dix ans d'ici mon cœur aura battu et battra pour d'autres femmes, et Valentine me sera indifférente. Dans dix ans, je serai le premier à rire....

Il s'interrompit. Il avait beau faire, il n'était pas philosophe. Vainement il se dit qu'il y a folie à enfermer sa vie dans une passion, vainement il songea à toutes les ressources que lui offrait l'avenir. La conclusion fut un flot de larmes au milieu desquelles il s'écria :

— Partir! Ne plus voir Valentine!...

Il regretta sa confidence à sa mère.

— C'est là ce qui me force maintenant à m'éloigner, pensa-t-il. J'ai affligé ma mère et sa stérile compassion me pèse. Absent, je lui écrirai de façon à la rassurer. Son existence reprendra son cours habituel quand elle verra ou supposera la mienne sortie de l'ornière d'une lâche douleur.

Il méditait et raisonnait ainsi, un peu au hasard. Puis il resta longtemps à la même place, absorbé dans ces pensées vagues qui sont l'ivresse de l'amour, au-dessus de laquelle flotte une harmonie que le cœur chante, mais ne peut traduire. Ses pleurs coulaient toujours, et cela lui causa une sorte de colère.

— Allons, dit-il, en voilà assez. J'ai fait en venant ici un dernier sacrifice. A présent je n'aime plus Valentine. Non, non, je ne l'aime plus!

Il était arrivé sous la terrasse. Il s'apprêtait à franchir la barrière du pré pour se retirer à travers champs. Il leva une fois encore les yeux vers le jardin en s'écriant :

— Je ne t'aime plus, Valentine. Adieu! adieu pour...

Il n'acheva pas. Il venait d'apercevoir la jeune fille qui, immobile sur la terrasse, le regardait.

Bientôt après, il n'y avait plus de muraille entre eux. Paul l'avait escaladée sans savoir comment, et Valentine n'avait pas fui. Il lui

prit la main, qu'elle abandonna à sa douce pression, et sans rien dire, il la couvrit de larmes....

Quelques instants du plus éloquent silence s'écoulèrent ainsi, puis la jeune fille, relevant son front que couvrait une chaste rougeur :

— Paul, murmura-t-elle avec émotion, cet instant m'a éclairée ; n'aurez-vous rien à dire demain à mon père?

— Ah ! Valentine, quelle joie... ! Et moi qui voulais partir ! Étais-je fou !

Mais elle se dégagea doucement, lui dit adieu dans un ineffable sourire et s'enfuit vers la maison comme une colombe effrayée.

Paul resta un moment immobile, accablé par son bonheur, et comme ébloui par la vision qui venait de disparaître...

Un quart d'heure après, il était auprès de sa mère, occupée à de tristes préparatifs de départ. On juge de la surprise. La joie remplaça les larmes, et la nuit était avancée que la mère et le fils n'avaient pas épuisé leurs confidences...

XI

Ce ne fut pas Paul qui vint trouver le lendemain M. du Breuil, ce fut M. de la Fosse, et le mariage de leurs enfants fut promptement décidé. Valentine avait une fortune personnelle assez considérable, provenant du chef de sa mère. Cette fortune, sagement administrée par M. du Breuil, tuteur naturel de sa fille, s'était accrue par l'accumulation des intérêts, et le colonel de la Fosse, quand il en connut le chiffre, éprouva quelque regret de n'être pas plus riche. Il annonça qu'il donnerait à son fils la propriété du Fayan, d'une valeur de cent cinquante mille francs à peu près, il voulut aussi, pour équilibrer le plus possible les apports, ajouter une cinquantaine de mille francs d'économies, et ne se réserver, pour lui et sa femme, que sa pension de retraite. Mais M. du Breuil s'opposa à ce dernier sacrifice.

— J'ai l'assentiment de madame de la Fosse, insista le colonel.

— Vous n'avez pas le mien, répondit M. du Breuil ; vous n'auriez pas celui de votre fils, ni celui de ma fille. Paul est fils unique; il aura après vous ce que vous lui laisserez. Vous dépouiller pour lui est tout à fait inutile. L'essentiel est que le Fayan et le Breuil soient réunis. J'ai l'intention de former pour nos enfants une exploitation

comme on n'en voit pas beaucoup. C'est mon rêve. J'aurais pu en faire de plus brillants. J'ai visé au solide.

— Mon rêve à moi et celui de ma femme, répliqua M. de la Fosse, c'est que notre Paul soit heureux. Or, vous le savez, l'inégalité dans les fortunes respectives est souvent, dans les ménages, la cause...

— Ah ! vous ne connaissez pas Valentine, interrompit M. du Breuil. Elle place l'égalité, non dans les fortunes, mais dans les rangs, dans les caractères, dans les âmes. Je ne prétends pas dire qu'elle s'éprendrait d'un jeune homme qui n'aurait rien. Non. Elle supposerait avec raison, à moins de circonstances extraordinaires, qu'un homme manque de dignité et de fierté en s'enrichissant par sa femme. Ce serait là le seul motif qui guiderait son jugement. Paul, d'ailleurs, a son titre d'avocat, et vous êtes trop modeste de ne pas le faire sonner. Il y a beaucoup de gens qui le considèrent comme un capital. C'est, il est vrai, chez Paul, un capital qui dort, mais on pourrait le réveiller à la première alarme.

D'après sa promesse à Frédéric Mallet, M. du Breuil jugea convenable de le prévenir que des engagements venaient d'être pris relativement à Valentine. Il monta donc à cheval un matin et se mit en route pour la ville. Passant devant le moulin de Fontjaudran, il y entra pour demander si Frédéric n'y était pas, ce qui lui eût épargné les trois quarts du voyage. Un jeune régisseur, élégant et vêtu de noir comme un notaire, parfaitement poli et bien élevé, accourut en voyant M. du Breuil à cheval dans une des cours du moulin. Après avoir appris que M. Frédéric Mallet était absent et ne viendrait probablement pas ce jour-là, M. du Breuil s'écria soudainement :

— Quel superbe moulin ! On ne decouvrirait pas son pareil sur tout le cours de la Vienne.

— Sans contredit, monsieur, répliqua le jeune régisseur avec une gravité souriante. Il y a autant de différence entre Fontjaudran et les autres établissements de ce genre qu'entre une maison moderne et une cabane de berger. Avez-vous vu notre nouvelle bâtisse ?

M. du Breuil ne regrettait pas l'alliance de Frédéric. Il resta cependant une heure à parcourir et à visiter, dans tous ses détails, ce vaste moulin dont son petit-fils aurait pu devenir propriétaire.

— Quelle ouvrière que l'eau ! dit-il en s'arrêtant devant une des quatre roues gigantesques qui en mettaient deux ou trois cents autres en mouvement. L'eau ne vous demandera jamais une augmentation de salaire. Elle ne murmure jamais, sinon pour vous souhaiter le bonsoir, sa tâche terminée. Vous êtes bien heureux, vous autres. Moi, quand je veux du travail, je suis forcé de payer des bras.

— Vous avez la vapeur, répondit le jeune homme.

— La vapeur appliquée à l'agriculture ! C'est bon dans les pays

plats, et encore, à titre d'essai, de curiosité. Mais nous, nous ne pouvons même pas employer les chevaux. Il nous faut des bœufs et leur énergique persistance d'efforts.

Puis se livrant à l'accès d'admiration qui ne l'avait pas quitté depuis son entrée, il ajouta :

— C'est une belle chose que l'industrie! Vous extrayez à bas prix du kaolin, vous le broyez à l'aide d'une force qui ne vous coûte rien, et vous obtenez une pâte avec laquelle vous fabriquez la plus belle porcelaine du monde. Allons, nous sommes dépassés, nous, les laboureurs!

M. du Breuil qui, jusqu'alors, s'était assez peu soucié de Fontjaudran, de ses tenants, aboutissants et dépendances, le trouvait incomparable au moment où il allait y renoncer au nom de sa fille. C'était le tribut à l'inconséquence et à la fragilité des sentiments humains.

Frédéric habitait, au centre du quartier neuf de la ville, une jolie maison qu'il avait fait construire en vue d'un mariage prochain. Quand M. du Breuil arriva, deux ou trois domestiques s'empressèrent autour de lui.

— On est déjà à table, dit l'un d'eux.

C'était précisément le jour du fameux déjeuner aux bougies, et les domestiques pensèrent que M. du Breuil était un des convives. Il fut un peu contrarié de cette circonstance; mais, étant venu de la campagne pour parler à Frédéric, il tenait à ne pas repartir sans l'avoir vu. Celui-ci, prévenu par un serviteur, accourut et, malgré les refus réitérés de M. du Breuil, il le força de rester à déjeuner.

— Je n'ai qu'un mot à vous dire, répétait le père de Valentine.

— Un mot! Ce n'est guère; répliqua le jeune homme en essayant de lire ce mot dans la contenance de M. du Breuil.

Il le devina vaguement, mais ne consentit point à l'entendre, et entraînant M. du Breuil :

— Je vous tiens et ne vous lâche plus. Après le café, je serai tout à vous.

— Vous avez du monde?

— Quelques jeunes gens et des artistes. Chacun sera charmé de votre présence ; et elle est pour moi un honneur inattendu dont vous ne voudriez pas me priver.

M. du Breuil, n'ayant pas de motifs graves à alléguer, pouvait difficilement résister à ces instances. Il accepta donc, bien malgré lui, car il songeait à la nouvelle qu'il apportait, et se laissa conduire dans une salle à manger hermétiquement fermée à la lumière du jour et splendidement éclairée par des bougies. Cet usage, un peu suranné dans quelques pays, a encore fort bonne façon dans d'autres. En fait

de modes, tout dépend des temps et des latitudes. Frédéric présenta à ses convives le nouveau venu.

Et le déjeuner continua gaiement. On était là pour s'amuser et on s'amusait. Depuis une trentaine d'années, il est admis d'organiser parmi la haute bourgeoisie de la ville un concert annuel, un festival. Une souscription préalable est consacrée à faire venir des chanteurs célèbres. Par sa position, son honorabilité, ses relations et ses goûts artistiques, Frédéric Mallet était naturellement appelé, depuis trois ans, à la surintendance de ce concert, auquel il contribuait pour la plus large part. Depuis trois ans aussi, c'était réglé, un déjeuner dont toute la ville racontait ensuite les somptuosités précédait la fête. Les artistes arrivaient, mangeaient, digéraient, chantaient, soupaient et repartaient. A ce repas, la gaieté était de fondation, ainsi que le vin de Champagne. Elle y était représentée par cinq ou six jeunes gens fort spirituels dont Frédéric connaissait parfaitement les aptitudes, et dont il savait amener fort à propos les reparties plaisantes ou les récits intéressants. En homme habile et en excellent maître de maison, Frédéric personnellement se lançait peu; il surveillait l'ensemble, et se contentait de jeter en cas de besoin un de ces mots d'un intérêt général sur la chasse, les chevaux, les chemins de fer, l'événement du jour, qui sont comme des étincelles où la conversation prend feu.

Les plus taciturnes parmi les convives étaient deux grandes cantatrices et un grand chanteur. Ils formaient la partie attractive dans le programme du concert dont la société philharmonique de la ville s'était chargée de remplir les vides. La première grande cantatrice, un peu âgée déjà, mangeait bien, buvait sec, et, quand elle daignait prendre la parole, c'était pour entretenir les assistants de ses enfants, deux merveilles. La seconde grande cantatrice était affable, souriante et flanquée d'un mari qui ne savait que raconter ses prouesses au jeu de dominos. La conversation du grand chanteur se réduisait à citer le chiffre de ses appointements en France, en Italie, en Russie, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique. Il faisait preuve à ce sujet d'une mémoire étonnante.

Très-attentif à mettre en relief les qualités de chacun et à augmenter par là sa popularité déjà si grande et si méritée, Frédéric surveillait en même temps le service et maintenait le diapason de la belle humeur. Au dessert, voulant stimuler les trois illustres virtuoses et les mêler à un entretien général, il lança en temps opportun un mot sagement mis en réserve jusqu'à ce moment, et dont l'effet lui était bien connu.

— Pour moi, dit-il d'un air de conviction profonde et en profitant d'un instant de silence, il n'existe qu'un seul opéra au monde : c'est *Guillaume*.

Des protestations chaleureuses s'élevèrent de tous côtés :

— Et *les Huguenots?*

— Et *Robert?*

— Et *la Muette?*

— Et *la Juive?*

— Et *Lucie?*

— Et *le Trouvère?*

Si *Roland à Roncevaux* eût été connu alors, on l'eût certainement jeté dans la bataille.

Les trois illustres virtuoses se contentèrent de sourire, mais la discussion musicale soulevée par Frédéric n'en fut pas moins très-vive, très-animée, et termina brillamment le repas.

XII

— Mon cher ami, dit M. du Breuil, après le départ des convives, je vous ai promis de vous avertir dans le cas où je prendrais des engagements relativement à ma fille. J'en ai pris et j'étais venu vous en donner avis.

— L'affaire est manquée ! s'écria Frédéric.

— Avec vous, oui.

— Vous avez tort.

— Je n'en doute pas, mais...

— Et mademoiselle Valentine?...

— Elle a tort aussi.

— Je ne lui plais pas?

— Je ne dis pas cela.

— Enfin, elle ne m'aime pas?

— Non.

— Elle a tort, très-certainement elle a tort. Me permettez-vous d'aller le lui dire?

— Bien volontiers. Je dois vous prévenir pourtant que cette démarche ne changera probablement rien...

— Vous retournez au Breuil?

— Oui.

— Permettez-moi de vous accompagner.

Par calcul d'amour-propre, Frédéric s'abstint de demander le nom de son rival préféré. Il lui semblait moins désagréable d'avoir à céder la place à un inconnu qu'à un prétendant désigné. Il jouissait du reste

d'une parfaite tranquillité d'esprit qui ne laissait pas prévoir des regrets bien profonds. S'étant mis sur les rangs pour obtenir la main de mademoiselle du Breuil, il ne jugeait pas à propos de se retirer sans une explication au grand jour. On le refusait, rien de mieux. Mais il se présentait le front calme afin de mesurer sa défaite, en homme qui a triomphé trop souvent et de trop de manières, pour s'humilier devant un échec accidentel. Grâce à cette façon d'envisagerles choses, le jeune négociant conservait toute sa bonne humeur. Chevauchant à côté de M. du Breuil, ils avaient l'air tous les deux de faire paisiblement une promenade de santé.

Dès qu'ils eurent dépassé le mauvais pavé de la ville, Frédéric mit son cheval au galop. La bonne bête que montait M. du Breuil eut peine à suivre.

— Pas si vite! cria-t-il, ou bien, allez tout seul.

— J'ai tant d'occupations sur les bras! répondit Frédéric après avoir ralenti sa course. Ce festival, entre autres, me donne un mal épouvantable. Pourquoi m'en mêler? me direz-vous. Ah! je n'ai pu faire différemment. On m'a prié, supplié. Il faudra aussi qu'en revenant du Breuil, je m'arrête à Fontjaudran, puis que je passe aux magasins pour lire mon courrier et y répondre.

— Voulez-vous remettre à un autre jour votre visite à ma fille?

— Non. Je ne suis pas fâché de prendre l'air un peu.

— Ah!

M. du Breuil n'était pas en peine de ce que répondrait Valentine. Il chercha cependant à lui épargner la moitié d'une corvée délicate, et ajouta :

— Vous avez trop d'affaires. Les jeunes filles n'aiment pas cela.

— Jusqu'à quinze ans peut-être, répliqua Frédéric; mais après cet âge elles deviennent plus raisonnables. Voyons, un temps de galop. Je voudrais être de retour à Limoges pour quatre heures.

— Allez, dit M. du Breuil sans changer son allure. Passez devant. Vous m'attendrez en prenant l'air dans la grande allée de chêne qui conduit à la route.

Frédéric modéra son impatience, remit son cheval au trot, et les deux cavaliers entrèrent bientôt côte à côte dans la cour du Breuil.

Valentine fut un peu surprise de cette visite. Elle s'empressa toutefois de faire apporter des rafraîchissements.

— Oh! c'est inutile, mademoiselle, dit Frédéric; nous n'avons besoin de rien. N'est-ce pas, monsieur du Breuil?

— En effet, répondit celui-ci.

— Veuillez seulement, reprit Frédéric en s'adressant au domestique, faire promener mon cheval. Il a chaud, et je crains qu'il ne prenne froid.

Puis, comme il était très-pressé, il aborda immédiatement la question.

— Mademoiselle, dit-il, monsieur votre père a eu la bonté de m'apprendre que votre main était promise, et je viens vous en témoigner tous mes regrets.

Valentine s'inclina sans rien répondre.

— Je n'ai, reprit-il, de reproches à faire qu'à moi-même, pour n'avoir pas su plaire ; car si, dans les trop rares circonstances où j'ai eu le bonheur de vous approcher, je vous ai laissé voir l'impression que produisaient sur moi votre beauté et votre esprit, je dois convenir que rien, dans tout ce que vous avez dit ou fait, n'a pu m'autoriser à concevoir de sérieuses espérances. Cependant, j'en ai conçu. Mes confidences à monsieur votre père contenaient explicitement une proposition de mariage. En la repoussant, mademoiselle, permettez-moi de vous demander si vous avez mûrement réfléchi? Je ne vous parlerai qu'accessoirement de ma fortnne. A votre âge, cette question importe peu. Dans quelques années peut-être, vous apprécieriez mieux l'avantage de tenir le premier rang dans une ville, de déployer ce faste de bon aloi qui engendre la considération, de gouverner l'opinion publique, de voyager au gré d'un caprice, de passer trois mois de l'année à Paris, et d'y entretenir les relations les plus brillantes, les plus honorables.

— Monsieur, dit Valentine avec politesse, en vous effaçant ainsi devant votre fortune, vous faites trop bon marché de votre personne.

— Ne croyez pas cela, mademoiselle. Je me connais. Il n'y a peut-être pas dans le département un homme qui me soit notoirement supérieur, mais il s'y trouve environ soixante ou quatre-vingts jeunes gens qui me valent. Mes qualités purement personnelles ne sont donc pas en jeu ; seulement, si j'osais, je dirais, qu'à mérite égal, je suis étonné que vous ne m'ayez pas choisi.

— J'en suis surprise aussi, répliqua mademoiselle du Breuil en souriant. Il a fallu, sans doute...

— Je vois, mademoiselle, interrompit Frédéric tout à fait éclairé par cette contenance dégagée, je vois que votre décision est irrévocable. J'espérais que, ne l'étant pas il y a peu de temps, elle pourrait être combattue aujourd'hui. Je n'insisterai pas. Souffrez pourtant que je termine ce que j'avais à vous dire. Ce qui me distingue entre tous et aurait dû me faire préférer, c'est ma position. Je puis en parler, car ce n'est pas à moi que je la dois, c'est à mon père. Elle se perpétuera pendant des siècles pour mes enfants. Mes fils auront le droit et la facilité d'aspirer aux plus hautes dignités ; mes filles deviendront les compagnes d'hommes placés parmi les sommités de leur époque. Si je vous tiens ce langage, mademoiselle, c'est

qu'il est possible que le penchant qui vous pousse à nouer d'indissolubles liens soit vaincu par votre raison. Vous direz peut-être que dans des circonstances si graves, il vaut mieux sacrifier un goût passager à la certitude, pour soi et sa postérité, de dominer l'avenir. En ce cas-là, je serais heureux de vous offrir mon nom et ma fortune. Tel est mon vœu. Il ne se réalisera peut-être pas. Néanmoins, je ne me repentirai jamais de l'avoir formulé. Vous n'êtes pas une de ces personnes dont on doive rougir d'être épris, et j'aime à croire que vous ne verrez également rien que d'honorable dans l'offre d'alliance que je vous ai faite. C'est pour cela que je suis venu en causer avec vous franchement, librement, dussé-je ensuite ne vous serrer la main qu'à la façon des honnêtes gens qui se séparent.

Sans hésiter et avec un loyal empressement, Valentine tendit la main à Frédéric. C'était une réponse. Il la comprit. Il toucha d'un air respectueux le bout des doigts de la jeune fille, et prit congé.

Pendant que M. du Breuil le reconduisait jusqu'à ce qu'il se remît en selle, Frédéric se tourna plusieurs fois vers lui en ayant l'air de lui dire :

— N'est-ce pas que j'ai été très-bien?

— Mais l'habitude et la conviction d'être toujours très-bien furent cause que Frédéric put se passer de félicitations. Il mit le pied à l'étrier, après de chaleureux adieux, et son cheval s'élança comme une flèche dans la direction de la ville.

— Il fera un bon mari, dit M. du Breuil revenu près de sa fille.

— Très-certainement, répondit-elle.

Mais, au fond, ils n'étaient point fâchés que Frédéric Mallet fût parti. Malgré ses remarquables qualités, il ne leur plaisait que médiocrement pour compagnon de la vie intime. Ses idées étaient trop arrêtées, trop mathématiques. Elles ressemblaient à ces canaux navigables et éminemment utiles, mais d'une rectitude fatigante. Véritables campagnards, M. du Breuil et sa fille préféraient les rivières capricieuses et variées d'aspect, les vivantes créations de la nature.

XIII

L'accomplissement du mariage de Paul et de Valentine fut fixé aux premiers jours de décembre.

Déjà octobre répandait sur la campagne ses teintes mélancoliques.

Les jours décroissaient rapidement. Les coteaux dépouillés presque entièrement n'avaient plus pour parure que les tiges sèches et cassantes des blés coupés, un reste de feuilles jaunies et rougies, tombant des ceps de vigne à chaque coup de vent, et quelques tardives moissons de plantes potagères ou de blé noir. Les peupliers, les ormes, les châtaigniers perdaient leurs ombrages. Les chênes, moins précoces et plus tardifs, conservaient encore, dans leurs expositions favorables, leurs feuilles d'un vert sombre. Sur quelques-uns, elles étaient déjà roides, grises et desséchées, mais elles ne tombaient pas, car le chêne, qui a toutes les qualités des hommes durs, tenaces, prudents et fortement attachés à la vie, garde son vieux vêtement jusqu'à ce qu'il lui en arrive un neuf. Les oiseaux voyageurs parcouraient par bandes éparses ou alignées les airs refroidis. Les fleurs des jardins devenaient plus rares. Les roses ne s'entr'ouvaient plus que malaisément, et leurs couleurs étaient pâles, pâles comme les rayons du soleil qui n'avaient plus assez de puissance pour les empourprer.

Cette saison de promenades, suivies de longues causeries au coin du feu, était faite pour raviver encore davantage la tendresse des deux fiancés. Ils ne se quittaient presque plus. On les voyait toujours ensemble, soit au Breuil, soit au Fayan, et cet automne mélancolique était le radieux printemps de leur amour. Leurs parents respectaient ce bonheur en le partageant, et n'attiraient chez eux personne qui pût le troubler. Madame de la Fosse, au comble de ses vœux, paraissait rajeunie. Elle avait alors quarante et un ans, mais son acte de naissance seul précisait son âge, tant son visage était animé et beau encore, sans rides et sans altérations. Souvent elle accompagnait les deux jeunes gens dans leurs excursions de plus en plus courtes et fréquentes, comme celles de deux oiseaux qui vont bâtir leur nid. Valentine l'aimait beaucoup. Elle avait reconnu chez sa future belle-mère cette indulgente et solide bonté qui semble créer pour les âmes, autour d'elle, un air respirable et fortifiant. Madame de la Fosse, de son côté, chérissait Valentine, dont elle appréciait le grand cœur, les éclairs de volonté virile, la fierté ombrageuse qui s'était changée en grâce exquise et caressante, à présent qu'elle était tout à fait domptée et rassurée. Quant à M. de la Fosse, et à M. du Breuil, ils s'entretenaient de leurs arrangements, des améliorations à introduire dans les propriétés. Ils s'efforçaient de paraître tout occupés des intérêts matériels, mais parfois le silence régnait entre eux ; ils se serraient la main par un mouvement spontané, et une larme d'attendrissement glissait sous leurs paupières, tandis qu'ils regardaient leurs enfants émus et recueillis déjà comme deux fiancés prosternés sous la bénédiction nuptiale.

Trois semaines se passèrent ainsi, et semblèrent bien courtes aux

deux familles qui allaient se réunir pour n'en faire qu'une. Elles en jouirent pleinement, car elles ne prévoyaient pas l'épreuve à laquelle Dieu allait les soumettre.

Un événement bien simple, mais inattendu, devait bientôt jeter le trouble là où la paix semblait être inaltérable.

Un jour madame de la Fosse annonça à son mari qu'elle allait être mère une seconde fois. Ce fait imprévu ferme la première division naturelle de ce récit. Il faut donc s'arrêter un instant et jeter un dernier coup d'œil sur tous ces personnages heureux, dont les destinées doucement flottantes ont ressemblé jusqu'à présent à des voiles de navires enflées sans trop de tension par une brise molle et favorable. Les riants tableaux où le bonheur rayonne contiennent sans doute de salutaires influences ; mais le spectacle de l'honnêteté aux prises avec un des plus formidables problèmes de pondération morale excitera peut-être cette fraternelle compassion qui est une des plus nobles facultés de l'âme. Les principaux personnages de ce récit avaient leurs intérêts de cœur et d'avenir concentrés sur un seul point, clairement définis, et abrités par tous les remparts dont peut s'entourer la prévoyance humaine. La naissance d'une sœur ou d'un frère de Paul allait changer tout cela. Une balance allait se former, et ses deux plateaux s'équilibrer ou fléchir sous le poids de sentiments rivaux. Paul y placerait son amour d'un côté et son devoir de l'autre ; M. et madame de la Fosse leur tendresse pour leur fils, et leur tendresse pour l'enfant qui allait naître ; M. du Breuil sa parole donnée et ses plans renversés ; Valentine son amour pour Paul et son désir de lui voir conquérir une situation de fortune remplaçant celle qu'il devait abandonner au frère ou à la sœur que Dieu lui envoyait.

Cette balance aux gigantesques proportions, un petit enfant la tenait dans sa main. Il ne la tenait même pas, il n'était pas encore né. A peine frappait-il aux portes de l'existence, et déjà, autour de lui... Mais il faut s'arrêter à cette station.

H. Audeval.

La suite prochainement.

L'AGRICULTURE FRANÇAISE

MATHIEU DE DOMBASLE

SA VIE, SES ŒUVRES, SON INFLUENCE

Les derniers concours régionaux ont montré avec éclat les progrès si remarquables accomplis en France, depuis un certain nombre d'années, par l'agriculture. Sans doute, le degré d'avancement n'est point partout le même; mais partout on peut signaler d'intelligents efforts et constater d'heureux résultats. L'attention publique et la faveur de l'opinion ayant fini par se porter sur la première de toutes nos industries, l'industrie agricole, l'on a pu recueillir les fruits du travail de propagande entrepris, du temps de nos pères, par ces nombreux comices et cette foule de fermes-écoles ou d'établissements analogues, souvent dus à l'initiative individuelle, qui étaient venus stimuler le goût du progrès jusque dans les plus humbles villages. L'outillage des fermes a été amélioré, les méthodes rationnelles ont reçu une application de plus en plus générale, et le bétail a subi, tantôt par voie de croisement, tantôt par voie de sélection, une transformation incontestable.

La France était bien loin, il y a quarante ans, d'offrir ce spectacle. Mais on oublie trop volontiers, selon nous, ce qui a été dépensé autrefois d'initiative, de dévouement et de persévérance pour préparer le développement fécond dont le présent peut à bon droit s'enorgueillir. Il a fallu, en effet, pour accomplir la révolution agricole

dont nous profitons, quelques-uns de ces hommes, de ces fanatiques comme en ont toutes les sciences et tous les arts, qui, à force de travail, parfois à force de sacrifices et de souffrances, parviennent à assurer à l'objet de leur culte un avenir de jour en jour meilleur. Mathieu de Dombasle a justement été, en ce qui concerne notre industrie rurale, un de ces dévoués initiateurs. C'est même peut-être, avec Olivier de Serres, la plus grande figure agricole que la France ait produite. Aussi, paraît-il juste de dire, en entrant à ce sujet dans certains détails, quelle fut sa vie, quelles sont ses doctrines, quelle fut et quelle sera son heureuse influence. D'autres hommes peuvent être cités comme fixant le bonheur et se rendant le succès fidèle. Mathieu de Dombasle, lui, nous enseignera l'amour désintéressé de l'agriculture, le courage et la constance au milieu des épreuves. L'honnêteté de l'âme, l'indépendance du caractère, la résignation courageuse et le goût du travail ne sont pas des qualités si communes qu'il ne soit bon de parler de ceux qui les possèdent. Cherchons donc à raviver le souvenir d'un homme dont on commence à ne plus parler assez ; et faisons-le, malgré la profonde admiration que nous inspire sa mémoire, sans rien cacher de ses fautes, sans rien diminuer de ses imperfections. Le respect ne doit jamais exclure la franchise.

Christophe-Joseph-Alexandre Mathieu de Dombasle est né à Nancy, le 26 février 1777, dans la maison que regarde aujourd'hui sa propre statue. Son grand-père, qui fut ennobli en 1724, avait rempli la charge de grand-maître des eaux et forêts de Lorraine, charge devenue héréditaire pour la famille Mathieu, et dans laquelle lui succédèrent son fils aîné et, après la mort de celui-ci, son plus jeune fils. Ce dernier, Joseph-Antoine Mathieu, père de notre célèbre agronome, ayant acheté la terre de Dombasle, en ajouta le nom à son nom patronymique.

La révolution compromit les intérêts matériels des Mathieu de Dombasle, mais elle ne les troubla pas assez pour faire émigrer l'ancien grand-maître, qui dut à la modestie de ses habitudes la tranquillité relative dans laquelle on le laissa. Il ne tenait pas assez au régime politique qui s'écroulait pour faire cause commune avec lui, pas assez non plus au régime qui commençait pour se mêler à aucun des

mouvements de cette époque agitée. D'ailleurs, il venait d'être si cruellement frappé dans ses affections intimes, qu'il demeurait encore plus étranger aux choses du dehors. Sa femme, Marie-Marthe-Charlotte Lefebvre de Montjoie, était morte en 1791 après lui avoir donné huit enfants, dont cinq seulement survivaient à leur mère. L'aîné de ces enfants devait un jour fondre Roville; et ce fut au milieu des trois fils et des deux filles qui lui restaient que Joseph-Antoine vit, du fond de sa retraite, s'accomplir les terribles événements qui bouleversèrent la France.

Dombasle avait été mis, à l'âge de douze ans, au collége Saint-Symphorien, que tenaient, à Metz, les pères bénédictins ; mais on était en 1789, et la suppression des ordres religieux ne tarda pas à être prononcée. L'enfant quitta le collége sans avoir pu y développer autre chose que son goût naturel et son respect pour tout ce qui tient à la science. Quoique la famille Mathieu de Dombasle eût pu échapper jusqu'alors à toute persécution bien directe, l'ex-grand maître des eaux et forêts finit néanmoins par juger prudent de donner à ses concitoyens quelque signe de patriotisme. En 1795, il fit prendre du service à son fils aîné, en qualité de simple comptable, dans les équipages de l'armée qui assiégeait la capitale du Luxembourg. Cette petite expédition, pendant laquelle Dombasle n'eut à prendre part à aucune action militaire, suffit pour calmer des soupçons qui, malgré la chute de Robespierre, n'étaient pas encore sans danger; et, six mois après son départ, le jeune homme rentrait dans ses foyers. Traversée par de tels incidents, son éducation était restée fort incomplète. Aussi, dès qu'un peu de calme eut succédé aux orages de la révolution, M. de Dombasle père s'occupa-t-il d'assurer auprès de lui à ses fils le complément d'instruction dont il sentait tout le prix pour leur avenir. Un jésuite qui venait de rentrer en France à la suite de longs voyages, et qui était un physicien fort instruit, le P. Vaultrein, fut chargé de ce soin ; et nous avons quelques motifs d'attribuer à l'influence du modeste savant le germe des aptitudes qui devaient illustrer plus tard le nom de Mathieu de Dombasle.

Toutefois, les riches facultés de cette intelligence restèrent jusqu'en 1801 sans emploi utile. Emporté par une nature ardente et par l'exemple des hommes de cette époque, Dombasle allait peut-être se laisser entraîner à la vie de plaisirs que le Directoire avait remise en trop grand honneur, quand un cruel événement vint le rappeler aux études sérieuses. Le traité de Lunéville avait mis fin à la guerre continentale, le concordat au schisme religieux. Dombasle, qui avait alors vingt-quatre ans, voulut profiter de ces moments de paix pour faire le voyage de Paris ; mais dès son arrivée à Paris, il faillit être emporté par

la petite vérole[1]. En se relevant de cette affreuse maladie, le pauvre jeune homme n'était plus reconnaissable. La petite vérole avait imprimé sur son visage des marques indélébiles, peu profondes, mais nombreuses ; et le brillant cavalier de la veille eut quelque honte du convalescent du lendemain. Et puis, sa santé était altérée pour toujours. A une vigueur remarquable avaient succédé un malaise constant, une débilité pénible. Pendant longtemps on désespéra qu'il pût recouvrer la vue, et ses yeux restèrent gravement affaiblis. Quoiqu'il fût doué d'une grande force d'âme, cette épreuve l'affligea profondément; elle le rendit taciturne et l'éloigna du monde. Dès lors ce fut au travail, à la méditation, à la science, pour laquelle il avait eu dans sa première jeunesse un goût prononcé et qu'il avait ensuite momentanément négligée, que Dombasle demanda les plus vives joies de sa vie. Pour lui, comme pour beaucoup d'hommes, le mal est devenu ainsi la source du bien. Que de mécomptes ou d'épreuves, contre lesquels nous nous révoltons tout d'abord parce que nous n'en apercevons pas les conséquences lointaines, finissent, en effet, par développer chez nous, sinon le bonheur matériel, du moins une plus grande valeur morale ! Un nouvel accident fortifia l'année suivante la sage résolution du jeune Dombasle. Il se promenait en voiture, lorsque, par suite d'un choc violent, il tomba, et les roues lui passèrent sur les jambes. Cette blessure acheva sur lui ce que les souffrances précédentes avaient commencé. Une véritable névrose se déclara. L'estomac fut atteint d'une gastralgie violente et l'esprit d'une sorte de maladie noire qui ne se dissipèrent jamais ni l'une ni l'autre.

Dans l'espérance d'adoucir ces ennuis, la famille de Dombasle voulut le marier. Il épousa, en 1803, Françoise-Julie Huyn, fille d'un ancien maréchal de camp qui avait été grand-prévôt; mais cette union fut de courte durée. Après avoir donné à son mari un fils en 1803 et une fille en 1806, madame de Dombasle mourut en 1807. Aux chagrins du passé, venait de s'ajouter pour Dombasle comme un voile de deuil jeté sur tout son avenir. Pendant la vie de sa femme il avait poursuivi une foule d'études vers lesquelles le poussait son esprit d'observation. C'étaient les langues étrangères et les sciences physiques et naturelles qui l'attiraient jusqu'alors. Il ne tarda pas à s'occuper particulièrement de chimie et d'agriculture. Ses maîtres en agriculture furent surtout les auteurs anglais et allemands dont il lisait avidement les ouvrages. Son maître en chimie fut un compatriote dont le nom est encore estimé aujourd'hui, le savant Braconnot. Toutefois, l'étude et la théorie ne suffirent bientôt plus à son besoin d'action ; et l'application industrielle des connais-

[1] La vaccine n'a été introduite en France que dans l'année 1800.

sances qu'il avait acquises se présenta naturellement à son esprit.

Par suite de la guerre avec l'Angleterre et du blocus continental, le prix du sucre était devenu exorbitant. On en était réduit à payer six francs la livre cette substance devenue pourtant d'un usage presque indispensable. Olivier de Serres semblait avoir, dès l'année 1605, deviné l'avenir industriel de la betterave, « dont le jus en « cuisant, semblable au sirop, au sucre, est si beau à voir par sa « vermeille couleur. » En 1747, l'allemand Margraff avait fait faire à la question un pas presque décisif. Après Margraff était venu Achard, de Berlin. Mais les quelques expériences tentées en France n'avaient pu aboutir à une solution industrielle. Le malheur des temps ayant démesurément élargi la part des bénéfices, ces essais furent repris avec ardeur. L'empereur Napoléon leur donna une active impulsion, et de véritables fabriques s'élevèrent enfin sur plusieurs points. M. de Dombasle, que ses connaissances en chimie mettaient à même de bien juger les choses, fut un des premiers, en 1810, à établir sur une grande échelle une fabrique de ce genre. La commune de Vandœuvre vit donc s'organiser à une demi-lieue de Nancy la sucrerie de Montplaisir, à laquelle fut adjointe tout d'abord une culture de betteraves de 50 hectares, qui s'éleva bientôt après à 100 hectares. A cette époque, de tels chiffres étaient considérables.

En même temps que M. de Dombasle se signalait au monde industriel par cette hardie tentative, il débutait dans la carrière de publiciste par une brochure intitulée : *Analyse des eaux naturelles par les réactifs ;* et, faisant venir de Suisse, de Belgique, d'Angleterre même un peu plus tard, les instruments qu'il voulait utiliser sur ses champs de betteraves, il commençait les admirables travaux de mécanique agricole que sa mort seule devait interrompre [1]. Par un singulier hasard, ce fut dans cette même année 1810 qu'un autre agronome dont la perte est plus récente, M. le comte de Gasparin, publia son premier écrit (sur le croisement des races), et que le capitaine Bella, mis à la retraite pour cause d'infirmités, rejoignit sa famille en Savoie et y acheta la petite métairie dont l'exploitation finit par décider à tout jamais de sa carrière agricole. La destinée de ces trois hommes a été bien différente. Néanmoins, comme ils ont tous les trois, par des moyens différents, exercé sur la marche de notre agriculture une influence considérable, ce rapprochement doit frapper tout le monde.

[1] J'ai entre mains une lettre de M. Dombasle, datée de 1812 et qui me fait supposer que ce fut également vers cette époque qu'il commença à s'occuper sérieusement d'expériences sur la culture de plantes industrielles autres que la betterave. La lettre que je cite est en effet relative à la culture du pastel.

En 1813, la sucrerie de Montplaisir était florissante. Mais les circonstances politiques qui avaient aidé à la naissance de l'industrie sucrière allaient bientôt changer. Napoléon vaincu, le blocus continental cessa. L'avilissement des prix fut la conséquence immédiate de ces événements. Le sucre colonial et le sucre étranger purent reparaître sur nos marchés et y faire à nos fabricants de sucre de betteraves une concurrence ruineuse. Aussi, en 1815, M. de Dombasle dut-il succomber comme ses confrères et fermer son usine. Sa ruine fut si complète que la fortune de son père s'y trouva elle-même compromise. Le pauvre vieillard ne put résister longtemps à ce coup imprévu, et il mourut en 1816. Voilà donc M. de Dombasle, à l'âge de trente-neuf ans, frappé déjà par plus de malheurs qu'il ne s'en accumule souvent sur une seule tête pendant toute une longue vie. Une révolution lui a enlevé la charge dont il devait hériter. Une invasion lui enlève sa fortune personnelle et diminue celle de sa famille « envers « laquelle il se trouve encore débiteur d'une forte somme qu'il a le « désir ardent d'acquitter, comme il saura le faire plus tard[1]. » Au deuil de sa mère, au deuil de sa femme dont les tendres consolations ne sont plus là pour adoucir sa douleur, vient s'ajouter la perte d'un père dont il a, sans le vouloir, attristé les derniers jours, peut-être hâté la fin. Sa santé, depuis de longues années débile, se ressent de toutes ces épreuves. Que faire? Beaucoup, sans doute, eussent succombé. Lui ne se laissa pas abattre, car il lui restait ses jeunes enfants à soutenir et, pour remplir ce devoir, une haute intelligence et un indomptable courage. Sa réputation scientifique commençant à s'établir, et les revers qu'il avait subis n'ayant en rien altéré l'estime profonde qui s'attachait à son caractère, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'on lui ait alors adressé de l'étranger de brillantes propositions. Mais Mathieu de Dombasle répugnait à quitter la France, et il aimait trop l'agriculture pour ne pas tenter, en s'appuyant sur elle, un suprême effort.

Il y eut cependant, de 1816 à 1818, comme un moment de halte dans l'activité extérieure de sa vie. Un peu de repos lui était devenu nécessaire. Il se recueillait pour mieux se disposer à recommencer la lutte. La publication de deux brochures relatives à la question des grains et à la question des sucres le fait rentrer en 1818 dans la discussion, j'allais dire dans le maniement des intérêts agricoles, dont il ne cessera de s'occuper. Tantôt ce sont des articles communiqués à divers recueils ou journaux, tantôt ce sont des brochures qui aident au mouvement que la fondation de Roville va rendre plus efficace. En 1820, par exemple, il fait imprimer sa très-sage *Instruc-*

[1] *Quelques notes sur M. de Dombasle,* par M. de Meixmoron-Dombasle.

tion sur la fabrication des eaux-de-vie de grains et de pommes de terre, et son *Examen critique des éléments de chimie agricole de M. Humphry-Davy*. Ces travaux avaient rappelé sur lui l'attention publique. Aussi, dans la même année 1820, la Société d'agriculture de Nancy le nomme-t-elle son président, et la Société Centrale d'agriculture de Paris lui décerne-t-elle une médaille d'or pour les perfectionnements apportés à la construction des charrues sans avant-train. La traduction de l'article de Thaer : *Description des nouveaux instruments d'agriculture*, et surtout la publication du manuel si remarquable qui porte le titre de : *Calendrier du bon cultivateur*, et dont nous parlerons tout à l'heure, achevèrent, en 1821, de le recommander au monde agricole. Dès ce moment, M. de Dombasle devient un homme important dont l'autorité grandit chaque jour, et que les sociétés savantes de son pays et de l'étranger, l'Institut de France lui-même, tiendront à honneur de s'attacher[1]. Mais les grands titres de Dombasle sont : le *Calendrier du bon cultivateur*, la charrue qui porte son nom et Roville avec son école, sa fabrique d'instruments, ses concours et ses Annales. Ce serait donc à la ferme de Roville qu'il conviendrait de transporter nos lecteurs. Néanmoins, comme on ne peut pas parler de Roville sans entrer dans certains développements qui méritent une attention très-particulière, il vaut mieux nous borner tout d'abord à ce qui concerne l'homme privé et l'écrivain. Nous étudierons ensuite l'agriculteur, et nous rechercherons quelle influence il a exercée sur son temps.

Au moment où il fondait Roville, Dombasle n'avait encore que 45 ans, bien qu'il en parût 70. Il est vrai que 20 ans plus tard il semblait n'avoir pas pris un jour de plus, qu'il paraissait même plus vigoureux qu'en 1824[2]. Il avait une grande taille qu'il porta droite jusqu'à la fin de sa vie, et que son extrême maigreur semblait allonger encore. Sa tête s'inclinait un peu en avant, comme par l'habitude de la méditation. Cependant, cette tête si intelligente était loin d'être belle. Une bouche grande, une lèvre supérieure mince, en avant de laquelle débordait une grosse lèvre inférieure, en même temps que le pavillon des oreilles se détachait fortement du crâne, un teint bistre qui accusait un tempérament bilio-sanguin, des yeux noirs assez petits, très-couverts par des arcades sourcilières saillantes que garnissaient trop peu de sourcils, tout cela ne constituait pas un élégant en-

[1] A sa mort Mathieu de Dombasle était officier de la légion d'honneur et membre de quarante-deux sociétés savantes, sans avoir jamais fait une demarche personnelle pour obtenir tous ces diplômes.

[2] *Mathieu de Dombasle*, par J. C. Fawtier. M. Fawtier fut le premier élève de Dombasle et vécut dans son intimité pendant un grand nombre d'années.

semble. Ce qu'il avait de mieux dans le visage, c'étaient son long nez et son menton. Mais il portait, par suite des douleurs que lui causait son affection nerveuse, une forte perruque sous laquelle il ajoutait encore une ou deux calottes. Malgré cette étrange coiffure, et malgré des habitudes un peu originales, entachées parfois de manies et de répulsions instinctives qu'explique sa névrose, la figure de Mathieu de Dombasle restait digne et respectable. Taciturne, quelque peu cérémonieux, même avec les membres de sa famille et les hommes qu'il aimait le plus, doué d'une force de volonté presque inébranlable, il était néanmoins d'une bonté excessive qui lui concilia, de la part de ses élèves et de tous les siens, un attachement profond. Ses élèves qui, le voyant de près, reconnaissaient une bonté réelle sous la froideur apparente de son caractère, ne parlaient jamais de lui qu'en le qualifiant du titre de *Père*. Ses contemporains l'estimaient assez pour que M. de Gasparin, par exemple, après avoir obtenu les plus grands succès en publiant le *Guide des propriétaires de biens affermés* et le *Guide des propriétaires de biens soumis au métayage*, n'ait pas voulu compléter cette série d'études par le *Guide des propriétaires cultivant par eux-mêmes*, afin de donner une preuve publique de déférence à M. de Dombasle qui avait abordé ce dernier sujet dans les *Annales de Roville*[1]. Comment, en effet, ne pas vénérer un homme disposé, par son amour du progrès, dussent les autres en profiter seuls, à faire si bon marché de lui-même qu'il n'hésitait pas à écrire dans l'avertissement qui précède la seconde édition des *Annales*. « En parcourant la série des cinq livraisons qui ont été publiées jus- « qu'à ce jour, on s'apercevra facilement qu'au moment où je dois « faire réimprimer les premières, j'ai dû être tenté d'y modifier bien « des passages qui ne sont plus en harmonie avec les idées que j'ai « exprimées dans les livraisons suivantes. Tel assolement a reçu des « changements qui le dénaturent complétement ; tel résultat a été « bien éloigné des prévisions que j'avais annoncées ; telle pratique « que j'avais cru avantageuse, a disparu... Cependant, je me suis « déterminé à n'apporter aucun changement à la rédaction de ces « *Annales*... Et il me semble que ces variations mêmes sont plus in- « structives que la prétention chimérique de tracer d'emblée, pour « des terres et une localité dont on n'a pas une connaissance appro- « fondie, un plan dans lequel on ne se permettra plus de rien modi- « fier. » Pourrait-on citer beaucoup d'aveux semblables?

De la part de Dombasle, cette franchise, cette simplicité n'étonne pas, car le fond de son caractère c'était la droiture ; mais ce qui peut mieux donner une idée du noble caractère de notre grand agro-

[1] Ce fait a été cité par M. L. de Lavergne dans son *Éloge* de M. de Gasparin.

nome, c'est un fait que je n'ai vu citer nulle part et que m'a raconté dernièrement un ancien élève de Roville qui en fut le témoin.

La réputation de M. de Dombasle excitait dans la Lorraine quelques jalousies. La Société d'agriculture de Nancy, dont il avait été le président, comptait parmi ses membres certains hommes qu'offusquait la supériorité du maître. L'Europe agricole s'entretenait de Roville et de Dombasle, mais il n'était pas très-souvent question de la Société d'agriculture de Nancy. Encore moins parlait-on, même dans le pays, de plusieurs des membres qui la composaient. Dombasle avait déjà eu l'occasion de s'apercevoir de ces sentiments hostiles, mais il ne s'en était pas ému, et sa calme indifférence avait contribué à exciter davantage l'aigreur des envieux. Ceux-ci, on le comprend, ne venaient jamais à Roville. Un beau matin, c'était en 1833, tout le monde fut donc fort étonné de voir arriver dans la cour de la ferme une élégante voiture attelée de chevaux bien harnachés, bien rapides, et dans laquelle se trouvaient deux de ces messieurs. Un troisième voyageur était avec eux, et, dès qu'on arriva, descendit de la voiture une charrue semblable à toutes celles du pays, avec un avant-train dont la forme semblait singulièrement modifiée par des barres de bois dont, au premier abord, on ne comprenait pas l'usage.

— Mon cher collègue, dit un des visiteurs en s'adressant à Dombasle, veuillez nous pardonner si nous nous présentons ainsi chez vous à l'improviste. Mais voici un brave homme qui a inventé une charrue dont plusieurs cultivateurs font un très-grand cas, et comme nous savons que cet instrument ne peut être mieux jugé que par vous, nous venons vous le soumettre.

M. de Dombasle comprit aussitôt le sentiment qui avait inspiré cette démarche. Évidemment, on venait à Roville avec l'espérance de lui prouver qu'il ne se connaissait pas en charrues, et qu'un simple paysan pouvait lui donner des leçons,

C'était, en effet, un simple valet de ferme que l'inventeur de la charrue ainsi amenée triomphalement. Il se nommait Grangé, et, pour travailler aussi bien que ses camarades, plus vigoureux que lui et qui se moquaient de sa faiblesse, il avait eu l'idée ingénieuse de faire exécuter en partie par ses chevaux ce que ses bras ne pouvaient pas faire seuls. Dans ce but, il avait adapté à son avant-train deux leviers venant aboutir aux mancherons de la charrue. L'un de ces leviers était relié à la tête de l'*âge* qu'il permettait de soulever sans fatigue, par un simple mouvement de bascule, quand on voulait mettre le soc hors de terre. L'autre, commandé par l'essieu même de l'avant-train, appuyait de haut en bas sur les mancherons dès qu'on l'y fixait, et employait le tirage des chevaux à faire entrer plus profondément en terre le soc de la charrue.

M. de Dombasle était un homme de bonne compagnie. La réception qu'il fit à ses visiteurs fut donc polie, quoique un peu froide, ainsi que l'était toujours du reste sa façon d'être avec les étrangers. Mais un peu de malice, — et à l'occasion il n'en manquait pas, — lui sembla bien permise dans la circonstance.

— Messieurs, répondit-il, ce que nous devons chercher avant tout, c'est à nous instruire. Je vais faire essayer cette charrue, et l'expérience nous dira ce qu'elle vaut.

Puis, appelant son chef d'attelages :

— Barizé, continua-t-il, vous allez confier cette charrue à notre meilleur laboureur, à Gérard, et vous allez la faire travailler sous vos yeux dans *tel* champ.

Un seul coup d'œil avait suffi au savant constructeur pour voir par où péchait la fameuse machine. Or, le champ désigné était de telle nature que cette charrue ne pouvait y fonctionner convenablement. Barizé, Gérard et l'inventeur, le brave Grangé, partirent aussitôt, suivis par quelques élèves de Roville. M. de Dombasle et ses visiteurs restèrent à causer à la ferme. Au bout d'une heure environ, tout le monde revint des champs, Grangé la figure consternée, les autres la figure souriante, la charrue, les leviers avec leurs attaches un peu disloqués.

— Monsieur, raconta Barizé, ni Gérard ni M. Grangé n'ayant pu bien travailler dans la pièce que vous m'aviez désignée, j'ai pris la liberté d'aller essayer dans *tel autre champ* (et en parlant ainsi, un sourire du bonhomme indiquait qu'il avait choisi un terrain également peu propice à la charrue nouvelle); mais là non plus nous n'avons pu rien faire de bon. Aussi, nous voilà revenus.

Tout le monde alors de se précipiter autour de la malheureuse charrue pour en examiner la construction. Quand on se retourna, les deux *chers collègues* de M. de Dombasle ne se trouvaient plus là Profitant de ce moment de trouble, ils s'étaient enfui au galop de leur brillant attelage.

Cependant, le pauvre Grangé ne savait trop quelle contenance faire. L'émotion le gagna, et, dès qu'il se vit délaissé au milieu d'hommes qu'il croyait mal disposés pour lui, la honte et le chagrin l'emportèrent. Des larmes lui vinrent aux yeux.

— Mon ami, s'empressa de lui dire Dombasle en donnant à sa voix une douceur bienveillante, ne vous désolez pas. Votre charrue pouvait marcher assez bien dans les terres que vous labourez habituellement, mais elle ne pouvait pas résister dans nos fortes terres. C'est seulement ce que j'ai voulu prouver. Quant à votre idée, elle n'en est pas moins ingénieuse. Ce qui vous manque pour l'appliquer convenablement, c'est la connaissance des lois de la mécanique. Ayez

confiance en moi. Vous reviendrez dans huit jours et vous retrouverez votre charrue, mise, je l'espère, en état de faire partout meilleure figure.

Puis, se tournant vers ses élèves :

— Messieurs, ajouta-t-il, cet homme qui a su, sans aucune instruction, réfléchir assez pour modifier ainsi l'avant-train de la charrue, mérite notre sympathie. Je vous engage donc à lui prouver que vous faites cas de son intelligence.

Le soir même, les élèves de Roville donnaient à Grangé un repas qui le consola déjà un peu de sa mésaventure. Huit jours après, le brave laboureur retrouva son avant-train construit d'après les vrais principes ; et muni d'une lettre de recommandation que M. de Dombasle lui donna pour le général Lafayette, il se rendit auprès de ce dernier. Bien accueilli par le général dont l'influence était alors immense, Grangé sut attirer un instant sur lui l'attention publique. L'obscurité de son origine rehaussa le mérite de son invention. On le décora, on lui décerna diverses récompenses; mais la charrue Grangé, dont on ne parle plus guère et dont on se sert moins encore, n'empêcha pas la charrue Dombasle de faire son chemin et de rester l'une des meilleures, si ce n'est la meilleure que nous connaissions.

Avant de raconter par quelle suite de péripéties eut à passer l'exploitation de Roville, il ne sera pas sans intérêt de montrer la façon de vivre de Dombasle pendant les vingt années de cette exploitation. On se ferait difficilement une idée d'habitudes aussi laborieuses. Presque jamais, afin de réserver plus d'heures à l'étude, il n'invite d'étrangers à partager ses repas. Son dîner, il le prend en famille, ne lui consacrant que trente-cinq minutes, et le maintenant d'une extrême sobriété. Le soir, après le souper, il passe dans la compagnie de ses enfants une demi-heure sur laquelle il prélève le temps de s'occuper du ménage de la ferme avec sa jeune fille instituée à l'âge de dix-sept ans la ménagère de Roville. C'était là sa seule récréation. Des devoirs ou plutôt des ennuis extérieurs auxquels il ne pouvait pas entièrement se soustraire venaient en effet compliquer ses travaux personnels, déjà si considérables. On lui écrivait de tous côtés pour le consulter [1], surtout depuis que l'Académie des sciences l'avait (février 1825) nommé son correspondant en remplacement de M. Morel de Vindé, élu membre titulaire. Sa réputation et son autorité grandissant toujours, on accourait de loin pour le voir. Son temps menaçait donc d'être absorbé par une foule d'inconnus, et il dut bientôt

[1] Sa famille a conservé les copies de douze mille lettres environ dictées par lui en réponse à toutes ces demandes qu'il accueillait avec une admirable bienveillance.

prendre pour règle de ne plus recevoir les étrangers qu'à une heure fixe de la journée et de donner des guides aux personnes qui voulaient visiter Roville. Évidemment cette vie, quoique bien employée, n'est pas celle qui convient au fermier qui se propose le gain comme but principal. Mais il ne faut pas oublier non plus que le texte même de l'acte d'association souscrit par ses bailleurs de fonds autorisait M. de Dombasle à se préoccuper presque avant tout des progrès de la science rurale. Puis, pourquoi ne pas le reconnaître? le fermier de Roville jouissait de sa haute renommée avec la satisfaction très-naturelle qui constitue dans une belle âme, non pas la vanité, mais la simple appréciation de son propre mérite. En voyant grandir son rôle, il s'était pris à aimer ce rôle chaque jour davantage. Jamais il n'avait eu la passion de l'argent. Dès qu'il s'était aperçu que Roville tendait à devenir un utile foyer d'instruction agricole, il avait un peu négligé ses intérêts pécuniaires au profit de sa réputation et du bien public. A un certain point de vue, il eut tort peut-être; toutefois ce n'est pas nous qui aurons le courage de l'en blâmer.

Je lis dans Sinclair [1] cet exemple curieux d'un cultivateur se ruinant sur sa propre terre, en devenant ensuite le fermier et gagnant alors assez d'argent pour finir par racheter son domaine. On sait que M. de Dombasle fut moins heureux ou moins habile. Il put cependant, en octobre 1842, après un séjour de vingt ans sur la ferme de Roville, « se retirer à Nancy, libéré de toutes ses dettes et assuré d'une « modeste aisance presque égale à celle qu'il avait perdue vingt-cinq « ans auparavant. [2] »

En France la passion des fonctions officielles date de loin, car Philippe de Comines disait déjà des hommes de son temps : « Les Fran« çais n'ont souci de rien, sinon d'offices et états. » M. de Dombasle, lui, appréciait autrement les choses. S'il l'eût voulu, il aurait facilement obtenu un de ces *offices* dont tant d'hommes se montrent ambitieux. Ainsi, le 2 mai 1842, un de ses anciens élèves, alors député, M. Desjobert, fut chargé de pressentir s'il accepterait un siége à la Chambre des pairs ou au Conseil d'État. Dombasle répondit aussitôt (le 5 mai) par un refus. Son unique désir, c'était de vivre à sa guise, dans son pays, occupé de ses travaux agricoles. La fabrication des instruments perfectionnés d'agriculture avait été la meilleure source des profits obtenus à Roville. C'était encore sur elle que reposait en majeure partie l'avenir de fortune de M. de Dombasle, et il préféra la calme surveillance de ses intérêts aux agitations de la politique. Il revint donc s'établir à Nancy où il transporta ces ateliers

[1] Vol. 1, page 91.
[2] *Quelques notes sur M. de Dombasle,* par M. de Meixmoron, son gendre.

de construction auxquels il doit une bonne partie de sa popularité, et qui ont contribué, autant que ses écrits peut-être, à développer en France le goût et les progrès de la mécanique agricole. Cependant, grâce à son aptitude fort remarquable pour bien organiser l'emploi du temps chez les autres et chez lui-même, Dombasle disposait chaque jour d'un certain nombre d'heures. Il les consacra à écrire ou plutôt (ses yeux étant restés très-délicats depuis sa maladie de 1801) à dicter. Le peu de corrections qu'avaient à subir les pages dictées par lui, comme la netteté de son écriture quand il prenait lui-même la plume, prouvent combien cet infatigable esprit réfléchissait d'avance à tout ce qu'il voulait produire. La précision et l'exactitude, telles sont, en effet, les principales qualités du style de Mathieu de Dombasle. La phrase devrait être quelquefois mieux distribuée, plus élégante; mais elle saurait rarement être plus claire ou plus énergique. On sent, quand on le lit, avec quelle persistance d'observation, avec quelle sûreté d'examen spécial il poursuivait ses études. Pour lui rien ne vaut le fait, un peu brutal, j'en conviens, mais bien analysé, bien disséqué, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Les livres de Mathieu de Dombasle manquent, par cela même, du sentiment moral et religieux qui distingue Olivier de Serres, et qui donne un si grand caractère à ses œuvres, du piquant dont Arthur Young sait relever ses rapides observations, de l'ampleur d'ensemble et des digressions scientifiques que M. de Gasparin affectionnait peut-être un peu trop. En revanche, ils sont si clairs, si empreints de franchise et de prudence, si remplis de bons conseils, d'utiles exemples et de saines excitations au progrès, qu'ils constituent à nos yeux comme le type des écrits qui conviennent le mieux tout à la fois et aux hommes instruits et aux simples cultivateurs.

Lorsque Mathieu de Dombasle revint se fixer à Nancy, *les Annales de Roville*, où il aborde, outre les questions particulières à Roville, une foule de sujets intéressant notre agriculture générale, depuis les plus graves problèmes jusqu'aux humbles détails de l'économie domestique, la traduction du *Code d'agriculture* de sir John Sinclair, et *le Calendrier du bon Cultivateur* étaient ses ouvrages principaux. *Le Calendrier du bon Cultivateur* était alors déjà parvenu à sa sixième édition[1]; et cet excellent manuel, dont on a tiré aujourd'hui près de cinquante mille exemplaires, reste toujours un des premiers livres

[1] C'est en 1821, nous l'avons déjà dit, que parut la première édition du *Calendrier du bon cultivateur*.

L'idée et le plan de cet ouvrage furent inspirés par *le Calendrier du fermier* que Arthur Young avait publié avec un grand succès en Angleterre. Le livre de Dombasle est principalement relatif au climat de Paris. Il y a donc lieu de modifier, suivant les circonstances, certaines époques indiquées pour divers travaux.

qui doivent entrer dans une bibliothèque agricole. Après son départ de Roville, M. de Dombasle publia, outre deux opuscules sur le sucre de betteraves et une excellente brochure sur le droit de chasse, un gros volume intitulé : *Œuvres diverses*, dans lequel il s'occupe particulièrement d'économie politique, mais dont nous regrettons d'avoir à critiquer la plupart des doctrines. Oubliant, en effet, que toutes les libertés sont sœurs et solidaires, cet homme, dont le cœur était cependant libéral, se montrait, par une inconséquence très-bizarre, l'irréconciliable adversaire des libertés commerciales. Peut-être au fond de son esprit fermentait-il, sans qu'il s'en doutât, un amer souvenir des événements au milieu desquels s'était écroulée la sucrerie de Montplaisir. C'était l'invasion du sucre étranger qui avait causé, en 1815, la ruine du jeune industriel. Le fait particulier se transforma à ses yeux en règle générale ; et cette catastrophe le persuada que toute marchandise étrangère était à tout jamais pour la France une dangereuse ennemie. M. de Dombasle professait également des notions très-fausses sur le vrai rôle du capital et du numéraire dans la formation de la richesse publique, et sur la valeur des choses qui composent cette richesse. Aussi les pages purement économiques des *Œuvres diverses*, comme les pages relatives à ce genre de questions qui figurent dans les *Annales* ou dans les autres ouvrages de Dombasle, sont-elles loin d'avoir l'autorité que présentent ses écrits agricoles. Enfin il se disposait à mettre la main à un grand *Traité d'Agriculture*, quand la mort vint le surprendre [1]. Son gendre, M. de Meixmoron, résolut aussitôt, sans l'exécuter jamais, de revoir ce

[1] Voici la liste des ouvrages de Mathieu de Dombasle publiés par lui-même, non compris quelques opuscules et les articles communiqués à divers recueils ou journaux :

1810, *Analyse des eaux naturelles par les réactifs*; in-8°.

1814, *Observations sur le tarif des douanes*; in-8°.

1818, *Halle aux blés de Nancy. Subsistances, boulangers, accapareurs, approvisionnements de réserve* ; in-8°.

1818, 1822, 1831, *Faits et observations sur la fabrication du sucre de betterave*; in-8°, 3 édit.

1820, *Instruction théorique et pratique sur la fabrication des eaux-de-vie de grains et de pommes de terre* ; in-8°.

1820, *Examen critique des éléments de chimie agricole de M. Humphry Davy*; in-8°.

1821, 1824, 1830, 1833, 1838, 1840, 1843, *Calendrier du bon Cultivateur*; in-12, dont il s'est fait jusqu'à ce jour 9 éditions.

1821, *Description des nouveaux instruments d'agriculture*, traduit de l'allemand de Thaër; in-4°.

1821, *Du mode de nutrition des plantes* ; in-8°.

1821, *Mémoire sur la charrue*; in-8°.

1824 à 1837, *Annales de Roville, ou Mélanges d'agriculture, d'économie rurale et de législation agricole*; 9 volumes in-8°.

manuscrit pour en achever les parties incomplètes. Vingt ans de retard s'écoulèrent, et le petit-fils de Mathieu de Dombasle n'a pu que tout récemment éditer le travail de son aïeul, ce qu'il a fait en se conformant au texte original. *Le Traité d'Agriculture* n'aurait dû, selon nous, comprendre que de simples extraits. Il y a là, comme dans tout ce que le maître a écrit, des morceaux admirables de verve agricole, de sagesse et d'exactitude. On regrette, néanmoins, non pas que les choses aient marché depuis 1843, mais de trouver sous une signature vénérée des lignes qui, le jour même où elles paraissent pour la première fois, ne sont déjà plus au niveau de la science, et de véritables hors-d'œuvre que l'auteur eût, sans doute, élagués s'il avait surveillé lui-même la publication de son travail [1].

1825, *L'Agriculture pratique et raisonnée*, traduit de l'anglais de sir John Sinclair; 2 volumes in-8°.

1830, *Vœu relatif à la rédaction d'un code rural*; in-4°.

1832-1834, *Bulletin du procédé de macération*, 1er et 2me cahiers; in-8°.

1833, *De la production des chevaux en France, de l'amélioration des races et de l'inefficacité des moyens employés par le gouvernement pour atteindre ce but*; in-8°.

1833-1835, *Chemins vicinaux* (trois brochures sur les); in-8°.

1834, *Des droits d'entrée sur les laines et sur les bestiaux*; in-8°.

1834-1835, *De l'avenir industriel de la France*; in-8°, 4 éditions, 10,000 exemplaires.

1835, *Du sucre indigène, de la situation actuelle de cette industrie en France, de son avenir*; in-8° : 2e édition augmentée en 1836.

1837, *Du système métrique des poids et mesures*; in-8°.

1837, *De l'impôt sur le sucre indigène*; in-8°.

1838, *Fabrication simple et peu dispendieuse du sucre indigène*; in-8°.

1838, *De l'avenir de l'Algérie*; in-8°.

1838, *Question des sucres*, 1re édition, distribuée aux Chambres, in-8°.

1839, — 2e édition, corrigée, distribuée à tous les membres des conseils généraux des départements.

1839, *Instruction sur la fabrication du sucre de betteraves, par le procédé de macération*; in-12.

1839, *Quatre brochures sur la question des sucres*, distribuées en totalité aux Chambres.

1839, *Des forêts considérées relativement à l'existence des sources*; in-12.

1840, *Question des sucres, situation du débat en* 1840; in-8°.

1841, *Quatre brochures sur le procédé de macération*; in-8°.

1842, *Sucre indigène, le procédé de macération*; in-8°.

1843, *Le sucre indigène dans ses rapports avec les progrès de l'agriculture*; in-8°.

1843, *Œuvres diverses. Économie politique, instruction publique, haras et remontes*; in-8°.

1843, *Du droit de chasse*; in-8°.

[1] Nous n'avons pas le droit de donner des conseils à une famille où le nom de M. de Dombasle est l'objet du culte filial le plus respectueux ; mais nous estimons que, pour élever à la mémoire du fondateur de Roville un monument digne de lui il aurait été plus convenable de choisir dans ses nombreux écrits, soit déjà publiés soit encore inédits, les pages les meilleures et de composer ainsi un traité, un ré-

L'état de faiblesse dans lequel M. de Dombasle se trouvait depuis si longtemps n'altérait cependant en rien l'égalité de son humeur. Toujours bienveillant et toujours laborieux, il semblait devoir vivre de longues années encore ; mais, le 19 décembre 1843, en surveillant divers travaux dans son jardin de Nancy, il éprouva un assez grand refroidissement. La maladie débuta par un gros rhume ; les pulsations du cœur se ralentirent ; bientôt l'illustre vieillard tomba en syncope. Depuis lors, il ne recouvra plus sa connaissance, pas même lorsque sa fille, madame de Meixmoron, voulut lui faire administrer les derniers sacrements ; et le 27, à trois heures, il s'éteignit sans agonie apparente et sans souffrance aucune à l'âge de soixante-six ans.

La mort de Mathieu de Dombasle ne pouvait pas ne pas émouvoir quelques-uns des nombreux admirateurs que lui avaient acquis tant d'écrits, tant de travaux, et tant de courage. Un homme qui avait déjà rendu des services à la cause de l'agriculture, et qui, pour donner plus d'autorité à ses efforts, avait fondé en 1828 le journal *le Cultivateur*, M. Dufrêne de la Chauvinière, comprit que la France devait à Dombasle plus qu'un souvenir éphémère et plus qu'un regret. Il fit appel à ceux qui, comme lui, avaient apprécié les mérites du maître, et il devint le véritable promoteur de la souscription à laquelle Nancy doit la statue de l'un de ses plus illustres enfants.

II

Autrefois, quand on voyageait encore en poste ou en diligence, ceux des habitants de Nancy qui voulaient se rendre à Épinal rencontraient la Moselle à Flavigny, après avoir traversé quelques plaines et quelques collines. De Flavigny à Épinal, la grande route suit le vallon même de la Moselle, qu'encadrent deux chaînes de côteaux peu élevés, et elle ne tarde pas à toucher à la forêt de Charmes. Avant d'arriver à Charmes, où le département de la Meurthe envoie une partie des grains qui doivent servir à l'alimentation du département des Vosges, mais plus près de Charmes que de Flavigny, et à six lieux de

sumé, un compendium dont la valeur eût été rehaussée par le soin même avec lequel on aurait écarté tout ce qui a cessé d'être en rapport avec la réputation du maître.

Nancy, on voit sur la rive gauche de la rivière un village longtemps inconnu, dont le nom restera désormais cher à tous les amis de l'agriculture, et que la présence de Mathieu de Dombasle a, pendant vingt années, transformé en une sorte de lieu de pèlerinage scientifique. Ce village, c'est Roville.

Le département de la Meurthe était, en 1822, administré par M. le comte Alban de Villeneuve Bargemont, qui s'est acquis comme économiste une certaine réputation, mais dont le principal mérite à nos yeux est d'avoir, toute sa vie, aimé le bien et cherché à le faire. M. de Bargemont professait une grande estime pour M. de Dombasle. Lorsqu'il sut que ce dernier songeait à se mettre à la tête d'une exploitation rurale, il songea de son côté à lui en faciliter les moyens. En même temps, d'ailleurs, se trouvait parmi les membres de la Société d'agriculture de Nancy, le propriétaire du domaine de Roville, M. Bertier, dont la famille était alliée à celle de Dombasle. Cette circonstance facilita entre eux la transaction. Quant à M. de Bargemont, s'entremettant complaisamment dans toute cette affaire, il voulut examiner lui-même et publier le projet de la souscription destinée à réunir les capitaux nécessaires. Afin même de donner à l'œuvre nouvelle, dont il comprenait l'importance, un caractère plus imposant, il demanda pour son illustre protégé « une faveur que celui-ci n'aurait pas osé solliciter, et qui fut pour lui entièrement inattendue[1], » le concours de S. A. R. le duc d'Angoulême. Plusieurs hommes dévoués au progrès agricole s'étant aussi empressés d'intervenir, la Société financière de Roville fut fondée, moins en vue de faire une opération lucrative que « dans l'intention de procurer au département de la « Meurthe une ferme modèle, et de fournir à un estimable compa- « triote de nouvelles occasions de bien mériter de son pays. » Tels sont les termes flatteurs insérés dans le bail.

Conformément aux intentions de M. de Dombasle, les souscripteurs imposaient à l'établissement de Roville la mission de faire « toutes les expériences qui sembleront de la plus grande impor- « tance pour l'amélioration générale de l'agriculture du pays. » En conséquence, il fallait créer : — une distillerie de pommes de terre, afin d'en utiliser les résidus à l'entretien des bestiaux; — une fabrique d'instruments perfectionnés qui seraient vendus « à des prix « raisonnables, » — et, le plus tôt possible, un institut agricole destiné à l'instruction des fils de propriétaires et de cultivateurs.

L'agriculture était en effet, à l'époque dont nous parlons, moins avancée en France que dans plusieurs parties de l'Allemagne, le nord

[1] Tels sont les termes de la dédicace que, par reconnaissance, M. de Dombasle inscrivit en tête des *Annales de Roville*.

de l'Italie, l'Angleterre, la Flandre et la Suisse. Depuis l'impulsion momentanée que Sully et Olivier de Serres avaient donnée, sous Henri IV, à notre industrie rurale, nous étions restés en retard. Les classes riches, désertant les campagnes plus que ne le fait la noblesse dans d'autres pays[1], étaient devenues étrangères aux intérêts agricoles. Par suite, l'industrie manufacturière et les arts d'agrément avaient reçu plus d'encouragements que *le labourage et le pâturage*. Et puis, il faut bien le reconnaître, les progrès actuels de notre agriculture n'ont été rendus possibles que par la révolution. Auparavant, la noblesse et le clergé qui, grâce à la main-morte et à beaucoup de priviléges, avaient moins besoin qu'aujourd'hui de travail pour se soutenir, « possédaient à peu près les deux tiers des terres. « L'autre tiers, possédé par le peuple, payait des impôts au roi, une « foule de droits féodaux à la noblesse, la dîme au clergé, et suppor- « tait de plus les dévastations des chasseurs nobles et du gibier[2], » — dont le droit exclusif de chasse, de colombier et de garenne, attribué aux seigneurs, ne permettaient pas aux *vilains* de se garantir. A toutes ces causes de mauvaise exploitation du sol venait s'ajouter la taille (impôt foncier sur la terre roturière) qui, abusivement répartie et s'étendant jusqu'aux bestiaux et aux instruments du travail agricole, éloignait de la culture l'accroissement du capital. D'ailleurs, « toute modification à l'assolement était interdite par des intendants « ignorants, comme une atteinte à la subsistance publique. On vou- « lait des céréales avant tout, et l'on ne savait pas que la variété des « cultures était le plus sûr moyen d'en obtenir[3]. » A quels perfectionnements l'agriculture pouvait-elle prétendre sous un pareil régime? Malgré les généreuses résolutions prises dans la nuit du 4 août 1789, la terre qui a, comme toute chose, besoin de liberté pour réaliser des progrès durables, la terre ne devint cependant libre de fait et de droit qu'en 1791[4]. Mais les tristes excès de la révolution et les guerres de l'Empire, ne permirent pas tout d'abord aux cultivateurs de jouir beaucoup de leur affranchissement. Sous la Restauration,

[1] M. de Tocqueville a dit avec raison : « Pays de centralisation, campagnes vides « d'habitants riches et éclairés. Pays de centralisation, pays de culture imparfaite et « routinière. » (*L'ancien régime et la Révolution*, p. 211.)

[2] M. Thiers, *Histoire de la Révolution*.

[3] M. Léonce de Lavergne, *Économie rurale de la France*.

[4] Le droit de posséder librement, d'exploiter à son gré et d'aliéner même temporairement la terre est proclamé par la loi du 12 juin 1791 que vient confirmer la loi du 6 octobre. Cette dernière reconnaît qu'il résulte du droit précédemment établi la faculté de se clore et celle de faire ses récoltes au moment et avec les instruments qu'il plaît à chacun de choisir.

Ces divers droits n'étaient donc pas, jusqu'alors, acquis incontestablement à tout le monde.

le progrès s'accentue davantage; les nobles efforts de certains hommes contribuent à son développement. Néanmoins, le paysan était resté trop longtemps *taillable et corvéable à merci* pour que la profession agricole fût aussitôt remise en grand honneur. A l'époque où M. de Dombasle se fit simple fermier, la carrière qu'il embrassait était beaucoup moins considérée qu'aujourd'hui. Elle restait, sauf quelques rares exceptions, abandonnée aux classes inférieures de la société. Un homme instruit, déjà célèbre, de noblesse récente il est vrai, mais enfin de noblesse, se faisant fermier, devait étonner beaucoup ses contemporains ; et la nouveauté de cette situation a peut-être contribué, pour le plus grand bien des intérêts agricoles, à mieux attirer sur Roville la curieuse attention du public.

Malheureusement le bail que Mathieu de Dombasle signait le 25 juillet 1822, ne lui assurait pas des avantages suffisants. Lord Kames prétend[1] qu'il faut traiter les fermiers comme les rois, c'est-à-dire les lier de telle sorte que, tout en leur laissant la plus grande latitude pour les améliorations, on ne leur en laisse aucune pour nuire. Le bail de Roville n'eût pas satisfait lord Kames. Non-seulement il n'accordait que vingt ans à Dombasle sur des terres qui se trouvaient alors dans un très-mauvais état, et dont la nature même laisse fort à désirer, mais en outre il lui imposait une foule de conditions beaucoup trop compliquées, puisqu'on ajouta encore plusieurs *dispositions finales* aux 49 articles qui le composent. Le fermage était aussi trop élevé, eu égard aux nombreuses réserves stipulées en faveur de M. Bertier, qui, toutefois, renonçait à exercer avant les souscripteurs, en cas de liquidation obligatoire, ses priviléges de propriétaire. La seule clause qui mérite une approbation sans réserve, est empruntée à lord Kames ; elle permettait à Dombasle de proroger son bail de vingt autres années en offrant une augmentation de loyer que le propriétaire ne pouvait refuser qu'en payant à son fermier dix fois le chiffre de l'augmentation offerte. Une sorte d'enchère était ouverte à ce sujet entre les deux parties intéressées, le fermier ayant le droit de répondre à chaque refus par l'offre d'une nouvelle augmentation, pourvu que celle-ci fût proposée dans un certain délai et conformément à certaines formalités. Cette combinaison est excellente, car, en assurant au fermier le bénéfice de ses travaux à long terme, elle lui permet de tenter de grosses opérations qui, sans cela, restent possibles au propriétaire seul. Quant au capital à l'aide duquel Mathieu de Dombasle entrait en ferme, j'allais dire en lutte contre les terres de Roville, il était fort insuffisant. Ce domaine se composait de seize hectares en bons prés, assez bien irri-

[1] Voir la traduction de sir John Sinclair, t. II, p. 518,

gués, mais avec des eaux trop peu abondantes pendant l'été, et de cent soixante-quatorze hectares en mauvaises prairies ou en terres arables, auxquels, peu de temps après son entrée en jouissance, Dombasle ajouta par un nouveau bail un peu plus de trente-huit hectares. C'était donc, en tout, plus de deux cent vingt-huit hectares. Or, voici dans quelles conditions agricoles se trouvait le domaine. L'influence des montagnes voisines, où la Moselle prend sa source, commence déjà à se faire sentir à Roville, et le sol, quoique formé des alluvions de la rivière, est loin d'y être très-riche. Sur les côteaux ce sont des argiles tenaces, dans la plaine ce sont surtout des argiles blanches mêlées de sable fin, quelquefois des terres graveleuses, rarement des sables purs. Terres médiocres manquant d'élément calcaire, ou marnes argileuses sans grande fertilité. Les mauvaises herbes, résultat des mauvaises cultures antérieures, abondaient partout et venaient compliquer la question. Le seul avantage que trouva Dombasle à Roville, c'est que les pièces y étaient assez réunies et bordées de chemins qui en rendaient l'accès possible en tout temps, quel que fût le genre de culture pratiqué par les voisins. Mais, pour faire face à cette exploitation, le fermier ne disposait que d'un cheptel de trois cents bêtes mérinos laissé par le propriétaire, d'une subvention future de 10,000 fr. à retenir sur les deux premières années de fermage, et d'un capital en espèces de 35,000 fr. La fabrique d'instruments exigea tout aussitôt 3,000 fr. d'avances, l'établissement de la distillerie en absorba 10,000 fr.; de sorte qu'il ne resta plus pour la mise en culture, l'achat des animaux, le mobilier et les autres avances, qu'une somme de 22,000 fr. L'agriculture à gros capital n'est pas toujours possible, et souvent il est sage de procéder par une action plus modeste. Cependant il faut toujours être *plus fort que sa terre*. Comme le roulement des fonds engagés est beaucoup plus lent dans une ferme que dans une manufacture; comme l'occasion de bien vendre ou de bien acheter ne se présente pas à des époques régulières, et qu'il est utile de pouvoir attendre sans être obligé de vendre à tout prix à un moment donné, le cultivateur a même besoin d'un capital proportionnellement plus considérable que tout autre industriel. Et puis, si le propriétaire, qui a l'avenir pour lui, fait bien de capitaliser les améliorations de toute nature sur son propre domaine, le fermier dont la jouissance est limitée, dont les redevances sont immédiates, obéit d'ordinaire à d'autres obligations, est retenu par d'autres difficultés. M. de Dombasle qui avait à payer chaque année près de 2,000 fr. pour son cheptel, 6,000 fr. environ pour son premier bail sans compter le fermage supplémentaire des trente-huit hectares loués un peu plus tard, avait en outre à s'occuper du service et du remboursement des

actions souscrites. Évidemment il fallait plus de 35,000 fr. pour qu'un fermier pût, avec de telles charges, organiser sur deux cent vingt-huit hectares de terres de nature médiocre et prises en mauvais état de culture une exploitation tout à la fois industrielle et rurale où, en se maintenant dans des conditions lucratives, on avait à se préoccuper de l'amélioration ultérieure du sol et à aider à la propagation des bons procédés agricoles. D'ailleurs, dit lui-même Dombasle[1] : « On remarquera que c'est à Roville que j'ai réellement fait « mon apprentissage. Quoique je me fusse occupé de culture pen- « dant toute ma vie, je n'avais jamais dirigé une exploitation un peu « vaste, et je puis bien dire que ce qu'on appelle communément la « science agricole, m'a été plus nuisible qu'utile dans les premières « années de l'exploitation, et jusqu'à ce que j'eusse acquis assez de « pratique pour me diriger dans l'application des doctrines que j'a- « vais puisées dans les livres... » A Roville l'écueil était rendu plus dangereux par ce sentimeut que tout le monde agricole avait l'œil ouvert sur l'œuvre entreprise. L'impatience du public surexcitait celle de Dombasle qui, se sentant ainsi observé, voulait produire vite de belles choses, et fut entraîné par suite à n'en pas toujours faire de bonnes. « Je connais par expérience, écrivit-il plus tard[2], toute la « puissance qu'est capable d'exercer sur l'opinion publique cette im- « patience, si naturelle chez nous, qui ne croit plus à d'heureux ré- « sultats dès qu'ils se font attendre. Et cependant, en agriculture, il « n'est qu'un moyen de préparer des succès durables sans les payer « beaucoup trop chèrement, c'est de les préparer longtemps à l'a- « vance. »

On ne tarda pas à reconnaître l'insuffisance du capital primitif. L'acte de souscription avait été arrêté par l'assemblée générale des actionnaires le 1er septembre 1822 ; le 4 décembre de la même année, M. de Dombasle s'était fixé à Roville, dont son bail lui assurait jouissance à partir du 1er mars 1823 ; et, dès 1824, le comité de surveillance était obligé d'autoriser une nouvelle émission d'actions pour la somme de 15,000 fr., l'affaire n'ayant pu marcher jusque-là que grâce au généreux concours d'un banquier de Nancy. Un peu plus tard, l'état des choses n'était guère devenu plus satisfaisant, car, en 1826, le rapport de la même commission de surveillance déclare que M. de Dombasle a toujours pensé qu'il lui faudrait au moins six ans pour améliorer les terres de Roville, et que jusque-là leur culture ne pourrait donner de bénéfices. Les produits agricoles proprement dits restaient médiocres dans cette plaine graveleuse souf-

[1] *Supplément aux Annales de Roville*, p. 19.
[2] Quatrième livraison des *Annales de Roville*, p. 229.

frant, tantôt de la sécheresse, tantôt de l'humidité. Néanmoins la commission, tout en louant Dombasle des services rendus par lui, ajoute « qu'un cultivateur qui eût eu les connaissances de M. de Dom-« basle, mais qui n'eût été que cultivateur... présenterait à coup sûr « des bénéfices de culture. » C'est que, il l'avoue lui-même [1], « des « occupations d'un autre genre et des distractions qui sont souvent « des devoirs absorbent une partie de son temps et le placent, en ce « qui concerne la surveillance, dans une position beaucoup moins « favorable que celle de la plupart des fermiers. » On a vu plus haut quelles étaient ces occupations et ce qu'il appelle ces *distractions*. Elles nuisaient sans doute aux intérêts pécuniaires de Roville; mais aussi combien elles servaient aux progrès de la science agricole.

Chercheur infatigable, Mathieu de Dombasle veut, en effet, approfondir les véritables éléments de chaque question qui se présente. Ces éléments acquis, il veut en déduire toutes les conséquences, en étudier toutes les applications. Par exemple, ses expériences sur la carie du blé, quoique facilitées déjà par les travaux du célèbre naturaliste suisse, Bénédict Prevost, sur l'efficacité du sulfate du cuivre, se poursuivent cependant quatre années consécutives. Mais, après quatre années de recherches persévérantes, il dote l'agriculture du meilleur procédé que l'on connaisse contre cette terrible maladie. Ainsi encore, malgré les difficultés de sa position, il n'hésite pas, un an après son entrée en ferme, à profiter de la vente aux enchères de ses bêtes mérinos et de ses porcs croisés par des verrats anglo-chinois, pour préparer à Roville une fête destinée à faire connaître les instruments perfectionnés qu'il possède et pour y fonder un concours de charrues. Le prix consistait dans une charrue construite d'après le modèle adopté alors par Dombasle lui-même.

Sinclair avait fort recommandé [2] ces *défis* de charrues, et leur attribuait une large part dans les progrès que réalisait de son temps l'agriculture irlandaise. Dombasle crut également à la valeur de ce moyen d'action, et la première *réunion agricole* de Roville, qui eut lieu le 14 juin 1824, et à laquelle assistèrent au moins quatre cents personnes, eut un succès assez éclatant pour que l'organisateur pût y voir la confirmation de ses espérances. Ces réunions, nouvelles pour la France, deviennent aussitôt populaires. Le dauphin applique, en 1826, les intérêts des actions souscrites par lui au développement des concours de Roville, qui sont le véritable point de départ de nos comices agricoles. Ce fut sous le règne de Louis-Philippe que ceux-ci s'établirent pour donner bientôt lieu aux grands concours d'animaux

[1] *Annales de Roville*, 2e livraison, p. 166.
[2] Traduction de Sinclair, t. II, p. 26.

de boucherie, et ensuite aux grands concours d'animaux reproducteurs, dont les bons résultats sont aujourd'hui visibles, mais dont on doit, en toute justice, faire remonter l'initiative à l'illustre fermier de Roville. Les instructives réunions que nous signalons ici continuèrent jusqu'en 1828. A cette époque, les concours de charrues s'étant naturalisés sur plusieurs points de la France, Dombasle cessa d'en organiser.

On voit, par ces exemples, quelle était l'activité d'esprit de l'éminent agronome. Peut-être même lui arrivait-il de vouloir embrasser trop de choses à la fois. Ainsi les diverses usines en vue desquelles le bail de Roville précise des conditions spéciales; ainsi le projet d'ouvrir sur la ferme une école pour les enfants pauvres, comme celle que l'excellent Wehrli dirigeait à Hofwyl, sous l'inspiration de M. de Fellemberg.

Élevé à l'école de l'agriculture allemande et de l'agriculture anglaise, Dombasle avait apporté sur sa ferme le système encore peu répandu de la culture alterne. Autrefois, et cet autrefois remonte plus haut que le moyen âge, on avait des prairies permanentes avec des terres arables qui se divisaient, soit en deux, soit en trois soles, sur lesquelles on ne cultivait, à bien dire, que des céréales. La jachère, toujours utile dans certains terrains très-tenaces ou dans certaines périodes de transition, mais alors appliquée, sans distinction aucune, à toutes les terres arables, les céréales d'hiver et les céréales de printemps, tel était l'ordre invariable dans lequel se succédaient les choses. Du reste, ce mode d'exploitation était parfaitement approprié aux circonstances et aux besoins du temps. Si le comté de Norfolk en Angleterre, la Campine en Belgique, beaucoup de cantons du département du Nord et d'autres parties de la France, doivent à l'adoption d'une culture alterne leur richesse et leur fécondité actuelles, la culture alterne exige, pour réussir, bien plus d'instruction et bien plus de capitaux que le vieux système triennal. L'instruction, Mathieu de Dombasle la possédait. Malheureusement on a vu que les capitaux lui manquaient. Pourquoi donc, demandera-t-on sans doute, n'avoir pas emprunté tout de suite aux actionnaires un capital plus puissant? Il eut tort, il faut en convenir, et cela avec d'autant plus de justice que ses opinions à ce sujet semblent ne s'être jamais assez modifiées, malgré l'expérience de Roville. On lit en effet dans les œuvres posthumes publiées sur ses manuscrits [1], qu'il faut compter sur un capital de 200 à 250 fr. par hectare dans une ferme de deux cents hectares, et sur un capital de 300 fr. par hectare dans une ferme de 100 hectares, lorsqu'on veut adopter avec le système des assolements

[1] *Œuvres posthumes*, t. I, p. 151.

alternes une culture active et soignée. Toutefois, nous devons ajouter qu'à l'époque où Roville fut fondé, l'argent ne se trouvait pas aussi facilement qu'aujourd'hui. Une société par actions appliquée à l'agriculture était alors une innovation très-étrange. D'ailleurs le programme n'alléchait pas les souscripteurs; il les engageait seulement à concourir à une œuvre d'utile enseignement. Et puis M. de Dombasle, dont l'énergie naturelle aimait assez la lutte, crut que la vue de la lutte frapperait l'esprit des spectateurs plus que la distribution des dividendes. Un peu d'illusion se mêla donc chez lui à trop de confiance dans l'action fécondante de la charrue.

« La charrue, disait-il [1], est dans tous les lieux la première base de « la richesse publique... Le pâturage n'est plus que d'un intérêt se- « condaire, en tant qu'il s'exerce sur des sols incultes, et la charrue « est demeurée partout maîtresse du champ de bataille. » Par suite de cette confiance, il laboure, en entrant à Roville, plus profondément qu'on ne le faisait auparavant; il ramène à la surface une terre neuve imprégnée, par les anciennes cultures, de sucs fertilisants; il détruit les mauvaises herbes, et il obtient un meilleur rendement de blé à l'hectare. Mais labourer ne suffit pas pour rendre le succès durable. Il faut fumer en proportion, sans quoi l'effet obtenu n'est que momentané. « Je suis peut-être, écrivit-il plus tard [2], tombé « moi-même dans cette erreur, en appréciant au delà de sa véritable « valeur l'amélioration que Roville avait acquise... » Quand l'augmentation du fumier enfoui permet de récolter sur chaque hectare mieux labouré le double de grains ou de fourrages, et trois ou quatre fois autant de racines qu'on le faisait avec un moins bon système de culture, le bénéfice s'accroît dans une proportion notable. Mais, pour arriver à ce maximum de récoltes, chaque hectare exige une fumure calculée sur environ dix mille kilogrammes de fumier par an. Or, à Roville, on était loin d'atteindre un tel chiffre. En 1828, par exemple, on n'eut pas même huit cents voitures de six à sept cents kilogrammes, et on ne dépassa que deux fois le chiffre de quinze cents voitures. Les bâtiments n'étaient pas non plus assez vastes pour abriter tout le bétail qu'on eût dû entretenir, en même temps que le besoin de produire des récoltes immédiatement vendables faisait accorder, surtout dans le principe, une part trop large aux céréales et aux plantes industrielles. Mathieu de Dombasle appréciait néanmoins toute l'importance du rôle des animaux sur une ferme. Dans la pensée d'augmenter la masse des engrais, il conseillait de substituer la stabulation au pâturage, qu'il inclinait peut-être

[1] *Annales de Roville*, 7e livraison. Des défis publics de charrues.
[2] *Annales de Roville*, 8e livraison.

à faire disparaître de plusieurs situations où le pâturage convient si bien. Pour augmenter la vigueur des troupeaux, il conseillait d'éviter la consanguinité. Un cultivateur flamand lui affirme qu'il existe un rapport mathématique entre le poids net de viande que fournit un bœuf et la mesure de sa poitrine. Aussitôt il se met à l'œuvre, il étudie, il perfectionne ce procédé de mesurage et parvient à l'appliquer aux animaux qui rendent de trois cent cinquante à sept cents livres de viande nette. Le cordon mesureur de Dombasle ne tenait compte que de la partie thoracique. Plus tard, M. Quetelet, directeur de l'observatoire de Bruxelles, imagina de baser son calcul sur la circonférence de la poitrine comparée à la longueur du tronc, et obtint ainsi de meilleurs résultats. Aucun de ces deux procédés ne vaut la balance, tous deux devenant parfois inexacts quand on veut s'en servir avec une race autre que celle sur laquelle ont été établies les divisions du cordon mesureur. Ces recherches et les conseils que renferment les *Annales de Roville* prouvent du moins que Dombasle comprenait trop la valeur du bétail pour n'en avoir pas entretenu davantage si la chose lui eût été possible. Quant aux différences qu'on remarque entre son opinion et l'opinion des agronomes actuels sur la finesse de la laine, il ne faut pas oublier que l'Australie, pour ne citer qu'elle, a produit en 1861 la masse énorme de trente-six millions de kilogrammes de laine, dont le transport de Melbourne à Londres ne coûte que 15 centimes par kilogramme, tandis qu'elle n'en produisait pas plus de cinquante mille kilogrammes en 1820. L'importance de la boucherie est devenue beaucoup plus grande ; l'importance de l'extrême finesse du brin est devenue beaucoup moindre. Le poids, la longueur de mèche et le nerf des toisons sont aujourd'hui pour le cultivateur les qualités préférables. Mais il n'en était pas de même du temps de Roville, et Mathieu de Dombasle a dû se conformer aux conditions de son époque.

La réputation de M. de Dombasle avait si fort grandi par suite de tous ces travaux que la duchesse d'Angoulême ne voulut pas faire, en 1828, le voyage de Lorraine sans aller visiter la ferme de Roville, et que le roi Charles X voulut contribuer par le don de deux beaux béliers mérinos à l'amélioration du troupeau. Déjà les habiles propriétaires de la bergerie de Naz avaient offert à Dombasle un bélier excellent, comme M. Pictet, de Genève, et plusieurs autres agronomes ou naturalistes en renom lui avaient envoyé les graines de diverses plantes dont on voulait confier l'étude à ses soins. Malgré cette faveur de l'opinion, la situation pécuniaire du savant fermier restait assez peu satisfaisante, et sans le fidèle concours du banquier de l'entreprise, à qui Dombasle emprunta sur sa signature personnnelle plus de 20,000 francs, et sans l'appui de la commission de surveillance

qui soutint jusqu'au bout le courage de notre grand agronome, l'existence de Roville eût été compromise. Nous voici arrivés, en effet, à une époque singulièrement critique. Ainsi le compte du blé de 1828, par suite de circonstances défavorables, tout en accusant plus de 13,000 fr. de produit brut, n'avait laissé que 4 fr. 24 de bénéfice. Ainsi encore M. de Dombasle ayant fait venir de Provence des graines de luzerne, la cuscute, ce redoutable fléau des prairies artificielles, jusqu'alors inconnue à Roville, fut importée de Provence avec les graines de la luzerne dont elle attaqua bientôt les tiges ; en même temps qu'un autre parasite, le *rhizoctonus medicaginis*, vulgairement appelée mort du safran s'attachait aux racines de la plante fourragère. Enfin, comme si la ruine des luzernières n'eût pas été un malheur suffisant, il tomba, au moment de la moisson, des pluies opiniâtres qui contrarièrent la récolte du blé dans tous nos départements du Nord. Mais Dombasle n'était pas homme à se laisser vaincre sans résistance. En présence de ce nouveau danger, il introduit sur la ferme le procédé qui consiste à mettre en *moyettes* les céréales menacées par la pluie, et il sauve sa récolte. La cinquième livraison des *Annales* décrit ce procédé des moyettes, déjà connu et employé dans quelques cantons, mais qui n'était pas populaire en 1828 comme il l'est devenu depuis un certain nombre d'années. C'est donc encore à Mathieu de Dombasle et à l'influence dont jouissaient les *Annales de Roville* que l'on doit en grande partie sa vulgarisation.

L'année 1829 fut un peu meilleure. On put annoncer aux souscripteurs un bénéfice de 12,910 francs. Il est vrai que la fabrique d'instruments y avait contribué pour 6,243 fr. Quant à la distillerie d'abord organisée et à la féculerie qui lui avait succédé, on avait dû les fermer l'une et l'autre. Le bilan du 1er juillet 1830 accusa également un bénéfice, cette fois de 9,522 fr. seulement. Néanmoins deux années consécutives se soldant en bénéfice, c'était, à Roville, chose fort étrange. M. de Dombasle n'était pas habitué au bonheur. La révolution de 1830 vint bientôt lui créer de nouvelles difficultés. Ce n'est pas que cet événement ne répondît aux instincts politiques de Dombasle. Il paraît même que le fermier de Roville avait trouvé sous le précédent gouvernement plus que de la froideur, presque des persécutions. Ainsi s'exprime le rapport présenté le 10 mai 1831 par la commission permanente de Roville ; mais j'avoue ne savoir rien qui justifie ces termes. En tout cas, Dombasle semblait peu disposé à se rallier à la Restauration, car lorsque Charles X, de passage à Lunéville en 1829, fit inviter le directeur de Roville à se rendre auprès de lui, celui-ci s'excusa sur l'état de sa santé et sur les devoirs de sa profession ; — ce en quoi il eut tort,

puisqu'il avait cru pouvoir accepter le don des deux béliers, outre la décoration de la Légion d'honneur, et qu'il s'était, en fondant Roville, montré plein de reconnaissance pour la souscription du duc d'Angoulême. Quoi qu'il en soit à cet égard, si la révolution de 1830 rendait à la France un drapeau aimé, et ouvrait à la bourgeoisie un rôle plus conforme à l'importance industrielle et intellectuelle que cette classe avait su prendre dans le pays, elle arrêtait aussi pour quelque temps, comme le fait toute révolution, l'essor du commerce et les ressources de l'agriculture. Roville, dont les instruments aratoires ne trouvaient plus à se vendre, dut recourir au secours de l'État. M. de Montalivet, alors ministre de l'intérieur, n'hésita pas un instant. Il acheta pour 8,000 francs d'instruments, accorda un encouragement de 4,000 fr. et fonda près de l'école dix bourses au prix modeste de 300 fr. chacune. Mais cette subvention ne devait pas suffire, une nouvelle crise vint menacer Roville dès l'automne de 1831. La cachexie, rendue inévitable par la continuité de trois étés pluvieux, avait attaqué le troupeau, et, en quelques mois, y avait causé des pertes effrayantes. Nous savons, malheureusement par expérience, ce qu'est la cachexie quand elle frappe toute une contrée; nous, qui avons vu disparaître sous ses atteintes des troupeaux entiers, nous comprenons l'énormité du désastre. Aussi ne sommes-nous pas surpris que, malgré un dernier secours de 18,000 fr. dont parle le rapport du 14 août 1832, la commission permanente déclarât aux actionnaires que, faute d'un capital suffisant, Roville ne pouvait que languir. Néanmoins l'autorité du maître n'en fut pas ébranlée, et, lorsque le roi Louis-Philippe, visitant Roville en 1833, donna à Mathieu de Dombasle la croix d'officier de la Légion d'honneur, la France agricole applaudit à cette nouvelle distinction.

Maintenant, résumons au point de vue financier ce long drame sur lequel nous aurions été presque excusables de donner plus de détails, tant Roville a tenu une place importante dans l'histoire de notre agriculture. « En prenant à part la partie purement agricole « de l'établissement de Roville, c'est-à-dire, en laissant à l'écart « deux branches qui ont constamment donné des bénéfices (l'institut « et la fabrique d'instruments), la balance des comptes agricoles ou « le résultat des vingt années d'exploitation rurale présente une « perte de 11,032 fr., ou de 331 fr. par an. Et bien que de prime « abord ce résultat paraisse décourageant, il me semble qu'en y ré- « fléchissant, on arrive sans effort à en tirer une conclusion qui n'a « rien de défavorable au système d'agriculture suivi et enseigné à « Roville. En effet, les vingt années d'exploitation de M. de Dom- « basle peuvent se diviser en deux périodes bien distinctes : la pé- « riode d'organisation, d'essais, de mise de fonds, et la période de

« résultats. La balance des dix premières années se résume en une
« perte de 36,134 fr. ; mais dans la seconde période, sept bilans en
« profit et trois seulement en perte, et en pertes très-légères, consti-
« tuent un bénéfice de 25,102 fr., dans lequel les cinq dernières an-
« nées entrent seules pour 20,406 fr. Ces chiffres sont la preuve
« que M. de Dombasle, instruit par sa propre expérience, était en-
« tré dans la bonne voie, et ils ne laissent aucun doute que s'il fût
« resté quelques années de plus à Roville, il eût à coup sûr, et lui-
« même en avait l'intime conviction, réalisé des bénéfices et même
« des bénéfices considérables[1] »

Telle est la vérité sur Roville. Nous n'avons pas voulu la dissimuler, pas plus que M. de Dombasle ne cherchait à le faire. Nous n'admettons pas, d'ailleurs, que la cause du progrès agricole soit compromise par ces tristes souvenirs. Grâce à Dieu, si l'agriculture donne rarement d'aussi gros profits que l'industrie manufacturière et le haut négoce, elle assure cependant une libérale récompense à quiconque s'occupe d'elle avec suite et avec sagesse. C'est ce que prouve chaque année sur tous les points de la France l'enquête approfondie à laquelle donne lieu la visite des domaines qui concourent pour la prime d'honneur. Lorsqu'on étudie attentivement cette enquête, on voit même que le nombre des grands propriétaires qui savent faire de l'agricullure une occupation lucrative est plus considérable qu'on ne se l'imagine d'ordinaire; et bien des noms, dont plusieurs sont également illustres à d'autres titres, pourraient être à ce sujet invoqués comme exemples. Quant à M. de Dombasle, s'il faut dire sur lui notre pensée entière, nous avouerons que ce chercheur infatigable, ce savant sincère, cet observateur profond et habile nous a toujours paru un fermier trop peu accessible aux préoccupations du gain. Parfois même on serait tenté de dire qu'aimant trop l'agriculture, il l'aimait en grand artiste plutôt qu'en spéculateur.

Ce qui contrebalança heureusement à Roville les mauvaises conditions que nous avons signalées, c'est l'esprit d'administration et surtout l'art indispensable à un cultivateur de bien choisir, de bien organiser et de bien diriger ses subordonnés, qui distinguait Mathieu de Dombasle. Sa comptabilité est tenue régulièrement, on dirait volontiers minutieusement, car son esprit d'analyse se complaisait un peu aux détails. Son personnel est organisé avec une hiérarchie et une discipline presque militaires. A la tête de chaque service se trouve un chef responsable, homme de confiance qui travaille lui-même, mais qui dirige en même temps les simples ouvriers. Tous ces lieutenants viennent chaque soir rendre compte des opérations de

[1] *Quelques notes sur M. de Dombasle,* par son gendre M. de Meixmoron.

la journée et prendre les ordres pour le lendemain. Veut-on voir comment marche, ainsi dirigée, la petite armée que commande Dombasle ? En voici un exemple qui porte avec soi plus d'un utile enseignement. Il s'agit de la journée du 26 octobre 1824[1], dont nous ne dirons cependant qu'une partie des nombreux travaux, de peur que trop de détails ne nuisent à la clarté de cette description : « Cent et un journaliers employés à l'arrachage des pommes de terre ; cette bande forme deux divisions, dirigées chacune par un chef d'atelier temporaire..... Dans la matinée, je me suis aperçu qu'une meule de regain s'échauffait extrêmement, et j'ai jugé nécessaire de démonter la partie supérieure pour y mélanger de la paille. La pluie était menaçante, et j'avais une assez grande quantité de porte-graines de betteraves secs..... J'ai donné ordre, à midi, au chef d'attelage de mettre trois chevaux et trois valets à la conduite des pommes de terre, avec cinq tombereaux, dont un est toujours aux champs, dételé, pour être chargé, un aussi dételé dans la cour de ferme pour être déchargé, et trois en route.... Je demandai, à midi, au chef de main-d'œuvre un homme pour aider les deux valets qui devaient travailler à la meule, et trois ouvriers, dont un homme de confiance, pour transporter à la grange les porte-graines de betteraves.... Toutes ces opérations ont été faites sans confusion... De la cour de ferme où j'avais établi mon quartier général, je savais ce qui se passait partout, et je communiquais chaque quart d'heure avec le principal atelier, par le moyen des voitures qui arrivaient et partaient, par lesquelles je transmettais les ordres aux chefs de main-d'œuvre.... A quatre heures, une pluie averse est survenue ; elle était prévue... » Et, pouvons-nous ajouter, conjurée d'avance.

Nous avons dit plus haut que la comptabilité de Roville était presque minutieuse. L'importance de la comptabilité agricole a été trop longtemps méconnue en France. Les Anglais et les Allemands utilisaient déjà dans leurs grandes fermes ce genre de renseignement alors que personne chez nous n'y avait encore recours. Dombasle insista fortement sur les services que la comptabilité doit rendre aux cultivateurs comme aux autres industriels et il organisa chez lui une tenue de livres en partie double que venaient éclairer davantage une foule de notes et de tableaux auxiliaires. Peut-être la curiosité scientifique de l'esprit de Dombasle, lui fit-elle pousser les choses un peu loin. Ainsi l'exploitation agricole, à elle seule, fournissait au comptable dès la première année assez de travail pour occuper la moitié de toutes ses journées. Selon nous, ce luxe d'écritures, excusable dans une ferme *d'études*, serait

[1] 2e livraison, *Annales de Roville*.

excessif dans une ferme ordinaire. Quoi qu'il en soit de la comptabilité en usage à Roville, celle-ci venait aboutir, comme toutes les autres, à un livre de caisse dont nous connaissons les chiffres définitifs en ce qui concerne la culture proprement dite du domaine exploité. Mais qu'importe, à la rigueur, si Roville a donné ou n'a pas donné de gros bénéfices, et si ces bénéfices sont dus à telle branche d'industrie ou bien à telle autre? Les souscripteurs n'avaient jamais eu en vue une spéculation très-lucrative. Dombasle lui-même ne cherchait guère qu'à vivre et à remplir ses devoirs envers sa famille, tout en travaillant aux progrès de l'agriculture. Or, le but de progrès que tout le monde se proposait a été atteint, grâce à l'école de Roville.

L'idée d'une école pratique d'agriculture n'était pas entièrement nouvelle en France lorsque Mathieu de Dombasle créa la sienne. Dès l'année 1769 les États de Bretagne avaient accordé une récompense au curé de Plestan qui proposait la formation d'un établissement de ce genre [1]. En 1771, Sarcey de Sutières que protégait le ministre Bertin avait ouvert sur la terre d'Anel (près de Compiègne) un cours de labourage et un enseignement agricole dont l'existence ne fut, malheureusement, que très-courte [2]. Cependant ces généreuses tentatives avaient successivement avorté, et rien de pareil ne subsistait plus chez nous. Ailleurs les choses se trouvaient plus avancées. Ainsi l'Institut agronomique de Mœglin, fondé en 1806 par l'illustre Thaër, avait été érigé dès 1814 en Académie royale par le roi de Prusse. Ainsi l'Institut de Hohenheim dans le Wurtemberg avait été créé par Schwertz en 1818; et, en Suisse, l'École d'Hofwyll rendait, sous l'habile direction de M. de Fellemberg, les plus utiles services. Aujourd'hui, après avoir perdu l'Institut national agronomique de Versailles, nous possédons trois grandes écoles, Grignon, Grand-Jouan et la Saulsaie; nous avons en outre divers instituts particuliers, comme celui que le regrettable frère Menée sut fonder à Beauvais avec tant de succès, plusieurs colonies agricoles, de nombreuses fermes écoles; et dans une foule d'établissements on a ouvert, soit des chaires d'agriculture

[1] J'ai trouvé ce fait dans la chronologie agricole de la troisième *Année agricole* de M. Gustave Heuzé.

Il avait bien paru, en 1759, un petit livre sans nom d'auteur qui porte le titre de *École d'agriculture*. Mais on n'y propose pas la fondation d'une véritable école. Il s'agit seulement de la création de petites fermes expérimentales que dirigerait, dans chaque généralité, le bureau local d'une grande société d'agriculture établie en vue de fixer nos cultivateurs sur les meilleurs variétés de végétaux et sur les meilleurs procédés de culture.

[2] Voir dans *l'Encyclopédie*, l'article *Institution d'agriculture*. Quant à la pépinière qui fut créé un peu plus tard à la Rochette (près de Melun). On y éleva bien, pendant quelques années, une centaine d'enfants trouvés, mais on ne leur enseignait point l'agriculture. On les formait seulement aux travaux du jardinage.

théorique, soit des cours spéciaux qui propagent, sinon toujours les meilleures méthodes, du moins le goût des choses rurales. Mais, nous le répétons, lorsque le 1er septembre 1824 M. de Dombasle ouvrit son Institut agricole, l'enseignement pratique de l'agriculture n'existait nulle part en France. Yvart professait à l'école vétérinaire d'Alfort, conformément à l'arrêté du 18 juin 1806, un cours d'économie rurale, et c'était tout.

Les élèves vinrent bientôt se ranger autour de la chaire du maître. En 1828, le petit village de Roville a déjà donné l'hospitalité à quarante-cinq élèves. Dès 1835, plus de deux cent cinquante y sont venus de tous les coins de la France et de tous les pays du monde ; et, en 1843, quand on dressa la liste définitive des membres survivants de la *Société rovillienne*, on put encore y faire figurer deux cent quatre-vingt-trois noms, parmi lesquels plusieurs sont devenus familiers aux amis de l'agriculture. Nous venons de dire *Société rovillienne ;* c'est qu'en effet Mathieu de Dombasle ne se bornait pas à diriger les études agricoles de ses élèves. Portant ses vues plus loin, il avait voulu leur donner comme un avant-goût de la vie sociale et un lien de fraternelle complaisance, en les organisant en une société dont les dignitaires procédaient de l'élection, et dont tous les membres devaient conserver entre eux, après leur sortie de l'école, quelques rapports bienveillants. Logés et nourris à leurs frais dans le village, quoique toujours soumis à une certaine surveillance et à une discipline convenable, les élèves de Roville ne reçoivent pas du maître un enseignement systématique. Ils étudient chez eux les traités méthodiques de Thaër [1] ou de Sinclair, lisent de bons ouvrages et assistent à des cours d'agriculture générale, de botanique, de minéralogie, d'art vétérinaire, de géométrie appliquée et de comptabilité, que viennent compléter des conférences faites par Dombasle lui-même, soit pendant la tournée du matin sur les terres de l'exploitation, soit dans l'intérieur de la ferme. Ces conférences ne se conformaient pas à un ordre absolu dans l'exposition des idées ; elles servaient seulement à lever les doutes que pouvaient parfois éprouver les élèves. L'un de ceux-ci interrogeait. Le maître, dont la mémoire était prodigieuse, mais dont la parole était moins facile, surtout lorsqu'il parlait en public, répondait aussitôt et se taisait ensuite jusqu'à ce qu'une nouvelle question provoquât de sa part une nouvelle explication. C'étaient presque de véritables conversations.

Enfin, les élèves assistent tous les soirs à l'*ordre*, c'est-à-dire à cette

[1] « Que l'on peut considérer à juste titre comme le créateur de l'agriculture rai- « sonnée sur le continent européen, » dit Mathieu de Dombasle en parlant de Thaër (*Annales de Roville*, 4e livraison, p. 329).

réunion pendant laquelle, sur le rapport fait par les chefs des divers services, on passe écriture des opérations de la journée et l'on donne à chacun ses instructions pour le lendemain. De même que M. de Dombasle, ils ne manient guère les mancherons de la charrue, tout juste ce qu'il faut pour en bien *sentir* le travail, car ils ne sont pas destinés à devenir de simples laboureurs. En revanche, ils suivent attentivement les divers travaux qui s'effectuent, parfois même ils sont chargés de surveiller ou de diriger tantôt certaines expériences, tantôt quelques opérations usuelles. Ainsi se forment, sous une sage direction, des sujets qui, au sortir de l'école, ne seront, sans doute, pas encore de très-habiles praticiens, mais qui seront à même de devenir bientôt d'excellents cultivateurs, s'ils consentent à un stage préalable plus ou moins long dans une ferme du pays où ils doivent s'établir.

On a reproché un peu d'entraînement à plusieurs des hommes instruits par Mathieu de Dombasle. Son propre fils, Léon de Dombasle, qui lui avait servi de chef d'attelages pendant les premières années, et M. Busco, l'un de ses élèves, devenu son gendre depuis 1826, s'étant associés pour l'exploitation de la terre du Verneuil, dans le département de Maine-et-Loire, y subirent un échec que l'on a beaucoup trop souvent évoqué à l'appui de ce reproche. Quant à nous, qui avons scrupuleusement demandé à ses propres écrits les doctrines de M. de Dombasle, nous ne voyons dans ce malheur rien qui doive entacher l'enseignement de Roville. D'ordinaire les jeunes gens manquent de prudence, quelle que soit l'école où ils se sont instruits ; et l'on comprend facilement que des hommes qui tenaient à M. de Dombasle par les liens les plus intimes, aient cru qu'un reflet de la valeur exceptionnelle de leur maître pouvait suffire à leur faire vaincre de grandes difficultés. Nous avons avoué déjà quels reproches Mathieu de Dombasle mérite au point de vue *industriel* de l'agriculture : sa curiosité scientifique d'une part, curiosité que ne partageaient pas au même degré les jeunes fermiers du Verneuil, et d'autre part, sa tendance à diminuer le rôle du capital dans une entreprise agricole. Or, l'insuffisance du capital avait été reprochée à Roville, dès l'origine, par le conseil de surveillance. Ce défaut était donc signalé d'avance à MM. Busco et Léon de Dombasle. Il a été pour beaucoup dans la chute du Verneuil. Mais on ne saurait accuser l'auteur du *Calendrier du bon Cultivateur* de nourrir un goût irréfléchi pour les innovations théoriques. « Chacun sait bien, disait-il[1], que

[1] *Annales de Roville*, 5e livraison, p. 213. Et, pour donner plus de poids à son dire, il insère dans la 6e livraison (p. 273) l'approbation que lui donna M. de Voght : « Je partage entièrement votre avis sur l'injustice du mépris que l'on affecte sou- « vent pour la routine... »

« dans ce que l'on appelle routine, il y a d'excellentes choses, et qu'en « consultant les routines de tous les pays et de tous les cantons, on « peut en composer l'agriculture la mieux raisonnée. » Virgile avait déjà dit près de dix-neuf siècles auparavant :

> At pius ignotum ferro quam scindimus æquor,
> Ventos et varium cœli prædiscere morem
> Cura sit, ac patrios cultusque habitusque locorum,
> Et quid quæque ferat regio, et quid quæque recuset[1].

Le rapprochement de la théorie, ou plutôt de la science et de la pratique en agriculture, voilà, pour tout résumer, le programme que se proposait Dombasle. Encore inclinait-il à préférer la pratique.

Si notre grand agronome comptait beaucoup d'amis et encore plus d'admirateurs, il se trouvait aussi plusieurs personnes qui, tout en rendant hommage à son caractère, à sa science, à ses nobles efforts, s'inquiétaient de Roville et se demandaient si un insuccès subi par un homme comme Dombasle n'arrêterait pas pour longtemps tout retour aux choses rurales de la part des classes supérieures de la société. L'éclat du nom et la grandeur du mérite constituaient à ce point de vue, dans le cas d'un échec, un danger d'autant plus considérable. Roville souleva donc, non pas par esprit de protestation, non pas non plus par esprit de jalousie, mais uniquement par esprit de rectification et de prudence, la création d'un nouvel établissement conçu sur des bases plus solides. Ce fut Grignon. M. Auguste Bella « qui, pendant l'occupation du Hanovre, avait vécu pendant deux ans « dans l'intimité d'Albrecht Thaër, qui avait suivi ses leçons et ses « travaux dans les sables arides de Zell, était convaincu que l'amélio- « ration du sol au moyen d'avances suffisantes est la seule base de « toute bonne culture, et même de la culture la plus économique[2] » Lorsque, de concert avec M. Polonceau, il organisa la société agronomique de Grignon, il eut soin de s'assurer des conditions favorables: 40 ans de bail, un fermage peu élevé et payé non pas en argent, mais en travaux d'amélioration dont par conséquent la société fermière commence par profiter elle-même, enfin un capital de 300,000 fr. pour l'exploitation d'un domaine de 460 hectares, dont 160 sont en bois et 6 sont en eaux. Le capital ainsi engagé produit des bénéfices sur la proportion desquels je n'ai pas assez de documents pour oser me prononcer, et chaque année sortent de l'école de nombreux élèves qui y ont puisé les meilleurs principes. A nos yeux Grignon mérite

[1] *Géorgiques*, livre I.
[2] *Éloge de Joseph-Marie-Auguste Bella*, par M. Pommier. Un digne continuateur de son œuvre, son propre fils, a succédé à M. Bella dans la direction de Grignon.

surtout des éloges parce qu'il a propagé et fait prévaloir parmi les hommes intelligents la doctrine très-sage et très-économique de l'application d'un fort capital à l'exploitation de la terre [1]. Néanmoins, qu'on y réfléchisse. Les conditions de succès faites à la *societé agronomique* sont autres que celles faites à Roville ; ces avantages furent eux-mêmes augmentés plus tard quand l'État prit à sa charge les frais de l'école de Grignon ; enfin, à l'époque où M. de Dombasle fonda Roville et dans la position personnelle où il se trouvait, on n'aurait pu sans doute ni réaliser un capital aussi considérable que celui qui fut mis à la disposition de M. Bella, ni trouver un propriétaire aussi complaisant que le roi Charles X. Si donc nous sommes heureux de voir Grignon réussir et rectifier comme il le fait ce qu'il y avait de dangereux dans l'exemple donné par Roville, nous ne devons cependant pas oublier qu'il procède de Roville par voie indirecte et que c'est Dombasle qui, le premier, a naturalisé en France l'enseignement agricole.

Dans un pays comme le nôtre, dont le climat, qui est une sorte de résumé du climat de l'Europe, convient essentiellement sur une large étendue à la production des céréales, et que la proximité de l'Angleterre met à même d'exporter avantageusement l'excédant de ses récoltes, les terres arables joueront toujours un rôle considérable. Les instruments perfectionnés y sont appelés à un avenir d'autant plus important que la main d'œuvre fera davantage défaut à nos cultivateurs. Mathieu de Dombasle, comprenant cet avenir et obéissant en cela à une vocation particulière, s'était occupé dès avant 1815 de l'introduction et du perfectionnement des instruments, dont certains peuples voisins avaient amélioré la construction. On a déjà vu que la société royale d'agriculture lui avait décerné en 1820 une médaille d'or pour les modifications apportées par lui à la charrue belge qui, sous le nom de brabant, était l'un des meilleurs modèles autrefois connu. Depuis lors, Dombasle ne cessa pas de s'occuper de la construction des instruments d'agriculture. Quant il dirigeait sa sucrerie de Montplaisir, il faisait fabriquer par des ouvriers des environs, ceux dont il avait besoin ; mais il ne tarda pas à ouvrir sur la ferme de Roville de véritables ateliers. Suivant avec une observation attentive ses instruments pendant leur travail, afin de bien reconnaître les en-

[1] Les excellents ouvrages de M. Ed. Lecouteux, *Traité des entreprises de grande culture*, *Principes de la culture améliorante*, doivent être cités comme exemple de la très-sage direction imprimée par l'école de Grignon à ses élèves.

Du reste Dombasle, pendant certains moments d'inquiétude que lui causa l'insuffisance de son capital, parut quelque fois éprouver le désir de modifier les conditions premières de Roville et de s'assurer une base plus solide. Ainsi un projet d'achat de Roville figure dans les *Annales*. Il y est également question d'un projet, que Dombasle n'accueillit pas, de fonder aux portes mêmes de Paris une grande ferme modèle.

droits où l'usure se produisait plus vite, et d'en diminuer le frottement et le tirage, adoptant avec sa loyauté et sa simplicité habituelles les divers perfectionnements qui pouvaient être obtenus ailleurs, quel qu'en fut l'inventeur, Dombasle devait acquérir et acquit en effet, comme constructeur, une réputation exceptionnelle.

C'est à peine si, en 1829, ses modestes ateliers pouvaient suffire eux demandes qu'on lui adressait de tous les côtés. On se rappelle que la révolution de 1830 arrêta pendant un moment cet essor. Profitant du repos forcé qu'amène cette révolution, Dombasle remanie presque tout son matériel et introduit dans sa fabrique des améliorations incontestables. Ce fut alors qu'il courba l'âge de sa charrue et qu'il remplaça les vieux socs de fer par les socs américains en fonte. Aussi, dès 1832, ses ateliers ont-ils repris leur ancienne activité, et n'y a-t-il plus, à la fin de 1836, que huit départements où n'aient pas encore pénétré les instruments de Roville [1]. Aujourd'hui on les retrouve et on les imite sur tous les coins de la France, nous pourrions dire, sans exagération, dans toutes les parties civilisées du monde. Le nom de Dombasle a fini même par se confondre avec celui de sa charrue, que dans beaucoup de contrées on appelle *une Dombasle ;* et cette expression instinctive de la reconnaissance publique a popularisé le nom de notre grand agronome jusque dans des chaumières où l'on n'a jamais lu une seule page de ses écrits, où l'on ignora toujours quel était et quand vivait ce Dombasle dont le nom revient à chaque instant sur les lèvres de ceux qui, sans le connaître, profitent le plus de son travail et de sa persévérance.

Quelques laboureurs recommandent d'allonger un peu les mancherons de la *Dombasle*. Néanmoins, c'est encore une des meilleures charrues que l'on fabrique. Il ne faut pas croire, du reste, que les conditions du labour et par conséquent les formes de l'instrument qui sert au labour doivent être les mêmes dans tous les cas. Ici où la terre est très-prompte à s'*enherber*, on adopte volontiers un versoir qui retourne complétement et qui appuie contre le sol la bande de terre que l'on vient de couper. Là, où il est moins urgent d'étouffer les herbes adventices, on préférera briser et émietter la tranche retournée, afin de l'aérer davantage. La charrue Dombasle, pas plus qu'aucune autre, ne peut répondre également bien à des exigences si contraires ; mais elle est excellente là où elle convient, et elle convient à plus de situations que la plupart des autres [2].

[1] C'étaient les Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Ariège, Corse, Gers, Lozère, Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Orientales.

[2] La houe à cheval des Anglais, la herse trapézoïdale de Valcourt, la machine à battre des Écossais, etc., ont, à leur tour, été construites et perfectionnées à Roville

On voit par tout ce qui précède combien a été grand et fécond le rôle de Mathieu de Dombasle dans ce que nous appellerions volontiers la marche de l'esprit agricole en France. Nous ne croyons pas qu'on puisse citer beaucoup d'existences mieux remplies. Qu'on suppute et qu'on additionne les millions que le simple fermier de Roville a fait et fera encore gagner à la France et au monde en perfectionnant le plus indispensable des instruments, la charrue, — en assurant davantage les semailles du blé par la découverte d'un très-bon procédé de sulfatage, et les récoltes de toutes les céréales par la propagation d'un excellent procédé de mise en *moyettes*,—en introduisant dans sa patrie, à ses frais, risques et périls, la première école d'agriculture pratique et le premier *défi* de charrues d'où sont sans doute sortis plus tard tous nos comices et tous nos grands concours, — en écrivant enfin le livre agricole qui est resté le plus populaire et le plus répandu [2]. Que l'on nous dise ensuite quel autre nom mérite plus de reconnaissance.

A-t-on cependant bien fait pour la mémoire de Dombasle tout ce que l'on aurait dû faire? Lorsque, par exemple, la Société impériale et centrale d'agrieulture décerne chaque année des médailles à ses lauréats, pourquoi ces médailles portent-elles le type unique d'Olivier de Serres et ne consacrent-elles jamais les immenses services rendus à la France par quelques autres agronomes? Si notre voix pouvait être entendue, nous réclamerions avec instance que chaque genre de mérite récompensé par la Société reçut sa médaille spéciale. Daubenton, Parmentier, Mathieu de Dombasle, de Gasparin, pour n'en citer que quelques-uns, seraient alors rappelés plus souvent au souvenir, je ne dis pas des amis de l'agriculture, car ceux-là ne peuvent les oublier, mais des simples cultivateurs. Et si l'État d'un côté, les sociétés particulières d'un autre, adoptaient une semblable mesure, nous verrions peut-être devenir plus populaires encore et résister mieux à l'oubli des noms qui, comme celui de Dombasle, resteront toujours dignes de la plus profonde estime.

L. Villermé.

sans qu'on ait jamais cherché à cacher le nom de leurs premiers *auteurs*. Un des grands mérites de Dombasle a été, du reste, de ne pas se lancer à l'aventure et par le seul motif de l'éclat ou de la nouveauté dans une foule de constructions peu utiles, comme aussi d'établir avec une solidité parfaite tout ce qui sortait de sa fabrique.

[1] *Le Calendrier du bon Cultivateur.*

LE P. LACORDAIRE

ET Mme SWETCHINE

Un écrivain justement honoré, l'une des plus belles et des plus saines intelligences de la Suisse, M. le professeur Ernest Naville, vient de consacrer au P. Lacordaire, dans la *Bibliothèque universelle* de Genève (livraison de septembre), un article très-remarquable. La haute impartialité de M. Naville rend pleinement hommage à ce grand religieux, tel qu'il se montre dans ses lettres à madame Swetchine. Il le trouve ce qu'il était : « pieux et fort, aspirant avant tout à marcher dans la voie droite et simple, en garde contre les piéges de l'amour-propre et les enivrements du succès, PRÉFÉRANT LA SINCÉRITÉ A TOUT, par goût en même temps que par devoir. » C'est bien là le P. Lacordaire, celui que j'ai connu, celui que je n'ai point perdu de vue un seul jour pendant quarante-deux ans.

Mais, plus M. Naville est bienveillant pour le P. Lacordaire, plus il importe de ne rien laisser passer d'inexact sur cette grande mémoire sous l'autorité d'un homme aussi grave que le savant éditeur de Maine de Biran.

Or voici ce que dit M. Naville :

« M. Foisset établit par des dates, et ainsi d'une manière fort certaine, que madame Swetchine n'est absolument pour quoi que ce soit dans la *séparation* de l'abbé Lacordaire d'avec l'abbé de Lamennais. Je considère ce point comme hors du débat.

« Mais n'y a-t-il pas lieu à distinguer ? La séparation d'avec M. de Lamennais ne peut-elle pas avoir été suivie d'une crise *spirituelle*

plus ou moins prolongée ? L'abbé Lacordaire ne peut-il pas avoir été alors ÉBRANLÉ DANS SA FOI, et madame Swetchine venir efficacement à son aide ? Les textes de Lacordaire ne rendent-ils pas témoignage et de cette crise et de ce secours ? Telles sont les questions que je me permets de soumettre à M. Foisset. »

Je me recueille comme un témoin appelé à déposer en justice, et je réponds :

Non, la crise qui suivit la rupture de l'abbé Lacordaire avec l'abbé de Lamennais ne fut pas une crise *spirituelle*.

Non, l'abbé Lacordaire ne fut pas, alors, ébranlé dans sa foi.

Non, les textes imprimés ne rendent pas témoignage en faveur de la conjecture de M. Naville, et surtout les textes inédits rendent un témoignage directement et absolument contraire à cette conjecture.

Je m'explique.

Lacordaire à quitté deux fois M. de Lamennais : une première fois à Rome, le 15 mars 1832, cinq mois avant l'encyclique *Mirari vos ;* une dernière fois à la Chênaie, le 11 décembre de la même année. La première fois, il n'y avait eu que séparation ; la seconde, ce fut une rupture. « J'ai quitté aujourd'hui la Chênaie, écrivait Lacordaire à M. de Montalembert le 11 décembre 1832, *et pour n'y rentrer* JAMAIS. »

Cette rupture créait à Lacordaire une situation douloureuse, et même violente à certains égards.

A la fin de 1832, M. de Lamennais, réputé soumis au Saint-Siége, n'avait rien perdu encore de son prodigieux prestige, et Lacordaire, en le quittant, avait pu lui écrire en toute sincérité : « Je vous laisse tranquille du côté de l'Église, plus élevé dans l'opinion que vous ne l'avez jamais été, si au-dessus de vos ennemis qu'ils ne sont plus rien. » Mais, par cela même, en s'éloignant ainsi brusquement du maître, sans griefs personnels, sans motifs ostensibles, Lacordaire s'était rendu littéralement odieux à ses amis de *l'Avenir* : M. de Lamennais parlait de lui comme d'un serpent, et l'on sait combien alors encore l'autorité de cette parole était sans bornes sur ses disciples.

Et pourtant Lacordaire se taisait. Il savait, lui, que l'ange avait déjà le pied dans l'abîme ; que des nuages terribles passaient et repassaient sur ce front déshérité de la paix ; que des paroles entrecoupées et menaçantes sortaient de cette bouche qui avait exprimé l'onction de l'Évangile. « Il me semblait quelquefois, dit-il, que je voyais Saül ; mais nul de nous n'avait la harpe de David pour calmer ces subites irruptions de l'esprit mauvais, et la terreur des plus si-

nistres prévisions s'accroissait de jour en jour dans mon esprit. » Lacordaire savait cela ; mais c'était là un secret sacré entre tous, le secret de l'hospitalité, et, sur ce point, Lacordaire était resté impénétrable.

« J'ai autant que personne, écrivait-il en 1833, le sentiment profond du respect qu'on doit aux souvenirs, et M. de Lamennais devînt-il le plus fatal hérésiarque qui fût jamais, personne ne lirait ce que je serais alors obligé d'écrire, sans reconnaître la douleur de ma position, la durée de mon respect et la fidélité de ma conscience[1].

Malheureusement, d'un autre côté, ces égards mêmes, quelques nobles qu'ils fussent, voilaient à des yeux prévenus la profondeur de la séparation qui s'était opérée entre Lacordaire et Lamennais. En même temps qu'elle le rendait odieux aux *Mennaisiens*, la sincérité de cette séparation était mise en doute par leurs adversaires avec une opiniâtreté implacable. Des accusations incessantes poursuivaient Lacordaire au sein du conseil archiépiscopal, au point d'ébranler sans relâche les dispositions naturellement bienveillantes de M. de Quélen pour un fils qu'il avait enfanté au sacerdoce. Le prélat, il est vrai, avait paternellement accueilli l'enfant prodigue ; mais il le tenait pour ainsi dire en quarantaine, confiné dans un couvent obscur du quartier Latin, sans autre mission que de faire le catéchisme à quelques pensionnaires ; Lacordaire demeurait suspect, les chaires de Paris lui restaient fermées.

Il eût accepté mille fois l'obscurité ; mais comment supporter longtemps l'inaction, comment surtout accepter la suspicion ?

« Je rapportais dans ma solitude, a-t-il dit lui-même, de bien divers souvenirs ; une célébrité où il me semblait que j'avais perdu ma virginité sacerdotale bien plus que je n'avais acquis le renom ; une apparence de trahison à l'égard d'un homme illustre et malheureux ; aucun ancien ami et pas un nouveau ; enfin mille incertitudes, mille contradictions dans le cœur... Cette vie publique, ces combats passionnés, ce voyage à Rome, ces amitiés si fortes la veille et aujourd'hui rompues, étaient-elles autre chose qu'un rêve insensé? N'eût-il pas mieux valu que je me fusse caché comme vicaire dans la plus obscure des paroisses et que j'y eusse appelé à Dieu, par des devoirs simplement remplis, des âmes ignorées ? Il y a des moments où le doute nous saisit, où ce qui nous avait paru fécond nous semble stérile, où ce que nous avions jugé grand n'est plus qu'une ombre sans réalité. J'étais dans cet état, tout croulait autour de moi et j'avais besoin de ramasser les restes d'une secrète énergie naturelle pour me sauver du désespoir. »

[1] A M. de Montalembert, 19 août 1833.

C'est alors que madame Swetchine se présenta, le rameau d'olivier à la main.

« Un jour, M. de Montalembert, qui s'était refroidi pour moi, mais qui cependant m'avait conservé un reste d'amitié, que le cours des années devait raffermir et rendre aussi douce qu'inébranlable, M. de Montalembert, dis-je, me proposa de me présenter à une dame du faubourg Saint-Germain, qui désirait me voir. Le faubourg Saint-Germain m'était inconnu. Sans naissance et sans fortune, je n'avais jamais pénétré dans les salons d'aucune aristocratie et je n'avais pas même eu la pensée d'y parvenir. Toutes mes ambitions étaient internes : content de peu, sobre en tout, sans envie, je m'étais à peine aperçu qu'il y eût au-dessus de moi toute une société qui m'était étrangère ; et elle n'existait pas plus pour moi que je n'existais pour elle. La proposition de M. de Montalembert me fut donc une surprise tout à fait inattendue. Je le suivis. La personne à laquelle il me présenta n'était point Française ; née en Russie dans la foi grecque, puis convertie à la religion catholique, elle était venue chercher en France ce premier bien des âmes, la liberté intérieure et extérieure de la conscience. Liée à tout ce qu'il y avait de plus illustre dans son ancienne et sa nouvelle patrie, elle connaissait parfaitement les affaires du monde et celles de l'Église ; et un tact souverain achevait dans son intelligence la lumière qu'elle tenait de ses magnifiques relations. Madame Swetchine, c'est elle que je viens de nommer, m'accueillit avec une bienveillance qui n'était pas celle du monde, et je m'habituai vite à lui faire part de mes peines, de mes inquiétudes et de mes projets. Elle y entrait comme si j'eusse été son fils, et sa porte me fut ouverte, même aux heures où elle ne recevait ses plus intimes que par exception. Par quel sentiment fut-elle poussée à me donner ainsi son temps et ses conseils ? Sans doute quelque sympathie l'y porta, mais, si je ne me trompe, elle y fut soutenue par la pensée d'une mission à remplir près de mon âme. Elle me voyait entouré d'écueils, conduit jusque-là par des inspirations solitaires, sans expérience du monde, sans autre boussole que la pureté de mes vues, et elle crut qu'en se faisant ma providence, elle répondait à une volonté de Dieu. Depuis ce jour, en effet, je ne pris aucune résolution sans la débattre avec elle, et je lui dois sans doute d'avoir touché à bien des abîmes sans m'y briser [1]. »

Tout est là. Nous y voyons clairement les grandes obligations qu'eut l'abbé Lacordaire à madame Swetchine. La question qui se posait pour lui en 1833 était, humainement parlant, une question de vie ou de mort : s'il ne parvenait à rassurer son archevêque sur son

[1] Souvenirs dictés par le P. Laco daire six semaines avant sa mort.

orthodoxie, il devenait un *outlaw* dans l'Église. Madame Swetchine intervint et le sauva, non de l'incrédulité, mais de l'ilotisme. La fierté de Lacordaire s'offensait à juste titre de ce qu'une conduite aussi nette que la sienne ne suffisait point à dissiper tous les nuages. Madame Swetchine sut comprendre combien cette fierté était légitime. Spécialement honorée par M. de Quélen, elle s'entremit spontanément entre lui et le jeune prêtre si obstinément suspect. L'archevêque demanda un gage de plus, une déclaration plus explicite, non de soumission seulement, mais d'adhésion formelle à l'Encyclique. Madame Swetchine fut assez heureuse pour obtenir de Lacordaire l'acte du 13 décembre 1833, et le pontife se déclara satisfait.

De là ce remercîment enthousiaste où la nature oratoire de Lacordaire déborde jusqu'à l'hyperbole : « Vous m'êtes apparue comme apparaît l'ange du Seigneur à une âme qui flotte entre la vie et la mort, entre la terre et le ciel. » Il n'y a là autre chose que ce que je viens de dire.

En doutez-vous ? Relisez avec moi toute la lettre.

Paris, 13 décembre 1833.

Madame,

J'ai l'honneur de vous envoyer une copie de ma nouvelle déclaration, puisque vous avez la bonté de la désirer. (Il s'agit donc bien directement de la déclaration du 13 décembre, adressée par Lacordaire à l'archevêque.) Au moment où se termine une affaire si grave (l'affaire de la déclaration), je sens le vif besoin de vous remercier de tous les conseils si bons et si affectueux que vous m'avez donnés, quoique je n'y eusse aucun titre. J'en conserverai le souvenir aussi longtemps que ma vie.

Voilà une portion de ma carrière achevée (la portion qui se rattachait à une action commune avec Lamennais). J'entre dans une situation toute nouvelle, où sans doute les agitations extérieures de toute nature ne manqueront pas, puisque c'est notre sort ; mais j'ai gagné à ceci une connaissance de mes devoirs plus étendue et une paix qui ne pourra plus se perdre, parce qu'elle est celle de Dieu (la paix qui résulte d'une pleine réconciliation avec son archevêque, par conséquent avec l'Eglise). *Vous m'êtes apparue entre ces deux positions si différentes de ma vie* (la position de champion de M. de Lamennais et celle d'un homme qui a rompu avec lui sans retour) *comme apparaît l'ange du Seigneur à une âme qui flotte entre la vie et la mort, entre la terre et le ciel.* Puis, une fois dans le ciel, on ne se quitte plus.

Sans doute, en isolant ces dernières paroles, on peut y voir l'indice d'une crise *spirituelle*. Mais quand on les replace dans le contexte entier de la lettre du 13 décembre, on reconnaît qu'il s'agit, non d'une question de foi, mais d'une question de conduite, dans laquelle, il est vrai, la paix de l'âme était engagée, car il n'y a pas de paix

pour l'âme dans une situation fausse, point de paix dans le prêtre suspect à son Église et dénué de la confiance de ses frères.

La lettre du 13 décembre 1833 n'a pas d'autre sens.

Celle du 15 décembre 1835, invoquée par M. Naville, s'explique de la même manière.

Le 15 septembre 1835, Lacordaire, se reportant à ses souvenirs de 1832, l'année de sa séparation d'avec Lamennais, écrit à madame Swetchine : « Après TROIS ans, j'étais tranquille, ayant repris le cours naturel de ma vie, ayant vaincu, par la grâce de Dieu, cette destinée terrible où la mienne était confondue. » M. Naville demande ce que signifie cette victoire sur une *destinée terrible*. Mais n'est-ce pas évidemment la victoire par laquelle Lacordaire, qui avait déjà secoué depuis un an le joug de M. de Lamennais, s'est définitivement dégagé, par sa déclaration si catégorique du 13 décembre 1833, de toute solidarité quelconque avec la destinée de l'homme qui avait les *Paroles d'nn Croyant* dans son portefeuille et qui allait dire anathème à l'Église ? Cela n'a pas besoin de commentaire.

Lisez plutôt :

Cirey, 15 septembre 1835.

J'ai erré autour de Colmar, repassant en moi ces trois à quatre ans écoulés. Il y a trois ans (1832), je passais à Colmar pour me rendre à Munich, agité, torturé, n'ayant plus de route, sentant SUR MA TÊTE *la destinée d'un autre homme*, que je ne pouvais pas conjurer, et qui allait me briser quoi que je fisse. Je courais en Allemagne pour n'être pas là quand la foudre tomberait sur ce Prométhée.... Et après TROIS ans, j'étais à ce Colmar, tranquille, ayant repris le cours naturel de ma vie, ayant vaincu par la grâce de Dieu cette destinée terrible, où la mienne était confondue.

Est-ce clair ?

C'était beaucoup, certes, mais ce n'était pas tout (bien s'en faut), d'avoir quitté M. de Lamennais, secrètement d'abord, publiquement plus tard. Quand un homme a fait du bruit et qu'il est classé par l'opinion générale dans telle ou telle catégorie, dans tel ou tel parti, il ne faut pas croire qu'il se dégage à volonté du préjugé qui s'est formé contre lui ; il y a là quelque chose d'irrémissible en quelque quelque sorte et d'insurmontable. La campagne de *l'Avenir* avait été courte, mais d'un incomparable et inoubliable éclat. Lacordaire s'y était montré le premier lieutenant, le plus aventureux comme le plus brillant, de l'abbé de Lamennais. Le public s'était accoutumé à associer ces deux noms, et, aujourd'hui même, à l'heure où je parle, cette association fatale n'a pas cessé entièrement encore de peser sur le nom de Lacordaire. Qu'était-ce donc en 1833 ? Une telle situation eût été grave pour un laïque ; mais combien ne l'était-elle pas davan-

tage pour un prêtre de l'Église catholique ! Voilà la situation dont Lacordaire se dégagea, autant du moins qu'il lui était possible de le faire, le 13 décembre 1833, par les conseils et les bons offices de madame Swetchine.

Mais j'ose ajouter qu'à aucune époque de sa vie Lacordaire n'a été plus exempt, plus éloigné qu'alors, de toute hésitation dans sa foi ; que jamais il n'a été plus croyant et plus romain, dans l'acception catholique du terme.

Voyons les textes.

Le 11 novembre 1832, Lacordaire écrivait de la Chênaie à M. de Montalembert :

Ici, je suis gai et aisé ; mais il n'y a point de sympathie profonde et véritable. A tout moment, je sens *l'espace* IMMENSE *qui nous sépare dans la manière d'apprécier des choses* TRÈS-IMPORTANTES. C'est une singulière destinée que celle qui nous associe !

Le 11 décembre, Lacordaire transcrivait pour son ami sa lettre d'adieux à M. de Lamennais, et il ajoutait :

Si maintenant tu me demandes à quel propos ce coup de foudre ? A ce propos que j'étais si malheureux intérieurement, si désolé, qu'il m'était impossible d'aller plus avant. Chaque jour me rongeait comme la goutte d'eau qui creuse et détruit la pierre à la fin. Je n'ai rien à reprocher à M. de Lamennais dans ses procédés envers moi. Je n'ai rien à me reprocher non plus, car je ne suis pas le maître de sentir comme il sent. Et cependant ce désaccord perpétuel rend la vie insupportable, surtout quand les choses qui le font naître sont telles, qu'elles embrassent dans leurs conséquences toute la vie présente et TOUTE LA VIE FUTURE.

15 mars 1833.

La Providence nous épargne bien des maux en ne souriant pas à toutes nos fantaisies, en étant sévère avec nous. J'ai toujours vu Dieu se justifier à la longue ; j'ai toujours compris que je l'avais blasphémé lorsqu'il était le meilleur.

30 juin 1833.

Je puis un jour être appelé à une œuvre que réclame la jeunesse et qui lui soit uniquement consacrée. Les travaux que cette œuvre exigera sous le rapport de la parole ne contrarieront pas ceux auxquels je suis porté et auxquels je me suis livré depuis dix ans ; savoir : l'étude de la Religion dans son économie générale, *dans ses rapports avec tous les ordres de vérité*. J'ai déjà trouvé le plan où je ferai entrer tout ce que j'ai acquis à cet égard. Il y a dans les Pères, dans les écrivains chrétiens, une mine inépuisable, mais dispersée çà et là : un ouvrage d'ensemble manque.

D'un autre côté, s'il naît quelque controverse dans l'Église, ce qu'à Dieu

ne plaise! j'y prendrai part, et c'est tout à fait mon genre. Deviens hérétique, et tu verras.

19 août 1833.

La position de M. de Lamennais est d'être inutile à l'Église de sa personne, et d'empêcher beaucoup de bien par la complication d'idées qu'il a introduite dans les têtes et la défiance qu'il a jetée entre l'autorité ecclésiastique et la plupart des jeunes gens qui ont quelque mérite.

Je ne crois pas que personne puisse nier cette situation. Elle est le résultat d'une guerre philosophique, politique et religieuse de quinze ans, à laquelle j'ai pris part durant treize mois et sous le rapport politique seulement. Je dis *treize mois*, la durée juste de *l'Avenir :* car, une fois sur le chemin de Rome, mon dissentiment avec M. de Lamennais a été complet, et je n'ai plus cherché, avec d'horribles angoisses, qu'à rompre toute solidarité avec lui (en épiant l'occasion de pouvoir le faire avec honneur). Il m'a fallu une année tout entière, toute l'année 1832, pour en venir à bout. On saura dans le ciel si j'ai agi avec la légèreté d'un homme qui rompt sans cause et sans douleur.

M. de Lamennais a radicalement changé de position depuis l'Encyclique : suis-je obligé de le suivre? suis-je obligé de taire ma façon de penser sur l'Encyclique? Pourquoi le serais-je? C'est un penchant funeste de juger l'autorité par ses propres lumières, comme si la Providence ne savait pas mieux que nous ce qui convient au gouvernement de son Église. Pour être fort, il faut un point d'appui. Où est le point d'appui de l'Église, maintenant? Quand on a les mains liées, les reins saignants, une couronne d'épines sur la tête, on monte au Calvaire sans rien dire.

Sur ces entrefaites, M. de Lamennais était derechef dénoncé à Rome comme entretenant sous main le parti de *l'Avenir*. On lui reprochait à bon droit d'encourager ce parti par ses lettres, aujourd'hui en partie publiées; de le maintenir dans l'éloignement des évêques et même du Saint-Siége, de répandre des prévisions menaçantes, de tenir sur la situation morale et politique de Rome des discours propres à fomenter la désaffection des catholiques et le mépris des incrédules [1].

Le Pape s'en plaignit, sans nommer personne, dans un bref à l'archevêque de Toulouse. M. de Lamennais cria à la calomnie, et, dans

[1] Voir, par exemple, dans *la Correspondance* de M. de Lamennais, sa lettre du 25 mars 1833 au comte de Beaufort, où il dit ceci : « Que le Pape, d'un côté, et les Rois de l'autre, se liguent contre le peuple et *contre les éternelles vérités du Christianisme*, que des courtiers de crime et de tyrannie, sous une robe de moine, soient les entremetteurs de cette odieuse alliance.... je ne saurais assez bénir la Providence d'avoir envoyé Grégoire XVI pour hâter le moment de la régénération nécessaire.... Peu m'importent donc ces vains sons qui retentissent dans le vide du sépulcre, au milieu de la poussière des morts qu'ils ne réveilleront pas. »

Toute la correspondance de M. de Lamennais, à cette époque, est sur ce ton.

une lettre au Souverain Pontife (4 août 1833), il déclara que, *par toute sorte de motifs*, mais spécialement parce qu'il n'appartient qu'au Chef de l'Église de juger de ce qui peut lui être bon et utile, il *il avait pris la résolution de rester, à l'avenir, dans ses écrits et dans ses actes*, TOTALEMENT ÉTRANGER *aux affaires qui le touchent*.

« Rien, écrivait Lacordaire, rien n'est plus anticatholique que cette phrase, soit qu'on en considère le sens extérieur ou le sens caché.

« Le sens extérieur énonce qu'il est des circonstances où un chrétien doit rester étranger aux affaires qui touchent l'Église, et que l'une de ces circonstances est que la direction de l'Église appartient au Saint-Siége. S'il en était ainsi, l'Église serait bien malheureuse. Jamais ses enfants, *sous aucun prétexte*, ne doivent être étrangers à ce qui la touche; ils doivent y prendre part selon leur position et leurs forces, comme M. de Lamennais l'avait fait jusqu'à présent, mais ils doivent y prendre part EN SE SOUMETTANT A LA DIRECTION DU SAINT-SIÉGE, et non pas en voulant le conduire lui-même.

« Le sens caché se réfère à cette pensée que M. de Lamennais ne veut plus s'occuper que de philosophie et de politique, deux choses qu'il croit indépendantes, en sorte que, comme citoyen et comme philosophe, il échapperait à l'influence et à la censure de l'Église, *ce qui est le renversement de la religion*.

« Partant de là, il proteste de sa soumission à tout ce que le Saint-Siége décidera de relatif à la foi, aux mœurs et à la discipline générale, cela est très-bien. Mais la philosophie et la politique en sont-elles? Voilà la question. Bref, la lettre de M. de Lamennais ne m'a paru ni franche ni chrétienne ; il y a là trop de portes de derrière....

« Aucun talent, aucun service ne compensent le mal que fait à l'Église une séparation quelle qu'elle soit, une action en dehors de son sein. J'aimerais mieux me jeter à la mer avec une pierre de moulin au cou, *que d'entretenir un foyer* d'espérances, d'idées, *de bonnes œuvres même*, A CÔTÉ *de l'Église*[1]. »

Le 22 octobre 1833, Lacordaire écrivait encore à son ami le plus intime :

« Je suis prêtre, je suis comptable à Dieu de mon obéissance à l'Église; j'en dois l'exemple. Je sais par l'histoire quelles ont été les suites terribles de toutes les idées qu'on a soutenues contre l'autorité divine. Puis-je aller contre ma conscience et mon salut? »

[1] 6 octobre 1833. Plusieurs fragments de cette lettre, ce dernier entre autres, ont été publiés par M. de Montalembert dans son éloquent écrit sur le P. Lacordaire.

Cependant les choses suivaient leurs cours. Un bref de Grégoire XVI à l'évêque de Rennes faisait connaître que le Souverain Pontife jugeait insuffisantes les assurances qu'il avait reçues de la soumission de M. de Lamennais. Celui-ci répondait le 5 novembre par une nouvelle lettre au pape, où il se déclarait, à l'égard de la puissance spirituelle, ENTIÈREMENT *libre de ses opinions, de ses paroles et de ses actes, dans l'ordre purement temporel.*

Au fond de ces réserves spécieuses, Lacordaire vit ce qui y était en effet, une protestation déguisée contre les doctrines de l'Encyclique. Il réclama sur-le-champ, dans sa correspondance privée.

« On peut accuser le Souverain Pontife de passion, disait-il le 21 novembre, c'est ce qu'ont fait tous ceux que l'Église à condamnés ; mais la postérité n'a pas manqué une seule fois de justifier l'autorité, et les jugements de Dieu la justifieront bien davantage un jour. La conscience, qui est tout dans le cours ordinaire de la vie, n'est rien quand elle est en opposition avec l'autorité. Les plus grands crimes ont été commis avec une conscience faussée. Quand la tienne serait sans tache dans cette affaire, tu ne devrais pas l'écouter, mais bien la voix de l'Église, qui déjà s'est élevée et qui s'élèvera plus tard avec un empire qui abattra tout orgueil. »

Et un peu plus tard (le 2 décembre 1833) :

« Le malheur de M. de Lamennais n'est pas tant dans son caractère altier, dans son peu d'instinct des affaires humaines et divines, que dans son mépris pour l'autorité pontificale et pour la situation douloureuse du Saint-Siége. Il a blasphémé Rome malheureuse : C'EST LE CRIME DE CHAM, *le crime qui a été puni sur la terre de la manière la plus visible et la plus durable après le Déicide..*

« Il ne s'agit pas de juger le successeur de saint Pierre, de lui opposer ses petits raisonnements, sa persuasion, mais de s'humilier sincèrement, de faire pénitence, de demander pardon à Dieu de n'avoir pas écouté docilement la parole de son Vicaire...

« Malheur à qui trouble l'Église ! Malheur à qui blasphème les Apôtres ! La destinée de l'Église est d'être victorieuse encore, les temps de l'Antechrist ne sont pas venus ; M. de Lamennais n'arrêtera point par sa chute ce mouvement formidable de la vérité ; cette chute même y servira...

« On m'accuse d'être impitoyable envers lui ! Ah ! si jamais j'avais découvert dans le cœur de M. de Lamennais une seule larme vraie, un seul sentiment d'humilité, ce quelque chose de touchant que donne le malheur, je n'aurais pu le voir et y penser sans être atten-

dri jusqu'au fond de mes entrailles. Quand nous étions ensemble, et que je croyais découvrir en lui de la résignation, des sentiments dénués d'orgueil et d'emportement, je ne saurais dire ce qu'il me faisait éprouver. Mais ces moments ont été bien rares, et tout ce dont je me souviens porte un cachet d'opiniâtreté et d'aveuglement qui tarit ma pitié...

« Il ne faut attendre justice que de Dieu. C'est lui qui rendra témoignage de la pureté de mes intentions; qui dira pourquoi j'ai pris la parti de l'Église contre un homme; qui montrera où fut la simplicité, la candeur, ma conduite conséquente à elle-même; qui montrera quel était, entre tous, le véritable ami de M. de Lamennais et quels conseils auraient élevé sa vertu et sa gloire plus haut que jamais. Le moment de la justice, j'en ai le pressentiment, viendra plus tôt qu'on ne pense; mais, s'il ne vient pas en ce monde, je n'en adresserai pas de reproche à la Providence. Il me suffit d'avoir accompli mon devoir[1]. »

Arrêtons-nous. Je pourrais prolonger ces citations; je pourrais montrer Lacordaire analysant et justifiant pied à pied et de point en point l'encyclique *Mirari vos*, en l'expliquant ainsi que l'a expliquée naguère le vénérable cardinal de Malines. Mais je ne veux pas abuser de l'évidence de ma cause, et d'ailleurs, comme j'écrivais ces dernières lignes, j'apprends de M. Naville lui-même qu'il n'insiste plus sur sa conjecture, mais qu'éclairé par les textes il rend loyalement les armes.

Je ne dis plus qu'un mot. Au moment où s'imprime ceci, un nuage formidable monte à l'horizon : Rome est de nouveau menacée. On semble ne plus comprendre que plus les esprits sont dans l'anarchie, plus, comme le disait Lacordaire, l'unité de l'Église est une puissante chose. Plus aussi, par conséquent, il importe de fortifier cette unité dans son centre, dans le Pontife en qui elle se personnifie. Plus il importe de faire à l'indépendance de ce Pontife un triple rempart, ne fût-ce que pour qu'il y ait quelque part encore dans le monde une puissance morale qui puisse résister à la force, qui puisse faire contrepoids à la force.

« O Rome! s'écriait Lacordaire en 1834, ô Rome! c'est ainsi que je t'ai vue! Assise au milieu des orages de l'Europe, il n'y avait en toi aucun doute de toi-même, aucune lassitude. Ton regard, tourné vers les quatre faces du monde, suivait avec une lucidité sublime le développement des affaires humaines dans leur liaison avec les af-

[1] 3 février 1834. Imprimé par M. de Montalembert, *loco citato*.

faires divines ; seulement la tempête, qui te laissait calme, parce que l'esprit de Dieu soufflait en toi, te donnait, aux yeux du simple fidèle, moins accoutumé aux variations des siècles, quelque chose qui rendait son admiration compatissante...

« O Rome ! Dieu le sait, je ne t'ai pas méconnue pour n'avoir pas rencontré des rois prosternés à tes portes. J'ai baisé ta poussière avec un respect indicible. Tu m'es apparue ce que tu es véritablement, la bienfaitrice du genre humain dans le passé, l'espérance de son avenir, la seule grande chose aujourd'hui vivante en Europe, la captive d'une jalousie universelle, la reine du monde moral. »

FOISSET.

ENTRETIENS SUR L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Sous ce titre, M. l'abbé Perreyve va publier le mois prochain deux importants volumes, destinés aux jeunes hommes du monde qui, trop souvent en ce temps, parlent de l'Église, de sa constitution et de son histoire sans les connaître. L'auteur, qui s'est fait un renom déjà par tant d'écrits et que la jeunesse applaudit à la Sorbonne, était mieux placé qu'un autre pour se faire écouter de cette génération ardente des écoles qui travaille et qui cherche. Son ouvrage lui apportera la lumière en la captivant ; et, quoique M. Perreyve n'ait songé qu'à l'accomplissement d'un devoir, les brusques événements qui ont réveillé les discussions religieuses, ajoutent à tous les mérites élevés du livre, celui de la plus heureuse opportunité.

L'introduction permettra d'en apprécier l'esprit excellent et libéral ; nous la plaçons sous les yeux du lecteur.

Léon Lavedan.

Ce livre ne renferme point un traité de théologie, mais un éclaircissement sérieux offert à un homme du monde sur les origines, la constitution et l'avenir de l'Église catholique.

Quand l'auteur commença de l'écrire, il était aumônier d'un collége de l'Université, à Paris. Chargé de donner l'enseignement religieux à la division supérieure des élèves qui se préparaient aux écoles du gouvernement, division recrutée chaque année dans tous les colléges de France, il s'aperçut que ces jeunes hommes, imparfaitement défendus par les murs du lycée contre les bruits du dehors et le mouvement très-agité de l'opinion, discutaient constamment entre eux les droits de l'Église, son histoire, sa consti-

tution, ses rapports avec le monde moderne, et qu'ils le faisaient, pour la plupart, sans avoir d'idées exactes sur ces importantes questions. Il lui parut dès lors qu'il ne pouvait rien entreprendre de plus utile ni de plus opportun, pour éclairer ces jeunes esprits et les diriger dans leurs jugements, que de leur faire connaître cette Église, devenue le sujet de leurs conversations ardentes, et de substituer des notions justes à tant d'idées incomplètes, vagues ou erronées qui servaient de bases à leurs discussions. Les jeunes gens auxquels il s'adressait l'écoutèrent avec la loyauté d'un âge qui consent encore à perdre ses préjugés, et plusieurs se firent une joie d'avouer qu'ils avaient acquis sur l'Église catholique des idées nouvelles, capables de fortifier leur foi en affranchissant leur esprit d'odieux malentendus.

Telle fut l'origine de ce livre.

L'auteur l'offre d'abord à ses chers élèves du lycée Saint-Louis, comme un souvenir des enseignements qu'il fut heureux de leur donner; étendant plus loin son regard, il l'offre encore à tant de jeunes hommes qui, au sortir des longues préparations de l'enfance et de la jeunesse, vont entrer dans la vie publique, et devenir bientôt les maîtres des autres hommes.

Portés par leur éducation, leurs études et les brûlants efforts d'un travail plein de luttes à la tête de leur pays, ces jeunes hommes seront demain les ingénieurs de nos départements, les officiers de nos armées et de nos flottes, les professeurs de nos universités, les premiers magistrats de nos villes. A leur tour, ils tiendront en main cette arme de l'autorité publique, si puissante pour le bien ou pour le mal; ils seront chargés de continuer l'œuvre de leurs pères, et d'élever, s'il se peut, dans l'honneur et dans la paix, cet édifice des institutions modernes que soutiennent tant de forces nouvelles et tant de brillantes espérances, mais que menacent aussi tant de faiblesses secrètes, tant d'orgueil et tant d'illusions!

Devant la grandeur de leur œuvre, et elle est digne d'émouvoir, je ne m'adresse en ce moment qu'une question, une seule, mais décisive; je me dis : seront-ils chrétiens? tiendront-ils compte de Dieu dans les affaires? croiront-ils à l'âme des hommes qu'ils commanderont? connaîtront-ils Jésus-Christ? auront-ils compris que c'est l'ordre éternel des choses, que, depuis la mort de l'Homme-Dieu, on ne puisse plus rien faire sans lui qui soit bienfaisant et qui soit durable parmi les hommes? sauront-ils la grandeur de son œuvre, qui est l'Église, et, mieux inspirés que leurs pères qui entreprirent de se passer d'elle, et d'être grands dans la cité de la terre en désertant la cité de Dieu, tiendront-ils pour certain que tout le problème de l'avenir est là; et que tout est sauvé, s'ils savent asseoir les institutions nouvelles sur les antiques fondements, les seuls inébranlables, de la foi des chrétiens?

Grande question, grande inquiétude, et grande espérance!

Mais l'espérance doit être la plus forte, et c'est elle qui a dicté ce livre.

Parmi les tristes raisons qui rendent en nos jours tant d'âmes étrangères à l'Église de Dieu, l'auteur croit sincèrement que les plus puissantes comme les plus universelles sont la légèreté, l'ignorance et les malentendus. Voilà de graves obstacles, mais on aperçoit du premier regard qu'ils ne sont point invincibles.

On peut distinguer dans le monde deux sortes de légèreté en matière de religion. Il y a la légèreté perverse ; celle qui, de parti pris, échappe par une bouffonnerie à un argument ; celle qu'enveniment l'orgueil ou l'intérêt, et surtout cet impérieux besoin d'être conséquent avec soi-même qui décide pour tant d'hommes de leur théologie, et leur persuade de se faire, une fois pour toutes, des dogmes compatibles avec leur conduite. On n'a rien entrepris ici pour les âmes atteintes de ce mal. Dieu seul peut les guérir, parce que, seul, il tient dans sa main les événements qui brisent la frivole obstination des cœurs, et forcent une âme à ne plus se jouer avec la question de la vérité.

Mais il y a une autre légèreté dans les jugements religieux du monde ; et je veux croire que c'est la plus répandue. On n'a pas le temps d'être sérieux. On a les plaisirs et les affaires; on a les tourments de l'ambition, et les difficultés d'un établissement avantageux dans le monde. Il y faut des soins et des soucis accablants. Il faut qu'à vingt ans un homme ait décidé de sa carrière et terminé l'affaire de toute sa vie. Le voilà plongé douze heures par jour dans les mathématiques. Quand ce prisonnier sort par hasard de son livre, il vous regarde parler sans vous comprendre, et tout ce qu'il peut vous promettre de plus encourageant est de vous entendre plus tard : « *audiemus te de hoc iterum* [1]. » Il résulte d'une si constante inapplication aux questions religieuses une douloureuse inaptitude à les saisir, qui d'abord les fait redouter, puis les fait dédaigner, le jour où l'orgueil se lasse d'avouer sa faiblesse.

Cependant il faut parler de l'Église, car Jésus-Christ n'a pas caché son son œuvre. Elle est dans le monde comme la flamme sur le candélabre, comme la cité sur la montagne. Elle n'a pas seulement le secret des éternelles énigmes, elle touche à tous les intérêts du temps ; elle occupe toute la vie de l'homme, son berceau qu'elle purifie, son foyer nuptial qu'elle garde, son lit de mort et ses moments suprêmes, où, seule, elle est assez grande pour oser paraître. Elle mêle sa vie à la vie des nations, son histoire à leur histoire. Elle ne permet pas aux politiques de passer inattentifs. Elle les arrête, elle les juge; elle les contredit ou les approuve; elle les favorise ou les gêne; elle a sa paix et ses guerres, ses armées et son empire, qui est l'empire des âmes; elle a le secret de s'attacher les plus nobles, les plus clairvoyantes, les plus libres, et décidément c'est une puissance avec laquelle il faut compter.

Puisqu'il le faut, on se décide donc, on se fait une opinion, on prend un parti. Un jour, pour en finir, un homme qui n'a pas le temps d'y penser, jugera sans hésiter dix-neuf siècles de civilisation chrétienne, et regrettera l'existence de cette immortelle Église, sans laquelle rien ne serait de ce qui élève son âme, sanctifie sa famille et honore sa destinée. Ne vous étonnez point de cette étourderie cruelle : ce penseur libre a lu son journal ; il le lira demain ; il a décidé en lui-même de s'en tenir une fois pour toutes à des définitions dogmatiques auxquelles il se soumet, dont il n'a d'ailleurs ni le loisir ni les moyens de critiquer l'infaillible assurance.

[1] *Act.* XVII. 32.

Qu'ai-je à dire de ce qu'il pourra croire sur la foi de tels oracles? Ce que la légèreté a commencé de faire, la haute ignorance va l'affermir. Qui ne sait l'intrépidité avec laquelle se posent, et se maintiennent et triomphent dans les feuilles publiques de nos adversaires, les plus singulières confusions et les plus insoutenables préjugés? Ils nous ignorent complétement; cependant, chaque jour, il leur faut parler de nous, et ils le font chaque jour. Il y a des mots qu'ils savent, et qu'ils écrivent, quand le vide de la pensée est total en eux : *Moyen âge*, *Inquisition*, *les Dragonnades*, *Torquemada*, *Galilée*, voilà pour eux tout le passé de l'Église, et ce sont les seules lumières qu'ils suspendent et entretiennent, de loin en loin, pour guider leurs lecteurs dans les déserts nébuleux de leur science historique. Ce qu'ils pensent de la constitution de l'Église est plus étrange encore que ce qu'ils connaissent de son histoire. Il leur arrive constamment de se servir de termes dont il est évident qu'ils ignorent la valeur. Les discussions publiques soulevées en nos jours sur les droits du Saint-Siége, ont montré jusqu'à quel point l'ignorance de nos principes et de notre constitution est profonde en la plupart des hommes qui nous combattent, et combien souvent il leur arrive, dans leurs chimériques effrois, de tirer le glaive et de se ruer sur des fantômes :

Irruat, et frustra ferro diverberet umbras!

Que n'a-t-on point proposé aux esprits, d'un ton grave, et sans paraître même comprendre en quoi l'on se montrait trop faible? Depuis l'élection d'un patriarche français par le vote universel, jusqu'à la convocation d'un concile *œcuménique* à Saint-Cloud par ce même patriarche, tout a été dit, et si ces inepties malheureuses n'ont rencontré que du mépris dans les esprits éclairés, est-il bien certain qu'elles n'aient point paru quelquefois sérieuses à tel ou tel confiant lecteur, peu armé sur ces graves sujets, et disposé à accepter pour l'Église « la situation nouvelle des temps modernes? »

C'est avec cet homme, dont on suppose encore l'esprit juste et le caractère loyal, que l'on voudrait s'entretenir dans ce livre. Pourquoi ne s'avouerait-il pas à lui-même qu'il ignore trop habituellement le grave sujet dont on dispute? Pour lui, on l'accorde, c'est malheur plus que faute. Il n'a pu jusqu'à ce jour s'en instruire. On ne peut tout apprendre en même temps; et l'auteur du présent livre, qui, sur son sujet, pourrait avoir quelque avantage, reconnaît volontiers qu'il est vaincu, s'il faut avec son lecteur disputer d'algèbre ou de chimie. Que ce ne soit donc point ici la lutte de deux esprits placés en adversaires comme pour un duel. Le lecteur ne pourra être vaincu que par lui-même, en consultant un livre où l'on n'a su dire que trop imparfaitement les choses qui pouvaient décider de la victoire; et ainsi la vérité, s'il la rencontre, sera bien le fruit de sa découverte. On ne lui offre que l'avantage de connaître une fois ce dont il a parlé sans cesse, et ce dont il parlera tous les jours ; on lui promet des explications simples, on s'impose le devoir d'être sincère, on s'engage à ne défendre la vérité que par de bonnes raisons; on ne lui demande en échange

de cette loyauté, que l'application nécessaire pour lire un livre dont on s'est efforcé de lui rendre les abords très-faciles en traduisant en langue vulgaire les idées et les termes de la théologie.

De tous les malentendus qui éloignent aujourd'hui les esprits du christianisme, de tous ceux qui froissent, en particulier, les sentiments les plus ardents de la jeunesse de notre pays, ils n'en est point de plus envenimé que celui d'un antagonisme prétendu entre l'Église catholique et les principes constitutifs des sociétés modernes ; il n'en est point que nos adversaires exploitent avec plus de confiance, et ils obéissent en ceci à un instinct très-juste ; car dans le vide affreux de croyances et de règles morales qui se fait de plus en plus autour du christianisme, les âmes altérées du vrai et du bien reviendraient en foule à cette source éternelle, si une implacable vigilance ne les en écartait à force de préjugés et de mensonges. L'auteur de ce livre s'est efforcé de dissiper les ténèbres amoncelées en nos jours sur cette grande et délicate question. Si les principes sont immuables comme Dieu même, comment ne pas reconnaître dans les institutions un élément variable qui s'harmonise avec le caractère des temps et suit la marche de l'histoire? Refuser obstinément de comprendre cette marche et d'entrer dans le cortége, n'est-ce point résister à la providence de Dieu, comme sacrifier ou affaiblir les principes serait offenser son immuable sagesse? Le cœur fixé sur l'éternité qui l'attend, mais engagé dans le temps qui l'y mène, le chrétien doit être tout à la fois un être immobile et un être en marche : immobile du côté de l'éternité, dont il tient par avance les inébranlables certitudes, en marche du côté du temps où il vit, cherche et combat. Être de l'éternité qui sera le repos, être de son temps qui est le chemin, c'est là tout l'homme formé par Jésus-Christ.

C'était un homme de son temps qu'un saint Paul, plus Juif que les Juifs à Jérusalem, et, parmi les Romains, plus fier que personne du droit de cité romaine. C'était un homme de son temps qu'un Origène, s'emparant dans son école de toutes les sciences contemporaines, et même des arts, et les soumettant, sans les diminuer, à la discipline chrétienne. C'était un homme de son temps qu'un saint Justin, restant platonicien pour être entendu des philosophes ; et qu'un Clément d'Alexandrie abandonnant le langage reçu dans l'Église pour parler celui qui séduisait la *société moderne* du deuxième siècle, et montrant dans ses immortels *Stromates* que si l'on veut enfin le parfait gnostique, il faut le chercher parmi les chrétiens. C'était un homme de son temps qu'un saint Augustin, annonçant aux peuples que leurs destins n'étaient pas enfermés dans la fortune de l'Empire, et, à travers les désastres de l'invasion, jetant un regard prophétique sur l'avenir des nations nouvelles. C'était un homme de son temps qu'un Salvien, ouvrant les deux bras aux barbares, et les accueillant dans l'Église comme le sang nouveau qui venait y rajeunir sa vie. C'était un homme de son temps qu'un saint Grégoire, défendant aux missionnaires bretons de contredire les coutumes des peuples qu'ils appelaient dans l'Église ; leur ordonnant de transformer au lieu de détruire; donnant pour règles à leur zèle apostolique celles d'une divine douceur et d'une intelligente patience à l'égard de traditions séculaires. C'étaient des hommes de leur temps que tant de grands

papes, d'intrépides évêques, de hardis missionnaires, qui, dans les heures funestes, au milieu de périls que n'égaleront jamais les nôtres, et tandis que retentissaient autour d'eux les voix des prophètes de mort et les éternelles prédictions de la fin des temps, ne voulurent point abandonner l'espérance, continuèrent de croire et de travailler au salut du monde, comme si le monde devait avoir un lendemain, respectèrent les hommes qu'ils devaient sauver, acceptèrent de voir changer le vêtement extérieur du temple pour conserver le tabernacle.

Nous croyons comme ont cru ces grands saints ; nous espérons voir l'alliance de l'immortelle Église de Jésus-Christ avec le temps où nous sommes, comme ils espérèrent et conclurent l'alliance de cette sainte Église et de leur temps. Plusieurs n'ont pas vu de leurs yeux l'achèvement de l'ouvrage, et sont morts n'ayant pour soutien que l'espérance, et la certitude de travailler pour l'avenir. Les obscurs missionnaires du cinquième siècle, perdus dans les forêts de la Germanie et de la Bretagne, étaient les vrais précurseurs d'Innocent III et de saint Louis ; six siècles avant l'heure du triomphe, ils préparaient dans de sanglantes ténèbres, les splendeurs sacrées du siècle de Dante. Nous bornerons, s'il le faut, notre ambition à cette attente douloureuse, mais certaine ; heureux seulement d'apporter à cet égard des convictions et des désirs dont nul ne pourra loyalement suspecter la sincérité.

Il y a plusieurs manières de servir l'Église, mais il n'y a qu'une manière de l'aimer. Nous avons la bienheureuse assurance de l'aimer, cette auguste Mère, de toute la force de notre raison et de notre cœur, quand nous nous efforçons de ramener en son sein les hommes qui nous entourent et dont nous partageons la vie. C'est à ceux-ci et non à ceux du douzième siècle que nous sommes envoyés. Encore moins serait-ce à je ne sais quel homme idéal que l'histoire n'a jamais rencontré sur son chemin parce qu'il n'a jamais paru sur la terre. Nous répondrons devant Dieu, non de ces êtres passés ou possibles, mais des êtres réels, vivants, luttants et souffrants que nous touchons de nos mains. Voilà les hommes dont Dieu nous ordonne d'étudier le caractère, de connaître les besoins, de respecter les droits, de ménager même les dispositions ombrageuses, car ainsi faisaient les apôtres, les pontifes et les saints dans les siècles passés ; c'est à eux qu'il s'agit de donner ces grandes lumières évangéliques, sincères, mais opportunes, qui ne blessent pas, mais persuadent et sauvent ; c'est eux que nous devons comprendre, aimer et convaincre.

Ces hommes s'appellent *la société moderne :* — soit. — Voilà dix-neuf siècles que l'Église se rencontre face à face avec la société moderne, laquelle est de tous les temps, et qu'elle lui ouvre, sans la dédaigner ni la maudire, mais au contraire dans la paix et dans l'amour, les trésors de Celui « qui n'est pas venu perdre les hommes, mais les sauver . » L'auteur n'a pas eu peur d'un mot : il espère avoir parlé un langage grave, calme et juste, sur la très-nécessaire et très-désirable alliance de l'Église catholique avec la société moderne.

La certitude bienheureuse de n'avoir cherché que la vérité, de n'avoir désiré que la justice, de n'avoir travaillé qu'à la paix des esprits, si elle

suffit à rassurer notre conscience d'écrivain, ne satisferait pas assez notre conscience de chrétien, de catholique et de prêtre. Il y faut de plus un sentiment sans lequel rien de bon ne sera jamais fait dans l'Église de Dieu : je veux dire celui de l'obéissance aux pasteurs, et de la soumission la plus filiale à cette autorité apostolique dont tout le livre que nous venons d'écrire démontre la nécessité, la grandeur et les bienfaits. J'entends donc accomplir un devoir, mais surtout je me fais une joie et un honneur, en déclarant que je soumets ces pages, écrites pour la défense de l'Église, à la sagesse de cette Église même, dont les jugements seront toujours sacrés pour ses fils ; et en particulier à cette Église romaine « à laquelle, à cause de son universelle primauté, tout doit s'unir dans l'univers chrétien[1]. » Un écrivain catholique n'aura jamais de plus ferme soutien dans ses travaux, ni de plus grande force dans ses périls, que le sentiment de cette unité universelle, qui rattache par les liens sacrés du respect, de l'obéissance et de l'amour, tous les membres de l'Église à leur chef. Mais, pour quelques-uns, ce sentiment est uni à de telles impressions, il emprunte au passé de tels charmes, et la puissance de si chers souvenirs, qu'il les possède comme par le fond des entrailles, et leur est plus présent et plus intime que le sentiment même de la vie.

Celui qui dans la liberté de sa jeunesse, conduit à Rome, au jour des ordinations sacrées, s'est couché sur les dalles de Saint-Jean de Latran; et là, sur le sein de la *Mère des Églises*, a prononcé ces serments éternels qui lient bienheureusement une âme au service de Dieu, celui-là, quelle que soit la fortune de l'avenir, n'entendra jamais, sans que son cœur tressaille, prononcer ton nom, sainte Église romaine ! Il sentira plus que tout autre, entre ta vie et sa propre vie, les liens du sang maternel; rien ne lui sera plus cher au monde que le souvenir de ce que tu fus pour lui : rien ne lui paraîtra plus voisin du bonheur que la plus humble occasion de combattre pour toi, et de souffrir, s'il le faut, pour l'honneur de te rendre témoignage parmi les hommes !

L'abbé Henri Perreyve

[1] S. Iren. *Adv hæres.* III. 2.

REVUE CRITIQUE

I. *L'Homme-Dieu*, conférences prêchées à la métropole de Besançon. par l'abbé Besson. 1 vol. — II. De sancti Ambrosii vita publica, par M. l'abbé Bernard. In-8°. — III. *Les Voyages de saint Jérôme*, par le même. 1 vol. — IV. *Excursion dans l'Asie Mineure*, par M. le comte A. de Moustier. In-4°. — V. *Souvenirs d'un voyage dans l'Asie Mineure*. par M. Gabriel Perrot. 1 vol. — VI. *Philosophie du droit ecclésiastique*, par M. Franck, professeur au Collége de France. 1 vol.

I

On a fait du livre de M. Renan des réfutations nombreuses, parmi lesquelles il en est de remarquables et dont quelques-unes mêmes brillent par les qualités les plus éminentes du genre, le savoir, la dialectique et l'éloquence. Ces réfutations ont néanmoins un défaut commun à nos yeux : c'est d'être, ou, si l'on veut, de n'être que des réfutations. En général, nous sommes, quant à nous, médiocrement édifiés sur l'efficacité de ces luttes directes qui n'ont, la plupart du temps, pour résultat que de donner de l'importance à un adversaire qui, sans cela, n'en aurait point acquis peut-être, et qui avivent les discussions plus qu'elles ne les apaisent. D'ailleurs la *Vie de Jésus* est le livre qui se réfute le moins. Il semblerait, au premier regard, qu'on devrait avoir beau jeu avec un ouvrage dont la science est en réalité si mince et où l'auteur se montre si peu soucieux de la logique ; mais, loin qu'il y ait là un avantage pour la polémique, c'en est au contraire le plus grand obstacle. Comment, en effet, saisir un ennemi qui manque de corps et marcher sur un terrain qui se dérobe à chaque instant ? D'autre part, l'importance de la *Vie de Jésus* réside moins en elle-même que dans le système d'attaque auquel elle appartient et dont elle n'est même, à vrai dire, qu'une maigre contrefaçon. C'est donc contre le système lui-même

qu'il eût fallu diriger la défense ; mais, dans ce cas encore, ce n'était pas d'une œuvre de circonstance qu'il se fût agi ; c'était de tout un ensemble de travaux apologétiques embrassant, comme ceux de l'ennemi, le cercle entier de l'exégèse. Une telle entreprise ne pouvant être évidemment que l'œuvre du temps, nous aurions aimé, pour le moment, en fait de réponse, — qu'on nous pardonne cette préférence toute personnelle,— quelque chose de moins ému et de moins bruyant que la fusillade, d'ailleurs vigoureuse et brillante, dont nous avons été témoins. A la négation sacrilége qui vient d'affliger toute la chrétienté nous aurions voulu voir opposer une affirmation solennelle ; au roman doucereux qui s'attaque à la divinité de Jésus-Christ, quelque grave traité qui l'établît avec la force que la science de notre temps peut prêter à l'antique autorité de la science théologique.

Un livre a paru récemment qui semble avoir été conçu à ce point de vue. Il a pour titre : *l'Homme-Dieu*[1]. C'est une suite de conférences prêchées l'hiver dernier à l'église métropolitaine de Besançon par M. l'abbé Besson, supérieur du collége libre de cette ville, déjà connu par sa très-intéressante biographie de l'abbé Busson, et par la belle collection des *Vies des Saints de la Franche-Comté*. La publication de la *Vie de Jésus* a été l'occasion, mais non l'objet de sa dernière production. M. Besson, dans ses éloquents discours, s'est plus occupé de répondre aux préoccupations de ses auditeurs que de combattre le livre qui les avait fait naître. Il ne parle directement de ce livre, auquel des alarmes inconsidérées ont prêté une valeur qu'il n'a pas, que pour le mettre, en deux mots, à la place où la critique l'a depuis rangé, et pour en prendre sujet de traiter la question, en ce moment agitée, de la divinité du Christ. « Dans le combat suprême engagé aujourd'hui entre la vérité et l'erreur, il est, dit-il, un personnage sur lequel se dirigent toutes les attaques, parce que ce personnage est dans l'histoire le centre de tous les événements, dans l'édifice de nos dogmes la pierre angulaire et fondamentale, dans les rapports entre le ciel et la terre, le lien sacré qui les fortifie et qui les resserre. Ce personnage qui relie l'homme à Dieu, c'est celui que Dieu a envoyé et qui a envoyé le pape à son tour : c'est le Messie, c'est l'Homme-Dieu, c'est Jésus-Christ. »

Oui, Jésus-Christ est le but de toutes les manœuvres des ennemis de la religion ; leur plan de guerre n'est plus un secret. Ruiner le christianisme par sa base, voilà à quoi tous travaillent d'une manière plus ou moins directe. La tâche de l'apologétique doit donc être de fortifier, sur ce point, la foi dans les âmes où elle est restée intacte, de la raffermir dans celles où elle a été ébranlée, de la ramener, s'il est possible, dans celles qui l'ont perdue : c'est aussi celle qu'a entreprise M. Besson. Peut-être est-ce à tort que nous rangeons son travail dans l'apologétique, car l'apologétisme implique la polémique, et M. Besson n'en fait point ou n'en fait qu'indirecte-

[1] Un volume i-8°, Paris, chez A. Bray, éditeur, rue Cassette, 20.

ment. Il expose la vérité plus qu'il ne combat l'erreur. Mais c'est en vue de l'erreur, telle qu'elle se produit aujourd'hui, que son exposition est conçue. Cette méthode est celle de tous les grands écrivains catholiques, et notamment des Pères de l'Église qui, chaque fois qu'ils ont présenté dans leur ensemble ou séparément les dogmes du catholicisme ont toujours approprié leurs travaux aux besoins religieux de leur temps. *L'Homme-Dieu* est donc, mais dans ce sens seulement, une réponse à la *Vie de Jésus*. L'orateur y étudie, dans une série de seize discours, qui sont comme autant de chapitres d'un même traité, ce « personnage » à qui, depuis Arius jusqu'à M. Renan, l'incrédulité chercha à enlever son caractère divin et montre qu'on ne saurait le lui arracher sans briser les plus hautes harmonies de la nature, sans faire violence à l'histoire et sans compromettre l'édifice entier des sciences humaines ; car s'il n'était pas possible d'établir que Jésus-Christ est Dieu, on ne voit pas trop quelle certitude on pourrait avoir dans le monde, attendu que les faits qui attestent sa double nature sont du même ordre et reposent sur les mêmes fondements que ceux qui servent de base à l'ordre social.

Avant d'aborder la question de la divinité de Jésus-Christ, M. Besson est conduit, par la logique de son sujet, à traiter de l'existance même de Dieu et de celle l'homme. « Nous ne saurions, dit-il avec raison, entreprendre cette grande étude (de l'Homme-Dieu) sans avoir d'abord rappelé l'exacte notion qu'on doit avoir de *Dieu* et de l'*homme*, non moins défigurée par les erreurs modernes que la notion de l'Homme-Dieu. » Ces préliminaires font le sujet de deux conférences brillantes remplies de chaleur et de saillies spirituelles, mais qui, selon nous, pourraient entrer plus avant dans l'état présent des débats philosophiques sur les points dont elles traitent. La question de l'existence de Dieu d'abord est aujourd'hui la question suprême. L'athéisme croît à vue d'œil dans le monde ; il se formule sous des noms qui ne le dissimulent que pour ceux qui se payent de mots ; le positivisme, l'idéalisme, le panthéisme, l'humanisme, ne sont que des variétés particulières de l'athéisme. En effet, qu'avec certaine école, on bannisse du domaine de la science tout ce qui ne tombe pas sous l'observation directe, qu'on ne tienne compte que de ce que les sens peuvent atteindre, qu'on n'admette que des phénomènes, en déclarant la recherche des causes impossible ; ou que, avec certaine autre importée d'outre-Rhin et moins grossière en apparence, on fasse des principes de la raison de pures formules logiques et de Dieu une loi, une création de notre esprit, un être abstrait et tout idéal « qui n'a d'existence que dans le monde qui le réalise et ne prend conscience de soi que dans l'humanité qui le pense, » on nie également Dieu, le Dieu personnel, cause première et régulatrice de toutes choses qu'a toujours proclamé l'humanité, quelque usage hypocrite que d'ailleurs l'on fasse de ce nom, quelque protestation que l'on élève contre la qualification de matérialiste ou d'athée. Il y a guerre à l'idée de Dieu au-

jourd'hui dans la philosophie. Tous les autres problèmes, toutes les autres questions ont fait place à celle de l'existence de Dieu. C'est contre cette vieille croyance du genre humain que sont dirigés en ce moment, en Europe, les efforts manifestement renaissants de l'incrédulité.

M. Besson n'a peut-être pas suffisamment accusé cette situation et, dans la rectification des fausses notions que les religions et les écoles philosophiques ont données de Dieu, il n'a pas assez tenu compte de celles qu'on s'efforce de répandre aujourd'hui, et assez prévenu les esprits contre les hypocrites artifices du langage à l'aide desquels l'athéisme se dissimule. La seconde conférence, consacrée à la notion de l'hmme, nous fait éprouver les mêmes regrets. Il y a aujourd'hui, sur l'homme, d'autres erreurs que celles du dix-huitième siècle, M. Besson le reconnaît lui-même, mais à peine les signale-t-il par quelques paroles dédaigneuses. Certes, elles sont en effet dignes de grande pitié, ces idées de « l'homme de progrès » dont l'auteur de l'*Homme-Dieu* se raille ; mais elles n'en ont pas moins prise sur bien des esprits, et, n'eût-ce été que pour faire connaître à ses auditeurs jusqu'où sont descendues les spéculations philosophiques, il appartenait à l'orateur qui s'était donné pour texte la notion de l'homme de révéler sinon de combattre plus explicitement les tristes idées que s'en font en ce moment parmi nous ceux qui ont fermé les yeux aux lumières de la foi. Bien que, dans le plan de M. Besson, les deux premières conférences ne dussent former qu'une sorte d'introduction à ses discours sur l'*Homme-Dieu*, elles semblent réclamer, à cause de l'état présent des questions sur lesquelles elles roulent et de la gravité qu'elles empruntent à la disposition des âmes, un développement moins restreint.

Sans quitter la marche nécessairement rapide que lui imposent les conditions où, comme orateur, il se trouve placé, M. Besson, une fois entré dans son divin sujet, l'étudie avec toute la largeur désirable. La première question qui s'offre à lui, après avoir établi la juste notion de Dieu et de l'homme, c'est, comme il le dit, celle du rapport exact qui les unit, question antique et suprême, problème laborieux que toutes les religions ont vainement cherché à résoudre, et dont le christianisme seul a eu le secret. Il s'agit en effet, comme l'ajoute M. Besson, d'unir Dieu et l'homme sans les confondre et de les distinguer sans les séparer, d'éviter à la fois le naturalisme qui les isole en rompant l'unité du monde et le panthéisme qui les anéantit en les absorbant l'un dans l'autre. C'est l'incarnation ou le mystère d'un Dieu fait homme qui a donné la solution du problème, l'incarnation qui fixe le vrai rapport entre l'infini et le fini.

Avant d'établir que l'incarnation est un fait, l'orateur, s'élevant aux spéculations les plus hautes de la théologie chrétienne, nous montre dans ce dogme un des mystères les plus acceptables par la raison, parce qu'il entre d'une manière merveilleuse dans l'harmonie des mondes et dans les analogies de la nature et de la grâce, et que, soit qu'on le considère en lui-

même ou relativement à l'idée de la chute, il saisit également par la grandeur et la beauté des perspectives qu'il ouvre à notre esprit. Mais, ajoute bientôt M. Besson, l'incarnation est plus qu'une magnifique convenance, c'est un fait ; Dieu s'est fait homme, et ce Dieu fait homme, c'est Jésus-Christ. A ce titre, le mystère de l'incarnation est un fait ; de la même nature que les autres, il appartient à l'histoire, il peut être examiné, discuté, accepté. Et M. Besson, en effet, en établit la réalité d'après toutes les règles de la critique la plus scrupuleuse. Puis, la venue du Christ constatée, il nous le montre tel que, d'un côté l'a fait l'erreur, et, de l'autre, tel qu'il est en réalité. De là deux portraits : l'un sans cesse démenti, retouché, raccourci tantôt par l'incrédulité et par l'hérésie, où le Christ apparaît tantôt dépouillé de sa divinité, tantôt privé de son humanité, là impossible, ici sans volonté, là comme un faussaire, ici comme un sage, un révolutionnaire, un réformateur ; — l'autre esquissé par les prophètes, tracé par les apôtres et conservé par l'Église, que les grands génies saluent, que les saints méditent, que tous les chrétiens adorent en cherchant à s'y conformer depuis dix-huit cents ans, et que trois autorités imposantes ont signé, la Bible, l'Évangile et l'Église.

Après le portrait vient l'histoire de l'Homme-Dieu tracée, d'après les Mémoires qui nous restent sur lui, Mémoires que le monde entier connaît sous le nom de Nouveau Testament, œuvre imposante dont l'authenticité se révèle à des marques plus éclatantes que pas une autre, dont les historiens offrent des garanties de véracité que nuls autres ne présentent au même degré, et dont l'intégrité est d'autant plus merveilleuse que les variantes et les leçons en sont plus diverses.

Cette base de démonstration assurée, M. Besson entre dans l'exposition des caractères personnels et en quelque sorte intimes de la divinité de Jésus-Christ, sa sainteté, celle de sa parole, de sa doctrine et de sa vie, enfin de ses œuvres. Or, les œuvres de Jésus-Christ sont des miracles. Cette question des miracles, qui est le grand scandale du rationalisme contemporain, a été pour M. Besson l'objet d'une étude développée, où il expose avec une grande force de logique, une extrême limpidité de langage et une chaleur de controverse à laquelle se mêle parfois une fine pointe d'ironie, l'enseignement de la raison et de l'Église sur le surnaturel en général, sur la nature et la possibilité du miracle, sur les moyens de le constater et de le discerner ; enfin sur l'autorité qui lui appartient. Quoique tout se lie plus intimement dans cette étude que dans aucune autre partie de l'ouvrage, nous voulons essayer d'en détacher une page pour donner au lecteur une idée de la manière nerveuse et serrée dont procède l'orateur. Donc, après avoir donné du miracle la célèbre définition de saint Thomas, et fait observer qu'expliqué comme le fait le grand docteur, le miracle ne devrait inspirer que l'admiration. M. Besson remarque qu'au contraire il excite chez certains hommes une espèce de soulèvement de l'esprit. « L'orgueil s'indigne, dit-il; la corruption

s'épouvante, les bas appétits de la matière se révoltent; on s'écrie de tous côtés : Pas de surnaturel, pas de miracle! On demande : le miracle est-il possible?

« Oui, disons-le de suite, à moins que, pour dire non, on ne se résigne à être athée.

« Qui dit Dieu, dit un être supérieur à la nature. L'idée de Dieu implique aussi l'idée du surnaturel et dans son essence, et dans sa puissance et dans les manifestations de tous ses attributs.

« Dieu est le miracle en puissance; le miracle est Dieu en acte. Dire : Le miracle n'est pas possible, c'est dire : Dieu n'est pas.

« Ainsi la négation théorique et systématique du miracle et du surnaturel équivaut à la négation théorique et systématique de Dieu.

« L'athéisme est donc le dernier mot de l'impiété, quand l'impiété nie le miracle et le surnaturel. »

Plus loin, répondant à cette objection que faire un miracle, ce serait, pour Dieu, violer par un mouvement inattendu l'ordre établi par lui dans la nature, M. Besson s'écrie avec saint Augustin : « Mais il n'y a là de l'inattendu que pour l'homme et non pour Dieu. Dieu ne change point ses décrets quand il fait un miracle. En lui tout est prêt et fixé d'avance, de tout ce qu'il semble faire par une soudaine résolution, il n'y a rien qu'il n'ait prévu de toute éternité. Dans les mouvements successifs et temporels de la créature qu'il gouverne, nous attribuons la soudaineté à sa volonté, bien qu'il ait ordonné les causes de toute chose dans l'immutabilité de son saint conseil : de telle sorte que ce qu'il fait en son temps comme une chose présente, il l'a déjà fait en sa volonté comme une chose future. Ainsi, dans cette magnifique ordonnance qui comprend les lois et leurs exceptions, le miracle n'est ni une surprise, puisque Dieu fait ce qu'il a éternellement prévu, ni une retouche, puisqu'en surpassant la nature par un acte qu'elle ne peut pas faire, il s'en montre le maître, ni une violation, puisqu'il laisse aux choses leurs cours ordinaire, en soustrayant momentanément à la loi tel individu ou tel phénomène dont il veut se faire un instrument dans l'intérêt d'une loi plus haute. »

Ailleurs enfin, montrant, après en avoir établi la possibilité, que les miracles de l'Évangile sont constatés d'une manière plus sûre et plus imposante qu'ils ne le seraient par les moyens que voudrait voir employer pour en démontrer la réalité l'auteur de la *Vie de Jésus,* M. Besson le raille malignement en lui montrant, dans les témoins qui les ont contrôlés des experts aussi compétents pour le moins que pourraient l'être les cinq ou six académiciens que M. Renan demande :

« Vous voulez des témoins, nous aussi. Mais au lieu d'une commission composée de quelques personnes, nous avons... pour les miracles de Jésus-Christ, la Judée et la Galilée entière. Quatre ou cinq témoins de choix vous suffisent pourvu qu'ils aient des grades; et nous avons, nous, des peuples tout

entiers qui ont mieux que des grades, car ils ont le bon sens. De quel côté est l'exigence?...

« Vous voulez des critiques versés dans l'histoire et la linguistique, nous aussi. Mais apparemment les scribes de Jérusalem étaient plus forts en hébreu, il y a dix-huit siècles, que les membres de l'Institut et les professeurs du Collége de France en 1863; ces scribes parlaient l'hébreu, l'on soupçonne, à tort peut-être, vos professeurs de ne point le comprendre. Voilà les docteurs devant qui Jésus-Christ a opéré ses miracles, voilà ceux qui les nient dix-huit siècles après. De quel côté est la saine critique? »

Ses miracles ne sont pas les seuls titres qui établissent la divinité de Jésus-Christ, ses prophéties ne l'attestent pas avec moins de force, non plus que sa vie, non plus que sa mort. M. Besson développe toutes ses preuves avec une richesse d'instructions théologiques peu commune, une remarquable force de dialectique et une rare coordination d'idées. Chaque conférence, à la vérité, se circonscrit dans une question distincte, toujours nettement définie et, quoique brièvement, complétement traitée; mais toutes se relient entre elles d'après un plan méthodiquement tracé et par les transitions les plus habilement travaillées. Aussi, comme nous l'avons dit, constituent-elles, sous forme oratoire, un véritable traité théologique où le dogme fondamental de notre foi, attaqué aujourd'hui par tant de côtés et avec tant d'art, rencontre l'exposition la mieux appropriée aux préoccupations présentes, et que, après la polémique soulevée par le livre fameux qui en a été l'occasion, aimeront à méditer tous ceux qui l'ont suivie de près.

II

C'était pour les ennemis de l'Église un beau sujet d'attaques, il y a quarante ans, que l'instruction alors un peu faible peut-être du clergé français. Aussi il fallait voir comme ils exploitaient ce malheur des temps! *Le Constitutionnel*, un journal très-fort à cette époque, témoin la célèbre étymologie d'un de ses principaux rédacteurs, M. Bodin, qui faisait venir *agréable* du latin *agreabilis*, *le Coustitutionnel*, disons-nous, brillait entre toutes les feuilles libérales par ses sarcasmes à l'endroit des études ecclésiastiques. Avec quel esprit il raillait ces pauvres recrues du sacerdoce que les besoins du culte et de la foi renaissante forçaient d'envoyer, parfois médiocrement cultivées du côté des lettres, au secours des vétérans du sanctuaire, vieillis prématurément pour la plupart au milieu des périls de la Révolution. Aujourd'hui c'est presque le contraire; on ne reproche plus au clergé de n'en pas savoir assez, on lui ferait plutôt un crime d'en savoir trop. Ne le voyons-nous pas dénoncé par des journaux qui se proclament amis des lumières et de la liberté, pour avoir formé des élèves plus forts que ceux des profes-

seurs de l'État? Sans doute, si les hommes qui signent ces honorables réquisitoires arrivent un jour au pouvoir, comme la marche des choses semble le présager, on mettra les prêtres catholiques à la ration, en fait de science et de littérature, et il leur sera interdit de faire constater leur instruction et de prendre rang parmi les gradués, comme ils le font aujourd'hui en grand nombre et généralement à leur honneur. Il est, en effet, peu de sessions, dans nos académies universitaires, pour la collation des grades de licenciés et de docteurs ès lettres, où nous ne voyions figurer des ecclésiastiques. Les travaux qu'ils présentent à l'examen et à la discussion ne sont nullement inférieurs à ceux des candidats laïques; ils les surpassent même souvent en importance. Nous avons entre les mains plusieurs de ces *thèses*, qui pour la plupart sont de vrais livres, et nous sommes frappés de tout ce qu'elles accusent d'intelligence, de justesse d'esprit et de savoir.

Parmi les plus récentes, nous avons distingué, pour leur caractère plus particulièrement historique et leur saine raison, celles de M. l'abbé Bernard, ancien élève de l'école des Carmes. Elles ont pour sujet deux des Pères les plus illustres de l'Église latine, saint Ambroise et saint Jérôme. L'une, la thèse latine, est une appréciation de la vie publique du grand archevêque de Milan[1], l'autre une étude sur le caractère et l'esprit de l'âpre solitaire de Bethléem, empruntée à ses lettres[2].

La première, dont il faudrait, à cause de l'importance du sujet, blâmer la brièveté, si elle n'était en quelque sorte, imposée par l'usage, trace de la conduite de saint Ambroise, dans ses rapports avec son Église et avec le pouvoir, un tableau authentique et qu'aujourd'hui particulièrement il y aurait de l'intérêt à étudier. A cette époque (fin du quatrième siècle), l'Église devenue libre et répandue dans tout l'empire romain, était déjà organisée en société particulière, mais elle n'avait pas de position dans l'État. C'était aux évêques à lui en faire une. Ils n'avaient pour cela que l'influence que leurs vertus pouvaient leur obtenir auprès de la foule et les principes du droit naturel et d'humanité dont ils pouvaient réclamer le bénéfice pour eux et pour leur communauté. C'est avec ces deux moyens que saint Ambroise travailla dans la haute sphère où il était placé, à la constitution publique de l'Église.

Le pouvoir, nous voulons dire la popularité dont il jouissait était immense, on le sait. C'est elle qui l'aurait fait évêque malgré lui, et c'est par ses vertus que, catéchumène encore, il se l'était acquise. Il disposait donc des chrétiens de Milan. La considération qu'il avait auprès d'eux avant d'être évêque, il l'augmenta encore quand il fut revêtu de la dignité épiscopale, par le zèle avec lequel il travailla à l'épuration de la doctrine et des mœurs, et le courage avec lequel il défendit son Eglise contre la violence, ou l'op-

[1] *De sancti Ambrosii vita publica*, in-8°. Douniol, édit., rue de Tournon.
[2] *Les Voyages de saint Jérôme*, 1 vol. in-8°, *ibid.*

pression et revendiqua pour elle l'application du droit naturel ou des décrets impériaux. M. Bernard entre, sur ces divers points, dans des détails qui ne sont pas tous universellement connus, il nous le montre tantôt discutant avec les magistrats civils, l'organisation et les attributions des tribunaux ecclésiastiques, tantôt repoussant l'ingérance du pouvoir civil dans les questions purement religieuses, et écrivant ces dignes et fermes paroles à Valentinien : *Quis est qui obnuat in causa fidei episcopos solere de imperatoribus, non imperatores de episcopis judicare? Eris, Deo favente, etiam senectutis maturitate provectior, et tunc de hoc censebis qualis ille episcopus sit qui laïcis jus sacerdotale substernit ;* tantôt réclamant avec la chaleur la plus vive et la plus pressante instance, l'exercice du privilége miséricordieux accordé aux évêques d'entrer, à certains jours, dans les prisons, d'écouter les détenus sur les délits pour lesquels ils étaient poursuivis et, selon les cas, d'intercéder pour eux auprès des juges; tantôt enfin, usant avec énergie du vieux droit d'asile qui, des temples païens avait passé aux églises chrétiennes et que la police était toujours prête à violer.

Dans ses relations avec les princes, saint Ambroise a été, par sa respectueuse liberté, son saint empressement à les rappeler à la justice, à la modération, à la pitié pour les peuples, le modèle à jamais vénérable de l'évêque chrétien. La clémence était naturellement la première vertu que, en ces temps de pouvoir absolu et d'autorité sans contrôle politique, il fallût prêcher aux souverains. Saint Ambroise n'y manqua pas et l'histoire a raconté avec quelle intrépidité, et parfois quel bonheur il le fit. Il y a plus, dit M. Bernard, il fut le promoteur de plusieurs lois sages et aussi utiles à l'État qu'à l'Église, et sans son inspiration, la vieille législation romaine qui ne brillait pas par la douceur, on le sait, fut modifiée dans sa rigueur barbare. « Soyez, disait-il aux empereurs, sévères dans la rédaction de la loi, et indulgents dans son application. » Nous ne parlons pas de sa conduite avec des usurpateurs, tout le monde sait combien elle fut digne.

Saint Ambroise fut persécuté par les Ariens et en butte aux attaques des païens, armés les uns et les autres contre la religion dont il était le premier ministre à Milan. Il résista et triompha à force de prudence, de modération et de fermeté. Il put se venger plus d'une fois et jamais ne le fit. Ne le vit-on pas en effet s'interposer en faveur de sa mortelle ennemie l'impératrice Justine, auprès du tyran Maxime ? Il brisa les efforts des partisans d'Arius et ceux des adorateurs attardés des idoles, mais sans employer contre eux d'autres armes que celles de la loi. En toutes circonstances, sa conduite envers eux fut loyale et généreuse. Il ne leur demandait pas de croire sans examen, il ne voulait pas qu'on leur fermât la bouche ; il désirait que leur conversion fût le résultat de la conviction. Aussi était-il toujours prêt à les entendre et à discuter, en public ou en particulier, avec ceux, dit M. Bernard, que nous n'avons fait qu'analyser jusqu'ici et à qui nous voulons laisser en ce moment la parole pour que le lecteur ait au

moins une fois le plaisir de l'entendre parler de saint Ambroise, dans la langue de saint Ambroise lui-même :

« In vita sancti Ambrosii nullam aliam majorem plagam qua percusserit « hæreticos sanctus episcopus invenimus : alios habebat modos cum eis « decertandi, et vehementer gaudebat si, data aperta et sincera disceptatione, illos videret errorem agnoscentes et procul abjicientes. Omnibus « ad eum patebat aditus ad hæc ineunda colloquia.... His omnibus con- « jectare possumus hæreticos cum Ambrosio palam disputasse, placita ex « posuisse, quorum quæsitis respondebat sanctus doctor, diluens falsa ar- « gumenta, perversasque sententias exterminans. Verum ita comittebatur « prælium, non ludus, vere pugnantes adstabant qui se invicem eloquentiæ « telis feriebant, argumentorumque angustiis implicabant. Quanta avidi- « tate interesse debebat populus his certaminibus, unde pulchra quisque « carpebat documenta, utilemque disciplinam! Quanta admiratione tene- « bantur fideles, cum suum episcopum cernerent juris et veritatis partes « tanta laude defendentem !

« His armis utebatur Ambrosius ut errores pelleret et hæreses profliga- « ret nobilis videlicet et sincerus pugnator, quippe qui semper ab omnibus « insidiis, fraudibus aut mendaciis abhorruerit. »

Voilà pour ce qui concerne les hérétiques. Quant aux païens, il combattit de toutes ses forces leurs menées et leurs tentatives, mais sans armer contre eux le bras séculier, comme on eût dit plus tard. Il se montrait aussi charitable pour eux que pour les chrétiens, et n'usait pas moins volontiers pour eux que pour ses ouailles du crédit dont il jouissait à la cour de l'empereur. M. Bernard en cite un bel exemple. Un magistrat païen avait, dans une occasion solennelle, blasphémé le nom de l'empereur, — les empereurs chrétiens avaient conservé les lois de lèse-majesté, — et pour cela, avait été condamné à mort. En apprenant cette sentence, saint Ambroise courut au palais, mais les ennemis du condamné, qui connaissaient l'empire que 'évêque avait sur l'esprit du jeune prince (c'était Gratien), refusèrent de 'introduire auprès de lui, sous prëtexte qu'il ne voulait par être dérangé quand il était à la chasse. Saint Ambroise le savait et n'ignorait pas à quoi il s'exposerait en interrompant le prince au milieu de sa récréation favorite. Il n'hésita pas cependant, aborda Gratien, et obtint le pardon qu'il était allé demander. Qu'on n'oppose pas à cette conduite les décrets menaçants rendus par ce même Gratien, sur lequel il avait tant d'influence, contre les païens qui feraient de la propagande et les chrétiens relaps. Ou, en effet, ces décrets n'étaient que des menaces, ou saint Ambroise plaida efficacement pour ceux qui purent en être atteints ; car il y a un fait positif, c'est, comme l'ont remarqué les historiens les plus graves, que pas une goutte de sang ne fut versée officiellement pour cause de religion, durant toute l'époque de la faveur de saint Ambroise.

III

C'est à un Père de la même époque, mais dont la vie, le caractère et le rôle sont tout différents, qu'est consacrée la seconde thèse de M. Bernard. Saint Jérôme, nous avons déjà dit que c'est lui qui en est le sujet, n'a rien qui le rapproche du grand évêque de Milan, si ce n'est d'être né comme lui en Occident, d'avoir été son contemporain et d'avoir servi l'Église de toutes ses forces. Ce fut du reste, par la plume et en dehors de toutes les fonctions du ministère sacerdotal, que saint Jérôme travailla pour l'Église. C'est donc une figure à part dans le groupe des Pères de l'Église latine que celle de ce saint docteur. Elle a plusieurs traits de notre temps. Saint Jérôme fut en effet un lettré, un érudit, et presque un journaliste. Quoique prêtre, il n'exerça jamais le ministère sacerdotal ; quoique passionné pour la vie monastique, il ne fut moine que par accident. Une ardeur inquiète que la religion même n'apaisa jamais entièrement, le poussa sans cesse à changer de place et le conduisit du midi au nord et du nord au midi, des cités au désert et du désert aux cités : il courut le monde en luttant partout pour la foi. C'est bien de lui qu'on peut dire sans allégorie, que sa vie fut un voyage et un combat sur la terre. L'abbé Bernard a donc eu raison d'intituler l'histoire qu'il nous donne aujourd'hui de ce saint mais étrange personnage — sa thèse n'est pas moins qu'une histoire en effet — *les Voyages de saint Jérôme*.

Nous ne savons si saint Jérôme était né Slave, ainsi que l'a affirmé, dans une dissertation imprimée, au commencement de ce siècle, un cardinal originaire comme lui, de la Dalmatie, et ainsi que le soutiennent encore chaudement aujourd'hui les Slavophiles : sa passion des voyages le ferait du moins croire. A peine adolescent, il quitte sa patrie pour Rome où il termine ses études, s'abandonne à la fois aux lettres et aux plaisirs, se convertit et reçoit le baptême. De Rome, il retourne en Dalmatie, de la Dalmatie dans les Gaules, la Germanie, peut-être l'Espagne, et revient à Etridan sa ville natale. Etridan ne le retient pas longtemps ; peu après, nous le trouvons parcourant l'Asie Mineure, d'où il pousse jusqu'à Antioche, que la maladie, l'étude et l'amitié le décident à habiter un instant, et dont un violent désir de solitude l'arrache pour quelque temps. Mais au fond du désert de Chalcis où il s'est réfugié et où des voix, qu'il entend dans ses rêves lui jettent comme un reproche le nom ironique de *cicéronien*, le bruit des acclamations qu'excite à Constantinople l'éloquence de saint Grégoire de Nazianze, l'empêche de méditer et il se rend dans la nouvelle capitale de l'empire qui fait déjà pâlir l'ancienne. Constantinople n'est pas loin d'Athènes, et quoique bien déchue, la ville d'Eschyle, de Sophocle, de

Démosthènes, garde encore trop de prestige littéraire pour que le cicéronien de Chalcis puisse résister au désir de la voir. Donc après le voyage de Constantinople, celui d'Athènes ; après celui d'Athènes, celui de Rome (le second) ; puis celui de Palestine, puis celui d'Egypte, puis le retour en Palestine, excursion suprême que va suivre la grande halte de la mort. — En tout, dix voyages à travers les continents et les mers, sous les latitudes les plus diverses, à une époque où les moyens de transports étaient si imparfaits et les routes si peu sûres, et, à chaque halte des lettres à écrire, des questions à traiter, des combats à soutenir !

Quel dommage que cet infatigable voyageur,

> Multorum hominum qui vidit et urbes.

n'ait pas eu la pensée de noter régulièrement ce qu'il voyait et apprenait d'intéressant dans les pays qu'il visitait ! Du tempérament d'esprit dont il était doué, avec sa curiosité ardente, sa fiévreuse vivacité d'impression, ses souvenirs, s'il les eût écrits, seraient pour nous d'un prix inestimable. Mais les anciens étaient ainsi faits. Ils voyageaient autant que nous, mais ne tenaient point compte du mobile spectacle que le monde offrait à leurs yeux. Tout entiers aux desseins qu'ils poursuivaient, le but était la seule chose qui les préoccupât dans leurs voyages.

Cependant, avec saint Jérôme, le malheur n'a pas été aussi complet qu'il l'a été avec tant d'autres ; quoiqu'il ne les ait pas recueillis à part, nous n'avons pas entièrement perdu le fruit de ses observations : ses lettres écrites de tous les lieux où il séjournait, et les préfaces, souvent longues en personnelles — autre trait de ressemblance avec les modernes — qu'il a mises en tête de ses ouvrages, composés aussi comme en route, suppléent, dans une certaine mesure, au journal qu'il n'a pas tenu. C'est ce qu'a très-bien vu M. Bernard, et l'objet primitif de sa thèse — nous voulons dire de son livre — a été de rechercher ce qu'il pouvait y avoir là sur les lieux visités par son auteur, les hommes qu'il y avait rencontrés, les événements qui s'y étaient passés sous ses yeux et auxquels il avait pris part.

C'était une idée ingénieuse, et le jeune ecclésiastique en a tiré, en la développant, un excellent parti. Rattachant en effet aux voyages de saint Jérôme l'analyse et l'appréciation de ses ouvrages, dont ces voyages ont presque tous été l'occasion, M. Bernard a tracé de sa vie un tableau sur lequel la rhétorique de l'original a un peu trop déteint peut-être, mais qui n'en est pas moins très-animé et très-curieux.

Quoiqu'il eût pu, à plus de titres qu'on ne l'a fait pour tant d'autres, grouper autour de saint Jérôme tout son siècle, M. Bernard ne l'a pas essayé. Il s'est borné, au contraire, à rechercher dans les écrits de son auteur les traits qui, en accentuant sa physionomie propre, peuvent servir à caractériser celle de son époque. Ainsi l'arrivée du jeune Dalmate à Rome et

sa vie d'étudiant fournissent à M. Bernard l'occasion de peindre le prestige que garde encore, au quatrième siècle, la vieille capitale de l'empire, et la vanité des intérêts pour lesquels se passionnent, sous des Césars dégénérés, les descendants non moins dégénérés du peuple-roi. Dans le chapitre relatif au voyage dans la Gaule, M. Bernard a réuni tout ce qu'il y a, sur cette contrée, dans la correspondance et les œuvres de saint Jérôme, de souvenirs historiques ou de détails de mœurs. C'est là que, entre autres singularités, nous trouvons cette étrange mention des *Atticotti*, peuplade bretonne, restée encore entièrement barbare et qui, dédaignant la chair des animaux qui paissaient en abondance dans ses forêts, faisait ses délices de celle de l'homme. Ce voyage est d'ailleurs le moins riche de tous en renseignements sur les hommes et les choses du temps.

Il y a bien plus à recueillir, sous ce rapport, dans le premier voyage d'Orient que le saint entreprit pour des raisons qu'il nous est impossible de pénétrer aujourd'hui et qui le conduisit de la Thrace dans la Galatie, de Galatie en Cappadoce et aboutit finalement à la solitude de Chalcis. Sur sa route, le saint rencontre des chrétiens illustres, avec lesquels il se lie, et, déjà épris de linguistique, cherche dans les idiomes des populations qu'il traverse et qu'avait évangélisées saint Paul le secret de certaines locutions étranges dont le grand apôtre s'était servi en leur écrivant. Ses lettres d'Antioche, où il fut retenu par une amicale hospitalité, jettent un jour assez curieux sur la vie des gens riches dans ces contrées qui confinaient à la barbarie orientale, et dont le contact n'était pas sans péril, comme le témoigne cette émouvante histoire de Malchus l'esclave, que tout le monde connaît, et que saint Jérôme, à qui nous en devons le charmant récit, apprit de la bouche même du vieillard auquel elle était arrivée. Ce voyage offre en outre, pour l'histoire des institutions monastiques, des renseignements précieux qui n'ont point échappé à l'auteur des *Moines d'Occident*.

Il était dans la retraite momentanée au désert de Chalcis, par laquelle se termina ce voyage, et tout entier à l'étude de l'Écriture sainte, quand il eut cette hallucination, tant de fois rappelée dans ces derniers temps, et crut voir, dans un accès de fièvre, le Juge suprême des hommes lui reprocher son amour pour les lettres païennes, pur rêve de malade qui ne prouve rien en faveur de la thèse à l'appui de laquelle on l'apporte, et à laquelle, en tout cas, l'exemple du saint ôte toute autorité ; car il ne fut pas moins *cicéronien* après qu'avant sa vision, comme le témoignent ses écrits, tout pleins des souvenirs et des images de l'éloquence et de la poésie païennes. « Jusque dans ses *Commentaires* sur l'Écriture sainte, dit M. Bernard, imitant son style, on respire les parfums de l'Hymette et les senteurs de l'Hybla. D'ailleurs, ajoute le jeune docteur, pour se bien séparer des « fakirs » qui, de nos jours, ont voulu bannir de l'enseignement la plus splendide moitié du patrimoine des lettres, d'ailleurs, il marchait sur les traces de saint Grégoire de Nazianze, qui ne croyait pas devoir déguiser son admiration pour les an-

ciens; il imitait saint Basile, qui enseignait aux jeunes gens l'utilité qu'ils pouvaient tirer des auteurs profanes. »

Saint Grégoire de Nazianze, en effet, exerçait alors une puissante attraction sur Jérôme. Ses talents et ses vertus venaient de l'élever au siége archiépiscopal de Constantinople. Quels motifs au juste poussèrent Jérôme près de lui, quand, fatigué des tracasseries religieuses d'Antioche, il quitta sa retraite de Chalcis? On ne saurait trop le dire. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces deux grands esprits, si différents qu'ils fussent, se plurent tout d'abord et se lièrent d'une réciproque amitié. Auprès de ce maître en éloquence religieuse, Jérôme réforma les idées qu'il s'était faites à Rome sur les véritables conditions du talent oratoire, mais malheureusement sans y réformer son style, qui resta toujours inégal et diffus. Quand, victime des intrigues de cour, saint Grégoire de Nazianze quitta Constantinople, saint Jérôme s'en éloigna aussi, et, tout pénétré du charme des lettres grecques qu'il avait goûté sur les lèvres de son ami, il partit pour un voyage en Grèce dont il n'est presque pas resté de traces dans ses écrits.

Il n'en est pas ainsi de son second voyage à Rome, où il se rendit sur l'invitation du pape Damase; l'histoire s'en retrouve tout entière dans ses écrits. Ce fut la plus brillante et la plus heureuse époque de la vie de notre saint. Il était venu précédé d'une grande réputation de savoir et de talent. Damase, pape lettré et qui même faisait des vers, le prit en amitié et en fit son secrétaire. De leur côté, les dames chrétiennes de Rome, prévenues en sa faveur par le double éclat de ses égarements et de sa pénitence, le recherchèrent avec un empressement que notre pays a vu se reproduire en plus d'une occasion et dont l'indiscrétion prêta aussi à la malveillance. Longtemps saint Jérôme refusa de s'y prêter; il ne céda que quand il fut convaincu que la recherche que l'on faisait de ses conseils n'avait que la piété pour mobile. Il paraît pourtant, par l'histoire extrêmement curieuse que M. Bernard nous retrace de ces relations du solitaire de Chalcis avec les patriciennes de Rome, que la littérature y prit bientôt une large place. Rome, paraît-il, aurait dès lors offert le spectacle que présenta Paris sous Louis XIII, et les *assemblées* de l'hôtel de Rambouillet auraient eu, treize siècles auparavant, leur modèle inconnu dans les réunions du palais de la sage Marcella sur le mont Aventin. Rien n'aurait manqué à la ressemblance: entretiens philosophiques et moraux, discussions grammaticales, petits vers et lettres précieuses. Saint Jérôme paya largement son tribut à cette académie du grand monde, et en fut à la fois, ou peu s'en faut, le Balzac et le Voiture. C'est, sans doute, pour les séances de cette société de femmes illustres qu'il composa ces études de mœurs si hardies, si âpres, si piquantes, où il reproduit souvent, par la forme, Théophraste et Juvénal, en les égalant par moment, et où le peintre de la décadence romaine trouvera de riches couleurs. L'esquisse qu'en a donnée M. Bernard sera lue peut-être avec quelque surprise par ceux qui ne connaissent des rapports de saint

Jérôme avec les dames romaines que ses pieuses directions; mais il n'est personne qu'elle n'intéresse.

La jalousie qu'avait excitée sa position auprès du pape Damase, et qu éclata après la mort de ce pontife, décida saint Jérôme à quitter Rome, où les deuils se multipliaient d'ailleurs daus le cercle de ses amitiés. Il se retira à Bethléem, suivi de quelques amis, et y fonda deux monastères, l'un d'hommes, dont il fut le chef; l'autre de femmes, que dirigea, sous son inspiration, l'illustre veuve Paula, qui l'avait aussi accompagné dans sa retraite. Ce fut là, avec une rapide excursion en Égypte, faite en vue d'y étudier la vie des solitaires, le dernier de ses nombreux voyages. Il n'en a pas laissé un journal régulier, mais des notes éparses çà et là dans ses ouvrages et que Chateaubriand considère comme le tableau le plus complet des lieux saints. Jusqu'aux croisades, ces notes servirent d'itinéraire aux pèlerins chrétiens, qui en constatèrent tous l'exactitude.

La géographie n'était pas pourtant ce qui préoccupait alors l'esprit de saint Jérôme; sa retraite en Palestine fut l'époque de ses plus grands travaux d'exégèse et de ses plus ardentes luttes théologiques. Nous ne croyons pas que ce soit le désir du repos qui l'ait conduit là: les âmes comme la sienne n'ont pas de ces aspirations. En tout cas, c'eût été une déception de plus dans sa vie. Outre ses ennemis, dont la haine le poursuivait jusque-là, ses amis réclamaient à chaque instant, pour eux, le secours de ses lumières, ou lui dénonçaient des erreurs à combattre. C'était tous les jours des points de doctrine à éclairer, des hérésies à dévoiler, des règles de conduite à tracer et la traduction de la Bible à finir. Cependant la mort frappait autour de lui les personnes qui lui étaient le plus chères et qui lui avaient donné les plus fortes preuves de dévouement; les calamités de l'empire rejetaient dans sa solitude des bandes de fugitifs qu'il ne pouvait secourir à son gré; le flot des invasions barbares pénétrait jusqu'à lui; sa vue s'éteignait, sa santé fléchissait; et cependant le besoin d'écrire pour consoler, pour soutenir, pour confondre, enfin pour terminer une grande entreprise, devenait de plus en plus pressant. Saint Jérôme écrivait donc, malgré la cécité, malgré la fièvre, et la mort l'arrêta commentant, au lendemain de la prise et du sac de Rome par Alaric, les lamentations de Jérémie sur les ruines de Jérusalem.

Cette période de la vie de saint Jérôme révèle dans toute leur plénitude son vaste savoir, son zèle brûlant pour la foi, son incroyable puissance de travail, et ces dons charmants du cœur que l'on est si surpris, mais si heureux en même temps, de rencontrer au fond de cette impétueuse nature. M. Bernard a eu raison de s'y arrêter longuement; les pages qu'il a consacrées au tableau de cette vieillesse laborieuse et dévouée, ont d'autant plus de mérite à mes yeux, que l'admiration n'y exclut pas la critique.

C'est donc, à part le style, qui manque trop souvent de simplicité, où les allusions et les citations classiques surabondent, et où certains archaïsmes

reviennent avec une sorte d'affectation, une étude remarquable, que cette thèse sur les *Voyages de saint Jérôme*. Voilà des travaux comme nous aimons à en voir entreprendre à notre jeune clergé, et comme nous aimerions à en signaler plus souvent.

IV

Que ferons-nous des Turcs? se demandait-on, il y a dix ans, quand il semblait que c'en fût fait de l'empire des Osmanlis en Europe. Et les journaux, qui ne sont jamais à court de solutions, comme on sait, de répondre qu'on les renverrait dans l'Asie Mineure, siége de leur première puissance, région presque déserte, où ils ne se trouveraient pas, comme de ce côté du Bosphore, en contact journalier avec les chrétiens, et s'entendraient entre eux comme il leur conviendrait pour mourir. Il n'y avait qu'un inconvénient à cette façon de terminer les choses : c'est qu'elles n'étaient point telles qu'on le croyait. L'empire musulman n'était pas, en Europe, aussi près de sa fin qu'on le croyait, et, à l'aide d'un petit cordial anglais, « le malade » pouvait encore aller loin, ainsi que les faits le prouvent tous les jours. D'ailleurs les Turcs ne se seraient pas trouvés, dans l'Asie Mineure, aussi seuls qu'on le pensait et avec des coreligionnaires aussi disposés qu'on le supposait à s'envelopper dans leur linceul en disant : C'était écrit ! Les derniers renseignements qui nous sont fournis sur l'Asie Mineure changent notablement, en effet, l'opinion qu'on s'était faite de cette contrée. Bien qu'il ne soit pas question, pour le moment, d'y renvoyer nos protégés de 1856, toujours est-il intéressant de savoir ce qu'est le pays qu'on leur assignait pour cimetière.

Deux voyages récents sont à consulter, entre autres, à cet égard, l'un de M. Gabriel Perrot, ancien élève de l'école d'Athènes[1] ; l'autre de M. le comte A. de Moustier, frère puîné, si nous ne nous trompons, de notre ambassadeur à Constantinople[2]. M. Perrot a visité l'Asie Mineure en 1861, avec une mission scientifique du gouvernement français qui l'obligeait à s'écarter des routes battues et lui fournissait ainsi les moyens de voir plus et mieux qu'un simple particulier chargé de rechercher les inscriptions qui auraient pu échapper aux précédents explorateurs, il avait le devoir de pénétrer plus loin qu'eux et l'occasion de voir plus de choses. Rendons-lui la justice de dire qu'il en a largement profité[3]. M. Perrot n'est

[1] *Souvenirs d'un voyage dans l'Asie Mineure,* par M. Gabriel Perrot, 1 vol. in-8°. — Michel Lévy, edit., 1864.

[2] *Excursion dans l'Asie Mineure,* par M. A de Moustier, publiée dans *le Tour du Monde.* — Hachette, édit. 1864.

[3] La partie archéologique du voyage de M. Perrot est en voie de publication.

pas un épigraphiste de la vieille école qui ne voit dans le monde que les restes du passé, et, dans le passé, que les marbres plus ou moins chargés de caractères ; il a des yeux pour autre chose encore, et notamment pour les sites et les mœurs des populations qu'il rencontre sur sa route. Grâce à ces dispositions et aux confidences de l'actif médecin qui l'accompagne et ne se croit point tenu à la discrétion envers les sujets du sultan, M. Perrot s'est trouvé en position de nous en apprendre sur eux plus qu'il ne leur conviendrait peut-être que les chrétiens en sussent.

M. A. de Moustier a fait son voyage plus tard et dans des conditions un peu différentes. Son *excursion*, ainsi qu'il l'appelle lui-même, n'a été qu'une chevauchée de quelques semaines. Ce n'est donc guère qu'au pied des ruines historiques, où l'attirait un sentiment archéologique très-développé dans le konak des voyageurs ou la maison du mudir qu'il a mis pied à terre. Aussi est-ce en réalité une *vue cavalière* que celle qu'il nous donne du pays. L'aspect général des lieux, la nature du sol et les grandes lignes de la perspective, voilà ce qui frappe d'abord dans le récit de M. A. de Moustier ; quoique sobres, du moins en comparaison de celles de M. Perrot où il y a souvent excès, ses descriptions ont de la couleur et du relief. Les souvenirs du passé y tiennent une grande place. Au triste tableau d'aujourd'hui, le voyageur aime à opposer celui d'autrefois, surtout quand une pensée religieuse s'y rattache, comme à celui de Nicée, par exemple. M. Perrot ne parle que pour mémoire de la grande solennité du premier concile œcuménique que rappelle le nom de cette ville : M. de Moustier en fait un récit rapide, mais où perce une émotion profonde ; il n'oublie pas non plus celui que vit encore cette ville quatre siècles plus tard et qui fut le septième dans l'ordre des conciles généraux, ni le carnage qui eut lieu sous ses murs, en 1095, des imprudentes bandes de croisés que conduisaient Pierre l'Hermite et Gautier Sans-Avoir, ni la terrible bataille que le sultan Soliman-Kilig-Arslan y livra deux années plus tard à l'armée de Godefroi de Bouillon et où le pieux chef de la croisade, le comte de Toulouse et l'impétueux Tancrède firent de si grandes prouesses. « Quand on visite Nicée ou qu'on s'y transporte simplement par l'imagination, dit fort justement M. de Moustier, il faut la voir à travers ce prisme de souvenirs, faire revivre sur chacun des points de son territoire les scènes émouvantes si bien racontées par nos vieux annalistes. »

M. Perrot, à qui rien de cela n'est revenu en mémoire, fait de la pauvre bourgade qui a succédé à Nicée un tableau où nul reflet du passé ne brille, mais dont la sombre réalité a bien son intérêt toutefois. Nous en citerons quelques traits : « Le village qui a conservé, tant défiguré qu'il soit (*Isnik*), le nom de la ville où se tint le premier concile universel, n'occupe qu'une très-faible partie du terrain compris dans l'enceinte byzantine. Partout, au milieu des maisons comme dans les plantations de mûriers qui remplissent le reste de l'espace, ce ne sont que décombres et ruines de tous les âges, dé-

bris antiques à côté d'églises aux voûtes effondrées et de mosquées croulantes. C'est ici comme un lieu maudit. Chaque jour fait disparaître quelque chose du peu qui restait à la ville de son ancienne importance... L'église grecque de Nicée est pauvre et misérable, mais en revanche les mosquées ne sont plus que des ruines. Plusieurs d'entre elles étaient des édifices splendides, construits avec le plus grand soin et richement ornés. A *Esrefdjamisi* et *Iechildjamisi* on peut encore admirer, malgré les ravages des temps, de jolis détails d'architecture arabe, de charmantes balustrades à jour, de belles plaques de terre vernissées que nous retrouverons partout à Brousse. »

Nous pourrions poursuivre assez longtemps ce parallèle incidemment établi entre les deux voyageurs, car M. A. de Moustier a suivi dans une grande partie de son excursion la même route que M. Perrot ; on les verrait se contredire quelquefois, mais plus souvent se confirmer l'un l'autre. L'impression que leur a laissée le pays est, en effet, la même au fond. Quoique le premier l'ait vu plus rapidement et moins en détail que le second, il en porte le même jugement. Il y a chez tous deux, quelle que soit la différence de leurs convictions religieuses, l'un étant catholique et l'autre protestant, une même sympathie pour la population rurale des villages turcs de l'Anatolie, population honnête, morale, bienveillante, à ce qu'il paraît, et dont la dignité naturelle est imposante pour l'étranger. « Cette dignité, respect de soi-même et des autres, est peut-être, dit M. de Moustier, ce qui fait le cachet le plus vraiment personnel de la race turque. » L'aisance dont elle jouit généralement en est en partie cause. « Il est à remarquer, ajoute à ce sujet le même voyageur, et c'est un phénomène curieux, que si, dans l'Anatolie, l'aspect général du pays indique un état de décadence et révèle l'absence presque complète des conditions économiques sous l'influence desquelles un peuple peut s'enrichir et prospérer, les particuliers cependant et spécialement les habitants de la campagne, ne semblent pas réduits à un état trop misérable. Il nous est rarement arrivé de rencontrer des mendiants. Dans les villages où nous faisions halte, nous trouvions des vivres de bonne qualité qu'on nous offrait souvent avec un empressement touchant ; et si la plupart des maisons présentent une assez chétive apparence, les paysans sont, en général, bien vêtus. L'ampleur de leurs costumes, la variété des couleurs, la forme imposante des turbans qui couronnent leurs mâles visages, la gravité habituelle de leur maintien, communiquent à toute leur personne un caractère de dignité vraiment remarquable. »

En cherchant à s'expliquer comment il se fait qu'un pays où la fortune publique n'existe pas, puisse cependant contenir une population pourvue de moyens suffisants d'existence, M. de Moustier est conduit à faire entre les Turcs de l'Asie-Mineure et nos populations du moyen âge une comparaison qui nous a frappé par sa justesse et sa nouveauté. L'état de cette contrée est, selon lui, une image assez exacte de ce qu'étaient les États de

l'Europe, il y a cinq ou six cents ans : telles devaient, lui semble-t-il, être la culture, la police, les voies de communication, les relations sociales. Les ressemblances morales le frappent encore plus : « Malgré d'énormes différences dérivant du génie et des institutions si dissemblables de l'Orient et de l'Occident, différences qui sont toutes à l'avantage du moyen âge chrétien, il est encore aisé, dit-il, de saisir quelques analogies sous ce rapport. Les Turcs, pris en masse, possèdent la foi sous ses diverses formes, et cette sérénité d'âme, cette force de résignation, cette quiétude qui en découlent. La disposition religieuse de leur esprit se traduit au dehors, non-seulement par l'exactitude qu'ils apportent aux exercices de la prière soit dans les mosquées, soit chez eux et jusqu'au milieu des champs où souvent on les trouve prosternés, mais aussi par des sentiments de respect et de confiance envers la divinité dont leur langue porte la perpétuelle empreinte... Ils vivent de peu et sont facilement heureux. Ils ne connaissent guère le luxe ; mais, dans la disposition de leurs maisons, dans la forme du petit nombre d'ustensiles qui, chez eux, composent un mobilier, dans leur costume surtout et dans l'ensemble de leurs habitudes, il y a un sentiment de l'art et une poésie naturelle presque inconnue aujourd'hui chez nous. Leur hospitalité, leur fidélité à remplir leurs engagements, leur charité envers les malheureux sont proverbiales. » Et, quelques lignes plus loin, le voyageur donne de cette dernière vertu une preuve touchante :

« Dans la plupart des contrées de l'Anatolie, on rencontre, dit-il, à chaque pas des fontaines construites par de pieux musulmans, pour le soulagement des voyageurs. Sur le plateau ou nous marchons aujourd'hui (c'était dans la haute région du Toccolus) les sources font défaut, et nous trouvons, pour y suppléer, de grosses jarres pleines d'eau fraîche déposées sous des abris de feuillage : de bonnes âmes, gratuitement et poussées seulement par un zèle charitable, les ont placées là et se chargent de les alimenter. »

V

M. Perrot professe la même estime pour la population turque des campagnes et il l'exprime à chaque page de son journal de voyage. Quant à celle des villes, c'est autre chose ; elle n'a plus de la religion de Mahomet que le fanatisme, et sa dépravation est en raison de la civilisation de l'endroit qu'elle habite. Ce qui est gâté partout, aux champs comme à la ville, c'est la classe des fonctionnaires publics ; l'incrédulité, la cupidité, la rapacité, la fourberie, la violence et la bassesse en sont les vices habituels. Les grands propriétaires — ou, comme nous dirions, l'aristocratie — ne valent guère mieux. Usés de bonne heure par l'abus de tous les plaisirs et désa-

busés de tout par une éducation qui a tari chez eux les sources du bonheur moral en détruisant la foi religieuse dans leur âme sans rien y substituer, ils ne sont plus même susceptibles d'ambition; la plupart vont, après quelque essai de vie publique et d'existence active, végéter au fond de leurs campagnes. Leur type à tous est ce jeune Saïd-Effendi chez lequel M. Perrot nous introduit avec lui et le médecin de l'expédition. « Saïd-Effendi, pour pouvoir consulter plus commodément le docteur Delbet, nous invite à aller prendre le café chez lui. Il habite une belle maison à l'ancienne mode. ornée de boiseries délicatement travaillées. Un grand jardin en dépend, au milieu duquel, près d'une fontaine jaillissante et d'un bassin tout entouré d'arbres, s'élève un joli kiosque. Tandis que nous nous promenons dans cet enclos, ce jeune homme me confie que tout l'ennuie profondément. Il a aimé les voyages, les chevaux, la chasse; il n'aime plus rien : tout le dégoûte. Une seule chose le distrait encore un peu : s'occuper de ses biens, faire réparer et arranger ses fermes. C'est ainsi que la manie de la propriété, succédant aux désirs et aux passions de la jeunesse, remplace l'ambition chez les âmes vulgaires. Quel désœuvrement dans la vie de ces riches Turcs! Quel vide! Ils ne savent rien et ne s'intéressent à rien; ils ne regardent pas au delà de l'horizon borné de leur petite ville. Sans la pipe et sans l'eau-de-vie, le temps leur paraîtrait d'une longueur insupportable. Rien, chez nous, ne peut donner une idée de cette profonde torpeur d'esprit, de cette complète absence de toute curiosité. »

En est-il, en France, ainsi que le dit M. Perrot? Le type de Saïd-Effendi y est-il réellement inconnu? Nous voudrions qu'il nous fût démontré que nous avons tort de ne le pas croire.

Donc, à l'exception du paysan, il n'y a, dans le monde turc de l'Asie Mineure, rien de mieux conservé que dans le monde turc d'Europe. Cette belle race a au cœur une maladie mortelle que développe de plus en plus, dans quelque sujétion qu'elle les tienne, la présence au milieu d'elle des races qu'elle a laissé vivre près d'elle. Celles-ci sont au nombre de deux : la race grecque et la race arménienne. Partout, mais surtout dans les villes, ces trois races vivent côte à côte dans des rapports qui rendent toute fusion impossible. Sans se haïr entre eux autrement qu'ils haïssent les Turcs, les Grecs et les Arméniens ont peu de sympathie les uns pour les autres. Cependant, en leur qualité de chrétiens et d'anciens possesseurs du sol, leur antipathie respective n'irait jamais jusqu'à l'exclusion. La seule question dont il se pourrait agir entre eux, c'est celle de la prépondérance. Or, à en juger par le génie et les aptitudes de chacun, c'est aux Grecs que devra revenir un jour, les Turcs s'affaissant sur eux-mêmes, l'empire de l'Asie Mineure. Telle est du moins l'idée qui font concevoir de leur destinée les détails très-étendus et très-curieux que M. Perrot donne sur eux et sur les Arméniens.

Leur principale occupation, aux uns comme aux autres, est le commerce,

mais les Grecs y mettent une âpreté, une activité, une intelligence qu'on ne retrouve pas au même degré chez les Arméniens. Cette race est douée d'une énergie et d'une persévérance prodigieuse ; le repos lui est antipathique ; elle est insatiable, et, en toute chose, elle veut plus : « Je ne crois pas que j'aie jamais vu un Grec content de son sort, dit M. Perrot. Cette sorte d'inquiétude naturelle, cette disposition à toujours aspirer plus haut est souvent agaçante et rend par fois les Grecs impertinents et fâcheux ; mais elle vaut peut-être mieux que la disposition contraire qui prévaut chez les Turcs. Pour les individus comme pour les peuples, c'est un malheur que de se résigner trop facilement, et de ne rien désirer tant que de rester en place. »

Un autre caractère de Grecs de l'Anatolie, c'est leur zèle pour l'instruction. Partout où on les trouve groupés, on est sûr de rencontrer une école, et ces écoles sont dirigées en général dans un esprit très-pratique. Les pères de famille ne regardent pas à la dépense pour faire étudier leurs enfants, et ceux qui sont riches les envoient volontiers, pour cela, à Athènes, car il y a chez eux un vif sentiment de patriotisme. Depuis qu'il existe un royaume de Grèce, depuis qu'Athènes a été relevée, l'énergie des Grecs de l'Asie Mineure a redoublé et leur force morale s'est décuplée. Ils ont ce qui manque aux Arméniens, un centre politique, un pôle sur lequel convergent leurs espérances et leurs efforts. Il faut lire, pour se faire une idée de l'action que ce nom d'Athènes exerce sur eux le récit de la visite de M. Perrot à un religieux grec de Gheumlek, le P. Parlas, qu'on lui avait recommandé comme l'homme le plus instruit du pays. « Il sait, en effet, dit M. Perrot, un peu de grec ancien et d'histoire et il a quelque idée des affaires de l'Europe. Sa tête est belle et il a cette sorte d'éloquence déclamatoire que l'on rencontre si souvent chez les Grecs de Roumélie dès qu'ils ont un peu lu. Il me reprend parce que j'appelle *Roumæi* les Grecs de Gheumlek ; il veut que je leur donne le nom d'*Hellènes*. Il déplore la domination turque ; il a envoyé des médailles au musée d'Athènes ; il a un neveu qui étudie la médecine à Athènes ; il ne parle, il ne rêve que d'Athènes. Comme de l'Inde au Maroc, de la Crimée au Soudan, les musulmans pour faire leur prière, se tournent tous vers la ville sainte, ainsi les Grecs, qu'ils soient esclaves des Turcs ou qu'ils jouissent en Occident d'une opulence qui semble ne leur rien laisser à désirer, les Grecs ont tous les yeux fixés sur Athènes et sur le tout petit royaume dont elle est la capitale. Singulier retour de fortune, qui rend un prestige actuel et vivant à un nom qui pendant tant de siècles avait disparu de l'histoire. »

Ce monde certes n'est pas beau de tout point, il a des vices et des plus laids. Sa religion, à laquelle il tient comme à un élément de patriotisme, rétrécit les âmes au lieu de les élargir, et son clergé, au moins dans les hautes fonctions est loin de donner l'exemple de la charité, de l'abnégation et du désintéressement. M. Perrot, qu'on n'accusera pas de la

prévention catholique, en parle en toute occasion, avec peu d'estime: « A quelques exceptions près, tous ces hauts dignitaires du clergé grec sont intelligents, âpres ou gain, durs, sans entrailles. Ils n'ont du pasteur que l'adresse à tondre de près le troupeau, et encore souvent ils l'écorchent, et avec la laine ils enlèvent la peau. » Il cite plus loin, à l'appui de son opinion un dicton satirique qui s'exprime ainsi : Il n'y a que deux bons métiers en Turquie, celui d'évêque et celui de pacha.

M. Perrot a pour les Arméniens de l'Asie Mineure, quoiqu'ils ne soient ni aussi actifs, ni aussi avides d'instruction, une prédilection qu'il nous fait aisément partager. Comme les Grecs, ils sont partagés en deux Églises, les Arméniens schismatiques et les Arméniens-Unis ; mais, à la différence des Grecs, ce sont les catholiques qui l'emportent par le nombre, la richesse, la culture morale et l'influence. Les renseignements que renferme sur eux le journal de M. Perrot sont nombreux et pleins d'intérêt. On lira avec un grand charme le récit du séjour de notre voyageur et de son collègue, le docteur Delbet, au séminaire catholique d'Angora, de leurs rapports avec l'évêque et son clergé et de leurs relations dans la ville. C'est un épisode charmant. On se prend involontairement à regretter en voyant de près cette population, que l'empire de l'Anatolie ne lui soit pas réservé. Mais si distingués que soient les Arméniens par l'esprit et le cœur, il leur manque ce qu'il faut avant tout, pour arriver à la domination et que les Grecs possèdent au plus haut degré, l'énergie de la volonté, car il en est des royaumes de ce monde comme de celui du ciel : *violenti rapiunt illud.*

VI

Il est des questions dont on peut dire, comme Lebrun du Dictionnaire de l'Académie, que, toujours résolues, elles restent toujours à résoudre, De ce nombre est la question des rapports de la Religion avec l'État. Ces rapports, au moins depuis l'introduction du Christianisme au sein des sociétés, ont été un perpétuel sujet de contestations. Les efforts tentés pour faire coexister, sans empiétements de part ni d'autre, l'État avec l'Église et l'Église avec l'État, n'ont jamais réussi longtemps. L'histoire des querelles du Sacerdoce et de l'Empire et celle des Concordats est là pour l'attester. Les causes de ce fait sont nombreuses, et ce n'est pas ici le lieu de les énumérer. Il est impossible pourtant de n'en pas signaler une : c'est l'esprit qui, dans les pays chrétiens, inspire, à son insu, l'État, — esprit païen au fond, et qui est un héritage de l'empire romain soigneusement gardé par les *Légistes* du moyen âge et de la Renaissance. Sans se l'avouer peut-être les souverains aspirent à être grands pontifes, et à faire de l'Église une des branches de leur autorité, un des rouages de leur administration. Une tra-

dition soigneusement maintenue autour des trônes, y perpétue cette idée.

Formulée en doctrine, chez nous, aux dix-septième et dix-huitième siècles, cette idée a pris dans la majorité des esprits des racines telles qu'elle y a étouffé ou du moins perverti la notion de liberté. C'est cet esprit qui a inspiré le livre que vient de publier M. Franck, professeur de droit naturel au Collége de France, sous le titre de *Philosophie du droit ecclésiastique* [1]. L'auteur se croit très-libéral, nous n'en doutons, il croit aimer la liberté, et pense en donner à la Religion une dose assez grande, dans la théorie qu'il trace des rapports de la Religion et de l'État. Or cette dose est tout juste celle dont elle jouit aujourd'hui sous le régime du Concordat de 1801, augmenté des *Articles organiques* ajoutés par une des parties contractantes à l'insu de l'autre, et contre lesquelles celle-ci a toujours protesté. C'est que M. Frank est en défiance contre la religion catholique, qu'il voi en elle un ennemi toujours armé contre l'État, toujours prêt à pénétrer dans son domaine, à l'y dominer et à se l'assujettir. Son langage au sujet du catholicisme est en effet empreint d'une constante aigreur. Rendons-lui pourtant la justice de reconnaître qu'il a parfois le courage de reconnaître à l'Église catho lique de France des droits que les gens de son bord n'avouent pas volontiers. Il déclare, par exemple, mais en passant et sans y appuyer, que le traitement accordé aujourd'hui pour l'État au clergé catholique est une dette d'honneur et d'équité, un dédommagment des propriétés que lui enleva la Révolution. Toutefois ce n'est pas là-dessus qu'il se fonde pour établir la nécessité d' un budget en sa faveur, mais sur des raisons philosophiques qu'il regarde comme plus solides et qui ne sont que plus suspectes.

Il ne s'agit pas de discuter ici la théorie canonique de M. Franck ; elle réclamerait une étude plus développée que celle que nous pourrions en faire en cet endroit. Il nous suffira, après en avoir signalé la pensée, d'en offrir au lecteur une sommaire analyse.

M. Franck distingue entre la liberté de conscience et la liberté religieuse. La première est de droit privé et partant inviolable ; l'autre est de droit civil et par conséquent sujette à réglementation. De fait, sauf aux époques où a régné la théocratie et dans la jeune société américaine, elle a toujours été soumise à des lois. La religion n'a donc jamais eu que quatre manières d'exister dans les États : ou elle a absorbé l'État, ou elle a été absorbée par lui, ou elle y a vécu daus une entière indépendance, ou enfin elle a fait alliance avec lui. De ces quatre manières d'exister, M. Franck n'en reconnaît pour bonne qu'une seule, la dernière. Il repousse avec une égale vivacité le régime théocratique, le régime des religions d'État et le régime américain. Ses préférences sont pour le régime concordataire. Nous sommes de son avis sur ce point ; nous préférons les concordats, mais nous les voudrions

[1] *Philosophie du droit ecclésiastique, — des rapports de la religion et de l'État,* par Ad. Franck, de l'Institut. 1 vol. in-12, Germer-Baillière, éditeur, rue de l'École-de-Médecine, 17.

plus larges, plus libéraux, plus loyaux surtout que ceux qu'il vante sans restriction et offre en exemple. Nous voudrions, en tout cas, voir présider à leur négociation d'autres doctrines que celles dont M. Franck s'inspire. M. Franck partage tous les préjugés du janséniste ; il croit, comme eux, à la théocratie de Grégoire VII et d'Innocent III, à l'authenticité de la pragmatique de saint Louis et à l'acceptation volontaire par le clergé de France des articles de 1686. Il a seulement de plus qu'eux une franche admiration pour le protestantisme, qui a, selon lui, fait avancer le sentiment religieux. Son ouvrage comprend deux parties, l'une théorique et l'autre historique, qu'anime une même pensée et qui s'appuient l'une l'autre. Nous avons dit en quoi consiste la première. La seconde comprend un exposé critique des divers modes de coexistence imaginés pour la religion et l'État depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'au traité conclu entre Bonaparte et Pie VII. Il va sans dire que, comme l'autre et plus que l'autre peut-être, cette partie du travail de M. Franck est sujette à contestations.

VII

Parmi les poëtes de la pléiade bretonne qu'a vue s'épanouir la monarchie de juillet, il y en avait un qui nous a toujours frappé par son *indigénéité*. Ce n'était ni Turquéty dont le génie était trop mystique pour avoir une couleur terrestre quelconque, ni Brizeux, l'auteur de *Marie*, qui bretonnait plus qu'il n'était Breton, ni Achille du Clésieux qui s'inspira toujours plus de Paris que de Saint-Ilan ; c'était Hippolyte de la Morvonnais, un vrai Breton celui-là, qui ne quitta jamais la terre natale, ne chanta jamais qu'elle, et ne laissa rien se mêler au reflet sincère et pur qu'en recevait son vers. Si vous avez lu, dans le *Merlin* de M. Hersart de la Villemarqué, le portrait du poëte armoricain, vous le retrouverez, pour le fond, dans *la Thébaïde* d'Hippolyte de la Morvonnais [1]. Sans doute la corde guerrière ne sonne plus sur son luth — le temps ne le comporte point — mais elle y est, et vous la retrouverez, si vous la cherchez bien, dans plusieurs de ses petits poëmes, par exemple, dans *la Pologne en* 1831, et peut-être aussi dans *le Gabarier de la Rance*. En revanche le sentiment de la nature qui, dès les vieux temps, distinguait entre tous, les poëtes de la Bretagne, s'est conservé chez lui tout-puissant. La nature est sa muse. C'est d'elle que lui vient le vers et à elle qu'il retourne ; il la chante sous tous ses aspects, et dans toutes ses harmonies. N'était le catholicisme profond dont il a gardé la pratique et la foi, son culte de la nature irait jusqu'à l'adoration. Maurice de Guérin nous a

[1] *La Thébaïde des grèves, reflets de Bretagne*, par Hippolyte de la Morvonnais, nouvelle édition suivie de poésies posthumes. 1 vol. in-12. Didier, quai des Augustins, 33.

appris sa liaison avec Hippolyte de la Morvonnais. Cette liaison ne nous étonne point ; l'auteur à demi panthéiste du *Centaure* devait se sentir attiré vers le poëte de *la Thébaïde des grèves*.

La Thébaïde des grèves fut la première et restera probablement la meilleure des publications poétiques de la Morvonnais. — Ce recueil parut en 1838 sans nom d'auteur. Il portait pour épigraphe : *Aux amis inconnus*, et, dès le lendemain, il en eut de sincères dans les chefs brillants de la jeune littérature, à la tête desquels se plaça naturellement Ozanam. Nous nous rappelons avoir entendu le futur professeur lire avec un accent de satisfaction ineffable, dans sa petite chambre de la place de l'Estrapade, à l'époque où il travaillait à ses *Poëtes franciscains*, plusieurs des pièces de ce recueil, que nous lui avions nous-même prêté et où il trouvait certaines analogies avec celles qu'il étudiait en ce moment. La tournure exclusivement contemplative lui en déplaisait toutefois ; il lui semblait aussi que le poëte, dans ses hymnes à la nature, n'allait pas toujours assez au delà : il aurait aimé qu'il s'en fît plus souvent un échelon pour monter jusqu'à Dieu.

A ces observations parfaitement justes, nous nous permîmes, dès-lors, d'ajouter, dans un journal où nous parlâmes de *la Thébaïde des grèves*, que ces poésies, bretonnes par l'origine et le sujet, l'étaient aussi et plus que de raison par la couleur ; que l'éclat et la variété y manquaient trop, et que l'auteur, abusé par sa facilité, prenait trop souvent la négligence pour la simplicité du langage. Ces observations résultat d'une première lecture, nous les maintenons encore. Relu à vingt-cinq ans de distance, ce volume — on l'appellerait aujourd'hui un poëme — nous a frappé par les mêmes qualités et les mêmes défauts que le jour de son apparition. En parler ainsi est, selon nous, un éloge assez rare. Existe-t-il en effet beaucoup d'ouvrages, d'ouvrages en vers surtout, dont on pût dire, après un quart de siècle, qu'ils n'ont rien perdu du charme qu'ils possédaient en naissant ?

A cette œuvre, début du poëte breton, son éditeur, M. Amédée Duquesnel, un de ses amis, a ajouté quelques-uns de ses derniers vers, lesquels accusent un notable progrès et de forme et de fond. Le catholicisme parfois trop latent de la *Thébaïde*, est toujours manifeste dans les *vers posthumes* et le langage, plus concentré, y a plus de distinction. Une touchante notice sur l'auteur précède le volume et fait regretter l'homme autant que le poëte.

P. Douhaire.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 24 octobre.

C'est aujourd'hui même que se réunit, — non pas, à notre grand regret, la Chambre française, — mais le parlement sarde pour examiner la convention du 15 septembre ; et tous les yeux sont en ce moment tournés vers Turin avec une sorte d'avidité. On possède le texte de l'arrêt et ses considérants, on a lu les nombreux commentaires de la presse officieuse sur les dépêches et sur le traité, depuis un mois la question est ressassée, et cependant on sent qu'on n'a pas toute la vérité et qu'une complète lumière ne descendra que d'une tribune libre. N'y a-t-il pas dans cette vive et unanime attente un significatif hommage aux institutions parlementaires, et l'opinion, inquiète et troublée, cette opinion qui a eu pour s'éclairer les rapports officiels et les indiscrétions des négociateurs eux-mêmes, ne rend-elle pas ainsi au régime représentatif le plus éclatant et le plus décisif des témoignages? Pourquoi faut-il que la tribune, objet de tous les regards, ne soit pas la nôtre, et qu'il nous faille recevoir de l'étranger des informations sur nos propres affaires !

Il semble cependant qu'il eût été d'autant moins inutile de convoquer les Chambres françaises que dans la session dernière elles ont précisément agité la question que vient de trancher le gouvernement, et qu'elles l'ont résolue dans un tout autre sens que la convention. Il convient, en effet, de rappeler qu'à la fin des débats de l'Adresse plusieurs députés de la gauche ayant formulé dans un amendement le vœu de l'évacuation de Rome, les membres catholiques de l'assemblée demandèrent le scrutin sur cette proposition. Habituellement, ce sont les signataires des motions qui sollicitent le vote, mais cette fois, et par une exception digne de remarque, les rôles furent intervertis : les anciens 91 voulurent poser eux-mêmes la question du retrait de nos troupes, afin d'obliger les partisans de l'évacuation à se compter, et la proposition, soutenue par 12 voix seulement, fut repoussée

par 218, démonstration éclatante qui confirmait pleinement la politique conservatrice de 1849.

Dans cette situation, comment le gouvernement n'a-t-il pas cru devoir interroger la Chambre avant de décider une mesure à laquelle, six mois plus tôt, elle avait refusé de souscrire? Pourquoi ne pas lui demander si ses convictions étaient modifiées, et si, à l'exemple de M. le ministre des affaires étrangères, elle avait été *frappée* des « heureux changements » survenus en Italie? Pourquoi enfin, ayant négligé de la consulter avant, ne pas la réunir au moins après pour lui fournir les explications nécessaires à la paix des esprits comme à la sécurité des intérêts?

M. le ministre des affaires étrangères disait tout récemment dans une solennité universitaire : « Je ne ferai pas de discours ; à mon âge et dans ma position, on sait ce que valent les phrases. » Sans appliquer aux notes de M. Drouyn de Lhuys le sévère jugement porté par lui-même sur ses harangues académiques, il est permis de dire que le pays eût souhaité d'autres éclaircissements sur l'acte considérable du 15 septembre que les deux dépêches adressées au comte de Sartiges et au baron de Malaret.

Quoi qu'il en soit, c'est de Turin que va nous venir la lumière, et il importe qu'elle arrive abondante et complète. De singuliers libéraux déploient en ce moment toute leur habileté pour la maintenir sous le boisseau, et ne pouvant, à leur grand chagrin, bâillonner les députés italiens, font les plus curieux efforts pour mettre au moins une sourdine à leurs débats : « Prenez garde ! leur crient-ils ; l'Europe a les yeux sur vous ; il faut éviter les affirmations oiseuses, les déclarations intempestives, les révélations indiscrètes, les discussions compromettantes ! Votez la convention sans phrase, puis dispersez-vous bien vite, afin qu'aucune parole imprudente ne vienne fournir le moindre prétexte aux ennemis de l'Italie ! »

N'est-il pas étrange d'entendre des prôneurs du régime constitutionnel tenir un pareil langage? Quoi ! vous vous dites partisans de la tribune, et vous proposez d'étouffer la parole ! Voilà une assemblée qui se réunit pour dissiper les nuages dont l'Europe est couverte, et vous la conjurez de laisser le monde dans les ténèbres !

Ah ! nous avons une autre idée des institutions libres, de leur mission, de leur grandeur ! Nous croyons que leur rôle est précisément d'empêcher la nuit, leur effet de rendre impossibles les équivoques et les réticences. Certains régimes ne vivent que d'ambiguïtés et d'arrière-pensées ; l'honneur du régime constitutionnel est de débattre les grands intérêts publics en plein soleil, d'aller au fond des intentions et des choses, de tout éclaircir de tout préciser.

Dans une des séances les plus mémorables de nos anciennes Chambres, un orateur de l'opposition interpellant le cabinet sur un certain fait, sommait l pouvoir de déclarer par *oui* ou par *non* si ce fait était exact. Un ministre, M. le duc de Broglie, si nous ne nous trompons, laissa tomber du haut

de la tribune cette courte et décisive réponse : « *Non ;* est-ce clair ? »

Voilà la clarté d'un régime libre, et nous ne concevons pas que des *libéraux* qui appellent cette clarté chez nous s'efforcent de l'obscurcir de l'autre côté des Alpes. Là aussi la question de savoir si l'Italie renonce à Rome devra se poser par oui ou par non, sans détour et sans ambages, et il faut que les ministres de Victor-Emmanuel, après avoir catégoriquement répondu, puissent ajouter, comme l'ancien conseiller de Louis-Philippe : Est-ce clair ?

Que la convention soit ratifiée, personne n'en doute. Ce qui importe, c'est de savoir si Florence est un but ou une étape, si c'est M. Drouyn de Lhuys ou le marquis Pepoli qui a le mot de l'énigme, si l'on doit croire la première page du *Moniteur* publiant la convention, ou bien la seconde page du journal officiel reproduisant le rapport italien qui donne un démenti formel aux stipulations du traité ? Il faut, en résumé, qu'une porte soit ouverte ou fermée, et qu'un terme soit enfin imposé à cette politique double, qui se réserve toujours une issue comme échappatoire. On a parlé de « moyens moraux. » Le mot nous rappelle ces *Contes moraux* de Marmontel dont un contemporain disait qu'ils n'avaient de moral que le titre.

La morale, la probité exigent qu'on se prononce nettement. Ne pas oser le faire, reculer devant une explication, ce serait avouer implicitement une pensée mauvaise, et chaque homme loyal serait désormais en droit de dire du Piémont ce que disait Agrippine du fourbe qui la caressait en complotant sa mort :

Il se déguise en vain : je lis sur son visage !

C'est ce qu'exprime très-bien un catholique éminent, M. le comte Anatole Lemercier, dans une brochure éloquente qui paraît aujourd'hui même, et qui réduit à sa vraie valeur la convention du 15 septembre [1]. M. Lemercier se rencontre pleinement avec M. de Falloux dans ses conclusions ; l'ancien ministre et l'ancien député se montrent animés d'un même amour pour la France, d'un égal dévouement au Saint-Siége, et tous deux s'accordent à demander le maintien de la politique traditionnelle de notre pays, de cette politique que le premier a si noblement servie en 1849, que le second a si loyalement défendue en 1859, quand la guerre d'Italie en est venu compromettre les résultats glorieux.

Une des raisons pour lesquelles ce brusque réveil de la question romaine nous attriste le plus, c'est que l'attention publique se trouve encore une fois détournée de notre état intérieur. Depuis près de deux années, le pays, délivré de grands spectacles extérieurs et à demi rassuré sur l'entreprise du Mexique, avait sensiblement avancé ses affaires ; les élections législatives et départementales avaient accusé un heureux mouvement de l'esprit public ;

[1] *La Convention du* 15 *septembre,* par le comte A. Lemercier. — Chez Douniol.

les questions de décentralisation administrative et d'organisation communale, partout agitées, commençaient à se poser et presque à s'imposer; on voyait même poindre l'heure où la première pierre du couronnement politique devrait enfin être scellée ; mais voilà qu'un incident imprévu, tombant sur nous comme un aérolithe, éloigne tout d'un coup ces riantes perspectives, entrave ce mouvement fécond, et nous rejette, loin de nos aspirations et de nos besoins, sur les bords du Tibre et du Mincio !

Les prétendus libéraux qui applaudissent à cette diversion nouvelle essayent bien de leurrer l'opinion en disant que le traité du 15 septembre, qui accorde tant au Piémont, devra, par un contre-coup naturel, assurer quelque avantage à la France ; mais rien ne les autorise à tenir ce langage, et les foudres dont fument encore la *Chronique de l'Ouest* et *la Nation* ne sont guère de nature à accréditer de pareilles espérances. N'attribuait-on pas même il y a quelques jours au gouvernement la pensée de revenir sur les restitutions partielles du 24 novembre et de les annuler à moitié en réduisant à trois jours les débats de l'Adresse ?

On a parlé jadis d'une campagne de Rome à l'intérieur ; sans doute, il conviendrait aujourd'hui d'opérer, comme conséquence du traité, une évacuation de Rome à l'intérieur, et de retirer toutes les lois d'exception en même temps qu'on stipule le retrait de nos soldats ; mais il faudrait un peu plus de naïveté qu'il ne nous en reste pour compter sur un semblable résultat. Non, ce n'est pas par l'agitation et par la défiance, par la menaçante perspective de conflits grandioses, par le trouble profond des intérêts et des consciences, que nous marcherons vers les transformations libérales. Le progrès suit une autre route ; et l'Italie elle-même, qui paraît appelée à recueillir tout le profit du mystérieux traité, l'Italie est peut-être à la veille de perdre, par suite de ce traité même, ce qui reste du Statut de Charles-Albert. Déjà les bruits de coup d'État circulent à Turin, et nous ne serions point surpris de voir avant peu les bersagliers remplacer les députés au palais Carignan. L'orangerie de Saint-Cloud est une école contagieuse, et quand on a, comme le Piémont, déchiré tant de parchemins, ce n'est pas une feuille de plus qui coûte beaucoup.

Que la liberté donne cependant autour de nous de virils et séduisants exemples !

Dans le Danemark, tout saignant et tout mutilé, un organe de l'opinion, le *Dagbladet*, attaque ouvertement la dynastie de Glücksbourg et soutient que depuis la destruction de l'intégrité territoriale, le roi légitime n'est plus Christian IX, couronné seulement à la condition de maintenir cette intégrité, mais le prince Frédéric de Hesse. Est-ce que le *Dagbladet* est frappé des verges administratives? Nullement : son attaque est soumise à la justice, et c'est le Folksting lui-même qui l'appréciera.

A Vienne, une feuille paraît dont le hardi langage nous étonne et dont le nom seul est une révélation : *la Nouvelle Presse libre!* Quand sera-t-il loi-

sible à un citoyen français de fonder à Paris un journal sous ce fier titre?

En Angleterre, un homme d'État éminent, M. Gladstone, assistant l'autre jour à un meeting d'ouvriers, sur la place du marché de Bolton, a fait entendre... l'éloge de la presse libre et à bon marché! Il y a quelques années, quand le Parlement affranchit les journaux du timbre et abolit l'impôt sur le papier, des alarmistes annoncèrent qu'on allait voir surgir « des organes dangereux, envenimant les passions mauvaises et semant la perturbation dans le pays. » M. Gladstone, invoquant l'expérience des faits, a répondu: « Ces sinistres prédictions ont été démenties, et les nouveaux organes, vendus à si bas prix qu'ils trouvent accès dans presque tous les pauvres foyers, ne l'ont cédé à aucun dans leur respect pour les principes, dans leur fidélité à la mission qu'ils s'étaient donnée et dans l'estime des honnêtes gens. » Ce témoignage a de la valeur, et il est permis de regretter que *le Moniteur* du 17 octobre, en reproduisant des fragments étendus du discours de Bolton, ait précisément omis tout le passage relatif à la presse. Nous savons bien que *le Moniteur* n'a pas pour principale mission de révéler que chez nos voisins les journaux ne sont assujettis ni à l'autorisation préalable, ni au cautionnement, ni au timbre, ni aux avertissements, ni aux suppressions, et que cependant l'ordre public n'en est nullement ébranlé; mais quand c'est un ministre de la reine, un orateur aussi grave et aussi autorisé que le chancelier de l'Échiquier, qui constate l'action utile de la presse et son rôle civilisateur dans la société moderne, le fait ne serait peut-être pas indigne de mention.

Nous traversions hier la Belgique, et en visitant l'hôtel de ville de Louvain, ce bijou de pierre qui n'a pas de pendant en Europe, nous admirions dans la grande salle quatre statues colossales portant des écussons sur chacun desquels se lit une des inscriptions suivantes : *La Presse est libre. — L'Enseignement est libre. — Les Belges ont le droit de s'associer. — La Liberté des cultes est garantie.* — Quand l'enthousiaste ciseau de nos artistes pourra-t-il orner de statues pareilles l'entrée de nos monuments publics ?

En Espagne, le nouveau ministère, après avoir proclamé l'amnistie, suspendu tous les procès de presse et fait rembourser aux journaux les amendes versées au trésor depuis quatre ans, développe, dans un manifeste relatif aux élections prochaines, le programme de sa politique qui se résume dans ces deux mots : liberté, conciliation. « Nous savons, dit le manifeste, combien ont été malheureuses les tentatives faites, à différentes époques et dans des pays différents, contre le libre exercice des droits électoraux; le gouvernement de la reine compte que les fonctionnaires sauront éviter scrupuleusement l'imitation de ces déplorables exemples. Le gouvernement protégera ses délégués tant qu'ils resteront fidèles à ces instructions, mais ceux qui les entraveraient auraient à répondre de leur conduite. » Ne croit-on

pas rêver en lisant une circulaire électorale où l'intimidation ne s'exerce ni contre des candidats ni à l'égard des électeurs, et dans laquelle les fonctionnaires seuls sont menacés? Sans doute, il ne s'agit que d'une circulaire — en Espagne, mais peut-être pourrait-on s'en inspirer fructueusement ailleurs, et dans tous les cas on ne saurait accuser le maréchal Narvaez d'être un révolutionnaire !

Il y a quelques semaines la Bavière abritait dans l'antique et religieuse cité de Wurtzbourg, les huit cents membres de la *General-Deutsch-Katholische-Versammlung*, c'est-à-dire l'assemblée générale des catholiques allemands ; et hier la Hollande prêtait le palais même de son souverain, au milieu d'Amsterdam, à l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales.

Ainsi partout à nos frontières l'épanouissement de la parole, de la presse, de l'enseignement, de l'association, de l'activité humaine ; et chez nous, dans le pays où, selon M. de Persigny, l'Empire a fondé la liberté, l'attente de tous ces biens enviables et féconds !

Le congrès d'Amsterdam, que nous venons de citer, ne nous semble pas avoir fait de la liberté de discussion le meilleur usage possible. Non-seulement il s'est abandonné aux passions antireligieuses, mais des oreilles françaises y ont entendu parler de la France en des termes que le patriotisme devrait interdire à des exilés eux-mêmes. Quel contraste avec les deux congrès de Malines, où le prince de Broglie et M. Cochin, l'an passé, où l'illustre évêque d'Orléans, cette année, ont parlé de leur pays avec un sentiment si respectueux et si tendre !

Toutefois, le Christianisme a été moins ménagé encore que l'Empire; on lui a signifié qu'il avait fait son temps, et des orateurs d'une science et d'une érudition toutes particulières son allés jusqu'à l[illegible]ontester une part quelconque dans le domaine de l'art. Les plus tolé[illegible]nts ont concédé que peut-être la foi avait inspiré quelques œuvres au douzième et au treizième siècle, mais la majorité a proclamé, en face de la merveilleuse exposition de Malines, à côté de Düsseldorf, et à l'encontre de l'immense mouvement artistique que suscite l'idée religieuse en Angleterre et en Allemagne, qu'il n'y a pas et qu'il ne peut pas y avoir d'art chrétien !

Un autre orateur de la même école et de la même force, M. Sauvestre, de *l'Opinion Nationale*, a soutenu que le Christianisme était incapable d'élever l'enfance et la jeunesse, et venant en aide à la polémique de M. Dottain, il a entrepris de réfuter l'admirable discours de Mgr Dupanloup, sur l'enseignement populaire. La tâche était rude, mais on sait que M. Sauvestre ne recule devant rien, et il a établi à sa façon que le catholicisme ne peut plus rien avoir de commun avec la société moderne.

Ah ! combien nous aimons, à côté des divagations aveugles de la haine, à contempler, dans ce *Journal des Débats* où s'escrime M. Dottain, le spectacle d'un homme de cœur et d'un noble esprit, s'élevant au-dessus des

préventions misérables et rendant justice à la liberté, à l'éloquence, à la foi, même chez des contradicteurs! M. Prévost-Paradol a tracé bien des pages spirituelles et charmantes ; nous ne croyons pas qu'il en ait jamais écrit une plus émue et plus élevée que celle qui termine sa belle étude sur le P. Lacordaire. Nous voulons la citer ici moins comme un témoignage en faveur de nos idées, que comme un hommage à l'équité du brillant publiciste.

« La liberté, dit M. Prévost-Paradol, est le dernier mot des rapports de la religion avec l'Etat et le plus sûr aussi bien que le plus juste moyen de ramener la paix dans les âmes. La foi de Lacordaire dans cette réconciliation définitive de la religion et de la liberté politique, son dévouement inébranlable à cette cause, son audace et sa modération à la servir, son intelligence du temps où il vivait, son amour pour son pays, enfin le poétique éclat et la chaleur généreuse de sa parole, ne permettront point que son nom s'oublie et rendront ineffaçable la trace de son passage parmi nous. Ce nom grandira loin de s'éteindre, et quand l'Église de France, cédant à regret au torrent qui nous entraîne tous, aura enfin trouvé, bon gré, mal gré, dans la liberté générale son seul asile, le seul abri de sa dignité et de son repos, elle se souviendra de l'éloquent homme de bien qui lui a montré le premier ce chemin, qui la suppliait d'y entrer d'un pas ferme et la tête haute, et non point comme un proscrit qu'on exile, qui la conjurait de monter à cette nouvelle place au lieu de paraître y tomber. Et combien d'hommes en dehors même de sa foi et de son Église ont recueilli avec fruit le bienfait de sa parole et n'ont pu éviter de se sentir meilleurs en l'écoutant ! Mêlé à notre vie, à nos pensées, ému de toutes nos épreuves, sensible aux mouvements légitimes de l'honneur humain, aimant la France d'un amour honnête et ingénu que rien ne pouvait détruire, il ne nous parlait pas une langue inconnue ni comme d'un lieu placé hors du monde; avec lui la chaire de Notre-Dame faisait partie du sol national, elle était sur la place publique et il en sortait une parole vivante qui forçait l'entrée de tous les cœurs. Qui comptera donc et qui remplacera le bien qu'aurait pu faire pendant dix ans de plus une telle parole ! « J'ose dire, écrivait-il, que j'ai reçu de Dieu la grâce d'entendre ce siècle que j'ai tant aimé et de donner à la vérité une couleur qui aille à un grand nombre d'esprits. » Et ailleurs il dit encore : « Nous appartenons à la France par notre baptême, par ses malheurs et ses besoins, par notre foi profonde en ses destinées, par notre âme tout entière. Nous voulons vivre et mourir ses enfants et ses serviteurs. » Ces deux phrases racontent toute son histoire ; il fut fermement chrétien, sincèrement libéral et toujours bon Français.

« Lui refusera-t-on, selon une mode trop répandue, le nom de libéral parce qu'il n'allait point jusqu'à déguiser sa foi et qu'il gardait le droit de combattre pour elle par la parole et par la plume ? Certes, si un catholique ne peut prétendre au nom de libéral qu'à condition de ne plus soute-

nir que Voltaire a tort et que Rousseau s'est trompé, il est certain que l'espoir de trouver des catholiques et même des chrétiens libéraux est la plus ridicule des chimères. Mais quel esprit bien fait peut endurer une pareille confusion de mots et une telle injustice? Peut-on refuser le nom de libéral à celui qui reconnaît le droit de discussion à ses adversaires, à qui proteste contre la pensée d'imposer par la contrainte silence à ses contradicteurs? Peut-on refuser ce nom à celui qui reconnaît la justice, la nécessité, la dignité des institutions libres et qui les souhaite sincèrement à sa patrie? N'est-ce pas là tout ce qu'on peut demander à un esprit libéral, et peut-on exiger davantage sans donner soi-même un étrange exemple d'intolérance et d'inquisition? Lacordaire était donc un libéral, et l'injuste pensée de refuser ce beau titre à ceux qui donnent à la liberté les mêmes gages que lui ne doit pas même entrer dans notre intelligence. Pour moi, je revendique le droit de ne point cesser d'être sensible à l'amour de la liberté et à l'éloquence parce que ces belles choses se rencontrent dans l'âme d'un chrétien, et mon cœur cessera de battre avant de se fermer, sous prétexte de philosophie, à l'impression délicieuse que la vue de toute noble passion lui donne. »

Qui le croirait ? C'est à l'homme qui a tracé ces lignes généreuses, au penseur capable de s'élever jusqu'à ces régions impartiales et sereines, qu'il a été interdit de parler de littérature et de philosophie dans les cours *libres* dont une récente circulaire ministérielle provoque l'extension par toute la France! Multiplier les foyers de lumière et populariser le goût des distractions intellectuelles est assurément une entreprise digne d'éloges, et l'on nous trouvera toujours disposés à encourager les « croisades contre l'ignorance et les loisirs inutiles. » Mais n'est-il pas regrettable qu'on fasse de cette innovation un accroissement du monopole de l'État en matière d'enseignement? Que les professeurs des facultés, les membres des sociétés savantes reconnues d'utilité publique apportent à cette croisade leur part de lumière, rien de mieux, mais pourquoi ne pas admettre tous les concours? Le ministre fait bien un timide appel « aux hommes de goût et d'étude, » mais c'est précisément un homme d'étude et de goût qui s'est vu défendre de faire une leçon sur Montaigne, d'où il ressort que ceux qui voudront parler de littérature, d'histoire, d'art ou de morale, devront présenter d'autres garanties que celles de l'intelligence et du savoir, et obtenir une autorisation préalable, ce qui impose une entrave à l'heureux mouvement de l'esprit public, ou le confisque au profit de l'État.

Cependant, s'il est un terrain où l'autorité pût déposer ses ombrages et essayer la pratique de la liberté, c'est bien celui-là. Quelle concurrence plus inoffensive que celle du dévouement individuel dans l'œuvre de l'éducation et de la moralisation des masses? La tâche est si vaste que ce n'est pas trop de la bonne volonté de tous pour l'accomplir, et le gouvernement, ce semble, devrait accepter avec joie tous les auxiliaires. Malheureusement

il nourrit une crainte qui l'arrête dans les meilleures voies : la crainte de la parole. Il redoute la parole à l'égal de ces fantômes dont l'imagination du jeune âge se fait des épouvantails, et, sous le coup de cette terreur, il se prémunit contre elle avec un soin minutieux. Quelle force elle lui prêterait pourtant s'il avait la hardiesse de lui laisser carrière, quelles ombres elle mettrait en fuite, quelle confiance elle répandrait partout!

Croit-on, par exemple, que les intérêts matériels seraient alarmés au point où on les voit si la parole avait pu illuminer la situation ? Croit-on qu'une discussion libre n'eût pas atténué singulièrement les conséquences financières des derniers incidents politiques ? Traiter avec mépris les gens qui parlent, quand on en met soi-même partout, même à la tête de la Banque, est une conduite plus inhabile encore que contradictoire.

Et malheureusement ce système n'arrête pas ses effets fâcheux à la métropole ; il a son contre-coup dans l'organisation des colonies, et notamment de cette grande colonie africaine, dont on pouvait aisément faire une nouvelle France en y appelant, par un ensemble de lois libérales, les colons chrétiens de tous les pays de l'Europe, au lieu de chercher à fonder nous ne savons quel empire arabe, irréconciliable ennemi de notre foi et sans lien possible avec notre civilisation. La désertion des goums montre assez ce qu'il faut attendre de la fidélité des indigènes, et quand après trente-quatre années d'occupation et d'incessants triomphes on se trouve réduit à recommencer presque la conquête, on est bien forcé de reconnaître que la politique suivie est défectueuse et que le régime militaire n'a nullement consolidé notre domination.

Il nous faut aujourd'hui tout accomplir par nous-mêmes et la baïonnette à la main en Algérie, comme les Anglais dans l'Inde, et si nous ne savons rien trouver pour modifier un pareil état de choses, nous finirons par avoir une véritable Pologne à notre flanc, de l'autre côté de la Méditerranée. Sans doute l'héroïsme de nos soldats saura bien maintenir notre drapeau sur le sol des marabouts écrasés, mais il faudrait enfin conquérir autre chose que du sable et du bétail. C'est une guerre de race et surtout de religion qui nous est faite, guerre qui recommencera tant que nous n'emploierons pas pour la terminer une arme plus décisive que le sabre. Vaincre est une médiocre difficulté pour la bravoure française ; utiliser et féconder la victoire, voilà l'entreprise ardue et nécessaire, et une douloureuse expérience doit désormais faire comprendre que le seul moyen d'y parvenir est la diffusion de nos idées et de nos croyances, la prédominance du régime civil, une organisation largement libérale capable de lutter contre celle qui attire les colons Européens au delà de l'Atlantique.

Léon Lavedan.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Pluralité des Mondes habités, par G. Flammarion. 1 vol. Didier.

La science est souvent aride, et le Bureau des Longitudes en particulier passe pour manquer un peu de séduction. Le livre qui nous occupe fait une exception heureuse, en exposant avec une conviction ardente et un charme entraînant, le problème mystérieux qui, depuis Pythagore jusqu'à Fontenelle, a préoccupé tant d'éminents et curieux esprits.

M. Flammarion croit passionnément à la pluralité des mondes, à des humanités sœurs roulant dans l'espace, et il s'efforce de donner une base solide à cette doctrine reléguée jusqu'ici dans le domaine des questions métaphysiques et conjecturales. Il invoque à l'appui de sa croyance l'astronomie, la physiologie, la philosophie ; il cite l'opinion des savants et des penseurs qui ont soutenu cette thèse ; il veut avec Herschell que le soleil lui-même soit peuplé ; et poussant son système jusqu'au bout, il prétend que chaque étoile est non-seulement une masse habitée, mais le centre et comme le soleil de tout un groupe ; de sorte que Lalande ayant compté plus de soixante-quinze millions d'étoiles visibles, on peut juger du nombre incalculable d'êtres dont M. Flammarion sème l'immensité.

Dans sa théorie, la terre serait une planète subalterne, rangée dans les degrés inférieurs de l'échelle, et d'où les âmes passeraient d'une manière inconsciente dans des mondes plus parfaits, s'élevant toujours, jusqu'à ce qu'elles atteignent, en des régions supérieures, tout le développement et tout l'épanouissement dont elles sont capables. L'immortalité de l'âme consisterait ainsi dans une succession de transformations, dans une sorte de métempsycose perpétuelle et ascendante. « C'est là notre foi, dit l'auteur ; notre paradis, c'est l'infini des mondes. » — Nous en rêvons un autre, pour notre part, et tout en rendant justice au spiritualisme élevé de l'auteur, nous craignons qu'il ne s'égare un peu au milieu des nébuleuses.

M. Flammarion, du reste, quoique plaçant sa doctrine sur le terrain de la science et de la philosophie, en dehors de toute forme religieuse, s'est préoccupé du dogme chrétien, et dans un long appendice il examine les deux grandes objections opposées par le christianisme à la théorie de la pluralité des mondes : la Rédemption et l'unité de l'humanité adamique, de la famille rachetée par le sang divin. Nous n'avons pas à entrer ici dans cette discussion ; nous dirons seulement, avec M. de Maistre, avec le P. Félix dans une de ses plus belles conférences, que le dogme catholique n'est pas inconciliable avec la supposition de la pluralité des mondes ; seulement il ne pourrait l'admettre que dans des données différentes de celles de M. Flammarion.

Quoi qu'il en soit, ce livre, où règne un souffle passionné assez rare en de pareilles études, est attrayant et sympathique, et sans accepter toutes les conclusions de l'auteur, on se laisse aller avec plaisir à l'enthousiasme et à la poésie de son œuvre.

Dictionnaire de la Langue Française, par E. Littré. Hachette.

La dixième livraison de ce grand ouvrage vient de paraître ; elle conduit la lettre E jusqu'au mot *Étroit*, c'est-à-dire au tiers au moins de l'œuvre. Parmi les

mots traités avec le plus de science et d'intérêt dans ce fascicule, nous citerons ceux d'*Enfant*, *Ennemi*, *Enseigner*, *Erreur*, *Esprit*, *Etat*, etc., où l'érudition de l'auteur met en parfaite lumière toutes les acceptions diverses, avec l'histoire et l'étymologie des mots.

On s'étonne un peu de voir M. Littré citer assez fréquemment des écrivains tels que Béranger et Charles de Bernard à côté de Bossuet et de Racine. Le chantre de Lisette et l'auteur de *Gerfaut* peuvent avoir des qualités littéraires, mais les invoquer comme des autorités égales aux grands noms du dix-septième et du dix-huitième siècle, c'est aller loin.

Ce ne sont là, du reste, que des taches légères et pour ainsi dire de détail, qui n'empêchent pas la haute valeur historique et scientifique de ce Dictionnaire, auquel nous consacrerons prochainement une étude spéciale et étendue.

Histoire morale des Femmes, par M. Ernest Legouvé, de l'Académie française, 4e édition, entièrement refondue. 1 vol. in-12. Didier.

Tout le mouvement d'idées qui se fait aujourd'hui autour de la question du sort des femmes donne un attrait nouveau à ce livre qui peut revendiquer une incontestable part dans ce mouvement. Les points les plus importants de la question ; l'éducation, le mariage, le divorce, la séduction, l'aptitude des femmes aux divers états, y sont traités avec le mélange d'intérêt dramatique, de réserve délicate et d'observations morales qui constituent le talent particulier de l'auteur. Il a fondu dans cette nouvelle édition son Étude sur la femme au dix-neuvième siècle, applaudie l'hiver dernier aux conférences de la salle Barthélemy.

Antiquités des Races humaines, par G. Rodier. 2e édition. 1 vol. Amyot.

Cet ouvrage, fruit de laborieuses recherches et écrit avec une grande conviction, remonte à deux années déjà, mais la seconde édition revisée qui vient de paraître lui rend quelque actualité. L'auteur brise le cercle dans lequel on a enfermé jusqu'ici l'histoire de l'humanité; les données de la Bible, du moins dans leur explication habituelle, ne lui suffisent pas, et il cherche à établir que la chronologie et l'histoire doivent remonter au moins à vingt-quatre mille ans avant Jésus-Christ. On conçoit toutes les réserves qu'une pareille théorie nous impose, mais sans discuter ici les assertions hardies de M. Rodier et sans admettre ses calculs, nous pouvons dire que son livre est curieux, plein d'érudition neuve, et de nature à intéresser les esprits investigateurs.

Londres pour ceux qui n'y vont pas, par M. Antonin Rondelet. In-12. Paris, Louis Giraud, éditeur, rue des Saints-Pères, 11.

Ce petit volume, écrit pour les gens qui ne vont pas à Londres, pourrait bien avoir pour résultat de les y conduire. Les tableaux que trace M. Rondelet de la moderne Tyr inspirent une furieuse envie de la voir. Qui ne voudrait passer, comme lui, un dimanche dans cette ville de tant de bruit et d'agitation, devenue tout à coup immobile et muette ; à éveiller de ses pas le silence des rues aristocratiques et faire accourir aux fenêtres les jeunes *miss* ennuyées de leur reclusion dominicale ; à voir aux guinguettes suburbaines ces orchestres jouant des quadrilles qu'on ne danse pas; à assister le matin à l'embarquement demi-clandestin de tous ces *publicains* que le chemin de fer va transporter loin du regard scandalisé de leurs voisins, et qui n'en mettent pas moins respectueusement dans leur poche le sermon puritain qui les condamne et que leur met dans la main, à l'entrée du wagon, un agent salarié de la société des *Religions tracts?* Qui n'aimerait, ne serait-ce que pour faire diversion à son classique pot-au-feu, tâter de cette cuisine anglaise si mal famée chez nous, et dont M. Rondelet prend si généreusement la défense? N'est-ce pas quelque chose de bien tentant aussi que ces réunions publiques où les femmes prêchent aussi hardiment que les hommes, et, le sermon fini, vont bravement s'asseoir à table, à côté du premier venu, certaines de ne rien voir et de ne rien entendre dont leur *cant* puisse avoir à se blesser? Nous n'en finirions pas si nous voulions noter tout ce qu'il y a, dans le volume de M. Rondelet, de propre à exciter la curiosité des esprits amoureux des spectacles qui font penser. Avis donc à cette classe de lecteurs : s'ils n'ont pas mis dans leur budget un voyage d'outre-Manche, ou ne se sentent pas de force à résister à une vive tentation, ils feront bien de ne pas ouvrir le livre que M. Rondelet a écrit à leur intention.

Littérature ancienne et moderne, *grecque, latine, française, étrangère*, par MM. Henri Buré, chef d'institution à Paris, et Jules Picard, bibliothécaire à Sainte-Geneviève. 3 vol. in-8°. Régis-Ruffet, éditeur, rue Saint-Sulpice.

Ce livre répond à un besoin de tout temps senti par les personnes qui se sont occupées d'éducation, soit publique, soit privée. Partout et à toutes les époques, on a éprouvé la nécessité d'avoir des recueils choisis de poésies, soit pour y chercher des exemples à l'appui des définitions données aux élèves, soit pour orner leur mémoire de beaux souvenirs littéraires, soit enfin pour mieux caractériser la nature du talent des hommes dont la poésie de chaque peuple s'honore. Aussi rien n'est-il plus nombreux que ce que l'on connaît, dans les écoles, sous le titre de *Morceaux choisis*. Il n'entre pas dans notre intention de blâmer ces honnêtes compilations; elles ont chacune leur mérite, et celle de MM. Huré et Picard n'a pas besoin qu'on les déprécie pour obtenir sur toutes une incontestable supériorité. Le succès de ces messieurs est conçu sur un plan tout particulier; il embrasse l'histoire entière de la poésie chez tous les peuples, les anciens comme les modernes; il offre ainsi, dans tous les genres, ce que chaque littérateur offre de plus beau. Les auteurs ont dû, pour en arriver là, nous ne dirons pas lire immensément, mais prodigieusement traduire. Ajoutons, c'est justice, qu'ils l'ont fait avec beaucoup de talent.

Leur recueil n'est pas seulement un tableau historique, c'est encore un excellent manuel théorique. En tête de chaque genre de composition ils en donnent, en effet, une définition suivie de préceptes élémentaires, inspirés généralement par un goût sûr, et puisés aux meilleures conditions. La critique même se joint chez eux à la théorie, car chaque morceau est accompagné d'une notice et d'un jugement sur l'auteur des œuvres de qui il est tiré. L'esprit qui a présidé au travail de MM. Picard et Huré est celui d'une orthodoxe et sévère moralité. Peut-être, toutefois, quoique ce qu'ils en citent soit toujours irréprochable, eût-il mieux valu ne rien emprunter à certains auteurs contemporains, dont les jeunes gens peuvent sans inconvénients ignorer même le nom. A cela près, nous n'avons que des éloges à donner au *Cours de littérature ancienne et moderne*.

Le Champ de Roses, par Alfred des Essarts. 1 vol. Maillet.

Le nom de l'auteur est ici une double garantie de talent et de moralité. M. Alfred des Essarts n'en est pas à son premier succès, et l'œuvre aimable et attachante qu'il vient de signer continue dignement une série déjà longue et justement remarquée. Le *Champ de roses* est un simple récit de village, qui se recommande par la finesse de l'observation et le charme des détails. L'auteur l'a dédié à Dickens, et le meilleur éloge que nous puissions faire du livre, c'est de dire qu'il est digne du nom inscrit à son frontispice.

Histoire Contemporaine, par Amédée Gabourd. Firmin Didot.

Cet ouvrage, qui déroule le tableau des événements accomplis depuis 1830 jusqu'à nos jours, comprendra dix volumes. Le troisième vient de paraître, conduisant le récit jusqu'à 1838. Nous nous bornons à annoncer aujourd'hui cette publication importante, pénétrée d'esprit libéral et chrétien, en nous réservant de l'apprécier prochainement avec étendue.

Histoire de la Philosophie, par P. Bouëdron, 1 vol. Sarlit.

Il y a trop peu d'histoires de la philosophie écrites au point de vue catholique pour qu'on ne signale pas avec empressement les ouvrages de ce genre, inspirés par un sentiment de conciliation entre la raison et la foi, Le livre que M. Bouëdron, docteur ès lettres et chanoine de Nantes, offre au public, est tout à fait digne de sympathie. Écrit avec une connaissance approfondie de la matière, il se recommande par le plus sage esprit, et en réfutant les erreurs que la philosophie a pu répandre, il met excellemment en lumière tous les services qu'elle a rendus à la cause de la vérité. Sa méthode est simple, ses résumés très-clairs, et nous ne pouvons que souhaiter voir le livre de M. Bouëdron dans les mains de la jeunesse.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH.

ITINÉRAIRE

DE TURIN A ROME

Je réunis en un volume le discours que je prononçai sur la question romaine devant l'Assemblée législative de 1849 et les articles que j'ai publiés postérieurement sur le même sujet.

Je ne le fais assurément pas avec un sentiment de vanité littéraire ; car, en relisant ces pages, j'ai été beaucoup plus frappé de ce qui y manque que de ce qui s'y trouve. Mais je leur ai reconnu un seul mérite, et celui-là m'a déterminé : c'est que l'ensemble de ce volume présentera, en réalité, la question romaine dans ses phases successives. Or, c'est cet ensemble qu'il faut avoir sous les yeux pour se rendre compte de tout le chemin que nous avons parcouru depuis quinze ans. Les historiens de l'Orient racontent que de pieux musulmans se condamnent à accomplir le pèlerinage de la Mecque en faisant quatre pas en avant et trois pas en arrière. De cette façon, le voyage est très-long ; néanmoins on avance, en ayant l'air de reculer, et, au bout d'un certain nombre d'années, on finit par arriver. Les Piémontais et leurs compères sont de ces pèlerins-là. C'est aussi pourquoi j'intitule ce volume : *Initéraire de Turin à Rome*.

Je publie, avec la date de leur apparition dans *le Correspondant*, les divers morceaux qui composent ce volume. Je ne change absolument rien au texte : j'ajoute seulement quelques éclaircissements rendus nécessaires par l'éloignement des temps, et je supprime quel-

ques discussions personnelles devenues sans objet. Quant aux adhésions et aux interruptions qui accompagnèrent mon discours, je les conserve telles qu'elles sont constatées dans *le Moniteur :* les approbations, parce qu'elles sont une force considérable à l'appui de mes idées ; les interruptions, parce que, délayées aujourd'hui en plaidoyers monotones, elles ont passé des bancs de la montagne sous la plume des journaux officieux et défrayent à peu près toute leur polémique.

Ce qu'on remarquera, je l'espère, dans cette revue rétrospective, c'est la gradation calculée par laquelle nous avons été conduits là où nous sommes aujourd'hui. Il n'y a pas plus de génération spontanée en politique qu'en histoire naturelle, et l'on s'apercevra aisément que rien n'est moins fortuit que la crise à laquelle nous touchons. En 1849, lorsque j'avais l'honneur, que je n'ai jamais oublié, de porter la parole au nom du gouvernement que présidait le prince Louis-Napoléon, l'intervention française à Rome était défendue et maintenue par des hommes tels que MM. Odilon Barrot, Dufaure, Alexis de Tocqueville ; elle était sanctionnée par une majorité énorme, issue d'un suffrage universel illimité et dans laquelle la plupart des amis du général Cavaignac faisaient cause commune avec MM. Molé, Thiers, de Broglie. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, si les dignitaires actuels de l'empire feuilletaient encore *le Moniteur* de cette époque, ils retrouveraient leurs noms sur la même liste. Et cependant peu à peu on s'est accoutumé à entendre dire que notre présence à Rome n'a été et ne peut être que l'œuvre de quelques catholiques isolés, indifférents au mouvement de leur siècle, étrangers aux intérêts de leur pays et de la civilisation.

On remarquera aussi que Rome, depuis quinze ans et l'on pourrait dire depuis un siècle, a toujours été la victime des catastrophes extérieures, et que les souverains pontifes n'ont pas cessé de subir le contre-coup d'événements en dehors de leur responsabilité. Ainsi, Pie IX, dont l'initiative libérale avait surpris et entraîné Charles-Albert lui-même, alors assujetti à la tutelle autrichienne, Pie IX a d'abord été victime de la révolution parisienne de 1848, puis de la défaite des diverses révolutions européennes qui firent refluer à Rome Garibaldi et ses compagnons, Allemands, Hongrois, Polonais et même Français. Plus tard, en 1852, il fut enveloppé dans la réaction absolutiste dont le coup d'État du 2 décembre avait donné le signal à toute l'Europe. Plus tard, en 1859, la guerre d'Italie et ses conséquences lui suscitèrent brusquement des obstacles d'une nature diamétralement opposée : ce qui n'empêche pas de dire et d'écrire aujourd'hui que Pie IX ne peut se prendre des malheurs de son règne qu'aux vices de son gouvernement.

On reconnaîtra aussi que les amis du pouvoir temporel étaient en même temps les vrais amis de l'Italie ; qu'ils applaudissaient aux progrès du Piémont, comprenaient son rôle, l'encourageaient tenant tête à l'Autriche et empruntant à la France des améliorations progressives, pour les transmettre ensuite à l'Italie tout entière. On verra que le sort du Piémont, tel que le préparait le développement continu de cette noble mission, était préférable pour lui à cette extension sans pudeur, sans frein, et qui ne peut avoir la durée d'une conquête, parce qu'elle n'a rempli que les conditions du brigandage.

Ce volume est clos par mon dernier article sur la convention du 15 septembre. Je ne le modifie en rien ; je ne le modifie pas, parce que ni les critiques dont il a été l'objet, ni les événements qui l'ont suivi n'ont rien changé à mes convictions ou à mes craintes. Les seules objections spécieuses que j'aie pu lire, soit dans la presse étrangère, soit dans la presse française, sont celles de la *Revue des Deux Mondes*. En voici les traits saillants :

« Les épigrammes qui portent souvent juste ne réussissent point « cependant à cacher la stérilité de la conclusion de M. de Falloux, « qui se réduit à ce regret : Il fallait laisser à Rome indéfiniment la « main armée du gouvernement français ! — Une politique qui abou- « tit à un si triste refrain est-elle vraiment une politique? M. de Fal- « loux parle souvent du sentiment de l'honneur ; en vérité, on ne « comprend pas l'idée que M. de Falloux et ses amis se font de l'hon- « neur de la cour de Rome. Est-il donc si honorable de prétendre « que l'on ne peut vivre sans l'appui incessant de l'étranger? Est-il « si honorable d'invoquer à perpétuité la protection armée d'un gou- « vernement qu'on raille avec tant d'entrain ?... On répète comme un « oracle profond le lieu commun attribué à Napoléon : *Il ne faut pas « que le Pape soit à Paris, à Vienne ou à Madrid ;* mais croit-on que « si l'on eût dit à Napoléon que le Pape serait gardé à Rome par des « Français, des Autrichiens ou des Espagnols, il eût vu là cette ga- « rantie d'indépendance qu'il demandait ce jour-là pour la pa- « pauté [1] ? »

Hélas ! oui, ma critique est stérile ; mais j'en suis beaucoup plus malheureux qu'embarrassé. Assurément, la présence indéfinie d'une occupation étrangère à Rome n'est point une grande conception politique ; elle déplaît à la catholicité autant qu'elle afflige le Saint-Père ; mais à qui la faute? Qui a laissé s'accumuler des problèmes dont, un à un, la solution était facile, et dont le faisceau présente aujourd'hui une résistance non insurmontable, mais difficile à vaincre? Qui a fait que le Pape n'a plus, dans son simulacre de

[1] Chronique de la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1864.

royaume, ni hommes pour former une armée, ni revenus pour la payer? Une garnison étrangère n'est qu'un expédient provisoire, dites-vous; oui, provisoire comme la situation que vous admirez! Vous me montrez des matériaux emflammés, et vous me dites : — Qu'édifieriez-vous avec cela? Je vous réponds : — Éteignez d'abord l'incendie que vous avez allumé, puis nous reconstruirons ensemble sur la même place, en nous mettant aussi d'accord sur le plan.

Toutefois, je ne me suis pas renfermé dans cette fin de non recevoir, quelque légitime qu'elle fût. J'ai été plus loin, et j'ai dit : — Votre politique a choisi elle-même son terrain et tracé ses lignes; à Zurich elle a dicté sa loi, et on a cru qu'elle l'imposait au Piémont comme à l'Autriche. Peut-être, si nous avions eu, depuis dix ans, à dresser un programme, aurions-nous donné un autre dénoûment à la guerre de Crimée, et d'autres thèmes aux plénipotentiaires du congrès de Paris? Peut-être, si nous avions rompu avec la Russie, aurions-nous profité de l'ardeur de l'Angleterre à paraître dans la Baltique, pour songer à la Pologne? Peut-être aurions-nous profité de l'ambitieuse impatience de l'Autriche, qui occupait déjà les provinces danubiennes, pour songer à Venise? Peut-être alors n'aurions-nous pas eu besoin d'entrer en Italie; et si nous avions franchi les Alpes, nous n'aurions certainement pas voulu les repasser sans y laisser d'autres traces que celles qu'on y voit aujourd'hui. Mais à quoi bon nous faire illusion sur notre impuissance? Ce n'est pas à nous qu'il appartient de formuler une politique, nous n'avons qu'à juger la vôtre. Vous l'avez promulguée à Zurich, nous l'acceptons, et c'est vous qui ne l'exécutez pas!

Sans nul doute, Napoléon, quand il proférait les paroles que je cite et que vous rappelez, n'entendait pas que Rome devînt le théâtre permanent d'une occupation étrangère. Mais, soyez-en sûr, il n'entendait pas non plus que la politique de la France fût, durant cinq ans, le jouet ostensible de l'étranger, grand ou petit, anglais ou piémontais. Napoléon pratiquait une politique violente, déréglée, égoïste; mais, du moins, il mettait la France partout, et il ne la laissait braver nulle part. S'il arrachait un Pape du Vatican, il commettait un crime insensé; mais, du moins, il croyait se laver devant son pays en donnant Rome pour apanage à son fils. Bien vainement vous lui auriez demandé le sang de ses soldats pour créer à nos portes un royaume de trente millions d'hommes ingrats, aujourd'hui, ennemis demain, et ouvrant, avant dix ans peut-être, les plus beaux ports de la Méditerranée à des flottes britanniques! Non, je vous l'accorde, l'empereur Napoléon n'aurait pas, durant quinze ans, monté la garde en paisible sentinelle à la porte des Souverains Pontifes; mais aussi il n'aurait point, dans cet intervalle, laissé occuper

Bologne et Ferrare ; il n'aurait pas laissé, à la portée du canon français, accomplir le guet-apens de Castelfidardo et le bombardement d'Ancône ; il eût réglé bien ou mal, d'un revers de son épée, le cruel litige qui nous divise aujourd'hui, et il eût déchiré, dans une de ses plus impétueuses colères, la convention du 15 septembre, si un Cavour quelconque eût osé la lui présenter. Je m'adresse donc à la loyauté de mon contradicteur, et je le prie ou d'accepter Napoléon dans sa sagesse, ou de le ressusciter dans son orgueil.

Laissons maintenant les objections de la polémique, et occupons-nous des événements survenus qui, tous, ce me semble, ont abondé dans le sens de mon interprétation.

La dépêche explicative de M. Drouyn de Lhuys, du 30 octobre 1864, celles qu'il pourrait publier encore, n'ont qu'un résultat pour les observateurs désintéressés ; c'est de montrer que le M. le ministre des affaires étrangères se rend compte de l'immense gravité de la convention à laquelle il a apposé sa signature. Mais, hélas ! ni son effroi ni son laborieux effort ne sauraient changer le caractère de l'acte ou entraver les inévitables et redoutables conséquences qu'il renferme.

En fait, M. Drouyn de Lhuys ne conteste rien à M. le chevalier Nigra, il rend même hommage à l'exactitude de sa version. Il s'attache seulement à une question de *physionomie* : il ajoute quelques coups de pinceau auxquels M. Nigra n'avait point voulu prêter la main ; mais la toile reste toujours la même. Et d'ailleurs, qui fait loi dans un contrat ? Est-ce son texte ou sa physionomie ? Cette physionomie même a-t-elle véritablement changé ? A-t-on détruit le vague d'une rédaction, quand, à ces mots : « *Aspirations nationales et moyens moraux,* » on a substitué ceux-ci : « *Les forces du progrès et de la civilisation ?* » Le baron Ricasoli, promenant du haut des donjons de Broglio sa lorgnette sur l'Italie, s'écrie : « Tous les jours nous prenons Rome[1]. » M. de la Marmora, président du conseil, salue la même perspective ; mais, à coup sûr, l'un et l'autre entendent faire acte de *progrès et de civilisation*, et je suis convaincu que, pour leur compte, tous deux aujourd'hui ne trouvent rien à changer dans la physionomie de M. Drouyn de Lhuys.

M. le ministre des affaires étrangères insiste néanmoins : Comptez-vous pour rien, dit-il, la renonciation formelle du Piémont aux moyens violents ? — Oui, absolument pour rien ; parce que le Piémont n'y a renoncé qu'à partir du jour où ils avaient fait leur œuvre, et qu'il n'en a plus besoin désormais. Au point où les choses ont été conduites par lui et pour lui, il renonce à l'inutile ; voilà tout !

Et la translation de la capitale à Florence ? — Mon Dieu, tout le

[1] Lettre du baron Ricasoli, du 20 octobre 1864.

monde a donné à cette évolution son vrai nom : ce n'est pas un gage, c'est un étape ; ce n'est pas une garantie contre le péril, c'est au contraire le péril plus voisin. Par quelle association d'idées arriverait-on à conclure que le Piémont, en se rapprochant de Rome, s'en éloigne? M. Drouyn de Lhuys répète que si le Piémont ne se rendait pas à Florence, la convention cesserait d'exister. Mais qu'il se rassure, le Piémont se gardera bien de n'y point aller. Les débats de son parlement nous édifient surabondamment à cet égard. Quant au jour où il se fera appeler de Florence à Rome, le gouvernement impérial, nous en avons la conviction profonde, protestera. Mais *quel gage* avons-nous, nous-mêmes, pour supposer qu'il fera plus en cette circonstance que ce qu'il a cru devoir faire après l'invasion à main armée de l'État pontifical? Il rappellera de Florence son ambassadeur, comme il l'avait rappelé de Turin, sauf à le renvoyer, trois mois après, à Rome.

Et cette différence notable entre le plan de M. de Cavour et celui de M. le chevalier Nigra, différence qui consiste en ce que, dans le premier cas, on fixait le chiffre de l'armée pontificale, et que dans le second cas, on le laisse en blanc? — Eh bien! cette différence n'est à nos yeux qu'une différence de franchise. M. de Cavour avertissait d'avance le Pape des conditions dans lesquelles sa petite armée avait moins de chances d'être égorgée de nouveau. M. le ministre des affaires étrangères oublie que, d'après le texte de la convention du 15 septembre, le Piémont s'engage à ne respecter l'armée pontificale que si elle n'est pas *un danger pour l'Italie*. Or, c'est précisément le motif officiel qui a été mis en avant par le gouvernement piémontais pour l'invasion des Marches et de l'Ombrie : si donc le chiffre de l'armée du général de la Moricière a paru constituer ce *danger pour l'Italie*, alors qu'elle avait à garder, avec le territoire actuel du Pape, les Marches et l'Ombrie, on se demande à quel chiffre microscopique devra être réduite l'armée de Pie IX, pour ne pas devenir un nouveau cas d'agression.

De plus, nous dit M. Drouyn de Lhuys, M. de Cavour ne nous accordait que quinze jours pour évacuer Rome, et nous avons obtenu deux ans. — Mais Garibaldi ne nous accorde que deux heures ; comment le plénipotentiaire de la France néglige-t-il de s'en prévaloir?

Enfin, M. Drouyn de Lhuys nous fait remarquer que l'Italie s'engage à rester fidèle à la politique de M. de Cavour, politique qui consiste à n'entrer dans Rome qu'avec le consentement de la France. — Mais M. de Cavour croyait donc que le consentement de la France pouvait être obtenu ? Et c'est là, en effet, qu'est le point culminant du débat ; c'est là qu'après tant de tergiversations, tant d'énigmes mystérieuses, l'on pouvait attendre la déclaration formelle, authentique, irrévocable, que le consentement de la France ne sera jamais donné,

jamais, dans aucune éventualité et dans aucune hypothèse imaginable ! C'était ce que l'on devait attendre avant ou pendant les débats du Parlement de Turin, afin de conjurer pour l'avenir tout reproche de surprise ou de duplicité ! Eh bien ! que lisons-nous dans le sixième point de M. Drouyn de Lhuys? Ceci, uniquement ceci : « La « France se réserve toute sa liberté d'action pour le cas où une révo- « lution éclaterait à Rome. » Réserver la liberté de la France en face du Piémont, c'est vraiment la moindre des choses ; c'est, en outre, une expression bien vague au moment où l'on se met à l'œuvre pour donner une leçon et, sans doute, un exemple de netteté! Ne vous y trompez pas, nous dit-on : si nous ne nous expliquons pas davantage, c'est par respect pour le Saint-Père. — Quoi, sérieusement? Quelle singulière notion du respect que celle qui permet de traiter du Pape sans le Pape, de lui enlever publiquement ses moyens de défense et qui invite au silence, lorsqu'il s'agit de sa sécurité! M. Drouyn de Lhuys déclare que l'événement en décidera ! — L'événement ! c'est-à-dire ce qu'il y a au monde de plus aveugle et quelquefois de plus inepte ! Je comprends tous les maîtres, excepté celui-là. On doit aimer le joug de la justice ; on peut subir celui de la nécessité et de la force, quand il s'impose avec quelque grandeur ; mais, de soi-même et d'avance, en appeler au hasard et lui confier les destinées d'une grande nation, je ne sais rien de plus humiliant. Bossuet a dit d'un grand politique de son temps « qu'il ne laissait rien à la fortune « de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance ; » pourquoi M. Drouyn de Lhuys n'ambitionne-t-il pas aussi cet éloge? Pourquoi se vante-t-il, au contraire, d'abandonner à la fortune tout ce qu'il aurait pu lui enlever? Alors, est-ce bien la peine de se mettre en frais de déclarations? De son côté, le Piémont stipule qu'il réserve sa liberté comme la France, et du consentement de la France. En sorte que deux gouvernements se seraient solennellement abouchés pour se notifier, en présence de l'Europe ébahie, que, dans une éventualité prochaine et inévitable, chacun agirait à sa guise ! Ainsi, la convention aurait pour but de convenir que l'on ne conviendrait de rien, et que chacun resterait, comme auparavant, dans son indépendance réciproque ! Mais cela ne se tient pas debout, et ce serait là une diplomatie d'enfants ! Aussi n'est-ce point tout le secret de M. Drouyn de Lhuys ; et ce qu'on a refusé de dire à M. le chevalier Nigra, on l'a confié à M. le comte de Sartiges et on l'a inséré dans *le Moniteur* du 3 octobre 1864.

En effet, dans une dépêche d'une physionomie très-sévère, M. le ministre des affaires étrangères déclare que le gouvernement français ne peut pas violer plus longtemps un des principes fondamentaux de sa politique : le principe de *non-intervention*. Ainsi donc, ce

n'est pas accidentellement, en vertu d'une combinaison passagère, que notre ministre annonce le retrait de nos troupes ; c'est en vertu d'une règle trop longtemps enfreinte, c'est en vertu d'un principe impérieux et permanent. Dès lors, comment concevoir que, partis le samedi, nous eussions l'intention de rentrer le dimanche? Il n'y aurait pas seulement là une de ces inconséquences flagrantes qu'un gouvernement n'affiche jamais volontiers : M. Drouyn de Lhuys a lié d'avance, autant qu'il dépend de lui, les mains du gouvernement par une déclaration déplorable ; il s'est enlevé le droit et le prétexte du retour ; il a déposé d'avance dans la main des adversaires du Pape le document qui nous fermera la porte de Rome, aussitôt que nous en aurons passé le seuil. Non, le gouvernement français n'a pas pris d'engagement envers les Piémontais, mais il a fait bien plus que cela ; il a pris un engagement envers lui-même, et chaque puissance européenne peut en prendre acte dans sa rancune, dans sa convoitise ou dans sa jalousie. Il a fait plus encore : s'interdire doctrinalement le droit d'intervention, n'est-ce pas l'interdire aux autres puissances catholiques? Ainsi, les prérogatives du Saint-Siége ne sont pas plus sauvegardées que ses provinces : le droit de créer une armée, qui est absolu pour tout souverain, est renfermé pour le Pape dans des limites dérisoires ; il ne s'exercera que jusqu'au chiffre qui ne contrariera pas son ennemi, et c'est cet ennemi qui en sera juge. Le droit d'invoquer le secours d'un allié appartient à tous les souverains, à tous, excepté au Pape.

Dès lors, la jactance du Piémont s'explique, et le vote de son Parlement ne pouvait être douteux. La France a fait deux parts : notre avenir, à nous, n'a plus que deux ans ; son avenir, à lui, est illimité et, au prix de deux ans de patience, il achète libre carrière pour son action civilisatrice ; il n'aura plus à compter qu'avec les révoltes morales, la banqueroute et l'anarchie. La vérité de la convention est là, ou il n'y a pas et il n'y a jamais eu de convention.

A. de Falloux.

DE QUELQUES NOUVEAUTÉS
DE
L'HISTOIRE DE L'ART

Études sur l'Histoire de l'Art, par M. Vitet.

Si l'art n'est plus tout à fait un grimoire pour la génération actuelle, on peut dire qu'elle a appris à le déchiffrer dans les livres de M. Vitet. Amateurs ou critiques, nous devons tous quelque chose à ces *Études* sincères et vivantes dont les plus anciennes remontent à 1826, dont la dernière date d'un an à peine. Pour moi, je ne puis oublier certain collégien, qui, profitant des vacances de Pâques, s'en allait à travers champs, le sac sur le dos, à la découverte de Notre-Dame de Noyon, et passait ensuite ses dimanches au Louvre, en contemplation devant la *Vie de saint Bruno*. C'était le beau temps des études philosophiques. La psychologie nous lassait tous, maîtres et élèves. On touchait le moins possible à la morale, et moins encore à la théodicée. Un professeur, homme d'esprit, nous ouvrit des horizons nouveaux en nous lisant l'étude sur Le Sueur. Dès lors, l'esthétique prit rang parmi nos préoccupations favorites, et les deux volumes de M. Vitet, parus depuis peu, devinrent pour nous des livres classiques. Ce sont ces mêmes *Études sur les Beaux-Arts* qui reparaissent aujourd'hui, non plus en deux volumes, mais en quatre, considérablement augmentées, comme toutes les rééditions, allégées de quelques morceaux secondaires, ce qui est plus rare, refondues surtout et classées selon un ordre méthodique qui justifie leur titre nouveau.

En effet, il ne faudrait pas un bien grand travail pour faire de ces fragments un véritable tableau de l'histoire de l'art. Les points principaux y sont en saillie, accusés avec vigueur et netteté. Il suffirait de les relier entre eux par des attaches plus visibles, et, sans combler toutes les lacunes, d'animer les plans intermédiaires. Ce travail, la préface semble indiquer qu'il a été demandé à l'auteur, et peut-être l'auteur a-t-il été tenté de l'entreprendre. Mais il s'est arrêté devant les difficultés de sa tâche. S'il ne s'agissait que de continuer Winckelmann ! Hélas ! Winckelmann lui-même est à refaire. Ce créateur de l'histoire de l'art, la plus poétique des sciences, ainsi que la nomme M. Vitet, serait le premier aujourd'hui à condamner son œuvre. Lui qui prit pour règle suprême le sentiment de la beauté plastique, a-t-il vraiment vu cette beauté face à face? Non, il n'a pu l'étudier que dans des productions d'un art déjà dégénéré. Il n'a pas connu Phidias, le seul type parfait de l'art grec. Et quant à cette autre beauté, dont la beauté plastique n'est que l'enveloppe, et que le christianisme a mûrie, grandie, développée jusqu'à faire éclater l'enveloppe même, serait-il possible à un nouveau Winckelmann de la méconnaître ? Non encore, et voilà précisément les deux sommets, qui, surgissant tout d'un coup au milieu de l'histoire de l'art, comme ces volcans nés en une nuit, en ont dérangé l'équilibre. C'est là désormais qu'il faut se placer pour juger les marches et les contre-marches de l'esprit humain à la conquête du beau. Autour se groupent tous les *desiderata* du savant Allemand : et l'art égyptien si peu étudié de son temps, et l'art assyrien tout à fait inconnu, et l'art étrusque à peine révélé, et l'art de Pompéi, reflet charmant de la peinture grecque, et puis le sublime cortége de l'art chrétien depuis les catacombes, où nul alors n'osait descendre, jusqu'au treizième siècle indignement bafoué, et depuis les premiers bégayements de la renaissance italienne jusqu'à l'époque de liberté qui voit s'épanouir toutes les fleurs de la fantaisie. Programme immense bien fait pour tenter un grand esprit. Nul ne l'eût mieux rempli que M. Vitet. Il s'est contenté de le tracer pour des travailleurs plus ardents et plus jeunes, comme s'il se condamnait déjà au repos qui couronne les laborieuses carrières.

Qui répondra à cet appel ? Qui voudra s'engager dans une route aussi longue, aussi semée d'obstacles? Les *Etudes* de M. Vitet en marquent du moins les principales étapes. Elles mettent surtout en relief les deux points capitaux, l'art grec et l'art chrétien, et, par les lumières qu'elles répandent sur les points secondaires, elles rendent sensible une vérité que l'auteur signale avec raison comme l'enseignement pratique, la moralité de l'histoire de l'art. En tout temps, en tout pays, des conditions identiques ont présidé à l'éclosion des

chefs-d'œuvre; en tout temps, en tout pays, les œuvres bâtardes sont filles des mêmes erreurs; ce qui revient à dire que l'art, ainsi que la nature obéit à une loi constante : les mêmes causes produisent les mêmes effets.

C'est ce principe lumineux, ce sont ses applications nouvelles à une telle histoire, que nous voudrions à notre tour dégager de ces études fragmentaires, afin d'arriver à une conclusion générale qui nous aide à mieux comprendre les glorieuses destinées de l'art.

I

Dans cette histoire qui remonte au commencement du monde, les plus anciens sont les derniers venus. L'art grec, par exemple, est un art né d'hier. Oui, si paradoxale que paraisse cette opinion, il faut bien s'y rendre, quand on compare ce que les siècles précédents nous ont donné pour l'art grec, et ce que notre époque regarde avec juste raison comme les productions les plus exquises du génie athénien. Dans la poésie, sans doute, nous n'avons rien découvert. Et cependant de quel crédit jouissaient auprès de nos pères ces poëtes en qui nous saluons aujourd'hui les types les plus élevés de l'esprit grec, Pindare et Eschyle? Sans parler des persiflages de Voltaire, qui ne voit dans Pindare qu'*un chantre de combats à coups de poing*, *premier violon du roi de Sicile*, l'inspiration sublime des *Olympiques* et des *Néméennes* a-t-elle été mieux goûtée au dix-septième siècle, alors que Boileau s'imaginait de bonne foi pindariser quand il rimait les platitudes de l'Ode sur la prise de Namur? Racine connaissait-il Eschyle? Il ne pouvait le lire sans fatigue, lui-même nous l'apprend, et Sophocle à ses yeux pâlissait devant Euripide, son poëte préféré.

Ce phénomène de l'histoire littéraire se reproduit dans l'histoire de l'art. Les premiers morceaux de sculpture antique exhumés par la renaissance italienne, ces marbres qui ravissaient Raphaël et passionnaient Michel-Ange, n'étaient que l'ombre, le reflet, l'image affaiblie du grand art grec. J'en excepte le *Torse* du Belvédère. Mais ce tronçon mutilé, perdu au milieu de statues plus entières et d'un style inférieur, suffisait-il pour révéler la véritable beauté grecque à des yeux éblouis par tant d'apparitions nouvelles? L'érudition ne savait pas encore faire la part des époques diverses. Le siècle de Périclès, l'école d'Alexandrie, l'Empire et le Bas-Empire, tout se confondait sous la

dénomination générale d'art antique, sans qu'un goût particulier portât ni les savants ni les artistes à rechercher au milieu de ces richesses une fleur plus exquise pour en faire honneur à l'art grec. Ni Léonard de Vinci, ni Poussin ne songèrent à diviser leur enthousiasme, et la statuaire romaine usurpa plus d'une fois une admiration due à un modèle dont elle n'était que la copie. Le nom d'antique couvrait tout.

Plus tard, lorsque la critique, soupçonnant un malentendu, voulut remonter de cette antiquité banale à un art plus sévère et plus pur, le zèle des Caylus et des Barthélemy se trouva aussi impuissant que celui des Lessing et des Mengs, et c'est pitié de voir tous les efforts, toute la science d'un Winckelmann aboutir en définitive à nous donner comme type suprême de l'art grec, l'*Apollon du Belvédère*. Et puis étonnez-vous qu'une réforme placée sous un tel patronage ait si vite passé des mains d'un Louis David à celles d'un Girodet.

Dans l'architecture, c'est mieux encore. Depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours, qui osa jamais se demander si nous possédions la véritable architecture grecque ? Vitruve avait donné les lois, le doute n'était plus permis. L'ordre dorique, l'ordre ionique, l'ordre corinthien, n'avait-il pas tout décrit et mesuré ? Le compas docile reproduisait les tracés de Vitruve, et chacun de s'imaginer qu'il faisait ainsi de l'art grec. A peine, au siècle dernier, quelques novateurs, ayant découvert les ruines de Pœstum, qui n'avaient jamais été couvertes, osèrent les dessiner, les reproduire même. Que dis-je? Leur audace alla jusqu'à réclamer à la suite des cinq ordres de Vitruve une petite place pour cet ordre nouveau, qu'ils nommèrent l'*ordre Pœstum*, sans se douter que Pœstum et dorique ne font qu'un. Mais aussi comment reconnaître dans la traduction romaine de Vitruve le type qu'ils avaient sous les yeux ? Comment admettre la possibilité d'une telle confusion, quand l'écrivain latin déclarait doctement que l'ordre dorique est impropre à la construction des temples, et que les anciens ont évité de s'en servir dans ce but ?

Or, pour peu qu'on y prête attention, il n'est pas difficile de découvrir entre l'architecture dorique, telle que nous la montrent les temples de Pœstum, et la poésie de Pindare, des rapports d'une incontestable évidence. Si le poëte des *Néméennes* eût été architecte, il n'eût pas bâti autrement. Si ces colonnes s'animaient, elles chanteraient selon le rhythme dorien. D'où provient la ressemblance des deux œuvres ? C'est que le même génie les a enfantées l'une et l'autre, et ce génie, c'est le génie dorien, non pas tel que l'a défini Vitruve, mais tel que le révèlent des monuments plus parfaits encore que ceux de Pœstum.

Étrange fatalité que ce voile d'ignorance jeté pendant des siècles

sur la terre classique de la poésie et de l'art. La Grèce était le modèle par excellence, on le savait ; on voulait le voir, l'étudier, le reproduire, et sa beauté n'apparaissait qu'à travers un nuage trompeur, ou comme si on l'eût aperçue dans un de ces miroirs qui déforment les traits du visage. C'était bien la Grèce pourtant, mais non la Grèce tout entière. Il y manquait toujours quelque chose. Suprême élégance, grâce, finesse, habileté, souplesse ingénieuse, le génie grec ne comportait-il pas des qualités plus mâles? Après l'Ionie, n'y avait-il plus rien? Il y avait le génie dorien, c'est-à-dire l'antique énergie, la simplicité virile, la vie puissante d'un peuple libre. C'est cette fleur du génie grec, ignorée ou méconnue jusqu'alors, qu'il était réservé à notre époque de nous donner, et, pour cela, il ne fallait rien moins qu'une victoire de la civilisation sur la barbarie.

Les marbres d'Elgin, la *Vénus de Milo*, avaient frayé la voie. Mais c'est à Navarin seulement que sombrèrent à jamais, avec les vaisseaux turcs, et Vitruve, et l'*Apollon du Belvédère*, et la prétendue antiquité. Athènes ouverte, l'art grec apparut dans sa simplicité et sa grandeur. Le Parthénon vengea l'ordre dorique défiguré. Les frontons du temple de Minerve, les Panathénées, les cariatides de l'Érechthéon, reproduits par le moulage, portèrent en tous lieux cette beauté à peine entrevue jusqu'alors, désormais complète et éclatante. Ictinus et Phidias prirent place à côté de Pindare dans l'admiration de tous les artistes, de tous les hommes de goût. On connut enfin le génie grec en sa fleur. Jeunesse impérissable, virilité puissante, majesté simple, la vie surtout, la vie rayonnant au dehors du marbre comme l'âme même de l'architecte et du sculpteur, ces caractères devinrent les signes d'un art nouveau, le seul digne d'être salué comme le grand art d'une grande époque. Depuis, d'autres découvertes ont amené d'autres richesses. Récemment encore, les fouilles entreprises à Éleusis par M. Charles Lenormant et poursuivies par son fils ont exhumé des morceaux de premier ordre. M. Ravaisson est allé mouler dans tous les musées de l'Europe les fragments les plus exquis de la sculpture hellénique. On le voit, ce n'est donc pas un paradoxe de dire que l'art grec est né d'hier. Au dix-neuvième siècle était réservée cette conquête qui bouleverse l'histoire de l'art et efface toutes les notions acquises sur l'antiquité par les époques précédentes.

J'ai prononcé tout à l'heure le mot de fatalité. Ne devrait-on pas plutôt voir une action providentielle dans cette résurrection tardive d'un art si simple et si grand? Supposez Phidias connu dès les premiers jours de la Renaissance. Que nous en resterait-il ? Une admiration fatiguée, un enthousiasme sans cesse battu en brèche par les jeunes rêveurs de l'avenir. Au contraire, c'est quand l'art a épuisé

toutes les séductions, quand la peinture s'est livrée à toutes les fantaisies du dessin et de la couleur, quand la statuaire a succombé à toutes les tentations du pittoresque et du réalisme, quand l'architecture a sacrifié à tous les faux dieux, c'est alors, au milieu d'une lassitude qui accueille toutes les erreurs comme des distractions, au milieu d'un chaos où le nom même de la beauté cesse d'être entendu, c'est alors que le secret de la beauté nous est peu à peu révélé. Un dépôt caché à tous les yeux, tenu en réserve à travers les siècles, s'ouvre discrètement pour nous et nous montre, triomphantes toujours et subjuguant jusqu'à nos dédains, les qualités qui font les grandes œuvres. Voir, sentir, imiter; reproduire, non pas l'enveloppe, mais la vie : cette formule simple de l'art grec n'arrive-t-elle pas à point pour rendre la pudeur et le courage à l'art moderne? Et ne semble-t-il pas que Phidias et Ictinus reviennent en personne infuser un sang généreux dans les veines de leurs successeurs énervés?

Pour que la leçon soit profitable à tous, il faudrait qu'un musée de sculpture grecque réunît, au moyen du moulage, tous les fragments épars de cet art nouveau. C'est le vœu de M. Vitet, c'est le nôtre. Comme la plupart des musées de l'Europe, le Louvre se ressent trop de la confusion d'idées qui abritait sous le nom général d'antiques les morceaux de sculpture appartenant aux époques les plus dissemblables. Et puis le goût de l'ordre et de la symétrie, qui nous suit partout, nous a toujours fait préférer au classement méthodique des collections je ne sais quel pêle-mêle décoratif, très-bon pour la parade, mais évidemment funeste à l'étude. Aujourd'hui que le sens pratique, plus développé, veut tirer une utilité du beau lui-même, un ordre plus rationnel commence à se substituer aux arrangements de fantaisie. Déjà les tableaux se présentent classés par groupes d'écoles et par séries chronologiques. Mais les antiques n'ont pas bougé. Aussi bien ce n'est pas du Louvre qu'il s'agit. Au nouveau musée de sculpture grecque il faudrait un local nouveau. M. Vitet semble adopter sans trop de regrets le château de Saint-Germain-en-Laye : n'est-ce pas bien loin? L'École des beaux-arts, complétée des bâtiments nouveaux qu'elle attend, ne conviendrait-elle pas mieux? On pourrait se servir de la collection de moulages qu'elle possède. En y ajoutant celle qu'a entreprise M. Ravaisson, il ne resterait pas beaucoup à faire. C'est encore dans la bibliothèque de l'École que l'on prendrait, pour tapisser les murs, ces magnifiques restaurations des monuments grecs envoyées périodiquement par les élèves architectes de l'école de Rome et d'Athènes, et qui demeurent, j'en ai peur, leurs meilleurs titres de gloire. Espérons qu'une telle idée, déjà bien accueillie par le monde savant et le monde artiste, fera rapidement son chemin, et qu'un jour nos enfants, plus heureux que nous, pourront apprendre ce que

c'est que l'art grec, en contemplant, dans ce sanctuaire de la beauté plastique, les chefs-d'œuvre entiers ou mutilés dont le temps nous a réservé la primeur.

Mais comment le dépôt de l'art grec a-t-il pu se perpétuer à travers les âges, et demeurer inconnu jusqu'à notre époque ? Les monuments égyptiens ont eu pour sauvegarde le sable du désert, et l'on comprend qu'il suffit de fouiller cet écrin mystérieux pour en exhumer des trésors. Mais l'Acropole d'Athènes, n'a jamais été enfouie. Quel dragon vigilant s'en était constitué le gardien ? A cette question M. Vitet répond par l'analyse du livre de M. de Laborde sur *Athènes aux quinzième, seizième et dix-septième siècles*. Le dragon qui gardait les monuments d'Athènes, c'était la barbarie. Il ne put les conserver tous. Mais ce que lui laissa la guerre fut du moins protégé par la plus infranchissable des barrières, l'ignorance. Pendant une longue période de siècles, on put croire qu'Athènes était effacée de la carte du monde. Quand Pausanias la visita au deuxième siècle de notre ère, elle avait déjà subi les insultes de Sylla, les pillages de Néron, les restaurations meurtrières d'Hadrien. Et cependant elle offrait encore alors un merveilleux ensemble. Mais ensuite Alaric et les Goths s'abattirent sur la malheureuse cité, et le silence commença à la couvrir. Justinien ferma ses écoles, veuves d'auditeurs. Les Byzantins la débaptisèrent. Des ducs y campèrent pendant trois siècles. Enfin les Turcs vinrent s'y établir en 1455. Or, bien qu'on ait beaucoup médit des Turcs, ce n'est pas sur eux que retombe la responsabilité des ruines d'Athènes. Les Turcs sont moins destructeurs qu'on ne le croit. Ils laissent faire le temps. Ils ne relèvent pas une pierre tombée, cela est vrai, mais ils ne savent pas démolir. Tant qu'ils restèrent paisibles possesseurs d'Athènes, le Parthénon continua à s'élever intact sur le sommet de l'Acropole. Les voyageurs du dix-septième l'attestent. Nos consuls institués vers 1635, aidèrent bien quelque peu à la préservation des monuments. Mais le principal honneur en revient aux missionnaires français, jésuites et capucins, qui, dès cette époque, portèrent à Athènes les goûts éclairés inséparables de l'influence catholique. Leur couvent devint un lieu d'asile, et c'est ainsi que les capucins ont pu conserver, non pas à leur Ordre, mais à la France, la propriété du monument de Lysicrate, nommé autrefois *Lanterne de Démosthènes*. Si cet état de chose avait duré jusqu'à la bataille de Navarin, nous aurions le Parthénon encore vierge. Pourquoi faut-il que le Grand-Turc, ainsi que le dit M. Vitet, n'ait pas pu faire bon ménage avec la république de Venise ? On sait ce qui arriva. Les Vénitiens mirent le siége devant Athènes, et dans la nuit du 25 au 26 septembre 1687 une bombe vénitienne, tombant sur le Parthénon transformé en poudrière, mit en pièces le chef-d'œuvre d'Ic-

tinus. Puis les vainqueurs, pour ajouter quelques trophées à ceux que possédait déjà Saint-Marc, brisèrent à l'aveuglette. Puis, quand la peste les contraignit d'abandonner la ville, ils osèrent mettre aux voix la destruction totale d'Athènes, et cette mesure désespérée fut adoptée en conseil de guerre, M. de Laborde en a fourni la preuve. Le temps seul et les bras manquèrent. Les Turcs revinrent alors, pour l'honneur de l'art, monter la garde auprès de ces sublimes débris.

Ainsi ce n'est pas la civilisation qui a d'abord sauvé Athènes, c'est la barbarie. Plus tard, à Navarin, le canon a noblement réparé la brèche que le canon avait faite. Les Turcs ont été relevés de leur longue faction. La science et l'art ont pris possession de la Grèce. Maintenant Athènes appartient aux intelligences de tous les pays. C'est le foyer d'où rayonne l'idéal de ce nouvel art grec dont chaque peuple civilisé recherche à l'envi les productions exquises.

Naguère encore n'avons-nous pas vu la France et la Russie se disputer, ou plutôt se partager une collection qui tirait son plus grand prix du reflet d'art grec apparent dans la plupart de ses objets? Peut-être les millions qu'a coûtés la collection Campana eussent-ils été mieux employés à acheter le Peloponnèse. Mais aussi, comme le fait remarque M. Vitet, ils auraient pu passer à des dépenses d'un ordre différent : un essai d'uniforme dans quelques régiments, un essai de cuirasse à quelques vaisseaux. Et qu'en resterait-il? Du vieux fer et de vieux galons! Il vaut mieux quelques vieux chefs-d'œuvre. Or, si bruyant qu'ait été l'enthousiasme officiel, si violente qu'ait été la réaction de l'opinion publique, il faut bien convenir que, si la collection Campana ne peut être regardée comme une revanche de lord Elgin, elle a du moins enrichi nos musées d'un certain nombre d'objets de premier ordre. M. Vitet, qui la passe en revue, j'allais dire qui la passe au crible, en comparant toujours nos acquisitions avec celles de la Russie, arrive en fin de compte à une conclusion consolante. Tout bien pesé, il nous reste deux séries admirables, uniques, la série des bijoux et la série des terres cuites. Or ce qui frappe dans l'une comme dans l'autre, c'est précisément le caractère grec. Ce même caractère donne une valeur particulière à une portion de la série des vases, et, parmi les morceaux de la statuaire, le seul digne de trouver grâce devant des yeux sévères est un torse dont il ne paraît pas possible de faire honneur à un ciseau romain. Tant il est vrai que désormais l'art grec devient pour nous le type, le diapason, le criterium du beau, soit qu'il s'agisse de ses productions les plus immédiates, les monuments d'Athènes, ou des œuvres qui sont le fruit indirect de son inspiration.

En effet, avant même d'agoniser dans sa patrie, l'art grec avait

trouvé sur le sol italien un asile tellement assorti à ses goûts, que cette annexe, comme on dirait aujourd'hui, avait pris le nom de Grande-Grèce. Là, une seconde floraison, moins puissante, mais non moins riche que la première, s'épanouit pendant une période de plusieurs siècles : période importante dans l'histoire en ce qu'elle nous donne ce qu'Athènes a perdu, les productions de cet art, qui, chez un peuple artiste, se mêle à tous les actes de la vie. Fouillez le sol de l'Attique, vous en exhumerez des statues, des bas-reliefs, des temples, tout l'appareil des héros et des dieux. Mais vous y chercheriez en vain une maison bourgeoise, une peinture, un meuble, et ces mille riens où se révèle, avec moins d'éclat et plus de délicatesse, le génie d'un peuple. Ce sont ces révélations intimes que nous réserve l'art de la Grande-Grèce. De même que Pompéi et Herculanum laissent entrevoir ce qu'a pu être la peinture dans les mains d'un Zeuxis et d'un Apelles, de même les terres cuites, les vases et les bijoux de la collection Campana, permettent de relever les murs d'une maison grecque avec ses antéfixes, ses placages, ses stèles modelées en argile, de la meubler d'ustensiles élégants et d'apercevoir dans un miroir de bronze poli la figure d'une jeune fille suspendant à ses oreilles des boucles d'or ou attachant autour de son cou les médaillons précieusement ciselés d'un collier. Sans doute ce n'est qu'un reflet. L'art grec, chez lui, a dû produire bien d'autres chefs-d'œuvre. Mais enfin, à défaut de la métropole nous avons la colonie. Sachons découvrir les traits de la mère dans le portrait de la fille.

On doit regretter que M. Vitet n'ait pas étudié la collection Campana au point de vue de l'histoire de l'art. Nul mieux que lui n'eût été en mesure de caractériser la période qu'elle représente. Des études partielles excellentes ont été publiées dans des recueils spéciaux. Mais il appartenait à un esprit généralisateur de dégager du pêle-mêle des faits les vérités historiques. Comment l'art grec, transplanté en Italie, s'y rencontra avec l'influence asiatique bien visible dans l'art étrusque, comment ces deux courants se mêlèrent et se confondirent jusqu'au moment où l'art romain les absorba tout à fait, ce que ce dernier dut à l'un et à l'autre et ce qu'il tira de son propre fonds, ces questions auraient gagné à être, sinon approfondies, au moins touchées par M. Vitet. Sa critique exercée marche d'un pas tellement sûr, qu'au milieu des écueils il eût tracé la véritable voie et montré des points de repère certains. C'est dans ces *Études* une grande lacune. Sans doute il ne nous doit rien de complet, puisqu'il se borne à réunir des fragments. Mais il nous a si bien conduits jusqu'alors, plus tard nous retrouverons en lui un guide si attentif, si soigneux de nous arrêter à chaque siècle, qu'on est tout surpris, quand, à un moment donné, il nous lâche la main et nous abandonne seuls au mi-

lieu de ces époques encore obscures. Libre à nous de parcourir en tous sens l'Étrurie, de faire à Rome toutes les stations de l'art romain depuis l'égout de Tarquin jusqu'à l'arc de Septime-Sévère. Nous ne retrouvons M. Vitet qu'à Orange où il épie le dernier souffle de l'art antique sur le sol gaulois.

En étudiant, à l'aide des beaux travaux de M. Caristie, l'arc de triomphe d'Orange, si habilement restauré, et les ruines imposantes de son théâtre, M. Vitet effleure une autre question, toute neuve aussi, à laquelle il revient ailleurs, à propos de l'architecture byzantine. Cette question, réservée à l'érudition du dix-neuvième siècle, c'est ce que l'on a nommé la question gallo-romaine, c'est-à-dire la suprême agonie de l'art romain dans les Gaules et sa transformation en art roman. M. Vitet n'admet pas qu'on dise *art roman*, et nous lui accordons volontiers que l'appellation est vicieuse puisqu'elle désigne des types d'architecture très-dissemblables. Mais enfin elle a cours forcé, sinon cours légal, en archéologie, et, jusqu'à ce qu'un terme plus rigoureux soit venu la remplacer, il faut bien nous en servir, si nous voulons être intelligibles. Placez à côté l'une de l'autre la partie centrale de l'arc de triomphe d'Orange, que M. Vitet regarde comme un monument du milieu du deuxième siècle, et le porche de Notre-Dame-des-Doms d'Avignon, vous serez frappé des rapports qui unissent les deux architectures. L'une est romaine, l'autre est romane. Celle-ci procède de celle-là. Mais par quels degrés successifs celle-là est-elle arrivée à se fondre dans celle-ci? En d'autres termes, la marche lente et continue du style latin, du deuxième au dixième siècle, sur le sol gaulois, c'est la question délicate que l'archéologie contemporaine s'est posée, et qu'il s'agit de résoudre, si l'on veut combler cette lacune béante de huit siècles entre la domination romaine et l'autonomie française. Pour la résoudre, il faudrait, ainsi que l'indique M. Vitet, étudier l'un après l'autre chaque détail, chaque motif décoratif, chaque membre essentiel de l'architecture romaine, telle que les Gaules l'ont connue au temps de sa plus grande splendeur, en un mot établir des types, et les comparer ensuite aux types mis en usage le jour où l'Occident s'éveille. Et, ajouterons-nous, ce n'est pas seulement dans les monuments du Midi de la France qu'il faudrait chercher les points de comparaison. Là l'influence romaine persista plus longtemps, parce qu'elle rencontrait une résistance moins énergique. C'est plus haut, au cœur même de la Gaule, que l'on trouverait des types plus saisissants, quoique plus incomplets. Sans parler des antiquités de Reims, d'Autun et de Metz, les remparts de Sens ont été construits vers la fin du troisième siècle avec les démolitions des monuments romains qui remplissaient l'antique cité des Senons. Maintenant les remparts à leur

tour tombent sous la pioche des démolisseurs, et c'est merveille de voir ces débris revenir à la lumière, les uns brillants d'une beauté que l'on serait tenté de croire fille de l'art grec, les autres portant l'étonnante empreinte d'une époque qui n'a plus rien de romain. Il y a là, divisés en blocs à peu près égaux, des arcs de triomphe, des temples, des théâtres, des sarcophages, toutes ces splendeurs de pierre que Rome imposait à ses vaincus, pour noyer dans la corruption du luxe les nationalités conquises. Mais la nationalité survit, elle se fait jour à côté du conquérant, et si l'art dont elle se sert pour traduire ses mœurs, ses costumes, ses habitudes funéraires, ses préférences architectoniques, est un art barbare, il n'en a que plus de prix, car il contient un germe nouveau, une sorte de prescience du style roman.

Cette analyse, semée de digressions peut-être superflues, suffit-elle à donner une idée de la première partie des *Études* de M. Vitet, celles qui se rapportent à l'art antique? J'aurais voulu suivre de plus près son texte, lui emprunter quelques citations où la critique la plus solide s'exprime dans le langage le plus charmant. Mais c'est le propre des livres vivants de nous forcer à vivre. Cette critique saine, élevée et large, ouvre à chaque pas des horizons inattendus, et vous pousse à vous y lancer en dépit de votre faiblesse. La vie, voilà ce qui domine chez M. Vitet. On croit par moment n'avoir affaire qu'à un érudit, à un historien en quête de vérité, mais le sentiment du beau se réveille et l'imagination vient animer le jugement. De là ses affinités particulières avec l'époque de Phidias, où la vie déborde comme l'expansion naturelle d'un art simple et fort. Certes, il y a dans l'art grec d'autres époques; il y a les devanciers, il y a les successeurs de Phidias. Mais il suffit à M. Vitet de nous montrer au milieu du champ de l'histoire ce sommet jusqu'alors enveloppé de nuages. Il s'en empare, il s'y établit, laissant à d'autres la recherche des origines et des décadences. Suivons-le maintenant sur un autre sommet où il va allumer un autre flambeau. Cette fois c'est aux origines mêmes du christianisme qu'il demandera la lumière.

II

A ne voir les choses qu'à la surface, il semble que l'admiration de l'art antique soit exclusive du sentiment chrétien. Un des résultats

des sympathies provoquées par l'apparition de l'art grec de Phidias, a été de rapprocher un certain nombre d'esprits élégants et raffinés, qui se sont déclarés païens, et qui, au nom de la véritable beauté incomprise, cherchent à ranimer de nos jours, sinon le culte, au moins le goût du paganisme. D'autre part, un groupe de mystiques a crié au scandale et s'est plus que jamais serré autour des statues émaciées de nos cathédrales gothiques. Il n'y a peut-être des deux côtés qu'un malentendu. Évidemment, si l'art chrétien se résume dans l'art du moyen âge, et du moyen âge français, si l'art antique se résume dans Phidias, je comprends l'incompatibilité de l'un et de l'autre. Mais, en allant au fond des choses, on s'aperçoit bien vite que ni le christianisme ni l'art chrétien ne commencent au treizième siècle, et que l'art grec n'est pas mort avec le siècle de Périclès. Bien plus, à mesure que l'on étudie la question, on arrive insensiblement à découvrir entre ces deux arts des rapports tellement étroits qu'on se demande si l'un ne serait pas la transmission de l'autre. Le souffle presque angélique qui anime Socrate et Platon a pu faire douter s'ils n'avaient pas eu une divination sublime de l'Évangile. De même on peut dire de Phidias qu'il était digne d'être chrétien.

En effet, l'art chrétien a-t-il attendu, pour venir au monde, la mort de l'art antique? Est-il né du fumier du paganisme? Mais l'art antique, absorbé par le matérialisme romain, agonisait à peine, que déjà, sous le sol où se dressaient tant de monuments d'une pureté équivoque, un art nouveau, tout de pureté et d'élévation, couvrait de ses œuvres exquises les parois des catacombes. Laissons parler M. Vitet : « Pendant qu'au-dessus du sol tout s'alourdit, tout se matérialise, tout, dans la ville souterraine, prend un air svelte et dégagé, tout semble respirer une nouvelle vie. C'est bien le même style, mais c'est un autre esprit, et un esprit qui donne au style lui-même quelque chose de hardi, de souple, d'élancé. Ces ornements, ces arabesques, ces compartiments symétriques, ces capricieux enroulements, ces fantaisies que vous avez vus à Pompéi, vous les retrouvez là rajeunis, transformés, plus délicats, plus onctueux, sacrifiant moins à la routine et plus au sentiment. Mais c'est surtout l'expression des visages, le jet des draperies, la franchise du geste qui nous confondent d'étonnement. Pendant que les spirales de la colonne Antonine vont se couvrant de personnages si trapus et si mal drapés, pendant que cette copie du trophée de Trajan accuse, à si court intervalle, un si profond oubli des traditions du premier siècle, vous avez devant vous dans ces modestes chapelles, des draperies et des figures, qui, d'un bond, vous transportent, par la naïveté et la grandeur des formes, jusqu'aux traditions du siècle de Phidias. » Et n'est-elle pas digne aussi de figurer à côté des sculptures du même

temps, cette tête du Christ en terre cuite, trouvée au cimetière de Sainte-Agnès, dont l'image, grossièrement défigurée par la photographie marchande, nous poursuit à tous les carrefours ? Oui, les caractères sont les mêmes, et, bien loin de s'exclure l'un l'autre comme des ennemis irréconciliables, l'art antique de Phidias et l'art chrétien des catacombes se donnent la main comme deux frères.

M. Vitet n'a touché aux catacombes qu'en passant. Il nous promet un travail étendu sur ce sujet digne de lui, et c'est une promesse dont nous prenons acte. Avant d'aborder l'étude des *Mosaïques chrétiennes de Rome*, il a voulu seulement montrer que les caractères de beauté qui les distinguent avaient leur racine ailleurs, et que, si le christianisme vainqueur, libre enfin de bâtir et d'orner des églises autrement que sous terre, a persisté à s'approprier le style antique, il n'a fait que demeurer fidèle à une tradition qui est l'âme de l'art chrétien.

Nous ne pouvons l'accompagner dans cette visite attachante des plus anciens sanctuaires de Rome. De Sainte-Constance à Sainte-Pudentienne, de Sainte-Sabine à Sainte-Praxède, c'est-à-dire du quatrième siècle au neuvième, son pèlerinage le conduit partout où une de ces peintures lapidaires atteste la grandeur ou la déchéance de l'art. La grandeur, elle est à la coupole de Sainte-Pudentienne, plus connue et plus appréciée des artistes que M. Vitet n'a l'air de le croire : car c'est un des pensionnaires de la villa Médicis qui me conduisit la voir il y a plus de dix ans, et l'admiration dont elle était l'objet, remontait, m'a-t-on dit, à la direction de M. Ingres. Là, une composition complète, savamment balancée, nous montre, avec les traits essentiels de l'art antique, « des trésors tout nouveaux, d'austères et chastes expressions, une fleur de vertu, une grandeur morale, dont les œuvres de l'antiquité, même les plus belles, ne sont jamais qu'imparfaitement pourvues. » Voilà donc dans une même œuvre le double caractère qui fait la double beauté de l'art chrétien : la forme pure et ferme, c'est-à-dire la forme grecque, et pour l'animer, l'esprit de l'Évangile[1].

Aussi M. Vitet demande-t-il qu'une copie de la mosaïque de Sainte-Pudentienne, placée à l'École des beaux-arts, y demeure à jamais comme un enseignement et un modèle. On mettrait en regard une copie de la *Transfiguration* de Raphaël, afin de montrer qu'entre ces deux œuvres séparées par un intervalle de douze siècles, il y a plus d'un point de ressemblance qui permet d'y reconnaître deux sœurs :

[1] A ceux de nos lecteurs qui n'auraient aucune idée de cette belle mosaïque, nous pouvons indiquer, à défaut d'une reproduction plus importante et plus complète, une planche en chromolithographie publiée dans l'*Histoire des Arts industriels*, de M. Jules Labarte (tome II, planche CXXI),

le style d'abord, ce grand style de l'antiquité retrempé et rajeuni par la pensée chrétienne, le même idéal de beauté, le même principe de foi. « Seulement, ajoute M. Vitet, dans la mosaïque l'art en déclin est vivifié par la foi triomphante, tandis que dans la *Transfiguration* la foi chancelante est soutenue par l'art à son apogée. » Et tout aussitôt, comme s'il voyait déjà les deux copies en place, M. Vitet se sent conduit à généraliser la comparaison et à formuler un projet aussi nouveau que hardi.

Dans ce palais du Vatican où se sont accumulées tant de merveilles, il existe une collection, moins banale que les collections antiques, et moins visitée, qui a reçu le nom de Musée chrétien. Là, dans des armoires vitrées, vous voyez réunis les objets contemporains des premiers âges du christianisme, les croix, les ciboires, les cuillers de communion en usage dans les catacombes, les instruments de torture usés sur le corps des martyrs, et aussi des crosses d'évêques, des tableaux, des médaillons. Eh bien ! ce que la piété a fait au Vatican, M. Vitet demande que l'amour de l'art le renouvelle à Paris. Au milieu de ces objets auquel s'attache un souvenir touchant, il en est que recommande par surcroît la beauté de la forme ou du travail : ce sont des médaillons de verre couverts de figures dorées, c'est un bas-relief de bronze représentant saint Pierre et saint Paul, ce sont d'autres fragments non moins précieux. Des moulages bien faits, des imitations exactes en reproduiraient le grand caractère. Joignez-y les calques de M. Perret et de M. Savinien Petit d'après les peintures des catacombes, n'avez-vous pas les éléments d'un musée chrétien? De même que l'enthousiasme de l'art de Phidias poussait M. Vitet à réclamer l'exécution du projet conçu par M. Ravaisson, un musée de sculpture hellénique, de même maintenant il appelle de ses vœux un musée chrétien qui groupe à l'École des beaux-arts les monuments les plus anciens et les plus remarquables d'un art digne successeur de l'art grec. Cette idée a-t-elle rien d'irréalisable en un temps où la science et l'art se piquent également de libéralisme? Ce qu'un sentiment national nous porte à faire en faveur de nos aïeux celtiques, pourquoi le refuserions-nous aux ancêtres d'une foi qui fut longtemps, qui est encore la foi de la France? Un tel musée n'a pas moins sa raison d'être que le musée gallo-romain de Saint-Germain ou le musée moyen-âge de l'hôtel Cluny. Séries pour séries, puisque c'est le mot à la mode, ne suivrait-on pas mieux la marche des idées à travers la série chrétienne qu'à travers les séries de pots de la collection Campana ? Mais surtout on verrait alors où sont les véritables attaches de l'art moderne. On apprendrait à estimer cet art chrétien qui commence avec l'ère nouvelle et se continue jusqu'à nos jours. On suivrait pas à pas ses progrès, ses hésitations, ses défaillances, ses

périodes de vie et de mort. On comprendrait pourquoi un artiste tel que Flandrin, au lieu de s'arrêter à l'époque intermédiaire du moyen-âge, a senti le besoin impérieux de remonter aux sources mêmes, et ce que l'art contemporain doit gagner de grandeur et de puissance à renouer sa tradition à ses origines.

Dans ce musée devraient trouver place les dessins que Papéty rapporta il y a quelques années du mont Athos, et toutes les reproductions photographiques exécutées depuis d'après les peintures de tous les Panselinos de la même école. C'est qu'en effet cette presqu'île couverte de couvents cache derrière leurs murs la clef d'un des mystères de l'histoire de l'art. Tandis que la décadence s'abattait sur Rome avec les barbares ; tandis que la mosaïque, forcément aux gages de ces nouveaux maîtres, épousait leurs puérils partis pris, leur grossier idéal, leurs scrupules de catéchumènes, caractères trop clairement écrits dans les œuvres des pontificats de Pascal I[er] et de Grégoire IV, en quel endroit de la terre se conservait la tradition du grand art si prompte à renaître dès les premières années du douzième siècle ? « Cherchez, dit M. Vitet, cherchez dans le monde entier peu de temps après l'an 1000, à ce moment encore si proche de la plus grande barbarie, cherchez un lieu où la figure humaine soit librement imitée et noblement composée, sans grossier parti pris, avec un sentiment d'idéal et cependant de vie, où les arts du dessin, par une sorte de résurrection ou de tradition successive, revêtent sous la forme chrétienne, ce même caractère intelligent et délicat qui distinguait les œuvres de la Grèce idolâtre; cherchez ce lieu, cette oasis, vous ne le trouverez que chez un peuple où jadis éclata entre la force et la grâce, entre l'esprit dorique et l'esprit ionien, cette féconde lutte d'où sortirent d'incomparables œuvres. » Cette oasis, c'est le mont Athos, et ainsi « l'honneur d'avoir allumé même le flambeau de l'art moderne, c'est à la Grèce qu'il est échu comme dernier complément de sa poétique destinée. »

Comment les traditions de l'art se sont conservées au mont Athos ; comment l'esprit grec a pu survivre non-seulement à sa propre déchéance, mais à celle de l'esprit latin ; quelle succession de faits inconnus est appelée à combler la grande lacune du quatrième au onzième siècle, période de mort pour l'Occident ; et par quelle marche insensible le souffle revenu de l'Orient, pénétrant peu à peu les nations occidentales, a produit ce *connubium* de deux principes contraires, cet art que nous appelons mal à propos l'art roman, voilà encore un de ces problèmes nouveau-nés qui se recommandent à la science contemporaine et attendent la lumière et la vie de ses découvertes récentes. Jusqu'aujourd'hui ceux qui ont visité le mont Athos y sont allés sans flambeau. Ils ont vu, sans se rendre un compte exact de ce

qu'ils voyaient, sans se préoccuper de rattacher à Byzance, à Rome ou à Athènes l'œuvre des Panselinos. De nouvelles recherches deviennent nécessaires pour éclaircir ce chapitre inédit de l'histoire de l'art. De nombreuses peintures à calquer, des inscriptions à relever, des manuscrits à compulser, des témoignages de tout genre à découvrir et à interroger, en un mot une investigation complète et définitive, telle est la tâche que M. Vitet offre aux jeunes adeptes assez courageux pour se soumettre au régime austère des caloyers. Il y convie les élèves de notre École d'Athènes, et cela sans retard, de peur que quelque commis voyageur du Musée de Kensington ne vienne faire rafle au profit de l'Angleterre.

L'heure, au surplus, ne saurait être mieux choisie, alors que d'autre part les explorations de M. de Vogüé et de M. Waddington dans les déserts de la Syrie, font apparaître ou plutôt reparaître tout un monde monumental absolument ignoré, dont la richesse atteste la vie puissante de l'art en ces contrées aux sixième et septième siècles. On se souvient d'avoir vu aux dernières expositions les beaux dessins de M. Duthoit reproduisant les ruines à peine ruinées du couvent de Saint-Siméon Stylite entre Alep et Antioche. Bientôt, sans doute, d'autres chercheurs entreprendront l'étude des monuments chrétiens de la même époque, dont l'Égypte et la Nubie gardent les décombres. Les temples antiques et les vastes hypogées de la vallée du Nil ont jusqu'aujourd'hui absorbé exclusivement l'attention des voyageurs. Nul n'a voulu regarder de près les sanctuaires en briques crues qui couronnent quelques sommets de la chaîne libyque et qui semblent, par leurs proportions humbles et presque souffrantes, des catacombes à fleur de terre. Nul n'a étudié, dans la ville abandonnée d'Ybrim, ce qui reste des églises de l'ancienne Primmis. Cependant ces débris épars, ces frises, ces corniches attestent le passage d'un art puissant, et tel chapiteau de granit rose, dont j'ai gardé le souvenir, peut sembler emprunté soit à l'un des couvents de Syrie, découverts par M. de Vogüé, soit à l'une de nos églises d'Occident, qualifiées filles de l'architecture romane. A Thèbes même, l'art chrétien, après s'être creusé une abside hémisphérique dans les gros murs du palais de Louqsor, avait couvert la coupole et les murs de fresques du plus grand caractère, dont la date, s'il faut en croire un nom inscrit sur le bouclier d'un soldat, remonterait au règne de Dioclétien. Que de secrets encore enfouis au fond de cet énigmatique Orient ! Le sphinx dira-t-il jamais tout ce qu'il sait ? Mais, si peu qu'il en dise, à mesure qu'il parle, la lumière se fait sur les points controversés. Les arguments naissent en foule à l'appui d'une des opinions soutenues avec le plus de vigueur et d'éclat par M. Vitet, l'influence orientale. Cette influence, qui le préoccupait dans son étude des mosaïques d

Rome, le poursuit plus vivement encore quand il examine sur les pas de M. de Verneilh l'église Saint-Front, de Périgueux, et que, combattant les conclusions du savant archéologue, il établit les vrais caractères de l'architecture byzantine en France. De quelque attrait que se colore aux yeux de l'archéologie française un système qui voudrait rapporter au génie indigène tout l'honneur du style roman, M. Vitet se refuse à voir dans cette illusion nationale le dernier mot de la science, et les découvertes nouvelles lui donneront de plus en plus raison. Pendant cette période enveloppée de ténèbres, qui comprend du quatrième au onzième siècle, l'Orient seul conserve un certain don de produire de belles et nobles choses. « Ce génie hellénique, qui jadis avait porté dans Rome une première fois le culte des arts et de la beauté, ne croyez pas qu'il soit mort avec sa patrie. Même quand il n'y a plus de Grèce, l'esprit grec vit encore ou du moins conserve assez de souffle inspirateur pour faire une seconde fois l'éducation de l'Occident. Réfugié sur les bords du Nil, errant sur les côtes d'Ionie, son antique berceau, il entasse monuments sur monuments dans ces riches cités qui étonnent encore de leurs fastueux débris les déserts de l'Asie Mineure. C'est là qu'il jette ses dernières lueurs, puis, avant de s'éteindre, il devient tout à la fois le promoteur du style arabe et le rénovateur du goût italien. »

On a tracé la carte des courants de l'Atlantique. On a même dessiné à travers les contrées de l'Europe le cours de ces torrents furieux que l'on nomme les invasions des Barbares. Quelle main assez sûre d'elle-même, guidée par une érudition assez vaste et solide, nous tracera la carte des courants de l'art ? Ce fleuve majestueux et charmant qui prend sa source aux origines du monde et qui féconde encore le monde moderne, pensez-vous qu'il ait jamais tari ? Pas plus que la civilisation elle-même. Vous l'apercevez ici, puis là, tantôt coulant à pleins bords et s'épanchant en un lac immense, tantôt faible ruisseau ou réduit même à une stagnation complète. N'en restât-il que quelques gouttes, elles filtrent toujours à travers les siècles. Seulement on ne suit pas avec certitude la marche progressive de ces ondes cachées. Qu'une tempête vienne troubler la mer humaine, le cours sous-marin de l'art nous échappe, et, quand nous le retrouvons à quelques centaines de lieues de son point de départ, il nous est impossible de préciser les pays témoins de son passage. Eh bien ! c'est cette carte des courants de l'art que nous doit encore la science moderne. Les études de M. Vitet seront, pour la dresser, d'un puissant secours. Comme il voit de haut, ses regards embrassent une étendue immense. Comme il se tient en quelque sorte cramponné à ces sommets d'où découle l'art pur et fort par excellence, il ne s'égare pas à suivre des ramifications secondaires. Si parfois il perd de vue la

branche-mère, il la retrouve bientôt, il la signale, il établit des points de repère certains. C'est ainsi qu'à travers les nuits sombres de la barbarie il a pu nous montrer le courant hellénique vivifié par le baptême chrétien et qu'il l'accompagne, non point pas à pas, mais par étapes déjà bien rapprochées, jusqu'à l'aurore du moyen âge.

Ici, plus de ténèbres. Grâce aux études dont il a été l'objet depuis le second quart de ce siècle, le moyen âge n'a plus de secrets pour nous. Tous les monuments de cette brillante époque ont été analysés, décrits, mesurés, dessinés, reproduits sous mille formes. L'architecture, la sculpture, la peinture, l'orfévrerie, les arts somptuaires, l'industrie même, on n'a rien oublié, on a versé sur tous les points de cet ensemble d'abondantes lumières. Peut-être même la concentration d'efforts qu'a exigée une résurrection aussi complète a-t-elle eu pour résultat d'exagérer l'importance de l'art du moyen âge. On l'a trop isolé, et, comme tous les objets mis sous verre, on lui a nui en voulant le servir. Parmi les champions qui ont le plus aidé à venger le style ogival des mépris du dix-huitième siècle, doit figurer en première ligne l'auteur de la *Monographie de Notre-Dame de Noyon.* Ce travail, publié en 1844, restreint en apparence à l'étude d'un monument, est en réalité la profession de foi la plus absolue, l'exposition la plus complète, le manifeste le plus hardi de l'archéologie du moyen âge qui eût paru jusqu'alors. Relu aujourd'hui, à vingt ans de distance, il produit une impression bien différente. Comment ne pas sourire un peu, quand on voit l'auteur se poser sérieusement cette question : « L'architecture du moyen âge est-elle un art ? » Mais il y avait alors une certaine classe d'archéologues à laquelle il fallait démontrer de telles vérités par raison démonstrative. Affirmer que « le genre de bâtisse auquel on donne le nom de gothique, » n'était pas un art de caprice et de désordre, mais un art reposant sur un triple système de proportion, de construction, de décoration, c'était du courage. Employer le mot de chef-d'œuvre, à propos d'un édifice du treizième siècle, c'était de l'audace. Voir dans l'ornementation « gothique », une des créations les plus originales et les plus spontanées de l'esprit humain, c'était une témérité à faire frémir l'aréopage. Il était nécessaire alors de tout définir, de tout discuter. De là des longueurs dont le lecteur d'aujourd'hui ne se rend pas assez compte, des opinions qu'il traiterait volontiers de lieux communs, une absence de nouveauté qui étonne. Bien au contraire, ce qui doit surprendre, c'est que vingt ans aient suffi à faire à ce point l'éducation du goût public, que de telles hardiesses paraissent usées, et que le *Dictionnaire* de M. Quatremère de Quincy ait sombré si pleinement sous le *Dictionnaire* de M. Viollet-Leduc. Toutefois je ne répondrais

pas que M. Vitet lui-même, quand il a relu pour la réimpression actuelle, son travail de 1844, n'ait de temps à autre dressé l'oreille en voyant passer telle ou telle assertion dont il ne se payerait plus aujourd'hui. Certes l'origine de l'ogive n'est plus une question. Nier l'emploi de l'arc ogival avant l'architecture ogivale, ou nier la nationalité française de cette architecture, sont deux opinions également insoutenables. Mais les causes morales, sociales, qui ont provoqué et favorisé l'éclosion de l'art ogival n'en restent pas moins en discussion, et c'est l'appréciation de ces causes, telles que les présente M. Vitet, qui provoque un sentiment de surprise. Il a pu être de mode, à un moment donné, de voir dans l'architecture ogivale une émancipation de la pensée humaine, un réveil de l'élément laïque, une protestation de l'esprit séculier contre la toute-puissance de l'Église. De là, en exagérant quelque peu le rôle des *fraternités* de constructeurs, autrement dit des loges franc-maçonniques, on arrive bien vite à transformer le grand mouvement du treizième siècle en un effort de la liberté individuelle avant-coureur de la réforme. Mais alors, quelle erreur de la part de l'Église d'adopter comme sienne l'architecture ogivale, de la proclamer comme l'expression la plus pure de la foi, de s'en servir comme du style chrétien par excellence! Et combien les catholiques auraient fait fausse route depuis une trentaine d'années, eux qui n'ont cessé de vouloir relever, restaurer, raviver l'art ogival ! M. Vitet ne va pas jusqu'aux conséquences extrêmes d'une pareille doctrine. N'est-ce pas trop déjà d'en apercevoir chez lui le reflet? Et, s'il lui fallait aujourd'hui se prononcer sur ce point, se montrerait-il aussi affirmatif qu'il l'était en 1844 dans la *Monographie de Notre-Dame de Noyon*, et en 1831 dans son *Rapport sur les monuments historiques du nord-ouest de la France?* Ne se rapprocherait-il pas de l'opinion plus pratique et plus large de M. Viollet-Leduc, qui, suivant pied à pied les progrès du pouvoir royal à l'ombre de l'Église, dès le règne de Philippe Auguste, salue dans l'art ogival la conséquence de cette harmonie entre les deux pouvoirs, l'expansion de l'autorité monarchique et chrétienne, la consommation de l'unité nationale? Théorie pour théorie, celle qui attribue l'initiative au pouvoir, qui groupe autour du trône les corporation laïques, et soumet toutes les provinces à l'exemple du domaine royal, cette théorie me paraît plus conforme aux mœurs politiques de la France. L'art, de tout temps, a porté avec joie le joug disciplinaire de l'autorité. De nos jours encore, ne voyons-nous pas une architecture sans principe et sans but, toute de luxe et d'apparat, s'imposer par cela seul que l'État la patronne, et, l'esprit de mode aidant, recruter des adhérents parmi les constructeurs les plus libres en apparence d'écouter le sentiment individuel? A combien plus

forte raison un art qui répondait à des besoins réels a-t-il dû s'implanter sur un sol jonché de ruines! Avec quelle facilité a-t-il dû être accepté par l'Église comme un bienfait de la monarchie, s'unissant à elle pour consolider en France l'œuvre chrétienne des siècles précédents!

Autour de la *Monographie de Notre-Dame de Noyon* et du *Rapport sur les monuments du nord-ouest de la France*, les deux travaux les plus importants de ce que nous appellerons la première manière de M. Vitet, se groupent d'autres études partielles sur l'*Architecture lombarde*, sur l'*Architecture du moyen âge en Angleterre*, sur l'*Architecture chrétienne en Judée*. On y voit se transformer peu à peu cette première manière, et l'enthousiasme de l'art ogival non pas se diminuer, mais s'accroître au contraire de préoccupations plus élevées et plus larges. Déjà, en étudiant l'*Architecture lombarde en Italie*, l'éminent critique avait aperçu à travers des nuages, et signalé néanmoins avec certitude, l'influence orientale, le courant de l'art grec. A Cologne, où l'amène en 1830 la destruction partielle de Saint-Cunibert, l'aspect byzantin de la vieille cité lui inspire quelques pages animées et pittoresques, des meilleures qu'il ait écrites. Enfin, lorsque trente ans plus tard, il se laisse guider par M. de Vogüé sur ce sol de la terre sainte, tant visité par la piété de tous les siècles, et si peu exploré encore par la science, ce qui pique sa curiosité, ce sont moins les édifices religieux construits par les Croisés, que les monuments de l'époque antérieure aux Arabes; ce qui le frappe, c'est moins l'invasion de l'art ogival apporté d'Occident par les Croisades, que le courant contraire, le courant oriental et son influence sur notre architecture romane. Ainsi le champion de l'architecture ogivale, obéissant à ce sentiment que j'appellerai la soif des origines et qui est le propre de l'historien, se voit conduit insensiblement, non pas peut-être à changer de drapeau, mais à coudre de nouvelles couleurs à sa primitive oriflamme. Dans le mouvement qui a rallié autour du moyen âge tant de grands esprits, on sait quelle part importante revient à M. Vitet. Un des premiers, il a montré la valeur de l'art et de ses œuvres. Quand l'architecture ogivale a reçu d'un baptême définitif le nom d'architecture nationale, il a été l'un des parrains. Plus haut que tous, il a crié : « Conservez, restaurez, non-seulement les monuments religieux, mais encore les monuments civils, » et lorsqu'aujourd'hui on travaille à rendre aux châteaux de Coucy et de Pierrefonds leur antique physionomie, on ne se doute pas que M. Vitet le demandait dès 1831. Mais enfin, tandis qu'il nous poussait à cette croisade, il semble qu'il se soit lui-même arrêté. Content d'avoir lancé les jeunes générations sur la piste du moyen âge, il est resté au point de départ, ou plutôt, rétrogradant de siècle en

siècle, il est remonté jusqu'aux origines de l'art chrétien, comme un médecin qui vous conduirait aux eaux, et qui, vous laissant déguster les sources inférieures, gravirait seul le sommet de la montagne pour découvrir la source-mère, plus vivifiante et plus pure. La passion du moyen âge a fait des fanatiques. A coup sûr, M. Vitet n'en est pas. Écoutez-le plutôt dans son travail le plus récent, les *Mosaïques de Rome*, déclarer « tout franchement que le moyen âge, pour lequel il ne sent pas faiblir son amour, doit renoncer désormais à cette sorte de monopole que d'imprudents amis voudraient lui conférer ; qu'il n'est pas après tout le seul berceau de l'art chrétien, pas plus qu'il n'est le christianisme tout entier ; il en est un sublime épisode, ce qui est déjà quelque chose. »

Un épisode ! Le mot paraîtra dur. Et cependant, le dirai-je? c'est, à nos yeux, le mot de la situation, c'est le dernier mot de la critique contemporaine. Et j'ajoute que, bien loin de s'en affliger, il faut s'en réjouir. Car le moyen âge n'y perd rien et l'art chrétien y gagne. Oui, ce qui est arrivé à l'auteur du *Rapport de* 1831, c'est notre histoire à tous. Quand le moyen âge a paru, prôné à l'envi par la littérature et par l'art, il semblait qu'il dût tout envahir, tout absorber. Mais dans cette explosion d'enthousiasme n'entrait-il pas un peu de réaction ? A mesure que le temps a marché, on s'est familiarisé avec le nouveau venu, on l'a touché du doigt, on a su de lui-même quels étaient ses ancêtres et quels ses descendants, et plus il a été connu et aimé, plus la place qu'on lui a faite au foyer a été sagement circonscrite. Le jour où l'adoption s'est changée en droit de cité, le moyen âge, dépouillé des illusions qui le défiguraient, a repris sa physionomie véritable. Sans doute il a donné le branle à nos cerveaux engourdis, il a initié le dix-neuvième siècle à l'intelligence de l'art chrétien, et, pour ce seul bienfait, sans parler des autres, notre reconnaissance lui est à jamais acquise. Mais, de bonne foi, l'art chrétien pouvait-il rester limité à une période de quatre cents ans ? Pouvait-il être interdit de regarder au delà et en deçà sa marche à travers les siècles? C'est ce qu'a fait M. Vitet, c'est ce qu'ont fait et la critique et l'opinion. Aujourd'hui l'une et l'autre se refusent à voir dans le moyen âge autre chose qu'un sublime et brillant épisode d'une histoire dont les premiers chapitres nous ont été racontés depuis, dont nous écrivons les derniers. Une telle conclusion n'a rien qui doive alarmer les consciences les plus délicates. Le moyen âge ne s'y amoindrit pas. C'est l'art chrétien seul qui grandit.

III

Si le moyen âge n'est pas l'art chrétien tout entier, il n'est pas davantage l'art français tout entier. Jusqu'à ce que la nuit gallo-romaine s'éclaire de nouvelles lueurs, les ténèbres qui enveloppent les époques antérieures laissent du moins entrevoir le fait de l'existence d'un art national. Quant aux époques postérieures, évincées tour à tour par les réactions successives dont se compose non-seulement notre histoire politique, mais aussi l'histoire de notre goût, elles reprennent chacune leur place au soleil. Il n'est pas plus permis aujourd'hui de proscrire le dix-huitième siècle que le seizième, l'Empire que la Renaissance. A chacune de ces époques il faut reconnaître sa part de vie. Grâce aux découvertes d'infatigables chercheurs, nous pouvons ressaisir le fil que l'on croyait perdu après le quatorzième siècle et le renouer aux siècles précédents. Ainsi c'est une vérité désormais reconnue que l'art français a commencé à vivre avant le moyen âge, et que, depuis, il n'a jamais cessé.

L'extrême jeunesse de cette vérité n'explique peut-être pas suffisamment pourquoi elle n'a pas trouvé place dans le tableau de l'histoire de l'art français que M. Vitet s'est plu à esquisser au commencement de sa belle étude sur Le Sueur. Lui demander de recommencer un travail aussi considérable, et si complet, après tout, pour le temps où il a été écrit, ce serait une prétention exorbitante. Mais ne pouvait-il pas, sans déranger la savante ordonnance d'un tout dont les parties se balancent avec un art suprême, sans lui ôter sa date, prémunir le lecteur contre des opinions désormais hors de cours? Prétendre « qu'avant François Ier il n'existait rien en France qui eût la moindre analogie avec la peinture italienne ; » donner comme le bilan de l'art français au quinzième siècle et au commencement du seizième, « des miniatures sur vélin, des portraits d'une exacte et naïve vraisemblance, des modèles de tapisserie, des émaux, des vitraux ; » avancer enfin que l'éducation italienne de l'art français ne commença qu'avec le Rosso en 1532, ou tout au plus avec Léonard de Vinci en 1516, n'est-ce pas faire trop bon marché de faits certains que M. Vitet connaît assurément mieux que personne, ainsi que le prouve le qua-

trième volume de ses *Études?* Le lecteur pense involontairement à Jean Foucquet, cet enlumineur du roi Louis XI, qui était en même temps un grand peintre, et qui, avant le règne de son protecteur, avait passé quatre ans en Italie, de 1443 à 1447. Or, ce n'est pas seulement par ses portraits et ses miniatures que se recommande Jean Foucquet. On s'accorde à peu près aujourd'hui à lui attribuer le beau tableau de la *Trinité*, dont une tradition impossible à justifier faisait honneur au roi René. Jean Foucquet a maintenant droit de cité au Louvre, et au-dessus de ses deux portraits, remarquables par un autre mérite que celui d'une « exacte et naïve ressemblance, » on a placé une peinture française de la fin du quatorzième siècle, c'est à-dire contemporaine des successeurs immédiats de Giotto. Enfin l'éducation italienne de l'art français, si elle ne remonte pas à 1330, époque où Simon Memmi et un autre artiste inconnu ont peint les fresques du palais des papes d'Avignon, doit au moins prendre date dès 1497, puisqu'en cette année nous voyons Charles VIII s'entourer d'artistes et d'ouvriers italiens. Une note rappelant ces faits et d'autres analogues eût paré au discrédit dont M. Vitet se frappe lui-même en laissant subsister entières ses assertions de 1841, et cela de gaieté de cœur, puisqu'il lui suffisait de renvoyer le lecteur aux pages que contient son quatrième volume sur les *Arts en France au seizième siècle*.

Là, M. Vitet, après avoir mis en relief les travaux importants des sociétés d'antiquaires et de chercheurs isolés auxquels on doit, depuis trente ans, l'exhumation de tant de documents précieux pour notre histoire nationale, en tire cette conséquence incontestable, cette vérité claire et démontrée, que bien antérieurement au dix-septième siècle il existait en France un art et des artistes français. Il nous montre l'expédition du duc d'Anjou en Italie y portant les arts où nous excellions alors, cette architecture, cette peinture sur verre et sur vélin, cette statuaire qui ont fait la gloire du règne de saint Louis. Puis l'art français semble sommeiller pendant un siècle de guerres, d'invasions, de désastres. Puis le contact de la puissance bourguignonne lui communique le prosaïsme flamand. Enfin l'expédition de Charles VIII ramène d'Italie une colonie d'artistes. Mais, au milieu de ces influences diverses, l'art français a toujours survécu, et, même à côté de la colonie italienne, nos sculpteurs, nos peintres, nos architectes, dont les noms commencent à sortir de l'oubli, ont formé un groupe compacte et nombreux, fidèle à la tradition nationale. Ainsi, sur cette question comme sur bien d'autres, M. Vitet en sait plus long que personne. Pourquoi dès lors laisser à son livre un vernis d'arriéré, lorsqu'en d'autres endroits le texte corrigé se trouve mis au courant des découvertes récentes?

En effet, si l'on compare la nouvelle édition de l'étude sur Le Sueur avec la première, on est frappé de plusieurs différences notables, toutes à l'honneur de l'historien. En 1841 il affirmait toujours. En 1862 il doute souvent. La jeunesse de son héros, ses débuts, son mariage, les motifs qui amenèrent ses travaux du cloître des Chartreux, rien ne lui paraissait alors plus simple, plus clair, plus certain. Aujourd'hui tout redevient hypothétique. Les scrupules naissent sous les pas du critique mieux informé. Son imagination s'était plu à créer entre Le Sueur et Poussin, entre Le Sueur et Philippe de Champagne, des relations amicales d'un très-bon effet dans le récit. Ces relations imaginaires tournent en interrogations. Mais, d'autre part, dès qu'une preuve certaine lui révèle un fait nouveau, avec quel empressement il s'en empare ! Quelle joie d'apprendre que Le Sueur a travaillé au Louvre, et qu'à lui seul avait été d'abord confiée la décoration tout entière de l'hôtel Lambert ! Aussi il décrit longuement ces peintures qu'il se bornait jadis à indiquer et le lecteur y gagne des pages d'une excellente critique. Entre les deux éditions, la différence est manifeste, le progrès saute aux yeux. Adieu les bavardages des Félibien ; adieu les assertions hasardées dont se paye volontiers une imagination ardente. La vérité a chassé le roman, et, bien loin d'amoindrir le héros, elle n'a fait que le grandir.

A voir avec quelle bonne foi M. Vitet se déjuge, quand il se trouve en face d'une erreur démontrée, on peut comprendre quel prix il attache à la vérité. C'est qu'en effet, si haut que se place la critique, elle ne peut se passer de vérité, pas plus que l'histoire. La vérité, c'est l'aliment vital, la condition *sine qua non*, de l'une et de l'autre. Accumulez les hypothèses les plus séduisantes, donnez à vos jugements la forme la plus capable de captiver le lecteur, élevez-vous aux considérations les plus ardues, parez-vous de toutes les grâces, de toutes les magies du style, si vous n'avez la vérité, vous n'êtes rien qu'un airain sonnant et une cymbale retentissante. Or, la vérité a deux sources positives : les monuments et les documents.

Les monuments on sait avec quelle puissance de goût, avec quelle droiture de jugement M. Vitet les étudie : édifices, statues, peintures, mosaïques, il ne néglige rien de ce qui peut apporter une preuve à l'histoire de l'art. Les documents, il les accepte aussi comme des témoins irrécusables. C'est à eux qu'il a recours pour assigner une date à telle ou telle mosaïque, pour préciser l'âge de Notre-Dame-de-Noyon, pour ressusciter la famille des Clouet, pour refaire la vie de Le Sueur. Il n'est pas de ceux qui relèguent les paperasses dans l'arrière-boutique de l'histoire. Il apprécie à leur juste et haute valeur les services

rendus par le plus intrépide des fouilleurs d'archives, M. le comte de Laborde. Il sait, en passant, rendre un juste hommage à l'un des plus importants recueils de notre temps, les *Archives de l'art français*, et, contrairement aux habitudes des écrivains qui s'en servent tous les jours sans vergogne, il en nomme les rédacteurs. D'où vient donc que, dans un moment d'humeur, M. Vitet s'oublie jusqu'à jeter à la tête de ces mêmes « fouilleurs d'archives » le mot malsonnant de « greffiers ? »

Hélas! nous ne pouvons pas tous faire des fouilles à Éleusis. Mais tous, si nous le voulons, nous pouvons fouiller les archives. Et à remuer les paperasses, comme à retourner le sol, on soulève la poussière des siècles. Un tronçon de colonne, un bas-relief, une statue, une fresque enfouie : magnifiques découvertes. Mais quatre lignes d'un latin barbare sur un papier rongé des vers, n'est-ce pas autant pour l'histoire? Il y a plus : tout monument qui ne porte pas son âge devient matière à discussion et à hypothèses. Le document s'impose avec une autorité contre laquelle rien ne prévaut, et, par la certitude qu'il apporte, il donne une base solide à la discussion des monuments. Ne séparons donc pas ces deux sources de la vérité historique, et si nous applaudissons aux découvertes heureuses des fouilleurs du sol, ayons aussi des applaudissements pour les fouilleurs d'archives, pour ces greffiers studieux qui, satisfaits d'une tâche modeste, accumulent les matériaux, sacrifiant à ces humbles recherches le temps qu'ils pourraient employer à revêtir de phrases sonores des hypothèses hasardées. Il y a, de la part de certains critiques, une tendance fâcheuse à méconnaître ces services réels; c'est pourquoi nous sommes heureux de voir M. Vitet, sauf en une occasion, leur rendre justice, comme il l'a fait déjà dans la préface de son *Histoire de l'Académie de peinture et de sculpture*, travail impossible sans les documents découverts par MM. de Montaiglon, Dussieux et Duvivier.

Nous ne pouvons suivre pas à pas M. Vitet dans toutes les études partielles qui complètent ses deux derniers volumes. Raphaël et Marc-Antoine; les Van Eyck, Hemling et les Clouet; Rembrandt et Vander Helst; Louis David, Paul Delaroche, Ary Scheffer, Eugène Delacroix et Hippolyte Flandrin, ces grands noms, évoqués tour à tour, y apparaissent comme pour faire cortége à Le Sueur. La fresque de San Onofrio, cette *Cène* d'un caractère si suave et si pénétrant, devient l'occasion d'une magistrale étude sur la vie de Raphaël. M. Vitet n'y dissimule pas ses préférences pour les premières années de cette vie féconde. Mais à ceux qui seraient tentés de l'accuser d'exclusivisme il a répondu depuis dans les *Mosaïques de Rome*, et nous livrons cette réponse aux juges trop souvent injustes du divin Sanzio :

« Raphaël, quoi qu'on en dise, n'est pas allé au paganisme... Rien ne redresse les jugements un peu trop prompts portés souvent sur ce divin génie, rien ne rend respectueux envers ses derniers efforts, rien n'apprend à comprendre la *Transfiguration* comme la mosaïque de Sainte-Pudentienne. »

Sur Van Eyck et Hemling, sur Hemling principalement, M. Vitet a écrit des pages charmantes d'où surgissent de temps à autre de lumineuses vérités. Ainsi, le profit que l'on trouve à étudier certains maîtres chez eux, principe que nous nous proposons de mettre en pratique ici même. Ainsi, la différence profonde entre le naturalisme national de Jean Van Eyck et l'idéalisme d'Hemling, en qui il salue l'âme de Le Sueur. Ainsi encore, cet axiome d'une application malheureusement trop générale aujourd'hui : « Dans les arts, la bâtardise est le pire de tous les péchés. »

A propos de Rembrandt, j'aurais à relever plus d'un jugement qui vient à l'appui de ce que j'ai osé écrire sur le grand peintre hollandais. Pas plus que nous, M. Vitet n'admet une comparaison possible entre l'auteur de la *Pièce aux cent florins* et « les maîtres de la catholique Italie. » Il montre que c'est toujours son grand moyen d'effet, c'est-à-dire la lumière, qui produit chez lui l'expression, et il cite la *Résurrection de Lazare* dont l'intérêt se résume dans cette invasion de la lumière. « C'est un coup de tam-tam, un de ces effets matériels dont un musicien coloriste ferait certainement usage s'il voulait peindre cette scène. Il frapperait l'oreille au moment solennel ; Rembrandt frappe les yeux. » Et de même, quant à la prédilection de Rembrandt pour les tableaux de chevalet, prédilection qui fait de sa grande *Ronde de nuit* un accident unique dans son œuvre, M. Vitet n'hésite pas à en accuser, non pas l'avarice, puisque nous avons effacé ce grief, mais la cupidité de l'artiste, trop habitué à évaluer à poids d'or chaque minute de son temps. Enfin, après avoir déversé son admiration sur l'art flamand et hollandais avec l'abondance et la verve d'un touriste qui fait revivre ce qu'il a vu, il conclut contre cet art si grand et si fort en se demandant s'il ne manque pas quelque chose à toutes ses merveilles. « Ce quelque chose, c'est le style, c'est un certain reflet de la flamme idéale, un imparfait rayon de céleste beauté devant lequel pâlit la plus parfaite image des beautés de ce monde. »

L'art contemporain trouve en M. Vitet un appréciateur d'un goût aussi pur, d'un esprit non moins élevé et non moins impartial. Soit qu'il juge sans faiblesse l'*Hémicycle* de Paul Delaroche, soit qu'il raconte avec une émotion contenue la carrière laborieuse et féconde d'Ary Scheffer, soit qu'il adresse à Eugène Delacroix d'audacieuses louanges, ou qu'il atténue par des critiques secondaires la grande

impression ressentie à la vue de la frise de Saint-Vincent de Paul, on sent un juge sincère qui puise dans des principes solidement assis les considérants de ses arrêts. Qu'il nous promène à travers les jardins français et anglais, ou qu'il développe des théories musicales dont un profane tel que nous doit s'abstenir de parler, c'est toujours la même critique aux vues larges et droites, c'est toujours la même allure vivante qui vous force à marcher à l'unisson. Au milieu de ces travaux d'ordre si différent, la notice sur Ary Scheffer mérite surtout d'être distinguée. Écrite pour ainsi dire au lendemain de la mort du grand artiste, elle respire ce sentiment de tendre enthousiasme que M. Vitet éprouve toujours quand il se voit en présence d'une belle âme. Raphaël, Hemling, Le Sueur, Ary Scheffer, Charles Lenormant, ces âmes chrétiennes dont la foi s'est traduite en grandes œuvres, ce sont les hommes avec lesquels il entre le plus volontiers en communication, comme il aime d'une passion plus vive les monuments où le christianisme a marqué sa sublime empreinte.

IV

Maintenant que nous avons analysé, avec des développements inférieurs à ceux qu'elles comportent, ces *Études sur l'histoire de l'art*, si nourries de faits, si riches d'appréciations neuves et fortes, n'apercevons-nous pas une lumière qui s'en dégage, et qui, planant sur tant de sujets divers, les enveloppe tous dans la même auréole? L'historien nous a promenés du midi au nord à travers les contrées les plus différentes, de l'antiquité aux temps modernes à travers les époques les plus dissemblables, et il semble qu'il n'ait pas bougé, tant il a retrouvé partout le même souffle, tiré des faits les mêmes théories, révélé les mêmes principes. L'art grec, dont il glorifie le suprême effort au temps de Phidias, il nous l'a montré consistant en un parfait et mystérieux mélange de l'idéal et de la vie, et c'est ce même caractère harmonieux qu'il nous a signalé dès l'aurore du christianisme comme la définition de l'art nouveau; il l'a suivi au quatrième et au douzième siècle, il l'a salué dans Raphaël, et, à mesure que l'art s'individualise, il l'a encore reconnu dans certaines âmes d'élite, animées de l'esprit chrétien. Telle est la vérité lumineuse qui l'attendait sur le double sommet où sa critique s'est assise,

et d'où il voit passer, emportés par le même torrent, les époques intermédiaires, les produits de la science acquise, les tentatives téméraires, les œuvres de l'habileté matérielle ou d'une aveugle personnalité.

Dès lors, combien l'horizon s'agrandit ! Il ne s'agit plus d'études partielles mettant en relief telle ou telle période d'un art local. Un même art apparaît partout, le plus digne de notre admiration et de nos hommages, l'art un, l'art éternel, le grand art.

Les mêmes causes, avons-nous dit, produisent les mêmes effets. Oui, toutes les fois qu'une époque, une nation, ou un individu, acceptant la nature pour point de départ, et l'imitation naïve et large de la nature comme moyen, jette dans ce moule une idée vivante, une pensée jeune et libre, un sentiment élevé et pur, le résultat est une belle œuvre, et l'art qui l'a exécutée est le grand art. Certes, avant d'atteindre ce point où les perfections de l'idéal et de la nature se marient, la route paraît longue. Il faut que la pensée humaine entre en pleine possession de sa vie, il faut qu'elle n'abdique pas devant les charmes matériels de la nature, et qu'elle consente cependant à épouser ces charmes au lieu de s'enfermer dans une stérile abstraction ; il faut qu'elle laisse assez de jeu à sa liberté pour s'affranchir des formules d'une convention étroite, et toutefois qu'elle accepte la loi traditionnelle du grand art; il faut enfin qu'elle se donne pleinement, sans prétention de nouveauté, sans arrière-pensée de vanité personnelle, sans autre but que celui d'ajouter une étincelle de plus à ce soleil de vérité dont la beauté est le rayon qui féconde la vie humaine. Tant de conditions, constituant un ensemble parfait, semblent difficiles à réunir, et le grand art pourrait à bon droit passer pour un phénomène. Et pourtant, quand ce phénomène se produit, c'est par sa simplicité qu'il nous frappe.

Voyez l'art de Phidias. Quoi de plus simple en apparence ? et, en réalité, quoi de plus complexe, puisqu'on y retrouve, à un degré merveilleux de puissance, tous les éléments constitutifs du grand art ? Et, quand l'idéal païen, usé par les redites, s'endort pour jamais, quoi de plus simple encore que l'art chrétien qui lui succède ? C'est toujours le même art. Seulement, comme l'idéal chrétien a gagné en élévation morale, l'art aussi se revêt d'une moralité plus haute, il s'enveloppe de tendresse et d'amour. Une esthétique menteuse voudrait nous représenter l'art antique comme inséparable de la mythologie, et réduire l'art moderne à cette alternative ou de revenir au moyen âge ou de se faire purement païen. A l'en croire, l'art se régénère en se dégageant des influences chrétiennes et devient de plus en plus apte à recouvrer son ancien charme et sa vertu première. De là, l'apologie de la Renaissance des quinzième et seizième siècles, dans

laquelle on ne veut voir qu'un mouvement païen, comme si ce n'était pas l'époque des Frà Bartolommeo et des Raphaël ! Les faits démentent de telles théories. C'est le christianisme qui a rendu la vie au grand art, et, le berceau de la Renaissance, c'est aux catacombes qu'il convient de le replacer. Suivez à travers les siècles ce nouveau-né régénéré par le baptême. Plus il se tient étroitement uni à l'idée chrétienne, plus il vit d'une vie puissante et féconde. Plus il s'en éloigne, plus sa vie décroit. L'équilibre est rompu. Il a perdu un de ses éléments constitutifs, le plus essentiel : l'idée.

Remplacez l'idée chrétienne, si vous le pouvez. Mais, tant qu'elle ne sera pas remplacée, il faut bien voir en elle l'idéal le plus élevé, le plus pur des temps modernes. Si l'art moderne doit s'en inspirer, ce n'est pas seulement parce qu'elle est chrétienne, mais parce qu'elle est l'Idée. Sans l'Idée, religieuse, sociale, patriotique, plus d'harmonie possible entre les éléments du grand art. Ou la nature prévaut, ou l'abstraction ; ou le matérialisme, ou le romantisme ; ou le réalisme, ou le mysticisme. C'en est fait de l'unité.

Voilà donc ce qui se dégage pour nous de ces *Etudes*, l'unité du grand art, unité souveraine, dominant toutes les variétés d'époques, de races, d'individus, toutes les théories locales, tous les aperçus partiels.

Telle est la lumière qui se lève au-dessus des deux sommets de l'art grec et de l'art chrétien comme un phare destiné à éclairer la marche de l'art dans l'humanité. C'est l'effet ordinaire du spectacle de l'unité de produire dans l'esprit un soudain apaisement. Ici, l'on se sent fortifié et presque consolé. Ce grand art que l'on croyait mort avec Phidias, il vit. La puissance romaine a tout envahi, tout écrasé : il vit. Les Barbares ont balayé l'Empire : il vit. Le moyen âge s'éteint, en proie au délire de la fantaisie : il vit encore. La Renaissance a ramené le paganisme : il vit toujours. Au rococo fleuri du style Pompadour a succédé l'ascétisme archaïque de Louis David : il vit quand même. Et de nos jours, où l'indépendance individuelle a tout disjoint, tout morcelé, le grand art continue de vivre, non pas comme un fantôme des nuits du passé, mais comme un principe actif qui se manifeste de temps à autre par des œuvres immortelles aux yeux d'une foule étonnée.

Si ces œuvres ne sont pas plus nombreuses, si les produits d'une science sans âme ou d'une habileté sans esprit, si des tentatives brutales ou des rêves abstraits surprennent trop souvent notre admiration, c'est que notre époque ne possède pas suffisamment le sentiment du grand art. Ce sentiment, comment le réveiller, comment le nourrir, comment le développer et l'étendre ? Rien n'y peut mieux servir que les musées dont M. Vitet demande la création, musée de

sculpture grecque, musée d'art chrétien. Rien aussi de plus efficace que des livres semblables aux *Etudes* de M. Vitet. Lui-même a tracé à la critique son rôle et son devoir, et cette conclusion, que nous lui empruntons, sera celle de notre travail : « Que faire, dit-il, pour affranchir le goût, pour le rendre à la fois plus libre et plus tolérant, plus large et plus élevé ? Le vrai moyen, le seul peut-être, est d'éclaircir, de répandre, de populariser l'histoire de l'art, d'en exposer toutes les phases, d'en révéler tous les secrets, sans omettre et sans laisser dans l'ombre aucun des anneaux d'or de cette longue chaîne. »

LÉON LAGRANGE.

LES NÉGOCIATIONS

DU CARDINAL CONSALVI

Mémoires du cardinal Consalvi, secrétaire d'État du pape Pie VII, avec une introduction et des notes, par J. Crétineau-Joly, 2 vol. Paris, Plon, éditeur, 1864. — *L'Église et la Révolution française : Histoire des relations de l'Église et de l'État de 1789 à 1802*, par Edmond de Pressensé. Paris, chez Meyrueis et Dentu, éditeurs, 1 vol., 1864.

Les Mémoires du cardinal Consalvi que M. Crétineau-Joly vient de publier dans notre langue, jettent une nouvelle et vive lumière sur les relations de Napoléon avec Pie VII, sur les premiers triomphes et sur les premières épreuves du Saint-Siége au dix-neuvième siècle. La critique regrette encore d'ignorer comment ces pages d'un si grand prix et si longtemps cachées sont parvenues dans les mains de leur éditeur et de ne pouvoir apprécier, à l'aide du texte italien, comment il a su les traduire. Toutefois tels qu'ils nous sont livrés, les Mémoires du secrétaire d'État de Pie VII portent en eux-mêmes un tel caractère, non-seulement d'authenticité, mais de sincérité, de candeur et d'exactitude qu'il est désormais impossible à l'histoire de n'en pas tenir grand compte. Entrepris et achevés dans l'exil, loin de tout document et soigneusement dérobés, à mesure qu'ils s'écrivaient, à l'œil inquisiteur de la police française, ils se composent de cinq récits séparés qui reviennent à plusieurs reprises sur les mêmes événements, se répètent souvent et ne se contredisent jamais ; ils s'accordent également avec les témoignages contemporains qu'ils complètent.

Pour notre part, en étudiant ces négociations du Saint-Siége avec

l'empire, nous avons pu voir les choses successivement comme on les voyait à Rome et comme on les voyait à Paris; car, à côté des souvenir du cardinal Consalvi, il nous a été donné de consulter les papiers inédits du cardinal Fesch, ministre de France à Rome de 1803 à 1806, et véritable chargé d'affaires de l'Église de France auprès de l'Empereur pendant toute la durée de son règne. Nous devons cette communication précieuse à l'historien du cardinal Fesch, Mgr. Lyonnet, évêque de Valence ; heureux si nous savons lui témoigner la reconnaissance que sa confiance et sa bonté nous inspirent en répondant à ses religieuses intentions. La sollicitude pour l'honneur et l'indépendance de la papauté domine à cette heure, au fond d'un cœur d'évêque, tout autre sentiment[1] et plus on pénètre dans les replis de l'histoire, plus on reconnaît avec M. de Maistre que les papes n'ont besoin que de la vérité.

Ils en ont maintenant plus besoin que jamais. La destinée de Pie VII peut nous fournir au milieu des ténèbres et des orages qui environnent la destinée de Pie IX des consolations, des leçons et des espérances. Ne les négligeons pas. Il y a huit ans, à une époque où, malgré les dénonciations du congrès de Paris, bien peu de personnes croyaient Pie IX menacé, je retraçais ici même les persécutions que le premier empire avait infligées à Pie VII[2]; aujourd'hui je voudrais revenir sur les beaux jours qui ont précédé et sur ceux qui ont suivi ces jours d'épreuve, marquer comment a commencé et comment a fini la lutte de la cour de Rome avec Napoléon Ier et compléter ainsi quelques études d'histoire religieuse qui aspirent avant tout à être véridiques et qui pourront ne pas sembler inopportunes. Je n'y mêlerai ni allusions ni controverses ; ce n'est point par de tels procédés que l'histoire devient instructive.

Une seule question entre toutes celles qui se discutent sous nos yeux ne peut être évitée dès qu'il s'agit du concordat, il faut l'aborder de front : l'Église et l'État sont-ils faits pour traiter ensemble? Une sépara-

[1] En ce moment même, Mgr l'évêque de Valence voulant rendre le monument élevé à Pie VI dans sa cathédrale plus digne du pontife qui a rouvert la série des papes persécutés, fait placer de chaque côté d'un buste, attribué à Canova, deux anges en marbre blanc, l'ange de la Douleur, et l'ange de l'Espérance. Le premier portera cette devise : *Rome, l'Église, que vont-elles devenir?* Paroles qui furent les dernières de Pie VI ; le second portera ce texte de l'Écriture (Prophéties de Michée) : *Ne læteris, inimica mea, super me quia cecidi; consurgam.* Il nous a semblé que ces deux devises pourraient servir d'épigraphe à une étude entreprise sur les destinées du saint-siége. Mgr de Valence les a choisis avec un grand à propos, ayant particulièrement à cœur, comme il le dit lui-même à ses prêtres (Circulaire du 25 octobre 1864), d'honorer la Papauté « *dans un moment où tout conspire à la traquer et l'abaisser.* »

[2] *Correspondant* de septembre 1856 et d'octobre 1857, nouvelle série, t. II et VI.

tion absolue n'est-elle pas le seul régime qui convienne à la liberté de l'une et de l'autre ? Beaucoup d'hommes animés d'espérances et d'intentions très-diverses le soutiennent pour l'avenir. M. de Pressensé a transporté le débat dans le passé et après être remonté jusqu'à 1789, il a écrit l'histoire du Concordat pour le condamner. Son livre où les événements sont exposés comme des arguments à l'appui d'une thèse, est une œuvre de polémique, mais non de polémique intéressée, violente et vulgaire. M. de Pressensé est sincère dans son amour de la liberté, sincère dans ses recherches historiques, sincère dans ses efforts pour devenir impartial et, s'il ne partage pas nos croyances catholiques, s'il les blesse même plus souvent qu'il ne l'imagine, du moins, en poursuivant la séparation de l'Église et de l'État, il ne rêve pas comme tant d'autres l'anéantissement du christianisme et la ruine de toute religion ; il pense au contraire et il veut rendre à Dieu plus de place dans la vie des peuples. C'est à M. de Pressensé qu'il convient de demander quelles objections peuvent être élevées contre le Concordat, en même temps que les Mémoires du cardinal Consalvi achèvent de nous apprendre les circonstances qui l'expliquent et les motifs qui le justifient et ce qui vaut plus encore pour l'honneur de la cour de Rome que tous les éclaircissements et tous les commentaires, c'est Consalvi lui-même tel qu'il vient de nous être révélé : c'est son caractère et son attitude. Nul n'a mieux montré comment l'Église peut tendre la main aux puissants de ce monde sans rester devant eux la tête courbée.

I

Le 20 juin 1801, la cour qui commençait à se former autour du premier consul venait d'assister à une grande parade militaire, lorsqu'elle vit tout à coup le ministre des affaires étrangères, M. de Talleyrand, introduire un cardinal auprès du vainqueur de Marengo. Dans cette France où Jésus-Christ venait d'être renié, où Pie VI était mort deux années auparavant prisonnier; où l'épiscopat et le clergé, décimés, proscrits, dépouillés, avaient disparu; où les vieilles Églises bâties par les générations fidèles en l'honneur de Dieu, de la Vierge et des saints, étaient dédiés à la Jeunesse, à la Vieillesse, à l'Abondance, aux Jardins et aux autres divinités inventées par la Convention; l'arrivée soudaine et solennelle d'un représentant du Saint-Siége, n'était pas une des moindres surprises ménagées par le premier consul à la na-

tion qu'il voulait alors éblouir, guérir et subjuguer. Et de son côté, ce cardinal en face de la foule dorée des hommes nouveaux, sénateurs, tribuns, généraux, tous issus de la révolution, parmi les envoyés de la vieille Europe qui commençaient avec un mélange de curiosité, de crainte et d'admiration à revenir aux Tuileries, ce cardinal pouvait, à meilleur droit sans doute que le doge de Gênes devant Louis XIV, s'écrier : « Ce qui m'étonne le plus ici, c'est de m'y voir. »

Son étonnement, en effet, était extrême et touchait à l'effroi. Accouru à la hâte pour renouer une négociation rompue à Rome, il avait écrit au moment de se mettre en route[1] : « Le bien de la religion « veut une victime, je vais voir le premier consul, je marche au mar« tyre ; la volonté de Dieu soit accomplie. » Une indiscrétion diplomatique avait fait connaître cette lettre au premier consul qui, sans être alors tenté de faire des martyrs, s'était promis sans doute de profiter de la peur qu'on avait de lui. A peine avait-il su le représentant de Pie VII arrivé, qu'il avait voulu le recevoir au milieu de tous les corps de l'État et pour le frapper davantage encore de l'éclat soudain de sa naissante puissance, il avait prescrit qu'on l'amenât jusqu'à lui, sans l'avertir de l'appareil théâtral de cette première audience. Heureusement il avait affaire à un homme facile peut-être à émouvoir et à effrayer, mais capable de dominer son trouble et d'affronter sans perdre la tête les périls mêmes et les obstacles qu'il s'exagérait. « Je sais le motif de votre voyage en France, » lui dit Bonaparte d'un ton bref et sans autre préambule, « je veux que l'on « ouvre immédiatement les conférences. Je vous laisse cinq jours et « je vous préviens que si, à l'expiration du cinquième jour, les négocia« tions ne sont pas terminées, vous devrez retourner à Rome, attendu « que quant à moi, mon parti est pris dans une telle hypothèse. »

Il s'agissait du rétablissement du culte catholique en France ! La cour de Rome et ses agents n'étaient pas habitués à cette façon de traiter. Consalvi ne se déconcerta pas cependant, il répondit qu'en effet il espérait conclure le Concordat dans l'espace de temps que désirait le gouvernement français. Cette première réponse disposa favorablement le jeune vainqueur qui voulait atteindre son but partout aussi rapidement que sur le champ de bataille ; et aussitôt, sur les difficultés de la réconciliation de la France avec le Saint-Siége, un premier entretien s'établit, engagé par l'homme de guerre « avec une véhémence et une abondance inexprimables, sans colère, toutefois, ni dureté dans le langage, » soutenu par l'homme d'Église avec une réserve insinuante qui n'était pas sans fermeté.

[1] *Vie de Pie VII*, par le chevalier Artaud, t. Ier, chap. IX.

La négociation dura non pas cinq, mais vingt-cinq jours, menacée chaque jour après le premier délai de se rompre si elle ne s'achevait pas immédiatement, et le Concordat fut conclu.

Personne, il faut l'avouer, ne paraissait moins préparé que le cardinal Consalvi à traiter avec le nouveau gouvernement de la France, et personne ne se trouva plus propre à réussir. Sa carrière avait commencé sous les auspices des victimes des révolutions. Le dernier des Stuarts, le cardinal duc d'York, avait été son premier protecteur, et Mesdames, tantes de Louis XVI, réfugiées à l'ombre du Saint-Siége, avaient témoigné à sa jeunesse une bienveillance qui, à Rome, n'était pas encore impuissante [1]. Son début dans les emplois politiques avait coïncidé avec la ruine de l'autorité pontificale et l'avait exposé aux vengeances des révolutionnaires français. Il était assesseur de la congrégation des armes après le traité de Tolentino ; il avait en cette qualité, la petite armée du Pape à surveiller et la tranquillité de Rome à maintenir, quand le général Duphot périt en se mettant à la tête d'une émeute préparée contre le Saint-Siége chez l'ambassadeur français, Joseph Bonaparte. Il parvint aussitôt à contenir les amis et les rares mais audacieux ennemis du gouvernement pontifical qu'avait également excités ce funeste événement, et, lorsque d'après les instructions rédigées à Paris par le général Bonaparte lui-même, pour le compte du Directoire, les troupes françaises entrèrent dans Rome sous prétexte de venger Duphot, lorsqu'elles imaginèrent une parodie de république au pied du Capitole, Consalvi put du moins ravir à leurs chefs « la triste joie qu'ils ambitionnaient, celle de proclamer que le peuple s'était soulevé. »

Arrêté et traîné quelque temps de prison en prison par les Français, il n'était sorti de leurs mains que pour courir vers Pie VI, alors exilé près de Florence, et, s'il n'était pas resté à ses côtés, s'il ne l'avait pas suivi jusqu'à Valence pour recueillir son dernier soupir, c'est parce que les geôliers du Pontife ne l'avaient pas permis. Il s'était donc retiré à Venise, et, s'y trouvant au moment où s'ouvrit le conclave, il avait mérité d'en être le secrétaire.

[1] Le trait qui mérita au futur cardinal la faveur de Mesdames de France est aussi honorable pour lui que pour les princesses, et il convient d'autant plus de le rappeler qu'il ne se trouve pas dans ses *Mémoires*. Le voici tel que le rapporte M. Artaud : *Vie de Pie VII*, t. Ier, chap. v. Un soir, dans le salon de Mesdames, on venait d'annoncer un avantage remporté par les Autrichiens sur l'armée de la République française, et comme un nouvelliste insistait sur les détails de notre défaite : « Arrêtez-vous donc, monsieur, » interrompit Consalvi, s'apercevant de la contrainte et de la douleur des princesses, « vous ne voyez pas que vous parlez devant des Françaises? » Madame Victoire remercia le jeune prélat en pleurant, et depuis lors les deux sœurs ne négligèrent aucune occasion de lui témoigner leur bienveillance.

L'élection de Pie VII fut son ouvrage et celui du cardinal Maury. On a beaucoup dit que le souvenir d'une première rencontre entre Pie VII, alors évêque d'Imola, et Bonaparte, à la tête de l'armée d'Italie, avait influé d'une manière providentielle sur le choix du nouveau Pape ; qu'on croyait dès lors ces deux hommes disposés à traiter ensemble, et que l'espérance de trouver un conciliateur qui rapprocherait Rome de la France avait déterminé les cardinaux [1]. C'est attribuer aux hommes des vues qui n'appartenaient encore qu'à Dieu seul. Les Mémoires du secrétaire du conclave qui rallia les suffrages sur le nom alors obscur du cardinal Chiaramonti ne laissent pas soupçonner cette prévision. Elle est difficile à concilier avec l'intervention du cardinal Maury, aussi prononcé à cette époque contre toute transaction avec le nouveau gouvernement de la France, qu'il se montra plus tard docile à toutes ses exigences. A travers les divisions, les incertitudes et les mesquines manœuvres qui tinrent le sacré collége en suspens durant de longs mois, comme si le vaisseau de l'Église n'eût pas été battu par la tempête, personne n'avait songé à Pie VII ; mais ses antécédents et son caractère ne l'avaient rendu hostile à personne, et ses vertus promettaient un Pape exemplaire ; voilà pourquoi lorsque les cardinaux voulurent enfin remplir leur devoir envers l'Église en faisant cesser son veuvage, aussitôt il fut élu. La puissance dont les membres du conclave croyaient à ce moment avoir tout à attendre et beaucoup à craindre, ce n'était pas la France, c'était l'Autriche, maîtresse de l'Italie et de la ville même où ils avaient pu se réunir. En matière politique, ils demandaient donc presque uniquement au nouveau Pape de ne pas dépendre de l'empire d'Allemagne et de ne pas lui déplaire, et, s'ils cherchaient quelque part un Constantin, un Théodose, un Charlemagne, c'était à Vienne. Du moins, en s'adressant par la plume de leur secrétaire Consalvi au bon empereur François, ils ne craignaient pas de l'accabler sous le poids de ces grands noms, et même ils allaient jusqu'à recommander l'Église romaine à la protection du czar, dont la flotte, il est vrai, gardait en ce moment l'entrée des lagunes et assurait la sécurité du conclave. Quant à la France, une lettre plus noble que les autres, puisqu'elle s'adressait à un proscrit, exprimait au frère de Louis XVI l'espoir que l'Église et sa maison, abattues par les mêmes mains, se relèveraient ensemble. Les vœux et les hommages du sacré collége ne semblaient pas encore pouvoir se tourner ailleurs.

Il fallut le coup de foudre de Marengo pour changer la face de la Péninsule, et peut-être pour révéler à la clairvoyance de Consalvi de

[1] Cette version a été donnée par M. Artaud : *Vie de Pie VII*, t. Ier, chap. v. Elle est adoptée par M. Thiers : *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. III, p. 229.

quel côté se trouvait la force et penchait la fortune. Mais il n'avait pas attendu que les Autrichiens fussent chassés d'Italie pour ne plus chercher parmi eux Charlemagne et sa politique. Devenu ministre du Pape qu'il avait fait élire, il les avait vus le lendemain de cette élection refuser à Pie VII les Légations un instant reprises sur les Français, et rivaliser d'intrigues avec la cour de Naples pour s'étendre à travers le territoire pontifical. Leur défaite seule avait délivré le Saint-Siége de leurs obsessions. Ainsi, le pieux Pie VII et l'habile Consalvi avaient appris que plus que jamais, en ce siècle, l'Église doit passer à travers les puissances de la terre jeunes ou vieilles, étrangère et errante ; poursuivre, seule, entre le monde ancien et le monde nouveau, ses destinées immortelles et se tenir prête à tendre la main à tous sans compter beaucoup sur personne.

Or, dans le même moment où ces diverses pensées s'élevaient dans l'âme du souverain pontife et de son ministre, Napoléon Bonaparte, ayant entrepris de terminer la révolution en France après l'avoir servie d'abord en Italie par ses victoires, Napoléon Bonaparte avait reconnu, dans le secret de son génie, que la religion catholique ne pouvait être parmi nous ni remplacée ni détruite, et au sortir du champ de bataille de Marengo, il avait fait parvenir au Saint-Siége une première ouverture de réconciliation. L'empressement avec lequel fut accueillie cette ouverture attesta la compassion singulière et pleine d'amour de la papauté pour notre nation, en même temps que l'indestructible espérance qu'elle mettait en elle. Rome eut alors le pressentiment qu'il suffirait au catholicisme d'être libre et publiquement reconnu en France pour s'y relever et grandir, qu'il lui suffirait de grandir en France pour se dilater et refleurir en Europe. C'est pourquoi les concessions de la cour romaine s'étendirent aussi loin que lui parut s'étendre l'autorité du Saint-Siége, moins loin encore cependant que ne l'exigeait l'état nouveau de la société française, s'il fallait en croire le maître qui parlait en son nom. « Je veux bien, » disait alors Pie VII dans son zèle à nous tirer de l'abîme, « je veux bien aller jusqu'aux portes de l'enfer, mais pas au delà. »

Cependant la négociation n'avançait pas. Vainement, l'abbé Bernier, chargé par le premier consul de préparer la paix avec l'Église, comme il venait de préparer la paix avec la Vendée, s'épuisait à donner la forme la plus canonique possible aux volontés de son nouveau maître. Le prélat Spina, envoyé à Paris pour écouter le premier consul, le diplomate Cacault, arrivé à Rome pour sonder le Pape, ne parvenaient à rien conclure. Enfin, un dernier projet, rédigé à Paris en manière d'ultimatum, est modifié à Rome. Devant ces insurmontables scrupules, la patience de l'homme de

guerre s'épuise. Accoutumé déjà à ne signer que les traités qu'il dicte, il veut rompre et ordonne à son ministre de quitter Rome. M. Cacault obéit, il part ; mais aussi fermement dévoué à sa patrie qu'au Saint-Siége, et ne se résignant pas à les laisser désunis, cet excellent homme, qui se définissait lui-même « un révolutionnaire corrigé » emmène avec lui Consalvi, et le pousse à Paris. Ce fut une inspiration providentielle. L'arrivée seule du cardinal secrétaire d'Etat et sa présence aux Tuileries, charmèrent, et par là commencèrent à désarmer l'orgueil du premier consul; la bonté de sa cause, la modération de ses vues et la fermeté de sa conduite firent le reste. Avant de quitter Rome, il avait fait rédiger, par les meilleurs théologiens du sacré collége, et approuver par tous les cardinaux des instructions qui fixaient la limite où les concessions devaient s'arrêter. Son courage consista à tout braver plutôt que d'aller plus loin; son habileté, à amener jusque-là le gouvernement français ; ce qui faisait dire plus tard à Napoléon : « Si Consalvi ignore la théologie, ce que je suppose, il sait bien la politique. »

En effet, le cardinal secrétaire d'État était un de ces hommes que Rome élevait, non pour demeurer à l'ombre du sanctuaire, mais pour défendre au milieu du monde les intérêts de l'Église. Les dignités ecclésiastiques dont il était revêtu [1], et que ses mœurs fai saient d'ailleurs respecter, ne l'empêchaient pas d'être avant tout un homme d'État ; mais c'était un homme d'État au service de Dieu et qui avait l'Église pour patrie. S'il ne se montrait pas entièrement détaché des choses humaines, du moins il mettait l'honneur au-dessus de tout le reste, et c'est par là qu'il se trouva digne non-seulement de travailler, mais de souffrir pour la religion et d'ajouter quelque chose à la gloire de la papauté. Nourri dans les principes et les traditions de l'ancien régime, il ne croyait pas inutile de connaître son siècle, ni défendu d'en mettre à profit les vicissitudes. Un rare mélange de finesse et de candeur, de fierté et de modestie, de souplesse dans les démarches, et de constance dans les résolutions, une droiture qui ne se laissait pas tromper, l'art de résister sans rompre et de condescendre sans s'abaisser; le rendaient propre à représenter, en face d'un soldat victorieux, au milieu de l'Europe en armes, une autorité qui ne s'impose qu'en persuadant. Enfin, sa merveilleuse bonne grâce, reflet un peu mondain, mais très-noble, de la charité pontificale, s'exerçait envers tous, et personne ne devait l'approcher sans en subir l'irrésistible attrait : personne, depuis les officiers républicains chargés de le garder prisonnier en 1798, jus-

[1] On sait que Consalvi, d'abord prélat et ensuite cardinal, n'était pas prêtre. Il le devint seulement à la fin de sa vie.

qu'à Napoléon essayant en vain de l'intimider en 1801, jusqu'au prince régent d'Angleterre se déclarant son ami, et au duc de Wellington se faisant l'instrument de ses desseins diplomatiques, au Congrès de Vienne, en 1815.

Pour apprécier ce que Rome a persisté à exiger et ce que l'intervention directe de Consalvi a réussi à obtenir, il convient de comparer avec le texte du concordat et de la bulle qui le promulgua le dernier projet envoyé de Paris à Rome, que nous avons sous les yeux et que nous ne savons pas avoir jamais été publié : je dis, le texte du concordat et de la bulle ; car les termes de la bulle furent concertés comme les articles de la convention, et, comme la convention même, le gouvernement français prétendit d'abord les dicter. Il est vrai que M. Thiers a fidèlement et lumineusement analysé toute la négociation du Concordat, ayant pu consulter dans nos archives non-seulement la correspondance diplomatique de nos agents, mais celle des agents du Saint-Siége, et nous avons d'autant plus à cœur de rendre hommage à cette partie si importante de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, que nous n'avons trouvé, dans la suite de ce livre, ni la même exactitude ni la même clairvoyance en matière religieuse. Toutefois les Mémoires du cardinal Consalvi révèlent quelques détails significatifs que M. Thiers n'a pas dû connaître, et peut-être n'est-il pas inutile de revenir en ce moment sur cette grande négociation, en portant une attention spéciale et minutieuse à tout ce qui touche la dignité et la liberté de l'Église.

Une nouvelle circonscription ecclésiastique, soixante diocèses au lieu de cent cinquante-huit ; la nomination des évêques attribuée au gouvernement français et leur institution réservée au Saint-Siége ; la restitution des édifices religieux aux évêques institués par le Pape ; l'abandon entre les mains de leurs possesseurs des propriétés ecclésiastiques confisquées et vendues par les pouvoirs révolutionnaires ; et, pour subvenir à l'entretien des pasteurs, la substitution de traitements payés par l'État aux anciens revenus territoriaux : voilà les arrangements que la cour de Rome accepta avec un mélange de douleur et de joie, mais sans hésitation. De son côté, le gouvernement admit, sur la demande de Consalvi et sans trop de difficulté, l'établissement d'un chapitre et d'un séminaire dans chaque diocèse sans s'obliger à les doter ; le serment de fidélité au gouvernement établi tel que les évêques le prêtaient au roi sous l'ancien régime, au lieu de la promesse générale de soumission aux lois, attendu que quelques-unes de ces lois blessaient encore les consciences catholiques ; enfin la suppression de l'article qui réconciliait avec l'Église et sécularisait les prêtres mariés durant la Révolution. Le Pape, en considération du malheur des temps, voulait bien accorder à la plupart d'entre eux

cette grâce extraordinaire [1], mais il ne voulait pas qu'elle fût stipulée dans un traité par l'autorité civile.

Deux concessions coûtèrent au Saint-Siége et cependant furent admises : ce fut d'abord la renonciation aux biens d'Église confisqués, mais non vendus. En consentant à ne pas revenir sur les aliénations accomplies, la cour de Rome aurait souhaité conserver au clergé de France le débris de son patrimoine ; en acceptant pour lui un salaire à titre d'indemnité, elle répugnait à le priver de toute participation à la propriété foncière, considérée jusqu'alors par les sociétés chrétiennes comme une garantie nécessaire de l'indépendance et de la stabilité du corps ecclésiastique. Mais un clergé propriétaire était précisément ce qui effarouchait le plus à la fois l'esprit démocratique du siècle et les instincts despotiques du premier consul : il fut inflexible, et s'il s'engagea à permettre aux fidèles des fondations pieuses ce fut à la condition qu'il en déterminerait la forme et avec la résolution de ne pas les autoriser autrement qu'en rentes sur l'État [2]. Ainsi s'accomplit l'abandon des propriétés ecclésiastiques en France. Le sacré collége, assuré que le rétablissement de la religion était à ce prix, fut unanime à le ratifier.

Il fallut aller plus loin encore; après les biens d'Église confisqués par la Révolution, il fallut sacrifier les évêques frappés et proscrits par cette révolution pour leur fidélité au Saint-Siége, promettre que leur démission serait obtenue ou leur destitution prononcée. Le premier consul tenait à faire table rase avant de réédifier l'Église de France; il voulait un clergé en communion avec le Saint-Siége, mais sans aucun lien avec l'ancien régime. Aucune exigence ne fut aussi amère à Pie VII; son ministre tenta les derniers efforts pour l'écarter. Il alla jusqu'à invoquer les maximes gallicanes que Napoléon se vantait de

[1] Je dis à la plupart : en effet, la cour de Rome n'a jamais amnistié et validé, pas plus au moment du concordat qu'en aucun autre temps, le mariage d'un moine ni d'un évêque. En France, cette seconde restriction que ne franchit pas la clémence pontificale, n'atteignait alors qu'une seule personne. Mais cette personne était M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères. Il dut être, et il fut traité avec moins d'indulgence que d'obscurs prévaricateurs. Il avait rédigé avec grand soin sa demande de sécularisation ; cité à l'appui, dans une note que nous avons lue, écrite tout entière de sa main, divers exemples péniblement recueillis à travers l'histoire, entre autres celui de César Borgia ; fait, enfin, recommander cette demande par une lettre de Napoléon. La cour de Rome répondit toujours que les rares précédents, qu'il était possible d'invoquer, étaient inapplicables, quant au mariage, à un évêque, et ce fut seulement avec cette réserve qui l'indisposa singulièrement que M. de Talleyrand pût être sécularisé.

[2] Cette indication exclusive des rentes sur l'État se trouvait même dans le projet français, et si elle fut effacée dans le texte définitif du traité, le Saint-Siége fut averti d'avance qu'elle reparaîtrait dans les règlements que le gouvernement s'était réservé de promulguer.

professer. Elles recevraient par là, disait-il, et c'était vrai, un échec sans exemple. Cette considération, méritoire assurément dans la bouche d'un représentant du Saint-Siége, n'ébranla pas Napoléon. Il disait alors : « Si le Pape n'avait pas existé, il eût fallu le créer pour cette occasion, comme les consuls romains faisaient un dictateur dans les circonstances difficiles [1]. » Le Pape, en effet, considérant que des évêques, qui préféreraient leur titre au rétablissement de la religion, se rendraient par cet acte seul indignes de le conserver, se résigna, malgré lui, à exercer la dictature. Rien ne fut plus touchant que l'invitation pleine de douleur et d'autorité qu'il adressa, à travers toute l'Europe, à tant de pontifes exilés et dépouillés pour la foi : rien, si ce n'est la soumission qu'elle obtint de la plupart d'entre eux. L'ancien épiscopat français s'immola et l'Église de France fut rétablie.

Voilà donc tout ce que céda le Saint-Siége ; voyons maintenant ce qu'il exigea : ce furent d'abord dans les stipulations mêmes, sur lesquels on s'était accordé, des changements de rédaction, changements que ni l'une ni l'autre des parties contractantes ne considérait comme indifférents et sans gravité. Car, d'un côté, le Pape, en transigeant sur les intérêts de l'Église, ne devait pas en abandonner les droits ; de l'autre, le premier consul, en effaçant la trace des excès révolutionnaires, prétendait ne pas condamner, ni même laisser condamner les principes révolutionnaires, et dans ce conflit ce fut le Pape qui l'emporta. En se réconciliant, il ne se démentit point et l'acte même qui mit un terme à ses rigueurs consacra son autorité [2].

[1] *Mémoires de Napoléon, Notes et Mélanges*, t. Ier, écrit par le général comte de Montholon, p. 116.

[2] Il importe de comparer quelques textes :

Dans le projet français l'article sur les biens d'Église était ainsi conçu : *Le Saint-Siége reconnaît les aliénations des biens ecclésiastiques faites en vertu des lois de la République*. Dans le concordat, il n'est plus question des lois de la République, et il est dit : « S. S., pour le bien de la paix et l'heureux rétablissement de la religion catholique, déclare que ni elle ni ses successeurs ne troubleront les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés, » etc.

Dans le projet français, l'article relatif aux évêques et à leur démission, était ainsi conçu : « *Les titulaires actuels à quelque titre que ce soit des évêchés français, seront invités par S. S. à se démettre*, » ce qui mettait sur la même ligne les anciens évêques canoniquement institués, et les évêques constitutionnels. C'était obliger le pape à reconnaître à ces derniers, en leur demandant de se démettre, un titre contre lequel il avait toujours protesté. Dans le concordat, il est dit : « S. S. déclarera aux titulaires des évêchés français qu'elle attend d'eux avec une ferme confiance, pour le bien de la paix et de l'unité, toute espèce de sacrifices, même la résignation de leurs siéges. » Ce qui, dans la bouche du pape, ne peut s'entendre que des titulaires légitimes. A eux seuls, en effet, le pape demanda leur démission. Des autres, il réclama seulement soumission à ses décrets. C'est ce qu'explique formellement la bulle qui promulgua le concordat. Au surplus, c'est surtout dans cette bulle que les différences de rédactions sont sensibles ; mais pour établir la

Enfin, et surtout ce qui fut ajouté au projet français, en changea la physionomie, et en autorisa l'adoption aux yeux de Rome, c'est le préambule et l'article premier du Concordat.

Rome avait souhaité et persista longtemps à demander, nous le verrons plus tard, que le catholicisme fût proclamé en France religion dominante. Le gouvernement français se refusa toujours à cette expression. Mais il avait consenti à le reconnaître comme religion de la grande majorité des Français. Le Pape voulut ajouter qu'il était professé par les chefs du gouvernement, et il rattacha son consentement au Concordat à cette déclaration si étroitement, que par un article complémentaire il se réserva d'en modifier les clauses au cas où un successeur du premier consul ne serait pas catholique. Au lendemain d'un siècle qui avait ri de Jésus-Christ, au sortir d'une révolution qui n'avait rien épargné pour abolir son règne, cette profession de foi faite au nom des citoyens français et par les chefs qu'ils s'étaient choisis était assurément pour l'Église un étonnant triomphe. Sous un régime qui avait pour base la souveraineté du peuple, elle suffisait pour rétablir le catholicisme à titre, non plus de religion d'État, mais de religion nationale.

A la suite du préambule, le premier article ajouté et placé par le négociateur pontifical à la tête du traité pour en dominer toutes les conditions et les couvrir d'une inviolable égide, le premier article consacra la liberté et la publicité du culte catholique; la liberté sans restriction, la publicité partout où la tranquillité générale ne serait pas compromise. Le cardinal Consalvi ne dissimule pas d'ailleurs qu'au sein d'un pays qui aurait professé et pratiqué ce qu'il appelle « le tolérantisme de tout culte, du culte catholique comme des autres, » il aurait été superflu peut-être de stipuler ces conditions dans un pacte entre les deux puissances. « Nous partions plutôt, » dit-il avec une clairvoyante bonne foi « de l'état d'où l'on venait que de celui « vers lequel on marchait. » Mais s'il ne méconnaît pas ce que pourrait être le droit commun sincèrement entendu sous un régime de séparation entre l'Église et l'État, il ajoute aussitôt au nom d'une expérience qui depuis lors a trop souvent et trop amèrement été confirmée, il ajoute que dans la pratique « cette tolérance tant vantée « favorise toutes les sectes excepté la véritable Église » et c'est pourquoi, selon lui, même dans cette hypothèse, Rome avait raison de faire expressément ses conditions. Voilà comment ce cardinal, pressentant l'avenir et ses vicissitudes explique et justifie le concordat.

Au reste, le premier consul était encore plus éloigné que la Cour

comparaison il faudrait citer les deux textes dans leur intégrité. Nous ne pouvons le faire ici.

de Rome d'une séparation entre l'Église et l'État. Deux motifs l'avaient poussé à se réconcilier avec l'Église : il voulait satisfaire la foi de la France ; il voulait se préparer à lui-même un instrument de règne. Il y aurait une ingrate injustice à méconnaître dans sa résolution la grandeur et la sincérité du premier motif ; il y aurait une complaisance aveugle à ne pas démêler le second, dès cette époque, à travers ses paroles et sa conduite, et ce qui prouve combien la déclaration de la liberté et de la publicité du culte catholique était nécessaire à obtenir de lui, c'est la répugnance singulière qu'il a montrée à l'accorder, répugnance qui ne recula point non-seulement devant la menace, mais devant la ruse, le cardinal Consalvi nous l'apprend par des détails étrangement caractéristiques.

Le 13 juillet 1801, le concordat semblait conclu, le succès de la négociation annoncé la veille au *Moniteur*, devait être célébré le lendemain dans un grand banquet aux Tuileries. Il ne restait plus à échanger que les signatures des plénipotentiaires. Ils étaient réunis chez Joseph Bonaparte, à qui son frère réservait volontiers alors l'honneur de signer des traités préparés par d'autres agents. Le cardinal Consalvi tenait la plume pour apposer son nom au bas de la copie officielle que venait d'apporter l'abbé Bernier, lorsqu'en y jetant les yeux il ne reconnaît plus le texte convenu. Toutes les clauses qu'il avait réclamées et obtenues étaient supprimées, celles que le Pape avaient rejetées étaient rétablies. Interpellé sur ce procédé qui doit être sans exemple en diplomatie et qu'entre particuliers il serait difficile de ne pas appeler une tentative de faux, l'abbé Bernier confesse en balbutiant les ordres qu'il a reçus du premier consul. Consalvi rejette le texte mensonger. Joseph, qui ignorait tout, s'épuise tour à tour auprès du ministre du Pape et auprès de son frère en vains efforts d'accommodements. Après des débats pleins d'angoisses, qui avaient duré vingt-quatre heures, les plénipotentiaires se séparent consternés, tout paraît rompu.

Quelques moments plus tard, Consalvi devait affronter l'abord du premier consul. Cet abord du lion surpris et démasqué sous la peau du renard ne pouvait manquer d'être terrible. En effet, au milieu des convives réunis pour le banquet du quatorze juillet, Napoléon, dès qu'il aperçoit le ministre du Pape, essaye de l'étourdir et de l'accabler par une de ces colères à la fois spontanées et calculées dont il commençait dès lors à s'armer comme de la foudre : « Eh bien, mon-
« sieur le cardinal, vous avez voulu rompre : soit. Je n'ai pas besoin
« de Rome. J'agirai de moi-même. Je n'ai pas besoin du Pape.
« Henri VIII a su changer la religion de son pays ; je suis vingt fois
« plus puissant que Henri VIII, moi! En changeant la religion en France,
« je la changerai dans presque toute l'Europe. Rome pleurera ses

« pertes, Rome versera des larmes de sang, mais il sera trop tard.
« Vous pouvez partir, c'est ce que vous avez de mieux à faire, puisque
« vous avez voulu rompre. Quand partez-vous donc ? »

— Après dîner, général. »

Napoléon fit un soubresaut. Il venait de rencontrer ce qui manqua trop, hélas! à sa fortune et à sa gloire : une conscience capable de lui résister. Après le dîner il laissa l'un des convives obtenir de lui que les plénipotentiaires se réuniraient encore une fois le lendemain.

Dans cette suprême conférence, tout le débat porta sur la publicité du culte catholique. Le culte catholique sera public, avait écrit Consalvi. — En se conformant aux règlements de police, venait d'ajouter le gouvernement français. — C'est consacrer la servitude de l'Église, objectait Consalvi. — Non, répondaient les plénipotentiaires français; dans un pays divisé et troublé comme le nôtre, c'est seulement sauvegarder la tranquillité publique dont la puissance civile est nécessairement responsable, c'est épargner au culte catholique lui-même des insultes qu'en beaucoup de lieux il n'éviterait pas s'il sortait du sanctuaire, et prévenir sur la voie publique des rixes entre les citoyens. — Eh bien, reprenait Consalvi, si vous devez, en effet, borner vos règlements au maintien de la tranquillité publique, si vous n'avez d'autre but que d'assurer dans la rue l'ordre matériel, dites-le; car nous pouvons admettre jusque-là, mais nous ne saurions consacrer plus loin votre puissance. Nous la subirons peut-être ; nous ne la reconnaîtrons jamais. Il fallut tenir compte de cet invincible scrupule et c'est pourquoi l'article demeura enfin rédigé en ces termes : « Le culte catholique sera public, en se conformant aux règlements « que le gouvernement jugera nécessaire pour la tranquillité pu-« blique. »

Ainsi modifié, il ne fut pas ratifié de part et d'autre sans quelque difficulté. Tandis que plusieurs cardinaux devaient redouter l'application arbitraire qu'en ferait le pouvoir civil, Napoléon ne l'accepta qu'en grondant et se fâchant. Était-ce donc son amour-propre seulement qui souffrait de céder sur un mot quand il avait été satisfait sur le fond des choses? Non : son ambition aussi se sentait atteinte. « La « police des cultes déférée à l'autorité civile » n'était pas la partie de son plan qu'il avait le moins à cœur et c'était précisément celle qu'avait le moins sanctionnée le Saint-Siége. Il n'y renonça pas.

Parmi les hommes qui l'entouraient, la plupart, révolutionnaires fatigués dont l'indépendance ne s'exerçait plus qu'envers Dieu, ne comprenaient pas qu'il tendît la main à l'Église ; presqu'aucun n'admettait qu'il s'en souciât autrement que pour l'enrégimenter à son service. Il n'avait qu'à les laisser faire pour prendre aux dépens de l'Église de France sa revanche sur la fermeté pontificale. A peine l'é-

piscopat était-il rétabli que le ministre de la police Fouché, voulant entrer en relations officielles avec lui, avait l'audace ou la naïveté d'écrire à tous les évêques. « *Il y a plus d'un rapport, monsieur, entre mes fonctions et les vôtres* [1]. » Le sage et religieux Portalis préposé par le premier consul aux affaires des cultes et chargé d'expliquer le concordat au conseil d'État et de le présenter au Corps législatif, ne tenait pas sans doute le même langage que le renégat Fouché. Mais croyant lui-même, il parlait à des corps politiques plus incrédules que la nation. Obligé de motiver le rétablissement de la religion uniquement sur son utilité sociale et faisant dépendre le salut de la société française de la seule puissance de son nouveau maître, il mettait à contribution toutes ses doctrines gallicanes, tous ses souvenirs parlementaires pour organiser et surtout pour justifier la subordination de l'Église à l'État. Voilà sous quelle inspiration furent rédigés les commentaires officiels et les articles organiques du concordat.

Nous avons vu que le premier consul avait voulu connaître d'avance la bulle par laquelle le Saint-Siége donnerait au concordat force de loi dans l'Église. Il se garda bien de communiquer au Pape les articles destinés à lui donner force de loi dans l'État. Ces articles renouvelaient et aggravaient toutes les précautions prises par l'ancienne monarchie contre la prépondérance cléricale, à une époque où le clergé était le plus grand propriétaire et le premier corps politique de la nation. Ils tendaient à soumettre au bon plaisir de l'autorité civile : d'abord, les communications des évêques soit entre eux, soit avec leur chef ; ensuite leur enseignement depuis les écoles de théologie jusqu'au catéchisme ; enfin la discipline de l'Église tout entière, depuis la célébration des mariages jusqu'à la liturgie, depuis la collation des ordres sacrés jusqu'au costume des ecclésiastiques.

On a souvent confondu les articles organiques avec le concordat, tantôt, et surtout autrefois, pour soutenir les articles organiques et leur prêter une sorte d'autorité religieuse ; tantôt, et surtout aujourd'hui, pour attaquer le concordat même et le représenter comme un code de servitude. Le *Correspondant* n'a pas cessé de s'élever contre cette confusion en face des défenseurs des articles organiques ; il doit le faire encore en face des adversaires du concordat et les Mémoires de Consalvi nous fournissent après tant d'autres documents, un témoignage décisif et péremptoire entre tous. Non-seulement, en effet, comme nous le savions déjà, le Pape a protesté contre les articles organiques ; mais de plus nous venons de le voir décidé à tout rompre, quoi qu'il en dût arriver, si la liberté et la publicité du culte n'avaient pas formé la base de la réconciliation et plus tard nous l'entendrons

[1] Circulaire trouvée dans les papiers du cardinal Fesch.

invoquer ces clauses fondamentales du traité et faire ressortir de leur teneur la condamnation des lois qui le corrompent et le mutilent. Comment ne pas reconnaître enfin, qu'à travers des régimes divers, sous des dynasties différentes, le concordat n'a jamais cessé de régler la condition de l'Église de France au dix-neuvième siècle, de présider à ses progrès, de survivre à ses épreuves; et que parmi les articles organiques, au contraire, quelques-uns ont été frappés de désuétude dès leur apparition par le réveil même de la conscience catholique, la plupart perdent leur rigueur dans la mesure où la liberté religieuse se développe comme une branche de la liberté générale. N'avons-nous pas connu une époque où les articles organiques devenaient entièrement hors d'usage ? Qu'on cesse donc de les représenter comme l'accompagnement légitime ou la conséquence inévitable du concordat.

Ce grand pacte doit être apprécié dans ses dispositions propres, tel qu'il est sorti du libre accord des deux puissances. Il a réglé le régime intérieur de l'Église de France ; il a déterminé ses rapports avec l'État. C'est à ce double point de vue qu'il convient de l'examiner. A l'intérieur de l'Église de France, il a agrandi l'autorité spirituelle : l'autorité du Pape d'abord, appelé à constituer cette Église par un acte d'omnipotence ; l'autorité des évêques ensuite, rétablie seule, sur les ruines des anciens priviléges canoniques et dominant sans partage un clergé nivelé. L'accroissement de puissance du Pape et des évêques est le résultat assurément le plus inattendu, mais le plus incontestable de la révolution française. Il entrait sans doute dans les desseins mystérieux de la Providence qu'au début du dix-neuvième siècle, l'Église de France, appelée à devenir plus militante que jamais, se trouvât gouvernée comme une ville assiégée ou comme une armée conquérante en pays ennemi.

A l'égard de l'État, le concordat ne se contente pas de mettre un terme aux hostilités contre l'Église : il inaugure une alliance. Les déclarations qu'il contient, les avantages temporels qu'il stipule pour le clergé, et les prérogatives qu'il concède au pouvoir civil, rangent la religion, non-seulement parmi les droits inviolables de la conscience individuelle, mais parmi les institutions sociales.

Aux yeux de certains amis de la liberté dont M. Pressensé est l'organe, c'est une faute. L'État souverainement incompétent en matière religieuse ne doit à la religion qu'un respect négatif. Laisser tous les cultes sans contrainte et ne se lier avec aucun, voilà la seule politique qui ne dépasse pas les droits de l'autorité civile et réponde à ses obligations. Tout essai d'alliance entre les deux puissances expose fatalement l'État à l'intolérance et l'Église à la sujétion. Au contraire, leur séparation fonde sur une base inébranlable la souveraine indé-

pendance de la foi chrétienne, et, si au sortir du chaos révolutionnaire, cette séparation avait été maintenue, la liberté du fidèle et la liberté du citoyen se prêtant l'une à l'autre un naturel appui, n'auraient pas cessé de se développer et de grandir ensemble. Le concordat, en habituant de nouveau le prêtre à compter sur le prince, a contribué à vouer la France au despotisme, et par un inévitable retour, les priviléges conférés à l'Église sont devenus pour elle une cause d'asservissement.

Il est certain que la liberté seule est nécessaire au catholicisme. Elle peut tout suppléer, et rien ne la remplace. C'est pourquoi l'indifférence de l'État en matière religieuse, pourvu qu'elle soit loyale, suffit, il est permis de le penser, au sein d'une société très-libre, à sauvegarder en nos jours, l'immortelle et pacifique vigueur de notre foi. Le cardinal Consalvi, nous venons de le voir, en a eu le pressentiment, et les États-Unis en font sous nos yeux l'expérience. Mieux vaut mille fois l'indifférence qui respecte, que la protection qui opprime.

Toutefois, quel que soit l'avenir qui nous attend, je ne pense pas que la postérité reproche jamais à Pie VII et à ses conseillers d'avoir accepté et voulu l'alliance que le concordat consacre. D'abord en fait, et comme l'a démontré M. Thiers, l'indifférence que le général Lafayette et quelques partisans des institutions américaines conseillaient au premier consul, cette indifférence n'était pas praticable à cette époque. L'assemblée constituante avait mis la main trop avant dans les affaires religieuses pour qu'il fût possible au gouvernement de la retirer tout à coup et de rester à l'écart. Ne fallait-il pas, par exemple, se prononcer entre le clergé constitutionnel et le clergé assermenté, qui se disputaient les Églises, soutenir le premier contre le sentiment de la nation, ou rappeler le second contre les lois révolutionnaires, et pour cela traiter avec le Pape. Mais, de plus, au-dessus de cette nécessité transitoire, une société n'a-t-elle pas des devoirs permanents et publics envers Dieu, et ne lui convient-il pas de professer de quelque manière une foi nationale ? On dit que cette foi nationale sera nécessairement exclusive. Pourquoi? A quel titre la reconnaissance de la vérité religieuse par la nation en corps serait-elle incompatible avec la plénitude de la liberté religieuse laissée aux citoyens ? Un gouvernement ne peut-il être chrétien, comme l'est un honnête homme, sans prétendre forcer les consciences ? Parce qu'il ne dépend pas du souverain d'imposer les lois de l'Église, lui est-il, dans ses actes publics, interdit de s'y soumettre ? Sa faveur même, allègue-t-on non sans motifs, et son appui terrestre, sont capables de compromettre en la rabaissant la cause divine. Pourquoi donc ne s'inclinerait-il pas devant l'arche, sans étendre aucunement le bras pour

la soutenir ? Quant il s'agit de l'empire de Dieu sur les âmes, le respect de Dieu et des âmes ne peut-il inspirer au besoin autant de réserve que l'indifférence. La Révolution française avait donné au monde le spectacle de l'athéisme persécuteur. La vocation du dix-neuvième siècle pouvait être de montrer la liberté religieuse assurée et garantie par des gouvernements chrétiens et quand le Pape demandait aux gouvernements de se déclarer chrétiens, il est en vérité difficile de lui donner tort.

Il est vrai qu'en retour de cette déclaration, le concordat rattache le clergé à l'autorité civile par deux liens étroits : ses membres sont payés et ses chefs sont désignés par elle. Concession grave assurément et qui n'est pas sans péril pour l'indépendance et surtout pour l'honneur de l'Église. L'accord des deux puissances peut se concevoir et s'est réalisé plus d'une fois à d'autres conditions. Mais c'est ici qu'il convient de considérer comment la constitution de la société politique influe presque inévitablement sur la constitution extérieure de la société religieuse et de reconnaître combien il est difficile à l'Église d'exercer des libertés que la nation ne connaît pas. Quand même le salaire du clergé ne serait pas une indemnité, pour y substituer les dons des fidèles, il faut que les fidèles soient libres de s'associer, libres de donner, libres d'imprimer à leurs dons un caractère de stabilité. Il faut que des associations qui possèdent puissent se fonder et vivre. Était-ce possible au début de l'Empire? Est-ce possible même aujourd'hui? Les élections ecclésiastiques l'étaient-elles davantage au lendemain de la Révolution, alors que nulle part en France aucune classe de citoyens n'était appelée à élire les organes de ses convictions ou les mandataires de ses intérêts? Voilà le droit commun de ce temps. L'Église pouvait-elle donc tirer quelque avantage du droit commun ou bien devait-elle attendre pour rentrer en relation avec les âmes que la liberté politique et civile fût rétablie dans l'État? Ce n'est pas parce que Napoléon a traité avec le Pape, ce n'est pas parce qu'il a reconnu le catholicisme comme religion de la France, qu'il a voulu s'assujettir l'Église. Les cultes protestants et juif n'ont pas échappé davantage à ses règlements. C'est parce que toute force indépendante lui portait ombrage. Il n'est donc pas juste d'attribuer au concordat les résultats qui découlent de la constitution même du pouvoir impérial.

Au contraire, la conclusion seule d'un semblable traité est nécessairement pour la puissance civile un frein, pour l'Église une garantie de liberté. Par un concordat, en effet, la puissance civile, si absolue qu'elle soit, se déclare incapable de régler ou du moins de régler seule les affaires religieuses ; elle accepte le contrôle d'une autorité qui ne lui est pas subordonnée et les droits imprescriptibles de

la conscience catholique reçoivent un point d'appui visible en dehors de l'État. Dans le concordat qui nous occupe par exemple, l'institution canonique réservée au Saint-Siége est la sauvegarde des fidèles contre les choix abusifs du prince ; sauvegarde suffisante, non pas peut-être pour épargner à l'Église tout abaissement et toute faiblesse, mais du moins pour la préserver de l'asservissement aussi longtemps que le Pape demeure lui-même indépendant et libre. Napoléon le savait bien, et, lorsque plus tard il voulut décidément opprimer l'Église de France, tous ses efforts se réduisirent à l'isoler du Saint-Siége, tous ses projets à déchirer le concordat. Instruits par cet exemple, sachons donc à notre tour respecter et bénir dans l'autorité pontificale le recours et, dans le pacte qu'elle a signé, l'asile ouvert au début de notre âge à la liberté de nos âmes. C'est dans cet asile que cette liberté suprême a pu attendre, non sans souffrir, mais sans périr, le retour des autres libertés, se retrouver vivante et debout pour faire un jour alliance avec elles et les invoquer à son aide sans dépendre absolument de leurs vicissitudes.

II

Tel est le jugement qu'à distance il nous semble permis de porter sur le concordat et ses conséquences. Comment l'entendaient cependant le lendemain de sa signature les deux parties qui l'avaient conclu ? Quel fruit prétendaient-elles en retirer ? A quelles demandes mutuelles donnait-il ouverture ? Une nouvelle négociation entre Pie VII et Napoléon va nous l'apprendre, négociation que nous n'aurons pas lieu de bénir et de glorifier comme la première, mais qu'il importe également d'étudier ; car elle en fut la suite, sinon nécessaire, du moins immédiate et peut sur plusieurs points lui servir d'éclaircissement.

Le concordat n'était pas encore signé, que le général Lafayette trouvant le premier consul décidé à le conclure et commençant d'ailleurs à ne plus espérer que le 18 brumaire eût donné un Washington à la France, le général Lafayette dit au futur empereur : « Vous avez envie de vous faire casser la petite fiole sur la tête [2]. » Napoléon sourit sans répondre, mais déjà il en était venu à vouloir retirer pour lui-même un profit direct et personnel de tout le bien

[1] *Mémoires de Bourienne*, t. V, p. 62.

qu'il faisait encore à sa patrie, et à peine, en effet, lui eut-il rendu son culte qu'il prétendit se faire sacrer par le Pape. Il confia son impérieux désir au légat que le Saint-Siége avait envoyé à Paris pour instituer les nouveaux évêques et chargea son oncle le cardinal Fesch de le faire prévaloir à Rome.

Cette demande jeta le Pape dans une perplexité cruelle. Pouvait-il s'y soustraire? Devait-il y condescendre?

La première considération qui frappa Pie VII et son ministre ce fut la difficulté de refuser quelque chose à Napoléon. La France séduite et subjuguée par son génie venait de le proclamer, l'Europe continentale dominée par sa fortune le reconnaissait Empereur. L'Église le bénissait comme un nouveau Constantin et c'était avec justice. Napoléon, sans doute, pas plus que Constantin, n'avait fait naître ou revivre le catholicisme au sein de son empire. Le catholicisme a été sauvé chez nos pères, comme il a été fondé partout, par le sang des martyrs et les périlleux labeurs de l'apostolat. Mais après que la persécution s'était épuisée contre les chrétiens, Napoléon venait de leur rendre, non la foi, mais la paix dans l'ordre et l'honneur, l'intégrité de leur hiérarchie spirituelle et la splendeur de leur culte, sortant une fois encore du fond des catacombes. Un prince, en matière religieuse, ne peut guère aspirer à plus de gloire. L'éclat de cette gloire couvrait toute la négociation du concordat et de loin en effaçait les taches et les ombres.

Les juges les plus clairvoyants eux-mêmes devaient avant tout admirer quelle vigueur de sens et de volonté il avait fallu à ce jeune fondateur d'empire, pour se dégager des préjugés épais et bruyants qui l'environnaient, pénétrer jusqu'à l'âme silencieuse de la France, y découvrir le Dieu vivant mais caché qu'elle adorait encore; et peut-être n'était-il pas alors interdit de penser qu'à tant de lumières un rayon de foi s'était mêlé. Quoi qu'il en soit, l'angélique Pie VII voyait surtout le bien que Napoléon avait fait, le bien qu'il pouvait faire encore à l'Église. Consalvi, qui l'avait approché de plus près, entrevoyait également le mal dont il était capable; il se demandait où s'arrêterait le ressentiment de ce dominateur de l'Europe, s'il était frustré de l'éclat qu'il avait résolu de jeter sur le berceau de sa dynastie, et le ministre dont le Concordat était l'ouvrage, devait redouter plus que personne de voir les fruits de cette réconciliation étouffés avant que le temps de mûrir leur eût été laissé. La reconnaissance et la crainte étaient donc deux motifs également puissants pour ne rien refuser à Napoléon de ce qui pouvait être accordé, et Pie VII et son conseiller convenaient ensemble que jamais homme n'avait paru dans le monde, à qui il importât autant de ne pas déplaire.

Mais d'un autre côté, quel que fût cet homme, fallait-il abaisser

devant lui la papauté? Les concessions extraordinaires consenties dans le Concordat avaient eu pour objet de satisfaire aux besoins spirituels d'un peuple ; elles attestaient la charité pontificale. La complaisance maintenant attendue du Saint-Siége, devait servir ou plutôt décorer seulement d'une plus grande pompe l'ambition politique d'un fondateur de dynastie ; elle était donc au-dessous de la dignité pontificale. Vainement en aurait-on cherché des exemples. Les Papes avaient toujours attendu les Empereurs ; jamais ils n'avaient couru vers eux pour les sacrer. Et d'ailleurs cet Empereur pour lequel il fallait faire plus qu'il n'avait été fait pour Charlemagne ; cet Empereur en s'asseyant sur le trône était-il donc sans reproche? Le meurtre du duc d'Enghien venait de faire répandre à Pie VII d'abondantes larmes. Il avait dit à celui qui lui apportait de la part de Napoléon et non sans embarras la funeste nouvelle : « Je pleure sur l'auteur de l'attentat non moins que sur la victime, » et quelques mois après on lui demandait de verser l'onction sainte sur les mains qu'un sang si pur avait tachées. Tant de condescendance non-seulement pouvait indisposer les puissances étrangères, mais surtout devait désoler le peu d'âmes fières qui restaient encore en Europe.

Le Pape s'y résolut pourtant, non sans répugnance et sans alarmes. Il avait essayé d'abord quelques réponses dilatoires ; mais ce n'est pas ainsi qu'on échappait à Napoléon. Toute hésitation avec lui se changeait vite en acquiescement et rarement, peut-être, dans sa carrière si traversée, Pie VII parut à tous ceux qui l'entouraient autant à plaindre que le jour où, disant adieu à son cher Consalvi et lui confiant sa ville de Rome, il quitta le tombeau des Apôtres pour courir vers le palais d'un maître du monde, je dis à plaindre plutôt qu'à blâmer : on ne saurait se méprendre en effet sur les raisons et les conseils qui les déterminèrent. Obligé de peser dans la balance du sanctuaire, d'un côté les inconvénients de son acceptation, de l'autre les chances d'une rupture, il recula devant la responsabilité de cette rupture, et prêt à résister à Napoléon jusqu'au martyre dès que l'Église et le Saint-Siége seraient directement et gratuitement attaqués, il s'interdit de le contrarier autrement que pour des motifs purement et strictement religieux.

Écartant donc toute autre considération, il se borna à examiner si la démarche qu'on attendait de lui ne porterait pas préjudice aux droits de l'Église romaine et si elle profiterait aux intérêts de l'Église de France. Ce fut à rassurer sur ces deux points sa conscience et celle du sacré collége que se borna toute la négociation. Il nous reste à marquer les divers objets auxquels elle toucha et ses résultats non-seulement à Rome, mais à Paris. Il est vrai que le cardinal Consalvi l'a résumée, d'un mot, tout entière : *Longa promessa con attender corto.*

Les documents authentiques, et la plupart, inédits que j'ai sous les yeux, ne contredisent pas cette appréciation sommaire : mais ils me persuadent cependant qu'il n'est pas inutile d'y revenir avec quelques détails.

Sur les droits de l'Église, trois difficultés touchaient Pie VII. D'abord le serment que devait prêter l'Empereur contenait l'engagement de « respecter et de faire respecter la liberté des cultes. » Le Pape pouvait-il par sa présence et ses bénédictions autoriser pareil serment? Le gouvernement français expliqua qu'il ne s'agissait que de la tolérance civile et que les évêques garderaient d'ailleurs la faculté d'infliger aux apostats les peines canoniques. Cet éclaircissement dont la société moderne ne pouvait s'alarmer satisfit le Pape, il en prit acte [1] et les deux serments de protéger l'Église et de respecter la liberté des cultes furent successivement prêtés devant lui sur les Évangiles.

La seconde difficulté qui arrêtait Pie VII, c'était les évêques constitutionnels encore insoumis bien qu'ils eussent pris possession de quelques-uns des siéges rétablis par le Concordat. Pour obtenir du légat leur institution exigée par le premier consul, l'abbé Bernier s'était chargé sur eux des informations canoniques et porté garant de leur rétractation. Mais, à peine installés, ils avaient démenti l'abbé Bernier, protestant que par leur adhésion au Concordat ils n'avaient pas entendu condamner leur conduite antérieure. C'était tout ce qu'il fallait pour que le premier consul trouvât bon de les maintenir. Sa politique ne consistait-elle pas à mêler ensemble sous sa main des hommes de tous les partis, sans leur demander compte de leurs antécédents? Mais la religion a d'autres exigences que la raison d'État. Pie VII avait déclaré qu'aussi longtemps que ces évêques n'accepteraient

[1] Sur un point aussi important et aussi délicat, je tiens à citer le texte même de la note officielle du cardinal Consalvi au cardinal Fesch, ministre de France, en date du 30 août 1804, note qui termine les explications échangées entre les deux cours :

« Il S. Padre ha osservato le riposte che si danno dall' E. V. intorno agli articoli che risguardano : 1° la libertà dei culti di cui si parla nel giuramento proposito dal Senatus-Consulto a S. M. I. . . . .

. . . .

Quanto al primo di tali articoli, quello cioè che risguarda la libertà dei culti, leggendo il S. Padre nella di V. E. che il giuramento di rispettare et far rispettare la libertà dei culti non esprime che la tolleranza civile et la garanzia degl' individui e che è in questo senso che deve intendersi la risposta di M. de Talleyrand, e inoltre che il governo, non promettendo che la tolleranza civile ed essendo d'altronde sempre disposto a proteggere tutti i diritti della Chiesa, non mettero giammai ostacolo alla punizione degli apostati, per mezzo delli pene canoniche che i vescovi hanno il diritto d'infliggere ; Sua Santità si trova soddisfatta dei dati schiarimenti.

pas les jugements du Saint-Siége rendus contre leurs erreurs, ils ne les admettrait pas à sa communion. Cependant il devait les rencontrer au milieu de l'épiscopat français, et, pour l'attirer, le gouvernement leur avait, à leur égard et en termes généraux, promis satisfaction. Cette satisfaction ce ne fut pas du gouvernement *qu'il l'obtint*. Nulle rétractation véritable ne fut imposée à ces derniers débris du schisme constitutionnel par le pouvoir qui seul les soutenait. Mais Pie VII les vit et leur parla : l'autorité en même temps que la charité pontificale pénétra jusqu'à leur âme et ils se soumirent. Ce fut une victoire tout apostolique. Le Pape éprouva une fois de plus qu'il ne devait guère compter sur le bras séculier, même dans les affaires où il avait droit à son concours, mais aussi qu'il pouvait s'en passer[1].

[1] Le cardinal Consalvi, qui écrivait ses Mémoires loin des papiers d'État, affirme que le gouvernement avait promis formellement la *rétractation* des évêques constitutionnels. Je n'ai trouvé dans les dépêches de M. de Talleyrand et dans les notes du cardinal Fesch, que des assurances générales, que les évêques constitutionnels seraient rappelés au respect qu'ils devaient au Concordat (ce qui n'impliquait pas à leurs propres yeux l'acceptation des sentences antérieures rendues par Pie VI), et que cette affaire se terminerait *à la satisfaction de S. S.* Ce sont ces dernières paroles, que la cour de Rome prit pour la promesse formelle d'une rétractation, rétractation que M. Portalis désirait en effet, que le cardinal Fesch chercha à amener, mais que le gouvernement n'exigea pas pour laisser ces évêques en possession de leur siége. D'un autre côté, en lisant M. Thiers, on doit croire que cette rétractation d'un schisme n'a jamais été obtenue par la cour de Rome. Lorsqu'il rend compte de l'institution des évêques constitutionnels en 1802, il dit : *Toujours est-il que la rétractation demandée ne fut pas faite* (t. III, p. 450). Plus tard, lorsqu'il parle du voyage du pape à Paris en 1804, il affirme qu'il s'en *remit à l'empereur du soin de terminer ces tristes disputes et montra un visage également doux et paternel à tous les membres du clergé français* (t. V, p. 261), et c'est encore l'empereur qu'il représente se chargeant au moment même du départ du Saint-Père de ramener les évêques *à un paix volontaire ou forcée, dans laquelle Napoléon était résolu à faire vivre le clergé tout entier* (t. V, p. 313). Or, à ce moment, il est certain que les évêques avaient tous signé une rétractation ainsi conçue : « Je déclare en présence de Dieu, que je professe adhésion et soumission aux jugements du Saint-Siége et de l'Église catholique apostolique et romaine, sur les affaires ecclésiastiques de France. » Le pape s'en est félicité publiquement dans son allocution aux cardinaux à son retour de France, et les Mémoires du cardinal Consalvi, d'accord avec les autres témoignages contemporains, attestent comment fut obtenue cette rétractation que ne démentirent pas cette fois ceux qui l'avaient signée. M. Thiers a témoigné dans certaines pages de son livre, quelque partialité en faveur des anciens évêques constitutionnels. Je n'ai pas dû omettre ici une rectification qui intéresse l'autorité même de l'Église. Mais ce qui est bien plus singulier, et ce que je ne puis me défendre de relever aussi, c'est la faveur qu'accorde à ces mêmes évêques M. de Pressensé. Les membres du clergé constitutionnel sont en quelque sorte les héros de son livre. Qu'un historien plus ou moins imbu des théories napoléonniennes sur la subordination de l'Église à l'État, les traite avec indulgence, je le conçois. Mais comment un partisan de la séparation complète du spirituel et du temporel, peut-il oublier que le schisme constitutionnel est né de l'immixtion de la puissance civile dans les affaires religieuses, et comment ne le voit-il pas, fidèle à son origine, rechercher

Enfin les derniers difficultés soulevées par la cour de Rome, portèrent sur le cérémonial du sacre. Elle n'ignorait pas sans doute qu'il était passé le temps où les Papes, en bénissant les empereurs, leur conféraient la puissance ; elle prétendait toutefois conserver les rites qui s'étaient établis alors, estimant ce respect extérieur des traditions nécessaire pour que la majesté du vicaire de Jésus-Christ demeurât intacte dans la ruine de sa prépondérance politique. Napoléon, de son côté ne tenait pas moins aux apparences qu'à la réalité dans l'inauguration de son indépendante et souveraine autorité. De là une dissidence qui pouvait plus ou moins longtemps se dissimuler, mais devait inévitablement éclater. Pie VII ne voulut pas sacrer Napoléon sans le couronner. Napoléon promit au Pape qu'en effet le couronnement ne serait pas séparé du sacre, mais en même temps, il se promit à lui-même que ce ne serait pas la main du Pape qui le couronnerait. On sait comment il trancha sur place la difficulté : au moment où le souverain pontife allait prendre la couronne sur l'autel, lui-même la saisit et, debout, la posa de ses propres mains sur sa tête. Cette manœuvre inattendue déconcerta les prévisions et choqua vivement les susceptibilités romaines. Plût au ciel cependant que le Saint-Père n'eût pas éprouvé à Paris d'autres mécomptes ?

De grands avantages religieux, une amélioration considérable dans les rapports de l'Église de France avec l'État, étaient le prix que Pie VII, avant de quitter Rome, avait mis à sa condescendance. A ce prix, il tenait par honneur comme par zèle ; car si son voyage restait inutile, ne devenait-il pas inexcusable? Le gouvernement français, sans rien préciser, l'autorisait à beaucoup espérer, l'encourageait à tout demander, et nous devons à sa sollicitude pastorale ce témoignage qu'en effet il n'oublia aucun des besoins spirituels de notre patrie. Quel qu'ait été le succès de ses réclamations et de ses instances, nous ne saurions, nous catholiques français, les oublier sans ingratitude; elles attestent que l'un des papes qui pour nous a le plus souffert, est un de ceux qui nous a le plus aimés.

Signalons d'abord sur quelques points importants, mais secondaires, les engagements destinés à satisfaire Pie VII durant son séjour

jusqu'au dernier moment l'appui du bras séculier ? C'est Napoléon qui rassemble et qui dissout à son gré, au moment du Concordat, le prétendu concile constitutionnel. C'est à lui qu'ont recours les évêques qui ne veulent pas se soumettre au pape; c'est sur lui seul qu'ils comptent pour n'être pas réduits à céder. Serait-ce donc leur résistance au successeur de saint Pierre, qui efface aux yeux du libéral écrivain leur dépendance envers César? L'une et l'autre disposition, en effet, marchent ordinairement de front, quand par malheur elles se rencontrent au sein du clergé. Mais ce n'est pas aux amis de la liberté qu'il sied d'approuver ce triste mélange d'insubordination envers un père, et de servilité envers un maître.

aux Tuileries. Le gouvernement lui promit la restitution de l'église Saint-Geneviève au culte catholique, l'introduction en France de quelques congrégations religieuses, la réforme des écoles et des colléges et leur surveillance par les évêques et les curés, l'augmentation progressive des sommes allouées au clergé, la révision des lois de la conscription, de manière à ne pas entraver le recrutement du sacerdoce : il se montra disposé à donner des aumôniers aux troupes et aux hôpitaux. Enfin, comme Pie VII avait réclamé en faveur du repos du dimanche et demandé que cette loi chrétienne fût déclarée loi de l'État, le gouvernement refusa, non sans raison, de l'imposer aux particuliers, mais s'engagea dans toutes les administrations publiques à donner l'exemple. Voilà les espérances que le Pape pouvait emporter encore en retournant à Rome. Presqu'aucune ne devait se réaliser.

Mais ce qu'à Paris même il ne lui fut plus permis d'espérer, ce fut précisément ce qui lui tenait le plus au cœur : l'accroissement de la liberté de l'Église, l'abrogation des entraves forgées contre elle dans les articles organiques. L'Empire était fait, et ce n'était pas à rendre les âmes plus libres qu'était destiné l'Empire. Dans ses représentations à cet égard, cependant, le Saint-Père n'invoquait aucun autre titre que le texte même du Concordat, et l'on va voir si le Concordat ne lui donnait pas, en effet, manifestement raison.

La religion catholique sera librement exercée en France; tel est, disait-il, le premier article de notre traité. Et cette liberté est stipulée absolue, sans réserve. La publicité seule du culte, et non sa liberté, se trouve subordonnée aux exigences de la tranquillité publique. Or aux termes des articles organiques, la religion catholique n'est libre ni dans sa doctrine ni dans sa législation. Elle n'est pas libre dans sa doctrine, quand l'Église de France ne peut recevoir les décisions de son chef, ni même des conciles, que sous le contrôle du pouvoir civil; quand l'enseignement des séminaires est enchaîné à la déclaration de 1682. Elle n'est pas libre dans sa législation, car non-seulement certaines lois françaises ne sont pas conformes aux lois de l'Église, mais de plus, et surtout, la loi du divorce, et dans quelque cas même la loi du mariage civil, peuvent mettre la conscience du chrétien en contradiction avec les obligations imposées au citoyen.

Que répondre à ces griefs? Le gouvernement opposa aux uns l'ancien régime et ses traditions gallicanes, aux autres la Révolution française et ses résultats inévitables, à tous la raison d'État, et par-dessus tout, enfin, la résolution formelle de ne rien concéder.

Il est vrai que le Pape ne se borna pas à revendiquer ce qu'il avait stipulé : la liberté de la religion catholique ; il demanda de nouveau

que cette religion fût déclarée dominante[1]. A ce vœu qui ne s'appuyait pas sur ses promesses, le gouvernement n'eut pas de peine à répondre qu'en fait la profession de foi émise par le chef de l'État et au nom de la majorité des citoyens, consacrait la prépondérance du catholicisme, que ces mots *religion dominante* seraient interprétés en France : *religion oppressive*, qu'ils révolteraient la nation et que le catholicisme même aurait infiniment plus à perdre qu'à gagner à une déclaration semblable.

Cette réponse était conforme au sentiment public, et, de plus, capable de satisfaire Pie VII, car en réclamant pour la foi dont il était le gardien la primauté, il n'entendait nullement pousser le gouvernement français vers l'intolérance. Il serait souverainement injuste de l'en accuser. Ne s'en était-il pas formellement expliqué au sujet du serment que devant lui devait prêter l'Empereur ; et même pour faire attribuer à la religion véritable le titre de religion dominante, sur quel précédent s'appuyait-il? Quel modèle proposait-il au nouveau maître de la France? L'auteur de l'édit de Nantes. Le mémoire remis par Pie VII entre les mains de Napoléon a pour conclusion ces paroles remarquables et trop peu connues : « La profession solennelle que « Henri IV, le chef de la dynastie déchue des derniers rois de « France, fit du catholicisme qu'il soutint toujours comme religion « dominante (sans pour cela cesser de garantir, ainsi que l'exi- « geaient les circonstances, le libre exercice et les prérogatives poli- « tiques de la secte calviniste) non-seulement n'ôta rien, mais encore « ajouta à l'éclat de sa renommée et aux transports de la nation pour « lui. Il fit les délices de la France, en fut nommé le Titus, et en « obtint le nom de Grand[2]. »

Le fondateur de la liberté de conscience, signalé par le Pape entre tous les souverains, comme le protecteur du catholicisme, le protestant converti qui pacifia la France déchirée par le protestantisme, offert en exemple à l'enfant de la Révolution qui devait tirer la France du désordre révolutionnaire, le chef des Bonapartes, enfin, convié à servir l'Église et sa patrie comme les avait servies le chef des Bourbons, quel rapprochement, quelle instruction et quel contraste!

Deux caractères avaient marqué la politique religieuse de Henri IV,

[1] Il est assez singulier que cette demande du Pape soit conforme au cahier du tiers état de la ville de Paris en 1789 : « Tout citoyen doit jouir de la liberté particulière de sa conscience; *l'ordre public ne souffre qu'une religion dominante. La religion catholiqne est la religion dominante en France...* » Signé : Target, Camus, Bailly, Guillotin.

[1] A ma connaissance, ces paroles qui terminent le plus important mémoire, adressé par Pie VII à Napoléon, n'ont été publiées encore que dans le livre de M. Ch. de Lacombe : *Henri IV et sa politique*, p. 26.

et lui avaient mérité des papes de son temps le témoignage que deux siècles plus tard leur successeur rendait encore à cette grande mémoire. A l'intérieur, il avait professé la foi catholique sans rien s'attribuer de ce qui touchait à l'Église [1]; au dehors, il avait protégé et respecté la souveraineté pontificale[2].

Ce n'est pas à de pareils signes que devait se reconnaître la politique du nouvel empereur. Moins d'un an après son retour à Rome, Pie VII était réduit à lui déclarer qu'à partir de cette époque il n'en avait plus éprouvé « qu'amertume et déplaisir[3]. » Quatre ans plus tard il était son prisonnier. A Paris même, nous venons de le voir, la plupart de ses demandes avaient été repoussées, et nous devons ajouter que la bonne grâce et les égards extérieurs n'avaient pas toujours voilé la rigueur de tant de refus. Après avoir beaucoup désiré le Saint-Père, Napoléon laissa trop souvent percer dans son accueil la brusquerie d'un parvenu qui craint de montrer trop de déférence, ou le respect humain d'un soldat entouré d'esprits forts. La nation seule et non le souverain environna le successeur des apôtres d'hommages qu'il devait recevoir plus significatifs et plus sincères encore, aux jours de sa captivité. Pie VII trouva la France plus filiale qu'il ne l'espérait, et la France, de son côté, en voyant de près un pape si généreux et si compatissant envers elle, le reconnut mieux pour son père : unique, mais providentiel dédommagement de ses déboires et de ses sacrifices, mérité par la droiture et l'abnégation du saint Pontife. Mais du côté du gouvernement, qu'il s'était proposé de satisfaire, la condescendance de Pie VII n'obtint rien ni n'empêcha rien, et le cardinal Consalvi qui avait conseillé cette démarche ne trouve qu'une seule raison pour la justifier, c'est qu'elle ôta tout prétexte pour rendre le Saint-Siége responsable des maux dont il allait devenir victime. Il était peut-être bon, en effet, que l'expérience fût faite une fois ; mais elle suffit à nous instruire. Rome sait désormais qu'en

[1] Agnovimus perspectam pietatem et prudentiam carissimi in Christo filii nostri Henrici, Francorum regis, christianissimi qui *nihil sibi de religione assumens et palam professus nihil se in ea dubitationis habere*, etc. Bref du pape Clément VIII à l'évêque d'Évreux, Duperron, après sa conférence avec du Plessis Mornay.

[2] Voyez dans le livre de M. Ch. de Lacombe : *Henri IV et sa politique*, d'où nous avons tiré la citation précédente, le chap. IIIe, l. III. : *Henri IV et la souveraineté du Saint-Siége*. Il faut d'ailleurs lire cet ouvrage tout entier pour bien saisir le caractère catholique de la politique française sous Henri IV. Mais après l'avoir lu on ne peut plus méconnaître que le chef de la maison de Bourbon ait été, comme roi, l'un des meilleurs appuis qu'ait jamais eu l'Église. La confiance et la gratitude que lui témoignèrent les papes de son temps, explique le souvenir fidèle qu'avait gardé de lui la cour romaine, et que Pie VII ne craignait pas d'exprimer à Napoléon.

[3] 13 novembre 1805. Lettre de Pie VII à Napoléon, publiée par M. Artaud : *Vie de Pie VII*, t. II, chap. XXVI.

notre siècle comme dans tous les autres, l'intérêt de l'Eglise est inséparable de sa dignité, et que si la papauté ne perd rien à se montrer toujours généreuse, elle ne gagne rien non plus à cesser jamais d'être fière.

III

La liberté de l'Eglise, nous venons de le constater, avait été l'objet du premier débat, de Pie VII avec Napoléon. Ce débat ne se renferma pas dans les frontières de France, il embrassa bientôt le royaume d'Italie, pour lequel un concordat à peu près pareil au concordat français, était également gâté par une imitation des articles organiques. Mais ce ne fut pas là, nous allons le voir, le seul différend destiné à éclater au delà des Alpes. Après les premiers conflits purement religieux, la souveraineté temporelle du Saint-Siége devint le motif ou l'occasion de la rupture; l'asservissement de la papauté devait dans la pensée impériale en être la conséquence.

Quoique la cour de Rome eût toujours gardé l'espoir de recouvrer les légations perdues depuis le traité de Tolentino, Pie VII n'avait jamais voulu stipuler leur restitution comme condition du Concordat ou du couronnement, et, de peur qu'on l'accusât de vendre pour un avantage temporel les bénédictions pontificales, il avait, aussi longtemps que durèrent les pourparlers relatifs au voyage du sacre, interdit à son gouvernement de provoquer ou même de recevoir aucune ouverture à cet égard. Après que le couronnement fut accompli, au moment de quitter la France, il se prêta enfin à redemander à Napoléon les territoires que Charlemagne avait donnés. Napoléon, devenu roi d'Italie en même temps qu'empereur des Français, ne les rendit pas. Mais pour consoler le souverain pontife et le rassurer au sujet de son indépendance temporelle, il prescrivit au cardinal Fesch de lui remettre une note où il avait dicté ces paroles, souvent citées et toujours importantes à rappeler: « L'empereur a « toujours pensé qu'il était utile au bien de la religion, que le souve- « rain pontife de Rome fût respecté, non-seulement comme chef « de l'Église catholique, mais encore comme souverain indépendant... « Dans tous les temps, l'empereur regardera toujours comme un de- « voir de garantir les États du Saint-Père, et de lui procurer, dans « les guerres qui pourront diviser les États chrétiens, une tranquillité

« entière et assurée... Si Dieu nous accorde la durée de la vie com-
« mune des hommes, nous espérons trouver des circonstances où il
« nous sera permis de consolider et d'étendre le domaine du Saint-
« Père[1]. »

En effet, les remaniements de territoire entraient facilement dans les projets de Napoléon, et il se faisait un jeu de les accomplir à son gré. Mais à ce jeu, ce n'était pas le domaine du Saint-Siége qui devait gagner quelque chose. Loin d'être agrandi et complété, il allait être violé.

A peine la troisième coalition formée par l'alliance de l'Autriche et de la Russie avec l'Angleterre, eût-elle éclaté, que Napoléon se servit du territoire pontifical comme d'un passage constamment ouvert à ses troupes, entre le nord et le midi de l'Italie. Ce n'était guère en ménager la neutralité. Le pape obligé de défrayer ces hôtes incommodes et nombreux, aurait assurément pu se plaindre, et à chaque instant, au contraire, c'était le gouvernement français qui se plaignait. Déjà mécontent que le Saint-Père, sourd à toute autre voix qu'à celle de sa conscience, eût refusé de casser le mariage de son frère Jérôme avec une Américaine protestante, l'empereur finit par considérer l'État romain comme le repaire de ses ennemis, et il s'en prit à la cour de Rome des mauvais sentiments que son ambition commençait à inspirer à toute l'Europe. Le cardinal Fesch, il faut l'avouer, entretenait en lui, sans mauvaise intention, ces préventions funestes. C'était un ambassadeur plein de droiture et de religion, mais roide et taquin, soupçonneux et emporté. On l'avait pourvu d'une police, et, mal habitué à ce genre d'instruments, il était enclin à voir partout autour de lui des piéges et des complots. Ce ne fut pas lui cependant qui détermina la rupture ; dès qu'il aperçut au contraire, chez son redoutable neveu, le dessein d'envahir le territoire pontifical, il le combattit ; sa correspondance en fait foi. Il le combattit par des motifs que pouvait goûter Napoléon. Nos troupes, disait-il, traversent et parcourrent librement les États du pape ; que gagneraient-elles à les occuper malgré lui ? Mais déjà le lion était insatiable ; il se plaint que le port d'Ancône ne soit pas à l'abri des Anglais ou des Russes, et pour parer à ce prétendu péril, il s'empare d'Ancône. Il aurait pu le faire ouvertement et sans coup férir ; le Saint-Siége n'aurait certainement pas songé à mesurer ses armes contre celles de la France. Chose étrange ! ses lieutenants eurent recours à la fraude.

Vers la fin du mois d'octobre 1805, tout-à-coup, sans que le Saint-Siége eût été prévenu, et à la grande surprise du cardinal Fesch, une division qui revenait de Naples et que commandait Gouvion-Saint-Cyr,

[1] *Vie de Pie VII*, par M. Artaud, t. II, chap. XIX.

occupa le port, la ville et la citadelle d'Ancône. Huit jours après, le général Saint-Cyr prétendait encore ne s'y trouver qu'en passant, et protestait n'avoir jamais déclaré que ses troupes devaient y stationner, ajoutant : « *Ce qu'on a écrit de contraire est faux, calomnieux et* « *d'une perfidie sans exemple;* » et le cardinal Fesch, en transmettant le 2 novembre cette dépêche au cardinal Consalvi, annonçait de très-bonne foi la prochaine évacuation de la place qu'il s'était empressé de réclamer. Le 10 novembre, le malheureux ambassadeur était réduit à écrire au même secrétaire d'État : « Le soussigné est désolé « d'annoncer à Son Excellence que le général Saint-Cyr lui donne « communication, qu'il a reçu ordre de S. M. l'Empereur de laisser « une garnison à Ancône et de l'occuper militairement[1]. »

A ce coup, le Saint-Siége comprit que c'en était fait de son indépendance temporelle, et il jugea le moment venu d'attester l'indépendance morale, que nul conquérant n'était maître de lui ravir. A aucun prix, il ne voulait paraître complice des opérations militaires dirigées par Napoléon contre tous les peuples. Pie VII déclara donc à l'Empereur, dans une lettre qui ne devait être connue que de lui seul, que si Ancône n'était pas évacué, il se verrait forcé d'interrompre les relations diplomatiques avec un gouvernement qui tendait à le séparer du reste de la chrétienté.

Cette première résistance d'une autorité qu'il voyait matériellement si faible et qu'il pressentait moralement si forte, mit Napoléon en fureur. Le Pape lui refusait Ancône ; il réclama la fermeture de tous les ports et l'interdiction de tout le territoire pontifical à ses ennemis les Sardes, les Anglais, les Russes. Ses ennemis, disait-il, devaient être ceux du Saint-Siége. « L'Italie entière serait soumise à sa « loi ; si le Pape était le souverain de Rome, il en était l'empereur; » et par un cynisme, ou plutôt par un délire dont ses lettres offrent alors plus d'un exemple, à ces injonctions, à ces éclats de colère, il mêlait encore cette phrase : « Je ne toucherai en rien à l'indépen- « dance du Saint-Siége. » Cela voulait dire que le Pape pourrait garder encore son domaine temporel à la condition de se reconnaître devant l'Europe feudataire de l'Empire français. Le Pape n'en voulut point à cette condition. Ce domaine, répondit-il, ne lui avait pas été transmis lige et servile, et il n'avait de prix à ses yeux que s'il lui permettait de rester en paix avec tous les peuples, sans distinction de catholiques ou d'hérétiques, de voisins ou d'éloignés. Ainsi Pie VII, n'attendant de l'Europe aucune ressource, se sacrifiait pour ne lui donner aucun grief, et, complétement désarmé, il aimait

[1] Tiré des registres du cardinal Fesch contenant la copie de ses dépêches diplomatiques, 2 et 10 novembre 1806.

mieux affronter l'oppression qu'accepter la suzeraineté de Napoléon [1].

Le cardinal Consalvi eut l'honneur de s'associer à cette résolution magnanime. Elle termine dignement le ministère qu'avait inauguré le Concordat. Longtemps ce cardinal avait passé, non sans motifs, pour l'ami de la France et de son gouvernement. Au début de son ambassade, le cardinal Fesch avait même reçu l'ordre d'employer ouvertement l'influence française pour le maintenir au pouvoir [2]. Mais plus Napoléon se plaisait à compter sur Consalvi, plus il s'irrita des résistances qu'il eut à rencontrer sous son ministère. Le cardinal Fesch, qui ne comprenait pas encore qu'on eût de bonnes raisons pour refuser à l'empereur même ce que l'empereur avait tort d'exiger, le cardinal Fesch ne manquait pas d'attribuer tous ses échecs diplomatiques à la mauvaise volonté du ministre qui traitait avec lui, et, par un étrange retour, ses dépêches concentrèrent les premiers ressentiments de son neveu sur l'homme qui avait réconcilié le Saint-Siége avec la France. « *Dites à Consalvi*, écrivit Napoléon de Munich, le 7 janvier 1806, *que, s'il aime sa patrie, il faut qu'il quitte le ministère ou qu'il fasse ce que je demande.* » Consalvi ne fit pas ce que demandait Napoléon, et cependant il ne quitta pas immédiatement le ministère. Il appartenait au conseiller du Pape qui avait poussé les concessions aussi loin qu'elles pouvaient aller, de marquer la limite où elles devaient finir. Mais cela fait, il lui fut permis de considérer sa tâche comme achevée. Consalvi était auprès de Pie VII lorsque Pie VII répondit aux exigences suzeraines de Napoléon; il avait quitté la secrétairerie d'État lorsque ce refus décisif parvint à Paris. En résistant sur le fond des choses, le Pape s'était résigné à sacrifier aux

[1] Sur tous ces débats, il faut consulter à côté des Mémoires du cardinal Consalvi, M. Artaud, qui a publié les pièces authentiques : *Vie de Pie VII,* t. II, chap. XXVI à XXX.

[2] Dépêche de M. de Talleyrand au cardinal Fesch, 7 floréal an XII. — « Le premier consul a été informé que M. le cardinal Consalvi était en butte à des intrigues, qui mettaient en danger son crédit et la confiance dont il jouit auprès de S. S. Je ne doute pas que la conduite qu'il a tenue à l'égard de la France depuis qu'il est à la tête des affaires, n'entre pour beaucoup dans ces manœuvres, et la bonne opinion que le premier consul a de lui est sans doute aux yeux de ses ennemis, un crime qu'ils veulent lui faire expier.

« Le premier consul désire que vous employiez toute l'influence que vous avez sur l'esprit du Saint-Père, pour effacer les impressions qu'on veut lui donner, et que, dans cette circonstance, vous donniez au cardinal Consalvi un appui déclaré dont il paraît qu'il a besoin. En mon particulier, je prends le plus vif intérêt à tout ce qui peut l'affecter. Je suis persuadé que vous partagez ce sentiment et que vous vous verrez avec plaisir autorisé à faire tout ce qui dépendra de vous pour lui prouver efficacement la considération que le gouvernement français a pour son zèle, sa prudence et ses lumières. »

préventions impériales le conseiller qui l'avait assisté jusqu'alors : concession dernière qui ne devait guère profiter à l'empereur, et servit seulement à rendre plus manifeste la constance personnelle de l'humble et doux pontife.

A partir de la chute du cardinal Consalvi, tout accord avec la France devint évidemment impossible. Tout appui contre la France était depuis longtemps introuvable. Il ne resta aux successeurs de l'habile secrétaire d'État d'autre mission que de rendre irréprochable et noble la chute imminente du gouvernement pontifical. Dans cette mission, plusieurs cardinaux durent se remplacer en peu de temps. Casoni tomba malade. Après l'entrée des Français dans Rome, Joseph Doria et Gabrielli en furent expulsés. Tous les membres du Sacré-Collége, à mesure qu'ils approchaient le Pape, étaient menacés, puis frappés; aucun ne fléchit alors, et, quand enfin l'heure décisive des grandes calamités arriva, quand la ruine du trône pontifical jeta Pie VII en captivité et en exil, le cardinal Pacca se trouva digne de le soutenir et de l'assister dans ses épreuves, comme le cardinal Consalvi l'avait été de servir d'instrument à ses prospérités et à ses triomphes.

Quant à ce dernier, éloigné des affaires, il avait encore un devoir à remplir, c'était d'honorer sa retraite. Il n'y manqua pas. Personne, nous le savons, n'avait fait plus que lui pour la France; personne ne garda la tête plus haute sous la tyrannie impériale. Transporté à Paris, comme la plupart de ses collègues, il dut comme eux, au milieu des pompes du nouvel empire d'Occident, affronter l'abord du souverain qui retenait le Pape prisonnier. A son aspect, la pensée de Napoléon se reporta vers l'époque la plus radieuse et à jamais évanouie de sa carrière et d'un accent plein de tristesse, mais sans colère : « O cardinal Consalvi, comme vous « avez maigri! » dit-il, « je ne vous aurais pas reconnu... Voilà « bientôt dix ans que vous êtes venu pour le Concordat, nous l'a- « vons fait dans cette même salle. Mais à quoi a-t-il servi? Tout s'en « est allé en fumée! » Puis il ajouta : « Rome a voulu tout perdre. « J'ai eu tort de vous renverser du ministère. Si vous aviez conti- « nué à occuper ce poste, jamais les choses n'auraient été poussées « si loin. » Le cardinal ressentit cette avance comme une injure, et ne la supporta pas. — « Sire, » répliqua-t-il, « si je fusse resté dans « ce poste j'y aurais fait mon devoir. » Et comme Napoléon insistait, il répéta deux fois encore cette fière parole.

Il est fâcheux pour la dignité de la nature humaine que de pareilles réponses ne se rencontrent pas plus souvent dans l'histoire du premier empire.

Quelque temps après, Consalvi prit une part prépondérante à la

résolution des treize cardinaux qui refusèrent d'assister au mariage de Napoléon avec Marie-Louise, estimant qu'au Pape seul il appartenait de prononcer la nullité du premier mariage, et ne voulant pas consacrer par leur présence l'oubli des droits du Saint-Siége et peut-être la violation de la foi conjugale. Il était le plus célèbre, le plus remarqué, et par conséquent le plus exposé des cardinaux noirs. Un instant Napoléon parla de le fusiller. Après s'être vu chasser publiquement des Tuileries, le lendemain du mariage, il dut s'estimer heureux d'être seulement relégué à Reims et privé de tous ses revenus ecclésiastiques et personnels.

Enfin, lorsque Pie VII, captif, épuisé, circonvenu, eût signé le concordat de Fontainebleau qui dépouillait le Saint-Siége de ses droits les plus importants, Consalvi ne sortit de Reims, comme Pacca de la forteresse de Fénestrelles, que pour conseiller à l'infortuné pontife, près duquel ils arrivèrent ensemble, une rétractation qui devait arracher au conquérant une victoire péniblement gagnée, et, cette rétractation, Consalvi persuada à Pie VII de l'adresser à Napoléon lui-même, tandis qu'il était encore sous sa main avec tout le sacré collége. C'était, par un acte de repentir sublime, mettre le comble aux périls, mais en même temps à l'héroïque constance du Saint-Siége, et je ne sais s'il est dans l'histoire de l'Église un plus beau monument de courage et de sincérité apostolique que la lettre douce et forte, intrépide et humble, que rédigèrent ensemble Pacca et Consalvi et que, d'une main qui semblait mourante, écrivit Pie VII prisonnier[1].

Cette fois, la Providence ne laissa pas à l'empereur le temps de frapper et elle réserva au pontife l'occasion de se venger, comme se vengent quelquefois les grandes âmes, et toujours les âmes saintes. Avant même de tomber du trône, Napoléon sentant l'Italie lui échapper dut lâcher sa proie : Fontainebleau vit Pie VII rendu à la liberté et Napoléon réduit à abdiquer, et plus tard, tandis que le conquérant mourait sur le rocher de Saint-Hélène, le pontife qui devait lui survivre, du sein de sa ville de Rome, où il avait recommencé de régner en paix, songeait à adoucir les tortures d'une captivité lointaine et rigoureuse. Seul en Europe, il oubliait le mal pour rappeler le bien qu'avait fait le grand capitaine et le jugeant avec une mansuétude qui peut-être étonnera la postérité, il écrivait à Consalvi : « Nous devons « nous souvenir tous les deux, qu'après Dieu, c'est à lui principale- « ment qu'est dû le rétablissement de la religion dans ce grand « royaume de France. Savone et Fontainebleau ne sont que des erreurs « de l'esprit ou des égarements de l'ambition humaine ; le Concor-

[1] *Mémoires du cardinal Pacca*, quatrième partie, et *Vie de Pie VII*, par M. Artaud, t. III, chap. III et IV.

« dat fut un acte chrétiennement et héroïquement sauveur. » Prescrivant ensuite à son ministre de recommander à la générosité des puissances et en particulier de l'Angleterre « le pauvre exilé « qui se voyait dépérir, » il ajoutait cette admirable parole : « Il ne « peut plus être un danger pour quelqu'un ; nous souhaiterions qu'il « ne fût un remords pour personne [1]. » Enfin sur la demande du cardinal Fesch, il lui envoyait un prêtre pour bénir sa dernière heure et il accueillait à Rome sa famille bannie et repoussée de tous les États.

Le cardinal Consalvi savait s'associer à la magnanimité de Pie VII. Il défendait, même à leur insu, les Bonapartes refugiés à l'ombre du trône pontifical et préservait leur tranquillité contre les rancunes et les soupçons de l'Europe. La mère de Napoléon remercia noblement le Pape et son ministre ; elle promit au gouvernement pontifical, « au « nom de toute sa famille de proscrits une reconnaissance aussi grande « que le bienfait [2], » et quelques années plus tard, le frère de Napoléon, l'ancien roi de Hollande, Louis, protestant contre certaines accusations indiscrètes, écrivait encore au même cardinal : « Conspirer « contre notre auguste et seul bienfaiteur serait une infamie sans « nom. La famille des Bonapartes n'aura jamais ce reproche à s'adresser [3]. » En effet, elle ne mérita pas de recevoir ce reproche de Pie VII et de Consalvi : tous deux étaient morts vers 1824.

Voilà donc comment se terminèrent les relations de Pie VII et de son ministre avec Napoléon ; voilà le magnifique triomphe qu'il leur fut donné de remporter sur lui. Mais là ne s'arrêtèrent ni les services de Consalvi, ni les victoires de l'Église à travers les vicissitudes du siècle.

Lorque ce cardinal, dans son exil de Reims, rédigeait en secret ses Mémoires, il se proposait de pourvoir par un témoignage suprême et qui n'était pas sans péril à son propre honneur et à l'honneur de l'Église. Sa vie publique pouvait lui paraître achevée et s'il la jugeait irréprochable, il était loin alors de l'estimer heureuse. Les malheurs présents du Saint-Siége n'ébranlaient pas sa foi ; ils semblaient même le détacher de la terre ; mais ils assombrissaient tous ses souvenirs politiques. Son cœur se ranimait seulement et redevenait jeune en évoquant ses affections privées ; mais c'était pour pleurer avec une tendresse, rare assurément et touchante chez un homme d'État, les

[1] Il faut lire toute entière cette admirable lettre, en date de Castel Gandolfo, 6 octobre 1817, publiée dans l'Introduction aux *Mémoires de Consalvi*, t. Ier, p. 77.

[2] Lettre publiée dans la même introduction, 27 mai 1818, t. Ier, p. 103. Les remercîments de *Madamemère* sont vraiment aussi nobles qu'expressifs.

[3] *Id.*, *id.*, p. 133, 30 septembre 1821. Cette lettre est aussi très-noble, très-curieuse, et ne mérite pas moins que les deux autres d'être lue tout entière.

amis, le frère surtout qu'il avait perdu, ce frère qui ne l'avait jamais abandonné, l'avait cherché dans les prisons de Rome, accompagné dans le voyage d'abord redouté du Concordat et, après avoir vécu comme caché derrière sa pourpre, était mort en lui faisant promettre qu'il viendrait reposer à ses côtés. « J'espère, » écrivait le cardinal, « que le gouvernement sous lequel le ciel me fera mourir, sera assez « bon et assez humain pour ne pas mettre obstacle, dans une circon- « stance aussi indifférente aux vœux innocents de deux frères que les « révolutions purent rendre infortunés, mais qui ne firent jamais de « mal à personne. » Tels étaient alors ses vœux et ses pensées, il semblait n'attendre plus rien de ce monde, qu'un tombeau pour y dormir en paix.

Dieu lui réservait d'autres travaux et d'autres gloires. Après avoir représenté Pie VII en face de Napoléon triomphant, il le représenta encore au milieu des souverains réunis pour partager les dépouilles de Napoléon tombé. Dans le ramaniement de l'Europe, il fut chargé de réclamer l'intégrité du domaine pontifical et d'obtenir la restitution des Légations. Les Mémoires du cardinal s'arrêtent avant cette négociation fameuse et qui n'était pas exempte de difficultés, nous en ignorons donc les détails. Nous savons seulement quels principes il invoqua et sur quels alliés il s'appuya pour réussir.

La cause du principat sacré qu'il allait plaider devant l'Europe intéressait avant tout l'indépendance de l'Église et de la religion catholique, et, cependant, ce n'est pas à ce titre qu'elle pouvait être gagnée, car les puissances appelées à la juger ne professaient pas la même foi. Il fallait donc trouver en dehors de la religion un terrain neutre, un principe reconnu par tous, un intérêt commun et capable de servir de base aux revendications du Saint-Siége. Ce principe, ce fut la légitimité, alors proclamée, sinon respectée par tous les princes et réclamée par tous les peuples comme leur garantie contre la conquête. Cet intérêt, ce fut la paix européenne, à laquelle Pie VII, on ne pouvait l'oublier, venait de se sacrifier et qu'au terme de tant de déchirements sanglants, les plénipotentiaires de Vienne avaient reçu la mission de cimenter et d'affermir. Et pour faire prévaloir ce principe et cet intérêt, les alliés que choisit et s'assura le représentant du Saint-Siége furent les Anglais. Consalvi passa par Londres pour aller à Vienne et il en rapporta cette recommandation du prince régent aux plénipotentiaires britanniques : « Favorisez toutes les demandes « du cardinal, parce que toutes elles seront justes [1]. »

[1] *Mémoires du cardinal Consalvi: Introduction et Vie de Pie VII*, par M. Artaud, t. III, chap. VI. — Voyez la note officielle, adressée de Londres à toutes les puissances, par le cardinal Consalvi. 23 juin 1814.

Le plénipotentiaire pontifical était avec les plénipotentiaires de France le seul dans cette imposante réunion qui méritât pareil témoignage. Mais la France, sous Napoléon, avait avec trop d'éclat violé le droit des princes et des peuples pour le faire pleinement respecter à son profit au moment de sa détresse. Le Saint-Siége, au contraire, obtint justice un jour, parce qu'il n'avait jamais cessé d'être juste. Seul entre tous les États, l'État pontifical sortit des guerres de la Révolution et de l'Empire et des arrangements du congrès de Vienne, intact, sans être agrandi ni diminué [1]. Et, pour achever cet hommage tardif rendu par la force à l'équité, la prééminence diplomatique du Saint-Siége et de ses représentants fut reconnue par toutes les puissances. Elle fut reconnue sur l'initiative d'un schismatique et d'un protestant, de l'empereur Alexandre et du duc de Wellington. La chrétienté, malheureusement divisée dans ses croyances plus encore que dans ses intérêts, se retrouvait en face de Pie VII unanime dans son respect.

Telle fut la dernière grande négociation du cardinal Consalvi. Son pouvoir et sa vie ne devaient finir qu'avec le pontificat de Pie VII et toujours il put dire, au témoignage du second confident de Pie VII, le cardinal Pacca :

> Io son colui che tenui ambo le chiavi
> Del cuor e che le voesi
> Serrando e disserando [2]

Il nous resterait encore à suivre le tout-puissant ministre dans le gouvernement intérieur des États romains, sur lequel ses Mémoires contiennent quelques informations sincères et précieuses. Mais il faudrait pour cela d'autres études qui nous conduiraient peut-être à penser, que s'il s'est rencontré dans ce gouvernement des défauts qui l'affaiblissent, la diplomatie européenne si empressée depuis quarante années à le critiquer, en est la première responsable. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas quand l'incendie a déjà gagné la maison de notre Père, que nous nous sentons l'esprit assez libre pour raisonner froidement sur quelques irrégularités de sa construction. D'ailleurs, il est temps de nous arrêter ; et comment finir sans laisser échapper quelque chose des rapprochements et des réflexions que nous suggère la carrière et en particulier le dernier succès diplomatique du cardinal Consalvi.

Ce grand serviteur de la papauté, le plus irréprochable et non le moins habile politique de notre âge, a rallié à la défense du Saint-

[1] Il est vrai que le pape avait perdu, loin de l'Italie, Avignon et le comtat Venaissin, qui ne purent lui être rendus.

[2] Vers de Dante. *Mémoires du cardinal Pacca*, IVe partie, chap. 1er.

Siége ceux qui ne partageaient pas sa foi. Il a fondé sur le droit politique reconnu par les hommes de son temps le triomphe des intérêts religieux. A travers les vicissitudes de notre siècle, nul ne l'a surpassé peut-être, mais beaucoup de catholiques l'ont imité dans cette conduite. Le terrain du combat changeait, la tactique restait pareille. Voilà comment cette noble et juste cause du pouvoir temporel et de son intégrité, plaidée alors dans un congrès devant les représentants des souverains, nous l'avons entendu plaider trente ans plus tard dans les divers parlements de l'Europe devant les représentants des peuples. Gagnée une première fois contre la conquête au nom de la légitimité, elle a été gagnée une seconde fois contre la révolution au nom de la liberté. Lequel de ces deux triomphes était le plus difficile à remporter? De quel côté, dans quel temps, dans quelle enceinte, les champions du Saint-Siége avaient-ils le plus de passions haineuses ou cupides à combattre, le plus d'ombrages à surmonter, enfin le plus de préjugés à ménager ou à vaincre pour recruter des alliés; nous ne le rechercherons pas. Toujours est-il que dans toutes les délibérations régulières et libres de l'Europe, cette cause a prévalu. Contre elle, on peut négocier ou comploter dans le silence et dans l'ombre ; tout ce qu'il lui importe pour n'être pas condamnée, c'est d'être entendue. Ses ennemis le savent ; ses amis ne doivent pas l'oublier. Les despotes et les démagogues, en leurs jours de colère, ont également menacé le principat sacré ; les rois et les peuples en leurs jours de sagesse l'ont également respecté. Il a subsisté sans autre force que le droit; il ne peut être attaqué par d'autres voies que la violence et la fraude. Le génie politique s'unit au dévouement religieux pour le défendre, et si jamais il doit être renversé, il faudra que tout ce que les hommes ont été habitués à respecter, tout ce qui sert de lien et de sauvegarde aux nations civilisées, la foi jurée, le droit des gens, la justice et l'honneur, soient foulés aux pieds en même temps que la sainte faiblesse de l'Église. Viennent donc, si Dieu les permet, les coups du sort. Ils confirmeront notre fidélité. L'histoire n'est que trop remplie de succès qui souillent et qui perdent ceux qui les obtiennent, et le jour où la honteuse victoire serait remportée, il importerait plus que jamais de se trouver du côté des vaincus ; nul honnête homme ne voudra être avec les vainqueurs.

C. de Meaux.

YU-KIAO-LI

LES DEUX COUSINES

Roman chinois. Traduction nouvelle, accompagnée d'un commentaire historique et philologique, par Stanislas Julien, membre de l'Institut, etc. Paris, 1863. 2 vol. in-12. Librairie académique de Didier.

Notre connaissance de l'histoire est, habituellement, bien bornée. Ce que nous appelons d'un nom trop pompeux histoire universelle s'étend à la moitié, tout au plus aux deux tiers de l'espèce humaine. Cela n'est pas sans préjudice pour la justesse de nos idées. Nous nous accoutumons à n'apprécier le bien comme le mal que sous la forme qui nous est la plus familière, et nous triomphons trop facilement de notre supériorité sur des races que nous connaissons tout juste par les renseignements d'une géographie et d'une statistique superficielles. Telle est la Chine, sur laquelle, pourtant, depuis deux siècles au moins, la lumière nous vient à flots, grâce à nos missionnaires d'abord, puis grâce aux efforts de la science laïque pour populariser parmi nous des notions où notre bon sens d'historiens n'est pas moins intéressé que notre politique ou notre commerce.

L'*Univers pittoresque* contient, en un volume rédigé par M. Pauthier, ce qu'il nous importe le plus de savoir sur l'empire du Céleste Milieu ; mais les résumés de ce genre ne dispensent pas un esprit sérieux d'entrer plus avant dans une science riche pour nous en leçons utiles et piquantes. Un roman chinois m'est l'occasion heureuse, que je n'ai pas cherchée, mais que je saisis avec empressement, d'une de

ces excursions instructives. Nous autres humanistes, nous ne pouvons sortir souvent du cercle des lettres classiques ; nous aimons cependant à prendre quelquefois, en des contrées plus lointaines, des sujets de comparaison qui profitent à l'équité de nos jugements sur les hommes et sur les choses, et rien ne vaut mieux pour cela que de franchir hardiment l'espace, que de se *dépayser* sans réserve. Passons donc par-dessus l'Arabie, la Perse et l'Inde. L'Arabie nous touche de trop près, ne fût-ce que par sa religion, qui se rattache à l'Ancien Testament, car les musulmans se prosternent à côté des chrétiens, sur les ruines de Jérusalem. La Perse était déjà connue d'Hérodote, et l'Inde a été conquise par Alexandre; ce sont là des souvenirs familiers à notre enfance. D'ailleurs la Perse et l'Inde parlent des langues apparentées aux nôtres, soit par leurs racines, soit par leur méthode grammaticale; de ce côté encore elles ne nous offrent pas l'attrait d'une grande nouveauté. La Chine, au contraire, ne nous a connus que fort tard et sait encore bien peu ce que nous sommes; elle a une grammaire, un vocabulaire, une écriture absolument différentes des nôtres; elle a des coutumes, des institutions antiques et bizarres, où tout contraste avec nos habitudes. C'est là un genre d'attrait particulier pour les esprits curieux et impartiaux, et il y a plaisir autant que profit à s'aventurer parmi tant de spectacles nouveaux, avec un guide aussi sûr que l'est mon honorable et savant confrère M. Stanislas Julien.

M. Julien, le premier sinologue de l'Europe, pense que les Chinois sont un grand peuple; que l'Angleterre a tort de les empoisonner avec l'opium, et la France de les canonner au nom du droit des gens; que nous les calomnions faute de les connaître ; que leur langue vaut bien la nôtre, si elle ne vaut pas mieux; que leur littérature est d'une richesse incomparable, et qu'en un mot, un royaume dont la population a plus que sextuplé depuis dix-huit cents ans, et représente aujourd'hui le tiers de l'espèce humaine, un royaume où l'on a inventé bien avant nous la boussole, la poudre à canon et l'imprimerie, où l'agriculture et les arts manuels ont accompli des merveilles, n'a pas été à ce point agrandi et civilisé par des magots sans intelligence. Aussi M. Julien s'emploie-t-il depuis quarante ans, avec un merveilleux courage, à nous faire pénétrer tous les secrets de la civilisation chinoise, secrets moins mystérieux, d'ailleurs, qu'on ne le croit volontiers parmi nous. Il n'est pas le seul qui ait cette favorable opinion des Chinois, ni le seul qui s'efforce de nous la faire partager; mais il est de tous nos sinologues le plus ardent à son œuvre ; il s'y est dévoué sans partage, abandonnant pour cela les lettres grecques, où il avait déjà donné des preuves de science et de talent. Il a, lui aussi, et sans sortir de Paris, envahi la Chine par tous les

côtés et dans tous les sens, mais en conquérant pacifique. Il a traduit du Chinois des livres de philosophie, les plus autorisés et les plus obscurs; des manuels grammaticaux, des traités de pratique industrielle, des récits de voyage, des drames, des romans, et il a rencontré dans ces ouvrages divers certains problèmes de traduction d'une difficulté à faire reculer les plus habiles, mais dont il a su se tirer avec honneur. De ces problèmes, il y en a que sans doute, à Pékin, un lettré de première classe résoudrait vite (si on avait toujours ici sous la main un académicien chinois, la chose serait donc assez simple) ; il y en a aussi qui, même à Pékin, embarrasseraient la sagacité des meilleurs philologues. C'est avec les livres anciens, dans des encyclopédies et des dictionnaires savants, qu'il en faut chercher la solution. Notre bibliothèque impériale, avec sa riche collection sinologique, et la bibliothèque particulière de M. Julien, si pleine de trésors que l'on chercherait vainement ailleurs, offrent à peine ce qu'il faut pour trouver, à force de patience, le mot de bien des énigmes. On a une idée de ce genre de travail dans les notes et dans la préface que M. Julien a jointes à sa nouvelle traduction des *Deux Cousines*, roman déjà traduit en français par Abel Rémusat, mais où le spirituel orientaliste avait laissé plus de deux mille phrases à comprendre à son successeur. Deux mille phrases, c'est beaucoup; le chiffre n'a pourtant rien d'exagéré ; et même, à y regarder de près, il n'est pas déshonorant pour la mémoire d'Abel Rémusat. De pareils textes ne sauraient être compris du premier coup ; il y faut souvent les efforts successifs de plusieurs interprètes. Même avec le luxe de commentaires dont M. Julien a entouré sa traduction, elle est pleine encore pour nous d'étrangetés qui nous surprennent jusqu'à nous troubler. Peu d'auteurs grecs ou latins se laissent comprendre à livre ouvert ; et pourtant nous sommes les descendants et les élèves des Romains et des Grecs. Que doit être pour nous la lecture des classiques chinois? Tout conspire à nous la rendre difficile, depuis les noms même des héros et des héroïnes jusqu'au moindre détail de leur toilette. Un Chinois a son nom complet, puis son petit nom, qui en est l'abrégé, puis un nom honorifique, puis un nom de guerre, selon le besoin; ses vertus, comme ses défauts, sont souvent désignés par quelque allusion à un personnage historique le plus souvent obscur pour nous; tout lui est prétexte à montrer la connaissance qu'il a de l'histoire et des livres sacrés; en poésie surtout, il attache d'ordinaire le succès à des tours de force et à des subtilités d'érudition que nos poëtes sérieux abandonnent aux rédacteurs de vers techniques. Or la poésie se mêle sans cesse à la prose des drames et des romans chinois, et elle y multiplie les piéges sous les pas du pauvre traducteur. Le lecteur

lui-même a sa part de ces misères; quelque zèle qu'on y mette, on ne peut faire qu'un roman chinois se lise avec la même facilité qu'un roman français. Malgré cela, si on ne se laisse pas décourager par une première impression, si on se résigne à tout lire, la prose et les vers, le dialogue et le récit, avec les monotones réflexions qui résument invariablement la morale de chaque chapitre, on trouve peu à peu un vrai plaisir à entrer dans le détail de mœurs si originales.

Le roman des *Deux Cousines* comme celui des *Deux jeunes filles lettrées*, que M. Julien nous a donné en 1860, fait partie d'une collection de dix romans devenus classiques dans leur pays natal. Il ne nous peint à vrai dire, qu'un aspect de la société chinoise : c'est la société des fonctionnaires et des lettrés qu'il nous représente, avec leur formalisme cérémonieux, avec leur pédanterie d'élégance, qui cache bien des vices et des passions grossières. Ces lettrés, si attentifs à varier leur toilette et à composer leur langage selon les convenances de chaque situation, ne sont souvent que de plats épicuriens. Ils boivent du matin au soir, beaucoup plus de vin que de thé, s'enivrent à tous propos et ne craignent pas de présenter l'ivresse pour s'exempter de maint devoir. Sou-Yeou-Pé, le principal héros de cette histoire est un modèle de vertu ; il vit sobrement et loin des plaisirs de son âge, entre ses livres et quelques amis honnêtes comme lui ; néanmoins, c'est pour avoir, un jour, trop bu qu'il commet des indiscrétions fâcheuses et s'expose à de cruelles mésaventures. Un grand fonctionnaire de la cour, l'académicien Ou au moment de partir pour Pékin où l'appelle l'empereur, s'oublie à ce point, dans un repas d'adieu, qu'il en reste malade pour un mois. Mais voici qui est bien plus grave et qui met un abîme entre nos mœurs universitaires et celles de la Chine. Sou-Yeou-pé, l'intéressant bachelier, reçu le premier, avec éclat, au concours de sa province, a le malheur de mécontenter un ami de l'examinateur en chef qui l'a proclamé vainqueur de ses concurrents; alors, par complaisance pour son ami, l'examinateur lui retire son titre ! On voit ailleurs que les titres de ce genre sont quelquefois donnés à la faveur et concédés à prix d'argent. Cela même est un des ressorts dont le romancier fait le plus heureux usage, amenant peu à peu le triomphe du solide mérite sur les ruses de ses méchants compétiteurs. La lutte est longue, compliquée de mille incidents, pleine de péripéties ; à chaque instant, on croit que l'intrigue va se dénouer, et elle se renoue plus obscure que jamais. Souvent ce récit manque fort de vraisemblance. Mademoiselle Wou-You, la sage et savante fille de M. Pé-Kong, avec beaucoup de talent pour les vers, nous semble, par moments, bien maladroite. Résolue, comme elle l'est, à n'épouser qu'un

homme digne d'elle par le talent et la vertu, quand elle a rencontré une fois ce phénix des prétendants, elle tombe trop facilement dans les grossiers piéges de deux ou trois rivaux indignes de sa main. Sou-Yeou-Pé lui-même donne tête baissée dans le filet, quand la plus vulgaire prudence suffirait à la sauver. Il s'accuse, en un moment critique, d'être « le plus bas et le plus stupide des hommes, » et l'on est bien près de le prendre au mot. Nos liseurs de romans français doivent trouver en maint endroit, ces personnages assez froids et assez ridicules. Je trouve, pour ma part, que leurs vices et leurs travers sont un juste effet de l'éducation que j'ai vue naguère décrite dans l'excellent livre de feu Ed. Biot. On se plaint, on se moque volontiers, en France, des formalités excessives de nos examens universitaires ; on nous reproche d'emprisonner les esprits dans des cadres à compartiments étroits, où la liberté se décourage, où l'inspiration se sent mal à l'aise. Mais quelle distance, bon Dieu! de nos règlements à la rigoureuse discipline qui mène un lettré chinois des premiers éléments aux plus hauts degrés de la science officielle, et comment l'originalité des esprits et des caractères peut-elle se dégager d'une série d'entraves si habilement disposées pour tous les âges de la vie?

Certes le roman des *Deux cousines* ne manque pas d'intérêt ; les principaux caractères s'y dessinent avec finesse et netteté, quoiqu'avec une certaine lenteur. Pé-Kong, « le président du bureau des cérémonies, » ne ressemble pas à son beau-frère Ou l'académicien, ni à M. Sou, « le moniteur impérial. » Auprès de la jolie Wou-Yu se détachent agréablemet le portrait de sa cousine Ming-Li et celui d'une jeune servante, qui, comme nos soubrettes de comédie, se permet d'être encore plus spirituelle que sa maîtresse. A côté de Sou-Yeou-Pé se groupent trois ou quatre étudiants de mauvais aloi, un hypocrite, un effronté coquin, etc. Il y a là tous les éléments d'une action vive et dramatique. Mais je ne sais comment l'étiquette officielle, refroidit, amortit tous ces caractères, elle répand sur tous ces tableaux une teinte uniforme et plate. Comme les peintures des paravant chinois, les scènes de roman n'ont pas de perspective ; tout y est sur le même plan, au même degré de finesse, mais sans proportion ni relief. L'intrigue suppose une subtilité merveilleuse ; mais c'est la subtilité orientale, qui vise à l'extraordinaire et n'atteint pas le beau ; tant d'épisodes qui s'enchevêtrent, un drame où tant de gens vont, viennent et s'agitent sans que l'action avance, nous rappelle certaines merveilles que l'on voit chez les collecteurs de chinoiseries : dans une boule d'ivoire, l'artiste a trouvé moyen de sculpter jusqu'à douze sphères concentriques, qui se meuvent librement, la plus petite dans la seconde, celle-ci dans la troisième et ainsi de

suite, jusque la sphère qui enveloppe ce petit monde de sphères ciselées et mobiles ; tout cela pour faire dire : l'habile homme que l'ouvrier qui use tout son talent à un si stérile emploi !

Il n'y a pas jusqu'à la nature qui ne manque de naturel dans ces compositions. A chaque page le romancier décrit des jardins et des parterres de fleurs ; c'est presque toujours sur quelque thème de ce genre que s'ouvrent les concours de versification. Hong-Yu, celle qui s'appellera plus tard Wou-Yu, entre en scène par un tour de force poétique, par une pièce de vers sur « les saules printaniers, » et elle convie à lutter avec elle, sur les mêmes rimes, les jeunes lettrés qui prétendent à sa main. Chaque fois qu'un bachelier ou bien un licencié rencontre sur son chemin un rosier ou même un poirier en fleur, il ne résiste pas à la tentation de le célébrer par un beau quatrain, et les riches fonctionnaires qui n'ont pas le talent d'écrire payent fort cher le poëte capable de leur vendre des vers de sa façon sur quelque sujet du même genre. Mais toutes ces fleurs ont je ne sais quel parfum de serre chaude ; à peine y sent-on, çà et là, une brise de l'air libre, un souffle de véritable inspiration. Vous trouverez deux ou trois pièces vraiment simples et claires dans un roman où l'on ne voit que poëtes célébrés pour la force et la délicatesse de leur « pinceau, » pour l'abondance de leurs idées, pour l'élévation de leurs sentiments. Je sais bien qu'il y a beaucoup de ces merveilles qu'un traducteur ne saurait nous rendre, beaucoup de ces couleurs que sa main, si délicate qu'elle soit, flétrit en cueillant pour nous la fleur qui brille dans un parterre chinois. Mais, la part faite à des trahisons inévitables, il faut reconnaître, en toute cette littérature, l'influence desséchante d'une éducation qui gâte les meilleures qualités de l'esprit, et qui réduit la poésie aux artifices d'une versification et d'une calligraphie laborieuses. Les épreuves officielles, les concours, puisqu'il faut les appeler par leur nom, sont chose excellente, pourvu qu'on n'en abuse pas. Nous savons le bien qu'ils font et le mal qu'ils empêchent ; mais c'est surtout dans les œuvres d'imagination, qu'il n'en faut pas abuser. Que serait notre Académie française si l'on n'y entrait que par une série d'examens réguliers, et s'il avait fallu, pour Musset ou Lamartine, s'y présenter une *composition* à la main ?

Voilà ce qui cause notre étonnement et un peu notre ennui en présence des chefs-d'œuvre littéraires de la Chine. Ils nous transportent brusquement dans un monde trop nouveau pour nous, au milieu d'une race toute différente de la nôtre et que l'éducation en éloigne plus encore. Au fond pourtant, ces personnages si maniérés et si compassés, sont plus hommes qu'ils ne nous semblent à première vue. Le seul roman des *Deux Cousines* nous en offre mainte preuve. « Tous les hommes de l'Empire sont frères, » dit quelque part un

de nos personnages. Ces mots « de l'Empire » sont de trop à nos yeux ; mais l'excellent homme ne sait pas qu'il existe une Europe, et vous allez voir que, s'il nous connaissait, il ne craindrait pas de parler ainsi que parle l'Évangile. En France comme en Chine, « tout est commun (ou doit l'être) entre amis. » Τὰ τῶν φίλων κοινά, disait déjà la sagesse grecque. En France comme en Chine, pour un honnête homme et pour une honnête fille, le mariage est la grande chose de la vie ; le cœur ne se livre pas à la légère ; le véritable amour est courageux et désintéressé ; les jeunes filles bien élevées sont d'une réserve extrême avec leurs parents, et, à plus forte raison avec les personnes étrangères ; une jeune veuve qui se respecte fuit le regard indiscret des hommes. Ici comme là-bas on voit des scélérats et des fripons, et, même dans les affaires de mariage, il y a place pour les méchantes ruses de la cupidité. Mais, si la vertu a ses épreuves douloureuses, si parfois elle semble tout près de succomber, il y a une providence qui veille sur elle pour la sauver et la récompenser au bout du mélodrame ou du roman. Peu importe que là-bas la Providence se nomme « l'auguste Ciel, » et, ici, le « bon Dieu. » C'est elle qui soutient les cœurs vertueux dans les traverses de la vie et qui par des voies mystérieuses les conduit le plus souvent, au bonheur même en ce monde. On regrette seulement que le bonheur d'un mariage à la façon chinoise ne soit pas celui d'un mariage à la française, et qu'avec toutes ces belles maximes le héros aboutisse à épouser deux femmes à la fois, les deux cousines, qui, chacune de son côté, et le plus honnêtement du monde, sont devenues amoureuses de sa bonne grâce, de ses talents et de ses vertus. Dans quelques pages d'un tour ingénieux et habile, que M. Julien a transcrites, Abel Rémusat s'est efforcé de nous faire accepter cette conclusion du roman; il n'y réussit pas et il n'y pouvait réussir.

Voilà pour les traits généraux de la société. Mais, dans ce tableau si riche et si varié, j'en saisis de particuliers qui me ramènent souvent à Athènes, à Rome ou à Paris. Ce Chinois qui se préoccupe d'avoir des enfants pour être au moins enterré après sa mort et pleuré comme il convient, c'est l'Athénien qui, dans une comédie de Ménandre, songe, en se mariant, à s'assurer la consolation de justes funérailles. Que dis-je? c'est l'Athénien à qui Solon, dans ses lois, assurait cette consolation et cet honneur si bien mérités par le dévouement d'un père à sa jeune famille. Le soin que prennent, dans l'Empire du Milieu, les bourgeois, les villageois même, de se donner des noms sonores et significatifs, des noms de bon augure pour la destinée de ceux qui les portent, me rappelle encore les mœurs de l'ancienne Grèce. Là aussi les noms des *Thémistocle*, des *Périclès*, des *Socrate*, des *Thucydide*, des *Démosthène*, ne réveillent que souvenirs

de justice, de gloire, de patriotisme, de piété, que sentiments chers au cœur des Hellènes. Notre inattention néglige trop souvent d'en tenir compte dans l'harmonie de leurs vers ou de leurs périodes oratoires; ils ont pourtant pris soin eux-mêmes de nous en avertir, et Barthélemy, avec leurs témoignages, a écrit là-dessus un excellent chapitre dans le *Voyage d'Anacharsis*. Les Romains nous ont transmis de meilleurs règlements d'état civil; mais nos habitudes romaines, si utiles qu'elles soient au bon ordre des sociétés, ne doivent pas nous rendre injustes envers les vieux Hellènes et envers nos contemporains les Chinois. Il y a certainement un charme particulier dans cette poétique liberté de la langue appliquée à la désignation des personnes.

J'ai parlé des Romains. Ils me revenaient en mémoire quand je voyais, dans les *Deux Cousines*, l'ordre d'un repas, les domestiques enlevant la table à chaque changement de service. A Rome aussi on passait d'un service à l'autre en changeant de table (*mensa*). Plus fréquentes encore sont les ressemblances avec nos mœurs françaises. Le Chinois est fort cérémonieux dans la conversation comme dans la correspondance; le sommes-nous beaucoup moins que lui? Nous disons : « J'ai l'honneur de vous saluer; » il dira : « Vous avez le déshonneur d'être salué par moi. » Nous grandissons notre interlocuteur en nous humiliant; pour avoir renversé le rapport, un Chinois fait-il autre chose que nous? L'amour parle souvent, à Pékin, un jargon amphigourique : c'est celui qu'il parlait chez nos troubadours et qui fut en grand honneur à l'hôtel de Rambouillet. Avons-nous le droit de la condamner si sévèrement? Il y a dans les *Deux Cousines* un certain M. Li, « secrétaire du palais, » qui ressemble fort au bourgeois gentilhomme de Molière. Très-sot et très-ignorant, il a besoin de quelques jolis vers qu'il veut envoyer, en souvenir d'un service reçu, au « juge criminel de la province. » Sou-Yeou-Pé lui fera les vers, que le pauvre homme admirera sans les comprendre. Voilà la comédie française bien voisine de la comédie chinoise. Ailleurs le vertueux poëte Sou-Yeou-Pé se met en route pour un voyage important; une fois en selle, « il frappe à coups redoublés la croupe « de son cheval. Le cheval, aiguillonné par la douleur, est bien obligé « de marcher. Sans les coups de fouet, dit notre lettré, cet animal « n'aurait pas voulu marcher. *On voit par là que, dans ce monde, les « hommes ne doivent pas rester un jour sans sentir l'action du pouvoir.* » O grand politique chinois, je crois vous avoir plus d'une fois rencontré chevauchant sur nos routes de France!

Oui vraiment « les hommes sont frères » ils le sont d'un bout du monde à l'autre, par le petit nombre de leurs vertus comme par le grand nombre de leurs vices et de leurs travers. Il n'y a société tant soit peu civilisée qui ne reproduise à peu près les mêmes traits du

caractère humain que présentent toutes les autres ; la distance des temps et des lieux y fait peu de choses. N'a-t-on pas retrouvé dans un drame chinois (que M. Julien aussi a traduit ; toujours M. Julien), Hoëi-Lan-Ki ou le *Cercle de craie*, l'histoire d'un jugement tout semblable au jugement de Salomon? et cela sans le moindre soupçon d'imitation ou de souvenir biblique. Ce matin même je lis dans mon journal que le roi des îles Sandwich vient de faire en son petit royaume un coup d'État tout semblable à celui du prince Couza dans les provinces danubiennes, et pourtant il n'y a pas encore de correspondance télégraphique entre Bucharest et Honolulu.

Eh bien, cher lecteur, ces réflexions, même par leur côté le plus sérieux, ne me donnent aucune envie d'être Hawayen ou Chinois. Je préfère toujours être un citoyen de l'Europe chrétienne. Quand l'Europe n'aurait pas sur tous ces Asiatiques si indifférents ou si hostiles à notre égard d'autre avantage que celui d'aller à eux de toute l'ardeur d'une curiosité sympathique et généreuse ; quand elle ne s'obstinerait pas à leur porter avec l'Évangile, la lumière d'un plus pur et plus noble idéal de la vie humaine, je m'honorerais et m'applaudirais encore d'être, à Paris, le confrère de M. Stanislas Julien, plutôt que celui de M. Ou l'académicien dans la capitale du Céleste Milieu.

E. Egger.

DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

EN ESPAGNE

DOÑA CONCEPCION ARENAL DE GARCIA CARRASCO

L'organisation de l'assistance publique sera longtemps encore pour l'Espagne un immense et difficile problème. Jusqu'à ces derniers temps, sous ce rapport, la religion avait tout fait, et pendant des siècles le clergé avait porté cette douce responsabilité avec l'aisance que donne une foi inaccessible au sentiment des obstacles, une charité qui ne compte pas. La destruction des couvents a laissé presque tout à faire sur ce point, et l'État s'est trouvé en présence d'une tâche que rien ne l'avait préparé à remplir. Peu à peu cependant, aidé ici du clergé, là des municipalités, partout de la charité individuelle, il est parvenu à renouer quelques-uns des fils rompus de ce vaste système imprudemment mis en pièces; mais les âmes sincères et charitables qui font de l'aumône une question de pratique chrétienne et non une question de parti, auront longtemps à signaler et à regretter bien des lacunes. Disons, pour être tout à fait juste, que l'inégale répartition de la population sur le sol de l'Es pagne, l'éloignement des centres, les rivalités provinciales opposent à l'État et aux associations particulières des difficultés qui ne pourront être surmontées qu'à force de temps, de patience et d'énergie.

Aussi l'État n'est-il pas seul préoccupé de ces redoutables ques-

tions qui se posent, chaque jour d'une manière plus menaçante, dans un pays où l'on voit, comme partout, le travail des champs déserté pour l'industrie des villes, et les grands laboureurs préférer à la royale existence de leurs pères la vie étroite, mesquine et stérilement agitée des cités. Les penseurs et les académies prévoyantes commencent à s'inquiéter aussi des devoirs que la société moderne s'est créés à elle-même en s'emparant de tous les droits, et de ce qu'il lui reste à faire pour ne pas paraître impuissante à remplacer ce qu'elle a répudié.

Il y a trois ou quatre ans, l'Académie des sciences morales et politiques, nouvellement instituée à Madrid, mettait au concours la question suivante :

« Définir les caractères de la bienfaisance, de la philanthropie, de la charité ;

« Marquer les rapports qui les lient ou les différences qui les séparent ;

« Chercher par quels moyens elles pourraient être unies dans une action commune et concourir ensemble au bien de l'humanité. »

Six mois plus tard, l'Académie recevait plusieurs mémoires dont un attira d'abord son attention par cet épigraphe :

« La bienfaisance envoie au malade une civière, — la philanthropie s'approche de lui, — la charité lui donne la main. »

Le mémoire ne démentait pas ce que semblait promettre la concision originale de cette triple définition. L'Académie y signalait, à chaque page, une érudition étendue et solide, une information exacte et précise, des vues élevées et empreintes des maximes d'une philosophie toute chrétienne, une rare connaissance du cœur humain, une ferme et sympathique intelligence des principes qui doivent présider à l'administration de la bienfaisance publique. Le tout était revêtu d'un style vif, clair, rapide, éloquent parfois, souvent original, toujours naturel. Le prix fut décerné d'une voix unanime au mémoire qui se présentait avec de telles qualités. On s'étonna seulement que l'Académie, en se fondant, n'eût pas ouvert ses rangs à un économiste d'une telle science, à un moraliste d'une telle valeur, à un écrivain d'un talent si élevé. Mais on fut plus étonné encore, en cherchant sous son cachet, le nom du lauréat, d'avoir affaire à un inconnu : Garcia Carrasco. Qui était Garcia Carrasco? qui avait lu ce nom quelque part, dans un livre ou dans un journal? Personne. Déjà on se mettait en devoir de le rechercher, quand une lettre adressée à l'Académie la jeta dans un embarras nouveau et vint accroître sa surprise. Cette lettre était signée d'un nom de femme, doña Concepcion Arenal de Garcia Carrasco.

Cette dame disait que le jugement rendu par l'Académie et dont

la nouvelle était arrivée jusqu'à elle lui imposait le devoir de faire connaître le véritable auteur du mémoire, qui n'était autre qu'elle-même ; qu'un élan irréfléchi de tendresse maternelle l'avait portée à mettre son œuvre sous le nom de son fils ; mais que l'enfant n'ayant pas encore huit ans accomplis, il serait difficile à l'Académie de se persuader qu'il eût en effet écrit un pareil mémoire ; qu'elle venait en toute humilité faire sa confession à l'Académie, laissant celle-ci entièrement libre de prendre telle résolution qui lui paraîtrait convenable.

L'Académie marchait de surprise en surprise. Quoi donc? cette œuvre virile où d'une main si ferme étaient posées les bases d'un si vaste système, où d'une voix à la fois éloquente et hardie étaient dénoncés les vices, les lacunes, les dangers de la loi en vigueur et des établissements existants, où d'une âme si tendre était marquée la part qu'il importe de faire à la charité individuelle et le rôle prépondérant qui doit appartenir à la femme dans l'organisation de l'assistance publique, cette œuvre puissante, c'était une femme qui l'avait conçue, méditée, écrite? Mais il n'en était que plus étrange qu'un tel talent fût resté ignoré ; d'autant plus que malgré la noble ardeur qui éclatait à chaque page, rien n'annonçait l'inexpérience et les généreuses contradictions de la jeunesse. Qu'une femme eût trouvé dans son cœur une morale à la fois si pure et si pratique, ce n'était pas ce qui pouvait surprendre ; mais où avait-elle appris le secret de cette rigoureuse logique, cet art du style qui à tant de simplicité unissait une si vive éloquence et tant de grâce à tant de force? L'Académie fut tentée de croire que l'envoi de ce travail était la délicate et ingénieuse vengeance de quelque écrivain supérieur oublié dans son premier choix.

Que faire cependant? En Espagne, comme en maint autre pays, quand on est embarrassé, on nomme une commission; c'est ce que fit l'Académie.

Une commission est donc nommée et se met en campagne. Son premier soin est de se présenter à l'adresse indiquée, et elle se trouve en présence d'une honnête mère de famille, veuve d'un avocat, si je ne me trompe. A ses côtés, jouait l'innocent auteur du mémoire. Interrogée avec une respectueuse réserve, doña Concepcion Arenal de Garcia Carrasco confirme simplement les assertions de sa lettre. Mais on ne pouvait lui demander à elle-même tout ce qu'on eût désiré savoir d'elle. On prit donc ailleurs des renseignements, et l'on apprit que depuis des années, cette dame, éprise de la passion du savoir, s'habillait en homme pour aller s'asseoir sur les bancs de l'Université. Quelqu'un qui a l'honneur de la connaître m'a même assuré qu'elle avait fait de cette liberté de quitter ou de garder à

son gré les habits de son sexe une des conditions de son mariage. Elle avait ainsi suivi tous les cours. La commission dut se souvenir alors qu'au seizième siècle, une dame de Salamanque, doña Beatrix Galindo, après avoir fréquenté assidûment les cours de cette savante école et passé par toutes les épreuves de l'éducation littéraire, avait été choisie pour enseigner le latin à Isabelle la Catholique. Une autre dame, doña Luisa Medrano, avait commenté en chaire, dans cette même université, les chefs-d'œuvre de la littérature latine.

Convaincue que Conception Arenal était bien celle que l'on cherchait, la commission fit son rapport à l'Académie et le jugement fut confirmé. Doña Concepcion vint elle-même recevoir le prix dont elle avait paru digne. Sa personne excita une vive et respectueuse curiosité. C'était une dame d'âge moyen, d'une physionomie grave et qui répondait à merveille par sa modeste assurance à l'idée qu'on s'était formée d'elle. On n'a pas pu me dire si elle avait amené son jeune fils avec elle, mais le public et l'Académie n'eurent pas besoin de ce témoignage pour demeurer convaincus que si le mémoire couronné était d'un esprit supérieur, c'était aussi l'œuvre d'une mère.

Le mémoire, imprimé par les soins de l'Académie n'a pas moins de cent vingt-trois pages in-quarto ; il se divise en deux parties : la première est un rapide coup d'œil jeté sur l'histoire de la bienfaisance en Espagne, la seconde entre en plein dans le sujet, aborde résolûment les principes et établit à quelles conditions la bienfaisance publique peut utilement s'unir à la charité privée.

Voici le début de la première partie : « Les sociétés antiques, qui étouffèrent l'instinct de la pitié, qui n'eurent jamais le sentiment de la charité, n'ont pu avoir l'idée de la bienfaisance; le mot même était ignoré d'elles.

« Deux éléments essentiels constituent la bienfaisance ; l'un matériel, l'autre moral, le pouvoir et le désir de faire le bien. Depuis quand ces deux éléments ont-ils existé en Espagne, cherchons-le. »

Et après avoir posé que Rome n'avait pu donner à l'Espagne des institutions qu'elle n'avait pas elle-même, l'auteur constate qu'en Espagne comme dans le reste du monde, l'histoire de la bienfaisance ne commence qu'avec le christianisme. La communauté des biens qui fut l'honneur et la force de l'Église naissante, ne survécut pas au premier âge de la religion nouvelle. A mesure que celle-ci se répandait et prenait possession de la multitude, cette communauté devenait impossible, et peu à peu le clergé demeura chargé de recevoir des riches les dons destinés à faire vivre les pauvres. L'aumône fut longtemps obligatoire, avant de devenir une des grandes vertus du

chrétien, et dans les premiers siècles l'exercice de cette vertu ne s'arrêtait même pas devant la différence de religion. Jusqu'à ce qu'il fut permis à l'Église de posséder des biens-fonds, elle répartit tout ce que la charité déposait dans ses mains. Le clergé et l'Église eurent leur part, c'était tout simple, mais celle des pauvres fut la meilleure. Lorsqu'au troisième siècle, l'Église put posséder, elle fonda des hospices, des maisons de refuge pour les esclaves, pour les malades, pour les déclassés, pour les pèlerins.

Lorsque les Goths eurent définitivement arraché l'Espagne aux légions romaines et que le christianisme en eut pris possession avec eux, les deux éléments qui constituent la bienfaisance, ne trouvant plus d'obstacles, se développèrent à l'envi.

Mais si la charité restait la vertu vitale de la société chrétienne, elle garda son caractère purement individuel, et si l'État respecta la liberté de ses pratiques, il ne se mit nullement en peine de les imiter. Les pauvres s'adressent au prêtre et non au roi. Rien dans le code des Goths, rien dans les conciles de Tolède n'a trait à l'organisation de la bienfaisance publique. Quand le roi pratiquait l'aumône, ce n'était pas à titre de souverain, mais de chrétien, et comme le dernier de ses sujets.

Dès le sixième siècle, les communautés religieuses s'établissent et se multiplient en Espagne ; mais la charité n'y apparaît jamais séparée du sentiment religieux.

L'Église employait à secourir les pauvres la plus grande partie de ses richesses, et les évêques ne recevaient que pour donner, ou pour former des établissements charitables ; « de toutes parts, dit l'auteur du mémoire, on en vint à considérer l'Église et elle-même finit par se considérer comme l'unique consolatrice des maux qui affligent l'humanité souffrante et délaissée. »

Il faut l'écouter encore : « La catastrophe du Guadalete et la destruction de l'empire des Goths par les musulmans portèrent un rude coup à la bienfaisance qui dut se réfugier, à la suite des vaincus, dans les montagnes des Asturies. Toutefois les Arabes cultivaient alors les sciences avec plus de succès qu'aucun autre peuple, et leurs médecins étaient les premiers, sinon les seuls, qui portaient dans la pratique de leur art quelque chose de plus qu'un brutal empirisme. Il est certain que dans quelques-unes des villes conquises ils fondèrent des hôpitaux dont la magnificence dépassa de bien loin tout ce que les Goths avaient fait dans ce genre ; mais leur état social et l'esprit de leur religion firent que ces œuvres furent surtout remarquables sous le point de vue de l'art architectonique et de la science. La charité n'était pas la vertu des sectateurs de Mahomet, et le terrain, reconquis pouce à pouce pour la patrie et la religion chrétienne,

le fut aussi pour la bienfaisance qui de nouveau offrit des refuges à la douleur et des secours à l'infortune. »

Cependant les établissements avaient beau se multiplier, ils gardaient toujours leur caractère spécial, exclusivement religieux ; et la loi, toujours muette à leur égard, ne s'occupait ni de venir en aide au malheur, ni de soumettre à une organisation commune les efforts de la charité individuelle. Elle n'intervenait en rien dans la fondation des maisons de refuge ni dans leur régime intérieur ; et, pour constater ce silence et cette absence de la loi civile, l'auteur donne un tableau chronologique des premiers établissements de bienfaisance, lequel n'embrasse pas moins de huit siècles et remplit sept pages entières.

« On voit ici, continue doña Conception Arenal, la confirmation presque complète de ce que nous avons dit, que, dans ces fondations, l'individu faisait tout, la société rien. Les fondateurs sont des rois, des prélats, des dignitaires ecclésiastiques, des citoyens obscurs, de pieuses femmes, des confréries religieuses, des autorités locales. Mais les rois, nous le rappelons, accomplissaient l'œuvre sainte comme chrétiens, non comme chefs de l'État ; et, soit qu'ils cédassent le patronage de leur fondation ou qu'ils le conservassent nominalement, ils en laissaient la garde à des corporations religieuses ou à des individus qui, en vertu du choix dont ils étaient l'objet, devaient s'occuper de maintenir le bon ordre dans le pieux asile. Mais nulle part on ne trouve une règle à laquelle dussent se soumettre ceux-là même qui relevaient du patronage du roi.

« Bien que l'on constate avec regret ce silence de la loi, dans tout ce qui est du domaine de la bienfaisance, l'ami de l'humanité ne parcourra pas sans une profonde consolation ce long catalogue des établissements pieux fondés par la charité de nos devanciers. Il n'y avait pas de bourg, si insignifiant qu'il fût, qui ne possédât quelque sainte maison de ce genre, pas de village si misérable qu'il n'eût ses refuges sacrés. Il est incontestable que, pendant des siècles, la bienfaisance, en Espagne, s'éleva à toute la hauteur que pouvaient permettre les préjugés et l'ignorance des temps. Il y a telle province où se comptaient par centaines les fondations de bienfaisance : une seule cité, Séville, en possédait plus de soixante. »

Et l'auteur prend de là l'occasion de passer en revue les ordres religieux et les ordres militaires, les chevaliers du Temple et ceux de Saint-Jean, les ordres mineurs enfin, qui, vivant au milieu de toutes les misères, ne reculaient même pas devant la répugnance instinctive, absolue, que la lèpre avait jusque-là provoquée chez les meilleurs.

Je trouve ici sur le développement de ce fléau terrible et sur

l'origine des lazarets où furent enfin recueillies ses victimes, des pages émues ; j'en lis d'autres, justement indignées, sur les traitements auxquels étaient soumis, récemment encore, d'autres malheureux non moins à plaindre, les aliénés.

Les enfants trouvés étaient-ils traités avec une charité plus intelligente? Écoutons l'auteur du mémoire :

« Il n'y avait pas d'établissements exclusivement destinés à les recevoir. On les déposait dans les hôpitaux ordinaires, où ils mouraient dans une proportion effroyable, et telle que celui qui exposait un enfant et celui qui le tuait pouvaient l'un et l'autre, sinon dans la forme, au moins dans le fond, être considérés comme ses meurtriers. Ceux qui, en très-petit nombre, échappaient à la mort, n'étaient pas beaucoup plus heureux. Victimes de l'abandon le plus cruel, ils étaient livrés à qui les demandait, souvent sans garantie aucune. S'il n'y avait pas une loi qui le défend, on se refuserait à croire que ces pauvres enfants étaient donnés à des saltimbanques, à des escamoteurs qui, à force de châtiments, leur apprenaient des tours pour amuser la foule et en tirer quelques réaux. Quel pouvait être le sort des pauvres orphelins livrés à la cruauté, à la cupidité d'une gent ignoble, immorale, déclarée infâme par la loi et infâme par sa conduite? Ceux-là sans doute n'ont jamais arrêté leurs yeux sur ces tristes tableaux, qui prétendent que chaque jour l'homme devient pire. »

Une décentralisation administrative excessive et l'absence d'unité dans la loi, quand il y eut une loi, un respect superstitieux pour la volonté du fondateur, développaient parfois un farouche esprit de localité qui rendait un établissement pieux inutile à deux pas du lieu où il avait été fondé. Les ressources abondaient là où cette abondance même avait fini par les rendre inutiles, et quelques lieues plus loin, on mourait sans secours.

Il manque un dernier trait à ce triste tableau. A cette masse d'infortunés repoussés par l'égoïsme local, d'enfants abandonnés, d'aliénés victimes d'un système atroce, il faut ajouter ceux qui, atteints de maladies contagieuses ou prétendues telles, trouvaient le préjugé plus fort que la charité !

Mais, précisément à l'époque où ce préjugé était dans toute sa force, où ces répugnances meurtrières n'avaient encore rien perdu de leur énergie fatale, Dieu suscita un homme qui entreprit de lutter seul contre ces instincts de la peur, et de rendre à la charité son intrépidité première.

« Dans les dernières années du quinzième siècle, dit doña Concepcion Arenal, apparaît enfin celui qui doit consoler ceux qui ne trouvent pas de consolateurs. Né dans la pauvreté, il reçoit, en naissant, le

nom du disciple chéri de Jésus. Pâtre et soldat, il échange deux fois la houlette contre la lance ; et, avec cette terrible inquiétude particulière à l'homme qui a une haute mission à remplir, il parcourt l'échelle entière des égarements et des douleurs. Il change incessamment de lieu, cherchant une paix que rencontrent seulement dans le ciel ceux qui sont nés pour faire de grandes choses sur la terre, et il court en d'autres pays à la poursuite du martyre, ignorant que ceux-là le trouvent infailliblement où Dieu les a mis, qui ont reçu de Dieu une âme telle que la sienne. Cet homme, condamné à mort comme un criminel, emprisonné comme fou, maltraité sans pitié, éprouvé sans miséricorde, reçut le baptême de l'ignominie, ce baptême terrible qui, sous une forme ou sous une autre, fait rarement défaut aux grands bienfaiteurs de l'humanité, et il s'appelle aujourd'hui *saint Jean de Dieu*, glorieux nom que méritait de porter celui qui a fait tant de bien aux hommes. »

Saint Jean de Dieu créa l'ordre des Frères de la Charité dont la mission est de se dévouer précisément aux victimes de ces maladies qui jusqu'alors avaient découragé le zèle des médecins, et que repoussaient tous les hôpitaux. Il fonde son premier hospice à Grenade, et aujourd'hui l'Espagne ne les compte plus.

Comment, en saluant le nom et l'œuvre bénie du fondateur des Frères de la Charité, doña Concepcion Arenal, qui trouva dans son cœur de si douces paroles pour les enfants abandonnés, ne se serait-elle pas souvenue de saint Vincent de Paul ? Elle n'a garde d'y manquer ; et, sous sa plume, le grand saint de l'âge moderne reçoit, en passant, un éloquent hommage.

Lorsque enfin les mœurs se furent adoucies, que les lumières de la science eurent commencé à pénétrer dans les refuges de la bienfaisance, et que l'on put espérer que la loi, y pénétrant avec une autorité discrète, allait pouvoir féconder par son heureuse influence les efforts de la charité, ce fut le moment où la foi antique venant à défaillir, l'esprit de charité commença à se retirer des établissements qu'il avait fondés, laissant la place à l'indifférence et à la cupidité. La charité s'exerçait encore, mais sans discernement, et comme obéissant à une sorte de routine ; et lorsque, de nos jours, la suppression violente des couvents fit ce grand vide au cœur de l'Espagne, ce qu'il y eut à regretter le plus dans cette mesure brutale, brutalement accomplie, ce ne furent pas ces secours qui, trop souvent distribués au hasard, ne servaient plus qu'à entretenir la paresse et l'oisiveté au détriment de la vraie misère, qui se cache dans la pudeur de sa dignité.

« Mais, dit doña Concepcion Arenal, comme les misères ne s'éteignent pas plus que le sentiment céleste d'où naît le désir de les sou-

lager, la bienfaisance apparaît alors sous un nouvel aspect. L'État, quoique timidement encore, accepte la charité comme un devoir, et les individus lui apportent une aide sans laquelle rien n'est possible. On a, enfin, une loi de bienfaisance bonne ou mauvaise ; et partout à la fois, on voit s'organiser des associations charitables ; on voit, enfin, approcher le terme de ce période redoutable de transition, où le vieil édifice étant tombé, et le nouveau n'étant pas encore achevé, tout est souffrance pour ceux qui doivent y chercher un abri. »

Que pourrait l'État, en effet, si les associations ne lui apportaient le puissant appui de leur assistance désintéressée mais libre? et ici l'auteur rend un éclatant hommage à la Société de Saint-Vincent de Paul, qui, officiellement approuvée en Espagne depuis 1850, couvre déjà le pays de ses œuvres admirables. Là, comme partout, elles sont à la fois une source de bienfaits et d'enseignement, et, en travaillant à rendre l'homme moins malheureux, elles le préparent à devenir meilleur.

C'était le moment aussi de rendre témoignage à deux dames qui, aujourd'hui même encore, donnent à l'Espagne un de ces beaux spectacles sur lesquels s'abaissent les regards des anges. L'une, la comtesse Mina, veuve du célèbre partisan, a mérité que la reine, dont l'enfance lui fut un moment confiée, l'a mît à la tête de tous les établissements charitables de la Galice ; et, dans ce pays où les mauvaises récoltes déchaînent trop souvent la famine, d'où naissent ensuite les épidémies, providence visible du pauvre, la comtesse Mina tient intrépidement tête à tous les fléaux, et trouve dans l'ardeur de son zèle, comme dans l'énergie de sa volonté, des ressources permanentes contre des misères sans cesse renaissantes.

La vicomtesse de Jorbalan a vendu tout ce qu'elle possédait pour ouvrir un asile, sous l'invocation de *Notre-Dame des Délaissées*, à ces malheureuses jeunes filles que la détresse, l'ignorance ou les passions ont précipitées dans le vice, et elle a trouvé de belles âmes pour s'associer à son œuvre et se faire avec elle les gardiennes bienveillantes, les charitables institutrices de ces pauvres créatures. La régénération de ces âmes perdues avançait trop lentement encore à son gré ; elle s'établit elle-même dans cette maison du repentir, et ne se laisse décourager ni par les dégoûts ni par les mécomptes qui l'attendent. « Si la raillerie et la calomnie eussent épargné la vicomtesse de Jorbalan, dit l'écrivain, il lui manquerait son plus beau titre à la gratitude et à la vénération des amis de l'humanité ; la vertu purifie les lieux qu'elle visite, loin d'en être souillée. Le grossier vêtement dont s'est affublée la fondatrice de la maison des délaissées, elle peut désormais le porter avec orgueil. Le juste sanctifie ce qu'il couvre de

son corps de la même manière que Dieu convertit un gibet infâme en un signe de rédemption. »

Après avoir montré ce qu'a été, ce qu'est aujourd'hui la bienfaisance en Espagne, il restait à se rendre compte des lois qui, à diverses époques, ont tenté de l'organiser. C'est une histoire malheureusement aussi courte qu'elle est peu remplie. La bienfaisance a toujours tenu peu de place dans la législation espagnole. On a vu déjà qu'il n'en est pas dit un mot dans le code des Goths ; il n'en est pas question davantage dans les vieilles lois de la Castille, ni dans les ordonnances d'Alcala, qui en sont le complément et le commentaire. Alphonse le Sage, dans ses *Siete partidas*, où il a si bien devancé son siècle qu'elles n'eurent force de loi que longtemps après lui, se montra-t-il également, sur ce point délicat, supérieur à ses contemporains ? Hélas ! il n'est ici que l'égal de ses devanciers. Ce n'est que par hasard et de loin en loin que la bienfaisance se laisse entrevoir dans le code de ses lois, et encore ne s'en occupe-t-il que pour établir quelque point secondaire qui ne va jamais au fond des choses.

Pour rencontrer une véritable loi de bienfaisance, il faut venir jusqu'à celle que rendirent à Madrid, en 1528, l'empereur Charles-Quint et la reine Jeanne, sa mère ; elle a pour objet les léproseries et les hospices de Saint-Antoine, où l'on recueillait les malheureux atteints de cette étrange et cruelle maladie qui, chez nous, dans le Dauphiné, exerça tant de ravages au onzième siècle, et qui, souvent guérie par l'intercession du saint solitaire, quitta, pour prendre son nom, celui de *feu sacré*. Cette loi, dans sa spécialité apparente, a un caractère général. D'autres lois, émanées des mêmes souverains et reproduites avec peu de changements par Philippe II, essayèrent de mettre un frein à la mendicité ou, pour mieux dire, déterminèrent à quelles conditions il fut permis de mendier. Les dispositions étaient généralement sages, et on ne peut regretter qu'un chose, c'est qu'elles n'aient jamais été observées.

Lorsque les lois règlent une matière avec quelque profondeur, c'est que déjà l'esprit qui les anime s'est imposé à l'opinion avec une certaine autorité. Ce fut aussi sous Philippe II que l'on vit, pour la première fois, ce que l'on a appelé depuis la question du paupérisme se poser et se débattre dans ses termes généraux. Ce fut une brillante passe d'armes entre l'abbé Juan de Medina et un professeur de théologie de l'université de Salamanque, appelé Domingo Soto. L'un voulait que chaque district se chargeât de ses pauvres, pourvût à leurs besoins, élevât ses orphelins ; qu'il y eût aumône publique et aumône secrète : c'était renfermer la charité dans de trop rigoureuses limites, où bientôt elle fût devenue impuissante et stérile. Plus tolérant, le docteur de Salamanque voulait que le pauvre fût libre de

chercher son pain où il croirait devoir le trouver plus aisément : c'était sacrifier le véritable intérêt du pauvre à cet instinct d'indépendance qui est le fond même du caractère espagnol. L'intérêt l'emporta sur une prudence trop étroite. On est un peu tenté de se ranger du côté du docteur, quand on lit un texte de loi qui, à défaut de prison, envoie les criminels aux hospices pour y subir leur peine.

Sous le règne de Charles IV, la loi se souvint enfin des enfants exposés, mais pour les livrer à des mains mercenaires. C'était un premier pas sans doute, mais qui ne pouvait donner que de tristes résultats; l'État d'ailleurs mettait le bienfait à trop haut prix, en condamnant inexorablement ces pauvres créatures à recruter les cadres de la marine, par l'excellente raison qu'on y avait *grand besoin de bras*. « C'est-à-dire, ajoute doña Concepcion Arenal, que cet infortuné, qui n'avait pas de mère, dont la naissance n'avait eu la douceur d'aucune caresse, dont les premières années n'avaient connu ni liberté, ni jouissances, ni consolations, mangeant pour vivre et vivant pour souffrir, la loi, au lieu de l'indemniser de ce qu'il avai souffert, autant qu'il était en elle, s'emparait de lui et le confinait dans une carrière qui devait être bien pénible, puisque nul ne s'y dévouait volontairement. Pour ces infortunés, à la fin du dix-huitième siècle, l'esclavage n'avait pas encore été aboli. »

Et cependant, malgré l'insuffisance et même la cruauté de ces lois, celle qui, le 19 septembre 1798, décréta la vente des biens de tous les établissements de charité, porta le coup mortel à la bienfaisance. Le revenu de ces biens devait être remplacé par une rente fixe; mais, alors comme plus tard, ce fut la seule disposition de la loi que l'on oublia d'exécuter.

Ce ne fut qu'en 1822 que l'assistance des pauvres, laissée au zèle de la charité individuelle durant les mauvais jours, fut réclamée par l'État et par lui mise au nombre de ses devoirs ; mais la loi de cette époque, tour à tour abrogée ou reprise au gré des événements qui agitèrent la Péninsule, ne retrouva une sorte d'autorité que dans sa dernière rédaction de 1849, confirmée et complétée en certaines de ses parties par celle qui porte la date de 1852 ; loi bien imparfaite encore et dont l'état actuel des hôpitaux ne montre que trop les lacunes et l'insuffisance. Je me reprocherais de suivre ici dans les pénibles détails qu'elle a rassemblés doña Concepcion Arenal, et qu'elle emprunte aux sources les plus officielles. Ces détails, qui en Espagne n'étonnent personne, traduits dans une autre langue auraient l'air d'une calomnie. D'ailleurs, depuis que ce mémoire a été écrit, ce qu'un ancien gouverneur de Madrid, de regrettable mémoire, don Melchor Ordoñez, avait courageusement signalé à l'autorité supérieure, un autre gouverneur de Madrid, le marquis de la Vega Ar-

migo, l'a non moins courageusement modifié. Seulement la réforme ne s'est pas étendue à toutes les provinces.

Nous voici arrivés à la seconde partie du mémoire ; c'est la plus importante, celle où l'auteur entre hardiment dans le domaine des idées et des faits.

Il commence par jeter un regard attristé sur les temps où nous vivons, époque de doute et de transition en toutes choses et chez tout le monde, en Espagne aussi bien que dans le reste de l'Europe.

« Il n'y a rien, dit doña Concepcion Arenal, dans la vie morale, sociale, politique de notre siècle qui n'ait un caractère transitoire. De quelque côté que nos yeux se tournent, ils aperçoivent le squelette de ce qui n'est plus, le germe de ce qui n'est pas encore. Pour combler l'abîme qui sépare la société qui finit de la société qui commence, les croyants arrivent avec leur foi, les visionnaires avec leurs songes, les penseurs avec leurs systèmes, l'humanité entière avec ses larmes, et l'abîme semble dévorer tout ce qu'on y jette. Les uns veulent vivre des plus vains souvenirs du passé, d'autres dans les espérances prématurées de l'avenir. Les générations passent et nulle ne semble dire : cette époque est la mienne. Tout ce qui n'a pas atteint les dernières limites de la dégradation se tourne de quelque côté, demandant pour sa tête ou pour son cœur quelque chose que le siècle ne peut lui donner. Les esprits élevés qui ne transigent pas avec l'indifférence, avec le doute, qui ne sauraient se passer de la foi, de l'affirmation, d'un système, sont du parti de ce qui fut ou de ce qui sera. Le présent révèle par l'anarchie dans ses idées, par ce caractère essentiellement passager des choses, cette gravitation qui l'emporte vers le passé ou vers l'avenir, laquelle caractérise le génie au dix-neuvième siècle. »

Je ne crains pas que l'on trouve le tableau trop chargé. Mais l'auteur ne doit-il pas craindre, en tenant ainsi la balance égale entre le passé et l'avenir, qu'on ne l'accuse lui-même de porter trop aisément le poids de ce doute qui pèse sur tous les cœurs, sur tous les esprits? Il continue :

« Les systèmes, les institutions, toutes les lois prouvent qu'il n'y a rien de définitif dans la vie sociale, et la bienfaisance, en Espagne, se ressent profondément de cette situation transitoire... L'État *essaye*, *éprouve*, *doute* en matière de bienfaisance, comme en toute chose. Seulement ces essais, ces épreuves, sont ici d'autant plus horribles qu'ils ont pour résultat de laisser le malheureux sans secours, le dénué sans protection. »

Et l'auteur gémit avec l'Académie de trouver partout isolées et par conséquent impuissantes, la bienfaisance, la philanthropie, la charité.

Mais que signifient ces trois mots? L'auteur a suivi avec trop de zèle et de profit son cours de philosophie, pour ne pas commencer par définir les termes dont il se sert.

« La bienfaisance, c'est la compassion officielle venant en aide au délaissé par un sentiment d'ordre et de justice.

« La philanthropie, c'est la compassion philosophique secourant le malheur par amour pour l'humanité et avec la conscience de sa dignité et de son droit.

« La charité, c'est la compassion chrétienne cherchant le nécessiteux par amour de Dieu et du prochain. »

Réunir la bienfaisance, la philanthropie, la charité dans une action commune, c'est le but qu'il s'agit d'atteindre.

Mais sur quelles bases devront-elles s'associer? il y en a quatre, qui peuvent être formulées ainsi :

« 1° Le devoir de la société est de procurer aux malheureux la plus grande somme de bien possible.

2° La société ne comprendrait pas sa haute mission si, pour la remplir, elle ne s'occupait que du bien-être matériel des malheureux.

3° L'État, en s'isolant de la charité privé, ne peut convenablement assister ni le corps ni l'âme du nécessiteux.

4° La société possède les éléments nécessaires pour soulager toutes les douleurs, il n'est besoin que d'harmoniser les éléments. »

Nous ne suivrons pas l'écrivain dans le développement de ces quatre propositions évidentes par elles-mêmes, il suffira de marquer quelques points. Voici sur la seconde, la plus importante, socialement parlant, une page heureuse :

« Une des grandes difficultés qui se présentent pour parler à l'homme du peuple de ses devoirs, c'est de trouver un moment opportun. Les jours ouvriers, il a du travail, ou il a faim ; le travail absorbe son attention, le faim n'écoute bien que des paroles sinistres, des conseils criminels. Le jour de fête, le seul où il se repose et cherche à se distraire, il a hâte d'aller au jeu, à la taverne, à la promenade, de se divertir enfin d'une façon quelconque, et jour de fête ou de travail, qu'il ait à faire ou non, l'homme du peuple, par son éducation, par son genre de vie, appartient déjà au matérialisme ; il a sur son âme comme une rude écorce que perce difficilement la lumière des idées. Où irez-vous chercher les hommes pour leur parler de religion et de vertu? à l'hôpital; mais dans l'hôpital tel qu'il existe aujourd'hui? Non, mille fois non, il vous écouterait plutôt au cabaret et dans l'orgie. A l'hôpital tel qu'il devrait être, tel qu'il sera, un jour, avec l'aide de Dieu.

« Qu'ils seraient utiles, les établissements de bienfaisance, si la charité pouvait y pénétrer! comme ils pourraient élever l'âme en

soulageant le corps ! Les longues heures de la convalescence, l'imminence de la mort, la vieillesse, après que les passions se sont tues, l'enfance, quand elles ne parlent pas encore, que de circonstances favorables pour enseigner à l'homme la vérité et le préparer à la vertu ! »

La page qui suit est d'un pénétrant observateur de l'époque actuelle :

« Avez-vous jamais remarqué combien le pauvre est reconnaissant, est ému, quand il voit une personne supérieure à lui s'abaisser, s'élever, devrait-on dire, à essuyer la sueur de son front, à étancher le sang de ses blessures, à lui prêter l'assistance la plus insignifiante ? N'avez-vous jamais vu la puissance magique d'une main délicate qui ne craint pas de toucher sa main calleuse, d'une voix émue qui, dans un langage qu'il n'est pas habitué à entendre, lui adresse des paroles de consolation ? N'avez-vous jamais vu comme il est touché de voir quelqu'un qui vaut mieux que lui, qui peut davantage, qui n'a besoin de lui pour rien, qui n'attend rien de lui, qui ne craint rien de lui, quitter ses plaisirs, sa vie facile, pour lui apporter secours et consolation, au milieu d'une scène de douleur, et s'exposer pour lui aux dégoûts, aux privations, à la mort peut-être ?

« Sur cent hommes, les prît-on parmi les malfaiteurs, qui, se trouvant malades, se voient l'objet de l'infatigable sollicitude des classes supérieures, quatre-vingt-dix sentiront tout au fond de leur âme quelque chose qu'ils n'avaient pas senti encore, et qui les prépare à devenir meilleurs. Emparez-vous de cette disposition, c'est comme un éclair de lumière à la lueur duquel vous pouvez montrer la vérité à une créature ensevelie dans les ténèbres de l'erreur. A l'égard du pauvre, endurci par la misère, dépravé par le vice, souillé par le crime, la difficulté consiste à lui communiquer une impression qui n'ait rien de matériel ; sachez l'émouvoir, et vous l'aurez à demi régénéré. La charité le remet presque converti dans les bras de la religion. »

« Le malade et le convalescent sont admirablement disposés à écouter la parole qui leur rappelle leurs devoirs. La maladie spiritualise l'homme ; la douleur le fait rentrer en lui-même. Le voisinage de la mort lui fait comprendre le néant de la vie. Le silence lui laisse entendre la voix de sa conscience. La solitude lui fait trouver toute voix agréable. Le bien qu'on lui fait l'aide à comprendre le mal qu'il a fait lui-même. La reconnaissance le prédispose à se repentir, à s'amender. Ce sont de précieux moments pour la régénération du pauvre, que ceux qu'il passe dans un hôpital, d'où son âme devrait sortir améliorée comme son corps. Le médecin ordonne des remèdes, pratique des opérations en toute liberté, et le moraliste hésitera, gardera

le silence? La science morale ne possède-t-elle pas plus de vérités que la médecine, et des vérités plus évidentes que les siennes ; et la nature spirituelle de l'homme n'aspire-t-elle pas au bien, comme sa nature physique à la santé?

« Comment donc ne travaille-t-on pas à enseigner le pauvre dans le lieu où il est le mieux en disposition d'apprendre? Comment un gouvernement peut-il croire qu'il a rempli sa haute mission quand il a éloigné le malade de la vue du public pour le livrer à l'indifférence ignorante et sans foi qui lui prêtera tout au plus une assistance matérielle? Comment se défendra-t-il du reproche d'avoir oublié qu'il y a une âme dans cette créature dont il soigne, nourrit et habille le corps? Quel est le spectacle le plus triste, celui d'un homme dont le corps dépérit faute de pain, ou celui d'un homme dont les plus nobles facultés s'éteignent, faute de secours? Ce qu'il y a de plus beau, de plus grand, est-ce d'arracher un homme à la mort ou de l'arracher au vice et au crime? Procurer à la société de robustes malfaiteurs, est-ce là le but sublime que se proposent les gouvernements, en ne tenant pas compte de la moralité dans celui qu'ils assistent matériellement? Assurément ce n'est pas là leur but. Mais l'État comme l'individu se laisse aller insensiblement à la pratique du mal dont la théorie lui faisait horreur, et par ignorance, par habitude, nonchalance, le mal en vient à former une atmosphère qu'on ne sent pas, parce que, pareille à celle de l'air, sa pression est partout la même. Les spectateurs, les acteurs eux-mêmes du terrible drame de la misère physique et morale de l'humanité s'accoutument à trouver ce spectacle aussi naturel, aussi inévitable que les éruptions d'un volcan et les ravages de la foudre...

« L'équilibre dans le mal ne saurait durer, et il finit par se rompre. Le dix-neuvième siècle assiste à une de ces commotions, à un de ces tressaillements qui font palpiter de joie tous les nobles cœurs. Les sociétés établissent le long et douloureux inventaire de leurs souffrances, les analysent, les mesurent, les classent, et si elles ne trouvent pas de remède à toutes, elles ne refusent leurs consolations à aucune. Les uns considèrent la douleur comme éternelle, les autres comme passagère, ceux-ci comme l'œuvre de Dieu, ceux-là comme l'ouvrage de l'homme. Mais nul ne la regarde plus avec indifférence ; à chaque génération, il s'élève des voix innombrables qui pleurent, qui prient, qui blasphèment, mais qui toutes sont émues, et il se dresse des bras sans nombre pour saisir le remède ou la vengeance. L'indifférence et l'abandon de soi-même ne créent plus à la douleur ce rempart artificiel mais inpénétrable qui la rendait maîtresse absolue de ses victimes. On acceptait le mal sans remède, on veut le bien sans mélange d'aucun mal, erreur des deux parts, comment éviter la loi des réac-

tions? Mais à travers tout cela, l'humanité comprend mieux chaque jour la nature de ses douleurs, et l'espérance n'est plus seulement une vertu chrétienne, c'est une vérité philosophique. »

Après avoir démontré enfin combien il importe à la société d'éclairer le malheureux, après l'avoir nourri et guéri, l'auteur conclut par ces fortes paroles :

« En face d'une telle misère matérielle et morale, la société ne trouve-t-elle rien de mieux que de se présenter à elle avec un morceau de pain, une clef et un écrou ? Ce sont les moyens qu'emploie un dompteur d'animaux féroces.

« La société paye bien cher l'abandon où elle a laissé ses enfants, comme tous les parents qui ont mal élevé les leurs. »

Pour prouver ensuite que là où la charité individuelle ne vient pas en aide à l'autorité publique, le pauvre est mal secouru, le malade indignement soigné, en un mot, le but manqué, doña Concepcion entre dans des détails qui jettent un jour effrayant sur l'état de l'assistance publique dans son pays, et auxquels il faut bien croire cependant, puisque le tableau qu'elle en fait a eu la sanction d'une grande académie. « Devant ce tableau, ajoute-t-elle, passent les ministres et les grands, les moyens et les petits, les hommes de la science et les femmes pieuses, les hommes de Dieu et ceux qui s'appellent les amis du peuple, tous passent, nous passons nous-mêmes, sans que le mal trouve son remède. Pourquoi cela? Sommes-nous donc tous insensibles ? Non, certes ; le mal c'est que tout le monde passe et que personne n'entre. A toute observation qui leur est faite sur les abus qui se commettent dans les établissements de bienfaisance, que répondent les représentants de la charité officielle ? Il n'y a pas de fonds. Et nous vous disons, nous : c'est la charité qui manque, » et dans sa pensée l'auteur ajoute : la charité organisée.

L'organisation de la charité, tel est donc le problème que l'écrivain se pose à lui-même, quand il énonce cette proposition que la société possède les éléments nécessaires à l'assistance de toutes les douleurs, mais qu'il faut les harmoniser.

A ce simple énoncé, je vois s'inquiéter quelques-uns de mes lecteurs. Quoi donc ? doña Concepcion Arenal serait-elle de ces esprits faux qui veulent supprimer la douleur ? Aurions-nous affaire ici à quelque saint-simonnienne attardée, à quelque fouriériste égarée sous le ciel catholique de l'Espagne ? Rassurez-vous, l'ingénieux moraliste a prévu l'objection, et voici en quels termes il y répond :

« On ne saurait concevoir le monde moral sans la douleur. Les larmes sont un élément de son harmonie, comme les éruptions volcaniques entrent dans celle du monde matériel. Il semble que ni l'atmosphère ni le cœur de l'homme ne puissent se purifier sans les

tempêtes. » Et l'écrivain développe cette pensée avec l'ardeur d'une âme qui aime la douleur, qui l'estime à son prix, et en comprend la vertu fortifiante et réparatrice. Mais de ce que la douleur est nécessaire à l'harmonie du monde moral, s'ensuit-il qu'il ne faille pas la combattre, et, autant que possible, restreindre son domaine? Les passions mauvaises se font une arme contre la société du constraste irritant des inégalités sociales ; parce qu'il serait absurde de vouloir supprimer ces inégalités, est-il donc défendu de chercher à en tempérer les effets, de les atténuer elles-mêmes? Par quels moyens? Il en est un irrésistible, la charité.

Doña Concepcion Arenal qui, d'instinct, je crois, arrive parfois à quelque chose qui ressemble à l'éloquence passionnée de J. J. Rousseau, aime, comme Rousseau dans l'*Émile*, à confirmer par de petits récits ses aperçus philosophiques. Seulement on voit dès le premier mot que ces récits, chez elle, n'ont rien d'artificiel. Qu'on veuille bien nous permettre d'en traduire un. Il va droit au but, il est touchant, il a la couleur du pays, trois motifs qui me feront pardonner cette courte digression :

« Par un terrible jour de décembre, une diligence se traînait lourdement à travers une neige épaisse. Dans cette diligence allait un vieillard, un grand seigneur suivant l'apparence, chargé de fourrures et d'ennui, à cause de je ne sais quelles circonstances qui l'obligeaient à voyager d'une manière si peu aristocratique; sa petite fille, qui pouvait avoir quatre ans ; une femme, modestement vêtue, qui paraissait avoir une quarantaine d'années, et le fils de cette dame, qui en avait neuf. La diligence cheminait à pas de bœufs. Derrière venait une charrette dont le conducteur avait avec lui un petit garçon couvert de haillons et mourant de froid. Entre l'enfant de la diligence et celui de la charrette s'établit le dialogue suivant par un petit coin de la portière furtivement abaissée :

« — Tu as bien froid?

« — Si froid que je n'en puis plus.

« — Pourquoi ne te mets-tu pas dans la charrette et ne te couvres-tu pas avec ta couverture?

« — Elle est toute mouillée ; mon père me dit de marcher, et je ne peux plus.

« — Grimpe sur le marchepied, de ce côté il ne vient ni vent ni neige, il est abrité par la voiture.

« — Et à quoi me retenir?

« — Je te donnerai la main... Oh! tu me gèles, je ne puis y tenir. Prends la courroie qui sert pour lever et baisser la glace, elle est large et tu pourras t'y retenir. Es-tu bien?

« — J'ai plus froid que jamais.

« — Tu pleures ?

« — C'est comme si en me coupait les pieds et les mains.

« L'enfant de la diligence regarda sa mère d'un air qui voulait dire : — Pourquoi ne laisserions-nous pas entrer le petit de la charrette ?

« La mère ouvrit la portière, et l'enfant entra et se blottit à terre sous une couverture.

« C'était le beau côté du tableau. L'autre côté, c'était le grand seigneur, fort ennuyé de voir baisser la glace par où entrait un froid atroce, il faut en convenir. Il devint furieux, quand il vit ouvrir la portière au petit garçon qui, à vrai dire, ne sentait pas bon. Sa colère prit de grandes proportions. Il menaça de recourir à la force pour faire valoir le droit qu'il avait acheté de ne pas voyager en compagnie de mendiants. Mais sur ce terrain de la force il aurait pu ne pas avoir le dessus. Au dedans toutes les probabilités étaient contre lui, au dehors le charretier prendrait fait et cause pour son fils, et on ne savait trop comment le *mayoral* entendrait son devoir. Ces considérations et d'autres que lui exposa sa compagne de voyage avec énergie et dans un langage plus choisi qu'on n'eût dû l'attendre d'une femme *vêtue d'indienne*, firent que l'homme aux fourrures céda. Il se borna à fumer à outrance pour neutraliser la mauvaise odeur du pauvre, et à préserver sa petite fille et ses fourrures de tout contact avec la couverture et la robe de percale. Cet homme avait décidément le coton en horreur.

« Le jour avait été exécrable de tout point, le chemin détestable, le froid atroce, pour tout festin un peu de pain et de fromage. Avec quelques restes que la prévoyance maternelle avait mis de côté pour le goûter, l'enfant de la diligence régala l'enfant de la charrette. Le grand seigneur continuait à grommeler, le charretier à bénir les voyageurs de la diligence. La femme bénissait Dieu qui lui avait donné un enfant sensible, et un cœur qui n'avait rien de méchant.

« Deux heures se passèrent ainsi. La nuit venait rapidement, la diligence avançait lentement, la neige augmentait, et dans la même proportion l'attelage allait s'affaiblissant, si bien qu'il ne put passer outre, et la diligence s'arrêta. Le *delantero* dételа la bête qu'il montait et s'en alla chercher du secours, le *mayoral* attendit à son poste, le charretier fit comme lui. C'était tout ce qu'il pouvait faire. Et les voyageurs ? devaient-ils attendre, les bras croisés, un secours qui pouvait ne pas venir ou se faire attendre longtemps, quand la nuit approchait, que la neige continuait à tomber, qu'on ne pouvait allumer du feu, que la voiture offrait peu de ressource contre le froid, et que la faim se faisait sentir. Ne valait-il pas mieux aller à pied au prochain village, qui n'était guère qu'à un quart de lieue ? Sans doute;

et chacun prit ses mesures pour se mettre en chemin. La femme forte d'esprit, assez robuste de corps et faite, à ce qu'il paraissait, aux fatigues de tout genre, se mit en marche ; son fils, doué d'une constitution solide, la suivit allègrement en faisant des pelotes de neige, les unes pour les lancer, les autres pour se désaltérer, car le fromage était salé, et il avait soif. L'enfant de la charrette, qui avait repris des forces en se réchauffant dans la voiture et en partageant le frugal repas de son petit protecteur, chaussé d'ailleurs de souliers que celui-ci lui avait donnés, et heureux de se voir en si belle compagnie, ne demeurait pas en arrière. Et l'homme aux fourrures, affaibli par l'âge et par les habitudes d'une vie sensuelle ? et sa pauvre petite fille avec ses bottines de satin, ses jambes peu couvertes, ses pantalons de batiste garnis de dentelles, ses quatre ans et sa faiblesse aristocratique ? Le vieillard promena autour de lui un regard rempli de détresse. Il était matériellement impossible que sa petite fille marchât jusqu'au village, ni qu'il la portât, et il chérissait sa petite fille. Pendant qu'il réfléchissait tristement à ce qu'il avait à faire, la femme avait enveloppé la petite fille dans une couverture et l'avait passée au charretier, qui, après avoir recommandé ses bœufs et sa charrette au *mayoral*, enleva l'enfant comme une plume et partit le premier.

« Tous le suivirent ; le vieillard avec grand'peine, malgré tout ce que lui disait, pour lui apprendre à marcher dans la neige, sa compagne de voyage, empressée de le débarrasser d'une partie de ses fourrures, qui ne faisaient que le gêner. Arrivé au village, le vieillard offrit une pièce de monnaie au charretier, qui la refusa en disant :

« — Qu'est-ce que j'ai fait de plus que les autres ? Pouvais-je laisser l'enfant dans la neige, quand vous avez, vous autres, recueilli le mien avec tant de charité ?

« Cette simple expression de la reconnaissance cachait un terrible reproche. Le vieillard s'émut visiblement ; ses yeux se mouillèrent, et, ajoutant une pièce d'or à celle d'argent qu'il avait tirée de sa poche :

« — Ami, dit-il, vous ne me devez rien. Faites-moi la grâce de prendre cet argent, pour habiller le petit et boire à la santé de vos protecteurs, dont je regrette de *ne pas être*.

« Le charretier ne comprit pas, mais il sentit que l'argent lui était offert de bon cœur et non comme un vil salaire, et il l'accepta.

« Quand les voyageurs de la diligence furent assis dans la posada, autour d'un grand brasero, le personnage à fourrures dit à la femme vêtue d'indienne :

« — Vous devez me mépriser, señora.

« — Maintenant, non.

« — Maintenant, non ? Mais c'est-à-dire que vous m'avez méprisé. C'était justice, et vous aviez raison.

« — Nous nous sommes méprisés mutuellement, *caballero*, et nous avions tort l'un et l'autre. Vous aviez vos préjugés contre les tissus de coton, j'avais les miens contre les fourrures. C'était un malentendu dans lequel, j'espère, nous ne tomberons plus. Il n'y a pas de vêtement qui ne puisse recouvrir un cœur noble et compatissant.

« Le jour suivant, lorsque les quatre voyageurs se séparèrent, les enfants s'embrassèrent, les vieux se serrèrent les mains : c'étaient des amis. »

Tout le monde ici finit par avoir le beau rôle ; mais on aura craint un moment, j'en suis persuadé, que le bon esprit de l'écrivain ne se laissât entraîner à l'une de ces déclamations trop communes chez nous. Ces sentiments haineux entre les diverses classes de la société n'avaient guère jusqu'ici existé en Espagne, et aujourd'hui même que les passions passent les Pyrénées aussi aisément que les idées, là où parfois ils se rencontrent, on reconnaît, à leur langage, qu'ils sont d'importation étrangère et nouvelle. Quant à moi, je savais d'avance que doña Concepcion Arenal s'arrêterait à temps sur la pente fatale. J'en avais pour garant la page qu'on va lire.

« Voyez-vous cette grande dame, belle, parfumée, brillante, adorée, superbe ? La toilette, le salon, le théâtre, son équipage, sa vie est là tout entière. Qu'elle est loin de penser qu'il y a des malheureux qui meurent de froid et de faim ! plus loin encore de compatir à leurs souffrances et de les soulager ! L'indifférence ouvre un abîme entre cette femme et les infortunés qui, à quelques pas d'elle, souffrent toutes les horreurs de la misère. Ainsi parle celui qui la voit, et il se trompe ; cette femme passe de longues heures, des jours entiers, à soigner des enfants qui n'ont pas de mère, et grâce à ses services et à ceux de ses amies, la mortalité a diminué d'une manière incroyable parmi les enfants de l'hospice. Mais elle va en équipage porter secours aux malheureux ? Sans doute ; mais devant les hommes, et probablement devant Dieu, il vaut encore mieux faire le bien en voiture que de ne rien faire à pied, et la compassion dans les hautes classes est d'autant plus méritoire qu'elles sont plus loin des maux qu'elles assistent.

« Voyez-vous ce beau fils ? il abaisse un regard complaisant sur ses bottines vernies et bien prises, sur le nœud gracieux de sa cravate. L'heureuse combinaison des couleurs de son gilet lui paraît d'un puissant effet ; on dirait sa moustache peinte. Il interroge son miroir sur l'inclinaison qu'il doit donner à son chapeau ; il se déclare irrésistible ; il met ses gants, prend sa canne et sort. C'est à coup sûr le plus nul et le plus fat des hommes.

« Où ira-t-il? il s'écarte des rues principales, il laisse de côté celles de second et de troisième ordre ; il arrive à une ruelle : il entre dans une maison de misérable apparence. Il monte à tâtons un escalier étroit et tortueux. Là s'offre à ses regards une scène déchirante. Il s'informe, prend note des détails, compatit à la souffrance et la console ; il fait partie d'une association charitable. Lorsqu'il descend de ce triste logis, il a les mêmes bottes vernies, les mêmes gants ; rien n'est changé dans sa cravate, dans son gilet, dans sa moustache, et cependant son aspect n'est plus le même ; je ne sais quel air grave s'est substitué à la fatuité de tout à l'heure. Depuis qu'il s'est laissé émouvoir, nul ne songe à le mépriser. »

Quittons les épisodes et revenons aux grandes lignes. Jusqu'où devra s'étendre l'action respective de l'État, des associations charitables, de l'individu? L'écrivain croit qu'il sera facile d'en marquer les limites, si l'on veut bien admettre les trois propositions suivantes :

1° Dans le corps social comme dans le corps humain, le bien résulte de l'harmonie dans l'exercice des facultés diverses.

2° Les facultés de l'âme, comme celles du corps, se développent par l'exercice.

3° La pauvreté n'est pas un crime ; le pauvre n'est pas hors la loi.

Est-ce que l'écrivain, le moraliste dont nous cherchons ici à saisir les rapides évolutions, ne vous fait pas souvenir un peu de ces hardis logiciens du moyen âge qui, après avoir commencé par marquer le but qu'ils voulaient atteindre, posaient leurs prémices, et donnaient ensuite à leurs auditeurs l'agréable surprise de se voir amenés, pour ainsi dire, à leur insu et par des chemins détournés, à ce but marqué d'avance? Cette méthode a quelque chose d'artificiel sans doute et dont se lassent bientôt les esprits absolus, mais elle n'en suppose pas moins une rare faculté de généralisation et une singulière puissance de déduction.

Que sent d'abord l'être intelligent à l'aspect de la misère de ses semblables? Ce qu'il éprouve, c'est un mouvement instantané, irréfléchi, qui le porte à s'approcher de celui qui souffre :— l'instinct.

Ce qu'il ressent plus tard, c'est une impulsion moins vive, moins aveugle, mais plus profonde, plus durable et qui le fait se souvenir du malheureux, même quand il ne l'a plus sous les yeux :— le sentiment.

Il médite, il calcule, il combine les moyens de porter remède à la souffrance ; il repousse les uns, il admet les autres ; il forme un plan : — la raison.

Instinct, sentiment, raison, tels sont les éléments du bien. S'il est rare de les rencontrer chez un seul individu, dans des proportions suffisantes et avec l'activité nécessaire à l'œuvre que l'on pour-

suit, pourquoi ne pas les demander à l'être collectif appelé la société, l'association?

Ainsi l'individu représentera l'instinct, l'association le sentiment; l'État sera la raison.

Suivre l'écrivain dans les bonds inégaux de son argumentation subtile, autant vaudrait traduire le mémoire entier. Je me borne à mettre le lecteur sur la voie, et je vais droit aux idées pratiques.

Ainsi, arrivé à cette proposition que la pauvreté n'est pas un crime, l'auteur s'écrie :

« A quoi bon prouver ce que ne nie personne? A quoi bon affirmer une fois de plus ce dont personne ne doute? Pourquoi soutenir emphatiquement ce que nul ne conteste? Mais si on accepte le principe, accepte-t-on également les conséquences? La pauvreté n'est pas un crime, on nous l'accorde; mais le pauvre en est-il moins traité comme s'il était un criminel?

« Vous voulez que les plaies et les haillons du pauvre ne fassent pas contraste avec les splendeurs de la civilisation. Vous avez peut-être raison. Je ne vous demanderai pas si vous tenez assez compte de cet instinct de liberté individuelle, plus indomptable en Espagne que partout ailleurs ; — je vous demanderai seulement pourquoi, même abstraction faite de cet amour instinctif de la liberté, pourquoi le pauvre résiste, quand vous voulez l'enfermer dans un dépôt de mendicité? Sachez-le bien, c'est qu'il y est mal ; c'est que moralement et matériellement on l'y traite mal : ce que vous appelez un asile, vous lui en faites une prison. Enfin s'il y a une loi, elle est inégalement exécutée.»

Et doña Concepcion revient ici avec plus de force sur les abus dont elle a déjà fait une peinture énergique, moins cependant, ce semble, pour les flétrir de nouveau que pour réclamer, en bonne Espagnole, le droit qu'elle reconnaît au pauvre de garder sa liberté.

« La société, dit-elle, peut-elle légitimement priver un homme de sa liberté, parce que cet homme n'a pas de quoi manger? Nous n'hésitons pas à répondre négativement.

« Mettons-nous un moment à la place du pauvre. — J'ai travaillé tant que j'en ai eu la force. Le temps, une maladie, un accident, me rendent invalide, ou je suis infirme depuis ma naissance. La consolation de mon malheur, Dieu l'a mise dans le cœur de mes semblables ; si je me montre dans la rue, j'excite la compassion, on me vient en aide, je ne meurs pas de faim. Je vais toujours au même endroit ; j'ai mes connaissances et mes habitués. L'un ajoute à son aumône une question sur mon état, l'autre un conseil, un autre quelques bonnes paroles. De temps en temps je reçois quelque vêtement à moitié usé, mais qui peut encore servir, et à certains jours particuliers, il m'arrive une aumône plus considérable. J'ai mes

consolations, j'ai mes joies, Dieu soit béni mille fois! Mais voici un agent de police qui, parce que je suis boiteux, manchot, vieux enfin, me conduit dans une prison, de quelque nom qu'on l'appelle. J'y serai soumis à la volonté du dernier mercenaire sans charité. Il faudra pour me lever, me coucher, manger, prier, attendre qu'on m'en donne l'ordre; ma volonté ne sera consultée en rien. On trouvera même ridicule que je laisse entendre que j'en ai une. Si j'ai froid, je le supporterai comme je pourrai, bien que j'aperçoive de l'autre côté de la rue le soleil briller et m'appeler. Si j'ai chaud, il me sera défendu d'aller chercher ailleurs un air moins étouffant. La nauséabonde pitance que l'on me donne et qui est toujours la même, finît-elle par me répugner, on n'ira pas la changer pour moi, et je me sentirai défaillir, mourir peut-être. Je n'ai plus de famille, plus d'amis, plus de liberté. Où sont les jours où j'étais maître de mes actions? Oh! comme je me souviens de ce bon monsieur qui me faisait l'aumône et me parlait comme à un ami! Et cette bonne señora qui, en me secourant, s'informait de ma santé, et me donnait de si bons conseils! Qu'auront-ils dit en voyant se passer tant de jours sans que j'aie reparu à ma place ordinaire? Ils m'auront cru mort; cela valait mieux en effet! »

Je sais tout ce qu'on peut répondre à cette plainte du pauvre. Mais jamais un Espagnol ne se payera des arguments de nos économistes. D'ailleurs, la seule réponse à faire au pauvre, c'est de lui ouvrir un asile où il rencontre la sympathie en même temps que l'ordre et le remède à ses maux. Il ne paraît pas qu'en 1860 ce problème eût encore été résolu en Espagne. Il ne le sera que le jour où la charité individuelle et les associations de bienfaisance interviendront efficacement dans l'exécution de la loi.

« Pour sauvegarder tout ensemble les convenances d'une civilisation raffinée et le droit de l'individu, que propose-t-on? le voici : On veut que, dans chaque district, il soit établi un tribunal, un jury, qui, après mûr examen, et prenant conseil de l'autorité, de la charité, de la science, décide si le pauvre est valide ou ne l'est pas. » Dans ce dernier cas, il recevra une *cape*, une médaille, un signe quelconque, et, ainsi muni, il pourra choisir entre l'établissement de bienfaisance et la charité libre, qui, ainsi avertie, ne craindra pas d'être trompée. Assurée de secourir une véritable détresse, elle donnera de meilleur cœur et davantage, et le vagabond n'aura d'autre alternative que de travailler ou de mourir de faim. On ne craindra plus que l'égoïsme prenne le langage de la philosophie et de la raison pour refuser l'aumône. Alors il se manifestera un changement dans les idées, et la femme vêtue de velours, et l'homme enveloppé de fourrures, s'ils passent devant un mendiant sans le secourir, feront

un chose blâmable, et qui, un jour ou l'autre, les couvrira de honte. Les sentiments d'humanité se développeront en s'exerçant, et prendront plus de force. Il se forme des relations bienveillantes entre celui qui donne et celui qui reçoit, et l'un et l'autre en deviennent meilleurs. Que de fois le pauvre se résignera à son sort, le bénira même, s'il parvient à connaître, à soupçonner ce qui se cache d'amertume au cœur de celui qui descend d'une voiture pour lui faire l'aumône! Que de fois, à son tour, celui qui souffre des maux imaginaires, trouvera une consolation, une leçon dans le spectacle des maux réels! L'aumône que nous échangeons contre un reçu à la fin du mois, à la fin de l'année, ne nous accoutume pas à faire le bien. Elle ne moralise ni elle ne console comme celle que l'on donne de sa main, ou par la main d'un enfant qui apprend ainsi, dès le premier âge, à ne jamais passer devant un malheureux avec indifférence.

« Mais on nous dira : L'aspect de la misère dans une grande ville où il y a une police des trottoirs, et qui est éclairée au gaz, est quelque chose de répugnant.

« Ce qui nous répugne à nous, c'est cet argument, si on peut appeler un argument cette hypocrisie cruelle qui fait si peu pour qu'il n'y ait pas de pauvres, et qui fait tant pour qu'on ne les voie pas.

« Il y aura toujours des pauvres parmi vous, a dit Celui qui ne se trompe pas. »

En recherchant les moyens de mettre en harmonie l'action respective de l'État, des associations bienfaisantes et de la charité individuelle, doña Concepcion Arenal n'en trouve aucun qui ne doive prendre pour base ou l'économie sociale ou le sentiment religieux, et elle demande que l'initiative parte de l'État chargé, on l'a vu plus haut, de représenter la raison.

« La nécessité, dit-elle, de cette initiative, évidente pour toute nation civilisée, l'est surtout pour un peuple qui, comme le nôtre, hésite en toutes choses, essaye, doute, change, détruit et rétablit. Rien n'égale l'anarchie intellectuelle qui règne parmi nous. Tantôt on nous verra prendre feu devant quelque niaiserie scientifique, et lui offrir le tribut de notre respect. Tantôt nous passerons avec indifférence à côté d'une grande pensée, d'une œuvre d'un vrai mérite, comme un aveugle à côté d'un tableau de Raphaël. Aujourd'hui nous nous scandalisons d'une idée que nous n'avons pas bien comprise, demain nous accorderons notre appui à une autre que nous avons entendue de travers, dans les sciences, dans les arts. On traduit, on imite, on travaille d'une main incertaine à créer quelque chose qui ait de la vie. En morale, quoique doués d'un instinct du bien qui nous sauve de beaucoup d'entraînements, nous avons pourtant aussi nos doutes et nos perplexités, nos écarts et nos aberrations. Dans une situation

pareille, peu de choses sont faciles, il en est peu aussi qui paraissent impossibles, et l'initiative éclairée de l'État s'impose à nous comme une impérieuse nécessité.

« Existe-t-il une opinion politique, en matière de bienfaisance? Que demande-t-elle? Dans les journaux, qu'on arrête les mendiants; dans les rues, qu'on leur fasse l'aumône; sur les places, que l'on résiste à ceux qui viennent les y arrêter. Sur quelque autre point que ce soit, cette opinion n'est pas mieux d'accord, les oracles se ressentent toujours du lieu où on les a rendus. »

Répétons-le donc, c'est à l'État qu'il appartient de commencer. Mais par où débutera-t-il? Il devra faire une loi, loi impuissante cependant, si elle ne se fonde sur l'organisation des associations philanthropiques, et ne réussit à établir entre toutes ces associations unité de vue et d'action.

Si elle n'impose à toute association religieuse l'obligation de joindre au but particulier qu'elle s'est marqué le devoir de coopérer à quelque œuvre de charité.

Si elle ne fait intervenir la publicité la plus complète dans tout ce qui touche à l'organisation de la bienfaisance publique.

Cette loi, en outre, devra empêcher autant que possible les agglomérations de pauvres.

Elle devra faire appel au prêtre et à la femme comme à d'indispensables auxiliaires.

Elle devra enfin assurer à la bienfaisance les services de la science.

Sur le premier point, il est difficile de ne pas être de l'avis de doña Concepcion, surtout en ce qui concerne les rapports à établir entre les diverses associations. En parlant ainsi, je pense, comme elle, à l'Espagne, pays où l'instinct de localité aura longtemps et toujours besoin d'être combattu par l'esprit d'unité. L'écrivain entre, à cet égard, dans des détails qui témoignent d'une douloureuse expérience et d'une sincérité d'observation qui ne se laisse jamais corrompre par l'amour-propre national : il faut lui en tenir grand compte. Préoccupé avant tout du sort des enfants abandonnés et de l'extrême difficulté que l'on éprouve souvent à faire parvenir ces pauvres créatures à l'hospice chargé de les recueillir et de les élever, il voudrait que l'Espagne moderne s'inspirât ici des traditions et des coutumes de l'ancienne.

« Les anciens ordres mendiants, nous dit-il, avaient dans chaque village un *hermano* chez lequel était logé gratuitement et entouré des soins les plus affectueux le religieux envoyé pour quêter, pour prêcher, etc., et avec lui le frère lai qui l'accompagnait dans ses tournées. Comme ses quêtes les plus fructueuses avaient lieu durant l'hiver, qui

est l'époque où l'on tue les porcs, il arrivait souvent, surtout en certains pays, que les intempéries de la saison combinées avec le mauvais état des chemins ne permettaient pas au religieux de regagner son couvent pendant plusieurs semaines, et tout ce temps, il le passait dans la maison de l'*hermano*, et de ces *hermanos*, il y en avait dans de misérables villages qui comptaient souvent moins de vingt feux. Dans les derniers temps on murmurait bien un peu contre cette onéreuse coutume, mais bonne ou mauvaise, elle se maintint, soutenue en particulier par les femmes, et les moines ne cessèrent de se voir hébergés et bien reçus qu'au moment où furent supprimées les communautés religieuses.

« On comprend combien il serait plus facile de trouver un *associé* là où se rencontrait un de ces *hermanos*. »

Sur l'obligation à imposer aux associations religieuses de se dévouer secondairement à quelque œuvre particulière de charité, l'opinion de l'auteur paraît plus discutable. Cela est possible en beaucoup de cas sans doute, et nul doute qu'il n'y eût grand profit pour les pauvres, et là où cela est possible, j'affirmerais volontiers qu'en bien des pays cela est, et que le zèle a trouvé les moyens de concilier l'action charitable avec la contemplation ascétique. Mais il ne faut pas oublier que nous touchons ici à un domaine sacré, celui de la conscience, et que ce n'est qu'avec d'extrêmes ménagements qu'il peut être permis d'entreprendre sur la plus inviolable des libertés. La plupart du temps sans doute l'Église irait au-devant du vœu de l'État, mais il ne faudrait pas dire, avec l'auteur, que le droit de l'État est d'imposer de pareilles modifications à la règle des établissements religieux.

Il est hors de doute également que la presse pourrait rendre d'utiles services à la bienfaisance publique. Ne pourrait-elle, en effet, appeler l'attention sur les œuvres de charité comme elle le fait trop souvent sur les crimes? Les bonnes actions se cachent volontiers, je le sais. Mais dans le nombre, il en est que la reconnaissance publie, et qu'un récit fait à propos rendrait peut-être contagieuses comme les mauvaises. «La publicité, dit très-bien doña Concepcion, serait à la fois un écho et un phare. Prenez la liste des journaux qui paraissent. Dans la presse tout est représenté bien ou mal, tout excepté la charité et la souffrance. Ouvrez un journal et parcourez-en les différentes divisions. L'espace n'y manque jamais pour discuter gravement le mérite des danseuses et des cantatrices, des escamoteurs ou des *toreros*. Les scandales du vice, les horreurs du crime ont leur place indiquée d'avance; et la bienfaisance? et la charité? vainement chercherez-vous quelque preuve de leur existence. »

Il y a ici exagération sans doute, mais exagération seulement. Au fond, le mal existe, et il devrait être facile d'y porter remède. On a

raison de vouloir que dans le journal officiel, par exemple, le feuilleton cède un peu de sa place à des faits d'un meilleur enseignement. Les idées s'épurant peu à peu, les imaginations prenant goût aux choses saines, la bienfaisance finirait peut-être par se voir directement représentée dans la presse ; mais il ne faut pas y compter de longtemps, dans un pays où la presse politique a encore quelque peine à vivre, et où nul journal, aucune revue n'ont pu encore triompher de l'indifférence générale, en ne s'adressant qu'aux instincts littéraires, philosophiques, et scientifiques du lecteur. L'auteur l'a senti comme nous, car il voudrait que cette presse de la bienfaisance organisée par l'État fût aussi payée par lui. Mais commencez donc par donner aux établissements de charité une organisation vigoureuse, remuez les âmes, et alors la charité prendra d'autorité sa place dans la presse.

Qu'il faille éviter l'agglomération des pauvres, c'est une idée qui semble évidente par elle-même. Mais dans un pays où, en matière de bienfaisance, tout est à faire ou plutôt à refaire, ne regrettons pas la peine que prend l'écrivain de démontrer ce qui ailleurs n'aurait pas besoin de démonstration. Il combat surtout avec force et raison l'habitude où l'on est, en Espagne, d'envoyer au chef-lieu de la province tous les enfants exposés.

« Ne serait-il pas mieux que dans les chefs-lieux de district on donnât l'enfant trouvé à la femme qui voudrait s'en charger, quand elle réunirait, cela va sans dire, toutes les conditions voulues de vigueur et de bonne conduite ? Il s'en trouverait beaucoup qui l'accepteraient de bon cœur, mais qui ne peuvent aller le chercher dans la capitale de la province, souvent très-éloignée. L'exposé ainsi nourri à la campagne, devrait être placé sous la tutelle de l'alcalde, du curé, de quelque membre d'une association charitable, surtout sous la surveillance de quelque dame. Non-seulement il recevrait ainsi la nourriture suffisante, non-seulement il vivrait dans des conditions hygiéniques favorables à son développement physique, mais en beaucoup de cas son âme serait préservée de la contagion de ces vices, suite inévitable de l'agglomération des enfants. Il arrive souvent que la nourrice adopte l'enfant, qu'elle le chérit comme son propre fils, et qu'il devient ainsi un membre de la famille. Ces adoptions seraient bien plus fréquentes, si, comme nous le disions, au lieu d'agglomérer les enfants on les disséminait, en les plaçant sous la protection et la surveillance de personnes charitables et éclairées dont l'assistance leur assurerait toujours des consolations et souvent une famille. La bienfaisance ne fera jamais trop, jamais assez pour l'enfant qui n'a pas de mère.

« Que les incurables, les impotents, les malheureux atteints d'in-

firmités chroniques soient envoyés à la capitale de la province, rien de plus sensé. Mais qu'on y expédie les malades et les enfants trouvés, rien de plus absurde à notre avis, sauf les cas, rares d'ailleurs, où c'est absolument indispensable, à savoir, lorsqu'il ne se rencontre aucune nourrice qui veuille allaiter l'enfant en dehors de l'établissement, ou quand l'état du malade réclame une opération impossible à pratiquer dans un chef-lieu de district. Ce dernier cas ne se présente que bien rarement, et quant à nous, pour un peu d'hygiène, d'ordre et de charité, nous donnerions de bon cœur tous les prodiges que fait la chirurgie dans les grands hôpitaux. »

J'aime, je l'avoue, cette brusque nature, cette saine raison, un peu parente du gros bon sens de madame Jourdain. Je me fais volontiers aux allures de cette femme, de cette mère dont les vives sorties cachent une charité ardente et vont droit au but. Où je la retrouve encore, dans la pleine et pathétique intelligence de son sujet, c'est au chapitre où elle demande que la prévoyance de l'État fasse surtout appel à la charité du prêtre et à celle de la femme.

Ici doña Concepcion rend un hommage mérité au clergé de son pays. Mais, toujours sincère jusque dans l'expression d'une juste sympathie, elle n'hésite pas à déclarer qu'il pourrait faire mieux encore. Elle voudrait voir s'organiser, au sein du clergé, une vaste association qui, se subdivisant en diverses branches, embrasserait toutes les infirmités humaines. Que ferait par là le clergé, sinon ajouter à ses devoirs de tous les moments ceux dont s'acquittait habituellement avec tant de succès le clergé des monastères ? Autant valait, on en conviendra, ne pas le supprimer.

Mais c'est surtout la femme qu'il importe d'appeler à ce ministère de la charité.

« Je plains, dit doña Concepcion, je plains l'enfant qui n'a pas une femme pour le deviner, quand il ne parle pas encore, pour lui apprendre à prier dès qu'il bégaye quelques mots. Je plains le malade dont le triste regard ne se reflète pas dans les yeux d'une femme, sur le front duquel ne se pose pas sa main délicate, dont l'âme ne reçoit pas les consolations de cette voix si douce divinisée par la compassion.

« Les infirmiers nous ont toujours inspiré une invincible répulsion, et une pitié profonde le malade condamné à recevoir leurs soins. Tant que l'assistance des malades ne sera pas confiée au sexe miséricordieux, aux souffrances inévitables d'autres viendront s'ajouter, non moins grandes peut-être, et qui pourraient et devraient s'éviter.

« Il est des phénomènes sociaux auxquels ne s'accoutument pas les yeux de l'âme, quoiqu'ils ne cessent de les contempler. L'un d'eux est cet oubli de la loi morale qui désigne la femme comme l'être

chargé de consoler le malade et le vieillard, d'enseigner, de conduire, de soutenir l'enfant.

« Laissant de côté les natures privilégiées, malaisément trouverons-nous dans l'homme ordinaire un âge où l'on puisse avec convenance lui confier l'enfance et la maladie. Enfant, il a les jeux, adolescent, ses espiègleries, jeune homme, ses études, ses coups de tête, ses amours ; homme fait, la famille et ses ambitions ; vieillard, l'indifférence du grand âge.

« Chez la femme, c'est le contraire. Dès l'enfance, elle est moins turbulente dans ses jeux, plus douce et naturellement portée à l'abnégation. Il semble que Dieu lui ait dit : Tu vivras sur la terre pour souffrir et pour consoler. Il est rare que même dans l'emportement des passions, elle reste sourde à la voix de la charité, qu'au milieu d'habitudes frivoles qu'elle doit à une éducation fausse, un cri de la douleur ne la fasse rentrer en elle-même, et que malgré ses soucis de tout genre, ses affections d'épouse et de mère, ne trouve pas d'écho dans son cœur la voix gémissante du malheur. Un jour arrive où elle n'est plus belle, où ses enfants n'ont plus besoin d'elle et s'éloignent d'elle pour former une autre famille ou pour chercher la fortune. La voilà veuve, ou son mari ne lui offre plus qu'une froide amitié. Que lui restera-t-il? L'ambition est un triste recours, mais c'en est un enfin : elle ne l'a pas. Son intelligence n'a pas été cultivée, elle ne peut donc vivre avec son intelligence. Sa beauté s'est évanouie, elle ne peut donc plus vivre des jouissances de l'amour-propre qu'enivre la flatterie. Elle n'a plus que son cœur, ce cœur qui a encore besoin d'aimer, quand elle ne peut plus inspirer l'amour. Pauvre femme ! la voilà bien seule, bien malheureuse. Que fera-t-elle ? la charité lui offre un asile. L'amour chez elle se divinise en devenant la compassion. Peu à peu elle cessera de verser des larmes en essuyant celles des autres ; et ne pouvant plus être adorée, elle sera bénie. »

Tout cela est heureusement dit ; mais, en vérité, les Pyrénées sont-elles si hautes que doña Concepcion ignore que ce qu'elle voudrait voir faire aux dames espagnoles, les dames françaises le font déjà d'une extrémité de la France à l'autre? Au surplus, qu'elle le sache ou l'ignore, peut-être vaut-il mieux, en effet, qu'elle s'adresse au cœur de ses compatriotes qu'à un sentiment d'émulation. En Espagne, même quand on imite, on aime à paraître inventer.

Quoi qu'il en soit, le mouvement est donné, et il faut espérer qu'il ne s'arrêtera plus. Il a commencé dans les hautes classes, mais déjà il s'étend aux autres. « La charité, dit excellement doña Concepcion Arenal, ne saurait être une vertu aristocratique ; c'est la vertu de l'humanité. La classe pauvre n'a pas le temps, peut-être n'a-t-elle pas

la sensibilité nécessaire pour s'occuper des souffrances d'autrui, accablée qu'elle est des siennes propres. Mais la classe moyenne peut et doit partager avec la plus élevée la noble prérogative de faire du bien à ses semblables. Elle commence, il est vrai, à prêter son aide, mais non partout, ni dans les proportions désirables. Outre qu'étant la plus nombreuse, son action serait la plus efficace ; outre que ses habitudes seraient les plus propres à rendre de certains services qu'on ne peut guère attendre de la classe élevée, et en laissant de côté l'intérêt de l'humanité souffrante et nécessiteuse, dans le seul intérêt de la morale, le pouvoir suprême doit travailler à établir cette communication des diverses classes entre elles, quand elle a d'ailleurs pour objet un but vraiment utile. Ici éclatent les sublimes harmonies du bien. Réunissez dans un but immoral un homme du peuple et un grand seigneur, et vous les verrez aussitôt faire échange de leurs défauts, le premier devenir insolent et le second grossier. Réunissez-les dans un but de sainteté, et préoccupés de l'atteindre, vous verrez l'homme rude adoucir ses manières et acquérir plus de dignité, le patricien déposer sa hauteur et devenir plus affectueux. Il résulte toujours du mal plus d'inconvénients qu'on ne l'avait prévu, et du bien plus d'avantages qu'on n'en avait espéré. En encourageant les associations philanthropiques, en cherchant à y faire entrer les diverses classes de la société, l'État ne s'est proposé que de secourir celles qui souffrent, et il se trouve qu'il a fait un grand pas dans la voie de les moraliser toutes. »

L'auteur rend une éclatante justice au zèle admirable des Sœurs de charité. Il ne lui paraît pas, cependant, qu'il doive rendre inutile celui des femmes du monde.

« Nous voulons, dit-il, auprès du malade, non-seulement une femme charitable, qui le soigne infatigablement, mais une autre encore, chez qui le spectacle de ses souffrances, auquel elle n'est pas accoutumée, produise cette douloureuse émotion, excite ce chaleureux intérêt que n'éprouve plus un témoin de tous les jours. La dame qui est de garde dans un hôpital un jour sur douze, sur quinze, un jour dans le mois, souffre ce jour-là, mais c'est précisément dans cette souffrance qu'elle trouvera la source des consolations les plus délicates que le malade attend d'elle. Elle y trouvera le secret de tout ce qui l'afflige, de tout ce qui peut le soulager. L'indifférence n'observe pas.

« Les dames exercent d'ailleurs sur les agents subalternes de la bienfaisance certain prestige qui tourne toujours au profit des malheureux. Il est difficile qu'elles ne soient pas femmes, parentes ou amies de quelque titre de Castille, de quelque autorité, de quelque riche personnage. Leurs plaintes arriveront vite à l'oreille de celui

qui peut châtier la faute, de même que la bonne conduite obtiendra d'elles une recommandation efficace. La mercenaire qui, peut-être, eût négligé le bouillon destiné à réparer les forces du pauvre malade, si elle ne voyait que lui, surveillera de son mieux les aliments que devront goûter les dames de garde. Rien qu'en les goûtant, celles-ci leur assurent un bon assaisonnement. On dirait qu'elles y répandent comme une bénédiction. »

Une dernière considération et qui ne sera pas sans importance aux yeux de l'homme d'État, c'est que cette intervention des dames dans l'œuvre de la charité peut contribuer puissamment à apaiser les haines de classe à classe : dans l'heureuse Espagne, c'est prévenir qu'il faudrait dire.

Enfin, dans une dernière section, doña Concepcion Arenal réclame pour la bienfaisance le secours désintéressé de la science.

Revenons sur ce qu'elle entend par l'éducation qu'il importe de donner à l'enfant pauvre. Elle veut qu'il demeure bien établi qu'il s'agit surtout de l'éducation de l'âme ; car, de préparer l'enfant à prendre un état, c'est faire peu pour lui, si l'on n'a commencé par développer en lui les instincts honnêtes, les sentiments généreux. « Par éducation, dit l'écrivain, nous entendons la gymnastique de toutes les facultés utiles, de tous les bons instincts ou du moins l'extinction des mauvais, en écartant les occasions où il pourrait naître et s'exercer. La première chose à faire, c'est de rendre l'enfant bon, c'est d'éviter du moins ce qui peut le rendre méchant. Faites-en après, si vous le voulez, un ébéniste, un tisserand, un cordonnier.

« Mais pourquoi ne pas étudier ces asiles agricoles qui, avec tant d'économie et de si heureux résultats, ont été fondés en d'autres pays? Dans le nôtre, si ignorant de tout ce qui touche à l'agriculture et si indigent de population, ces établissements seraient tout ensemble une école pour la jeunesse délaissée et un exemple pour tout le monde. L'agriculture est, de tous les arts, le plus favorable à la santé du corps et de l'âme. Il n'y a pas d'enfant qui se laisse sans répugnance enfermer dans un atelier, et tous creusent la terre, arrosent et sèment avec plaisir. Remarquez la louable émulation qui, dans les asiles agricoles, s'établit entre les jeunes colons, qui ont chacun leur petit potager, et avec quelle joie ils voient naître et grandir leurs plantes. »

Enfin, dans une rapide et succincte conclusion, l'auteur insiste sur la nécessité d'une loi nouvelle et complète qui embrasse tous les aspects du vaste problème et qui règle tous les cas où doit intervenir l'action de la bienfaisance publique. La loi actuelle, pleine d'erreurs et de lacunes, pourvoit à très-peu de chose et ne garantit par aucune disposition pratique l'exécution de ce qu'elle ordonne. Au lieu de

dire : *Telle chose se fera*, elle dit timidement et vaguement : *On verra à faire telle chose*. Et si elle ne se fait pas, à qui vous en prendrez-vous? Il en résulte que rien ne se fait.

Mais, pour constituer la loi indispensable, il ne s'agit pas de porter aux Cortès un projet tel quel, qui, examiné par une commission, sera discuté, voté, approuvé, et ira rejoindre les autres. Il faut que l'on étudie à fond la matière, que l'on consulte l'expérience de ceux qui ont vécu dans les hôpitaux, la science acquise de ceux qui ont longtemps et gravement médité le sujet ; que l'on envoie chez les autres nations des hommes compétents pour y visiter les établissements de bienfaisance, comme on y envoie des artilleurs ou des marins pour se rendre compte des inventions nouvelles dans le grand art de tuer les hommes ou de rapprocher les contrées lointaines.

« C'est le moment ou jamais. Les idées sont en mouvement. Le doute a plus d'adeptes que l'affirmation. Le volcan des révolutions a fait des intelligences quelque chose de pareil à ces métaux amollis par le feu qui, avant de se refroidir, peuvent recevoir toutes les empreintes. Tout est en mouvement, le bien comme le mal. Ni l'erreur ni la vérité n'ont encore de fortes racines. Dans cet état de choses, l'action de la loi est nécessaire et doit être toute-puissante. »

En abordant cette analyse, nous nous étions proposé deux choses : faire connaître à ceux de nos lecteurs qui ont le goût de ces matières exquises et de ces natures énergiques dans la poursuite du bien une œuvre remarquable et dans une belle âme un talent original; en second lieu, raffermir le courage de ceux qui chez nous se vouant à la charité, rencontrent sur leur route des obstacles imprévus, en comparant ce qu'ils ont fait déjà à tout ce qu'il reste à faire en d'autres pays. Voilà où en est, en Espagne, la bienfaisance publique, où elle en était du moins en 1860 ; car depuis quatre ans, les idées émises avec tant de force, les vérités semées avec tant d'audace par doña Concepcion Arenal ont gagné beaucoup de terrain. Ce progrès est-il dû à cette voix éloquente, à ce cri d'une âme généreuse, ou au développement naturel, spontané, irrésistible des idées et des sentiments dont le mémoire couronné a révélé l'énergie latente? Je ne saurais le dire ; sait-on jamais bien en Espagne par quel chemin une idée arrive et fait explosion? Toujours est-il que de toutes parts se forment des associations charitables, et quoique les établissements nouveaux soient encore loin de la perfection qui se rencontre ailleurs, ce sont d'heureux commencements qui témoignent, sous ce rapport aussi, du réveil de l'Espagne. Il dépendra d'elle, d'elle seule, que cet élan ne demeure pas stérile. Jamais une nation n'a, comme de nos jours l'Espagne, sa destinée dans ses mains. Sa situation exceptionnelle lui permet d'emprunter au mouvement général des es-

prits tout ce qui peut la rajeunir sans la perdre. Elle a eu, elle aussi, ses époques néfastes, mais elle n'a fait que côtoyer l'abîme où d'autres sont tombés, mais elle n'y a jeté aucun de ces grands principes, aucune de ces grandes traditions qui semblent avoir péri ailleurs. Ce qu'elle a perdu, elle peut le reprendre sans exposer ses conquêtes nouvelles. Elle est sortie de l'ombre de son passé sans le maudire et a relâché sans les briser les liens sacrés qui l'y rattachaient.

Le clergé qui, après avoir été si longtemps le maître vénéré de ses destinées, n'avait que trop mérité de les voir passer en d'autres mains, se relève noblement de ses défaillances. Un épiscopat nouveau tend à se former, dont la sainteté et les lumières se communiquent de plus en plus à toute l'Église d'Espagne. Ce retour aux grandes traditions de saint Isidore et de saint Léandre, de Louis de Grenade et de sainte Thérèse, s'est révélé surtout avec éclat dans deux occasions solennelles. Lorsque du haut de la chaire de saint Pierre a été proclamé le dogme de l'Immaculée Conception, qui n'avait rien de nouveau pour l'Espagne, la parole des évêques a été, dans ce pays, à la hauteur du sentiment populaire et au niveau de la science théologique dans tous les autres. Plus tard, quand la question romaine est venu contrister toutes les âmes je ne dirai pas chrétiennes, mais honnêtes, les lettres pastorales des prélats de la péninsule ont été dignes de la grande cause qu'elles défendaient devant la foi et la conscience des fidèles.

Pour en revenir à doña Concepcion Arenal, il est permis de conclure de ce qui précède que sa voix n'est pas de celles qui crient dans le désert. Les sentiments qu'elle exprime avec un accent tout nouveau d'éloquence et de charité, beaucoup de femmes les avaient dans le cœur et n'avaient pas attendu cet appel pour se dévouer à l'assistance des malades et des enfants abandonnés. Cette charité laïque, si on nous permet de l'appeler ainsi, a partout pour auxiliaire l'admirable activité, l'incomparable zèle des Sœurs de charité. L'Espagne en a donné beaucoup, mais elles n'eussent pas suffi à l'œuvre, et il lui en vient de toutes les contrées. Avec quelle émotion, en parcourant l'Espagne, dans les hôpitaux, dans les infirmeries, sur les chemins de fer, on reconnaît à l'accent nos héroïques Sœurs de charité, partout donnant l'exemple et comme nos soldats, dans les contrées qui ressemblent le moins à la France, prenant sans effort, dès le premier jour, des habitudes qui parfois ajoutent encore au mérite de leurs épreuves et de leur dévouement!

Mais ce qu'on ne peut refuser au généreux écrivain, c'est d'avoir été l'interprète ému d'un véritable besoin des âmes, c'est d'avoir dit avec un rare mélange de sentiment et d'autorité ce que chacun

avait dans le cœur, c'est d'avoir rendu possible aux hommes d'État ce dont ils comprenaient la nécessité sans oser peut-être le demander à la loi. Après cela, faudrait-il, là où le fond est excellent, reprocher à la forme d'avoir un peu trop gardé les habitudes de l'école ? La vérité ne trouve pas toujours du premier coup son expression la plus simple et la plus vraie. Souvent, au contraire, l'esprit qui la rencontre, ébloui d'abord de sa lumière, prend un détour pour la produire. L'esprit aussi a ses habitudes qu'il tient de l'éducation, et dont il est longtemps à se défaire. N'est-il pas permis d'espérer que doña Concepcion Arenal, qui écrivant pour une Académie, a peut-être cru de bon goût d'affecter les formes et les divisions académiques, y mettra moins de façon le jour où elle écrira simplement pour le public ? Que dis-je, espérer ? Combien de fois déjà n'avons-nous pas remarqué, même dans ce premier mémoire, l'expression familière et saisissante dont elle savait revêtir sa pensée ? D'ailleurs voici mieux encore, et qui prouve que cette simplicité qui est un des grands caractères de la vérité, l'écrivain la tient et ne la perdra plus. Cette année même et sous ce titre : *Manuel du visiteur du pauvre*, doña Concepcion Arenal a publié un petit livre qui est un chef-d'œuvre. Elle-même nous reprocherait de l'appeler un livre, tant l'ambition littéraire y tient peu de place. Mais moins il est un livre, plus l'humble écrit est excellent. Écoutez plutôt sa dédicace :

AUX FILLES DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

« Quelle consolation de prononcer ces paroles au lieu de dire : au lecteur, au public ! Quelle consolation de déposer ce livre dans des mains amies, au lieu de le porter à l'étalage d'une boutique, comme un véritable enfant trouvé, pour que les passants y jettent ou non les yeux, les uns relevant ses défauts, les autres ses erreurs, aucun ne tenant compte de la bonne volonté de l'auteur. Cette bonne volonté, vous la sentirez, vous, parce que vous n'êtes ni des critiques, ni le public, et que vous ne verrez pas dans ce livre une œuvre littéraire. Recevez-le avec le cœur, c'est le cœur qui vous l'offre ; les défauts qui y sont m'appartiennent, ce qu'il peut y avoir de bon est à vous. Je ne fais que dire la moindre partie de ce que vous faites, montrer l'ombre imparfaite de vos vertus ignorées. Dieu marque à chacun sa tâche selon sa force. A ceux qui valent mieux, à vous, il dit : Donnez de sublimes exemples ; à nous, qui valons moins : Recueillez-les et faites-en la règle. »

Vous le voyez, c'est plus que jamais la même nature brusque, mais bonne, maternelle, chrétienne, catholique. J'insiste sur ce dernier

mot, car çà et là, dans le mémoire, on avait pu se sentir inquiet. Le penseur, l'écrivain, avaient comme des bonds dont on pouvait s'effrayer un peu. Ici, rien de pareil, et la censure ecclésiastique, loyalement invoquée, ôte toute crainte au lecteur. Il peut sans scrupule se laisser charmer, attendrir, entraîner. Que d'observations ingénieuses ou profondes, que de pages délicieuses, que de traits heureux, que d'expressions hardies avec grâce ! Mais que l'auteur a raison de dire que ce n'est pas là une œuvre littéraire ! Si c'en est une, c'est à force de n'en pas être une : c'est bien mieux en effet, c'est un acte de foi et de charité.

On ne s'attend pas sans doute à nous voir recommencer sur ce livre le travail que nous venons de faire sur le Mémoire couronné. De pareils livres ne s'analysent pas, il faut les traduire et que chaque membre de la Société de Saint-Vincent de Paul en ait un exemplaire dans sa poche. Nous savons une âme chrétienne qui, après en avoir fait ses délices, a pris avec elle-même et avec nous l'engagement de le traduire. Pour rendre cette œuvre d'une femme, il fallait tout le cœur et la plume délicate d'une femme.

Le mémoire couronné par l'Académie de Madrid est l'œuvre d'une ferme intelligence, d'une âme courageuse et dévouée. En le lisant, on admire, on approuve, on s'étonne que le bien réclamé ne soit pas fait encore. Le *Manuel du visiteur du pauvre* n'excite qu'un sentiment : c'est le désir de le mettre soi-même en pratique. Pour avoir écrit son premier ouvrage, l'auteur méritait d'écrire le second. Le *Manuel* n'est pas seulement le résumé pratique du mémoire, il en est le couronnement et la récompense.

ANTOINE DE LATOUR.

VALENTINE

NOUVELLE

DEUXIÈME PARTIE

I

Quand M. de la Fosse apprit que, par une compensation inespérée il allait avoir un fils ou une fille qui remplirait bientôt le vide laissé par Paul au foyer de famille, cette nouvelle lui causa une joie profonde, à laquelle il s'abandonna un instant tout entier. Entendant son fils chanter dans le jardin, il courut ensuite à la fenêtre, mu par un élan irrésistible, et cria :

— Paul ! Paul !

Il lui tardait de faire partager son bonheur à son fils.

Paul n'entendit pas. Le colonel allait l'appeler encore, mais madame de la Fosse s'approcha de son mari, et lui dit d'une voix pleine d'émotion :

— Attendons.

M. de la Fosse la regarda. Il passa en une seconde par toute la gamme des sensations sous lesquelles sa femme ployait depuis quelques jours. Une pensée douloureuse traversa son cerveau. Son visage devint grave, presque soucieux.

— Et Paul ? dit-il sans articuler autrement sa pensée.

Ce nom avait sans doute sonné bien des fois dans le cœur de cette bonne mère, car elle fondit en larmes.

— Nous lui aurions donné, reprit le colonel, tout ce que nous possédons. J'ai offert à M. du Breuil de ne me réserver que ma pension de retraite. Nous n'avions besoin de rien, sinon de voir notre fils heureux. La propriété du Fayan devait lui appartenir en se mariant. Mais, les sacrifices que nous faisions pour assurer son bonheur, nous ne pouvons plus les faire.

Madame de la Fosse ne répondit pas. Elle pleurait.

— Paul est un honnête homme, reprit le colonel. Il comprendra son devoir et le nôtre.

— Oui, je le sais. Mon fils est un honnête homme. Mais je veux qu'il soit heureux. Je le veux. La chère et inoffensive créature que Dieu nous envoie le veut aussi. Elle n'est pas, avant de naître, l'ennemie de son frère. Elle remonterait au ciel si elle devait nuire à son frère.

— Ne pleurez plus, dit M. de la Fosse avec une affectueuse émotion. Dois-je avoir à vous consoler lorsque la Providence bénit notre maison ?

— Je ne pleure pas. Mais je veux que mes enfants soient heureux. Mes enfants ! Je suis mère ! Je suis doublement mère.

— Soyez donc mère et rien que mère. La vie de l'un de vos enfants dépend de la tranquillité de votre âme.

— Pensez-vous que M. du Breuil ?...

— Je lui parlerai. La nouvelle que je vais lui apprendre, si elle dérange momentanément quelques intérêts, est de nature à réjouir tout les cœurs honnêtes.

— C'est vrai. Un enfant ! Un berceau ! Tout sourit devant un berceau.

— L'avenir de Paul n'est pas compromis. En dehors de ce que nous ferons pour notre fils, sa destinée est dans ses mains.

— Oui. Mon Paul est avocat. Il a toute une glorieuse carrière devant lui.

— Je vais l'appeler ; je vais lui dire....

— Non ! Ah ! que Dieu nous assiste ! Parlez d'abord à M. du Breuil. Que Paul ne sache rien sans que nous puissions lui certifier en même temps que son mariage n'est pas menacé.

— Soit ! Je vais au Breuil.

— Oui. Allez-y ! allez-y vite !

M. du Breuil accueillit cette révélation en galant homme, sans manifester la moindre intention de retirer sa parole, sans même laisser voir combien il était désappointé du bouleversement de ses plans. La question des modifications à apporter au contrat ne fut pas soulevée. M. du Breuil avait trop de tact pour la poser immédiatement. Valentine entra. Fine comme elle l'était, elle ne fut pas longtemps à s'a-

percevoir qu'un événement grave était arrivé et, sans être trop curieuse, elle désira le connaître. M. de la Fosse hésita. M. du Breuil ne paraissait pas disposé à ébruiter ce secret, se réservant sans doute d'y réfléchir dans son particulier et d'en peser mûrement toutes les conséquences. Le colonel remarqua parfaitement cette nuance. Valentine insista. Avec sa sagacité habituelle, M. de la Fosse jugea qu'il était préférable de tout divulguer devant le père et la fille parce que Valentine, dans la chaleur de la jeunesse et du premier mouvement, ne manquerait probablement pas de confirmer le projet d'alliance, sans se renfermer, comme le faisait M. du Breuil, dans des félicitations très-vives, très-sympathiques, mais prudentes et banales. Cette appréciation était juste. M. de la Fosse, dont la loyauté et la délicatesse étaient bien prouvées, mais qui défendait en ce moment le bonheur de son fils, la tranquillité d'esprit de sa femme, n'eut aucun scrupule de conscience en agissant d'après les suggestions d'une clairvoyance habile. Il annonça donc la nouvelle à Valentine qui, effectivement, s'écria :

— Ah ! que je suis heureuse ! J'aurai un frère, ou une sœur!

M. de la Fosse ne s'attendait pas à un succès si prompt, si décisif, et son exquise probité s'en alarma.

— Mademoiselle, dit-il, je vous sais gré des nobles sentiments que vous exprimez si bien en un seul mot. Ils m'imposent encore davantage l'obligation...

— Vos obligations concernent à présent l'enfant qui va naître, interrompit Valentine avec feu. Si j'ai une petite sœur, elle grandira et aura besoin d'une dot. N'est-ce pas, mon père? Les jeunes filles se marient difficilement sans dot. Vous avez fait assez de sacrifices pour Paul. Il travaillera. Il gagnera beaucoup d'argent. Il sera bon avocat puisqu'il a gagné si facilement sa première cause auprès de moi. Gardez ce que vous lui destiniez. Ce sera la dot de ma petite sœur. Une sœur! Je veux que ce soit une petite sœur, vous entendez! Dès demain je commencerai une neuvaine pour que Dieu m'exauce.

M. du Breuil fit une grimace presque imperceptible. Il lui était difficile de combattre les idées désintéressées de sa fille. C'eût été se manquer de respect à soi-même, blesser une famille qu'il estimait et aimait de tout son cœur. Il avait un peu, dans sa conduite, le système des campagnards : voir, écouter, ne pas se presser, attendre. D'une droiture chevaleresque, il se considérait comme lié autant qu'il l'était la veille, mais il était mécontent de voir sa fille resserrer ces liens, au lieu de leur donner un jeu plus libre afin d'être plus à l'aise pour laisser, comme on dit, passer l'eau sous le pont et observer ce qu'elle amène. Valentine devina tout d'un coup d'œil. Dans une conjoncture si épineuse, à travers les élans d'un cœur auquel

les mesquineries étaient inconnues, elle s'arrangea de façon à ménager tous les intérêts et tous les amours-propres.

— Paul travaillera, dit-elle. N'est-ce pas, mon père?

— Sans doute, répondit M. du Breuil. C'est indispensable pour lui à présent.

M. de la Fosse ne pouvait repousser ce projet. C'eût été mettre en doute les aptitudes et la bonne volonté de son fils. Il rappela néanmoins qu'il lui était encore permis de donner à Paul...

Mais M. du Breuil l'interrompit.

— Ma fille a raison, dit-il. Quoi que vous fassiez dans les limites qui vous sont prescrites maintenant, il faut que Paul travaille. Son titre d'avocat était une épée au fourreau, et la nécessité de l'en tirer ne se faisait pas très-vivement sentir. Aujourd'hui, il faut mettre flamberge au vent, et si, l'année prochaine...

— L'année prochaine ! s'écria Valentine.

Il y eut un moment de silence. Évidemment M. du Breuil demandait que le mariage fût retardé. Il imposait une épreuve. Il ne voulait pas donner sa fille à un jeune homme appauvri et incapable de gagner sa vie. Cette épreuve, toutefois, n'était qu'honorable. M. de la Fosse n'avait pas le droit de s'en formaliser. Valentine elle-même devait l'accepter sous peine d'amoindrir Paul, d'avouer hautement qu'elle ne le jugeait pas susceptible de résolution et d'énergie pour obtenir sa main.

— L'année prochaine ! répéta-t-elle en dissimulant son serrement de cœur sous un sourire. Une année sera en effet bien suffisante pour que Paul puisse prouver qu'il a du talent.

— Oh ! je ne suis pas exigeant, dit M. du Breuil avec beaucoup de bonhomie et de rondeur. On ne devient pas général du jour au lendemain, n'est-il pas vrai, mon cher colonel ? Que Paul gagne seulement l'équivalent des appointements d'un capitaine, d'un lieutenant... Que sais-je, moi ?... la moindre des choses... et nous ne le ferons pas attendre trop longtemps.

Cette proposition était trop raisonnable pour ne pas être approuvée. M. de la Fosse vint rendre compte à sa femme de ce qui s'était passé et s'empressa ensuite de prévenir Paul. Aux premiers mots de cette grande nouvelle Paul quitta son père par un mouvement spontané et irrésistible, courut se jeter dans les bras de sa mère et l'embrassa. Son cœur débordait de sentiments d'une douceur infinie. Le premier besoin d'un enfant est d'être protégé ; le premier besoin de ceux qui l'entourent est de l'aimer, de lui faciliter la vie. C'est là une des plus douces et des plus fortes lois de la nature, qui ne consent jamais à lancer dans ce monde la moindre créature sans lui avoir ménagé auparavant des appuis. Les âmes simples comprennent d'in-

stinct et bien mieux que les autres ces devoirs sacrés, si salutaires et si tendres que leur accomplissement est déjà une récompense. Après quelques instants d'effusion, Paul regarda en souriant son père qui les avait rejoints.

— Ah! s'écria le jeune homme avec une sorte de sincérité joyeuse et ingénue qui montrait que les questions de fortune ne l'avaient jamais bien sérieusement préoccupé, M. du Breuil va vous gronder, mon père. Ses projets de réunion et d'exploitation grandiose du Breuil et du Fayan vont être forcément modifiés. Que va dire mon futur beau-père? Que va dire Valentine ?

— Elle a dit, mon fils, que la voie que tu dois suivre est toute tracée, et que le travail...

— Elle a dit cela ! s'écria Paul en joignant les mains comme pour remercier la jeune fille. Elle a confiance en moi !

— Elle comme nous tous, répondit madame de la Fosse.

Paul semblait transfiguré. Son visage rayonnait.

— Ma bonne mère, reprit-il avec une émotion profonde, l'événement que vous m'annoncez doit être béni par moi plus encore que par mon père et par vous. Il m'enseigne en effet ma route, une route glorieuse. Qu'étais-je jusqu'à présent? Un être inutile, auquel ni moi ni vous ne songions à imposer des obligations. Je n'avais pas fortement envisagé cette situation parce que rien ne me forçait d'en sortir, parce que ma tendresse pour Valentine ne me laissait guère le loisir de penser à autre chose. Mais cette tendresse même, depuis que je suis aimé, élevait mes désirs, mes ambitions, et me suscitait des aspirations vagues encore mais de plus en plus pressantes, afin de devenir digne de celle qui m'a librement choisi. Ah ! que nous nous aimons bien, Valentine et moi ! Il y a entre nous similitude de sentiments et d'idées. Le travail! Oui, c'est le travail qui me rendra tout à fait digne d'elle. J'étais un enfant; je suis un homme maintenant.

Madame de la Fosse pleurait encore, mais c'était de joie, d'attendrissement.

— Mon père, reprit Paul, vous vous étiez dépouillé pour moi. Cela ne se peut plus, aujourd'hui. Ingrat que j'étais! Vous ai-je remercié au moins? Non! A peine. Je trouvais cela tout simple. Je me laissais faire, tellement je suis habitué aux prodigalités et aux bontés de votre affection. Je vous remercie, mon père, et je n'ai jamais mieux compris la valeur de vos dons qu'au moment où je puis me permettre de croire que je saurai m'en passer. Oui, bien réellement je n'étais qu'un enfant, et je deviens un homme. Écoutez-moi bien, mon père, et vous aussi, ma mère : je n'épouserai Valentine qu'après lui avoir donné des preuves de mon travail et de mes succès.

— L'opinion de Valentine, dit M. de la Fosse...

Mais sa femme l'interrompit vivement.

— Paul, dit-elle, mon cher enfant, combien je suis heureuse de te voir dans des dispositions pareilles ! Tes talents ne sont révoqués en doute par personne. Mais il faut les utiliser. Consacre une année entière, avant d'épouser Valentine...

— Une année! s'écria Paul en faisant un soubresaut en arrière.

Mais ses bonnes résolutions, quoique bien jeunes encore, ne se démentirent pas.

— Vous avez raison, ma mère, reprit-il. Parler n'est rien ; il faut agir. Je veux consacrer une année d'un travail constant, opiniâtre, et on en verra les résultats.

Paul, qui avait un peu baissé la tête devant ce délai rigoureux, la releva avec une résignation pleine de courage et de fierté. Puis il ajouta quelques mots légèrement présomptueux. Que ceux qui seraient portés à les blâmer veuillent bien se souvenir que Paul ne leur a jamais été présenté comme un jeune homme parfait. Il possédait ces instincts généreux que la vie pratique n'a pas émoussés. Son âme, n'ayant jamais eu à lutter, avait contracté une certaine mollesse, mais elle accueillait vaillamment les premières épreuves à subir, et, à cause de cela, on peut bien pardonner à Paul quelques paroles qui ne trahissent, après tout, que l'ingénuité d'un cœur aimant.

— Mais Valentine, dit-il, consentira-t-elle à attendre aussi longtemps?

M. de la Fosse avait deviné la pensée de sa femme. Il avait compris qu'un délai d'un an, provenant de l'initiative de Paul, lui serait bien moins pénible que s'il paraissait imposé par M. du Breuil et sa fille. M. de la Fosse laissa donc son fils persuadé que le soin de sa propre dignité motiverait seul ce retard. Et, pour répondre à la dernière question de Paul, son père lui promit de se concerter avec M. du Breuil, avec Valentine, et affirma d'avance que des arrangements si convenables, si bien faits pour rassurer tous les intérêts de cœur, de fortune et de respect de soi-même, ne pouvaient manquer d'être ratifiés par tout le monde.

Les vacances allaient finir. M. de la Fosse, sa femme et son fils, devaient prochainement revenir habiter la ville, où Paul allait faire

ses premières armes au barreau. M. du Breuil demeurait d'ordinaire toute l'année à la campagne, et, d'accord avec sa fille, il résolut de ne rien changer à ses habitudes.

En voyant approcher le jour de la séparation, Paul fut pris d'une invincible tristesse. Il s'efforça de la surmonter, de ne point la faire paraître; mais ce jeune homme, dont la vie avait été jusqu'alors si douce, se sentait malgré lui faible et inexpérimenté pour en aborder, pour en chercher les luttes. Son imagination vive, ardente et passionnée, s'était absorbée dans l'amour, où elle avait trouvé un frein, un but, une satisfaction pleine et entière. Il avait reporté toutes ses pensées sur Valentine, et Valentine, après lui avoir tendu la main, semblait fuir maintenant devant lui en lui faisant signe de la suivre, et il restait seul, immobile, enchaîné, mesurant d'un œil morne et avec des frémissements d'impatience la distance, le vaste intervalle de temps qui les séparaient. Pour certaines natures exaltées, l'ajournement auquel elles se résignent, ne pouvant faire autrement, est le pire des maux. On doute de soi, des autres, de la destinée. Paul, dans les premiers instants de son renoncement méritoire, s'était presque figuré qu'il allait avoir à accomplir une entreprise difficile, périlleuse et immédiate. Il manquait de ce courage de tous les jours qu'engendre le choc continuel des épées. Soldat novice, il ne craignait pas la mort, mais il n'avait pas appris à supporter les fatigues, les privations et l'attente. Même auprès de Valentine, le plaisir d'être ensemble était empoisonné. Quelle différence, en effet ! Au lieu d'emmener sa fiancée, sa femme, il allait la quitter pour remplir froidement une tâche laborieuse. Cette tâche se dressait entre eux, impérieuse, menaçante, inexorable. Aussi Valentine paraissait-elle quelquefois à Paul, non une étrangère, ce n'était pas possible, mais une femme dont la possession était tellement lointaine que le cœur se glaçait auprès d'elle et frissonnait d'une secrète épouvante. La nature de Paul ne comportait pas ces sacrifices sublimes qui dégagent l'âme des sens et se nourrissent d'abnégation et de dévouement. En écoutant Valentine, en la regardant, en s'enivrant de sa présence, il se sentait bientôt pris d'une rage sourde, il se révoltait, il accusait le sort, comme si on eût présenté un fruit savoureux à ses lèvres altérées, en lui disant : « Patience jusqu'à l'année prochaine. » « Un arrêt net et franc, a dit Montaigne, signale entre tous un bon cheval. » Et cette observation est vraie aussi pour les hommes. Bien peu d'entre eux sont assez maîtres d'eux-mêmes pour supprimer tout à coup l'impulsion donnée, la force acquise (comme disent les savants). Mais Paul trouva des compensations bien douces dans le surcroît de tendresse de Valentine. Elle la puisait à des sources moins troublées ; aussi accepta-t-elle un délai plus aisément. Peut-être aussi était-elle secrète-

ment consolée de ce retard par la pensée que l'obtention de sa main allait nécessiter de la part de Paul un peu de persévérance et d'efforts. Les femmes les meilleures aiment beaucoup l'ombre des couronnes, et Valentine ne doutait pas que Paul ne fût capable d'en mériter.

— Ah! lui dit-il à ce propos et en se fâchant un peu contre elle, vous ressemblez à tous les parents qui envoient leurs fils faire leurs études à Paris; vous vous imaginez qu'au retour on doit être célèbre du jour au lendemain.

— Non, répondit-elle d'une voix ferme et douce; je sais qu'il faut du temps, et j'attendrai.

Que dire? Il eût fallu être bien ingrat et bien faible pour ne pas tomber à genoux devant des preuves d'une tendresse si pure, pour ne pas se relever ensuite avec la résolution bien arrêtée de renverser tous les obstacles.

Ces défaillances intermittentes de Paul éclatèrent malgré lui la veille du jour où il quitta le Fayan avec son père et sa mère, pendant un dîner d'adieu auquel M. de la Fosse avait invité M. du Breuil et sa fille. Au dessert, M. du Breuil prit la parole :

— Voilà donc Paul qui va se lancer, dit-il. Je n'ai pas besoin de lui souhaiter bonne chance. *Labor improbus omnia vincit.*

— Et, dit Paul d'un air assez maussade, *audaces fortuna juvat;* nous connaissons cela.

Puis il ajouta mentalement :

— Mon beau-père crache du latin; mauvais signe! Cela ne lui était jamais arrivé.

— Paul et Valentine sont fiancés, reprit M. du Breuil. C'est conclu. Mais, si vous m'en croyez, nous garderons le secret de nos arrangements. Écoutez-moi, Paul. Si je fais cette proposition, c'est par prudence et dans votre intérêt. Les commérages vont vite. Il y a des envieux et des mauvaises langues partout, même à Limoges. Si vous attirez l'attention, on s'occupera de vous de manière à vous importuner, à vous entraver. De plus, vous vous aliénerez la bienveillance de toutes les mères de famille. Il y en a qui ont des procès en même temps que des filles à marier, et, en voyant un jeune avocat aimable, beau garçon, de bonne naissance, elles songeront naturellement à lui confier...

— Oh! je ne suis pas si adroit que cela, interrompit Paul. S'il faut tant d'adresse pour réussir, je ne réussirai jamais.

— Entendons-nous, continua M. du Breuil. Je ne vous conseille rien de répréhensible. La ruse engendre la ruse, et il est beaucoup plus simple, je dirai même plus habile, de marcher droit son chemin. Mais il ne faut décourager ni éloigner personne, et, dans toutes

les professions, un savoir-faire discret et non apparent est légitime. Voulez-vous maintenant des considérations d'un autre genre? Elles ne me manqueront pas. En divulguant ce projet d'alliance, vous allez déchaîner contre vous les questions, les commentaires, les médisances, les jalousies, les si, les pourquoi, les comment. Cela n'en finira plus. Vous en serez ennuyé, assommé, assourdi. J'ai de l'expérience, je m'en flatte. L'avis que je vous donne n'a pas pour but de refuser de la publicité à ma parole; il est dicté par mon désir de la préserver de tout contrôle officieux et gênant. Quand l'époque sera arrivée, le jour définitivement fixé pour cette union, il sera temps d'en parler. On ne la discutera plus, alors, on l'acceptera comme un fait accompli.

Cette proposition, sous tous les points de vue, ne manquait pas de sagesse, elle en avait peut-être même trop, et le petit discours évidemment préparé d'avance par M. du Breuil montrait qu'il souhaitait de la faire adopter. Il savait parfaitement qu'elle était toute à son avantage, que la liberté de sa fille se trouverait ainsi tacitement réservée tant que Paul n'aurait pas obtenu des succès décisifs et lucratifs. Aussi M. du Breuil déploya-t-il une certaine diplomatie pour masquer des vues personnelles derrière un intérêt général. Il était difficile, néanmoins, de ne pas admettre sa manière d'agir et de ne pas s'y conformer. C'eût été témoigner de la méfiance à un moment où l'on n'avait qu'à se louer de la conduite de Valentine et de son père. M. et madame de la Fosse gardèrent le silence, d'après leur excellent système de compter sur l'initiative de leur fils lorsqu'il y avait un généreux sacrifice à faire. M. du Breuil, d'ailleurs, craignant la perspicacité du colonel ou un regard de doux reproche de madame de la Fosse, avait affecté de s'adresser plus spécialement à Paul. Celui-ci comprit bien vite qu'il fallait dire oui ou non sans hésiter, parce qu'un débat sur une pareille question devait forcément affaiblir et ébranler la foi jurée.

— C'est très-juste, dit-il avec une fierté un peu hautaine. Mademoiselle du Breuil n'est engagée que conditionnellement. Je n'ai pas à me prévaloir de votre assentiment, ni du sien, puisqu'ils ne sont pas encore définitifs. Je me tairai donc sur une promesse éventuelle; je ne verrai plus qu'en grande cérémonie mademoiselle Valentine, et elle conservera la libre disposition de sa main.

— Eh! ce n'est pas là ce que je veux dire.

— A peu près.

— Mais non!

— Mais si!

Paul allait se livrer à un bien regrettable emportement, mais, par bonheur, il s'arrêta, comme un bon cheval auquel la plus légère pression du mors suffit pour le faire obéir. Il sentit qu'un pied

touchait doucement le sien. C'était peut-être le pied de Valentine. M. de la Fosse, d'ailleurs, s'empressait déjà d'intervenir.

— On voit bien que vous êtes un vrai trésor, ma chère Valentine, dit-il. Votre père et votre futur se disputent votre possession. Elle vous restera, mon cher du Breuil, jusqu'à ce que mon fils en soit digne. Laissez-leur le droit de s'aimer et de se le dire. Vous voyez comme Paul prend feu dès que l'on attaque ses prérogatives. A sa place, vous en feriez tout autant. Quant à sa délicatesse, j'en réponds, je m'en porte garant. Mon fils n'est pas homme à aller crier son bonheur sur les toits. Il a à subir un temps d'épreuve, il le subira. Pour celle-là comme pour d'autres, si elles se présentaient, son courage ne faiblira pas. Vous jugez convenable de ne pas ébruiter nos conventions; c'est préférable, en effet. Qu'importe que le public sache qu'elles existent! Il suffit que nous les connaissions.

— Bien parlé! dit M. du Breuil. Donnez-moi la main, monsieur mon gendre, et ne boudez plus. Votre colère, du reste, ne me déplaît pas; elle prouve que vous aimez ma fille.

III

Paul ne tarda pas plus de trois mois à avoir une affaire. Il rencontra dans le monde un vieux monsieur qui s'était avisé de chercher chicane à un voisin. Ce vieux monsieur était très-aimable, très-honorable, mais il s'ennuyait un peu, ayant, depuis quelques années, perdu sa femme, qu'il adorait. Dans les cas extrêmes, les remèdes héroïques sont les meilleurs, et il s'était fourré peu à peu dans la tête la folle idée d'avoir un procès, afin de savoir ce que c'est. Paul se trouva là bien à point. N'étant pas excessivement occupé et absorbé par d'autres causes, il put écouter son client tout à son aise, multiplier les conférences, suivre l'affaire et lui donner une certaine importance. Paul travailla consciencieusement son plaidoyer. Il regrettait bien un peu que la question soulevée ne fut pas plus grave. Mais les jeunes avocats ne peuvent espérer l'heureuse chance d'avoir à défendre d'intéressants clients ayant tué père et mère. Son œuvre finie, l'excellente madame de la Fosse voulut l'entendre, le colonel aussi, et Paul leur lut, non sans une certaine complaisance, de belles phrases qui se succédaient en bon ordre, mélodieuses comme des musiques de régiment, et entremêlées d'interrogations foudroyantes,

de comparaisons neuves et hardies. Madame de la Fosse était bien heureuse.

— Quel malheur, dit-elle, quel malheur que Valentine ne soit pas là !

— Oh ! qu'elle ne vienne pas à l'audience ! s'écria Paul. Je serais trop ému devant elle. Je n'oserais parler.

— Et moi, irai-je? demanda la bonne mère avec un regard qui était une prière.

Mais Paul supplia sa mère de s'abstenir.

— Si j'échouais ! dit-il.

— Ah ! mon fils ! répondit-elle avec un geste de dénégation très-prononcé.

Cependant elle n'insista pas, ne voulant pas, par sa présence, risquer d'enlever à Paul une partie de ses moyens.

M. de la Fosse ne disait rien. Il trouvait le plaidoyer un peu long, et crut même devoir faire une petite observation à ce sujet.

— Ah ! mon père, dit Paul en se récriant, mon client le trouve beaucoup trop court.

— Vraiment ! C'est peut-être moi qui ai tort. Je n'entends rien à pareille matière.

Valentine, de même que madame de la Fosse, aurait bien désiré assister aux débuts de Paul, mais elle se rendit aux bonnes raisons que celui-ci lui donna pour ne pas le faire. Quoiqu'il fût un peu novice en fait de travail, Paul sentait d'instinct l'immense différence qui existe entre lui et l'amour. Parfois même, malgré tout son zèle, il s'ennuyait profondément en feuilletant ses livres de droit et ses dossiers. Le travail, c'est la nourriture et l'apaisement de l'esprit ; mais il ne s'accomplit jamais très-bien quand le cœur est toujours à s'agiter et à troubler son compagnon.

Paul n'exigea cependant pas que son premier duel avec la renommée eût lieu absolument sans témoins, et il fut convenu que les deux familles seraient représentées par M. de la Fosse et M. du Breuil.

Le grand jour arriva.

Au bout d'une heure d'audition attentive, M. du Breuil ne put s'empêcher de dire en lui-même :

— C'est un peu long.

Paul, en effet, avait fait bonne mesure.

Le président ne tarda pas à lancer d'une voix polie ces mots terribles :

— Avocat, ne pourriez-vous abréger?

Le défenseur de la partie adverse prit prétexte de ces mots pour étendre ses deux bras sur l'appui en bois vulgairement appelé la barre, et pour poser sa tête dessus comme un homme auquel il est permis de s'endormir.

Le client de Paul, seul, était très-content, parce qu'on parlait longtemps de lui.

M. de la Fosse écoutait très-assidûment. Il se tournait par moments vers M. du Breuil, pour lui faire remarquer les filons d'or qui brillaient parfois sous une prolixité encombrante.

Enfin Paul s'arrêta.

Son adversaire, nommé M. Brière, était un vieil avocat très-fin, très-caustique, et qui n'avait aucun intérêt à encourager les rivalités naissantes.

— Vous avez la parole, dit le président en le regardant.

L'avocat ne bougea pas.

— Maître Brière! répéta le magistrat d'une voix plus haute.

Maître Brière fit mine de se réveiller en sursaut, se leva, se frotta les yeux et s'écria :

— Mille pardons! Je dormais. C'est, je crois, excusable.

Paul lui jeta un regard irrité. Ses conférences de stagiaire, ses visites au palais de justice de Paris, où il écoutait de préférence les orateurs les plus illustres, n'avaient pu le familiariser avec tous les moyens extra-parlementaires que le barreau emploie quelquefois.

Paul, du reste, ne perdit pas son procès; il ne le gagna pas non plus, il est vrai. Les deux parties furent renvoyées dos à dos, dépens compensés. Paul obtint ce qu'on est convenu d'appeler un succès d'estime, terme poli sous lequel on enterre froidement les pâles triomphateurs, sans les louer, sans les critiquer, sans les soumettre à la discussion qui, quoi qu'on en dise, donne la vie. Son client fut enchanté et ne jugea pas à propos de pousser l'aventure plus loin. Il avait fait parler de lui, il s'était montré, il avait molesté un ancien ami : c'était bien quelque chose. Il apporta en grande pompe un billet de cent francs à son jeune défenseur, et madame de la Fosse fit présent à son fils d'un beau coffret d'ébène pour encaisser ses recettes.

IV

Les quatre grands bals réglementaires de la Préfecture touchaient à leur fin. M. du Breuil, pour distraire sa fille de sa réclusion à la campagne, lui proposa de la conduire au dernier. Elle accepta. Paul fut prévenu et se fit une fête d'y assister. Mais quand il vint saluer mademoiselle du Breuil, il fut pris d'un serrement de cœur en même

temps que d'un éblouissement. Elle était si belle ! Tant de personnes l'admiraient ! Ses épaules demi-nues, qu'il n'avait jamais que devinées, se montraient pures et délicatement harmonieuses dans leurs suaves contours. Lorsque Valentine marchait, le bout de son petit pied chaussé de satin blanc paraissait sous sa robe comme une chaste provocation. Longue et un peu traînante, cette robe l'enveloppait, l'étreignait, la cachait, la divulguait, serrait sans le gêner un corsage accompli, puis descendait en plis réguliers, comme un vêtement composé de blanches et presque transparentes vapeurs. Paul aurait souhaité emporter Valentine dans une solitude, dans un ciel, ou traverser orgueilleusement la foule avec elle, en disant : c'est ma femme. Mais un courant glacé vint refroidir cette vivacité d'impressions : Paul n'oublia pas que ses engagements avec Valentine devaient rester secrets, et poussa le scrupule jusqu'à s'éloigner d'elle assez promptement pour que la clairvoyance la plus attentive ne fût pas éveillée. Valentine s'aperçut bien vite de cette réserve. Elle la comprit, elle en fut touchée. Elle ne réclamait, d'ailleurs, ni assiduités, ni hommages publics. Libre et gracieuse dans ses mouvements, dans sa démarche, accordant une attention polie à tout ce qui se passait autour d'elle, elle ne s'occupait en réalité que de Paul ; elle avait cette expression calme, sereine, un peu émue qui est le rayonnement d'un contentement intérieur. Paul était là, cela suffisait à la jeune fille.

— C'est donc une gageure? dit M. du Breuil à Paul vers minuit. Vous n'inviterez donc pas ma fille à danser ?

— Elle ne manque pas de danseurs, répliqua Paul d'un ton aigre-doux.

Ces futurs gendre et beau-père, anticipant sur l'avenir, laissaient quelquefois paraître une légère propension à se disputer. Néanmoins, la remarque de Paul ne déplut pas au père de Valentine.

— Espériez-vous, reprit-il avec un sourire aimable, que ma fille resterait sur sa chaise ? Vous mériteriez qu'elle vous fît attendre jusqu'à six heures du matin.

Le sort semblait se complaire à rendre Paul mal à l'aise ce jour-là. Il commençait à peine un quadrille avec Valentine lorsqu'il vit maître Brière qui le regardait d'un air sardonique. Paul tressaillit. La jeune fille jeta un coup d'œil du côté de l'avocat.

— C'est votre adversaire? dit-elle.

— Oui. Je le hais. Ne parlons pas de lui, je vous prie.

Valentine garda un instant le silence.

— Vous avez tort, reprit-elle gravement. Cet homme ne vous déteste certainement pas. Il vous a combattu comme obstacle, non comme ennemi. Quand il s'agit d'intérêts, la sympathie et la haine n'existent pas. Les faibles, seuls, demeurent dans l'ombre pour mau-

dire ; les forts se saluent lorsque les hostilités ont cessé. N'irez-vous pas saluer M. Brière?

— Moi ! Jamais !

— Et si je vous en priais ?

— Ah ! Valentine, ce serait me dire que je vous appartiens.

— Je le croyais.

Paul n'eut pas besoin d'annoncer qu'il obéirait à ce désir. Sa physionomie parlait pour lui. Par une intuition rapide, il comprit combien ce langage sensé de Valentine indiquait une tendresse forte, sage, fidèle, bonne conseillère. Il devina que la pensée de la jeune fille ne le quittait pas, qu'elle l'encourageait, se mûrissait déjà pour pouvoir le guider, que leurs deux existences étaient dès à présent liées, sinon par le fait, au moins par une communauté d'espérances. Cette certitude remplit de joie son cœur, jusqu'alors hésitant et troublé. Il causa et dansa avec animation, l'œil rayonnant. Valentine et lui parlèrent du Breuil, du Fayan, de leurs promenades, du plaisir qu'ils auraient à s'y retrouver. Ce quadrille passa comme un beau rêve, magnifiquement couronné par la sensation vive comme un éclair et délicieuse comme un baiser qu'éprouva Paul quand la jeune fille, qu'il avait ramenée à sa place, oublia un instant ses doigts dans les siens et les pressa légèrement avant de s'en séparer.

— Eh ! bonsoir, mon cher confrère, dit-il à M. Brière d'un air cordial et radieux. Comment vous portez-vous? Vous ne dormez donc pas?

L'avocat salua froidement.

— Ah ! c'est juste, reprit gaiement Paul, vous ne dormez que quand je parle. Mais je songe à vous ménager un nouveau triomphe. La première fois que je plaiderai contre vous, dès que vous prendrez la parole, je m'évanouirai. Avez-vous déjà employé ce procédé ?

Maître Brière se voyait entouré de rieurs qui, cette fois, n'étaient pas de son côté. Il fit bonne contenance et donna à Paul une chaude poignée de main.

— Ce garçon est solide, pensa-t-il ensuite ; il faudra que je m'en fasse un ami.

Non, Paul n'était malheureusement pas très-solide ; mais il avait de la bonne volonté.

Frédéric Mallet, c'est différent. Voilà véritablement un homme solide et carré par la base. Il vint à ce bal vers une heure et demie du matin, comme quelqu'un qui ne se prodigue pas. Le préfet fronça un peu le sourcil en remarquant la mise négligée de Frédéric, vêtu tout en noir, cravate et gilet compris, et cherchant ses gants dans sa poche. Mais ce jeune homme, comme toujours, savait parfaitement ce qu'il faisait. Son sans-gêne rappelait, si on était tenté de l'oublier,

qu'il disposait par ses tenants et aboutissants de sept ou huit cents voix aux élections, qu'il était une puissance à ménager, qu'un caprice de sa part à la suite duquel il fermerait, ne fût-ce que quelques jours, son moulin, sa fabrique, ses magasins, ses ateliers, serait suffisant pour causer une crise dans la ville. Aussi le préfet ne parut pas scandalisé de la cravate noire, de l'heure tardive de l'arrivée, et témoigna au contraire beaucoup d'empressement à Frédéric. Celui-ci s'entretint avec le fonctionnaire pendant le temps nécessaire pour mettre un gant, et alla se promener dans les salons.

— Quel miracle de vous voir ici, mademoiselle! dit-il en saluant Valentine. Si j'avais eu l'espoir de vous y rencontrer, je serais venu dès huit heures et demie.

— Ce n'est pas moi seule qui regrette ce retard, répondit Valentine. Mon père sera charmé de vous voir.

— Un bal! c'est une rupture complète de ses habitudes.

— En effet. Je ne sais pourtant pas encore si je suis venue pour faire plaisir à mon père, ou si mon père est venu pour me faire plaisir.

Maître de lui comme à l'ordinaire, Frédéric ne s'attarda pas auprès de Valentine. Il ne voulait pas mettre le public dans la confidence de ses hommages repoussés. Cependant, il ne put s'empêcher de faire la réflexion qu'avait faite Paul, et de se dire :

— Je serais fier de proclamer que cette femme est la mienne.

Il n'avait pas renoncé à elle assez complétement pour ne pas chercher à connaître quel était le rival préféré. Il espérait que le bal allait lui fournir des indications sans les demander. Mais, malgré sa perspicacité, il lui fut impossible de rien deviner. Valentine dansa encore deux ou trois fois, toujours avec des danseurs différents. Aucun d'eux ne paraissait avoir auprès d'elle des prévenances significatives ou une intimité plus marquée. La jeune fille se retira ensuite avec son père. Frédéric et Paul causaient ensemble dans ce moment, et, en passant devant eux, elle s'inclina. Ce salut s'adressait à l'un aussi bien qu'à l'autre des deux jeunes gens.

— Nous laissons partir mademoiselle du Breuil, dit Frédéric.

— Je le regrette autant que vous, répondit Paul spontanément mais du ton le plus naturel.

— Nous n'avons guère été aimables envers elle. Au moins, l'avez-vous fait danser?

— Oui.

— Souvent?

— Une fois. Et vous?

— Non, et j'en suis fâché.

Cette conversation était si calme, si banale, si indifférente, que les

deux jeunes gens furent loin de se douter qu'ils avaient chacun un rival sous les yeux. Frédéric commençait à ne plus voir clair dans la conduite de M. du Breuil et de sa fille. On l'avait refusé sous prétexte d'un engagement définitif, et elle ne se mariait pas. Il ne semblait même pas qu'il en fût question pour un avenir prochain. Cependant, Frédéric ne suspectait pas la véracité de M. du Breuil. Qu'était-il donc survenu? Des empêchements, peut-être; très-certainement, des retards. Le jeune négociant se crut en droit d'espérer encore, d'autant mieux que ses espérances concordaient avec ses impressions actuelles.

— Il est possible, pensa-t-il, que M. du Breuil et sa fille aient réfléchi. Mon offre est de celles qui ne sont pas à dédaigner. A présent qu'ils ont dit non, ils ne peuvent revenir et faire les premiers pas vers moi; ils attendent.

Cette supposition, fort admissible, raviva la tendresse de Frédéric. Il lui paraissait déjà fort surprenant qu'on eût refusé son alliance. Avec une nature comme la sienne, ce refus était fait pour piquer son amour-propre et stimuler ses désirs. Il résolut de ne pas renouveler son offre, mais de patienter, de faire naître des occasions de rapprochement, de donner à entendre à M. du Breuil ainsi qu'à Valentine qu'il accueillerait avec bonheur et reconnaissance un changement de résolution.

Paul, à la suite de ce bal, rentra chez lui plein de joie et de confiance. A la fin de cette semaine, il alla passer une demi-journée au Breuil, et revint plus épris qu'il ne l'avait jamais été.

Puis, les mois s'écoulèrent.

V

Un matin, Paul fit seller un cheval et sortit. Où allait-il? Il l'ignorait. Il n'avait d'autre préoccupation que d'échapper à lui-même. L'isolement est alors un mauvais conseiller, mais Paul était las de l'uniformité de la vie de famille, las des distractions mondaines, las de l'étude, qu'il commençait à considérer comme une inutile alliée, une impuissante protectrice.

Machinalement, il laissa sa monture se diriger du côté du Breuil, quoiqu'il n'eût pas le projet de s'y arrêter. Le soleil brillait; les prairies s'étoilaient de marguerites; les feuilles, à l'extrémité des bran-

ches, crevaient l'enveloppe des bourgeons. Le jeune homme ne voyait rien, n'entendait rien. Cet accablement était un bienfait : dans la disposition d'âme où se trouvait Paul il eut été importuné, comme d'une ironie cruelle, par le chant des oiseaux et les splendeurs renaissantes de la nature. Ses pensées étaient tumultueuses, écrasantes, pleines d'amertume. Il ne se plaignait pas, car c'eût été, même à ses propres yeux, avouer sa faiblesse, son inaptitude. Mais une langueur énervante s'emparait de lui, semblable à celle qui précède les crises dans les maladies du corps ou de l'esprit. Il fuyait le plus possible Valentine pour lui cacher ses défaillances, et par crainte de ne plus lui sembler digne d'elle. Il fuyait son père et sa mère, de peur qu'une parole imprudente, un cri de douleur mal étouffé, ne fissent retentir une plainte indirecte au sujet de cet enfant dont l'existence prochaine troublait déjà et ravageait la sienne. Le cœur ne raisonne pas ; c'est là sa plus haute vertu. Aussi Paul avait-il d'abord accepté avec enthousiasme l'avénement d'un frère ou d'une sœur. Mais, hélas ! après ces sensations généreuses, le maudit esprit d'analyse que l'on ose parfois appeler la raison infiltra ses froids calculs dans le cerveau de Paul, en s'appuyant sur cette personnalité native qui est le lot défensif et misérable de toute créature humaine. Fils unique, Paul s'était accoutumé au monopole de la tendresse et des soins. A son âge, on est arrivé peu à peu à considérer ses parents comme ayant abdiqué les passions actives, on les relègue dans une sorte de ciel d'où leurs grandes figures sereines ne descendent plus que pour apporter des bienfaits, et l'on se réserve à soi-même (hélas ! c'est le cri de la nature) le droit de leur succéder dans toutes les crises laborieuses ou fécondantes qu'ils ont traversées. Or, à vingt-quatre ans, qu'avait Paul, voir son père et sa mère rajeunir tout à coup, rétablir un niveau entre eux et leur fils, mettre une créature au monde au moment où leurs têtes ne paraissaient plus devoir s'animer que pour protéger et bénir, c'était pour ce jeune homme une situation complexe, difficile, dans laquelle son cœur tantôt s'attendrissait et tantôt se révoltait, une de ces situations périlleuses pendant lesquelles, ne sachant plus se guider, ne le pouvant plus, on ferme les yeux pour ne pas être pris de vertige, comme un voyageur qui parcourt à cheval un sentier bordé de précipices.

— Êtes-vous sourd et aveugle pour vos amis ! cria soudain une voix.

Paul se retourna. Il était arrivé à la hauteur de Fontjaudran et reconnut Frédéric.

— Excusez-moi, dit Paul. Je ne vous avais pas vu.

— Je descends à Fontjaudran. Venez-vous avec moi ?

— Je veux bien. Cela m'est égal.

Paul parlait d'un air distrait. Son visage était altéré, soucieux ; son regard sombre et sans flamme.

— Êtes-vous souffrant ? dit Frédéric qui s'en aperçut.

— Oui, un peu.

Il fit cet aveu sans y songer, comme un malade que soulage une plainte involontaire. Sans y songer aussi il accepta de déjeuner au moulin. Il descendit de cheval et se mit à table sans trop savoir ce qu'il faisait, instinctivement reconnaissant de l'amitié qu'on lui témoignait.

— A table, dit Frédéric d'un ton délibéré et en jetant sur son convive un regard incisif. Il faut se nourrir, mon cher. Vous êtes maigre à faire peur. L'amour de mademoiselle du Breuil pour vous ne vous embellit guère.

Paul fit un mouvement violent, comme un blessé dont on eût touché la plaie vive.

— Que dites-vous ? s'écria-t-il. Que savez-vous ?

— Je sais tout, répondit Frédéric d'un air cordial. M. du Breuil m'a tout raconté sous le sceau du secret.

M. du Breuil en effet, sollicité de nouveau par Frédéric, et pensant que la politesse exigeait au moins un motif à son refus, n'avait pas laissé ignorer que des engagements conditionnels avaient eu lieu entre la famille de la Fosse et lui.

Paul, en apprenant que le père de Valentine avait pris Frédéric pour confident, ne put réprimer un cri de joie. Cette nouvelle, effectivement, lui prouvait que M. du Breuil se souvenait de sa parole, qu'il était bien décidé à la tenir, qu'il se départait même de la réserve et du silence imposés à Paul à ce sujet. De plus, Frédéric étant dans le secret, Paul allait pouvoir l'entretenir de Valentine. Son visage rayonnait déjà à cette pensée, car un amoureux fait presque toujours une assez triste figure quand il ne lui est pas permis de parler de son amour.

En ce moment, Frédéric avait un immense avantage sur Paul : il connaissait son secret, et Paul ne connaissait pas le sien. Le jeune négociant attachait sur son rival un regard clair, froid, inquisiteur, mais exempt, il faut le dire, de sentiments vils et de basse jalousie.

— C'est tout simple, se disait-il ; ils sont voisins de campagne et se voient depuis l'enfance. Paul est joli garçon. Sa naissance, son rang, sa fortune sont à peu près conformes à ceux de mademoiselle du Breuil. Il a la grâce qui séduit, la mobilité d'impressions qui se rapproche du caractère des femmes, quelque chose d'ardent et de flottant qui leur plaît, une propension à s'occuper d'amour, à s'endormir jour et nuit dans ce beau rêve. Comment n'ai-je rien deviné ? Mais ils semblaient se fuir, s'éviter, se détester. Brouilles d'un instant, peut-être, querelles qui cimentent la tendresse ! M. du Breuil, je me le rappelle à présent, a paru fort étonné quand je l'ai prié de ne pas dispo-

ser de la main de sa fille sans m'en prévenir. Une alliance alors était déjà présumable, presque décidée. Lorsqu'elle l'a été irrévocablement, il m'a averti. Il s'est comporté en honnête homme. Je n'ai à me plaindre ni de lui, ni de sa fille dont la politesse et l'amabilité n'ont jamais été assez prononcées pour me donner des espérances illusoires, ni de Paul qui ne sait même pas que je suis son rival.

Frédéric avait réellement une certaine dignité, une certaine élévation de caractère. Si Paul se fût noyé par accident, il ne l'eût peut-être pas beaucoup pleuré. Mais, présent, il lui eût certainement porté secours. Frédéric ne poussa pas, toutefois, le désintéressement jusqu'à s'apitoyer sur les souffrances de Paul, et il lui dit d'un ton un peu railleur :

— Vous êtes aimé, mon cher ; que demandez-vous de plus?

— Ah! vous êtes comme les autres! s'écria Paul avec désespoir, J'ai gagné cent quatre-vingt francs en cinq mois. Cent quatre-vingt francs! Oh! argent maudit, tu ne m'as jamais tourmenté, mais tu rattrapes à présent le temps perdu! Neuf pièces d'or pour entrer en ménage! Quelle dérision! Je m'explique aujourd'hui pourquoi les avocats ne se marient pas avant quarante-cinq ans, et encore, quand ils se marient! Ah! si je pouvais entreprendre quoi que ce soit, m'exposer à mille morts pour m'enrichir! Mais rien... rien! J'aurais beau me jeter à l'eau la tête la première, je ne découvrirais pas un caillou d'or dans le fond de la rivière.

— Mourir est l'affaire d'un instant, mon cher Paul ; il y aurait faiblesse et folie à répondre à l'affection de mademoiselle du Breuil par un sacrifice si facile.

— Eh! je n'y songe pas. Mais que voulez-vous que je fasse? Travailler! c'est bientôt dit. Vos roues de moulin, vos engrenages s'useraient et se casseraient bien vite s'ils n'avaient rien à broyer. Moi, je n'ai pas de travail à mettre sous ma volonté; elle tourne à vide, au hasard, par soubresauts, elle s'use, se fausse et se tord dans d'épouvantables convulsions. Plaider! contre qui? Personne n'a besoin de moi. Je ne puis plaider tout seul dans ma chambre. Je suis condamné. La fatalité m'a saisi dans ses doigts de fer. Quand la chance et l'occasion me viendront de gagner ma vie, j'aurai des cheveux blancs. Valentine ne m'aimera plus. Elle se sera fatiguée d'attendre. Ah! laissez-moi vous parler librement! A qui me plaindrais-je? A mon père et à ma mère? Mais l'événement qui me tue les transporte d'une joie délicieuse et légitime. A Valentine? Mais si je doute de l'avenir elle doutera bien davantage et renoncera à moi.

— Il y a du vrai dans ce que vous dites, Paul ; mais il y a aussi beaucoup d'exagération. Je voudrais être à votre place.

— A ma place! Je crois bien! Vous seriez aimé de Valentine!

— Ce n'est pas là ce que je veux dire, répliqua Frédéric d'un ton froid et comme s'il n'eût pas le moins du monde ambitionné cet excès d'honneur. Si j'étais à votre place, j'aurais bien vite fait fortune.

— Au barreau? Je vous en défie. J'ai essayé et je n'ai pas pu.

— Il y a d'amusants contrastes dans la vie, ajouta Frédéric d'un ton libre et dégagé. Moi, par exemple, je n'ai pas pu toucher à une opération sans la faire réussir. Là où je ne cherchais souvent qu'une distraction, un passe-temps, une occasion de me créer des relations nouvelles, je rencontrais chaque fois un accroissement de richesses. J'en ai maintenant à ne savoir qu'en faire. J'en suis gorgé, écrasé. J'évite de les augmenter pour ne pas avoir le souci de les gérer. Je ne sais comment les dépenser. Mes revenus s'accumulent dans mes tiroirs. Je ne prends même pas le soin de les faire produire. Vous, au contraire, avec autant de qualités et d'esprit que moi, vous voilà tout désorienté par le manque d'une centaine de mille francs. Avouez que c'est un amusant contraste.

— Très-amusant, dit Paul; très-amusant pour vous. Moi, il me fait peur. C'est donc bien facile de gagner de l'argent?

— Pour moi, oui.

— Et pour les autres? Pardieu, mon cher, je ne suis pas plus bête que vous, et si vous m'indiquiez un moyen...

— Il y en a cent.

— Entre autres?

— Les terrains, les marchandises, la Bourse. Vous ne connaissez donc rien aux affaires?

— La Bourse! dit Paul frappé d'une lueur subite. En effet, le baron du Chatenet, un ami de mon père...

Il baissa la tête et resta songeur.

— Vous le voyez, reprit Frédéric, il y a cent moyens. Pas un n'est sûr, mais ils sont tous bons. Je voudrais être à votre place. Je voudrais avoir ma fortune à refaire. Cela me distrairait.

— Cent moyens! répéta Paul machinalement. Il sont tous bons, mais pas un n'est sûr.

Puis il ajouta, en portant son verre à ses lèvres :

— De quoi vais-je m'inquiéter? Laissons ces chimères. Pour tenter quelque chose il faut de l'argent, et je n'en ai pas.

— Je vous en prêterai, répondit Frédéric spontanément et sans aucune hésitation. Je puis mettre à votre disposition cinquante ou soixante mille francs.

— Vous feriez cela! s'écria Paul.

Et entraîné par un vif sentiment de gratitude, il serra avec force et émotion la main de Frédéric.

— C'est convenu? demanda celui-ci.

— Je ne sais pas encore si j'accepterai, répondit Paul ; il y a là une responsabilité qui m'épouvante. Mais que j'accepte ou non, laissez-moi vous dire, mon cher Férdéric, combien je suis touché d'une telle preuve d'amitié.

— Oh ! elle m'est facile à donner, mon cher Paul, et perd par cela même beaucoup de son mérite. La seule récompense que j'ambitionne c'est que, quand vous aurez réussi, quand vous serez marié, vous puissiez dire à mademoiselle du Breuil : c'est Frédéric Mallet qui m'a aidé à vous obtenir ; c'est à lui que nous devons notre bonheur.

Frédéric se vengeait noblement ; il protégeait Paul !

Judicieux comme il l'était, le jeune négociant n'entrevoyait pas pour le moment la possibilité et n'avait pas le désir de mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, de séparer deux cœurs qui s'aimaient. Le malheur de Paul, par ses côtés attendrissants, était fait pour rendre fidèle Valentine et l'attacher à Paul par des liens plus indissolubles. Si les hommes sont impatients, les femmes ont généralement en elles le dévouement comme loi de nature, et, de ces deux impulsions, devait naître un rapprochement plus probable et plus prompt que Paul ne se l'imaginait, buté qu'il était contre des obstacles irritants. Il convient d'ajouter tout bas et sous le sceau du secret que la générosité de Frédéric n'était pas tout à fait pure, ce qui eût été véritablement bien beau et bien rare. Certes, ce n'était pas une inspiration mesquine que de se placer ainsi comme une Providence au-dessus de deux êtres dont l'un était son rival préféré et dont l'autre avait dédaigné son amour. Mais Frédéric qui n'était pas sot ne se dissimulait pas qu'en prêtant de l'argent à Paul cela ne ferait peut-être que compliquer d'embarras nouveaux la situation.

Paul gardait le silence. Frédéric lui dit avec ce ton aimable et insinuant d'un négociant qui espère faire une bonne affaire :

— Réfléchissez. Vous ne me gêneriez en aucune façon. Ces cinquante mille francs sont de l'argent à moi, en dehors de mon commerce. Servez-vous-en sans scrupules ; il ne me sera jamais nécessaire. A vous dire vrai, et en cela je suis sûr d'être approuvé par vous, je ne me démunirais pas de fonds dont je pourrais avoir besoin, je n'aimerais pas faire ostensiblement dans ma fortune un vide assez grand pour alarmer mon père ou autoriser le public à jaser. Mais ces cinquante mille francs, je vous le répète, sont libres et ne feront une lacune nulle part. C'est une petite réserve dans le cas où me serait venue quelque fantaisie. La meilleure de toutes est d'obliger un ami. Aussi, mon cher Paul, en me permettant de vous être agréable, en acceptant ce service, vous m'en rendrez un vous-même, je vous l'affirme, car ce sera me faire le plus grand plaisir.

— Ah! mon cher Frédéric, s'écria Paul, je vous suis on ne peut plus reconnaissant. Mais que ferai-je de vos cinquante mille francs? Je ne puis aller me présenter à M. du Breuil avec un emprunt pour apport.

— C'est certain. Mais, puisque vous vous plaignez des lenteurs de votre profession, faites une fugue en dehors d'elle. Les grands parents vous ont imposé d'interminables lenteurs; faites une tentative pour les abréger. Personne ne désapprouve un coup d'audace — quand il réussit.

— Pour m'enrichir?

— Sans doute.

Paul resta un instant absorbé. Tout à coup il s'écria :

— La Bourse!

Ce mot magique était entré dans son cerveau comme une pointe de feu.

— On me demande un revenu, je reviendrai avec un capital, reprit Paul enfiévré par cette séduisante perspective. Être riche, subitement, par moi-même... Ah! quelle ivresse! La Bourse a du bon. Elle répare quelquefois les torts de l'injuste fortune. Car enfin, pourquoi ne suis-je pas riche? Ah! cela me serait bien égal sans Valentine. Mais puisqu'il faut, et c'est très-juste, que ma position soit équivalente de la sienne, je ne dois reculer devant rien pour parvenir à ce résultat. Quinze jours ou un mois décideront de mon sort. Il y a un Dieu pour les amants. Je ferai ruisseler l'or aux pieds de Valentine. A ses pieds, non; à ceux de M. du Breuil. Il se fâchera peut-être d'abord de mon équipée, puis il pardonnera, et... Ah! comme tout s'enchaîne! Vous rappelez-vous le soir où vous m'avez rencontré sur la route de Nexon? J'allais faire mes adieux à Valentine. Une chouette m'a barré le passage; une chouette, un oiseau de malheur! Vous l'avez tuée. C'était un pronostic. Il se réalise. Ce que je ne puis faire aujourd'hui pour conquérir Valentine, vous m'y aidez, vous me donnez des armes pour conjurer le sort, des armes, pour combattre et vaincre.

— Je vais aller vous chercher votre argent, mon cher Paul.

— Non... non... attendez!

Entre la pensée et l'exécution il n'y avait pas d'intervalle pour Frédéric, mais il y avait un monde pour Paul. Il trembla et recula devant une dette considérable, devant la honte d'un échec possible. Le sang lui monta au visage. Il se leva tout étourdi et ouvrit les fenêtres.

— Ne parlons plus de cela, dit-il; je ne suis pas de force à affronter tant de périls.

— Comme vous voudrez, répondit Frédéric.

Il n'osa pas insister. Mais il était facile de voir qu'il était fâché de

ne pas jouer le premier rôle dans une affaire qui l'intéressait si vivement et dans laquelle Paul, s'il risquait d'obtenir plus vite Valentine, s'exposait bien évidemment à la mécontenter, à irriter son père, et à la perdre pour jamais.

— Vous vous désolez peut-être à tort, reprit Frédéric d'un ton un peu froid, mais amical. L'enfant qui dérange tous vos projets n'est pas venu au monde. Sa naissance, encore problématique...

— Ah! que Dieu m'écrase si j'ai jamais songé à cela! répondit Paul en se retournant vivement. J'aimerais mieux lutter seul contre toute une armée que de m'arrêter une seconde à de pareilles suppositions. Cher enfant! ce sera mon frère ou ma sœur! s'il faut défendre sa vie aux dépens de la mienne, je suis prêt.

Frédéric s'approcha de Paul et lui serra la main. C'était la seule manière, en effet, de reconnaître et d'apprécier des sentiments dont un honnête homme ne souffre même pas qu'on le loue.

Paul était resté près d'une fenêtre ouverte. L'air était tiède, lumineux. A droite, la Vienne s'étendait comme un beau lac azuré. A gauche, après le moulin, elle bouillonnait, bondissait comme une captive délivrée, et se heurtait contre les rochers. Le soleil étincelait. La vie puissante, large, généreuse, énergique, éclatait au dehors. Son contact ranima la douleur de Paul.

— Dans ces champs, pensa-t-il, dans ces bois, ces prairies, ces blés, sur tout le parcours de cette eau qui s'enfuit et dans le monde entier, je n'ai rien à moi, rien!

Puis la vitalité même de cette éternelle nature dans laquelle chaque être et chaque chose suit sa pente sembla lui crier de tous les côtés :

— Ose!

Peut-être aussi que le vieux vin de Bordeaux de Frédéric n'était pas précisément un vin de malade, une de ces agréables tisanes qui réjouissent l'estomac sans échauffer la tête. Quoi qu'il en soit, tandis que les deux jeunes gens, livrés à leurs réflexions, regardaient silencieusement et en fumant couler l'eau de la rivière, un grand combat intérieur eut lieu chez Paul. Et soudainement, il s'écria :

— J'accepte! j'irai à Paris.

Frédéric s'empressa de lui remettre cinquante mille francs en billets de banque et refusa formellement un reçu. Et comme Paul insistait pour en donner un :

— Non, non, dit Frédéric. Je suis commerçant, mais, aujourd'hui, je ne fais pas une affaire, je rends un service.

Quand Paul fut sur la route, seul, refroidi, face à face avec sa pensée et sa conscience, il se repentit et commença à fléchir sous le poids de sa destinée. Cet argent, que froissaient les battements de son cœur, le brûlait. Il eut envie de le reporter, mais son cheval

galopait, et il n'eut pas le courage de lui faire tourner bride. Paul n'était déjà plus ce jeune homme inoffensif et doux que sa faiblesse faisait chérir davantage, de même qu'on aime les fleurs parfumées, inutiles et gracieuses. Perdant subitement ses qualités délicates et fines, cette virginité de sensations, cette saveur de jeunesse qui éveillent autour d'elles la sympathie et l'indulgence, ces sentiments exquis et tendres qui sont la joie de la famille, de l'amour et de l'amitié, Paul était devenu un homme ardent, anxieux, embarrassé comme d'un remords par les souvenirs de la première nature, prêt à renverser tous les obstacles pour arriver à son but, décidé à gagner la bataille sans s'inquiéter des morts, un de ces hommes qui domptent la fortune ou se font écraser sous sa roue, mais que les femmes regardent passer d'un œil triste, avec une sorte d'indifférence froide et de réprobation tacite.

Pendant quelques instants, il eut peur. Il comprenait la métamorphose qui s'opérait en lui. Il regrettait cette douce patrie de l'honneur dont il s'exilait volontairement. Il se pleurait lui-même. Puis des réactions violentes le poussèrent en avant. Il prit les conseils de sa conscience pour les hésitations de la timidité. Il se dit que Valentine, au lieu de le blâmer, serait la première à l'applaudir et l'aimerait d'avantage s'il réussissait.

— Mais si je ne réussis pas? ajouta-t-il.

Une lâche complaisance lui glissa à l'oreille :

— Personne n'en saura rien.

Mais il repoussa avec un reste de fierté cet ensevelissement préalable de sa faute. Il n'admettait pas, d'ailleurs, un échec. Il souffrait cruellement et s'imaginait de bonne foi qu'une récompense assurée le dédommagerait de ces tortures.

— Valentine, s'écria-t-il, Valentine!... c'est pour toi!

Il se berça, il s'enivra de ce nom si cher, de cette image dont il essayait de se faire une sauvegarde contre lui-même. Grâce à ces souvenirs adorés, il lui semblait que l'homme d'aujourd'hui était encore en lui l'homme de la veille.

VI

Paul, le jour suivant, alla faire ses adieux à Valentine. Il ne savait pas ce qu'il devait lui dire. Le mensonge lui était odieux. Il ne pou-

vait cependant pas avouer la vérité. Cette alternative, premier ennui de sa situation nouvelle, l'avait même empêché jusqu'alors de prévenir de son départ son père et sa mère.

Mademoiselle du Breuil l'aperçut de loin. Elle était sur le seuil de la porte, vêtue d'une robe de couleur sombre, dont elle tenait d'une main un des pans relevé comme un tablier, tandis que de l'autre elle distribuait du blé et du chènevis aux hôtes nombreux de la basse-cour. Paul descendit de cheval auprès d'elle sans qu'elle interrompît son occupation.

— Bonjour! dit-elle avec une familiarité affectueuse. Le beau temps vous amène. Comme vous êtes venu vite! Votre cheval est couvert de sueur. Jean! Eh! Jean! Débridez le cheval et donnez-lui l'avoine.

— C'est inutile. Je vais repartir.

— Vous ne restez pas à dîner?

— Non.

Mademoiselle du Breuil laissa retomber le pan de sa robe, et le blé se répandit tout à la fois. Les volatiles se précipitèrent par un élan général et formèrent une masse compacte aux pieds de la jeune fille. Mais leur avidité ne la fit pas même sourire, et elle dit de nouveau :

— Vous ne restez pas à dîner?

— Non, répondit Paul; cela m'est impossible.

Quand il fut au salon avec Valentine, il lui dit :

— Je viens vous faire mes adieux. Je vais à Paris.

— A Paris!

— Pas pour longtemps. Un mois au plus.

Valentine ne demandait pas d'explications. Elle semblait frappée d'étonnement.

— C'est pour une affaire, reprit Paul, une affaire importante dont l'heureuse conclusion...

— Vous la saurez dans un mois?

— Oui.

— Vous avez l'air agité, Paul; cette nouvelle que vous m'annoncez...

— Oh! elle est excellente, du moins je le suppose. Je verrai... Voilà pourquoi je suis un peu soucieux... quoique je sois près de vous... car, en cas de succès...

— Monsieur votre père espère-t-il beaucoup?

— Il ne sait rien encore. Je n'ai pas moi-même de grands détails.

Paul semblait mal à l'aise et répondait brièvement, en homme qui ne veut pas être interrogé. Redoutant les questions, pressé de s'éloigner, il se promenait à grands pas dans le salon, il allait d'une fe-

nêtre à l'autre et s'y arrêtait chaque fois pour jeter au dehors un regard distrait.

— Vous cherchez mon père? dit Valentine.

— Non... Oui... Est-il là?

— Nous le trouverons près de la châtaignerie, sur la hauteur où il surveille...

— Transmettez-lui mes adieux, Valentine, et témoignez-lui mes regrets de ne ne point l'avoir rencontré.

Paul se sentait hors d'état de satisfaire à la légitime curiosité de M. du Breuil qui, avec moins de réserve que n'en montrait sa fille, n'aurait pas manqué de demander des explications circonstanciées. En serrant la main de la jeune fille, Paul, si troublé, si inquiet, fut saisi d'un attendrissement involontaire.

— Ah! si vous saviez!... s'écria-t-il. Ces délais sont mortels! Je vais tenter... Non! Je ne puis rien vous dire. Espérez. Pensez à moi! Priez pour moi!

Il la quitta brusquement, monta à cheval, et s'éloigna. A l'endroit où l'allée de chênes conduisant au Breuil aboutit à la route, il se détourna. La jeune fille était immobile et le suivait des yeux. Il lui fit de la main un signe d'adieu et disparut. Elle resta quelque temps à la même place, sans faire un mouvement. Puis son front se releva comme pour secouer une pensée cruelle.

— Pourquoi donc suis-je triste? se dit-elle. Pourquoi ai-je peur d'un malheur? Paul s'est montré à moi avec un visage et des façons que je ne lui avais jamais vus. C'est tout simple : il s'en va momentanément pour tâcher, m'a-t-il dit, de m'obtenir plus vite. Ses actes parlent pour lui. Mais pourquoi était-il sombre, bouleversé? Ah! c'est bien naturel. Il craint de ne pas réussir. A quoi? Ah! Qu'importe! Il n'y a rien d'étonnant qu'il soit préoccupé, puisqu'il rêve aux moyens de se rapprocher de moi pour toujours.

Ce dernier mot demeura suspendu sur ses lèvres, et son cœur le répéta comme un écho.

— Toujours! murmura-t-elle. Oui... Toujours! Ma vie est à lui.

Cependant mademoiselle du Breuil, ce jour-là, trouva pesante la solitude. Vainement elle essaya de s'intéresser aux mille détails de sa vie ordinaire. Des appréhensions vagues l'accompagnaient partout. Ce sens intime, que possèdent les personnes qui aiment, l'avertissait d'un danger. Trop confiante, trop sûre de Paul pour ajouter foi à ces suggestions intérieures et ne pouvant toutefois les dominer, elle sortit, afin de changer le cours de ses pensées. Sachant où était son père, elle se mit en route pour aller le rejoindre. A peine hors du logis, Valentine éprouva plus fortement un insurmontable sentiment de tristesse. Elle revint sur ses pas et emmena avec

elle deux petites filles de paysans. La joie de ces enfants lui fut salutaire. Elle s'oublia elle-même en les écoutant causer, chanter, interroger, en les voyant rire, courir, s'abattre dans les fossés, s'attacher à sa robe. Ce cortége de gaieté et d'insouciance rendit bientôt à Valentine sa sérénité.

Paul, au contraire, perdait de plus en plus la sienne. Ayant à prévenir ses parents de son départ, il s'adressa d'abord à sa mère. Mais elle l'interrompit dès les premiers mots :

— Viens chez ton père, dit-elle.

Et elle l'emmena dans le cabinet du colonel. Paul formula en peu de mots son désir. Après qu'il eut parlé, M. de la Fosse le regarda et attendit quelques instants une explication que Paul ne donna pas.

— Mon cher fils, dit enfin le colonel en questionnant directement, pourquoi pars-tu?

— Une affaire... dit Paul.

— Quelle affaire ?

— Je ne puis le dire.

— Tu as des secrets pour nous, Paul ! s'écria madame de la Fosse.

— Ta profession te retient ici, mon fils, reprit M. de la Fosse ; et, à moins d'avoir pour t'éloigner des raisons sérieuses...

— J'en ai.

— Quelles sont-elles?

— Permettez-moi de me taire, mon père.

— Mon fils, dit madame de la Fosse, ton père est ton meilleur ami.

— A mon meilleur ami, répliqua Paul avec effort, je ne dirais rien.

— Et à votre père? demanda M. de la Fosse en se levant.

Paul ne répondit pas. Le colonel vit passer sur le front de sa femme une pâleur soudaine, et ajouta presque aussitôt d'un ton de sollicitude et de bonté :

— Vous-vous devez à vos fonctions, mon cher fils, et il ne vous est pas permis de les abandonner sans cause justificative. Un soldat ne doit pas déserter son poste. Que dirais-je au public qui voudra connaître les motifs de votre absence ?

— Le public!... murmura Paul avec un geste dédaigneux.

— Il a le droit de savoir où vous êtes lorsqu'il peut avoir besoin de vous ; vous êtes inscrit au tableau des membres du barreau. Il faut apprendre à respecter le public, mon fils, si vous voulez qu'un jour il vous respecte.

— Ah ! sans doute, mon père, s'écria Paul attendri, mais opiniâtre. Il me serait bien facile de vous faire un mensonge, mais je ne sais pas mentir. Ne suis-je pas d'âge à avoir un secret? Qui s'occupe de moi? Personne. Les plaideurs se passeront fort bien de ma pré-

sence. Il ne manque pas d'avocats. Je suis dans la nécessité de me créer des ressources. J'en avais par vous, il y a quelques mois. Vos bienfaits me permettaient de vivre et d'épouser une femme que j'aime. Mais, depuis que je ne suis plus fils unique...

— Mon fils! dit M. de la Fosse en lui saisissant le bras.

Puis il ajouta à voix basse :

— Vous oubliez que votre mère est là.

— Ah! que Dieu me foudroie! s'écria Paul avec une explosion de honte et de douleur. Qu'il prenne ma vie puisqu'il m'ôte la raison. Ma mère... ma bonne mère!... Ah! je ne puis plus vivre ainsi.

Madame de la Fosse fit un énergique effort pour imprimer à ses traits un calme qui n'était pas dans son cœur.

— Valentine sait que tu pars? dit-elle par une de ces inspirations maternelles qui détournent si bien l'orage.

— Oui, elle le sait, elle le sait... répondit Paul vivement.

— Vous voyez! Ils sont d'accord! reprit madame de la Fosse en regardant son mari avec un bon et indulgent sourire. Paul est un peu mystérieux. Ce n'est pas sa faute. Quand il est devenu amoureux de mademoiselle du Breuil, vous en seriez-vous douté? Non. Ni moi non plus. Et pourtant je suis sa mère. N'exigeons pas ses confidences. Il nous les fera de son propre mouvement, plus tard, car il sait que nous l'aimons, que son bonheur est le résumé de tous nos vœux.

— Ah! ma mère! dit Paul en s'agenouillant.

Elle le releva; elle l'attira dans ses bras.

— Mon fils, dit M. de la Fosse après un instant de silence, vous pouvez aller à Paris.

— Ah! merci, mon père!

Paul s'avança pour lui prendre la main, mais M. de la Fosse se détourna à demi en disant avec froideur :

— Remerciez votre mère.

Paul quitta la ville le jour même. Madame de la Fosse fit tout son possible pour environner ce départ de sourires et de tendresse. Elle chassa ensuite de son mieux de l'âme de son mari les appréhensions et la colère. Mais le lendemain, dès la première heure, elle se dirigea seule vers l'église voisine et se prosterna au pied de l'autel avec une ferveur désolée.

— Grâce, mon Dieu! dit-elle en mots entrecoupés par les sanglots. Secourez-moi. Protégez-nous. Il y a péril... Il y a péril dans ma maison. Je vous offre ma vie. Sauvez celle de mes enfants... Mes deux enfants! Qu'ils s'aiment! Qu'ils soient heureux! Leur sort est dans vos mains, mon Dieu...

Et bientôt elle ne pria plus qu'avec ses larmes.

Paul, pendant ce temps, voyageait, arrivait. Le trajet lui fut pénible. Toutes les violences téméraires de son entreprise se heurtaient dans son esprit contre une anxiété dévorante. Il se calma un peu après avoir dépassé Orléans. L'air de Paris l'enivrait déjà. Quand il sortit du chemin de fer, quand il se trouva en voiture sur les quais magnifiques et si riches de perspectives qui avoisinent le Jardin des Plantes, il éprouva comme des secousses de soulagement et d'espoir. Il ne fut pas tenté, toutefois, d'aller faire ses dévotions à Notre-Dame pour la réussite de sa tentative. C'est à un autre temple qu'il osait demander son bonheur. Il se sentait, du reste, dispos, impatient, léger de cœur et de corps. Paris lui souriait par ses monuments, par sa splendeur, par la grâce de ses femmes, par sa nonchalance de grand seigneur blasé. Laissant ses remords hors des murs, Paul n'avait plus qu'une excitation fébrile dont personne ne s'offensait, dont personne ne s'occupait. Il semble que la grande ville, la ville par excellence, qui a de si belles couronnes pour toutes les gloires, a en même temps une hospitalité bienveillante et toute particulière, pour toutes les faiblesses.

VII

Après avoir dormi pendant quelques heures, Paul se rendit à la Bourse. Il avait songé d'abord à s'abriter sous l'expérience du baron du Chatenet, mais il hésitait maintenant, car il lui semblait dangereux de confier ses projets à un ancien ami de son père.

— Étudions d'abord le terrain, pensa-t-il.

Un peu avant la clôture, un jeune homme le heurta et faillit le renverser.

— Je suis fou, je n'y vois plus, lui dit ce jeune homme en se confondant en excuses. Je viens de gagner vingt-sept mille francs.

— Vraiment! c'est ce qui s'appelle un bonheur écrasant, répondit Paul en se remettant d'aplomb.

— Ah! je suis bien heureux, en effet. Paul Morellet est bien heureux. Je me nomme Paul Morellet. Vingt-sept mille francs! C'est pour mon vieux père. Il les aura. Je lui dois la vie, je le rembourse.

— Il se nomme Paul, comme moi, pensa le jeune avocat, et il gagne vingt-sept mille francs, et c'est la première personne à qui je parle... tout cela est d'un bon augure.

— Mon vieux père! s'écria Morellet avec extase.

— Serait-ce une indiscrétion, dit Paul, de vous demander sur quelles valeurs vous avez opéré?

— Mon bon vieux père! répéta Morellet.

Puis s'adressant à Paul avec une volubilité chaleureuse :

— Ne me parlez pas dans ce moment, reprit-il. Je suis ivre, insensé. Et pourtant, cher monsieur, j'ai du plaisir à causer avec vous. Je ne vous connais pas, vous n'êtes pas mon ami, mais tous les hommes sont mes amis, et je presserais volontiers le genre humain sur mon cœur. Sur quelles valeurs j'ai opéré? Écoutez; je vous estime. Venez ce soir souper à la Maison dorée, à onze heures trois quarts. Sans façons. A présent, je ne puis vous répondre. Je n'ai que le temps d'envoyer ces vingt-sept mille francs à mon vieux père. Vous dites?... Ah! faites attention. Je n'ai pas de préjugés. Paul Morellet n'a pas de préjugés. Pourvu que la terre tourne et que je sois dessus, le reste m'est égal. Et même, si elle ne tournait pas, si on s'apercevait tout à coup qu'on s'est trompé à ce sujet, cela me serait encore égal. Je permets qu'on me plaisante, qu'on m'injurie, qu'on me fasse toutes les misères possibles, mais mon vieux père!... Ah! tenez, croyez-moi, ne touchez pas à mon vieux père! C'est sacré! A ce soir.

En homme habitué à se faufiler, Paul Morellet se glissa prestement dans la foule, et la foule se referma sur lui. Paul de la Fosse se laissa entraîner par elle et descendit les degrés. Dans la rue Vivienne, il fut rejoint par un homme à cheveux blancs, qui lui frappa familièrement sur l'épaule et lui dit :

— Eh bonjour! Par quel hasard êtes-vous à Paris?

Paul reconnut le baron du Chatenet.

— Je viens de la Bourse, dit le baron avec un air de satisfaction. Vous n'y entrez jamais, vous! Mais vous dansez. Je donne ce soir un bal, le dernier de la saison. Je compte sur vos jambes. Mes filles seront charmées de vous voir.

Paul s'excusa et promit d'aller très-prochainement faire visite à M. du Chatenet, qui s'éloigna bien vite, étant très-pressé à cause de son bal.

— Le baron est-il capable d'écrire à mon père, si je lui fais la moindre confidence? se demanda Paul.

Mais il avait le temps d'aviser. Il entrevoyait déjà que certaines classes d'hommes, par cela même que la société les réprouve, établissent entre elles une sorte de franc-maçonnerie protectrice et défensive. Paul se promena sur le boulevard, dîna, et rentra à son hôtel chargé de volumes portant tous à peu près ce titre : *l'Art de s'enrichir à la Bourse.* Il n'y trouva que des indications très-vagues. Mal-

gré leur bonne volonté, les auteurs de ces livres les terminaient invariablement par cette conclusion : vous gagnerez infailliblement à la Bourse, à moins que vous n'y perdiez.

— Ces volumes sont pleins de sagesse, pensa Paul. Je me demande seulement pourquoi ceux qui les ont écrits ne se sont pas enrichis eux-mêmes, ayant le secret. Bah ! pour savoir comment s'engage la bataille, il faut interroger ceux qui ont vu le feu. Ce Paul Morellet est un écervelé ; mais il a réussi. J'ai envie d'aller à son rendez-vous. Qu'est-ce que je risque ?

Il était près de minuit. Ayant dormi jusqu'à midi, Paul n'avait pas sommeil. Dans l'état de surexcitation où il se trouvait, il n'était pas fâché de recourir à quelque distraction bruyante. Il avait encore de nombreux amis au quartier des Écoles ; mais sa résolution était de ne pas les voir, afin d'être tout à son affaire. Après quelques minutes de délibération, il se dirigea hardiment vers la Maison dorée. Ce restaurant lui était connu. Il y avait soupé deux ou trois fois à la saison des bals masqués, pendant la première année de son séjour à Paris ; car quel est le jeune homme qui ne va pas au moins une fois dans sa vie au bal masqué, ne fût-ce que pour s'y ennuyer et savoir ce que c'est, comme ce bon plaideur qui s'était adressé à Paul pour ne pas mourir sans avoir eu un procès ? En montant par le petit escalier de la rue Laffitte, la première figure que Paul aperçut fut celle du bon Joseph, le chef des garçons, vêtu de noir et cravaté de blanc. La porte d'un cabinet s'ouvrit, et on fit signe à Joseph. Paul avait été sans doute guetté par la fenêtre, et on l'avait vu entrer.

— Vous êtes attendu, monsieur, dit Joseph avec déférence en introduisant le jeune homme.

Le couvert était mis. Les convives, au nombre de sept, se levèrent et saluèrent très-cérémonieusement. Morellet les présenta à Paul. Celui-ci se nomma et se félicita tout haut d'avoir accepté cette invitation, malgré ce qu'elle avait de brusque et d'insolite.

— Convenons d'une chose, dit Morellet avec un aimable enjouement ; si j'ai le bonheur de vous faire gagner de l'argent à la Bourse, ce sera vous qui nous offrirez à souper.

Ce fut convenu.

On se mit à table très-gaiement. Tous ces jeunes gens avaient de la verve et causaient beaucoup. Ils paraissaient appartenir à cette catégorie d'individus qu'on ne rencontre qu'à Paris, qui vivent bien, sont libres, s'amusent, se rassemblent volontiers par bandes, et exercent ainsi ou isolément mille petites industries dont la Bourse est le centre. Aux époques des emprunts, par exemple, pour lesquels la souscription personnelle est limitée, afin de donner toute latitude à l'enthousiasme populaire et de l'encourager en même temps par un

bénéfice honnête, ces individus prêtent leurs noms, se font chiffres, multiplient leurs unités par la bonne volonté, comme les comparses qui figurent des armées en passant et en repassant toujours les mêmes dans les pièces militaires, et ils ramassent quelques miettes du festin des banquiers. Ces derniers en emploient d'habitude quelques-uns à aller, venir, s'informer des cours, faire les commissions. Dans les assemblées d'actionnaires, ils sont d'une grande utilité. Le public y a quelquefois d'amères pilules à avaler. Il faut donc que les votants dont on est sûr soient en majorité. Le moyen est bien simple : il consiste à mettre entre les mains de ces individus le nombre d'actions réglementaire pour qu'ils aient voix délibérative. Ils votent alors avec confiance, avec élan, tout ce qu'on leur demande, ils approuvent par acclamations, entraînent les timides, rassurent les méfiants, réduisent à l'impuissance les résistances ouvertes, et ces services-là sont largement rétribués. Souvent, dans une opération quelconque, il est nécessaire d'alarmer ou d'éblouir le public. Ces messieurs sont là ; ils font, sur commande, la hausse ou la baisse. On en voit souvent trois ou quatre traverser la foule en aboyant comme une meute déchaînée. Tantôt ils offrent des valeurs considérables à un prix avili ; ils ne les ont pas, ils ne pourraient les livrer, mais personne n'en veut, parce qu'elles sont offertes, la panique survient, et le tour est joué. Tantôt ils agissent en sens contraire ; ils proposent d'acheter à des prix énormes, fantastiques ; ils déterminent ainsi une hausse formidable, et, si on les prend au mot, si un vendeur se présente, ils s'échappent, lui glissent dans la main et disparaissent. Il n'y a pas, du reste, de pénalité pour ce genre d'opérations, qui ne rentre pas absolument dans la classe des fausses nouvelles, délit prévu par la loi. Enfin ces gens-là manœuvrent de mille manières dont il est bien suffisant d'avoir indiqué quelques-unes. Ils ont une sorte de probité relative, mais elle ne s'exerce, comme celle du soldat d'aventure, qu'en faveur des chefs à même de les punir aussi bien que de les récompenser. En dehors de cette servitude volontaire et respectée par eux, quand ils font pour leur propre compte des affaires particulières, leur commerce n'est pas toujours très-sûr.

Dans la réunion à laquelle assistait Paul, M. Morellet jouissait d'une grande considération. Le mot d'ordre, probablement, avait été donné : les convives s'efforçaient de paraître à la fois gais et sérieux, gais à table, sérieux en affaires. Ils évitaient de prononcer des paroles trop libres, et ils y réussissaient presque. On trouva à Paul l'air intelligent, l'œil fin, du sang-froid. Ces dons naturels dont on le loua chaudement devaient, lui dirent ses nouveaux amis, se compléter par l'expérience. Paul se laissa aller sur cette pente douce de la flatterie, sauf à réfléchir plus mûrement le lendemain. Morellet avait, quant à

présent, pour Paul, un prestige justifié : il venait de gagner vingt-sept mille francs.

Un événement inattendu vint déranger l'entente cordiale qui régnait dans cette petite fête.

VIII

Au moment où les garçons desservaient, un jeune homme se montra à la porte entrebâillée, et cette apparition subite fit l'effet foudroyant de la tête de Méduse.

Une exclamation générale retentit.

— Beauvoisin !

Et les convives baissèrent les yeux en faisant un geste de mécontentement. Mais M. Beauvoisin ne reculait pas pour si peu de chose. Il entra.

— Comment! dit-il, on soupe et on ne m'invite pas! Garçon, un couvert !

Morellet lui lança un regard irrité ; mais M. Beauvoisin ne daigna pas s'en apercevoir et s'installa sans façons.

— Bonsoir, monsieur, dit-il à Paul ; je ne vous avais pas vu.

Paul le salua. C'était un jeune homme d'une trentaine d'années, d'une taille au-dessus de la moyenne, mince, sec, le visage beau, mais fatigué.

— Vous devez bien vous ennuyer, messieurs, reprit-il. Le sexe faible est ici en minorité absolue.

Puis il cria d'une voix retentissante :

— Joseph !

— Tiens-toi convenablement, lui dit Morellet à voix basse ; monsieur est un homme comme il faut.

— Mais nous sommes tous très comme il faut, répliqua Beauvoisin à voix haute.

— Nous sommes ici pour causer d'affaires.

— Et c'est pour cela qu'on ne m'invite pas ! Causer d'affaires avec toi ! C'est dans cette occupation que j'ai dévoré une cousine et deux oncles. J'étais aimable, alors. On me recherchait. Je payais à souper, à déjeuner, et le reste. A présent, c'est fini. Je ne suis plus bon qu'à jeter aux chiens. Voilà le monde, monsieur; voilà la vie ! Heureusement, je suis philosophe. Garçon, dites à Joseph que si on vient me demander... Non... Je vais lui parler.

Beauvoisin sortit. Morellet le suivit sans affectation et le conjura de ne pas rentrer.

— M'en aller, s'écria Beauvoisin ; je n'y pense seulement pas. Prends exemple sur la belle nature, sur les oiseaux, mon bon. Là où ils trouvent leur nourriture, ils y restent. Si tu dis un mot de plus, j'emprunte vingt francs à cet étranger.

La menace produisit un effet décisif.

— C'est un excellent garçon, dit Morellet en revenant prendre sa place ; un peu débraillé, cœur d'or, tête de linotte. N'attachez pas à ses extravagances plus d'importance qu'elles n'en méritent.

— Il m'amuse beaucoup, répondit Paul en riant ; je suis enchanté d'avoir fait sa connaissance.

Beauvoisin, au demeurant, ne manquait pas d'originalité. Vaisseau démâté par les naufrages de la vie parisienne, il laissait flotter au hasard sa grande carcasse effondrée et, au lieu de les cacher, il montrait avec orgueil de nobles avaries, témoignages flatteurs attestant de nombreux et périlleux voyages. Une sorte de générosité native surnageait encore dans ces débris. Cet homme avait toujours la main ouverte, même lorsqu'il n'y avait rien dedans que des poignées de vérités, de gaieté et d'insouciance. Trop fier pour descendre à tous ces petits métiers qui faisaient vivre ses compagnons, il se consolait de sa détresse par la raillerie. Trouvant sans cesse des ressources, car il avait été deux ou trois fois riche et devait l'être un jour bien davantage, il ignorait totalement la ruse et la tromperie, il vivait tantôt d'expédients, tantôt comme un prince russe encanaillé. Bon aux faibles, prodigue, il se montrait cynique et redoutable devant les vilenies. Ses plaisanteries, alors, faisaient balle et emportaient le morceau. Elles étaient d'autant plus à craindre qu'un homme follement brave était derrière, un homme qui se battait en duel à propos de rien, et qui par moments, c'était là son moindre défaut, ne demandait que plaies et bosses.

Ne pouvant éviter sa présence, Morellet essaya de l'amadouer en le mettant franchement au courant de ses projets.

— Je te le répète, dit-il, nous sommes ici pour affaires. Monsieur a confiance en moi. Je n'en suis certainement pas digne, n'étant pas sorcier. Mais la chance me favorise et monsieur désire tout naturellement en profiter. J'ai gagné vingt-sept mille francs à la Bourse d'aujourd'hui.

Il regarda Beauvoisin d'un air significatif. Mais celui-ci ne se laissait ni intimider ni capter facilement.

— Tu as gagné vingt-sept mille francs ! dit-il.

— Oui.

— Montre-les.

— Je les ai envoyés à mon vieux père.

— Ton vieux père ! Il est tambour dans la garde nationale, et tu ne le salue pas quand tu le rencontres.

Morellet n'aimait pas qu'on touchât à son vieux père. Mais il faut croire que sur ce sujet-là encore ses principes n'étaient pas très-solides, car il parut trouver la plaisanterie drôle et se mit à rire aux éclats. Se voyant débordé, il s'effaça prudemment en homme qui abandonne le commandement de la manœuvre. Beauvoisin avait décidément pris le dessus. Il régnait, il trônait. Avec un entrain désordonné, il commença à parler, à raconter des histoires. Paul fut un instant captivé par cette intarissable belle humeur. Cependant, il reconnut de plus en plus combien il s'était fourvoyé. Mais, par une délicatesse assez compréhensible, et que la qualité de son hôte ne fit qu'augmenter au lieu de la dissiper, Paul ne crut pas pouvoir se dispenser de rendre la politesse et l'invitation qu'il avait un peu imprudemment acceptées. Il engagea donc tous les convives à souper pour le lendemain. Beauvoisin promit d'être exact.

Le jour se levait. Paul rentra chez lui la tête lourde, et s'endormit en pensant à Valentine. Il est naturel à tout le monde d'aborder des régions inconnues muni de bagages. Ce soin a son côté matériel, mais il indique aussi, et très-fortement, le désir d'emporter avec soi ses habitudes, son pays, ses souvenirs. Le bagage moral de Paul, c'était l'image de Valentine. Elle lui apparaissait plus fréquemment, plus impérieusement depuis qu'il s'était éloigné, et lui inspira, sur sa conduite, des réflexions sages, mais un peu tardives. Après la joie d'agir seul, en dehors des règles ordinaires et des conseils de ses proches, d'être son maître, de n'écouter d'autres avis que les siens, d'oublier la prudence vulgaire pour se lancer audacieusement dans une téméraire entreprise, Paul ne tarda pas à subir une réaction qui embarrassa son esprit d'indécisions et de doutes. A vrai dire, il ne comprenait pas toute la portée de l'emprunt contracté par lui. Semblable à ces fils de famille qui croient inépuisable la mine d'or enfouie dans les obscurités de l'avenir, il n'accordait pas aux questions d'argent le sérieux et l'importance qu'elles méritent. Là était son excuse. Dans cette crise où il se débattait, ses mouvements étaient brusques, saccadés, irréguliers. Il agissait sans discernement avec une ignorance naïve et présomptueuse de la vie réelle, s'inquiétant peu s'il blessait les autres ou lui-même. Ayant à présent en mains une forte somme, il la maniait, la comptait, son esprit en faisait le tour. Mais il était inhabile à l'utiliser, pareil à l'enfant qui essaye vainement de soulever une charrue, de déchirer le sol pour en faire sortir des trésors. Troublé dans ses allures, Paul ne savait pas même comment s'y prendre pour risquer ses cinquante mille francs, les

doubler, les tripler ou les perdre. La mécanique du jeu lui était encore étrangère ; il n'y voyait pas clair et s'y embrouillait. La Bourse, dont il voulait tenter les redoutables hasards, lui inspirait une répugnance instinctive. Ne la regardant que sous un point de vue, il n'en comprenait pas les côtés utiles et purement commerciaux, les placements avantageux qu'elle procure, la facilité qu'elle donne aux plus humbles capitaux de ne pas rester infructueux et de se mêler à la prospérité du pays, même dans la proportion d'une goutte d'eau que le fleuve accepte pour augmenter son cours et sa puissance à porter les navires, Paul, comme beaucoup de gens, n'apercevait dans la Bourse qu'un de ces temples mal famés qu'élèvent et tolèrent les civilisations extrêmes. Sa rencontre avec Morellet et consorts augmentait cette répugnance et arrêtait Paul par la perspective d'être dupé. Au milieu de toutes ces perplexités, il ne renonça pourtant pas à ses projets et se rendit à la Bourse vers deux heures. La première personne qu'il vit fut le baron du Chatenet, qui s'écria :

— Comment ! vous ici !

— En curieux ! répliqua Paul n'osant pas encore déployer ouvertement son drapeau.

Le baron lui prit le bras et ajouta :

— Aujourd'hui, je ne vous lâche plus. Nous dînerons ensemble. Vous avez à vous réconcilier avec mes filles. Elles vous en veulent beaucoup de ne pas être venu hier au bal.

Le baron paraissait très-satisfait, causait d'un air de bonne humeur, saluait à droite et à gauche avec une physionomie enjouée et affable qui dénotait des succès obtenus.

— Vous avez ici de grandes affaires ? dit Paul qui espérait des révélations et voulait les faire naître.

— Pas ces jours-ci, répondit le baron. Je suis venu en me promenant. Je n'opère d'ailleurs que de temps à autres. On ne m'accusera pas d'être imprudent ; j'ai trois cent mille francs de fortune et je leur fais produire trente à trente-cinq mille francs par an. C'est d'une facilité élémentaire, comme vous voyez. Mais je ne veux pas exposer les dots de mes filles. J'attends, du reste, j'attends... Mais ne parlons pas de cela. Les murs ont des oreilles. Un secret ici vaut des millions.

En ce moment, Morellet salua Paul.

— Vous le connaissez ? demanda M. du Chatenet.

— Oui. Et vous ?

— Assez pour savoir que je ne dois pas le connaître.

— Et moi qui l'ai engagé à souper !

Paul raconta l'aventure.

— Bah ! allez-y pour une fois, dit M. du Chatenet ; il faut voir un peu de tout.

Cette réponse acheva de décider Paul à se confier à M. du Chatenet. Il paraissait aussi indulgent qu'aimable; il comprendrait la situation de Paul et ne lui refuserait sans doute pas ses bons avis.

Le baron du Chatenet était un de ces rares hommes du monde qui vont ostensiblement à la Bourse sans jamais se permettre ce qui est désapprouvé par l'honneur et la conscience. Seulement, dans un milieu pareil, la conscience perd forcément un peu de sa rigidité, et l'honneur, même le plus pur, s'il ne s'abaisse pas à la facilité de mœurs qui règne autour de lui, s'habitue bien vite à une tolérance qui est malheureusement une sanction et une complicité. Veuf depuis longtemps, adorant ses filles, le baron partageait sa vie entre leur tendresse, le soin de leur éducation, l'entretien des relations les plus honorables et les spéculations toujours très-sûres où il trouvait un élément à son activité, en même temps qu'un accroissement de bien-être.

Ses filles, mesdemoiselles Isidora et Céline du Chatenet, étaient de charmantes personnes de dix-huit et vingt ans. Mademoiselle Isidora, l'aînée, était grande, brune, avec de beaux yeux noirs fort expressifs. La plus jeune, mademoiselle Céline, par un délicieux contraste qui semblait avoir été cherché et trouvé, était blonde et ressemblait à ces ravissantes jeunes filles anglaises qui sont si complétement jolies lorsqu'elles le sont. Les deux sœurs accueillirent Paul très-cordialement et comme un viel ami. Elles savaient qu'il était fixé en province, qu'il y avait ses parents, ses intérêts, ses affections sans doute; aussi se montrèrent-elles très-empressées, très-aimables, très-rieuses, car elles voyaient bien que Paul n'était pas un prétendant. Elles et leur père furent enchantés de ce petit dîner intime qui les reposait si bien du bal de la veille. Après le café, il demanda à ses filles l'autorisation de fumer un cigare avec Paul, et le conduisit dans un salon réservé à cet usage.

— Ah! je suis le plus heureux des pères! dit le baron. Mes filles ont le meilleur caractère du monde. Elles n'ont pas de défauts et me pardonnent les miens. Est-ce que cela ne vous donne pas envie de vous marier? Voyons; faites-moi vos confidences. Je vous ferai les miennes. Je parie que vous avez laissé dans votre bonne ville un

amour tendre et passionné dont nous entendrons parler bientôt.

— Bientôt !... s'écria Paul avec un accent de doute et d'amertume.

Il raconta tout, son mariage ajourné, ses espérances détruites. Puis, dans cet instant d'exaltation et d'expansion, il avoua qu'il venait chercher fortune à Paris, à la Bourse.

— Oh ! oh ! s'écria M. du Chatenet. Voilà qui est grave. Si mon sévère ami de la Fosse savait cela !...

— Je me confie à vous, monsieur, répliqua Paul ; je réclame le secret.

M. du Chatenet regarda Paul avec bonté, et en se consultant intérieurement sur ce qu'il avait à faire.

— Savez-vous, reprit-il, que vous m'intéressez? Votre voix est émue, vos yeux sont pleins de larmes. Vous aimez, vous aimez véritablement.

— Ah ! monsieur, toute ma vie est dans cet amour !

— Oui, je le vois, je vous crois. Et je me demande si l'aveugle fortune, qui fait tant de malheureux, ne doit pas se réhabiliter aujourd'hui en réparant...

— Vous espérez donc! interrompit Paul avec véhémence. Ah ! monsieur, si vous vouliez m'aider, me guider de vos avis!...

— C'est bien grave, répéta le baron ; et cependant...

— Vous le pouvez! Je lis sur vos traits que vous le pouvez.

Le visage du baron était effectivement rayonnant.

— C'est son étoile qui l'amène à Paris, murmura-t-il avec un peu d'indécision encore.

Paul le regardait avidement. Tout indiquait que le baron ne préparait ni remontrances ni conseil banal, mais qu'il pesait au contraire dans son esprit une communication importante avant de la livrer. Plein d'espoir, immobile et retenant son souffle, Paul se félicitait tout bas d'avoir risqué cette démarche dangereuse, et d'avoir sollicité l'appui d'un homme si indulgent, si honnête et si bon. Il n'osait toutefois l'interroger, et attendit dans une attitude respectueuse.

— Et moi aussi je fais de beaux rêves, dit tout à coup M. du Chatenet en rompant le silence, non pas pour moi, car je ne compte plus sur la terre, mais pour mes enfants.

Il se leva, s'approcha de Paul en homme qui se décide à parler, et lui dit avec une franchise gaie et affectueuse :

— Vous m'avez fait vos confidences ; je vais vous faire les miennes. Imaginez-vous que ma fille Isidora veut épouser un préfet. C'est son idée fixe. L'autre, Céline, désire épouser un jeune homme qu'elle aimera, mais elle exige qu'il soit doué de perfections telles que je ne vous engagerais pas à vous mettre sur les rangs, même si vous étiez libre. Un préfet et un amoureux si accompli ne sont pas faciles à trou-

ver. Les préfets n'épousent guère que des femmes ayant trois ou quatre cents mille francs, à cause des frais de représentation. Quant aux êtres sans défauts, ils sont tellement rares et fragiles que la prudence la plus vulgaire ordonne de ne pas les exposer au contact des privations, de peur de les y briser. Eh bien, je pourvoierai à tout. Les dots de mes filles offriront les garanties suffisantes pour leur rang et leur bonheur. Comment ferai-je? C'est bien simple; et si vous voulez me donner votre parole d'honneur de n'en point parler...

Le baron baissa la voix. On entendit de loin celles de mesdemoiselles Isidora et Céline qui chantaient en s'accompagnant au piano. Il écouta un instant. Les voix de ses filles bien-aimées semblaient le plonger dans un doux ravissement et lui donner une récompense anticipée de tout ce qu'il allait faire pour dorer l'avenir. Puis il nomma à Paul la principale société anonyme de notre temps, la plus importante par la diversité de ses opérations, la plus célèbre par la fluctuation de ses cours, et ajouta :

— D'ici à quelques jours, sept ou huit, ses actions vont monter d'une façon régulière, surprenante ; je le sais. Je suis l'ami de l'un des chefs, qui m'a prévenu et va lui-même quadrupler sa fortune. Ce n'est pas une probabilité, c'est une certitude. Il me précisera le moment d'acheter. La hausse des actions doit provenir de la publicité d'un document qui constate des bénéfices énormes, inattendus. Voilà pourquoi je vous ai dit : ma fille Isidora sera la femme d'un préfet ; ma fille Céline épousera un jeune homme selon son cœur. Voilà pourquoi vous me voyez si gai, surtout lorsque je pense que le fils d'un vieil ami pourra également profiter de cette aubaine qui assure son bonheur.

— Ah! dit Paul en serrant avec effusion les mains de M. du Chatenet...

Le baron l'interrompit en souriant.

— Du calme, dit-il, du calme! Ne me faites pas regretter de vous avoir confié...

— Mon cœur déborde de joie, dit Paul. Songez donc! Épouser celle que j'aime, combler en quelques jours l'inégalité de fortune qui nous sépare! Une telle perspective est bien faite pour m'éblouir. Mais comptez sur ma discrétion.

— Je ne dis mon secret à personne, soyez-en persuadé. Si vous êtes une exception, c'est que j'ai confiance en vous, et, permettez-moi de vous le dire, car avoir de la prudence n'est pas manquer d'amitié, ce secret ne risque rien entre vos mains. Si par étourderie, par exubérance de joie vous le divulguiez, on ne vous croirait pas, car vous ne faites pas autorité dans ces questions. Profitez de la circonstance. C'est une heureuse chance, comme il s'en rencontre quelquefois une

ou deux dans la vie d'un homme. Vous vous enrichirez loyalement, sans faire du tort à personne, puisque vous bénéficierez d'un surcroît de prospérité générale. Tenez-vous tranquille. Soyez prêt. Venez me voir tous les jours. Je vous avertirai quand il sera temps d'agir. Vous participerez à cette opération dans la proportion que vous jugerez convenable.

— Ah! monsieur, vous me sauvez!

— Je n'ai pas grand mérite à cela, mon cher Paul, puisqu'il ne m'en coûte rien. Soyez certain, toutefois, que je suis enchanté d'être utile au fils de mon ami d'enfance.

Ils rentrèrent au salon et passèrent la soirée avec mesdemoiselles du Chatenet. Leur père les contemplait avec un tendre orgueil et savourait d'avance la joie de les rendre encore plus heureuses. Paul se plaisait à les voir, à les entendre, et, par moments, songeant à l'avenir qui lui souriait enfin, il fixait sur le comte un long regard de gratitude.

Vers minuit, il prit congé.

— Ah! oui, c'est juste... dit M. du Chatenet.

Puis il ajouta à voix basse en reconduisant Paul :

— Surtout, pas d'indiscrétions!

Paul n'avait pas besoin de cette recommandation, et cependant, à peine dans la rue, il eût volontiers sacrifié une partie de ses gains futurs pour avoir la liberté de parler. Il eût de bon cœur arrêté les passants pour leur raconter sa bonne fortune.

— Enfin! disait-il, enfin j'épouserai Valentine!

Puis, tout à coup :

— Je lui écrirai demain.

Cette dernière détermination était sage. Raconter à la jeune fille ses espérances, c'était répandre au dehors ce trop plein de prospérité qui affole les meilleures têtes bien plus que le malheur.

Paul prit le chemin de la Maison dorée.

L'illustre Beauvoisin, très-exact pour ces sortes d'affaires, était arrivé un des premiers au rendez-vous et, prenant immédiatement les rênes du commandement, il organisait le souper dans un cabinet somptueux.

Morellet, qui aurait souhaité jeter avec Paul les bases d'une association solide, et non s'amuser exclusivement, essaya, mais en vain, de quelques objections.

La discussion allait s'envenimer, quand, par bonheur, Paul y mit fin en se montrant. Il fut accueilli si chaleureusement qu'il craignit d'être en retard et s'en excusa.

— Oh! je savais bien que tu viendrais, s'écria Beauvoisin.

Il tutoyait Paul! Ce fut une première surprise. Les autres ne tar-

dèrent pas. On était à peine à table lorsqu'un coup fut légèrement frappé à la porte. Beauvoisin alla spontanément ouvrir. Un jeune homme se présenta.

— Bonsoir, dit-il, avez-vous soupé?

— Non.

— Alors, je reste.

Un autre coup ne tarda pas à se faire entendre. Beauvoisin se précipita vers la porte et introduisit une nouvelle recrue. C'était un ami du premier.

L'amitié fit des prodiges ce soir-là, et multiplia comme par enchantement le nombre des convives.

Paul, du reste, fit bonne contenance. Son entrevue avec le baron du Chatenet et l'espérance d'une réussite prochaine l'avaient très-favorablement disposé envers lui-même et envers autrui. Il s'arrangea seulement de façon à ne s'enivrer que d'espoir, car s'il ne s'effarouchait pas de la petite fête pour laquelle Beauvoisin s'était chargé du soin des invitations, il était très-décidé à ne plus se trouver dans une compagnie semblable à celle où le hasard l'avait jeté. Dès qu'il commença à réfléchir que bientôt il ne pourrait peut-être plus réfléchir, il veilla sur lui, sans cesser un seul instant d'être aimable, et saisissant un prétexte, il s'esquiva, solda le souper, laissa une provision pour les rafraîchissements, solda le souper de la veille, soin que M. Morellet avait oublié de prendre malgré son gain de vingt-sept mille francs, et pria le bon Joseph de l'excuser auprès de ses convives.

— Oh! ce sera bien facile, dit Joseph, je dirai que vous aviez mal à la tête.

— C'est cela ; et vous ne mentirez pas.

Paul s'était promis de cesser toute fréquentation avec ce menu peuple de la Bourse, et tint parole. Il passa une partie de sa journée du lendemain à écrire à Valentine. Dans son trouble au moment du départ, il n'avait pas demandé l'autorisation de le faire, mais il crut pouvoir se passer de cette permission. Sa lettre fut tendre, longue, pleine de ces bavardages du sentiment qui ne disent rien et qui disent tout, ravissante musique dont une personne aimée perçoit facilement

le sens et la mélodie parce que les notes, obscures et indéchiffrables pour les autres, sont lues par elle avec les yeux du cœur qui les répète et les chante en écho. Paul ne s'expliqua pas sur le genre d'affaires qui le retenait à Paris. Il parla de résultats certains, d'union prochaine, sans dire catégoriquement : je fais ceci ou cela. Il s'excusa de ses froids adieux en quittant le Breuil. Il avoua ses douleurs, ses impatiences, son anxiété dévorante, dont il pouvait sans lâcheté entretenir Valentine, maintenant qu'elles étaient passées. C'était la première fois qu'il écrivait véritablement une lettre d'amour, et Paul trouva dans cette occupation un charme extrême. Il se réjouissait presque d'être parti, ne fût-ce que pour ressentir ces impressions de l'absence qui font si bien apprécier les joies du retour quand on est sûr de les éprouver bientôt. Sa lettre terminée, il en écrivit une autre pour sa mère. Cette lettre devait être et fut en effet un souverain baume pour les inquiétudes croissantes de madame de la Fosse, car Paul, un peu désorienté pendant quelques jours dans sa tendresse filiale, se retrouvait enfin tel qu'il avait toujours : été chaleureux, affectueux et expansif. Cette lettre s'adressait aussi à son père. Paul ne s'excusait pas des quelques mots qui lui étaient échappés en partant, mais on voyait qu'il n'en comprenait pas la portée, et que son cœur ne vibrait que sous des sentiments bons et sympathiques.

— Et Frédéric Mallet que j'oubliais ! dit ensuite Paul. Je lui dois un chaud remercîment. Sans lui je serais encore au fond de ma province, à chercher des clients introuvables.

Trois jours s'écoulèrent.

M. du Chatenet, toujours imperturbable dans la certitude du succès, ne fixait pas encore le moment d'agir. Paul reçut une réponse de la main de madame de la Fosse, avec de grands détails. Elle ne précisait rien, ne questionnait pas, mais parlait beaucoup de Valentine, de M. de la Fosse, de M. du Breuil, et s'abandonnait à ces larges et flottants épanchements de tendresse dont les mères ont le secret aussi bien que les amants. A la fin des quatre pages écrites par sa mère, Paul lut ces quelques mots tracés à la hâte :

« Monsieur mon futur gendre,

« Que diable allez-vous faire à Paris ? Fortune ? Chez nous cela se fait au grand jour, sans mystère. Auriez-vous l'intention de dévaliser la banque de France ? Expliquez-vous clairement, mon bel ami. On dirait vraiment que votre respectable mère, et votre respectable père et mademoiselle ma fille ont peur de vous interroger. Je ne suis pas si poltron, moi, et j'attends une réponse.

« Tout à vous.

« Du Breuil. »

Ces quelques lignes, que madame de la Fosse aurait peut-être voulu raturer, firent sourire Paul et l'amusèrent. Il prit une grande feuille de papier et écrivit :

« Monsieur et cher futur beau-père,

« Vous verrez !

« Votre tout dévoué et respectueux

« PAUL DE LA FOSSE. »

Sous l'empire d'un enivrement qui ne connaissait plus ni difficultés ni résistance, Paul jouait avec les faits comme un jongleur avec les boules dorées qu'il a appris à manœuvrer. Un peu de dédain pour les autres se mêlait à cette confiance en soi.

— Vont-ils être étonnés, là-bas, se disait-il souvent, quand je vais revenir les poches pleines.

Toutefois, au milieu des éblouissements d'une réussite prochaine, bien plus dangereux que les éblouissements d'une réussite obtenue, son amour pour Valentine ne fut point attaqué. Il s'augmenta, au contraire, et préserva Paul des sensations illimitées.

— Quand j'aurai gagné, pensa-t-il, une centaine de mille francs, je m'arrêterai.

Il s'efforçait ainsi de légitimer sa convoitise en la subordonnant à Valentine. Paul ne songeait qu'à elle, il se considérait comme lui appartenant, et n'aurait pas permis à une femme, à une ombre, à un rêve de se glisser entre eux. Une fois même, impatienté de ne pas engager la lutte, il demanda à M. du Chatenet s'il n'était pas possible d'aller à Limoges, sauf à accourir bien vite au moment opportun. Le baron l'en dissuada. La compagnie de Paul lui plaisait beaucoup. Comme tous les protecteurs, il aimait à voir son protégé, à jouir par avance de sa reconnaissance, à s'associer à un bonheur que Paul lui devrait.

— Si court qu'il fût, dit M. du Chatenet, ce voyage pourrait vous être préjudiciable. D'un instant à l'autre nous attendons un avis, et, alors, il faudra opérer sans perdre une minute.

Paul resta donc, partageant son temps entre la lecture, le spectacle, la promenade et les visites chez le baron. Un soir, il y vit arriver un personnage poli, sérieux, grave et souriant toutefois sous l'influence d'une joie mystérieuse et profonde. Ce personnage s'enferma pendant un quart d'heure avec le baron et se retira. Quand le baron rentra au salon, une satisfaction mal contenue éclatait en lui. Il embrassait ses filles, prenait le mains de Paul, il s'asseyait, se levait et semblait rajeuni de dix ans.

— Sortons, dit-il à Paul ; j'ai besoin d'air.

M. du Chatenet n'avait pas de voiture. Il prit une victoria dans la rue et conduisit Paul au Bois.

— C'est pour demain, dit-il; demain nous achetons.

Un amant n'aurait pas prononcé avec plus d'expression ce mot, ce doux mot : demain !

Puis il reprit :

— Vous avez vu mon ami ? C'est M. Palmer. Il va gagner un million, peut-être davantage. Son fils est sous-lieutenant en province ; il lui a écrit de donner sa démission. Ses filles sont en pension au couvent des Oiseaux. Il les reprend avec lui. Il en fera des duchesses si cela lui fait plaisir. Et moi !... Ah ! heureux père, si Isidora n'était pas entichée de son préfet, je lui donnerais un ambassadeur.

Le lendemain matin, à dix heures, Paul se rendit chez le baron. Ils allèrent ensemble chez un agent de change et donnèrent l'ordre d'acheter l'un trois mille actions, l'autre cinq cents. M. du Chatenet avait réalisé toutes ses valeurs. Il déposa trois cents mille francs comme couverture, et Paul quarante-huit mille.

Ce ne fut pas sans un certain orgueil que Paul ouvrit et lut, le soir même, un billet ainsi conçu :

« M. ***, agent de change, a l'honneur de saluer M. de la Fosse et de le prévenir qu'il a, d'après ses ordres, acheté à la bourse de ce jour cinq cents actions du ***, au cours de..... »

Ce billet, dont les formules étaient imprimées et les chiffres d'une belle écriture commerciale, transporta Paul comme s'il eût reçu le baptême du feu.

— Enfin ! s'écria-t-il ; enfin !

Puis, avec une certaine angoisse et ayant malgré lui conscience d'un danger, il ajouta :

— C'est maintenant qu'il faut vaincre ou mourir.

XI

Le premier jour, malgré ces achats simultanés, ceux de M. Palmer et d'autres encore, les actions baissèrent de dix francs. Mais ce ne fut qu'une goutte d'eau froide sur l'enthousiasme.

— Il y a tiraillements en sens contraires, dit M. du Chatenet en rassurant Paul. Nous aurions mieux fait, évidemment, d'attendre

encore un peu. Mais le document à publier est déjà pressenti, escompté. Palmer sait qu'il existe et que son apparition va entraîner tous les capitaux intelligents. Ainsi, ne vous tourmentez pas. Dormez sur les deux oreilles. Demain la hausse va se manifester pour éclater ensuite à toute volée.

Le jour suivant, il y eut une nouvelle baisse, plus forte que celle de la veille. Paul, pour sa part, perdait déjà quinze mille francs. Une lutte sourde s'engageait. Des millions d'actions étaient jetées sur la place pour écraser les cours. Paul, tout effaré, aborda M. du Chatenet avec un air de reproche.

— Est-ce que cela va continuer longtemps ? dit-il. Nous serons ruinés en quelques jours.

Un peu impatienté, M. du Chatenet entraîna Paul et lui fit une longue dissertation à laquelle le jeune homme ne comprit rien. Les théories, du reste, ne valent rien au moment où on se bat. Paul revenait toujours à une alternative : faut-il marcher en avant ou s'arrêter?

— Conservez votre position, répliqua M. du Chatenet. Je réponds de tout.

Le jour suivant, le baron, très-ferme jusqu'alors, commença à se démoraliser. La baisse persistait. Au lieu d'un document constatant des bénéfices considérables, différents journaux dévoués et payés par une main inconnue lancèrent des révélations alarmantes, de nature à ébranler le crédit de cette société anonyme. C'était juste le contraire de ce que M. du Chatenet et son ami avaient espéré.

Un immense trafic avait lieu : le chef souverain de la société anonyme avait fait parler les journaux dans le sens qui lui avait convenu. Pour ajouter à l'effet désastreux de ces articles, il faisait encombrer le marché d'un nombre formidable d'actions afin de les avilir, de les racheter en temps utile au plus bas cours, et de réaliser ainsi des gains énormes. M. Palmer courut chez son chef suprême, avec les journaux, pour le supplier de les démentir, car ils ne disaient pas la vérité, et son chef le savait mieux que personne. Mais il était absent. A la campagne, peut-être? On l'ignorait. Il était parti sans dire où il allait. Cependant, il fallait agir. M. Palmer, ne soupçonnant pas les manœuvres opérées dans la sphère au-dessus de la sienne, envoya partout des protestations qui ne furent pas insérées. Le lendemain, se voyant ruiné, il prit sous sa responsabilité d'aller à la Bourse annoncer le document dont la publication devait être décisive. Mais ces protestations, ces communications ne pouvaient pas revêtir une signature et un caractère officiels. M. Palmer luttait, sans le savoir, contre une influence cachée et beaucoup plus puissante que la sienne. On ne l'écouta pas. On ne le crut pas. L'impulsion

était trop forte et trop bien dirigée par une main qui se tenait dans l'ombre. Pâle comme un spectre, à moitié fou, il se jeta dans les bras du baron et lui dit :

— Je n'ai plus qu'à me brûler la cervelle.

Le baron, aussi pâle que lui, aussi désolé que lui, l'emmena.

Ils songeaient tous les deux à liquider, à réunir les épaves de leurs fortunes détruites. Ils se consultèrent à ce sujet. Ils se décidèrent à s'arrêter. Mais, dans la soirée, M. Palmer accourut chez le baron, et lui montra, comme un drapeau sauveur, une lettre qu'il tenait à la main. M. Palmer, pour ne pas périr sans avoir tenté tous les moyens humains de se sauver, avait écrit à son chef au hasard, dans toutes les directions. Son chef lui répondait ces mots, qui n'étaient point compromettants pour lui, mais qui rassurèrent complétement M. Palmer et le baron :

« J'arrive. Demain la vérité sera connue. »

Rien n'était perdu. Les deux amis se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et s'embrassèrent. Leur couverture chez l'agent de change était encore suffisante. Ils pouvaient donc continuer l'opération dont le début avait mal tourné, mais dont la fin devait les dédommager de leurs perplexités et les récompenser de leur persistance. Paul arriva sur ces entrefaites et participa à ces espérances, à cette certitude basée sur une déclaration importante et formelle. Cependant, ces deux hommes lui firent peine. Leur voix était sèche, courte. Quand ils parlaient, leur respiration était entrecoupée comme de sanglots. Leurs gestes étaient saccadés, brusques, incohérents. Leurs yeux, presque transparents comme ceux des morts, paraissaient hébétés ; l'existence semblait les abandonner, et ils n'avaient pas cette expression étrange, surnaturelle qui annonce que le regard plonge dans une vie nouvelle. Devant cette torpeur, ces angoisses foudroyantes, Paul eut assez de tact et de courage pour ne pas proférer une plainte. Il consola, il réconforta. Les choses, d'ailleurs, n'étaient point désespérées. Un revirement aurait lieu le lendemain.

— Mais songez donc, monsieur, s'écria M. Palmer sans pouvoir retenir ce cri de sa conscience ; c'est la fortune de mes enfants qui est en jeu !

— C'est la dot de mes filles ! dit M. du Chatenet en joignant les mains comme pour implorer le ciel.

— C'est de l'argent qui ne m'appartient pas ! ajouta Paul en frémissant de honte et de douleur à cette pensée.

Ils se regardèrent, puis ils baissèrent les yeux ; car ils se faisaient peur les uns aux autres.

— Un échec n'est pas possible ! reprit M. Palmer avec une grande animation. Je ne suis pas un enfant. J'ai passé l'âge des folies. J'ai

agi en pleine connaissance de cause, d'après des chiffres vérifiés, officiels, et non d'après des probabilités. Une fatalité inouïe a dérangé des combinaisons si sages, si rationnelles ; mais demain.....

— Silence ! interrompit M. du Chatenet en voyant entrer mesdemoiselles Isidora et Céline ; pas un mot de cela devant mes filles.

Il s'efforça de sourire, de mettre un masque d'insouciance sur son visage pour en voiler l'altération. Ne sont-elles pas condamnées d'avance, ces opérations dont on se cache et dont on rougit devant ses enfants ? Les revers de fortune sont presque toujours réparables quand on peut dire à sa famille : Dieu nous frappe, pleurons ensemble. Mais souffrir et ne pouvoir être consolé, souffrir et garder pour soi le secret de ses malheurs mêlés d'avilissement, c'était là une terrible épreuve, sous laquelle la raison de M. du Chatenet chancela et faillit se briser.

— Nous causions.... dit-il, en se cramponnant au bord de cet abîme dont il avait comme une perception vague. De quoi causions-nous donc ? De politique, je crois. A quoi bon ? La politique des pères, c'est de rendre leurs enfants heureux. Isidora, Céline, faites-nous un peu de musique. Cela vaudra mieux que de discourir à perte de vue comme nous le faisions avec ces messieurs.

Mesdemoiselles du Chatenet chantèrent. Ce fut un singulier contraste de voir ces deux jeunes filles calmes et rieuses, versant des flots d'harmonie sur ces âmes fermées aux émotions pures. M. Palmer, incapable de rester en place et agacé par cette musique qui concordait si peu avec ses sentiments, s'éclipsa sans dire bonsoir. M. du Chatenet ne remarqua pas cette désertion. Accessible à la voix de ses filles, pénétré peu à peu d'attendrissement, il fondit en larmes.

— Monsieur, monsieur, dit Paul, en s'approchant de lui, contenez-vous. La tranquillité de vos filles en dépend.

— Oui, oui, dit le baron, en se calmant ; la tranquillité de mes filles est sacrée.

Cependant, comme M. Palmer, il ne put demeurer longtemps en place. Il s'excusa auprès de ses filles et sortit, en emmenant Paul. A peine dehors, le baron se sépara de lui et marcha au hasard, essayant d'amortir ses pensées par la fatigue physique, satisfait d'être seul afin de mesurer plus à l'aise ces minutes, longues comme des siècles, et qui le conduisaient, indifférentes et impassibles, à la journée du lendemain, sur laquelle reposaient tant d'espérances.

Mais, le jour suivant, la baisse continua. Contrairement à sa lettre, le chef de la société anonyme ne parut pas, ne donna pas de ses nouvelles, ne démentit rien. Il se contenta de faire acheter les actions que la panique dépréciait de plus en plus.

Les mêmes faits se reproduisirent les jours d'après. Ainsi que ses

deux conseillers, Paul ne vivait plus. Il tâchait de fermer les yeux et l'esprit pour ne plus savoir où il en était. Il restait des heures entières à la Bourse, immobile, pétrifié. Puis il lisait ou croyait lire les journaux. A peine s'il mangeait. Il ne dormait plus que dans la journée, après ses repas, quelques instants. Quand il rencontrait le baron ou M. Palmer, ils s'évitaient mutuellement. Un matin, Paul reçut une petite lettre de son agent de change qui le prévenait que sa couverture était épuisée et le priait de la renouveler s'il voulait conserver sa position. C'était la balle mortelle dans ce combat à outrance. Paul sentit un flot de sang se porter à son cœur comme pour l'étouffer ou le briser. Paul, cependant, ne pouvait en croire ses yeux. Il courut chez l'agent de change.

— Je n'ai plus rien ?

— Non. Vous nous redevez même....

— Je n'ai plus rien !

— Continuez-vous ?

— Avec quoi ?

Le guichet se referma.

Paul se rendit chez M. du Chatenet. Un domestique voulut l'empêcher d'entrer. Paul passa outre, mais, après avoir franchi la porte du salon, il recula, frappé de terreur. Le baron était là, devant lui, debout, les yeux fixes, hagards, et murmurant d'une voix enfantine :

— Achetez ! Vendez !

De ses deux filles, l'une pleurait, lui prenait les mains, lui parlait tendrement. L'autre, l'aînée, affaissée sur un fauteuil, la tête courbée sur la poitrine, semblait considérer l'avenir d'un œil sombre, morne, sans espoir.

Paul aperçut sur le parquet une lettre de l'agent de change, semblable à celle qu'il avait reçue.

Mademoiselle Isidora leva les yeux.

— Monsieur, dit-elle avec un accent d'autant plus poignant, qu'il signalait le manque de résignation et une indomptable révolte intérieure, nous avons défendu notre porte, nous ne sommes plus du monde, nous ne sommes plus rien, nous n'existons plus, mon père nous a ruinés et il est fou.

— Achetez ! Vendez ! dit le baron.

Paul jeta un grand cri et tomba à genoux.

Mademoiselle Céline vint vers lui. Plus digne de pitié et plus touchante dans un malheur dont elle ne comprenait peut-être pas, autant que sa sœur, l'étendue et toutes les conséquences, mademoiselle Céline releva Paul et le conduisit près du baron.

— Parlez-lui, dit-elle. Mon pauvre père ! Il ne nous reconnaît plus ! Il ne reconnaît plus ses filles ! Il vous reconnaîtra peut-être.

Paul s'avança. Mais l'horreur l'empêcha d'articuler un seul mot. Il se jeta en pleurant dans les bras du baron. Celui-ci le repoussa doucement.

— Qui êtes-vous ? dit-il avec les mêmes intonations monotones, enfantines et navrantes. Oui... Oui... L'opération est magnifique. Achetez ! Vendez ! Achetez en baisse. Vendez en hausse.... C'est bien simple.

Paul sentit ses jambes faiblir. A la vue, au contact de cette catastrophe il devenait fou, lui aussi. Cependant, malgré la force instinctive qui tentait de l'arracher machinalement à cet affreux spectacle de douleurs auxquelles il ne pouvait remédier, il rassembla sa fermeté et son courage, ne voulant pas abandonner mesdemoiselles du Chatenet dans un pareil moment. Mais il entendit bientôt l'aînée qui grondait le domestique d'avoir manqué à sa consigne en laisant entrer Paul. C'était pour Paul un avis indirect, un ordre. Il se retira donc peu d'instants après. Il erra dans Paris, puis, tout à coup, par un accès de colère vengeresse, il courut vers la Bourse, sans trop savoir ce qu'il ferait. Nouveau Samson, il se sentait pris d'un irrésistible désir de secouer les colonnes du temple, et d'écraser la foule sous les voûtes écroulées. Mais les nouvelles qui retentirent à ses oreilles dès le péristyle, semblèrent paralyser son désespoir en l'augmentant. Toutes les allégations mensongères, publiées par les journaux, venaient d'être officiellement démenties. Le document sur lequel M. Palmer avait compté était proclamé, répandu à flots. Les actions étaient déjà montées de soixante francs et la hausse ne paraissait pas près de s'arrêter. Les renseignements de M. Palmer et de M. du Chatenet étaient parfaitement exacts ; seulement, on avait opéré un peu trop tôt.

— Ah ! dit Paul en se déchirant la poitrine avec les ongles, un jour de plus et nous étions sauvés.

La foule qui le poussait le tira de ses réflexions. Chacun s'empressait d'aller saluer l'illustre chef de la société anonyme, l'habile homme qui se montrait enfin, souriant avec bienveillance du haut de ses nouveaux millions si bien gagnés par une manœuvre savamment conduite, et marchant radieux dans son triomphe, au milieu des gens accourus pour le contempler et s'inclinant sur son passage. Il y avait bien quelques victimes, mais on n'en parlait qu'à voix basse, car les morts ne sont glorieuses que sous le drapeau de l'honneur.

— Vous savez? dit une voix, Palmer s'est brûlé la cervelle ce matin.

— Ah ! vraiment ! Il a avancé son échéance. Quelle bêtise !

Paul se sauva. Fatigué, épuisé de corps et d'âme, attristé et épouvanté du sort de ses deux conseillers, il n'eut plus d'autre idée que

celle de se réfugier dans sa famille, près de Valentine. Il avait dans sa poche une lettre, non décachetée, hélas! quoiqu'elle fût de sa mère. Il l'ouvrit, la lut, la dévora des yeux sans bien la comprendre, tant il était encore bouleversé. Il solda la balance de son compte avec l'agent de change, la dépense faite à son hôtel, il quitta Paris les mains vides, meurtri, brisé, étonné d'être encore vivant, et s'abandonna, avec une sorte de volupté morne, au sentiment de délivrance que l'on éprouve en s'éloignant d'une ville pestiférée.

H. Audeval.

La fin prochainement.

LES

MÉDITATIONS RELIGIEUSES

DE M. GUIZOT[1]

Au dix-septième siècle, un calviniste, un réfugié, un ministre, publia un traité de la vérité de la Religion chrétienne. Parmi les catholiques il n'y eut qu'une voix pour rendre hommage à Abbadie. Son livre avait des côtés faibles; les catholiques du dix-septième siècle pensèrent unanimement qu'il y avait quelque chose de plus pressé que de les mettre en saillie. Appelé à parler aux lecteurs du *Correspondant* du livre de M. Guizot, oserai-je dire que je me suis souvenu de l'accueil fait au traité d'Abbadie, au dix-septième siècle? Sans doute, en analysant ici tout à l'heure les *Méditations sur l'essence de la Religion chrétienne*, j'aurai plus d'un regret à exprimer. Mais, — avant tout et par-dessus tout, — j'ai à glorifier un grand acte de foi et un grand exemple de courage. Quand on voit combien l'antichristianisme a grandi depuis cinq ans, combien toutes les voies de la Renommée grossissent sa voix, combien il foule impitoyablement aux pieds tout ce qui s'oppose à son triomphe, on ne saurait trop admirer ce vétéran de la politique et de la tribune, cet homme dont la parole a gouverné la France et dont les cheveux ont blanchi pendant qu'il disputait son pays à l'anarchie, ce vieillard grave entre tous et d'une si grande autorité d'esprit et de caractère, qui, parvenu à l'âge du repos, après avoir chèrement payé, comme on l'a dit, la liberté de finir ses jours au-dessus du blâme et en dehors du bruit, descend spontanément

[1] Paris, Michel Lévy. 1 vol. in-8°.

dans la lice sans s'effrayer des ardentes inimitiés qu'il se suscite, pour faire entendre ces nobles et religieuses paroles : « J'ai passé trente-quatre ans de ma vie à lutter dans une bruyante arène pour l'établissement de la liberté politique et le maintien de l'ordre selon la loi; j'ai appris, dans les travaux et les épreuves de cette lutte, ce que valent la foi et la liberté chrétiennes. Dieu permet que, dans le repos de ma retraite, je consacre à leur cause ce qu'il me reste encore de jours et de forces; c'est la plus salutaire faveur et le plus grand honneur que sa bonté me pût accorder. »

M. Renan, M. Havet, M. Taine sont assurément des hommes d'esprit; mais j'ose dire qu'il ne leur est pas donné de trouver de pareils accents. Pour se placer à cette hauteur de sentiments et de langage, il ne suffit pas, en effet, de croire à soi-même, il faut croire à l'Évangile.

Si j'ai bien compris l'intention de M. Guizot, son livre ne s'adresse pas aux fermes croyants, aux hommes de foi, mais aux âmes flottantes, à cette portion si nombreuse de la bourgeoisie française qui ne sait que penser sur les questions religieuses. C'est là un public que M. Guizot connaît à fond et sur lequel sa parole exerce une autorité depuis longtemps éprouvée. Il n'apporte point à ce public une théologie (telle n'est pas sa prétention, bien s'en faut), il apporte le témoignage de sa conviction personnelle et les raisons sur lesquelles se fonde cette conviction. Ce n'est point une exposition de la foi, ce n'est pas non plus une démonstration évangélique, c'est un livre que le dix-septième siècle aurait intitulé : *Préjugés raisonnables en faveur des dogmes chrétiens*. — Je parle en ce moment du premier volume, le seul qui soit connu du public.

Dans ce volume de moins de quatre cents pages, M. Guizot s'est proposé d'établir ce qui est, selon lui, l'essence de la Religion chrétienne, c'est-à-dire, à son point de vue, « les problèmes *naturels* auxquels elle répond; les dogmes *fondamentaux* par lesquels elle résout ces problèmes, et les faits *surnaturels* sur lesquels ces dogmes reposent, la Création, la Révélation, l'inspiration des livres saints, Dieu selon la Bible, Jésus-Christ selon l'Évangile. »

Les problèmes naturels, M. Guizot les rappelle en peu de mots. D'où vient le monde? D'où vient l'homme au milieu du monde? Comment le monde et l'homme ont-ils commencé? Où vont-ils? Quelles sont leur origine et leur fin? Il y a des lois qui les gouvernent : y a-t-il un législateur? Sous l'empire de ces lois, l'homme est-il réellement libre? Est-ce le bien ou le mal qui est la condition et la loi de l'homme et du monde? Si c'est le bien, comment le mal y est-il entré? Pourquoi la souffrance et la mort? Pourquoi le désordre moral, le malheur si fréquent des bons, le bonheur si fréquent des méchants?

Est-ce là l'état normal et définitif de l'homme et du monde? Les troubles intérieurs de l'homme, ses élans alternatifs d'orgueil et de faiblesse, ont-ils, ou non, un sens et un objet? Pourquoi la prière?

Voilà les problèmes *naturels* qui sont le point de départ de M. Guizot. Il pourrait, il le dit lui-même, en rappeler bien d'autres qui se rattachent à ceux-là; il s'en abstient volontairement; il n'indique que les plus grands, les plus apparents. Les solutions que reçoivent ces problèmes sont, à ses yeux, la substance et le fond de la religion. Car, dit excellemment M. Guizot, le sentiment religieux ne suffit pas; il peut être une poésie, il n'est pas, il ne sera jamais la religion suffisante du genre humain. L'homme veut connaître et croire aussi bien qu'aimer; il a besoin que son âme se fixe et se repose dans des convictions en harmonie avec ses émotions; IL LUI FAUT des dogmes. Nous recherchons partout les principes et nous redoutons les dogmes. Ce sentiment est absurde en soi; les dogmes sont les principes qui répondent aux questions fondamentales que M. Guizot posait tout à l'heure. Et ces questions ne sont pas pour l'homme des questions de science, mais des questions de vie. Il s'agit là, pour l'homme, de sa conduite et de son avenir, comme de la satisfaction de sa pensée. Il faut dire ici comme Hamlet : « Être ou n'être pas, c'est la question. »

Ainsi les dogmes chrétiens ne sont autre chose que les solutions chrétiennes, les *légitimes* et *efficaces* solutions des problèmes religieux naturels que l'homme porte en lui-même et auxquels il ne saurait échapper. M. Guizot paraît les réduire à cinq : la Création, la Providence, le Péché originel, l'Incarnation et la Rédemption. L'on voit que l'auteur des *Méditations* ne craint pas d'appeler les choses par leurs noms. C'est quelque chose.

Disons tout de suite que cette énumération voudrait être complétée; mais aussitôt nous rencontrerions les dissidences qui divisent les diverses communions chrétiennes, et c'est ce qu'a voulu éviter M. Guizot. Nous ne pouvons lui accorder que les cinq dogmes qu'il énumère constituent TOUTE l'essence de la religion chrétienne; mais nous convenons avec lui que quiconque croit à ces dogmes a droit à se dire chrétien.

Nous reconnaissons de plus que ces cinq dogmes résolvent réellement les problèmes religieux énoncés par M. Guizot. Le dogme de la création implique l'existence de Dieu, c'est-à-dire d'une intelligence éternelle et infinie, douée de personnalité et de liberté, à la fois créatrice et législatrice; de plus, il implique un lien entre cette intelligence et l'intelligence créée. Le dogme de la Providence justifie la prière. Le péché originel explique la présence du mal dans l'homme et du désordre dans le monde. Les dogmes de l'Incarnation et de la Rédemption nous apprennent comment l'homme a été sauvé des

suites de la chute première et lui ouvrent, dans une autre vie, les perspectives du rétablissement de l'ordre.

Reprenons ces quelques points.

Il est certain que l'homme n'a pas toujours existé sur la terre, car il est reconnu que la terre a été longtemps dans divers états tels que l'homme n'eût pu y exister. Comment donc l'homme est-il venu sur la terre ? Nul n'oserait dire que, par une génération spontanée, le couple humain soit un jour sorti de la matière, adulte et tout formé, comme les Grecs se représentaient Minerve s'élançant toute armée du cerveau de Jupiter. Et pourtant, fait observer M. Guizot, c'est à cette condition seulement qu'en apparaissant pour la première fois sur la terre l'homme aurait pu y vivre, s'y perpétuer, y fonder le genre humain. Se figure-t-on le premier homme naissant à l'état de la première enfance, vivant mais inerte, inintelligent, impuissant, incapable de se suffire un moment à lui-même, sans mère pour le nourrir ! C'est pourtant là le seul premier homme que le système de la génération spontanée puisse donner. Évidemment ce n'est pas ainsi qu'est venu sur la terre le genre humain.

Le système de la transformation des espèces n'est pas moins repoussé par la science, comme il l'est par les instincts du bon sens. Tous les faits constatés, tous les monuments recueillis dans les divers siècles et les divers lieux, sur les espèces vivantes, attestent qu'on les retrouve, il y a trois mille ans, telles qu'elles sont aujourd'hui. Et, quand on a essayé de les transformer artificiellement, par des croisements entre les espèces voisines, on n'a obtenu que des modifications qui, après deux ou trois générations, ont été frappées de stérilité, comme pour attester l'impuissance de l'homme à accomplir, par la transformation progressive des espèces existantes, la création d'espèces nouvelles. Voilà les faits.

Ainsi tombent les deux seules hypothèses qu'on puisse opposer au dogme de la création. Ces hypothèses écartées, il ne reste plus qu'une explication possible : Dieu préexistant à tous les êtres et leur donnant l'existence.

Mais le lien entre Dieu et sa créature ne disparaît pas dès qu'elle est créée : après le dogme de la création vient celui de la Providence. Par cela seul que Dieu est, dit éloquemment M. Guizot, il assiste à son œuvre et la maintient : la Providence, c'est le développement naturel et nécessaire de l'existence de Dieu. La religion chrétienne le montre toujours présent et accessible à l'homme, comme le père à l'enfant. Elle exhorte, elle encourage l'homme à demander, à se confier, à prier, tout en réservant absolument la réponse de Dieu à la prière. Le dogme est ainsi en pleine et intime harmonie avec la nature de l'homme : en acceptant sa liberté, il rend hommage à

sa grandeur ; en lui offrant le recours à Dieu, il pourvoit à sa faiblesse. Dans la science, il ne supprime pas le mystère, qui ne saurait être supprimé ; mais, dans la vie, il résout, pour l'âme humaine, le problème naturel dont elle porte le poids.

Nous savons donc désormais d'où vient le monde et d'où vient l'homme. Nous savons qu'il y a des lois qui gouvernent le monde et l'homme et que ces lois impliquent un législateur. Nous savons que, sous l'empire de ces lois, l'homme demeure libre et responsable de ses actes. Cela posé, comment le mal est-il entré dans le monde? Il y est entré par l'abus de la liberté humaine.

Dieu, en créant l'homme, l'a créé libre et faillible. La volonté souverainement sage de Dieu est la loi morale de l'homme ; et l'obéissance à cette volonté, le devoir de l'homme. Or, par un acte de sa libre volonté, l'homme a manqué sérieusement à son devoir en désobéissant à Dieu, et cette désobéissance a justement entraîné pour l'homme le châtiment. De là la souffrance, de là la mort, de là le désordre moral : la faute du premier homme pèse sur le genre humain. Tels sont, dans leur chronologie morale, les principes et les faits que comprend le dogme du péché originel.

Quand on se refuse à voir la source du mal dans la faute et la responsabilité de l'homme, placé ici-bas dans un lieu et dans un temps de passage et d'épreuve, voici dans quelle alternative on se trouve : ou bien il faut accepter le mal comme naturel, éternel, nécessaire, comme l'état normal de l'homme et du monde, c'est-à-dire qu'il faut nier Dieu, la création, la providence divine, la moralité, la liberté, la responsabilité et l'espérance humaine ; ou bien, c'est à Dieu lui-même qu'il faut imputer le mal et en demander raison. Le dogme du péché originel affranchit seul la pensée humaine de cet odieux dilemme : loin d'être en contradiction soit avec l'histoire de l'humanité, soit avec les faits et les instincts qui constituent la nature morale de l'homme, ce dogme les admet, les éclaire et les explique, ainsi que l'a si admirablement démontré Pascal.

On crie à l'injustice, on demande comment chaque homme peut être responsable d'une faute qu'il n'a pas commise lui-même. Qu'on se plaigne donc, répond M. Guizot, de toutes les inégalités qui existent entre les hommes, de l'inégalité des destinées comme de celle des natures, de l'inégalité des dispositions morales comme de celle des forces physiques. Qu'on se plaigne de la solidarité des générations successives et de l'empire qu'exercent les idées, les actes, le sort de chacune d'elles sur les idées, les actes, le sort de celles qui la suivent. Qu'on se plaigne des liens qui unissent l'enfant à ses parents, et qui le font tantôt hériter de leurs mauvaises dispositions, tantôt souffrir de leurs fautes. C'est de l'existence même du mal et de son

inégale distribution, indépendante du mérite des personnes, qu'il faut se plaindre, et alors ce n'est plus le chrétien seulement qu'il faut interpeller, c'est aussi le déiste. Tranchons le mot, c'est Dieu même qu'il faut prendre à partie, comme nous le disions tout à l'heure. L'existence et l'hérédité du mal sont là : c'est un fait universel, inexorable; on ne peut le supprimer, il faut l'expliquer. Il faut se faire manichéen, sinon athée, ou rester chrétien : point de milieu.

M. Guizot insiste, au reste, sur une observation d'une vérité saisissante. « Le fait du péché original n'a rien d'étrange ni d'obscur ; il réside essentiellement dans la désobéissance à la volonté de Dieu, qui est la loi morale de l'homme. Cette désobéissance, le péché d'Adam, est un acte qui se commet partout et tous les jours, par les mêmes causes, avec les mêmes caractères. Aujourd'hui, comme dans le jardin d'Éden, cet acte (la désobéissance à Dieu) a pour cause la soif de l'absolue indépendance, l'ambition de la curiosité et de l'orgueil, la faiblesse devant la tentation. Aujourd'hui comme dans le jardin d'Éden, il apporte, dans l'état intime de l'homme, un changement immense, un changement dont la seule idée saisit et trouble l'âme humaine jusqu'au fond ; il fait passer l'homme de l'état d'innocence à l'état de péché. Aujourd'hui, comme dans le jardin d'Éden, l'acte qui produit ce changement engage et entraîne la responsabilité, non-seulement de son auteur, mais aussi de ses descendants ; le péché est contagieux dans le temps comme dans l'espace, il se transmet comme il se répand. »

Mais la Religion chrétienne, en même temps qu'elle signale le péché originel comme la source humaine du mal dans le monde, offre à l'homme le remède et la guérison. « Toutes les religions ont donné au problème de l'origine du mal une grande place : seul le christianisme a résolu ce problème ; seul aussi, il apporte au mal un remède, seul il montre Dieu intervenant pour relever l'homme de sa chute, seul enfin, il a changé l'état moral et l'état social du monde. Lisez l'histoire : la Chine après Confucius, l'Inde après le bouddha Çakya-Mouni, la Perse après Zoroastre, les Grecs après Pythagore et Socrate, sont restées dans les mêmes voies, sur les mêmes pentes où elles étaient avant eux. Où en sont-elles aujourd'hui, après plus de deux mille ans, depuis l'apparition de ces glorieuses figures dans leur histoire ? Que sont-elles quand elles se trouvent en comparaison et en contact avec les nations chrétiennes? En dehors du Christianisme, point de vraie, profonde et féconde régénération de l'humanité et de la société. »

Et en quoi consiste cette intervention de Dieu, pour relever l'homme de sa chute? Elle consiste dans la venue de Jésus-Christ,

« A LA FOIS DIEU ET HOMME, médiateur envers Dieu et les hommes, venu de Dieu, et remonté vers lui comme vers la source et le centre de son être. Le dogme de l'Incarnation, c'est-à-dire de la divinité de Jésus-Christ, est partout dans les livres saints, dans les divers Évangiles, dans les Actes des apôtres, dans les Épîtres des apôtres, dans les écrits des premiers Pères. C'est la base commune et permanente, c'est la source et l'essence de la foi chrétienne. C'est l'affirmation, la déclaration de Jésus-Christ lui-même[1]. »

Ainsi s'exprime M. Guizot. Ceux qui lui reprochent une certaine ambiguïté de langage sur ce dogme fondamental du Christianisme, n'ont pas lu son livre avec l'attention qui lui est due.

C'est en vertu de sa foi en Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, que M. Guizot, naguère, a refusé son suffrage à M. Coquerel, comme ministre de l'Évangile au sein de la communauté chrétienne dont l'auteur des *Méditations* fait partie. Loin de signaler dans cet acte de M. Guizot une inconséquence logique, j'y vois au contraire l'attitude d'un homme fidèle au dogme qu'il croit, d'un homme pleinement d'accord avec lui-même. Certes, M. Guizot, qui récuse l'autorité dogmatique de l'Église romaine, ne prétend point s'arroger le droit d'imposer sa foi à M. Coquerel. Mais, sans cesser d'être protestant, M. Guizot, ce semble, est bien le maître de ne point accepter la prédication d'un homme qui repousse la divinité de Jésus-Christ; il n'entend pas mettre obstacle à ce que M. Coquerel prêche aux Sociniens le Socinianisme : il entend seulement, et c'est son droit, ne pas subir une prédication socinienne, lui qui n'est pas socinien. Singulière époque que la nôtre, où des journalistes se croient libéraux en voulant forcer les croyants de se faire évangéliser par des sceptiques! Mais passons.

Comment, se demande M. Guizot, s'est accomplie dans l'homme, l'Incarnation divine? Là, répond-il; là, comme dans l'union de l'âme et du corps, il y a un mystère : mais, si le *comment* nous échappe, le fait n'en subsiste pas moins. Et Dieu a fait plus que se manifester dans Jésus-Christ; il a fait plus que placer, sur la terre et devant les hommes, sa propre image vivante, le type de la sainteté et le modèle de la vie : Jésus-Christ est autre chose encore que Dieu fait homme pour répandre sur les hommes les lumières divines; il s'est fait *victime* pour être *sauveur*. L'Incarnation aboutit à la croix, et la croix à la Rédemption. C'est ici le dogme et le mystère suprême. Sondons-en la profondeur.

C'est l'instinct moral de l'homme que le repentir ne suffit pas à expier la faute : pour réparer, il faut souffrir. Chez toutes les

[1] *Méditations*, pp. 74 et 75.

nations, ces deux instincts, la nécessité de l'expiation après la faute et la nécessité du pardon après l'offense, se manifestent comme naturels et inhérents à l'âme humaine. Un autre fait moral, non moins réel bien que plus étrange aux yeux d'une raison superficielle, s'ajoute à celui-là : les hommes ont cru que la faute pouvait être expiée par d'autres que par son auteur, et que des victimes innocentes pouvaient être offertes pour fléchir Dieu et sauver le coupable. N'y a-t-il là qu'une pieuse et généreuse illusion? Oui, poursuit M. Guizot, il n'y a rien de plus pour ceux qui ne croient ni à la Providence, ni à aucun rapport efficace entre les actions de l'homme et les volontés de Dieu, ni à la solidarité des hommes entre eux, ni à aucun lien entre le sacrifice de celui qui se dévoue, et la destinée de celui pour qui le dévouement est offert. Mais ceux qui ont foi dans le Dieu vivant, dans sa présence continue et sa providence active, ceux qui croient que rien n'est vain de la part de l'homme, pas plus le bien que le mal, et que tout acte moral porte son fruit, visible ou caché, prochain ou lointain, ceux-là ne peuvent point ne pas pressentir, dans le sacrifice volontaire de l'innocent pour le salut du coupable, une efficacité mystérieuse, dont il ne leur est pas donné de pénétrer le secret, mais qui suscite dans leur âme l'espoir que ce dévouement sublime ne manquera pas son but. Quel lien, quelle harmonie entre les plus purs, les plus généreux instincts de l'âme humaine, et le dogme de la Rédemption divine!

Eh bien! contre le dogme chrétien, contre ce système si grand, si un, en si profonde harmonie avec la nature humaine, que dit-on? L'on élève une objection qu'on croit décisive : le dogme chrétien a le surnaturel pour principe et pour base ; or, dit-on, il n'y a point de surnaturel.

« Quel que semble le vent du jour, remarque M. Guizot, c'est une rude entreprise que l'abolition du surnaturel, car la croyance au surnaturel est un fait naturel, primitif, universel, permanent dans la vie et dans l'histoire du genre humain. On a eu beau étendre, expliquer, magnifier la nature ; l'instinct de l'homme, l'instinct des masses humaines, ne s'y est jamais enfermé, il y a toujours cherché et vu quelque chose au delà.

« Mais enfin l'on condamne le surnaturel en vertu de son nom seul. Rien, dit-on, n'est ou ne peut être en dehors et au-dessus de la nature.

« Nous voici donc en plein panthéisme, c'est-à-dire en plein athéisme, *je donne sur-le-champ au panthéisme son vrai nom*. Parmi les hommes qui se déclarent aujourd'hui les adversaires du surnaturel, la plupart, à coup sûr, ne croient pas et ne veulent pas être athées. Je les avertis qu'ils mènent les autres là où eux-mêmes ne

croient pas et ne veulent pas aller. La négation du surnaturel, au nom de l'unité et de l'universalité de la nature, c'est le panthéisme, et le panthéisme, c'est l'athéisme. »

Remercions encore une fois M. Guizot d'appeler aussi nettement les choses par leur nom. Ce qu'il dit là est l'évidence même, l'évidence philosophique, l'évidence logique. D'autres l'avaient dit avant lui, mais c'étaient des *cléricaux*, tous gens dont la parole est tenue d'avance pour non avenue. Ici M. Guizot apporte à la vérité un témoignage qui peut être contredit, mais qui ne sera ni étouffé, ni réfuté. Son livre n'eût-il rendu que cet unique service, en vérité, c'est justice que tous ceux qui croient en Dieu gardent à l'auteur des *Méditations* une grande place dans leur reconnaissance.

Tout ce chapitre du surnaturel est excellent.

On invoque la fixité des lois de la nature, dit M. Guizot ; il est vrai, des lois générales et permanentes gouvernent la nature. Est-ce à dire que ces lois soient *nécessaires* et qu'aucune dérogation n'y soit possible? Il n'y a personne qui ne reconnaisse entre ce qui est *général* et ce qui est *nécessaire* une différence essentielle et absolue. Les lois naturelles de la nature auraient pu être autres, elles pourraient changer. Il en est plusieurs qui n'ont pas toujours été ce qu'elles sont, car la science elle-même établit que l'état de la nature a été autre qu'il n'est maintenant. Qui dira donc que Dieu NE PEUT PAS modifier et ne modifie jamais, selon ses desseins dans l'ordre moral et sur l'homme, les lois qu'il a instituées et qu'il maintient dans l'ordre matériel de la nature?

Aussi a-t-on hésité à nier absolument la possibilité des faits surnaturels ; on a pris pour les attaquer une voie détournée. S'ils ne sont pas impossibles, a-t-on dit, ils sont incroyables, car aucun témoignage humain et spécial en faveur d'un miracle ne peut donner une certitude égale à celle qui résulte, contre tous miracles, de l'expérience qu'ont les hommes de la fixité des lois de la nature.

« Quelle confusion, s'écrie M. Guizot, quelle confusion dans les faits et dans les idées! Quelle superficielle solution de l'un des plus grands problèmes de notre nature! Quoi! ce serait une simple opération d'arithmétique sur deux observations expérimentales évaluées en chiffres, qui viderait la question de savoir si la croyance universelle du genre humain au surnaturel est fondée ou absurde, et si Dieu n'agit sur le monde et sur l'homme que par des lois instituées une fois pour toutes, ou s'il continue à faire encore, dans l'exercice de sa puissance, usage de sa liberté! Non-seulement le sceptique méconnaît ainsi la grandeur du problème ; il se trompe aussi dans les motifs sur lesquels il fonde son étroite idée : ce n'est point dans l'expérience seule que le témoignage humain puise son autorité ;

cette autorité a des sources plus profondes, elle a une valeur antérieure à l'expérience; elle est l'un des liens naturels, l'une des sympathies spontanées qui unissent entre eux les hommes et entre elles les générations des hommes. Est-ce en vertu de l'expérience que l'enfant se confie aux paroles de sa mère et croit tout ce qu'elle lui raconte? La confiance naturelle des hommes dans ce qu'ils se disent ou se transmettent les uns aux autres est un instinct primitif, spontané, que l'expérience confirme ou ébranle, redresse ou limite, mais qu'elle ne fonde point. »

J'affirme qu'on ne répliquera rien à ces arguments. Qui peut contester que le genre humain tout entier ne croie et n'ait toujours cru au surnaturel? Donc, évidemment, la conception du surnaturel n'est point une conception absurde, car, s'il a pu arriver que le genre humain ait cru des choses qui ne sont pas, jamais, certes, l'universalité du genre humain n'a cru à une chose absurde, à une chose qui impliquerait contradiction. Admettre que l'universalité du genre humain a pu croire une absurdité durant soixante siècles, qui ne voit que c'est nier radicalement la raison humaine? En effet, que pourrait-on affirmer au monde si l'on pensait que, durant soixante siècles, le genre humain ne s'est pas aperçu que deux et deux ne font pas cinq?

Mais c'est la négation de la possibilité des miracles qui est absurde, et, comme l'a dit J. J. Rousseau, à celui qui résout négativement cette question ce serait faire trop d'honneur que de le punir, il suffirait de le faire enfermer. L'homme est libre, il le sent, il en a la conscience intime et invincible. Comment Dieu ne le serait-il pas?

Le miracle est donc évidemment possible. Et, si le miracle est possible, comment ne pourrait-il être prouvé? Les adversaires du surnaturel manquent de franchise. M. Guizot dit vrai, c'est parce qu'au fond ils tiennent les miracles pour impossibles qu'ils s'appliquent à détruire par de purs sophismes la valeur des témoignages qui les attestent. Si les témoignages qui entourent le berceau de la religion chrétienne, que dis-je? si le quart, si la dixième partie de ces témoignages portait sur des faits extraordinaires, inattendus, inouïs, *mais sans caractère surnaturel*, on tiendrait l'attestation pour très-valable et les faits pour très-certains.

Du reste, M. Guizot l'a bien vu, l'erreur fondamentale des adversaires du surnaturel, c'est de le combattre au nom de la science humaine, *en le rangeant parmi les faits de son domaine*. Le surnaturel n'appartient pas à ce domaine, et c'est pour avoir voulu l'y comprendre qu'on a été conduit à le nier.

C'est ce qui a conduit M. Guizot à écrire son chapitre sur les limites de la science, un des meilleurs sans contredit de son livre.

« Il n'y a point de plus grand service à rendre à la science, a dit un professeur d'Édimbourg, le docteur Chalmers, que la juste détermination de ses limites. » Les limites du monde fini, voilà celles de la science humaine. Jusqu'où elle peut s'étendre dans ces vastes limites, nul ne le saurait dire : ce qu'on peut et doit affirmer, c'est qu'elle ne saurait les dépasser. Le monde fini seul est à sa portée et le seul qu'elle puisse sonder.

Mais, si les limites du monde fini sont celles de la science humaine, ce ne sont pas celles de l'âme humaine. L'homme porte en lui des notions et des ambitions qui s'étendent bien au delà et s'élèvent bien au-dessus du monde fini : les notions et les ambitions de l'infini, de l'idéal, du complet, du parfait, de l'immuable, de l'éternel. Ces notions, ces ambitions sont elles-mêmes des faits que reconnaît l'esprit de l'homme ; mais, en les reconnaissant, il s'arrête : elles lui font pressentir, ou pour parler plus exactement, elles lui révèlent un ordre de choses autres que les faits et les lois du monde fini, qu'il observe ; mais, en même temps que, de cet ordre supérieur, l'homme a l'instinct et la perspective, il n'en a pas, il n'en peut avoir la science. C'est la sublimité de sa nature que son âme entrevoie l'infini et y aspire ; c'est l'infirmité de sa condition actuelle que sa science se renferme dans le monde fini, où il vit.

« Je suis né, poursuit M. Guizot, je suis né dans le Midi, sous le soleil, et j'ai surtout vécu dans les pays du Nord, ou voisins du Nord, qu'enveloppe si souvent le brouillard. Quand, sous leur ciel pâle, on porte ses regards vers l'horizon, une brume tantôt épaisse, tantôt légère, limite la vue ; l'œil pourrait pénétrer plus loin, c'est un obstacle extérieur qui l'arrête, c'est la lumière qui fait défaut à l'organe. Au contraire, regardez à l'horizon sous le ciel pur et brillant du Midi : la lumière l'inonde dans les plans les plus lointains comme dans les plus proches, les yeux humains y voient aussi loin qu'ils peuvent aller ; s'ils ne vont pas plus loin, ce n'est pas la lumière qui leur manque, c'est leur force propre et naturelle qui a atteint son terme ; l'esprit SAIT qu'il y a des espaces au delà de celui que les yeux parcourent, mais les yeux n'y pénètrent point. C'est l'image de ce qui arrive à l'esprit lui-même dans la contemplation et l'étude de l'univers ; il parvient à un point où sa vue nette, c'est-à-dire sa science, s'arrête. Ce n'est point la fin des choses mêmes ; c'est la limite de la puissance scientifique de l'homme. D'autres réalités, lui apparaissent, il les entrevoit, il y croit spontanément et naturellement, il ne lui est pas donné de les saisir et de les mesurer. Il ne peut ni les méconnaître, ni les connaître, ni en acquérir la science, ni se défendre d'y avoir foi. »

Quel est l'homme qui osera dire que la limite de ce qu'il voit est la

limite de ce qui est? Renoncerons-nous à l'étude des grandes questions de la métaphysique et de la religion, comme à un travail vain où l'esprit humain tourne indéfiniment dans le même cercle, incapable non-seulement d'atteindre le but qu'il poursuit, mais d'avancer en le poursuivant? L'homme qui renoncerait à ces questions prononcerait lui-même sa déchéance. Reconnaissons les limites de notre puissance scientifique, mais n'abdiquons point notre ambition intellectuelle : nous ne tarderons pas à comprendre que, dans les rapports du fini avec l'infini et de nous-mêmes avec Dieu, nous avons besoin d'un secours supérieur, et que ce secours ne nous manque point. Nous reconnaîtrons que Dieu a donné à l'homme ce que l'homme ne peut conquérir, et que la Révélation divine nous a ouvert ce monde de l'infini où, par lui-même et à lui seul, l'homme ne peut porter la lumière. C'est de Dieu qu'il la tient.

Toutes ces choses se lient : la création implique la révélation, une révélation primordiale qui a éclairé l'homme à son entrée dans le monde. Se figure-t-on, demande M. Guizot, peut-on se figurer le premier homme, le premier couple humain, doué de son complet développement physique et dépourvu des conditions essentielles de son activité intellectuelle, matériellement fort et moralement nul, le corps à vingt ans et l'âme à la première heure de l'enfance? Un tel fait est contradictoire en soi et impossible à concevoir. Les limites de la révélation primitive sont impossibles à déterminer scientifiquement, le fait même de la révélation est certain.

Après la révélation donnée au premier homme, et au milieu de la révélation générale répandue sur tous les hommes, un grand fait se présente dans l'histoire, celui d'une révélation spéciale placée au sein d'un petit peuple, renfermée pendant seize siècles dans un petit coin de la terre, et partie de ce coin, il y a bientôt dix-neuf siècles, pour éclairer et conquérir, *comme l'avait annoncé son auteur*, tout le genre humain.

Que dit elle-même cette révélation spéciale pour établir son droit à la conquête morale du genre humain?

La révélation chrétienne affirme que les documents où elle est écrite sont eux-mêmes de source divine. L'inspiration divine des livres saints est la première base de la foi chrétienne, le titre extérieur de la religion chrétienne à l'autorité sur les âmes.

Que signifie l'inspiration des livres saints? Quelle en est la portée?

Dieu, dit à bon droit M. Guizot (et il a tort de se croire désavoué sur ce point par la théologie catholique), Dieu n'a point voulu, par cette voie surnaturelle, enseigner aux hommes la grammaire et pas plus la géologie, l'astronomie, la géographie ou la chronologie que la grammaire. C'est sur leurs rapports avec leur Créateur, sur leurs

devoirs envers lui et entre eux, sur la règle de leur foi et de leur vie, qu'il les a éclairés d'un divin flambeau. C'est sur la religion et la morale, sur la religion et la morale SEULES, non sur aucune science humaine, que porte l'inspiration des livres saints. Sur tout le reste, les livres saints parlent selon ce que pensent et peuvent comprendre les générations auxquelles ils s'adressent. « Beaucoup de choses, dit saint Jérôme, sont racontées dans les Écritures selon le jugement des temps où elles se sont passées, et non selon ce que contenait la vérité. » — « L'intention de l'Écriture sainte, écrit à son tour le cardinal Baronius, est de nous apprendre comment on va au ciel et non point comment va le ciel. »

Cela dit, M. Guizot fait cette profession de foi : « J'ai lu et relu les livres saints. Je les ai lus dans des dispositions d'esprit très-diverses, tantôt en les étudiant comme de grands monuments historiques, tantôt en les admirant comme de sublimes œuvres poétiques. J'ai toujours été saisi, en les lisant, d'une impression tout autre que celle de la curiosité ou de l'admiration; je me suis senti sous l'empire d'un souffle venu d'ailleurs que de l'homme. Plus j'ai lu les livres saints, plus je suis demeuré surpris que les lecteurs sérieux n'en reçussent pas tous la même impression que moi, et que plusieurs méconnussent ce caractère d'inspiration divine, *si étranger à tout autre livre*, si éclatant dans celui-là. » Je ne crains pas d'assurer que la lecture des *Kings* de la Chine, celle des livres attribués à Zoroastre et de ce qu'on connaît des Védas, n'est pas fait pour infirmer, si on les compare avec la Bible, l'autorité de cette solennelle déclaration de M. Guizot.

L'auteur des *Méditations* fait bonne et courte justice de la découverte, publiée avec une si incomparable intrépidité par M. Renan, que les Hébreux n'ont cru en Dieu que parce que cette croyance est une propriété psychologique de la race de Sem, et parce que, d'ailleurs, « le désert est monothéiste. » M. Guizot sait trop bien l'histoire pour oublier qu'il y a eu beaucoup d'idolâtrie parmi les Sémites, et que de fort grands déserts, ceux de la Scythie, n'étaient point peuplés d'adorateurs du vrai Dieu.

Mais M. Guizot fait une remarque plus neuve et non moins frappante : c'est qu'à la différence des dieux des peuples polythéistes, qui tous, ont une histoire pleine d'événements, de vicissitudes, le Dieu de la Bible n'a point de biographie, point d'aventures personnelles. Rien ne lui arrive et rien ne change en lui, il est toujours et invariablement le même, être seul et personnel, absolument distinct du monde fini et de l'humanité, identique et immuable au sein de la diversité et du mouvement universel, et, par là même, en contraste évident et permanent avec tous les dieux du polythéisme,

encore plus distinct et plus seul par sa nature que par son unité.

Et en même temps, comme on l'a dit avant moi, le Dieu de la Bible est le Dieu-Providence, mêlé à tout, s'occupant sans relâche de sa créature, intervenant dans les affaires de ce monde, entrant dans tous les détails de ce qui concerne son œuvre.

M. Guizot suit ce double point de vue dans les rapports de Dieu, selon la Bible, avec Abraham, avec Moïse, avec les rois, avec les prophètes. Là, il rencontre un grand fait, impossible à nier, l'attente du Messie; et l'accord des deux Testaments, l'Ancien et le Nouveau, lui apparaît sans nuages, par cela seul qu'au lieu de s'enfoncer dans le menu détail des faits et des textes et, comme il le dit, dans le labyrinthe des sentiers de la plaine, il se tient au sommet de la montagne, d'où il saisit la vue d'ensemble et le grand chemin qui mène au but. « Quelles que soient les controverses, conclut M. Guizot, un fait subsiste. Dix-sept siècles se sont écoulés entre le jour où, sur le Sinaï, Moïse a reçu le Décalogue, et celui où s'approche le Messie annoncé par les prophètes. Et au bout de ces dix-sept siècles, le Dieu de qui Moïse a reçu le Décalogue, celui qui s'est défini lui-même : « Je suis Celui qui suis, » Jéhovah est toujours le Dieu, le seul Dieu d'Israël. Israël a traversé tous les régimes, subi toutes les vicissitudes, encouru tous les égarements que peut commettre un peuple; il a eu des prêtres, des juges et des rois; il a été conquérant et conquis, maître et esclave; il a eu ses jours de puissance et ses jours d'humiliation, ses tentations d'idolâtrie et ses accès d'impiété; il est toujours revenu au Dieu unique, au vrai Dieu. Sa foi a survécu à toutes ses fautes, à tous ses malheurs; et après dix-sept siècles, Israël attend de Jéhovah un Messie qui sera, disent ses plus grands prophètes, le libérateur et le sauveur, non-seulement d'Israël, mais de toutes les nations.

« Contre ce fait sans pareil, les hommes épuiseront en vain leur science et leur doute : il y a là plus que de l'homme, ce n'est pas là un fait humain.

« Que sera-ce et que faudra-t-il croire quand le fait aura reçu sa consommation et les prophéties leur accomplissement, quand Jéhovah aura donné au monde Jésus-Christ ? »

Après nous avoir montré Dieu selon la Bible, M. Guizot esquisse à grands traits Jésus-Christ selon l'Évangile : Jésus-Christ et ses apôtres ; Jésus-Christ et ses préceptes; Jésus-Christ et ses miracles; Jésus-Christ, les Juifs et les Gentils; Jésus-Christ et les femmes ; Jésus-Christ et les enfants ; autant de perspectives diverses et comme autant de points de vue préliminaires pour arriver enfin à contempler en face Jésus-Christ lui-même. « On peut alors, dit M. Guizot, on peut contester la nature et la puissance surnatnrelle de Jésus-Christ :

on ne peut pas contester la perfection, la sublimité de ses actions et de ses préceptes, de sa vie et de sa loi morale. Et, en effet, non-seulement on ne les conteste pas, mais on les admire, on les célèbre avec effusion et complaisance. Mais alors que d'incohérences ! que de contradictions ! Quelle fausseté, quelle impossibilité morale dans son histoire telle qu'on la racontée ! Quelle série d'hypothèses inconciliables avec les faits qu'on admet ! Cet homme parfait et sublime est tour à tour un rêveur ou un charlatan, dupe lui-même et trompeur aux autres, dupe de son exaltation mystique quand il croit à ses propres miracles, trompeur volontaire quand il arrange les apparences pour y faire croire. L'histoire de Jésus-Christ n'est plus qu'un tissu de *chimères* et de *mensonges*. Et pourtant le héros de cette histoire reste parfait, sublime, incomparable, le plus grand génie et le plus grand cœur entre les hommes, le type de la vertu et de la beauté morale, le chef suprême et légitime de l'humanité. Et ses disciples, justement admirables à leur tour, ont tout bravé, tout souffert pour lui rester fidèles, et accomplir son œuvre. Et l'œuvre en effet a été accomplie : le monde païen est devenu chrétien, et le monde entier n'a rien de mieux à faire que d'en faire autant.

« Quel problème contradictoire et insoluble on élève ainsi, à la place de celui qu'on s'efforce de supprimer !

« L'histoire repose sur deux bases, les documents positifs, les vraisemblances morales. Ces deux bases manquent également à l'histoire de Jésus-Christ, telle qu'on la construit aujourd'hui, en contradiction évidente et choquante, d'une part avec les témoignages des hommes qui ont vu Jésus-Christ ou qui ont vécu près de ceux qui l'avaient vu, d'autre part avec les lois naturelles qui président aux actions des hommes et au cours des événements. CE N'EST PAS LA DE LA CRITIQUE HISTORIQUE, c'est un système philosophique et un récit romanesque mis à la place des documents matériels et des vraisemblances morales ; c'est un Jésus-Christ faux ET IMPOSSIBLE, fait de main d'homme, qui prétend à détrôner le Jésus-Christ réel et vivant, fils de Dieu.

« Il faut choisir entre le système et le mystère, entre le roman d'un homme et le plan de Dieu. »

Tel est le dernier mot des *Méditations*, M. Renan ne pourra prétendre qu'il manque de netteté.

Nous sommes de ceux qui attendent avec impatience la suite de ce beau travail de M. Guizot. Il nous laisse entrevoir tout son dessein dans sa préface ; il nous fait pressentir l'enchaînement et les conclusions successives de son œuvre.

Après l'essence de la Religion chrétienne vient son histoire : elle sera l'objet d'une seconde série de *Méditations* dans lesquelles l'auteur examinera l'authenticité des livres saints, les causes premières

de la fondation du Christianisme, ce qu'ont toujours été la foi chrétienne et l'Église chrétienne à travers les siècles et malgré leurs vicissitudes, la grande crise religieuse du seizième siècle, enfin les crises antichrétiennes qui, à diverses époques et en divers pays, ont mis en question et en péril le Christianisme lui-même, et qu'il a toujours surmontées.

La troisième série des *Méditations* sera consacrée à l'étude de l'état actuel de la Religion chrétienne, de son état intérieur et extérieur. M. Guizot se propose de retracer le réveil chrétien qui s'est manifesté parmi nous dès l'ouverture du dix-neuvième siècle, soit dans l'Église catholique, soit dans les communions protestantes, l'élan de la philosophie spiritualiste, qui s'est relevée à cette même époque, et le mouvement antichrétien qui a éclaté bientôt après dans la renaissance du matérialisme, du panthéisme, du scepticisme, et dans les travaux de la critique historique. Il annonce qu'il essayera de déterminer l'idée et par conséquent, selon lui, *l'erreur fondamentale* de ces divers systèmes, adversaires déclarés et actifs du Christianisme.

Enfin, dans la quatrième série de ses *Méditations*, l'auteur tentera de pressentir l'avenir de la Religion chrétienne et d'indiquer par quelles voies elle est appelée à conquérir complétement et à dominer moralement ce petit coin de l'univers que nous appelons notre terre, et dans lequel se déploient les desseins et la puissance de Dieu, ainsi qu'ils se déploient aussi sans doute dans une infinité de mondes à nous inconnus.

C'est là un grand, un magnifique dessein, bien digne certes de couronner la vie si pleine et la vieillesse si honorée de M. Guizot.

Avant tout, j'ai voulu que les lecteurs du *Correspondant* connussent à fond la première partie de son œuvre, et je crois en avoir donné une idée fidèle, attentif à reproduire sans cesse dans l'analyse étendue qu'on vient de lire, lors même que je m'abstiens de la faire entre guillemets, les expressions mêmes de l'auteur. Ce devoir rempli, qu'il me soit permis de formuler un regret, c'est qu'un aussi grand esprit que M. Guizot, ayant à écrire sur les dogmes de la théologie chrétienne, ait aussi peu interrogé les théologiens. Sans doute, s'adressant à un public d'hommes du monde, il n'avait point à leur donner, sur chaque dogme du Christianisme, un traité théologique à la manière de l'École; mais encore fallait-il qu'il se rendît à lui-même un compte précis et rigoureux de tout ce qui est *enseigné* dans *toutes* les communions chrétiennes sur les cinq dogmes qu'il considère comme fondamentaux, et tout spécialement sur le péché originel. Et, pour cela, comment ne pas consulter les théologiens? Autrement, l'apologiste chrétien s'expose au reproche d'avoir éludé la difficulté qu'il a mission de résoudre, au reproche d'avoir atténué le dogme

pour le rendre plus aisément acceptable. Rien, assurément, n'est plus loin du caractère si élevé de M. Guizot. Mais enfin, sans l'avoir voulu, il a pu, tour à tour, comme on l'a dit, trop diviniser les choses humaines et trop humaniser les choses divines. Ce ne sont pas seulement les professeurs de séminaires, ce sont les protestants devenus sceptiques, comme M. Schérer, qui font ces réserves à l'endroit du livre de M. Guizot, et c'est par là que nos adversaires communs en amoindrissent la salutaire autorité.

Est-ce pour aller au-devant de notre objection que, dès le début de son livre, M. Guizot a dit ceci :

« J'en demande d'avance pardon aux théologiens catholiques et protestants : je n'ai point dessein de rappeler ici, ni d'expliquer, ni de soutenir TOUS les articles de foi *qu'ils* ont appelés des dogmes chrétiens. Depuis dix-huit siècles, LA THÉOLOGIE CHRÉTIENNE s'est bien souvent aventurée au delà et au dehors de la religion chrétienne; les hommes ont mêlé leurs œuvres à l'œuvre de Dieu. »

Et ailleurs : « Quand le fait de l'Incarnation a pris la forme de dogme, LA THÉOLOGIE a voulu l'expliquer : à mon sens, elle a eu tort ; elle a obscurci le fait, en le développant et le commentant. »

J'en demande moi-même pardon à M. Guizot, ces paroles n'ont point toute la clarté désirable. Il y a eu, je ne l'ignore pas, dans toutes les communions chrétiennes, des théologiens indiscrets, subtilisant à l'excès, distinguant et sous-distinguant à l'infini, des théologiens qui ont exagéré certains dogmes et qui en ont diminué d'autres. Mais, nulle part, ces théologiens ne font autorité ; personne n'eût songé à reprendre M. Guizot de ne pas les suivre. Quand il parle de LA THÉOLOGIE CHRÉTIENNE en général, évidemment donc ce n'est pas des abus de la Scholastique qu'il entend exclusivement parler. Et lorsqu'à propos de l'Incarnation, M. Guizot déclare qu'*à son sens*, LA THÉOLOGIE *a eu tort de l'expliquer*, il est difficile de ne point penser à ces trois grandes assises de la Chrétienté qui s'appellent le concile de Nicée, le concile d'Éphèse, le concile de Chalcédoine, où furent proclamés articles de foi la consubstantialité du Verbe et de son Père, l'unité de personne et la dualité de nature. Et alors ce ne sont pas des théologiens isolés, c'est l'Église chrétienne qui a eu tort, suivant M. Guizot, de condamner Arius, Nestorius, Eutychès ; car enfin toute l'Église, l'Orient comme l'Occident, les Grecs et les Latins, ont admis et maintiennent comme articles de foi, sans contestation, depuis quatorze siècles, les définitions dogmatiques de Nicée, d'Éphèse et de Chalcédoine. Si ce sont là des superfétations pharisaïques, au delà ET EN DEHORS de la Religion chrétienne, qu'est-ce que le Christianisme? N'est-ce donc rien de plus que ce qui est exposé de la page 10 à la page 90 des *Méditations* de M. Guizot? Quoi! ce serait là toute la

Religion chrétienne! Et l'Église chrétienne, dans cette hypothèse, qu'est-ce que c'est? Une immense réunion d'hommes formant l'élite de l'humanité, qui s'est trompée durant quatorze siècles sur la question de savoir ce qui constitue le Christianisme. Comment concevoir alors cette Providence à laquelle M. Guizot croit comme nous, qui est directement intervenue en la personne de Jésus-Christ pour fonder le Christianisme, et qui « n'est pas un acteur appelé pour ouvrir la scène et relégué ensuite dans une complète inutilité et inertie, mais qui *assiste à son œuvre et qui la maintient*[1]? »

Que M. Guizot m'entende bien ici ; je ne dis point qu'il y eût obligation pour lui de s'expliquer sur le nestorianisme et l'eutychianisme. Je m'étonne seulement qu'il ait cru pouvoir blâmer l'Église, mise en demeure de s'expliquer à ce sujet, de s'être expliquée. Je m'étonne qu'à ce propos il évoque le souvenir des Pharisiens[2]. Je m'étonne que des noms comme ceux de saint Athanase, de saint Augustin, de saint Anselme, de saint Thomas d'Aquin (de si grands théologiens, et de si hautes, de si supérieures intelligences!) ne l'aient point fait hésiter à s'exprimer en termes aussi absolus sur LA THÉOLOGIE CHRÉTIENNE.

Me sera-t-il permis de réclamer aussi contre la sévérité, involontairement un peu hautaine, avec laquelle M. Guizot juge le passé de l'Église? Il semble résulter de ses paroles que, tout compte fait, persécutés durant trois siècles, les Chrétiens ont été quinze cents ans persécuteurs[3].

Je ne crois pas que personne ait plus horreur que moi de toute contrainte exercée sur la conscience ; mais je ne puis admettre que la même dénomination s'applique à bon droit à Néron pour avoir fait crucifier saint Pierre, et à Innocent III, pour avoir fait prêcher une croisade contre les Albigeois, ces ennemis publics de la morale universelle non moins que de la Chrétienté. Les moyens d'action fussent-ils identiques, la moralité des deux actes est loin certes d'être la même ; ils ne sauraient donc être flétris du même nom. Le sceptique même, s'il veut être juste, doit faire la part, non-seulement des idées dominantes au moment où l'acte s'accomplit, mais du mobile même de l'acte, une foi profonde, d'un côté, un caprice sanguinaire de l'autre, un péril imminent de la société, du temps d'Innocent III, une calomnie juive, mais l'absence évidente de tout danger social, au temps de Néron. Et si le sceptique en est là, combien plus le croyant! N'insistons pas.

[1] *Méditations*, p. 30.
[2] Page 16.
[3] « Pendant dix-huit siècles, les Chrétiens ont été tour à tour persécutés ou persécuteurs, persécuteurs de quiconque n'était pas chrétien, se persécutant *mutuellement* entre chrétiens. » (*Préf.*, II.)

J'aurais enfin quelques scrupules sur l'exactitude d'une locution que M. Guizot affectionne « l'Église chrétienne de nos jours, » pour désigner par une appellation collective les diverses communions chrétiennes, la communion catholique et les communions dissidentes. Je reconnais certes avec M. Guizot que c'est la foi chrétienne, la foi commune à tous les chrétiens, et non pas telle ou telle communion chrétienne, qui est maintenant et radicalement attaquée. Je crains comme lui, autant que lui, que le sentiment de ce péril commun ne soit pas dans toutes les communions chrétiennes, aussi clair, aussi profond, aussi dominant que l'exige le salut commun. Je crains, comme lui, autant que lui, que les chrétiens des communions diverses ne concentrent pas assez *toutes leurs forces* sur la grande lutte qu'ils ont tous à soutenir. Je pense, comme lui, que, depuis dix-huit siècles, la religion chrétienne a surmonté bien des attaques, quelques-unes bien plus violentes que celle dont elle est l'objet, AUCUNE PLUS GRAVE. Mais cela ne suffit malheureusement point pour que tous les chrétiens de nos jours soient considérés comme une seule et même Église qui s'appellerait l'Église chrétienne. L'union des efforts me plaît, je l'appelle de tous mes vœux, j'aime à en donner l'exemple; mais la vérité ne me plaît pas moins et l'exactitude des mots est une partie de la vérité.

Du reste, ce que je regrette par-dessus tout, c'est que M. Guizot n'ait pas ajouté quelques pages de plus à chacun de ses chapitres sur la création, sur la Providence, sur la chute première, sur le péché originel, sur l'Incarnation, sur la Rédemption. Les théologiens, qu'il n'estime point assez, et surtout ces deux hommes hors ligne, saint Augustin et saint Thomas, lui auraient fourni des développement à notre avis indispensables, qui, revêtus de son style si légitimement magistral, eussent ajouté beaucoup à la grandeur et à l'efficacité de ses *Méditations*. Je ne reproche point à M. Guizot d'avoir donné au mot *surnaturel* le sens que lui donne M. Renan, et d'entendre par là tout un ordre de faits qui est au-dessus des forces de cette mécanique vivante qu'on nomme la nature. C'est bien là en effet, l'acception nouvelle du terme dans le langage des gens du monde, c'est-à-dire du seul public pour qui ait écrit l'auteur. Je sais bien que, dans la langue de la théologie, le mot *surnaturel* a une toute autre portée [1]; mais M. Guizot est plus qu'excusable de n'avoir pas désorienté ses lecteurs en leur parlant une langue qui leur est malheureusement inconnue. J'aurais souhaité pourtant qu'il se préoccupât, pour son propre compte, de la conception théologique

[1] Voir *la Question du surnaturel*, par le P. Matignon, 2e édition, chap. IX, p. 154-158. — Paris, Douniol.

du surnaturel, c'est-à-dire de ce que notre nature n'exige pas, de ce qui ne lui est pas dû, de ce dont elle aurait pu se passer, si Dieu n'eût daigné l'élever plus haut. Car alors il aurait compris que le premier homme, sortant des mains de Dieu, ne différait pas de nous seulement en ce que le péché lui était inconnu, mais en ce que cette innocence primordiale était embellie de dons surnaturels, c'est-à-dire de dons surajoutés par la bonté divine à la pure nature humaine. M. Guizot peut voir dans l'admirable *Symbolique* de Mœhler quelles sont les conséquences rationnelles de cette conception de l'homme paradisiaque, conception fondamentale, dont l'auteur des *Méditations* pouvait très-bien tenir compte sans pour cela s'engager dans la controverse de nos dissidences confessionnelles.

Un autre point voudrait des explications. M. Guizot, qui est très-ferme sur l'inspiration des livres saints, paraît admettre (p. 157) que la raison humaine, cette même raison qui n'aurait pu aborder, seule et par elle-même, dans le domaine de l'infini, qui est celui des vérités révélées, a le droit de diviser la Bible, de juger, dans la teneur même des livres saints, ce qui est inspiré et ce qui ne l'est pas. En effet, M. Guizot se fait cette objection : « Qui marquera la limite où l'inspiration s'arrête? C'est détruire l'autorité des livres saints en les livrant à toutes les disputes des hommes. » Et il répond : « Éternelle prétention de la faiblesse humaine? L'homme invoque un guide et il le veut immuable, infaillible; il cherche un point fixe auquel il se puisse attacher avec une absolue et permanente sécurité. » J'avoue que, pour ma part, cette *prétention* me semble assez naturelle. M. Guizot le sent bien lui-même, et il s'empresse d'ajouter que l'inspiration des livres saints a eu précisément pour objet de donner à la foi des points fixes. Mais, tout de suite, au lieu de répondre à la difficulté qu'il s'est posée, il se jette dans cette considération que l'inspiration des livres saints est limitée aux vérités de l'ordre moral et qu'elle ne s'étend pas à la physique. Soit, nous en sommes d'accord. Mais, en ce qui a trait aux vérités religieuses et morales, peut-on diviser l'inspiration des saints livres? Peut-on dire, comme l'a fait madame de Gasparin : ici saint Paul est inspiré, là il cesse de l'être. Je ne puis croire que M. Guizot soit de cet avis, et j'aurais souhaité qu'il s'en fût catégoriquement expliqué.

Je pourrais m'appesantir encore sur d'autres *desiderata* de son livre; mais il me tarde d'en finir avec ces réserves, qui paraîtront à M. Guizot bien minutieuses et bien pédantes, et que d'autres ne manqueront pas de trouver bien incomplètes. Après tout, le rôle des hommes qui croient en Jésus-Christ, n'est pas de diminuer le témoignage de M. Guizot. J'ai hâte donc de revenir à l'impression suprême qui reste du testament religieux d'un homme si con-

sidérable, de revenir à la sympathie, à l'admiration. Dans ce rapide naufrage des espérances que nous avions mises dans notre siècle, en présence de tant de volontés infirmes, de tant de molles et impuissantes intelligences qui déclinent l'examen des grandes questions religieuses, « qui s'absorbent dans la recherche du bien-être et qui ferment l'oreille aux nobles instincts de notre nature, » c'est, comme l'a dit un de nos évêques, un spectacle touchant et beau que celui d'une haute intelligence, appliquée longtemps à la conduite des affaires d'un grand pays, se recueillant au déclin de la vie, pour sonder, « après avoir porté le poids des objections et connu les anxiétés du doute, » ces problèmes de destinée humaine, qui s'imposent inexorablement à l'homme, au milieu du silence des passions refroidies et de la cendre des ambitions éteintes. M. Guizot n'a pas donné seulement un grand et noble exemple, il a fait encore un beau livre. Soit qu'il pose les problèmes naturels, soit qu'il trace les limites de la science et les bornes infranchissables de la raison humaine, il met partout un très-grand talent au service de vérités encore plus grandes. Les adversaires eux-mêmes en conviennent, personne aujourd'hui ne pense avec cette vigueur et n'écrit avec cette autorité.

FOISSET.

POÉSIES DU NORD

SOUVENIR

TRADUIT DU RUSSE, DE TIOUTCHEFF

Je me souviens d'un beau rivage,
Je me souviens d'un jour heureux,
Dont rien ne remplace l'image.
C'était le soir. Nous étions deux ;

Elle et moi sur une colline,
Sous les rameaux d'arbres fruitiers ;
Au loin, une vieille ruine,
Les flots du Danube à nos pieds.

Sur sa figure virginale,
Sur le fleuve, sur le vallon,
Le soleil couchant, doux et pâle,
Projetait un dernier rayon.

L'œil rêveur, l'oreille attentive,
En face de ce grand tableau,
Elle écoutait la voix plaintive
Du vent du soir et du ruisseau.

Mais de même que la nuit sombre
Voilait ce ciel bleu du printemps,
Sur nos pensers descendait l'ombre,
L'ombre solennelle du temps.

CHANT D'UNE VEUVE

DANS LA VALLÉE DE LA SAAR

TRADUIT DE L'ALLEMAND

Le rossignol chante de même
Qu'autrefois, en d'heureux printemps,
Quand il vivait celui que j'aime,
Voilà longtemps ; voilà longtemps.

Je ne puis pleurer. Je me penche
En silence dans mon ennui,
Et file ma quenouille blanche
Toute seule jusqu'à la nuit.

Le rossignol chante. Il me semble
Être aux jours d'amour et de foi,
Où nous étions si bien ensemble,
Ici, mon bon époux et moi.

Me voilà seule en sa demeure,
Le cœur plein de son souvenir,
Travaillant, priant à toute heure,
Que Dieu veuille nous réunir !

Ah! nos beaux rêves de jeunesse,
Quand la mort vint nous séparer !
Que Dieu m'assiste en ma faiblesse!
Je chante. Je voudrais pleurer.

LARMES SILENCIEUSES

TRADUIT DE L'ALLEMAND, DE J. KERNER

Un matin, tu t'en vas, à travers la prairie,
Le ciel est bleu. La terre est toute refleurie.

Pendant que tu dormais sans crainte et sans douleur,
Les pleurs du ciel, l'orage inondaient chaque fleur.

La nuit, plus d'un pauvre être en secret se lamente,
Et le matin, on croit qu'il a l'âme contente.

CONSOLATION

TRADUIT DE L'ANGLAIS, DE LONGFELLOW

Pauvres êtres déçus, que la douleur tourmente,
Pauvres âmes en deuil, rassurez-vous. Un jour,
Après vos longs regrets, et votre longue attente,
Vous trouverez encore un salutaire amour.

Non, sans doute ici-bas, aucun homme n'existe
Si frappé par le sort, si faible et désolé,
Qui ne trouve... et peut-être à l'heure la plus triste,
Un ami par lequel il sera consolé,

Un ami qui sur lui prend un heureux empire,
Qui, lui tendant la main en de cruels instants,
Le regarde et lui dit avec un bon sourire :
Comment as-tu donc pu souffrir seul si longtemps ?

LE DIMANCHE DU BERGER

IMITÉ D'UHLAND

C'est le jour du Seigneur. La cloche dans les airs,
Chante l'hymne d'amour et l'hymne d'espérance.
Puis, à ses sons pieux succède un long silence.
L'église est toute pleine et les champs sont déserts.

Auprès de mon troupeau, dans la vaste prairie,
Je me mets à genoux, et je prie avec foi.
Dans le monde, bien loin, ainsi qu'autour de moi,
En ce même moment, tout se recueille et prie.

Quel calme dans ces lieux ! Quelle paix en mon cœur !
L'horizon est si pur, et la terre est si belle !
On dirait, à cette heure auguste et solennelle,
Que le ciel va s'ouvrir. C'est le jour du Seigneur.

IMITÉ DE FREILIGRATH

Oh ! donne pleinement ton cœur et ton amour,
Aime dans le bonheur, aime dans la souffrance.
Le temps fuit, le temps vole, et la mort chaque jour
Brise un nœud d'amitié, détruit une espérance.

Garde en toi le foyer des nobles sentiments.
A toute âme qui reste attachée à ton âme,
Et dans son abandon croit à tes dévouements,
Garde les doux pensers, garde la foi, la flamme.

A qui t'ouvre son cœur, ne ferme pas le tien.
Prends ta part de sa peine et de son allégresse.
Sois content, si tu peux lui faire quelque bien,
L'aider aux mauvais jours d'orage et de faiblesse.

Et surtout, réfléchis à ce que tu diras.
Hélas! c'est sitôt fait de dire un mot qui blesse.
Offenser un ami? Non. On n'y songeait pas.
Il s'éloigne pourtant plongé dans la tristesse.

Puis, quelque jour, en vain on invoque sa voix.
On va s'agenouiller sur sa tombe muette.
On voudrait le revoir cet ami d'autrefois,
Que l'on a méconnu, que trop tard on regrette.

L'œil humide de pleurs, et le front incliné,
« Pardonne, lui dit-on, pardonne mon offense. »
Il a depuis longtemps sans doute pardonné.
Il a souffert aussi, bien longtemps en silence.

Et nous n'aurons pas pu tempérer son chagrin,
Nous ne saurons jamais ce qu'il voulait nous dire;
Nous ne serrerons plus sa main dans notre main,
Nous ne reverrons plus son amical sourire.

Oh! donne pleinement ton cœur et ton amour,
Aime dans le bonheur, aime dans la souffrance,
Le temps fuit, le temps vole, et la mort, chaque jour,
Brise un nœud d'amitié, détruit une espérance.

X. Marmier.

LA NICHÉE

SOUVENIR DES ALPES

Les brouillards qui tantôt planaient sur la vallée,
Aux flancs noirs des rochers groupés en flocons blancs,
Font du Grésivaudan comme une vaste allée
De neige vaporeuse et de duvets tremblants.
Chaque jour des glaciers la cime est plus couverte,
Le vent est froid déjà, si l'air est encor doux ;
Mais les forêts riant de l'aquilon jaloux
Ont en manteau pourpré changé leur robe verte.
Les parfums de l'air pur semblent plus enivrants.
Jadis l'été des monts a desséché les veines ;
Mais l'automne est venu : les ravins sont torrents.
Coteaux, reverdissez ; refleurissez, verveines !

Tout renaît. La nature au temps a résisté.
Elle est belle, elle est jeune en dépit de son âge
Et son plus grand éclat de grâce et de beauté
Devient de son déclin l'honneur et l'apanage.
Son aspect est plus doux ; son attrait est plus fort.
— Le soleil nous sourit avant de disparaître. —

C'est encore un beau jour, — c'est le dernier peut-être !
C'est un luxe de vie à défier la mort!

Et moi, j'étais venue en épelant Virgile
Sur un tronc renversé faire halte en ces lieux :
Las ! ma mémoire est lente et ma pensée agile...
Et l'esprit du poëte est distrait par ses yeux !

Mais quel bruit par instant vient frapper mon oreille?
— La clochette des bœufs paissant en liberté.
Quel son aigrement doux m'arrive et me réveille ?
— C'est celui des pipeaux par la brise apporté.
Quoi ! Ces monts seraient-ils les hauts monts de Sicile?
Je vois l'ombrage épais, je sens le frais de l'eau,
J'entends le *susurrus* des ruisseaux de Virgile...
— Le cadre à l'ignorante explique le tableau !

O fortunés bergers ! — Vrais enfants de la terre,
Ils vivent de pain noir, d'eau claire et de ciel bleu,
Ils jettent leur chanson à l'écho solitaire,
    Joyeux de tout, contents de peu !
Autour de leur foyer la famille est nombreuse,
Mais nul ne veut changer de vie et d'horizon ;
Si de paille est le nid, la nichée est heureuse :
Dieu mesure pour tous le vent et la toison.
O fortunés bergers ! — Ils dorment sur la mousse,
Ainsi que le lézard au soleil étendu.
Des révolutions qu'importe la secousse ?
Le bruit de nos discordes en route s'est perdu.
Le son du chalumeau, le murmure de l'onde,
Des troupeaux tachetés les longs mugissements :
Voilà ce qu'ils sauront des tumultes du monde.
La gloire finit là ses envahissements.
Sans connaître le nom des grands biens qu'on profane,
De la liberté même ignorant les dangers,

Ils en goûtent la paix auprès de leur cabane,
Libres sans le savoir... — O fortunés bergers !

Admirant les monts verts avec leurs cimes blanches,
Je rentrais au castel où j'ai bâti mon nid,
Quand je vis près de moi s'agiter quelques branches
Et tomber à mes pieds un feuillage jauni :
« Qu'est-ce ? » dis-je, « un chevreau qui broute l'herbe amère ?
« Un écureuil agile autant que vagabond ?
« Un agneau nouveau-né qui court après sa mère ? »
Vers le buisson tremblant je m'élance d'un bond,
J'écarte les rameaux... — O ravissante image !
C'étaient trois blonds enfants par la peur embellis
Qui se cachaient à mon passage
Dans un bouquet d'amaryllis !

Quand l'agneau se voit pris, il tremble, mais il bêle
Pour appeler à lui brebis, berger ou chien ;
Mais eux, ils restaient là tous les trois, pêle-mêle,
Cœur tremblant, bouche ouverte... et ne murmurant rien ;
Seulement, vrais enfants de l'abrupte campagne,
Des mains, des bras, des pieds — instinct universel ! —
Ils se cramponnaient tous au flanc de la montagne,
Ils se réfugiaient sur le sein maternel !

Moi, — de ma cruauté ma tendresse est complice, —
Je tenais devant eux les rameaux écartés.
Mon admiration prolongeait leur supplice !
Mais ils étaient si beaux, ces trois épouvantés !

Quand l'épervier au nid menace la nichée,
Avez-vous jamais vu la couveuse aux abois
Voler vers le danger la plume effarouchée,
L'œil en feu, par ses cris troublant la paix des bois ?
Le monstre est grand et fort, elle est faible et petite,
Sous son duvet soyeux frémit son pauvre cœur ;

Mais sur l'oiseau de proie elle se précipite,
Et l'épervier cruel n'est pas toujours vainqueur !
Telle accourt au buisson, courageuse et craintive,
Une enfant qui de loin m'interroge des yeux.
Son front doux est empreint d'une vigueur hâtive.
— Et trois voix ont poussé le cri le plus joyeux !
Et six petits pieds nus ont couru sur la roche
Vers cette autre couveuse à peine éclose au jour,
A son jupon grossier chaque bambin s'accroche.
Un regard maternel répond à leur amour.
Et moi, lui souriant :
« Ce sont tes jeunes frères.
— Et ton père ?
— Au labour il donne tous ses soins,
— De Pierre le fermier il cultive les terres.
— Et ta mère ?
— Elle est morte à la saison des foins.
— Près de ses orphelins tu remplaces ta mère ?
— Je suis l'aînée...
— Hélas ! Quel âge as-tu !
— Dix ans.
— Pauvre enfant ! Quoi ! sitôt goûter la vie amère !
« De l'enfance quitter les plaisirs bienfaisants !
« Être mère à dix ans !... bien avant d'être femme !...
« L'arbre est-il assez fort pour porter de tels fruits ? »
Elle, avec un regard qui m'alla jusqu'à l'âme :
— « Ne pleurez plus ainsi sur mes beaux jours détruits.
« Ma mère en expirant m'a dit une parole
« Qui me vaut un trésor et me rend mes beaux jours.
« Quand je pleure, ce mot à lui seul me console ;
« Je le redis souvent... et j'y pense toujours. »
— Et ce mot, quel est-il ?
— Mon enfant, » dit ma mère,
« Le fardeau qui m'accable est bien pesant pour toi !...
« Mais, quand on a passé dans ce monde éphémère,
« A cette heure suprême où Dieu dit : « Viens à moi ! »

« Quand la terre à nos yeux va bientôt disparaître,
« On dit, laissant ses fils sur nos chemins pierreux :
« J'accepte mille fois qu'ils ne soient point heureux...
« Pourvu qu'ils soient dignes de l'être! »

Et j'admirais l'enfant ; et je pensais en pleurs :
Voilà ce que la Foi fait des plus humbles cœurs !

La montagne et la Foi ! — Deux sublimes nourrices
Pour faire l'homme grand et ses destins propices !
Oui, malgré les efforts d'une aveugle raison,
Monter sera toujours élargir l'horizon !
Heureux les montagnards ! — Nous, enfants de la plaine,
Sans gémir, toutefois, revenons à la chaîne ;
Mais souvent, cœur froissé, front mouillé, pieds poudreux,
Répétons en voyant le bonheur disparaître :
« Ah ! qu'importe ici-bas de n'être point heureux...
« Pourvu qu'on soit digne de l'être ! »

Ernestine Drouet.

DU MOUVEMENT CATHOLIQUE

AUX ÉTATS-UNIS

Après la découverte du nouveau monde par les Espagnols et tandis qu'ils attaquaient sa civilisation païenne par le Sud, les Français furent les premiers Européens qui prirent pied sur cette terre; ils fondèrent Port-Royal en Acadie en 1604, et leurs missionnaires commencèrent dès lors à se répandre parmi les sauvages du Nord. La première colonie puritaine anglaise ne débarqua au Massachussett qu'en 1620, et il pouvait paraître probable alors que le catholicisme dût dominer sur le continent nouveau. Mais depuis cette époque les émigrations nombreuses des Anglo-Saxons et les vicissitudes de la politique intervertirent cette situation à un tel point, que l'on put croire, à la fin du siècle dernier, l'installation du protestantisme complète et définitive dans l'Amérique du Nord. Cependant Dieu prépare ses voies comme il lui plaît, et il sait ménager des retours secrets et imprévus qui déjouent toutes les présomptions des hommes. Si la faiblesse et les désordres intérieurs frappèrent d'impuissance au dix-huitième siècle les pays catholiques, la marche du catholicisme ne devait en ressentir qu'un retard éphémère. La Providence, combinant avec un art admirable les efforts dédaignés de ceux qui paraissaient faibles et les fautes admirées de ceux qui semblaient forts, a confondu les jugements superficiels des philosophes et prépare rapidement la transformation religieuse de l'Amérique.

Cette transformation, nous la voyons s'opérer de nos jours avec une puissance qui grandit chaque année : les éléments qui l'ont déterminée étaient si misérables dans le principe, qu'aucun des écrivains du dernier siècle ne songeait à en tenir compte; cependant, dès lors, le Canada, qui est aujourd'hui le point d'appui le plus so-

lide du catholicisme sur ce continent, possédait cette population pleine de foi et d'énergie qui s'est si merveilleusement développée depuis un demi-siècle; les États-Unis eux-mêmes recélaient dans leur sein ces Églises ignorées, patientes, indestructibles, débris de l'ancienne Église d'Angleterre, qui devaient, après trois siècles, s'épanouir de nouveau avec une telle vigueur. Mais on ne faisait point état des pauvres colons français abandonnés comme une proie sans valeur à la puissance britannique ; ils devaient être absorbés par la double supériorité de l'Angleterre et du protestantisme ; quant aux *papistes* des États-Unis, les savants penseurs ne soupçonnaient même pas leur existence, et on eût fait singulièrement sourire les publicistes si on eût parlé de leur avenir.

De même que les puritains, en effet, les catholiques anglais, pressés par la persécution, songèrent de bonne heure à se ménager un refuge en Amérique ; en 1634, sous la direction de lord Baltimore, ils fondèrent la colonie de *Maryland;* ils y rencontrèrent bientôt encore d'odieuses persécutions suscitées par les protestants auxquels ils avaient accordé toute liberté de s'établir parmi eux ; néanmoins ce fonds de population catholique persista, et, s'accroissant à travers toutes ces vicissitudes, fut l'origine et le premier germe de l'Église des États-Unis, aujourd'hui si florissante et si nombreuse.

Nous avons trouvé aux archives coloniales (ministère de la marine) un mémoire manuscrit fort curieux de Lamothe-Cadillac sur l'Acadie, lequel constate qu'il y avait alors, en 1686, des habitants catholiques à New-York, et surtout dans le Maryland, où l'on comptait sept à huit prêtres. Dans un autre document tiré des mêmes archives, il est question d'un prêtre catholique résidant à New-York ; enfin Guillaume Penn, qui, tout à côté du Maryland, avait établi la tolérance la plus absolue en *Pensylvanie*, parle lui-même d'un vieux prêtre catholique exerçant son ministère dans cet État.

On a écrit qu'à cette époque les catholiques formaient dans le Maryland le trentième de la population ; mais cette évaluation nous paraît très-inférieure à la vérité ; ce qui est certain, c'est que le développement de nos malheureux coreligionnaires était lent et difficile, entravés par la persécution et les difficultés de toute nature que l'on multipliait contre eux. Dans les provinces puritaines du Nord, ils étaient absolument proscrits ; il en était à peu près de même dans celles du Sud, *Virginie*, *Géorgie* et *Caroline :* le peu qui pouvait se rencontrer à New-York s'y trouvait en contravention avec la loi sous une tolérance très-précaire. Le Maryland et la Pensylvanie seuls leur accordaient une certaine liberté et une situation à peu près régulière, encore y étaient-ils exposés souvent à mille vexations et dénis de justice, puisque dans le Maryland ils furent persécutés à diverses

reprises et les prêtres proscrits, tandis qu'en Pensylvanie Guillaume Penn dut résister à son entourage pour persister dans sa tolérance à leur égard.

Quoi qu'il en soit, en dépit des difficultés et des violences, le nombre des catholiques grossit peu à peu dans l'Amérique anglaise, partout où il leur fut possible de vivre ; les familles anciennes du pays se multipliaient, il en venait quelques autres d'Angleterre et d'Irlande, puis l'immigration allemande commença à poindre, surtout en Pensylvanie, où il se forma de bonne heure des communautés catholiques allemandes. Nous avons trouvé dans les archives de cette province quelques indications précieuses sur l'état du catholicisme en 1760. Il y existait alors deux prêtres, l'un Français ou Anglais, nommé Robert Hardy, l'autre Allemand, du nom de Schneider. Il paraît probable qu'ils appartenaient l'un et l'autre à l'ordre des jésuites. Une lettre de l'abbé Hardy au gouverneur Loundoun, datée de 1757, évalue le nombre des catholiques à Philadelphie et aux environs immédiats à deux mille personnes, Anglais, Irlandais et Allemands ; mais il ne peut absolument certifier ce chiffre, parce que son confrère M. Schneider se trouvait absent. Une lettre de Gouverneur Morris, en 1756, parle des catholiques du Maryland et de la Pensylvanie comme étant nombreux et exerçant librement leur culte; il ajoute *qu'il y a à Philadelphie un jésuite qui est un homme habile et fort adroit*. Enfin l'abbé Robin, aumônier de l'armée de Rochambeau en 1781, établit dans sa relation qu'il se trouvait plusieurs églises catholiques à Frederiksburg (Virginie) et même une communauté catholique à Charlestown (Caroline du Sud).

La tolérance dont jouissaient les jésuites aux États-Unis était précaire, mais enfin elle constituait une sorte de liberté ; et comme elle ne fut point troublée lors de la suppression de l'ordre en Europe, quelques-uns de leurs confrères vinrent se réfugier près d'eux ; de cette façon il se trouvait en 1784, dans le Maryland, dix-neuf prêtres catholiques, et cinq en Pensylvanie, chiffres constatés par M. C. Moreau dans son excellent livre sur les prêtres français émigrés en Amérique [1]. A ce nombre il convient d'ajouter les curés de Détroit (*Michigan*), de Vincennes (*Indiana*), et ceux de Kaskaskias et de Cohokia (*Illinois*), anciennes colonies franco-canadiennes, cédées à l'Angleterre avec le Canada, et qui, depuis la révolution américaine, faisaient partie des États-Unis. Il faudrait peut-être tenir compte aussi de quelques missionnaires répandus parmi les Indiens, de telle sorte que l'on pouvait compter alors trente à quarante ecclésiastiques dans la république américaine.

[1] Un vol. in-12, Paris, Douniol.

Le nombre des fidèles pouvait être évalué à 16,000 dans le Maryland, 7 à 8,000 en Pensylvanie, 3,000 à Détroit et à Vincennes, et environ 2,500 dans le sud de l'Illinois; dans tous les autres États de l'Union, on aurait à peine compté 1,500 catholiques. Leur nombre total oscillait ainsi à cette époque entre 30 et 31,000 sur une population de plus de 3 millions d'âmes, et sur ce nombre 5,500 étaient d'origine française. Ce fut alors que l'Église des États-Unis se trouva enfin définitivement constituée en 1789 par l'érection d'un siége épiscopal à Baltimore en faveur de M. Carroll, prêtre américain, qui sortait de l'une des plus anciennes familles catholiques du Maryland; la dispersion du clergé français en 1790 devait peu après fournir de nombreux ouvriers évangéliques pour donner le dernier essor au développement qui commençait à poindre dans cette catholicité nouvelle.

Quelques années avant la Révolution, M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice, guidé par un pressentiment extraordinaire, eut l'inspiration de venir en aide à l'Eglise américaine en établissant un séminaire à Baltimore avec les prêtres et aux frais de sa congrégation. Ce projet était déjà fort avancé dans son esprit, quand Mgr Carroll, qui venait d'être nommé évêque, saisissant avec joie une telle occasion, lui promit une maison et tout son concours; quatre sulpiciens partirent donc de Paris en 1790 : ils emmenaient cinq séminaristes et emportaient avec eux 30,000 francs destinés aux premiers frais de leur installation. La somme était modeste et les crises qui survinrent ne permirent d'y ajouter que de médiocres suppléments; mais cette faible obole, donnée par l'Église de France sur les dernières heures de sa richesse, devait être comme l'obole de la veuve d'une incroyable fécondité!

Entre 1791 et 1799, l'orage révolutionnaire envoya de nouveau vingt-trois prêtres français aux États-Unis; ils se partagèrent ce pays absolument comme les premiers apôtres partis de Rome se partagèrent les Gaules et la Germanie. La plupart devinrent eux aussi des fondateurs de chrétientés nouvelles, qu'ils organisèrent ou suscitèrent par leur zèle. Six d'entre eux furent évêques : Mgrs Flaget, de Cheverus, Dubourg, Maréchal, Dubois et David, appelés à gouverner les diocèses qu'ils avaient créés.

Le centre d'où partit cette invasion pacifique, mais conquérante, fut Baltimore, le siége épiscopal autour duquel se trouvait groupé l'ancien clergé américain et le gros de la population catholique. C'était aussi dans cette ville que les sulpiciens avaient établi leur maison, qui servit de point d'attraction pour un grand nombre de ces émigrés appartenant également à la communauté sulpicienne. Mais de Baltimore les uns, comme MM. Ciquard, Matignon, de Cheverus,

se dirigèrent vers le Nord, mission difficile parmi les puritains intolérants et souvent fanatiques ; c'est à peine s'il s'y rencontrait çà et là, jetés par le hasard au milieu de ces populations protestantes, quelques catholiques isolés entièrement privés de prêtres et de service religieux, qui avaient presque oublié la foi de leur baptême.

Cependant rien ne découragea les nouveaux apôtres, secondés par une grâce visible d'en haut, ramenant les indifférents, convertissant les hérétiques, groupant autour d'eux le peu d'émigrants catholiques qui pouvaient venir d'Europe, ils attiraient tout le monde par leur affabilité conciliante, l'élévation de leur intelligence, le désintéressement de leur vie dévouée. Ils ne tardèrent point à faire sortir de cette stérilité apparente des paroisses catholiques nombreuses et florissantes dans des contrées qui n'avaient jamais entendu la parole de nos prêtres. C'est ainsi que furent fondées les Églises du *Massachussett*, du *Maine* et du *Connecticut*, avec une telle promptitude, qu'en 1810, c'est-à-dire dix-huit ans après le commencement de leur apostolat, il devint utile de former un diocèse dans cette catholicité si nouvelle ; les fidèles et les paroisses avaient surgi de tous côtés comme par enchantement, et ce fut le vénérable Mgr de Cheverus qui en fut le premier évêque.

D'autres s'enfoncèrent dans l'Ouest : MM. Flaget, Badin, Barrière, Fournier et Salmon allèrent évangéliser le Kentucky ; ils y rencontrèrent un certain nombre de familles catholiques émigrées du Maryland ; ils ne tardèrent pas à les organiser en paroisse, et ces premiers éléments, se multipliant entre leurs mains d'une façon prodigieuse, devinrent l'origine des diocèses actuels de *Louisville*, *Covington*, *Nashville* et *Alton*.

MM. Richard, Levadour, Maréchal, Dilhiet et plusieurs autres, parvinrent, à travers les forêts et les déserts, à rejoindre dans le Nord-Ouest et dans la vallée de Mississipi les anciennes colonies françaises, qui, partout, avaient survécu sur les ruines de nos postes militaires. Ils y trouvèrent quelques vieux missionnaires que l'Église du Canada avait toujours soigneusement entretenus dans ces contrées éloignées; mais leurs rangs étaient fort éclaircis, tandis qu'eux-mêmes s'affaiblissaient par l'âge ; ce précieux renfort leur permit d'imprimer un nouvel élan à ces paroisses catholiques et françaises auxquelles ils s'étaient dévoués dans la solitude. *Détroit*, *Vincennes*, *Cahokia*, *Kaskaskias;* puis *Sainte-Geneviève* et *Saint-Louis du Missouri*, cédés aux États-Unis en 1803, reçurent les visites des nouveaux apôtres et éprouvèrent les effets bienfaisants de leur intelligence et de leur zèle. Presque tous les lieux où ils se fixèrent alors sont devenus des chefs-lieux de diocèses considérables et florissants.

Plusieurs des prêtres émigrés restèrent dans le Maryland et la

Virginie ; ils permirent d'une part aux sulpiciens de compléter l'enseignement et l'administration de leur séminaire de Baltimore, tandis qu'ils aidèrent de l'autre Mgr Carroll à régulariser l'organisation du service paroissial dans ces provinces centrales, foyer primitif du catholicisme américain. Le nombre des fidèles s'accroissait en effet partout d'une manière notable. Il serait difficile de retracer exactement l'influence extraordinaire qu'exercèrent partout autour d'eux ces missionnaires français par leur vie exemplaire, leur grand savoir, leurs éminentes qualités d'hommes, d'organisateurs et de saints. L'esprit de ces populations anglo-saxonnes, très-protestant, mais très-religieux au fond, en fut d'autant plus frappé, que ce caractère formait un contraste plus vif avec les préjugés généralement répandus parmi elles au sujet du clergé catholique.

L'existence de ces hommes avait quelque chose de patriarcal et d'homérique qui rappelle la formation des peuples dans toute sa poésie primitive. Nous avons eu entre les mains le journal de l'un de ces missionnaires, l'abbé Bourg, qui desservait plus au nord le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Sa vie n'était qu'une longue et perpétuelle odyssée. Au printemps il quittait la baie des Chaleurs pour parcourir toutes les côtes nord du Nouveau-Brunswick, descendait la baie de Fundy, faisait le tour entier de la presqu'île de la Nouvelle-Écosse, et, après avoir traversé cinq cents lieues en neuf ou dix mois, revenait à son point de départ en visitant les îles du golfe Saint-Laurent.

De proche en proche la nouvelle de son voyage se répandait en avant par le soin des populations. En chaque lieu où il s'arrêtait, il trouvait déjà groupées une foule de familles venues tout entières de quinze et vingt lieues pour l'attendre. A peine arrivé, commençait sans relâche la suite des confessions, des baptêmes, la bénédiction des sépultures, celle des mariages ; on le prenait pour arbitre des différends privés et souvent des affaires publiques, et par-dessus tout il fallait prendre le temps d'organiser la préparation des enfants, ou au moins la vérification de l'instruction reçue dans les familles ; il s'arrêtait ainsi quinze jours en un lieu, un mois en un autre, selon l'importance de la population. La première communion des enfants couronnait la visite, et cet homme de Dieu, bénissant une dernière fois ses ouailles attendries, disparaissait pour une année entière ; mais il laissait derrière lui, dans le prestige de cette apparition désirée, rapide, laborieuse, une auréole plus qu'humaine, qui, dans l'imagination de ces peuples, dessinait plutôt la figure d'un prophète que celle d'un homme ordinaire.

Ce caractère d'envoyé de Dieu devenait ainsi plus direct, plus flagrant, plus saisissant, et les protestants eux-mêmes subissaient l'effet

de ce mirage qu'ennoblissait tant de vertu réelle et de généreux dévouement. Les conversions se multiplièrent ainsi, même parmi les descendants des puritains farouches. Un grand nombre de familles catholiques, les plus ferventes des États-Unis, datent de cette époque. Un riche ministre presbytérien de Boston, M. John Thayer, se convertit et se fit prêtre et apôtre à son tour. Dieu semait ainsi la grâce derrière les pas de ces pauvres persécutés qui, sous leur misère apparente, apportaient avec eux les richesses de l'âme, la puissance de la parole, le merveilleux entraînement de leurs sacrifices et de leurs vertus.

Cependant la Providence n'avait point mis en jeu un tel déploiement de forces pour ce seul résultat ; un très-petit nombre d'hommes eût pu suffire en effet pour émouvoir ainsi les intelligences et les cœurs; mais il s'agissait dès lors de préparer le terrain pour recevoir ce grand mouvement d'émigration européenne vers l'Ouest, qui devait déterminer l'étonnant accroissement des États-Unis.

En se dispersant sur un si vaste territoire, l'émigration rencontra ainsi partout ces athlètes vigoureux deux fois éprouvés par la persécution et l'apostolat que la Révolution, par un ordre divin, avait envoyés avant elle, comme ses précurseurs, dans le nouveau monde. Ils furent pour ce flot humain comme les roches fondamentales qui arrêtent et fixent les dépôts géologiques ; partout la portion catholique des émigrants vint en tourbillonnant à travers la masse s'agréger autour d'eux et de leurs disciples par une affinité remarquable. On vit de toutes parts dans l'Ouest grossir les anciennes Églises où s'étaient groupés les vieux colons français, et surgir des communautés nouvelles partout où s'était fixé quelque prêtre catholique. Dès lors ce magnifique mouvement de progression ne s'arrêta plus; le sang des martyrs de la France et l'âme de ses proscrits avait répandu sur ces Églises une bénédiction féconde, dont l'efficacité se fait toujours sentir.

Le premier évêque des États-Unis avait été nommé en 1789; quatre ans après on érigeait aussi un évêché à la Nouvelle-Orléans (Louisiane), qui, dix ans plus tard, devait être annexée à la Confédération; et en 1808, telle avait été l'activité de la propagande catholique et ses heureux résultats, que l'on dut créer trois évêchés nouveaux : l'un à Louisville (Kentucky) ; l'autre à New-York ; le troisième à Boston (Massachussett). Deux de ces siéges furent occupés par les missionnaires français qui les avaient fondés : Mgr Flaget, à Louisville, et Mgr de Cheverus, à Boston ; celui de New-York fut remis à un vénérable prêtre d'origine anglaise, le Rév. Luke Concannen. On comptait alors dans tous les États-Unis 68 prêtres et environ 100,000 catholiques. Nous allons maintenant apprécier en un coup d'œil ra-

pide la prompte succession des accroissements de l'Église américaine jusqu'à nos jours :

I

Le catholicisme, d'abord confiné dans le Maryland et la Pensylvanie, avait bien vite étendu ses ramifications dans les États voisins de la Virginie, New-York, Kentucky et Ohio ; après avoir institué les siéges de Louisville et de New-York, on en établit un, en 1809, à Philadelphie, et deux, en 1821, à *Richmond* (Virginie) et à *Cincinnati* (Ohio). Dans les contrées même où, par les proscriptions les plus rigoureuses, le papisme était resté jusque-là presque inconnu, dans les deux Carolines, on érigeait en 1820 un évêché à *Charleston*. Le diocèse de la Nouvelle-Orléans, création française, se dédoublait en même temps en 1824, par la formation de celui de *Mobile;* l'influence des anciennes colonies françaises commença aussi dès lors à porter ses fruits sur tout le pourtour dans l'extrême Ouest ; on érigea en 1826 un évêché à Saint-Louis (Missouri), un autre à Détroit en 1822, et un autre enfin en 1834 à Vincennes (Indiana). Ces trois dernières villes étaient d'anciennes colonies françaises, et toutes trois à cette époque étaient encore presque exclusivement peuplées par les descendants des Canadiens français qui les avaient primitivement occupées.

Voici donc en vingt-six ans huit siéges épiscopaux nouveaux qui portaient à treize leur nombre total aux États-Unis ; le chiffre du clergé était monté en 1830 à deux cent trente-deux ecclésiastiques et dépassait probablement trois cents en 1834. Le premier document officiel que nous trouvions ensuite est de 1840 époque où nous comptons quatre cent quatre-vingt-deux prêtres dans toute la Confédération ; à ce moment, il s'y trouvait trois évêchés de plus : ceux de *Natchez* (Mississipi) et de *Nashville* (Tennesse), fondés en 1837, plus celui de *Monterey* en Californie, pays espagnol qui venait d'être annexé à la république américaine.

Mais tous ces accroissements ne sont point à comparer avec celui qui suivit de 1840 à 1850. En dix ans, le nombre des évêchés fut doublé par la création de quinze siéges nouveaux : nous en avions seize en 1840, nous en trouvons trente et un en 1850. Le mouvement cette fois se dessine nettement vers le Nord et l'Ouest ; parmi les nouvelles créations nous comptons : *Hartford* dans le Connecticut,

Albany, *Buffalo* dans l'État de New-York, *Pittsburg* et *Cleveland* en Pensylvanie, *Chicago* (Illinois), *Milwaukee* (Wisconsin), *Saint-Paul* (Minnesotta), *Orégon* et *Nesqually* dans l'Orégon, enfin *Wheeling* dans le nord de la Virginie ; les évêchés de *Littlerok* (Arkansas), *Savannah* (Georgie), *Galveston* (Texas) et Santa-Fé au Nouveau-Mexique, complétaient le nombre des quinze diocèses nouvellement créés. Le clergé comptait en 1850 dix-huit cent un membres, s'étant bien plus que doublé en dix ans.

On voit par cet exposé que les vieux puritains de la Nouvelle-Angleterre étaient eux-mêmes fortement entamés, aussi cette progression ne laissa-t-elle pas de les inquiéter et de provoquer leur résistance ; résistance violente quelquefois, il existait encore dans plusieurs États, notamment en New-Hampshire et en Connecticut, des lois prohibitives contre les catholiques, on trouva ainsi matière à leur susciter plus d'une vexation. A Boston, les choses furent poussées plus loin ; on excita une émeute dans laquelle un couvent de religieuses fut pillé et brûlé ; ce fut alors aussi que naquit et déploya toute son effervescence la secte politique des Know-Nothing, apparemment dirigée contre les étrangers, mais dont un des plus puissants mobiles était incontestablement l'aversion du catholicisme et l'inquiétude qu'inspiraient ses progrès. Ces démonstrations furent le dernier effort de l'antipathie puritaine ; après cette bouffée de colère on finit par céder, et la progression du papisme continuant en dépit de la violence, on se résigna à l'accepter et à se laisser peu à peu envahir par lui, comme il arriva en effet.

De 1850 à 1860, on fonda douze siéges nouveaux dont neuf se trouvèrent encore au nord et à l'ouest : *Erié* en Pensylvanie, *Newark* dans le New-Jersey, *Burlington* en Vermont, *Portland* dans le Maine, *Fort-Wayne* dans l'Indiana, *Sault Sainte-Marie* dans le Michigan, *Alton* dans l'Illinois, *Dubuque* en Iowa et *Brooklin* près de New-York. Trois autres étaient dans le Sud : *Covington* en Kentucky *Natchitotches* en Louisiane, et *San Francisco* en Californie. On comptait ainsi en 1860 quarante-trois diocèses catholiques dans les États-Unis, lesquels comprenaient 2,235 prêtres. Maintenant il est à propos de nous rendre compte du nombre de fidèles qu'embrassaient ces circonscriptions si rapidement multipliées, et, après avoir constaté ce nombre des catholiques, de calculer leur densité proportionnelle parmi ces populations où ils se créaient une aussi large place.

Quant au nombre, ce n'est point sans peine que l'on parvient à l'établir d'une manière un peu précise, par suite d'une susceptibilité mal placée qui empêche les Américains de comprendre dans leurs recensements les dénominations religieuses. Aussi les estima-

tions sont-elles très-variables. Un ouvrage imprimé à Philadelphie en 1858, par un auteur protestant, évaluait le nombre des catholiques à 3,177,140 âmes ; le docteur Baird, pasteur protestant, publia à Paris, en 1857, un mémoire sur la religion aux États-Unis, mémoire fort peu sympathique d'ailleurs au catholicisme, où il évaluait leur nombre à 3,500,000. Mais ces chiffres sont basés l'un comme l'autre sur des appréciations qui ne s'appuient sur aucun renseignement précis et sur des inductions des plus arbitraires; ils étaient, dès lors, fort au-dessous de la vérité, et sont, à plus forte raison, hors de proportion avec l'époque présente, car les années, en de pareilles matières, fructifient vite aux États-Unis.

Pour nous, nous avons basé nos évaluations, tant sur les observations partielles et directes que nous avons pu faire personnellement, que sur les documents généraux émanés des autorités religieuses : le plus considérable et le plus probant de tous est, sans contredit, la série d'accroissement du personnel ecclésiastique.

Il ne peut échapper à personne, en effet, qu'en ce pays plus qu'en aucun autre il existe une relation logique entre le nombre des fidèles et celui des prêtres; la seule ressource du clergé reposant sur les contributions volontaires des laïques, il se trouve une proportionalité nécessaire entre le développement de la population catholique et celui du clergé, qui ne peut trop s'accroître sans compromettre en même temps ses moyens d'existence. Or, s'il ne peut exister de prêtres aux États-Unis qu'autant qu'il se rencontre autour d'eux un certain minimum d'habitants pour les soutenir, on peut légitimement calculer le chiffre des fidèles d'après cette base minimum, et l'on peut même affirmer que chaque tête ecclésiastique représente aux États-Unis un chiffre de population catholique fort supérieur à ce minimum, car il est d'expérience personnelle pour nous que nulle part les fidèles ne manquent aux églises, tandis que, presque partout, le nombre des prêtres est tout à fait insuffisant pour les nécessités les plus rigoureuses du ministère religieux ; en aucun lieu, en un mot, on ne trouve de prêtre en quête d'emploi, mais bien au contraire un grand nombre de paroisses où d'agglomérations catholiques manquant de pasteurs et en instance pour en obtenir.

Quant aux calculs que l'on a essayé d'ébaucher dans les statistiques américaines sur les *church accommodations*, c'est-à-dire sur le nombre de places dont disposent les églises, elles ne peuvent servir à aucune appréciation sérieuse : la grandeur et les bancs d'une église catholique voient, en effet, plusieurs fois chaque dimanche renouveler leur assistance, surtout dans les grandes villes, ce qui n'arrive pas pour les temples protestants, où la même cérémonie n'a lieu

qu'une fois ; il est donc impossible d'en tirer non-seulement des inductions exactes, mais même des inductions proportionelles entre les diverses communions.

Nous avons donc adopté pour base principale d'évaluation une certaine proportion à établir entre le nombre des prêtres et celui des fidèles, sauf à contrôler et à éclairer ce calcul, suivant les lieux et les circonstances. Le premier point était de fixer cette relation proportionelle ; plusieurs évaluations minutieuses faites en divers États, et diverses estimations particulières ou générales qui nous furent remises, nous ramenèrent à peu près constamment vers une moyenne de 2,000 fidèles par chaque prêtre.

Mais nous avions à notre disposition un moyen de contrôle d'une exactitude plus certaine et d'une authenticité irrécusable, c'était la comparaison à établir entre les États-Unis et les provinces anglaises limitrophes, où l'autorité publique comprend tous les dix ans le récensement religieux dans le recensement général. Nous mîmes de côté le Bas-Canada, où les catholiques sont aussi compacts qu'en France, et nous trouvâmes que, dans le Haut-Canada, pays tout à fait similaire aux Etats de l'Ouest, il y avait en 1860 un prêtre pour 1850 habitants catholiques, et dans le Nouveau-Brunswick, qui se rapproche davantage des États de la Nouvelle-Angleterre, un prêtre sur 2,400.

Cette comparaison acheva de nous convaincre de la réalité de nos appréciations, et c'est d'après cette moyenne de 2,000 catholiques par prêtre que nous avons procédé dans nos calculs sur la progression et le dénombrement de nos coreligionnaires. Nous n'avons point négligé cependant de contrôler ces évaluations par tous les renseignements directs et indirects qui pouvaient élever ou abaisser cette proportion suivant les lieux et les temps. Nous-même, par expérience personnelle, avions pu connaître plus particulièrement certains districts, et plusieurs personnes parfaitement placées et autorisées ont bien voulu nous aider de leurs lumières.

Ces données nous ont permis d'évaluer à 4,400,000 le nombre des catholiques aux États-Unis en 1860, époque où l'on a opéré le dernier recensement général du pays. Nous donnerons tout à l'heure la subdivision de ce chiffre entre les divers États, mais ici nous voulons appeler l'attention sur un autre fait d'une haute importance ; en appliquant nos règles d'évaluation à la croissance progressive du catholicisme, nous avons trouvé les chiffres suivants :

En 1808, ils n'étaient que 100,000 sur un nombre total de 6,500,000 habitants, formant ainsi seulement $\frac{1}{68}$ de la population.

En 1830, nous comptons 450,000 catholiques sur 13 millions, soit $\frac{1}{29}$ sur le tout.

En 1840, 960,000 sur 17,063,000, soit $\frac{1}{18}$.

En 1850, 2,150,000 sur 23,191,000, c'est-à-dire $\frac{1}{11}$.

Enfin, en 1860, ils dépassent le chiffre de 4,400,000 sur 31 millions d'âmes, et forment ainsi $\frac{1}{7}$ de la population.

Depuis cinquante ans les catholiques se sont donc constamment accrus dans une plus forte proportion que le reste de la population, et notamment dans les deux dernières périodes : en effet, de 1840 à 1850, leur progression a été de 125 pour 100, tandis que l'ensemble ne croissait que de 36 pour 100, — et de 1850 à 1860 ils ont augmenté de 109 pour 100, vis-à-vis d'un accroissement total de 30 pour 100. Sans doute ces évaluations, qui reposent en partie sur des inductions, ne présentent point une exactitude mathématique, mais nous pensons que, dans l'État actuel des choses avec les documents insuffisants dont on peut disposer, nous avons approché aussi près que possible de la vérité, tant sur la marche de la progression que sur le dénombrement actuel.

Les documents officiels sur ce sujet, dans les provinces anglaises voisines, viennent d'ailleurs confirmer nos appréciations d'une manière éclatante, nous croyons donc, en évaluant la suite de ce mouvement sur l'échelle la plus modérée, qu'en 1870 le nombre des catholiques atteindra à peu de chose près le cinquième de la population américaine, et que, vers 1900, ils ne seront pas fort éloignés d'en former le tiers.

II

Après avoir examiné d'époque en époque le développement catholique aux États-Unis, il est non moins intéressant et utile de considérer suivant quelles proportions diverses ce mouvement s'est réparti selon les lieux. La population catholique n'est point, en effet, répandue uniformément sur les vastes territoires que comprenait l'Union, et sa progression est loin de montrer une activité identique dans tous les États. Quelles différences présente-t-elle dans sa densité ? Quels sont les districts où elle est compacte, ceux où elle l'est moins, ceux où elle se trouve clair-semée ? Étude curieuse qui nous signalera la rapidité variable de ses progrès selon les lieux et les circonstances, par où nous pourrons asseoir quelques présomptions sur les régions plus particulièrement destinées à devenir les centres catholiques du nouveau monde.

Nous avons indiqué précédemment que la relation proportionnelle de la population catholique à la population totale était, en 1860, d'un septième; mais, si nous commençons à séparer les États-Unis en deux parts, nous trouvons que, dans les États du Sud, il n'existe que 1,200,000 catholiques sur 12 millions d'habitants, c'est-à-dire un dixième, tandis que, dans les États du Nord, sur 19 millions, on compte environ 3,200,000 catholiques, c'est-à-dire plus d'un sixième. Cependant ces chiffres eux-mêmes ne donneraient qu'une idée bien inexacte de leur répartition, qui, dans les deux circonscriptions, est extrêmement variable d'État à État. Déjà commencent à se dessiner des groupes dont la croissance ultérieure assurera notre prédominance en certaines contrées, tandis que notre développement paraît, en d'autres lieux, promettre peu d'espérances pour l'avenir. Le tableau ci-joint sera le meilleur moyen de bien faire saisir au lecteur cette répartition des catholiques aux États-Unis.

ÉTATS DU NORD.

NOMS DES ÉTATS.	POPULATION TOTALE EN 1861.	POPULATION CATHOLIQUE EN 1860.	DENSITÉ PROPORTIONNELLE.	PRÊTRES EN 1860.	COLLÉGES CATHOLIQUES.	COUVENTS D'HOMMES.	COUVENTS DE FEMMES.
Maine.	649,958	52,000	$\frac{5,45}{100}$	23	»	»	1
New-Hampshire.	320,072						
Massachussett.	1,231,494	160,000	$\frac{13}{100}$	80	2	»	4
Connecticut.	460,670	100,000	$\frac{16}{100}$	49	1	»	4
Rhode-Island.	174,621						
Vermont.	315,827	30,000	$\frac{16}{100}$	13	»	»	1
New-York (4 diocèses). .	3,851,000	800,000	$\frac{21}{1\ 0}$	361	8	9	26
New-Jersey.	676,000	120,000	$\frac{19}{100}$	57	1	1	5
Pensylvanie (3 diocèses). .	2,916,018	550,000	$\frac{19}{100}$	258	9	10	18
Ohio (2 diocèses).	2,377,417	400,000	$\frac{17}{100}$	172	7	3	18
Indiana (2 diocèses). . . .	1,350,802	140,000	$\frac{10}{100}$	70	2	2	10
Illinois (2 diocèses). . . .	1,691,238	250,000	$\frac{15}{100}$	115	1	1	8
Michigan (2 diocèses). . .	754,291	120,000	$\frac{}{100}$	59	»	2	6
Wisconsin.	768,485	220,000	$\frac{31}{100}$	105	1	3	5
Iowa.	682,003	80,000	$\frac{12}{100}$	56	»	2	3
Minnesotta.	172,772	60,000	$\frac{34}{100}$	27	»	2	3
Kansas.	143,645	25,000	$\frac{18}{100}$	16	1	2	2
Californie (2 diocèses). . .	384,770	100,000	$\frac{26}{100}$	100	4	2	7
Orégon (2 diocèses). . . .	52,566	18,000	$\frac{34}{100}$	25	»	»	2
Total du Nord. . . .	18,973,649	3,225,000	$\frac{17}{100}$	1,586	35	39	123

ÉTATS DU SUD.

NOMS DES ÉTATS.	POPULATION TOTALE EN 1861.	POPULATION CATHOLIQUE EN 1860.	DENSITÉ PROPORTIONNELLE.	PRÊTRES EN 1860.	COLLÈGES CATHOLIQUES.	COUVENTS D'HOMMES.	COUVENTS DE FEMMES.
Missouri.	1,201,200	240,000	$\frac{20}{100}$	120	4	1	14
Kentucky.	1,145,477	150,000	$\frac{15}{100}$	93	5	3	7
Maryland.	681,565						
Columbia.	75,321	220,000	$\frac{25,50}{100}$	140	9	4	11
Delaware.	1,012.053						
Virginie (2 diocèses). . .	1,583,199	50,000	$\frac{3}{100}$	28	1	»	2
Caroline du Nord. . . .	1,008,350	30,000	$\frac{1,75}{100}$	15	1	»	2
Caroline du Sud.	715,367						
Géorgie	1,091,797	25,000	$\frac{2,50}{100}$	15	»	»	2
Tennessee.	1,141,640	25,000	$\frac{2,10}{100}$	13	1	»	2
Alabama.	955,619	50,000	$\frac{5}{100}$	27	1	»	2
Mississipi.	886,660	30,000	$\frac{3.40}{100}$	16	»	»	1
Arkansas.	440,775	18,000	$\frac{4,50}{100}$	10	1	»	2
Louisiane (2 diocèses). . .	666,431	200,000	$\frac{30}{100}$	107	4	3	10
Texas.	604,400	100,000	$\frac{16}{100}$	42	1	1	4
Floride.	145.697	8,000	$\frac{6}{100}$	4	»	»	»
Nouveau-Mexique.	93,024	80,000	$\frac{86}{100}$	26	1	»	1
Total du Sud.	12,548,335	1,226,000	$\frac{9,75}{100}$	656	29	12	60

Ce tableau montre tout d'abord la disproportion des catholiques du sud au nord. Dans un seul État du Nord, *le Maine*, ils tombent à un minimum de $\frac{5,45}{100}$; dans cinq États du Sud, ils descendent au-dessous de $\frac{3}{100}$. Si on faisait abstraction, dans le Sud, du Nouveau-Mexique, du Texas, de la Louisiane, du Missouri et du Maryland, tous États où l'agglomération des catholiques tient à des causes très-spéciales, on leur trouverait à peine, dans les dix autres États du Sud, une densité moyenne de 4 pour 100, c'est-à-dire une existence presque nominale. Leur infériorité, dans ces contrées, tient à deux causes principales : le peu d'affluence de l'immigration européenne au Sud, et d'autre part le petit nombre de catholiques que fournit la population de couleur, laquelle s'adonne particulièrement aux Baptistes et aux sectes les plus grossières du Méthodisme.

Mais, si nous entrons maintenant dans un examen plus détaillé, nous voyons que, dans l'une et l'autre section, les densités sont variables selon les États. Il est facile de se rendre compte de cette dif-

férence dans le Sud ; six États seulement y présentent une population catholique un peu notable : or la Louisiane et le Missouri doivent cet avantage aux vieilles colonies françaises qui ont fourni dès le principe un premier fonds au catholicisme ; dans le Nouveau-Mexique, plus des trois quarts des habitants sont d'origine hispano-mexicaine ; le Texas a dû beaucoup aussi à la population mexicaine, à laquelle sont venus s'adjoindre, tant des États-Unis que de l'Europe, un grand nombre d'émigrants catholiques ; le Maryland enfin, germe premier des Églises américaines, a dû à ses vieux colons anglais et catholiques le développement considérable que nous y trouvons aujourd'hui et dont le Kentucky n'a été que le prolongement. Telles sont les causes spéciales qui ont amené la grande disproportion que nous observons dans ces régions du Sud.

Les États du Nord présentent moins de disparité ; l'influence de l'immigration européenne a été beaucoup plus sensible dans cette section que dans la précédente : New-York, l'Orégon, la Californie, l'Ohio, le New-Jersey, lui doivent le plus grand nombre de leurs catholiques ; dans l'Ohio, c'est l'immigration allemande qui a joué le rôle principal, et elle a été aussi fort considérable dans la Pensylvanie et le Wisconsin ; le Connecticut, le Rhode-Island, le Massachussett et New-York montrent plus spécialement la puissante efficacité des conversions ; mais nous retrouvons aussi dans plusieurs États du Nord une nombreuse descendance des catholiques anglais primitifs, dans la Pensylvanie, par exemple ; les anciens colons français de l'Ouest ont exercé une certaine influence sur le peuplement du Michigan, du Wisconsin, du Minnessotta, de l'Illinois, et aussi au nord de l'État de New-York, frontière du Canada, où les Canadiens français étendent de jour en jour de nombreuses ramifications.

Si nous étudions maintenant sur la carte la situation des populations catholiques qui offrent le plus de densité, nous y trouverons des indications intéressantes sur les lois qui président à la formation de ces groupes et qui peuvent favoriser leur développement ultérieur.

Trois groupes se dessinent dans la section du Sud : l'un, qui lui appartient exclusivement, comprend le Louisiane, le Texas et le Nouveau-Mexique ; on y compte 380,000 catholiques sur 1,363,800 âmes, offrant une densité proportionnelle de 28 pour 100. Les deux autres groupes du Sud se rattachent à des formations plus considérables de la section nord, savoir : le Missouri d'une part, le Maryland et le Kentucky de l'autre.

Dans le Nord, nous trouvons un premier groupe contigu au Maryland et au Kentucky, formé par la Pensylvanie, New-York, New-Jersey et l'Ohio ; nous y trouvons 2,240,000 catholiques sur 11,647,477 habitants, soit environ 19 pour 100 en moyenne ; c'est là que se

rencontrent les anciens établissements du Maryland et de la Pensylvanie, vieilles chrétientés où le zèle et la piété possèdent ainsi cette solidité particulière qui naît de la tradition et des longues habitudes; c'est aussi ce groupe qui renferme le magnifique séminaire de Baltimore, création des sulpiciens et toujours resté depuis lors sous leur habile direction. Ce séminaire est le plus complet et le plus considérable qui soit aux États-Unis; sa connexion avec la maison de Saint-Sulpice de Paris lui donne une facilité toute spéciale pour perfectionner l'éducation des jeunes ecclésiastiques et former des sujets accomplis pour le saint ministère.

Le Kentucky possède également des institutions précieuses et remarquables : le séminaire de Saint-Thomas et le collége de Sainte-Marie, qui jouissent d'un grand renom dans tout l'Ouest, et une magnifique abbaye de la Trappe, à New-Haven, qui contient 64 moines, dont 18 religieux de chœur. Ces catholiques kentuckyens méritent une mention spéciale; la plupart descendent des colons primitifs du Maryland, dont les familles se démembrèrent, il y a un siècle, pour aller peupler ces contrées; ils participent en un degré éminent à toutes les qualités de la population kentuckyenne, qui est considérée dans tous les États-Unis comme une race d'élite, et la catholicité de cette province, plus foncièrement américaine et moins mélangée qu'aucune autre, est une des plus remarquables par son homogénéité, son instruction, la fermeté de sa foi et de ses traditions.

L'État de New-York offre l'agglomération catholique la plus notable et la plus imposante, 800,000 ! et on y rencontre des établissements religieux de toute sorte; ces résultats sont dus pour une grande part à l'habileté bien connue de l'archevêque, Mgr Hughes, dont la mort regrettable vient de laisser dans le clergé américain un vide difficile à combler; non-seulement ce prélat occupait une position éminente dans la cité impériale, mais sa haute réputation était répandue dans toute l'Union, où on le considérait comme une des illustrations du pays. Bien que les progrès de notre foi à New-York aient dû beaucoup à l'immigration, c'est néanmoins dans cette ville aussi bien qu'à Boston que les conversions ont opéré sur la plus large échelle, et Mgr Hughes a joué un grand rôle dans ce mouvement; aussi sa mort a-t-elle causé une émotion profonde dans cette cité qui en était fière, et toutes les communions religieuses se sont unies dans une manifestation solennelle de regrets autour de ses funérailles.

Il serait difficile de soumettre à une appréciation méthodique la statistique des conversions; c'est une de ces œuvres de l'esprit infiniment variées dans leur origine, comme dans leurs voies; les moyens providentiels sont, en effet, multiples dans leur action comme les nuances mêmes de la pensée humaine sur laquelle ils agissent; ce-

pendant, parmi les observations que l'on a pu opérer, nous ferons remarquer que toutes les sectes protestantes ne fournissent pas un égal contingent à ce nombre considérable de retours à la vraie foi. Chose étonnante, les deux sectes qui offrent à ce sujet la plus forte proportion sont : d'une part, les *épiscopaux*, c'est-à-dire ceux qui, par leurs formes et leurs traditions, se rapprochent le plus du catholicisme, et d'autre part, les *unitairiens*, qui, tout au contraire, paraissent s'en éloigner le plus par leurs allures purement philosophiques et rationalistes qui semblent tendre à les pousser en dehors même du christianisme. Ces deux sectes sont sans aucun doute celles qui renferment communément les esprits les plus éclairés et les intelligences les plus élevées de l'Amérique du Nord : celles, au contraire, où afflue généralement la partie la plus ignorante et la plus vulgaire de la nation, telles que les baptistes, les méthodistes wesleyens, etc., etc., ne présentent, relativement à leur importance, qu'un petit nombre de conversions. La Revue catholique la plus réputée des États-Unis, *Brownson's Review*, est rédigée par un célèbre ministre unitairien converti depuis quelques années, le docteur Brownson, qui lui a donné son nom ; cette revue se publie à New-York.

En remontant un peu plus au nord, nous trouvons au milieu de la Nouvelle-Angleterre, dans les anciens États puritains du Connecticut, du Massachussett et du Rhode-Island, un groupe catholique de formation très-récente, puisque les premières assises en ont été établies par Mgr de Cheverus, il y a soixante ans. Cependant, ces diocèses ont déjà acquis une certaine importance, puisque, dans le diocèse de Hartford (Connecticut), le nombre des catholiques atteint déjà 16 pour 100; la rapidité de leurs progrès, la régularité et la solidité de leurs paroisses, peuvent autoriser les meilleures espérances ; l'immigration y appuie fructueusement le mouvement des conversions, et il est permis de croire que sous peu d'années le nombre des fidèles s'y trouvera encore doublé ; c'est à Boston que se publie *The Pilote*, le journal catholique le plus important de l'Union.

Le *Far-West* n'était encore, il y a quelques années, qu'un désert où les anciens postes français présentaient à peine çà et là comme des îlots dispersés de la civilisation, leurs villages et leurs cultures étant englobés de toutes parts dans l'immense océan de la sauvagerie indienne. Aujourd'hui, on y compte de nombreux États et des millions d'hommes ; dans cette transformation rapide, l'organisation catholique n'est point restée en arrière, et il s'y est formé de nombreux diocèses. L'activité de leur progression place dès aujourd'hui ce groupe au second rang comme importance numérique, et tout donne à présumer que ces contrées sont appelées dans l'avenir à voir le catholicisme y dominer de beaucoup toutes les autres sectes. Les

États du *Missouri*, de l'*Illinois*, *Michigan*, *Wisconsin* et *Minnesotta* comprenaient, en 1860, 4,575,000 âmes, dont 890,000 étaient catholiques offrant ainsi une densité moyenne de 19 pour 100, égale à celle du groupe central ; mais cette densité, dont le chiffre s'élève très-promptement, fera bientôt de ces États le principal groupe catholique de l'Union ; à ce développement une seule condition est nécessaire : c'est que le personnel ecclésiastique soit suffisant, et que, dans la poursuite de cette œuvre importante, on procure à tout prix à ces diocèses les missionnaires que leurs évêques auront à solliciter.

Quelle a été, en effet, la base de cette progression rapide que nous admirons aujourd'hui ? D'une part, l'espace immense, fertile, qui sollicitait l'immigration ; de l'autre, les immigrants catholiques trouvant des points d'appui et de concentration dans les anciennes colonies françaises, où les missionnaires maintenaient partout la régularité de l'organisation et du service religieux. Dès le début de cette affluence, il fut donc aisé d'en saisir la direction, tandis qu'elle s'ordonnait instinctivement elle-même autour des centres préexistants. On subit de cette façon beaucoup moins de déperdition qu'on aurait pu le craindre et qu'il n'en a été éprouvé dans bien d'autres districts ; mais maintenant ce flot grandit toujours, s'étend dans une contrée moins déserte, sous la pression d'influences plus variées, plus immédiates ; la nécessité de multiplier les prêtres résidents, les paroisses régulières, devient donc de jour en jour plus urgente, tandis que les moyens d'action des évêques se trouvent de plus en plus insuffisants dans un pays où la population toute nouvelle, mal assise, absorbée dans les soucis matériels, ne fournit encore qu'un contingent bien minime au renouvellement du sacerdoce. C'est ici où se révèle la haute portée de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et nous ne croyons pas que nulle part l'envoi de prêtres dévoués et vertueux puisse porter des fruits comparables à ceux que le passé promet à l'avenir dans cette partie de l'Amérique.

Nous avons parlé tout à l'heure des anciennes colonies françaises, et on s'étonnera peut-être de nous voir attribuer une telle importance à ces misérables bourgades qui ne comptaient guère plus de 500 à 1500 âmes chacune lorsque les Yankes commencèrent à envahir ces contrées. Cependant rien n'est plus fondé ; non-seulement elles ont opéré comme points d'appui, mais telle est la rapide multiplication des familles en Amérique, que cette population, qui, ramassée en un seul bloc, aurait à peine fourni 14,000 âmes en 1800, représente aujourd'hui, tant par les groupes particuliers qui lui sont restés propres que par les essaims d'émigrants dont elle a fourni son contingent dans l'Ouest, plus de 80,000 âmes. Leur descendance est partout facile à reconnaître : Détroit et ses environs (Michigan), Vincennes

(Indiana), Cahokia et Kaskaskias (Illinois), Saint-Louis, Sainte-Geneviève, Carondelet, etc. (Missouri), la Baie-Verte et la Prairie-du-Chien (Wisconsin), Saint-Paul (Minnesotta), tous ces anciens centres ont conservé la profonde empreinte de notre race. Même dans les nouvelles colonies qu'elles ont formées depuis lors en se propageant, partout ces populations françaises ont conservé avec leur religion et l'usage de la langue nationale une forte tradition de leur origine. C'est un fait que nous avons personnellement vérifié en maint endroit avec un soin spécial.

Tout misérables qu'étaient ces villages, leur influence morale fut considérable sur la grande émigration du dix-neuvième siècle. Les immigrants catholiques se sentirent attirés ou retenus autour de ces hameaux par l'instinct secret et impérieux des sentiments communs, peut-être aussi par le penchant des habitudes, tandis que dominaient sur ce vaste mouvement les lois providentielles qui dirigent les grandes lignes de notre conduite par des ressorts inconnus.

III

Tandis que l'élément catholique progressait de 80, 125 et 109 pour 100 par décade, les autres communions religieuses n'augmentaient que de 20 à 25 pour 100, plusieurs restaient immobiles, quelques-unes perdaient du terrain. D'où pouvait venir cette disparité considérable, soutenue et même croissante dans la progression de ces éléments divers d'une même population? La plupart l'ont attribué presque exclusivement à l'immigration démesurée que l'Irlande a fournie à l'Amérique. L'immigration catholique agissant en effet sur un fonds primitif extrêmement réduit, chaque flot d'immigrants donnait à ce fonds une proportion d'accroissement beaucoup plus forte qu'aux autres communions religieuses; 10 ajoutés à 10 font 100 pour 100; mais le même nombre ajouté à un groupe de 100 ne donne plus que 10 pour 100, ceci est au delà de l'évidence.

Cependant, toute sérieuse que soit cette raison au premier abord, elle est tout à fait insuffisante pour expliquer nos progrès, car, si elle avait cette portée, à mesure que le fonds des catholiques grossit, l'effet de l'immigration devrait s'y montrer moins sensible, et leur accroissement devrait tendre peu à peu à se niveler avec celui des autres communions. Or, bien loin de là, cette différence se soutient

et va même en croissant. Leur progression qui était de 10 pour 100 par an, de 1830 à 1840, monte à 12,50 pour 100 de 1840 à 1850, et à 10,09 pour 100 de 1850 à 1860. — Il existe donc, en outre de l'immigration européenne, d'autres causes qui agissent d'une manière constante sur l'accroissement du catholicisme aux États-Unis.

Cette proposition, que le simple calcul des proportions démontre d'une manière irrécusable, eût été d'ailleurs facilement présumée si on eût examiné avec plus d'attention l'influence exacte que l'immigration exerce sur le développement de la population aux États-Unis, et en particulier la quotité d'importance qu'il faut attribuer à l'immigration catholique dans ce pays. — L'immigration, dans les périodes les plus fortes, n'a jamais fourni plus de 6 à 7 pour 100 d'augmentation par décade à la population américaine, qui grandissait alors dans la même période de 35 pour 100, n'influant ainsi sur son accroissement que pour un cinquième ; or, sur cette immigration, les catholiques, tant Irlandais qu'Allemands, n'ont jamais dépassé le tiers, encore faut-il tenir compte de la déperdition considérable que l'émigration catholique éprouve dans sa dispersion aux États-Unis.

Il est donc visible que l'influence de l'immigration est insuffisante à expliquer seule le rapide accroissement de notre foi ; une analyse attentive des familles catholiques, de leur origine, de leur filiation, opérée sur les lieux mêmes à diverses reprises et en différents districts, nous a conduit à distinguer deux autres causes spéciales de progression qui complètent probablement les motifs de cette disproportion qui nous étonne :

1° Les catholiques sont principalement répandus, au nord, parmi les populations libres, qui s'accroissent beaucoup plus rapidement que celles des États du Sud ; et dans cet accroissement supérieur, les familles catholiques se font particulièrement remarquer par une multiplication plus considérable, laquelle paraît résulter d'une habitude de vie plus régulière et mieux assise, d'une moralité soutenue et d'un respect particulier du mariage et de la famille. Cette différence dans l'accroissement propre des populations est facile à constater dans tous les pays où les catholiques offrent quelque densité : comme dans le Canada, dans les États de New-York, Pensylvanie, Ohio, Michigan, Illinois, Wisconsin, etc., et parmi les États du Sud, dans la Louisiane, Maryland et Missouri ;

2° Une seconde et considérable cause d'accroissement, spéciale au catholicisme, ce sont les conversions. C'est un de ces mouvements lents, secrets, peu perceptibles au premier abord, mais dont l'action soutenue, uniforme et puissante a quelque communauté de caractère avec les grandes opérations de la nature, et se trouve presque toujours être le signe de l'action providentielle dans l'histoire. Les statisticiens bril-

lants, faiseurs éloquents de théories, préfèrent les faits saillants, les phénomènes à éclats, ce qu'ils appellent les grandes lignes de la science, où leur verve trouve une inspiration facile ; ils négligent et souvent dédaignent ces évolutions modestes et obscures qui s'opèrent sans bruit dans la conscience humaine ; combien, cependant, cette action mystérieuse, comme celle de la goutte d'eau, a-t-elle plus de puissance que ces effets brillants pleins de mirage dont s'éprennent tant d'esprits, chez lesquels l'imagination offusque parfois la perspicacité !

Tel fut le mouvement qui se produisit à l'écart des discussions politico-économiques, dans le calme de la retraite et des réflexions parmi les consciences américaines, commencée par l'ardente prédication de ces martyrs de la foi que la Révolution française jeta comme une semence dans le monde entier ; cette évolution intellectuelle a continué sans interruption jusqu'au temps présent, grossissant d'année en année ; elle agissait par la parole sur les hommes faits, par la supériorité de son enseignement sur la jeunesse, sur tous, enfin, par ce prosélytisme vivant, persuasif que porte chaque jour avec elle la vie pleine de dévouement et de zèle du missionnaire catholique ; simple et digne sans emphase, austère sans fanatisme, sa présence seule suffirait pour détruire les préjugés anciens, tandis que ses discours et son exemple éveillaient dans l'âme des aperçus nouveaux, des inquiétudes secrètes que son enseignement seul pouvait résoudre ; c'est ainsi que, partout encore où ils vont s'établissant, les comparaisons et les réflexions qu'ils suscitent multiplient les conversions sous leurs pas.

Il suffit aux Etats-Unis de consulter dans les vieux États un certain nombre de familles catholiques sur leur origine pour se rendre un compte exact de la puissance de cet entraînement et de l'importance qu'on doit lui attribuer dans la question qui nous occupe. Cette puissance est telle, que j'ai pu souvent observer le fait suivant, que l'on pourrait presque établir comme une loi générale :

Partout où un prêtre catholique fixe sa résidence d'une manière régulière et soutenue, lors même qu'il ne s'y trouverait alors aucune famille de notre communion, on peut tenir pour à peu près certain qu'au bout d'un temps variable de cinq à dix ans, il s'y sera formé un groupe catholique assez fort pour suffire à l'érection d'une paroisse et à l'entretien du prêtre.

Cette règle ne nous paraît devoir souffrir exception que dans certains États du Sud, mais nous ne craindrions point d'en risquer l'application, même dans les portions de la Nouvelle-Angleterre qui paraissent encore aujourd'hui très-réfractaires à notre foi.

Aussi aurons-nous occasion d'indiquer plus tard que la plus grande

difficulté que rencontre dans ces pays l'expansion catholique pour accroître et peut-être doubler son action déjà si extraordinaire, c'est le trop petit nombre d'ecclésiastiques et de missionnaires dont on dispose dans presque tous les diocèses.

On comprend maintenant le rôle important des conversions dans le développement du catholicisme ; mais d'où viennent-elles généralement? Quelles sont les causes communes déterminantes de ces modifications si nombreuses de la conscience? Questions délicates et épineuses! Nous ne voudrions rien dire qui pût ressembler à une malveillance contre les pasteurs et ministres protestants; la plupart sont très-certainement d'honorables et excellents pères de famille; mais nous ne pouvons nous empêcher d'observer qu'ils n'offrent point ce caractère réellement sacerdotal que porte toujours avec lui le prêtre catholique. Leur ministère et leur enseignement ne satisfont qu'imparfaitement les besoins religieux de l'âme humaine; et lorsque le clergé protestant, si parfait qu'il puisse être, entre en comparaison avec le clergé catholique sur un terrain libre de préjugés et d'anciennes passions, il nous paraît malaisé que dans cette compétition les premiers ne succombent pas et ne voient peu à peu leur troupeau s'éclaircir au profit des seconds.

Cette comparaison est une des causes fréquentes qui conduisent les protestants, non pas directement au catholicisme, mais à l'étude du catholicisme, ce qui est le point le plus difficile à amener, car sur dix protestants qui se prennent à étudier le catholicisme dans des dispositions si sérieuses, les trois quarts finissent par devenir catholiques. Or, comme l'esprit des populations est profondément religieux aux États-Unis, rien de ce qui touche à ce sujet ne paraît indifférent, et cette préoccupation d'examen et d'étude naît plus souvent que parmi nos Français, sceptiques et frondeurs. Les conversions qui résultent de ces réflexions fréquentes et religieuses de l'esprit doivent donc être naturellement plus nombreuses aux États-Unis et même en Angleterre qu'elles ne le seraient chez beaucoup d'autres peuples.

Diverses causes sans doute viennent encore concourir à les multiplier. Nous citerons en première ligne les mariages mixtes qui, pour la plupart, tournent au profit du catholicisme, surtout parmi les gens instruits et de bonne condition. Non-seulement par ces mariages les enfants deviennent catholiques, mais presque toujours les parents eux-mêmes, comme nous avons pu nous en convaincre souvent.

Les excellentes maisons d'éducation, tenues par les religieux et par les religieuses, sont encore un moyen d'action très-efficace; si en effet l'instruction élémentaire est très-répandue aux États-Unis, rien n'est plus imparfait d'autre part que leur instruction supérieure, de même que les établissements où on prétend la donner.

Les colléges et pensionnats érigés sous la direction du clergé catholique, bien qu'inférieurs généralement à ceux de France pour la force des études et la somme de travail obtenue des élèves, se sont trouvés immédiatement fort au-dessus de toutes les maisons américaines par la supériorité des méthodes, l'exactitude de la discipline, et généralement par la science et l'enseignement des maîtres. De là une affluence considérable de jeunes gens et de jeunes filles protestants dans les maisons religieuses ; ils n'y subissent certainement aucune pression, ni influence indue, car, dans ce pays d'extrême liberté de la presse, on n'a presque jamais vu surgir de plaintes à ce sujet. Mais l'éloquence des faits et des doctrines parle par elle-même, les doux exemples, l'affectueuse sollicitude dont ces jeunes âmes sont entourées, les amitiés qu'elles y contractent, laissent des traces profondes, des semences de réflexions sérieuses, qui tôt ou tard portent leur fruit dans la vie. Que faut-il pour cela ? La première épreuve douloureuse peut y suffire ; chez d'autres ce sera un point de vue nouveau relevé dans le monde idéal par l'étude de la science ou l'expérience des hommes ; chez celui-ci un mariage, chez celle-là le commerce plus fréquent d'une société catholique, chez quelques-autres la société protestante elle-même révolte leur esprit par la critique outrée et fausse du catholicisme qu'ils ont connu de près. Ce dernier motif agit plus fréquemment qu'on ne le pense, et la plupart du temps sur les âmes qui s'étaient montrées au collége les plus répulsives à notre foi; bref, ces esprits sont désormais bien préparés, plus dépouillés de préjugés et tout prêts à recevoir l'action féconde de la grâce divine par quelqu'un des mille moyens que la Providence sait lui ménager.

Enfin le catholicisme opère dans la population américaine par l'effet même des habitudes qu'il porte avec soi et qu'il inocule peu à peu dans les mœurs des hommes ; et il en résulte dans le mouvement de la population des accroissements constants, insensibles, que l'on pourrait appeler spontanés. C'est un fait notable, en effet, que les familles catholiques se font remarquer entre toutes dans l'Amérique du Nord par un caractère de stabilité, d'ordre et de modération, dans le désir qui fait trop souvent défaut à la race yankee. Or ceci tourne au profit du catholicisme par la force des choses, car il est visible que toute population qui s'installe solidement, se condense et demeure, a plus de chance pour dominer à la longue que celle qui roule constamment dans un trouble inquiet sans cesse à la poursuite d'un mieux qui lui échappe toujours.

Nulle part cet effet ne nous a été plus sensible que dans un comté du Haut-Canada, où nous avons séjourné il y a trois ans à peine. Le comté de Glengarry fut peuplé en 1815 par des Écossais, dont une

partie était catholique. Cette colonie continua à se développer tant par les naissances que par l'immigration, jusque vers 1840, époque où l'immigration cessa à peu près complétement, toutes les terres étant prises. Dès lors l'accroissement fut abandonné à son mouvement naturel : les protestants formaient une majorité considérable ; mais dès 1850 la proportion tendait à changer, et sur 17,576 habitants on comptait 8,870 catholiques. En 1860, la majorité était complétement déplacée, et sur 21,187 âmes le recensement constatait 10,919 catholiques, c'est-à-dire que ceux-ci, par la seule force des choses, gagnaient tous les dix ans de 1 à 2 pour 100 sur la masse totale. Il eût été difficile de se rendre compte de ce travail par l'analyse, mais nous le sentions s'opérer sourdement et invinciblement sous nos pieds par la condensation toujours croissante des éléments catholiques, et par l'élimination constante des éléments protestants.

Nous comparerons volontiers à ce sujet la société américaine à une masse liquide et agitée, tenant en dissolution des principes variés ; le fond solide sur lequel ces flots s'entre-choquent tend de plus en plus à se former de la portion catholique, laquelle, à chaque flux, reçoit dans les moments de calme les dépôts de ces éléments troublés que l'onde lui amène et qu'elle ne remmène plus. C'est par ces alluvions humaines que notre foi s'étend et grandit en ce pays ; mais si cette progression est admirable, les effets de cette infusion doctrinale dans la société américaine pourront présenter des résultats ultérieurs non moins étonnants et non moins précieux.

On s'est appesanti fréquemment sur les qualités du peuple américain ; on a plus rarement parlé de ses défauts, ce n'est point qu'il en manque, mais trop souvent peut-être les observateurs, éblouis par le mirage de leur étonnante fortune, les ont laissés dans l'ombre. Cependant les événements récents ont conduit assez d'esprits à réfléchir sur ce point, pour que nous puissions signaler, sans trop étonner les lecteurs, l'affaiblissement d'esprit, de méthode et d'organisation dans l'intelligence (relativement à l'intelligence européenne), puis le rétrécissement des points de vue de l'âme qui possède peu d'ampleur, peu d'aptitude pour les idées générales, et qui montre dans la délicatesse des sentiments une altération déjà trop sensible.

Ces défauts ne tendent à rien moins qu'à déterminer, contrairement à l'opinion commune, une dégénérescence grave et rapide de la race anglo-américaine, et cet entraînement est déjà peut-être plus fortement engagé qu'on ne le croit. Si le catholicisme, qui tend éminemment à développer l'esprit de méthode et d'ordre, l'ampleur des aperçus et la délicatesse de l'âme, peut avoir la vertu de combattre efficacement ces faiblesses, il aura rendu, en récompense de la liberté donnée, le service le plus signalé au peuple des États-Unis.

Les catholiques, d'ailleurs, doivent à l'Amérique plus que la liberté ; c'est par ce pays qu'ils ont acquis la pleine appréciation de leur force et de leur puissance ; c'est là qu'il leur a été démontré, sur un vaste champ d'expérience, combien peu ils avaient à craindre du régime pur et simple de la liberté, tout ce qu'ils pouvaient y trouver de force, tout ce qu'ils pouvaient y prétendre d'influence et de résultats. La liberté a ceci de bon comme de mauvais qu'elle est tout à l'avantage des forts tempéraments; aussi est-il nécessaire que, dans les rapports d'homme à homme, elle soit réglée par l'organisation, de peur de produire l'écrasement du faible. Mais il n'en est point ainsi dans la concurrence des doctrines : l'humanité a tout profit à voir les doctrines fortes et vraies, éliminer les théories illusoires qui miroitent à l'œil.

Que chacun à cette lutte paraisse tel qu'il est avec le contingent de forces qu'il porte en soi, nous ne craignons rien pour la vérité ; les États-Unis auront eu ce mérite d'en avoir fourni une puissante démonstration, et, quels que soient les avantages que le catholicisme puisse leur apporter, son profit sera plus grand encore que le leur, car il en bénéficie dans son action sur le monde entier.

Cette grande expérience, en effet, a été certainement pour quelque chose dans l'accoutumance que les esprits religieux se font peu à peu du régime de la liberté, et par là cette progression du catholicisme américain se lie à un mouvement de retour bien plus étendu qui s'effectue dans le monde entier après l'éclipse momentanée que le sens religieux avait subie dans le siècle dernier.

A dire vrai, cette transformation des États-Unis n'est qu'un incident très-accentué de la vaste évolution intellectuelle qui ramène en ce siècle le monde entier vers les doctrines catholiques, l'Angleterre comme l'Amérique, l'Allemagne comme l'Angleterre, et jusque dans l'Orient les Bulgares.

Les publications étrangères nous apportent journellement les échos de ces progrès, et rien ne nous est plus facile que de les constater en France, sous nos yeux même. Malheureusement nous avons été trop habitués depuis un siècle à vivre de déboires, à nous sentir moqués par ceux qui tenaient le haut bout de l'opinion publique. Nous nous traînions craintifs, serrant le long des murs, craignant partout l'offense, le scandale et la perte ; accoutumés à voir nos rangs éclaircis, emportés par files entières au débouché de la jeunesse; nous appréhendions trop la puissance trompeuse des doctrines qui paraissent tout promettre à l'homme sans lui rien demander ! et c'est ainsi que beaucoup d'entre nous conçoivent encore difficilement le nouvel état de choses où nous progressons sans aucun appui extérieur.

Cette progression, suscitée par l'énergie de quelques-uns, la per-

sévérance de tous et la haute direction providentielle, existe cependant incontestable, facile à préciser. Il suffit de parcourir nos églises, d'assister aux retraites spéciales des hommes, aux communions pascales, pour apprécier tout le chemin que les croyances et la pratique religieuse ont parcouru depuis quarante ans.

Ce changement est surtout sensible dans les classes éclairées et dans les professions libérales. Nous avons vu de vieux professeurs demeurer confondus par la comparaison analytique des écoles d'aujourd'hui avec celles de leur jeune temps. Il était presque sans exemple alors de rencontrer à l'École polytechnique, à Saint-Cyr, à l'École centrale, quelques jeunes gens assez croyants et assez fermes pour manifester leur foi : on peut estimer aujourd'hui que le cinquième et parfois le quart d'entre eux accomplissent ostensiblement et avec une juste fierté leur devoir pascal. Nous nous souvenons nous-même, par expérience personnelle, que, dans les années voisines de 1830, on pouvait considérer comme faisant acte d'un grand courage les rares élèves qui osaient dans les lycées montrer au dehors leurs sentiments religieux. Le voltairianisme, disons mieux, un fanatisme intolérant, les conspuait en public, tandis que maintenant, s'il faut en croire les renseignements les plus autorisés, c'est le petit nombre qui manifeste une incrédulité ostensible. Nous pouvons affirmer que dans l'École de droit, la proportion ne s'est pas déplacée sur une moindre échelle, et l'École de médecine elle-même, ce boulevard routinier du matérialisme, se sent entamée par le mouvement.

Mais ce qui frappe le plus vivement dans cet examen, comme l'a très-bien signalé ici même M. l'abbé Meignan, c'est la simultanéité de ces développements avec l'extension du régime libéral. Partout où ce régime s'est épanoui ou a grandi, ce retour religieux s'est prononcé plus vif, sans doute à cause de la situation plus pressante où la liberté place l'homme face à face avec la conséquence de ses actes et les nécessités de sa faible nature. Jamais l'homme n'éprouve plus le besoin de se rapprocher de Dieu que lorsqu'il sent sa propre faiblesse ; jamais il ne saisit mieux le vide des doctrines erronées que lorsqu'il ressent leur impuissance dans la pratique des faits. La violence des débordements extérieurs ramène promptement la réflexion sur la nécessité d'un enseignement moral, solide, méthodique, ordonnateur de la vie, que l'Église seule fournit ; c'est pourquoi ces modifications profondes que nous observons se rencontrent principalement dans les classes éclairées et libérales, tandis que l'incrédulité se maintient et gagne encore du terrain dans les couches les plus ignorantes et les plus grossières de la population. La réflexion, mûrie par la science des choses et l'expérience des hommes, voit plus loin

chez les premiers dans les affaires du monde, et calcule plus froidement la portée des événements ; la violence du tempérament, l'emportement des passions dominent de beaucoup chez les seconds l'expérience et la sobre raison; l'inexpérience un peu naïve de leurs entraînements et l'âpreté de leurs désirs achèvent le reste et leur persuadent que le monde peut se conduire sans savoir se commander.

Mais, quoi qu'on ait pu déclamer sur ce point, la longue épreuve de l'histoire nous apprend que la tête finit toujours par emporter le corps. L'époque du découragement et des appréhensions est donc passée; nous subirons sans doute encore des épreuves, des crises violentes, cruelles peut-être, mais nous pouvons tout espérer de l'avenir. Et pourquoi n'en serait-il point ainsi? Si nous considérons l'histoire du peuple juif, nous voyons que telle est en effet la marche de la Providence, qu'elle relève les défaillances morales par l'épreuve du châtiment pour susciter ensuite son peuple de sa ruine apparente au moyen des ressorts les plus imprévus. La faiblesse dans sa main devient subitement la force, elle ne nous demande que la foi et le courage du cœur. Nous venons d'étudier cette action dans les progrès de l'Église américaine par des voies diverses et d'autant plus puissantes qu'au rebours de nos entreprises vaniteuses elles sont restées longtemps modestes et obscures. Ces diocèses étaient presque inconnus jusqu'au jour où, la lumière se faisant tout à coup, on a aperçu une Église toute organisée et déjà forte là où on ne soupçonnait même pas son existence.

Il se trouve dans *Athalie* une scène magnifique et pleine d'enseignements, celle où le rideau du temple se déchire et laisse voir aux yeux de la reine terrifiée Joas, qu'elle croyait mort, debout, glorieux, entouré d'une armée. Ainsi nous semble-t-il du catholicisme aux États-Unis se révélant subitement dans toute sa vigueur au monde étonné, lorsque son épiscopat vint prendre place au concile de Rome, il y a deux ans. Ces progrès religieux suivent une route analogue dans le reste du monde; ils sont obscurs de même et sans vain bruit; les utopistes n'en parlent guère dans leurs éclatantes théories, les faiseurs en font peu d'état; ce travail souverain s'opère dans le domaine ignoré, mais suprême, de chaque conscience humaine. Un jour viendra aussi où son œuvre latente éclatera avec une force merveilleuse. Telles sont les voies de Dieu!

E. Rameau.

Les principaux éléments de l'article qui précède ont été écrits ou recueillis dans un voyage que nous fîmes aux États-Unis en 1860. — Depuis

lors, le développement du catholicisme a nécessairement ressenti le contre-coup de la funeste guerre civile qui déchire ce pays ; néanmoins, cette épreuve a été moins redoutable que la gravité des événements ne pouvait le faire craindre.

La religion est restée tout à fait en dehors des discussions politiques et des violences publiques, elle a seulement subi les funestes conséquences que la guerre, la mortalité, l'appauvrissement général ont imposées au pays tout entier. Si l'accroissement de la population catholique en souffre, ce sera plus encore dans les années qui suivront qu'aujourd'hui même; tous les renseignements que nous avons recueillis s'accordent, en effet, à témoigner que non-seulement elle n'a point décru, mais qu'elle a continué à s'augmenter, ainsi que le personnel ecclésiastique.

On compte aujourd'hui deux cent soixante-quinze prêtres de plus qu'en 1860, dans trente-huit diocèses ; nous n'avons aucune donnée sur les cinq autres, savoir : la *Nouvelle-Orléans*, *Galveston*, *Mobile*, *Natchitotches* et *Charleston*. Cet accroissement s'est circonscrit presque exclusivement dans les contrées où le développement catholique était déjà le plus fortement prononcé, tandis que partout ailleurs la situation est restée à peu près la même.

Sur cet excédant de 275 prêtres apporté par ces trois dernières années, 251 appartiennent aux 14 diocèses suivants : *Baltimore*, *Pittsburgh*, *Cincinnati*, *Cleveland*, *Brooklyn*, *Albany*, *Alton*, *Chicago*, *Milwaukee*, *Saint-Paul*, *Détroit*, *Fort Wayne*, *Vincennes ;* et enfin *Hartford ;* ce dernier diocèse appartient au groupe du nord-est, dans la Nouvelle-Angleterre, mais tous les autres sont du centre et de l'ouest.

Ainsi, quatorze diocèses présentent à eux seuls les neuf dixièmes de l'accroissement total, tandis que tous les autres se répartissent entre eux le dernier dixième en fractions extrêmement minimes.

Certainement, en quelques pays, les renseignements ont pu être insuffisants, pour quelques autres ils ont même manqué tout à fait, mais la disproportion est telle qu'elle montre clairement que le principal avenir du catholicisme se trouvera tout particulièrement dans ces régions du centre et de l'ouest, comme nous l'avons déjà signalé.

E. R.

REVUE CRITIQUE

I *De l'instruction publique en France dans le présent et dans l'avenir*, par un ancien professeur, 1 vol. — II. *Bible de l'humanité*, par M. Michelet, 1 vol.

I

L'instruction classique est faible aujourd'hui chez nous. C'est un fait qu'on ne saurait se dissimuler, et qui se révèle par tous les côtés. L'aveu en est d'ailleurs officiel. Le niveau des études a baissé depuis dix ans, et, pour ne pas chercher des comparaisons qui pourraient être mal prises, il est douteux que les lycées du second Empire fussent, sous le rapport littéraire, de taille à se mesurer avec ceux du premier. Les professeurs alors étaient plus faibles, mais les élèves étaient plus forts; on étudiait moins de choses, mais on savait mieux celles que l'on étudiait.

D'où cela vient-il? Pourquoi, avec des maîtres plus savants et de meilleures méthodes, arrive-t-on ainsi à des résultats inférieurs? Telle est la question que s'adresse l'auteur d'un écrit anonyme qui vient de paraître [1] et qui se recommande à l'attention de tous ceux qui se préoccupent de cette grande question de l'instruction publique par la sûreté des renseignements qu'il contient et l'esprit de modération dont il est animé. L'intérêt de corporation ou de parti y est entièrement étranger; l'amour des lettres, l'avenir des générations et un légitime souci de la gloire nationale, voilà les sentiments que respirent ces pages honnêtes et sincères.

[1] *De l'instruction publique en France dans le présent et dans l'avenir*, par un ancien professeur. In-8°, Paris, Durand, rue des Grès, 7.

On ne saurait guère, cela se comprend, étudier l'état présent de l'instruction en France, sans être poussé à rechercher ce qu'il a pu être autrefois : un passé comme celui de nos écoles, qui compte plus de mille ans, et dont l'éclat n'a jamais pâli, mérite bien d'être interrogé quand il s'agit de remédier aux imperfections du présent. Aussi est-ce par un aperçu de l'histoire de l'instruction publique en France que s'ouvre l'ouvrage dont nous parlons, aperçu rapide, mais plein de faits curieux et de rapprochements piquants. Mgr l'évêque d'Orléans disait naguère, dans un discours qui a retenti par toute l'Europe et que nos lecteurs ont lu ici, que les évêques, qu'on accuse aujourd'hui d'être les ennemis de l'instruction du peuple, en furent, au moyen âge, les promoteurs zélés, et il en montrait la preuve dans l'histoire même de ses prédécesseurs sur le siége qu'il occupe. L'auteur de l'ouvrage met, par des textes nouveaux, ce grand fait à l'abri de toute contestation. Oui, c'est une chose aujourd'hui démontrée, la sollicitude des évêques pour les études s'étendait à celles des laïcs aussi bien qu'à celles des clercs. A côté des écoles établies dans l'intérieur des couvents pour l'instruction des enfants qui se disposaient à embrasser la carrière monastique, il y eut, dès le commencement du neuvième siècle, des écoles extérieures pour les séculiers. Un concile d'Aix-la-Chapelle en fit le commandement exprès, et ce qui prouve que ses prescriptions étaient la sanction d'un fait autant au moins qu'un ordre, c'est que, dès 815, l'abbaye de Reichenau, en Suisse, avait, avec son collége intérieur de cent *oblats*, un externat de quatre cents élèves.

Du reste, pas plus à cette époque qu'à la nôtre, l'épiscopat n'aspirait au monopole de l'enseignement. Ne sont-ce pas, en effet, les évêques qui ont eu les premiers l'idée de l'enseignement public? Au synode de Paris, quinze ans après l'époque dont nous parlons, nous les voyons, en corps, adresser à l'empereur une requête pour le prier de créer, au moins dans trois endroits de l'empire, des écoles publiques : *scholæ publicæ ex vestra auctoritate fiant.* Ajoutons que l'objet de ces écoles n'était pas seulement l'enseignement de la religion : les *lettres humaines* en devaient faire partie, comme le constate formellement une demande faite en 839 à Charles le Chauve, pour leur rétablissement : *tam divinæ quam humanæ litteraturæ.* La *gratuité* se joignit à la *publicité* dans cet enseignement ; le douzième concile œcuménique, en 1179, en fit un précepte formel. Mais ici encore le décret consacrait plus qu'il n'instituait. Il y avait longtemps, en effet, que les évêques et les abbés étaient dans l'habitude de créer, sur les revenus de leurs cathédrales ou de leurs monastères, des fonds pour l'établissement d'écoles où l'on était admis sans distinction de rangs et sans rétribution. Citons un exemple, entre bien d'autres, de cette générosité du moyen âge à l'endroit des choses de l'esprit ; c'est celui du bienheureux Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon. Ce saint moine, dit l'auteur du livre qui nous occupe, fit fleurir les études, dans son abbaye. « Il ouvrit une école

pour le public, où l'on recevait tous les élèves qui se présentaient, serfs ou libres, pauvres ou riches. Et le pieux abbé établit la même organisation dans les *quarante* maisons de sa réforme. » C'étaient les *cours de facultés* de l'époque.

Mais il y avait mieux encore, et les *lectures publiques*, dont l'établissement rencontre aujourd'hui tant d'obstacles chez nous, étaient alors reconnues de plein droit, et les conciles interdisaient de susciter des difficultés à ceux qui, ayant fait leurs preuves d'aptitude et de capacité, se proposeraient d'en donner : *Districte præcipiatis ut quicumque viri idonei et litterati voluerunt regere studia litterarum, sine molestia et exactione qualicumque scholas regere patiantur.*

Publicité, liberté, gratuité de l'enseignement, ces trois grands principes que notre siècle proclame comme s'il les avait découverts, l'Église, on le voit, les avait énoncés, mis en pratique et pris sous sa sauvegarde plus de mille ans avant que nous ne nous en avisassions.

Mais attendez, une autre surprise vous est réservée peut-être : ce même moyen âge, au dire de notre auteur, aurait devancé sur un autre point encore le zèle de notre époque pour l'instruction des masses : il aurait déclaré l'enseignement *obligatoire*. Peu s'en faut même qu'usurpant sans mesure sur les droits du père de famille, il n'ait, comme l'ont tenté de nos jours les tzars de Russie, cherché à interdire l'enseignement domestique. Les textes ne sont ni assez nombreux ni assez explicites, selon nous, pour qu'il soit possible de rien affirmer à cet égard. Mais nous ne serions pas surpris que ces idées despotiques eussent surgi dans certaines cervelles, aux environs du quatorzième et du quinzième siècle : tout n'est pas excellent dans le moyen âge ; à côté des bons, il y eut des courants d'esprit détestables.

Une chose plus certaine et qui fait plus d'honneur aux derniers siècles du moyen âge, c'est leur sollicitude pour l'instruction du peuple, ou, comme nous disons aujourd'hui, l'instruction primaire. On est chez nous, sur ce point, dans une grande ignorance, et il est vulgairement admis qu'avant la révolution de 1791, l'instruction primaire en France était très-négligée. Cela même a été dit à la tribune. Or, — rencontre assez plaisante, — l'organisation proposée par le ministre qui adressait ce reproche au temps passé se trouvait, à son insu, être précisément la reproduction de celle que ce temps avait vu fleurir. On en avait emprunté l'idée à l'Allemagne, tandis qu'en cherchant un peu dans notre histoire, on l'y aurait trouvée formulée à peu près dans les mêmes termes qu'au projet de loi de 1833. Voici en effet, dit l'auteur que nous analysons, ce qu'on lit dans les procès-verbaux du concile de Cambrai tenu en 1565. Titre *des Écoles :*

« 1° Les évêques auront soin de rétablir ou d'entretenir les écoles;

« 2° Les prêtres ou les *maîtres d'école* feront le catéchisme les dimanches et les jours de fêtes. — On séparera autant que possible les garçons des filles dans les écoles ;

« 5° Il y aura des maîtres d'école dans *toutes les paroisses.* — Les curés s'informeront *tous les mois* des progrès des élèves ;

« 6° Les doyens ruraux visiteront *tous les six* mois, ou au moins tous les ans, ces *petites écoles*, et rendront compte à l'Ordinaire de la manière d'instruire que chaque maître d'école y pratique. »

Voilà, ajoute l'auteur, un système complet : écoles dans toutes les paroisses; inspection mensuelle du curé pour constater les progrès des enfants; inspections semestrielles ou au moins annuelles de doyens ruraux et rapports à l'Ordinaire sur les méthodes suivies. Toute la loi de 1833 est là, sauf les dispositions relatives aux objets de l'enseignement primaire; mais depuis longtemps c'était chose réglée et de la même façon ; selon les prescriptions des Capitulaires, on enseignait aux enfants des campagnes la lecture, l'écriture, le catéchisme, la grammaire, le calcul et le chant. Nous ne sommes pas plus avancés sous ce rapport au dix-neuvième siècle.

Du moins le sommes-nous plus sous le rapport de la diffusion de l'enseignement ? Pour l'instruction primaire, cela est probable ; mais il n'en est pas ainsi de l'instruction secondaire. L'exposé de la situation de l'empire constate avec plaisir un accroissement dans la population des lycées et colléges de l'État, et ce document la porte à 62,762 élèves. Or, les Jésuites et les Barnabites seuls en réunissaient, au milieu du dix-huitième siècle, un chiffre plus considérable dans leurs établissements. Et à côté d'eux il y avait, outre les maisons laïques, celles des nombreuses congrégations enseignantes qu'avait vues et formées le dix-septième siècle, Oratoriens, Eudistes, Doctrinaires, Bénédictins de Saint-Maur, etc., sans compter les petits séminaires créés partout d'après la recommandation du concile de Trente. « Qu'on ne parle donc pas toujours, s'écrie l'auteur de l'*Instruction publique*, du progrès moderne aux dépens du passé ; l'impartiale histoire est là pour contredire nos prétentions sur plus d'un point. Sur celui-ci notamment (l'instruction secondaire), nous sommes dans une infériorité évidente. »

Que serait-ce, si maintenant nous transportions la comparaison entre le passé et le présent de nos écoles secondaires sur un autre terrain et mesurions leurs forces. C'est ici surtout que l'inégalité se révélerait à notre confusion. Sur tous les points où le parallèle pourrait s'établir entre les colléges d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, ceux-ci, de l'aveu de tout le monde, seraient dans une infériorité mortifiante. On sait plus d'histoire, plus de mathématique, plus de physique, dans nos colléges que dans ceux du dix-septième et du dix-huitième siècle ; mais quelle différence pour le grec et le latin, ces deux grandes bases de toute éducation libérale ! Non-seulement on les entend moins bien, mais qui oserait dire qu'on en pénètre aussi bien l'esprit, qu'on en respire au même degré l'influence civilisatrice? Non, malgré l'effort intelligent des maîtres, cet enseignement subit l'influence fatale du siècle et du milieu d'où sortent les élèves, il se matérialise et l'esprit s'en retire. Pour le jeune homme qui, du jour où il met le pied au collége, a

devant les yeux le spectre terrifiant du baccalauréat, la langue de Démosthènes et celle de Cicéron ne sont point ce qu'elles étaient pour l'écolier d'autrefois, une source d'idées morales et d'éloquence, une règle de bon goût, un signe assuré de distinction dans le monde, mais la première des conditions à remplir pour obtenir un diplôme indispensable à sa carrière, quelle qu'elle puisse être un jour, c'est-à-dire une chose odieuse. En apprendre tout juste ce qu'il faut pour subir convenablement son examen, voilà la résolution qu'il prend dès l'entrée de ses études et dont rien, dans la suite, ne saurait le faire revenir.

C'est donc avec raison que l'auteur place l'institution du baccalauréat au premier rang parmi les causes de l'affaiblissement des études classiques en France. Il a mille fois raison quand il affirme que cette malencontreuse invention paralyse les bonnes études, qu'elle les ruine, parce qu'elle ne les sanctionne pas, et que, au lieu d'être pour les élèves studieux un moyen de prouver leur force, elle n'est qu'une loterie où se joue déplorablement leur avenir. Aussi, bien que nous ayons des doutes sur l'efficacité des moyens de contrôle qu'il propose de substituer au baccalauréat, n'hésitons-nous pas à demander avec lui l'abolition de cette stérile et désastreuse formalité. L'Allemagne ne la connaît pas, et certes on ne dira pas que ses doctes écoles, bien qu'atteintes aussi, dit-on, par le mal du siècle, soient inférieures aux nôtres. Les procédés de vérification que suivent les universités d'outre-Rhin seraient donc à étudier de plus près.

N'exagérons rien cependant, et n'en mettons pas plus qu'il ne convient sur le compte du baccalauréat. Cette institution est sans doute une des causes du mal, mais ce n'est ni la seule, ni la principale. Loin d'être dans le couronnement de l'édifice universitaire, celle-ci, d'après l'auteur du livre que nous analysons, serait dans sa base même, c'est-à-dire dans notre système d'instruction primaire. Des vices de l'une viendrait directement la décadence de l'autre. Selon lui, en effet, notre infériorité, sur ce point, ne serait pas moindre que sur l'autre, et parmi les populations lettrées de l'Europe, la nôtre ne marcherait qu'au second rang. Les faits, hélas ! ne l'attestent que trop. Il existait, en 1863, de l'aveu du chef de l'État, entre le nombre des enfants qui, pour leur âge, appartiennent à l'instruction primaire, et le chiffre des élèves présents dans les écoles, une différence de *six cent mille*, et le nombre des communes dépourvues de moyens d'instruction allait à *mille dix-huit*. D'autre part, sur les 99,785 conscrits appelés au tirage en 1859, on ne comptait pas moins encore de 26,739 illétrés. Voilà qui est net et sans réplique. Qu'on compare cette balance avec celle qu'offrent les états officiels de l'instruction publique en Hollande, en Prusse et en Suisse, et l'on verra à quelle distance nous sommes de ces peuples.

La faute, il faut le reconnaître, n'en est pas à l'État, qui fait des efforts croissants pour multiplier les foyers d'instruction élémentaire et stimuler le zèle des instituteurs. Les résultats que nous venons de constater ont leurs

causes ailleurs. La première de ces causes, selon notre auteur, viendrait de la trop courte durée du cours d'instruction primaire. Ce cours est, en moyenne, de quatre ans ; il commence pour les élèves à 8 ans et finit à 12. Or, de 8 à 12 ans, les enfants apprennent peu, et le peu qu'ils ont appris à cet âge, ils l'oublient vite dans le suivant. De là, ce fait relevé par les statistiques et signalé par le chef d'État : que le chiffre des conscrits ne sachant ni lire ni écrire ne diminue pas en proportion de l'élévation progressive du nombre des enfants reçus dans les écoles. Le remède serait dans des cours d'adultes, des bibliothèques scolaires, ou, mieux encore, dans l'augmentation de la durée du cours, à l'exemple de l'Allemagne, où la fréquentation de l'école est partout obligatoire de 5 ou 6 ans à 14. Mais l'efficacité de ces moyens serait, dans tous les cas, subordonnée à une condition : c'est qu'enfants et adultes seraient assidus à ces leçons et à ces lectures. Or, à moins d'y être contraints, il est douteux que les premiers au moins le fussent. Ici se présente cette grave question de l'instruction obligatoire. On lira avec intérêt l'examen qu'en fait l'auteur. Nous l'avons fait, quant à nous, avec soin, mais, quelle que soit la force des raisons qu'il apporte en faveur de la coercition en cette matière, nous déclarons ne pas la goûter plus qu'en matière de religion, ce qui n'en est pas, du reste, éloignée.

Une seconde cause, mais qui n'existe que pour les grands centres de population, serait, toujours d'après notre auteur, la mauvaise conception du programme d'études des écoles primaires, qui se confond presque avec celui des salles d'asile et n'en est presque que la répétition.

La troisième, plus générale et plus réelle, vient du défaut de proportion entre le programme des écoles primaires et celui des écoles secondaires. Le fait est qu'ils ne sont point, dans l'ensemble du plan universitaire, une préparation suffisante l'une à l'autre, et que, si complétement qu'un enfant ait suivi le premier, il se trouvera toujours dépaysé en face du second. L'échelle, depuis les premiers éléments de l'instruction primaire jusqu'au couronnement de l'instruction, n'est pas graduée avec assez de réflexion. Les lacunes, d'une part, y abondent, et, de l'autre, les superfétations y débordent. Il se fût agi d'esquisser des cours de faculté que le nouveau ministre de l'instruction publique n'eût rien imaginé de mieux que ce qu'il a fait pour certaines classes.

Nous ne suivrons pas notre auteur dans la critique qu'il fait des programmes de M. Duruy, parce que nous ne croyons pas que, quand même qu'ils seraient à l'abri des attaques dont ils sont justement l'objet, ils eussent la vertu de relever chez nous les études classiques. Les causes de leur décadence sont assurément celles qu'énumère l'auteur du livre de l'*Instruction publique en France*. Mais il n'y a pas que celles-là. Si les jeunes gens étudient mal les deux grandes et salutaires littératures de l'antiquité, c'est bien, à la vérité, parce qu'ils y sont mal préparés par l'instruction pri-

maire et que l'examen final qui leur est imposé sous le nom de baccalauréat, n'est pas conçu de manière à les forcer à les mieux étudier : c'est surtout parce qu'ils ne voient plus ces littératures entourées de l'estime et de la considération dont elles jouissaient dans l'ancienne société; que l'esprit viril qu'elles inspiraient n'est plus aussi apprécié qu'autrefois ; que le goût délicat et sévère dont leurs chefs-d'œuvre traçaient les lois a presque entièrement disparu ; qu'enfin la distinction de caractère et d'esprit que l'on contractait dans la fréquentation des lettres antiques a cédé la place, dans l'estime de la société présente, à la distinction que donnent la fortune et les emplois publics. Relevez le cœur des hommes et les études se relèveront toutes seules.

Un moyen avait été offert à l'État de les raviver dans ses écoles atrophiées et d'y former des hommes au lieu d'y faire des mandarins : c'était la libre concurrence des particuliers. Il existe encore, de par le monde, des pères de famille qui ont conservé le goût des lettres antiques, et qui tiennent à en faire donner, avec les sciences qui font l'homme bien élevé, une saine connaissance à leurs fils. Une loi sage, conquise après dix ans de lutte, malgré l'opposition des partisans coalisés de tous les despotismes et la défection de certains catholiques alors insatiables de liberté et qu'on a vu de si bonne composition depuis sur ce chapitre, une loi sage, disons-nous, fut portée en 1850, qui permettait à quiconque avait fait preuve des capacités requises d'élever une école secondaire en face des écoles de l'État. Il en surgit immédiatement un grand nombre qui prospérèrent toutes, et qui se distinguèrent tout d'abord par une solide étude des langues de l'antiquité. L'Université qui aurait dû bénir cette rivalité providentielle, seule capable de ranimer chez elle la culture des idiomes classiques et les études qui en naissent, eut la petitesse de se montrer jalouse et de faire, dès le premier jour, à la loi qui pouvait la sauver de la décadence, une guerre sournoise qu'elle n'a pas interrompue depuis. Ses grands maîtres, dans la mesure de leur capacité ou de leur obéissance, lui ont tous porté quelques coups. Le ridicule dont se sont couverts les premiers dans ces attaques, dissimulées le plus souvent sous la forme de décrets organisateurs, n'a pas découragé les suivants. Chaque jour quelque mutilation lui est infligée. L'auteur du livre dont nous rendons compte en relève un grand nombre dont il fait toucher au doigt les déplorables conséquences. Nous ne saurions le suivre dans l'énumération de ces entorses et de ces coups fourrés, mais nous les signalons à la presse catholique et libérale et aux hommes, aujourd'hui revêtus du mandat de législateur, dont l'esprit éminent a doté la France de cette loi. Sa conservation intéresse d'ailleurs autant les lettres que la religion. « Au train dont va le monde, disait un jour devant nous un membre distingué de l'Université, la littérature ancienne n'aura, dans un jour qui n'est pas éloigné, plus d'autre asile que l'Église. C'est elle qui est appelée à la sauver une seconde fois. » Nous croyons à cette prédiction ; mais pour que l'Église

sauve les lettres antiques, il ne faut pas que de nouveaux Juliens viennent lui interdire de les enseigner.

II

Il y a trente-quatre ans, M. Michelet terminait, au bruit, disait-il lui-même, du canon de Juillet, un livre qui était l'accolade de l'histoire donnée au gouvernement sorti de la révolution : M. Michelet a toujours eu l'art de l'à-propos. L'habile écrivain en publie un autre aujourd'hui qui voudrait être de circonstance aussi, tout en prenant un air dogmatique, et s'avancer. grâce au bruit de la polémique soulevée par l'apparition de la *Vie de Jésus*. Malheureusement pour l'auteur, il vient un peu tard : l'effet du scandale est usé ou prêt de l'être ; l'attaque sur le point abordé n'a plus chance d'exciter l'intérêt, et le livre de M. Michelet ne saurait guère avoir d'autre effet que le sénile javelot de Priam après le combat :

> Sic fatus senior, telumque imbelle sine ictu
> Conjecit : rauco quod protinus ære repulsum
> Et summo clipei nequidquam umbone pependit.

Ce nouveau livre de M. Michelet est naturellement l'opposé de celui de 1830 : depuis vingt ans le célèbre professeur s'acharne à se contredire. Ils sont comme cela, en France, un certain nombre d'illustrations caduques qui usent la dernière partie de leur vie à détruire ce qu'a produit la première, croyant, apparemment, par là, se rajeunir.

L'ouvrage de 1830, tout frémissant des émotions du temps et écrit avec une hâte manifeste, se donnait déjà comme une œuvre méditée à loisir, « dans une profonde solitude, loin de toute influence d'école, de secte et de parti ; » l'auteur était arrivé, « par la logique et par l'histoire, à la même conclusion » que le peuple de Paris par les barricades, c'est-à-dire à reconnaître « que sa glorieuse patrie était désormais le pilote du vaisseau de l'humanité. » Il venait de loin, ce vaisseau qui doublait enfin, par la révolution de Juillet, le dernier cap des tempêtes, et entrait dans la mer sereine de l'avenir ; « ce n'était pas trop de l'histoire du monde pour expliquer » le grand pas qu'il venait de faire.

Or, l'histoire du monde, c'était, avec la marche des peuples de l'orient vers l'occident, leur ascension incessante vers la liberté. « Suivez d'orient en occident, sur la route du soleil et des courants magnétiques du globe, les migrations du genre humain ; observez-le dans ce long voyage de l'Asie à l'Europe, de l'Inde à la France, vous voyez, à chaque station, diminuer la puissance fatale de la nature, et l'influence de race et de climat devenir moins tyrannique, » s'écriait l'auteur. Et, après nous avoir dépeint l'homme courbé, dans l'Inde, sous la toute-puissance de la nature, il nous le montrait se relevant déjà dans la Perse : « La Perse est le commencement de la liberté dans la fatalité. » La Judée était une autre étape : « La liberté

humaine, qui ne meurt pas, poursuit son affranchissement de l'Égypte à la Judée, comme de l'Inde à la Perse. »

Là, toutefois, se trouvaient encore des entraves : le temple et le voisinage dangereux des régions soumises aux cultes de Moloch et d'Astarté : « L'Europe est une terre libre ; l'esclave qui la touche est affranchie : ce fut le cas pour l'humanité fugitive de l'Asie. » La Grèce fut le premier havre où elle respira. Mais elle n'y était pas encore à l'aise ; il lui fallut pousser jusqu'à Rome. « Le monde de la Grèce était un pur combat... La Grèce a deux cités, c'est dire que la cité y est incomplète. La grande Rome renferme dans ses murs les deux cités, les deux races, étrusque et latine, sacerdotale et héroïque, orientale et occidentale, patricienne et plébéienne ; la propriété foncière et la propriété mobilière, la stabilité et le progrès, la nature et la liberté. » Cependant Rome, qui n'est point un monde exclusif, dont la cité s'ouvre à l'univers entier, est sur le point de périr par son principe ; le vieil Orient l'envahit de ses populations asservies à « la toute-puissante nature » et de ses croyances avilissantes, de ses cultes obscènes et énervants. C'en était fait d'elle et du monde si le christianisme ne fût venu. « La différence était profonde entre le christianisme et les autres religions orientales de la vie et de la mort. Celles-ci plongeaient l'homme dans la matière... Le christianisme embrassa l'esprit, embrassa la mort. Il en adopta le signe funèbre. La vie, la nature, la matière, la fatalité, furent immolées par lui. Le corps, la chair, divinisés jusque-là, furent marqués, dans leur temple même, du signe de la consomption qui les travaille. On aperçut avec horreur le ver qui les rongeait sur l'autel. La liberté, affamée de douleur, courut à l'amphithéâtre et savoura son supplice. »

Alors éclatait cet hymne à la croix, qu'aucun de ceux qui l'ont lu n'a oublié sans doute : « J'ai baisé de bon cœur la croix de bois qui s'élève au Colysée, vaincu par elle. De quelle étreinte la jeune foi dut-elle la serrer, lorsqu'elle apparut dans cette enceinte entre les lions et les léopards ! Aujourd'hui encore, quel que soit l'avenir, cette croix, chaque jour plus solitaire, n'est-elle pas pourtant l'unique asile de l'âme religieuse ? L'autel a perdu ses honneurs, l'humanité s'en éloigne peu à peu ; mais, je vous en prie, oh ! dites-le moi, si vous le savez, s'est-il élevé un autre autel ? [1]. »

Qui le croirait, si tant d'autres exemples de l'infirmité morale de ce temps n'y avait préparé, si l'auteur lui-même, depuis qu'il a vieilli, n'avait pris à tâche de brûler ce qu'il avait adoré dans la virilité de son âge, qui croirait qu'un homme, voué à des études graves, a pu en 1864, imprimer la contre-partie de ce qu'il publiait en 1830 ! Rien, hélas ! n'est plus vrai pourtant ; la *Bible de l'humanité* [2] est la plus formelle antithèse de l'*Introduction à l'histoire universelle*. Ce dernier livre était une glorification du christianisme qui avait affranchi l'humanité du joug de l'Inde, de la Perse, de la Grèce et de l'ancienne Rome : celui d'aujourd'hui est une réhabilitation de Rome païenne, de la Grèce, de la Perse et de l'Inde, une injurieuse attaque au christianisme.

[1] *Introduction à l'Histoire universelle.* — 1re édition, page 22.
[2] Paris, Chamerot. 1 vol.

L'Asie, pour M. Michelet, en 1830, était « la triste Asie, qui regarde l'Océan, l'infini, » continent informe et massif, sans aptitude pour le mouvement (page 13). Aujourd'hui, c'est tout le contraire : « Tout est étroit dans l'Occident. La Grèce est petite : j'étouffe. La Judée est sèche : je halète. Laissez-moi regarder du côté de la haute Asie, vers le profond Orient. J'ai là mon immense poëme, vaste comme la mer des Indes, béni, doué du soleil, livre d'harmonie divine où rien ne fait dissonance.... C'est la gloire du dernier siècle d'avoir retrouvé la *moralité* de l'Asie, la *sainteté* de l'Orient, si longtemps niée et obscurcie. Pendant deux mille ans l'Europe blasphéma sa vieille mère, et la moitié du genre humain maudit et conspua l'autre. » (*Bible de l'humanité*, page 3-9.)

Quant à l'Inde en particulier, c'était une région fatale, « où l'homme est courbé, prosterné sous la toute-puissante nature qui le tient languissant et baigné d'un air humide et brûlant, moins nourri qu'enivré d'un lait trop fort pour lui », et dont il fallait fuir d'abord, puis détourner ensuite la mortelle influence (page 7, 8, 21). Maintenant, c'est autre chose : « l'Inde primitive fut la matrice du monde, la principale et *dominante* source des races, des *idées* et des langues pour la Grèce, Rome, l'*Europe moderne*. — Le mouvement sémitique, l'influence judéo-arabe, quoique si considérable, est pourtant secondaire.... De l'Inde jusqu'à 89, *descend un torrent de lumière*, le fleuve de Droit et de Raison. » (15-485).

Même contradiction pour la Perse. « A son premier élan, l'activité humaine y est tombée découragée, et y a expiré dans l'indifférence, » lisons-nous dans l'ouvrage de 1830. Dans celui de 1864, la Perse est un pays de liberté, d'égalité ; elle a un culte pur et fortifiant ; « elle a laissé une loi simple, humaine entre toutes, que rien n'a surpassé, loi vivante toujours et qui reste toujours la voie de l'avenir » (78-130).

Ce serait une besogne interminable, et fastidieuse de relever jusqu'au bout ces oppositions grossières. Franchissons tout ce qui concerne la Grèce et Rome, indigeste amas de notions et de vues sur la mythologie, la théurgie, la symbolique anciennes, prises de toutes mains, compilées sans critique et sans art, toutefois avec un air de supériorité qui ferait sourire les savants mis à contribution, si M. Michelet n'avait pris la précaution de faire fumer des flots d'encens devant tous. Arrivons à l'époque capitale, à l'avénement du christianisme.

Le chrétien a besoin de se bien rappeler le précepte et l'exemple de son maître pour rester calme devant les sacriléges outrages prodigués à sa foi par le nouveau pamphlet de l'auteur de *la Sorcière*. Jusqu'ici, il n'avait jeté l'insulte qu'au temple, au prêtre, à la société chrétienne. Aujourd'hui, c'est au Dieu que les chrétiens adorent qu'il ose s'attaquer. Il le raille, il le défigure, il essaye même de nier cette croix qu'il a « baisée de bon cœur au Colysée, » et qui lui semblait « l'unique asile des âmes religieuses. » Que lui ont donc fait ces « âmes religieuses » dont il comprenait si bien naguère les besoins, pour qu'il aille souiller de ses insinuations impures l'image sainte au pied de laquelle elles aiment à se répandre. Que s'il ne respecte pas autrui, qu'il se respecte au moins lui-même. Quand on a écrit sur la croix une page comme celle que nous avons transcrite, on ne va pas mettre en doute la

réalité même du supplice que la croix rappelle. Quand on a proclamé que le christianisme « a constitué le monde moral, qu'il a posé le principe de l'égalité des hommes devant Dieu, » on n'est plus reçu à soutenir que ce principe venait de bien plus loin, qu'il dérivait des vieilles religions de l'Asie, que c'est le stoïcisme qui le proclama dans le monde romain, ainsi que celui de la liberté, de l'amour et de la grande unité fraternelle. Quand on a redit en mille endroits et avec tous les historiens, que le monde romain était corrompu depuis le cœur jusqu'aux extrémités, on ne saurait être admis à affirmer avec l'accent d'un oracle, que « les Pères nous trompent étrangement en voulant nous faire croire que les temps de l'orgie païenne continuaient dans l'empire. » Celui qui a dit : « La liberté, affamée de douleur, courut à l'amphithéâtre et savoura son supplice, » peut-il donner à entendre que les martyrs furent rares ; que, de la part de ceux qui s'exposaient aux supplices, c'était mollesse d'âme, inertie, absence de ressort moral, plate résignation ; qu'enfin les soldats de la légion thébéenne qui se laissaient décimer plutôt que de sacrifier à la divinité de César étaient des lâches qui se disaient chrétiens afin d'avoir une excuse pour se dispenser de marcher à l'ennemi (462) ? Et ces barbares, de qui vous dites ailleurs qu'ils furent, avec les chrétiens, les créateurs de la liberté moderne, et que « de leur union nous sommes nés, et nous et tout l'avenir, » vous est-il permis de les traiter aujourd'hui avec le mépris que vous leur prodiguez, de dire dédaigneusement que « ces grands enfants blondasses, très-mous, sous leur forte apparence, fondaient à la chaleur du Sud, aux vices et aux excès, et n'apportaient guère à l'empire que désordre et ruine ? » Que dire de cet autre blasphème, qui donne Jésus-Christ, saint Paul, tous les apôtres, tous les fondateurs de l'Église pour les ennemis systématiques de la liberté, les fauteurs du dépotisme des Césars? Et de cette prétention à placer, pour la véracité, les évangiles apocryphes au-dessus des évangiles orthodoxes ? Et de cette affirmation touchant le sacerdoce des femmes dans l'Église primite? Et de ces billevesées puériles ou honteuses des premiers hérétiques, repoussées avec pitié à leur apparition, et que M. Michelet va ramasser dans les détritus de la critique pour les servir à ses lecteurs comme le pur froment de l'histoire ! La foule à qui on jette de tels livres ne se doute pas combien on la méprise. Si encore la forme ici rachetait le fonds! Mais jamais M. Michelet n'a agi plus cavalièrement que cette fois avec le public. La *Bible de l'humanité* n'est pas un livre, c'est un chaos d'extraits, d'analyses, de notes à peine cousues l'une à l'autre, compilation indigeste et hâtive écrite de ce style haché, brisé, sans lien, qui simule l'exaltation, l'extase, la suffocation lyrique et ne trahit que l'impuissance : vieille ruse du métier littéraire, pur expédient d'artiste chorégraphique, qui danse faute de pouvoir marcher. Il n'y a donc pas fort à s'inquiéter de ce produit d'arrière-saison. Cela est vénéneux, mais aussi cela porte son préservatif en soi.

P. Douhaire.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 24 novembre.

Le Parlement de Turin vient d'occuper le monde, les représentants belges discutent, le Reischrath de Vienne est assemblé, les Cortès espagnoles, renouvelées en ce moment même par l'élection, se réunissent dans deux semaines, et il n'est pas jusqu'aux chambres de Prusse que M. de Bismark, assure-t-on, ne songe à convoquer prochainement. Quant à l'Angleterre, on sait qu'elle n'a pas besoin de session pour entendre ses hommes d'État, à qui la table d'un banquet ou la plateforme d'un meeting sert de constante tribune. Il n'y a que nous qui attendions la réunion, lointaine encore, de nos députés pour apprendre quelque chose de nos affaires. On discute notre politique à Londres, à Turin et à Vienne, mais à Paris tout est silencieux, et le Palais-Bourbon ne verra pas, dit-on, ses hôtes avant le mois de février, c'est-à-dire à une époque où tout sera fini, où les questions seront tranchées, où l'attention publique épuisée réclamera d'autre pâture. Une fois de plus, c'est sur un fait irrévocable et accompli que portera la délibération, rôle ingrat qui doit inspirer des regrets d'autant plus vifs que les problèmes posés ont plus d'importance.

Un autre regret, exprimé souvent à cette place, mais dont nous ne craignons pas de faire un refrain monotone, c'est de voir constamment l'univers occupé de nous et nous de l'univers, au grand préjudice de notre avancement intérieur. La sagesse vulgaire dit qu'on ne gagne rien à trop courir le monde ; l'expérience des huit dernières années devrait nous en convaincre, et pour notre part nous envions la prudente conduite des gouvernements appliqués au soin obscur mais fécond de leurs intérêts. La Russie se recueille toujours, l'Espagne s'adonne aux améliorations matérielles, et le souverain constitutionnel de l'Autriche invitait l'autre jour la représentation de l'empire à se consacrer avec la couronne à « la tâche intérieure. » *Felix Austria!* Elle se relève par la liberté des fautes et des dé-

sastres d'une politique aveugle, et au milieu de la crise financière qui étreint l'Europe en serrant le Piémont à la gorge, elle trouve dans la solidité de son crédit et le bon état de son trésor la première récompense de son habile et loyale attitude.

Ce serait une curieuse et instructive comparaison à faire que celle des budgets des différents États en ce moment. Nous sommes à l'heure où partout ils dressent leurs immenses colonnes de chiffres, et la balance de ces chiffres est aussi celle de leur politique.

M. Fould vient d'arrêter le nôtre pour 1866, et les journaux parlent d'un excédant de recettes d'un million. Un excédant de recettes! cela se voit à l'ouverture des lois de finance, mais cela se retrouve rarement à la clôture des exercices, et c'est là qu'on aimerait à le constater!

L'Autriche est sur le chemin des vrais équilibres budgétaires, et *le Moniteur* nous donne lui-même avec impartialité (21 novembre) d'intéressants détails à cet égard. En 1862, les recettes de l'empire n'étaient évaluées qu'à 294 millions de florins; en 1864, elles se sont élevées à 518 millions, près du double ; et les dépenses ont été si loin de suivre la même proportion, que le déficit, réglé l'année dernière à 109 millions, se trouve cette année réduit à 27, dont l'indemnité de guerre infligée aux duchés couvrira la plus notable partie.

La Belgique, malgré l'onéreuse fantaisie des fortifications d'Anvers, vient de voter un budget bien digne d'envie. Il est à peine l'équivalent de celui de la ville de Paris, mais il suffit à une nation libre de 5 millions d'âmes. Le total des dépenses pour le prochain exercice est de 153 millions et demi, et l'ensemble des recettes de 159 millions, ce qui laisse un boni de 5 millions 500 mille francs.

La Turquie... oui, la Turquie, s'inspirant plus de nos conseils que de nos exemples, offre à notre étonnement cet incroyable mais véridique budget pour 1865 : dépenses, 364 millions; recettes, 368 ; soit 4 millions d'excédant! Le sérail donnant à l'Occident des leçons d'économie! Châteaubriand n'oserait plus redire son mot fameux : « Si l'Europe civilisée voulait m'imposer la Charte, j'irais vivre à Constantinople! »

Le Piémont hélas! est bien loin de ces excédants de recettes! La hideuse banqueroute frappe à sa porte et ses financiers éperdus agitent les combinaisons les plus désespérées. C'est là la véritable question du moment au delà des Alpes, celle qui pèse d'une main de fer sur les successeurs de M. de Cavour et qui domine tout l'ensemble de la situation. Le côté politique des affaires italiennes est examiné plus haut par une plume qui ne laisse rien à dire après elle. La question matérielle mérite aussi d'être examinée, parce qu'elle est la première pierre d'achoppement rencontrée par l'unitarisme. Les subterfuges et les faux-fuyants ne sont plus ici de saison. Que des diplomates se paient de subtilités et de mots sonores, cela s'est vu; mais il faut une autre monnaie pour assurer la marche d'un gouvernement ;

et si le mot célèbre du baron Louis est vrai, on peut juger de la politique de l'unitarisme par l'état actuel de ses finances. Voter le transfert d'une capitale, c'est bien aisé, mais quand on n'a pas même de quoi payer les frais du *déménagement*, l'affaire devient embarrassante. Il faut de l'argent pour ndemniser Turin, il en faut encore pour installer d'immenses services au bord de l'Arno, il en faut toujours pour maintenir armés la flotte et les bataillons destinés à conquérir derrière d'autres le terrible quadrilatère, — et le trésor est vide. M. Sella, empruntant à la chirurgie ses plus hardis procédés, a mis à nu toute la plaie, et c'est avec stupeur que la Chambre a mesuré la profondeur du mal.

Le ministre aux abois déclare que les recettes de l'exercice 1864 sont restées au-dessous des prévisions du budget d'une somme de 316 millions ! Voilà comment on sait prévoir l'avenir à Turin ; voilà la sûreté de coup d'œil et la perspicacité financière de ce gouvernement. Elles égalent au moins sa prévoyance politique ! M. Sella ajoute que le trésor doit se procurer d'urgence et n'importe comment 200 millions, indispensables pour finir l'année. Et là-dessus il déroule, au milieu d'une consternation inutile à décrire, le programme que l'on sait : augmentation d'un tiers de l'impôt sur le tabac, accroissement de l'impôt du sel et de la taxe des lettres, élévation des tarifs douaniers sur l'importation des céréales et des denrées coloniales, élévation de la retenue sur le traitement des employés, réduction de l'armée, aliénation du domaine national, et enfin, comme bouquet, recouvrement immédiat et anticipé des 124 millions de l'impôt foncier pour 1865 ! Ce dernier trait a été le coup de grâce et un long gémissement a répondu à l'exposé ministériel. — « C'est l'impôt des 45 centimes ! » a murmuré une voix. L'Italie est trop modeste ; elle laisse loin derrière elle la seconde République française.' M. Garnier Pagès ne demandait que 45 centimes d'anticipation sur l'exercice ; M. Sella exige à l'instant la totalité de l'impôt foncier afférent à 1865. C'est bien plus complet ! Quant à l'année prochaine, elle se tirera d'affaire comme elle pourra !

On comprend le foudroyant effet que de pareilles révélations ont dû produire sur l'opinion publique. Jusqu'ici le royaume subalpin, marchant avec insouciance d'emprunts en emprunts et soldant les intérêts de la dette ancienne avec le capital de celle qu'il contractait, s'était fait une douce existence d'enfant prodigue, et semblait attendre quelque généreux protecteur pour payer ses folies. Mais tout à coup on vient lui signifier que la confiance des prêteurs est épuisée, que les banquiers lui refusent tout nouveau crédit; et qu'il est acculé entre les plus douloureux sacrifices et la banqueroute ! Être réduit à payer avec son propre argent, quand on était si bien accoutumé à dépenser celui des autres, c'est une dure condition, mais il faut bien essayer de faire face à la nécessité cruelle.

L'emprunt forcé, qui se déguise sous le nom de payement anticipé de l'impôt de 1865, est repoussé par tout le monde, non comme mesure révo-

lutionnaire, mais comme moyen impraticable, et on agite toutes sortes d'expédients que nous nous abstenons d'apprécier, pour ne pas encourir l'invraisemblable reproche de calomnier les finances italiennes. — « De l'argent ! s'écriait, il y a quelques jours à la tribune sarde *le général* Bixio ; l'Italie ne mourra pas faute d'en avoir : *il y a mille manières d'en faire !* » Eh bien ! qu'elle en fabrique donc elle-même ; jamais occasion plus opportune ne se présentera. Malheureusement le fameux axiome : l'*Italia farà da se !* n'a pas encore trouvé d'application plus sérieuse en finance qu'en politique, et nos écus après nos baïonnettes ont appris à connaître les vrais instruments de l'unification italienne. On n'estime pas à moins de 2 milliards les capitaux que nous avons fournis à la Péninsule depuis l'entreprise de 1859 ; c'est une moyenne de 400 millions par an, somme qui eût singulièrement avancé chez nous les grands travaux publics, la construction du dernier réseau, les chemins vicinaux et le reste. Malgré cet immense secours, l'Italie n'a fait que creuser le gouffre de son déficit, et nous la voyons réduite à absorber dans les derniers jours de cette année une partie considérable des ressources de l'an prochain. Elle a 230 millions d'arrérages à payer, presque autant que la France, qui en a 327 ; mais c'est avec un budget de 2 milliards à la recette que nous avons 327 millions de rentes à servir, c'est-à-dire un peu moins du sixième, tandis que c'est avec un revenu de 520 millions seulement que le Piémont agrandi compte 230 millions de rentes à payer, c'est-à-dire presque la moitié de ses ressources ! Voilà les bienfaits de l'annexionnisme, voilà où aboutit cette politique gloutonne qui a tout dévoré sans rien digérer. Après cinq années d'efforts, après tant de biens pris et reçus, l'Italie une est forcée d'avouer à ses créanciers qu'elle ne possède pas le premier centime des millions qu'elle devra leur verser dans deux semaines !

Cet aveu doit donner à réfléchir aux porteurs de rente italienne, et il leur appartient de voir s'ils veulent subventionner sans limite les prodigalités du Piémont. Mais que penser de l'audacieux aplomb de ce dissipateur à bout de voies, qui vient dire avec désinvolture au gouvernement du Pape : « Confiez-vous à ma fortune, et moi qui ne sais comment payer mes dettes, je payerai les vôtres ! » La belle garantie vraiment pour les porteurs de l'emprunt romain ! Une pareille effronterie met davantage encore en relief l'exactitude avec laquelle le gouvernement pontifical acquitte l'intérêt de sa dette ; tandis que le spoliateur se débat dans la ruine, le spolié transmet ponctuellement à M. de Rotschild les 3 millions 500 mille francs destinés à l'échéance du 1er décembre. On parle de moyens moraux, de progrès, de civilisation ; qu'on dise de quel côté la morale et la civilisation se trouvent en cette affaire ?

Un prélat éloquent vient de faire justice[1] de cette logomachie artificieuse

[1] *Lettre de Mgr l'évêque de Nîmes sur certaines perfidies de langage dans la question romaine.* Paris et Nîmes, chez Giraud.

qui cherche à duper les esprits en produisant la confusion des idées par les hypocrisies du langage. Pauvre langue française, si claire et si précise, comme on la torture pour la rendre brumeuse! Pourquoi remplacer la limpidité naturelle de ses termes par des subtilités et des équivoques? La convention du 15 septembre nous fait songer à la réponse de cet oracle antique qu'un prince turbulent, le Victor-Emmanuel de ce temps-là, consultait avant de se décider à guerroyer contre Rome. — Remporterai-je la victoire? demandait-il au dieu, et le dieu lui dit cette parole ambiguë : *Dico te Romanos vincere posse.* Il comprit que le triomphe lui était promis, et il marcha avec confiance, mais il se heurta à une éclatante défaite, et réfléchissant alors à la réponse de l'oracle, il s'aperçut qu'elle avait un sens double, et qu'en semblant lui assurer la victoire elle l'avertissait qu'il pouvait être battu par les Romains. L'hôtel du quai d'Orsay n'est guère moins énigmatique que le temple de Delphes, et ses oracles sont rendus de façon telle qu'on se demande si c'est le Pyrrhus piémontais qui finalement aura raison de Rome, ou bien Rome de Pyrrhus?

On parle, dans les documents diplomatiques, de *réconcilier* le Saint-Siége avec le Piémont, expression singulière que l'on est tout surpris de retrouver, avec un sens analogue, dans d'autres pièces émanées de Saint-Pétersbourg et relatives à la Pologne. Le rapprochement est curieux et il nous paraît avoir sa lumière.

« La *conciliation* entre nous et la Pologne, dit *l'Invalide russe,* organe officiel (6 novembre), ne sera possible que quand nous aurons la preuve que les classes supérieures ont renoncé à leurs utopies politiques pour se joindre à nous dans le grand œuvre de la régénération du pays sur les principes de l'ordre, de la légalité et du droit. » N'est-ce pas le décalque des notes piémontaises? Et cette autre déclaration du même journal moscovite : « Nous serons les premiers à proclamer que la *conciliation* est possible quand les Polonais auront manifesté sincèrement le regret de leurs prétentions absurdes, lorsqu'ils auront acquis la conviction que ces prétentions ne peuvent aboutir qu'à des désastres comme ceux qu'elles ont déjà provoqués; quand, oubliant leurs erreurs passées, ils s'uniront loyalement à nous en vue de la prospérité et de la grandeur communes. Jusque-là, toute *conciliation* ne pourrait qu'autoriser les Polonais à tenter de nouveau de nous faire dupes. »

Les Russes dupes des Polonais! Mais, nous le répétons, n'est-il pas étrange de voir le même mot, entendu de la même sorte, appliqué en même temps par la Russie à la Pologne et à la Papauté par le Piémont? Et à côté de cette similitude, quel douloureux contraste! Plus notre politique se fait sévère à l'égard de Rome, plus elle devient facile envers la Russie; et ce Pontife magnanime, qui a presque seul soutenu nos revendications en faveur d'un peuple opprimé, ce Pontife voit la France se détourner

de lui pour faire accueil au maître de Mourawieff et de Vielopolski!

Nous ne voudrions pas insister sur l'entrevue de Nice, vieille déjà de quatre semaines et qui n'a justifié aucune des naïves espérances qu'elle avait fait concevoir; mais il nous est impossible de ne pas reconnaître la légitime satisfaction qu'a dû ressentir l'orgueil moscovite en voyant le couronnement inattendu donné à nos inutiles remontrances. Ainsi que l'a très-bien remarqué un excellent organe catholique étranger[1], il y a dix ans, la France et l'Angleterre s'unissaient pour inviter le roi des Deux-Siciles à réformer son gouvernement, et sur le refus que leur opposait ce prince, elles retiraient de Naples leurs ambassadeurs. Il y a deux mois, M. Drouyn de Lhuys exposait au cardinal Antonelli l'incompatibilité qui existe, suivant lui, entre les principes de la cour de Rome et ceux du gouvernement impérial, et il motivait par cette divergence le rappel de notre armée d'occupation. Tout autre a été le résultat des représentations et des plaintes vaines adressées par notre cabinet à l'autocrate, et la fierté russe a le droit d'être satisfaite. Mais comment notre presse officieuse, qui s'est efforcée de montrer dans la rencontre des deux souverains à Nice le gage d'une intime alliance, n'a-t-elle pas songé, pour le cas même où cette alliance eût été nouée réellement, au prix dont elle eût été payée? Comment ne s'est-elle pas souvenue des sarcasmes qu'à la suite de M. Billault, déclarant que le gouvernement *ne ferait pas de phrases*, elle a prodigués aux patriotiques adresses des anciennes chambres en faveur de la Pologne? Comment ne s'est-elle pas inquiétée, elle si rigoureuse pour le passé, du jugement que pourra porter l'avenir sur la campagne ouverte il y a un an par le discours du 5 novembre, accusant la Russie de « fouler dans le sang à Varsovie des droits écrits dans l'histoire, » et terminée il y a un mois par l'entrevue de Nice?

Spectacle non moins instructif : cette attitude et cette politique ne déplaisent point aux journaux libérâtres; ils ont cessé de s'intéresser à la nation *entêtée de catholicisme* depuis les derniers événements, et il est trop manifeste que le sacrifice de Rome les console amplement de l'abandon de la Pologne. Et cependant jamais cet infortuné pays n'a plus mérité la compassion! Des lettres particulières qui nous arrivent de ses cités en deuil en tracent un navrant tableau.

« Personne, dit une de ces lettres, ne saurait mesurer l'abîme de notre malheur! Notre situation ne peut être comparée à rien dans le passé : c'est l'extermination radicale de la religion et de la nationalité; l'oppresseur ne veut régner que par la négation de la foi, du droit, de la vérité, de tout ce qui peut rendre l'homme indépendant et fier. »

Et dans une autre lettre :

« Les moyens employés pour décatholiciser notre pays dépassent l'imagination. Ce qu'il y a de victimes et de martyrs, nul ne le saura jamais, ex-

[1] *Journal de Bruxelles* du 1er novembre.

cepté Dieu. L'intérêt des uns, l'ambition des autres ont fermé la bouche et le cœur de tous; on n'entend ni les cris ni les râlements ; on ne veut pas les entendre. O Dieu, quand vous lasserez-vous d'être patient?... »

On parle avec fracas d'*aspirations nationales !* Qu'on nous en montre d'aussi persistantes, d'aussi universelles et sacrées que celles qui tiennent au cœur et aux entrailles de ce peuple mutilé? Et pourtant de quel poids pèsent-elles dans la balance des cabinets, de ceux-là mêmes qui proclament le plus haut leurs sympathies pour l'indépendance et l'autonomie des peuples? Notre temps aura vu consacrer ou s'accomplir trois grandes spoliations : celles de la Papauté, de la Pologne et du Danemark; mais, quoi qu'on en ait dit, la Providence n'a passé à l'ordre du jour sur aucune d'elles. M. de Maistre signalait naguère aux méditations de l'observateur le phénomène de « ce vieux Pape qui revient toujours; » qu'on se garde d'en douter, le phénomène se renouvellera, et l'avenir tient plus d'un revenant en réserve.

Pour ce qui nous touche directement, nous avons l'inébranlable conviction que la liberté sera l'un de ces revenants-là. Ne dit-on pas déjà que M. le duc de Persigny songerait à se faire son précurseur? Sans doute l'attente peut être longue encore, mais il ne faut pas perdre courage, et peut-être aurons-nous pour auxiliaire, dans la haute assemblée chargée d'élaborer les améliorations et les réformes, un dignitaire qui y a trop soutenu jadis l'autorité pour n'être pas tenté d'y servir à la fin la liberté. M. Persil rentre dans cette enceinte où il a fulminé des réquisitoires fameux, notamment celui de l'*École Libre* qui, en provoquant les répliques du jeune comte de Montalembert et de l'abbé Lacordaire, révéla à la France deux des plus grandes voix du siècle. M. de Montalembert, encouragé par des adhésions aussi précieuses que celle de M. Chaix-d'Est-Ange, luttait alors, comme il lutte encore aujourd'hui, contre le système des autorisations préalables, e à vingt ans il adressait au ministère public ces fières paroles, que son âge mûr ne désavouerait certainement pas : « Nous sommes résignés à tout, si ce n'est à la servitude ; il est bon que le pouvoir le sache et qu'il s'en souvienne. » A quoi M. Persil opposait cette déclaration chaleureuse : « Le premier des souverains pour nous, c'est Louis-Philippe, et non pas le Pape ! »

Mais ces souvenirs sont bien lointains, et le fougueux procureur-général qui demanda la tête des ministres de Charles X comme violateurs de la liberté, va se reposer tranquillement aujourd'hui dans un fauteuil du Luxembourg, entre la loi de sûreté générale et le décret dictatorial de la presse. Si l'âge a calmé chez lui les ardeurs de la répression, que d'occasions heureuses il trouvera de signaler son penchant libéral !

La situation seule de la presse suffirait au zèle d'un nouveau converti. Le bruit s'était répandu dans ces derniers temps qu'un grand organe quotidien allait se fonder à Paris pour défendre avec indépendance et modération les idées catholiques ; que ceux qui auraient conçu quelque inquiétude à cet

égard se rassurent. Le nombre des autorisations est sans doute limité, et il paraît que l'auteur de *Fanny* a obtenu la dernière. M. Degouves-Denuncques n'est pas plus heureux à Arras pour la création d'un modeste « organe des intérêts politiques, agricoles, industriels et houilliers du Pas-de-Calais ; » une feuille exclusivement religieuse, l'*Unité catholique*, est supprimée pour avoir parlé de la liturgie lyonnaise ; feu le *Courrier de Saint-Étienne* est poursuivi jusque dans son tombeau; la critique des chevaux de courses est interdite à une feuille littéraire, et le *Moineau franc* ne bat plus que d'une aile pour avoir caqueté trop à l'aise sur l'administration de la bonne ville de Rennes. Pendant ce temps, le *Courrier du Dimanche* frappe au conseil d'État, une irréfutable consultation de M. Albert Gigot à la main, et tous les journaux étrangers sollicitent à la frontière une entrée que le libre-échange leur refuse sans pitié. Croirait-on que la *Gazette officielle* de Turin, organe du gouvernement piémontais, s'est vu fermer la porte, et cela, par un malencontreux hasard, précisément le jour où elle nous apportait les explications authentiques du général La Marmora sur la convention du 15 septembre !

On avait espéré un instant que le changement introduit dans les fonctions de M. Treilhard modifierait le fond des choses, mais il ne s'agit que d'une simplification de rouages ; si le directeur de la presse s'en va, les avertissements restent.

Les libertés administratives ne nous sont pas mesurées d'une main moins avare, et s'il nous fallait choisir entre l'arrêté du maire de Rochefort, interdisant la vente de toute espèce de champignons, par la triomphante raison que ces cryptogames « ne constituent pas un objet d'alimentation de première nécessité, » et l'arrêté du maire de Grenoble (on ne pourra plus dire *Grelibre*, comme en 92), ne permettant plus le ramonage des cheminées qu'à des citoyens agréés, *commissionnés* et ornés d'une coiffure avec plaque de cuivre, nous nous trouverions fort embarrassés pour décerner la pomme. Ah ! *Charivari* des anciens jours, que sont devenus tes amusants crayons !

Il est bien question de nous donner la liberté — de l'intérêt, mais ce n'est pas celle dont on a le plus soif, et l'émotion du procès des *Treize* trahit des aspirations autrement élevées et pressantes. Nous le demandons, quand on voit des réunions électorales de trois cents personnes se tenir librement à Madrid et instituer en plein soleil un comité progressiste dans lequel figurent des hommes tels qu'Espartero, Olozaga, Madoz et le général Prim ; quand on entend discuter au sein du Parlement autrichien la question de la responsabilité ministérielle, en même temps que la cour suprême de Vienne acquitte le rédacteur en chef d'un journal d'opposition, *la Politique*, par un arrêt remarquable où les hauts magistrats proclament que « si l'article incriminé contient des attaques contre le gouvernement, c'est néan moins aller trop loin que de vouloir trouver dans toute désapprobation d'une-

mesure gouvernementale une excitation contre les fonctionnaires du gouvernement, parce que, avec une pareille théorie, les feuilles de l'opposition deviendraient impossibles; » quand on voit de pareils faits, comment se défendre d'un pénible retour sur soi-même et chasser de mélancoliques réflexions ? On oublie trop aussi que la moralité d'un peuple est en raison de sa liberté, et peut-être ne serait-il pas nécessaire de remonter jusqu'aux turpitudes du monde romain pour toucher du doigt cette vérité de l'histoire.

Avec et avant la liberté, les croyances religieuses sont la plus sûre garantie morale parmi les peuples ; aussi ne peut-on lire sans tristesse ces professions de foi matérialiste qui, si elles étaient encouragées, prépareraient les générations à toutes les hontes comme à tous les jougs. Laissons donc un malheureux esprit balbutier, à l'affliction profonde d'une des plus respectables renommées scientifiques de ce temps, que « Dieu est un contresens qu'il faut exclure du monde, une hypothèse qui ne sert point à améliorer l'homme, mais à l'hébéter et à le dépraver. » Laissons *l'Opinion nationale* annoncer avec emphase qu'un des membres principaux de l'ancienne phalange saint-simonienne vient de « mourir en homme libre, » et donnons de préférence un instant d'attention à certains discours de rentrée, par exemple à celui du procureur général de Rennes, qui a rendu le plus éclatant hommage à la foi religieuse des populations bretonnes et à leur inviolable attachement aux principes fondamentaux des sociétés humaines.

Après avoir salué les grandes figures qui sont l'honneur de la Bretagne, et au premier rang « celle de l'éloquent et courageux procureur général Caradeuc de la Chalotais, » l'orateur a dit avec élévation : « Je rencontre une sérieuse garantie dans la sincérité du sentiment religieux des populations de ce ressort. Quand la foi discipline et fortifie les âmes, les mauvaises passions perdent de leur empire, et la vindicte publique se trouve ainsi soulagée dans son action et dans ses rigueurs... J'aime à compter sur un tel appui. J'aime à me souvenir également que, dans ce pays de fortes convictions et de mœurs loyales, tous les principes fondamentaux des sociétés humaines furent toujours respectés, même en des temps où se formulaient tout près de lui des théories menaçantes, les plus désastreux systèmes. »

Et le grave magistrat a ajouté : « C'est dans ce palais que siégea le Parlement qui sut consolider avec tant de sagesse la réunion de la Bretagne à la France, multiplia les gages de sa foi religieuse et de sa fidélité monarchique, sans rien perdre du sentiment du droit et des libertés publiques. »

A la cour de cassation, M. l'avocat général Paul Fabre, traçant des réformes judiciaires de saint Louis un tableau remarquable, a cité des maximes et des exemples opportuns dans tous les temps et où le nôtre lui-même pourrait trouver son profit. Après avoir proclamé qu' « il est plus difficile au prince de prouver sa justice que sa force, » l'orateur a peint saint Louis animé de « deux passions : la justice et l'amour des opprimés ; aussi préoc-

cupé en toute rencontre du droit de son adversaire que du sien ; ne se croyant jamais autorisé à le dépouiller parce qu'il l'avait vaincu. » Quels sentiments et quelle grandeur!

Sans dire, avec l'orateur, que les faits de ce temps, « quoique bien loin de nous, se rattachent peut-être à notre époque par plus de liens que ne le donnerait à penser un examen superficiel, » il n'est pas inutile de rappeler avec lui que saint Louis avait posé dans ses Établissements l'équitable principe de la réintégrande : *spoliatus antè omnia restituendus ;* que ses ordonnances ont « substitué la justice du juge à celle de l'offensé, » et de constater qu'en dépit de ces progrès, nous voyons, dans un certain ordre, « l'habitude de se faire justice soi-même se prolonger jusqu'à nos jours. »

M. Paul Fabre a obéi à une inspiration salutaire en nous reportant à ce passé méconnu, en développant les hautes considérations et les viriles pensées qui l'éclairent, en montrant un monarque tout occupé de donner à la nationalité française « ces deux solides fondements : la Justice et la Loi. » Que d'enseignements dans la vie de Louis IX, telle qu'elle est esquissée au *Moniteur* du 4 novembre ! Que de rares et sublimes exemples ! On offre au saint roi la couronne des Deux-Siciles ; il la refuse ! Ses États s'étaient agrandis de certaines provinces enlevées par Philippue-Aguste au roi d'Angleterre : un scrupule de conscience lui fait restituer spontanément à son puissant vassal une partie de ces provinces, annexées d'une façon douteuse ! — Oh ! non, M. Paul Fabre se trompe, les faits de cet âge barbare n'ont pas avec notre temps les rapports qu'il suppose, et le principe de la réintégrande n'est qu'une vieillerie du droit romain !

A la cour de Paris, M. Amédée Roussel, après avoir constaté que « la justice est le premier besoin des peuples, » et que « sans elle, l'homme verrait bientôt la force dominer le droit, » a fait l'éloge de M. de Marchangy, qu'il a peint au milieu de ce mouvement intellectuel et libéral dont le souvenir entretient nos espérances. « Quelle époque, a-t-il dit, fut jamais signalée par plus de talents éprouvés, par de plus grands dévouements à la cause du progrès ? Au pouvoir, des hommes éminents dont l'histoire a conservé les noms, des ministres s'efforçant de cicatriser les plaies de la guerre, d'en acquitter les énormes charges, de mettre un terme à l'invasion et d'inaugurer, au milieu de cette conflagration des esprits, l'ère du régime constitutionnel. A la tribune, les plus nobles efforts pour l'affranchissement des esprits et le développement des libertés publiques, des luttes pleines de raison et d'éclat, des discussions où les problèmes les plus élevés de l'économie politique et de la philosophie s'entourent de la magie de l'éloquence et de l'autorité d'un grand caractère, où les Royer-Collard, les Benjamin Constant, les Foy, les Lafayette, les Casimir Périer, combattent pas à pas sur la brèche et convient les peuples aux bienfaits de la démocratie moderne. »

Et, après avoir montré M. de Marchangy succombant à quarante-six ans

au milieu de ces luttes généreuses et fécondes, l'orateur s'est écrié avec une tristesse éloquente : « Pourquoi faut-il que les forces humaines ne puissent résister longtemps au labeur répété de l'intelligence ? Pourquoi le corps, cette fragile enveloppe du don le plus précieux que la Divinité ait accordé à l'homme, cède-t-il trop souvent aux veilles d'un labeur obstiné, aux fatigues émouvantes de la parole et des pensées qui la préparent ? Dieu qui crée le génie et dote les États de ces esprits vastes et fermes qui savent, au sein des tempêtes, arrêter les flots et calmer les orages, ne pourrait-il, avec la force et l'éclat, leur donner la durée ? Pourquoi, dans le sanctuaire des lois, dans les conseils du prince, comme au marbre de la tribune, ces voix qui tombent et ces ardeurs qui s'éteignent ? Triste condition de la faiblesse humaine... »

Nobles regrets que nous partageons ! Mais il est de ces voix prédestinées, de ces figures imposantes et couronnées de respect, qui demeurent longtemps dans leur force et dans leur gloire, pour l'enseignement des générations. C'est une de ces belles et majestueuses figures que l'Angleterre saluait l'autre semaine en M. Berryer, au milieu d'hommages dont notre patriotisme a le droit d'être fier. Protecteur et vengeur depuis un demi-siècle de toutes les libertés et de tous les droits, M. Berryer a traversé sans défaillance les vicissitudes où tant de renommées ont trouvé leur écueil ; au barreau comme à la tribune, il n'a jamais défendu que les deux clientes de saint Louis, la Justice et la Loi, et sa passion dominante a toujours été celle qui s'accusait l'année dernière dans une émouvante harangue : la passion de la grandeur et des belles destinées de son pays. Aussi toutes les opinions s'inclinent-elles devant lui dans un universel hommage.

Une seule nuance de la presse, celle qui voudrait, suivant un mot fameux, que l'on fît son chemin par le silence, a tenté d'amoindrir la signification des ovations faites à M. Berryer sur le sol britannique, et commettant la maladresse de laisser voir que son camp n'a rien de commun avec l'une des gloires les plus justement populaires de la France, cette presse a essayé de réduire à un simple témoignage d'avocats ce qui a atteint chez nos voisins les véritables proportions d'une manifestation publique. Misère de l'esprit de parti, qui ne craint pas de toucher, dans les régions sereines où la vénération de tous les a placées, à ces nobles statues sur le front desquelles brille déjà la pure lumière de la postérité ! Sans doute c'est le barreau britannique qui a transmis au défenseur des corporations ouvrières, de Châteaubriand et de M. de Montalembert, l'invitation de passer le détroit pour resserrer les liens fraternels qui unissent les barreaux des deux pays ; mais le lord-maire, les hommes d'État, les conseillers même de la couronne n'ont-ils pas tenu à fêter également l'hôte illustre de la Grande-Bretagne ? Ils ont pris soin de le déclarer eux-mêmes, c'est l'homme tout entier qu'ils ont accueilli triomphalement ; c'est la fidélité aux convictions, vertu qui survit si rarement aux disgrâces de la fortune ; c'est le caractère, bien

supérieur au talent ; c'est la dignité et l'unité d'une incomparable carrière qu'ils ont honorés en lui.

Dans les éloges de la presse, dans les discours des banquets, partout c'est cette fixité d'opinion, ce ferme et invariable attachement à la cause de la justice et du droit qui ont été exaltés, et lord Palmerston a achevé d'imprimer à cette manifestation toute sa portée en félicitant le premier magistrat de la cité de Londres d'avoir à sa table « le digne représentant de l'intelligence et du patriotisme français. » Plus d'une fois, nous avons dû frapper d'un blâme le langage ou les actes de lord Palmerston; mais c'est justice de reconnaître qu'en cette circonstance il a su rendre à notre pays un éclatant hommage dans l'un de ses plus éminents citoyens. Aussi l'émotion profonde de M. Berryer se comprend-elle en face des témoignages dont il était l'objet, et cette émotion, ramenant sa pensée vers sa patrie, lui a inspiré les belles paroles et les regrets touchants qui ont trouvé chez nous un si sympathique écho dans les cœurs. Certains lui ont reproché ce regard de tristesse jeté des rivages britanniques sur son pays : comment aurait-il pu s'en défendre, au milieu d'un peuple libre, avec le spectacle des vieilles coutumes et des antiques franchises sous les yeux ? Il s'est alors souvenu qu'il avait vu ces choses autrefois dans son pays, qu'il y avait contemplé trente ans la liberté florissante, et son âme s'est attendrie. Noble attendrissement, qui nous a tous remués, car c'est nous tous, ainsi que le grand orateur l'a dit avec une rare délicatesse, c'est nous tous qui étions honorés dans sa personne ; c'est ce barreau, si largement ouvert à toutes les idées généreuses ; c'est cette France libérale et parlementaire qui songe avec envie aux luttes brillantes et fécondes retracées par M. Roussel, et qui aspire au rétablissement complet et sincère des institutions dont Royer-Collard a dit qu'elles ne sont pas une tente pour le sommeil, mais qui sont seules capables de former des hommes et de tremper des caractères comme ceux que nous admirons sans voir leurs égaux s'élever à nos côtés.

Pendant ce temps, un événement considérable s'accomplissait de l'autre côté de l'Atlantique : M. Abraham Lincoln était réélu pour quatre années président de la Confédération américaine. Les circonstances ajoutaient un intérêt exceptionnel à ce scrutin, non que la question de paix ou de guerre pût être tranchée par le suffrage populaire, les deux candidats en présence poursuivant également la soumission des États du Sud ; mais il y avait entre eux des nuances, et tandis que le général Mac-Clellan représentait une politique de tempéraments, M. Lincoln se prononçait avec énergie pour la continuation de la lutte comme seul moyen efficace de dompter la révolte. C'est ce dernier que l'urne a choisi, et avec une majorité considérable.

Le résultat, du reste était prévu ; la confédération ne pouvait sans inconséquence abandonner M. Lincoln, dont l'avénement à la Maison-Blanche avait été le prétexte même de la sécession ; son nom était donc un drapeau, et les unionistes devaient se serrer autour de lui pour faire triompher l'idée

qu'il symbolise. Mais la réélection n'en a pas moins une grande portée par le mouvement presque unanime qui a entraîné les populations et par l'affirmation solennelle de la politique suivie depuis quatre ans. C'est là, en effet, la signification du vote. On pouvait craindre que le Nord, après tant de sacrifices d'hommes et d'argent, tant de souffrances et de cruelles épreuves, ne ressentît quelque lassitude. Il n'en est rien ; malgré tout il proclame sa résolution inébranlable de réduire l'insurrection et d'abolir l'esclavage. Ce caractère saillant du scrutin du 8 novembre fera-t-il réfléchir le Sud? Il n'est guère permis de l'espérer et tout semble se préparer de part et d'autre pour la reprise à outrance des hostilités. A Washington, le secrétaire des affaires étrangères, M. Seward, s'élève publiquement contre toute négociation, tout armistice, toute modification à la conduite actuelle de la guerre. A Richmond, M. Jefferson Davis déclare, dans un message au congrès, qu'il n'y a de paix possible que celle qui assurera l'indépendance des États confédérés.

La terre américaine va donc encore s'abreuver de sang ; toutefois les mesures désespérées du Sud, l'appel de tous les adultes, une sorte de conscription forcée qui enlève jusqu'aux employés des différents services publics, semblent trahir l'épuisement, et le terme n'est pas éloigné peut-être où la disette d'hommes et de ressources forcera la révolte à s'incliner. On avait parlé, à ce propos, d'une certaine disposition qui se serait manifestée dans les États séparatistes à recourir aux noirs et à les armer pour combattre l'invasion ; de cette mesure quasi-émancipatrice à un complet affranchissement, la distance n'eût pas été grande, et c'eût été une étrange et curieuse issue de la guerre entreprise au nom même du maintien de l'esclavage. Mais cette nouvelle, que *le Moniteur* lui-même avait accueillie, reçoit aujourd'hui un démenti officiel : le président du Sud désapprouve dans son message toute mesure qui tendrait à l'armement des nègres, et c'est désormais des seuls et barbares moyens de la guerre qu'il faut attendre la victoire de la civilisation.

Cette victoire sera-t-elle acquise ? Nous partageons tout à fait à cet égard les espérances et la ferme conviction que lord John Russell exprimait éloquemment l'autre jour à l'université d'Aberdeen. Après avoir promené ses regards sur différentes parties du globe, le chef du foreign-office s'écriait : « En Amérique, nous avons toujours à nous affliger de ce qu'il n'a pas été mis un terme au sanglant arbitrage de la guerre; mais, s'il est un point lumineux au milieu de ces ténèbres, c'est pour la race africaine. Quant à moi, je crois que la guerre civile en Amérique, de quelque manière qu'elle se termine, soit que les États s'unissent de nouveau, soit qu'il y ait une séparation définitive, je crois, et il m'est impossible de ne pas croire que c'est à ces événements que la race africaine devra sa liberté. Je ne vous dirai point l'horreur qu'inspire l'esclavage, parce que nous devons tous avoir ce sentiment d'horreur aussi profond que nous l'avons éprouvé. Mais il est une

chose qui s'oppose invinciblement à ce que le maître et l'esclave vivent jamais ensemble en parfaite harmonie : c'est le progrès de la religion et son influence civilisatrice, c'est le christianisme. »

LÉON LAVEDAN.

L'Académie des Beaux-Arts a tenu sa séance annuelle le 19 novembre. Cette solennité empruntait aux circonstances actuelles un intérêt exceptionnel. Pour la première fois depuis l'organisation de l'Institut, qui remplaça, en 1797, le Club Révolutionnaire des arts, l'Académie n'avait pas à décerner les prix de Rome. On sait que ces prix ont été distribués par décret. Bien qu'il manquât à la séance un de ses principaux attraits, le rapport sur les concours et les envois de Rome, l'assemblée était nombreuse, choisie et sympathique. Les membres des autres classes de l'Institut se pressaient autour de leurs collègues. Les élèves de l'École des Beaux-Arts, privés du plaisir d'applaudir leurs camarades, prenaient leur revanche en applaudissant leurs maîtres. Des bravos significatifs ont salué par trois fois l'entrée de M. Ingres, qui s'avançait appuyé sur M. Gatteaux, et lorsque, après le rapport de M. le président sur les fondations de l'Académie, M. Beulé s'est placé au bureau, de longues salves d'applaudissements l'ont d'abord empêché de parler. L'éloge d'Hippolyte Flandrin a été écouté avec une attention recueillie. M. Paul Flandrin était là, aussi ému que M. Ingres, à mesure que la parole élégante de M. le secrétaire perpétuel, mieux inspiré que jamais, racontait la belle vie du grand artiste, analysait ses œuvres, invoquait à son honneur le témoignage de Cornélius, caractérisait son talent « aussi limpide que sa conscience, » et saluait en lui « le peintre des honnêtes femmes et le peintre religieux de la France. » La lecture d'une lettre d'Hippolyte Flandrin, écrite à Rome sous l'impression douloureuse que lui causa la nouvelle des réformes de l'École, a ramené M. Beulé et le public aux préoccupations du moment, sans que l'énergie, quelque peu amère, de cette péroraison refroidît en rien, nous devons le dire, les sympathies de l'assemblée. L'Académie s'est retirée, aussi applaudie qu'à son entrée dans la salle.

LÉON LAGRANGE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Élévations poétiques et religieuses, par Marie Jenna. — 1 vol. Adrien Le Clère.

C'est toujours avec défiance qu'on ouvre un volume de vers; on en a tant vu où la poésie n'existait que sur la couverture, où la rime remplaçait le souffle et la raison! Celui que nous annonçons vit et palpite; il y a une âme dans ces pages, un talent sous ce pseudonyme. Ce n'est pas l'épanchement monotone d'un cœur de vingt ans qui nous raconte ses illusions perdues, ses amertumes précoces et ses douleurs de convention; c'est une voix grave et élevée qui pleure sur la chute de nobles intelligences, encourage les vaillants à la lutte, chante le sacrifice et célèbre l'immortalité.

La femme qui se cache sous le nom de Marie Jenna, peut abaisser le voile; elle a les dons que réclame la lyre; et la critique, trop souvent déçue, serait heureuse de saluer en elle un poëte.

Ce n'est pas au hasard que l'auteur a donné à ses essais le titre d'*Élévations;* c'est bien réellement les sommets qu'elle regarde, c'est bien des grands sentiments et des hautes pensées qu'elle s'inspire, et soit qu'elle admire nos vieilles cathédrales, soit qu'elle console l'affligé qui passe, soit qu'elle s'adresse à l'enfant, au philosophe ou à l'aveugle du chemin, c'est toujours Dieu et la lumière divine qui rayonnent dans ses strophes ailées.

Elle a souvent le charme, le sentiment et la grâce, mais c'est surtout la flamme et l'éclat qui la distinguent, et elle atteint naturellement la grandeur quand le sujet l'y porte. Il faudrait citer de nombreuses pages pour justifier ces éloges; qu'on jette seulement les yeux sur les vers qui suivent adressés à Victor Hugo:

O poëte égaré, qu'as-tu fait de ta lyre
Mise au diapason du concert éternel:
Ta lyre qui faisait et pleurer et sourire,
Voix de la terre et voix du ciel!

Lorsque sur un champ de bataille
Expirait un guerrier sans peur,
Qu'elle savait bien à sa taille
Porter l'hymne triomphateur!
. . . .
Qu'elle avait de belles colères
Contre le traître et l'apostat,
Contre les lâches mercenaires
Qui vendent le trône et l'État!
. . . .
Et lorsqu'une tête enfantine
Apparaissait en souriant,
Dans son œil bleu qui s'illumine
D'une étincelle en te voyant,
Tu savais lire des mystères
Qui jusqu'alors au cœur des mères
Étaient seulement révélés;
Poëte, tu savais traduire
Cet intraduisible sourire
Où l'ange et l'homme sont mêlés!

C'est assez pour donner une idée de ce talent où se mêlent si bien la vigueur et la grâce. Beaucoup d'autres pièces, notamment celle que l'auteur adresse à M. Renan, mettent en saillie les mêmes qualités brillantes et fortes, à côté de pages où se trahit au contraire la tendresse de la femme.

Que madame Marie Jenna continue sa voie; elle y trouvera les applaudissements et le succès.

Le Rhin allemand et l'Allemagne du Nord, par Hippolyte Durand, professeur au Lycée de Versailles. — Illustrations de Karl Girardet. 1 beau volume, Mame.

On a écrit bien des livres sur le fameux

Rhin allemand ; la prose et les vers se le sont disputé longtemps, et la politique se le dispute toujours. L'ouvrage de M. Durand ne s'inspire point des passions jalouses qui divisent les États, mais des pacifiques idées qui rapprochent les hommes : c'est aux touristes qu'il s'adresse, et de préférence à ceux qui aiment à voyager sans quitter le fauteuil et le coin du feu. On suit avec lui toutes les sinuosités du fleuve, on explore ses rivages, on admire les cités qu'il traverse, les monuments qu'il reflète dans ses eaux, les ruines dont il baigne le pied ; et quand on le quitte pour visiter le nord de l'intéressante Allemagne, on connaît à fond son histoire et ses bords, les mœurs des populations, et jusqu'aux légendes qui se perpétuent à l'ombre des vieux schloss et des forêts.

Le dessin ajoute ses séductions à l'attrait du récit et complète avantageusement le tableau. Voir, c'est avoir, dit un proverbe. S'il en est ainsi, pas n'est besoin de prendre le railway pour jouir des cathédrales, des châteaux, des musées, des monuments et des sites variés de la route : ouvrez le livre, feuilletez, et vous verrez passer devant vous, comme dans ce panorama rapide que le wagon déroule : Heidelberg et son curieux château ; Francfort et son antique rue des Juifs avec le modeste berceau des Rotschild ; Mayence et la statue de Gutenberg, Aix-la-Chapelle et les souvenirs de Charlemagne, Coblentz, Cologne, les dômes, les ponts, les tours, les fontaines !

Après le Rhin, voici la Thuringe, Eisenach, la Wartbourg et toute cette touchante histoire de sainte Élisabeth de Hongrie si merveilleusement racontée par M. de Montalembert ; Weimar, l'Athènes germanique, avec les grandes figures de Gœthe et de Schiller ; Leipzig et son immense commerce de librairie ; Dresde avec son incomparable galerie de chefs-d'œuvre ; Berlin avec la statue de Frédéric ; Postdam et ses curiosités, enfin Lubeck et Hambourg, c'est-à-dire l'Allemagne maritime et commerciale. Et tout cela à vol d'oiseau, sans fatigue, entremêlé de piquants détails sur la vie intérieure, l'éducation, les universités, la famille.

Quant au luxe typographique, au fini des illustrations, à la beauté matérielle du livre, il suffit de nommer la maison Mame. Ses publications sont connues, et la garantie morale qu'elles offrent est le premier, mais non pas le seul de leurs mérites.

Les Mémoires d'un Orphelin, par X. Marmier. 1 vol. Hachette.

M. Marmier a fait un pari, difficile à tenir : celui d'intéresser et d'émouvoir, sans permettre à sa plume de quitter les droits sentiers pour courir l'aventure par les chemins de traverse ; et jusqu'ici il a gagné sa gageure. Ses héros sont sympathiques, quoique honnêtes, et ses héroïnes attrayantes, malgré leur pureté. Ce n'est généralement pas la puissance du drame qui entraîne dans ces compositions ; mais la délicatesse des sentiments captive, la grâce des détails enchante ; et je ne sais quel parfum salubre s'échappe de l'ensemble et fortifie en retenant.

L'Orphelin actuel est de la famille excellente et nombreuse que l'auteur a déjà fait aimer du public, et je n'ai nulle inquiétude sur sa destinée : à peine lancé dans le monde, il sera bien vite adopté, et il fera le charme de ceux qui l'auront accueilli. Les événements qu'il raconte n'ont rien de bien saisissant, mais son récit attache, comme tout ce qui s'adresse au cœur, et l'aimable leçon qu'il donne se glisse doucement au milieu des émotions qu'il fait naître.

Histoire de la Littérature anglaise, par H. Taine, tome quatrième. — Hachette.

Ce tome quatrième, le dernier d'un ouvrage que nous n'avons pas à appécier ici et que l'Académie a bien jugé, est consacré aux contemporains. Les six écrivains principaux que l'auteur y étudie, ont été choisis par lui comme des spécimens représentant les traits communs et les tendances contraires de l'esprit public. C'est le roman, avec Dickens et Thackeray ; la critique, l'histoire et la philosophie avec Macaulay-Carlyle et Stuart Mill ; la poésie avec Tennyson.

Ce volume, où l'on retrouve le talent et les idées des trois premiers tomes, motiverait les mêmes réserves ; mais il ne soulèvera sans doute pas les mêmes passions, et nous nous bornons à l'annoncer comme le complément d'un ouvrage justement remarqué et justement blâmé.

Dictionnaire des communes de la France, par Adolphe Joanne, avec la collaboration d'une société d'archivistes, de géographes et de savants. — Un fort volume in-8°, à Paris, chez L. Hachette.

Qu'on s'imagine un inventaire minutieusement exact de la France actuelle, conte-

nant plus d'un million de renseignements de toutes sortes, et offrant, dans 2271 pages à deux colonnes d'un texte parfaitement clair, le tableau complet de notre pays : tel est ce *Dictionnaire*, travail immense, recueil sans rival, dont l'agencement eût sans doute effrayé un esprit moins préparé et moins laborieux que l'auteur des *Guides* justement estimés que toute l'Europe connaît.

Pour chaque commune, M. A. Joanne donne la division administrative, la population d'après le recensement officiel, la situation géographique, l'altitude, la distance des chefs-lieux de canton, d'arrondissement et de département ; les bureaux de poste, les stations et correspondances de chemins de fer, le bureau de télégraphie électrique; la cure ou la succursale; les établissements d'utilité publique ou de bienfaisance; tous les renseignements administratifs, judiciaires. ecclésiastiques, militaires, maritimes : le commerce, l'industrie, l'agriculture ; les richesses minérales, la nature du terrain ; enfin les curiosités naturelles ou archéologiques; les collections d'objets d'art ou de science. Il donne la description détaillée de tous les cours d'eau, de tous les canaux, de tous les phares, de toutes les montagnes; il montre les églises, les châteaux, les usines, enfin, il offre des notices géographiques, administratives et statistiques sur les quatre-vingt-neuf départements. C'est la vie entière de la France, condensée dans cet énorme volume, avec une méthode lumineuse qui conduit sûrement le lecteur au milieu de l'immensité des détails !

Le nombre des communes pour toute la France s'élève à trente-sept mille cinq cent dix; parmi ces communes il en est qui, comme Paris (Paris remplit trente-sept pages à deux colonnes dans le dictionnaire), Rouen, Lyon, Marseille, par leur importance, demandent une étude complète, artistique, commerciale, industrielle, et d'autres qui, n'étant rien par elles-mêmes, comme le Folgoet, Saint-Pol de Léon, le Mont-Saint-Michel, exigent, par les monuments qu'elles renferment, de longues notices archéologiques.

Tout cela est présenté avec intérêt; on voit le site. le monument, le tableau ; les ruines parlent, le passé éclaire le présent, et souvent on apprend, sur le village même que l'on croyait connaître le mieux, des particularités historiques ou artistiques que l'on est surpris de découvrir.

Cette sûreté et cette variété de détails s'expliquent par la collaboration de tous les archivistes de France, qui, en prêtant à M. Joanne leur savant et utile concours, lui ont permis d'accomplir une œuvre qui demeure assurément la plus complète et la plus exacte que nous possédions en ce genre.

Histoire de la société française pendant le directoire, par MM. E. et J. de Goncourt. 3e édition, 1 vol. in-12 ; 3 fr 50. — Chez Didier.

Après nous avoir dépeint la Société pendant la Révolution, MM. de Goncourt nous font assister à un spectacle non moins étrange, en nous présentant le tableau des mœurs au temps du Directoire. Il est vraiment curieux de les suivre dans Paris après la Terreur, de relever avec eux, de toucher de l'œil, comme ils disent, les décombres, les traces de sang, les ruines et les métamorphoses au lendemain de Thermidor. Ce n'est plus la guillotine, c'est l'agiotage qui règne. Les Muscadins ont succédé aux Jacobins, les Tricoteuses ont fait place aux Merveilleuses. Nous n'allons plus à la section, mais nous visitons les jardins d'été, les tireurs de cartes, les concerts où Garat brille ; les salons de peinture, les théâtres refleurissent. MM. de Goncourt nous renseignent sur tout cela par le menu ; ils ont sur les modes, le mobilier, les arts à cette époque, les renseignements les plus sûrs et les plus rares, et ils excellent à rendre en détail l'état et le mouvement de cette société si mêlée, si bouleversée, mais qui n'allait pas tarder à se régulariser, à la voix d'un homme.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH.

LA LIBERTÉ DIVINE

ET

LA LIBERTÉ HUMAINE

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE BRUXELLES
LE 14 DÉCEMBRE 1864 [1]

Messieurs,

Un de mes chers amis, qui est aussi celui de beaucoup d'entre vous, et dont le nom suffira peut-être pour réveiller les échos de cette enceinte, M. Cochin, se trouvant ici, il y a peu de mois, comme je m'y trouve aujourd'hui, à peu près sur la sellette — effrayé, comme je le suis, de votre bienveillance anticipée et de la difficulté d'y ré-

[1] Ces réflexions où le lecteur reconnaîtra facilement la forme et l'incorrection d'une conversation familière, nous ont été communiquées telles qu'elles ont été présentées aux jeunes gens de la *Société d'émulation*, et recueillies par une sténographie que l'auteur a eu à peine le temps de revoir.

pondre, — crut devoir commencer par s'excuser, dans des termes pleins de grâce de la gravité du sujet qu'il venait traiter. Ce n'était rien moins, disait-il, que de la philosophie! De la philosophie devant ces jeunes et riantes figures que j'aperçois dans cet auditoire! De la philosophie au milieu de ces souvenirs de fête et dans une enceinte qui semble nous renvoyer l'écho d'harmonies si différentes [1]! De la philosophie à cette heure si avancée du jour, quand de trop hautes méditations pourraient faire au sommeil un appel discret trop promptement entendu ; le moyen de se faire pardonner tant d'audace? le moyen seulement d'obtenir le succès plus simple d'être écouté jusqu'au bout? Quelques-uns d'entre vous peuvent se rappeler comment, après s'être engagé dans ce mauvais pas, il a eu la bonne fortune de s'en tirer. Après une heure passée sous le charme de sa gracieuse parole, vous auriez juré qu'une excursion à travers les régions de la plus haute philosophie était la plus commode, la plus lumineuse, presque la plus gaie des promenades.

Que dois-je faire, moi qui viens tenter aujourd'hui la même épreuve rendue plus difficile par le souvenir et par la comparaison, sans avoir à mon service les ressources de sa charmante faconde et de sa souple intelligence? Quelles excuses ne devrais-je pas vous adresser? Eh bien, je ne vous en ferai pas, et ma raison pour m'en abstenir la voici : c'est que ce n'est pas ma faute, c'est la vôtre, si les idées sérieuses naissent naturellement dans l'esprit dès qu'on passe la limite de votre patrie. Ce n'est pas ma faute, c'est la vôtre, si le spectacle de ce petit pays, restreint par ses frontières mais grand par le cœur, où toutes les hautes questions de la philosophie et de la religion, qui d'ordinaire se discutent dans le cabinet des sages ou dans le sanctuaire des fidèles, descendent dans l'arène de la vie publique, deviennent le mot d'ordre des partis, montent à la tribune, se produisent au grand jour par toutes les voies d'une discussion publique ; si le spectacle de cette noble jeunesse qui vient

[1] La salle du grand concert à Bruxelles.

ici se préparer aux devoirs de la vie politique par la recherche des plus hautes vérités ; si tout cet ensemble de mœurs et d'études fortes et viriles, si l'atmosphère qu'on respire ici, en un mot, porte naturellement la pensée vers les hautes régions de l'intelligence. Ce n'est pas ma faute, c'est la vôtre, si, quand on vous voit et quand on vous parle, deux noms, les plus grands qu'une bouche humaine puisse prononcer, deux idées, les plus hautes qu'un esprit humain puisse concevoir, viennent naturellement sur les lèvres; ce n'est pas ma faute, c'est la vôtre, si, quand on vous voit et quand on vous parle, on ne peut vous entretenir que de deux choses, dont l'une est le noble but et l'autre le noble instrument de vos efforts : de Dieu et de la liberté! (*Applaudissements.*)

Eh bien, oui, messieurs, c'est encore de Dieu et de la liberté que je viens vous parler aujourd'hui. C'est pour leur cause commune, menacée par une commune agression, que je viens chercher dans cette enceinte de jeunes, d'intrépides et de loyaux défenseurs.

Mais d'abord entendons-nous bien, afin qu'il n'y ait ici d'illusion pour personne et que l'on comprenne bien sur quel terrain ardu, sévère (vous voyez que je prends tous les synonymes pour ne pas dire ennuyeux), mais solide pourtant, et exempt d'allusion et de piéges, je vous demande la patience de marcher un instant avec moi. Il faut que personne ici ne soit attiré ni effrayé par l'espoir ou la crainte du scandale.

La liberté dont je viens vous parler, et dont la cause est pour moi associée à celle de Dieu, ce n'est pas cette liberté politique pour laquelle vous savez mon faible et dont tant de peuples vous envient, sinon la paisible jouissance, au moins la courageuse pratique et le bonheur de pouvoir disputer la possession, mais dont la mesure, la date, l'intensité, le progrès, peuvent varier suivant la diversité des temps et des pays. Ce n'est pas même cette autre liberté plus chère et plus profonde dont vous êtes, j'en suis convaincu, dans les conditions de l'Europe moderne, les plus intelligents représentants — la liberté religieuse, indestructible et éternelle comme l'âme dont elle

est l'aliment — mais dont cependant aussi la limite peut se déplacer suivant que se combinent, pour l'établir, les droits de la société et ceux de la conscience. Je viens vous parler d'une liberté plus haute encore, plus universelle et en même temps plus familière, plus à la portée de tous : c'est simplement la liberté de faire le bien et le mal, la liberté de se conduire suivant les conseils de sa conscience ou le gré de ses fantaisies. C'est la liberté morale, qui distingue l'homme de la matière inerte ou de la brute servilement attachée à ses instincts, cette liberté qui fait la différence du vice et de la vertu, qui est le sceau et le caractère propre de l'être humain. Le croiriez-vous? c'est cette liberté-là, source, racine et fondement de toutes les autres, qui est aujourd'hui menacée, outragée, foulée aux pieds par des systèmes nouveaux, et pour laquelle je viens ici réclamer votre concours.

Oui, messieurs, je viens vous dénoncer une sorte de conspiration ourdie par des savants soi-disant philosophes et par des philosophes soi-disant libéraux, pour faire ces deux choses : d'une part, chasser Dieu du monde, vous persuader que le magnifique spectacle de cette nature, où vous aimez à voir se jouer une souveraine sagesse dans une suprême liberté, ce ciel étoilé, ces fleuves, ces rivières, ces montagnes, tout cet ensemble splendide de l'univers n'est pas l'œuvre d'une volonté intelligente et libre, mais le produit de la lutte, du concours ou de la combinaison d'un certain nombre de forces ou de lois fatales dont aucune main n'a dirigé l'impulsion et ne peut suspendre le cours. Et puis, cette opération faite, Dieu ainsi dégradé et la liberté ainsi chassée du trône même du monde, la poursuivre dans le fond de la conscience de tout homme ; vous persuader que vous, moi, tous les hommes, nous ne sommes pas non plus des êtres intelligents et libres, nous gouvernant d'après les conseils de notre raison, de notre conscience, de nos passions ou de nos fantaisies, mais également des produits d'un certain nombre de lois fatales, qui sont nos facultés, nos penchants, nos passions, que sais-je? quelque chose de plus bas encore : la constitution de notre tempérament, le climat sous lequel nous avons vu le jour, ou les circonstances physiques et morales qui

ont présidé à notre éducation. Voilà la double opération, le mécanisme à double pression qui opère pour chasser du monde le nom même de la liberté.

On le voit opérer peut-être de plus près dans ma patrie, dans ce foyer brûlant d'idées où Dieu m'a fait naître. Mais comme les systèmes n'ont point de certificat d'origine, et comme les idées franchissent toutes les frontières, il n'est pas possible que vous n'en aperceviez ici des ramifications et des effets. Si vous ne les voyez pas aujourd'hui, vous les verrez demain ; car ces systèmes se reproduisent chez nous sous toutes les formes, sous le manteau de la philosophie, de la science, de la critique historique, religieuse, littéraire, scientifique, sous tous les titres, tantôt de positivisme, tantôt de naturalisme, sous les noms variés d'écrivains diversement célèbres et diversement honorables. Ils pénètrent par toutes les portes ; on les aspire par tous les pores.

I

Avant de faire un pas de plus, permettez-moi de vous soumettre une comparaison que je vous prie de garder devant les yeux pendant tout le cours de cette conférence, parce qu'elle me paraît, présenter en raccourci, le tableau saisissant des idées que je livre à votre examen.

Je suppose que vous êtes entrés dans la chambre intérieure d'une de ces grandes machines, dont les progrès de la science et le développement de l'industrie ont couvert votre sol. Je vous suppose dans la cellule d'une machine à vapeur, mais d'une machine dont le mécanicien a disparu emportant le secret et les clefs. Je suppose, par conséquent, que tous ces puissants engins de forces et de mouvement, ces pistons

qui montent et descendent avec le bruit du tonnerre, cet arbre gigantesque de rotation qui balaye un homme comme une plume, tous ces redoutables instruments sont là devant vous, fonctionnant avec une régularité à la fois désespérante et menaçante, sans qu'aucune main puisse en interrompre ou en tempérer le cours. Puis, je suppose que dans un coin obscur de cette machine vous découvrez un petit rouage engrené dans le mouvement général, une petite soupape qui s'ouvre quand la vapeur la pousse, et se referme quand la vapeur se retire. Eh bien, voilà, dans les systèmes en question, la nature et l'homme; la machine sans mécanicien, c'est la nature ; l'homme, c'est le petit rouage engrené dans le mouvement général, dont il ne soupçonne pas la direction, et auquel il ne peut pas se soustraire. Voilà, dans ces systèmes, la valeur de votre être et le théâtre de votre destinée.

D'où suit nécessairement cette conséquence que, comme un rouage ne peut faire ni bien ni mal, comme un rouage n'est pas responsable de ses actions, et qu'il ne peut leur imprimer aucun caractère ni de vice ni de vertu, le vice et la vertu disparaissent du nombre des mots qui ont une signification dans la langue humaine et une application aux actes humains. Le vice et la vertu deviennent des dispositions naturelles du tempérament, des produits, comme on l'a dit (en termes échappés à une ardeur juvénile, mais qui resteront comme la devise et le symbole d'une doctrine), semblables à tous les produits physiques ou naturels, comme le sucre et le vitriol, que des chimistes d'un nouveau genre doivent soumettre à leur analyse avec le même sang-froid.

En deux mots, c'est là le système. Ce que vous me demanderez maintenant, c'est par quel chemin on arrive à des conclusions si repoussantes ! comment des hommes qui respirent le même air que vous, vivent des mêmes mœurs, ont souvent, il faut le dire, les mêmes vertus, peuvent être conduits à ces propositions qui vous épouvantent ! Eh bien, laissez-moi dire que vous en êtes, que nous en sommes tous beaucoup moins éloignés que nous ne croyons. Laissez-moi vous dire que la pente qui mène à cet abîme est beaucoup plus voisine et

beaucoup plus rapide que nous ne le soupçonnons. Il suffit, pour y tomber, d'abandonner un seul des points, un point en apparence insignifiant, en réalité capital, des convictions de notre enfance, des convictions sur lesquelles repose la moralité de l'Europe chrétienne.

Je prendrais volontiers dans cette enceinte un jeune homme, le plus pieux, le plus adonné au culte de Dieu et de la vertu, le plus scrupuleux, par conséquent, dans l'usage de sa liberté, et je me fais fort de l'amener aux conséquences les plus extrêmes que je viens d'exposer par une suite d'un très-petit nombre de propositions, dont il ne pourra pas me refuser la dernière, s'il a eu le malheur de revêtir la première de son assentiment. Je me fais fort en cinq propositions de faire du chrétien le plus accompli un matérialiste et un fataliste parfait. C'est une gageure en cinq coups. Qui veut la tenir avec moi? (Rires et bravos.)

La première demande que je ferai à l'interlocuteur que je me suppose dans les conditions que j'ai expliquées tout à l'heure, ce sera quelque chose de très-inoffensif et de très-modeste. Je me ferai très-petit. Vous avez appris, lui dirai-je, des maîtres de votre enfance qu'il y a eu, dans des temps et dans des pays reculés, des hommes revêtus d'un caractère de sainteté exceptionnelle, des prophètes, des patriarches, des apôtres, mieux que cela peut-être encore, à qui Dieu avait accordé la grâce d'opérer des choses très-extraordinaires, très-contraires à l'ordre habituel de la nature, de rappeler les morts à la vie, de suspendre le cours des astres dans les cieux, d'opérer des guérisons par des procédés tout à fait étrangers à ceux de la science humaine.

Vous avez entendu dire aussi que de pareils faits se renouvellent de loin en loin par des hommes qui ont reproduit en eux-mêmes les vertus des temps antiques. Mais il est infiniment probable que vous n'avez jamais rencontré sur votre chemin aucun de ces faits. Par cela seul qu'ils sont extraordinaires, ils sont rares. Il y a donc de grandes chances qu'ils ne vous ont jamais apparu. Quand on vous les raconte,

vous avez toute raison et tout droit de les mettre en suspicion légitime jusqu'à ce que la bonne foi et la sincérité du narrateur vous soient attestées par des témoignages irrécusables.

Ce que je commencerai donc par vous demander, ce sera de m'accorder que ces faits si rares qu'on appelle des miracles, des actes surnaturels (ces faits que vous n'avez jamais rencontrés et que vous avez si peu de chance de rencontrer jamais), que ces faits sont impossibles. Remarquez que je dis impossibles ; je ne dis pas seulement douteux, invraisemblables, ayant besoin d'être examinés ; je dis impossibles, impossibles dans la nature des choses, impossibles c'est-à-dire contre le sens commun, impossibles c'est-à-dire contre la raison : accordez-moi qu'ils ne valent pas même la peine d'être examinés. Faites-moi cette concession : c'est si peu de chose ! Et si vous avez quelque scrupule au sujet de la bonne foi du narrateur de qui vous tenez ces faits, oh ! nous irons au-devant de vos désirs, nous ferons toutes les réserves que vous pouvez désirer, nous donnerons à ces récits toutes les explications mythiques, symboliques, allégoriques que vous voudrez[1]. Faites donc avec moi ce premier pas : ce n'est rien, n'est-ce pas ? Eh bien ! faites-le et vous verrez où je vous conduirai.

Le soir même du jour où mon jeune interlocuteur m'aura fait cette concession, il voudra peut-être encore, par suite d'une pieuse habitude de son enfance, s'agenouiller au pied de son lit pour invoquer sur sa tête la bénédiction du Dieu qui a veillé sur sa jeunesse et de qui il tient l'être. Il aura ce jour-là, comme tous les autres, quelque grâce à demander. Quel jour n'apporte pas ses besoins et par conséquent ses grâces à implorer ? Ce sera la santé d'un père affaibli par

[1] Je tiens à faire remarquer ici, pour éviter toute conséquence exagérée, que l'argumentation qui va suivre n'a de valeur que contre les systèmes qui nient le miracle et le surnaturel en raison d'une impossibilité métaphysique. Elle n'aurait point de force contre les déistes de l'opinion de Rousseau, par exemple, qui, tout en reconnaissant la possibilité du miracle, en nient soit la probabilité, soit l'existence. Mais on n'ignore pas que c'est l'impossibilité philosophique du surnaturel qui est aujourd'hui soutenue dans la plupart des systèmes nouveaux. C'est ce qu'un écrivain d'une revue célèbre a appelé le *néant essentiel* du miracle. (M. Havet, *Études sur la vie de Jésus*, de Renan, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er août 1863).

les années ; ce sera le retour d'un frère séparé de lui par l'océan ; ce sera la gloire des armes de sa patrie, le succès de quelque entreprise dans laquelle l'honneur et la prospérité de sa famille sont engagés; que sais-je! la venue d'un des mille biens ou l'éloignement d'un des mille maux dans l'alternative desquels le cours de notre destinée se passe. C'est là que j'attends mon jeune ami. Au moment de courber le front, de fléchir les genoux et de laisser la prière s'échapper de ses lèvres, cette pensée viendra invinciblement à son esprit, et si elle n'y vient pas, c'est moi qui l'y ferai venir. « Mais si Dieu, comme je l'ai accordé tout à l'heure, n'a jamais pu rien faire de contraire au cours de la nature, c'est donc qu'il n'est pas le maître de cette nature? C'est donc que la nature n'obéit pas à ses lois? Car, s'il était le maître de la nature, elle n'aurait point de secrets pour lui, ni de lois qui ne dépendissent de sa volonté. Or, si Dieu n'est pas le maître de la nature, que vais-je lui demander? Quelle grâce peut-il m'accorder, si aujourd'hui comme de toute éternité, il n'a pas tous les agents naturels dans sa main pour leur imprimer ses commandements? Y a-t-il un événement que nous puissions imaginer, un vœu que nous puissions former, qui ne dépende en quelque mesure des agents naturels? S'ils sont soustraits de toute éternité à la volonté de Dieu, comment pourrait-il exaucer des vœux qui dépendent d'une force elle-même indépendante de lui? La santé ou la vie de mon père ne dépendent-elles pas de l'action salutaire ou délétère de l'air ou du temps sur ses organes? La vie ou la mort sont-elles autre chose que le résultat des rapports des corps organiques avec les résistances que les agents extérieurs leur opposent? Et le retour de mon frère à travers les mers, est-ce qu'il ne dépend pas du calme et de l'agitation des flots? Est-ce que le calme et l'agitation des flots eux-mêmes ne dépendent pas des marées qui les poussent et des courants qui les soulèvent? Si Dieu n'a pas aujourd'hui, comme de toute éternité, tenu la nature dans ses mains comme une matière molle pour lui imprimer le sceau de sa volonté, quelle prière de moi voulez-vous qu'il exauce? Je me relèverai donc regardant le ciel d'un front à la

fois troublé et insolent, ce ciel qui ne peut plus laisser passer aucun de mes vœux, et d'où aucun secours ne peut plus descendre sur moi. J'aurai sacrifié le miracle le matin, je sacrifierai la prière le soir (*Applaudissements prolongés*).

Soit, direz-vous, on peut vivre et même agir sans prier. On peut, sans rien demander à Dieu, faire fléchir la nature devant soi, la dompter par l'énergie de sa volonté, et si elle vous domine, la braver par l'impassibilité de l'âme. Je ne serai donc plus devant Dieu, comme un enfant qui demande son pain à son père, ou qui s'appuie sur les bras de sa nourrice. Non, je gagnerai mon pain à la sueur de mon front. Je m'avancerai seul dans la vie tenant tête à l'orage et à la destinée (*Bravos*).

Quelque femme peut-être, je demande pardon, aux dames qui m'écoutent, de cet orgueil juvénile, pourra regretter un appui nécessaire à la tendresse de sa constitution ; mais nous, hommes et surtout jeunes hommes, nous marcherons la tête levée, et Dieu qui nous a créés regardera avec plaisir sa créature luttant par ses propres forces contre les tentations et les périls. Il nous en tiendra compte s'il y a une providence et une justice au monde. Car, enfin, quoique j'aie renoncé à invoquer la grâce de Dieu, je n'ai pas renoncé à espérer dans sa Providence et dans sa justice.

La providence et la justice de Dieu ! Ah ! je voudrais vous laisser cette illusion ; mais si je vous la laisse, un autre vous l'enlèvera ; j'aime donc autant faire l'opération moi-même. (*Longs rires.*) Eh bien, je suis obligé de dire à l'interlocuteur que je me suppose, que, dans le système où il a eu le malheur de s'engager, il ne lui est pas plus permis de croire que la Providence et la justice de Dieu s'exercent ici-bas que de demander ou d'espérer ses grâces. Oh ! je sais bien qu'ici je froisse encore autre chose que de pieuses habitudes d'enfance ; c'est le fonds même de la conscience humaine qui se soulève. En effet, cette Providence et cette justice de Dieu, cette idée qu'un maître veille sur toutes nos actions, tient compte de tous nos pas pour les récompenser ou les punir quelque jour, c'est la

force, c'est le soutien, c'est l'espérance de l'humanité tout entière, c'est la compensation des douleurs de notre destinée et l'explication de ses énigmes. Nous avons un tel besoin de compter sur cette Providence et sur cette justice que, quand les preuves nous en manquent dans le présent, nous les cherchons dans le passé pour en acquérir la garantie et la certitude dans l'avenir. Nous interrogeons l'histoire pour y trouver l'exemple des châtiments solennels réservés aux grands oppresseurs des peuples et l'exemple plus consolant de la prospérité assurée à la vertu des nations libres. Nous interrogeons ces leçons du passé à la suite des grands génies et des cœurs généreux qui s'en sont faits les interprètes, à la suite des Tacite et des Bossuet, ces grands justiciers de l'histoire qui nous apprennent à épeler les lettres des arrêts divins. Un vœu irrésistible de notre cœur exige que le bras de Dieu apparaisse non pas seulement dans le lointain d'une immortalité qui échappe à nos sens, mais dans ce monde, dès ici-bas, à des jours marqués, par des justices solennelles, afin que, lors même que ce bras se cache, nous soyons encore sûrs que c'est lui qui pousse et dirige l'humanité. Nous montrons ce bras, visible à travers les nuages, à tous les oppresseurs qui triomphent, à tous les opprimés qui succombent, à la Russie dans sa victoire et à la Pologne en pleurs (*Applaudissements*).

Mais, encore un coup, c'est à cette Providence et à cette justice qu'il faut renoncer dans le système où je suppose que vous vous êtes engagés à ma suite. Car enfin, la providence et la justice de Dieu ne peuvent s'exercer qu'au moyen de ces agents de la nature dont vous avez décrété l'indépendance absolue et la résistance aux volontés du Créateur. Comment voulez-vous que Dieu agisse sur le monde pour le gouverner ou le juger ici-bas, s'il y a entre lui et le monde comme un réseau de fer dont il ne peut ni faire fléchir ni briser aucune maille? Quand l'imagination poétique ou populaire voulait jadis se représenter l'action de Dieu sur le monde, vous savez de quelles images tour à tour gracieuses ou terribles elle se servait. C'était Jupiter ou Jéhovah, dont les vents étaient les ministres et qui

tenait la foudre dans sa main pour la lâcher à son gré sur la tête des coupables, qui ouvrait l'outre des tempêtes pour déchaîner la furie des aquilons. Qu'entrevoyait l'imagination populaire à travers ces images plus ou moins exactes? Une idée parfaitement sensée. C'est que Dieu, après tout, tout Dieu qu'il est, ne peut agir sur un monde assujetti aux éléments naturels que par le concours et l'obéissance de ces agents naturels eux-mêmes. Un Dieu qui ne peut faire obéir la nature, c'est un roi sans ministres, c'est moins qu'un roi constitutionnel, ce qui est déjà peu pour un Dieu, c'est un roi impuissant, fainéant et découronné.

Ainsi, messieurs, me voilà seulement à ma troisième proposition; j'en ai encore deux et je vous ai délivrés déjà du miracle, de la prière et de la Providence.

Il me reste de la marge pour faire le reste. Le quatrième coup sera plus direct et plus simple. Du moment, en effet, dirais-je à l'interlocuteur supposé, où Dieu ne gouverne plus le monde, vous ne voyez plus dans le monde aucune trace de son action. Et du moment où vous n'apercevez plus aucun vestige de cette action divine, vous n'avez plus aucune raison pour supposer que Dieu existe. Comme vous ne l'avez jamais rencontré en personne, je cherche sur quels motifs vous admettriez son existence. Vous me direz peut-être que s'il n'est plus nécessaire, aujourd'hui, pour gouverner le monde, il l'a été autrefois pour le créer. Je vous répondrai que si le monde peut se gouverner tout seul, je ne vois pas de raison pour qu'il ne se soit pas fait aussi tout seul. Admettant même que ce Dieu, dont tout vestige aurait disparu depuis des milliers d'années, nous eût rendu autrefois le service de créer le monde pour notre usage, cette obligation serait si ancienne qu'en vérité il y aurait prescription. Nous pourrions la négliger sans manquer à la reconnaissance. Ce serait un agent, depuis si longtemps en non activité, que nous pourrions, sans lui faire tort, le mettre en retrait d'emploi. (*Rires.*) Dieu, dans ce système, est une sinécure que par une bonne économie nous devons supprimer. M. de Laplace le disait en termes plus énergiques

encore : « Dieu, disait-il, est une hypothèse dont mon calcul n'a pas besoin. »

Eh bien, messieurs, y êtes-vous maintenant dans cette machine sans mécanicien dont je parlais tout à l'heure? Êtes-vous entrés dans la cellule de cette mécanique que personne ne dirige ; et, avant de continuer, laissez-moi vous demander si vous vous y trouvez bien à l'aise, si ce mouvement continu de la nature, qu'aucune main n'a dirigé et ne peut suspendre, si cette machine qui menace à tout instant de vous engager dans son engrenage, sans que personne puisse vous en arracher, ne frappe pas vos oreilles d'un bruit qui les assourdit, en même temps qu'il épouvante vos âmes? Si l'atmosphère qu'on respire dans cette chambre obscure n'est pas froide et épaisse depuis qu'elle ne communique plus avec le jour ni avec le ciel? Ah! je sais bien que pour réconcilier avec cette sèche conception votre imagination, faite au souvenir et à l'espérance d'un Dieu paternel, on ne manquera pas de vous produire toutes les ressources d'une métaphysique sentimentale et d'une poésie nuageuse. On vous dira que si vous n'avez pas Dieu pour père, vous avez la nature pour mère.

> Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime ;
> Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours.

On vous dira que si la nature n'est pas l'œuvre de Dieu, elle est elle-même divine, elle a le divin en elle, elle est Dieu en puissance, en acte, en formation, en *devenir*, l'effluve dont Dieu est le foyer, la manifestation contingente d'une raison absolue, que sais-je? toutes les ambiguïtés nuageuses par lesquelles une langue corrompue déguise une pensée qui a peur d'elle-même.

Mais vous ne prendrez pas le change. Un père, une mère, un Dieu, ah! vous savez ce que c'est; c'est une intelligence qui répond à la vôtre, c'est un cœur qui offre, rend et reçoit l'amour; c'est une main tendue dans la détresse; c'est un regard qui sourit à la gaieté de votre jeunesse ou qui s'attendrit au cri de vos souffrances. La

nature sans Dieu n'est rien de tout cela. On a beau la farder et la parer, son visage est toujours froid comme l'abstraction et dur comme la nécessité. Son sourire même a je ne sais quoi de glacé et de figé qui m'épouvante. Ses bienfaits me sont distribués avec une telle indifférence, que je sens d'avance, en les goûtant, les maux que cette même indifférence me réserve. Quand sa main me caresse, je sens qu'elle est de fer et qu'elle va me briser. Il n'y a aucune des forces naturelles qui me nourrissent aujourd'hui ou m'éclairent, qui ne soient destinées un jour à me perdre. Ces feux du soleil qui m'échauffent, embrasent peut-être à cette heure sans pitié le voyageur dans le désert ; ce zéphyr qui voltige autour de moi est peut-être le souffle affaibli d'une tempête qui brise et engloutit en ce moment même mes plus chères affections ; sous ce gazon émaillé de fleurs j'aperçois la terre froide et gluante qui servira de dernière couche à ma dépouille sans vie (*Applaudissements*).

Mais je m'oublie, messieurs, et ma démonstration m'appelle. Après avoir délivré mon interlocuteur de Dieu, je lui dois une compensation : il faut maintenant que je le délivre de sa liberté et de sa conscience. En vérité est-ce que j'ai besoin de rien ajouter à ce que j'ai déjà dit ? Est-ce que cette dernière conséquence ne résulte pas inévitablement des premières ? Quoi ! pouvez-vous admettre que dans un monde où la nécessité pèserait de toutes parts, il y eût un petit être, chétif vermisseau, occupant un point imperceptible de l'espace, né d'hier et prêt à mourir demain, qui jouirait seul de la prérogative de s'affranchir de ce joug de fer auquel tout autour de lui serait assujetti ! Quoi ! depuis l'origine des temps et sur aucun point de l'immensité aucune main libre n'aurait présidé au jeu des éléments naturels, et la liberté prendrait naissance dans quelques parcelles de boue et d'argile animées aujourd'hui pour retourner, l'instant d'après, à la pourriture ! Et d'où leur viendrait cette goutte d'une essence et d'une dignité suprêmes si nulle part au-dessus d'elles n'en existaient le réservoir et la source ? Non, il ne peut pas y avoir dans l'effet plus que dans la cause. Si aucune liberté n'a présidé au jeu des éléments naturels, comme

l'homme n'est qu'un des produits de ces éléments eux-mêmes, il ne peut renfermer en lui-même aucune qualité étrangère aux matériaux dont il est formé. Personne même ne peut mesurer quel désordre produirait dans l'harmonie générale du monde la présence de l'homme seul libre au milieu de la nature fatale. Je reviens encore ici à ma comparaison, à ma machine sans mécanicien, sans mécanicien pour la faire mouvoir, mais aussi, remarquez-le bien, sans mécanicien pour la réparer si elle se dérange. Tout va bien tant qu'aucun mouvement étranger n'interrompt le mouvement primitivement donné. Mais je suppose qu'il pénètre dans cette machine inflexible un animal, si petit soit-il — passez-moi la trivialité de la comparaison, la trivialité n'importe pas quand la clarté est nécessaire, — un rat (*Rires*). Ce faible animal n'aura pas plutôt rongé une courroie ou ébréché avec ses dents le fer d'un rouage, que l'harmonie du mouvement tout entier sera détruit. Comme personne ne sera là pour réparer le mal, le mal ne se réparera pas et ne fera que s'aggraver en se propageant.

Un homme libre dans une nature fatale, c'est le rat dans la machine, il faut absolument s'en débarrasser (*Rire général*).

Aussi, pour y parvenir on vous offre à choisir plus d'un moyen : les combinaisons, les assimilations les plus gracieuses, les plus honorables vous seront offertes pour vous décharger de cette liberté dont évidemment il faut faire le sacrifice. On vous dira (j'emprunte cette expression à l'un des écrivains de l'école) que vous êtes un produit vivant, c'est-à-dire quelque chose comme un chêne, comme une fleur qui aspire le suc de la terre où elle a pris naissance et les rayons du soleil qui l'éclairent, et qui par cette aspiration entretient en soi un mouvement continu. Alors les passions qui agitent l'homme, les désirs qui le traversent et contre lesquels il croit que sa liberté lutte ne seront plus que le mouvement d'une séve ; c'est un bouton qui veut pousser, une fleur qui veut éclore. Il est impossible de trouver une comparaison plus gracieuse pour vous débarrasser sans regret d'une prérogative plus noble.

On vous dira aussi (c'est encore une expression empruntée à un autre écrivain de la même école) qu'il y a en vous une faculté maîtresse, une passion principale qui domine toutes les autres, qui lutte contre elles avec un avantage toujours certain. Cette lutte, ce combat, c'est encore ce qui explique le drame de la liberté que vous croyez porter en vous-mêmes. Ce combat est toujours suivi d'une victoire pour la passion maîtresse qui dirige tous vos actes, qui vous conduit, même quand vous croyez la combattre, comme le ressort violemment courbé pousse une mécanique par l'élasticité invincible qui le porte à se redresser.

Vous choisirez entre ces deux systèmes. Et, voulez-vous que je vous le dise? vous ne serez pas très-difficiles sur le choix, parce que s'il est pénible pour l'amour-propre d'être débarrassé de sa liberté, à un autre point de vue cela est assez commode, et même assez avantageux. On est débarrassé en même temps de la responsabilité que la liberté impose, et des devoirs impérieux qui la suivent. On ne reproche pas à une plante de porter un dommage autour d'elle par l'excès de sa végétation. On ne reproche pas à la détente d'un ressort de faire partir une balle qui va parfois frapper un cœur innocent. Mais on reproche à un être libre et moral les tendances et les passions auxquelles il cède et dont, autour de lui, ceux qui l'entendent, sont victimes. Vous vous délivrez de ce reproche en sacrifiant votre liberté. Voilà pourquoi ma cinquième proposition sera aussi et plus facilement acceptée que toutes les autres.

Vous le voyez, messieurs, j'ai tenu parole. Voici ma dernière proposition et je vous ai amené à être des matérialistes absolus et des fatalistes complets. Maintenant, si je vous ai causé par la promptitude de cette démonstration un peu de surprise, je vous en réserve une autre encore à laquelle vous ne vous attendez pas. Cette fois-ci je vous la donne en cent, en mille, vous ne devinerez pas ce que je vais vous dire (*Mouvement d'attention*).

II

Ces systèmes qui établissent que tout se passe dans le monde sans le concours d'aucune intelligence, à l'aveugle, par une nécessité fatale, — que les hommes ne jouissent d'aucune liberté, qu'ils ne peuvent ni concourir, ni se soustraire à ce mouvement général qui les entraîne — qu'ils sont les jouets et les instruments de leurs passions ou des circonstances — ces systèmes qui opèrent, par conséquent, comme une machine pneumatique pour purifier l'air de la moindre parcelle de ce gaz vivifiant qu'on appelle la liberté : eh bien, vous ne le croirez jamais, ce sont là des systèmes de progrès et de liberté par excellence (*Rires et applaudissements*). Il y a de grands journaux de Paris et peut-être aussi de Bruxelles qui le disent.

Oui, messieurs, vous qui croyez qu'une main intelligente et libre gouverne l'humanité comme le monde, mais que cette main, douce autant que ferme, conduit l'humanité sans la contraindre — vous qui croyez que tous les hommes sont admis à concourir par leurs efforts au plan général du monde ; vous qui admirez dans l'histoire les grands hommes de bien qui ont accéléré ce progrès et maudissez la mémoire des scélérats qui l'ont retardé par leurs crimes, c'est vous qui êtes les ennemis irréconciliables du progrès, c'est vous qui condamnez l'humanité à une stagnation éternelle (*Bravos.*)

Les autres, au contraire, ceux qui affirment que le monde est le développement fatal d'une loi générale à laquelle nul homme ne peut se soustraire, et, par conséquent, ne peut concourir, ceux qui réduisent au néant le concours des hommes dans le mouvement de l'univers,

ceux-là... je ne dis pas que tous les amis du progrès soient de leur avis et souscrivent à toutes leurs propositions; mais on leur ouvre les rangs, on leur sourit, on leur fait fête, on les admet au nombre des serviteurs de l'avenir et des initiateurs de la pensée moderne. En un mot, les ennemis du progrès, ce sont ceux qui croient comme nous que le monde est un vaisseau qui a un pilote, et que chaque homme est un marin qui doit monter aux cordages pour ouvrir ou fermer les voiles. Les amis du progrès sont ceux qui croient que le vaisseau va à l'aventure, et que ceux qui le montent peuvent se croiser les bras, dût-il aller se briser sur un écueil.

Oui encore, vous qui croyez que l'homme porte en soi la force de résister d'abord à lui-même, et ensuite à toute contrainte extérieure qui veut peser sur lui, — de résister moralement, s'il ne peut résister matériellement, — qu'il a dans le sanctuaire de sa conscience un asile inviolable où ne peut pénétrer ni la main du tyran, ni le fer du bourreau ; c'est vous qui êtes les ennemis de la liberté. Ceux, au contraire, qui croient que l'homme est le jouet de ses passions et des événements qui l'ont fait naître, le servile instrument des circonstances physiques au milieu desquelles il voit la lumière, ce sont ceux-là qui sont les amis, les soutiens et les champions de la liberté. Ils se disent les libéraux par excellence ; ils sont la liberté incarnée ; il n'y a jamais assez de liberté dans leurs paroles pour le peu qu'il y en a dans leurs doctrines ! Quand on les touche même de loin, quand on leur dispute une place, un traitement, un prix, c'est la liberté de conscience qui est menacée avec eux. La liberté de la conscience ! comme s'il y avait dans leurs systèmes une veine de liberté ou une fibre de conscience ; comme si ces deux mots, dans leurs bouches, n'étaient pas des mots vides de sens qui frappent l'air d'un vain son (*Applaudissements*).

Les laisserons-nous faire, messieurs ; laisserons-nous passer ces meurtriers de la liberté et de la conscience, parés des dépouilles de leurs victimes? Je ne connais pas les auteurs principaux de ces théories. Parmi ceux que je connais, il en est dont j'estime le caractère en plai-

gnant leurs erreurs. Je sais d'ailleurs combien est grande l'inconséquence humaine et que si nous ne sommes, nous chrétiens, que de très-imparfaits disciples d'un maître parfait, de grossiers imitateurs du plus pur des modèles, il y a aussi de très-honnêtes sectateurs au service de doctrines qui le sont très-peu. Mais je sais aussi que les arbres portent toujours leurs fruits, et que s'il y a un produit vivant, qui ait un développement fatal, c'est bien une fausse doctrine morale qui à la longue altère et corrompt la masse du sang dans le corps social. Je dis à ces auteurs de systèmes, à ces libéraux prétendus, quels qu'ils soient, sincères ou non, et d'autant plus volontiers s'ils sont sincères parce qu'alors on a l'espoir de les toucher : Si j'étais despote, je ne vous refuserais pas une chaire, je vous ouvrirais au contraire toutes les tribunes de mon empire, car votre système, c'est le code de la servitude et la philosophie de la tyrannie ; votre système, c'est la déification de la force, c'est la subalterne et vulgaire théorie du fait accompli transportée des antichambres de la politique dans les hauteurs de la métaphysique. Avec votre système, il n'y a point de vainqueur qui n'ait raison, point d'événement qui ne doive être accepté, point de résistance légitime, car il n'y a point de résistance utile. Avec votre système, il ne restera bientôt plus un souffle d'indépendance dans le monde. Votre système, d'ailleurs, n'est pas nouveau. Il porte un vieux, un odieux nom : il s'appelle d'abord le matérialisme, ensuite le fatalisme. Que le fatalisme sorte comme autrefois d'une foi corrompue ou, comme aujourd'hui, d'une science enivrée d'elle-même, ses effets sont toujours pareils. Il n'a jamais fait autre chose dans le monde que décourager les hommes de tout effort, amortir en eux l'aiguillon de l'activité comme de la conscience, répandre dans les peuples une langueur morale dont se ressentent bientôt même les richesses et le progrès matériel, auxquels il semble d'abord favorable.

Regardez plutôt ce qu'il a fait des contrées autrefois les plus florissantes d'Europe; voyez les ruines de Jérusalem et de Palmyre aujourd'hui cachées sous la poussière. Voyez le Turc accroupi dans

sa vermine et tendant le dos au fouet du pacha. De ses lèvres alourdies par l'opium s'échappe encore ce mot : *c'était écrit*, devise de tout fatalisme. De quelque source qu'il sorte, le fatalisme n'aura pas d'autres résultats ; il n'a pas en réserve pour le monde d'autres biens ou d'autres progrès (*Applaudissements unanimes*).

Et nous, messieurs, qui, après ce court examen, savons maintenant de quelle source ces erreurs proviennent et où elles mènent, leur filiation et leur paternité, qu'avons-nous à faire? Le mal, vous l'avez vu, est venu d'une seule chose : d'avoir posé une limite quelconque à la puissance et à la liberté du Dieu créateur, d'avoir reconnu à la nature, en face de Dieu, une indépendance quelconque. C'est de ce premier pas que nous sommes partis : c'est ce qui a entraîné tout le chemin que nous avons fait. Eh bien, ce pas, il ne faut pas le faire ; il faut commencer par mettre la nature à genoux, en prosternation devant la toute puissance et la liberté divines. Il faut lui déclarer en face qu'elle porte partout l'empreinte de la dépendance qui est la seule condition possible de la créature devant le Créateur. Il faut reconnaître cette liberté du Créateur et cette dépendance de la créature non pas seulement dans le cours régulier de la nature, qui est leur expression la plus ordinaire, et où nous saluons une sagesse constante dans ses voies, parce qu'elle n'est pas courte et défaillante comme la sagesse humaine ; mais il faut les reconnaître aussi dans ces coups d'État souverains qui portent le nom de miracles ; il faut reconnaître qu'il y a, dans le sein de l'Être suprême, des abîmes de sagesse et de puissance plus profonds que ceux auxquels il est permis à la science de plonger ses regards, et que de loin en loin le visage divin peut se montrer sous des traits d'autant plus saisissants qu'ils déchirent pour un instant le voile de lumière et de beauté dont l'enveloppe la régularité constante de l'ordre naturel. Cette reconnaissance peut se faire sans humilier, sans amoindrir, au contraire, en appuyant, en fortifiant la liberté humaine. Oui, nous l'avons vu, c'est quand la liberté divine est compromise, que la liberté humaine chancelle et périt : conséquence aussi naturelle qu'infail-

lible. La liberté humaine n'est au fond pas autre chose que le reflet, l'image, l'émanation de cette toute puissante liberté divine. Le reflet brille d'autant plus que la lumière est plus éclatante. L'image grandit d'autant plus que le modèle apparaît sous des traits plus radieux. L'émanation est d'autant plus abondante que la source elle-même est plus riche.

Continuons donc à appuyer la liberté humaine sur la liberté divine. Faisons de ces deux libertés un faisceau indissoluble et sacré, et répétons avec Bossuet cette grande parole qui m'est tombée l'autre jour sous les yeux au moment où je pensais à vous, et que j'ai recueillie pour vous la rappeler : « O Dieu, nous consacrons à votre empire libre et souverain tout ce que vous nous avez donné de liberté. » (*Applaudissements chaleureux.*)

ALBERT DE BROGLIE.

LE

MARQUIS DE CHASTELLUX

La fin du dix-huitième siècle avait produit en France une espèce d'hommes qui a disparu pendant la Révolution. Je veux parler de ces jeunes nobles qui, tout en embrassant par tradition la carrière des armes, se livraient à l'étude des lettres, des sciences, des arts, de la politique, et qui, prenant pour modèle l'aristocratie anglaise, relevaient l'éclat de leur rang par des opinions hardies et libres, quelquefois outrées, mais toujours généreuses. Dans ce groupe brillant, d'où devaient sortir en 1789 Lafayette, La Rochefoucauld, Clermont-Tonnerre, Mirabeau lui-même, figurait quelques années auparavant le marquis de Chastellux, à la fois maréchal de camp et membre de l'Académie française, auteur de plusieurs volumes fort estimés de son temps, qui prit une part active à la guerre d'Amérique comme major-général de l'armée de Rochambeau, et qui aurait certainement joué un rôle au commencement de la Révolution s'il n'était mort en 1788, à l'âge de cinquante-quatre ans. Dans la région sévère de la haute Bourgogne, non loin du pauvre domaine de Vauban, s'élève le vieux manoir de Chastellux, célèbre dès le quinzième siècle pour avoir donné le jour à deux frères, dont l'un fut amiral et l'autre maréchal de France. De cette forteresse féodale était sorti un des hommes les plus aimables de la cour de Louis XVI, un disciple de Voltaire et de Hume, un émule de Turgot et d'Adam Smith, un ami de Washington et de Jefferson, un précurseur de 1789, philosophe, historien, économiste, même un peu poëte, un peu naturaliste, un peu artiste, passionné pour tous les genres d'étude et de goût, et aussi spirituel causeur qu'élégant écrivain. Les rudes sires de Chastel-

lux auraient été fort surpris, s'ils avaient pu prévoir un pareil héritier.

François Jean de Beauvoir, connu d'abord sous le nom de chevalier puis de marquis de Chastellux, était né à Paris en 1734. Il était fils du comte de Chastellux, lieutenant général des armées du roi, et de mademoiselle d'Aguesseau, fille du Chancelier. Devenue veuve de bonne heure, sa mère s'était retirée dans sa famille, et il eut le bonheur d'être élevé sous les yeux du Chancelier lui-même ; il prit sa part de cette forte éducation que d'Aguesseau avait reçue de son père et qu'il transmettait à ses descendants. Il entra au service à l'âge de seize ans et en avait à peine vingt et un quand il devint colonel. Il fit avec éclat les campagnes de la guerre de Sept Ans, et sa bravoure non moins que son nom lui valut l'honneur d'apporter à Versailles les drapeaux d'une ville conquise. On a peine à comprendre comment il put trouver, dans une vie si tôt active, le temps de se livrer à l'étude ; il savait le grec, le latin, l'anglais et l'italien, et aucune des sciences cultivées de son temps ne lui était étrangère. Dès sa première jeunesse, il montra son zèle pour toutes les nouveautés utiles. On commençait à parler de l'inoculation, tout le monde reculait devant l'expérience. Il échappa à la surveillance de sa mère et se fit inoculer ; puis il courut chez Buffon, qui connaissait sa famille, et lui dit tout joyeux : « Je suis sauvé, mon exemple en sauvera bien d'autres. »

Quand survint la paix de 1763, il n'avait pas encore trente ans. Doué d'une figure agréable et d'un esprit charmant, les succès du monde ne lui manquaient pas ; il ne voulut pas s'en contenter. Les premiers écrits qu'il publia furent des notices sur deux officiers qui avaient fait la guerre avec lui, MM. de Closen et de Belsunce ; ces deux éloges biographiques parurent dans le *Mercure* de 1765. Il écrivit ensuite un petit traité plein de grâce et d'agrément sur l'*Union de la poésie et de la musique*; c'est le même sujet que Marmontel a traité plus tard dans son poëme de *Polymnie*. La grande querelle des *Gluckistes* et des *Piccinistes* ne devait éclater que dix ans après, mais elle s'annonçait déjà ; la musique italienne avait des partisans et des détracteurs enthousiastes, et, au milieu de ces luttes, l'opéra comique, ce genre si national, venait de naître entre les mains de Monsigny et de Grétry. M. de Chastellux aimait beaucoup le théâtre, comme tous ses contemporains ; il avait pris parti pour la musique italienne, avec l'ardeur qu'on mettait alors à tout. En même temps, il se jetait dans la société des encyclopédistes, et se liait avec Helvétius, d'Alembert, Turgot et tout le parti philosophique qui accueillit avec empressement une pareille recrue.

Un des plus grands événements littéraires du dix-huitième siècle et des plus féconds en conséquences, fut le séjour que fit à Paris, de

1763 à 1766, le célèbre philosophe écossais, David Hume, comme secrétaire de l'ambassadeur d'Angleterre lord Hertford. Alors âgé de plus de cinquante ans, Hume avait publié la plupart de ses ouvrages, et en particulier, ses *Essais* et *discours politiques*, où se trouve presque tout entière la science nouvelle qui devait bientôt recevoir des mains d'Adam Smith sa forme définitive. Nous savons par la *Correspondance* de Grimm quel accueil enthousiaste il reçut en France. La plus haute société parisienne lui fit fête, l'engouement gagna jusqu'à Versailles, et, pour parler le langage du temps, il devint l'homme à la mode, à la cour comme à la ville. Lui-même a raconté dans une lettre à Robertson (1er décembre 1763) les principaux épisodes de son séjour : « Je ne me repais ici que d'ambroisie, je ne respire que l'encens, je ne marche que sur des fleurs. Toutes les personnes que je rencontre, les femmes surtout, croiraient manquer à un devoir de rigueur, en se dispensant de me faire un long et pompeux compliment. Ce qui m'arriva la semaine dernière, où j'eus l'honneur d'être présenté aux fils du dauphin à Versailles, est une des scènes les plus curieuses de ma vie. L'aîné de ces jeunes princes, le duc de Berri (depuis Louis XVI), à peine âgé de dix ans, me parla des amis et des admirateurs que j'avais ici, et me dit qu'il se mettait du nombre, d'après le plaisir que lui avaient procuré mes écrits. Son frère, le comte de Provence (Louis XVIII), qui a deux ans de moins, voulut bien me dire que j'avais été longtemps attendu en France et qu'il se promettait beaucoup d'agrément de la lecture de mon histoire. Enfin mon étonnement fut au comble quand j'entendis le jeune comte d'Artois (Charles X), le dernier des fils du dauphin, balbutier quelques mots d'un compliment qu'on lui avait fait apprendre et qu'il n'avait pas très-bien retenu. »

C'était par ordre du dauphin, fils de Louis XV, que ses fils avaient été si bien instruits à faire accueil au *gros* philosophe comme l'appelait Grimm. Ce prince, qui avait hérité de toutes les vertus de son aïeul le duc de Bourgogne, et qui est mort à trente-six ans du chagrin que lui donnait le spectacle de la cour, joignait à une piété sévère un esprit solide et éclairé. Son suffrage fait le plus grand honneur à Hume et répond à beaucoup de jugements faux ou exagérés sur cet esprit original qui a été en tout le précurseur de la grande école écossaise.

Le chevalier de Chastellux fut témoin de ce grand succès et s'associa lui-même à ces hommages. Deux lectures paraissent avoir fait sur son esprit une impression décisive, l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, de Voltaire, qui avait paru quelques années auparavant, et les écrits de Hume. Le mélange de ces deux influences lui inspira une série d'études et de réflexions d'où sortit l'ouvrage qui

fit sa réputation, *De la Félicité publique ou considérations sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'histoire*, en deux volumes. Cet écrit se ressent de sa double origine ; il est à la fois historique comme l'*Essai sur les mœurs* et dogmatique comme les *Essais et discours*, c'est même là son défaut qui se manifeste par son double titre ; les considérations sur le sort des hommes aux différentes époques de l'histoire servent d'introduction à la théorie des conditions de la félicité publique, mais la seconde partie est trop sacrifiée à la première. Malgré cette faute de composition, dont l'auteur lui-même s'accuse, le livre a un mérite sérieux.

Pour en bien apprécier la valeur, il faut se rappeler que le grand ouvrage d'Adam Smith ne parut que quatre ans après. Outre le fonds des idées, les deux écrits se rapprochent par leur titre, car le mot de *Félicité publique* adopté par l'auteur français présente à peu près le même sens que celui de *Wealth of nations*, qu'on traduit ordinairement par *Richesse des nations* et qui a la signification plus générale de *bien-être.* Le monument élevé par Adam Smith a couvert de son ombre l'imparfait essai de son devancier, et ce n'est au fond que justice ; mais on comprend que les contemporains en aient jugé autrement. Les écrits des premiers économistes français, et en particulier ceux du marquis de Mirabeau, avaient déjà paru, mais les idées qu'ils professaient avaient encore toute leur nouveauté. C'était la première fois qu'on voyait exposée et affirmée si nettement cette doctrine de la perfectibilité humaine qui forme le fonds de toutes les opinions du dix huitième siècle. L'auteur y ajoutait cette autre théorie que l'unique but du gouvernement devait être *le plus grand bonheur du plus grand nombre d'hommes possible.* Voilà donc cette formule qui fait encore aujourd'hui un des meilleurs résumés des sciences morales et politiques, trouvée et développée depuis plus de cent ans. Le style, sans avoir beaucoup d'éclat et de fermeté, est suffisant ; on y trouve sans doute des obscurités, des digressions, et quelques unes de ces locutions déclamatoires qu'affectionnait le goût du temps ; mais le plus souvent, l'exposition est claire, vive, parsemée de traits heureux qui révèlent l'homme du monde dans l'écrivain.

D'après une anecdote répandue alors dans le monde littéraire, l'écrit sur la *Félicité publique* aurait été inspiré à M. de Chastellux par une conversation qu'il aurait eue avec Mably. L'auteur des *Observations sur l'histoire de France* aurait soutenu dans cet entretien que le monde allait en dégénérant et que les modernes ne valaient pas les anciens; le jeune philosophe, tout pénétré des idées nouvelles, aurait voulu prouver au contraire la supériorité du présent sur le passé et il aurait composé son livre pour développer sa thèse. Cette

anecdote doit avoir quelque vérité, puisque les contemporains l'ont admise ; mais on l'a altérée en prétendant que Mably avait écrit de son côté *les Entretiens de Phocion* pour défendre son opinion. *Les Entretiens de Phocion* ont paru pour la première fois en 1763, neuf ans avant la *Félicité publique*, et Mably n'y expose nullement les idées qu'on lui a prêtées. Le véritable sujet de ce livre, écrit dans cette forme du dialogue si familière aux philosophes de l'antiquité, est l'application de la morale à la politique. Mably suppose qu'il s'est borné à traduire un manuscrit grec, trouvé dans la bibliothèque du monastère du Mont-Cassin, et par l'atticisme du style comme par l'élévation des idées, il donne quelque vraisemblance à cette ingénieuse fiction. Plutarque n'aurait pas mieux dit. Probablement la conversation dont la tradition s'est conservée, aura suivi la publication des *Entretiens de Phocion* au lieu de la précéder, car au moment de cette publication M. de Chastellux arrivait à peine de l'armée.

La première édition de la *Félicité publique* parut en 1772, deux ans avant la mort de Louis XV. Elle avait été imprimée en Hollande sans nom d'auteur. L'ouvrage eut un grand succès, soit en France, soit à l'étranger ; il fut traduit en anglais, en allemand et en italien. Voltaire le lut à Ferney, et en fut extrêmement frappé ; il en exprimait son admiration et cherchait à connaître l'auteur, quand M. de Chastellux lui écrivit pour se déclarer ; il lui répondit aussitôt : « La première fois que j'ai lu la *Félicité publique*, je fus frappé d'une lumière qui éclairait mes yeux et qui devait brûler ceux des sots et des fanatiques, mais je ne savais d'où venait cette lumière. J'ai su depuis que je l'aurais aisément reconnue si j'avais eu jamais l'honneur de converser avec vous, car on dit que vous parlez comme vous écrivez ; mais je n'ai pas eu la félicité particulière de faire ma cour à l'illustre auteur de la *Félicité publique*. Je couvris de notes mon exemplaire, c'est ce que je fais quand le livre me charme et m'instruit ; je pris même la liberté de n'être pas quelquefois de l'avis de l'auteur. Votre ouvrage, d'un bout à l'autre, me fait toujours penser. Je vous remercie de l'honneur que vous faites aux lettres et à la raison humaine. Je suis bien vieux et bien malade, mais de telles lectures me rajeunissent. »

Le précieux exemplaire que Voltaire avait chargé de notes marginales a été conservé. Il appartenait au comte Orloff qui a permis au fils de M. de Chastellux d'en reproduire les notes dans l'édition qu'il a donnée en 1822 de la *Félicité publique*. Ces notes se composent le plus souvent d'un mot et tout au plus d'une phrase brève ; mais si courtes qu'elles soient, on y trouve la verve, le bon sens, la finesse, toutes les qualités de l'esprit de Voltaire.

Ce livre, trop oublié de nos jours, méritait un pareil honneur.

Dans la partie historique, la plus développée, l'auteur passe en revue toutes les nations de l'antiquité et des temps modernes, et s'attache à montrer que la condition générale des hommes n'a été, à aucune époque de l'histoire, aussi bonne que de son temps. Il y fait preuve d'une érudition qui étonne quelque peu de la part d'un de ces jeunes colonels qu'on nous présente comme passant leur temps à faire de la tapisserie aux pieds des dames ; il puise ses renseignements dans les historiens originaux et ne craint pas de citer dans ses notes le texte grec ou latin. Il s'en excuse avec grâce dans sa préface. « Comment discuter, dit-il, sans citer quelquefois? Heureux celui qui, par ses lumières et ses travaux, a acquis le droit d'énoncer des idées contraires à l'opinion générale sans les fortifier d'aucune autorité ! L'auteur de la *Félicité publique* est loin de s'arroger une pareille prérogative. Pénétré de l'idée que son état, ses devoirs même trop étrangers aux lettres, ne lui donneraient aucun titre à la confiance du public, il s'est vu obligé de montrer plutôt son travail que le résultat de son travail. C'est ainsi qu'un noble de province ne se présente qu'avec sa généalogie, tandis que l'homme qui vit à la cour se contente de se nommer. »

Un de ses premiers aperçus, et des plus frappants, est le peu d'ancienneté que les documents historiques assignent à l'espèce humaine. « Quand même, fait-il remarquer, la plus grande félicité des hommes aurait été l'unique but de toute société et de toute législation, il ne serait pas étonnant qu'on ne l'eût pas encore atteint. La physique, il est vrai, atteste l'ancienneté du monde, mais l'histoire démontre que les sociétés sont encore très-récentes, du moins sur la plus grande partie du globe. Ce n'est pas trop de cinquante générations pour parvenir à une connaissance parfaite de l'homme physique et moral. » L'expression dépasse ici la vérité, en ce sens que la durée moyenne d'une génération étant de trente ans, il ne suffit pas de cinquante générations, il en faut cent pour nous faire remonter à trois mille ans. Mais l'idée n'est pas moins juste avec cent générations qu'avec cinquante, et chacun de nous peut s'étonner de n'être séparé que par un si petit nombre d'ancêtres des temps de Moïse et d'Homère. Une objection se présente, c'est la Chine, dont la chronologie remonte plus haut ; M. de Chastellux y répond : « Il paraît constant, dit-il, qu'il y a plus de trois mille ans que l'empire de Chine existe, mais il est avéré que les Chinois sont de tous les peuples le moins susceptible de perfection. La longueur, la difficulté presque incroyable de l'étude des lettres parmi eux, la multiplicité pédantesque et insupportable de leurs cérémonies, leurs mœurs, leurs habitudes, peut-être aussi leur climat et leur situation locale, tout conspire à les retenir dans une espèce d'enfance raison-

nable. » Ce passage montre que le véritable état de la Chine était parfaitement connu il y a cent ans ; et, s'il a plu alors à quelques écrivains de faire du céleste empire une sorte d'idéal, c'était par une fantaisie d'esprit qu'il ne faut pas trop prendre au sérieux.

De nos jours même, la science économique et politique n'a rien trouvé de mieux que cette profession de foi, qui fait le point de départ de l'ouvrage : « Dire que l'homme est né pour la liberté, que son premier soin est de la conserver lorsqu'il en jouit et de la recouvrer lorsqu'il l'a perdue, c'est lui attribuer un sentiment qu'il partage avec tous les animaux et qu'on ne peut révoquer en doute. Si l'on ajoute que cette liberté est indéfinie par sa nature et qu'elle ne peut être limitée dans chaque individu que par celle d'un autre individu, c'est encore exprimer une vérité qui trouvera peu de contradicteurs dans ce siècle éclairé. Quiconque envisagera la société sous son véritable point de vue n'y verra donc que des efforts et des résistances, et quiconque voudra se former une idée juste du gouvernement le considérera comme l'équilibre qui doit résulter de ces efforts et de ces résistances, de sorte que si l'on pouvait rendre plus sensible un système solide et réel, en le comparant à un système imaginaire, on dirait que le monde moral ressemble au monde physique de Descartes, où chaque tourbillon, composé d'une matière qui tend toujours à s'échapper en ligne droite, est pourtant retenu dans un mouvement circulaire par la pression des tourbillons environnants. De ces principes découlent des vérités très-importantes que les anciens ont peu connues, que les modernes même n'ont pas assez développées, et qui doivent pourtant avoir la plus grande influence sur la félicité des peuples. La plus intéressante de ces vérités, c'est que le gouvernement et la législation ne sont que des objets secondaires et subordonnés et ne doivent être considérés que comme des moyens pour que les hommes en société conservent la plus grande portion possible de la liberté naturelle. Gouverner sa famille, disposer des produits de son champ, c'est ce que chacun doit prétendre ; c'est là pour ainsi dire le premier élément de bonheur qui renferme liberté et propriété. Toute association, toute législation ne peut être bonne qu'autant qu'elle confirme, qu'elle assure ces premiers priviléges de l'espèce humaine. »

Or, l'histoire montre au contraire l'empire général que la force a exercé sur notre globe. « Les hommes, dit M. de Chastellux, ont confondu la force avec la vertu, dont le nom même ne signifiait originairement que puissance et courage ; ils l'ont confondue avec la justice qui n'était pour eux que le droit du plus fort. » Quelle que soit son admiration pour le riche développement des lettres et des arts en Grèce, il indique d'une main sûre les vices de cette

société dont l'éclat nous cache les misères. A une époque où les déclamations de Rousseau sur les Spartiates tournaient toutes les têtes, ce n'est pas un vulgaire mérite que d'avoir dit son fait à cette nation sauvage qui avait érigé en principe le vol et l'assassinat. A cette occasion, M. de Chastellux réfute, en passant, un des principaux paradoxes du *Contrat social* : « M. Rousseau a dit que, partout où les citoyens seraient assez nombreux pour qu'il fût nécessaire de rendre le gouvernement représentatif, il n'y aurait pas de vraie liberté. Pour moi, je pense qu'il n'y aura de liberté solide et durable et surtout de félicité, que parmi les peuples chez lesquels tout se fera par représentation. Voyez cette petite république où chaque citoyen est tout parce que l'état n'est rien, où tantôt il revêt la toge et tantôt la cuirasse. Politique inconsidéré, juge incapable, soldat indocile, il est toujours en proie aux factions ou exposé aux fureurs de la guerre, tandis qu'une vaste société, réunie par les mêmes intérêts et sous les mêmes lois, trouve le repos dans le partage qu'elle fait de ses travaux. Là, le militaire n'est jamais chargé de la défense de l'opprimé, ni le magistrat de celle des remparts, le laboureur cultive en paix, tandis que le juge veille et que le guerrier combat. »

Cette doctrine de la représentation a aussi ses dangers quand elle est poussée trop loin, et un peuple qui agirait trop par délégation risquerait en effet de perdre sa liberté; mais opposée à la thèse excessive de Rousseau, elle est d'une vérité évidente. Ce passage est un de ceux que Voltaire a le plus couvert de ses notes. Quand l'auteur nomme le *Contrat social*, Voltaire écrit en marge : *insocial*. Quand il cite l'opinion de Rousseau sur le danger de la représentation, Voltaire ajoute : *il a dit une sottise*. Quand il se déclare partisan du système représentatif dans les grands États, Voltaire s'écrie : *et moi aussi*.

La corruption des Athéniens, comme la férocité des Spartiates, avait sa racine dans l'esclavage, qui pénétrait de son poison tout le monde antique. M. de Chastellux ne craint pas de qualifier de *ridicule et de barbare* le passage d'Aristote où se trouve la justification de l'esclavage. Il ne se montre pas moins sévère envers les Romains, dont il peint avec vérité les mœurs cruelles, les triomphes sanguinaires et la honteuse décadence.

Le chapitre sur l'avénement du christianisme porte malheureusement l'empreinte de la philosophie sceptique du temps, erreur d'autant plus regrettable qu'elle était loin d'être nécessaire. La belle thèse, soutenue quelques années auparavant par Turgot en Sorbonne sur les bienfaits sociaux du christianisme, prouve que la doctrine de la perfectibilité peut très-bien s'associer avec l'idée de la rédemption, et qu'elle en est même une conséquence. Il aurait suffi de montrer que le nou-

veau culte n'avait pas immédiatement porté tous ses fruits, et que les vices et les fureurs du vieux monde avaient longtemps survécu à la chute de ses dieux. On doit rendre d'ailleurs cette justice à M. de Chastellux que, s'il ne paraît pas suffisamment frappé de cette immense révolution morale, il n'en parle pas avec la même insolence que beaucoup de ses contemporains ; Voltaire lui-même en a fait la remarque. Quand il passe à l'invasion des Barbares, il n'a pas de peine à découvrir dans les horreurs qui l'accompagnèrent de nouvelles preuves des malheurs du genre humain. L'époque du régime féodal ne trouve même pas grâce devant ce marquis philosophe, et après avoir énuméré les violences qui remplissent le moyen âge, il conclut par ces mots : « Pour regretter ce qu'on appelle le *bon vieux temps*, il faut en avoir l'ignorance. »

Il arrive ainsi à l'époque de la renaissance des lettres, qui est, selon lui, le point de départ d'une nouvelle ère pour l'humanité. « Nous avons interrogé l'histoire, dit-il, et dans plusieurs milliers d'années que ses fastes nous ont offerts, nous ne nous sommes que trop bien convaincus que non-seulement les peuples n'avaient pas connu le vrai bonheur, mais encore qu'ils n'avaient jamais pris le véritable chemin qui pouvait les y conduire. Nous nous sommes assurés que les gouvernements les plus estimés, les législations les plus révérées, n'ont jamais tendu à cette unique fin de tout gouvernement : *le plus grand bonheur du plus grand nombre d'individus*. Mais en récompense, à cette triste vue sur le passé, nous avons senti naître en nous un espoir bien doux pour les siècles à venir, une opinion bien consolante sur le siècle présent. Nous avons moins admiré nos ancêtres, mais nous avons mieux aimé nos contemporains et plus espéré de nos neveux. » Ce nouvel instrument de perfectibilité qui lui fait concevoir de telles espérances, c'est le progrès des sciences, des lettres et des arts tel qu'il avait commencé au seizième siècle et qu'il se poursuivait sous ses yeux. On voyait en effet, dès lors, sous les auspices de Newton, de Réaumur, d'Euler, de Clairaut, de Bernouilli, se déployer dans toute sa puissance ce magnifique mouvement de l'esprit humain qui a porté les sciences, en un siècle et demi, au point où nous les voyons. Il comprend dans la même admiration l'état des lettres et des arts, salue avec transport l'avénement définitif de la philosophie, et fidèle à son culte pour la musique : « Non, s'écrie-t-il, l'antiquité n'a rien produit de plus touchant pour une âme sensible que l'union d'un Pergolèse et d'un Métastase, union rare et précieuse d'où naquirent les plaisirs de l'Europe et qui fit couler les larmes les plus délicieuses que l'enthousiasme ait jamais offertes aux talents. »

Depuis le commencement de l'histoire moderne, il voit se multiplier les symptômes d'un état meilleur pour les peuples ; la république des

Provinces-Unies s'affranchissant du joug de l'Espagne, l'Allemagne se constituant par le traité de Westphalie, l'Angleterre cimentant l'édifice de sa liberté, la Suisse jouissant en paix de ses institutions fédérales, Venise et Gênes maintenant leur glorieuse indépendance, la Toscane heureuse sous Léopold. « Je ne dirai pas encore : tout est bien, mais tout est mieux; il y a un progrès; le monde donne des espérances. Et observez que nous nous sommes renfermés jusqu'ici dans les limites de ce continent; si nous passions dans l'Amérique septentrionale, c'est alors que nous pourrions défier les Solon et les Lycurgue en leur opposant les Locke et les Guillaume Penn. Qui pourrait ne pas éprouver une sensation délicieuse en songeant qu'un espace de plus de cent mille lieues carrées travaille maintenant à se peupler sous les auspices de la liberté et de la raison, en faisant de l'égalité le principe de sa morale et de l'agriculture celui de sa politique! » Cet éloge, qui fait pressentir le futur défenseur de l'indépendance américaine, passait un peu la mesure, en ce sens que les deux exemples étaient mal choisis. La constitution bizarre donnée par Locke à la Caroline n'avait jamais pu marcher, et on avait été forcé d'y renoncer; la Pensylvanie elle-même avait beaucoup modifié l'organisation primitive qu'elle avait reçue de Penn; mais dans leur ensemble les colonies anglaises de l'Amérique, celles du moins qui n'avaient pas gardé l'esclavage, offraient dès lors, quoiqu'elles n'eussent pas encore proclamé leur indépendance, le meilleur modèle d'une société fondée sur l'égalité dans la liberté. L'État de Rhode-Island a longtemps conservé, comme république indépendante, la constitution démocratique qu'il avait reçue de la couronne d'Angleterre, et la plupart des autres États auraient pu en faire autant.

A ce tableau historique, qui formait primitivement l'unique sujet de l'ouvrage, succède la partie dogmatique. L'auteur y recherche quels sont les indices les plus fidèles du bonheur des peuples, et il les trouve dans l'état de l'agriculture et de la population. Une dissertation sur l'agriculture des anciens lui fournit les moyens de montrer encore une fois son érudition. Il cite bravement Varron, Columelle, Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, il discute l'étendue des *jugères*, la quantité des semences, le produit, et il arrive assez bien à prouver que l'agriculture des Romains ne valait pas celle des modernes. Pour la population, il s'appuie sur un des meilleurs *Essais* de Hume : *Discours sur la population des peuples anciens*. Montesquieu, fortement frappé dans sa jeunesse de l'effrayante dépopulation de la France sous le règne meurtrier de Louis XIV, avait généralisé outre mesure ce qui n'était heureusement qu'accidentel, et soutenu dans les *Lettres persanes* que le monde allait en se dépeuplant. Voltaire, dans l'*Essai sur les mœurs*, avait déjà répondu à ce paradoxe. M. de Chastellux com-

plétait la démonstration. Dans les soixante ans écoulés depuis la mort de Louis XIV, la France avait regagné et même dépassé son ancienne population : c'est ce que démontraient, à défaut de documents plus précis, des calculs faits avec soin sur le rapport des naissances aux décès. Le gouvernement lui-même, *déterminé par l'impulsion générale*, avait ordonné une sorte de dénombrement dans les années 1770, 1771 et 1772 ; il en résultait que la population du royaume s'élevait alors, y compris la Lorraine, à près de 24 millions d'âmes. Les quinze ans du règne bienfaisant de Louis XVI allaient bientôt y ajouter près de 3 millions.

L'auteur partageait l'opinion alors générale que la multitude des couvents exerçait une influence pernicieuse sur le progrès de la population, mais il se réfutait en quelque sorte lui-même en donnant le nombre des moines qui se trouvaient en France. « Ce nombre se montait, dit-il, *suivant un état fait avec la plus grande exactitude et par ordre du gouvernement*, il y a déjà quelques années, à 26,674, et il n'est pas douteux qu'il ne soit encore diminué depuis. » On sait en effet qu'en 1790, au moment de la confiscation des biens du clergé, il n'était plus que de 17,000. Or, qu'est-ce que 17,000 et même 26,000 religieux pour une population de 24 ou 26 millions ? L'armée enlève de nos jours au mariage vingt fois plus d'hommes dans toute la vigueur de la jeunesse, tandis que la plupart des religieux avaient atteint le déclin de l'âge. « Par le dépouillement général des registres d'une année, dit encore M. de Chastellux, je trouve que le nombre des personnes des deux sexes mortes en religion se monte à 1,714, dont 1,000 religieuses, et que le total des professions dans la même année ne se monte qu'à 1,300, dont 838 religieuses, ce qui forme un déficit de plus de 400 dans les recrues annuelles, déficit qui est plus sensible parmi les religieux que parmi les religieuses, parce que les femmes participent moins que les hommes aux révolutions des mœurs et de l'opinion, et que d'ailleurs elles ont moins de ressources contre le malheur et l'indigence. »

Une cause bien autrement puissante agissait pour ralentir le progrès de la population, c'est celle dont nous voyons plus que jamais les effets, l'action de la centralisation sur les campagnes. « Une chose bien importante, ajoutait-il, c'est d'établir l'équilibre dans la population, c'est d'empêcher que la différence des lois locales n'attire trop les hommes dans certains endroits pour les repousser dans d'autres. Le gouvernement a déjà beaucoup fait pour les campagnes en encourageant l'agriculture par les exemptions accordées aux défrichements, par la liberté qu'on a rendue à la circulation, à l'exportation des grains et autres denrées. Quand les priviléges exclusifs auront été abolis, quand l'arbitraire sera banni des impositions, quand les capitaux se

reverseront dans les campagnes et dans les provinces, nul doute que la France ne soit le royaume le plus peuplé de l'Europe. » Cette espérance ne s'est pas réalisée; la population fait aujourd'hui moins de progrès que sous le règne de Louis XVI, et la France, pour la densité de ses habitants, vient après l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Italie et la plus grande partie de l'Allemagne.

M. de Chastellux fait d'ailleurs ses réserves, et quelle que soit la juste importance qu'il attache au degré de population, il a soin de rappeler que la densité n'est pas tout, et qu'il faut aussi tenir compte de la condition des hommes. Il devance Malthus à cet égard comme à beaucoup d'autres il devance Adam Smith. « Les subsistances, dit-il, sont la mesure de la population ; si la quantité des subsistances diminue, le nombre des hommes doit diminuer dans la même proportion, mais ce n'est qu'au bout d'un très-long temps que cette proportion se trouve juste. Les dégradations dans l'ordre politique ressemblent assez à la récession des marées ; le flot en fuyant revient toujours sur ses pas, il faut le bien observer pour juger qu'il rétrograde. Avant que la vie des hommes s'abrége, que les sources mêmes de la vie s'altèrent, il faut que la misère ait abattu les forces et multiplié les maladies. La nature, plus économe que les tyrans, sait encore mieux à combien peu de frais les hommes peuvent subsister. Ils pourront encore être nombreux, mais ils seront faibles et malheureux toutes les fois qu'une journée de travail ne fournira à chaque homme qu'une subsistance pénible pour lui et pour sa famille, ou que l'exaction lui enlèvera journellement le petit excédant dont il pourrait se former un capital, un moyen de perfectionner sa culture et d'améliorer son sort. Une pareille contrée peut être peuplée sans être forte ni redoutable; en cas de guerre, on a peu de ressources à en attendre, et elle pourrait être soumise aisément par un peuple moins nombreux. »

A ce pays épuisé par les exactions du fisc, il en oppose un autre plus heureux. « Au contraire, s'il existe une nation qui, sans être très-nombreuse, possède une grande quantité de terres cultivées ; si cette nation augmente journellement son agriculture et son commerce, sans que sa population augmente en pareille proportion ; enfin, si elle fait naître plus de subsistances sans nourrir plus d'habitants, je dis : il faut que cette nation consomme spécifiquement plus que les autres ; il faut que le tarif de la vie humaine y soit plus élevé, et c'est là l'indice le plus certain de la félicité des hommes. Tel est le cas où se trouve l'Angleterre. Comparez état à état, classe à classe, profession à profession, et vous trouverez que la subsistance de l'Anglais est toujours évaluée plus haut que celle d'un Français ou d'un Allemand. Je n'en excepte pas même les pauvres, auxquels on ne refuse dans les hôpitaux aucune de ces consommations que nous regarderions comme une

espèce de luxe, telle que la bière, le thé, le pain blanc, etc. Aussi ce peuple est-il plus robuste, plus actif et meilleur ouvrier que les autres. »

On s'étonnera sans doute que, dans un livre consacré à la *Félicité publique*, l'auteur ne paraisse s'inquiéter que de la condition matérielle des peuples et ne dise rien ou presque rien de leur état moral. L'observation serait juste en elle-même, car les qualités morales font beaucoup plus pour le bonheur que le bien être matériel, mais chaque auteur doit rester le maître de circonscrire son sujet comme il l'entend. Le tort du livre est dans son titre, qui a un sens trop général. Il importe, d'ailleurs, de ne pas perdre de vue que si la prospérité matérielle n'est pas la condition unique du bonheur public, elle en est le signe le plus apparent. En s'inquiétant de la quantité des subsistances, on allait au plus pressé, car c'était ce qui manquait le plus il y a un siècle, et de nos jours encore, malgré d'incontestables progrès, ce sujet est un des plus graves qui puissent s'offrir aux méditations. Comme c'est par là qu'ont péché et que pèchent encore les plus grandes sociétés humaines, on ne peut regarder un mal si invétéré comme un accident sans importance ; ceci soit dit sans excuser le moins du monde ce matérialisme licencieux qui se mêle aux meilleures inspirations du dix-huitième siècle et dont l'auteur de la *Félicité publique* a toujours su se préserver.

Le plus grand obstacle au bonheur des peuples, c'est la guerre. M. de Chastellux, tout militaire qu'il est, ne s'y trompe pas. Il aime à se figurer que les guerres deviendront à l'avenir moins opiniâtres et plus rares. Il en donne plusieurs raisons. D'abord les progrès mêmes de l'art de la guerre qui rendaient la défensive plus facile et plus redoutable, ensuite l'équilibre qui tendait à s'établir entre les peuples et à faire de l'Europe une grande confédération, enfin les opinions nouvelles sur les avantages du commerce libre. Les Anglais, qui professent aujourd'hui ces doctrines, leur étaient alors très-contraires. « Je m'adresse volontiers aux Anglais, dit-il, parce que ce sont eux qui sont le plus infectés de la manie de l'exclusif et de l'agrandissement. Les Français paraissent avoir adopté, depuis quelque temps, des principes plus raisonnables. Je dirais volontiers à toutes les nations : Désabusez-vous de juger de votre puissance ou de votre félicité par des cartes enluminées ; gardez-vous surtout de conclure entre vous de ces traités de commerce exclusifs qui ne suivent les traités de paix que pour les détruire, à peu près comme les vers rongeurs s'attachent aux vaisseaux européens lorsqu'ils reviennent de l'Amérique ; ou, si vous êtes obligés de prendre quelques arrangements réciproques, qu'ils aient la liberté pour base, que toutes les nations soient traitées également. Songez moins à avoir la paix par la richesse que la richesse

par la paix. Plus de ces vaines réserves de droits et de préférences ; ne stipulez que la liberté; tout renaîtra, tout prospérera, et les nations ayant toutes une grande variété de productions avec une grande variété de besoins, le commerce ne sera plus fondé que sur le bonheur général. »

Ce sujet le conduit à parler des *dettes publiques*, qui ont pour la plupart la guerre pour origine. Le beau chapitre d'Adam Smith sur cette question n'avait pas encore paru ; mais tous les hommes éclairés savaient à quoi s'en tenir sur les dangers du crédit public. « Il y a déjà près d'un siècle, dit-il, que la France, l'Angleterre et la Hollande s'étant opiniâtrées à des guerres dispendieuses, ceux qui gouvernaient ces nations ont été obligés de recourir à des emprunts considérables. Je dis *ceux qui les gouvernaient* parce que, si elles avaient discuté elles-mêmes leurs intérêts, elles n'auraient eu aucune raison de contracter des dettes. Il leur eût été facile de s'imposer sur elles-mêmes une contribution égale aux sommes qu'elles ne levaient que par emprunt. Mais, d'un côté, Guillaume III aurait eu trop de peine à persuader aux Anglais de sacrifier la plus grande partie de leur fortune à l'abaissement de Louis XIV, et de l'autre, Louis XIV, tout absolu qu'il était, n'aurait jamais pu disposer arbitrairement du bien de ses sujets pour soutenir des guerres que son ambition seule lui avait attirées. Ces situations embarrassantes obligèrent de chercher les moyens les plus doux ; il fallait éviter de faire sentir aux peuples le fardeau qu'on leur imposait; on appela *pour ainsi dire* la postérité à son secours, et on la chargea de tout le poids qu'on voulait épargner à la génération présente. »

Il est facile de voir, d'après ce début, que M. de Chastellux, comme tous les économistes, est peu favorable aux dettes publiques. « Qu'il soit ruineux, ajoute-t-il, de faire à grands frais des guerres inutiles, c'est ce que personne ne révoquera en doute ; toute nation qui emprunte pour faire la guerre travaille à sa propre ruine. » Il insiste sur cette idée que, pour des guerres véritablement nationales, on n'a pas besoin d'emprunter. Il cite pour exemple la république de Venise résistant à la ligue de Cambrai, et la Hollande repoussant l'injuste agression de 1672. Dans l'un et l'autre cas, le danger étant pressant, on ne fut pas obligé d'avoir recours à des emprunts, chacun donna volontairement sa vie et sa fortune pour sauver son pays. L'idée d'emprunt et celle de guerre injuste se confondent dans son esprit, opinion exagérée dans la forme, mais vraie au fond, et qui deviendra générale quand l'éducation économique sera plus répandue. Il termine cet aperçu d'autant plus frappant que des écrivains écoutés vantaient alors, soit en France, soit en Angleterre, les merveilles du crédit public, en prévoyant que l'abus du crédit conduira tôt ou tard les nations

à la paix et à la liberté. Moins de guerre et moins de despotisme, voilà pour lui l'avenir, parce que l'état des finances, chez les peuples obérés, arrêtera les gouvernements. Prédiction qui ne s'est encore réalisée en France qu'à moitié, mais que nous voyons s'accomplir tous les jours en Angleterre.

Tel est en substance ce livre remarquable qui a sans doute ses défauts et ses lacunes, mais qui atteste une rare force d'esprit et une étonnante variété de connaissances. Voltaire allait sans doute un peu loin quand il disait que *le livre de la Félicité publique était plus rempli de vérités utiles que l'Esprit des lois ;* mais, exagération à part, il en contenait beaucoup.

M. de Chastellux était désormais généralement connu pour l'auteur de la *Félicité publique*. Il en avait à la fois l'honneur et l'embarras, car ces idées ne plaisaient pas à tout le monde, et dans sa propre famille il rencontrait des détracteurs. Le coupable ne se laissa pas troubler par ces dissidences, et il publia en 1774 un éloge d'Helvétius. Ceux qui ne trouvent qu'à blâmer dans la philosophie du dix-huitième siècle lui en feront sans doute un reproche. C'était, dans tous les cas, un acte de courage de sa part que de prendre parti pour un homme condamné par la cour, la Sorbonne et le Parlement. Le livre qui soulevait tant de tempêtes ne méritait ni en bien ni en mal le bruit qu'il a fait; il est louche, confus, obscur, et ne pèche au fond que par l'exagération d'une idée vraie. On y trouve la première ébauche de cette doctrine de l'intérêt bien entendu qui devient dangereuse dès qu'elle est exclusive, mais qui, lorsqu'elle ne fait que s'ajouter à la morale et à la religion, leur sert en quelque sorte de sanction humaine. Helvétius avait d'ailleurs, de l'aveu universel, le caractère le plus généreux; sa vie entière n'a été qu'un long acte de désintéressement et de bienfaisance. En rendant hommage à sa mémoire, M. de Chastellux acquittait une sorte de dette, car il avait longtemps vécu dans la société de cet homme excellent, et il y avait puisé une grande partie de ses sentiments et de ses idées.

M. de Chateaubrun, membre de l'Académie française et auteur de quelques tragédies aujourd'hui oubliées, étant mort en 1774, l'Académie élut à sa place M. de Chastellux. Voltaire s'empressa de lui écrire avec sa grâce accoutumée : « J'apprends que vous faites à M. de Chateaubrun l'honneur de lui succéder. S'il ne s'était pas pressé de vous céder sa place, je vous aurais demandé la préférence. J'ai été si malade depuis près de deux mois, que j'ai cru que je l'aurais gagné de vitesse, et alors je me serais recommandé à vos bontés. Ce n'est pas une médiocre consolation pour moi que de voir mon opinion sur *la Félicité publique* si bien confirmée. M. de Malesherbes a dit que ce livre était digne de votre grand'père (le chancelier d'Aguesseau), et moi,

j'ai l'insolence de vous dire que votre grand'père, tout votre grand'père qu'il est, en était incapable, malgré son génie et son éloquence. Je pensais ainsi lorsque j'ignorais que *la Félicité* venait de vous. Je n'ai jamais changé d'avis, et certainement je n'en changerai pas. » La majorité de l'Académie française appartenait aux opinions philosophiques, comme il est facile d'en juger par le choix de son secrétaire perpétuel, d'Alembert, et la nomination de M. de Chastellux était un succès de plus pour ce parti.

Sa réception eut lieu le 27 avril 1775, quelques jours après celle de Malesherbes. Il fut accueilli par le public, disent les Mémoires du temps, avec autant d'enthousiasme que Malesherbes lui-même. Louis XVI régnait depuis un an, la révolution était commencée. Le discours du récipiendaire parut long et diffus, il y traitait des causes qui perfectionnent et corrompent le goût. Buffon, qui lui répondait, loua dans les termes les plus pompeux tous ses ouvrages, sans en excepter ses premiers écrits, et en particulier l'*Éloge du Baron de Closen*, qu'il présenta comme un modèle. « Je ne connais, ajouta-t-il, aucune âme qui ait un zèle plus ardent pour le bonheur de l'humanité. Vous teniez la lampe sacrée de ce noble enthousiasme lorsque vous conçûtes le projet de votre ouvrage sur *la Félicité publique*. J'ose le dire, si votre livre pèche, c'est par excès de mérite ; l'immense érudition que vous y avez déployée couvre d'une forte draperie les objets principaux. »

En 1776 parut une nouvelle édition de son livre ; il y avait ajouté un chapitre intitulé : *Vues ultérieures*. On s'était plaint qu'en parlant de la félicité publique il n'eût pas indiqué aux peuples un procédé certain pour y parvenir ; on l'accusait de manquer de conclusion. C'est à ces reproches qu'il répondait. Avec un véritable sens politique, il avait senti le danger des systèmes qui aspiraient à tout changer à la fois. « Rien n'est plus frivole, disait-il, que tous ces efforts pour trouver la meilleure forme de gouvernement dont les hommes soient susceptibles. Il ne suffirait pas de l'avoir trouvée ; il faudrait, pour la mettre à exécution, disposer de toutes les circonstances ; il faudrait être maître du monde entier pour former un état à son gré. Que dis-je ? Il faudrait plus encore : il faudrait étendre son empire sur les temps passés, effacer les souvenirs et les habitudes, enfin tout détruire et tout créer. Non, il n'est pas donné aux hommes de réaliser une idée aussi belle que celle d'un gouvernement parfait. Le succès justifie souvent celui qu'on avait le plus censuré, et condamne celui qu'on avait le plus préconisé. Dans ce système si compliqué que forment les différents États de l'Europe, leurs forces, leurs situations, leurs intérêts respectifs, de quoi devons-nous nous occuper ? *D'améliorer, plutôt que de renverser pour édifier*. Le bonheur des hommes n'est pas si dé-

pendant qu'on le croit de telle ou telle constitution ; il est des bases essentielles de la félicité publique qui sont communes à toutes. »

Voilà qui prouve que, s'il avait vécu en 1789, il aurait certainement fait partie des *monarchiens* de l'Assemblée constituante, et qu'après avoir préparé la révolution, il serait devenu une de ses victimes. Il s'exprime plus nettement encore quand il dit : « Tous les gouvernements peuvent s'accorder à maintenir la propriété des biens et des personnes. C'est là la fin, l'objet de toute législation, c'est là le terme où l'on doit tendre de toutes parts, et pourvu qu'on y soit arrivé, *il n'importe guère quel chemin on a pris*. Le meilleur des gouvernements est celui qui maintiendra le mieux la paix intérieure et extérieure. » Après cette déclaration générale, il passe en revue les différentes constitutions politiques et se prononce pour les gouvernements mixtes : « Nous pensons *qu'il existe une véritable puissance dans la raison*, et que le meilleur gouvernement sera celui où elle aura le plus d'influence ; de sorte que si dans la démocratie le peuple est sujet à agir par saillie et avec autant d'inconséquence que d'enthousiasme, nous n'hésiterons pas à lui préférer l'aristocratie ou la monarchie ; et d'un autre côté, s'il est vrai que l'aristocratie soit sujette à dégénérer dans une oligarchie tyrannique, et que la monarchie penche toujours vers le despotisme, nous aurons une nouvelle justification de nos principes, et nous dirons que les constitutions mixtes ont tant d'avantages sur les autres, quelque complexes qu'elles paraissent, par cette seule raison que, réunissant plus d'équilibres et de contrastes, elles ressemblent plus à un traité de paix, qui est le véritable exemplaire du gouvernement. Combien nous nous éloignons de certains demi-politiques modernes qui, séduits par de vains sophismes sur l'unité et la plénitude de la puissance, ont osé décrier tous les contre-poids et tous les pouvoirs intermédiaires que le sage Montesquieu avait préconisés ! »

Ainsi se prononçait, dès 1776, parmi les promoteurs des réformes politiques et sociales, la distinction entre l'école de Rousseau et celle de Montesquieu. L'une radicale, absolue, hautaine, ennemie violente du passé, pleine d'une confiance absolue dans ses théories, et ne craignant pas de bouleverser le monde pour le régénérer. L'autre, plus juste, plus éclairée, plus libérale, pleine aussi de confiance dans l'avenir, mais tenant compte des difficultés et des dangers du chemin, et ne voulant avancer que pas à pas pour mieux assurer sa marche. L'école de Montesquieu a prévalu d'abord, et la France lui doit les quinze ans du règne de Louis XVI ; puis celle de Rousseau l'a emporté, et le monde sait quelle en a été la conséquence. La révolution française a déchaîné un tel orage que la France épouvantée, abandonnant à la fois toutes les traditions du dix-huitième siècle, a cherché dans la

force un refuge contre les idées. Après de longues et terribles guerres que M. de Chastellux était loin de prévoir quand il se livrait à ses rêves pacifiques, l'école de Montesquieu a reparu et nous a donné les trente ans de la Restauration et de la monarchie de 1830. En 1848, nouveau triomphe des idées radicales, bientôt suivi d'une nouvelle réaction. Nous ignorons ce que l'avenir nous réserve, mais on peut affirmer que ni l'une ni l'autre des deux écoles n'a péri dans le naufrage commun. Ce qu'elles ont de mieux à faire désormais, c'est de se rapprocher et de s'entendre. Le temps a usé bien des questions qui les divisaient à l'origine, et une sœur commune, l'économie politique, leur offre un terrain intermédiaire où elles peuvent se donner la main.

Cependant les regards de la France étaient de plus en plus fixés sur la lutte des colonies anglaises de l'Amérique contre la mère patrie. Les États-Unis proclamèrent leur indépendance au mois de juillet 1776 par un manifeste célèbre qui contenait le premier exposé des *Droits de l'homme*. Un an après, un jeune gentilhomme français, M. de Lafayette, entraîné par son enthousiasme, débarquait en Amérique et prenait du service dans l'armée de Washington. L'opinion publique, fortement excitée, demandait avec instance que le gouvernement prît parti pour les *insurgens*. Louis XVI résista d'abord et finit par céder ; dès le commencement de 1778, il reconnut le nouvel État, et envoya d'abord une escadre commandée par le comte d'Estaing. Ce secours n'ayant pas suffi, on se décida à faire partir un corps d'armée sous le commandement du comte de Rochambeau. M. de Chastellux, qui avait le grade de maréchal de camp, sollicita l'honneur d'en faire partie ; il fut nommé major-général. Le corps expéditionnaire débarqua à Newport, capitale de l'État de Rhode-Island, le 10 juillet 1780 ; l'armement se composait de huit vaisseaux de ligne, deux frégates, deux galiotes à bombes, et plus de 5,000 soldats. L'année suivante arriva un nouveau renfort 3,000 hommes. Lord Cornwallis, qui commandait les troupes anglaises, s'enferma dans York-Town, en Virginie ; assiégé avec vigueur par les alliés, bloqué par terre et par mer, il fut forcé de se rendre au mois d'octobre 1781. Cet échec décida l'Angleterre à la paix, et le corps auxiliaire se rembarqua à Boston pour rentrer en France, à la fin de 1782 ; il avait passé deux ans et demi en Amérique, ce temps avait suffi pour fonder l'indépendance de cette grande république qui a longtemps étonné le monde par ses progrès et qui l'étonne aujourd'hui par ses déchirements.

Pendant son séjour en Amérique, M. de Chastellux, profitant des courts moments de liberté que lui laissaient les opérations militaires, fit trois voyages dans l'intérieur ; il rédigea sur les lieux mêmes le journal de ces excursions, et profita d'une petite imprimerie installée

à bord de l'escadre pour le faire tirer à une vingtaine d'exemplaires, dont dix ou douze parvinrent en Europe. L'avidité du public pour tout ce qui venait d'Amérique était telle qu'on en prit de nombreuses copies, et qu'une imprimeur de Cassel le publia incomplétement. L'auteur se décida alors à le publier lui-même. L'ouvrage parut en 1786, à Paris, en deux volumes in-12, avec cartes et plans, sous ce titre : *Voyages de M. le marquis de Chastellux dans l'Amérique septentrionale en* 1780, 1781 *et* 1782. Quoique primitivement écrit pour des amis, ce journal présente un intérêt plus général ; c'est un tableau curieux de l'état de l'Amérique du Nord à cette époque.

L'auteur était parti de Newport, où avaient débarqué les troupes et où elles avaient pris leurs quartiers d'hiver, pour visiter la Pensylvanie. Il s'était mis en route le 11 novembre 1780, à cheval, car on ne voyageait guère autrement dans ce pays, accompagné de deux aides-de-camp, dont l'un était le baron de Montesquieu, petit-fils de l'auteur de *l'Esprit des Lois*, et de cinq domestiques à cheval. La neige couvrait déjà la terre, et il gelait très-fort. Le petit détachement se dirigea d'abord vers Windham, où les hussards de Lauzun, qui formaient l'avant-garde de l'armée, avaient pris leur cantonnement. Il y trouva le duc de Lauzun à la tête de ses hussards, et cette rencontre du petit-fils de d'Aguesseau et du petit-fils de Montesquieu avec l'héritier des Lauzun et des Biron, au fond de l'Amérique, servant ensemble la cause des droits de l'homme, ne laisse pas que de former un début assez piquant. C'est ce duc de Lauzun, ami de Mirabeau et de Talleyrand, qui, devenu duc de Biron par la mort de son oncle, fut élu en 1789 aux états généraux, commanda l'armée républicaine de la Vendée et finit par monter sur l'échafaud.

Les voyageurs traversèrent ensuite les montagnes qui les séparaient de l'Hudson et arrivèrent, par un pays sauvage et presque désert, à West-Point, lieu très-connu alors par les incidents les plus dramatiques de la guerre de l'indépendance, la trahison du général Arnold et l'exécution du major André, et devenu aujourd'hui le siége de la grande école militaire des États-Unis. L'armée américaine, qui occupait les forts de West-Point, récemment échappés à la trahison, salua le major général de l'armée française par treize coups de canon, au nom des treize États de la Confédération. « Jamais honneur, dit-il dans son *Journal*, ne fut plus imposant ni plus majestueux; chaque coup de canon, après un long intervalle, était renvoyé par la rive opposée avec un bruit presque égal à celui de la décharge même. Il y a deux ans, West-Point était un désert presque inaccessible ; ce désert a été couvert de forteresses et d'artillerie par un peuple qui, six ans auparavant, n'avait jamais vu de canons. Ces magasins exactement remplis, l'artillerie nombreuse

qu'on voit dans ces diverses forteresses, le travail prodigieux qu'il a fallu pour conduire et entasser sur des rochers escarpés d'immenses troncs d'arbre et d'énormes pierres de taille, impriment dans l'esprit une idée des Américains bien différente de celle que le ministère anglais s'est efforcé d'en donner au Parlement. Un Français serait surpris qu'une nation à peine naissante ait dépensé en deux années plus de douze millions dans ce désert ; il le serait davantage lorsqu'il saurait que ces fortifications n'ont rien coûté à l'État, ayant été construites par des soldats à qui on ne donnait pas la moindre gratification et qui ne touchaient même pas leur paye ; mais il éprouverait sans doute quelque satisfaction en apprenant que ces ouvrages si beaux et si bien entendus ont été conçus par deux ingénieurs français, M. du Portail et M. Gouvion, qui n'étaient pas plus payés que leurs ouvriers[1]. »

West-Point est sur le bord de l'Hudson, dans un site comparable aux plus belles scènes des bords du Rhin ; M. de Chastellux le décrit avec admiration, mais il ne s'y arrête pas longtemps, car il avait hâte d'arriver au quartier général de Washington. « Après avoir traversé des bois épais, je me trouvai dans une petite plaine où je vis une assez belle ferme ; un petit camp qui semblait la couvrir, une grande tente étendue dans la cour et plusieurs chariots rangés autour me la firent reconnaître pour le quartier général de *Son Excellence*, car c'est ainsi qu'on appelle M. Washington à l'armée et dans toute l'Amérique. M. de Lafayette causait dans la cour avec un grand homme de cinq pieds neuf pouces, d'une figure noble et douce : c'était le général lui-même. Je fus bientôt descendu de cheval et à portée de lui. Les compliments furent courts ; le sentiment qui m'animait et la bienveillance qu'il me témoignait n'étaient pas équivoques. Il me conduisit dans sa maison, où je trouvai qu'on était encore à table, quoique le dîner fut fini depuis longtemps. Il me présenta aux généraux et aux aides-de-camp, adjudants et autres officiers attachés à sa personne, qui forment ce qu'on appelle, en Angleterre et en Amérique, *la famille* du général. Quelques verres de claret et de madère accélérèrent les connaissances que j'avais à faire, et bientôt je me trouvai à mon aise près du plus grand et du meilleur de tous les hommes. La bonté et la bienveillance qui le caractérisent se font sentir dans tout ce qui l'environne ; mais la

[1] MM. Du Portail et Gouvion étaient partis pour l'Amérique avec Lafayette ; ils en revinrent avec lui. Tous deux ont eu plus tard le grade de lieutenant-général dans l'armée française. Le premier a été ministre de la guerre en 1790, par l'influence de Lafayette ; il se réfugia aux États-Unis pendant la Terreur. Le second fut nommé en 1789 major général de la garde nationale de Paris ; il fut tué en 1792 sur le champ de bataille.

confiance qu'il fait naître n'est jamais familière, parce que le sentiment qu'il inspire a son origine dans une estime profonde de ses vertus et une grande opinion de ses talents. »

Le lendemain, Washington offrit à son hôte de le conduire au camp du *marquis;* c'est ainsi qu'on appelait dans toute l'Amérique M. de Lafayette, qui commandait l'avant-garde de l'armée des États-Unis. « Nous trouvâmes toutes ses troupes rangées en bataille et lui-même à leur tête, exprimant par son maintien et sa physionomie qu'il aimait mieux me recevoir là que dans ses terres d'Auvergne[1]. La confiance et l'attachement des troupes sont pour lui des propriétés précieuses, des richesses bien acquises que personne ne peut lui enlever ; mais ce que je trouve de plus flatteur encore pour un jeune homme de son âge (il n'avait que vingt-trois ans), c'est l'influence, la considération qu'il a acquise dans l'ordre politique comme dans l'ordre militaire. Je ne serai pas démenti lorsque je dirai que de simples lettres de lui ont eu souvent plus de pouvoir sur quelques États que les invitations les plus fortes de la part du Congrès. On ne sait, en le voyant, ce qu'il faut le plus admirer, qu'un jeune homme ait donné tant de preuves de talents, ou qu'un homme tellement éprouvé laisse encore de si longues espérances. Heureuse la patrie si elle sait bien s'en servir ! plus heureuse s'il lui devient inutile ! »

Ce dernier trait, si discret qu'il soit, montre que M. de Chastellux, tout en partageant les entraînements du présent, n'était pas sans inquiétude sur l'avenir. Il passa trois jours au quartier général et presque toujours à table, suivant l'habitude américaine ; à la fin de chaque repas, on servait des noix, et le général Washington en mangeait pendant plusieurs heures, en *tostant* et en causant. Ces longues conversations ne firent qu'accroître l'admiration de son interlocuteur. « Ce qui caractérise le mieux, dit-il, cet homme respectable, c'est l'accord parfait qui règne entre ses qualités physiques et morales. Cette idée d'un ensemble parfait ne peut être produite par l'enthousiasme, qui la repousserait plutôt, puisque le propre de la proportion est de diminuer l'idée de la grandeur. Brave sans témérité, laborieux sans ambition, généreux sans prodigalité, noble sans orgueil, vertueux sans sévérité, il semble toujours s'être arrêté en deçà de cette limite où les vertus, en se revêtant de couleurs plus vives mais plus changeantes et plus douteuses, peuvent être prises pour des défauts. »

La ville de Philadelphie était la capitale de la confédération, le

[1] M. de Chastellux, cousin germain par sa mère de la duchesse d'Ayen, était par conséquent oncle à la mode de Bretagne de madame de Lafayette.

siége du Congrès. M. de Chastellux ne manqua pas de la visiter ; il y fut reçu chez le chevalier de la Luzerne, ministre de France aux États-Unis. Il s'y trouva avec de jeunes officiers français, les uns au service des États-Unis, les autres appartenant au corps expéditionnaire, que l'interruption des opérations militaires rendait libres comme lui, M. de Lafayette, le vicomte de Noailles, le comte de Damas, le comte de Custine, le chevalier de Mauduit, le marquis de la Rouérie.

Voici quelques détails historiques sur ces *Gallo-Américains*, comme il les appelle. Le vicomte de Noailles, colonel des chasseurs d'Alsace et beau-frère de Lafayette, a siégé plus tard aux états généraux et y a été le principal auteur des fameuses délibérations du 4 août. Le comte Charles de Damas, aide-de-camp de Rochambeau, devait, au contraire, prendre parti contre la Révolution ; il tenta de délivrer Louis XVI à Varennes et fut arrêté avec lui. Le comte de Custine, colonel du régiment de Saintonge-Infanterie, est le même qui a été général en chef des armées républicaines en 1792 et qui est mort sur l'échafaud l'année suivante, comme le duc de Lauzun. Le chevalier de Mauduit commandait l'artillerie américaine ; à l'âge de quinze ans, la tête pleine des souvenirs de l'antiquité, il s'était échappé du collége, avait gagné Marseille à pied et s'était engagé comme mousse à bord d'un bâtiment qui partait pour la Grèce, afin d'y visiter les champs de bataille de Platée et des Thermopyles ; à vingt ans, il était parti pour l'Amérique avec la même ardeur ; nommé après la guerre commandant de Port-au-Prince, il y fut massacré par ses propres soldats en 1791. L'histoire du marquis de la Rouérie ou Rouarie est plus romanesque encore. Il avait eu dans sa jeunesse une passion très-vive pour une actrice qu'il voulait épouser ; forcé par sa famille de renoncer à cet attachement, il avait voulu d'abord se faire trappiste. Il était sorti du cloître pour passer en Amérique, où il commandait une légion armée et équipée à ses frais. Il avait abdiqué son nom et son titre, et ne voulait être connu que sous le nom de colonel Armand. De retour en France, il se mêla comme membre de la noblesse de Bretagne, aux luttes qui précédèrent la Révolution. Il fut un des douze députés envoyés au roi, en 1787, pour réclamer les priviléges de la province et, comme tel, mis à la Bastille. L'année suivante, il défendit les mêmes priviléges, non plus contre la cour, mais contre le tiers état. En 1791, il se mit à la tête des mécontents et organisa l'insurrection royaliste de l'Ouest. Dénoncé et poursuivi, il se sauva dans les bois, se cachant de château en château, tomba malade au milieu de l'hiver et mourut dans un accès de désespoir, en apprenant l'exécution de Louis XVI.

Quant au chevalier de la Luzerne, frère de cet évêque de Langres, qui tint une si belle conduite en 1789 et qui a été depuis cardinal,

c'était un homme d'un esprit plus froid et plus réfléchi, mais non moins dévoué à la cause des États-Unis; il en avait donné la preuve en contractant sous sa propre responsabilité un emprunt pour venir en aide aux troupes américaines. « M. de la Luzerne, dit M. de Chastellux, est tellement fait pour la place qu'il occupe qu'on n'imagine pas qu'un autre puisse la remplir. Noble dans sa dépense comme le ministre d'une grande monarchie, mais simple dans ses manières comme un républicain, il est également propre à représenter le roi auprès du Congrès et le Congrès auprès du roi. Il aime les Américains, et sa propre inclination l'attache aux devoirs de son ministère. Aussi a-t-il obtenu toute leur confiance comme particulier et comme homme public. Sous ces deux aspects, il est inaccessible à l'esprit de parti qui ne règne que trop autour de lui. Les différents partis le recherchent avec empressement, et, n'en épousant aucun, il les modère tous. » En récompense de ses succès en Amérique, le chevalier de la Luzerne fut nommé, après la paix, ambassadeur à Londres, ce qui était, par parenthèse, un acte assez fier de la part du gouvernement de Louis XVI, puisqu'il choisissait pour représenter la France en Angleterre un des hommes qui avaient le plus contribué à l'affranchissement des États-Unis. L'État de Pensylvanie donna, par reconnaissance, le nom de la Luzerne à l'un de ses comtés.

La principale occupation de ces officiers réunis à Philadelphie était d'aller voir, malgré les rigueurs de l'hiver, le théâtre des derniers combats livrés dans les environs de cette ville et de discuter à perte de vue sur les causes qui avaient fait tourner le sort des armes pour ou contre les Américains. L'auteur du *Journal* se montre ici sous un nouveau jour; c'est un tacticien qui, avec une véritable connaissance de l'art de la guerre, indique ce qui a fait échouer ou réussir telle ou telle manœuvre. Les épisodes militaires où figurent des Français attirent surtout son attention. Bravoure, générosité, désintéressement, toutes les qualités nationales éclatent dans ces volontaires, qui avaient traversé la mer pour faire la guerre à leurs dépens, et ils y mêlent une fleur d'élégance et de grâce chevaleresque.

Au nombre des champs de bataille dont cette jeunesse ardente aimait à réveiller les souvenirs, en attendant mieux, se trouvait celui de Brandywine, où M. de Lafayette, à peine débarqué, avait reçu cette blessure à la jambe dont il parle si gaiement dans une lettre à sa femme; Lafayette lui-même servait de guide et expliquait à ses amis, sur le terrain, les incidents de cette journée qui ne fut pas heureuse pour les Américains. Ce fut encore lui qui fit les honneurs d'une autre cavalcade sur les hauteurs de Barrenhill, où il avait eu un succès dans des circonstances assez piquantes. Il n'avait avec lui que deux mille hommes d'infanterie, cinquante dragons et un pareil

nombre de sauvages, quand l'armée anglaise, qui occupait Philadelphie, entreprit de l'envelopper et de le prendre. « Le général Howe crut cette fois tenir le *marquis;* il fit même la gasconnade d'inviter des femmes à souper avec lui le lendemain ; et tandis que la plupart de ses officiers étaient encore au spectacle, il mit en mouvement la plus grande partie de ses troupes, qu'il fit marcher sur trois colonnes. La première ne tarda pas à donner dans les avant-postes de M. de Lafayette ; il en résulta même une aventure assez comique. Les cinquante sauvages qu'on lui avait donnés étaient placés dans le bois et embusqués à leur manière, c'est-à-dire rasés comme des lapins. Cinquante dragons anglais, qui n'avaient jamais vu de sauvages, entrèrent dans le bois où étaient cachés ceux-ci, qui, de leur côté, n'avaient jamais vu de dragons. Les voilà qui se lèvent tout à coup, faisant un cri horrible, jettent leurs armes et se sauvent vers la Schwylkill, qu'ils passent à la nage ; et voilà que les dragons, tout aussi effrayés, tournent de la tête à la queue et s'enfuient avec une telle épouvante qu'on ne put les arrêter qu'à Philadelphie. M. de Lafayette vit alors qu'il était tourné ; il prit si bien toutes ses mesures qu'il se retira comme par enchantement et passa la rivière sans perdre un seul homme. L'armée anglaise, après avoir fait *buisson creux*, revint à Philadelphie, accablée de fatigue et honteuse de n'avoir rien pris; les dames ne virent pas M. de Lafayette, et le général Howe lui-même arriva trop tard pour souper. »

A côté de ces scènes de guerre, si bien racontées, plaçons le récit d'un bal donné chez le chevalier de la Luzerne : « Il y avait à peu près vingt femmes, dont douze à quinze dansantes; chacune de celles-ci avait son *partner*, comme c'est l'usage en Amérique. On dit que la danse est à la fois l'expression de la gaieté et de l'amour ; ici, elle paraît être celle de la législation et du mariage : de la législation en ce que les places sont marquées, les contredanses désignées, toutes les démarches prévues, calculées et soumises à la règle ; du mariage en ce qu'on donne à chaque dame ou demoiselle un *partner*, avec lequel elle doit danser toute la soirée sans pouvoir en prendre un autre. Les étrangers ont ordinairement le privilége d'être *complimentés des plus jolies femmes*, c'est-à-dire qu'on leur fait la politesse de leur donner de jolies *partners*. Celle du comte de Damas était mistriss Bingham, et celle du vicomte de Noailles, miss Schippen. Tous deux, en vrais philosophes, témoignèrent un grand respect pour les mœurs du pays et ne quittèrent pas leurs *partners* de toute la soirée; du reste, ils firent l'admiration de toute l'assemblée par la grâce et la noblesse avec laquelle ils dansèrent ; je dirai même, à l'honneur de mon pays, qu'ils effacèrent ce jour-là un grand juge de la Caroline et deux membres du Congrès, dont l'un, M. Duane,

passait pourtant pour être de *dix pour cent* plus gai que tous les autres danseurs. »

A Philadelphie comme au camp, une grande partie de la journée se passait à table. Le congrès était réuni, et M. de Chastellux fut successivement invité à dîner par les députés du Nord et les députés du Sud, car le Congrès se partageait dès lors en deux partis divisés par une ligne géographique, dont chacun avait sa taverne et ses réunions à part, tant il est vrai que la division actuelle remonte à l'origine de la Confédération. Il y fit connaissance avec les principaux membres, et notamment avec Samuel Adams, un des auteurs de la déclaration d'indépendance ; il y vit aussi le fameux pamphlétaire Thomas Payne, qui devait à son tour venir en France dix ans après et y siéger comme membre de la Convention nationale. Il fut reçu, avec M. de Lafayette, membre de l'académie de Philadelphie. Malgré ces prévenances, ce qu'il voit autour de lui, n'excite que médiocrement son admiration. Il manifeste peu de sympathie pour les *quakers* dont le ton *mielleux et patelin* lui déplaît et qu'il représente comme uniquement voués au culte de l'argent, et il appelle Philadelphie « le grand cloaque où tout l'agiotage des États-Unis vient aboutir. » Cette ville avait alors 40,000 habitants ; elle en a aujourd'hui 600,000.

On pense bien qu'à l'aspect de ce gouvernement républicain, si différent de la monarchie française, il trouve l'occasion de plus d'une étude et de plus d'une réflexion ; il en parle avec beaucoup de réserve, mais ce qu'il en dit montre qu'il n'était pas aussi gagné aux idées républicaines que Lafayette et la plupart de ses amis. Le disciple de Montesquieu admire un peu moins ces constitutions américaines en les voyant à l'œuvre, et surtout il est peu tenté de les importer dans son propre pays. La constitution de la Pensylvanie lui paraît particulièrement défectueuse : « L'État de Pensylvanie, dit-il, n'est pas à beaucoup près le mieux gouverné de ceux qui forment la Confédération. Le gouvernement est sans force, et cela ne peut pas être autrement ; un gouvernement populaire ne peut en avoir toutes les fois que le peuple est incertain et vacillant dans ses opinions ; car alors, les chefs cherchent à lui plaire plus qu'à le servir, et ils finissent par être esclaves de la multitude qu'ils prétendaient gouverner. » Cette constitution avait un vice capital, elle n'instituait qu'une seule chambre ; après un essai malheureux, la Pensylvanie fut obligée de changer sa loi et d'adopter comme les autres États de l'Union le système des deux chambres.

C'est surtout en rapportant une conversation avec Samuel Adams que l'auteur du *Journal* laisse échapper ses doutes. Cette conversation est doublement curieuse en ce qu'elle montre les deux interlocuteurs préoccupés d'idées différentes. Samuel Adams, qu'on a surnommé le *Caton américain*, s'attache à montrer que l'insurrection a été légitime,

non-seulement au point de vue du droit naturel mais du droit historique; l'esprit anglais anime toujours ces novateurs et leur fait une sorte de point d'honneur de chercher un appui dans la tradition. M. de Chastellux, en véritable français, regarde cette démonstration comme inutile. « Je crois fermement que le Parlement d'Angleterre n'avait pas le droit de taxer l'Amérique sans son consentement, mais je crois encore plus que, dès qu'un pays entier dit : *Je veux être libre*, il est difficile de lui démontrer qu'il a tort. Quoi qu'il en soit, M. Adams me prouva d'une manière très-satisfaisante que la Nouvelle-Angleterre n'avait été peuplée dans aucune vue de commerce et d'agrandissement, mais seulement par des particuliers qui fuyaient la persécution et demandaient au bout du monde un asile où il leur fût libre de vivre selon leurs opinions; que c'était de leur propre mouvement que ces colons s'étaient mis sous la protection de l'Angleterre; que les rapports mutuels qui naissaient de cette connexion avaient été exprimés dans les chartes, et que jamais le droit d'imposer ou d'exiger un revenu quelconque n'y avait été compris. »

Il ne peut être question entre les deux interlocuteurs de la constitution fédérale, puisqu'elle n'existait pas; les États-Unis n'étaient encore qu'une confédération d'États souverains réunis par un congrès commun, comme la Confédération germanique, et n'ayant ni président ni gouvernement central. Ils ne peuvent s'entretenir que de la constitution intérieure des États, et comme Samuel Adams était du Massachussets, c'est de cet État qu'il s'agit. M. de Chastellux, habitué aux sociétés complexes de l'Europe, s'étonne de ne voir aucune condition de propriété exigée pour prendre part aux élections du Corps législatif, tandis que l'Américain qui a toujours vécu, avant comme après l'émancipation, dans une société démocratique, n'en comprend pas la nécessité. Ils avaient probablement raison tous les deux, car il est aussi difficile d'établir des inégalités politiques là où elles n'existent pas que de les supprimer brusquement là où elles existent. La constitution du Massachussets, supérieure sur ce point à celle de Pensylvanie, admettait un pouvoir modérateur dans un *conseil de gouvernement* élu par les propriétaires.

Ce premier voyage se termine par une pointe vers le nord, jusqu'aux frontières du Canada. M. de Chastellux traverse en traîneau les rivières gelées, pour aller voir le champ de bataille de Saratoga, où avait eu lieu trois ans auparavant la capitulation du général Burgoyne, le plus grand succès qu'eût obtenu l'armée américaine avant l'arrivée des Français. De retour à Newport, au commencement de 1781, après avoir fait en deux mois plus de trois cents lieues à cheval ou en traîneau, il passa le reste de l'année uniquement occupé de la glorieuse campagne qui mit fin à la guerre. Il avait écrit un journal

de cette campagne, mais qui n'a pas été publié ; il n'en parle pas dans la relation de ses voyages. On est forcé d'avoir recours aux Mémoires de Rochambeau pour voir qu'il contribua à la prise d'York-Town, en repoussant à la tête de la réserve une sortie de l'ennemi.

Le second voyage suivit de près la capitulation de Cornwallis, il eut pour théâtre la Virginie, le plus important des États du Sud, comme la Pensylvanie était le plus important des États du Nord, la patrie de Washington, de Jefferson, de Madison, de Monroe, la contrée qui a pris la plus grande part à la guerre de l'Indépendance et qui sert encore aujourd'hui de champ de bataille à la lutte acharnée entre le Nord et le Sud. Cette excursion n'a pas le même caractère politique et militaire que l'autre ; maintenant que la destinée de l'Amérique est fixée, le voyageur s'occupe surtout d'histoire naturelle. On reconnaît à chaque pas dans ses descriptions l'élève et l'admirateur de Buffon. Il avait pour principal but de visiter un pont naturel de rochers, sur un des affluents de la rivière James, dans les montagnes des Apalaches. Il décrit avec soin cette voûte gigantesque, et accompagne son récit de plusieurs planches qu'il avait fait dessiner par un officier du génie. A ce sujet, il se lance dans des hypothèses sur la formation géologique du nouveau monde, tout à fait dans le goût des *Époques de la nature*. En route, il s'amuse à chasser et à décrire les animaux qu'il tue. Il trace de l'oiseau-mouche un portrait qui rivalise presque pour l'éclat avec celui de Buffon et qui le dépasse pour l'exactitude. Il donne de nombreux détails sur la sarigue, cet animal étrange qui semble appartenir à une autre création. Tout l'intéresse dans cette nature, tout a pour lui l'attrait de la découverte.

Voici une description de l'oiseau-moqueur qui ne manque pas d'agrément : « Je m'étais levé avec le soleil, et tandis que l'on préparait le déjeuner, je me promenais autour de la maison. Les oiseaux se faisaient entendre de tous côtés, mais mon attention fut fixée par un chant fort agréable, dont les sons paraissaient venir d'un arbre voisin. Je m'en approchai doucement, et je reconnus que j'en avais l'obligation à un *Mocking-Bird* qui saluait le soleil levant. D'abord je craignis de l'effaroucher, mais tout au contraire, ma présence lui fit plaisir, et il parut se réjouir d'avoir un auditeur. Il chanta mieux que jamais, et son émulation augmenta encore, lorsqu'il vit deux chiens qui me suivaient s'approcher de l'arbre sur lequel il était perché. Alors il ne cessa de voltiger d'une branche à l'autre, toujours en chantant, car cet oiseau singulier, aussi remarquable par son agilité que par son ramage, s'élève et s'abaisse continuellement, de sorte qu'il ne paraît pas moins le favori de Terpsichore que celui de Polymnie. Assurément on ne peut lui reprocher de fatiguer ses auditeurs, car rien n'est plus varié que son chant ; c'est au point qu'il est impossi-

ble de l'imiter et même d'en donner une idée. Comme il eut lieu d'être content de mon attention à l'écouter, il ne me cacha aucun de ses talents ; on eût dit qu'après m'avoir fait entendre un très-joli concert, il voulait encore me donner la comédie. En effet, il se mit à contrefaire différents animaux ; ceux qu'il imite de la manière la plus reconnaissable, du moins pour un étranger, sont le geai, le corbeau, le cardinal et le vanneau. Il semblait chercher à me retenir auprès de lui, et lorsqu'après l'avoir écouté près d'un quart d'heure, je voulus me rapprocher de la maison, il me suivit en volant d'arbre en arbre, toujours continuant de chanter, tantôt ses propres chansons, tantôt celles qu'il avait apprises dans ses voyages, car cet oiseau est du nombre de ceux qui changent de climat, quoiqu'on les voie quelquefois pendant l'hiver. »

Chemin faisant, le voyageur va voir le célèbre Jefferson, dans son habitation champêtre, située au milieu d'un désert, à l'entrée des Montagnes bleues, et cette visite lui fournit l'occasion d'un nouveau portrait historique. « C'est lui qui a bâti sa maison et qui en a choisi le site, il l'a appelée *Monticello*, nom très-modeste assurément, car elle est placée sur une montagne très-élevée, mais qui annonce l'attrait du propriétaire pour la langue qu'on parle en Italie et surtout pour les beaux arts dont cette contrée fut le berceau. C'est un homme qui n'a pas encore quarante ans, dont la taille est élevée et la figure douce et agréable, mais dont l'esprit et les connaissances pourraient tenir lieu de tous les agréments extérieurs; un Américain qui, sans être jamais sorti de son pays, est musicien, dessinateur, géomètre, astronome, physicien, jurisconsulte et homme d'État ; un sénateur qui a siégé deux ans dans le fameux Congrès, auteur de la révolution, dont on ne parle jamais ici sans un respect malheureusement mêlé de trop de regrets[1] ; un gouverneur de la Virginie qui a rempli ce pénible emploi pendant les invasions d'Arnold, de Philips et de Cornwallis ; enfin, un philosophe retiré du monde et des affaires parce qu'il n'aime le monde qu'autant qu'il peut se flatter d'être utile. Une femme douce et aimable, de jolis enfants qu'il prend soin d'élever, une maison à embellir, de grandes possessions à améliorer, les sciences et les arts à cultiver, voilà ce qui lui reste après avoir joué un rôle distingué sur le théâtre du nouveau monde. Je n'eus pas passé deux heures avec lui que je crus y avoir passé toute ma vie. La promenade, la bibliothèque, et surtout une conversation toujours variée, toujours intéressante, soutenue par cette satisfaction si douce de deux personnes qui se trouvent toujours d'accord et s'entendent à demi-mot,

[1] Les Etats-Unis traversaient alors une crise anarchique qui ne cessa que par l'adoption de la constitution de 1788 et l'avénement de Washington à la présidence.

me firent passer quatre jours comme quatre minutes. Il n'est pas d'objets qui aient échappé à M. Jefferson, et il semble que dès sa jeunesse, il ait placé son esprit, comme sa maison, en un lieu élevé, d'où il pût contempler tout l'univers. »

Au moment de cette visite, Jefferson, ayant eu des dégoûts politiques, ne songeait qu'à la retraite; mais quand parurent les *Voyages en Amérique*, trois ans après, il était à Paris, en qualité de ministre plénipotentiaire des États-Unis. Il avait eu le malheur de perdre sa femme, ce qui l'avait décidé à rentrer dans les affaires. Il s'était lié avec M. de Chastellux d'une véritable amitié, dont on trouve de nombreuses preuves dans sa correspondance. Le brillant officier français introduisait dans les salons de Paris le solitaire de *Monticello*, le *sauvage des montagnes de l'Amérique*, et ce républicain à mœurs aristocratiques aimait à vivre au milieu d'une société polie, où il trouvait le même accueil que Franklin.

Cette partie du *Journal* se termine par des considérations générales sur la Virginie, qui présentent de nouveau un intérêt de circonstance depuis que les habitants de cet État reparaissent sur la scène avec le même caractère belliqueux et indomptable. « Les Virginiens diffèrent essentiellement des peuples du nord de l'Amérique, non-seulement par la nature de leur climat, par celle de leur sol et par la culture qui lui est propre, mais encore par ce caractère indélébile que toute nation acquiert au moment de son origine, et qui, se perpétuant de race en race, fortifie ce grand principe que *tout ce qui est participe de ce qui a été*. L'établissement de la colonie remonte au commencement du dix-septième siècle. Alors l'esprit républicain et démocratique n'était pas encore commun en Angleterre; celui du commerce et de la navigation naissait à peine, et les longues guerres avec la France et l'Espagne avaient perpétué l'esprit militaire. Les premiers colons de la Virginie furent composés en grande partie de gentilshommes qui n'avaient d'autre profession que celle des armes; il était naturel que ces colons, remplis des principes militaires et des préjugés de la noblesse, les portassent au milieu des sauvages dont ils venaient occuper les terres. Une autre cause agit encore, je veux parler de l'esclavage. On demandera sans doute comment ces préjugés ont pu s'arranger avec la révolution actuelle, dont les principes sont si différents. Je répondrai qu'ils y ont peut-être concouru; tandis que la Nouvelle-Angleterre se révoltait par raison et par calcul, la Virginie se révoltait par orgueil. »

Du reste, si M. de Chastellux fait des vœux pour l'abolition de l'esclavage, il ne s'en dissimule pas la difficulté. « On n'a pas fait assez d'attention, dit-il, à la différence qui existe entre l'esclavage tel que nous l'avons conservé dans nos colonies, et l'esclavage tel qu'il

était généralement établi parmi les anciens. Un esclave blanc n'avait d'autre motif d'humiliation que sa condition ; s'il était affranchi, il se mêlait aussitôt avec les hommes libres et devenait leur égal. De là cette émulation parmi les esclaves, soit pour obtenir leur liberté comme une faveur, soit pour l'acheter du prix de leur travail. Mais dans le cas présent, ce n'est pas seulement l'esclave qui est au-dessous du maître, c'est le nègre qui est au-dessous du blanc. L'affranchissement ne peut faire disparaître cette malheureuse distinction. Il paraît donc qu'on ne peut abolir l'esclavage qu'en se débarrassant des nègres, et cette mesure ne peut être prise que graduellement. Le meilleur moyen serait d'exporter un grand nombre de mâles et de favoriser les mariages des blancs avec les négresses. Pour cela il faudrait abroger la loi qui veut que l'esclavage se transmette par les mères, ou du moins ordonner que toute esclave deviendrait libre en épousant un homme libre. Cette loi, aidée d'un commerce moins licite mais déjà bien établi entre les blancs et les négresses, donnerait naissance à une race de mulâtres, qui en produirait une autre de quarterons et ainsi de suite, jusqu'à ce que la couleur fût entièrement changée. »

La loi qui transmet l'esclavage par les mères est en effet la source des plus honteuses conséquences, mais l'expérience a prouvé que la proposition de l'abroger n'était pas du goût des Virginiens.

M. de Chastellux fit son troisième et dernier voyage dans le New-Hampshire, le Massachusetts et la haute Pensylvanie, pendant les mois de novembre et de décembre 1782, c'est-à dire à la veille de se rembarquer pour la France. Il partit de Hartford, capitale du Connecticut, et se dirigea vers Boston ; il ne pouvait quitter l'Amérique sans voir cette ville, qui avait été le berceau de la révolution. Il y trouva l'escadre française envoyée pour ramener les troupes, mouillée dans le port, sous le commandement de M. de Vaudreuil.

Le *Journal* se termine par d'intéressants détails sur l'université de Cambridge, qu'un autre membre de l'Académie française, Ampère, devait à son tour visiter et décrire soixante-dix ans plus tard [1]. Vient enfin en forme d'appendice une lettre écrite par M. de Chastellux, à bord de la frégate *l'Émeraude* et sur le point de partir, à M. Madison, alors professeur de philosophie à l'université de Williamsburg et depuis président des États-Unis, sur un sujet qui n'a pas encore perdu tout à-propos, l'avenir des sciences et des arts en Amérique. Une société démocratique et commerciale, toujours en bouillonnement, lui paraît peu compatible avec le progrès des sciences et surtout des arts. Dans sa sollicitude pour le pays qu'il vient de défendre, il

[1] *Promenades en Amérique,* tome Ier, chap. III : *Une université américaine.*

ne veut pas admettre que la difficulté soit insoluble, et il exprime à cet égard bon nombre d'idées ingénieuses et délicates.

La question qui le préoccupait n'est pas encore complétement résolue, mais elle paraît en bonne voie. Les États-Unis n'ont pas fait de grands progrès dans les arts proprement dits, quoi qu'ils aient produit quelques tableaux et quelques statues qui ont eu du succès, même en Europe, aux dernières expositions universelles, mais ils commencent à avoir une littérature. Déjà, au moment de leur affranchissement, ils pouvaieut montrer dans les écrits de Franklin l'alliance de la plus piquante originalité et du bon sens le plus ferme et le plus fin. De nos jours ils peuvent citer des romanciers comme Fenimore Cooper et cette madame Beecher-Stowe dont le livre a donné le signal d'une révolution, des conteurs comme Washington Irving et Hawthorne, des érudits comme Ticknor, des historiens comme Prescott et Bancroft, des politiques comme Everett, des économistes comme Carey, des moralistes comme Emerson et Channing, des poëtes comme Bryant et Longfellow. Dans les sciences, ils se sont fait une plus large part. Ils ont adopté et naturalisé un des premiers géologues modernes, Agassiz, et les travaux hydrographiques de Maury, directeur de l'Observatoire de Washington, font l'admiration du monde entier. Leur immense développement industriel suppose une extrême diffusion des sciences appliquées. L'invention des bateaux à vapeur est due à l'américain Fulton, qui, repoussé en Europe, n'a pu réaliser son idée que dans son propre pays, et tout récemment encore la machine à moissonner nous est venue du fond des grands lacs et des immenses prairies de l'Ouest.

Quand parurent les *Voyages en Amérique*, le parti révolutionnaire français en fut encore moins satisfait que de la *Félicité publique*. Ces jugements si libres et si sages ne lui convenaient pas ; il aurait voulu moins de restrictions, un éloge plus absolu des institutions républicaines, une condamnation plus éclatante de tout notre passé national. Brissot de Warville, qui écrivait déjà avec une parfaite liberté, publia une critique amère du livre et de l'auteur. Les accusations élevées en France parvinrent jusqu'en Amérique ; M. de Chastellux y répondit en envoyant à Washington un exemplaire de son livre; il en reçut la réponse suivante [1] :

Mount-Vernon, ce 18 avril 1786.

Mon cher marquis,

Je ne puis pas ne pas saisir la première occasion qui se présente pour vous accuser réception de la très-affectionnée lettre dont vous m'avez ho-

[1] Je dois la communication de cette lettre à M. le comte Henri de Chastellux, arrière-petit-neveu de l'auteur des *Voyages en Amérique*.

noré en date du 22 de mai, et pour vous faire mes remercîments du présent que vous m'avez fait de vos *Voyages en Amérique*, ainsi que de la traduction du poëme du colonel Humphreys [1] qui me sont parvenus par la même voie.

Connaissant la candeur, la libéralité et la philanthropie de M. de Chastellux, j'étais préparé à repousser toute imputation qui eût été de nature à contraster avec ces aimables qualités, car les caractères non plus que les habitudes ne changent ni facilement ni soudainement, et cette douce philosophie, dont le but est de travailler à rendre les hommes plus heureux, ne se dément jamais en s'écartant de ses vues généreuses et divines. Ayant toutefois compris que de fausses interprétations sur le compte de l'ouvrage en question avaient été répandues, je suis ravi d'apprendre que vous avez pris le moyen le plus efficace de les arrêter en publiant une édition plus étendue et mieux soignée. Le colonel Humphreys (qui a passé quelques semaines à Mount-Vernon), m'a confirmé dans cette opinion et m'a fait un éloge flatteur de l'ouvrage entier. Il m'a remis la traduction du passage dans lequel vous dites de moi tant de choses honorables; quoique je ne sois pas en général porté au scepticisme, il m'est permis de douter si votre amitié et votre partialité en ma faveur n'ont pas, dans cette circonstance, influencé le jugement que vous portez de moi.

Ayant été, sans y penser, et, il me sera permis d'ajouter nécessairement conduit à parler de moi, je concluerai, afin de n'avoir plus à revenir sur ce sujet, en disant que si je considère comme une marque certaine de vanité puérile et de bassesse d'esprit de rechercher les applaudissements des hommes, je regarde comme une preuve de fausse modestie ou comme une affectation d'humilité déplacée de se montrer insensible aux louanges des personnes distinguées par leurs vertus et leurs lumières. Peut-être n'existe-t-il rien qui puisse faire naître dans l'âme une plus parfaite harmonie que d'obtenir ces éloges lorsqu'ils s'accordent avec la conviction intérieure de la droiture de nos intentions et l'humble espoir d'obtenir l'approbation du dispensateur suprême de toutes choses.

J'ai communiqué au colonel Humphreys le passage de votre lettre où vous m'annoncez l'accueil favorable que son poëme a obtenu en France. En partant du principe que je viens de poser, il ne peut être indifférent aux applaudissements d'une nation éclairée non plus qu'aux suffrages du roi et de la reine qui l'ont honoré de leur approbation royale.

Nous n'avons pas, de notre côté de l'Atlantique, de nouvelles qui vaillent la peine de leur faire faire la traversée. Notre pays se rétablit avec rapidité des ravages de la guerre. Les semences de la population s'étendent fort au loin dans le désert. L'agriculture est poussée avec industrie. Les œuvres de la paix, telles que l'ouverture de rivières à la navigation, la construction de ponts, etc., sont poursuivis avec vigueur. Le commerce n'est pas aussi florissant que nous pourrions le désirer. Les gouvernements respectifs de nos

[1] Le colonel Humphreys, aide-de-camp de Washington pendant la guerre, était alors secrétaire de la légation des États-Unis, à Paris; il a publié plusieurs poésies sur la guerre de l'indépendance.

États sont bien administrés. Quelques changements dans notre système fédératif offriraient vraisemblablement des avantages. Je me repose beaucoup sur le sens droit de mes compatriotes, et j'ai la confiance que la providence trompera les espérances de nos ennemis. C'est avec les sentiments de l'amitié la plus sincère que je suis, etc.

G. Washington.

Quand Washington écrivait ainsi, il n'était pas encore président des États-Unis. Il vivait retiré à Mount-Vernon, s'occupant d'agriculture, mais ne détachant pas ses regards des affaires de son pays. Les *quelques changements* dont il parle si modestement n'étaient rien moins que la grande constitution fédérale qui se préparait alors. Il fut le premier président élu en vertu de cette constitution en 1789. Sous l'empire de ces sages lois, l'Union a vu décupler en trois quarts de siècle sa population et sa puissance, jusqu'au moment où son immensité même a déterminé la rupture que la législation de 1788 a retardée si longtemps.

Nous retrouvons M. de Chastellux, en 1785, à l'Académie française, répondant au discours de réception de l'abbé Morellet. C'était encore un des hommes de ce temps trop oublié du nôtre que ce vaillant abbé, qui ne se lassait pas d'écrire sur tous les sujets, politique, philosophie, littérature, économie politique, et qui avait de nombreux rapports d'idées avec l'auteur de la *Félicité publique*. Fils d'un papetier de Lyon, il vivait dans le même monde que le grand seigneur philosophe, et se rencontrait avec lui dans les mêmes salons ; il était tout naturel que l'un fît à l'autre les honneurs de l'Académie française. M. de Chastellux, avec une grâce parfaite, ne manqua pas de rappeler cette fraternité littéraire et philosophique : « Sans doute, on aurait pu donner à l'Académie un meilleur interprète, mais c'est un ami de trente ans qui vous parle en son nom, et la voix de l'amitié est toujours assez éloquente. J'aime à reconnaître en vous celui qu'un désir ardent de m'instruire me fit rechercher dès ma première jeunesse, ou plutôt que je trouvai dans le sein d'une société dont mon cœur sentira toujours le prix par ses jouissances ou par ses regrets. Je ne résiste pas à ces souvenirs mêlés de douceur et de tristesse qui nous transportent à ces temps heureux où la carrière ouverte devant nous ne nous présentait encore que des espérances. Éclairer et raffermir sa raison par une étude réfléchie, emprunter le secours des sciences et des lettres pour orner et étendre son esprit, diriger vers le bien public toutes les forces qu'on a rassemblées, tel est le désir le plus louable de la jeunesse ; *telle est aussi la plus excusable de ses illusions.* » Ces mots, d'un sentiment si mélancolique, laissent percer une inquiétude croissante que justifiait l'état des esprits.

Il écrivit vers le même temps un *discours sur les avantages et les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique*. Il se fit aussi l'éditeur des *Comédies* de la marquise de Gléon. Cette marquise, célèbre par son esprit et par sa beauté, était la fille d'un riche financier ; elle recevait dans sa maison de la Chevrette, près de Montmorency, toute la société littéraire du temps, et y jouait avec talent des comédies qu'elle écrivait elle-même. M. de Chastellux, son contemporain et son ami, avait composé, lui aussi, des pièces jouées sur le théâtre de la Chevrette et à Chantilly chez le prince de Condé, mais il les a gardées en portefeuille[1]. Nous respecterons sa réserve. Nous nous tairons également sur un *projet de réforme générale de l'infanterie en France* et sur quelques autres écrits inédits.

A son retour d'Amérique, il avait été nommé gouverneur de Longwy. Arrivé à plus de cinquante ans, il n'avait pas encore contracté d'union, quand il rencontra aux eaux de Spa, qui étaient alors le rendez-vous de toute la bonne compagnie de l'Europe, une jeune Irlandaise de beaucoup d'esprit, mademoiselle Plunkett, dont il devint éperdument amoureux. Il l'épousa en 1787, et ne jouit pas longtemps de son bonheur, car il mourut l'année suivante, laissant sa femme enceinte. Comme la plupart de ceux que préoccupe ardemment l'amour du bien public, il avait fort négligé ses affaires particulières. Né le plus jeune de cinq enfants et par conséquent avec une fortune modique, il n'avait pas eu beaucoup de peine à dissiper son patrimoine. Les officiers généraux tenaient à honneur de vivre à l'armée avec une grande libéralité ; sa campagne d'Amérique l'avait ruiné. Sa veuve était attachée comme dame d'honneur à la vertueuse fille du duc de Penthièvre, madame la duchesse d'Orléans, mère du roi Louis-Philippe ; cette princesse adopta en quelque sorte le fils qui naquit après sa mort. C'est ce fils que nous avons vu de nos jours chevalier d'honneur de madame Adélaïde, fille de sa bienfaitrice, et successivement député et pair de France après 1830. Il a publié une courte notice sur son père, en tête de l'édition qu'il a donnée de la *Félicité publique*. Il est mort sans laisser d'enfants.

Le marquis de Chastellux eut pour successeur à l'Académie française M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes. Le nouvel académicien fut reçu le 12 mars 1789, c'est-à-dire au milieu des élections pour les états généraux. Les discours prononcés se ressentirent de la préoccupation générale, il y fut moins question

[1] *L'Officieux importun*, comédie en trois actes ; *les Prétentions*, comédie en trois actes ; *les Portugais*, comédie. Il avait écrit, en outre, une tragédie-opéra, *Edouard IV*.

de littérature que de politique. M. de Nicolaï, après avoir loué sans réserves les idées de son prédécesseur, exprima une confiance entière dans l'Assemblée qui allait être chargée de les appliquer. Rulhière, que ses études sur l'anarchie de Pologne avait rendu défiant, lui répondit en termes moins enthousiastes : « Sans doute, dit-il, la diversité des intérêts, les disputes, les discussions, sont de l'essence de la liberté ; mais si elles la favorisent, c'est uniquement quand des formes légales, généralement admises, généralement acceptées, peuvent suspendre et dompter toutes les contradictions. Songeons dans quels profonds abîmes nous replongerait une tentative que la discorde rendrait inutile. Entre l'anarchie qui nous menace et le despotisme que le prince repousse, c'est la vraie liberté qu'il faut saisir. Rappelons-nous, avec un généreux effroi, que Trajan ne put retrouver dans Rome assez de vertu pour affranchir cette république que ses anciennes vertus avaient rendue maîtresse du monde, et, plus magnanimes que ces Romains dégénérés, montrons à l'univers la France digne que le vœu de Trajan puisse se réaliser. » M. de Chastellux lui-même n'aurait pas tenu un autre langage, et en exprimant ces doutes sur l'avenir, l'historien montrait plus de prévoyance et de sagacité que le magistrat.

LÉONCE DE LAVERGNE.

LETTRES D'HIPPOLYTE FLANDRIN

Dans quelques semaines doit paraître, à la librairie Plon, un livre plein d'intérêt et d'un charme pénétrant [1]. Il s'agit des lettres d'Hippolyte Flandrin, que la pieuse affection d'un ami, M. le vicomte Henri Delaborde, s'est chargée de recueillir et de classer. Un hasard, qu'il faut bénir, a permis que la plupart de ces feuilles légères, sur lesquelles Hippolyte Flandrin jetait toutes les délicatesses de son âme, lui aient survécu. Dans toutes les mains où elles étaient allées, on les a retrouvées, gardées avec le même soin, comme si la famille et l'amitié s'étaient donné le mot pour conserver à l'avenir un dépôt aussi précieux. Elles embrassent trente-cinq ans de sa vie, de 1829 à 1863. Personne ne lira sans fruit ni sans plaisir cette histoire d'une âme d'artiste et de chrétien. En attendant qu'elle voie le jour, la bienveillance de M. H. Delaborde, digne de tous nos remercîments, nous permet d'en détacher quelques pages et d'offrir ainsi aux lecteurs du *Correspondant* les prémisses de ce beau livre.

Voici d'abord plusieurs lettres empruntées à la première partie. Hippolyte Flandrin venait d'arriver à Paris avec son frère Paul. Né le 23 mars 1809, il avait tout juste vingt ans.

[1] Un fort volume in-8°, orné de plusieurs fac-simile d'écritures et d'un portrait. On y trouvera, outre les lettres, une étude très-remarquable et étendue sur Hippolyte Flandrin, due à la plume de M. H. Delaborde, conservateur du cabinet des estampes, le catalogue complet de son œuvre, et, après le journal confident de ses dernières pensées, un projet de réponse au surintendant des Beaux-Arts sur les réformes de l'École. Le volume se termine par les discours de M. Beulé et de M. Ambroise Thomas, prononcés sur la tombe du grand artiste, et la lettre pastorale de Mgr l'évêque de Nîmes.

A MONSIEUR ET A MADAME FLANDRIN, A LYON.

Paris, le 11 avril 1829.

Mon cher papa et ma chère maman,

Je viens calmer vos inquiétudes : nous sommes arrivés ici en bonne santé et sans accident. Je vais vous raconter à peu près notre voyage. Pendant tout ce temps-là vous avez sans doute bien pensé à nous, mais pas plus que nous à vous. En quittant Auguste à Dijon, ce qui fut bien sensible à notre cœur, nous prîmes la grande route de Dijon à Montbard. Jusque-là nous avions marché dans une plaine immense dont je suis sûr qu'Auguste vous a parlé. Peu à peu la route commença à devenir plus déserte, l'air devint aussi plus froid. Nous montâmes ainsi pendant trois heures ; les beaux villages de la plaine avaient disparu, nous marchions entre deux bois de petits chênes que nous appelions des bois d'*harre* (je ne sais pas comment ça s'écrit). Enfin, nous redescendîmes dans une vallée ressemblant beaucoup au Bugey, c'est-à-dire de hauts rochers, de flancs de montagnes bien boisés, et une petite rivière dans le fond. Après avoir traversé cette vallée, remonté le côté opposé, nous sentîmes un vent très-froid, qui apporta bientôt de la neige. Il était presque nuit : nous frappons à deux auberges isolées, on ne peut pas ou on ne veut pas nous loger. Nous allons chercher un asile une lieue plus loin : nous y avons bien passé la nuit. Le lendemain il faisait un temps superbe, mais une forte gelée. Nous allâmes coucher à Montbard, petite ville bâtie sur une espèce de mamelon. Je n'y ai rien vu de remarquable qu'une belle tour crénelée. Ici, le temps a changé ; il a plu, et cela a abîmé les routes. Enfin nous nous en sommes tirés, et nous avons été coucher à Tonnerre. C'était notre cinquième journée depuis Lyon. Le sixième jour, nous avons été coucher à douze lieues de là, à la Roche, village près de Joigny, toujours accompagnés par des bourrasques de vent et de pluie, et nous ne pouvions pas y résister, à moins que nous ne nous mettions dans la position que Paul vous indiquera plus bas [1], et là nous attendions patiemment la fin de l'orage, car nous parlions de vous. Septième journée : même

[1] La lettre se termine en effet par deux petits croquis dans l'un desquels on voit les deux frères réfugiés, chacun, au pied d'un arbre, qui les abrite tant bien que mal. « Ah ! si la maman nous voyait là ! » disent-ils dans la légende inscrite au-dessous de la scène. L'autre croquis, accompagné de ces mots « à défaut d'arbres», les représente assis sur le sol, en rase campagne, blottis côte à côte sous un parapluie d'où l'eau ruisselle, et attendant philosophiquement qu'un ciel plus clément leur permette de se remettre en marche.

temps, ce qui nous décida à prendre une voiture pour nous mener à neuf lieues de là, jusqu'à Sens ; mais je m'en repentis bien, car je fus très-malade et je vomis une grande quantité de bile. Je promis bien de n'en plus reprendre, et j'espère tenir parole.

Sens est, à mon avis, une bien jolie ville, très-propre, gaie. La cathédrale est magnifique. Huitième journée : de Sens, nous avons été coucher à Moret, à l'entrée de la forêt de Fontainebleau. Le lendemain, nous avons traversé la forêt, où il y a de bien beaux arbres. Ici, on commence à sentir les approches de Paris par la beauté des routes, le plus grand nombre de villages, la quantité des voitures. A Fontainebleau, nous avons admiré le château, qui est magnifique. Les aigles y sont encore partout couronnées de leurs lauriers; on voit par-ci, par-là, quelques fleurs de lis. De là, nous avons été jusqu'à Rys, à six lieues de Paris. Le lendemain, nous nous sommes levés avec empressement, espérant bientôt voir Paris. Nous faisons cinq lieues au moins sans rien découvrir. Enfin, de dessus une hauteur, cette grande ville s'offre à nos yeux. Nous sommes frappés d'admiration, parce que de là nous découvrions l'ensemble. Nous voyions les dômes des Invalides, du Panthéon, les tours de Notre-Dame et une foule d'autres. Nous nous sommes remis en marche pour y rentrer, et là rien ne nous a étonnés. Au contraire, plusieurs choses m'ont choqué. Je croyais que nous serions obligés d'y entrer enseignes déployées, c'est-à-dire le parapluie ouvert : mais pas du tout. Les nuages se sont dissipés et ont laissé passage aux rayons du soleil, et nous sommes entrés par un beau temps. Je réserve pour une autre lettre les impressions que j'aurai ressenties, mais j'ai déjà vu la colonne Vendôme. Oh! que c'est beau ! Papa et maman, je vous prie de présenter nos respects à mon oncle et à ma tante Martin, ainsi qu'au cousin Félix et à madame Guillermain. Et vous, vous êtes dans notre cœur : nous vous aimons comme à Lyon. Auguste et Caroline ne sont pas exceptés. Oh ! si cette bonne sœur pouvait aller mieux! Personne n'est oublié. Embrassez pour nous toutes les personnes de la famille que vous verrez.

A MONSIEUR FLANDRIN.

Paris, le 16 mai 1829.

Mon cher papa,

Tu ne saurais croire avec quel plaisir nous recevons une de tes lettres. C'est pour nous un événement qui nous rend tout joyeux et qui fait époque. Je m'en vais répondre mot à mot à ta dernière ; par ce moyen, il me semble que je m'entretiens avec toi. Je viens de recevoir les effets que tu as eu la bonté de mettre au roulage, de si

bien emballer, et surtout d'affranchir. Le tout est arrivé en bon état et aurait pu faire encore le tour du monde, tant c'était solidement arrangé. Nous avons bien reconnu que la main du cher papa y avait travaillé.

Tu nous demandes quand nous pourrons commencer à profiter des facilités que nous donne M. Vêtu : voici la première lettre qui t'arrivera par ce moyen. Nous avons vu M. Sarnin, qui m'a dit comment il fallait faire lorsque nous t'écrirons. Nous irons à la poste et nous affranchirons notre lettre pour M. Vêtu, chez qui vous l'irez chercher ou qui vous l'enverra, et, lorsque tu nous écriras une lettre, de même il faudra l'affranchir pour *Monsieur Sarnin, maréchal des logis de la gendarmerie royale de Paris* [1], chez qui nous irons la chercher. Si Lacuria vient te voir, dis-lui qu'il recevra au plus tôt une lettre de nous, que nous l'aimons toujours ; mais cependant je l'aimerais mieux chez M. Ingres que chez M. Révoil [2].

Je vais te dire maintenant comment nous vivons. Notre déjeuner monte à chacun cinq sous, ce qui fait pour le déjeuner, entre deux, dix sous. Ensuite, nous travaillons jusqu'à six heures, que nous allons dîner, pour chacun quinze sous, ce qui fait par jour, entre nous deux, quarante sous. Nous mangeons dans un restaurant très-propre, où nous ne mangeons que les choses les plus simples et les plus naturelles [3].

La pauvre, la bonne Caroline est donc en pension aux Chartreux. Ah ! mon Dieu, que je souhaite que cela lui fasse du bien! Je l'embrasse de tout mon cœur, et toutes les personnes qui viendront chez nous, parents, amis et connaissances, ayez la bonté de leur dire bien des choses de notre part. N'oubliez pas cela au cousin Baumers. Et vous, bonne maman, cher papa, combien nous vous aimons ! Quelquefois je suis dans des extases de joie, à la seule pensée de vous revoir.

[1] C'est à l'intervention de ce sous-officier qu'Hippolyte dut la commande du premier grand portrait qu'il peignit à Paris, — ce *portrait d'un gendarme* qui valut au jeune artiste une gratification de cinq francs en sus du prix de trente francs préalablement fixé.

[2] Ce vœu ne tarda pas à être exaucé. Après avoir été, à l'École des beaux-arts de Lyon, le condisciple d'Hippolyte Flandrin, M. Lacuria, vint le rejoindre à Paris et continuer auprès de lui ses études dans l'atelier de M. Ingres. Pendant quelque temps même, il associa sa pauvreté à la pauvreté des deux frères, partageant avec eux les épreuves d'une vie au moins difficile, et, les soins tout matériels qu'exigeait l'entretien de leur humble ménage.

[3] Encore fallut-il bientôt se réduire à une chère « plus simple » et plus frugale encore. Faute de l'argent nécessaire pour payer leur dîner, même dans quelque cabaret, les deux frères durent bien souvent se contenter chacun de trois parts de pommes de terre frites que, moyennant trois sous, ils s'étaient procurées sur le pont Neuf.

AU MÊME.

Paris, le 31 juin 1829.

Mon cher papa,

Ta dernière lettre était attendue avec la plus vive impatience; aussi a-t-elle été reçue avec un plaisir proportionné, et je t'aurais écrit bien plus tôt pour te le témoigner, mais j'ai eu le malheur de tomber malade. Par bonheur, madame Guichard, étant venue voir son fils à Paris, a eu la bonté de me recueillir chez elle, c'est-à-dire j'ai été coucher dans le lit de Guichard, et lui a été coucher avec Paul dans ma chambre. Le médecin a qualifié cette maladie de « maladie aiguë », et c'est le lendemain de quatre ou cinq très-longues courses que j'avais faites pour porter des lettres de recommandation, que je me suis senti incommodé. On m'a mis les sangsues; madame Guichard a eu soin de moi comme de son fils; enfin, me voilà beaucoup mieux. Je suis en pleine convalescence, et je vous prie de ne pas vous en tourmenter. Je suis bien, cher papa....

Tu me demandes si j'ai été payé d'un habit fait à un portrait de la part de M. Hoeth; non, papa; si j'ai promis à M. Brunet de faire un tableau : je lui ai promis de faire une esquisse, je l'ai faite, et j'ai bien besoin de l'argent qu'il me doit, car, s'il me payait, je pourrais attendre encore quelque temps. Voilà trois mois que nous sommes ici, et, malgré mon économie, ça va bien vite. Nous travaillons de toutes nos forces pour gagner quelque chose. M. Foyatier a eu la bonté de présenter de nos dessins au duc d'Orléans, mais nous n'avons pas encore reçu de réponse.

Tu me demandes notre adresse, la voilà : Flandrin, quai de la Cité, nº 13, au quatrième. Notre mobilier est composé d'un lit, ayant bois de lit, paillasse et un matelas, d'une table, de deux chaises, d'un chandelier et d'un pot à l'eau. J'oubliais le balai. Ainsi, de Lyon, tu peux voir l'état de notre ménage, que nous tenons aussi propre et aussi bien rangé que possible..... Papa, si tu peux, écris-nous bientôt, tu nous feras le plus grand plaisir; écris-nous aussitôt que tu pourras. Si je me portais mieux, je remplirais bien le papier, mais une autre fois ça se fera.

AU MÊME.

Paris, le 30 juillet 1829.

Mon cher papa,

Je viens te remercier de ce que tu as eu la bonté de nous envoyer[1].

[1] Cent francs que le père des deux jeunes gens avait trouvé moyen d'économiser, depuis l'époque de leur départ, sur son chétif revenu.

Tu t'es peut-être gêné pour cela, et cette idée me fait de la peine. Oh ! si mes désirs étaient accomplis, avec quel plaisir je te soulagerais ! Mais je ne fais pas ce que je veux. Tu sais qu'on nous avait fait espérer quelque chose du duc d'Orléans. La réponse qu'on a donnée à M. Foyatier a été qu'on n'avait pas présenté ça au prince dans un moment de bonne humeur. Ainsi, tu vois que la faveur de ces messieurs tient à peu de chose. Enfin, il ne faut pas se plaindre, mais se retourner d'un autre côté, travailler avec courage et essayer d'autre chose : c'est ce que je fais. Nous allons très-souvent voir le bon M. Foyatier, qui nous aide de ses conseils. Je crois que dans quelque temps il sera à Lyon. Il ira vous voir et vous donner de nos nouvelles...

A MONSIEUR ET A MADAME FLANDRIN.

Paris, le 31 août 1829.

Mon cher papa et ma chère maman,

Nous venons d'apprendre l'affreuse nouvelle. Notre sœur est morte. Mon Dieu, que notre malheur est grand ! Nous qui, depuis quelque temps, ne la voyions plus souffrir, nous pouvions mieux espérer ; mais, hélas, c'est fini ! Nous ne pouvons que pleurer. Oh ! que je voudrais être auprès de vous ! Je vois votre douleur et je ne peux rien vous dire. Ça redouble la mienne. Cher papa, bonne et tendre mère, désirez-vous que vos enfants aillent vous voir ? Dites-le, répondez-nous, et nous partons. Nous vous embrassons de tout notre cœur.

Et toi aussi, mon cher Auguste, nous comprenons tout ce que tu as dû souffrir. Hélas, j'aurais voulu le partager avec toi, car on regrette les moments passés sans voir cette bonne sœur, cet ange. Nous la pleurons ici comme à Lyon, mais tu ne peux te figurer la peine que j'éprouve en sentant cette bonne mère, enfin tout le monde dans le chagrin, et ne pouvoir rien se dire ! Je me figure ce tableau, dans quel état est la maison ! Cette idée fait redoubler mes pleurs. Je ne vois plus rien. Adieu, je t'embrasse. Embrasse pour nous le papa et la maman (ô pauvre maman !), embrasse aussi pour nous ceux qui viennent la consoler. Nous l'embrassons encore.

AUX MÊMES.

Paris, le 14 septembre 1829.

Mon cher papa et ma chère maman,

Avec quelle impatience nous attendions votre première lettre, et avec quel empressement nous l'avons ouverte ! Vous y parlez de

votre chagrin, nous nous le figurions tel et nous le partageons. Nous avons lu avec attendrissement ces lignes que vous avez tracées. Chère maman, cher papa, vous avez la bonté de nous donner des consolations, et vous dites que vous mettez en nous votre confiance. Nous tâcherons de la mériter, et nous ne ferons rien qui ne tende à ce but, celui de faire votre bonheur, autant qu'il est possible, après le malheur qui nous est arrivé, car je sens bien que c'est une perte irréparable.

Et pour ta seconde lettre, papa, je te remercie de la diligence que tu as faite pour nous envoyer nos actes de naissance. Je suis fâché des peines et de ce que cela a coûté. Ils sont arrivés ici à temps, et nous sommes inscrits pour le concours de l'Académie. Nous avons commencé le concours aujourd'hui. Les concurrents sont au nombre de trois cents, et sur ce nombre il faut en prendre cinquante. Lorsque ça sera jugé, je t'écrirai si nous sommes reçus et à quelle place nous sommes.

Notre école vient de se distinguer dans le concours de Rome en la personne de M. Étex aîné, qui a eu le second grand prix de sculpture et qui méritait bien le premier; mais on a eu égard à ce que son rival avait vingt-neuf ans, et que passé cet âge-là, on ne peut plus concourir. Malgré tout, il doit être content, car M. Ingres a dit en nous le présentant : « Je vous présente le premier grand prix de sculpture; il le mérite bien. » Lorsqu'on a ainsi l'approbation de son maître, on doit être bien heureux.

M. Ingres m'a déjà parlé de ce concours, et peut-être que l'année prochaine j'essayerai ; mais que c'est difficile ! Pense qu'il faut d'abord concourir à ce qu'on appelle l'*esquisse*, qui est une composition peinte sur un sujet d'histoire donné par les professeurs : ensuite, si l'on est reçu, peindre une académie, et lorsqu'on a passé par les épreuves, on est admis, au nombre de dix, à concourir pour le grand prix. Voici les avantages qu'il donne à celui qui a le bonheur de le remporter : huit cents francs pour son voyage de Paris à Rome, et mille écus de pension pendant cinq ans. Oh ! si on avait ce bonheur !

Il en est un que je désirerais bien aussi, c'est celui de vous voir, et, lorsque je pense à l'année prochaine, je trouve ça bien long. Rester un an et demi sans vous embrasser, que c'est pénible! Mais il faut prendre son parti et travailler vigoureusement. Alors nous aurons fait bien des progrès, je l'espère, et nous pourrons rendre bon compte d'un temps qui nous aura coûté si cher...

A MONSIEUR FLANDRIN.

Paris, le 10 octobre 1829.

Mon cher papa,

Je vais te dire quel a été le résultat du concours pour être admis à l'Académie royale. Sur près de quatre cents concurrents, il en a été reçu cent quatorze, desquels nous sommes. Nous avons été des premiers, car je suis neuvième et Paul trentième. (La distance qu'il y a entre Paul et moi ne vient que d'un peu plus ou moins de réussite, car nous sommes à peu près de la même force.)...

M. Héral est dans ce moment à Paris. Nous avons été lui rendre visite avec Guichard, et voir ses anciens élèves a paru lui faire plaisir. Ensuite il a été voir M. Ingres, qui est très-content de nous et qui lui a rendu un bon témoignage. Je pense que dans quinze jours M. Héral sera de retour à Lyon, et si en vous promenant, papa et maman, vous pouviez aller le voir dans sa petite maison à Perrache, vous nous feriez bien plaisir. Au moins, vous sauriez par une autre voix que la nôtre ce que M. Ingres pense de nous.

Nous vivons ici de la manière la plus uniforme, mais sans nous ennuyer, parce que nous ne faisons que travailler, et que notre plus grand plaisir est de voir quand nous faisons des progrès. En faisant cela, cher papa et chère maman, nous pensons à vous ; car faire votre bonheur doit être plus que jamais notre but. Ah ! si nous pouvions vous dédommager de la perte de notre chère sœur! Mais non, c'est une perte irréparable, je le sens bien. Seulement, après un tel malheur, puissions-nous vous servir de consolation! C'est ce que nous souhaitons de tout notre cœur.

AU MÊME.

Paris, le 30 novembre 1829.

Mon cher papa,

..... Dans ta dernière lettre, tu me dis de nous ouvrir à M. Ingres et de lui dire dans quel état nous sommes. Il n'a pas attendu cela. M. Foyatier lui en a glissé quelques mots : alors il m'a fait venir chez lui, m'a encouragé, et m'a dit qu'il nous faisait don de vingt francs par mois, ce qui est la moitié du prix de ses leçons. Pense comme je l'ai remercié ! Mais il m'a dit de n'en parler à personne, ou que je le fâcherais beaucoup. J'allais sortir, et il m'a encore rappelé pour me recommander avec instance de ne le dire à qui que ce soit. Il y a longtemps de cela, et cependant je ne l'ai pas dit. C'est la promesse que je lui ai faite qui m'a retenu, mais je succombe à la ten-

tation de te faire ce plaisir. Tu auras peut-être envie de lui écrire pour le remercier. Je te prie, papa, de n'en rien faire, de peur de le fâcher contre moi, qui lui ai promis le secret....

AU MÊME.

Paris, le 5 février 1830.

Mon cher papa,

..... Tu nous recommandes l'économie. Je t'assure que nous en faisons usage, car nous ne dépensons chacun, pour notre nourriture, que quinze ou seize sous par jour, et pour cela il faut dépenser le moins possible. Depuis que nous sommes ici, je ne crois pas avoir employé un sou inutilement. Ah! nous sentons trop combien l'argent que tu nous as envoyé te coûte de sacrifices, ainsi qu'à notre chère maman! Crois que nous le ménageons autant que possible.

Si tu savais avec quel plaisir je pense au moment qui nous réunira, et comme je désire le voir s'approcher! Mais c'est encore bien long, le temps qui nous sépare. Dans cet intervalle, qu'il me reste de choses à faire! Voilà le moment des concours qui arrive, et plus il est proche, moins je crois être reçu, car on a pris cette année des mesures très-sévères. Il faut, de plus qu'à l'ordinaire, savoir la perspective et l'anatomie, et j'ai bien peu de temps pour m'y préparer; mais je ne perds pas courage, et je travaille de toutes mes forces. Si je ne suis pas reçu, je n'aurai rien à me reprocher.

Je suis bien fâché, papa, des peines que vont te donner les démarches à faire pour ma conscription. Pour t'en remercier, je voudrais bien pouvoir t'embrasser. Je désirerais bien vous envoyer quelques dessins, mais je voudrais trouver une occasion peu coûteuse, et c'est cela qui fait que je retarde; car Auguste m'en a demandé, et je voudrais bien pouvoir lui faire ce plaisir.... L'hiver a recommencé ici avec une rigueur épouvantable. La Seine est prise encore une fois. On n'entend parler que de la misère générale et de pauvres malheureux morts de froid. Cependant de tous côtés on fait des quêtes, on répand beaucoup d'aumônes. Dans notre chambre, au sixième étage, enfin touchant les toits, il règne un froid à peu près de quatorze degrés. Notre eau est gelée presque tout de suite, l'huile de notre lampe se fige et devient très-dure : mais nous nous portons bien, et nous attendons que le printemps vienne apporter du changement dans cette rigoureuse température.

A MADAME FLANDRIN.

Paris, le 5 avril 1830.

Ma chère maman,

Qu'il y a longtemps que je n'ai eu le bonheur de vous écrire et de

converser un moment avec vous! Vous devez m'en vouloir de rester si longtemps sans le faire, mais excusez-moi. J'ai tant de choses à faire, surtout depuis quelque temps! J'ai mes études ordinaires, ensuite d'autres qui sont nécessitées par l'arrivée de cinq ou six concours dont plusieurs sont déjà en train, et puis les affaires de la conscription, pour lesquelles il faut courir tantôt ici, tantôt là. Oh! ça m'a donné bien de l'inquiétude! mais, depuis quelques jours, je suis un peu plus tranquille, quoique ce ne soit pas encore décidé.

Je vous écris à l'adresse de ma bonne cousine Mariette, qui a eu plusieurs fois la complaisance de nous écrire. Je n'ai pu lui répondre parce que je ne savais pas encore son adresse, mais cela ne m'arrivera plus. J'espère mon pardon et je l'embrasse de tout mon cœur. Dites-lui, maman, que les conseils qu'elle m'a donnés ne sont pas oubliés et qu'ils nous servent tous les jours; car, ma bonne, ma chère maman, et vous aussi, ma bonne cousine, vous nous verrez revenir à Lyon, comme nous en sommes partis, croyant en Dieu et faisant quelques efforts pour suivre ses commandements. (Vous êtes étonnée de ce que je dis « croyant en Dieu, » mais ici presque personne n'y croit.) Nous y retournerons aimant et respectant nos parents. Ah! mon Dieu, chaque fois que je pense au moment où nous les reverrons, je suis heureux et prêt à pleurer de joie. Je me représente le moment où j'entre dans la maison; je monte l'escalier, mon cœur bat bien fort, je vous vois, je suis dans vos bras! Ensuite je parcours toutes les chambres avec Paul; mais il en est une que je ne peux voir sans la plus grande tristesse. C'est celle de notre sœur, de celle que je voudrais non pas vous faire oublier, car elle était trop bonne et nous la verrons toute notre vie, mais que je voudrais remplacer auprès de vous; c'est à quoi tendront tous nos efforts, à vous montrer combien nous vous aimons.

A cette lettre (quoique je ne sois guère en droit de l'exiger) je demande une réponse, car j'aimerais bien à savoir comment vous vous portez, ainsi que le papa Auguste, et bien d'autres membres de la famille qui m'intéressent vivement. Ma cousine, vous qui écrirez peut-être, n'oubliez pas de me donner des nouvelles de votre santé ainsi que de celle du cousin Petrus, à qui je vous prie de dire bien des choses de notre part. Maman, le papa ne m'écrit plus que des lettres de demi-page. Je sais bien que cela le fatigue, mais ses enfants sont privés de le voir. Qu'il pense un peu au bonheur que j'éprouve en le lisant! Pour Auguste, je le somme de m'envoyer une lettre bientôt. Qu'il y mette ce qu'il voudra, pourvu qu'elle soit pleine. Dites-le-lui, maman, de ma part, et, pour l'ouverture de votre discours, embrassez-le bien fort au nom de ses deux frères.

P S. Soyez tranquille au sujet de nos pâques, nous nous prépa-

rons à les faire. — Encore cinq mois avant de vous revoir! Oh! que c'est long! Mais nous tâchons de bien occuper ce temps.

AU MÊME.

Paris, le 31 mai 1830.

Mon cher papa,

La fin des concours n'a pas été heureuse; je n'ai pas réussi. J'ai fait plus mal qu'à l'ordinaire et il fallait faire un peu mieux. M. Ingres en a été bien fâché, et pourtant il a eu la bonté de me consoler. Il m'a remontré que je pourrais faire plus sûrement l'année prochaine ce que j'avais essayé celle-ci. Oh! je ne suis pas découragé du tout. Je brûle d'ardeur pour le travail, et M. Ingres, M. Ingres! nous témoigne sa satisfaction.

Nous aurons aussi le plaisir, le bonheur d'aller vous rejoindre plus tôt que nous ne l'espérions. Je crois que ce sera au mois de septembre. Cette pensée fait naître en moi une sorte d'impatience, une joie que je n'avais jamais ressentie. Oh! quel bonheur ce sera!

AU MÊME.

Paris, le 28 juillet 1830.

Mon cher papa,

Craignant que vous ne soyez en peine de nous, en apprenant la révolte qui a lieu ici, je viens t'assurer que nous nous tenons tranquille chez nous et que nous agissons avec prudence. A tout moment, on entend des coups de fusil, des feux de peloton. Tout le monde s'arme, et on se prépare à bien du mal. Le quartier du Palais-Royal, les boulevards, les quais sont le théâtre du combat. O mon Dieu, que nous sommes tristes! Qu'est-ce que cela deviendra? Mais, quelque horrible et affligeant que cela soit, je vous prie, papa et maman, de ne pas être en peine de nous. Nous ne sortirons pas. Je supplie Auguste d'être aussi prudent à Lyon que nous le serons ici. Ainsi, pour que nous soyons tranquilles à votre égard, ayez la bonté de nous écrire de suite, si c'est possible, afin que nous sachions ce qui se passe à Lyon; car, jusque-là, nous sommes en peine de vous...

Je ne peux pas affranchir ma lettre. Le chemin est coupé par des barricades; mais, je vous en prie, soyez tranquilles, nous ne bougerons pas. Écrivez-nous.

AU MÊME.

Paris, le 3 août 1830.

Mon cher papa,

Je viens, nous venons de recevoir ta dernière lettre, qui nous a

fait le plus grand plaisir en nous annonçant que vous êtes tranquilles et en sûreté. Nous n'attendrons pas le mois de septembre pour aller dans vos bras ; nous faisons nos préparatifs de départ....

A Lyon, je vous raconterai, mieux qu'ici, ce qui est arrivé pendant les trois journées qui ont suivi l'envoi de ma dernière lettre. Ce sont des choses dont je ne perdrai jamais la mémoire. A présent, le calme se rétablit peu à peu. Bientôt je ne vous écrirai plus. Oh ! mon Dieu, je serai près de vous ! Quel bonheur ! Nous vous embrassons tous les trois de tout notre cœur.

AU MÊME.

Paris, dimanche 24 octobre 1830.

Mon cher papa,

Nous sommes ici arrivés à bon port, et, pour te l'annoncer, j'aurais voulu t'écrire hier ; mais notre malle n'est pas arrivée et j'ai voulu attendre....

Mon Dieu, quel chagrin nous avons eu en quittant Auguste sur la grande route ! C'est là que nous vous avons tous quittés. Tant qu'il nous a accompagnés, nous croyions encore devoir revenir vers vous ; mais nous nous sommes séparés. Il est retourné vers vous, et nous, nous avons augmenté la distance qui nous en éloignait. La triste chose que de faire ainsi des adieux sur un grand espace où l'on suit longtemps des yeux ceux que l'on aime ! On les voit diminuer peu à peu, et puis se perdre tout à fait....

A M. AUGUSTE FLANDRIN, A LYON.

Paris, le 1er novembre, 1830.

Mon bon Auguste, mon cher ami, je t'écris pour te raconter quelque chose qui nous a fait un grand plaisir : c'est lorsque nous avons été voir M. Ingres, à notre retour. Il nous a très-bien reçus, nous a embrassé plusieurs fois, et puis nous lui avons montré les croquis faits à Lyon. Il en a été fort content, d'abord de ceux d'après le *Pérugin*[1], ensuite de ceux que nous avions faits pendant le voyage, entre lesquels il a remarqué la *Vue du quai Saint-Clair*, puis des *vues* du Bugey. Dans celles-ci se trouvait la vue peinte de la forêt de Mazières, avec le lac de Genève dans le fond : il l'a trouvée admirable ; mais c'est celle de Pyiramion, coupée par des nuages ! Il l'a prise, s'est retiré à l'écart pour la considérer, puis il s'est écrié : « Mais

[1] Il s'agit ici du beau tableau du Pérugin, l'*Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, que possède le musée de Lyon.

votre frère a donc bien du talent ? » Il m'a dit d'y faire un premier plan, comme je voudrais, et de la lui garder, parce qu'il voulait la mettre pour fond dans un de ses tableaux. Il a trouvé que ce serait grand dommage que tu ne fasses pas de tableaux[1]. Aussi, mon cher ami, je t'y engage de tout mon cœur. Je crois que tu les vendras, et là, dans cette occupation, tu trouveras du bonheur, j'en suis sûr ; mais choisis de ces beaux sujets qui élèvent l'âme. Représente ces endroits où la nature se montre si grande et si terrible, souviens-toi des vallées de Saint-Rambert, de Charabottes, des monts d'Ani. Oh ! pour moi, avec quel bonheur je me les rappelle ! Et puis nous les avons parcourues ensemble. Dans tous ces souvenirs je te retrouve, et c'est une raison pour que je les aime davantage.

A MONSIEUR FLANDRIN.

Estrépagny (Eure), le 28 décembre 1830.

Mon cher papa,

Je suis sûr que tu seras bien étonné en voyant de quel endroit je date ma lettre, mais je vais te dire comment cela se fait. Le procès des ministres a occasionné des troubles à Paris. Tout se passait dans notre quartier[2], puisqu'on les jugeait au Luxembourg. On était obligé de tenir les troupes et la garde nationale sur pied (il y avait, bien sûr, quarante mille hommes dans notre quartier); le peuple, demandait à grands cris la tête des ministres et ne voulait pas attendre le jugement ; on ne circulait pas librement dans les rues, puisque pour rentrer dans notre chambre nous étions obligés de nous faire escorter par des gardes nationaux ; on ne pouvait rien faire à l'atelier : enfin, tout annonçait une crise prochaine. Alors un de nos camarades[3] nous a engagés à venir avec lui passer quelques jours en Normandie chez ses parents, nous disant que nous y travaillerions ensemble. Après avoir demandé la permission à M. Ingres, nous avons accepté, et nous y sommes maintenant, très-bien reçus par ses bons parents, qui nous témoignent toutes sortes de bontés. Ils demeurent près de Rouen, où nous venons de faire un petit voyage. Une autre

[1] Dans l'espoir d'utiliser plus immédiatement son talent et d'en rendre les résultats plus fructueux pour sa famille, Auguste Flandrin avait résolu, à cette époque, de se consacrer presque exclusivement à la lithographie. Il ne reprit ses pinceaux qu'un peu plus tard, lorsque, cédant aux instances de son frère Hippolyte, il se fut déterminé à venir à Paris se mettre sous la direction de M. Ingres.

[2] Les deux frères occupaient alors une petite chambre dans une maison de la rue Mazarine.

[3] M. Jules Brisset, qui devait un peu plus tard retrouver Flandrin en Italie et rester ensuite, — jusqu'au jour où il mourut subitement, il y a quelques années, — en liaison intime avec lui.

fois, je vous parlerai de toutes les belles choses que nous avons vues.

AU MÊME.

Paris, le 18 février 1831.

Mon cher papa,

..... Hélas ! de tous côtés on se plaint ! Je ne sais si c'est à Lyon comme ici, mais on se plaint plus du nouveau gouvernement que de l'ancien. Les journaux crient, les caricatures raillent avec la plus grande amertume. Je ne sais si c'est avec raison ; seulement il paraît que c'est difficile de gouverner, car en trente ans la France change dix fois de régime et n'est pas plus contente. Je ne saurais guère ce qui se passe, si d'autres qui viennent à l'atelier n'en parlaient devant moi. Je m'occupe trop spécialement de dessin ou de peinture pour l'apprendre par d'autres voies.

Avec quelle force je désire faire des progrès, pour te soulager des sacrifices que tu fais pour nous ! Je travaille tant que je peux et ne me rebute pas auprès de M. Fulchiron. Il est revenu de voyage, mais je n'ai pas eu le bonheur de le rencontrer encore. Aujourd'hui même, j'ai été chez lui sans le voir ; j'espère être plus heureux demain ou après-demain..... Adieu, cher papa et chère maman. Mes pensées sont bien souvent pleines de vous, et ce sont celles-là qui me causent de la joie.

AU MÊME.

Paris, le 30 mars 1831.

Mon cher papa,

Nous faisons ici tout ce que nous pouvons pour gagner quelque chose. On m'a procuré un écolier à quinze francs par mois qui vient prendre ses leçons chez nous. Ce n'est pas grand'chose : mais enfin ! M. Ingres nous témoigne chaque jour plus d'intérêt. Il vient de mettre le comble à ses bontés pour nous en nous faisant une remise entière de tout ce que nous devions lui payer, de manière que nous n'avons plus à payer que dix francs par mois pour les modèles. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour lui témoigner notre reconnaissance, et j'ai eu le bonheur de lui faire quelque plaisir en copiant pour lui certaines parties de beaux tableaux. Il m'encourage fort à tâcher de me faire recevoir au concours pour le prix de Rome. Avant d'y arriver, il faut passer par vingt épreuves, mais je ferai tous mes efforts, et, quoi qu'il en résulte, je veux n'avoir rien à me reprocher. Notre temps est rempli par les études chez M. Ingres, les concours à l'Académie et la préparation à celui que l'on appelle le concours de Rome. Il entraîne beaucoup de soins et de peines, car il faut courir dans les

musées, dans les bibliothèques, s'instruire des usages, des costumes des anciens et relire leur histoire. C'est au mois de mai que nous saurons si je serai admis? en attendant je travaille avec la bonne et sincère envie d'arriver....

Je te prie, papa, de dire à Auguste que nous voyons ici le cousin Moisson. Il se chargera des dessins que je dois lui envoyer, mais il ne sait pas encore s'il partira bientôt. Il me charge de vous dire bien des choses de sa part, ainsi que M. Foyatier, que nous voyons très-souvent. Il a la bonté de nous inviter quelquefois à dîner, et nous acceptons avec plaisir. Il fait plusieurs satues pour la grande exposition qui doit avoir lieu bientôt. M. Ingres, notre bon maître, notre bienfaiteur, y mettra aussi un grand tableau qui est admirable [1]. Oh! je veux être un bon disciple!

AU MÊME.

Paris, le 15 avril 1831.

Mon cher papa.

Ton cœur a bien jugé de nous. C'est avec un grand plaisir que je dirai à nos bons parents combien nous devons de reconnaissance à M. Ingres. S'il ne me l'avait défendu, je le dirais à tout le monde et me ferais gloire de ses bienfaits. Ainsi, cher papa, tu pourras communiquer cela à ma tante Martin dans une huitaine de jours seulement, parce que je viens de lui écrire et ne lui en ai pas parlé. Oh! combien je l'aime ce bon M. Ingres, et avec quelle force je désire lui faire honneur au concours! En voilà trois qui viennent d'avoir lieu et qui ont bien réussi, celui de perspective, celui des places et celui de composition. Dieu veuille me conduire aussi bien jusqu'au bout, car j'ai encore deux épreuves à subir pour arriver à celui que l'on appelle le concours de Rome! Tout cela se décidera bientôt, et je vous en écrirai le résultat.

Ces jours derniers, on a fait un nouveau recensement de la garde nationale de Paris, et, cette fois, je n'ai pu y échapper. Je suis inscrit sur les rôles de la garde mobile. On m'a demandé si je me ferais habiller, je leur ai répondu que cela m'était impossible: ainsi, lorsqu'on aura besoin de moi, je serai habillé et équipé aux frais du gouvernement. Ce dont je voudrais pouvoir me dispenser, c'est du service de la garde sédentaire, parce que les gardes, les exercices, tout cela fait perdre bien du temps. Oh! lorsqu'on appellera la garde mobile, ce sera une preuve que le cas est urgent. Tout le monde doit être content de contribuer à la défense et à la sûreté de son pays, et,

[1] Le *Martyre de saint Symphorien*, qui ne fut achevé toutefois que trois ans plus tard.

pour cet utile et honorable emploi, on doit tout quitter. Il y a quelques jours, nous avons vu ici une magnifique revue de quarante mille hommes. Le roi a fait une distribution de drapeaux ; les troupes étaient magnifiques, surtout quelques régiments de cavalerie, les cuirassiers entre autres. C'était un dimanche. Point de boue, point de poussière ; le Champ de Mars était rempli, tant par les spectateurs que par les troupes. Cela a duré jusqu'au soir. Tout s'est bien passé : aucun accident n'est venu troubler la joie de la journée[1]....

AU MÊME.

Paris, le 29 juin 1831.

Mon cher papa,

Pardonne-moi si je ne t'ai pas répondu plus tôt ; c'est qu'il y avait force majeure. J'ai été retenu au lit quelques jours par une maladie, très-commune ici, que l'on nomme *le* grippe ou *la* grippe. Je n'ai pas voulu vous écrire avant d'être tout à fait bien, de crainte que vous ne soyez en peine. Maintenant, je suis en pleine convalescence, et j'espère qu'elle ne sera pas longue.

Mon cher papa et ma chère maman, c'était votre fête il y a quelques jours, et je l'ai laissé passer ; mais que pouvais-je vous dire ? Que je vous aime ? Oh ! vous le savez bien. Mon cœur est à vous tout entier ; ainsi je ne puis que renouveler l'acte de donation. Oui, oui, il est à vous et battra toujours avec violence aux doux noms de mon père et de ma mère. Tout ce que je dis là, je le dis avec Paul, car il s'unit à moi de toute son âme.

Je savais bien que vous prendriez part à mes peines, lors de la non-réussite du concours... Il me revient bien par-ci par-là quelques regrets ; mais cependant je suis consolé (ce qui ne me semblait pas facile). Vous savez que c'est l'ouvrage de M. Ingres, et quels furent alors les témoignages de sa bonté. (Oh ! ce souvenir-là est pour toujours dans mon cœur, rien ne pourra l'en effacer.) Eh bien, il m'en donne souvent de semblables. L'autre jour, il m'a demandé si je croyais que ce revers vous eût indisposés contre moi, parce que, alors, il aurait mis quelques mots en ma faveur à la fin d'une lettre. Je lui ai répondu que je ne le croyais pas ; mais que cependant je m'estimerais heureux qu'il voulût bien le faire. Il me l'a promis. Ainsi, tout à l'heure je vais lui présenter ma lettre.....

[1] Dans la marge de cette lettre, on lit le *post-scriptum* suivant, de la main de Paul Flandrin : « Papa, je suis tout essoufflé. Je viens d'annoncer à Hippolyte qu'il a la médaille, prix de composition. Je viens de l'apprendre à l'instant. Je me félicite de vous annoncer quelque chose d'heureux. Vous êtes si bons que je vois d'ici votre joie. Nous avons vu l'exposition ce matin : tout le monde lui donnait le prix. »

Mon cher papa, je viens de voir M. Ingres. Il n'a pas pu écrire à la fin de ma lettre comme je le croyais, mais il m'a promis de le faire à un autre moment..... Oh ! papa, dans un mois j'aurai le bonheur de te voir, de voir ma mère, mon frère, enfin tous ceux dont mon cœur est plein ! Je serai bien heureux, et j'espère que cela s'effectuera.

Maman, si vous voyez madame Lacuria, dites-lui, s'il vous plaît, que son fils se porte bien. Il a eu grand soin de moi pendant ma maladie, et m'a rendu toutes sortes de services. Vous auriez aussi la bonté de lui présenter mes respects. Papa et maman, soignez-vous bien, afin que vos enfants vous trouvent en bonne santé, et qu'ils puissent se livrer à une joie pure et entière. Le temps approche où nous pourrons vous revoir, vous embrasser. Cette pensée me remplit de joie, c'est bien vrai. Oh ! que le songe est doux de son pays natal !

A MONSIEUR ET A MADAME FLANDRIN.

Paris, le 1er août 1831.

Mon cher papa et ma chère maman,

Un de nos anciens camarades à l'école de Saint-Pierre, maintenant élève en médecine et neveu de M. Sandier, le voisin de notre bonne tante Martin, vous remettra cette lettre, que j'aurais voulu faire plus longue ; mais son départ est trop prochain et je n'en aurai pas le temps. Je ne crois pas trop que, de si loin, cette excuse soit valable. Cependant vous connaissez vos enfants, et vous ne pensez pas qu'ils puissent s'ennuyer en causant avec vous. Il est vrai que c'est à une bien grande distance ; mais un fils est toujours heureux de dire à ses parents qu'il les aime, et, dans mes lettres, je ne peux guère vous dire que cela. Mon cœur en est si plein ! Puis notre vie ici est bien tranquille, et si je voulais vous en parler, je ne pourrais que vous répéter ce que je vous ai dit tant de fois. Quelques circonstances par-ci par-là, nous distraient, mais c'est rare. Les fêtes, par exemple, qu'on vient de célébrer en sont une. Nous avons vu la magnifique revue que le roi a passée le 29 juillet : elle nous a offert un bien beau spectacle. Cent trente mille hommes au moins étaient sous les armes ; deux cents pièces de canon, autant de caissons : tout cela formait deux lignes immenses, de près de deux lieues d'étendue, traversant toute la ville d'une barrière à l'autre. Tout cela a défilé devant le roi et don Pedro, empereur du Brésil, en criant *vive la Pologne* avec un enthousiasme admirable. Ces cris, puissent-ils retentir jusque dans le camp des Russes et le palais de leur empereur, leur faire sentir

que les Polonais ne mourront pas, car ils excitent l'intérêt de tous les hommes qui ont un cœur généreux. Oh ! si ce n'était pas si loin[1] !...

A MONSIEUR AUGUSTE FLANDRIN.

Paris, le 15 janvier 1832.

Mon cher Auguste,

Il y a longtemps que je veux te répondre, mais je suis accablé d'ouvrage et je n'ai pu encore trouver un moment. J'ai tant de choses à te dire que je ne sais par où commencer. Mais tu nous dis que le papa est malade : oh ! je t'en prie, écris-nous vite comment il va, ainsi que la maman. Témoigne-leur combien nous sommes sensibles à leurs souffrances et embrasse-les bien pour nous.

La lettre dans laquelle tu me racontes les malheureuses journées de Lyon m'a fait une peine horrible. Tous ces détails sont déchirants ; puis les dangers que tu as courus dans ce pénible service, tout cela m'a fait un mal ! Si tu savais ici comment les journaux racontaient ça ! C'était d'abord le foyer d'une insurrection carliste ; puis, quand le contraire a été prouvé, la population de Lyon n'était plus qu'un ramassis de brigands, de barbares, chez qui les lumières de la civilisation n'avait jamais pénétré. Lyon devait être pillé, brûlé, et cependant ! C'est-à-dire que le gouvernement voulait rejeter sur le peuple une faute dont il est coupable ; car le mal vient de loin ; ce n'est ni la faute des fabricants ni celle des ouvriers, et malgré les actions affreuses dont tu m'as parlé et que je suis loin de vouloir justifier, ce peuple n'a pas été aussi barbare qu'ils le disent. Passé quelques actes de vengeance, la dévastation s'est arrêtée. Je suis bien sûr que toi qui t'es battu contre eux, qui n'as échappé qu'avec peine à leurs balles, tu avoueras qu'on pouvait s'attendre à des excès plus grands de la

[1] Hippolyte Flandrin n'exprime pas ici pour la première fois l'ardente sympathie que lui inspire la cause de la Pologne. Nous citerons, à ce sujet, le passage suivant d'une lettre qu'il adressait à son frère Auguste en mai 1831 : « Dis donc, il paraît que le papa me croit carliste. Je ne conçois pas ce qui a pu lui donner cette idée ; mais certes, je crois que personne plus que moi n'aime la liberté, et la preuve c'est que j'aime les Belges, c'est que j'admire les Polonais, dont les actions sont si belles et si grandes. Si on admire les actions, il faut reconnaître et aimer le principe qui fait agir. Moi, je fais chaque jour des vœux pour leur triomphe ; mais, des vœux, ce n'est pas assez. Il leur faudrait des secours réels. Ne fera-t-on rien pour une nation qui a combattu, mêlée avec nos soldats, pendant quinze ans, qui est tombée avec nous, qui n'a été partagée et asservie d'une manière aussi barbare que parce que sa cause était liée à la nôtre? Un grand nombre murmure ; mais le gouvernement va son train et laisse de côté ces clameurs. » Et comme si le jeune artiste s'effrayait des interprétations qu'aurait pu autoriser cette profession de foi politique, il ajoutait : « Tout cela, je ne le dis qu'à toi, parce que j'aime que tu connaisses ma pensée. »

part d'un peuple en fureur qui a vu peu à peu réduire son salaire jusqu'à ne pouvoir suffire à ses besoins, qui s'est vu méprisé enfin, et qui, après un combat, se trouve le maître. Je sais que d'horribles actions ont été commises, mais je les rejette sur la canaille et non sur la masse du peuple. Lorsque tout a été calmé, voici quelles ont été les paroles d'un journal : « Les barbares que nous avons à combattre ne sont point les Russes ni les Cosaques ; ce sont les ouvriers de toutes nos grandes villes. Il faut les rejeter en dehors de la société[1] et les mettre hors d'état de pouvoir nuire. » Voilà leurs sentiments pour le peuple, à ces hommes qui tiennent de lui toute leur puissance, leur position politique, leur bien-être ! Voilà leur reconnaissance ! Si, au lieu de le maudire ce peuple, ils cherchaient à le rendre plus heureux, on leur pardonnerait de ne pas réussir ; mais non, ils montrent leur haine à découvert. Le peuple, malgré ses fautes, malgré ses égarements passagers et partiels, ne recule jamais : au contraire. Il rencontrera bientôt ceux qui veulent s'opposer à lui, et lorsque le peuple voudra, leur force sera nulle : ils seront renversés.

Pour en revenir aux affaires de Lyon, quelles horribles émotions tu as dû éprouver ! Je me mets à ta place et je frémis de ce qu'une affreuse nécessité impose. Oh ! je te plains de tout mon cœur ! Dans ta prochaine lettre, dis-moi tout ce que tu penses. Donne-moi des nouvelles du papa et de la maman ? puis parle-moi politique, de tout ce que tu voudras enfin. Fais-tu quelque chose, quelque portrait ? Je sens que les circonstances ne sont pas favorables, mais j'espère encore, parce que je souhaite vivement.

Dans quelque temps, la conscription de Paul va arriver. Je pense que tu auras la complaisance d'y aller. Tâche de ne pas prendre le n° 49[2], car ce serait un grand bonheur si l'on pouvait s'épargner les courbettes.....

A MONSIEUR FLANDRIN.

Paris, le 27 mars 1832.

Mon cher papa,

.... Je t'écrirai aujourd'hui de pièces et de morceaux, car je n'ai

[1] Nous n'avons pu vérifier l'exactitude de la citation; mais il nous semble au moins difficile qu'il n'y ait pas ici de la part de Flandrin quelque erreur de mémoire ou de plume. Le moyen d'admettre en effet qu'un écrivain se soit rencontré pour proposer de rejeter les ouvriers, non pas en dehors des grandes villes, ce qui pourrait s'expliquer à la rigueur, mais « en dehors de la société, » ce qui, en réalité, équivaudrait à un non-sens ? Sans contester la générosité des sentiments exprimés par Flandrin, on peut donc dire qu'ici son indignation porte à faux, et que, si sincère qu'elle soit, elle n'en procède pas moins d'un malentendu.

[2] C'était le numéro qu'Auguste Flandrin avait amené, deux ans auparavant, lorsqu'il avait tiré, à Lyon, pour son frère Hippolyte.

pas à moi une heure de suite. Voilà les concours, et ils se succèdent si rapidement, que les études nécessitées par chacun d'eux emploient bien mon temps. Oh ! il ne faut pas languir.

.... Cher papa, tu crains que nous ne manquions de quelque chose; mais nous aussi nous craignons que tu ne te gênes trop, et cela nous fait de la peine. Jamais nous n'avons dépensé aussi peu que cet hiver, parce que nous avons fait notre cuisine nous-mêmes avec Lacuria. Nous nous sommes réunis ; nous avons acheté une grande casserole, trois écuelles, et nous faisons des soupes et des plats de pommes de terre, un pot-au-feu quelquefois, qui dure presque toute la semaine. Tu penses que tout cela est apprêté simplement ; mais c'est encore plus sain que dans quelque restaurant, et peut-être cette nourriture nous servira-t-elle à éviter le choléra-morbus, qui est tombé ici à l'improviste et a terrifié tout le monde. On ne parle que de ça, et ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il est arrivé par un temps magnifique qui dure depuis deux mois. On s'attendait à le voir marcher à travers les départements qui nous séparent de l'Angleterre, mais non : il a sauté de Londres ici. On réserve des salles dans les hôpitaux, on prépare des ambulances de tous côtés et des dépôts de remèdes, mais on dit que le meilleur remède est d'avoir mené jusque-là une vie réglée, calme et simple. Aussi nous tâchons de ne pas nous tourmenter, car nous avons quelques raisons d'espérer. Notre chambre est propre, bien aérée : ainsi, nous vous prions de vous tranquilliser à notre sujet. Ayons confiance en Dieu !

A Lyon, vous avez déjà dû apprendre l'arrivée du choléra ici ; c'est pourquoi je vous envoie ma lettre avec précipitation, pour vous dire que nous deux et Lacuria nous nous portons bien. Papa, maman, Auguste, embrassez-vous mutuellement pour nous. Notre cœur vous envoie ses prières et son amour.

P. S. Lorsque le choléra sera à Lyon, mon Dieu ! que j'aimerais que vous alliez tous trois au Bugey pour quelque temps !!! Je prie maman de passer chez madame Lacuria, pour lui dire que son fils se porte bien et lui présenter nos respects.

AU MÊME.

Paris, le 1er mai 1832.

Mon cher papa,

Je viens t'accuser réception de ta lettre du 26 avril. Elle renfermait le billet de cent cinquante francs que ma tante Martin a eu la bonté de nous envoyer. Je lui écrirai pour la remercier, mais, en attendant, aie la bonté de le faire, car tu vas voir si je suis occupé (cependant je ne tarderai pas).

Par ma dernière lettre tu sais que j'ai eu une médaille[1]. Eh bien, depuis, toute l'école a concouru pour la composition historique. Sur ce grand nombre on doit en recevoir vingt. J'ai été le cinquième. Maintenant, reste la dernière épreuve, celle où j'ai été repoussé l'année dernière. Je m'y prépare de toutes mes forces et veux donner un fameux coup de collier. M. Ingres est très-content de la manière dont j'ai été reçu. Il a toujours les mêmes bontés, la même bienveillance pour nous. Nous le voyons très-souvent chez lui. Il se porte bien, et je prie Dieu qu'il le garde longtemps....

AU MÊME.

De ma loge. Paris, le 1er juin 1832.

Mon cher papa,

Je vous écris vite parce que vous êtes en peine et que vous me croyez malade. Je ne savais pas que Lacuria vous en avait parlé : sans cela, je vous aurais donné des détails dans ma dernière lettre. Voilà ce que c'est : j'ai eu un tout petit bout de choléra. Cela m'a duré cinq jours, pendant lesquels j'étais assez fatigué ; mais un cousin d'un de mes camarades m'a donné des soins, et, dès lors, j'ai été bien. Par bonheur ça n'a rien été ; maintenant j'ai bien d'autres affaires ! Il faut faire un tableau, c'est mon premier, et je lutte avec des gens qui concourent pour la septième ou huitième fois. Mais je ne me découragerai pas : au moins je l'espère....

Enfin Hippolyte Flandrin a le prix, et il part pour Rome. Les lettres de la deuxième partie sont toutes datées de cette ville dont l'artiste s'était fait une autre patrie.

A MONSIEUR ET A MADAME FLANDRIN.

Roma, le 12 janvier 1833.

Mon cher papa et ma chère maman,

Je viens vous tranquilliser, vous raconter mon voyage et notre heureuse arrivée. Après vous avoir embrassés ainsi que mes frères, mes bons frères ! je me sentis rouler, emporté loin de vous. Tant que j'ai pu, je me suis retourné vers Lyon, Lyon qui renfermait tous

[1] La lettre qu'Hippolyte adressait à son père avant celle-ci contient le passage suivant : « Nous n'avons plus trop le temps de penser au choléra, car me voilà embarqué dans les concours où j'ai obtenu une médaille qui me donne droit aux premières *places* de l'Académie, pour toujours. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit : c'est au fameux concours de Rome qu'il faut arriver. »

ceux que j'aime, et je poussais des soupirs bien profonds. L'un de mes deux camarades faisait tout ce qu'il pouvait pour me distraire, mais il ne s'y prenait pas bien. Sa gaicté me gênait : des pleurs m'auraient plus soulagé que des chants et des rires. Cependant leurs efforts réunis dissipèrent un peu ma tristesse, et, le premier soir, nous fûmes coucher à la Tour du Pin.....

Le lendemain, nous entrons en Savoie. Visite de nos malles à la douane savoyarde. Entrée dans les Alpes. Je jouis de l'admiration de mes deux camarades, qui n'avaient jamais rien vu de semblable, et j'y joins bien volontiers la mienne, car c'était superbe. Nous entrions dans une vallée très-resserrée ; les rochers s'élevaient terribles au-dessus de nos têtes, la route que nous suivions était taillée dans leurs flancs, et au fond, dans le précipice, roulait le torrent dont nous entendions le bruit et voyions l'écume blanche. Nous avions beau temps, mais nous sentions la température se refroidir, et quelques heures après nous commencions à marcher sur la neige (je dis marcher, car ça nous est arrivé bien souvent, et nous le faisions bien volontiers). Le lendemain nous avons traversé la grotte des Échelles et cheminé, pendant quelques heures, dans une vallée sauvage ; mais, près de Chambéry, la vallée s'élargit. Tout devient plus riant, la ville même est jolie et vivante. Dans cette vallée, nous trouvons Montmélian, Aiguebelle, puis nous entrons dans la Maurienne. Là, le caractère du paysage change. Il devient plus sauvage ; les montagnes, toutes d'une forme pyramidale, sont composées de rochers d'une couleur plus sombre, parsemées de sapins qui par le vert foncé de leur feuillage ajoutent encore à la tristesse du tableau. Jusqu'à Lanslebourg, le fond de la vallée s'élève, et on aperçoit le mont Cenis.

A trois heures du matin, nous commençâmes à le gravir. Notre attelage était composé de huit mulets ayant sept conducteurs. Nous montons lentement, à la lueur d'un falot. Tout est couvert de neige ; on n'entend que les grelots de l'attelage et le vent qui souffle, qui pousse les nuages. Bientôt nous en sommes environnés, nous ne voyons que la place où nous sommes. Une neige fine tourbillonne et nous aveugle. Cependant, nous prêtons attention à un récit fait par un des hommes qui nous accompagnent : c'est l'histoire d'une chaise de poste qui a roulé dans le précipice douze jours auparavant. Tout a été perdu, hommes, chevaux, voiture. Il finit par dire : « Pour aujourd'hui, je ne crains pas la neige, mais c'est le vent. » Puis notre conducteur, celui que vous avez vu chez nous, nous demande très-sérieusement si nous avons fait notre prière, et il recommande à Dieu sa femme et ses enfants. Tout cela ne fait pas peur, mais cela cause une certaine émotion. Nous trois, jeunes gens, nous marchons

en avant et arrivons les premiers sur le sommet. Nous ne voyions que le chemin, les nuages, des croix que l'on a placées de distance en distance pour marquer les contours de la route et les petites maisons de secours. Nous déjeunons sur ce sommet ; on dételle les mulets, et nous reprenons les trois chevaux. Là, les fatigues commencent ; car, en traversant la plaine du mont Cenis, il fait du vent, la voiture entre dans des ornières, et il faut la préserver de verser en la retenant avec des cordes du côté opposé à celui où elle penche. Oh ! je t'assure que je n'ai jamais eu plus chaud qu'à faire ce travail, et dans la neige jusqu'aux genoux. Une partie de la descente du côté de l'Italie a été pénible ; mais bientôt nous avons quitté la neige, la chaleur du soleil est venue, les montagnes se sont abaissées subitement, et nous sommes arrivés à Suse par un temps magnifique, qui nous a accompagnés jusqu'à Turin.....

Il faut que je passe sur tout le reste du voyage : il a été heureux, et il faut maintenant arriver à Rome.

Nous l'avons aperçue, non sans émotion, de cinq lieues environ. Le dôme de Saint-Pierre dominait tout. Quelques moments après, nous avons rencontré deux de nos camarades qui venaient au-devant de nous. Tous les autres s'étaient trompés et y étaient venus la veille. J'ai trouvé à la porte du Peuple le frère de M. Bodinier et plusieurs autres personnes de connaissance qui nous ont accompagnés à l'Académie. Nous y avons été parfaitement reçus par les pensionnaires, et nous avons dîné, le soir, chez M. Horace Vernet. Comme celui que je dois remplacer est malade, on m'a donné provisoirement une chambre charmante. Je domine toute la ville ; et la première chose que j'ai vue en me réveillant le lendemain (de mon lit), ç'a été Saint-Pierre et le Vatican. Oh ! l'habitation, les jardins, sont encore bien supérieurs à ce que l'on m'en avait dit. Pourquoi n'êtes-vous pas là, dans ce beau pays !

Le lendemain, en déjeunant, j'ai trouvé la lettre de M. Ingres enveloppée dans la vôtre. Oh ! qu'elles m'ont fait de plaisir ! Je les ai bien baisées, et j'ai pleuré.....

A MESSIEURS FLANDRIN, A PARIS.

Rome, le 14 janvier 1833.

Mes bons, mes chers frères,

.... Vraiment, je suis infiniment mieux avec les anciens pensionnaires que je ne l'aurais cru. Ils nous ont reçus parfaitement, sans faire aucune charge, et nous sommes vraiment assez indépendants les uns des autres. Ainsi, autant qu'il m'est permis d'en juger par trois ou quatre jours, on peut vivre assez tranquille et faire ce

que l'on veut. Les choses sublimes que j'ai vues au Vatican, les grandes fresques de Raphaël, la chapelle Sixtine ! Mais non, je ne veux pas vous en parler, je ne les ai pas assez vues. Au moins je peux dire que je m'attendais à du bien beau, mais j'ai été encore bien étonné. Oh ! la *Messe de Bolsène*, l'*École d'Athènes*, la *Dispute*, et toutes les autres, mon Dieu ! Plus tard, je vous parlerai de tout cela ; mais il est une chose que j'attends avec impatience, c'est une lettre de vous. Je veux savoir comment s'est passée votre entrevue avec M. Ingres. Dans la lettre qu'il a eu la bonté de m'écrire, il parle de vous avec tant de bonté, il vous promet toute sa sollicitude. Oh ! mon Dieu ! que ne lui devons-nous pas à cet excellent homme ! Je veux connaître, mon cher Auguste, toutes les impressions produites sur toi par les choses que tu as vues ; je veux savoir ce que vous faites. Ainsi écrivez-moi tout cela, et fin. Plus il y en aura, plus je serai content.

A MONSIEUR ET A MADAME FLANDRIN.

Rome, le 30 janvier 1833.

Mon cher papa et ma chère maman,

Voilà dix-huit jours que j'ai fait partir la lettre qui vous annonçait mon arrivée à Rome. Je sens bien que la vôtre ne peut pas encore être parvenue ici, mais je la désire tant que, lorsque je vois arriver le courrier, je ressens une vive émotion d'espérance et de joie. Cependant, rien encore ! Oh ! je vous avoue que c'est avec impatience que j'attends, car je vous aime plus que je ne peux le dire. Chaque jour je pense combien me coûte le bien-être dont je jouis ici ; rien n'y manque, nous sommes mieux que je ne m'y attendais : mais mon père, ma mère, mes frères, où sont-ils ? Bien loin, et je ne peux communiquer avec eux que par des lettres. Faible moyen ! car depuis que je suis éloigné et isolé, tous les sentiments que je vous porte me semblent encore plus vifs. Je n'ai pour vous le dire que des paroles, et des paroles écrites, mais vos cœurs entendront le mien et doubleront la force de l'expression, j'en suis sûr. Ainsi, je vous écrirai, comme dans une espèce de journal sans suite et sans ordre, les pensées qui me viendront, les actions que je ferai, car vos enfants n'on rien de caché pour vous.

1er février. — Je viens de recevoir des nouvelles de mes frères par un petit billet qu'ils ont mis dans une lettre de M. Bodinier à son frère. J'ai appris avec grand plaisir quelle réception M. Ingres leur a faite et que tous deux travaillent avec ardeur, en compagnie de notre excellent ami M. Bodinier. Cela ne peut avoir que de bons résultats, je le pressens, et je m'en réjouis d'avance. M. Ingres me fait

espérer le prix pour mon Paul, cette année ; et moi je ne doute pas qu'il ne puisse le mériter ; mais aura-t-il le même bonheur que moi ? Je n'ose m'en flatter, car je serais trop heureux. J'espère bientôt recevoir une lettre de mes frères en réponse à celle dont M. Vernet partant pour Paris a bien voulu se charger. Je lui en ai aussi donné une pour M. Ingres. Elle répondait à celle qu'il a eu la bonté de m'écrire et où je reconnais bien son excellent cœur. Oh ! je l'ai lue, relue, et je la relirai souvent encore, car elle me fait tant de bien ! Il m'appelle « son ami. » Son ami ! c'est trop de bonté, mais je sens ce que vaut et ce que demande ce titre. Je ferai tous mes efforts pour m'en rendre digne.

6 février. — Rome renferme tout ce qu'il faut pour rendre un artiste heureux : beau ciel, beau pays, belle nature d'hommes, monuments magnifiques, ornés des plus admirables peintures et sculptures. Tous les jours je prends connaissance de quelque chef-d'œuvre ; mais je ne me presse pas, parce qu'on se lasse de tout lorsqu'on voit trop à la fois, et je ne veux pas me lasser du beau. Cependant, malgré toutes ces choses, je suis triste, surtout les soirs : c'est que vous me manquez. Je suis seul, et ma pensée va toujours vers vous. J'ai une vue magnifique de ma fenêtre : eh bien, le soir, après le soleil couché, je plane sur cette grande ville, puis sur la campagne qui est par delà, et mon regard se perd dans l'immense horizon de la mer. Ma pensée va plus loin, plus loin, jusqu'à vous ; elle vous voit tristes, seuls, loin de vos enfants. Cette idée m'afflige et fait couler des larmes qui me soulagent un peu. Alors vient une autre idée bien consolante : c'est celle du retour. Elle me rend le courage et la force de travailler. Je vois, je sens le moment où je vous embrasserai. Ce sera plus que de la joie, ce sera de l'ivresse. Dieu, nous fera cette grâce : c'est pour vous que je le prie avec le plus de ferveur.

Quelques jours après il écrivait encore à son frère :

Je viens de te parler de la ville et de ses beautés. Elles sont sublimes, mais l'esprit n'est pas toujours disposé à les sentir. Souvent je suis bien triste, les soirs par exemple. Lorsque le soleil est couché (je suis à ma fenêtre quelquefois), le ciel est magnifique ; mais la nuit qui commence à tomber fait penser plus loin et plus profond que pendant le jour. Je regarde l'horizon pendant longtemps.... Je referme ma fenêtre lorsque je vois les lumières s'allumer dans la ville, je lis Plutarque jusqu'à neuf heures à peu près, puis je me couche et je relis ta lettre, celle de M. Ingres. Ainsi je m'endors en pensant à toi et à lui.

Sautons par-dessus les années, et voyons maintenant le grand artiste de retour à Paris, aussi fidèle que jamais aux affections de famille :

A MADAME VEUVE FLANDRIN

Paris, 12 janvier 1844.

Vos *trois petits* vous aiment bien ; vous en êtes bien sûre, c'est bien inutile à dire, mais je suis certain que vous avez autant de plaisir à lire cela que j'en ai, moi, à vous l'écrire. Dans vos bonnes lettres vous nous redites toujours ce mot charmant : je vous en prie ne cessez jamais de nous le répéter, c'est celui que nous aimons le mieux.

J'espère, avec Aimée et Paul, que vous faites tout ce qu'il faut pour que le mieux dans votre santé continue, que vous le faites avec courage. Songez que vous travaillez pour vos enfants et pour vos pauvres. Je me rappelle tout ce que vous m'avez dit, toutes vos recommandations, je n'oublie rien, soyez tranquille. Bientôt, je vous en donnerai des nouvelles. Ici, tout va bien. Nous travaillons autant que nous le permet un temps affreux. Adieu, chère maman. Soyez sage, prudente pour votre santé, et dites à tous ceux qui viennent vous voir que nous les aimons et les remercions pour les soins qu'ils vous donnent. Je ne les nomme point, mais je n'oublie personne.

En allant travailler tout à l'heure, j'ai prié la sainte Vierge d'aller vous visiter dans votre petit coin noir, vers l'horloge, où il me semble que vous êtes triste par ce mauvais temps. Je suis sûr qu'elle aura écouté ma prière, car elle vous aime bien, vous si sage, si bonne, si patiente, vous qui conformez avec tant de douceur et de résignation votre volonté à celle de Dieu ! Que ne savons-nous vous imiter aussi bien que nous savons vous aimer !

A LA MÊME.

Paris, 20 février 1846.

Nous sommes bien contents de vous avoir donné quelque joie par l'arrivée de nos petits croquis, et pourtant c'est bien peu de chose. Ce que je voudrais, ce serait faire de votre petit-fils un portrait paré de ce gracieux sourire qui lui donne l'air si bon ; mais hélas ! que tout cela est changeant, fugitif, difficile à saisir !

Je vous dirai, chère maman, qu'aujourd'hui il faisait presque chaud. Nous avons ouvert les fenêtres. Aimée tenait le cher petit être dans ses bras, et, par la fenêtre, d'un côté de la cour à l'autre, il a eu une entrevue avec une jeune personne âgée d'un an, qui lui envoyait des baisers. Je ne sais si sa pudeur était offensée d'aussi coquettes avances, mais il n'y a répondu qu'assez froidement ; encore

a-t-il fallu que sa mère l'y poussât. Après cela, il faut avouer qu'il est encore bien jeune, et qu'avec la politesse il lui reste encore bien des choses à apprendre.

En effet il était né le 8 octobre précédent.

Veut-on maintenant juger des soins scrupuleux qu'apportait l'artiste dans ses grands travaux? La lettre suivante en donnera la mesure.

A M. LOUIS LAMOTHE.

(Son élève et son collaboratenr, avec M. Chancel, dans les peintures de Saint-Vincent-de-Paul.)

Marseille, 7 septembre 1851.

Mon cher Louis, je vous remercie du zèle et du soin que vous mettez à recueillir tout ce qui peut servir à notre grand travail. La visite du père Cahier m'intéresse vivement, et vous avez bien fait de noter ses principales critiques. Sans abandonnner notre propre sentiment, nous devons toujours prendre en grande considération les avis d'un homme dont le savoir est si profond et l'esprit si distingué.

Vous me proposez de revenir en mon absence sur quelques-unes des fautes commises et que vous avez notées. Vous me parlez d'abord de celle qui concerne la couleur du vêtement de *saint Antoine de Padoue*. Je ne la crois pas aussi grande que le dit le père Cahier; car je suis sûr d'avoir vu des franciscains espagnols vêtus d'un froc de cette couleur, et, ce qui est plus concluant encore, j'ai vu, dans des tableaux de maîtres déjà anciens, la couleur que nous avons donnée à notre saint. Nous déciderons donc cela à mon retour.

Quant à *sainte Claire*, c'est peu de chose : je lui ajouterai un voile. Vous souvenez-vous si, dans *sainte Gertrude de Nivelle*, le père Cahier n'a critiqué que la couleur et non la forme du vêtement, si enfin, il n'a pas trouvé mauvais qu'on lui donnât un vêtement sacerdotal tel que la chasuble? Si vous en êtes sûr, si la forme peut rester, alors je vous autorise à revenir en arrière, et à peindre la draperie, du haut en bas, d'un beau noir doux *qui prenne bien la lumière*. Consultez pour cela la mieux réussie que nous ayons par là.

Pour les autres changements attendez-moi. Portez vos efforts sur les deux derniers chœurs qui sont peints. Je vous le recommande à tous deux : étudiez bien l'effet des plans et des grandes masses, mais laissez-moi toujours le soin de mettre l'expression de la forme par le trait, car sur un travail plus avancé je ne le mettrais qu'avec discrétion. Ainsi consultez-vous l'un l'autre, éloignez-vous souvent et faite œuvre d'artistes.

En 1863, l'espoir de rétablir une santé ébranlée par les privations de la jeunesse et les travaux de l'âge mûr, ramenait Hippolyte Flandrin à Rome. Il écrivait quelques jours après son arrivée :

A PAUL FLANDRIN.

Rome, le 10 novembre 1863.

Tu te figures certainement les émotions que j'ai éprouvées en revoyant ce pays que nous avons autrefois parcouru ensemble et que je reconnais d'une manière qui m'étonne ; mais, en approchant de Rome, comme elles ont redoublé ! Avec quel attendrissement, des hauteurs de Baccano, j'ai aperçu et salué le dôme de Saint-Pierre dominant les immenses solitudes de la campagne de Rome !

Après le dîner, avec ma femme et mes enfants, j'ai monté la *Scalinata*. Le Pincio est sombre et désert, et, avec précaution, de peur d'être trop tôt reconnus, nous nous approchons de l'Académie. C'est bien elle ! C'est bien cette chère maison où j'ai été, où je puis dire que nous avons été si heureux ! Cachés sous les chênes verts, auprès de la petite vasque (où je trempe mes doigts comme dans un bénitier), nous regardons la façade, les fenêtres, dont plusieurs sont éclairées, surtout celle de la salle à manger.....

Ces sensations que j'ai éprouvées et que tu comprends, que tu partages, mon cher ami, je me faisais presque un reproche d'avoir pu sans toi venir les chercher ; car, tu le sais bien, cette chère amitié fait souffrir, si nous ne lui donnons pas tout ce qui vient à l'un de nous. Comme, malheureusement, ce n'est pas toujours possible, il faut encore remercier Dieu d'une souffrance qui nous prouve combien nous nous aimons.

Mais on sait les cruelles préoccupations qui vinrent poursuivre Hippolyte Flandrin à Rome. Cette chère Académie et cette chère École des beaux-arts, où il avait tant travaillé et souffert, étaient frappées dans le principe même de leur existence. Pendant qu'il jetait sur le papier un projet de réponse au rapport du surintendant des beaux-arts, il écrivait à un ami, M. Victor Baltard.

Ainsi les professeurs seront des professeurs de *peinture*, de *sculpture*, etc. Voyez le *rapport* : il vous dira pourquoi. Procédés de peinture, de sculpture, d'architecture, procédés, toujours procédés ! On ajoute, à propos de l'enseignement de la vieille école, qu'il ne consiste, à proprement parler qu'en un cours de dessin. Eh bien ! moi, je soutiens que l'École avait au moins le mérite de nous recommander,

de nous montrer du doigt ce qui est l'art, l'art tout entier. Par le dessin en effet s'expriment la vie et la beauté, la sensibilité la plus exquise, la philosophie la plus vraie. Que reste-t-il après cela? Un vêtement que je ne méprise pas, tant s'en faut, mais qui est la conséquence nécessaire du vrai dessin dans le grand art.

Puis on parle d'originalité, on la préconise, comme si elle pouvait s'enseigner ! On veut, dans une école, organiser la liberté de l'enseignement, comme si le pour et le contre à la fois pouvaient engendrer autre chose que le doute ! Je crois, moi, que là, comme ailleurs, on a le devoir de n'enseigner que des vérités incontestées ou au moins appuyées sur les plus beaux exemples et acceptées par les siècles. De ces nobles traditions, les élèves sortis des écoles feront la vérité de leur temps, soyez-en sûrs : vérité de bon aloi alors, car elle sera le produit d'une liberté réelle.

C'est l'affirmation qui enseigne, ce n'est pas le doute. Aussi osez appeler le respect, la vénération sur les belles choses par la place que vous leur donnez, par les soins que vous en prenez. Faites reconnaître enfin que c'est là ce qu'il faut aimer, admirer, honorer..... Non, tout n'est pas également beau. Un chef-d'œuvre de Clodion et un chef-d'œuvre de Phidias ne peuvent, comme on le prétend, être mis sur la même ligne.

Pendant ce dernier séjour à Rome, Hippolyte Flandrin a tenu un journal exact de l'emploi de son temps. Rien de plus curieux et de plus touchant. Le récit de sa visite aux chaînes de Saint-Pierre est un petit tableau d'une émotion profonde. Les deux derniers événements inscrits sur le journal sont une visite à Overbeck et une autre aux peintures de cet artiste dominicain dont nous parlions naguère, le P. Besson.

Déjà la mort approchait. Terminons, en citant une pensée qui prouve avec quelle sérénité il voyait approcher la crise suprême du 21 mars 1864.

Rome, 1864.

A Rome, la mort prend un autre caractère qu'ailleurs, parce qu'à Rome la foi se ranime. Elle nous présente si bien le fait nécessaire de notre fin comme le passage du mortel à l'immortel que ses approches mêmes ne découragent pas du travail de la vie, si ce travail a un but vraiment louable.

LES CHEMINS DE FER

DEVANT L'OPINION PUBLIQUE

Droits de timbre et de transmission sur les valeurs mobilières, par M. A. Leguay. Dentu, 1858. — *De la juridiction commerciale en matière de transports*, par M. E. Gervais. — *Traité du contrat de transport par terre en général, et spécialement par chemins de fer*, par M. Ch. Duverdy. N. Chaix, 1861. — *Les chemins de fer en* 1862 *et en* 1863, par M. Eugène Flachat. Hachette, 1863. — *Réponses des Compagnies des chemins de fer au questionnaire de la Commission*. 1862. — *Enquête sur la construction et l'exploitation des chemins de fer*. Imprimerie Impériale, 1863. — *Lettre de M. le Ministre des travaux publics aux Compagnies de chemins de fer*. 1864.

Les questions de chemins de fer prennent une place chaque jour plus importante dans les intérêts économiques du pays comme dans les préoccupations publiques.

Est-il besoin, en effet, de rappeler ce que le pays doit et devra de plus en plus à une industrie qui donne le mouvement et la vie à toutes les autres, en même temps qu'elle fournit la mesure la plus exacte de leurs progrès ? L'exemple de l'Angleterre ou, plutôt encore, de la Belgique, pays placé dans des conditions plus analogues à celles où nous vivons, permet de se faire une idée des avantages de toutes sortes qu'apporte la multiplicité des lignes de fer. La progression considérable qu'a suivie, dans ces contrées, la rente de la terre depuis quelques années ne peut s'expliquer que par les économies réalisées sur les transports. Il en sera de même chez nous quand nous aurons

autant de kilomètres de chemins de fer exploités pour la même étendue de territoire. Nous en sommes loin encore, même dans nos départements les plus favorisés, et pourtant on estime déjà à plus de 60 pour 100 l'abaissement général des frais de voiture produit par l'établissement de nos grandes lignes.

Voici par quels chiffres un des hommes les plus compétents sur ces matières, M. Flachat, établissait dès 1862 le calcul de cette réduction et en traduisait les résultats.

Les tarifs moyens kilométriques des chemins de fer sont de 6 à 7 centimes par voyageur et par tonne de marchandise. Sur les routes de terre, le transport d'une tonne de marchandise coûtait, avant les chemins de fer, près de 1 franc par lieue et coûte encore en moyenne 20 centimes par kilomètre : la différence est donc de 6 1/2 à 20, ou de plus des deux tiers.

Il est vrai que les prix étaient moins élevés sur les voies navigables. Mais il n'y a pas à tenir compte de cette différence, puisque la batellerie, loin d'être abandonnée, a maintenant un tonnage beaucoup plus considérable qu'avant l'établissement des voies ferrées. La recette totale des chemins de fer, en 1861, s'est élevée environ à 461,500,000 francs, sur laquelle la part afférente aux expéditions de marchandises, qui est de 56,5 pour 100, représente 260,000,000 de francs.

Par conséquent, d'après la proportion établie ci-dessus (deux tiers en sus), l'économie réalisée sur cette nature de transports doit être de 585,000,000 de francs.

En ce qui concerne les voyageurs, sans avoir des éléments de calcul aussi précis, on peut admettre que l'économie doit être proportionnellement aussi forte, et même plus considérable, si l'on tient compte du temps épargné. Ce serait donc un milliard par an au minimum que les chemins de fer nous feraient gagner sur l'ensemble de leur trafic. En d'autres termes il faudrait 1425 millions pour effectuer sur les routes de terre les transports que les chemins de fer ont exécutés pour 461 millions 1/2. Ce qui revient à dire que, sans eux, ce mouvement ne se serait pas produit. Tel est le bénéfice du pays.

Assurément de pareils chiffres n'ont pas besoin de commentaire. Et cependant nous devons dire qu'à cette heure ils sont probablement fort au-dessous de la vérité. En effet, deux années et demie se sont écoulées depuis la publication des documents qui servent de base à ces calculs, et, malgré des circonstances difficiles, le développement des transports marqué par les recettes brutes toujours croissantes des chemins de fer a dû augmenter, tout au moins dans la même proportion, le bénéfice réalisé au profit du commerce. D'ailleurs, un fait important s'est produit. Les conventions de 1863 ont stipulé

l'établissement d'une quatrième classe de marchandises comprenant les houilles, les engrais, les matières premières les plus importantes pour l'agriculture et pour l'industrie, en faveur desquelles l'ancien tarif de 10 centimes est réduit à 8,5, et même 4 centimes, selon les distances. Il est telle compagnie qui pense avoir fait de ce chef, sauf la compensation que pourra donner le développement de la circulation, un sacrifice annuel de près de 1 million [1].

L'évaluation indiquée plus haut ne doit donc être acceptée que comme un minimum, à coup sûr dépassé de beaucoup. A ce compte, jamais l'État n'aura fait un placement aussi magnifiquement avantageux. Que serait-ce si l'on ajoutait la rémunération directe que les chemins de fer procurent aux capitaux qui se sont engagés dans leur établissement ! Les 4500 millions employés jusqu'à la fin de 1862 dans les lignes actuellement exploitées, et dont le sixième au plus avait été fourni par le Trésor public, ont donné, à raison de 264,000,000 fr. nets, un revenu de près de 6 pour 100 par an. Même à ce point de vue restreint, l'opération serait encore une bonne affaire.

Sans doute il n'est pas possible d'attendre dans un avenir prochain un pareil succès des travaux qui restent à faire. Ils se répartissent en trois classes de plus en plus onéreuses, selon toutes les probabilités : le deuxième réseau concédé en 1859 ; les embranchements dont les lois rendues en 1861 et 1862 ont ordonné la construction, soit par l'État, soit par des entreprises particulières ; enfin le troisième réseau des grandes compagnies qui a fait l'objet des nouvelles stipulations consacrées l'année dernière par le vote du Corps législatif. Ici l'on quitte les vallées populeuses et fertiles, les grands centres de consommation. On pénètre dans les montagnes jusqu'à des points d'une importance secondaire comme marchés. Le produit est moins considérable en même temps que le prix de revient serait plus élevé, si l'on ne se relâchait des conditions rigoureuses mises à l'établissement des lignes mères. Aussi les points de vue doivent-ils se mo-

[1] Déclaration faite au mois de mai 1863, à l'assemblée générale des actionnaires de la compagnie de la Méditerranée, au sujet du transport des houilles sur le chemin de Rhône-et-Loire. A ce sujet il s'est passé un fait étrange. C'est une pétition adressée à l'Empereur par le conseil général de la Loire, dans la session d'août, et publiée dans les journaux du mois de septembre, pétition dans laquelle la Compagnie de la Méditerranée était dénoncée, en termes très-amers, au gouvernement et au pays, pour l'inflexibilité avec laquelle elle maintenait ses anciens tarifs et la rigueur excessive qu'elle mettait à les appliquer. Comme exemple on citait précisément le bassin houiller de Saint-Étienne, soumis encore, était-il dit, à des tarifs supérieurs à ceux de 1826. Il semble donc qu'à cette époque ni les députés, ni le préfet du département, ni les membres du conseil général, ni son président, M. de Persigny, qui venait de quitter le ministère de l'Intérieur, n'avaient encore connaissance d'une mesure arrêtée depuis plus de trois mois.

difier. Il s'agit de rendre possible la construction de ces embranchements, d'examiner comment leur exploitation pourra devenir fructueuse.

Nous n'avons pas la prétention d'aborder sous ses aspects multiples ce problème difficile et cependant nécessaire à résoudre. Mais il peut être utile d'éclairer par l'analyse des documents les plus récents quelques-unes des questions qui s'y rattachent.

I

Nous écarterons d'abord les points sur lesquels la discussion paraît épuisée, par exemple, la nécessité d'étendre le réseau des chemins de fer autant que celui des anciennes grandes routes. On peut ne pas s'avouer encore complétement cette nécessité ; mais, plus les promesses faites satisfont d'intérêts, plus deviennent vives les réclamations des intérêts qui ont dû subir un ajournement, et plus il devient difficile de ne pas leur faire leur part. Il est permis de penser que beaucoup de temps ne se passera pas sans que l'on soit obligé de prêter l'oreille aux sollicitations qui se reproduisent, ne fût-ce que dans l'intérêt d'un succès pareil à celui qui a couronné les espérances données si opportunément à certaines contrées lors des dernières élections.

La constitution des compagnies entre lesquelles est partagé le territoire, paraît également une de ces questions jugées, sur lesquelles il n'y a guères à revenir. Après les fusions successives qui ont formé ce qu'on a nommé spirituellement nos grands commandements commerciaux, nous nous trouvons en présence de six entreprises chargées à peu près seules de tous les transports rapides, disposant d'un capital de plusieurs milliards et dont le crédit est lié par une solidarité intime au crédit même de l'État. Cette situation entraîne pour elles, comme conséquence, une dépendance à peu près absolue, à l'égard du gouvernement, sous le rapport financier. C'est lui qui est juge de l'opportunité de leurs emprunts, car il ne croit pas pouvoir leur permettre de jeter tous les ans sur la place pour 3 ou 400 millions de valeurs nouvelles, sans examiner l'influence qu'un pareil fait économique doit avoir sur la fortune publique et sur ses propres ressources. C'est lui qui règle leurs budgets ; et, s'il restreint les appels de fonds dans les limites annuelles de l'épargne nationale, ce n'est

pas à dire qu'en retour il assume toujours vis-à-vis des populations la responsabilité des retards que subit forcément l'exécution de certains engagements pris. Heureuses, enfin, les compagnies qui n'ont pas à subir son intervention plus ou moins directe dans le choix de leur personnel à tous les degrés, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevés de la hiérarchie!

Mais cette solidarité pourrait du moins porter avec elle son correctif. Il en résulte que les deux intérêts, celui de l'État et celui des compagnies, se rapprochent et s'assimilent de plus en plus. L'esprit de la charte qui, depuis 1859, régit les chemins de fer est d'assurer autant que possible à leurs actions, malgré le fardeau des concessions nouvelles, un revenu égal à celui qui leur était acquis avant 1857. Dans ce but, elle promet la construction de certains embranchements aux conditions de la loi de 1842, c'est-à-dire en mettant à la charge de l'État une grosse part dans la dépense: elle stipule pour quelques lignes des subventions en argent, pour la plupart une garantie d'intérêts à 4 fr. 65 c. pour 100 du capital évalué; enfin elle fixe ce qu'on est convenu d'appeler le déversoir, c'est-à-dire le maximum de rendement kilométrique, au-dessus duquel les produits de l'ancien réseau doivent venir en déduction des charges du nouveau. Tout ce système compliqué, qui enchevêtre de mille manières l'action des deux parties en présence, fait que l'État est intéressé directement, pour l'allègement de ses budgets, à la prospérité des compagnies. Il devrait donc en venir à voir en elles des associés pour le développement industriel du pays.

Le rapport de M. le Ministre des finances, à la fin de 1863, témoignait déjà de cette disposition qui s'accusera, nous voulons l'espérer, davantage, à mesure que l'avancement des travaux révèlera mieux les charges de l'œuvre commencée. Après avoir indiqué les sommes approximatives qui lui paraissaient devoir être portées au budget pour faire face aux engagements pris et exigibles à partir de 1865 [1], M. Fould concluait ainsi : « Cette charge aurait été bien autrement considérable, « si l'État avait entrepris directement l'exécution des chemins de fer. « C'est par milliards qu'il aurait dû faire appel au crédit, et, entre ses « mains, les bénéfices industriels de l'exploitation auraient été grave- « ment compromis par les exigences qui se seraient manifestées pour « la réduction des tarifs. »

Ces considérations sur l'utilité de l'industrie privée que le gouver-

[1] 15 ou 18 millions la première année, 30 ou 33 millions environ les années suivantes pour les garanties d'intérêts, 21 millions d'annuités pendant quatre-vingt-douze ans, pour les 475 millions de subventions stipulés. Dans ce chiffre ne sont pas compris 90 millions de subventions ou de travaux à exécuter par l'État au profit des ignes secondaires.

nement fait valoir ainsi, sauf à les oublier à l'occasion, ont trop de vérité pour ne pas se faire jour de plus en plus et produire enfin leur effet sur l'opinion publique elle-même.

Déjà nous n'en sommes plus à ces réclamations des propriétaires fonciers, à cette inquiétude au sujet de la prospérité prétendue excessive des grandes compagnies, qui nous ont valu en 1856 et 1857 tant de mesures restrictives de la liberté du commerce et funestes pour la fortune mobilière. C'est à cette pression que cédait le Corps législatif quand il frappait les titres des compagnies d'un nouvel impôt, en déclarant insuffisante leur part dans les charges communes, malgré les avantages considérables qu'elles procuraient dès lors directement à l'État, soit en argent soit en services rendus. Et quel moment choisissait-on pour cette aggravation? Celui-là même où elles venaient de subir des conditions telles qu'il fallut, sous peine de les voir succomber, les en relever au bout de deux ans!

Maintenant la dépression des cours est de nature à faire réfléchir ceux qui se préoccupent du crédit même de l'État. On s'aperçoit que les rigueurs, quelque honorable qu'en soit le motif, risquent de dépasser leur but. La clientèle, chaque jour plus nombreuse et plus digne de ménagements, que les titres des chemins de fer, en se classant, rattachent à leur fortune, a vu ses intérêts sérieusement menacés, puis sauvés peut-être seulement par l'intervention obligée de l'État. En face de l'état du marché, de la diffusion des titres, et de la nature des capitaux qui s'y emploient, les organes officiels des compagnies ont une tout autre autorité que quand ils défendaient, contre la masse du public, un droit théorique ou les intérêts d'une réunion de gros capitalistes. Leur voix est écoutée maintenant et trouve de l'écho.

Ainsi, la situation s'est modifiée, et il est permis d'espérer un changement plus complet encore. Le pays a une manière nouvelle d'envisager tous les problèmes. L'esprit public se réveille; le besoin d'action personnelle et spontanée qui pénètre dans toutes les classes, modifie les points de vue et agit sur les questions les plus diverses. Comme, dans l'ordre politique, les courants d'idées qui ont poussé, depuis douze ans, vers le pouvoir, se retournent et portent à la liberté, de même, dans l'ordre économique, on commence à s'apercevoir que l'on a fait abus de la réglementation; on commence à réclamer pour tout le monde le droit de marcher sans lisières et de gérer à son gré ses propres intérêts.

II

L'étude des faits peut seule probablement conduire à ce résultat, selon nous, nécessaire. La France est aussi lasse que jamais des phrases vagues et, après douze années, où le silence général n'a fait qu'en réserver le monopole à une seule catégorie d'orateurs, si elle se reprend à suivre avec intérêt certaines discussions, c'est à la condition que ces discussions s'appuient sur des arguments précis. C'est par les chiffres qu'on peut agir sur les esprits.

C'est ce qui nous engage à faire connaître, dans ses points principaux, l'enquête qui vient de s'achever sur les conditions d'exploitation et de construction des chemins de fer français. Cette enquête a couronné dignement l'administration de M. Rouher. Son successeur l'a close par un résumé sous forme de lettre aux compagnies, en provoquant de leur part des observations qui lui ont été soumises cet été. Nous possédons ainsi les pièces capitales du procès qui va se juger.

Ouverte par arrêté ministériel du 5 novembre 1860, l'enquête a duré plus de deux ans, et ses résultats ont été publiés en un volume de près de 400 pages. Il est sorti de ce travail un ensemble de documents plein d'enseignements et d'intérêt. Ajoutons qu'il en est même déjà résulté, et qu'il en résulte tous les jours des améliorations notables, ajournées seulement jusqu'ici par la routine : tant sont rapides les heureux effets de la publicité!

Il faut applaudir, notamment, aux dispositions équitables dont ont fait preuve les membres du tribunal de commerce de la Seine. Ils se sont affranchis de cette partialité si souvent reprochée à leurs collègues en faveur du commerçant qui vient plaider contre les compagnies anonymes. Combien de fois, en effet, ne voit-on pas un esprit de corps mesquin vicier une juridiction fondée sur le principe du jugement par les pairs? Dans quelle situation de flagrante inégalité se trouvent placés alors des justiciables qui ne sont en aucune façon les pairs des notables commerçants, ne peuvent figurer auprès d'eux ni comme électeurs ni comme éligibles, et n'ont forcément avec eux aucun de ces rapports d'où résulte la confraternité [1].

[1] On a songé à donner aux administrateurs de Sociétés anonymes le droit de concourir à l'élection des membres des tribunaux de commerce. Mais cette mesure soulèverait elle-même de sérieuses objections.

Quant à la Commission, elle n'a pas besoin de nos éloges. Elle a reçu sa récompense. *Le Journal des Débats*, s'acquittant de ce qu'il devait au nom de son vice-président, M. Michel Chevalier, a déjà loué le volume *qui se recommande par une abondance de renseignements et un caractère pratique qu'on rencontre rarement dans les pièces de ce genre*. Il a loué surtout le *libéralisme du rapport qui devrait lui valoir les honneurs de l'insertion au Moniteur*. Nous n'insisterons donc pas.

Il reste seulement à savoir si les intentions de la commission se trouveront pleinement remplies, et si, des diverses sortes de mesures qu'elle propose, celles qui ont le plus de chances d'une réalisation prochaine ne sont pas celles qui aggravent la situation des compagnies, tandis que les autres seraient soit indéfiniment ajournées, soit écartées formellement par une fidélité malheureuse envers d'anciens errements administratifs.

Ce doute n'est pas dissipé par le document qui forme le complément de l'enquête, et un premier pas vers la mise en pratique des modifications proposées. La lettre ministérielle du 1er février dernier classe et examine une à une les conclusions du rapport. Or, nous devons dire qu'elle s'écarte singulièrement des dispositions manifestées à l'ouverture de l'enquête, et des espérances que les amis des réformes avaient pu concevoir. M. Béhic se dit parfaitement convaincu que des exploitations comme celles des grandes compagnies n'ont qu'à gagner à se montrer larges et libérales ; mais un tel conseil n'aurait-il pas plus de chances d'être écouté, si le grand service, dont les chemins de fer dépendent, commençait par se l'appliquer à lui-même?

Dans l'exposé officiel constatons d'abord une lacune, et une lacune volontaire. Les questions relatives à l'établissement des lignes nouvelles sont complétement écartées. Il n'est fait mention que de l'exploitation du réseau déjà ouvert, nullement de ce qui paraissait, il y a quatre ans, la grande préoccupation de M. Rouher, la construction économique des lignes projetées.

Les compagnies avaient accueilli avec satisfaction ces espérances. Bien plus, en acceptant les embranchements qui préoccupaient le Ministre, elles les ont sans doute fait entrer en ligne de compte dans leurs évaluations, évaluations dont la justesse reste pour elle d'une importance extrême : car la garantie d'intérêts à 4 fr. 65 %, donnée par l'État, laissera à la charge du revenu réservé de l'ancien réseau, d'une part toute la somme résultant de la différence qui existe entre le taux fixé et le taux réel des emprunts des compagnies (environ 1 fr. 10 c. %), d'autre part tout le capital qui représentera l'excédant des dépenses effectives sur les évaluations.

Serait-il raisonnable, en effet, d'exiger l'acquisition des terrains et la

construction des ouvrages d'art à deux voies pour des lignes autorisées à une seule voie, et où il est certain que l'on n'aura jamais à poser la seconde? Il faut mettre les dépenses en proportion avec la situation financière actuelle des compagnies, le loyer plus élevé de l'argent, les difficultés de terrain plus grandes, la richesse moindre des pays traversés et, par conséquent, la circulation probable. Conserver comme règle pour les courbes un rayon presque double de celui qui est usité dans toute l'Europe, pour les rampes une inclinaison de 5 millimètres par mètre quand le chemin de fer de Trieste à Venise en a de 25, celui de Gênes à Alexandrie, celui de Saint-Germain lui-même de 35, où la sécurité n'est nullement compromise, à la seule condition d'une diminution dans la vitesse, ce serait méconnaître les progrès de la science et faire la part trop belle à l'amour de l'art qui anime les ingénieurs. La commission voulait, mettant de côté une suspicion qui serait offensante pour les compagnies, si leur intérêt évident ne la rendait pas puérile, poser en principe qu'une très-grande latitude leur serait laissée. De même il fallait, pensait-elle, réduire à leur plus simple expression les conditions d'architecture pour les gares de village, et de clôture pour les lignes tracées à travers des landes ou des montagnes. Ses avis devaient faire une révolution dans le cahier des charges, au chapitre de la construction, s'ils étaient adoptés par l'administration.

Malheureusement, celle-ci étudie encore la question. Nous savons qu'elle se montre maintenant beaucoup moins exigeante; que des autorisations récemment données promettent des économies presque inespérées. Tout en s'en réjouissant, il doit être permis de se demander s'il ne s'agit là que de dérogations tout à fait spéciales qui laissent subsister la règle. Nous sommes de ceux qui préfèrent une loi précise à l'arbitraire, même bienveillant.

En outre, la commission avait proposé des modifications à certaines dispositions législatives.

Les compagnies sont unanimes pour se plaindre de la façon dont s'applique la loi du 3 mai 1841, relative aux expropriations, et il est universellement reconnu qu'il y a excès dans les largesses toujours croissantes des jurys, qui font payer les terrains ordinairement le triple de leur valeur, souvent cinq et six fois le prix courant. Le mal vient de l'impulsion trop rapide donnée à tous les travaux ; l'équilibre est rompu, et l'intérêt le plus étroitement local, celui des propriétaires, use, pour se défendre, de toutes les garanties qu'on lui a justement réservées. Plus la question est délicate, plus il importerait qu'elle fût étudiée. Sera-ce une des parties de cette législation spéciale annoncée dans le discours de Marseille? Mais les termes de ce discours n'ont-ils pas semblé exclure les 20,000 kilomètres

qui forment le réseau accepté par les grandes compagnies ?

En second lieu, le rapport distingue nettement, dans les lignes qui restent à construire, celles qui se rattachent comme embranchements aux lignes existantes et doivent, pour l'unité de service, entrer dans les réseaux des compagnies actuelles, de celles qui, ne présentant qu'un intérêt purement local, peuvent être remises, avec des procédés de construction et d'exploitation beaucoup plus modestes, aux efforts et aux ressources des pays intéressés.

Il pose en principe une latitude absolue laissée au sujet de ces chemins de fer, chemins à transbordement essentiellement différents de ceux qui se relient aux grandes artères. Ainsi, variations facultatives dans la largeur de la voie, sauf entre lignes du même groupe, dans le poids des rails, le système du matériel roulant, les rampes et les courbes ; réduction au strict nécessaire des clôtures et des bâtiments de stations; réglementation administrative limitée aux mesures de police indispensables à la sécurité ; enfin extension à ces petites entreprises du bénéfice de la loi de 1836 sur les chemins vicinaux, notamment en ce qui concerne les enquêtes et l'acquisition des terrains : c'est le principe de l'appel à l'industrie locale, seule propre à traiter avec les intérêts locaux, et à trouver un bénéfice là où des sociétés importantes ne feraient qu'une tentative ruineuse.

Des chemins de cette espèce existent en Écosse et en Irlande. L'initiative individuelle y crée des lignes coûtant 100,000 francs par kilomètre, rapportant 10,000 fr. bruts, 5,000 ou 6,000 fr. nets, et donnant aux capitaux engagés un intérêt suffisant, sans compter leur objet principal, l'accroissement de la valeur des terres dans les contrées qu'elles traversent. Ce système vient d'être inauguré sur une première section dans le Bas-Rhin ; deux cents kilomètres de chemins de fer vicinaux s'y construisent peu à peu. Si chaque département en faisait autant, l'ensemble des concessions serait presque doublé. Déjà certaines contrées avaient paru disposées à suivre cet exemple, et la dernière session des conseils généraux s'est signalée par le nombre des projets qui se sont produits. Pour plusieurs des fonds ont été votés. En même temps, des sociétés récemment autorisées avec un faible capital annoncent des prix de revient kilométriques tellement réduits, qu'elles doivent nécessairement compter sur des conditions toutes spéciales.

Toutes les fois que ce ne sera pas entretenir de pures illusions, l'administration fera sagement d'encourager ces tentatives. Seulement deux écueils sont à craindre. Le premier, c'est la résistance de certaines grandes compagnies qui font la faute de ne pas se montrer favorables à ces entreprises; le second serait l'abandon de la condition du transbordement, qui justifierait cette résistance

et dénaturerait l'œuvre en la ramenant aux conditions déjà connues d'établissement et d'exploitation. A ce sujet, la lettre du ministre nous semble inquiétante, quand elle parle de l'unité si désirable à maintenir dans le service des différents réseaux de l'Empire. La réduction dans la largeur de la voie, dans le poids des rails et du matériel est un des principaux éléments de l'épargne à réaliser. Pour y renoncer, il faudrait être assuré d'une mine inépuisable de capitaux, et, quand on aurait ces capitaux, serait-il sage de refuser une économie qui détournerait une partie des ressources vers des emplois plus avantageux au développement de la fortune publique?

Ces questions, qui prennent chaque jour un plus grand intérêt d'actualité, mériteraient de n'être pas traitées d'une manière incidente. A l'exemple de M. le Ministre des travaux publics, bornons-nous, pour le moment, à examiner ce qui concerne les lignes déjà ouvertes.

III

Parmi les problèmes que soulève le service des voyageurs, la sécurité ne pouvait manquer de tenir la première place dans l'enquête comme dans les préoccupations publiques. Ces préoccupations se sont fait jour à plusieurs reprises dans les discussions du Corps législatif.

Fidèle au principe que le chemin de fer le plus mal administré est toujours celui qu'on fréquente davantage, un honorable député du Nord a particulièrement insisté sur les événements dont la ligne qui dessert son département a été l'année dernière le théâtre. De la compagnie, il en a fait remonter la responsabilité à la presse et au gouvernement lui-même qu'il a taxé de négligence et presque de partialité. La presse, quoique plusieurs de ses représentants fassent partie du Corps législatif, n'a trouvé la réponse que le lendemain; mais cette réponse est péremptoire. Tant qu'on la tiendra sous le régime arbitraire auquel elle est soumise, on n'aura pas le droit de lui reprocher un silence qui lui est commandé par le soin même de sa conservation. Ceux qui trouvent bon qu'elle soit bâillonnée doivent tolérer du moins qu'elle se taise, et lui épargner des soupçons gratuitement injurieux. Des imputations semblables ont été déjà dirigées contre elle du haut de la tribune du Sénat à propos d'un éclatant scandale financier. Que prouvent-elles? sinon que sa situation con-

stitue un péril pour les grands intérêts publics. Nous le savions bien; puisse-t-on seulement ne pas attendre qu'il soit trop tard pour le comprendre!

Quant au gouvernement, est-ce bien de négligence qu'on peut l'accuser? Par quel miracle aurait-il encouru, dans cette seule matière, un reproche si contraire à ses habitudes? N'est-il pas disposé plutôt à l'abus de l'intervention administrative, du règlement, du contrôle? Tout ce qui peut se prévoir est prévu; tout ce qui peut s'ordonner, pour le moins, est ordonné. Quels sont les systèmes nouveaux qui ne soient pas essayés, les perfectionnements qui ne soient pas recommandés, les lacunes qui ne soient pas signalées, les accidents qui n'amènent pas des enquêtes, des instructions, des circulaires ministérielles destinées à rappeler ou à compléter les règlements? On dira que le règlement peut être parfait, mais qu'il faut en assurer l'exécution. C'est l'office des agents du contrôle. Par eux l'État est là à toute heure, au sein même de tous les services. Dans ses agents supérieurs, on reproche au contrôle une sorte de confraternité d'armes avec les chefs de service des chemins de fer : mais ne voit-on pas que c'est le seul moyen d'empêcher les conflits que feraient naître à toute heure des attributions aussi intimement confondues? Aux degrés inférieurs de la hiérarchie, on dit que le contrôle est inerte. C'est plutôt le contraire qui est vrai. Il existe trop, car il est souvent vétilleux, tracassier. Il existe trop, surtout, parce qu'il coûte fort cher; mais il coûte aux compagnies qui en supportent presque seules les frais, non pas à l'État, qui n'a guère que la peine de faire les nominations. En somme, si le contrôle n'avait pas le bon esprit de s'abstenir souvent, il arrêterait tout; il en a le pouvoir : ou bien il réduirait les compagnies à un rôle passif, et, déplaçant la responsabilité, il la ferait porter tout entière sur l'administration. Dès lors nous aurions le système de l'exploitation par l'État. Est-ce là que l'on veut en venir? Nous ne souhaitons pas à ceux qui se plaignent des chemins de fer actuels d'expérimenter un tel régime. Ils verraient bientôt que la garantie la plus efficace, c'est encore la vigilance de tous les instants qu'impose aux compagnies leur intérêt; c'est la lourde responsabilité qui résulte pour elles de sinistres qu'elles n'ont été à même, le plus souvent, ni d'éviter ni de prévenir[1].

En définitive, d'où vient cette émotion si vive? En 1863, les che-

[1] Cette responsabilité est entendue chez nous bien plus sévèrement qu'en Angleterre. Dans ce pays elle est souvent déterminée d'avance de gré à gré, au moyen d'un billet d'assurance que le voyageur prend au départ et qui, moyennant une légère prime, donne droit à des indemnités plus ou moins élevées, selon la gravité de l'accident, réglées par un tarif affiché dans la gare.

mins de fer ont causé la mort de huit voyageurs sur 69,000,000. C'est trop encore. Cependant les statistiques prouvent que la proportion a toujours été en diminuant, malgré un énorme accroissement dans la circulation. Elles prouvent que cette proportion est encore bien plus forte chez nos voisins, en Angleterre et en Belgique (nous ne parlerons pas de l'Amérique). Elles prouvent enfin qu'elle était quatorze fois plus élevée avant l'établissement des chemins de fer, malgré la lenteur relative des anciens modes de transport. Tout cela montre que, si le but n'est pas atteint, le progrès est rapide.

Restent les périls spéciaux et personnels que peuvent courir les voyageurs isolés en chemin de fer. Par quel moyen leur permettre de se faire entendre et d'appeler du secours, sans compromettre soit le train lui-même exposé à des collisions par des arrêts en pleine voie, soit la vie des agents obligés de circuler extérieurement le long des portières, sur des voies d'une largeur variable? L'emploi du matériel américain a contre lui l'expérience de l'Angleterre, qui l'a constamment repoussé, et celle des pays mêmes qui l'ont adopté, comme la Suisse ou l'Allemagne, et qui maintenant y renoncent [1]. D'ailleurs la facilité de communication offerte indistinctement à tous ne ferait peut-être qu'augmenter les inconvénients qu'il s'agit de prévenir. Il faut donc, pour le moment, se contenter du palliatif qui consiste à réserver dans tous les trains des compartiments particuliers aux dames voyageant seules, mesure dont le bénéfice va s'étendre aux trois classes de voyageurs.

Cette distinction des classes, et la différence corrélative dans le prix des places, doit être mise absolument de côté sitôt que la sécurité est en jeu; mais elle reprend sa valeur pour ce qui concerne seulement le bien-être des voyageurs. Ainsi le chauffage de tous les wagons indistinctement serait désirable; mais les inventions nouvelles qui consistent à emprunter la vapeur ou la chaleur de la locomotive entraînent une grande déperdition de force; quant au système actuel, celui des chaufferettes, son emploi serait hors de prix et causerait d'ailleurs des retards qui auraient les plus sérieux inconvénients pour la marche des convois.

On réclame encore pour les places de troisièmes des rideaux ou des persiennes, enfin une disposition plus commode des banquettes. Pour tout cela, il s'agit de déterminer ce que les compagnies peuvent faire sans être entraînées à trop de dépenses, sans que leur matériel soit exposé à des dégats trop onéreux; ce que le public peut exiger sans

[1] Si l'on veut comparer les discussions de nos assemblées à celle à laquelle l'assassinat de M. Briggs a donné lieu à la chambre des communes, on verra combien les principes du gouvernement anglais sont plus libéraux et plus conformes aux nécessités de l'industrie.

qu'elles soient en droit de lui demander un prix plus élevé. Mais que l'on aille voir en Angleterre les trains parlementaires, ceux qui sont spécialement réservés aux classes inférieures ; que l'on se rappelle ce qu'étaient chez nous il y a vingt ans les troisièmes, simples chariots sans bancs d'abord, longtemps sans toiture, et enfin munis simplement d'un toit avec des rideaux de cuir : on reconnaîtra que personne en France, et moins que personne la grande industrie, ne mérite le reproche d'inhumanité.

Bien des perfectionnements sont dans le même cas. Leur seul inconvénient consiste dans l'accroissement de charges qu'ils entraîneraient. Telle est l'augmentation de la vitesse soit pour les personnes aisées voyageant dans les trains express, soit pour la clientèle moins restreinte des trains qui desservent un plus grand nombre de stations.

Et d'abord conviendrait-il d'augmenter le nombre des express? Sauf des exceptions motivées par des nécessités politiques de premier ordre, pour qu'un express soit établi il faut s'assurer qu'il sera rémunérateur. Une mesure différente prise sans discernement pourrait nuire beaucoup aux vrais intérêts du public, sur les lignes qui ne constituent pas de grandes voies de transit et s'alimentent principalement au moyen des communications locales.

Mais c'est surtout la vitesse de marche des express qui a fait l'objet de nombreuses réclamations.

On a beaucoup dit qu'en Angleterre les trains express et ceux de la malle atteignaient 60, 65 et même 70 kilomètres de vitesse effective à l'heure, tandis que, chez nous, sauf deux exceptions [1], le maximum moyen était à peine de 50. On ne s'est pas demandé si le prix de transport était le même, et on aurait trouvé chez nos voisins une moyenne d'un tiers plus élevée que la nôtre. On aurait vu de plus que le nombre des voyageurs de premières, qui ne forme en France que le 11e de la circulation totale, est en Angleterre du 8e [2]. Enfin, la poste anglaise traite avec les chemins de fer comme un particulier, est obligée de s'accommoder de leurs ordres de marche, d'expédier les dépêches comme de simples colis, en les faisant suivre seulement par un agent, à moins qu'elle ne préfère avoir à ses frais des trains spéciaux, d'où les voyageurs sont exclus au besoin. Nos compagnies, outre bien d'autres servitudes [3], sont tenues de faire gratuitement le service de la poste, de régler sur ses convenances les

[1] Entre Paris et Calais, on fait 57 kilomètres, et 53 entre Paris et Marseille.

[2] Celui des deux premières classes réunies est de 42 pour 100 au lieu de 25.

[3] Celle, par exemple, de fournir des bureaux au personnel d'une foule d'administrations, octrois, télégraphes, etc. La compagnie de la Méditerranée a reçu de l'État, pour le service des postes, 119,200 fr., alors que la compagnie du London and North-Western touchait pour un parcours égal 3,153,000 fr.

heures et la vitesse de certains trains, les arrêts et leur durée, de conserver souvent, pour elle seule, des trains de nuit qui d'ailleurs sont superflus, de remorquer enfin ces bureaux ambulants, d'un poids énorme, au moyen desquels elle supplée à ce qui lui manque d'espace dans l'hôtel de l'administration centrale.

Il est vrai que le directeur général des postes a fait espérer de grandes concessions : réduction des bureaux ambulants, comme nombre et comme poids ; suppression de plusieurs temps d'arrêt rendus inutiles par la découverte d'un procédé satisfaisant pour échanger les dépêches avec les trains en marche. Les mesures annoncées sont restées à l'état de projets ou, tout au plus, d'expériences, et pourtant la lettre du ministre en imposait la contre-partie dès l'organisation du premier service d'été, en fixant comme minimum 55 à 60 kilomètres de marche effective à l'heure. Il faut bien se rendre compte qu'un tel progrès est au prix d'une augmentation considérable tout à la fois dans les chances d'accidents et dans les frais de traction ou de matériel.

Les demandes d'accélération ne sont pas moins vives en faveur des voyageurs des 2es et 3es classes. Les idées modernes d'égalité répugnent, assure-t-on, à ce que ceux qu'une plus forte dépense arrête, soient privés d'une partie des avantages des chemins de fer. Ne serait-il pas aussi juste d'en conclure qu'il faut bien se garder d'accélérer la marche des express? Si le public, qui payait plus cher il n'y a pas vingt ans pour aller à Bordeaux en 3 jours et à Marseille en 4 ou 5, se plaint que le voyage lui prenne maintenant 19 heures dans une direction, et 29 dans l'autre, parce qu'il n'en prend à certaines personnes que 11 ou que 16, il ne se plaindra pas moins lorsqu'on lui aura fait gagner encore deux heures et que les voyageurs plus riches les auront gagnées aussi. Pour l'admission des voitures de toutes classes dans les express, il faut que les progrès de la science et la construction de nouvelles et plus puissantes machines permettent de multiplier les véhicules sans ralentissement ; mais on accroîtra du même coup, sinon dans la même proportion, les dépenses.

Les éléments de décision. dans une question pareille, devraient se puiser dans la statistique. On cite les différences de durée qui se produisent sur de longs trajets. Les chemins de fer répondent par le relevé des parcours moyens pour les trois classes, desquels il résulte que les voyageurs de la troisième, en général, vont à de moins grandes distances que ceux de la seconde, et ces derniers que ceux de la première. Il résulte de là que les voyageurs des deux dernières classes ont moins d'intérêt à parvenir vite à l'extrémité de la ligne qu'à pouvoir s'arrêter, selon leurs convenances, aux stations inter-

médiaires. Ce sont ces convenances auxquelles répondent les trains omnibus actuels.

Si, maintenant, on veut, sous le nom de convois directs [1], établir un service moyen plus lent que les express, plus rapide que les trains omnibus, l'innovation sera bonne toutes les fois qu'un tel service trouvera une clientèle qui couvre ses frais, avec la condition inévitable de sacrifier un assez grand nombre de temps d'arrêts. La compagnie de l'Est a cité 16 de ses gares qui, toutes ensemble, n'ont donné que 25 voyageurs pour l'extrémité de la ligne en 1860, et 30 en 1861. Que le nombre de ces coûteuses inutilités cesse du moins de s'accroître! C'est un point capital pour la dépense comme pour la vitesse.

Quant à gagner du temps sur les arrêts, c'est un espoir qu'il n'est guère permis d'entretenir. Les arrêts sont calculés rigoureusement et demandent presque toujours plus de latitude qu'il ne leur en est attribué. On regagne la différence sur la durée du parcours. Cette question se lie à celle des bifurcations. Tout le monde désire que les voyageurs n'attendent pas plus de 10 à 15 minutes le départ du train de l'embranchement. Mais il faut tenir compte de l'importance relative des diverses lignes à desservir, et du nombre de celles qui s'y rattachent en sous-ordre. Nul ne peut exiger que les trains soient multipliés indéfiniment, au risque de rester vides. D'ailleurs, plus la marge accordée diminue, plus grandissent les chances de retards qui, d'un embranchement, s'il n'a qu'une seule voie, se répercutent sur l'autre, et de celui-ci sur la ligne principale. On augmente ainsi les dangers d'irrégularités dans le service ou même de collisions. Il y a là une question d'appréciation que ne saurait résoudre une formule générale.

Au fond, ce qui importe aux classes laborieuses, c'est surtout le bon marché. A ce point de vue, un des progrès les plus utiles serait d'admettre les voyageurs dans les trains de marchandises. Il paraît prouvé qu'il y a une différence de 30 pour 100 par kilomètre dans le nombre des voyageurs de troisième classe transportés en Angleterre et en France : cela indique que nos populations agricoles et ouvrières ne sont pas suffisamment desservies.

IV

Dans le service des marchandises, la première question est encore

[1] On donne maintenant plus de facilités aux voyageurs à grandes distances des 2e et 3e classes. Ils vont à Marseille en 24 heures.

la célérité. Le principe que le temps est de l'argent semble se faire accepter de plus en plus. Seulement, on n'en conclut pas qu'il faille payer l'économie de temps par des augmentations de prix. Au contraire, les chemins de fer doivent maintenir les réductions de tarifs déjà concédées ; ils doivent aller, dans ce sens, jusqu'à la dernière limite du possible, et, en même temps, ils se voient constamment proposer pour modèle la rapidité du service anglais qui s'exécute à des prix infiniment plus élevés. Ainsi, l'extrême brièveté des délais de livraison répond à une différence dans les frais de gare et de camionnage telle qu'on paye à Londres 15 fr. 50, ce qui coûte en France 6 fr. 50. — Pour les marchandises en petite vitesse, le tarif moyen, qui est ici de 7 à 9 centimes, tout au plus, s'élève en Angleterre à 12 et même 16 centimes par kilomètre ; il monte plus haut encore pour les faibles poids et les petits parcours. Les transports à grande vitesse que nous taxons à 26, 28, au plus 40 centimes, d'après les tarifs anglais les plus modérés ne payent pas moins de 80 centimes à 1 fr. 60 jusqu'à la distance de 80 kilomètres. En définitive, il n'est plus permis de vanter la supériorité des chemins de fer anglais sous le rapport du bon marché.

Du reste, au sujet de la grande vitesse, il ne paraît pas s'élever de réclamations bien sérieuses. Les transports de messagerie sont mieux surveillés et moins sujets à ne pas arriver à destination. Les transports de denrées, primeurs, lait, poisson, etc., se font par des trains spéciaux, qui mettent les grands marchés en communication journalière et rapide avec des lieux de production même éloignés. C'est un des avantages les plus évidents des chemins de fer.

Il faut encore réduire, surtout dans les petites gares, le délai d'expédition des colis, et permettre aux compagnies de transporter par les express, en relevant de 20 à 25 pour 100 les tarifs, certaines marchandises d'un faible poids et d'une valeur importante. On faciliterait par là, au profit des grands centres manufacturiers, le transport rapide des échantillons, et par conséquent les commandes.

Quant aux expéditions de petite vitesse, le ministre songe à restreindre les délais au moins pour la plupart des produits manufacturés et des matières premières d'un prix élevé. On dresserait la nomenclature de ces objets, et, pour eux, la vitesse réglementaire serait portée de 125 à 200 kilomètres par 24 heures. Les taxes ne seraient pas relevées; mais les compagnies resteraient libres de proposer aux expéditeurs des tarifs spéciaux à délais allongés, moyennant une réduction de prix.

Nous ne discuterons pas le mérite de cette combinaison ni le droit qu'aurait l'administration de l'imposer. Elle semble un effort pour calmer l'impression qui est résultée des chiffres rapportés par l'en-

quête sur les chemins anglais. Il est certain que ceux-ci, ayant à traiter avec des habitudes commerciales dont la vitesse paraît le grand souci, obtiennent, sous ce rapport, des résultats remarquables. D'Aberdeen à Londres, les marchandises sont transportées en 40, au plus 45 heures; il nous faudrait 11 jours. D'Edimbourg à Londres, on prend 30 ou 40 heures, au lieu de 9 jours; de Bristol à Londres, 14 heures, au lieu de 6 jours; de Manchester à Londres, 14 heures encore, au lieu de 7 jours. En face de pareilles différences, quoiqu'elles ne se produisent guère que sur les lignes directes, l'industrie française se croit ruinée, et réclame, pour soutenir la concurrence de ses rivaux, des conditions plus égales. Ce n'est pas tout. On exagère l'argument et, soutenant que les délais fixés par l'arrêté de 1859 sont très-ordinairement dépassés, on prétend prouver par des chiffres que le bénéfice des chemins de fer est à peu près nul, chez nous, comme célérité et comme exactitude pour les transports de marchandises. Dans bien des cas, a-t-on dit, le commerce regrette l'ancien roulage.

C'est là une opinion extrême. Les hommes les plus éclairés ne font pas difficulté de reconnaître que le régime actuel constitue un réel progrès sur celui qui l'a précédé : de Paris à Marseille, le roulage accéléré mettait 10 jours, — le chemin de fer n'en met que 9, avec diminution d'un tiers dans le prix. Mais un tel résultat est-il suffisant ? De leur côté, les compagnies font valoir les améliorations déjà réalisées : de Lille à Paris, le roulage ordinaire effectuait en 8 jours au prix de 65 fr., et l'accéléré en 4 au prix de 100 fr., les transports que le chemin de fer accomplit pour 45 fr. en 3 jours; sur la ligne de Bordeaux à Cette, c'est 3 ou 4 jours au lieu de 8 par le roulage accéléré, de 15 par roulage ordinaire, de 12 à 20 par bateaux. A entendre les chemins de fer, ce n'est pas avec le roulage qu'il est juste de les comparer, c'est avec la batellerie, qui, seule, comme eux, se chargeait des matières encombrantes, les conduisait par masses et avec obligation de déchargement partiel aux points intermédiaires. De même, si l'on cite l'Angleterre, il ne faut pas oublier seulement les facilités qu'y trouvent les entreprises de transports.

Quelle est, en réalité, cette situation des compagnies anglaises invoquée des divers côtés dans ce débat ? Les documents constatent qu'elles sont absolument indépendantes dans leur action, sauf les obligations que peuvent leur imposer des entreprises rivales. Non-seulement elles sont libres d'ajouter sans contrôle aux tarifs légaux des droits de chargement et déchargement, des taxes qui les augmentent du double pour les petites distances et d'un supplément très-notable jusqu'à 200 kilomètres; non-seulement elles peuvent faire varier leurs prix à volonté pour la même nature de marchandises, et consentir des conditions différentes à chaque expé-

diteur, selon les quantités transportées, mais elles peuvent même refuser absolument telle ou telle nature d'objets, ou n'en faire que le remorquage, en laissant les particuliers maîtres de se procurer des wagons et de les charger. Quant aux délais, les chartes de concession portent que les transports doivent se faire dans un temps raisonnable, et un avis inscrit dans tous les tarifs indique qu'on ne garantit aucun délai d'expédition. Le fait le plus remarquable, c'est que cette liberté, loin d'être une cause de négligence, ne fasse, comme on l'a vu, qu'accélérer le service. Il est curieux d'entendre les explications qu'en donnent les directeurs mêmes de ces entreprises. « Ils m'ont tous déclaré, dit M. Moussette dans son remarquable rapport, que, si les expéditeurs exigeaient des engagements formels pour les délais d'expédition et de livraison des marchandises, si la législation imposait aux compagnies des délais rigoureux, et si, surtout, une pénalité était stipulée pour les cas de retard, ils indiqueraient sur les engagements un délai triple au moins du délai employé actuellement. Et alors, ont-ils ajouté, de cet état de choses naîtrait l'habitude de prendre tout le temps obligatoire, sous le prétexte d'éviter les erreurs qu'entraîne un rapide service, et aussi pour amener une économie d'exploitation capable de compenser les indemnités auxquelles les compagnies seraient forcément assujetties. »

Il résulte, en effet, de cette latitude laissée par la législation anglaise, que les chemins de fer n'ont pas, en général, à subir de retenues pour retards. Toutes les autres indemnités pour pertes, avaries, etc., sont, sauf de très-rares exceptions, réglées par des transactions amiables avec les intéressés. En somme, le montant total des retenues afférentes aux erreurs ou irrégularités de toute nature, représente, pour l'ensemble du transport des marchandises de classes, environ 1 fr. 60 pour 100 du produit brut. Ce chiffre est élevé et dépasse notablement la proportion pour laquelle cette nature de frais entre dans les dépenses des lignes françaises. Il ferait supposer que la rapidité ne s'obtient qu'en sacrifiant dans une certaine mesure la régularité du service.

Renfermées dans les étroites limites d'un délai réglementaire, nos compagnies sont loin d'une pareille indépendance. De plus, les chemins anglais n'ont pas à desservir un pays doué d'une centralisation puissante, avec un réseau centralisé lui-même en vue d'un petit nombre de points importants d'où tout part et où tout vient aboutir. Si les gares secondaires sont comparativement plus pauvres en France, par contre, dans les grandes gares de Londres les expéditions journalières ne dépassent guère 5 à 600 tonnes, tout au plus 1000 ou 1200, chiffres de beaucoup inférieurs à ceux des gares de Paris, et il n'est pas besoin d'insister sur les ob-

stacles considérables qu'oppose à la promptitude du service la concentration de grandes masses de marchandises à faire partir d'un même lieu.

Ces obstacles tiennent à la nature des choses; par la faute des hommes, bien d'autres complications viennent s'y ajouter. Ainsi la jurisprudence impose aux compagnies l'obligation de conserver les marchandises expédiées sans stipulation de BUREAU RESTANT, ou même stipulées livrables au domicile du destinataire, toutes les fois que celui-ci manifeste l'intention de les prendre lui-même en gare. Quelles charges une telle décision ne peut-elle pas faire peser sur les chemins de fer! Responsabilité indéfinie, nombre toujours croissant du personnel, gêne de tous les services, gares immenses sans cesse étendues, toujours insuffisantes, qui deviennent des entrepôts plus économiques où les colis s'accumulent, quoi qu'on fasse, et souvent changent plusieurs fois de propriétaires sans déplacement et presque sans frais!

En somme, l'organisation de nos réseaux amène cette double conséquence : le délai actuel est large quand il s'agit d'expéditions à grande distance et effectuées exclusivement sur une des lignes principales aboutissant à Paris ; il est au contraire tout au plus suffisant pour les envois qui suivent des lignes transversales, ou ceux qui vont à de petites distances.

C'est pourtant à l'égard de ces derniers que des réformes sont nécessaires surtout. On pourrait essayer de faire voyager les marchandises par la grande vitesse, avec taxe intermédiaire entre les deux classes de tarifs. Il faudrait que ce fût à titre d'exception, car, en général, ce n'est pas une bonne mesure que cet établissement de tarifs et de délais moyens. Les expériences qui ont été faites semblent prouver qu'ils sont inutiles ; que le commerce, comme les compagnies l'avaient préjugé, cesse de tenir à la rapidité dès qu'il faut la payer, et sacrifie tout au bon marché. C'est du moins ce que la compagnie d'Orléans a déclaré à la dernière réunion de ses actionnaires.

Quelques embarras que pût causer aux chemins de fer l'abréviation des délais, le côté le plus sérieux de cette disposition serait peut-être dans les exigences qui viendraient s'y ajouter. Déjà, le cahier des charges de 1859 a imposé la nécessité de constater toute expédition par une lettre de voiture ou un récépissé ; grande gêne pour les compagnies dont les agents perdent de dix à vingt-cinq minutes, chaque fois, pour cette rédaction [1]. Elles demandaient la suppression des mentions relatives au délai et au prix, surtout elles repoussaient la sti-

[1] Ce récépissé, timbré à 20 centimes, augmente souvent les frais de transport de 60 à 70 pour 100.

pulation d'une retenue en cas de retard. Mais on leur oppose la situation d'infériorité faite au public : s'il est lésé, il recule devant la nécessité d'un procès en dommages-intérêts; il faut donc qu'il ait toujours entre les mains un titre énonçant clairement le délai et la retenue, retenue qui variera du dixième au tiers, et que le destinataire pourra opérer lui-même en payant le prix stipulé.

Il y aurait là une innovation grave, d'autant plus que cette retenue, encourue par le fait seul du retard, n'anéantirait nullement l'action en dommages-intérêts au cas d'un préjudice plus considérable. Il s'agit d'une obligation commerciale non remplie, fait prévu, et puni comme il mérite de l'être, par le Code de commerce : on ne peut le soustraire à l'application des principes posés dans ce Code.

Mais le transporteur est exposé à voir surgir de sa faute de bien autre conséquences. Les agents du contrôle sont armés du droit de provoquer par des procès-verbaux des poursuites correctionnelles. Y a-t-il eu retard dans une livraison de marchandises? S'est-on trouvé dépourvu de places à une station et obligé d'ajourner au train suivant des voyageurs qui avaient reçu d'avance des billets? Les agents du chemin de fer doivent subir des condamnations qui peuvent s'élever jusqu'à 300 francs d'amende et un mois de prison.

Et ces poursuites n'atteignent pas seulement des employés subalternes. Elles vont, sans plus de ménagements, frapper au sommet des principaux services les chefs sur lesquels tout repose. Rappelons les applications que reçoit tous les jours l'art. 419 du Code pénal, comme sanction de l'article du cahier des charges relatif aux correspondances. Celui-ci pose le principe d'une égalité absolue entre toutes les entreprises de transport qui desservent les mêmes routes, et les chemins de fer ne peuvent déroger à cette règle sans une autorisation administrative. Dans la pratique, des injonctions pareilles sont souvent et forcément enfreintes. Quand une seule compagnie, comme celle d'Orléans, est obligée d'entretenir 276 services de correspondances, on conçoit qu'il ne se passe guère de jours sans que l'un de ces services s'arrête brusquement, par suite d'un décès, d'une faillite ou de tout autre accident : il faut assurer de suite la continuité du mouvement. Voilà des faits commandés par des nécessités impérieuses, qui donneront ouverture aux poursuites, et les peines appliquées seront celles du délit de coalition, même en l'absence de tout acte de coalition, pour simple contravention à une mesure disciplinaire. 500 à 10,000 fr. d'amende et un emprisonnement d'un mois à un an, telles sont les rigueurs dont se voient menacés des hommes placés à la tête de l'industrie et de la science! Certes, il y a loin de là aux immunités dont notre centralisation administrative entoure ces mêmes hommes tant qu'ils se contentent de servir paisiblement l'État

dans les cadres du corps important auquel ils appartiennent[1].

Mais les chemins de fer sont un grand instrument de nivellement matériel et moral. Le système de l'exploitation par l'industrie privée peut rendre un double service : d'une part, en faisant tomber les règlements surannés qui régissent les anciennes voies de communication ; de l'autre, en obtenant l'application sincère et complète, aux associations comme aux particuliers, du principe de l'égalité devant la loi.

Les vices d'un tel état de choses ont déjà frappé la commission, et elle a cherché le moyen d'y remédier. La nécessité de l'autorisation formelle et préalable serait supprimée. L'administration aurait cinq jours pour interdire la mise à exécution du traité, et le droit à toute époque d'en arrêter l'effet. Quant à la pénalité, il ne serait plus question d'appliquer l'emprisonnement aux directeurs des compagnies. Le rapport déclare bien suffisante l'action en dommages-intérêts de la partie lésée. De ces deux propositions, la première seule est visée avec approbation dans la lettre du Ministre. Il est fâcheux que ce soit la plus discutable ; car les plus sérieux inconvénients naîtraient de ce droit de *veto* indéfini, qui permettrait au pouvoir, juge souverain des réclamations, de venir à chaque instant désorganiser les services de correspondances. Quant aux mesures législatives qu'il faudrait provoquer pour supprimer la sanction correctionnelle, pourquoi n'en est-il plus fait mention?

V

C'est surtout maintenant que va se manifester cette résistance du pouvoir aux réformes, et cette supériorité des vues de la commission. Celle-ci est plus libérale que le département des travaux publics, par cela seul qu'elle n'est pas lui. Elle fait comme la justice administrative, qui s'occupe constamment à protéger les citoyens contre les écarts de l'administration elle-même.

Malheureusement pour les compagnies, tout ce qui blesse leurs intérêts, ne donne pas ouverture à un recours devant une juridiction, même administrative. Quand le gouvernement agit dans les

[1] Les ingénieurs de l'État ne peuvent être poursuivis sans l'autorisation du conseil d'État, et ont une vraie juridiction sur toutes les entreprises de transport. (Loi du 29 floréal an X.)

limites de son pouvoir réglementaire, on ne peut que s'incliner et accepter sa décision.

Il en est ainsi pour les tarifs. Nulle taxe ne peut être perçue sans une concession, contenue soit dans le cahier des charges, soit dans un acte postérieur : en outre les taxes, même autorisées, doivent, avant toute perception, être soumises à l'homologation du ministre des travaux publics. Ces principes ont reçu aux diverses époques des applications bien différentes. D'après la jurisprudence de la commission qui, de 1848 à 1852, a régi les voies ferrées, l'homologation n'était qu'un simple visa de l'administration, constatant qu'elle ne trouvait rien dans les tarifs proposés, de contraire au cahier des charges. Alors l'application du tarif restait un fait propre aux transporteurs, réservant aux tiers leur recours devant les tribunaux ordinaires ; ce n'était pas un de ces actes administratifs qu'une déclaration de conflit peut leur interdire d'apprécier.

Depuis 1852, les choses se passent autrement ; la tendance à exagérer le principe d'autorité n'a pas été, au ministère des travaux publics, moins prononcée qu'ailleurs. Homologuer, a-t-on dit, cela signifie approuver ou non, avec ou sans conditions, sans que ces conditions aient besoin d'aucune justification : c'est le régime du bon plaisir ; il en résulte une immixtion permanente, et un pouvoir discrétionnaire de l'autorité dans toutes les questions qui se rattachent à l'exploitation. Les abaissements de tarifs eux-mêmes ne sont pas laissés au libre arbitre des grandes entreprises de transports. Une fois abaissées, les taxes ne peuvent être relevées qu'au bout de trois mois pour les voyageurs et un an pour les marchandises. En outre, le relèvement au bout d'un an c'est le droit, mais le fait est bien différent. Tel chemin de fer, qui, dans un espace de dix ans, n'a demandé que trois relèvements de tarifs, se les est vu refuser tous.

Hâtons-nous de le dire, il ne serait pas juste d'imputer à l'administration seule ses rigueurs ; ainsi la suppression des traités particuliers, et celle des tarifs d'abonnement, prononcées en 1858 et 1860, lui ont été imposées, et très-probablement contre le sentiment personnel des hommes placés à sa tête. Une sorte d'agitation à l'anglaise avait été organisée dans les centres producteurs. Il se manifestait un mouvement d'opinion assez factice, mais qui faisait illusion, dans un pays où l'opinion vraie a tant de peine à se révéler. Le public, déshabitué de la discussion, peu versé dans les questions économiques, jaloux, au fond, de la puissance des grandes associations, et les voyant trop dans la main de l'État pour apprendre à respecter leurs droits, acceptait avec faveur tous les arguments qui tendaient à lui démontrer que les chemins de fer ruinaient l'industrie par cela seul qu'ils en modifiaient les conditions. Les tribunaux se mirent à con-

damner les tarifs à prix réduits conditionnels, les chambres de commerce à les dénoncer presque unanimement au pouvoir, le Sénat à écouter favorablement ces pétitions, le Corps législatif à saisir les rares occasions que lui laissait la constitution de faire entendre les mêmes plaintes. Ces plaintes variaient peu dans leurs termes; on y trouvait surtout l'invocation obligée aux principes de 1789. Tantôt la liberté était violée, puisque les titulaires de tarifs d'abonnement s'interdisaient d'avoir recours à aucune voie concurrente; tantôt c'était l'égalité, puisque, dans les traités particuliers, des usines de même nature se voyaient plus ou moins favorisées selon leur importance. Mais les attaques portaient plus haut. Elles n'allaient à rien moins qu'à faire supprimer toute espèce de taxe fondée sur un autre principe que la distance, à établir l'égalité kilométrique absolue, égalité sauvage qui eût pu anéantir d'un coup tous les résultats obtenus dans ces dernières années.

Par bonheur, le Ministre des travaux publics, plus éclairé que les représentants du commerce et les grands corps de l'État eux-mêmes, resta fidèle aux traditions de ce régime parlementaire, dont il s'est donné le tort inutile de nier les services, et dont les patientes études, à propos des premières concessions de chemin de fer, ont rendu tout possible à ses successeurs, en fondant la législation, sur laquelle tout repose encore. Le principe des taxes différentielles fut sauvé: les deux formes les plus impopulaires payèrent pour toutes les autres. Moins radicale, la mesure eut des effets moins funestes. Elle ne fut pas cependant sans de graves inconvénients. En effet, avec les tarifs d'abonnement disparut un précieux moyen d'amener des diminutions notables dans le prix de revient d'une foule de matières nécessaires aux manufactures. Quant aux traités particuliers, leur mérite était dans les tâtonnements qu'ils permettaient aux Compagnies, et les facilités qu'elles y trouvaient pour ouvrir de nouveaux débouchés, découvrir de nouveaux éléments de trafic, sans compromettre l'ensemble de leur exploitation. C'est cette action d'une liberté intelligente qui a été sacrifiée à un culte mal entendu pour l'égalité.

Veut-on saisir sur le fait le danger des restrictions dans un pareil sujet? Le chemin de fer d'Orléans, par un traité à prix très-réduits, avait mis les plâtres des environs de Paris à la portée des contrées du Sud-Ouest, où cette matière fait également défaut à l'agriculture et aux constructions. La double garantie qui était stipulée, d'un minimum de transports annuels, et d'un maximum de prix de vente dans des dépôts établis aux principales stations, permettait à la compagnie de s'assurer que la réduction du tarif profitait bien au consommateur et non à l'intermédiaire. La suppression des traités particuliers vint réduire exactement de moitié la consommation, qui, depuis, malgré

un tarif spécial accordant à tout expéditeur les mêmes avantages, n'a jamais pu se relever.

Voilà pour l'agriculture. Il en est de même pour les diverses branches d'industrie. Dans les premiers temps de l'application du traité de commerce, il y eut une époque où les fers anglais entraient en quantités considérables par les ports de Bordeaux ou de Nantes. Les maîtres de forges du Berry demandaient avec instances un tarif réduit sur ces deux points, et la compagnie d'Orléans, par son intérêt même, était disposée à tout faire pour les aider à soutenir la concurrence étrangère. Elle en fut empêchée par l'impossibilité de maintenir pour Tours et Angers, d'une part, Limoges et Périgueux de l'autre, des prix supérieurs à ceux qui auraient été établis pour Nantes et pour Bordeaux. La faveur faite aux points extrêmes, devant profiter à toutes les localités intermédiaires, aurait entraîné une trop grosse perte sur l'ensemble du trafic.

Tels sont les procédés par lesquels on entend marcher vers la réduction des frais de transports. Tel est l'appui qu'on prête aux industries françaises, lancées à l'improviste dans une lutte où leurs rivaux ont déjà tant d'avantages.

Il suffit de comparer cet état de choses à l'indépendance absolue dont jouissent les chemins de fer anglais, pour comprendre combien celle-ci est mieux appropriée à un régime commercial, qui répudie les prohibitions et réduit les tarifs protecteurs. La liberté peut seule guérir les maux qu'elle a causés. Si les industriels français, tout en acceptant avec courage et patriotisme la situation qui leur est faite, se sont plaint à juste titre, dans la discussion de l'Adresse, que l'on se vantât d'avoir devancé l'opinion publique, leur intérêt bien entendu serait de poursuivre toutes les applications du principe qu'ils invoquent, en demandant, comme dédommagement pour le passé et sauvegarde pour l'avenir, le droit pour chacun de débattre publiquement et de régler librement ses propres intérêts. L'habitude de recourir au pouvoir est trop familière à nos mœurs; mais c'est une tactique dangereuse, l'histoire des dernières années le montre.

Pourtant cette année, comme les précédentes, c'est l'industrie qui a dénoncé les chemins de fer, provoqué contre eux des mesures restrictives. C'est encore le pouvoir qui a eu le beau rôle quand il a fait entendre, par la bouche de M. le ministre d'État, cette sage profession de foi. « Les tarifs différentiels..... le jour où vous les attaqueriez, vous attaqueriez en même temps la vitalité de l'industrie des transports en France. Les tarifs différentiels sont la condition essentielle de la production de l'industrie. Si les longues distances ne sont pas

protégées par des abaissements, vous ruinerez complétement le mouvement industriel de ce pays[1]. »

Cette séance est l'une de celles qui ont mis le mieux en évidence combien est arbitraire et fausse la distinction qui sépare, au sein du gouvernement, l'action et la parole. Elle a prouvé ce que gagne en précision et en autorité sur l'auditoire le langage des orateurs officiels, quand ils ont pratiqué et dirigé eux-mêmes les affaires qu'ils ont mission d'exposer devant les chambres. N'était-ce pas la force des choses qui portait M. le ministre d'État à s'écrier, comme il l'a fait avec une certaine satisfaction : « Je connais ces questions ; j'ai passé huit années de ma vie à les étudier. »

C'est au travail de la commission à exercer sur le public la même influence.

Les saines notions qu'elle a puisées dans une étude approfondie des faits, elle les applique, avec plus ou moins de bonheur, à la solution des diverses questions en litige. Pour l'homologation, l'autorisation administrative préalable serait supprimée : au bout d'un mois après la publication des nouvelles taxes, leur perception serait de droit, sauf la faculté réservée au Ministre de la suspendre à toute époque. Cette mesure semble avoir été préparée dès 1862 par un décret permettant la mise en vigueur immédiate des tarifs de transit et d'exportation. Elle sera donc sans doute admise ; seulement ce sont les compagnies qui pourraient bien, cette fois encore, ne pas vouloir d'une faveur plus apparente que réelle. Autant elles devraient accepter avec empressement le retour au système de l'homologation implicite, autant elles auraient raison de se défier d'un tel régime.

L'abréviation des délais pour le relèvement des taxes, mesure également proposée, est vue avec moins de faveur par le gouvernement. Il constate que les oscillations sont la cause la plus fréquente des réclamations du public. D'ailleurs, il en est encore à redouter les jeux de tarifs destinés à ruiner les concurrences. Oublie-t-il tous les moyens qu'il a dans les mains pour déjouer de pareilles manœuvres ? Vaut-il mieux empêcher les compagnies de réduire leurs prix, par la crainte de ne pouvoir plus les relever?

Les traités particuliers n'ont pas été plus heureux, malgré le vœu exprimé, chose remarquable, par une chambre de commerce et les sympathies visibles de la commission. Mais celle-ci ouvre une voie détournée. Ce serait d'autoriser les expéditeurs importants à avoir eux-mêmes un matériel roulant ; on pourrait alors consentir des conditions plus favorables à ceux qui confieraient aux compagnies

[1] *Moniteur* du 18 janvier. Réponse de M. Rouher à M. Brame.

leurs propres wagons tout chargés, en ne leur demandant que d'en faire le remorquage.

Ce procédé aurait l'avantage de faire cesser les plaintes du commerce, surtout des bassins houillers, qui montrent leurs travaux entravés, ou leurs produits exposés à subir des déchets considérables sur le carreau de la mine, toutes les fois qu'ils n'ont pas un canal à leur disposition pour suppléer le chemin de fer. De leur côté, les compagnies invoquent le chiffre énorme et l'accroissement incessant de leur matériel. Elles disent que, tout ce qu'on peut exiger d'elles, c'est de se tenir au niveau de la production ordinaire et normale. Quant aux besoins extraordinaires et imprévus, s'il fallait être sans cesse en mesure d'y faire face, une portion notable du capital ne ferait que se perdre inutilement. Il semble que la mesure proposée mettrait un terme à ces tiraillements. Il y a quelques mois, un journal a annoncé qu'un traité sur ces bases avait été conclu entre la compagnie de l'Est et M. de Wendel. Nous lui souhaitons un heureux succès.

La commission ne s'en est pas tenue à l'examen de ces questions spéciales. Des observations générales, sur les conditions économiques des transports, montrent la voie dans laquelle peut se trouver le véritable progrès. L'abaissement des tarifs proportionnellement aux distances parcourues, tel doit être le but : le moyen d'y marcher, c'est la persuasion, c'est une certaine indépendance d'action rendue aux compagnies. Cela vaudra mieux que la contrainte.

D'abord, pour rendre les longs voyages accessibles aux classes laborieuses, il faudrait appliquer aux voyageurs un tarif différentiel analogue à ceux des marchandises. Les statistiques indiquent des différences considérables dans le développement des deux services. En outre, il paraît constaté que les deux tiers des places en général restent inoccupés dans les trains. La conclusion est que les compagnies méconnaissent leurs vrais intérêts en maintenant les prix aux mêmes taux, et qu'il y aurait profit, pour elles comme pour le public, dans un système de réductions qui augmenterait la circulation à grande distance.

Nous répondrons que les compagnies se sont montrées ordinairement disposées aux essais qui leur ont paru offrir de sérieuses condition de succès. On a vu les merveilleux résultats réalisés, comme bon marché, par les trains de plaisir ou les abonnements ; ces sortes de combinaisons pourront s'étendre avec le développement des affaires et des relations. Quand deux points ne sont liés ensemble qu'au moyen d'un détour, l'allongement de parcours ne grève pas le public. Bien plus ; le bénéfice accordé, dans ce cas, aux points extrêmes, profite aussi aux points intermédiaires, et la dernière discussion nous a appris

qu'après une expérience personnelle, faite par M. le Ministre des travaux publics à Asnières, ordre vient d'être donné de ne demander jamais plus cher pour une moindre distance que pour une plus grande. Ainsi les réductions de taxes s'obtiennent peu à peu, dans la mesure des accroissements que peut prendre le mouvement des voyageurs ; mais ces accroissements seront nécessairement lents, car on ne modifiera pas d'un seul coup les habitudes sédentaires de nos populations rurales.

C'est au sujet des transports de marchandises que les idées exprimées par la commission nous paraissent prendre le plus haut caractère de vérité et d'importance.

Le rapport commence par rendre un juste hommage à la modération avec laquelle les compagnies se tiennent, et même de beaucoup, au-dessous des limites de leurs tarifs. Elles sont arrivées à transporter la houille à 3 centimes la tonne, le plâtre à un peu plus de 2 centimes, sur des points éloignés des pays producteurs. Pour la quatrième classe de marchandises nouvellement créée, les maxima viennent d'être réduits à 4 centimes au-dessus de 300 kilomètres. C'est à peu près la dernière réduction que puisse atteindre un maximum réglementaire. Mais, si l'on ne peut exiger plus, on peut encourager les compagnies à tenter des essais en grand, et même à longue échéance, grâce à la durée de leur concession, et à la constitution des réseaux qui les investit presque du monopole des transports dans un vaste rayon. Elles ont tout intérêt à y développer la richesse, à y créer des besoins qui donneront lieu à plus de commerce et d'échanges. Avec la puissance des moyens dont la science dispose maintenant, avec des locomotives pouvant remorquer 5 à 600 tonnes, des trains ayant une charge entière (*et on pourrait en faire une condition dans certains cas*) arriveraient, sans cesser d'être rémunérateurs, à porter à très-bas prix le combustible à des groupes métallurgiques que leur éloignement placerait dans une situation inquiétante en cas d'un nouvel abaissement des droits de douane. D'après M. Flachat, on pourrait atteindre 1 centime si les transports se répartissaient également dans les deux sens, et 2 centimes s'il fallait subir des retours à vide. Dès à présent, avec des tarifs de 3 1/2 à 4 centimes, un grand courant s'est établi entre les bassins houillers de Sarrebruck et de Mons, et les minerais de fer de la Meuse, de la Moselle et de la Marne. Les retours en minerais y ont aussi commencé. Or, sait-on ce que peut représenter 1 centime de réduction par tonne de charbon transportée à 2 ou 300 kilomètres? 6 fr. ou 10 fr. 50 c. par tonne de fer, — c'est-à-dire pour les 300,000 tonnes que produit la Champagne, 1,800,000 fr. à 3,150,000 fr., dont la moyenne représente l'intérêt

à 5 % de la moitié de tout le capital consacré dans ces contrées à la fabrication du fer.

Faut-il en faire la remarque? Ce qui est dit ici d'une industrie pourrait se dire à peu près de toutes, même de celles qui intéressent le plus directement la sûreté du pays. La modicité ou l'élévation des tarifs de transit peut attirer à travers la France, ou repousser de nos côtes, les marchandises étrangères à destination de l'étranger, par conséquent protéger ou ruiner le commerce de nos ports, la navigation et les progrès de la marine française.

Voilà comment les compagnies de chemins de fer disposent de la prospérité publique. Il semble qu'elles peuvent à leur gré créer des richesses, mais elles n'ont cette puissance qu'à la condition d'une activité intelligente qui ne va pas sans la liberté, et elles ne l'ont que dans la proportion de la liberté qui leur est laissée.

VI

La liberté, pour nos chemins de fer, n'est pas un droit absolu, comme pour les compagnies anglaises. Celles-ci, n'ayant rien demandé à l'État, conservent l'avantage précieux d'agir en dehors de son action, sous sa simple surveillance, dans le sens de leurs propres intérêts contenus seulement et modérés par le frein de la concurrence. Le capital énorme, consacré un peu imprudemment à ces entreprises, s'est trouvé un instant compromis; si le développement de la prospérité générale, et les conventions que les compagnies font entre elles, commencent à sauvegarder les intérêts de leurs actionnaires, il est encore vrai de dire que ces actionnaires ne touchent que des revenus médiocres. En revanche, le public est servi comme il veut l'être, rapidement et dans des conditions vraiment commerciales, c'est-à-dire avec la faculté laissée à chacun de choisir les prix et les délais qui lui conviennent, selon ses besoins, son industrie ou ses ressources. C'est là le caractère de ce système. Comme toutes les institutions de nos voisins, il suppose une plus grande part laissée à l'initiative individuelle. Comparé au nôtre, il lui est inférieur quant aux points qui nous tiennent le plus à cœur : le confortable, la régularité, le bon marché. Quand les chemins anglais l'emportent, c'est, entre autres raisons, qu'ils desservent un pays qui a une population plus dense, des villes plus rapprochées les unes des autres, une richesse plus grande, un

mouvement commercial plus actif. Leur organisation est la plus conforme à l'état de la société pour laquelle elle est faite. Il faut l'étudier sans partialité et renoncer à n'y voir qu'un sujet de récriminations contre nos chemins de fer. Ce qu'on devrait admirer d'abord, c'est le principe libéral qui en fait la base.

En France, nous pèchons en effet par l'excès de notre principe. Les Anglais ont su obvier aux inconvénients du morcellement par l'établissement d'un Clearing-House, créé pour centraliser l'action des entreprises de chemins de fer. Nous n'avons su, nous, qu'incliner de plus en plus du côté où nous entraînait notre pente naturelle. Pour prix de la protection qui, jusqu'ici, tout en réservant le droit, a défendu en fait les compagnies dans la jouissance exclusive de leurs réseaux, elles ont consenti à se charger de lignes onéreuses, réclamées par l'intérêt général; en outre, elles ont abdiqué leur indépendance. Devenues des puissances financières de premier ordre, elles ont dû se soumettre à la règle qui veut qu'il n'y ait pas plusieurs États dans l'État. Comme industriels privilégiés, elles se sont engagées à satisfaire le mieux possible les besoins du pays entier; par suite, avec la surveillance du gouvernement qui le représente, elles ont accepté des services publics dispendieux, des délais de temps, des tarifs réduits, des restrictions nombreuses à leur action. En un mot, elles se sont reconnu chargées d'une importante mission officielle, et ont renoncé à poursuivre exclusivement l'augmentation de leurs propres bénéfices. Sans parler du partage avec l'État au-dessus d'un certain chiffre, plusieurs clauses d'une réalisation moins éventuelle fixent à leurs dividendes futurs un maximum inférieur aux chiffres atteints jusqu'ici. Il faut donc mettre au rang des préjugés l'idée des faveurs excessives dont elles se seraient vu comblées par le gouvernement. La situation qui leur a été faite ne ressemble en rien à celle qui résulte d'une libéralité. Un contrat à titre onéreux a été conclu entre l'administration et les intérêts importants que les compagnies représentent, intérêts qui constituent une portion notable de la fortune publique. Ce contrat, les dépréciations successives du cours des actions, qui se comptent par centaines de millions, en représentent assez exactement le prix.

A défaut d'une indépendance réciproque, qui n'est plus possible, l'État doit considérer, du moins, ces conventions comme une sorte de concordat réglant les rapports entre deux puissances, et qui veut être interprété en équité plutôt qu'en droit strict. Il ne doit pas chercher à en déduire une sujétion qui serait l'absorption du faible par le fort.

Certes, ceux qui voient de près les administrations de chemins de fer français, ne sont pas les derniers à s'apercevoir de leurs

défauts. D'abord, s'il est démontré qu'il y a des actes auxquels les grandes associations ne sont pas propres, sachons les soustraire à leur influence. Telle est, ce semble, la construction des chemins de fer vicinaux. Ne craignons pas de confier à l'action locale ce qu'elle seule est capable de mener à bonne fin. Seulement, rappelons-nous qu'après ce qui s'est passé depuis huit ans et tout récemment encore, par exemple dans l'affaire du chemin de Cette à Marseille, les résistances de quelques compagnies ne sont que trop expliquées. Elles ont besoin d'être rassurées contre des projets nouveaux dont elles finissent toujours par payer les frais. Il faut qu'un respect plus scrupuleux des engagements pris, une sévérité plus grande à l'égard de combinaisons souvent aventureuses, les amène à voir enfin, dans les chemins d'intérêt local, non plus une menace, mais au contraire un moyen d'attirer des affluents vers leurs grands courants commerciaux.

Sous le rapport de l'exploitation, l'abus du contrôle, des sujétions onéreuses, de la réglementation, rend impossibles les simplifications que demanderaient certaines lignes : et puis les compagnies, sans cesse occupées à se défendre, deviennent hostiles à toute innovation. D'un autre côté, en créant des sociétés puissantes, on a diminué les frais généraux, cela est vrai ; mais on a réduit du même coup la part de chaque agent dans l'entreprise, sa responsabilité, l'intérêt qu'il prend au succès. Au lieu d'une affaire, on a une vaste administration, disposée à se modeler sur les services de l'État, à sacrifier l'économie de temps et d'argent au culte d'une régularité méthodique et paperassière, qu'excusent seules les exigences officielles et l'intervention de plus en plus active des agents du gouvernement. De là ces formes bureaucratiques qui sont reprochées à nos chemins de fer ; de là manque d'activité pour chercher de nouveaux éléments de trafic, absence de cette entente amiable avec le commerce, qui résulterait d'un frottement quotidien sur un pied d'égalité, et qui, en Angleterre, contribue tant au bien du service en simplifiant tous les rapports. De là cette industrie du groupage, sorte de parasite qui vit aux dépens des expéditeurs, à la fois, et des transporteurs soupçonnés de négliger les objets minimes. De là, peut-être, cette impuissance des compagnies à satisfaire le public pour les lignes d'embranchement. L'instrument fonctionne d'une manière régulière et puissante ; mais, comme une force aveugle, il ne sait agir que par masses et dans un sens déterminé. Par suite de la division extrême du travail, tout ce qui est exception, triage, tout ce qui s'écarte de la règle devient une cause de lenteurs ou de complications.

Maintenant, quelle que soit l'amélioration à obtenir, ce n'est pas, à une plus active intervention de l'autorité qu'il faut avoir recours. Il suffit que l'attention soit portée sur les besoins du commerce, qu'il

puisse se concerter pour faire entendre ses plaintes. Les tribunaux n'ont pas envers les compagnies des ménagements excessifs. Habituons-nous donc à laisser agir les contractants, les uns intéressés plus que personne à satisfaire leur clientèle, les autres qui verront s'ils peuvent payer le prix de ce qu'ils réclament.

Nous savons bien qu'il ne manque pas de gens dont les conseils poussent, au contraire, le gouvernement à intervenir de plus près dans l'exploitation des chemins de fer. Il en est qui[1] admettent l'idée d'un abaissement des taxes, prononcé d'office, moyennant un dédommagement équivalent au rendement actuel, que des emprunts ou des impôts nouveaux assureraient aux compagnies. Cette garantie cesserait aussitôt que l'augmentation de la circulation ferait remonter les recettes au niveau primitif, et l'État prendrait ensuite tout l'excédant pour se rembourser peu à peu de ses avances. Est-il besoin de faire remarquer que ce serait la violation formelle du droit des compagnies, à qui l'avenir appartient aussi bien que le présent? Ce serait, en outre, le sûr moyen de compromettre les plus grands intérêts du pays. N'arriverait-on pas forcément à grever le trésor public de charges énormes, en prenant aux uns pour favoriser les autres? Heureusement le gouvernement n'est pas, sans doute, en disposition ni en mesure de suivre de pareils conseils. L'exploitation est et restera confiée à l'industrie privée. Mais, si l'on a senti l'utilité de ce frein pour résister aux demandes d'abaissements indéfinis de tarifs, on doit comprendre la nécessité de laisser à cette industrie la plus grande somme de liberté possible, pour qu'elle trouve exactement le point jusqu'où les réductions peuvent descendre, et où elles devront s'arrêter. Les seules possibles sont celles qui ne menaceront pas la prospérité des compagnies. Dans ces limites on peut être sûr de leur bonne volonté : aller plus loin ne serait dans les moyens ni dans l'intérêt de personne. Quand bien même nous vivrions sous le régime de l'exploitation par l'État, système défectueux et qui perd partout du terrain, on ne pourrait faire davantage. Au contraire, les frais seraient plus grands et l'équilibre plus difficile à établir entre les recettes et les dépenses. Avec les compagnies, tout abaissement imposé au delà de ce que peut rendre l'accroissement du trafic deviendrait un danger public, car ces entreprises ont des charges fixes auxquelles elles sont obligées de faire face. Si la compensation espérée venait à manquer, ou seulement se faisait attendre au delà des prévisions, le crédit serait ébranlé, les emprunts nouveaux ne se feraient pas ou se feraient mal, et l'achèvement du réseau serait compromis du même coup.

[1] *De l'abaissement des tarifs de chemins de fer*, par M. Marqfoy.

Toutes les rigueurs exercées sur les chemins de fer, toutes les entraves dont on les entoure, toutes les exigences qui les pressent, se justifient par un seul mot : ils ont un monopole ! Cela dit tout, et cela semble toujours péremptoire. Invoqué dans la lettre du Ministre, au sujet de toutes les concessions qu'il demande aux compagnies et de toutes celles qu'il leur refuse, cet argument se retrouve, bien des fois, jusque dans le rapport de la commission d'enquête. Il est vrai qu'il est entouré de raisons aussi sérieuses que celle des principes de 1789, violés par la marche des trains omnibus ou la disposition des banquettes de troisième classe. Ces phrases se débitaient déjà en 1848, à l'encontre des grandes sociétés qui commençaient à se former. Or, depuis cette époque, on n'a fait qu'aller plus avant dans le sens de la concentration des forces. De savants économistes, et le vice-président de la commission lui-même, ont représenté les grands établissements industriels comme notre seul moyen de lutter contre la concurrence anglaise : pourtant ils tuent les établissements plus faibles, et constituent bien vite des monopoles. Les compagnies de chemins de fer sont issues du même principe, et il n'est pas juste de se faire, contre elles seules, une arme d'une situation qui n'a pas été créée à leur profit exclusif. A leur tour, elles pourraient remarquer que, dans cette société égalitaire, on voit partout des monopoles, jusqu'à celui du crédit, le moins justifiable de tous, puisqu'il pèse de tout son poids sur le marché des fonds publics. Elles pourraient demander qui donc a le droit de leur jeter la première pierre. Est-ce bien le journaliste qui réclamait dernièrement la liberté des banques d'émission dans l'intérêt de la banque de Savoie? l'administrateur du Crédit mobilier, cette institution qui vient de travailler avec tant d'ardeur à écarter des rivaux, et qui s'est fait payer son désistement au prix d'un moyen, inespéré, de doubler son capital? le sénateur qui parle si bien pour la liberté du travail, mais en se prononçant contre celle de la tribune et de la presse ? N'y aurait-il pas, à le bien prendre, dans ces fonctions si diverses, interdites au vulgaire, un certain nombre de monopoles assez caractérisés?

Il s'en faut, d'ailleurs, que le privilége laissé aux compagnies soit tel qu'on le représente au public. Pour les petits parcours, le roulage réussit mieux qu'elles ; quant aux localités éloignées, il n'est pas rare que des concurrents puissent y atteindre, par un détour, à des prix assez bas pour leur faire échec. Les transports de Bordeaux à Paris se faisaient à bon marché par le Havre : la compagnie d'Orléans a dû réduire ses tarifs ; le jour où elle les relèverait, la navigation reprendrait faveur. De Paris en Suisse on passait par Bâle et la ligne de l'Est ; celle de Lyon y conduit maintenant par Genève ou Les Verrières. Presque toutes les compagnies ont ainsi à lutter, soit avec une

rivale, soit avec le cabotage, dont les prix sont extrêmement réduits, soit enfin avec des rivières ou des canaux parallèles à leurs principales lignes : le Midi seul réunit dans ses mains l'exploitation du chemin de fer et de la voie d'eau directe. Encore faut-il dire que les compagnies de la Méditerranée et d'Orléans ont pu, au moyen de tarifs combinés, amener par la ligne du centre, jusqu'à Angoulême, les vins du Languedoc qui auraient dû naturellement suivre la direction de Bordeaux, et cette concurrence a mérité que les administrateurs du Midi la signalassent cette année, dans leur rapport aux actionnaires, comme une des causes de la diminution des recettes. Notons qu'elle serait encore plus facile le jour où la ligne du Vigan à Milhaud serait concédée. Le monopole, si monopole il y a, est donc restreint dans d'assez étroites limites, et l'extension du réseau tend à le réduire encore ; nous en arrivons au point où les chemins de fer sont obligés, comme les chemins anglais, mais sauf l'agrément de l'administration supérieure, de s'entendre pour mettre un terme à une lutte qui deviendrait ruineuse.

En définitive, la question que les esprits sérieux doivent se poser est celle de savoir si le public est bien servi : si, dans les conditions données, il pourrait l'être mieux. Le pays gagne, au monopole des grands établissements industriels, le bon marché des produits. Ce qu'il gagne au monopole des sociétés de crédit, ce n'est pas ici le lieu de l'examiner. Mais les chemins de fer ont fait pour lui plus que pour aucune autre contrée, y compris l'Angleterre. Ils lui ont donné un énorme accroissement de richesses, qui se développent pour ainsi dire à vue d'œil, malgré certaines dépenses mal entendues. Ils lui en donneront plus encore le jour où ils auront poussé plus avant leur œuvre ; le jour surtout où, dégagés des préjugés surannés du commerce, des routines administratives et de leurs propres préoccupations, ils pourront user librement de leur initiative recouvrée pour suivre les seules inspirations de l'esprit de progrès.

P. DE SALVANDY.

VALENTINE

NOUVELLE

TROISIÈME PARTIE

I

Paul arriva dans sa ville natale le matin, à l'improviste, sans avoir annoncé son retour. La première personne qu'il vit en rentrant chez lui fut son père, qui lui tendit la main par un mouvement affectueux et spontané.

— Tu as eu raison de nous revenir, dit M. de la Fosse ; ta mère va être bien heureuse. Viens vite l'embrasser.

Dès que madame de la Fosse l'aperçut, elle poussa un cri de joie.

— Paul ! dit-elle; mon cher Paul !

Puis, après une longue et douce étreinte, elle ajouta :

— Ah ! comme il est... fatigué !

Elle eut sur les lèvres un autre mot, et l'explosion de sa tendresse fut comme étouffée par cette triste révélation. Mais madame de la Fosse s'efforça de ne rien laisser paraître de ce qu'elle éprouvait. D'un regard rapide elle interrogea son mari. Elle semblait lui dire :

— Mes yeux me trompent-ils? As-tu remarqué combien Paul est changé?

Le colonel comprit ce coup d'œil. Dans son empressement à conduire Paul près de sa mère, il n'avait pas observé les ravages produits sur son fils par le séjour de Paris. Il fit son possible pour rassurer sa femme par une contenance calme, souriante.

— Eh bien?... reprit madame de la Fosse sans oser questionner directement.

— Ah! ma mère, s'écria Paul qui ressentait déjà la bienfaisante influence du toit paternel, que je suis heureux d'être de retour!

C'était, en même temps, un moyen d'éluder les explications. Il ne pouvait guère en donner. Pendant un instant, il resta pensif, accablé. Il se demandait s'il devait raconter à son père la catastrophe de M. du Chatenet? Mais c'eût été aussi raconter la sienne. Il résolut d'attendre, d'écrire à Paris pour avoir des nouvelles du baron et de ses filles. En songeant à tout ce qu'il laissait derrière lui de larmes, de sang, de honte et d'illusions perdues, Paul laissa échapper du fond de sa poitrine un profond soupir de tristesse et de découragement.

— Tu es bien fatigué, Paul! dit M. de la Fosse qui jugea préférable, à cause de sa femme, d'interpréter ainsi ce grand soupir.

— Oh! oui, mon père, répondit Paul; bien fatigué!

Et madame de la Fosse répétait tous bas :

— Pauvre enfant! comme il est changé!

Il est bien rare, en effet, qu'on puisse tenter des entreprises pareilles et demeurer frais et rose. Généralement, et à part quelques exceptions, la Bourse n'embellit pas ceux qui passent par les engrenages de cette terrible machine. Paul était aminci et amaigri comme s'il eût été pressé et étiré par un laminoir. Sa peau était légèrement jaunie. Des rides sillonnaient son front si uni et si blanc auparavant. Sa bouche pincée, pâle, avait une expression de souffrance pénible à voir. Ses yeux étaient caves, et leur flamme brillait par intermittences comme une dernière lueur sur un incendie éteint. Très-soigné d'habitude dans sa mise, ses vêtements et son linge portaient à présent des traces d'incurie que la poussière du voyage accusait encore plus fortement, sans la justifier. Aussi abattu d'âme que peu soigné de corps, on voyait que Paul n'avait plus grand souci ni de lui-même ni des autres. Il se laissait aller, comme ces épaves que le courant emporte; sur les ondes de sa destinée, sa volonté devenait impuissante à le diriger. Son père et sa mère ne lui demandèrent plus s'il avait réussi, s'il était content de son voyage; toute sa personne disait assez que non. Il ne voulut ni boire, ni manger, ni dormir. Il ne témoigna qu'un seul désir : aller immédiatement au Fayan.

— Ah! je comprends, dit madame de la Fosse avec un doux et indulgent sourire. Valentine...

— Valentine! interrompit Paul comme si on eût réveillé sa douleur en sursaut.

Puis il ajouta :

— Elle est au Breuil? Elle se porte bien?

Il n'écouta même pas la réponse. A Paris, dans les plus folles an-

goisses de la lutte, la jeune fille avait toujours plané au-dessus de lui comme un astre tutélaire. Mais à présent qu'il était revenu près d'elle il lui semblait qu'il n'avait pas diminué mais augmenté la distance. Valentine n'était plus pour lui qu'une de ces froides étoiles qui brillent dans des lointains infinis, et dont on n'espère plus se rapprocher. Il n'avait plus qu'un but, le but des malheureux qui ont eu la faiblesse de mêler l'ivresse à la coupe de l'infortune : dormir, oublier, être oublié, supprimer le plus longtemps possible le cours de la vie et de la pensée.

— Et mes chiens, dit Paul, comment vont-ils?

Puis il ajouta intérieurement :

— Ceux-là, du moins, ne me demanderont pas d'où j'arrive et ce que j'ai fait.

Il oubliait, l'ingrat, que ses parents ne s'en informaient point. Ils le recevaient comme l'enfant prodigue, toujours bien accueilli d'où qu'il vienne.

— Nous comptons, dit M. de la Fosse, nous fixer bientôt au Fayan.

— Pour la naissance de ma petite sœur, ajouta Paul.

— Oui, mon fils, dit madame de la Fosse. Ton père m'a proposé d'y retourner dès demain. Et à moins que ton retour...

— Ah! qu'il ne change rien à vos projets, ma mère, s'écria Paul. Voulez-vous me permettre de vous précéder dès aujourd'hui?

— Va, Paul; tu dois avoir besoin de repos. Veux-tu la voiture?

— Non, ma mère; gardez-la.

— Un cheval?

— Merci.

— Paul ira à pied: cela le délassera; dit M. de la Fosse qui, par sollicitude pour sa femme, tentait d'adoucir le contre-coup du chagrin trop visiblement écrit sur les traits de son fils.

Celui-ci ne tarda pas à se mettre en route.

— Ah! s'écria douloureusement madame de la Fosse dès qu'il fut parti, mon pauvre fils!

Les sources de sa souffrance se rouvraient, et elle coulait à flots, maintenant, entraînant avec elle les forces vitales. A diverses reprises et durant l'absence de Paul, en causant avec Valentine, avec M. du Breuil et M. de la Fosse, en voyant son fils aborder résolûment sa profession d'avocat, puis en lisant ses lettres de Paris si pleines de confiance en l'avenir, elle s'était persuadée que le bonheur de Paul ne serait pas compromis. Mais Paul était revenu et ses illusions de fortune semblaient disparues, et il se montrait malgré lui plus triste, plus désespéré qu'il ne l'avait jamais été.

— Ah! se disait cette malheureuse mère en se tordant les mains, si je pouvais mourir!... Je sauverais Paul!

Puis une autre voix impérieuse et écoutée lui répondait :

— Tu ne peux pas mourir. Dieu t'accorde deux enfants; tu dois compte à Dieu de leurs deux existences.

Heureusement pour cette excellente mère, ou plutôt pour cette mère, car toutes les épithètes son bien faibles et bien pâles lorsqu'il s'agit de qualifier l'amour maternel, M. de la Fosse ne quittait pas sa femme d'un instant. Cet homme probe et bon avait en lui des trésors de dévouement et de tendresse. Chose belle et rare, il excusait son fils. Il lisait dans son âme et il l'adorait encore. Il pardonnait ces impatiences maladives, ces tentatives folles et mystérieuses sur lesquelles Paul se taisait et qu'on était réduit à deviner, cet amour sincère se heurtant contre les obstacles comme un jeune bélier au risque de s'y briser. Il comprenait et il pardonnait. Mais en lui, dans ce moment, l'époux dominait le père. Dans des circonstances si graves, si épineuses, M. de la Fosse, avant toute chose, songeait à sa femme et la protégeait. Sa constante sollicitude s'occupa immédiatement à détruire le désastreux effet causé par l'attitude de Paul à son retour.

— Notre fils, dit-il en abordant résolûment la question, n'a pas tiré de son voyage tous les résultats qu'il en attendait. Nous ferons bien, je crois, de ne plus en parler, car son silence nous a suffisamment instruits.

— Paul avait l'air bien triste.

— Cela se conçoit. A son âge, les espérances, comme les peines, sont plus vives, mais aussi plus passagères. Ce qui est une déception pour lui n'en doit pas être une sérieuse pour nous. Paul ajoutait foi à je ne sais quels succès chimériques et immédiats. Mais les succès ne s'improvisent pas. C'est ici, avec du travail, qu'il les obtiendra. Il a déjà bien commencé.

Puis M. de la Fosse envisagea et décrivit la situation de son fils, sous un jour favorable il est vrai, mais sans exagération et sans se départir des règles du plus simple bon sens. Le temps, en effet, devait améliorer et préciser chaque jour davantage cette situation. Paul avait de l'intelligence, il l'avait prouvé, et dans un an au plus on pourrait facilement baser des certitudes sur les probabilités actuelles. M. du Breuil n'était pas intéressé. Valentine serait la première à demander qu'on abrégeât les délais.

— Il est même présumable, ajouta M. de la Fosse en souriant, que cette exubérance de tendresse, cet emportement de caractère, ces impatiences suivies d'abattement, ce trouble et cette fougue de jeunesse qui nous affligent chez Paul parce que ce sont des orages, ne déplaisent point à mademoiselle du Breuil. Comme toutes les mères,

comme tous les pères, nous voudrions voir notre fils parfaitement calme et raisonnable. Mais Valentine, ce n'est pas la même chose. S'il l'était trop, elle l'aimerait moins.

— C'est bien possible, s'écria madame de la Fosse. Oui, Valentine l'aime. Qui ne l'aimerait d'ailleurs? C'est le principal. Toutes les autres questions ne sont que secondaires.

C'est ainsi que M. de la Fosse rasséréna l'âme de sa femme. Puis ils donnèrent des ordres et firent tous les deux leurs préparatifs pour retourner le lendemain au Fayan.

II

Voulant fêter la journée du retour à la campagne, madame de la Fosse proposa d'envoyer chercher M. du Breuil et Valentine.

— Nous leur devons d'abord une visite, dit Paul.

— Oh! comme tu deviens cérémonieux! lui répondit sa mère. Nous ne nous gênons pas tant que cela avec nos voisins, et Valentine..... Mais, à propos, l'as-tu vue?

— Pas encore, ma mère.

— Pas encore!

Madame de la Fosse ne fit aucune observation. Il lui paraissait cependant un peu singulier que Paul n'eût pas vu Valentine. Dans son esprit tout occupé de son fils, elle se créait sans peine une seconde jeunesse, et, évoquant les souvenirs de la première, elle suivait volontiers Paul dans toutes les phases d'une tendresse dont elle se plaisait à partager les joies et les douleurs. Mais souvent, car son expérience était limitée, madame de la Fosse était forcée de reconnaître qu'elle ne comprenait plus rien à cette tendresse. Et alors, avec une humilité adorable, cette excellente femme s'imaginait que l'amour, cet immortel et immuable sentiment, avait subi de nombreuses transformations, et s'était beaucoup perfectionné depuis le progrès des lumières. Du temps de madame de la Fosse, par exemple, un fiancé n'eût pas manqué d'aller voir sa bien-aimée en revenant de voyage. Mais en tenant compte des raffinements et des complications de l'amour moderne, la mère de Paul ne put s'empêcher de remarquer que cette abstention décélait une souffrance secrète, une grande défiance de soi-même et de l'avenir. Ce fut avec hésitation qu'elle proposa une seconde fois d'envoyer chercher M. du Breuil et Valentine.

Paul la pria de n'en rien faire, et elle n'insista pas. Il aida, du reste, avec beaucoup d'empressement et de bonne grâce, son père et sa mère à leur installation. Ses détails et les bruits d'allées et de venues paraissaient le distraire.

Deux jours après, cette sorte de convalescence morale, grâce à laquelle Paul avait retrouvé un peu d'apaisement à la suite des événements de Paris, cessa soudainement. Il avait chargé quelqu'un de s'informer de la famille du Chatenet, afin d'avoir des nouvelles du baron et de les transmettre à M. de la Fosse, au risque même d'être obligé de divulguer toute la vérité. Un camarade d'études s'était acquitté sur-le-champ de cette commission, et Paul reçut avis que le baron et ses deux filles avaient disparu de leur domicile sans dire où ils allaient, et qu'il était donc difficile, sinon impossible, de suivre leurs traces. Paul reconnut là les conséquences du désespoir incurable de mademoiselle Isidora, dont l'orgueilleuse fierté voulait laisser ignorer à jamais dans quel linceul d'oubli, d'isolement, de misère, d'abandon ou de mort seraient ensevelies ces trois existences brisées. Cette nouvelle, qui lui assurait pourtant le secret de sa faute, le pénétra de tristesse. La douleur a en elle une compensation souveraine : elle n'est pas égoïste. Paul ne put songer sans un frisson d'épouvante à ces deux jeunes filles entraînées dans un abîme par la main paternelle, et y succombant sans même daigner appeler du secours. Il se dit ensuite que la catastrophe dont il avait été une des victimes avait en elle quelque chose d'irréparable. Sous l'empire de ces amères réflexions, il sortit. Sauvage et farouche comme un animal blessé mortellement, il souhaitait la solitude pour y souffrir en liberté. Il s'engagea dans les campagnes désertes, aspirant à pleins poumons l'air vif et puissant des montagnes, trop puissant pour lui maintenant, car sa poitrine ne le recevait plus qu'avec une petite toux d'irritation. Par moments il accusait la nature d'être si belle, si indifférente ; par moments encore, il se disait que Valentine était là, près de lui, et qu'il pourrait la revoir quand il voudrait.

— La revoir! ajoutait-il. A quoi bon? J'ai le temps. Il faudra m'expliquer, avouer ma tentative et ma défaite. Une explication est impossible.

Son idée dominante était celle-ci : J'ai perdu de l'argent qui ne m'appartient pas. Cette idée retentissait en lui comme un glas funèbre. Elle le séparait de Valentine.

Bientôt, il se révolta contre cet amour.

— O mes belles années de jeunesse, où êtes-vous? s'écria-t-il. Le bonheur est fait d'insouciance, d'indifférence, la nature me l'indique, et je l'ai perdu en courant après lui. Où est le temps où je m'égarais dans ces champs, sans autre souci que la chasse, la pêche, mes fa-

ciles études et mes faciles plaisirs? L'amour, pour moi, a été la mort de ma jeunesse. La jeunesse n'est-elle pas finie quand on ne peut plus compter que sur soi, quand on est obligé de s'atteler comme un bœuf à une tâche journalière? L'amour, je le croyais! représente les sourires, les joies, les caresses, l'oubli de soi-même et des soins terrestres; mais, pour moi, il est austère comme le devoir et le sacrifice, pénible comme l'effort continu, dur et sérieux comme le travail obligatoire. Je ne suis pas un amant, je suis un manœuvre.

Il blasphémait ainsi, l'infortuné, lorsqu'il entendit quelqu'un qui l'appelait par son nom.

— Monsieur du Breuil! murmura-t-il avec un mouvement de contrariété très-vive.

Mais il n'y avait pas moyen d'éviter cette rencontre.

— Vous voilà de retour! dit M. du Breuil d'un ton qui signifiait : comment se fait-il que je l'apprenne par hasard?

— J'avais l'intention d'aller vous voir, dit Paul.

— Ah! vraiment! répliqua M. du Breuil d'un ton amical, mais goguenard. Vous m'auriez fait cet honneur! Mais l'enfer, comme on dit vulgairement, est pavé de bonnes intentions.

— Mon chemin aussi, dit Paul avec un peu d'aigreur. Et, malheureusement, cela ne suffit pas, je le sais.

— Tiens, tiens, riposta M. du Breuil en riant, est-ce que nous allons encore nous disputer? Vous ne perdez pas de temps, vous. A peine m'avez-vous dit bonjour et vous commencez déjà! Si vous continuez ainsi, cela va passer à l'état chronique.

Paul ne répondit pas. M. du Breuil s'aperçut bien vite que ce ton de plaisanterie qui est le sel de la bonne vie de campagne, pouvait blesser la susceptibilité de Paul. Telle n'était pas la volonté du père de Valentine. Cependant, quoiqu'il aimât Paul, il n'était pas homme à supporter tous les caprices d'enfant gâté qu'on tolérait, disait-il, trop facilement au Fayan. Il avait une explication à demander, il n'était pas disposé à lâcher prise sans l'obtenir.

— Mon cher Paul, dit-il d'un accent ferme mais paternel, j'ai à vous gronder, je vous en préviens. Vous êtes parti sans daigner me dire adieu, vous revenez sans daigner m'en avertir. Ce que vous avez été faire, nul ne le sait. Vos parents sont trop bons. Ils n'ont pas exigé de vous le motif de ce voyage. Quand je les ai questionnés à ce sujet, ils ont répondu vaguement, comme des gens embarrassés et honteux de ne savoir que dire. Ma fille, elle aussi, a été, sans me l'avouer, fort surprise de ce mystère. Vous n'avez pas craint qu'elle fût attristée par toutes les suppositions imaginables. Elle pouvait croire à une amourette. Vous protestez!... C'est très-bien, mais il était plus convenable de nous édifier sur les causes de cette fugue. De quoi s'agis-

sait-il ? Avez-vous fait fortune? Je vous ai écrit pour vous interroger catégoriquement. Vous avez riposté par une lettre qui est une assez mauvaise plaisanterie. Quoi qu'il en soit, je l'accepte. Elle disait : vous verrez! Voyons. Vous n'êtes pas à cent lieues et je vous prie de m'éclairer. Je vous en prie, et j'ai peut-être le droit...

— Le droit? répliqua Paul avec hauteur.

— Oui, le droit, oui ! J'ai dit le mot et je ne le rétracte pas.

Dans l'état de surexcitation où était Paul, il se sentit froissé de cette espèce de réprimande que quelques bonnes paroles eussent effacée bien vite. Au lieu de réparer le mal, il l'aggrava.

— Je ne puis rien vous dire, reprit-il, sinon que mes espérances ne se sont pas réalisées.

— Quelles espérances?

Paul garda le silence.

— Mon cher ami, ajouta M du Breuil blessé et sérieusement irrité, une affaire que l'on cache avec tant d'opiniâtreté est une vilaine affaire. Aux termes où nous en sommes, ces mystères-là donnent à réfléchir et sont, pour l'avenir, d'un fâcheux augure.

— Eh ! monsieur, s'écria Paul, vous m'avez fait souvenir en temps et lieu que mon avenir est distinct du vôtre, de celui de... mademoiselle votre fille. Pourquoi l'oubliez-vous à présent? Je ne dois compte...

—Qu'est-ce à dire? interrompit vivement M. du Breuil. J'entends le français. Est-ce que vous me rendez ma parole?

Paul hésita un instant, puis poussé par l'air menaçant de M. du Breuil devant lequel un sentiment d'orgueil lui défendait de reculer, poussé en outre par les réflexions pleines d'amertume qui lui avaient montré les obstacles presque infranchissables de ce mariage, il répondit :

— Comme vous voudrez !

M. du Breuil le regarda fixement, entre les deux yeux. Il attendit un instant pour lui accorder la faculté de s'amender. Paul ne bougea pas. Son cœur se déchirait, mais, pour en cacher la blessure, il s'efforçait de rester calme, impassible. Ce calme apparent et cette confirmation d'un mot grave en n'ajoutant plus rien après lui, convainquirent M. du Breuil qu'il y avait quelque chose de prémédité et non un élan de colère dans le défi jeté par Paul.

— C'est bien, dit froidement le père de Valentine ; tout est rompu.

Et il s'éloigna.

III

Paul ne tarda pas à se dire que mademoiselle du Chatenet avait eu une heureuse inspiration en n'acceptant que la compassion de Dieu, et en se garantissant de celle des hommes comme d'une insulte. Au moment où il aurait voulu, pour supporter d'irremédiables malheurs, rester plongé dans cette insensibilité morne qui est le dernier degré du désespoir, Paul se voyait forcé de retourner lui-même le fer de sa blessure en instruisant monsieur et madame de la Fosse de ce qui s'était passé entre lui et M. de Breuil.

— Ah! pensa-t-il, mon père et ma mère le sauront toujours assez vite. Il est inutile de leur faire de la peine à l'avance.

Aussi embarassé de son corps que d'un fardeau qu'on voudrait déposer n'importe où, il alla voir Frédéric Mallet. Il ne l'avait point vu, du reste, depuis son retour de Paris, et lui devait bien une visite pour le service d'ami que Frédéric lui avait rendu. Paul raconta au jeune négociant sa rupture avec M. du Breuil. Paul faisait ainsi l'essai de son courage et de son sang-froid vis-à-vis d'un homme sur lequel on pouvait lancer cette nouvelle comme sur une matière inerte, ou, du moins, beaucoup moins sensible que ne devait l'être madame de la Fosse qu'il faudrait indubitablement consoler tout en lui perçant le cœur, et c'était cette cruelle nécessité, douloureuse autant pour lui que pour sa mère, que Paul redoutait le plus.

— Comment, vous avez perdu vos cinquante mille francs si vite que cela! s'écria Frédéric.

— Mon Dieu, oui! Et pourtant, j'étais dans d'excellentes conditions pour réussir.

— C'est bizarre! Il y a vraiment des gens que la chance ne favorise pas. Un de mes amis m'écrit qu'il vient de gagner deux cent mille francs du jour au lendemain. Moi-même, sans me déranger, et par une spéculation où je ne risquais absolument rien...

— Ah! je vous en supplie, interrompit Paul, ne me parlez plus d'argent. Il y a des gens qui en ont, tant mieux pour eux. Moi je n'en ai pas, je ne porte envie à personne, mais, au moins, qu'on me laisse tranquille sur ce point.

— En voulez-vous d'autre?

— Non, non, mille fois non. J'ai contracté envers vous une obligation...

— Elle ne vous inquiète pas, je l'espère. Vous me feriez injure s'il en était autrement.

— Soit! Je vous remercie. Mais par cela même que vous vous en remettez à moi pour m'acquitter, ces obligations-là sont lourdes, plus lourdes que je ne l'aurais cru lorsque...

— Des regrets! Bah! Il n'en faut pas avoir. Vous avez joué une grosse partie. La chance a mal tourné; voilà tout. Vous avez la santé, n'est-ce pas? C'est le premier des biens.

Paul regarda Frédéric pour voir si celui-ci ne le persiflait pas. Toutefois, en supposant même qu'il se fût moqué de lui, il était difficile à Paul de s'en venger. Un homme à qui l'on doit cinquante mille francs est généralement inviolable pour son débiteur. Frédéric, du reste, sans se donner la peine de paraître contrarié de cet événement, n'avait pas le moins du monde l'air impertinent, et Paul, dans la situation où il se trouvait, ne fut point absolument fâché de cette rude façon d'envisager les choses. Il ne lui était point désagréable et il lui semblait fortifiant de sortir de l'atmosphère tendre et molle où il vivait, pour se retremper au contact d'un homme dont la sensibilité était le moindre défaut.

— Ainsi, dit Frédéric après un instant de silence, mademoiselle du Breuil est libre de tous engagements.

— Oui, répondit Paul d'un ton dégagé mais un peu amer. Elle est riche. Vous pouvez vous présenter.

— Pourquoi pas? dit Frédéric.

Paul fit un brusque mouvement. Il admettait que Valentine ne fût pas à lui, mais il n'admettait pas qu'elle fût à un autre.

— Est-ce sérieux? dit-il avec un regard menaçant et en oubliant totalement sa dette.

— Si c'était sérieux, répliqua Frédéric d'un ton froid et ferme, je réclamerais au besoin vos bons offices, comme vous avez réclamé les miens quand vous espériez obtenir mademoiselle du Breuil.

— Je crois que vous ne me les demanderiez pas, dit Paul en se maîtrisant et en affectant le plus grand calme.

Cela l'eût beaucoup soulagé de chercher querelle à quelqu'un, mais sa dette se dressa devant lui, tandis que les dernières paroles de son ami l'enlaçaient et le retenaient captif comme dans les mailles plombées d'un épervier.

— Au surplus, continua Frédéric, vous quittez à peine la place de prétendant et elle est encore toute chaude. Il faut lui laisser le temps de refroidir.

Paul enfonça ses ongles dans ses mains crispées. Tout son sang bouillonnait en écoutant ce langage qui n'était certainement pas offensant, mais que Paul trouvait froid, libre, et trop familier. Il aurait

voulu qu'on ne parlât de Valentine qu'à genoux. Mais à quel titre l'exiger maintenant ?

Cependant, Fréderic s'aperçut bien vite que Paul était dans un état d'irritation qui menaçait de faire explosion au moindre prétexte, et même sans prétexte.

— Si je n'y prends garde, pensa-t-il, Paul ne se souviendra plus de ce qu'il me doit et j'aurai mauvaise grâce à le lui rappeler.

Frédéric prit donc un air amical, grave, et, questionnant Paul avec toutes les apparences du plus grand intérêt, il lui dit :

— Mais cette rupture, est-elle définitive ?

— Oh ! très-définitive ! répondit Paul avec une tristesse exempte cette fois de provocation, et qui s'épanchait librement, car la demande de Frédéric paraissait dictée par une amitié sincère. Cette rupture, d'ailleurs, était obligatoire. Ne vaut-il pas mieux qu'elle se soit faite tout de suite ? Jamais je n'aurais consenti à épouser mademoiselle du Breuil en cachant mes dettes à son père. C'eût été d'un malhonnête homme. Jamais, d'un autre côté, je n'aurais pu me résigner à cet aveu, me résoudre à implorer ma grâce pour la tentative folle à laquelle j'ai eu recours. M. du Breuil ne me l'eût pas pardonnée. Quelquefois, quand on se bat en duel, on cache des raisons graves sous des motifs futiles. C'est la même chose. Je n'ai pas dit à M. du Brueil la cause véritable qui me sépare pour toujours de sa fille. Mais je la connais, et cela suffit.

— Mon cher Paul, répondit Frédéric d'un ton pénétré, je n'ai ni à vous approuver ni à vous blâmer. Dans un acte si important et purement personnel, vous saviez mieux que moi ce qui vous restait à faire. Pour se marier, de nos jours, il faut avoir une position. C'est l'usage. Et vous savez aussi bien que moi que la sagesse ordonne de se conformer aux lois et aux coutumes de son pays et de son temps. Votre position n'est pas faite. Vous avez donc prudemment agi en renonçant à un établissement prématuré.

— D'ailleurs, ajouta Paul, de quoi me plaindrais-je ? J'ai la santé, comme vous dites.

Et il s'éloigna sur ce mot, lequel indiquait peut-être une velléité d'acquérir la philosophie transcendante et pratique qui caractérisait Frédéric.

Celui-ci, dès que Paul fut parti, éprouva, sans étonnement et sans ivresse, les joies anticipées du triomphe. Il se voyait appelé à réussir partout et toujours. En vain des obstacles s'étaient présentés, il les avait aplanis sans rien risquer que de faire une belle et bonne action, et, prenant la destinée par la main, il l'avait conduite où il voulait comme un enfant à la lisière.

Modèle de ces hommes qui prennent de la vie physique tout ce

qu'elle peut donner, Frédéric possédait toutes les qualités qui assurent la victoire et manquait de celles qui en font perdre les fruits. Il n'avait pas, entre autres vertus, cette exquise bonté qui empêche d'être complétement heureux près de l'infortune d'autrui, cette délicatesse fort naturelle pourtant par laquelle on évite de s'occuper d'une femme dont le cœur s'est livré. Tout au contraire, un bonheur disputé lui devenait plus désirable. Exempt de cette sensibilité généreuse, raffinée peut-être, qu'engendre la foi chrétienne ou que font naître les tendres expansions d'une âme enveloppée de rêverie et d'amour, Frédéric, homme fort, se plaisait dans l'exercice de sa force, de sa volonté, et le considérait comme parfaitement légitime. Le commerce, d'ailleurs, aiguise et complète les facultés actives, conquérantes. Un négociant qui s'apitoierait sur la ruine de ses concurrents, ruine qu'il a motivée par l'excellence de ses produits, serait un négociant manqué. Bien peu de professions sauvegardent ce principe divin si difficilement applicable sur la terre : la fraternité. Association, oui ; fraternité, rarement. La pratique de la vie réelle, les arts, les métiers, disent, aussi bien que la guerre : rivalité, lutte, bataille. Que penserait-on d'un général qui aurait peur de faire du mal aux hommes, à ses frères? Cette nécessité d'un perpétuel combat dans l'existence épouvante, révolte certains cœurs, et entoure d'une cuirasse de bronze les caractères qui s'y sont conformés de bonne heure. Mais elle crée les liens de famille, les amitiés, deux refuges où l'on se repose.

Frédéric vit avec plaisir que ses affaires d'amour (si toutefois ces mots peuvent s'accoler ensemble) étaient en bon chemin. Il se promit d'observer la plus grande réserve relativement à Valentine, car il voulait à présent se faire un peu désirer, pensant que la proposition qu'il avait faite n'était pas oubliée par M. du Breuil, et que ce souvenir avait probablement aidé à amener une rupture avec Paul. Cette supposition était fort admissible, surtout par un homme appréciant sa propre valeur.

— Ce cher Paul, pensa Frédéric avec un sourire de supériorité digne et bienveillante ; il m'a mis sur la voie de la plus adorable femme que je connaisse. Il a été le chien, et je suis le chasseur.

La comparaison, toutefois, s'arrêta là. Frédéric ne formula pas positivement que Valentine était le gibier, et cette abstention délicate prouve peut-être qu'il était plus amoureux qu'il ne convient de l'être à un homme raisonnable.

IV

Paul était embarrassé pour annoncer à ses parents la rupture de son mariage; M. du Breuil ne le fut pas moins pour prévenir sa fille. Il voulut dormir sur ce grave événement pour y réfléchir à l'aise et bénéficier des idées plus fraîches du matin; mais il ne le put pas, le sommeil refusa obstinément de venir lui clore les paupières, et, le lendemain, dès qu'il entendit Valentine remuer dans sa chambre, il l'appela et la conduisit au jardin afin de lui communiquer cette nouvelle.

— Je ne te le cache pas, dit-il brusquement en annonçant le résultat avant la cause, cela me fait de la peine. Le Breuil et le Fayan ne pouvaient plus être réunis, mais n'importe. Quand on s'est accoutumé à avoir un tel ou un tel pour gendre, on a du regret à renoncer subitement à cette idée. Un cheval même auquel on est habitué, eh bien, si on le perd... Excuse-moi ; je n'ai pas dormi de la nuit. C'est surtout à cause de toi que je suis tourmenté. Ah ! si tu étais une de ces filles à ne pas te soucier d'un mari plutôt que d'un autre, pouvu que tu en aies un !... Mais tu n'es pas ainsi. Tu as du cœur, ma Valentine, et c'est une qualité qui souvent fait souffrir. Et cependant, quel est le père qui serait heureux que son enfant n'en eût pas ? Il n'est pas nécessaire de te demander de la fermeté, du courage...

— Paul est mort ? dit Valentine en s'arrêtant tout-à-coup dans la promenade que son père lui faisait faire.

— Eh ! non ? Paul n'est pas mort. Je suis donc bien maladroit pour t'expliquer...

— Paul est revenu ?

— Oui, Paul est revenu. Nous nous sommes rencontrés par hasard. Et il m'a rendu ma parole. Nous sommes brouillés. C'est dit. Cela me pesait. Il faut bien que tu le saches.

— Paul est revenu ! répéta Valentine en s'asseyant sur un banc.

M. du Breuil entama le chapitre des consolations. Mais la jeune fille interrompit doucement son père pour lui demander s'il supposait qu'une inclination antérieure, un lien mal rompu avait conduit Paul à Paris.

— En mon âme et conscience, je ne le crois pas, répondit M. du Breuil. Je mettrais ma main au feu que cela n'est pas. Paul a certai-

nement bien des défauts... Que diable a-t-il été faire à Paris? Je ne suis pas curieux, mais je donnerais volontiers deux paires de bœufs pour le savoir... quoiqu'il ne soit plus mon gendre.

M. du Breuil avait également pris place sur le banc. Ne comprenant rien au sourire voilé qui errait sur les lèvres de sa fille, il ajouta avec bonté :

— Ne te contrains pas, Valentine. Pleure, cela te soulagera. Je ne suis pas de fer, mon enfant. Tes larmes me sembleront très-naturelles. Je n'en ai pas versé, parce qu'à mon âge... d'ailleurs, ce serait faire trop d'honneur à Paul. Mais cette rupture m'a fait de la peine à moi qui n'épouse pas. Je n'en ai pas dormi de la nuit.

La jeune fille tourna vers M. du Breuil ses beaux yeux émus mais sans larmes, et lui dit, avec une expression pleine de douceur, d'appréhension et de regret ?

— Vous vous êtes donc disputés, mon père?

M. du Breuil raconta tout au long comment les choses s'étaient passés, et termina ainsi :

— Conclusion : je crois Paul un peu fou; c'est fâcheux à dire, mais je le crois. Je sais qu'il n'y a pas de sa faute et je ne lui en veux pas. Du reste, le pauvre garçon sera le premier puni. Cela me fait de la peine. Le mariage aurait peut-être remis de l'ordre dans cette jeune tête. De mon temps je ne valais pas mieux. Enfin, tout est fini. N'en parlons plus. Je suis charmé que tu prennes bien la chose. J'avais peur de te voir t'affecter davantage.

— Paul n'est pas si fou qu'il en a l'air, mon père, dit Valentine en secouant tout-à-coup l'espèce de froideur insouciante dont elle s'était enveloppée pour écouter ce récit et en apprendre toutes les particularités. Voulez-vous savoir le fin mot? Paul est allé à Paris pour des affaires sur lesquelles il avait fondé quelques espérances. Tout a manqué, sans doute, et il n'osait plus se montrer.

— C'est bien possible, répondit M. du Breuil qui se sentait déjà moins en colère.

— Si je devenais pauvre, continua Valentine, j'irais immédiatement dire à Paul : vous êtes libre. Paul se voit pauvre, inexorablement pauvre, et il vous a dit fièrement : Valentine est libre.

— Ah! chère enfant, s'écria M. du Breuil un peu ému de l'émotion de sa fille, je ne prétends pas que Paul soit positivement fou.

— Reste à savoir, reprit la jeune fille, si Paul, me voyant ruinée, reprendrait sa parole.

— Non, non, Valentine, il ne la reprendrait pas. Il faudrait pour cela qu'il fût aveugle... aveugle et sourd! Te faire cette injure, à toi! Mais... Ah! ma fille, prenons garde. Ne nous égarons pas. Je te vois venir. Valentine, mon enfant... Est-ce que tu l'aimes? Arrêtons-nous

là de ton raisonnement. Le reste... Mais il n'y a pas la moindre comparaison à établir. Ce n'est plus la même chose.

— Si j'étais ruinée, mon père, Paul ne reprendrait pas sa parole. Du moins, je ne l'en crois pas capable. Ni vous non plus, vous l'avez dit. Un changement de fortune est survenu dans sa position. Il renonce à moi. C'est à nous, mon père, à lui répondre que nous n'acceptons pas.

— Nous y sommes! Voilà la fin du raisonnement! Je m'y attendais! Que faire? Tout est rompu. Paul, certainement, n'est pas fou. Il a seulement une impatience... fort naturelle. Si j'avais su que tu l'aimasses tant!...

— N'y avez-vous point pensé, mon père? Avez-vous cru qu'il fût possible d'aimer deux fois dans la vie?

— Tu pleures! tu pleures à présent! Ah! Valentine, je ferai ce que tu voudras, mais sèche tes larmes. Je n'ai qu'une fille, il ne sera pas dit que je l'aurai fait pleurer. Quel animal que ce Paul! Je ne puis pourtant pas aller lui faire des excuses.

— J'irai, mon père.

— Toi!

— Non lui faire des excuses, mais lui serrer la main, comme d'habitude.

— Il va se figurer que tout lui est permis.

— Mon père, si vous me disiez formellement non, j'obéirais, vous le savez.

—Eh! je n'en ai nulle envie. Ecoute, ma Valentine, je ne me mêlerai plus de tes affaires. Je les gâte. Je me rappelle qu'au retour de Paul, ses études finies, j'ai voulu te le faire épouser. Cela ne t'a pas convenu. Maintenant, c'est moi qui refuse et c'est toi qui veux. Cela paraît bizarre au premier abord, mais rien n'est plus logique. Il faut laisser les jeunes filles à leurs idées, surtout toi, car, chère enfant, toute ta vie est dans ton cœur, et ton cœur est trop bien guidé par ta conscience pour avoir jamais de mauvaises inspirations.

Accompagné de la vieille Nardi, Valentine s'achemina vers le Fayan. Les sentiers étaient secs, ombreux. Elle les suivit sans passer par la route. La porte du jardin du Fayan n'était fermée qu'au loquet. M. du Breuil et sa fille venaient par là, d'ordinaire, quand ils étaient à pied. En gravissant les marches de pierre qui conduisaient à la terrasse, Valentine se souvint de la rencontre décisive qui avait eu lieu entre elle et Paul dans le jardin du Breuil. Il voulait partir, la fuir, il disait adieu à la maison qu'elle habitait et, en apercevant la jeune fille, un invincible élan de cœur les avait empêchés de se séparer.

— Aujourd'hui, pensa-t-elle, c'est moi qui viens vers lui.

Elle ne tarda pas à le voir. Il était assis sur un tronc d'arbre récem-

ment abattu, caressant d'une main distraite Bas-Noirs et Bas-Rouges, dont les têtes s'appuyaient sur ses genoux, et qui le regardaient affectueusement comme pour lui demander : d'où vient que tu es triste? d'où vient que tu t'assieds comme un vieillard au lieu de marcher comme un homme?

Valentine s'avança doucement, considérant de loin Paul dans cette attitude qui, pour n'être pas idéalement poétique n'en était pas moins significative. Mais les deux chiens Méret annoncèrent la jeune fille. Ils s'élancèrent en avant et fraternisèrent avec Bas-Rouges et Bas-Noirs. Paul se leva. Ses yeux s'illuminèrent. Il étendit les bras comme pour saisir un beau rêve prêt à s'envoler. Puis il retomba assis sur le tronc d'arbre. Bientôt une joie enivrante inonda son cœur. Les pâles fantômes du passé disparurent devant une éblouissante lumière. Valentine avait pris place près de lui.

— J'espère, dit-elle, que vous n'avez pas affligé vos parents en leur racontant votre discussion avec mon père?

Paul, par bonheur, n'en avait pas parlé.

— Ah! que j'ai souffert loin de vous! dit-il.

— Eh bien, répondit-elle, me voilà. Ne souffrez plus.

Les yeux de Paul restaient fixés sur elle, et tout son être semblait s'échapper de lui-même pour enlacer Valentine par d'invincibles liens. Tout-à-coup un cri de rage, de désespoir, éclata au milieu de cette ivresse :

— Attendre! toujours attendre!

— J'attends bien, moi! murmura Valentine.

Et ce mot exprimait tant de richesse d'âme, tant d'affection profonde et tant de résignation mêlée à l'espérance que Paul, ébloui, se jeta aux pieds de la jeune fille.

— Ah! dit-il, je ne suis pas digne de vous.

Elle le releva.

— Nardi, dit-elle, viens donc t'asseoir.

Mais la vieille n'entendit pas.

— Si vous saviez, reprit Paul, ce que j'ai été faire à Paris!

Il hésita. Il fut sur le point de tout avouer. Ce secret le brûlait, mais en voyant Valentine revenir à lui, il n'eut pas le courage de se séparer d'elle une seconde fois. Cette révélation eût mis à une terrible épreuve la tendresse de Valentine. Mais, fort heureusement, elle était bien loin de soupçonner la vérité. Elle croyait simplement à une tentative fort ordinaire à la profession de Paul, et dans laquelle il n'avait risqué que son temps et ses démarches. Quand il s'écria : si vous saviez!... elle s'imagina qu'il allait lui faire part d'une déception et non d'un grand désastre. Il garda le silence et elle n'insista pas, ne voulant pas peser sur un souvenir qui paraissait si douloureux. Elle

s'efforça même de l'effacer de la pensée de Paul ; à un moment où il était surtout nécessaire de l'encourager, elle préférait placer devant lui des espérances et non des regrets.

— Vous vous flattiez de triompher loin de moi, dit-elle avec une grâce fraternelle et caressante ; vous savez maintenant que ce n'est pas possible.

Et elle parla des débuts de Paul, de la carrière glorieuse qu'il avait à parcourir. Elle oubliait les difficultés, elle ne les admettait pas, et Paul, en écoutant cette voix adorée, les oubliait lui-même. Les femmes se font volontiers illusion sur ce sujet. Sensibles à l'énergie, aux résultats éclatants, elles voient le but, mais ne connaissent pas très-bien le long chemin qui y mène. Elles sont touchées par la persévérance, par la continuité de volonté, mais les coups de génie, les hardies improvisations, les manifestations puissantes qui enlèvent tout d'assaut, les ravissent et les transportent bien davantage. Valentine ne doutait pas du talent de Paul ; Paul n'en doutait pas non plus en voyant que Valentine y croyait, et le ramenait ainsi peu à peu à avoir foi en lui. Il avait, du reste, passé depuis quelque temps par des phases si pénibles que ses nerfs ne demandaient qu'à se détendre dans la lumière, l'espérance et la vie.

Bientôt les chiens s'élancèrent vers la maison. Madame de la Fosse s'avançait au bras de son mari. Valentine accourut au-devant d'eux et fut suivie par Paul. Madame de la Fosse baisa au front la jeune fille et s'appuya sur elle. Le colonel se retira à quelques pas comme pour faire place à son fils. Paul, en effet, offrit son bras à sa mère, et elle regarda le ciel avec un air d'ineffable reconnaissance quand elle se vit ainsi soutenue par les deux jeunes gens.

— Voilà, dit-elle, mes deux bâtons de vieillesse.

Depuis longtemps madame de la Fosse n'avait pas été si heureuse. Excellente et dévouée, elle vivait de la vie des autres plutôt que de la sienne, elle aimait à avoir tout son monde autour d'elle, et tous ces visages chéris la réjouissaient. Les soucis, à cette heure, n'assombrissaient plus le front de Paul. Il luttait auprès de sa mère de prévenances avec Valentine. Cette belle jeunesse mêlait ses rayons aux splendeurs des derniers jours de mai. Dans cette magnifique journée de printemps, madame de la Fosse, entourée de soins et d'amour, ne songeait plus qu'avec un bonheur intime et sans mélange à cette innocente créature qui déjà frappait moins timidement aux portes de la vie. Elle n'était plus maintenant, aux yeux mêmes de sa mère, une pauvre naufragée affamée et gênante ; mais elle apparaissait à l'horizon comme une envoyée du ciel, une messagère de paix et de prospérité.

— Nardi, dit madame de la Fosse, allez prier M. du Breuil de

venir dîner avec nous. M'entendez-vous, Nardi? Ah! j'oublie qu'elle a l'oreille un peu dure. Je vais écrire quelques mots. Elle saura bien, n'est-ce pas, Valentine, porter une lettre à votre père?

— Paul... dit la jeune fille en le regardant.

Il comprit. Il devait au moins à M. du Breuil de faire les premiers pas vers lui. M. du Breuil, en voyant arriver le jeune homme, ne témoigna pas de rancune et accepta l'invitation.

— J'excuse vos torts, dit-il; leur cause est flatteuse pour ma fille et, par ricochet, pour moi. Cependant, mettez-y de la modération; ne nous disputons pas ainsi journellement.

— Convenons d'une chose, répondit Paul en riant; promettons-nous mutuellement de n'avoir jamais la moindre altercation.

— Une convention! Il me semble, monsieur mon gendre, que vous traitez un peu bien vite avec moi sur le pied de l'égalité.

— Vous refusez. Soit! Conservons la liberté de discussion.

— Paul, continua M. du Breuil en passant à un autre ordre d'idées, dans quels termes avez-vous raconté à vos parents notre brouille, notre rupture? Ils vont me demander des éclaircissements, et, dans votre intérêt même...

— Moi! répondit Paul tout à son bonheur, je n'ai rien dit du tout!

— Vous n'avez rien dit! s'écria M. du Breuil formalisé. Ce n'était donc pas sérieux? Je compte donc pour rien! Vous vous moquiez de moi!

— Ah! prenez garde, reprit Paul; vous allez encore vous fâcher, et, cette fois, il n'y aura pas de ma faute.

Quand M. du Breuil vit tout le monde si bien d'accord au Fayan, il se convainquit bien vite qu'une rupture n'était pas possible. Lui-même, d'ailleurs, ne la désirait pas.

— Si je disais à ces deux enfants, pensa-t-il, qu'hier leur mariage était rompu, ils croiraient que je radote. Allons, il faut les marier bientôt. Valentine sera moins riche que je ne l'espérais, mais l'essentiel est qu'elle soit heureuse.

V

Quelques jours après, Frédéric Mallet se trouvait en visite au Breuil lorsque Paul s'y présenta. A la suite de la brouille que lui avait racontée Paul, Frédéric s'était promis de s'abstenir, d'attendre les occasions favorables de revoir M. et mademoiselle du Breuil. Mais ces

occasions ne venant pas assez promptement, le jeune négociant se décida à les chercher, à les faire naître. Valentine et son père l'accueillirent avec leur politesse habituelle, et, supposant le champ libre, il donna pleine carrière à son amabilité. La jeune fille reçut ces hommages sans y attacher beaucoup d'importance. Elle était accoutumée, du reste, à la galanterie abondante et intarissable de Frédéric. Il y a même un grave défaut chez les gens dont l'amabilité est pour ainsi dire chronique, c'est qu'on n'est jamais certain d'en être personnellement la cause et l'objet. Cependant, Frédéric avait fait auprès de M. du Breuil une démarche qui plaçait ses compliments en dehors de la banalité. Aussi Valentine en éprouva-t-elle à la longue un peu de gêne et d'embarras. Quand Paul entra, elle jeta un cri de satisfaction et d'allégement.

— Ah ! voilà M. Paul ! dit-elle.

Outre le plaisir de revoir Paul, Valentine laissa apercevoir sa joie d'échapper à un désir de lui plaire auquel elle ne pouvait répondre. Frédéric se pinça les lèvres. L'arrivée de Paul le surprit.

— Ils ne sont donc pas brouillés, pensa-t-il.

N'ayant pas de certitude à ce sujet, ne jugeant même pas possible d'en acquérir en ce moment, il eut un mouvement de haine et de jalousie contre ce rival qui revenait sur l'eau après un naufrage supposé, et ne put se résoudre à lui céder la place comme un soupirant timide qui change de langage et se retire dès que se montre l'amant heureux. Il continua donc ses beaux discours, comme si la présence de Paul eût été incapable de modifier ou d'atténuer cette assiduité. Paul, du reste, lui donna beau jeu. Après les civilités indispensables dues à son ami, il l'écouta quelques instants, puis se leva et se promena dans le salon pour occuper son impatience.

— Il va s'en aller, pensa-t-il.

Mais Frédéric n'y songeait pas.

Un peu impatiente elle-même, Valentine proposa un tour de jardin. Ce moyen est quelquefois excellent pour terminer une visite. Mais Frédéric se leva, et, avec un très-vif empressement, il offrit son bras à la jeune fille. Au moment d'accepter machinalement et poliment, comme une chose dont on ne peut guère se dispenser, elle aperçut Paul devant elle, le visage empourpré à cause de cette obstination de galanterie dont il comprenait enfin la signification. Il lança à Frédéric un regard de colère. Frédéric ne baissa pas les yeux. Les deux jeunes gens échangèrent par ce coup d'œil un défi muet et rapide. M. du Breuil lui-même le remarqua. Mais cette lutte à cause de sa fille ne lui fut pas désagréable, elle amena même sur son visage un sourire plein de bienveillance. Quant à Valentine, elle eut peur. Elle n'était pas coquette, et ne souhaitait point qu'on se battît pour ses beaux yeux.

— Monsieur Paul, dit-elle en prenant le bras de Frédéric, allons faire admirer à M. Mallet les jolies fleurs que vous m'avez envoyées.

C'était dire que Paul avait toute sa tendresse, que Paul était presque chez lui puisqu'elle le priait de faire avec elle les honneurs de la maison.

— Bien volontiers, répondit-il tandis que sur ses traits disparaissait toute trace d'irritation. Et pourtant, ces fleurs, il suffit que vous les trouviez belles.

Frédéric n'ajouta rien. L'occasion était cependant bien tentante pour placer un compliment. Mais, chose rare, ce jeune homme était un peu déconcerté. Quoique le bras de Valentine s'appuyât sur le sien, cette faveur avait perdu tout son prix. Frédéric le comprenait, et son amour-propre, son amour peut-être, en souffrait, et son assurance habituelle était tombée. N'ayant plus assez de présence d'esprit pour être brillant, il se réduisit au rôle d'observateur. M. du Breuil, lui, s'amusait beaucoup. Il était fâché de n'avoir pas plusieurs filles à marier.

Frédéric examina en connaisseur les fleurs données par Paul. Il ne les trouva pas laides, pour des fleurs des champs, mais il regretta tout haut de ne pas se croire suffisamment autorisé à en offrir quelques unes ; car, ajouta-t-il, il faudrait réellement bien peu de chose pour transformer ce jardin en un jardin féerique.

— Est-ce que vous voudriez y faire monter la rivière? demanda Paul. Ce serait encore bien plus joli.

Valentine était mal à l'aise. Dans sa préoccupation, elle laissa tomber son mouchoir. Frédéric se baissa vivement pour le ramasser, mais Paul, plus prompt, le saisit et le rendit à la jeune fille.

— Vous êtes vraiment trop attentif, dit Paul. Vous oubliez toujours que je suis là.

— Cela n'a rien d'étonnant, répliqua Frédéric. Auprès de mademoiselle j'oublie facilement le monde entier.

— C'est bien de la bonté de votre part, reprit Paul. Mais cela pourrait vous occasionner des distractions fâcheuses, aussi prendrai-je la peine de vous rappeler de temps en temps ma présence.

Frédéric allait répondre ; Valentine ne lui en laissa pas le loisir.

— Monsieur Paul, dit-elle, ayez donc la complaisance d'aller me chercher mon ombrelle.

— C'est juste, dit-il sans bouger ; nous sommes en plein soleil. Revenons à l'ombre.

Frédéric fit un brusque mouvement en arrière, comme si ce refus lui eût semblé exorbitant.

— As-tu trop chaud? demanda M. du Breuil, qui jugea opportun

d'intervenir, car la conversation prenait décidément une tournure trop hostile. Je vais moi-même...

Mais Paul cassa par une pression franche et subite un jeune lilas dont la tête feuillue et encore fleurie pouvait parfaitement garantir des rayons du soleil.

— Tenez, mademoiselle, dit-il; voici une ombrelle.

M. du Breuil ne put s'empêcher de rire, tout en se plaignant de voir ravager son jardin. Frédéric resta un moment immobile, comme si cette action lui eût coupé bras et jambes en même temps qu'au lilas. Puis, songeant à la nécessité de prendre sa revanche :

— Ah! de grâce, mademoiselle, dit-il, jetez là cet incommode fardeau. Vos mains blanches ne sont pas faites pour porter des arbres en guise de parasol. Veuillez seulement me dire où est votre ombrelle, et je cours....

— C'est inutile, monsieur, répondit Valentine; celle-là me suffit. Elle est même originale... quoique un peu gênante.

Et ce dernier mot, qui semblait donner satisfaction aux deux jeunes gens, leur ordonnait aussi de cesser une lutte de courtoisie que la jeune fille n'encourageait pas. M. du Breuil, de son côté, commençait à reconnaître que les choses allaient trop loin. Il conduisit ses hôtes et sa fille sur la terrasse, et se mit à les entretenir d'agriculture, calmant efficace, comme on sait, surtout quand on parle seul et qu'on n'a pas de contradicteurs. Mais les deux jeunes gens, tout à fait pacifiés en apparence, ne cherchaient en réalité qu'une occasion de s'expliquer. Ils profitèrent des hasards de la promenade le plus vite possible, et Frédéric glissa ces mots à l'oreille de Paul :

— Paul, j'ai à causer avec vous.

— Vous prévenez mes désirs, répondit Paul rapidement et à voix basse. Je n'ai pas cru devoir obéir tout à l'heure aux ordres de mademoiselle du Breuil, mais il me tarde de me mettre aux vôtres.

— A mes ordres! dit Frédéric en le regardant fixement. Soit! nous partirons ensemble, voulez-vous?

— C'est convenu.

Ce court dialogue terminé, les deux jeunes gens parurent plus tranquilles. La certitude d'une explication prochaine effaça de leurs traits toute expression agressive et communiqua à Frédéric aussi bien qu'à Paul une grande liberté d'esprit, une sorte d'enjouement. Valentine, rassurée d'abord, ne conçut de nouvelles appréhensions qu'en voyant Paul se disposer à accompagner Frédéric, lorsque celui-ci prit congé.

— Vous nous quittez? dit-elle tout bas.

— Oui, répondit Paul en souriant et d'un ton fort naturel. Fré-

déric Mallet a été si aimable pour vous que je ne saurais trop l'en remercier en particulier.

Dès qu'ils furent hors de portée de la vue, les deux jeunes gens s'arrêtèrent simultanément.

— Cette rupture n'est donc pas vraie? dit Frédéric.

— Elle était vraie quand je vous l'ai racontée ; elle ne l'est plus à présent.

— J'en suis fâché pour nous deux. Je n'aurais pas été sur vos brisées. Croyant, d'après votre propre aveu, mademoiselle du Breuil libre, je suis venu, et je ne m'en suis pas caché devant vous, lui adresser mes hommages. Je ne me retirerai pas par la raison qu'il vous a plu de vous réconcilier.

— Des hommages à une jeune fille que j'aime! Vous ne ferez pas cela, Frédéric !

— Pourquoi non? Voilà bien de la fatuité de votre part. Chacun pour soi, l'amour pour tous!

— Vous me comprenez mal. Je n'ai point de fatuité. Je veux dire seulement que mademoiselle du Breuil ne peut prendre d'engagements envers vous, puisqu'elle en a pris envers moi.

— C'est ce que nous verrons.

Frédéric prononça ces mots d'un ton froid et ferme. Paul resta un instant comme anéanti. Il venait de voir Frédéric essayant de plaire à Valentine, et, dans l'ardeur d'un premier mouvement, il s'était senti prêt à écraser son rival, à lui sauter au visage, à protéger, à défendre ses amours. Cet élan involontaire et naturel était fort apaisé depuis que le danger était passé, et une réaction de profonde tristesse s'opérait en Paul depuis qu'il se trouvait seul en face de ce jeune homme dont il avait à combattre les prétentions et dont il était l'obligé. Fort de l'avantage de sa position, Frédéric envisageait Paul froidement, en le bravant du geste et du regard. Écrasé par les difficultés qu'il s'était créées, Paul comprit vaguement qu'il était peut-être victime d'un piége, que le service rendu était peut-être intéressé et avait eu pour but de l'entraîner à une perte presque certaine. Paul entrevit cette idée sans s'y arrêter : elle était trop affreuse. D'ailleurs, elle ne neutralisait pas le service reçu, accepté. Enchaîné par un bienfait, trop sincère pour l'oublier, trop fier pour s'humilier et prier, Paul n'avait que la ressource d'en appeler à la raison de Frédéric, à sa loyauté, et c'est ce qu'il fit.

— Quand je vous ai confié mes peines, dit-il, vous vous êtes spontanément mis à ma disposition, et vous ne réfléchissez peut-être pas assez, Frédéric, à la situation où la reconnaissance me place. Le jour où je vous ai annoncé ma brouille avec M. du Breuil, vous m'avez dit en riant que, sa fille étant libre, vous ne seriez pas éloigné de songer

à elle. J'ai cru que vous plaisantiez. Il ne me paraissait pas possible que l'on pensât sérieusement à une jeune fille dont le cœur battait encore pour un autre. Je me trompais : c'était sérieux. Et je n'ai même pas à m'offenser de vos hommages puisque, vous venez de me le dire, vous ne vous seriez jamais décidé à marcher sur mes brisées. Vous présumiez que mademoiselle du Breuil était libre; mais, à présent que je vous affirme qu'elle ne l'est pas...

— Il est trop tard, mon cher Paul. Je me suis trop avancé pour reculer.

— Frédéric !

— Votre mariage n'est pas encore fait. Il branle dans le manche, comme on dit. Vous vous liez, vous vous déliez, ça n'en finit pas. Je me suis déclaré ouvertement et ne veux point m'en dédire. Que mademoiselle du Breuil compare et choisisse entre vous, doublement ruiné...

— Frédéric !

— Eh! laissez-moi parler. Vous avez souhaité une explication ; je vous la donnerai complète. Vous n'avez sans doute pas la prétention de ne pas épouser mademoiselle du Breuil et de la vouer au célibat à perpétuité. Vous m'avez appris votre rupture. Il vous fallait un remplaçant; je me suis présenté. Il n'y a rien là que je ne puisse avouer hautement, rien dont la responsabilité me pèse ou m'embarrasse. Si j'avais su votre réconciliation!... mais je l'ignorais. Pourquoi ne pas m'en avoir informé?

— Elle est toute récente. Je ne connaissais pas vos projets. J'étais loin de me croire forcé à vous rendre, jour par jour, des comptes...

— Prenez garde, Paul, ne prononcez jamais ce mot-là. Des comptes, entre nous, seraient trop longs à établir.

A cette allusion directe et sanglante, Paul devint pâle comme un mort. Il tenait une baguette de coudrier à la main et, par un geste plus prompt que la pensée, il la leva sur Frédéric pour lui en cingler le visage. Mais le bras s'abaissa sans frapper.

— Ah! ma dette! murmura-t-il.

Il rompit de ses mains crispées la frêle tige et en jeta les morceaux au loin; puis il s'enfuit sans ajouter une seule parole. Après avoir fait quelques pas, il se retourna; Frédéric s'éloignait tranquillement du côté opposé.

VI

A partir de ce jour, les illusions de Paul se dissipèrent. Mademoiselle du Breuil avait réussi à ramener ces belles déesses dans le ciel

de son fiancé, mais si vaporeuses qu'elles soient, elles se nourrissent pourtant d'espérances, et Paul n'en avait plus à leur donner. Au milieu de ces campagnes verdoyantes, où tout chantait et célébrait la vie, la fécondation, le renouvellement, de fiévreux fantômes assiégeaient sans relâche le cerveau du jeune homme, déjà amolli par les terribles émotions éprouvées à Paris. L'avenir se fermait. De quelque côté qu'il regardât, Paul n'apercevait que d'infranchissables murailles. Valentine? Oui, sans doute, elle était là, mais elle le mettait aux prises avec des impossibilités, et encore elle ne les connaissait pas toutes. Au fur et à mesure que les jours s'écoulaient, Paul se sentait saisi par une idée fixe qui s'enfonçait dans sa chair comme un grappin d'acier. Sa dette! Quelle horrible chose que cette dette qui l'empêchait même de protéger Valentine contre un autre amour! Son esprit s'emplissait de vertiges, fléchissait sous des hallucinations incessantes. Pendant une nuit sans sommeil, il se releva frissonnant, il marcha dans sa chambre à grands pas, il semblait fuir un spectre qui le poursuivait.

— Oui, s'écria-t-il haletant, je dois cinquante mille francs. Je le sais! je le sais!

Ce chiffre, qui flottait dans l'air en caractères flamboyants, le terrifiait. Il se plaça devant une table et l'inscrivit sur du papier, afin de le réduire à ses proportions exactes et de le mesurer.

— Si Valentine savait cela!

Et il ajouta avec terreur :

— Et mon père!

Puis, avec une sorte de délire :

— Mon père payerait. Je serais quitte envers Frédéric, et alors....

Mais cette hypothèse ne lui présentait qu'un sacrifice énorme imposé à son père, et la presque impossibilité de chercher querelle à son rival, même après l'avoir désintéressé.

— Oh! je m'acquitterai moi-même! dit-il en roidissant ses mains qui tremblaient.

Il groupa des chiffres. Il calcula ce qu'il pourrait donner chaque année. Il supposa cinq mille francs, et le résultat l'épouvanta.

— Dix ans! s'écria-t-il. Toute une existence!

Et de grosses larmes lui tombèrent des yeux.

Puis, tout à coup, brisant la pointe de son crayon :

— Et les intérêts! reprit-il. Je ne tiens pas compte des intérêts!

l songea à M. Palmer, qui s'était brûlé la cervelle.

— Dans ces parties-là, dit-il, on risque sa vie. J'aurais dû....

Mais il était chrétien. Le suicide lui paraissait un crime. D'ailleurs, il est bien assez tôt de mourir quand aucune affection ne vous retient plus sur la terre. Mais mourir quand on est aimé, c'est bien triste.

Il griffonna toute la nuit. Il dressa sa dette debout devant lui, afin de ne plus en avoir peur et de s'habituer à l'idée de la détruire. Quand vint le jour, il ne s'en aperçut pas d'abord. Des vapeurs funèbres passaient devant ses yeux. Machinalement il regagna son lit et s'y étendit. Étonné de ne pas le voir descendre au matin, son père monta le chercher et le trouva en proie à un violent accès de fièvre. La maladie se continua les jours suivants, et Paul était encore dans l'impossibilité de se lever quand on lui annonça qu'une petite sœur lui était née.

VII

Il y eut au Fayan trois semaines bien pénibles. Vainement on rassura madame de la Fosse sur la santé de son fils. Elle s'inquiétait ; ses angoisses venaient s'ajouter à celles précédemment subies. Le cœur de cette mère était certes assez grand pour les contenir toutes, mais leur contre-coup alla cependant frapper l'inoffensive créature qui tenait dans ses mains débiles des événements dont, heureusement pour elle, sa jeune tête ne pouvait comprendre toute la gravité. M. du Breuil fut le premier instruit du danger qui menaçait cette enfant. Il était moins intéressé dans la question que le père et la mère, et la délicate mission de les prévenir, de les consoler d'avance. lui fut dévolue. Avertir madame de la Fosse, il n'y fallait pas songer. Une mère n'accepte pas de pareilles nouvelles, elle défend ses enfants jusque dans les bras de la mort, et les en arrache souvent au péril de sa propre vie. M. de la Fosse, lui non plus, dans la joie de ses espérances exaucées, ne devait pas accueillir leur abandon sans douleur. M. de Breuil resta vingt-quatre heures dépositaire de cette funeste prédiction sans oser la divulguer.

— Attendons, pensait-il ; la nature cassera peut-être l'arrêt de la science.

Les consolations, pour lui, étaient moins difficiles. Ce mot : que la volonté de Dieu soit faite ! s'échappa de ses lèvres sans trop déchirer son cœur. Il n'était pas le père, il n'était pas la mère, et il ne pouvait s'empêcher de songer que Paul, en redevenant fils unique, allait se retrouver placé dans les excellentes conditions de fortune où il était avant que la naissance d'une sœur lui fit une loi de partager avec elle.

— La toque de l'avocat restera définitivement au vestiaire, se dit

M. du Breuil, et, puisque Valentine et Paul s'aiment, il ne sera plus nécessaire de retarder leur mariage.

Il faut toutefois rendre cette justice à M. du Breuil que, s'il avait pu sauver la petite sœur, il n'y eût pas manqué. Mais les décrets de la destinée se lançaient en dehors des vœux du père de Valentine, et, tout en gémissant sur leurs côtés douloureux, il en acceptait les conséquences sans les chercher.

Le lendemain, comme le danger de l'enfant persistait, comme elle n'était pas baptisée, M. du Breuil et le médecin ne crurent pas devoir différer plus longtemps à prévenir M. de la Fosse.

— Mourir ! s'écria-t-il, à peine née et mourir ! nous verrons bien ! ne dites rien à ma femme, je vous le défends.

Il courut vers sa fille et l'embrassa comme pour lui infuser la vie.

— Qu'y a-t-il donc? dit madame de la Fosse. Vous pleurez.

— De joie... Je pleure de joie.

— Et... Et Paul?

— Il va mieux. Vous le reverrez bientôt.

Il regarda sa femme. Il regarda sa fille.

— Ce qui manque ici, pensa-t-il, c'est la présence de Paul. Cette présence serait pour sa mère l'air, la lumière, le soleil, la vie. Il faut que Paul se lève et descende.

Il s'éloigna. Il pleurait encore. Larmes de joie !... Ah ! elles ressemblaient plutôt à la séve qui s'échappe avec la vie d'un arbre que la hache vient de fendre.

Quand la porte de sa chambre s'ouvrit, Paul tourna les yeux vers l'entrée, puis les fermant à demi :

— Ah ! dit-il, que je voudrais la voir !

Et il murmura comme un soupir :

— Valentine !

— Il ne s'agit pas de Valentine, dit M. de la Fosse, il s'agit de ta mère.

— Ma mère !

— Oui. Ta mère qui est en péril !

— Ma mère en péril ! s'écria Paul les yeux fixes.

— Ah ! Dieu soit loué ! Tu me comprends. Sais-tu ce qu'on ose venir nous dire? Que ta sœur ne vivra pas !

— Ma sœur ne vivra pas ! répéta Paul.

— Ils osent prétendre cela, mon fils. Ta sœur morte, ta mère en mourrait. Sauvons ta mère, mon enfant, sauvons-les toutes deux. Il faut un miracle. Toi seul peux le tenter. Ta vie n'est rien, pas plus que la mienne, du moment qu'il s'agit de ta mère. Demande à Dieu des forces. Oublie ton mal. Brave-le, surmonte-le. Tu t'appuieras sur

moi. Je te porterai jusqu'à la chambre de ta mère. Dieu nous protégera. L'essentiel est qu'elle te voie debout.

Paul se souleva, en murmurant d'une voix sourde et profondément altérée :

— Ma sœur ne vivra pas !

Et il y eut alors un phénomène étrange : on eût dit que la vie qui se retirait de ce petit être revenait en Paul plus puissante et plus forte.

— Courage! dit M. de la Fosse en l'aidant. Tu vois : tu te lèves, ta faiblesse disparaît. Viens, n'aie pas peur. Dieu récompense tous les dévouements.

Paul n'entendait plus. Des pensées tumultueuses et obscures assaillaient son cerveau au point de le faire craquer sous leur intensité. Bientôt, éperdu, haletant, Paul jeta les bras autour du cou de son père.

— Oui, je te comprends, répondit M. de la Fosse. Le danger de ta mère et de ta sœur t'a fait oublier le tien. Tu es un bon fils et un bon frère. Viens, viens donc sur mon cœur, mon Paul.

Et il l'entraîna.

VIII

Madame de la Fosse, en effet, dès qu'elle revit son fils, sembla retrouver le soleil et ses bienfaisants rayons.

— J'ai deux enfants, dit-elle, et l'un est aussi près de mon cœur que l'autre.

Madame de la Fosse ignorait le redoutable pronostic du docteur. Elle aurait, du reste, refusé d'y ajouter foi.

Tout entier à ses devoirs filiaux, Paul oubliait la lueur sinistre qui avait éclairé un instant, comme la foudre au-dessus d'un gouffre, les profondeurs ignorées de son âme. Il ne formulait jamais, même dans les plis les plus mystérieux de sa pensée, une espérance basse ou lâche. Débarrassé des dernières atteintes de la maladie, il fut surpris de se mouvoir, de renaître. Mais cet étonnement ne prit point sa base sur les changements à la fois tristes et brillants, décisifs pour lui, que l'avenir préparait. Il ne se fit pas l'auxiliaire moral de la mort qui guettait sa proie. Il laissa tout l'honneur de sa guérison à son père qui n'avait pas craint, dans cette circonstance critique, de brusquer la convalescence, d'engager Paul à se lever. Le père et le

fils, sincèrement tous les deux, se félicitaient de ce retour définitif de Paul à la santé, et celui-ci n'avait pas à rougir quand M. de la Fosse lui en parlait comme du prix d'un devoir accompli. M. du Breuil, seul, s'inquiéta de voir Paul debout si prématurément et, le second jour, voyant son futur gendre aller et venir comme un homme parfaitement valide, le père de Valentine craignit une rechute et se décida à engager Paul à se ménager.

— Hélas ! pensa M. du Breuil, s'il faut une victime, au moins qu'il n'y en ait pas deux. Paul est presque mon fils. Il a droit à toute ma sollicitude.

Paul allait se retirer pour retourner près de sa mère, mais M. de Breuil prononça le nom de Valentine, et le jeune homme, invinciblement retenu, prit un siége et resta. M. de Breuil parla d'abord de sa fille, de la part qu'elle prenait aux pénibles épreuves d'une famille qu'elle considérait déjà comme la sienne. Puis il parla de madame de la Fosse, de M. de la Fosse, il s'étendit sur leurs qualités personnelles, et sur le bonheur que les deux familles devaient bientôt goûter par leur réunion en une seule. Mais, de la petite sœur, pas un mot. Pour M. du Breuil, elle n'existait plus, et, à ce malheur prochain qu'il ne pouvait empêcher, il s'appliquait à chercher des consolations.

— Et ma sœur ? dit Paul subitement frappé de ce silence significatif; vous ne m'en dites rien !

— Ah ! la pauvre chère enfant ! murmura M. du Breuil.

Puis il ajouta :

— Vous vous devez à vos parents, Paul. Soignez votre santé. Ne commettez pas d'imprudence. Ce n'est qu'en restant près d'eux, en ne les quittant jamais, en les rendant témoins de votre vie heureuse que vous pourrez adoucir...

Mais Paul s'était détourné et n'écoutait plus.

— Il est donc vrai ! se dit-il. C'est dans un berceau muet que ma vie et mes espérances ont repris racine !

Il demeura absorbé dans ses réflexions. Un voile funèbre semblait l'isoler de ce qui se passait autour de lui.

— Voyons, Paul, continua M. du Breuil en lui prenant le bras, ne retombez pas dans vos idées noires. Venez avec moi respirer l'air. Une promenade vous fera du bien. Votre mère est calme, à présent. Elle sera enchantée de vous savoir avec moi. Je veux vous montrer quelque chose, pour vous distraire. Il y a sur la hauteur une source qui descend directement dans les prairies où elle fait plus de mal que de bien, car elle y crée des marécages faute d'écoulement. J'en ai souvent causé avec votre père. Nous la ferons passer par le Breuil, et vous verrez...

Mais Paul saisit fortement les mains du père de Valentine et lui dit avec véhémence :

— Monsieur du Breuil, si vous me croyez un lâche, comment se fait-il que vous m'accordiez votre fille ?

— A qui en avez-vous ? répondit M. du Breuil abasourdi. Vous n'êtes donc pas guéri. Allez au diable. On ne peut donc pas causer avec vous un quart d'heure sans se disputer. Vous êtes bien heureux que j'aie promis à ma fille d'avoir de la patience, de l'indulgence....

Paul avait disparu.

Il sortit de la maison d'un pas mal assuré. Puis il y revint et, ramenant le calme sur son visage, il alla embrasser sa mère et sa sœur.

— Je puis m'éloigner un instant ? dit-il.

— Oui, oui, mon enfant, répondit madame de la Fosse.

Le baiser qu'elle donna à Paul lui rendit un peu de sérénité. A peine dehors, il regretta son apostrophe à M. du Breuil.

— Qu'a-t-il à se reprocher ? pensa Paul. Rien. Le malheur qui nous menace n'en est pas un pour toi. Il peut en accepter les bénéfices sans remords, mais moi, moi !

Il se dirigea rapidement vers le Breuil afin de voir Valentine. Elle se trouvait en ce moment dans le jardin et, en voyant son visage défait, sa démarche chancelante, elle accourut vers lui.

— Paul, dit-elle, vous êtes pâle ! Que venez-vous m'annoncer ?

— Ne le savez-vous pas ? répondit-il d'une voix tremblante. Ignorez-vous quelle catastrophe plane sur nous ?

Elle le prit par la main et le fit asseoir sur un banc de terre couvert d'herbe et élevé circulairement au pied d'un énorme platane. La chaleur était pesante. Juin étreignait la terre d'un baiser de feu. Elle avait pris une teinte jaune, elle était sèche et brûlée à la surface, comme si cette surface eût été déjà épuisée. Le sable des allées, que perçaient par places des brins d'herbes, des plantes parasites, miroitait crument aux endroits où il était nu, et embrasait l'air de réverbérations étouffantes. La fraîcheur des arbres s'immobilisait dans leurs branches, et aucun souffle de vent ne la répandait sur le sol embrasé. Parfois, un pinson solitaire traversait le ciel, en lançant dans le silence sa chanson courte et sonore. Puis une troupe de linots s'abattait avec de petits cris craintifs et mélancoliques sur quelque cime de pommier. Là, ils restaient tranquilles. La chaleur ajournait le souci de la nourriture. Les rapiettes sillonnaient les murailles, venaient s'enivrer, s'engourdir de soleil, puis disparaissaient entre les pierres. La cigale faisait entendre sa plainte monotone, régulière comme le tintement de l'heure qui s'enfuit. C'était un de ces jours lourds et solennels pendant lesquels la sérénité prend les apparences

de la mort, un de ces jours qui font songer avec une sorte de volupté que les joies comme les tourments sont périssables, et qu'il faudra bientôt se mêler, poussière et lumière, au calme inaltérable de cette création qui se meut depuis des siècles d'après des lois éternelles.

— Valentine, dit Paul, je vous aime de toute mon âme et je dois renoncer à vous.

Elle fit un mouvement. N'osant interroger, elle attendit.

— Que penseriez-vous, reprit-il, de deux amants qui s'obstineraient à être l'un à l'autre en prenant un cercueil pour trait d'union ?

— Votre sœur ?

— Elle est condamnée.

— Oh ! elle vivra ?

— Que Dieu vous entende ! Aux premiers mots de son danger... Écoutez-moi bien, Valentine, et priez pour moi. Aux premiers mots de son danger il m'a semblé qu'une force surhumaine me relançait dans la vie, qu'une voix sourde et profonde me criait : « va ! sois heureux ! Qu'importe ! Pense à toi ! » Voilà mon crime ! Voilà le sombre abîme où je suis descendu. Et, depuis que mon âme y est plongée je ne cesse d'implorer Dieu, de laver cette souillure par mes larmes, d'offrir en expiation tous les sacrifices capables d'effacer ma faute, de couvrir ce cri de la nature et de l'amour par les accents de la prière et du repentir.

— Paul !... Ah ! malheureux, revenez à vous. Votre sœur vivra.

— Oui, je l'espère... Le ciel ne m'accablera pas d'un châtiment si lourd. Périsse notre amour, Valentine ! mais que l'existence de cette enfant soit sacrée. Notre amour, il est maudit ! Qu'est-ce donc que cette passion qui ne peut vivre que sur des ruines et à laquelle il faut tout immoler ? Savez-vous ce que j'ai été faire à Paris ? C'est un secret qui me pèse et dont je vous dois l'aveu... J'ai été tenter la fortune à la Bourse...

— Vous !

— Oui... Et sachez tout : j'ai perdu cinquante mille francs !...

— Paul !

— Cinquante mille francs qui ne m'appartenaient pas !...

— On vous les a donc prêtés ? Qui ?

— Frédéric Mallet...

— Lui ! ah ! Paul !... C'est pour cela que vous êtes allé à Paris ! Et si vous aviez gagné ? vous auriez mis cet argent dans notre corbeille de mariage ! Vous aviez donc la tête égarée ?

— Hélas ! Nous étions trois associés. L'un est mort, l'autre est fou ; il ne reste que moi pour raconter la catastrophe...

— Et c'est Frédéric Mallet... Paul, il faut solder cette dette. Si

votre mère apprenait jamais!... Mon père a confiance en moi. Cinquante mille francs, dites-vous ! je vais les lui demander.

— Vous ! Pour me les donner ! ah ! c'est le comble ! Je suis donc un misérable ! je puis écouter de pareilles propositions !

— C'est moi qui suis cause de cette folie, Paul ; c'est à moi de la réparer.

— Me croyez-vous déchu au point de ne pas me laisser la responsabilité de mes actions ?

— Mais que comptez-vous faire !

Paul mit la main sur ses yeux, et, d'une voix à peine articulée :

— Valentine, dit-il, vous êtes libre.

— Vous renoncez à moi ! dit-elle.

— Valentine, reprit-il, c'est à vous seule que je puis demander du courage, si je vous rends votre liberté...

— Est-ce pour reprendre la vôtre ?

— Moi, qu'en ferais-je ? Il est libre aussi, le malheureux sauvage seul et nu dans le désert. Ma liberté ressemblera à la sienne.

— Vous renoncez à moi ! répéta la jeune fille.

Puis, par un mouvement involontaire et spontané, elle jeta ses bras autour du cou de Paul comme pour l'enchaîner à elle. Et, dans cet élan de tendresse il y avait, comme pour en purifier l'effusion, une sorte de protection fraternelle et de dévouement infini.

— Ah ! c'est trop ! s'écria Paul en pressant la jeune fille sur son cœur. Vous m'aimez ! Fuyons ensemble !

— Fuir ! répondit Valentine avec un accent de dignité et d'étonnement.

Il la regarda, puis, d'un air profondément triste et résigné :

— Vous avez raison, reprit-il, je partirai seul, sans chercher à vous entraîner dans un exil où vous auriez tant de choses à regretter.

— Pourquoi voulez-vous partir ?

— Pourquoi ? parce que j'ai à rougir devant vous, devant mon père et ma mère, devant moi-même. Oserais-je dire la vérité à votre père ? Et cependant je ne pourrais la lui cacher. Si Dieu conserve les jours de ma petite sœur, ce dont je le supplie à deux genoux et à mains jointes, il faudra recommencer une lutte impossible avec la fortune, et payer ma dette, d'abord. Que me reste-t-il à espérer ? Rien. Vos dons?... Ah ! Valentine, assez de lâchetés, assez d'abaissements. Si je dois tomber, je veux tomber seul, sans qu'une femme partage ma chute.

Valentine sentait des larmes lui monter aux yeux, mais elle les retenait par de courageux efforts. Devant des faits si graves, elle comprenait qu'elle n'avait pas à répondre avec des larmes. Paul ne pleurait pas, lui ! On eût dit que la source des siennes était tarie. Ses yeux

secs, sa physionomie bouleversée, ses gestes incohérents et désolés, contrastaient singulièrement avec la froideur et la netteté de son langage. On devinait qu'à force d'avoir pensé à sa situation, il en avait dégagé un résumé clair, inexorable. Il le détaillait à Valentine comme une chose apprise par cœur, gravée dans la mémoire par le fer impitoyable du destin. Paul avait tellement souffert en incrustant dans le vif de tout son être ces impérieuses nécessités qu'il éprouva une sorte de soulagement à les communiquer; et elles étaient si dures, si froides, qu'elles éteignaient par leur contact tous les frissons d'amour qui passaient inaperçus et rapides dans le cœur de Paul.

— Vous ne partirez sans doute pas tant qu'il y a péril dans votre maison? dit Valentine après un silence.

Paul écouta avidement ces mots, et ils le firent trembler de la tête aux pieds. Tout était fini. Valentine acceptait. Le sacrifice était consommé. Elle vit Paul prêt à défaillir, et lui dit :

— Notre tendresse mutuelle n'a été pour vous féconde qu'en douleurs. J'espérais mieux. Elle vous devient lourde, Paul, et vous me l'annoncez. Je vous rends donc votre parole. Allons, prenez courage. Vous croyez avoir à vous relever dans votre propre estime. Relevez-vous. Mes vœux vous suivront.

Il essaya de s'éloigner, mais ses forces le trahirent, et il fut obligé de se rasseoir dans le banc.

— Nous n'en parlerons plus, dit-il. Cela déchire. Quand ma mère sera rétablie, quand ma sœur sera sauvée et pourra occuper d'une façon plus digne que je ne l'ai fait la place que je vais laisser vide au foyer paternel, je m'en irai, j'irai chercher l'expiation et la réhabilitation, j'irai tenter de ne pas mourir. Pendant quelque temps, ne disons rien. Mes parents ont assez de soucis. Il ne leur en faut pas d'autres à présent. Quand je ne serai plus là, vous penserez quelquefois à moi, Valentine.

Il se leva, et, cette fois, il fit quelques pas en chancelant. Puis il revint.

— Ce sont nos adieux, dit-il. Suis-je encore digne que vous me donniez une poignée de main... comme à un ami? C'est une aumône, mais celle-là, du moins, je puis la recevoir de vous.

Elle lui prit la main et la gardant dans les siennes :

— Paul, dit-elle, je vous aime toujours.

— Toujours! s'écria-t-il en levant les yeux comme si le ciel se fût ouvert.

— Restez ou partez, reprit-elle; épousez-moi ou ne m'épousez pas; peu importe. Je vous aimerai toujours.

Il eut un instant d'enivrement irrésistible. Il saisit à deux mains

cette jeune tête qui s'inclinait devant lui, et la couvrit de baisers. Puis, la repoussant doucement :

— Adieu, dit-il d'une voix entrecoupée. Oubliez cette parole. Effacez-la de votre mémoire comme je l'effacerai de mon cœur. Vous êtes sans tache et je suis perdu. Nos deux destinées se séparent. Accepter qu'elles soient encore liées, serait pour moi un crime de plus. Adieu! adieu !

Il pressa une dernière fois les mains de la jeune fille dans les siennes, et il s'enfuit.

IX

Paul revint vers le Fayan en emportant, comme une consolation et un désespoir suprêmes, les dernières paroles de Valentine.

— Elle m'aime toujours ! pensa-t-il. Ah ! moi aussi, je l'aime, je l'aime de toute mon âme, et c'est la force même de cette tendresse qui m'oblige à la briser plutôt que de l'avilir. Nous ne sommes plus égaux, Valentine et moi. Elle ne veut pas se dédire, car elle est fière, mais elle serait la première à me mépriser si je sollicitais sa main, qui ne me serait plus accordée que comme un bienfait, à la suite d'un pardon dicté par la pitié.

Il s'arrêta, puis tout à coup :

— Ah ! dit-il avec égarement, je me souviens ! C'est ici que la chouette a chanté. Elle a chanté avec une persistance opiniâtre, implacable. J'aurais dû rebrousser chemin. Où donc allais-je? Faire mes adieux à Valentine. Pas à elle ; à sa demeure. J'ai essayé de tuer l'oiseau sinistre. Je n'ai pas pu. Un autre a été plus heureux : Frédéric! Il épousera Valentine. Lui ! lui ! Eh ! sans doute. Il y songe. Il guette le moment favorable. Et si je disais : c'est ma fiancée ! il me répondrait : vous n'êtes pas mon rival, vous êtes mon débiteur !

Il souffrait beaucoup. Il jeta un regard désespéré vers le Breuil. Puis, faisant un violent effort contre les entraînements de son cœur :

— Ah ! Valentine, s'écria-t-il, tu m'approuves, tu m'approuveras ! Ta conscience appréciera les combats de la mienne et sa résolution. C'est pour rester digne de toi que je te fuis. En renonçant à toi, je puis relever dans mon cœur tous les sentiments sacrés que je foulais aux pieds, je puis aimer mon père, je puis aimer ma mère, je

puis aimer la petite sœur dont les innocentes mains ont renversé mon avenir. Chère sœur ! chère enfant ! Ah ! qu'elle ne meure pas ! C'est inutile.

Ce dernier mot, que Paul prononça d'une voix sourde, et comme en l'arrachant du fond de ses entrailles, mit un terme à ses hésitations, et rayonna comme un flambeau pur et éclatant. Malgré les impérieux commandements de sa raison, Paul ne pouvait pas, d'abord, s'habituer à l'idée de savoir ses liens d'amour brisés. Appuyé sur Valentine pour marcher dans la vie, il n'avait de force que par elle. Plusieurs fois déjà il avait essayé de reprendre possession de lui-même. Le jour de sa rencontre avec elle, sur les bords de la Vienne, il s'était promis de ne plus songer à elle ; plus tard, et tout récemment, il avait rendu à M. du Breuil sa parole. Mais ces passagères fiertés s'étaient abaissées bien vite, comme le vol d'un oiseau dont l'aile est coupée. Sans Valentine, les ombres de la nuit s'épaississaient autour de Paul. Sans elle il devenait un corps sans âme, se mouvant au hasard, dans l'obscurité, comme une machine inerte qui n'a plus ni direction ni impulsion suivie. Aussi, dans le premier moment, ce qui venait de se passer lui fit l'effet d'un affreux rêve. D'après son caractère, Paul envisageait d'abord ces ruptures comme définitives. Il s'abandonnait au désespoir, puis des pensées moins tristes se présentaient à lui, comme des éclaircies dans le ciel sombre, elles se multipliaient, s'engendraient les unes par les autres, et Paul ne tardait pas à renaître à la vie, à l'espérance. Cette fois, ce fut le contraire qui arriva. Paul douta, se révolta, fut sur le point de retourner près de Valentine et de se jeter à ses pieds, refusa de croire à la séparation qu'il avait demandée, à une séparation éternelle, puis la réalité l'étreignit, le terrassa, et, quand un appel irrésistible l'enleva à la torpeur où il était plongé, ce n'était plus Valentine qui le consolait, qui lui tendait les bras, c'était sa sœur, sa petite sœur qu'il pouvait maintenant aimer sans restriction. Le devoir, les liens du sang, parlaient à cette âme troublée et la dédommageaient déjà de ses sacrifices. Pauvre enfant, chère et douce créature ! Elle avait lutté dans son berceau contre une jeune fille accomplie, mais elle était enfin victorieuse, et le cœur de son frère lui revenait. Et Valentine, par cela même qu'elle était vaincue dans cette lutte, en sortait plus grande et plus pure.

Paul s'installa près de sa mère et ne la quitta plus. Il veilla, il passa les nuits, il se fit sœur de charité pour prodiguer ses soins sans lassitude et sans interruption.

M. de la Fosse, par moments, serrait la main de son fils. Il ne lui disait rien, mais on lisait une émotion profonde sur ce vieux visage qui avait vu cependant bien des dangers.

Dans ses visites presque quotidiennes, M. du Breuil contemplait Paul avec admiration.

— C'est étonnant ! murmurait-il; c'est étonnant !

Puis, une fois, il se mit fortement en colère contre lui-même.

— Suis-je une brute? se dit-il. Qu'y a-t-il d'étonnant dans la conduite de Paul ? J'en ferais autant, moi.

Il ne tarda pas à se mettre à l'unisson des vœux et des sentiments qui s'agitaient autour de lui. Il s'intéressa sincèrement au sort de la petite fille, et, la voyant à peu près sauvée, il s'en réjouit bruyamment, d'autant plus bruyamment qu'il avait à cœur de rattraper le temps perdu.

Très-expansif de sa nature, M. du Breuil ne put s'empêcher longtemps de féliciter Paul.

— Mon cher ami, lui dit-il, c'est bien, c'est beau!

— Quoi? demanda Paul.

— Ce que vous faites. Non, non ! Je vois que vous interprétez encore mal mes paroles. Je suis très-gêné avec vous, Paul ; vous êtes si vif que j'ai toujours peur d'une dispute. Ma fille me gronde ensuite, et c'est toujours moi qui ai tort. Je voulais seulement vous dire que si Valentine tombe malade, elle sera bien heureuse. Non, je m'exprime mal. Je veux dire que Valentine...

— Mon cher M. du Breuil, interrompit Paul avec une douceur résignée, nous ne nous disputerons plus jamais à présent. Et... je le regrette.

— Qu'est-ce que cela veut dire? pensa M. du Breuil, tandis que Paul s'éloignait. Au fait, c'est encore moi qui ai tort. Complimenter Paul, c'est oiseux et déplacé. Il y a certaines choses pour lesquelles un honnête homme ne souffre pas qu'on le loue.

Paul, du reste, ne témoignait rien de ses pensées cachées. Détaché de lui-même et de ses violents désirs, il paraissait calme, enjoué. Presque réhabilité aux yeux de sa conscience, il se confirmait dans sa résolution en voyant que Dieu acceptait son sacrifice, et l'en récompensait en conservant la vie des êtres qui avaient souffert à cause de lui. A présent qu'il raisonnait plus froidement sur sa situation, il ne pouvait se dissimuler que les jours de sa mère et de sa sœur avaient été mis en péril par les angoisses qu'il avait causées à madame de la Fosse. Ce fait était rendu encore plus évident par le double retour à la vie qui signalait à présent la manifestation soutenue de sa tendresse de fils et de frère. Paul résolut donc de continuer la tâche que le ciel semblait bénir, et de ne pas songer à lui avant qu'elle fût tout à fait accomplie.

M. du Breuil ne tarda pas à dire à sa fille :

— Tu peux venir au Fayan. Tu ne dérangeras maintenant per-

sonne ; au contraire. La mère et l'enfant se portent bien, comme on dit dans les billets de faire part. Madame de la Fosse demande souvent de tes nouvelles. Tu lui feras plaisir en allant la voir. Elle se lève, elle peut recevoir des visites, et surtout toi. Je ne dirai pas que la petite marche toute seule. Pas encore, quoique je dise à sa mère qu'elle est très-précoce. Les mères, cela les flatte toujours. Tu ne croirais pas, Valentine?... Je suis enchanté de voir cette enfant. Je lui parle, je lui fais des risettes. Cela me rajeunit. Je voudrais être grand-père. Qu'est-ce que je disais donc? Je te proposais de venir au Fayan.

Valentine hésita. Une légère rougeur colora son visage un peu pâle. Puis, prenant une résolution soudaine :

— Partons, mon père, dit-elle. Allons voir madame de la Fosse.

La vue de Valentine fut une rude épreuve pour Paul. Il chancela, puis, par un mouvement instinctif de détresse contenue, il s'approcha du berceau et s'y appuya. Cachant, elle aussi, son émotion, la jeune fille embrassa mademoiselle de la Fosse, puis caressa longtemps l'enfant, mais sans dire : ma petite sœur! Maîtres d'eux-mêmes après quelques instants, Paul et Valentine se mirent à causer librement, sans que rien pût faire deviner ce qui avait été convenu entre eux. Ils évitaient toutefois les regards l'un de l'autre, comme s'ils eussent redouté qu'une explosion de tendresse se rallumât à une étincelle. Leurs voix tremblaient souvent, un soupir mal étouffé en brisait parfois les intonations discrètes, mais, en présence de ce berceau qui les séparait, ils s'efforçaient tous deux de rester dignes d'eux-mêmes, en ne laissant échapper ni une plainte ni un regret. Ils souhaitaient sans arrière-pensée la bienvenue à ce petit être qui leur ravissait leur bonheur. Valentine avait besoin de moins de courage, car, tout en respectant les déterminations de Paul, elle espérait, elle espérait toujours. Paul souffrait davantage, car sa résolution était immuable. Semblable au prisonnier résigné à son sort, il ne retrouvait qu'avec des déchirements sourds et profonds un passager retour à la vie et à la liberté. Un fait d'une simplicité touchante et poignante enleva bientôt à Paul toute son énergie morale. Il avait une main de sa sœur dans les siennes et Valentine tenait l'autre. Par un geste doux et lent, l'enfant les rapprocha. On eût dit qu'elle voulait unir ceux qu'elle avait involontairement séparés. Les doigts de Paul effleurèrent ceux de Valentine, et leurs cœurs tressaillirent d'une commotion subite. Paul, bouleversé, sentit que ses forces le trahissaient. Il s'éloigna. Dès qu'il fut parti, Valentine se pencha vers l'enfant et l'embrassa avec une tendresse passionnée.

— Chère sœur! dit tout bas la jeune fille ; chère petite sœur.

X

Un mois après, un cri d'angoisse retentit de nouveau au Fayan. On remit un matin une lettre à madame de la Fosse, et, dès les premiers mots, elle s'écria en fondant en larmes :

— Paul est parti ! Paul est parti !

Elle voulut lire. Les pleurs obscurcissaient sa vue. Elle courut à son mari et lui tendit la lettre.

— Voyez, dit-elle. Est-ce croyable ? Paul nous quitte. Voyez ce qu'il écrit. Des obstacles ! Il parle d'obstacles ! Est-ce qu'il y en a ! Valentine l'aime. M. du Breuil ne tient pas absolument à la richesse. Ce mariage se serait fait promptement. Où est Paul ? Dit-il où il est ? Il faut courir le chercher. J'irai moi-même. Je le ramènerai. Pauvre enfant ! Il s'exile. Pourquoi ? Qu'a-t-il fait de mal ! Lisez-moi donc cette lettre. Je ne l'ai pas lue. Je l'ai devinée. Une position ! Qu'importe une position ? Qu'est-ce que c'est que ce mot-là ? Nous ne demandons à nos enfants que d'être heureux.

M. de la Fosse avait lu et réfléchissait.

— Les raisons que donne Paul sont honorables, dit-il.

Madame de la Fosse fit un mouvement en arrière. Ces paroles n'entraient pas dans son cœur.

— Résignez-vous, reprit le colonel d'un ton ferme. Paul s'affranchit de notre tutelle. Il est d'âge à le faire. Nous ne la lui imposerons pas.

Madame de la Fosse ne comprenait pas encore. Il ajouta :

— Paul se lance dans la vie. Il reviendra meilleur ou pire, mais ne relevant que de lui-même. C'est une lutte, une bataille. Il y a courage et honneur à y marcher, car le but est louable. Vous aimez Paul ; laissez-le devenir un homme.

— Une bataille ! mais s'il y meurt !

— Écoutez-moi. Il y a deux partis à prendre : le ramener, lui faire épouser Valentine, mais par grâce, par faveur, en l'exposant à la compassion de M. du Breuil, de Valentine, à l'amertume qui résulte d'une infériorité prouvée ; ou le laisser libre, ne pas anéantir ses instincts de fierté, ne pas lui enlever l'espoir et le noble courage de conquérir un rang, une glorieuse indépendance. Choisissez.

— Je ne le verrai plus !

— Vous le reverrez. Mais voulez-vous donc, pour avoir plus vite ce bonheur, le forcer d'être toute sa vie humilié et malheureux ?

Le cœur de M. de la Fosse saignait de cette cruelle séparation, mais il faisait abnégation de son propre chagrin pour consoler madame de la Fosse. Les paroles du colonel étaient d'ailleurs, sans qu'il s'appuyât sur ce motif, dictées par la force même des choses. Aller chercher Paul ! Comment ? On ne savait pas où il était.

Quand on baptisa la petite fille, les assistants furent étonnés et émus d'apprendre que le seul nom qu'on lui donnât était celui de Pauline. A ce nom, M. du Breuil s'approcha vivement, Valentine se jeta dans les bras de madame de la Fosse et les deux femmes pleurèrent en silence. Puis, instinctivement, madame de la Fosse repoussa M. du Breuil et la jeune fille, comme pour leur dire :

— C'est vous qui m'avez ravi mon fils.

Ce fut un mouvement involontaire. La mère de Paul était déjà accoutumée à souffrir sans se plaindre. Sa tristesse, profonde et résignée comme celle de son mari, ne se manifestait qu'en donnant le nom de Paul à une sœur destinée à le remplacer sans le faire oublier.

On n'eut de ses nouvelles que sept mois après, et indirectement : on apprit qu'il habitait Paris.

XI

Frédéric Mallet fut peu surpris de voir Paul abandonner le champ de bataille après la naissance d'une sœur. Habitué à envisager les choses froidement, Frédéric comprit l'impuissance de son rival pour soutenir une lutte patiente, et sa répugnance à rechercher plus longtemps un mariage disproportionné sous le rapport de la fortune.

— En pareille occasion, pensa Frédéric, une retraite honorable sauve tous les amours-propres, et Paul a bien fait de s'y décider.

Le jeune négociant remarqua avec plaisir que sa bonne étoile ne se démentait pas. Il avait, du reste, trop bonne opinion de lui pour ne pas être certain que Valentine, si elle l'épousait, cesserait bien vite de songer à un autre. Au milieu du luxe matériel qui l'environnait et dont il jouissait largement, Frédéric ne connaissait pas très-bien le superflu, le luxe de l'amour. Possesseur de Valentine, il s'en fût considéré comme le propriétaire complet. Peut-être même trou-

vait-il en elle un attrait plus prononcé parce qu'elle avait été convoitée, ardemment convoitée par Paul.

Cependant, et sans que cela le décourageât en rien, ce jeune homme ne réussissait pas à entrer dans le cœur de Valentine. Désireux de distraire sa fille, d'effacer sur ce jeune visage des traces de chagrin de plus en plus visibles, M. du Breuil accueillait favorablement Frédéric.

— C'est un autre gaillard que Paul, pensait-il. Ce n'est pas lui qui serait embarrassé de gagner sa vie! Pourtant, il ne sait pas se faire aimer. C'est bizarre. Il y a là un problème.

M. du Breuil se regardait comme libre de tout engagement envers Paul.

— Qui quitte la partie, la perd, disait-il.

M. et madame de la Fosse ne lui parlaient jamais de leur fils. Valentine elle-même gardait sur ce sujet le plus profond silence. M. du Breuil ne voyait donc qu'une chose : c'est que sa fille dépérissait, et, tout en respectant, même dans leur exagération, les douleurs provenant de l'exquise sensibilité du cœur, il eût peut-être souhaité que Valentine fût moins fidèle à ses propres sentiments, moins tendre et moins absolue dans le culte de ses souvenirs, et qu'elle reprît les belles couleurs de la jeunesse et de la santé. Mais elle éprouvait pour Frédéric une répulsion de plus en plus marquée. Et pourtant, un an environ après le départ de Paul, Valentine, en observant l'assiduité du jeune négociant, sembla s'y résigner et l'accepter. Ce n'est pas l'amabilité qu'il déploya qui en fut la cause, mais il disait quelquefois.

— J'ai rencontré M. de la Fosse. J'ai été voir madame de la Fosse.

Et Valentine tremblait.

— Mon Dieu! pensait-elle, pourvu qu'il ne parle jamais de cet emprunt! Le père et la mère de Paul voudraient payer, et ce serait pour eux la gêne, un commencement de ruine!

Elle se regardait comme solidaire de cette dette, contractée à cause d'elle sa probité souffrait de voir Frédéric subir une perte, et le temps qui s'écoulait la confirmait dans l'idée que Paul ne pourrait jamais s'acquitter.

— Monsieur, dit-elle un jour avec hésitation et d'une voix heurtée, car c'était la première fois qu'elle se trouvait mêlée à des affaires d'argent et elle craignait de s'y montrer malhabile, il est possible que je vous épouse un jour.... plus tard.... je ne sais pas quand.... si M. Paul de la Fosse se marie.

Au début de cette phrase, Frédéric s'élança pour saisir la main de Valentine et la porter à ses lèvres. Mais il s'arrêta dans son mouvement.

— Êtes-vous donc, mademoiselle, s'écria-t-il, enchaînée à Paul par des serments dont il ne se souvient probablement pas ?

— Monsieur, reprit Valentine, ne s'est-il rien passé entre vous et lui ?

— Quoi ? Vous le savez ?...

— Je sais tout...

— Et cependant c'était mon rival, mademoiselle ! Je vous aimais et j'ai essayé de lui faire franchir les difficultés qui le séparaient de vous ! Je crois que peu de personnes à ma place...

— Oh ! c'est magnifique ! interrompit Valentine en le regardant fixement. M. Paul lui-même n'a pas songé à vous accuser de l'avoir poussé à sa perte. Si je vous épouse, je désire qu'il soit quitte envers vous. Ce sera à prendre sur ma dot. Cela vous conviendrait-il?

Frédéric ne considérait jamais que le but. Il parut cependant un peu décontenancé.

— Mademoiselle, dit-il, ce point de vue nouveau.... Un tel mariage ne serait plus qu'une quittance. Certainement, je ne tiens pas à l'argent. J'en ai dans mes poches et chez moi à ne savoir qu'en faire. Mais il y a quelque chose d'humiliant dans la proposition que vous me faites. Rapportez-vous-en à moi. Ma délicatesse est connue. Ai-je parlé de cet emprunt? Vous n'avez pas besoin de me prier, au nom de l'amour....

— J'aime Paul, monsieur !

— Encore ! C'est de l'entêtement. Un jour peut-être...

— J'aime Paul. Vous le savez. Vous persistez à demander ma main et je ne dois vous laisser rien ignorer de la vérité. Silence. Voici mon père. Qu'il ne sache rien de tout cela. Réfléchissez à ce que je vous ai dit.

— Cela demande réflexion, en effet, mademoiselle.

Frédéric se retira tout troublé, tout pensif. On lui offrait les bénéfices de sa belle action, et cependant, il hésitait.

XII

Cette hésitation se prolongea, et madame de la Fosse, quelques mois après, trouva dans la chambre de son fils des notes informes qu'elle s'empressa de communiquer à son mari.

— Ah ! dit-il en les parcourant et en les débrouillant, voyez, lisez, Paul doit une somme énorme à Frédéric Mallet.

— Voilà donc le secret de sa fuite! s'écria madame de la Fosse. Voilà le malheur que je pressentais sans le connaître !

— Dans quelques jours, reprit le colonel, après un instant de réflexion, M. Mallet sera payé.

Il réalisa tous ses fonds disponibles, vendit une portion de terrain qui ne formait pas corps avec les autres domaines du Fayan, et alla trouver Frédéric.

— Monsieur, dit-il avec une politesse froide, mais sans faire aucune observation sur l'opportunité d'un pareil prêt, mon fils vous doit de l'argent. Je regrette de ne pas l'avoir su plus tôt, et je viens m'acquitter envers vous.

Frédéric se récria. Il refusa le remboursement. Paul, dit-il, était venu lui confier ses peines, lui avouer que, dans son désespoir, il tenterait un coup de Bourse s'il en avait les moyens.

— Cela m'a attendri, continua Frédéric. Paul est mon ami. Je lui ai immédiatement prêté cinquante mille francs à la condition qu'il ne se préoccuperait jamais de cette misère.

— Cinquante mille francs, c'est bien cela, dit M. de la Fosse en tirant de sa poche les notes de Paul et des liasses de billets de banque.

— Mais, monsieur, je n'accepte pas! s'écria Frédéric. Je serais désolé de vous gêner. Dans ma position, une pareille bagatelle m'est tout à fait indifférente. Vous ne me devez rien. J'ai obligé un ami. Quand Paul pourra, plus tard....

— Je vous traite effectivement en ami de mon fils, interrompit M. de la Fosse, et je croirais vous faire injure en vous proposant les intérêts auxquels, pourtant, vous avez droit. Si j'agis ainsi, monsieur, c'est par considération pour vous, et afin que mon fils reste votre obligé.

L'argent était compté. M. de la Fosse se retira, car il avait résolu par égard pour son fils, de ne faire à Frédéric aucun reproche sur une folie si imprudemment facilitée.

Le dimanche suivant, madame de la Fosse rencontra M. et mademoiselle du Breuil devant la petite église de Coudat. La mère de Paul prit la jeune fille à part et lui dit :

— Ah ! Valentine, comme il vous aimait ! Savez-vous ce qu'il a été faire à Paris, il y a deux ans ? Le malheureux enfant ! Mon mari ne veut pas que je lui écrive. Pourquoi ? Il prétend qu'il faut laisser à Paul toute sa force et tout son courage. Mais je ne les lui ôterais pas. Au contraire. Enfin j'obéis, mon mari a plus de raison que moi. Nous n'ignorons pas, d'ailleurs, ce que devient Paul. Nous avons de ses nouvelles indirectement. Il travaille comme un mercenaire, l'infortuné! Je sais bien pour qui. Le savez-vous, Valentine?

Elle se détourna tout émue.

Cependant, Paul ne revenait pas. Mais un matin, trois ans après la naissance de la petite sœur, le facteur apporta une lettre qui bouleversa tout le Fayan et même le Breuil. Paul avouait ses fautes et demandait la permission d'écrire à son père et à sa mère pour leur annoncer qu'il commençait à les réparer. Il confessait sa dette et envoyait douze mille francs pour les remettre à Frédéric en attendant mieux.

— Ah ! mon pauvre fils ! s'écria madame de la Fosse en pleurant. Il est sauvé !

— Sauvé par lui seul !

— Vite, vite, il faut lui écrire ! dit madame de la Fosse en saisissant du papier.

— J'écrirai aussi, reprit le colonel.

— Et moi ? demanda Valentine en regardant son père.

— Écrivez-lui tous si vous voulez, dit-il d'un ton bourru mais aimable. Écrivez-lui à genoux ou par le télégraphe, si vous êtes si pressés. Il y a pourtant une chose bien meilleure qu'une lettre et à laquelle vous ne pensez pas. Les baisers que lui enverrait ma fille, il sera plus content de les cueillir sur l'arbre.

Ce ne fut pas long. Paul, dont le front était enfin devenu sérieux et méditatif au contact des paperasses et des graves devoirs de la vie, fut bientôt distrait de ses travaux par une petite fille qui frappa timidement à la porte de son cabinet.

— Ma sœur ! ma petite sœur ! s'écria-t-il. Ah ! c'est le pardon qui m'arrive !

Puis apercevant Valentine, il ajouta :

— Et voilà ma jeunesse qui revient !

H. Audeval.

— Fin. —

DE LA RÉFORME UNIVERSITAIRE

La loi du 15 mars 1850 est la mère et la bienfaitrice de nombreux colléges chrétiens, dont la suppression laisserait aujourd'hui un vide immense dans notre société française. A ce point de vue, elle a droit à nos respects, et ses auteurs sont assurés de notre reconnaissance. Mais il n'y a rien de parfait sous le soleil. Cette loi de bon sens, cette vertueuse transaction paraît être née sous une mauvaise étoile ; elle touchait à peine au terme de sa deuxième année, qu'on la déclarait difforme et boiteuse, et qu'on la soumettait à un traitement trop radical pour ne pas altérer son tempérament primitif[1]. Affaiblie et timide, la pauvre loi essaye encore de faire le bien, mais elle recule parfois devant d'autres vieilles lois-fantômes dont se recouvrent ses ennemis. Elle ressemble à une veuve bienfaisante qui risque de recevoir des coups de pierre quand elle traverse la rue pour porter son aumône. O veuve infortunée, les pauvres ont besoin de vous, soyez prudente, ayez toujours dans votre voisinage quelque courageux défenseur.

Une comparaison, mieux qu'un discours, montrera ce qui manque à notre loi de l'enseignement : elle ressemble à une maison, la première bâtie sur un boulevard nouveau que le public déserte ; elle est destinée à s'appuyer sur des voisines, et ces voisines n'existent pas. Il manque à la liberté d'enseignement deux conditions de succès, c'est d'abord de s'étendre à l'enseignement supérieur, c'est ensuite de s'appuyer sur la liberté d'association. Nos adversaires, en effet, que reprochent-ils à ce qu'ils appellent avec un curieux accent la

[1] Lois des 9 mars 1852 et 14 juin 1854.

loi-Falloux? Ils lui reprochent d'être cléricale, de n'avoir favorisé que les maisons ecclésiastiques, d'avoir couvert le sol de la patrie de colléges de jésuites noirs ou blancs, d'avoir, par une concurrence inégale, blessé l'enseignement laïque libre. Mais d'où vient que cette loi, faite pour tout le monde, ne profite qu'au clergé? N'est-ce pas parce que le clergé trouve dans sa foi et sa hiérarchie les éléments d'une vaste association, tandis que les laïques sont condamnés à un isolement qui accable? Pourquoi des prêtres de talent peuvent-ils mieux que des laïques passer sans dégoût cinq, dix et vingt ans à enseigner les mêmes éléments des langues, des littératures et des sciences, sinon parce que leur avenir est d'avance assuré, parce que leur âge mûr trouvera dans le ministère de la chaire, dans la direction des consciences, dans le haut enseignement religieux, cette joie progressive, cet attrait nouveau dont les âmes les plus généreuses sentent encore le besoin?

Je l'avoue, je ne vois en France que deux grands corps enseignants, l'État, qui enseigne par l'Université, et l'Église, qui enseigne par ses prêtres et ses congrégations religieuses. Ce nombre deux est un nombre fatal, il porte en lui le germe de la défiance, il ravive des luttes regrettables. Donnez-nous la libre association avec notre part d'enseignement supérieur, et bientôt vous verrez les grandes institutions se compléter, attirer à elles les hommes de convictions semblables, former de vrais centres, prendre chacune une physionomie tranchée. La lutte alors sera entre cent, entre mille, elle ne sera plus une lutte dangereuse, mais une ardente émulation qui produira sûrement des réformes mesurées aux vrais besoins de notre temps.

Ces pensées me sont suggérées par la courageuse entreprise du ministre qui se dévoue depuis dix-huit mois à la réforme de l'Université. J'éprouve, je ne le cache pas, comme un sentiment d'envie de ce que la réforme s'impose à nous plutôt qu'elle ne naît des nobles luttes de la liberté. Ce sentiment me commande une bienveillante modération, à laquelle je me sens du reste incliné par mes goûts personnels, par mes souvenirs et par des solidarités que je veux porter sans reproche.

Mesurons l'espace que nous devons parcourir à la suite de M. Duruy : examinons la restauration du cours de philosophie, l'innovation de l'histoire contemporaine, l'extension donnée aux langues vivantes, l'enseignement secondaire spécial, la mort de la bifurcation, la réforme du baccalauréat, les autorisations relatives à des conférences et lectures publiques. Lecteur, pressons le pas, la route est longue.

I

M. Duruy n'a pas imité ses devanciers qui, placés entre le clergé et l'Université, aimaient la situation neutre et faisaient du ministère de l'Instruction publique un de ces sommets que l'on prend pour frontière de deux états voisins. M. Duruy est l'homme de l'Université, le champion de l'enseignement laïque, et peut-être, autant que cela se concilie avec sa haute magistrature, l'adversaire des influences cléricales. En disant cela, je ne veux point m'apitoyer sur la situation faite aux catholiques. Comment redouterions-nous un ministre, homme de talent et de cœur, qui dit sa pensée tout haut, qui respecte ses adversaires, qui provoque le contrôle, la concurrence, la lutte, qui n'emploie que des armes courtoises? Craindre l'administration d'un tel homme serait un signe de faiblesse; le moment est venu, au contraire, de planter hardiment notre drapeau au milieu de la mêlée des doctrines.

Plus je les considère, plus je me persuade que les réformes de . Duruy profiteront à la liberté et à la religion. Son premier acte a été de rendre au cours de philosophie le nom et le rang qu'on lui avait imprudemment ravis. Qui oserait dire que cette mesure est inopportune? Ne voyons-nous pas la philosophie spiritualiste tendre la main à nos croyances? La religion est en honneur à la Sorbonne, et en ce moment la philosophie et la théologie parlent ensemble du haut de cette chaire de Notre-Dame, qu'entourent chaque dimanche des milliers de jeunes hommes heureux d'entendre eux aussi un Lacordaire. Au moment où je trace ces lignes, mon cœur est encore ému de la parole ferme et lumineuse de l'archevêque de Paris, qui présidait hier[1] une assemblée du *Cercle catholique*. « Non-seulement, nous disait l'éminent prélat, vous devez vous connaître vous-mêmes pour vous bien gouverner, vous devez encore connaître toutes choses »... Qu'est-cela, connaître toutes choses, quelle est la science qui donne aux autres sciences l'unité pour les rendre accessibles ensemble? C'est la philosophie, l'indispensable couronnement de toute éducation libérale. Louons donc sans réserve le ministre qui l'a remise en honneur dans l'Université.

[1] Le 12 décembre 1864.

Le programme de philosophie n'est pourtant pas irréprochable : un professeur qui se sépare de l'école universitaire actuelle a quelque peine à s'enfermer dans l'ordre et les proportions réglementaires. En outre les auteurs à étudier sont trop nombreux. Je ne puis me représenter un jeune homme de dix-sept ans qui analyse, juge et explique divers livres de Platon, Cicéron, Sénèque, Descartes, Pascal, Bossuet et Fénelon. Cette surcharge est peut-être due à une confusion de la méthode littéraire et de la méthode philosophique. Le goût littéraire se forme par la lecture et par l'imitation. La littérature se complait dans les figures, les tableaux, les périodes cadencées ; l'imagination parcourt les livres comme un promeneur parcourt un parterre. La raison philosophique, au contraire, pèse et analyse tout avec scrupule ; elle veut une sage lenteur, de graves méditations, une marche mesurée et sans caprice. Un seul livre l'occupe pendant des mois : quel temps ne lui faudra-t-il pas pour étudier les huit chefs-d'œuvre demandés. Mais le ministre réformateur est peut-être de mon avis, puisqu'il impose désormais une dissertation de philosophie comme épreuve écrite faisant partie du baccalauréat. Voilà une heureuse innovation très-favorable aux légitimes exigences du professeur, et très-redoutable pour l'élève paresseux qui voudrait ne pas réfléchir.

L'histoire de la philosophie occupe un petit coin caché du programme ; elle se fait si modeste que volontiers je lui applique la parole du Bon Maître : celui qui s'abaisse sera élevé. Oui, *ascende superius*, *amica*, votre place est plus haut ; au lieu d'un numéro, prenez-en trois ou quatre, je vous donne avec joie une part du temps que dévorent les auteurs. Nos jeunes philosophes, quand ils auront scruté les profondeurs de la science, ne se passeront pas d'étudier Platon et Fénelon, Sénèque et Bossuet. Permettons-leur d'abord d'être bacheliers, afin qu'ils apportent dans leur lecture un esprit reposé, calme et mûri : eux et nos grands ancêtres y gagneront également.

II

Je suis moins à l'aise pour parler du cours d'histoire contemporaine, que je ne veux ni louer ni trop blâmer. M. Duruy a raison de vouloir une éducation nationale ; il est sage quand il souhaite que le jeune homme au sortir du lycée soit préparé à la vie du monde, par

la connaissance de l'organisation, des lois et des besoins de la patrie. Je conçois donc un enseignement social qui cherche des lumières dans une philosophie honnête et dans l'histoire de nos révolutions. S'il faut choisir entre les leçons que donnent *le Siècle*, *la Presse* ou *l'Opinion nationale*, et celles que donneront les professeurs de l'Université, je préfère de beaucoup ces dernières. Le mieux serait sans doute que la famille pût se charger de cet enseignement de transition; mais le veut-elle et le peut-elle ? Les quelques familles qui ont des loisirs héréditaires pourront transmettre à la génération nouvelle des traditions, des principes et des fidélités respectables ; les autres, absorbées par le travail, ou paralysées par l'indifférence, livreront leurs enfants à tous les hasards des doctrines du journalisme. C'est en faveur de cette majorité écolière que le cours d'histoire contemporaine est essayé.

Je n'ose pas dire que cette innovation est bonne ; je me reprocherais de la proclamer mauvaise ; je préfère l'opinion qui la trouve hardie, précipitée et voisine du danger. Le programme a péché par audace dès son commencement. Il s'est élancé sur la scène en vrai soldat de théâtre, tout armé et drapé. Le public a été surpris, froissé, presque effrayé de ce personnage inconnu du bon vieux temps. Je présume qu'on s'est rappelé involontairement les spirituels écrivains qui ont prophétisé les futurs chefs-d'œuvre de la littérature d'État, littérature que les Français n'aiment pas. Dans notre pays on veut se reposer de la politique par les belles-lettres, et souvent les plus fervents impérialistes sont républicains avec les muses. Mais défions-nous d'un rapprochement qui pourrait être injuste, quand il s'agit de réformes proposées par un ministre libéral.

Avant de quitter ce sujet, je hasarde une question indiscrète : l'histoire contemporaine entrera-t-elle dans le nouveau programme du baccalauréat ? — Moi qui ne demanderais pas la création de cet enseignement, je demande que s'il existe il trouve une sanction et un contrôle dans les examens publics. Je crains tout ce qui se cache, j'augure bien de ce qui se fait au grand jour. Laissons les pères de famille écouter l'écho de nos leçons, nous trouverons en eux des juges éclairés et bienveillants.

III

Il y a de la démocratie partout, même dans l'Université, où déjà l'opinion publique dispute l'empire à la tradition. La réforme de l'en-

seignement des langues vivantes et l'organisation de l'enseignement secondaire spécial sont un signe des temps plus encore qu'une volonté de ceux qui gouvernent. Quand un torrent marche, on s'empresse de lui creuser un lit régulier, mais on ne l'arrête pas. Le goût et le besoin des affaires, voilà le torrent ; l'enseignement secondaire spécial, voilà le lit improvisé dans lequel on voudrait enfermer les flots envahissants. Mais le torrent voudra-t-il suivre la ligne que les ingénieurs ont tracée ? A-t-on pu mesurer le niveau des eaux qui s'avancent ? A-t-on calculé toutes les pentes et tous les replis du terrain ? — Ce serait à mon sens une grande illusion que de croire résolu le problème de l'enseignement nouveau. Rappelons-nous que le temps ne respecte que ce qu'il a fait. Voilà une nouvelle bifurcation artificielle, prenons garde qu'elle ne s'écroule comme s'est écroulée en ces derniers jours la bifurcation de M. Fortoul. Ces deux enseignements, vivant l'un à côté de l'autre, seront deux frères ennemis. Les succès de l'un empêcheront qu'on ait confiance dans l'autre, les supériorités du second seront niées et ridiculisées par le premier, et la séparation ira grandissant jusqu'au jour où l'on verra apparaître un autre système.

L'anglais et les autres langues vivantes, qui ont l'air d'être le trait-d'union entre les deux enseignements, seront peut-être l'étincelle qui mettra le feu à tout l'édifice. Les pères de famille se rappelleront la promesse du ministre de l'Instruction publique ; ils voudront entendre leurs enfants parler les langues vivantes, et les enfants qui n'auront donné à cette étude que deux heures par semaine à partir de la classe de sixième, seront incapables de flatter l'orgueil paternel. Alors surgiront vingt questions brûlantes : Faut-il donner à ces langues un temps plus considérable ? faut-il les étudier plus tôt ? faut-il enlever quelque chose au grec et au latin ? *Caveant consules !*

IV

La révolution qui s'accomplit dans le travail des hommes et qui modifie partout les mœurs, a été la cause de la réforme malheureuse tentée par M. Fortoul en 1852. L'étude des sciences s'est imposée comme une nécessité de premier ordre, qu'il fallait concilier avec le vieux plan des études classiques, sous peine de voir ce vieux plan s'écrouler. Le jeune homme de bonne maison était déjà tenu de paraître traduire Homère, Sophocle ou Thucydide et de faire en un latin

quelconque de la prose et des vers; on l'a invité à se soulager de ce dur travail en jetant les yeux sur les équations algébriques, les angles trièdres et polyèdres, l'électricité, le calorique, le soufre, le phosphore et les lois de Berthollet. Mais les lettres et les sciences ont fait mauvais ménage ensemble; il a fallu les consigner chacune en un quartier, et inventer la bifurcation. Or, la bifurcation a trahi les sciences, et voici que nous entendons aujourd'hui le successeur de M. Fortoul, dire avec quelque dédain : « J'ai l'honneur de proposer à l'Empereur de laisser tomber ce qui de soi-même s'écroule [1]. » Nous sommes tous contents d'être délivrés d'une bifurcation qui a blessé l'avenir d'un grand nombre de jeunes gens, en les obligeant de choisir leur carrière d'une manière aussi précipitée que définitive. Mais ce n'est pas tout de détruire! Nous voilà revenus à 1852 avec cette différence que M. Fortoul est mort et que M. Duruy veut mettre partout la vie. Enfin le problème est de nouveau posé, les demandes du public sont au moins égales à ce qu'elles étaient il y a douze ans, et la jeunesse est une fois de plus invitée à devenir savante et lettrée pendant ces deux belles années de rhétorique et de philosophie. Veut-on par hasard que ces deux années charmantes se composent désormais de vingt mois chacune! Je crains que notre trop démocratique jeunesse ne se prenne alors d'amour pour les vieilles choses et ne tienne à garder intact le calendrier de nos pères.

Je ne critique point la très-louable pensée qu'a le ministre de fortifier et d'étendre l'enseignement scientifique, j'exprime seulement un doute sur l'efficacité des moyens employés. Je motive ce doute par cette remarque que les classes élémentaires ne développent pas l'intelligence scientifique, que les facultés ne reçoivent pas dès l'enfance une direction en rapport avec les programmes des classes élevées, que beaucoup d'élèves à seize ans sont encore incapables d'étudier les sciences avec fruit. Les basses classes doivent être le fondement de tout l'édifice scolaire ; si une partie de l'édifice est à côté du fondement, cette partie manque de solidité et s'écroule.

V

Ce qui précède explique que je garde le silence sur la réforme encore un peu obscure du baccalauréat ès sciences. La réforme du bac-

[1] Rapport annexé au décret du 4 décembre 1864.

calauréat ès lettres, déjà traduite en un réglement précis[1] m'inspire la plus vive satisfaction; c'est certainement la meilleure de toutes celles dont on nous a gratifiés depuis que nous vivons sous la loi du 15 mars 1850. On a enfin proclamé la vraie nature de cette épreuve: « Le baccalauréat a un double caractère; il n'est pas un concours où « les plus dignes seulement emportent la couronne; il est la simple « constatation d'études bien faites, et, à ce titre, le diplôme doit être « accordé à tous ceux qui ont fait des études suffisamment bonnes « pour mériter d'être classés parmi les hommes d'éducation libérale; « mais il est de plus, pour les grandes écoles comme pour plusieurs « administrations publiques et privées, une barrière qui les défend « au besoin contre les incapables; c'est la première épreuve élimina- « toire à l'entrée de la vie civile et la première leçon de moralité pra- « tique que les jeunes gens reçoivent effectivement[2]. »

Quelles que soient les hésitations qui précéderont la véritable expérience du nouveau système, nous aurons accompli un sérieux progrès. Nous partons enfin d'un principe clair et vrai. On ne demande pas à l'élève *une masse éphémère de connaissances*, mais la simple preuve que ses études ont été bien faites. L'examen sera *plus paternel*[3], l'élève ne sera plus condamné *à un effort de mémoire désespéré*[4], *les programmes nouveaux seront une simplification des anciens*[5].

Je constate avec douleur que cette réforme si bonne à tous égards a soulevé des oppositions passionnées. On lui a fait le triple reproche d'aggraver les programmes, de restreindre la liberté et d'ouvrir la porte à l'arbitraire. Il faut une étrange bonne volonté pour découvrir tant de choses.

Pour établir l'aggravation du programme on a défiguré le sens de l'article premier du décret : « *L'examen du baccalauréat ès lettres porte sur les matières enseignées dans les classes de rhétorique et de philosophie des lycées.* » On a parlé comme si cela signifiait que l'examen porte sur *toutes* ces matières, ce qui est contraire à l'esprit du Rapport adressé à l'Empereur et à la lettre même de la note officielle publiée par le Bulletin n° 48.

Le reproche de diminuer la liberté des méthodes est encore moins mérité : l'ancien baccalauréat emprunte les éléments de son programme aux quatre classes supérieures et même un peu aux classes

[1] Arrêté ministériel du 28 novembre 1864.
[2] Rapport annexé au décret du 27 novembre 1864.
[3] Rapport déjà cité.
[4] Même rapport.
[5] *Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique*, n° 48, note reproduite par *le Moniteur* du 13 décembre 1864.

de grammaire ; il gêne donc la liberté des méthodes pendant quatre ans ; le nouveau programme n'a de solidarité qu'avec les classes de rhétorique et de philosophie et ne gêne par conséquent la liberté des méthodes que pendant deux ans. La différence est en faveur de la liberté.

On a signalé comme un danger d'arbitraire la suppression des numéros et questionnaires. Pourquoi mettre le péché partout où l'on entrevoit la tentation ? Cette suppression sera tour à tour pour et contre l'élève ; je me persuade qu'en général un jeune homme intelligent trouvera dans l'élasticité du programme mille moyens d'échapper à ce lâche ennemi que les candidats appellent la chance. Le nouveau règlement attaque le mauvais arbitraire par un arbitraire excellent : les trois compositions écrites précèdent l'examen oral et recommandent d'avance les bons candidats. Il ne s'agit plus seulement de composer un discours latin correct et de tourner heureusement une version, il y a une dissertation philosophique, c'est-à-dire un travail où se révèle infailliblement la vraie supériorité de l'auteur. Ajoutons à cela que le public assiste aux examens et que le public est méfiant. Je me plais à le redire, la réforme du baccalauréat est de bon aloi, et c'est faire acte de sage indépendance que d'en féliciter Son Exc. le Ministre de l'Instruction publique.

VI

L'impulsion donnée à l'enseignement a produit un mouvement qui s'étend beaucoup au-delà des écoles ; voilà que les cours publics autorisés, les conférences, les lectures se multiplient à l'infini. Les autorisations nouvelles ne sont plus un acte personnel du ministre, elles ont reçu du Conseil impérial de l'instruction publique une sorte de consécration qui leur donne le caractère d'une institution acceptée. Encore quelques largesses de ce genre et nous verrons beaucoup d'hommes trouver dans les plaisirs de l'intelligence la force de renoncer aux plaisirs qui dégradent. Les peuples ont toujours besoin de s'élever et d'être élevés ; il ne suffit pas d'éveiller la curiosité de l'esprit par un enseignement élémentaire, il faut encore nourrir et diriger ce besoin de l'âme par un enseignement supérieur, sous peine de le voir se corrompre et détourner l'homme de sa véritable fin. Donnez un enseignement supérieur à toutes les classes de

la société, un enseignement moral et attrayant, vous tarirez par là-même l'influence délétère des mauvais livres, des spectacles lubriques, des réunions et associations secrètes.

La louange que je donne aux lectures publiques me permet d'exprimer sans apparence de partialité la crainte que je ressens. En attendant qu'une loi règle les conditions de l'enseignement supérieur libre, nous vivons sous le régime de l'autorisation discrétionnaire : c'est pour le gouvernement une périlleuse responsabilité. Si le courant des passions du jour donne aux leçons publiques une physionomie sceptique et irréligieuse, on s'en prendra au pouvoir qui est censé choisir, par cela même qu'il se réserve le droit d'accorder ou de refuser les autorisations demandées. On cherchera un système de conduite, on verra peut-être comme un plan d'opposer aux assemblées catholiques, qui se font dans les églises, des assemblées laïques, rationalistes et anticléricales qui se feront dans des salles, et ainsi le mauvais esprit de division trouvera un nouvel aliment. Une loi franche et libérale réduirait à néant ce péril.

Cette loi aurait un autre avantage, celui de faire jaillir un nouvel enseignement supérieur des entrailles mêmes de l'enseignement secondaire. Que de maîtres distingués seraient heureux, après un long tribut payé à l'enseignement élémentaire, de suivre leurs anciens élèves dans les grandes villes, de les y grouper autour d'une chaire, qui attacherait par le souvenir de tout un passé de dévouement. Il y a une cause permanente d'agitation dans les grandes agglomérations de jeunes gens, où le plaisir et la camaraderie produisent seuls une apparente union qui ne profite qu'aux mauvaises passions. Nous verrons ce danger beaucoup diminué, quand, à côté de l'enseignement supérieur professionnel des écoles de droit et de médecine, un enseignement libre de philosophie, de littérature ou d'histoire, rassemblera, sous l'empire d'une parole déjà aimée, les jeunes gens qu'une même éducation a rendus semblables.

Nous sommes bien loin de ce rêve aujourd'hui, du moins en apparence, car des jeunes gens ne peuvent pas se réunir dans un cercle chrétien ni autour de la table d'un ancien maître, sans exciter les colères d'une certaine presse. Mais cette honteuse colère n'enlève rien à la force intime de la vérité, qui est une Jeanne d'Arc, invincible et immortelle.

L. R. Captier.

HISTOIRE DE FRANCE

PAR M. AUGUSTE TROGNON

ancien professeur d'histoire[1]

M. Trognon continue l'œuvre dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, œuvre qui aurait le mérite, quand elle n'en aurait point d'autre, de jeter une pensée calme et impartiale au milieu des passions et des préjugés politiques qui ont défiguré notre histoire. L'histoire et la politique, après tout, ne se distinguent pas ; l'histoire est la politique d'autrefois, et la politique est l'histoire d'aujourd'hui. Rien n'est moins étonnant que de voir l'histoire de France depuis Clovis, ou même l'histoire romaine depuis Romulus, racontée par un révolutionnaire de nos jours tout autrement que par un conservateur. Il n'y a guère au monde que deux ou trois questions, ou, à vrai dire, il n'y en a qu'une, autour de laquelle les hommes se débattent ; et n'est-il pas tout simple que même, à deux mille ans et à six mille ans de distance, nous reconnaissions des adversaires pour les combattre et des amis pour les exalter?

Et, quand je loue l'impartialité de M. Trognon, veux-je dire qu'il n'a point d'amis ni d'adversaires dans l'histoire? Je ferais de lui un médiocre éloge; l'impartialité n'est pas la neutralité, ni l'indifférence. Je le loue pour sa justice, je ne le louerais pas pour sa froideur. J'ai toujours estimé Tacite un des historiens les plus impartiaux qui fussent au monde, non, certes, qu'il n'ait des amis et des ennemis parmi les personnages dont il raconte l'histoire, mais parce qu'il sait être juste et vrai sur les uns et sur les autres.

Ici, cette justice était d'autant plus difficile à garder que l'on approchait davantage des temps modernes. Les questions, au fond, sont

[1] Tome III et IV. 1863 et 1864.

toujours les mêmes, oui, sans doute; mais plus leur forme, leurs noms, les institutions que l'on attaque ou que l'on défend se rapprochent des formes, des noms et des institutions de notre temps, plus nos passions sont vivement éveillées, et plus nous avons de peine à être justes. Dans ce troisième volume, M. Trognon prend la France au lendemain de la mort de Louis XI; il la mène, par la crise des guerres de François I[er] et par celles des guerres de religion, aux temps de Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV; c'est au milieu du règne de Louis XIV, après la paix de Nimègue, que le quatrième volume s'arrête. Deux volumes encore conduiront l'histoire de France jusqu'en 1789; M. Trognon s'arrête là, et il fait bien de s'y arrêter. L'histoire des vivants ne doit pas être confondue avec celle des morts, et 1789 est encore vivant parmi nous.

M. Trognon reprend donc l'histoire de France à cette époque singulière où l'Europe tout entière semble avoir salué comme un progrès l'établissement de la monarchie absolue. Louis XI en France, Ferdinand le Catholique en Espagne, Henri VII en Angleterre, les Médicis à Florence, Emmanuel le Grand en Portugal, ne furent point sans doute de grands rois, mais ils furent tous des rois puissants, et ils constituèrent la royauté sur une base inconnue de leurs ancêtres. Ils furent pour la plupart des hommes habiles et intelligents, fort dégagés des préjugés chevaleresques de leurs aïeux, et très-dignes disciples de leur contemporain Machiavel. Mais d'où vient cette similitude dans la tentative et dans le succès? Quelle cause a favorisé cette exaltation de la personne royale, chez tant de peuples à la fois, et au profit d'hommes qui personnellement prêtaient peu à l'illusion et au prestige? La Réforme, un peu plus tard, est venue accroître cet absolutisme; mais à cette époque, on était bien loin encore de l'esprit de la Réforme. J'aimerais à poser cette question à M. Trognon, et à lui voir considérer Louis XI, non pas seul, mais face à face avec les rois, ses contemporains, plus ou moins taillés sur son modèle. Est-ce ce qu'on a appelé la renaissance des lettres qui a amené ce résultat? J'ai peine à croire qu'une centaine de manuscrits grecs, apportés de Constantinople en 1453, et encore médiocrement déchiffrés lorsque régnait Louis XI, aient influé à ce point sur les mœurs et la politique de l'Europe. Est-ce l'invention de l'imprimerie? mais elle était bien récente encore; et il faudrait donc admettre que la presse, qui passe aujourd'hui pour un instrument de liberté, a été à son début un instrument de servitude!

Passons, et entrons dans ce qui fait le sujet de ces deux volumes. J'ai déjà dit les mérites historiques de M. Trognon, l'exactitude de ses recherches, la plénitude de son travail, quoique dans un cadre comparativement resserré, et ce que j'appellerais cette suffisance de

lumière qui répand partout un jour égal, net, paisible. Ce n'est pas l'histoire agitée, essoufflée, entremêlée de jour et de ténèbres comme la pratique M. Michelet. Ces mêmes qualités, que nous avons reconnues dans l'étude du moyen âge, se font voir dans l'étude de ces redoutables et difficiles époques que M. Trognon est maintenant appelé à traverser.

Quel champ laborieux, en effet, que ces trente années des guerres de religion, et comme il serait digne d'un travail spécial! M. Trognon est sévère pour quelques chefs catholiques, au moins pour les Guises ; il ne leur tient pas assez de compte de cette situation glissante, et où en effet ils ont glissé, d'un homme d'État qui soutient la cause du roi contre le roi lui-même, et à qui la tentation ne peut guère manquer de s'approprier la couronne qu'il défend. M. Trognon également fait très-bien sentir quelle a été, grâce à la constitution habilement serrée et à l'union de ses Églises, la force du parti calviniste, très-supérieure à sa force numérique. Mais il n'en reconnaît et il n'en proclame pas moins que la France, malgré tout, est demeurée catholique, qu'elle a voulu rester catholique, et qu'elle a eu raison de le vouloir. Non-seulement, il rend justice aux jésuites, « cette forte et vaillante milice..., qui sut arrêter alors les envahissements déjà trop grands de la Réforme, qui, dans la suite, ne manqua à l'Église en aucun de ses combats, et qui peut compter parmi ses titres d'honneur le surnom guerrier qu'elle a reçu d'un monarque capitaine aussi illustre qu'illustre incrédule, le surnom de grenadiers du Saint-Siége » (p. 166). Mais encore il ne recule pas devant le nom de la Ligue, et il n'hésite pas à reconnaître le véritable caractère de cette union. Loin de ne voir dans la Ligue qu'excès et fanatisme, et d'y chercher comme les *ultras* du catholicisme d'alors, il fait très-bien voir que la Ligue n'a été autre chose que le peuple français soulevé tout entier pour la défense de sa religion. Jusqu'en 1573, la direction du parti catholique avait été soit aux mains de princes que leur puissance et leur ambition pouvaient rendre suspects à la couronne, soit aux mains de la couronne elle-même, c'est-à-dire de Catherine de Médicis, tantôt alliée défiante, tantôt violente émule de ces princes. Après des victoires sur les champs de bataille, presque constantes, mais toujours inutiles ; après des concessions aux protestants poussées souvent jusqu'à l'excès, puis brusquement et maladroitement retirées : ces tiraillements avaient abouti à l'épouvantable et inutile remède de la Saint-Barthélemy. Ce fut alors que la France catholique, c'est-à-dire la France presque tout entière, prit en main sa propre cause, et, en dehors de la politique des princes et des rois, créa dans son sein cette *Union* dont le protestantisme lui avait donné le modèle, et qui avait fait la

force du protestantisme. « Lorsqu'on voit, d'une part, l'hérésie se fortifiant et s'armant ainsi de toutes pièces au cœur du royaume, et, de l'autre, la royauté tombée dans un tel état de prostration et d'impuissance, comme si elle eût épuisé ses forces dans le sanglant coup d'État de la Sainte-Barthélemy, la formation de la sainte Ligue ne paraît plus aux esprits réfléchis et impartiaux l'œuvre de l'esprit de faction, mais une grande et nécessaire mesure de salut pour la foi catholique en France. » (P. 330.)

Évidemment, il ne s'agit pas ici de légitimer tous les excès et toutes les violences. La Ligue a eu ses *ultra* comme tous les partis ont eu les leurs. Le terrorisme des Seize, l'ambition même des princes Lorrains, la politique envahissante de l'Espagne, étaient en dehors et au delà des volontés de cette bourgeoisie, de cette noblesse et de ce peuple de la Ligue, qui voulaient, comme le proclama plus tard l'arrêt du Parlement de 1593, rester catholiques et rester Français. Dans toutes les guerres civiles, hélas ! il y a une triste part de violences et de cruelles représailles, qu'on est souvent réduit à compenser entre les partis. La Saint-Barthélemy elle-même a été plus que payée par le massacre de Nîmes, et par tant d'autres tueries de prêtres, de moines, de catholiques, dans toute la France. Si les Guises se sont appuyés sur les Espagnols (et pouvaient-ils éviter de le faire?), les protestants n'ont-ils pas appelé les reîtres de l'autre côté du Rhin et livré le Havre aux Anglais, pour prix d'un renfort de six mille hommes ? Laissons donc là ce triste bilan, dont l'histoire est bien forcée de retracer le détail, mais sur lequel elle n'appuie pas ses jugements. Jugeons les partis par leurs desseins et non par leurs excès. Jugeons l'arbre par ses fruits et non par les épines qui peuvent croître autour de lui. Condamnons les Seize, l'Espagne, les princes de Lorraine eux-mêmes, si nous le voulons, mais reconnaissons que la Ligue (c'est-à-dire la nation française) a sauvé l'Église et la France.

Il en fut de même encore après la mort de Henri III, et M. Trognon justifie parfaitement l'attitude de la Ligue en face de Henri IV. « La question du droit héréditaire... était moins simple qu'elle n'a paru au plus grand nombre de nos historiens... Si le principe de la succession de mâle en mâle... en vigueur depuis six cents ans, faisait du roi de Navarre le légitime et incontestable héritier de la couronne, sa religion lui interdisait cet héritage en vertu d'un autre principe antérieur et supérieur au premier... Le roi de Navarre, tant qu'il était hors du giron de l'Église, n'avait à succéder au trône qu'un titre incomplet et invalide. Converti, sa légitimité lui revenait tout entière ; mais, tant qu'il n'aurait point fait ce pas décisif, quelques politiques, pour qui l'intérêt de l'État passait avant celui de la religion, pouvaient bien en faire leur roi, jamais il ne serait celui de la na-

tion. Il est donc vrai de dire qu'au moment dont nous parlons, la Ligue, au lieu d'être ce qu'en ont voulu faire les historiens que nous désignions tout à l'heure, une vaste intrigue, un grand coup de parti, fut un acte spontané de la conscience nationale. Il y a seulement une distinction profonde à établir entre la majorité loyalement catholique et française, qui voulait garder la foi de saint Louis sans rejeter sa race, et la minorité factieuse qui, s'étant faite espagnole ou lorraine, prétendait à tout prix écarter les Bourbons du trône. » (P. 366-367.)

C'est ainsi que M. Trognon arrive à la grande époque de Henri IV, devenu catholique, et par suite devenu roi. Il ne doute point de la sincérité de son catholicisme : « Il serait téméraire d'affirmer que, depuis sa conversion, la lumière de la vérité n'entra pas dans l'âme du roi converti. Tout proteste contre cette supposition... Ce qu'il y a de certain, c'est que ni les anciens hommes d'État de la Ligue, comme Jeannin et Villeroy, ni les prêtres les plus éclairés, comme Duperron et saint François de Sales, tous admis à voir de près Henri IV, ne conservèrent de doute sur son adhésion sincère aux dogmes de l'Église romaine, et Sully lui-même, assez longtemps sceptique sur le fait de la conversion intérieure de son maître, déclara le tenir pour vrai catholique, quand il le vit faire à plusieurs reprises le signe de la croix sous le feu des batteries de Montmélian. Cent autres témoignages d'une égale évidence viennent à l'appui de celui-là dans les récits contemporains. » (P. 459.)

M. Trognon veut bien me citer dans un passage où j'appelais le règne paisible de Henri IV l'époque normale de la France dans les temps modernes. En effet, cette pensée, me revenant sous sa plume, me semble plus vraie encore. La guerre civile terminée ; un roi fils de saint Louis et un roi catholique ; le milieu marqué, aussi exactement que jamais il le fut, entre la liberté, parfois insubordonnée du moyen âge et la régularité, presque toujours servile, des époques modernes ; la vie publique et la vie municipale non encore éteintes ; l'Eglise de France commençant avec une admirable énergie cette floraison magnifique de saints et d'œuvres saintes que le règne du cardinal de Richelieu, je ne dirai pas trancha, mais vit finir ; le protestantisme, libre d'une liberté qu'on ne pouvait lui refuser, gardant même encore une puissance politique, dangereuse pour l'État, legs inévitable de la guerre civile, mais du moins le protestantisme réduit à la soumission, à l'infériorité, à la paix : quand la France a-t-elle vu un tel équilibre? Quand a-t-elle été plus grande sans être moins libre?

Ce jugement sur Henri IV entraînait, ce me semble, un jugement opposé sur son illustre, mais trop puissant successeur, le cardinal de Richelieu. M. Trognon le juge, non pas sans doute avec une admira-

tion exclusive, mais avec une faveur que je ne pousserais pas aussi loin. Il sait dire cependant combien « il eût été désirable que le pouvoir monarchique pût s'asseoir et se fixer pendant tout le dix-septième siècle tel qu'il avait existé sous Henri IV... pouvoir absolu, mais exercé avec un bon sens et une modération qui ne lui laissaient que les apparences tutélaires... respectant les états provinciaux dans leurs priviléges aussi bien que les villes dans ce qui leur restait de franchise municipale... facile et tolérant dans le domaine de l'intelligence... modéré et respectueux des droits de tous (t. IV, p. 1). Il sait très-bien dire que « pendant les deux règnes qui vont suivre et qui remplissent plus de deux cents années, le pouvoir monarchique ne connaît plus ces sages tempéraments, et... au lieu de se régler et de se contenir, se précipite sur la pente funeste du despotisme. Le grand ministre qui a succédé au grand roi et repris ses projets au dedans comme au dehors, dépassera en toute chose la mesure dans laquelle celui-ci avait su s'arrêter. Il n'y aura pour lui nulle différence entre les résistances légitimes et salutaires que rencontrera son pouvoir et les résistances subversives de l'ordre public : toutes seront également brisées par son impérieux génie. » (p. 3.)

Cependant je l'aurais voulu plus sévère. Je l'avoue, je n'aime pas les grands hommes. Mahomet, Sylla, Alexandre le Grand, Frédéric le Grand, Pierre le Grand, Richelieu, ces grands initiateurs, comme notre siècle les appelle dans sa servile admiration, que sont-ils autre chose que de grands égoïstes? Ces hommes sont tellement persuadés de leur supériorité au-dessus des autres hommes et du prix supérieur de leur vie, de leur puissance, de leur prospérité, de leur fortune, qu'à leurs yeux, il n'est pas de vie humaine, d'intérêt humain, de droit humain, ni même de droit divin, qui ne doive être sacrifié à cet intérêt et à ce principe de tous le plus divin, la conservation et la glorification de leur personne? Qu'est-ce que mille, dix mille, cent mille insectes humains auprès de cet homme devenu dieu, et n'est-il pas juste qu'ils périssent rien que pour empêcher un cheveu de tomber de sa tête? Je sais très-bien que cet égoïsme de conquérant et de souverain sait toujours se déguiser en philanthropie ; qu'il y a toujours de grands motifs de civilisation, de progrès, d'initiation sociale, d'humanité même, que dis-je, d'émancipation et de liberté, pour que le genre humain marche en troupeau sous la houlette du despote. Je sais qu'il est toujours et à toutes les époques de l'intérêt du genre humain d'avoir un chef, un seul chef, et de lui obéir aveuglément. Si Pierre le Grand n'eût existé, la Russie serait entrée dans la civilisation européenne doucement, librement, prenant d'elle l'esprit et non l'écorce, le fond et non la forme : quel malheur

pour la Russie ! Si le grand Frédéric ne fût pas venu au monde, la royauté prussienne, cette royauté sans patrie, serait demeurée un membre secondaire et subordonné du corps germanique ; l'empire germanique fût resté debout, et l'Allemagne aurait gardé la seule forme d'unité possible pour elle ! Quel malheur pour l'Allemagne. Si Richelieu n'eût pas gouverné, la monarchie moderne ne se fût pas installée en France ni même en Europe (car il peut passer pour en être l'inventeur), la monarchie moderne avec son ordre, sa régularité, sa symétrie admirable, sa concentration de pouvoirs merveilleuse, mais effrayante, son administration irrésistible, ses rouages à la fois si maniables et si durs, comme les rouages d'acier d'une machine, ses armements énormes, sa dette publique, ses impôts, l'anéantissement de toute liberté collective ou individuelle. : le malheur eût-il été bien grand pour la France et pour l'Europe ?

Et remarquez que du vivant même de Richelieu ce système a porté ses fruits. Avec le gouvernement arbitraire des intendants, la guerre acharnée contre la maison d'Autriche (triste guerre que les deux grandes puissances catholiques se sont fatalement imposée pendant deux siècles !), vous avez eu la surcharge des impôts, la dette publique considérablement accrue (car sous ce rapport aussi le cardinal marchait dans les voies modernes), le pays épouvantablement appauvri. Cette affreuse misère qui a été constatée à l'époque suivante, où saint Vincent de Paul fut envoyé du ciel pour y porter remède, ne date pas seulement des guerres de la Fronde, elle date de la politique épuisante du cardinal. Déjà, de son temps, les révoltes des *va-nu-pieds* et des *croquants* avaient témoigné de la misère publique. Il m'est impossible, à ce propos, de ne pas voir quelque chose de légitime dans cette réaction posthume contre la politique de Richelieu qu'on a appelée la Fronde. Je parle de la première Fronde, celle des magistrats et des bourgeois, non pas de la seconde, celle des princes. Je ne puis, comme M. Trognon, rejeter complétement l'avis de M. de Saint-Aulaire et d'autres modernes qui voient dans les actes du Parlement et dans les sentiments de la bourgeoisie quelque chose comme un 1789, moins les principes métaphysiques de la déclaration des droits de 1789, un véritable sentiment de liberté, une pitié sincère de la misère publique, une aspiration (puisque le mot est devenu tristement à la mode) vers un ordre de choses toujours monarchique, mais plus modérément monarchique. La déclaration de la Chambre saint Louis ne rappelle-t-elle pas les déclarations de l'assemblée constituante, avec cette seule différence qu'elle ne dépassait pas les bornes, et qu'au lieu de se baser sur des pauvretés philosophiques, elle se fondait sur la simple et intelligible notion de la justice chrétienne ? Et que faisait, du reste, pendant ce temps l'homme le moins politique, mais le plus

grand et le plus charitable chrétien de cette époque? Sans participer à aucune manœuvre et à aucune intrigue, sans se faire frondeur, sans se mêler de l'ombre d'une assemblée ou d'une barricade, M. Vincent partait pour Saint-Germain et allait, au nom de la paix et de la charité chrétienne, demander à la reine le renvoi de Mazarin.

Nous sommes obligés d'en rester là. M. Trognon n'est pas de ceux qui laissent à la critique beaucoup à reprendre chez eux ni beaucoup à ajouter après eux. Son travail terminé, nous posséderons une histoire de France moins volumineuse sans doute que celles de Mézeray et de Velly autrefois, que celles de Sismondi et de M. Henri Martin en notre siècle, ayant par conséquent, à un degré moindre, cet intérêt qui s'attache au récit détaillé des faits et qui tient de l'intérêt du roman, mais ayant incontestablement une science plus avancée et une critique plus éclairée que les premiers, ayant sur les seconds l'avantage d'un point de vue autrement calme, impartial, modéré, religieux, chrétien, à l'abri, en un mot, des partis pris, ou scientifiques, ou politiques.

Une telle œuvre mérite toute notre reconnaissance. On sait mal l'histoire et on l'étudie peu. Et, cependant, les vagues notions qui nous en restent sont souvent déterminantes pour les actes mêmes de notre vie. Presque toujours, nous agissons dans le présent et nous jugeons le présent, d'après les notions quelconques que nous avons du passé. L'homme sent la brièveté de sa vie et combien est insuffisante l'expérience qu'il peut acquérir pendant les quarante ou cinquante années qu'il passe sur la terre; il cherche à s'appuyer de l'expérience des siècles passés, si imparfaitement qu'il les connaisse et si négligent qu'il soit à les connaître. Il se fait des opinions avec des bribes d'histoire. Pour beaucoup de gens, l'Église est jugée sur le seul fait des croisades, de la Saint-Barthélemy et de l'Inquisition, trois chapitres d'histoire qu'ils connaissent bien ou mal. Pour un grand nombre, la monarchie du droit divin est condamnée, à cause des milliards dépensés à Versailles et des milliers de prisonniers enfermés à la Bastille. Pour presque tous la République est rejetée, à cause de 1793. Notre politique presque toujours, bien souvent notre religion ou notre irréligion, n'est que de l'histoire. La société fait sa vie présente avec les souvenirs de sa vie passée. Les *Provinciales* ont fait la proscription des Jésuites dans l'esprit même de bien des gens qui n'ont pas seulement lu les *Provinciales*. Tâchons, du moins, que ces souvenirs du passé qui gouvernent le présent soient vrais et sincères, et qu'on cesse de calomnier la vérité dans le passé pour l'opprimer dans le présent.

F. DE CHAMPAGNY.

DE L'ENSEIGNEMENT

DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

EN FRANCE

NOTAMMENT DANS LES FACULTÉS DE DROIT

L'économie politique, dont on commence enfin, sous l'aiguillon de la nécessité, à apprécier la haute importance, vient de remporter un succès, — petit, suivant les impatients, qui ont le tort de méconnaître l'utilité d'un point de départ quelconque, — excessif, suivant les détracteurs à outrance de la science des Quesnay, des Turgot, des Adam Smith, des Say, des Rossi, qui aperçoivent, au contraire, les conséquences probables de ce succès. En dehors du groupe des disciples, trop peu nombreux encore, de ces fondateurs de la science économique, plus d'un sera tenté de regarder comme une mesure tout à la fois inusitée et improvisée le décret impérial du 17 septembre dernier. Il n'en est rien pourtant : la création d'une chaire d'économie politique à la Faculté de droit de Paris n'est que l'imitation de ce qui se fait, depuis très-longtemps, en Allemagne, en Hollande, en Belgique, etc., dans de bien autres proportions ; elle n'est, en France, que la revivification d'une ordonnance royale de 1819, continuellement remise sur le tapis depuis près d'un demi-siècle. A Dieu ne plaise que je veuille, par là, amoindrir en rien le mérite du ministre auquel l'enseignement de l'économie politique est redevable d'une victoire immense sur l'esprit de routine et de préjugé. Je crois sincèrement ne pas nuire à l'effet

que doit légitimement produire cette victoire, en venant ici indiquer rapidement les conditions d'infériorité, regrettable et déjà ancienne, où se trouve la France, à ce point de vue spécial, vis-à-vis des autres nations; en venant retracer toutes les vicissitudes d'une chaire créée, puis renversée avant même d'avoir été occupée, dont le rétablissement, toujours réclamé et toujours ajourné, n'est finalement obtenu qu'après les révolutions politiques qui émaillent les deux premiers tiers du dix-neuvième siècle. Ce sera le meilleur moyen de faire constater par le lecteur l'importance réelle du décret du 17 septembre 1864.

I

Dans un pays quelconque de l'Europe, l'enseignement de l'économie politique est plus développé qu'en France; il importe de ne pas le perdre de vue.

En Angleterre, les principes fondamentaux de la science sociale sont incessamment répandus dans toutes les couches de la société, par des cours appropriés au degré d'instruction des diverses catégories d'auditeurs. « On y demandait un jour à un homme d'État s'il ne redoutait pas, pour son pays, la propagande du communisme. Non, répondit-il, nos ouvriers savent trop bien l'économie politique pour cela. » Cette anecdote, que M. Baudrillart racontait, il y a deux ans, dans la première leçon de son cours au collége de France, est devenue classique pour exprimer la conviction profonde où se trouvent les Anglais qu'ils n'ont rien à craindre du hideux et absurde socialisme. Pourrions-nous afficher sincèrement la même quiétude? Il paraîtra téméraire de répondre affirmativement à quiconque a lu les instructifs rapports des ouvriers parisiens envoyés à l'exposition universelle de Londres.

On sait quel développement a pris, dans toute l'Allemagne, l'enseignement des *sciences politiques et administratives*, — pour employer la locution consacrée à la désignation de ce groupe de connaissances, spécialement nécessaires aux fonctionnaires publics, que nos voisins d'outre-Rhin appellent *sciences camérales*. Depuis vingt-cinq ans, le gouvernement français se tenait au courant de ce développement, et il y avait là un symptôme incontestable de quelque mystérieux travail d'enfantement, dont l'heureuse terminaison vient enfin de se manifester par la mesure qui est l'occasion de cette étude. A trois reprises, le dépar-

tement de l'instruction publique a confié à des hommes distingués la mission d'étudier l'organisation des Facultés allemandes. En 1840, M. Edouard Laboulaye, patroné par M. Cousin, allait réunir les matériaux du travail remarquable qu'il publiait, trois ans plus tard, dans la *Revue de législation* [1]. En 1845, M. Charles Vergé, docteur en droit, était envoyé par M. de Salvandy pour étudier plus particulièrement le système d'études juridiques adopté en Allemagne ; une publication officielle [2] de 1846 a donné les résultats de cette mission. En 1860 enfin, M. Rouland chargeait notre collaborateur M. Batbie, alors professeur suppléant de droit administratif à la Faculté de Paris et aujourd'hui titulaire de la chaire d'économie politique qui vient d'y être créée, d'aller non-seulement en Allemagne, mais encore en Hollande et en Belgique, constater le dernier état des choses; le rapport de M. Batbie est malheureusement resté inédit.

L'enseignement des sciences politiques et administratives, dans les universités allemandes, est généralement réparti entre plusieurs Facultés, en tête desquelles se trouve celle de philosophie [3]; mais à Munich et à Wurzbourg (Bavière), à Tubingue (Wurtemberg), il est donné dans une Faculté spéciale. Partout il comprend, directement ou indirectement, des cours d'économie politique. Il est même parfaitement certain que, sans que nous ayons l'air de nous en douter, la France est à cet égard fort inférieure à l'Autriche.

Notre indigence vis-à-vis de la Hollande et de la Belgique n'est pas moindre, comme on va le voir.

En Hollande, l'article 87 d'une ordonnance royale du 2 août 1815, déterminant les cours annuels des diverses Facultés de chacune des trois universités de Leyde, Utrecht et Groningue, range l'économie politique parmi les sujets de l'examen qu'ont à subir les aspirants au doctorat en droit, ce qui implique l'existence d'un cours au moins de cette science. La date rend certainement ce fait remarquable, mais il ne présente rien d'étonnant en raison de la puissance commerciale que possède cette nation intelligente. Actuellement les docteurs en droit doivent, indépendamment des matières *ordinaires*, répondre sur des matières *extraordinaires*, au nombre desquelles figurent l'économie politique et la statistique.

Indépendamment des quatre chaires académiques de Gand et de

[1] *De l'enseignement et du noviciat administratifs en Allemagne.*

[2] *Rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique, grand maître de l'Université, sur l'organisation de l'enseignement du droit et des sciences politiques et administratives dans quelques parties de l'Allemagne, et particulièrement en Prusse et en Wurtemberg.*

[3] Il importe de faire observer que ce mot a ici une acception bien autrement étendue que celle que nous lui donnons en France.

Liége, où l'enseignement est donné par l'État, de Bruxelles et de Louvain, où il est libre, il existe encore un certain nombre de chaires à l'école du génie civil de Gand, à l'école des mines de Mons, à l'école industrielle et commerciale de Verviers, à l'école commerciale d'Anvers, à Bruxelles, au musée de l'industrie. A Liége, il s'agit d'un cours d'économie politique *et industrielle*, sans doute pour marquer nettement le point de vue auquel doit plus particulièrement se placer le professeur, d'après la nature des intérêts dominants de cette active et riche province. A l'université catholique de Louvain, le cours, confié à notre collaborateur M. Ch. Périn, est réuni à celui de *droit public interne et externe* et de *droit administratif*. Cette combinaison, qui semblait avoir été adoptée en principe pour la nouvelle chaire de la Faculté de droit de Paris, n'est évidemment pas favorable au développement de la science économique ; elle est bien assez riche pour mériter les honneurs d'une chaire distincte.

En Italie, la même fusion, je dirai presque la même confusion, se rencontre dans les universités royales de Sienne, Modène, Macerata et Sassari, où l'économie politique est simplement accolée au droit commercial ; à l'université libre de Camerino, on la trouve jointe aux éléments de mathématiques. Mais à Turin, Gênes, Pavie, Bologne, Pise, Naples, Palerme, Catane, Messine, aussi bien qu'à l'université libre de Pérouse, elle est enseignée isolément, soit sous sa dénomination habituelle, soit sous le nom d'économie *publique* ou d'économie *sociale*, ce qui importe assez peu. L'école pratique supérieure de perfectionnement établie à Florence possède également une chaire de même nature. Le programme de l'enseignement secondaire comprend expressément, en Italie, des notions élémentaires d'économie politique.

Cette science est enseignée aussi en Suisse, en Espagne, en Portugal.

Pouvons-nous rester en arrière des nations secondaires que je viens d'énumérer ? Avant de retracer l'historique, qui ne paraîtra peut-être pas sans intérêt, des vicissitudes de l'enseignement de l'économie politique en France, j'appelle l'attention du lecteur sur deux faits qui correspondent, pour ainsi dire, à deux écoles. Tandis qu'en Allemagne cet enseignement est principalement donné dans les Facultés dites de philosophie, en Italie, en Hollande et en Belgique, il l'est exclusivement dans les Facultés de droit. Les deux systèmes ont leurs partisans, qu'il me paraît bien aisé de mettre d'accord.

II

« Il est encore une science, écrivaient, en 1833, les auteurs d'un ouvrage fort remarquable sur l'éducation professionnelle des jeunes citoyens d'une nation moderne[1], il est une science dont il nous est pénible de voir l'enseignement aussi négligé qu'il l'est en France : nous voulons parler de l'économie politique..... que l'on enseigne dans toutes les universités d'Allemagne et même en Russie, que tout homme pensant se hâte d'étudier aujourd'hui, quand il sent le besoin de se faire une éducation qui convienne au monde tel qu'il est ; cette science est presque oubliée dans le programme de nos facultés. — Il faut le dire franchement, nous ne concevons pas un négociant, un administrateur ignorant l'économie politique. Nos lois sont imparfaites, nos discussions parlementaires sont riches de mots et pauvres de résultats, uniquement parce que l'économie politique est ignorée de la totalité de nos législateurs. » N'est-il pas bizarre ou, pour parler avec plus d'exactitude, profondément triste de pouvoir, après plus d'un grand quart de siècle, reproduire une telle appréciation, sans avoir à y introduire autre chose qu'une variante légèrement atténuante. Qu'on ne croie pas que j'exagère ! L'exposé des conditions faites aujourd'hui en France à l'économie politique va, je le répète, nous montrer que MM. Lamé et Clapeyron étaient réservés dans la légitime expression de leurs regrets. Ce serait même un travail fort curieux, bien que trop facile, que de prouver, à l'aide des seuls documents officiels, combien cette lacune de notre instruction nationale se manifeste fréquemment au sein de nos assemblées délibérantes de tout ordre.

Dans les écoles centrales créées par les lois des 7 et 11 ventôse an III (25 février et 1er mars 1795), on devait enseigner la législa-

[1] *Plan d'écoles générales et spéciales pour l'agriculture, l'industrie manufacturière, le commerce et l'administration*, par MM. G. Lamé et E. Clapeyron. — Cet ouvrage, où est traitée avec une grande supériorité une question aujourd'hui à l'ordre du jour, est dû à la collaboration de deux savants ingénieurs des mines, membres de l'Académie des sciences. M. Clapeyron est mort récemment. M. Lamé est regardé comme un des premiers géomètres de l'époque actuelle.

tion, l'*économie politique* et l'histoire philosophique des peuples. La loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), contenant organisation générale de l'instruction publique, faisait figurer (titre III, art. 1er), comme écoles du troisième degré, des écoles spéciales au nombre desquelles se trouvent les *écoles des sciences politiques*. Ce sont là, à ma connaissance du moins, les seuls actes, postérieurs à la révolution de 1789 et antérieurs à l'organisation définitive de l'enseignement du droit, qui confinent plus ou moins directement à l'objet de cette étude. Je ne dois point omettre de citer aussi le discours prononcé au corps législatif par Fourcroy, le 30 germinal an X (20 avril 1802), sur un projet de loi relatif à l'instruction publique : « Une école d'économie publique, éclairée par la géographie et l'histoire, sera ouverte pour ceux qui voudront approfondir les principes des gouvernements et l'art de connaître leurs intérêts respectifs. » Bref, il est permis de dire, tous ces programmes et d'autres du même genre n'ayant produit aucun résultat, que la première république a seulement manifesté une tendance vers l'organisation d'un ensemble d'études appropriées aux nécessités sociales que la révolution venait de mettre brusquement à l'ordre du jour.

Est-il besoin de dire que le premier empire ne fit rien, au point de vue restreint où nous place cet essai? La haine des idéologues ne pouvait faire naître des sentiments bien favorables à l'étude d'une science qui, en sa qualité de science morale, compte toujours plus ou moins des adeptes subtils et compromettants, rappelant un peu le célèbre Asclépiades, que la légende nous représente comme touchant si délicatement de la lyre qu'il pouvait seul s'entendre !

C'est à la Restauration, à l'instigation de Cuvier et de Royer-Collard, sous le ministère Decazes, dont les actes manifestaient alors, avec une persistance en quelque sorte prophétique, l'intention de propager les doctrines libérales, que l'on doit l'institution simultanée, à la faculté de droit de Paris, de diverses chaires [1], dont l'une était affectée à l'enseignement de l'économie politique (ordonnance du 24 mars 1819). Les principes qui avaient dirigé le ministère Decazes dans cette innovation si excellemment progressive, même en tenant compte d'une restriction relative à cet enseignement, « destiné spécialement à ceux qui se préparaient à l'administration, » ne pouvaient être adoptés par le ministère Corbières. Tout occupé à ralentir l'effort des opinions libérales, alors regardées comme hostiles à la monarchie restaurée, celui-ci ne crut pas trouver de meilleur moyen d'atteindre son but que, le même jour (6 novembre 1822), de porter

[1] Droit public positif. — Droit administratif français. — Économie politique. — Éléments du droit public général et du droit des gens.

un coup funeste aux hautes études, par l'abolition de l'école normale, et d'arrêter le développement des sciences politiques par la suppression des chaires dont je viens de parler. On pouvait dès lors apprécier quelles influences rétrogrades subissait le ministère qui, assumant la responsabilité de cette double mesure, se montrait aussi terrifié du mouvement de l'esprit public que jaloux de soustraire l'administration du pays au contrôle de l'opinion, éclairée par l'étude. Cette ordonnance regrettable est basée sur la nécessité « de disposer les cours de la faculté de droit de Paris, de manière que les étudiants n'y reçoivent que des connaissances positives et usuelles ! » Quarante-deux ans se sont écoulés depuis que cette singulière appréciation du rôle de l'économie politique a été officiellement émise ; la justesse n'en a pas été précisément démontrée !

Depuis cette époque (le cours d'économie politique n'a d'ailleurs jamais existé que sur le papier) jusqu'au mois de septembre dernier, il n'en a plus été question autrement qu'en projet, il y a une vingtaine d'années, pour les facultés de droit.

Une ordonnance du 12 mars 1831 avait au moins créé une chaire de cette science utile au Collége de France, où elle fut successivement confiée à J.-B. Say, à Rossi et enfin à M. Michel Chevalier, que supplée depuis longtemps M. Baudrillart.

Ce cours du collége de France était même en dernier lieu, à proprement parler, le seul cours public que nous possédions. Il convient cependant de regarder à peu près comme tel le cours institué, à la fin de 1846, à l'École des ponts et chaussées, et confié à un publiciste bien connu pour les services qu'il a rendus à la bonne cause, M. J. Garnier, secrétaire perpétuel de la société d'économie politique. Il suffit, en effet, pour y assister, d'être muni d'une carte que délivre, sans aucune formalité, la direction de cette école du gouvernement. C'est donc par erreur que le ministre de l'instruction publique suppose, dans son rapport du 17 septembre 1864, que « l'école des ponts et chaussées n'ouvre ses portes qu'à ses seuls élèves. »

Quant au Conservatoire des arts et métiers, auquel pense probablement le lecteur, doté d'abord (1819) d'une chaire d'économie *industrielle*, alors que l'enseignement public et gratuit de cet établissement ne comprenait que trois cours, il en était privé depuis la mort de M. Blanqui, successeur de J.-B. Say. Un décret impérial du 4 novembre 1854 avait transformé cette chaire en chaire d'*administration et de statistique industrielles*, et l'avait confiée à un professeur qui a figuré parmi les adversaires militants les plus acharnés de l'économie politique, à M. J. Burat, l'un des rédacteurs du *Constitutionnel*. Du moins, M. Wolowski, chargé du cours de législation industrielle créé par ordonnance royale du 26 septembre 1839, ne manquait pas d'y

annexer, comme cela était réellement devenu nécessaire, le plus possible de saines notions d'économie politique, qui n'ont pas peu contribué à procurer à son cours la popularité légitime dont il jouit. Cette anomalie bizarre, en vertu de laquelle la science sociale n'était qu'indirectement enseignée au Conservatoire des arts et métiers, vient enfin de cesser. Un décret impérial du 26 octobre dernier a transformé la chaire de M. Wolowski en chaire d'*économie politique et de législation industrielle*, donnant pour objet à l'autre cours l'*économie industrielle et la statistique :* la pratique seule pourra montrer comment s'opèrera en réalité la répartition des matières scientifiques entre ces deux cours.

Comme il importe de n'omettre ici aucune manifestation, même lorsqu'elle a lieu à huis clos, de la science qui nous occupe, je mentionnerai encore l'École des mines (l'économie industrielle et le droit administratif n'y font qu'un seul cours), où le professeur cherche à initier ses jeunes auditeurs aux principes fondamentaux de la science des intérêts matériels, que leur destination spéciale ne leur permet pas d'ignorer ; — l'École supérieure du commerce fondée par M. Blanqui, sous les auspices de Lafitte, Chaptal, J.-B. Say, etc., où cette science est enseignée depuis quarante ans; — le collége municipal Chaptal, où elle n'est professée que depuis 1863.

Je mentionnerai même, pour être parfaitement sûr d'être complet, les cours entièrement libres professés souvent par de véritables apôtres désintéressés et dévoués, aussi bien qu'économistes distingués. Je citerai notamment notre collaborateur M. Frédéric Passy (Pau 1861, Montpellier 1862, Bordeaux 1863, Nice 1864).

L'ordre chronologique amène sous ma plume le nom d'un ministre de l'instruction publique qui ne saurait, sans un excès d'ingratitude, être omis dans un historique de ce genre : M. Duruy a, du reste, eu le bon goût de lui rendre justice, en disant officiellement qu'il « retrouvait fréquemment sa trace dans les mesures libérales ou utiles à proposer à l'Empereur. » J'ai nommé M. de Salvandy. Quand je songe à ce qu'il a voulu faire, à ce qu'il aurait sans doute fait s'il était resté plus longtemps au pouvoir, quand je me rappelle que ce ministre homme de bien, s'occupant à son lit de mort du travail de révision d'une œuvre de prédilection, laissait tomber la plume de sa main défaillante, après avoir écrit ces mots : « Il m'eût fallu huit jours de plus ! » je ne puis m'empêcher de faire un rapprochement. La fatalité voulait que le gouvernement de Juillet, qui avait sérieusement songé à imiter, en l'appropriant à nos mœurs et à notre organisation, l'enseignement des sciences administratives et politiques donné dans les universités allemandes, n'eût point la gloire de réaliser son projet. Dès 1838, M. de Salvandy s'était attaqué au problème à résoudre,

par la formation d'une commission des hautes études de droit, à laquelle il en demandait la solution. En 1845, après avoir quitté durant plusieurs années le portefeuille de l'instruction publique, il s'était empressé de reprendre son œuvre interrompue. Bref, le 9 mars 1847, il avait présenté à la chambre des pairs un projet de loi, et, avant même que la discussion eût pu être commencée, la révolution de 1848 éclatait brusquement, balayant l'œuvre et l'ouvrier.

La haute commission des études de droit n'avait pas jugé à propos de réclamer l'institution des chaires d'économie politique dans toutes les facultés, mais M. de Salvandy avait réparé l'omission, très-certainement volontaire. Ce n'est point ici le lieu d'insister sur le caractère exclusivement juridique de ce projet de réorganisation de l'enseignement du droit, qui, distinguant les cours en *fondamentaux* et *spéciaux*, mettait au nombre de ces derniers l'économie politique, « qu'on peut considérer comme une branche du droit constitutionnel ! » Mais je ne puis me dispenser de faire observer que cette assertion est au moins singulière. D'ailleurs, si la chaire d'économie politique pouvait être, eu égard à M. Rossi, l'illustre économiste qui l'occupait à Paris, rattachée exceptionnellement à celle de droit constitutionnel, il n'en pouvait être ainsi systématiquement. Trop de jurisconsultes ignorent complétement l'économie politique, trop d'économistes ne connaissent pas le droit, même constitutionnel.

On n'a point encore oublié comment le gouvernement provisoire avait, sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes, *réorganisé* le Collége de France. Sous le prétexte « de donner à l'enseignement politique et administratif les développements nécessaires à la république, » un décret du 7 avril 1848, pour ne parler que de l'économie politique, en avait supprimé la chaire et l'avait remplacée par la fausse monnaie de *cinq* chaires d'*économie générale et statistique :* 1° de la population ; 2° de l'agriculture ; 3° des mines, usines, arts et manufactures ; 4° des travaux publics ; 5° des finances et du commerce. Un cours d'économie politique bien conçu ne comprend-il pas, à côté des principes certains de cette science nouvelle, toutes les notions de statistique sociale, financière, agricole, industrielle et commerciale, en tant qu'elles rentrent dans les connaissances à propager parmi les auditeurs de ce cours? Mais c'est assez parler d'une mesure révolutionnaire, dont le moindre inconvénient était de méconnaître le but de l'enseignement supérieur du Collége de France, puisqu'elle n'eut qu'une durée éphémère, la chaire d'économie politique ayant été rétablie, à la fin de 1848, par l'Assemblée nationale. J'en aurai même fini avec cette période, si je rappelle qu'à l'occasion du projet de loi supprimant l'école d'administration, un membre de cette assemblée avait demandé en vain la création d'une

chaire d'économie politique dans chacune des Facultés de droit. C'est que, si le second empire paraît devoir être plus favorable à la science sociale que le premier, la seconde république a montré contre elle un mauvais vouloir plus dangereux que la stérilité de la première. En 1850, le comité des finances faillit supprimer le cours de l'École des ponts et chaussées ; la même année, le conseil général des manufactures émettait le vœu qu'il fût interdit aux professeurs d'économie politique d'enseigner le mépris des lois, *lisez* : le principe de la liberté commerciale !

III

La Société d'économie politique de Paris et son annexe naturelle le *Journal des Économistes*, fondées il y a une vingtaine d'années, ont beaucoup contribué à la propagation des principes de la science sociale. Il est même permis de dire que cette société a été pour quelque chose dans l'organisation de l'enseignement qui commence enfin à se montrer à l'horizon pédagogique. A deux reprises, elle a fait une démarche auprès du ministre de l'instruction publique. Le *Journal des économistes* a récemment publié [1] le texte de la note remise, en 1845, à M. de Salvandy par une députation, et il est permis de supposer, sans trop de témérité, que la lecture de cette note n'a point été stérile pour le ministre qui a pris sur lui, nonobstant le silence de la commission des hautes études de droit, d'inscrire, dans le projet de loi de 1847, l'institution d'une chaire d'économie politique pour chacune des Facultés. En juillet 1863, quelques volontaires de la société ont été reçus en audience par M. Duruy, à qui a été remise une copie de la note de 1845. Il est également permis de supposer, surtout en raison de la bienveillante réception du ministre de l'instruction publique, que cette démarche n'a point été étrangère à l'introduction des notions économiques dans le programme du cours d'histoire de la classe de philosophie en septembre 1863 ; qu'elle n'a pas non plus été inutile à la création de septembre 1864; car, dans la longue conversation que le ministre a bien voulu engager avec divers membres de la société, il avait été particulièrement question des Facultés de droit.

[1] Livraison de septembre 1863, p. 432.— *De la nécessité d'introduire l'économie politique dans l'enseignement public.*

Dans le rapport qui précède le décret du 17 septembre, le ministre, rappelant qu'en Angleterre, le cours d'Adam Smith se faisait dans une chaire de philosophie morale, a dit que la nouvelle chaire parisienne devrait, selon la classification logique, se trouver au sein de la Faculté des lettres, entre la chaire de philosophie et celle d'histoire (le plus loin possible de la première, me permettrai-je de dire en passant), mais qu'elle rendra plus de services là où la tradition en indique la place. J'ai fait observer plus haut que, si c'est à la Faculté dite de philosophie qu'appartient presque toujours, en Allemagne, le professeur d'économie politique, il se rattache bien souvent ailleurs à une faculté juridique. Le fait est que, dans une organisation rationnelle de l'enseignement supérieur à Paris, le cours d'économie politique devrait se professer tout à la fois à la Sorbonne et au Panthéon, et qu'il ne se professerait pas de la même manière dans les deux établissements universitaires, — pas plus (j'emprunte cette comparaison à M. Batbie [1]) que le cours de chimie ne se professe au même point de vue à la Sorbonne et à l'École de médecine.

Les économistes ont, du reste, de beaucoup plus larges prétentions que, pour ma part, je trouve scientifiquement très-légitimes ; ils réclament d'abord, bien entendu, des chaires de leur science chérie dans toutes les Facultés de droit. Il est permis d'espérer que ce vœu ne tardera point à être exaucé : déjà on a pu remarquer que M. Giraud, inspecteur général de l'Université pour l'ordre du droit, délégué par le ministre de l'instruction publique pour présider la séance solennelle d'inauguration de la nouvelle faculté de Nancy, a officiellement annoncé que l'enseignement de l'économie politique n'y ferait pas défaut. « Les écoles de droit, dit M. Courcelle-Seneuil[2], étant le seul lieu où un assez grand nombre d'hommes appelés à des fonctions dominantes vont se former, en matière de droits et de devoirs, une opinion commune, il ne peut y avoir en dehors d'elles que l'opinion de penseurs isolés et sans influence pratique. » A en juger par les décisions, les conclusions et les plaidoyers concernant certains procès civils engagés au sujet de questions industrielles et commerciales, notamment de litiges ayant trait aux chemins de fer, l'instruction économique de la magistrature et du barreau laisse parfois un peu à désirer. La faiblesse des discussions qui ont eu pour objet, durant les dernières sessions législatives, les problèmes actuellement à l'ordre du jour, particulièrement le principe

[1] *Journal des Économistes*, livraison d'août 1863, p. 302. — Discussion, à la Société, sur la nécessité d'introduire l'enseignement de l'économie politique dans les écoles de l'État.

[2] *De la nécessité d'enseigner l'économie politique dans les écoles de droit, Journal des Économistes*, livraison de juillet 1863, p. 9.

si rationnel du libre échange, ne serait pas de nature à infirmer cette opinion. Ces débats permettraient même, il me semble (que ma liberté grande me soit pardonnée en faveur de l'intention!), de juger avec aussi peu d'indulgence d'autres législateurs, qui, sortis du *forum*, sont négociants ou administrateurs. « Nous perdons de jour en jour la bonne réputation de faiseurs de lois qu'avaient acquise nos pères, dit encore M. Courcelle-Seneuil... les autres peuples n'ont cessé d'apprendre et nous avons beaucoup oublié. »

L'introduction d'un système convenable d'enseignement de l'économie politique, aux divers degrés, aurait pour conséquence forcée la diffusion de cette science indispensable. Elle servirait puissamment à l'instruction des membres de nos corps électifs et faciliterait singulièrement la solution du difficile problème de la décentralisation administrative. Il me sera aisé d'étayer cette assertion générale de citations empruntées à d'incontestables autorités, sans sortir, j'en conviens, de la Société libre d'économie politique, mais, du moins, en entrant dans la salle de l'Institut pour y assister à une des quelques séances où s'est discutée la question qui nous occupe. C'était à la fin de 1848. « Jamais, disait M. Dunoyer à l'Académie des sciences morales et politiques, il ne fut plus permis de sentir à quel point est regrettable la lacune qu'on s'est obstiné à laisser subsister dans l'universalité des établissements d'instruction... Si on avait su trouver le temps de donner quelques saines et fermes notions de la nature économique de la société..., les sophistes et les charlatans n'auraient peut-être pas aujourd'hui si beau jeu. » — « Contester l'utilité, la nécessité de l'enseignement d'une science dont les recherches s'étendent à tout ce qui touche aux intérêts privés et publics, ajoutait M. Passy, c'est oublier que les hommes se font d'eux-mêmes des idées sur toutes les choses qui sont de nature à les intéresser. Il n'est pas de marchand, pas d'artisan, pas de laboureur ou d'ouvrier, qui n'ait des doctrines arrêtées dans son esprit en matière de commerce, de fabrique, de salaires; qui ne juge à son point de vue particulier les faits avec lesquels il est en rapport: seulement, ses doctrines, étroites et partielles, empreintes d'égoïsme, sont fausses et deviennent absurdes chez tous ceux qui sont mécontents de leur position. » Songeons, en outre, que l'expérience est faite en Angleterre et aux États-Unis, et ne nous étonnons pas si les économistes veulent que la science sociale soit enseignée partout, même dans les écoles primaires, avec ce caractère tout spécial qu'elle doit revêtir suivant l'âge et le degré d'instruction des auditeurs. La jeunesse est généreuse et partant utopiste : la réforme de la société lui apparaît comme une entreprise désirable et facile ; l'économie politique, ce préservatif du socialisme, montrera à la jeunesse le vrai chemin des réformes durables.

Mais revenons à la faculté de droit de Paris. Le rapport ministériel ne parlant, comme le décret qui nomme M. Batbie titulaire de la nouvelle chaire, comme l'affiche des cours, du reste, que de l'économie politique, pourquoi donc le décret qui institue cette chaire parle-t-il en outre du *droit public?* Cela n'est pas précisément clair. Sans doute, on a voulu dire, sous une forme défectueuse, que l'économie politique serait enseignée au point de vue spécial des matières juridiques; et l'idée est très-juste, comme j'ai déjà eu occasion de le mentionner. Si le fond de la science est nécessairement toujours le même au Collége de France, au Conservatoire des arts et métiers, à la Faculté de droit, à l'École des ponts et chaussées, à l'École des mines, à l'École centrale des arts et manufactures, dans un séminaire, etc., le cadre doit être différemment rempli par le professeur, selon la composition de son auditoire. A côté des principes généraux, qui sont immuables, le développement des détails doit être essentiellement variable.

Pourquoi encore l'affiche de la Faculté de droit et l'arrêté ministériel du 3 courant, stipulant que le cours d'économie politique fait partie de l'enseignement de la troisième année, mentionnent-ils ce cours comme *facultatif*? Il y a là, ce nous semble, une réminiscence fâcheuse de l'ordonnance de 1819, qui n'en rendait point l'étude obligatoire pour l'obtention des grades en droit. Le jour où l'idée de M. Decazes était reprise, cette faute aurait dû être soigneusement évitée. N'est-il pas à craindre que l'inconvénient qui s'est présenté, partout où l'étude des langues vivantes n'était point obligatoire, ne se présente là aussi. Il faut un mobile très-positif à l'homme, en général, avant qu'il se décide à agrandir spontanément le champ de ses acquisitions intellectuelles. Le jour où la connaissance de l'économie politique sera proclamée une condition d'aptitude nécessaire à habiliter à certains grades, les choses prendront certainement un aspect différent. Qui oserait répondre que d'ici-là, l'affluence excessive de la première heure ayant cessé, l'attrait de la science et le talent du professeur suffiront à maintenir normalement l'exactitude des étudiants?

Un mot encore sur le rapport ministériel, mais un mot que je crois important, et j'aurai terminé. Lors de la suppression de la chaire du Collége de France, en avril 1848, la société d'économie politique avait courageusement protesté, dans une adresse qu'avait portée une députation à M. de Lamartine. L'honorable membre du gouvernement provisoire, très-bienveillant d'ailleurs, répondit par un petit discours, recueilli par le *Moniteur*, où on lit ceci : « Cette science, ci-

toyens, ne doit plus être, comme autrefois, la science de la richesse. La République démocratique doit et veut lui donner un autre caractère. *Elle veut en faire la science de la fraternité.* » Je ne m'arrête qu'au dernier membre de phrase, qui renferme une idée que je crois radicalement fausse et dont je retrouve l'expression encore aggravée dans le rapport de M. Duruy. L'économie politique « s'y donne pour mission de mettre les intérêts d'accord avec la morale » et « *se propose d'accroître le sentiment chrétien de la fraternité universelle.* » Quand les manufacturiers du Lancashire ont, au début de la crise américaine, exporté leur coton brut, parce que la hausse excessive des prix de la matière première leur procurait un bénéfice énorme, plutôt que de le faire filer par leurs ouvriers sans travail, ils obéissaient aux lois inexorables de l'économie politique : faisaient-ils œuvre de fraternité chrétienne? On sait quelle épouvantable tourmente a sévi, au commencement d'octobre dernier, sur une partie de l'Inde anglaise : les coolies de Calcutta, profitant de la supériorité excessive de la demande de bras et de bateaux par rapport à l'offre, ont réclamé des salaires et des prix de location exorbitants pour décharger les cargaisons de riz; même réflexion que pour les cotonniers du Lancashire! Sans multiplier davantage les exemples, ce qui serait facile, mais évidemment inutile, je crois pouvoir dire que, sous peine de compromettre gravement les progrès de la science sociale, il importe de ne pas introduire une confusion regrettable entre le principe de l'économie politique et le dogme de la fraternité. En effet, une science doit être, théoriquement, considérée en elle-même et abstraction faite des conséquences morales qu'elle peut fournir. Laissons la science des intérêts matériels être purement et simplement ce qu'elle peut et doit être, et bornons-nous à recommander à l'individu de ne point oublier, dans la pratique, s'il veut être un homme (dans l'acception philosophique du mot), de corriger, par la fraternité, l'âpreté des conseils que lui dicte son instinct. Je me figure que cette exacte séparation de l'économie politique et de la fraternité, qui ne peut laisser place à aucun malentendu, à aucune faiblesse, loin d'être favorable à un matérialisme redoutable, est, au contraire, éminemment spiritualiste.

E. Lamé Fleury.

MÉLANGES

STATISTIQUE MORALE DE L'ANGLETERRE COMPARÉE AVEC LA STATISTIQUE MORALE DE LA FRANCE, par M. GUERRY, correspondant de l'Institut. — Paris, Baillère, 1864.

Si l'on croit que la France ne produit plus de monuments de l'érudition, que l'on jette les yeux sur l'immense travail de M. Guerry, sur les cartes, les calculs, les constructions graphiques, et la savante introduction qui composent l'Atlas, magnifiquement imprimé, gravé, teinté, auquel il a donné ce titre : *Statistique morale de l'Angleterre comparée avec la statistique morale de la France.* Un simple particulier, en dehors de toutes fonctions publiques, par un prodige de patience, d'intelligence et de désintéressement, a commencé en 1833 et terminé en 1864 cette œuvre formidable, couronnée au début et à la fin par l'Académie des sciences. Il a pendant trente années réuni, classé, comparé, et méthodiquement disposé tous les documents épars de la statistique criminelle, civile, scolaire, publiés en France et en Angleterre, pour en tirer l'indication exacte de la moralité dans ces deux pays qui régissent le monde. Plus d'une fois, les documents ont changé de forme, les deux nations ont changé de régime, et la France notamment a dû, pendant que l'observateur la faisait poser, le fatiguer par ses soubresauts et ses mouvements désordonnés. Avec l'impassibilité de la science, intérieurement échauffée par l'amour de la vérité et de l'humanité, M. Guerry a continué son grand travail. Son cabinet est devenu en quelque sorte l'observatoire d'un astronome du monde moral. M. Guerry est le premier savant français qui ait ainsi appliqué l'analyse numérique à l'étude des faits de l'ordre moral et de leurs rapports.

Il raconte lui-même, dans une introduction extrêmement instructive, l'origine, les résultats, les écueils de ce genre de recherche.

De tout temps, l'esprit humain a été curieux de pénétrer le mystère des nombres, et invinciblement attiré par le désir de découvrir dans tous les phénomènes l'ordre, le poids, la mesure, l'harmonie. De Platon à Newton, d'Aristote à Pascal, de Pythagore à Kepler, cette sublime satisfaction de découvrir en toutes choses un calcul certain et un calculateur invisible, n'a pas été refusée à l'esprit humain, et il était inévitable qu'attiré par le même

penchant, il cherchât à retrouver des lois certaines dans les faits du monde moral. Mais sa prétention peut sembler ici téméraire. Comme l'a si bien dit M. Cousin, résumant d'un seul mot toutes les objections, calcul et liberté s'excluent.

Chercher à déterminer par des calculs ce qu'un homme fera ou ne fera pas, c'est, en effet, une chimère. Lorsque le chevalier de Méré, grand joueur, demanda à son ami Pascal, en 1654, de déterminer les probabilités de gain dans une partie de cartes, ce qui n'était qu'un jeu pour l'homme du monde devint pour l'homme de génie un objet de profonde méditation, et le calcul des probabilités sortit de là. Mais il ne s'agissait que de dés, de cartes, de nombres. Lorsque M. Arago, en 1835, dans la discussion des lois pénales, proposées par M. le duc de Broglie, attaqua l'article qui permettait au jury de condamner à sept voix contre cinq, en affirmant que les mathématiques prouvaient que cette proportion comportait *une chance d'erreur sur quatre*, il ne persuada personne, parce que les motifs de décision restent insaisissables au fond de l'âme humaine, et qu'aucun calculateur ne peut prédire ce que feront ou ne feront pas dix hommes dans telle situation.

M. Guerry se garde bien de tomber dans ces exagérations. Il est impossible d'affirmer ce que l'homme fera, dit-il, mais il est facile de constater ce qu'il a fait. De plus, les actes sont libres, mais ils ne sont pas arbitraires; ils sont variés, mais pas à l'infini, et les rapports des hommes sont fondés précisément sur l'instinct, confirmé par l'expérience, que les mêmes actes se répètent sous l'influence des mêmes causes; sans cela, on ne pourrait nouer aucune relation, essayer aucune politique, prendre aucune mesure préventive.

Parmi les faits qui se présentent à l'observateur, quelques-uns sont exactement définis; ils sont même officiellement constatés: tels sont (grâce à l'initiative de deux gardes des sceaux, MM. de Peyronnet et Sauzet, à l'énergique travail de savants modestes, MM. Guerry-Champneuf et Arrondeau) les faits criminels, le nombre, la nature des actions coupables définies par la loi, punies par la justice. Or, ces faits sont précisément ceux qui nuisent le plus à la société, ceux qu'elle a par conséquent le plus d'intérêt à connaître.

Voilà un premier groupe de faits, constatés par la statistique officielle, en France et aussi en Angleterre, qui peuvent fournir une matière ample et sûre à ce que M. Guerry appelle très-bien l'*Analytique morale*. L'expérience de trente années pourra jeter les plus vives lumières sur la législation, l'instruction, le gouvernement. On touchera du doigt les progrès, les lacunes ou les défaillances de la moralité; et si l'on peut transformer ces faits en chiffres, ces chiffres en lignes, ces lignes en teintes graduées, et donner à ces teintes la forme même et les limites des départements français ou des comtés anglais, on arrivera à construire ce que l'on peut appeler la géographie du crime. Ce fut l'idée qui donna naissance à la carte célèbre publiée en 1827 par M. le baron Dupin, sur l'état de l'instruction primaire dans les divers départements. Ouvrez l'Atlas de M. Guerry, et vous y trouvez dix-sept cartes, des teintes graduées, et une échelle numérique; chaque département de la France, chaque comté de l'Angleterre figurent

là impitoyablement dans l'ordre de leur moralité, comme au jugement universel les boucs seront séparés des brebis.

Il est impossible d'analyser ces cartes si savamment tracées ; un ou deux exemples prouvent l'intérêt de ce qu'on y lit :

Quel curieux tableau que celui des suicides ! 85,000 cas ont été analysés par le savant auteur ! Ils sont presque tous au nord et dans les pays riches ; le brouillard et l'envie semblent le père et la mère du suicide ; au soleil, on se réjouit ; dans les pauvres montagnes, on se résigne ; on quitte la vie là où elle semblerait être moins pesante.

Voulez-vous un exemple plus instructif encore ? Suivez les enfants illégitimes dans la vie, qui est bien pour eux une vallée de larmes ; le crime précède souvent leur naissance, la mort fauche avec rigueur leur première enfance, et on les retrouve en majorité à l'hospice ou en prison. La statistique vient justifier les sévérités de la loi.

Je voudrais voir les cartes de M. Guerry pendues dans le cabinet des ministres de l'instruction publique, de la justice, de l'intérieur, et envoyées à tous les préfets, afin de les avertir sans cesse des ténèbres dont ils sont chargés de tirer la lumière. Quelle belle récompense mériterait un administrateur qui en dix ans ferait passer son département du noir au blanc, et des derniers degrés aux premiers ! Mais hélas ! combien il y a de mal ici bas, et avec quelle tristesse on jette les yeux sur ces teintes noirâtres qui représentent la couche épaisse d'ignorance et de perversité qui s'étend encore sur une grande partie des nations les plus civilisées. Aucun discours, aucune démonstration ne saurait produire une impression égale à l'effet saisissant de ces cartes, dans leur langage muet.

Faut-il s'étonner que l'auteur d'une si profonde et si originale application de l'analyse aux faits moraux se soit laissé entraîner lui-même à exagérer un peu, ce me semble, les ressources de cette savante méthode ? Dans l'introduction, il indique à merveille les écueils à éviter ; je crois que, dans l'application, il ne les évite pas tous. Ainsi j'avouerai que le dernier tableau, celui qui a pour objet les *causes des crimes*, est tellement surchargé de signes, de lignes, de nombres, de notes, que je n'ai pas pu, malgré beaucoup d'attention, m'en rendre un compte bien net. Exprimer par des signes les faits, la fréquence, l'intensité, la topographie de ces faits, cela est du domaine de la science exacte ; mais calculer les causes, dénombrer les intentions, dessiner géométriquement les motifs, est-ce bien praticable ? Je confesse à cet égard mon doute ou mon ignorance.

Dans son ensemble, et rapproché des précédents travaux du même auteur, l'Atlas de M. Guerry me paraît un monument prodigieux de savoir, de sagacité, de courage. Le grand prix de statistique était dû, sans hésitation, à un travail si étendu, si nouveau, si utile. Depuis que le professeur Achenvall a fait entrer la statistique au rang des sciences, en 1748, l'année même où Montesquieu publiait *l'Esprit des lois*, aucune recherche statistique plus méthodique et plus considérable n'avait été tentée ; et, placée à côté des grands travaux de MM. Dupin, Legoyt, Leplay, Fourrier, Bienaymé, Mathieu, elle permet à la statistique française de lutter avec les travaux des Berghaus et des Porter. Ces savants désintéressés qui livrent à la philoso-

phie, à l'histoire, à la jurisprudence, aux sciences morales et politiques, des matériaux tout préparés, ont droit à la reconnaissance publique, et ils peuvent écrire sur leurs ouvrages ces modestes paroles de Newton, dans une lettre à Bentley, que cite M. Guerry : « *If I have done the public any service, it is due to nothing but industry and patient thought* ». Oui, ils peuvent se vanter de rendre service au public *par une pensée industrieuse et patiente*.

AUGUSTIN COCHIN.

LES PHILOSOPHES FRANÇAIS CONTEMPORAINS ET LEURS SYSTÈMES RELIGIEUX, par M. EUGÈNE POITOU, conseiller à la Cour d'Angers. — Paris, Charpentier, 1864.

« Je crois que, dans la crise décisive que nous traversons, c'est un devoir pour tout homme qui pense de défendre ce qu'il regarde comme la vérité. » M. Eugène Poitou, en obéissant à la consciencieuse impulsion qu'il exprime par ces paroles dans la préface de son livre, mérite à son tour que tout homme qui pense comme lui rende à ce livre un hommage sympathique. Ce que M. Caro a fait, avec un si légitime succès, dans un ouvrage qui restera comme un des meilleurs traités de philosophie qu'ait produits le dix-neuvième siècle, M. Poitou l'a fait, et le premier, pour les gens du monde, sans avoir, nous dit-il lui-même, la prétention d'être un philosophe. Mais, en vérité, quand il s'agit de Dieu, de l'âme et de la morale, tous les hommes ont qualité pour élever la voix, et je ne sais pas si un magistrat, un père, n'en savent pas autant sur ces grands sujets qu'un professeur ; celui-ci connaît mieux les bons arguments, ceux-là ont reçu de l'expérience de la vie les grandes preuves. Je me tais quand un médecin parle de médecine, quand un géomètre parle de géométrie ; mais la religion et le spiritualisme appartiennent à tous, puisque tous ont à vivre et à mourir, et les meilleurs philosophes sont ceux qui dépouillent les formes abstraites et tiennent un langage clair et vraiment populaire, se souvenant de cette parole de Massillon : « On peut être philosophe pour le public, on est toujours homme pour soi-même. »

M. Poitou s'est fait précédemment connaître par une très-remarquable étude sur l'influence du roman : n'est-ce pas la continuer que d'étudier l'influence de l'erreur métaphysique, que l'on peut appeler, après Voltaire, un roman sur l'âme ?

L'honorable écrivain, qui continue si dignement l'antique alliance de la magistrature et des lettres, aura ainsi, que l'on me permette cette expression, analysé les eaux des deux sources qui alimentent et qui empoisonnent les imaginations malades et les raisons égarées. Ses deux ouvrages écrits avec un agrément de style, une force de raisonnement et une élévation de principes tout-à-fait rares, assurent au talent de leur auteur, mais encore plus à son caractère, l'estime reconnaissante de ses contemporains.

L'*Étude sur les philosophes français* se compose de dix chapitres qui

pourraient être classés en deux grandes divisions, savoir : L'*Histoire des doctrines et leur réfutation*, puis les *Conclusions*. De ces deux parties, la seconde, qui est la plus courte, est à mes yeux la principale et de tous points la meilleure.

M. Poitou n'a pas prétendu écrire une histoire de la philosophie au dix-neuvième siècle ; il se borne à suivre les vicissitudes de la philosophie religieuse. Mais, même en ces limites, cette partie du livre m'a paru, je dois l'avouer, très-incomplète. Tout le mouvement religieux, philosophique, matérialiste, socialiste, ne peut tenir en quelques pages, pas plus que la réfutation ou la confirmation des systèmes exposés. Les doctrines sont nettement indiquées, caractérisées avec vigueur, confrontées heureusement et mises en ordre par groupes habilement disposés; mais l'écrivain ressemble à un cavalier qui passe trop vite et comme au galop au milieu des rangs, en agitant à droite et à gauche une bonne lame d'où jaillissent de vives étincelles. C'est une revue, ce n'est pas une bataille.

Dans la conclusion de l'ouvrage, au contraire, l'auteur circonscrit bien son terrain, et il concentre toutes ses forces sur ces deux questions dominantes: Dieu est-il un Dieu personnel et vivant? La morale est-elle indépendante de la métaphysique ?

A la première question, il répond : *oui*, et à la seconde : *non*.

Je ne puis être créé que par un être supérieur à moi ; je ne puis être obligé que par un être supérieur à moi; sans Dieu, je ne comprends pas la vie ; sans Dieu, je ne comprends pas le devoir. Contre ces deux témoignages indestructibles de la raison et de la conscience, rien ne prévaut ; toutes les subtilités, toutes les inventions, toutes les résistances, aboutissent inévitablement à une nature qui n'a pas d'explication ou à une justice qui n'a pas de sanction, au hasard dans le monde physique, au désordre dans le monde moral. L'athéïsme et l'égoïsme, l'absurde et l'odieux se tiennent ainsi par la main. L'instinct de l'humanité, la raison des philosophes, l'enseignement de la religion sont d'accord pour proclamer ces vérités très-anciennes mais toujours nouvelles, puisque toujours elles sont attaquées.

M. Poitou a écrit sur ces deux points capitaux cent pages brillantes et solides, sensées, animées, pressantes, qui, après tant d'immortelles démonstrations dues aux plus grands esprits, se lisent avec un extrême bonheur.

Persuadé que le matérialisme est vaincu, mais que le scepticisme ne l'est pas, c'est à cet ennemi que M. Poitou livre un rude combat. Il a raison ; le scepticisme est moins dangereux qu'une doctrine arrêtée, mais il est plus commun ; il n'est pas un état définitif de l'âme, il n'est qu'un passage, mais un plus grand nombre d'esprits s'y arrêtent et s'y endorment. C'est si commode de ne pas dire *oui* par peur du devoir, et de ne pas dire *non* par peur du remords ! Il faut, d'une main ferme, pousser hors de cet état intermédiaire les âmes hésitantes et ne leur laisser d'autre ressource que de se vouer décidément aux ténèbres ou d'avancer vers la lumière.

Le livre de M. Poitou rendra ce service décisif à de nombreux lecteurs.

AUGUSTIN COCHIN.

MONOGRAPHIE DE LA VOIE SACRÉE ÉLEUSINIENNE

DE SES MONUMENTS ET DE SES SOUVENIRS [1]

Tel est le titre d'un magnifique volume que M. François Lenormant vient de publier, et dans lequel le jeune et savant archéologue consacre l'érudition la plus étendue à l'étude des religions de l'antiquité. La voie d'Athènes à Eleusis était chez les Grecs la *voie sacrée* par excellence; en effet, elle conduisait au plus auguste des sanctuaires mystiques de l'hellénisme, et elle était parcourue chaque année par la pompe solennelle de ces initiations auxquelles accouraient des milliers de personnes d'âge et de sexe différents, venues de toutes les parties du monde grec pour se faire recevoir avec les Athéniens aux mystères des grandes déesses. Les édifices accumulés sur le bord de cette route étaient assez nombreux et assez remarquables pour que Polémon le Périégète ait consacré un ouvrage à les décrire et à raconter les traditions qui s'y rattachaient ; malheureusement le livre de Polémon est perdu : M. Lenormant a essayé de nous le rendre et il y a réussi jusqu'à un certain point. Avant lui plusieurs érudits modernes et parmi eux des hommes éminents comme Dodwell, Gell, le colonel Léake et M. Preller s'étaient occupés des vestiges antiques qui se voient encore sur la voie sacrée ; mais jamais un travail aussi complet, une étude aussi approfondie que celle de M. Lenormant, n'avait embrassé à la fois la topographie de la voie éleusinienne, ses monuments archéologiques et les doctrines mythologiques enseignées aux adeptes dans la suprême et mystérieuse religion de Déméter.

M. François Lenormant appartient à l'école symbolique; il a vaillamment relevé le drapeau de cette école fort peu à la mode en ce moment, à laquelle le rattachait le souvenir de son illustre père, et qui nous paraît celle dont les procédés permettent seuls d'arriver à quelque chose de positif pour reconstituer les antiques croyances des nations polythéistes. Nous avons avec M. Lenormant la ferme conviction que cette école survivra au triomphe passager de celle qui ne s'appuie que sur une base purement philologique et ne veut voir, dans les mythes de la Grèce, qu'une suite de non-sens et d'erreurs grammaticales. M. Lenormant reconnaît comme élément essentiel de tous ces cultes un petit nombre d'idées de panthéisme naturaliste, indéfiniment variées dans leur expression. Chose étrange ! et qui donne à ces recherches d'une si solide érudition un intérêt pour ainsi dire actuel. Le panthéisme moderne, cette brutale et grossière adoration des forces matérielles, n'est, en fin de compte, qu'un retour, en plein christianisme, aux idées qui ont fondé les religions impures et homicides de l'antiquité.

Dans ce curieux voyage de la ville de Minerve à celle de Cérès, M. Lenormant ne se borne pas à rechercher les traditions du paganisme ; il s'occupe avec le même soin des souvenirs et des monuments de l'âge byzantin ; il recueille toutes les traces que les Croisés ont laissées sur ce sol antique ; le vif

[1] Tome Ier, 1 vol. in-8 de 600 pages, avec une carte; chez Hachette.

sentiment des beautés de la nature s'y mêle à de curieux rapprochements èpigraphiques ; un style élégant, coloré et d'une lucidité parfaite donne à ce livre de haute érudition un agrément qui en rendra la lecture aussi attachante qu'instructive pour tous ceux que n'effrayent pas l'archéologie et les matières philosophiques.

LÉON LAVEDAN.

HISTOIRE DE LA COMÉDIE. — PÉRIODE PRIMITIVE

PAR M. ÉDÉLESTAND DU MÉRIL.

1 vol. in-8, chez Didier.

M. du Mèril est un des hommes les plus érudits et l'un des plus infatigables travailleurs de notre temps. Après de nombreux ouvrages qui ont [illegible] place dans la science, il vient d'entreprendre avec l'ardeur et le courage d'un jeune homme une œuvre vraiment colossale, dont il donne aujourd'hui au public le premier volume, constituant à lui seul un livre complet. Il ne s'agit de rien moins que d'une histoire de la comédie chez tous les peuples du monde, depuis ses premiers débuts jusqu'à nos jours. Le volume que nous annonçons aujourd'hui comprend les origines, qu'il poursuit dans la Chine et dans l'Inde aussi bien que dans la Grèce, car l'auteur ne veut laisser aucun champ explorable en dehors du cercle de ses investigations.

Bien que Français de naissance et écrivant toujours dans notre langue, M. du Mèril est un véritable Allemand, par la puissance et l'étendue de son érudition, par la tournure de son esprit et par sa manière de travailler. Lorsqu'on lit un de ses ouvrages on croit être en face de celui de quelque savant d'outre-Rhin. Ce sont les mêmes grandes qualités, mais aussi les mêmes défauts : avec une science immense et toujours sûre, l'auteur se laisse aller à un luxe exagéré dans l'appareil des citations, qui finit quelquefois par embarrasser le lecteur au lieu de le guider ; les rapprochements, toujours curieux, du reste, se pressent en si grand nombre sous sa plume qu'ils finissent par former une forêt touffue, où l'on n'avance qu'avec une certaine peine ; l'ordre et la disposition des matériaux laissent parfois à désirer ; ce ne sont pas des œuvres qu'on puisse lire rapidement, il y faut un certain travail ; les aliments substantiels et presque trop abondants que l'auteur y offre à l'esprit du lecteur ne sont pas parvenus complétement à un état qui en rende l'assimilation immédiate et facile. Aussi les livres de M. du Mèril ne sont-ils pas destinés à un succès populaire ; ils ne s'adressent point en réalité à la masse du public, mais seulement au petit nombre d'esprits d'élite qui aiment à s'instruire sérieusement, à aller au fond des choses sans redouter le travail et la peine, et que ne rebutent pas les côtés ardus de l'érudition. Pour ceux-là, ils ont au contraire un grand charme ; à chaque page, des idées ingénieuses, des vues neuves, quelquefois paradoxales, mais le plus souvent heureuses, se dégagent de l'ensemble qui paraissait d'abord un peu confus ;

si la lecture demande un certain travail, on en est largement récompensé, car il est impossible d'en sortir sans avoir augmenté notablement la somme de ses connaissances, sans avoir réfléchi sur beaucoup de points auxquels on n'avait pas encore été amené à penser, sans avoir senti s'éveiller dans son esprit une quantité d'idées dont un livre composé plus à la française n'aurait sans doute pas provoqué la naissance.

Hâtons-nous pourtant de le dire, dans le nouvel ouvrage de M. du Méril les qualités sont beaucoup plus saillantes que les défauts. C'est l'œuvre principale de l'auteur et c'est aussi le livre le plus *fait*, dans les conditions où nous le comprenons en France, qu'il ait encore produit. Il y est tel chapitre, celui du théâtre chinois en particulier, dont la lecture est facile et attachante, qui pourrait plaire à tous et qui constitue un morceau achevé en lui-même. Nous avons cité le chapitre relatif à l'art comique en Chine; c'est en effet à nos yeux le meilleur et le plus complet du volume. Il pourrait facilement se détacher de l'ensemble, et, publié séparément dans quelque revue, il eût obtenu le succès le plus unanime et le plus mérité. Les idées générales s'y mêlent très-heureusement aux observations érudites; une grande justesse d'aperçus moraux y est jointe à une véritable finesse critique. On ne pouvait mieux faire ressortir l'influence de l'organisation sociale sur le théâtre dans ce monde étrange du Céleste-Empire, si radicalement différent du nôtre à tous les points de vue, et montrer d'une manière plus ingénieuse quelle nature d'obstacles devait toujours s'y opposer à ce que le drame sortît d'une enfantine grossièreté. Avant l'apparition de ce livre nous n'aurions jamais pu croire que M. du Méril fût si bien instruit de la littérature chinoise. Mais une érudition aussi étendue que la sienne donne fréquemment de semblables surprises.

Bien que révélant plus d'art de composition qu'aucun autre écrit du même auteur, *l'Histoire de la Comédie* est toujours conçue dans la méthode allemande, non-seulement par la multiplicité encore un peu trop grande des notes et des appendices, mais surtout par le plan général. Les choses y sont prises *ab ovo;* le point de départ des recherches remonte au début même des sociétés humaines. Le premier chapitre est consacré à la comédie chez les sauvages, et l'auteur s'efforce de trouver, dans les ébauches rudimentaires de pantomime et de drame chez les peuples non civilisés des diverses parties du monde, des éléments de comparaison qui lui permettent de restituer ce qui a dû se produire dans le même genre aux âges primitifs de l'humanité. C'est là un système cher aux érudits germaniques, et, s'il ne faut pas en abuser, il a quelque chose de vrai dans son principe : car l'état sauvage est d'une extraordinaire monotonie et ramène presque constamment les mêmes faits chez les peuples des races les plus diverses.

M. du Méril montre très-bien la première origine du drame, quel qu'il soit, dans les danses religieuses et en partie mimiques des peuples enfants; les indigènes de l'Afrique et de l'Océanie se sont arrêtés à cette première et encore informe ébauche. A mesure que la civilisation se développe, les danses se compliquent et deviennent un véritable ballet, contenant tout un petit drame sans paroles; c'est l'état de choses où en étaient arrivés les Mexicains à l'époque de la conquête. Mais la poésie se mêle bientôt à ces ballets,

d'abord sous forme d'un récit, d'une sorte de livret explicatif, qu'un acteur débite pendant que les autres en dansent et en miment toutes les circonstances, puis sous celle du dialogue, qui commence aussi par être entremêlé de récit et ne s'en dégage complétement que petit à petit. Dès lors, l'art dramatique véritable a pris naissance ; chez quelques peuples il demeurera comme noué, dans un état d'enfance qui ne se montre pas susceptible d'un plus parfait développement ; chez d'autres, privilégiés de la Providence et doués d'un génie à la fois plus vivant, plus humain et plus créateur, il ira en gagnant toujours, jusqu'à devenir une des plus hautes formes de l'expression littéraire.

La Chine et l'Inde offrent au savant auteur du livre que nous analysons, deux exemples d'arrêt de développement de l'art dramatique, immobilisé chez ces peuples à des états différents de progrès. En Chine, il s'arrête dans la sphère la moins élevée, la plus terre à terre, la plus enfantine et la moins douée de vie. Dans l'Inde, le théâtre présente quelques œuvres où éclate un véritable génie, témoin le beau drame de Sacountâla popularisé depuis longtemps en Occident ; mais l'imperfection scénique reste toujours immense et le talent des plus grands poëtes ne parvient pas à la faire sortir d'un art conventionnel et incomplet, où la nature et la vie n'apparaissent que par éclairs. Il n'y a encore que le bouton, et la fleur ne s'épanouit pas. C'est au génie des Grecs qu'était réservée la gloire de la faire éclore dans toute sa splendeur.

La Grèce tient, comme de juste, une grande place dans le livre de M. du Méril. Chez les peuples sauvages, les Chinois et les Indiens, l'auteur avait embrassé l'ensemble des différentes formes de l'art dramatique ; parvenu chez les Grecs, il se restreint au sujet spécial de la comédie. Il en suit la naissance et le développement chez ce peuple, depuis ses premières ébauches jusqu'à Aristophane, c'est-à-dire jusqu'au seuil de l'époque où la comédie, se dépouillant des derniers vestiges des danses et des pantomimes où elle avait trouvé sa naissance, devient complétement littéraire. La science moderne a déjà produit tant et de si excellents travaux sur le théâtre grec qu'il était difficile de trouver beaucoup de nouveau à dire sur ce sujet, et que, particulièrement sur la question des origines et de l'histoire des développements, on ne pouvait demander qu'une seule chose à M. du Méril, ce qu'il a fait : un résumé complet et méthodique des résultats obtenus par les recherches de ses prédécesseurs.

Cependant il a su découvrir, sur ce terrain tant de fois exploré, une question importante, enveloppée des plus épaisses ténèbres, et il en a proposé une solution parfaitement neuve, qui lui appartient en propre, qui sera sans doute très-vivement discutée et contestée, mais où nous croyons que, somme toute, il est dans le vrai.

Plusieurs grammairiens antiques rapportent que les rôles des pièces du théâtre grec étaient répartis entre trois acteurs, et des passages de Démosthène et de Plutarque, qui font également allusion à cet usage, ne permettent pas de le révoquer en doute. Cependant la plupart des œuvres dramatiques de la Grèce qui sont parvenues jusqu'à nous, ne peuvent pas laisser admettre qu'elles aient été représentées par un aussi petit nombre d'acteurs, quand

même chacun aurait rempli successivement plusieurs rôles. On y voit, en effet, souvent cinq ou six personnages en scène à la fois. Comment donc arriver à expliquer ces deux faits, qui semblent absolument contradictoires et se refuser à toute espèce de conciliation? Les savants s'y sont jusqu'ici vainement évertués, sans arriver à un résultat plausible. M. du Méril a-t-il été plus heureux? Il commence par insister, plus qu'on ne l'avait fait avant lui, sur un point de vue que nous regardons comme parfaitement juste, sur la ressemblance que les pièces du théâtre grec, par l'importance capitale qu'y tenait le côté conventionnel, par leurs chœurs de danse et de chant, offraient avec nos opéras mêlés de ballets, bien plus qu'avec nos tragédies ou nos comédies. Il montre combien il est difficile d'admettre l'enchevêtrement continuel qu'elles semblent présenter entre la parole simple et le chant; il recueille soigneusement les passages qui semblent indiquer que la voix de l'acteur était soutenue et réglée par la flûte; il fait voir enfin par les arguments les plus sérieux la nécessité d'admettre dans la récitation du théâtre hellénique une mélopée musicale, un récitatif libre, marquant par son timbre et par son mode, pour nous servir d'une expression de la musique ancienne, le caractère général du rôle, de la même façon que le masque immobile qui couvrait le visage de l'acteur. Ce point une fois établi, et nous croyons que ce serait à tort qu'on le contesterait, notre écrivain voit dans les trois *acteurs* des grammairiens de l'antiquité trois *catégories d'emplois*, correspondant à des registres différents de la voix humaine, tels que seraient, par exemple, la basse, le baryton et le ténor. On pourrait souhaiter plus de rigueur dans la démonstration, qui prête encore en plus d'un point le flanc à la critique; on pourrait surtout trouver que c'est avec de bien fragiles fondements que l'auteur s'efforce de déterminer le timbre correspondant à chacune des trois catégories d'emplois et prétend, par exemple, que *le protagoniste* était la basse; mais, nous le répétons, l'idée générale nous semble aussi exacte qu'ingénieuse; nous sommes prêts à nous y rallier et nous croyons qu'elle saura résister aux attaques de la critique, qui la fortifieront en la dégageant de tout alliage douteux.

Signalons encore, avant de terminer, une excellente appréciation du génie d'Aristophane et de l'esprit de ses différentes pièces, ainsi qu'un intéressant appendice sur la question de savoir si les femmes étaient admises à assister aux représentations du théâtre grec, appendice où sont rassemblés les faits les plus curieux, mais où l'auteur a le tort de ne pas conclure d'une manière assez précise dans le sens vers lequel il penche, et qui est le bon. Nous n'avons pu qu'indiquer en courant dans ce bulletin les principales matières traitées dans l'important livre de M. du Méril; mais notre but aura été atteint si nous avons pu inspirer à quelques personnes le désir de le lire. Aucun de ceux qui s'intéressent encore chez nous à l'histoire littéraire ne peut, en effet, le négliger, et il prendra désormais place dans toutes les bonnes bibliothèques. On lui a reproché quelques inexactitudes dans l'appareil des notes; mais il n'est pas de livre auquel on ne puisse adresser de reproches semblables. Nous, au contraire, qui avons une certaine habitude des travaux de cette nature et qui en connaissons par expérience toutes les difficultés, nous admirons sincèrement qu'un luxe d'érudition aussi déve-

loppé soit presque toujours aussi sûr et que les taches en ce genre y soient aussi peu nombreuses qu'elles le sont réellement.

FRANÇOIS LENORMANT.

HISTOIRE DU MONDE DEPUIS ADAM JUSQU'AU PONTIFICAT DE PIE IX

PAR MM. HENRI ET CHARLES DE RIANCEY

Édition nouvelle, entièrement refondue et considérablement augmentée, par M. Henri de Riancey. — Tomes I et II, in-8, chez Victor Palmé.

Cette seconde édition est un livre entièrement nouveau. L'*Histoire du monde* par laquelle MM. de Riancey débutèrent dans la carrière des lettres il y a vingt-cinq ans, avec cette confiance, et l'on peut dire cette témérité de la jeunesse, qui charge avec joie ses épaules des plus pesants fardeaux, et n'hésite devant aucun obstacle, mais en même temps avec le plus noble amour du vrai et la foi la plus vive, n'était qu'une ébauche sommaire et incomplète. Privé par une mort prématurée du frère bien-aimé qui avait été le compagnon de ses travaux, M. Henri de Riancey a eu le courage de reprendre seul, au milieu des labeurs de sa lutte quotidienne au service du droit et de l'Église, l'œuvre de leur commune jeunesse, pour la compléter, la corriger, la développer, la mettre au courant des recherches les plus récentes de la science et la prolonger jusqu'à nos jours, car dans sa forme première elle s'arrêtait au siècle de Louis XIV. De proche en proche, il a été amené à la refaire dans presque toutes ses parties, et c'est de ce nouveau travail qu'il vient de donner au public les deux premiers volumes, dans lesquels il n'y a plus guère que le titre qui appartienne à l'ouvrage primitif.

Terminé, l'ouvrage se composera de dix volumes, dont trois consacrés à l'histoire ancienne jusqu'à la venue de l'Homme-Dieu sur la terre, quatre pour les époques qui s'étendent depuis le début de l'ère chrétienne jusqu'au dix-septième siècle ; et trois enfin pour les siècles tout à fait modernes, depuis Louis XIV jusqu'à l'heure présente. On conçoit facilement que, même en dix volumes, il ne peut être qu'un résumé du gigantesque sujet qu'il embrasse, car aucun des rameaux les plus obscurs et les plus éloignés de l'humanité n'a été négligé dans ce tableau des différentes périodes de l'histoire universelle.

L'idée mère du livre, la pensée générale qui préside à sa composition et en relie les diverses parties, est parfaitement exprimée dans quelques phrases de l'introduction, où M. de Riancey nous permettra cependant de ne pas être d'accord avec lui quand il se sert d'expressions beaucoup trop modestes pour qualifier son ouvrage.

« Aujourd'hui, plus encore qu'il y a un quart de siècle, je m'attache à cette pensée supérieure, sans laquelle l'histoire ne serait que le récit des sanglantes et honteuses extrémités du fanatisme ou des ignobles tyrannies de la force, de l'hypocrisie et du vice ; à cette pensée, dis-je, qui remet le gouvernement du monde à la sagesse paternelle de la Providence, et qui la

considère marchant à l'accomplissement de ses desseins immortels de justice et de miséricorde, tout en respectant la liberté et la dignité humaines.

« Le gouvernement de Dieu sur les nations, les moyens qu'il emploie, les leçons par où il se manifeste, l'expérience que le passé y offre au présent pour les destinées de l'avenir, voilà le principe qui vivifie l'histoire, qui l'ennoblit, qui lui donne vraiment le titre qu'avait entrevu, pour elle, la perspicacité du génie antique, quand il l'appelait « la maîtresse de la vie. »

« C'est au christianisme seul qu'est due la vue claire et l'application complète de ce grand principe. Il guidait saint Augustin dans la *Cité de Dieu;* il inspirait Salvien dans les accents de douleur et de piété que lui arrachaient la chute de l'empire romain et le spectacle de l'invasion barbare ; il dictait enfin à notre Bossuet son immortel *Discours sur l'histoire universelle.*

« Je le dis donc avec fierté : nous sommes de cette école : elle a été celle de notre jeunesse et j'en suis plus que jamais à la maturité de l'âge. C'est l'unique raison qui excuse la présomption avec laquelle je me permets de représenter à l'opinion publique un livre qui n'est d'un bout à l'autre que la mise en lumière des principes de cette école et leur application aux découvertes si précieuses de la science moderne. »

L'auteur s'attache ensuite à justifier le titre d'*Histoire du monde,* qu'il a maintenu de préférence à celui d'*Histoire universelle*, comme exprimant mieux « l'unité de plan qui préside à son livre, l'unité de doctrine qui en est, pour ainsi parler, le souffle et la vie. »

« Ce ne sont pas seulement, en effet, dit-il, les peuples divers répandus sur la surface du globe dont nous avons voulu recueillir les souvenirs et raconter les actes; c'est l'humanité entière qui nous est apparue dans ses tribus diverses, mais dans l'unité de sa race, de ses lois, de ses destinées. Le genre humain, les fils d'Adam, enfants d'un seul et même père, régénérés par un seul Sauveur, Dieu et homme tout ensemble ; le genre humain, tout divisé qu'il soit entre plusieurs générations et entre d'immenses empires, tout jeté qu'il paraisse dans les climats les plus opposés et sous les latitudes les plus éloignées, le genre humain n'est qu'une vaste et universelle famille, soumise aux mêmes lois morales et sociales, obligée à pratiquer le même bien et à fuir le même mal, tenue à respecter la même justice, conviée enfin aux mêmes destinées à travers les âges.

« Les nations, sans doute, si elles ont de grandes ressemblances avec les individus, ont cette différence capitale qu'elles vivent dans le temps et ne sont pas appelées à l'éternité, ni par conséquent au jugement qui la précède et aux récompenses qui l'accompagnent. C'est donc dans le temps qu'elles doivent trouver la sanction de leurs œuvres. Cette sanction est double. Elle réside dans le sentiment de la postérité qui distribue la gloire et l'opprobre et qui porte en quelque façon les arrêts de la conscience publique. Elle réside surtout dans les élévations et les abaissements où, de leur vivant, les nations peuvent monter ou descendre, ainsi que dans les avantages ou dans les châtiments qui en sont la suite inévitable. Ici se dévoile la loi de la solidarité des générations, en vertu de laquelle un siècle profite des mérites et des vertus du siècle précédent, ou expie ses fautes et ses crimes. C'est cette loi qui explique les mystères de certaines souffrances imméritées,

par lesquelles des victimes innocentes réparent des transgressions dont elles portent le poids sans les avoir commises. »

En voici assez pour faire juger l'esprit et le plan du livre, que le nom seul de M. de Riancey garantissait suffisamment et qui ont mérité de la part du Souverain Pontife une approbation complète, exprimée dans une lettre que nous trouvons en tête du second volume. Quant à l'exécution de ce plan, nous n'avons non plus que des éloges à en faire.

Comme nous l'avons déjà dit, *l'Histoire du monde* n'est et ne pouvait être qu'un résumé, mais il est clair, intéressant, d'une allure rapide, d'une lecture agréable, nourri de faits, et le récit y est toujours accompagné de ses conclusions philosophiques. L'auteur se montre au courant des derniers progrès de la science historique, qu'il s'efforce de populariser et qu'il s'attache à suivre beaucoup plus que ne le font en général les écrivains qui composent des livres de la même nature. Cette qualité était surtout nécessaire dans les deux premiers volumes, les seuls parus jusqu'à présent, qui comprennent les périodes les plus anciennes de l'humanité jusqu'au règne de Cyrus. C'est principalement, en effet, sur le terrain des histoires primitives que l'érudition moderne a marché depuis une quarantaine d'années à pas de géants. Des mondes entiers, comme ceux de l'Égypte et de l'Assyrie, enveloppés pendant bien longtemps, des plus noires ténèbres, ont vu lever par d'incomparables efforts de génie le voile qui les cachait à nos yeux, ont été contraints de dire leurs secrets et commencent maintenant à être aussi connus que la Grèce et que Rome. Malheureusement tous ces grands résultats sont encore presque entièrement ignorés du public ; au lieu de se répandre dans la masse, ils demeurent enfermés dans les ouvrages spéciaux des savants, qu'un petit nombre de personnes sont en état d'aborder. Les manuels destinés à l'éducation et les histoires générales n'en tiennent pas compte et, restant en dehors du mouvement des connaissances, continuent à raconter les annales des grands empires de l'Asie et de l'Égypte, par lesquels commence la vie de l'humanité, comme on avait pris l'habitude de le faire depuis le seizième siècle, à l'aide des seuls documents grecs, remplis presque exclusivement d'erreurs et de fables. Une réforme radicale de cette portion de l'histoire est devenue tout à fait nécessaire, et nous sommes heureux de voir un écrivain catholique en faire la première tentative. C'est en effet à nous qu'il appartenait d'en donner l'exemple, comme pour tous les autres progrès véritables de la science et de l'instruction ; car notre foi, qui est la vérité même, aime partout la vérité, et, loin de craindre la lumière, l'appelle de ses vœux les plus ardents dans toutes les branches des connaissances de l'homme.

On pourra sans doute reprocher à M. de Riancey quelque inexpérience dans l'emploi de certaines sources dont il a fait usage, et surtout trop de timidité à admettre certains résultats, aujourd'hui hors de toute atteinte, au sujet des dynasties primitives de l'Égypte, résultats qui lui ont paru en contradiction avec les Livres Saints, tandis qu'ils contredisent seulement en réalité les conclusions chronologiques qu'on s'était accoutumé à en tirer depuis deux ou trois siècles sans qu'elles y soient écrites formellement. Mais malgré ces quelques défauts — et quel ouvrage humain n'en renferme

pas? — l'ensemble général est excellent ; la meilleure méthode y préside et les renseignements sont constamment puisés aux origines les plus sûres. Les faits acquis par les efforts des érudits y sont habilement coordonnés, et plus d'une fois, dans le chapitre sur les migrations des Pélasges, par exemple, l'auteur a su tirer, de la manière dont il a mis en œuvre les travaux de ses prédécesseurs, des conclusions ingénieuses et vraies, un tableau tout à fait neuf et qui lui appartient en propre.

Que M. de Riancey continue son histoire comme il l'a commencée, et il aura fait un bel et bon livre, un livre durable et digne de l'estime de tous ceux qui s'intéressent aux sérieuses études. Tel qu'il est déjà nous le recommandons vivement aux familles chrétiennes. Une des grandes difficultés de l'éducation au temps où nous vivons réside dans la rareté des livres d'histoire où l'esprit catholique s'allie à une science solide. La plupart de ceux qui se trouvent entre les mains de la jeunesse sont animés au fond d'un fâcheux esprit de philosophisme et ne peuvent inspirer que des jugements faux ou incomplets sur les hommes et sur les choses, en ébranlant la foi religieuse dans les âmes qui commencent à se former. C'est donc rendre un véritable service que d'offrir à l'éducation chrétienne un résumé d'histoire universelle dans lequel les notions les plus sûres, les conquêtes les plus récentes de l'érudition soient dégagées de tout alliage impur, et sur le frontispice duquel on puisse inscrire cette phrase, si peu méritée * de la plupart des œuvres du même genre : « Ceci est un livre de bonne foi. * »

FRANÇOIS LENORMANT.

* Montaigne, dans l'Advertissement de l'autheur mis, le 1er mars 1580, en tête de ses *Essais*, débute ainsi : « C'est icy un livre de bonne foy.... ».

REVUE CRITIQUE

I. *Histoire des livres populaires,* par M. Ch. Nisard, 2 vol. — II. *Pompéi et les pompéiens,* par M. Marc Monnier, 1 vol. — III. *Les luttes de l'Église,* par le P. Martin de Boylesve, 1 vol. — IV. *Le pays de l'Évangile,* par M. Edmond de Pressensé, 1 vol. — V. *Vie de Jeanne de Matel,* par M. Augustin Galitzin, 1 vol.— VI. *Entretiens sur l'Église,* par M. l'abbé Perreyve, 2 vol.— VII. *Fables,* par M. Anatole de Ségur, 1 vol. — *Fables,* par M. Bonnel, 1 vol. — VIII. *Contes à Ninon,* par M. Zola, 1 vol. — IX. *Les poëtes lauréats de l'Académie,* par MM. Biré et Grimaud.

I

Ainsi que ses sentiments, ses goûts, ses mœurs, le peuple, en France, a eu de tout temps sa littérature à lui, littérature traditionnelle et vivace que les générations se sont transmise avec fidélité et qui a survécu à toutes nos révolutions. Aujourd'hui, en effet, quoique l'existence du peuple ait été bouleversée de fond en comble, et que mœurs, idées, sentiments, tout, chez lui, soit ruiné, sa littérature subsiste telle à peu près qu'elle était il y a trois cents ans, et elle alimente encore une de nos industries les plus actives. Le colportage ne vit que d'elle; ses produits remplissent à plus des trois quarts la balle du libraire ambulant.

Cette humble et inculte branche des lettres françaises est restée longtemps sans considération parmi nous; on ne s'en occupait guère que pour s'en amuser; personne ne pensait qu'il pût y avoir là rien de propre à intéresser la critique ou l'histoire. Il nous a fallu l'exemple de l'étranger pour dissiper nos préventions à cet égard et nous amener à examiner d'un peu plus près ces écrits aimés de nos populations rurales. Sans les travaux des frères Grimm sur les poésies populaires de l'Allemagne, nous n'aurions pas l'*Histoire des livres populaires de la France,* dont M. C. Nisard nous a donné, il y a

dix ans, un premier essai, et qu'il réédite aujourd'hui avec de nouveaux développements [1]. Ce sont, de l'aveu de l'auteur, les *Altdeutche Waelder* qui lui ont fourni la première idée de son livre.

Il n'y a du reste que peu de rapports entre les deux ouvrages. L'un est tout d'érudition, l'autre exclusivement littéraire. L'objet des frères Grimm a été de recueillir et de publier les chants nationaux de l'Allemagne restés inédits jusqu'à eux ; celui de M. Nisard, de faire connaître au monde lettré cette collection de livrets populaires que, depuis quatre siècles, l'imprimerie répand journellement dans nos campagnes, et que l'on connaît universellement sous le nom de *Bibliothèque bleue*.

Un cours de littérature sur la *Bibliothèque bleue!* Voilà certes de l'inattendu ! Qu'on ne s'en scandalise pas, cependant, et qu'on ne se hâte pas de crier à l'excentricité. Assurément, si l'on considère du côté extérieur cette rustique encyclopédie, on pourra trouver étrange qu'un homme de goût en ait fait l'objet de longues études et se soit mis dans l'esprit de les proposer à l'appréciation des gens du monde. Mais on changera de sentiment si l'on réfléchit que c'est là, depuis trois ou quatre siècles, que, chez nous, le peuple, — le vrai peuple, celui des champs — va chercher de préférence les délassements de son esprit et le rafraîchissement de son cœur. Peut-être même, si l'on veut bien se rappeler que, par littérature, on entend les productions, quelles qu'elles soient, qui portent l'empreinte de la société qui les a créées ou qui s'en nourrit, peut-être, disons-nous, ne refusera-t-on pas d'appeler du nom de littérature du peuple, ainsi que le fait M. Nisard, cette encyclopédie au petit pied dont il se fait aujourd'hui l'interprète avec autant de joie qu'il en a eu jadis à l'être des grands auteurs classiques.

Nous avons dit que la *Bibliothèque bleue* est une sorte d'encyclopédie, et, en effet, il y a de tout dans cette collection : des livres de religion et de science, d'éducation et de poésie, d'enseignement et d'imagination, de récréation et d'utilité, tous, bien entendu, à la hauteur des esprits auxquels ils s'adressent, tous datant de loin et portant en traits profondément gravés l'empreinte du génie particulier de ce vieux personnage qu'on appelle Jacques Bonhomme, type excellent, gai, fin, sensé, dont la fréquentation, pour peu qu'elle devienne intime, est charmante. M. Nisard en a éprouvé toute la séduction. Son appréciation de la *Bibliothèque bleue* n'a pas peut-être toute la largeur qu'elle mériterait ; elle laisse à désirer du côté des origines et du sens historique, mais elle est sympathique et saine. M. Nisard aime cette littérature de village ; il se plaît dans ce fouillis de récits pieux, de cantiques dévots, de recettes fantastiques, de contes goguenards, de satires bouffonnes et de fictions touchantes ; il en sent l'esprit, en goûte la poésie, et excelle, par endroits, à en faire comprendre la haute et salutaire influence.

[1] *Histoire des livres populaires, ou de la littérature du colportage*, par M. Charles Nisard. 2 vol. in-12, avec de nombreuses gravures sur bois. Paris, Dentu, édit.

Ainsi, à l'occasion d'un petit manuel de confrérie catholique inspirée par un sage esprit, mais chargée de tant de pratiques qu'on serait tenté d'y trouver de l'exagération, M. Nisard dit avec un grand sens : « Quoique les pratiques de cette confrérie soient extrêmement minutieuses, je ne doute pas qu'elles ne soient douces à remplir aux personnes d'une imagination vive et tendre. J'irai plus loin, et j'oserai dire que s'il est un culte particulièrement propre à toucher les âmes, ou que le défaut de culture a rendues farouches, ou que l'orgueil humain a endurcies, ou dont l'abus de toutes choses a émoussé la sensibilité, c'est le culte de Marie, sous quelque nom que nous lui adressions nos hommages. Et, en m'exprimant ainsi, je ne crois pas blasphémer, puisque aux yeux de l'Église catholique le culte de la Mère est inséparable de celui du Fils, encore qu'il lui soit subordonné, et que Marie étant l'intermédiaire établie de Dieu entre lui et l'homme, nos prières, d'abord accueillies par elle, montent plus solennelles et plus pures jusqu'au trône du divin Juge, et ont plus d'efficacité. »

Ailleurs, après avoir reproduit dans leur naïve simplicité, les estampes d'un livre d'images destiné aux missions des campagnes et des pays sauvages, et donné quelques détails sur le saint prêtre qui les imagina et s'en servit, avec fruit, comme de texte pour expliquer aux populations les vérités religieuses qu'il leur enseignait, M. Nisard ajoute : « Je vois d'ici sourire, en considérant ces tableaux, l'homme qui n'a d'autre foi qu'en ce qu'il doit à ses propres lumières, et tient pour préjugé et superstition toute croyance que sa haute raison n'a pas vérifiée. Pour moi, je ne suis pas si fier, et je serais au désespoir si je ne sentais au moins le peu que j'ai d'orgueil se fondre à l'aspect de ces peintures aussi naïves qu'émouvantes, et si mon âme, devenue tout à coup inquiète de la destinée qui l'attend, ne se montrait impatiente d'en conjurer la rigueur par un engagement pris avec moi-même de commencer dès à présent à se réformer. »

« Le scepticisme, dit-il encore en parlant des pratiques et des prières de l'*Association de Notre-Dame auxiliatrice*, le scepticisme peut encore trouver ici matière à raillerie; cependant il est facile de croire que des pratiques de ce genre n'ont jamais été un obstacle à l'exercice de la raison, et qu'aucun homme n'a jamais manqué de bon sens ni d'honnêteté pour les avoir observées. Aussi, j'admire la candeur qui les a dictées ; j'en suis touché même, et je m'étonne à peine de la forme dont elles sont revêtues, encore que cette forme soit d'une naïveté qui puisse choquer notre hypocrisie. »

Nous aimons à entendre un écrivain mûri dans l'étude des grands auteurs classiques et qui a passé une partie de sa vie à les commenter, parler de cette façon et avec ce sentiment de ces pauvres livres de la chaumière. Malheureusement il se montre trop avare de ce genre de remarques, et ne s'attache pas assez, selon nous, à rechercher les causes de leur popularité séculaire, le secret du plaisir qu'y ont trouvé jusqu'ici les populations des campagnes. Sauf pour les livres religieux, dont parfois, comme nous l'avons vu, il

ville ensevelie est-il déblayé. Cela suffit-il pour nous donner une idée de accompagne le sommaire d'excellentes observations morales, M. Nisard se borne trop généralement, dans sa revue de la *Bibliothèque bleue*, à des analyses et à des recherches bibliographiques.

Ces analyses, de leur côté, sont un peu maigres et ne donnent pas toujours une suffisante idée des ouvrages. Cela est vrai, surtout de ceux que M. Nisard a classés dans le titre général de *Romans*, *Contes* et *Nouvelles*. Il y en a de délicieux, comme *Pierre de Provence et la belle Maguelonne*, *Jean de Calais*, *Valentin et Orson*, *Jean de Paris*, etc., qui, depuis trois cents ans, se relisent dans nos villages autour de l'âtre et y sont toujours avidement écoutés. Les extraits qu'en donne M. Nisard ne le feraient pas toujours soupçonner. Nous n'en exceptons que son article relatif au conte de *Jean de Paris*, où il y a un peu de vie et de couleur. Ceux qui croiraient connaître cette vieille satire nationale, « la plus forte gasconnade que possède aucun peuple, » au dire de M. Michelet, et voudraient en juger par l'opéra qui porte ce titre, se tromperaient singulièrement. Il y a mille fois plus de verve, d'entrain, de vrai sel gaulois dans le livret populaire, tout gâté qu'il est par les retouches modernes, que dans le *libretto* ridicule écrit pour Boïeldieu. Bien que M. Nisard ne l'ait pas montré par son côté le plus piquant, et qu'il en ait à peine indiqué la portée politique, ce qu'il dit de cette piquante revanche de la France du quinzième siècle contre l'Angleterre suffit pour inspirer le désir de la lire en entier. Que n'en est-il ainsi du reste! Si c'est par défaut d'espace, comme il le donne à entendre quelque part, que le savant auteur des *Livres populaires de la France* s'est borné, dans le chapitre intéressant dont nous parlons, à des notices si sommaires, que ne s'en faisait-il en abrégeant, par exemple, celui des *catéchismes*, de date très-récente pour la plupart, et en sacrifiant le long et répugnant morceau sur les livres d'*argot*, qui, grâce à Dieu, n'ont rien de populaire, du moins au même sens que les autres.

C'est par suite d'un plan irréfléchi, selon nous, que M. Nisard a été conduit à introduire dans son étude sur les livres populaires ce long et laid paragraphe de l'argot, ainsi qu'un certain nombre de mentions bibliographiques qui jurent avec leur voisinage. M. Nisard a confondu les livres populaires avec ceux que le colportage essaye de répandre parmi le peuple. On ne saurait faire une plus malheureuse erreur. Les livres qu'aime et recherche le peuple, le vrai peuple, celui de nos campagnes, sont de bons petits écrits, de date généralement ancienne, un peu simples, un peu puérils parfois, mais d'une gaieté vraie et d'une véritable honnêteté. Ceux que le colportage y a mêlé au temps de sa liberté et qu'il y mêle encore, quoiqu'il soit surveillé, dit-on, par une police spéciale, ne se recommandent par rien de pareil. Ils mériteraient un examen à part. Peut-être nous en occuperons-nous un jour ; la presse, si rigoureusement contrôlée sur d'autres points, jouit sur ce dernier, à en juger par certaines révélations de M. Nisard, d'étranges libertés. Quant aux autres, peut-être aurons-nous aussi à en reparler, à l'occasion d'ene pu-

blication depuis quelque temps commencée et où ils paraissent devoir être en meilleure compagnie. Quelque mérite qu'ait l'ouvrage de M. Nisard, il n'a pas épuisé l'intérêt qu'offre à l'érudition, à la morale et à la poésie ce neuf et curieux sujet.

II

On montre dans les musées d'histoire naturelle un phénomène très-curieux et qui n'est point rare, c'est celui d'un insecte saisi vivant par un liquide diaphane et subitement vitrifié, qui le conserve intact et en laisse apercevoir toutes les formes. Tel à peu près est le spectacle qu'offre aujourd'hui la ville de Pompéi ; surprise par l'éruption du Vésuve au milieu de ses occupations journalières, elle est restée jusqu'à présent dans l'état où elle se trouvait quand la vie s'arrêta dans ses murs, préservée de la destruction par la cendre même qui l'avait étouffée. Seuls les êtres vivants ont été consumés, mais leurs formes moulées dans la cendre sont encore, en bien des endroits, visibles. C'est pour l'histoire une découverte extrêmement importante que cette ville asphyxiée, mais embaumée du même coup. Combien de livres elle remplacerait, de combien de recherches elle nous dispenserait, si, au lieu d'un petit municipe dénué de toute importance politique et presque exclusivement occupé de commerce, avec des remparts ouverts et des fortifications en ruine, nous avions-là quelque grande cité romaine comme l'Italie en renfermait encore au premier siècle de notre ère.

Telle qu'elle est cependant, Pompéi nous en apprendra beaucoup sur la vie intime du monde romain, quand on l'aura bien explorée. Il n'y a guère qu'un siècle qu'on s'en occupe, et les fouilles « mal conduites, souvent abandonnées et reprises par le même caprice qui les avait fait abandonner, » n'ont été poursuivies avec quelque régularité que dans ces derniers temps. Le gouvernement actuel de Naples s'en occupe avec zèle, dit-on. A en croire M. Alexandre Dumas, c'est de lui que viendrait l'impulsion... et la direction. C'est un si grand archéologue que l'auteur des *Trois Mousquetaires!*

> J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine,

répéte-t-il dans ses journaux. Le fait est que les fouilles conduites par un érudit qui a fait ses preuves, M. Fiorelli, marchent d'après un plan systématique, et donnent tous les jours d'importants résultats. Toutefois, comme l'argent est rare à Naples et que le pouvoir a des intérêts qui lui tiennent plus à cœur que ceux de la science, les travaux de Pompéi n'ont qu'une assez mince part au budget. Aussi, à l'heure qu'il est, le tiers à peine de la

la vie qu'on y menait, pour nous apprendre quels étaient les occupations, les plaisirs, les goûts, les mœurs des habitants, en un mot, pour nous faire juger de ce qu'était une ville de province, dans l'empire romain, en l'an de Jésus-Christ 79? Nous ne savons, et nous nous défions un peu de l'inclination que les explorateurs du sol,— qu'ils s'appellent archéologues ou géologues,—ont toujours eue à généraliser. Donc, nous ne voudrions point nous porter garant de toutes les inductions que tire des révélations encore incomplètes de Pompéi l'auteur d'un livre qui vient de paraître sur cette ville fossile [1]; mais nous n'hésitons pas, malgré le tour trop habituellement carré de ses affirmations, malgré les rapprochements de mauvais ton qu'il affecte de relever entre le présent et le passé du pays, à signaler son travail comme une lecture pleine d'intérêt.

Quoiqu'il puisse en servir au besoin, grâce à l'itinéraire dont l'a fait suivre l'auteur, l'ouvrage n'est pas un guide descriptif de Pompéi, mais une appréciation et une sorte de commentaire des découvertes qui y ont été faites jusqu'à ce jour.

Ces découvertes peuvent être envisagées sous deux aspects, au point de vue matériel et au point de vue moral. Que nous disent elles des choses? que nous apprennent-elles des hommes?

Quant aux choses, bien que le déblayement n'ait mis encore à jour que le tiers de la ville, il permet déjà de juger de ce qu'elle était. On en possède, en effet, le cœur, c'est-à-dire le *forum;* car, comme tous les municipes, elle était une réduction de Rome, et avait sa place publique, son *agora*, pourrions-nous dire, la population pompéïenne étant d'origine grecque. Autour de cette place se groupaient les principaux édifices municipaux : 1° le grand temple (le Panthéon), comprenant les autels pour les sacrifices, les abattoirs pour l'immolation des victimes, les étables où elles étaient déposées et des salles à manger pour les festins sacrés; 2° une *Bourse*, car Pompéi était une ville de commerce [2]; 3° une *basilique*, siége des tribunaux, qui paraissent y avoir été, comme de raison, fort nombreux; 4° un temple de Vénus, divinité très-populaire et qui comptait d'autres autels que ceux du temple officiel.

Du forum partent plusieurs rues dont quelques-unes, entièrement ouvertes aujourd'hui, conduisent à une enceinte et à des portes fortifiées. Ces rues, très-étroites et diversement pavées, selon la fortune ou la fantaisie des propriétaires à la charge de qui elles restaient, sont bordées, en plusieurs endroits, de trottoirs très-élevés et sont pourvues d'égouts souterrains comme celles de Paris. Sur ces rues s'ouvraient, comme chez nous encore, des boutiques de commode accès avec des enseignes peintes ou sculptées dont plusieurs pourraient servir encore, si le doigt de Dieu réveillait la

[1] *Pompéi et les pompéiens*, par Marc Monnier. 1 vol. in-12. Hachette.
[2] On fait venir son nom de πομπή, dérivé de Πεμπω, expédier.

population ensevelie sous la cendre : boutiques d'orfèvres, de bijoutiers, de marchands de couleurs, de barbiers, de sculpteurs, d'apothicaires et de médecins ; boutiques de luxe en un mot ; car, ainsi que dans toutes les villes de commerce, c'était le superflu qui occupait le plus de place au soleil. Sous ce ciel clément, la vie se passait plus en plein air que chez nous. Aussi les rues de Pompéi nous parlent-elles plus que tout le reste.

A côté des enseignes très-instructives, il y a quelque chose qui l'est bien davantage : ce sont les *graphites*, c'est-à-dire les inscriptions gravées à la pointe du couteau par les flâneurs ou les spéculateurs en plein vent sur les murs des édifices publics ou des maisons particulières. De toutes les sources d'informations, celle-ci est la plus curieuse peut-être, celle qui nous fait entrer le plus avant dans les secrets de la vie de Pompéi. Malheureusement, c'est celle aussi où l'on peut le moins puiser quand on cherche à écrire pour tout le monde. Le latin qui, dans les livres, « bravait l'honnêteté, » la respectait bien moins encore sur les murailles. M. Marc Monnier n'a donc pu faire qu'un usage très-restreint de ces inscriptions murales, et il ne cite guère que celles qui ont rapport aux élections municipales dont Pompéi était occupée, à ce qu'il paraît, quand les mortelles éructations du volcan l'anéantirent. Quoique, autant qu'on peut en juger, ces élections fussent assez passionnées, il ne semble pas que le gouvernement y fût intervenu. Le gouvernement impérial qui avait l'âge du nôtre, était moins avancé dans l'art d'aider à la liberté des suffrages ; on se constituait en comités, on faisait sans formalité aucune appel à ses concitoyens ; on écrivait sur les murs : *Nommons Sabinus*, comme on y affichait chez nous. en 1848 : *Nommons Moiroud*. Et avec des fautes d'orthographe... encore comme chez nous.

Des autres *graphites*, à peine huit ou dix ont-elles pu être reproduites. Celles qu'il a fallu laisser ouvrent, avec un grand nombre d'enseignes impossibles à décrire, les jours les plus affreux sur les mœurs de Pompéi. Si cette ville a eu le même sort que Sodome, il faut avouer qu'elle le méritait bien. N'y avait-il pas cependant dix justes? Nous aimons à le croire pour l'honneur de l'humanité. Il est même permis de supposer qu'il y avait des chrétiens ; car à côté des signes obscènes que portent certaines maisons, il s'en trouve une sur laquelle se montre, en traits parfaitement nets, le signe sacré de notre salut.

A côté de la débauche, ce qui frappe le plus dans l'existence des habitants de Pompéi, c'est, d'une part, le luxe, et de l'autre, la misère. On reconnaît bien, à ces traits, une ville de commerce ! Misère et luxe se trahissent par des contrastes d'une extrême crudité : ici par l'accumulation de l'or et des pierres précieuses ; là — et c'était un lieu de plaisir ! — par un pauvre plat de haricots, l'unique mets du souper qu'attendaient les tristes habitantes du logis, et qu'elles n'eurent pas le temps de manger.

Ce luxe pompéien n'était pas toujours du meilleur goût ; il sentait sa province. L'abondance et la confusion des ornements en étaient le carac-

tère, dans la décoration des édifices comme dans la toilette des femmes. Sous l'influence de la mode venue de Rome, la ville, qui se rebâtissait alors, faisait pour ses monuments comme on fait pour plusieurs des nôtres ; elle en défigurait le style primitif par d'affreux placages et d'odieuses additions. On trouve des temples dont on était en train de transformer, à l'aide de stuc, les colonnes ioniennes ou doriques en colonnes corinthiennes. M. Marc Monnier a rassemblé, dans le chapitre consacré aux arts, des détails très-instructifs et très-neufs sur cette autre sorte de vandalisme. Nous ne savons pas comment nos artistes de sous-préfectures prendront la comparaison qu'il fait, sous le rapport du goût entre eux et ceux de Pompéi. La voici en tous cas : « Leurs œuvres (les œuvres des artistes pompéiens) ne sont pas des modèles de correction ; les fautes de dessin et de proportion, les maladresses et les étourderies y pullulent ; mais qu'on choisisse en France une sous-préfecture de trente mille âmes, et qu'on dise aux peintres de l'endroit : Mes amis, vous allez arracher partout, dans les appartements, ces grandes feuilles de papiers de couleur collées sur les murs, et vous peindrez à la place des socles et des frises, des images de dévotion, des tableaux de genre et d'histoire qui résument les idées, les croyances, les mœurs et le goût de notre temps, de telle sorte que si demain les Pyrénées, les Cévennes ou le Jura croulent sur vous, les générations futures qui déterreront vos maisons et vos chefs-d'œuvre, puissent étudier ici notre siècle, qui sera pour eux l'antiquité... Que feraient les peintres de cette petite ville? Je puis affirmer, je crois, sans leur manquer de respect, qu'ils seraient fort embarrassés. »

N'en déplaise à M. Monnier, ils ne le seraient pas du tout ; ils répondraient : Monsieur, pour donner une idée de notre société vaniteuse et besoigneuse, qui vit au jour le jour, sans respect du passé ni souci du présent, et n'a pas plus le sentiment que l'idée du beau, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de laisser sur les murs ces grandes bandes de papier qui les couvrent. Elles simulent la richesse et l'art, et peuvent se changer vite et à bon marché : c'est l'idéal de la perfection chez nos contemporains.

III

Il y a aujourd'hui, chez beaucoup de chrétiens, une disposition malheureuse au découragement. Frappées des maux dont souffre en ce moment l'Église en se figurant que jamais elle n'a été attaquée si ardemment et de tant de côtés à la fois, un grand nombre d'âmes se laissent abattre au point de s'imaginer que le temps prédit des désolations suprêmes est arrivé et que le jour de toute consommation approche. De là, au lieu des combats pour lesquels il faudrait nous armer tous, une inertie déplorable qui gagne chaque

jour et rappelle la muette résignation où la jeune société chrétienne s'enveloppait, dit-on, il y a neuf siècles, dans l'attente lugubre de l'an *mille*.

La cause principale de ce découragement est l'ignorance ou l'oubli des crises par lesquelles l'Église a déjà passé. Celle que nous traversons ne paraît si désespérée que parce que l'on ne sait pas ou que l'on n'a pas suffisamment apprécié la nature et la gravité des précédentes. Le meilleur moyen de combattre le mal dont nous signalons ici le symptôme, serait, à notre avis, de mettre sous les yeux de ceux qui se laissent abattre le tableau des nombreux assauts que la foi chrétienne a eu à soutenir et dont elle est sortie victorieuse. Ses triomphes dans le passé sont un gage d'autant plus sûr de ceux qui lui sont réservés dans l'avenir, que les ennemis qui se lèvent aujourd'hui contre elle, — c'est un fait sur lequel on ne saurait trop appuyer — ne sont pas aussi nouveaux qu'on le croit, et que la plupart ont déjà été vaincus plus d'une fois.

Ce que nous disons ici de l'utilité d'un retour sur l'histoire des combats de l'Église pour relever le cœur de ceux que les périls abattent, un savant religieux, le P. Martin de Boylesve, en a eu l'idée avant nous. C'est dans cette pensée, en effet, qu'a été conçu l'ouvrage qu'il publie en ce moment et dont nous avons la deuxième livraison sous les yeux, *Les luttes de l'Église* [1]. Cet ouvrage, malheureusement trop sommaire, est une étude comparée des attaques auxquelles la foi a été en butte depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours.

La première, toute politique dans ses causes, fut brutale dans ses moyens et n'en réussit que moins : c'est la persécution des Césars. Moins redoutables en apparence, puisqu'elles n'eurent pas généralement pour auxiliaire la force matérielle, celles qui suivirent furent en réalité plus dangereuses. Le P. de Boylesve les classe sous deux chefs principaux, l'hérésie et la barbarie. « Sous le nom d'hérésie, dit-il, nous ocmprenons toute erreur contraire au dogme révélé; sous le nom de barbarie, nous entendons toute violence de la part du pouvoir terrestre contre le pouvoir spirituel. »

C'est des luttes contre les fausses doctrines que l'auteur s'occupe dans le présent volume: les luttes contre les entreprises du pouvoir feront l'objet d'une autre livraison.

Certes, les doctrines erronées n'ont pas attendu la fin des persécutions pour se produire; leur manifestation dans l'Église a été contemporaine des apôtres. Néanmoins, c'est du dehors que, jusqu'au quatrième siècle, lui sont venus ses principaux ennemis. Les premiers, avec les tyrans, ont été les sophistes. Du jour où elle vit la faveur qu'obtenaient les idées chrétiennes, la philosophie les revendiqua comme son bien, cherchant à démontrer qu'il n'y avait en réalité rien de nouveau ni de surnaturel dans la

[1] *Les Luttes de l'Église*, par le P. Martin de Boylesve. 2e livraison : *L'Église et les hérésies*. In-8°. Victor Palmé, édit.

doctrine du Christ et que les éléments en étaient empruntés aux religions et aux écoles des sages de tous les pays. Telle fut la thèse que soutint, en particulier, la célèbre école d'Alexandrie. Le P. de Boylesve expose rapidement, mais avec beaucoup de clarté, le caractère de ce syncrétisme grossier dont notre siècle, sans doute à titre de progrès! devait nous offrir avec pompe une seconde édition. Nous ne voudrions pas soutenir que dans le rapprochement qu'il fait de ce système avec celui que nous avons vu fleurir parmi nous, l'ingénieux écrivain n'aide un peu, au moins dans le détail, à la ressemblance; mais la réalité des rapports qu'il signale ne saurait être mise en doute. On sait à quoi ces efforts aboutirent. « L'école d'Alexandrie, dit le P. de Boylesve, s'était élevée pour combattre « l'esprit nouveau », c'est-à-dire l'esprit chrétien, l'esprit de l'Évangile, vivant et se manifestant dans l'Église naissante; mais la fameuse école, après un grand et long fracas, n'a laissé que des ruines et un amas informe de gigantesques débris : *Periit memoria eorum cum sonitu.*

Le sort de la reprise dont nous avons eu le spectacle n'a pas été plus brillant. Qu'en reste-t-il après trente ans?

L'école d'Alexandrie ne s'attaquait en particulier à aucun des dogmes du christianisme; sa prétention était plus haute : elle aspirait purement et simplement à se substituer à lui. Cette ambition fut aussi celle des gnostiques. Les dangers que ces derniers firent courir à la religion naissante furent, sans comparaison, plus grands que ceux qui lui vinrent des alexandrins; car les gnostiques s'adressaient à plus de monde et leurs idées répondaient à des dispositions plus générales. Il ne nous semble pas que le P. de Boylesve en ait été suffisamment frappé et qu'il ait donné aux doctrines de cette secte et à leur ressemblance avec celles de nos modernes rationalistes des développements propres à justifier le titre de son chapitre : *Les gnostiques d'autrefois et ceux d'aujourd'hui.* Que cette secte ait vécu jusqu'au moyen âge, cela ne fait point question; que, poursuivis et surveillés de près, ses membres se soient constitués en société secrète, c'est ce que tout porte à croire. Mais de là à vouloir les retrouver dans les francs-maçons de nos jours, il y a loin. Il ne faut pas abuser des rapprochements en histoire.

Avec Sabellius commencent les hérésies proprement dites, les erreurs strictement théologiques et directement contraires aux dogmes révélés. A partir de ce jour, Dieu, son unité, la création, la Providence, ne seront plus en cause, dit le P. de Boylesve. L'Église n'aura plus seulement pour adversaires, ou des païens se disant philosophes, comme les alexandrins, ou des sophistes, demi-païens, demi-chrétiens, comme des gnostiques, ou enfin, l'infamie manichéenne; c'est dans son sein que la lutte s'engageait. Tous les articles du *Credo* vont être tour à tour attaqués et par ordre : la Trinité d'abord, puis le Verbe, puis l'Esprit-Saint, enfin la maternité divine de Marie, et ainsi de suite jusqu'à ce que le combat s'engage

contre la dernière partie du symbole. Nous en sommes à cette époque : aujourd'hui le point de mire universel, c'est l'Église.

La revue sera longue, on le voit. Nous n'en avons ici que le début. Le P. de Boylesve, dans cette seconde livraison, n'embrasse que les erreurs d'origine grecque, l'arianisme, le nestorianisme, l'eutychéisme, le monothéisme, la fureur des iconoclastes, et le grand schisme : erreurs à part, nées de la corruption du cœur et de la subtilité de l'esprit et dont le succès eut pour cause principale la bassesse et la lâcheté des caractères. C'est par ce côté de leur histoire que les envisage principalement l'auteur : le secret de leur propagation est ce qu'il s'attache à nous montrer avant tout, parce qu'il lui semble, non à tort, hélas ! qu'entre notre époque et celle où ces troubles et ces révolutions religieuses éclatèrent, il y a d'inquiétantes ressemblances ! Quel dommage qu'il s'en soit tenu à des aperçus généraux et n'ait pas poussé plus loin dans l'étude des rapports entre les temps et les hommes ! Nous sommes byzantins à bien des égards et marchons à grands pas, depuis quelque temps, dans la voie de l'empire grec. Il y a de bonnes leçons à notre adresse dans son histoire religieuse. Le P. de Boylesve ne pourrait-il pas, avant d'aller plus loin, appuyer un peu plus sur celles qu'il a indiquées ? Cela ne l'écarterait pas de son sujet ; car, si nous ne nous trompons, son but a été de nous éclairer autant que de nous soutenir.

IV

Le catholicisme est si bien la forme essentielle du christianisme, que, partout où il y a renaissance chrétienne, il y a retour, à un degré quelconque, vers les rites, les usages, les dévotions catholiques. Voyez les communions protestantes, lorsqu'elles s'arrêtent effrayées dans la voie où les entraîne leur principe et cherchent à revenir sur leurs pas : aussitôt elles reprennent quelque chose au catholicisme, ici les vêtements ecclésiastiques, là les images saintes et les flambeaux sur l'autel, ailleurs une sorte de confession auriculaire, etc. Le mouvement qui se fait dans cette direction chez les piétistes et les puséyistes est curieux à étudier.

Parmi les pratiques de piété catholique qui reprennent faveur chez les protestants, il faut signaler les pèlerinages aux lieux saints. C'était, comme on sait, la suprême dévotion du moyen âge ; les croisades ne furent qu'un èlerinage armé de l'Europe au tombeau du Sauveur. C'est, au fond, la raison du blâme qu'elles ont toujours rencontré dans l'école historique qui relève du protestantisme. Le mot de pèlerinage a toujours en effet mal sonné aux oreilles des chefs de la Réforme ; aussi n'est-ce qu'à une époque assez récente que les protestants ont commencé à venir prier à Jérusalem à côté des autres chrétiens. Encore ceux que voyait, dans les premiers temps, la

ville Sainte, n'étaient-ils guère que de pauvres paysans allemands restés catholiques, à leur insu, par les habitudes et le cœur. Il n'en est plus ainsi ; non-seulement la dévotion catholique du pèlerinage en terre Sainte gagne chaque jour chez les protestants, mais elle y est de mieux en mieux appréciée. Lisez, pour vous en convaincre, le récit que vient de publier M. le pasteur Edmond de Pressensé de son voyage au pays de l'Évangile [1] :

« Le voyage que j'ai fait au printemps dernier en Orient me laisse, dit l'auteur, d'ineffaçables impressions, une sorte de sillon lumineux... Je n'ai pas fait la plus petite découverte ; j'ai tout au plus contrôlé celles de mes devanciers. Mais le pays de l'Évangile m'a donné une intuition nouvelle de ce glorieux passé ; il m'a semblé qu'il se ranimait pour moi, et que, sur cette terre que je foulais, Celui qui remplit tout pour nous, et le passé, et le présent, et l'éternité, revivait, comme aux jours anciens, dans toute la réalité de son humanité divine ; qu'il se dégageait aussi bien des froides brumes de la métaphysique que des nuages dorés de la légende, et qu'il se montrait à moi tel que le virent saint Pierre et saint Jean, Marie de Béthanie et la femme qui saisit sa robe ou la pécheresse qui pleura à ses pieds. »

Il y a longtemps que l'Église catholique a dit cela. M. de Pressensé ne fait que répéter ce qu'elle enseigne, dans un sens plus étendu, de l'efficacité, pour l'accroissement de la foi et l'augmentation de l'amour, des pèlerinages aux contrées sanctifiées par de grands événements religieux. Nous ne le remarquons pas pour diminuer le mérite de cet aveu : quand on a été prévenu de bonne heure contre la vérité, il est toujours glorieux, le jour où on la reconnaît, de la proclamer hautement.

M. de Pressensé tient beaucoup à ne point passer pour un protestant étroit, et nous croyons, en effet, qu'il a bonne volonté de ne pas l'être, et qu'il se figure ne l'être pas. Cependant il nous est difficile de croire que la présence des catholiques ne l'ait point gêné dans son voyage aux saints lieux. Il n'est jamais plus à l'aise, et son impression n'est jamais plus vive que là où ils ne sont pas auprès de lui. — Il faut, du reste, en dire autant des Grecs. — Ainsi ses meilleures pages ne sont pas sur Jérusalem, le Calvaire, le saint Sépulcre et les lieux que la tradition assigne aux scènes de la Passion. La plupart ne lui disent rien, sans doute, parce qu'ils sont en possession des Latins et des Grecs. Il y a, avec la présence des Grecs et des Latins, une chose encore qui empêche l'émotion de naître dans son âme : c'est le scrupule de l'érudit. Est-ce bien là, en réalité, que tel fait s'est passé ? Cette arcade est-elle bien celle où Jésus fut présenté au peuple ? Cette pierre, celle où le corps de l'Homme-Dieu fut déposé après avoir été détaché de la croix ? cette grotte, le tombeau dans lequel il fut enseveli ? Ce doute glace son cœur. Et puis, Grecs et Latins sont là avec leurs cérémo-

[1] *Le Pays de l'Évangile*, notes d'un voyage en Orient, par Edmond de Pressensé. In-12. Meyrueis, édit.

nies dramatiques dont le relief un peu exagéré est fatigant pour des yeux habitués à la nudité du culte réformé !

Nous n'avons pas vu sur place ces cérémonies de la Semaine Sainte à Jérusalem, et nous n'entendons pas les défendre en tout, principalement celles des Grecs ; cependant nous connaissons des gens de goût, et peu prévenus en faveur du ritualisme religieux, qui trouvent d'un grand effet l'ensemble de ces solennités. M. de Pressensé en goûte à peine quelques détails. « Je trouve belle, dit-il, par exemple, la coutume des Latins de faire annoncer l'Évangile en sept langues à l'heure commémorative de la mort du Sauveur. » Mais, à cela près, rien ne lui en plaît, et c'est tout au plus s'il ne laisse pas éclater l'impatience et l'irritation qu'il en ressent. « Il faut savoir supporter de grands contrastes dans la religion comme dans la vie ! » s'écrie-t-il avec un accent de résignation. Ce qui, toutefois, ne trouve point grâce à ses yeux, c'est le sermon français qui, l'année dernière, fit partie de la cérémonie du Vendredi Saint, lequel sermon, dit-il, était aussi médiocre de fond que de forme, et, de plus, médiocrement correct. Passons sur ce reproche : il arrive à tout le monde, par moments, de parler mal sa langue. M. de Pressensé a bien écrit cette phrase, à propos des pyramides d'Égypte : « Voilà donc le premier monument connu de l'art humain, et ce monument est un tombeau colossal ! Otfried Müller rappelle que le premier mot de la poésie grecque fut un *hélas !* Il convenait qu'il en fût ainsi : l'art est né de nos infortunes, *c'est un essai de les conserver ou de les réparer, ou encore, dans sa forme inférieure, de les faire oublier !* » Passons, répétons-nous, sur les fautes de style et abandonnons la forme au purisme du voyageur. Mais comment M. de Pressensé peut-il trouver mauvais qu'un Vendredi Saint, à Jérusalem, un prédicateur chrétien flétrisse le roman sacrilége qui fait du Sauveur du monde un simple mortel, et même un mortel d'une grandeur contestable ! Nous ne comprenons pas cette sollicitude de l'auteur du *Pays de l'Évangile* pour celui de la *Vie de Jésus*.

Nous avons dit que, hors de Jérusalem, M. de Pressensé paraît plus à l'aise, que son émotion est plus profonde, plus vive et s'épanche avec plus d'éclat et d'onction. Citons la page suivante en preuve ; on ne saurait mieux rendre le saisissement que fait éprouver la vue subite de Jérusalem : « L'âme est surmontée par l'émotion ; elle est momentanément engourdie. Voilà donc ce grand sanctuaire de l'humanité, cet autel arrosé d'un sang divin ! Est-il assez écroulé et déshonoré ? Dans Jérusalem, je ne vois et ne cherche que Jésus. Le cœur porte difficilement le poids d'un tel saisissement. Cette heure si attendue, si désirée, qui en couronne tant d'autres, qui répond à tout ce qu'il y a de grand dans la vie, vous surprend comme l'événement le plus imprévu. Voici donc ces collines qu'on s'est représentées tant de fois ! Voici ce coin de terre où le ciel s'est abaissé, où le Fils de Dieu a prié, souffert, lutté, vaincu. Que dire ? Adorer et bénir Celui qui nous a donné ce jour grand parmi les jours de cette courte et misérable existence ! »

Citons encore, comme peinture, cette page où l'opposition des couleurs est si vive et pourtant si harmonieuse : « Après quatre heures de marche, vers midi, la mer Morte se présente à nous du haut d'un monticule où les Musulmans prétendent avoir construit le tombeau de Moïse. Un temps de galop nous amène à la grande et triste merveille. La mer Morte est enfermée entre la sombre muraille de Moab et le plus horrible désert ; ses flots sont bleus et font l'effet d'un beau lac, mais c'est une apparence trompeuse ; rien ne vit dans ses eaux, ni sur ses bords. Ce bleu miroir ne réflète que la pierre et le sable. On sent que la mort s'est abattue sur cette contrée comme un terrible oiseau de proie. Quel contraste ravissant forme avec ce sombre désert la verte plaine où une eau basse et limoneuse apparaît soudain entre des bouquets de saules : c'est le Jourdain, c'est le fleuve du baptême de repentance, près duquel se réfugia Jésus avant le dernier combat ; c'est une vision de fraîcheur et de paix ; c'est le pays de la promesse après l'aride solitude ; c'est le murmure de la vie. Nous nous plongeons avec délices dans ces flots rafraîchissants auxquels il ne faut pas se fier, car leur courant est irrésistible. Une heure plus tard, nous entrons dans la plaine fertile de Jéricho, la ville des palmes. De cette cité illustre, il ne reste que quelques cabanes. En vain on chercherait les portes où le cri de Bartimée, comme la plainte ou le soupir de tous les êtres faibles et méprisés, remua le cœur de Jésus et provoqua un de ses miracles les plus touchants. Le bon Samaritain ne trouverait pas davantage l'hôtellerie secourable pour faire soigner le malheureux dépouillé, ce qui ne l'empêcherait pas de rencontrer les voleurs qui, de tout temps, ont hanté cette contrée. »

Si l'espace nous le permettait, nous transcririons encore la page qui sui pour demander à l'auteur ce qu'il entend conclure des harmonies qu'il s'efforce d'établir entre l'aspect physique de la Judée et le caractère moral de sa religion. Est-ce à cause de l'aspect « triste et rude du sol, » que « l'inspiration y a été essentiellement morale et sainte, » comme dans la Grèce « aux coteaux gracieusement découpés, elle est descendue du ciel avec la rosée? » Il nous semblait que l'inspiration des livres de la Bible, même aux yeux des protestants, venait d'ailleurs que de la nature au sein de laquelle ils ont été écrits. C'est tout au plus si cela est vrai de la poésie religieuse des Grecs.

M. de Pressensé est trop modeste quand il dit qu'il n'a pas fait « la plus petite découverte : » il y a dans son livre un document curieux et touchant que nous n'avons trouvé nulle part ailleurs : c'est un fragment de la prière que font en chœur les malheureux juifs qui viennent, de tous les coins de la terre, pleurer derrière les murs du Temple sur la gloire éclipsée de leur nation et implorer la venue du Messie. Nos lecteurs nous sauront gré d'en citer un passage.

LE LITURGE
A cause du palais désert

LE PEUPLE
Nous sommes assis solitaires et pleurons.
LE LITURGE
A cause du Temple détruit,
A cause des murs écroulés,
A cause de notre grandeur évanouie,
A cause de pierres précieuses (du temple) réduites en poudre.
A cause des prêtres qui ont bronché,
A cause de nos rois qui ont méprisé Dieu,
LE PEUPLE
Nous sommes assis et pleurons.

Le *Pays de l'Évangile* n'est pas le seul qu'ait décrit M. de Pressensé ; mais, malgré le charme avec lequel il retrace sa course rapide à travers la Syrie, l'Égypte et la mer d'Ionie, nous avouons ne l'avoir suivi là que d'un œil distrait et préoccupé. Faible est l'intérêt qu'inspirent les ruines de Memphis ou celles de Rhodes et d'Athènes, à côté des souvenirs de Jérusalem, de Samarie, de Bethléem, de Béthanie et de Nazareth ! Les Lieux Saints planent sur le voyage de M. de Pressensé comme ils ont plané sur sa pensée tout le temps qu'a duré son voyage. L'impression qu'il en a gardée et qu'il exprime avec tant de chaleur, l'auteur doit la reporter, nous dit-il, dans les travaux qu'il se prépare à publier sur la vie de Jésus. Nous en acceptons la promesse et en prenons acte avec plaisir. Cette fois, du moins, le monde chrétien n'aura pas la douleur de voir une attaque à la divinité du Rédempteur sortir d'un voyage aux lieux où s'est accompli le mystère de la Rédemption.

V

La galerie des illustres fondatrices d'ordre du dix-septième siècle vient de s'enrichir d'une figure nouvelle ou du moins peu connue de nos jours. C'est celle de Jeanne de Matel, à qui l'Église a dû l'établissement des Filles du Verbe-Incarné.

La renaissance catholique de la fin du seizième siècle et de la première moitié du dix-septième se partagea en deux courants, l'un contemplatif et mystique, qui venait de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix ; l'autre actif et pratique, qui procédait de saint Ignace. C'est au premier qu'appartient Jeanne de Matel. Son institut paraît se rapprocher, en effet, de celui de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, sa contemporaine, et, bien qu'on s'y occupe de l'éducation des jeunes personnes, la vie ascétique semble en être plus particulièrement l'objet.

Jeanne de Matel sortait d'une famille noble du Forez, et avait reçu une de ces éducations viriles comme on en donnait alors aux filles de bonne maison. La vocation religieuse se révéla de bonne heure chez elle par un goût prononcé pour la contemplation à laquelle elle se livrait avec une ar-

deur qui n'était pas sans poésie. Il y avait, dans le cœur comme dans la plume de cette jeune fille (car elle écrivait dès lors ses méditations), une lointaine parenté avec la grande fondatrice des carmélites. Ainsi qu'elle d'ailleurs et que toutes les femmes illustres qui créèrent les congrégations que nous voyons aujourd'hui florissantes, Jeanne de Matel avait un sens pratique très-développé, très-fin et très-ferme. Elle le prouva par l'habileté avec laquelle elle organisa et dirigea son institut au milieu des contrariétés, des obstacles, des persécutions même qu'il rencontra avant d'avoir la sanction de l'autorité civile et de l'autorité religieuse, et par la persévérance habile qu'elle mit à en poursuivre la reconnaissance. Au point de vue psychologique et comme étude de caractère, sa vie est curieuse à lire, ainsi que l'est au snrplus, sous ce rapport, celle de tous les personnages extraordinaires et en particulier des saints. Elle n'est pas moins intéressante au point de vue de l'histoire. Sans tenir autant de place dans son siècle que quelques autres de ses saintes et célèbres contemporaines, Jeanne de Matel attira les regards des personnages les plus mêlés à la conduite des choses religieuses, et les plus élevés dans les fonctions publiques et la direction de l'État. Elle fut en commerce intime avec le P. de Meaux et le P. Jacquinot, deux prêtres Bourguignons réputés dans leur temps pour leur haute sagesse et en qui vivait l'esprit de Jeanne de Chantal; elle était vénérée à la cour de Louis XIII, et maintes fois Anne d'Autriche invoqua le secours de ses prières dans ses détresses conjugales. Ses historiens veulent même que la naissance de Louis XIV, qu'elle avait demandée au ciel avec toute la France d'ailleurs, lui ait été divinement révélée. Richelieu lui-même, paraît-il, se serait occupé d'elle au milieu des graves soucis que lui donnaient l'Europe et la cour. Le bruit que faisaient, dans le monde pieux, les écrits de la religieuse forézienne serait arrivé jusqu'à lui, et, dans l'admiration qu'il en aurait conçue, il aurait écrit à son frère l'archevêque de Lyon de vérifier si, en effet, elle en était bien l'auteur. Le fait en lui-même nous semble très-croyable, et nous ne sommes pas surpris que le soupçonneux ministre, apprenant les rapports de Jeanne de Matel avec la coterie qui entourait la reine, ne soit allé aux informations à son sujet. Mais qu'il ait pris le temps de lire lui-même et l'ait fait avec admiration, comme on le lui fait dire dans une lettre, le récit de ses visions et de ses ravissements pieux, c'est ce dont nous nous permettons de douter. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il la vit lui-même en passant à Lyon, lors de son fameux voyage de Provence, d'où il devait revenir en ramenant enchaînés Cinq-Mars et de Thou. Le bruit courut même que Jeanne de Matel avait prédit sa mort prochaine et celle des malheureux dont il méditait alors secrètement la perte.

Cette vie de religieuse a donc plus d'une sorte d'intérêt : intérêt moral, intérêt historique. Elle en a un autre encore, et qui est le principal aux yeux de l'écrivain à qui nous en devons le récit, l'intérêt religieux. Nous

n'appuyons pas sur celui-ci, et nous nous bornons à le signaler, parce que nous ne nous reconnaissons aucun titre pour parler des choses de cet ordre. Nous laissons à qui il appartient le soin d'apprécier les faits que l'historien de Jeanne de Matel raconte des rapports surnaturels qu'elle crut avoir avec Dieu.

Quand nous avons dit l'*historien* de Jeanne de Matel, ce sont *ses* historiens que nous aurions dû dire, car M. le prince Augustin Galitzin n'est, à proprement parler, que l'éditeur de la *Vie* qu'il vient de publier [1]. La vie de Jeanne de Matel fut écrite, il y a deux cents ans, par deux de ses contemporains. C'est de leur double récit que M. le prince Augustin Galitzin a tiré et presque toujours textuellement celui qu'il nous donne aujourd'hui. Nous n'avons rien dit du texte, qui n'est qu'une reproduction rajeunie et arrangée. L'éditeur l'a enrichi de quelques notes dont il faut le remercier, mais en le blâmant d'en avoir été si avare. Le dix-septième siècle est plus loin de nous par les mœurs que par la date. Quand les gens de ce temps parlent d'eux-mêmes à ceux du nôtre, ils ont presque toujours besoin d'un interprète, surtout, comme c'est ici le cas, lorsqu'ils appartiennent à un monde à part. Pourquoi M. le prince Galitzin, qui s'était offert à les introduire auprès de nous, les a-t-il presque toujours laissés parler seuls? Il est question chez eux de tant de gens que nous ne connaissons pas! Et puis l'institution même de Jeanne de Matel, cet ordre du Verbe-Incarné n'est pas très-répandu; on le connaît peu. En quoi consiste-t-il précisément? Quelles ont été ses vicissitudes? Quelle est sa situation présente? Voilà ce que bien des catholiques ignorent. En nous l'apprenant, M. le prince Galitzin aurait fort augmenté l'intérêt de son ouvrage.

V

L'apologétique chrétienne, sans innover jamais, sans varier, sans transiger avec qui ni quoi que ce soit sur le fond de la doctrine, s'est néanmoins toujours accommodée, pour l'exposer et la défendre, aux nécessités des époques et des lieux et aux besoins des personnes. De tout temps et partout elle a proportionné la lumière à la force des yeux auxquels elle était offerte où à la densité des nuages qu'elle avait à percer, et s'est appliquée à en diriger les rayons sur les points qu'il importait le plus d'éclairer. Autres ont été ses voies avec les Juifs et avec les gentils, avec les Grecs et avec les barbares, avec les empereurs civilisés de Rome et les incultes souverains germaniques.

[1] *Vie de Jeanne de Matel* (*forérienne*), par le prince Augustin Galitzin. 1 vol. in 12. Douniol.

Autres aussi doivent-elles être à notre époque et avec la génération présente. Cette génération ne ressemble à aucune autre, et on ne saurait arriver à elle par les chemins battus. Ainsi l'a pensé un prêtre de talent, qui en est par l'âge et qui a été en position de l'étudier de près. Mêlé depuis quinze ans à la jeunesse de nos écoles, condisciple, ami, puis maître de ces ardents travailleurs dont la place est marquée à la tête de leur pays, « qui seront demain les ingénieurs de nos départements, les officiers de nos armées et de nos flottes, les professeurs de nos universités, les premiers magistrats de nos villes, » M. l'abbé Perreyve a observé leurs dispositions d'esprit, leurs préjugés, leurs faiblesses, leur ignorance, et s'est convaincu que, pour s'en faire comprendre et écouter, il fallait les aller chercher où ils sont et leur parler la langue à laquelle ils sont habitués. Tel est l'objet qu'il s'est proposé dans le beau livre qu'il publie aujourd'hui, les *Entretiens sur l'Église* [1]. »

« Ce livre, dit l'auteur, ne renferme point un traité de théologie, mais un éclaircissement sérieux offert à un homme du monde sur les origines, la constitution et l'avenir de l'Église catholique. » Il ne faut pas y chercher, par conséquent, un enseignement régulier de la doctrine chrétienne, un cours supérieur d'instruction religieuse ; mais l'examen des questions les plus vivement agitées aujourd'hui dans le monde relativement à l'institution de l'Église, à son histoire, à ses doctrines, tant en elles-mêmes que dans leurs rapports avec la société moderne et avec ses tendances : problèmes qui passionnent surtout la jeunesse et que, par suite de sa légèreté naturelle, de la diversion des plaisirs et de l'étude, de son ignorance en matière de religion et de l'influence pernicieuse de la presse, elle est moins que jamais en état de résoudre. Aussi est-ce pour la jeunesse surtout que l'ouvrage de M. l'abbé Perreyve a été écrit ; il n'était même destiné, dans le principe, qu'aux élèves de la division supérieure d'un des principaux lycées de Paris, division recrutée dans tous les collèges de la France et formée exclusivement d'aspirants aux grandes écoles de l'État. Quoique développé depuis, en vue d'un cercle plus étendu de lecteurs, il garde l'empreinte de la pensée et du sentiment qui l'ont inspiré d'abord ; la forme en est simple, la diction élégante, et la discussion, toujours limpide, respire, lors même qu'elle est émue, la bienveillance et la cordialité. M. Perreyve aime la jeunesse, mais celle qui se respecte, celle dont l'ignorance ou la légèreté à l'endroit de la religion ne vient point de la perversité du cœur. C'est, croit-il et croyons-nous nous-mêmes, la plus nombreuse jusqu'ici ; en tous cas, c'est la seule à laquelle il s'adresse.

Ses paroles supposent, dès le début, des cœurs droits et des esprits élevés ; car c'est de la vocation de l'homme et de ses désirs essentiels que traitent ses

[1] 2 vol. in-8, Douniol, édit.

premiers entretiens. Il y établit que les religions, ainsi que les systèmes philosophiques de l'antiquité, n'ont pu satisfaire les besoins inhérents à la nature de l'homme, ni le conduire à ses destinées, et que la même impuissance frappe aujourd'hui les débris de religion résultant du démembrement schismatique du onzième siècle et de la rupture sanglante du seizième. De là, ajoute-t-il, nécessité pour le monde, s'il veut éviter les conséquences fatales du découragement dont il commence à être saisi, de chercher une doctrine autre que celles dont les fruits se manifestent aujourd'hui d'une manière si inquiétante. Suit une longue et belle étude sur les attributs nécessaires de la vraie doctrine et de la vraie société religieuse, où se placent des discussions d'une grande actualité d'intérêt que nous ne saurions signaler ici que par leurs titres : sur l'unité et le progrès de la doctrine catholique, — la constitution de la société chrétienne et la distinction de l'Église et de l'État, — la doctrine du droit divin du ministère pastoral et sa fausse application à la politique, — la Papauté, son autorité doctrinale et son indépendance politique nécessaire à l'exercice de cette autorité, — enfin, sur l'infaillibilité de l'enseignement catholique et toutes les questions qui s'y rattachent.

Il est un autre ordre de questions auxquelles s'intéresse encore plus passionnément peut-être ce siècle préoccupé avant tout de problèmes politiques et sociaux : ce sont celles qui touchent aux conditions extérieures de la vie des peuples, le bonheur et la liberté. Elles remplissent de leur développement tout le second volume de l'ouvrage de M. Perreyve. Dans un premier et savant entretien sur la sainteté catholique, M. l'abbé Perreyve démontre, par l'exposé des principes de la morale chrétienne et le tableau de leur réalisation dans l'histoire, que, loin d'être hostile au progrès social et incompatible avec les améliorations que le temps réclame, l'Église a été la première à s'en occuper ; qu'elle a eu l'honneur de purifier la terre des grands scandales païens et de la convertir chaque jour davantage à la pratique de la justice, de la pureté et de la charité fraternelle ; que l'esprit qui l'a animée, à cet égard, dans des temps anciens, est encore celui qui l'inspire aujourd'hui; qu'enfin elle est l'auxiliaire-née, indispensable et toute-puissante de tout ce que notre siècle rêve de légitime et de sage pour le bien temporel de l'humanité. Nous avons lu avec un charme particulier et nous recommandons, entre autres, les pages relatives à la charité, à son principe et à ses institutions dans l'Église naissante.

Autre, mais non moins vif, est l'attrait du dernier entretien sur le gouvernement et le salut des âmes dans l'Église catholique. Ici les questions brûlantes se pressent en foule : le libre arbitre, la liberté de conscience, la coërcition religieuse, la tolérance, les relations de l'Église et de l'État, les [illegible] ales, la maxime : *hors de l'Église point de salut*, etc. A peine [illegible], dans les limites qui nous sont assignées ici, les indiquer [illegible] t ; bien moins encore nous serait-il possible d'apprécier les

solutions qu'y apporte l'auteur. Elles le seront plus tard dans ce recueil. D'ailleurs nos lecteurs les pressentent; pour eux, l'ami du P. Lacordaire, l'éditeur de ses *Lettres à des jeunes gens*, n'est pas seulement le légataire de ses écrits, mais encore le plus proche héritier de ses idées comme de son talent.

VII

S'il est un genre, en poésie, qu'on puisse appeler français, assurément c'est la fable. La fable en effet est notre genre national par excellence. Et ce n'est point parce que nous avons la Fontaine qu'il en est ainsi, mais parce que, à toutes les époques, la fable a été cultivée avec prédilection et avec succès chez nous. Notre poésie ne faisait encore que balbutier, qu'avec Marie de France (XIIIe siècle) déjà elle contait des fables, les mêmes précisément que la Fontaine. Les *ysopets* ou *ésopets* abondent au moyen âge, et les prédicateurs font concurrence aux trouvères ; c'est à qui moralisera le mieux avec maître Corbeau, maître Gospel le Renard, maître Ysengrin le loup, maître Tibert le chat, etc. De siècle en siècle on se transmet l'histoire de leurs friponneries, de leur scélératesse, de leur gloutonnerie stupide, et c'est à qui fera le mieux, à leurs dépens, la morale au prochain. La culture de la fable n'éprouva d'interruption chez nous qu'au seizième siècle, pendant le règne pédantesque de la *Pléiade*. Au dix-septième, la Fontaine renoua la tradition, aux applaudissements de tout ce qu'il restait en France d'esprits gaulois. « J'aurais bien besoin des matines et de la solitude de Livry; si est-ce que je vous donnerai les deux livres de la Fontaine, quand vous devriez être en colère, » écrivait madame de Sévigné à la précieuse madame de Grignan. Et un mois plus tard elle y revient : « N'avez-vous point trouvé jolies les cinq ou six fables de la Fontaine qui sont dans un des tomes que je vous ai envoyés ? Nous en étions ravis l'autre jour, chez M. de La Rochefoucauld; nous apprîmes par cœur celle du *Singe et le Chat*.

> D'animaux malfaisants c'était un très-bon plat.
> Ils n'y craignaient tous deux aucun, quel qu'il pût être...

Et le reste. Cela est peint ; et *la Citrouille*, et *le Rossignol*, cela est digne du premier tome. »

On disait dès lors que c'était d'une perfection désespérante ; mais cela ne désespéra personne. Il y eut des fabulistes à côté de la Fontaine, et il y en a eu après lui, de nombreux et d'excellents. Nous en avons aussi nous-mêmes. Le flot écumeux du romantisme n'a pas plus emporté la fable au dix-neuvième siècle que ne l'avait fait, au dix-septième, l'inondation musquée des précieuses. Elle tient à nos plus vieux instincts, à notre goût invétéré pour la

raillerie, l'allusion, la satire polie, la moralité aiguisée d'esprit, et, mieux que tout autre genre, elle en garde le cachet. Qu'est-ce qui rachète aujourd'hui les gros péchés littéraires de l'auteur d'*Arbogaste?* Ne sont-ce pas ses fables?

Mais si M. Viennet en est le plus piquant, il n'est pas le seul remarquable de nos fabulistes contemporains. Ce siècle en a produit d'aussi bons que les autres, et, quoique le goût, depuis quarante ans, n'ait pas été pour les choses simples et sensées, plusieurs ont été distingués et goûtés.

Parmi les premiers, se place pour une grâce enjouée qui lui appartient en propre, M. le comte Anatole de Ségur, chez qui l'art de plaire en instruisant est un héritage de famille. Son recueil de fables qui date de près de dix ans déjà, mais qu'il vient d'augmenter de moitié [1], a pris rang dans l'estime des enfants, tout à côté de celles de Florian, dont elles ont plusieurs des qualités en effet : une moralité saine et souriante, un récit facile et toujours dramatique, des masques pour la plupart traditionnels et d'une transparence qui amuse l'esprit sans le fatiguer. Peut-être les appréciations de la critique seraient-elles un peu plus sévères pour ces fables que celles des lecteurs pour qui elles sont écrites; peut-être la fluidité du vers, par exemple, pourrait-elle être plus justement appelée du nom de négligence. Mais la critique aurait-elle voix au joyeux chapitre qui a pris sous sa protection les pies bavardes, les loups convertis, les renards pénitents, les ours hypocondres et les dindons galants de M. de Ségur? Là, comme ailleurs et plus qu'ailleurs, quiconque fait rire a cause gagnée.

Le trait dominant des fables de M. A. de Ségur est donc la gaieté, gaieté douce, que provoquent des traits plus malins que méchants. Les animaux — nous voulons dire les hommes — chez M. de Ségur se montrent encore plus sots que mauvais. La moralité de ses fables plaît ainsi davantage ; elle saisit mieux l'esprit des enfants que si elle avait un caractère plus profond.

Il ne faudrait pas croire pourtant, de ce que nous disons ici des fables de M. de Ségur, qu'il n'y en ait que pour les enfants. *Le suffrage universel*, l'une des meilleures du premier recueil, suffirait seule à prouver le contraire. Il en est beaucoup du même genre dans le second, qui paraît aujourd'hui pour la première fois. En voici un exemple que nous empruntons, avec le regret de ne pouvoir la citer tout entière, à la jolie fable intitulée *le Secret de la Pie :*

> Une pie encor jeune, une pie encor fille,
> Possédait un secret, un secret de famille ;
> Mais elle avait promis, repromis et juré
> Par tout ce qu'un oiseau peut avoir de sacré,
> Par le bec de sa mère et son honneur de pie,
> Que nul être vivant n'en saurait un seul mot.

[1] *Fables*, par Anatole de Ségur. Vignettes par Frœlich. 1 vol. in-8°. Hetzel, 18, rue Jacob.

Et qu'elle y laisserait plutôt
Ses plumes, sa langue et sa vie.
Inutiles serments ! quiconque a bu boira,
Quiconque a jasé jasera.
Promesse de bavard et promesse d'ivrogne
Sont comme les serments des czars pour la Pologne.

Il y a dans les nouvelles fables, plus sérieuses en général et de plus de portée morale que les premières, beaucoup de ces traits qui portent dans le vif sans qu'on s'y attende et qui frappent d'autant plus que le conteur ne les souligne pas. C'est là du véritable esprit.

Au charme qui leur est propre, l'éditeur de la nouvelle édition des *Fables* de M. A. de Ségur y ajoute aujourd'hui celui des illustrations. Il s'est adressé pour cela au crayon le plus capable de s'identifier avec le poëte, à M. Frœlich, cet artiste danois à qui nos enfants ont accordé, dès le premier jour de son apparition chez nous, des lettres de grande naturalisation. C'est assez dire quelle fête vont faire à cette édition les lecteurs affriandés du *Magasin d'éducation*[1], qui n'ont jamais assez de dessins de Frœlich, et qui trouvent que la légende de *Petites sœurs et petites mamans* est chaque fois trop courte.

Un autre recueil de fables qu'on placera bientôt aussi parmi les meilleurs de ce temps, nous croyons pouvoir le prédire, c'est celui que vient de publier M. Bonnel[2]. Elles sont généralement plus graves que celles de M. de Ségur. Toutefois ce sont bien là encore les petites scènes que comporte l'apologue, quand il ne vise qu'à insinuer une leçon de philosophie pratique. Ce n'est ni trop enfantin, ni trop viril, ni trop sérieux, ni trop gai, ni trop familier, ni trop solennel. La moralité est de bon ton, et a parfois, ce qui n'y gâte rien, des applications assez piquantes. Telle est celle de la fable XVIIe : *le Noyer et les Arbrisseaux*, qu'on lira, croyons-nous, avec plaisir.

Dans notre Bresse, ami, c'est un commun proverbe :
A l'ombre du noyer, oncque ne poussa l'herbe.
Aux rayons du soleil, de jeunes arbrisseaux
Mariaient sans souci leurs timides rameaux.
A leurs pieds un noyer vient à montrer la tête.
Il était si petit qu'ils se mirent en quête
De le tirer de son abaissement.
Chacun d'eux aussitôt, pour lui livrer passage,
Resserre à l'envi son feuillage.
Notre arbuste en profite et croît rapidement :
En un mois le voilà déjà de même taille.
« Eh bien ! disaient nos arbrisseaux en chœur,
N'avions-nous pas raison? Comme le grand seigneur
Se distingue bien vite. . . . .
. . . .
— Mes frères, leur dit-il, aidez-moi jusqu'au bout ;

[1] *Magasin d'éducation et de récréation*, paraissant deux fois le mois. Hetzel, édit.
[2] *Fables*, par Louis Bonnel. 1 vol. in-12. Hachette.

Laissez-moi respirer l'air pur ; faites-moi place ,
Je serai grand avant quatre saisons ;
Et sitôt que mon front ombragera l'espace,
Je vous protégerai contre les aquilons. »
Age heureux de l'adolescence,
Quand les déceptions n'ont pas encor flétri
La tendre fleur de notre confiance,
Tu crois à la vertu, la vertu t'a souri !
Pour bon argent comptant, on prend donc la promesse
Du jeune ambitieux qui rêvait le pouvoir ;
Les rayons du soleil et les brises du soir,
Tout fut dès lors pour Sa Hautesse.
Mais un venin fatal s'étend autour de lui ;
Il devient meurtrier, au lieu d'être un appui.
Pour lui seul épuisant tous les sucs de la terre,
Sur un espace immense il règne solitaire.
. . . .
. . . .
Ne connaissez-vous pas, en ce monde où nous sommes,
Tel qui s'est fait un nom du nom des autres hommes ?
Pour venir à ses fins, il sait tout employer :
Fuyez, ami, c'est l'ombre du noyer.

Sauf quelques mots qui nous semblent impropres, le langage est pur, le vers large, facile, coloré.

Plus pure encore de langage et de versification et d'allure plus alerte est la fable des *Deux Pruniers*, dont la morale sort d'ailleurs avec beaucoup de naturel :

Deux tout petits pruniers poussaient sur même terre ;
Tous deux avaient même destin :
Le soleil à midi, la rosée au matin,
Sécheresse ou fraîcheur, au gré de l'atmosphère.
Or, il advient que le maître du lieu
Transplante un jour en serre chaude
L'un des arbres de reine-claude.
En pleurant, l'on se dit adieu.
Bonne aubaine pourtant, pour l'hôte de la serre :
La pluie et le soleil lui vinrent tout à point.
En un an il prit l'embonpoint
D'un vrai propriétaire.
Au printemps il donna des fleurs ;
On lui compta mille fruits à l'automne,
Et des plus beaux et des meilleurs.
Cependant son ami, qu'au sort on abandonne,
A peine élève dans les airs
Ses bras, ses maigres bras, battus par les hivers.
Point de fleurs, point de fruits; un feuillage humble et rare,
C'était là tout son lot.
La nature envers lui vous semble bien avare?
Mais ne l'accusons pas trop tôt.
Le citadin, dont la sève féconde,
Donna tant de fleurs, tant de fruits,
Qu'il semblait que de ses produits
Il allait nourrir tout le monde,
Épuisé, rabougri, vieillard en peu de temps,
Ne produisit plus rien. Son bois mort, inutile,

Objet de tant de soins, tant qu'il resta fertile,
Fut arraché, foulé sous les pieds des passants.
Le campagnard, si tardif à produire,
Grandissant à chaque saison,
De ses bras de géant ombrageait un empire
Et donnait des fruits à foison.
Tout lui venait sans effort et sans peine;
Il enrichit tout le domaine,
Sans avoir rien coûté;
Bref, il vécut un siècle bien compté.

De ceci, que conclure?
Qu'en éducation,
Si l'on veut forcer la nature,
De l'esprit le plus riche on fait un avorton.

Si la place ne nous manquait, nous aimerions à citer encore, pour la finesse de la morale et la grâce du récit, *la Chèvre et les Chevreaux;* pour la beauté des vers, *le Tigre et le Lion;* pour quelques notes du cœur qui rappellent Florian, *la Pie et la Colombe*, *la Sarcelle et le Pingouin*. Tout cela est excellent, parce que tout cela est vrai, sans effort, sans recherche, et que de l'action décrite se dégage clairement la leçon. Disons-le pourtant, cette leçon n'a pas assez souvent le tour vif et concis qui la grave dans la mémoire. Que M. Bonnel veille sur ce point. Il en est un autre sur lequel nous l'engageons à se surveiller aussi. M. Bonnel pratique la Fontaine et les poëtes du dix-septième siècle. C'est bien à lui, mais il faudrait parfois le moins laisser voir.

VIII

Nous n'avons pas le culte de l'art pour l'art, mais nous tenons l'art pour quelque chose et le saluons volontiers quand il n'est pas en mauvaise compagnie. Voilà pourquoi nous ferons aujourd'hui, en faveur des *Contes à Ninon* de M. Émile Zola[1], une exception au silence que nous gardons d'habitude sur les ouvrages de ce genre. Ce ne sont pas ici, en effet, de ces fictions de pacotille comme il s'en fabrique à la grosse dans certains ateliers littéraires, ni de ces pastiches de Nouvelles par lesquels, la tragédie n'étant plus de mode, on commence, de nos jours, au collége. Les *Contes à Ninon* sont un début, nous le croyons du moins, mais ils ne sentent pas le débutant. L'inexpérience s'y manifeste encore, il y a plus de variété qu'il ne serait nécessaire, on y voit un talent qui se cherche, mais le talent y est.

Le talent de M. Zola, pour nous servir d'une expression qu'il affectionne, n'est pas un maître talent; il tient du ciseleur plus que du peintre; c'est par la pureté du dessin et la finesse du trait qu'il brille, plus que par la couleur.

[1] *Contes à Ninon*, par Émile Zola. In-12. Dentu, édit.

M. Zola continue une des bonnes traditions, mais non la plus large et la plus élevée du roman français au dix-neuvième siècle. L'auteur des *Contes à Ninon* est de la famille littéraire de l'auteur de *Colomba*. La filiation est manifeste du côté de l'esprit aussi bien que du côté du style; cela ne fera point doute pour qui lira, en particulier, la nouvelle intitulée : *Celle qui m'aime*, morceau charmant, à deux ou trois détails près, que nous en voudrions ôter, et qu'on dirait inspirée par cet air dont parle Musset où concertent deux voix dont l'une rit et l'autre sanglote. Cette parenté est frappante encore dans le sombre cauchemar en tête duquel M. Zola a inscrit ce terrible mot : *le Sang!* vision apocalyptique écrite sans doute après la lecture des *Paroles d'un croyant*, mais qui n'en est pas un calque. Le début en est saisissant. Nous voulons citer cette page; elle donne une idée de la manière sobre et accentuée de l'auteur :

« Quatre soldats, le jour de la victoire, avaient campé dans un coin désert du champ de bataille. L'ombre était venue et ils soupaient joyeusement au milieu des morts.

« Assis sur l'herbe autour d'un brasier, ils grillaient sur les charbons des tranches d'agneaux qu'ils mangeaient saignantes encore. La lueur rouge du foyer les éclairaient vaguement et projetait au loin leurs ombres gigantesques. Par instants de vagues éclairs couraient sur les armes gisant auprès d'eux, et alors on apercevait dans la nuit des hommes qui dormaient les yeux ouverts.

« Les soldats riaient avec de longs éclats, sans voir ces regards qui se fixaient sur eux. La journée avait été rude, et, ne sachant ce que leur gardait le lendemain, ils fêtaient les vivres et le repos du moment.

« La Nuit et la Mort volaient sur le champ de bataille, et leurs grandes ailes y secouaient le silence et l'effroi.

« Le repas achevé, Gneuss chanta. Sa voix sonore se brisait dans l'air morne et désolé; la chanson, joyeuse sur ses lèvres, sanglotait avec l'écho. Étonné de ces accents qu'il ne connaissait point et qui sortaient de sa bouche, le soldat chantait plus haut, quand un cri terrible s'éleva dans l'ombre et traversa l'espace.

« Gneuss se tut comme pris de malaise et dit à Elberg : va donc voir quel cadavre s'éveille. »

Voilà, en quelques traits, un tableau achevé. M. Mérimée n'eût pas mieux fait, au temps où il écrivait l'*Enlèvement d'une redoute*.

Si, dans la variété un peu étudiée des contes de M. Zola, on peut déjà deviner une tendance, c'est celle qu'accuse ce rêve symbolique. Sur huit morceaux dont se compose le volume, quatre au moins tiennent de l'allégorie. Ils sont d'un mérite inégal, bien que traités avec la dextérité la plus rare. D'abord le fantastique rabelaisien, dans la mesure où le goût de notre siècle le rend possible, dégénère vite, quoi qu'on fasse, en charge puérile. Nous doutons fort que Voltaire lui-même, réduit à en retrancher les épices

que réclamait le palais des gourmets de la Renaissance, réussît à le faire accepter. *Micromégas* vit à moitié sur sa réputation. S'il en est ainsi de ce conte célèbre, que faut-il espérer pour le *Grand Sidoine et le Petit Médéric* qui en descend tout droit? Il y a là assurément de la gaieté, de la raison, de la malignité; mais l'intérêt manque, parce que le voile n'est point assez transparent, que l'association de ce Goliath et de ce pygmée lilliputien figurant l'alliance de l'esprit et du corps, ne se saisit que tard. *Sœur des pauvres* est peut-être une réminiscence de Nodier, mais qui se fera lire encore après le *Génie bonhomme* et *Fleur des pois*. C'est gracieux et diaphane.

Gracieuse aussi et plus personnelle est cette jolie églogue, moitié germanique et moitié grecque qui ouvre le volume et porte le titre aimable de *Simplice*. Il vous souvient du pauvre paysan de la ballade de Gœthe, que la nymphe du ruisseau, par une chaude journée d'août, attire sur son lit de mousse où elle le retient pour l'éternité. Et le jeune Hylas, l'enfant bien aimé des Argonautes, le serviteur chéri d'Hercule, qu'ont chanté Théocrite et Chénier :

> Le navire, éloquent fils des bois du Pénée,
> Qui portait à Colchos la Grèce fortunée,
> Craignant, près de l'Euxin, les menaces du Nord,
> S'arrête et se confie au doux calme du port.
> Aux regards des héros le rivage est tranquille;
> Ils descendent. Hylas prend un vase d'argile
> Et va, pour leurs banquets sur l'herbe préparés,
> Chercher une onde pure en ces bords ignorés.
> Reines au sein des bois, d'une source prochaine,
> Trois naïades l'ont vu s'avancer dans la plaine...
> Etc...

Nous savons tous cette aventure où la Grèce ingénieuse a symbolisé l'attrait irrésistible d'une source pure sous le ciel brûlant du midi. C'est d'une séduction analogue qu'il s'agit dans celle de l'honnête et poétique Simplice. Nous ne la déflorerons point, voulant réserver au lecteur de M. Zola la primeur de cette douce et philosophique légende dont une ironie légère aiguise les incidents champêtres. L'auteur est là, selon nous, plus que partout ailleurs. Nous donnerions, pour celui-ci, dix morceaux comme *le Carnet de danse*, *la Fée amoureuse*, *les Voleurs et l'âne*, fantaisies de jeune homme, dont le style est la valeur principale, et que M. Zola sacrifiera un jour, nous l'espérons, en associant toujours la morale à l'art : leur accord ne gâte jamais rien.

IX

Sous ce titre : *Les poëtes lauréats de l'Académie française* [1], deux écri-

[1] 2 vol. in-12. A. Bray, éditeur, rue Cassette.

vains de savoir et de goût, MM. Edmond Biré et Émile Grimaud, collaborateurs l'un et l'autre de la *Revue de Bretagne et Vendée*, viennent de publier un ouvrage curieux et plein d'intérêt. C'est la collection de tous les poëmes couronnés par l'Académie française depuis sa reconstitution et le rétablissement de ses concours, en 1803, jusqu'à l'année dernière, 1863. Il existe à l'école des Beaux-Arts une salle destinée à recevoir les toiles qui ont valu le grand prix de Rome à leurs auteurs, et ce ne sera pas, un jour, l'une des moins curieuses à visiter. Quel enseignement n'y aura-t-il pas dans la comparaison qui pourra se faire là des productions de leur jeunesse avec celles de leur maturité.

C'est un musée du même genre que MM. Grimaud et Biré ont voulu élever aux poëtes. Il n'en est pas exactement pour les poëtes, comme pour les sculpteurs et les peintres ; l'Institut ne joue pas dans la carrière des uns le même rôle que l'école de Rome dans celle des autres. Il est peu de sculpteurs, d'architectes, de peintres, qui soient arrivés à la renommée sans passer par la villa Médicis, tandis que beaucoup de nos poëtes, et les plus grands, y sont parvenus sans traverser le palais Mazarin. Jamais, que nous sachions, Victor Hugo, Lamartine, Musset, n'y sont allés demander une recommandation pour leurs débuts ni une sanction pour leurs triomphes. Mais pour différer sur quelques points de celle des lauréats de l'art, la galerie des lauréats de la poésie n'en est ni moins curieuse, ni moins intéressante.

Comme collection d'abord, elle remplit un grand vide. Nulle bibliothèque, pas même celle de l'Académie, ne possède la suite des poëmes couronnés ; il en est qui sont tout à fait introuvables, et il a fallu aux éditeurs toute leur activité, toute leur persévérance, pour remplir complétement leur cadre et n'y rien mettre que d'authentique. Souvent, en effet, les pièces couronnées ont été refaites. Or, il importait, pour le point de vue où s'étaient placés les éditeurs, qu'elles parussent dans leur recueil telles que l'Académie les avait reçues.

MM. Grimaud et Biré ont travaillé en effet pour l'histoire littéraire, et ils tenaient à lui fournir des matériaux de bon aloi. Certainement l'histoire de la poésie française du dix-neuvième siècle n'est pas tout entière à l'Académie ; mais si les grandes œuvres ne s'y trouvent pas, on y en retrouve clairement le reflet. Les lauréats de l'Académie sont comme les ombres de la caverne de Platon qui représentent le mouvement et la vie du dehors.

Les éditeurs ont du reste bien saisi et bien interprété ce mouvement. Leurs notices sur les poëtes couronnés sont autant de petits mémoires historiques où les phases de la littérature sont finement détaillées. Ils font autour de chaque nom des excursions piquantes dans le champ des lettres contemporaines, et n'en reviennent jamais que chargé de butin. Ce sont d'habiles et infatigables fureteurs, qui en revendraient à Weiss pour la biographie et, pour la bibliographie, à Querard. On ne se figure pas, quand

on n'a pas lu leurs introductions et leurs notes, tout ce qu'on ignore de la première partie de ce siècle, même lorsqu'on en a été. On ne peut explorer avec plus d'exactitude et d'esprit qu'ils ne l'ont fait ce coin jusqu'ici négligé du vaste champ de notre littérature. Il y a trop d'indulgence littéraire, à notre avis, dans leurs appréciations; mais ce qui leur manque en sévérité, elles le rachètent en agrément.

Le plan qu'ont suivi dans leur recueil MM. Biré et Grimaud est aussi simple qu'intelligent. Le premier volume s'ouvre par une *Introduction*, qui embrasse l'intervalle compris entre la fondation du prix de poésie à l'Académie française, en 1674, et le dernier concours du dernier siècle, en 1792. C'est une vue d'ensemble qui reproduit les traits saillants des luttes poétiques et des physionomies des poëtes lauréats les plus remarquables. — La fin du premier volume et le second tout entier sont consacrés à la période moderne, qui va de 1800 jusqu'à nos jours.

Il est une remarque que fera quiconque lira l'ouvrage de MM. Biré et Grimaud, c'est que jamais reproche n'a été moins fondé que celui qu'on a fait à l'Académie de rester étrangère à son temps : sauf les années où elle n'en a pas fixé, tous les sujets qu'elle a proposés depuis soixante ans ont été pris dans les grands événements ou les grandes préoccupations du jour.

Nous avons dit qu'en vrais savants qu'ils sont, les éditeurs, jaloux de fournir des matériaux à l'histoire, s'étaient attachés à donner toujours les textes originaux; nous devons ajouter qu'aussi amis des mœurs que de l'histoire, ils ont retranché çà et là (en l'indiquant toutefois consciencieusement) les traits qui, dans certaines pièces, auraient pu blesser des oreilles moins faites aux libertés de la poésie que celles des juges littéraires de l'Institut. Grâce à cette précaution, les *poëtes lauréats* pourront être mis sans crainte entre toutes les mains.

Mais l'Académie ne décerne pas seulement des prix de poésie, elle ouvre aussi des concours d'éloquence, et il est même vrai de dire que les résultats de ces derniers ont toujours été les plus remarquables. Peut-être est-ce par eux que MM. Biré et Grimaud auraient dû commencer. Ils ne sauraient, en tout cas, se dispenser maintenant de s'en occuper : un recueil des orateurs couronnés est un pendant indispensable pour les *Poëtes lauréats*.

P. Douhaire.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 23 décembre.

La spoliation est à l'ordre du jour en Europe : de la Pologne à l'Italie, en passant par la Belgique, l'œil attristé ne rencontre pas d'autre spectacle ; et c'est, bien entendu, au nom même du droit et de la liberté que la haine du catholicisme accomplit partout ces actes de confiscation et de violence.

C'est la Belgique, ou, pour parler plus exactement, c'est le ministère belge qui a commencé la série d'iniquités que le Piémont s'apprête à couronner par le plus énorme attentat contre le droit de propriété. On connaît l'incident des bourses d'études. Depuis le quatorzième siècle, l'ancienne université catholique de Louvain, dont l'université actuelle a naturellement hérité, était en possession d'un certain nombre de legs ayant pour but de subvenir aux frais d'éducation de jeunes gens pauvres. La première de ces donations remontait à l'an 1300, et depuis cette époque tous les gouvernements avaient scrupuleusement respecté une situation aussi légitime. Qu'y avait-il, en effet, de plus respectable que cette institution pieuse et séculaire, consacrée à répandre l'enseignement dans le peuple? Cependant, ce que n'avaient touché ni le temps ni les révolutions elles-mêmes, un cabinet de francs-maçons vient de le détruire en faisant voter, on sai comment, une loi qui enlève à l'université de Louvain le droit de disposer de ses ressources et qui, au mépris de la volonté des testateurs, remet au pouvoir la faculté de distribuer les bourses à sa fantaisie. Qu'avaient voulu ces donateurs? Faire instruire des enfants catholiques par une institution catholique, tandis que le résultat de la loi nouvelle sera précisément d'employer leur argent à subventionner un enseignement contraire.

Des voix autorisées, celles de MM. Malou, d'Anethan, de Rodes, de Ribaucourt, ont énergiquement flétri dans le Sénat belge le projet du ministère, en montrant la grave atteinte qu'il porte à la propriété, au patrimoine des familles, aux droits acquis et reconnus par l'autorité publique; et l'un

des orateurs a demandé avec beaucoup de raison ce que diraient les prétendus libéraux si les 100,000 francs légués par M. Verhaegen en faveur des universités rationalistes étaient consacrés à renforcer le nombre des élèves à l'université de Louvain? Évidemment ils crieraient au scandale, à l'arbitraire, au vol, et ils n'auraient pas tort; pourquoi donc consomment-ils eux-mêmes une iniquité semblable, en détournant de leur destination les bourses fondées par des catholiques, en vue expresse d'un enseignement religieux? C'est qu'aux yeux de ces étranges libéraux, l'enseignement doit être avant tout enlevé aux institutions catholiques, pour devenir un monopole entre les mains d'une centralisation anti-chrétienne; c'est que l'idée seule de Dieu condamne leurs despotiques théories, comme l'a si éloquemment fait voir le prince de Broglie dans leur propre pays il y a quelques jours, et comme le démontre en ce moment avec éclat dans la chaire de Notre-Dame un moine qui relève chez nous la raison humiliée par les sophistes.

Encore si nos adversaires avaient la franchise de leurs passions et de leurs rancunes. Mais ils invoquent les principes les plus sacrés pour se couvrir; c'est au nom de la justice qu'ils opèrent ce que la domination hollandaise et protestante d'avant 1830 n'a jamais eu l'idée d'entreprendre, et, triste spectacle, il se trouve des journaux français pour glorifier de pareils actes! *Le Temps*, — il faut signaler les organes qui prennent ainsi le masque de la liberté, — *le Temps* accepte et justifie l'odieuse confiscation que la faiblesse coupable de deux sénateurs anversois a permis de consommer. — « Il ne s'agit pas seulement dans cette affaire, dit-il, d'un principe *sacré et incontestable;* il importe encore, en vertu de ce principe même, qui est la liberté de l'étude et de l'étudiant, de *ravir* au parti clérical le fruit illégitime de *rapines opérées depuis des siècles* sur les fondations faites en faveur de l'enseignement, rapines [1] qu'il comptait bien continuer dans l'avenir. Une pareille réforme, *juste*, *équitable*, *urgente*, porte naturellement un caractère rétroactif. » Et *le Temps* ajoute que cette réforme ne saurait causer d'ombrage « qu'aux esprits timorés ou peu éclairés. »

Voilà le libéralisme de ce clan étroit; on l'avait deviné, il se dévoile complétement aujourd'hui. Heureusement, le procédé qui consiste à accuser de vol ceux que l'on dépouille soi-même est trop usé pour faire encore des dupes, et ceux qui l'emploient en seront pour leur part de honte dans une politique qui ne sait s'enrichir, au Nord comme au Sud, qu'en usurpant le produit des sacrifices d'autrui.

Le dernier mot, du reste, n'est pas dit en Belgique sur cette scandaleuse affaire; il est permis d'espérer que la couronne, qui ne saurait trouver une occasion meilleure d'exercer ses prérogatives, refusera de sanctionner la loi, et en attendant, les représentations des cabinets étrangers se produi-

[1] Des rapines qui en 560 ans sont parvenues à constituer un revenu annuel de 70,000 francs!

sent, car la question est presque internationale, la plupart des bourses ayant été créées à des époques où la Belgique n'était pas encore constituée en État indépendant. Beaucoup de ces fondations ont une origine anglaise et hollandaise, et déjà, à Londres comme à la Haye, les chefs de chancellerie ont chargé leurs agents de rappeler le cabinet belge au respect de la volonté de leurs nationaux. Lord John Russell a déclaré que des instructions avaient été immédiatement expédiées dans ce sens au ministre britannique ; et dans la chambre néerlandaise, non-seulement les orateurs de toutes les opinions se sont élevés avec force contre l'entreprise qu'un député ministériel a énergiquement qualifiée « d'attentat aux droits de la Hollande, » mais le ministre des affaires étrangères, M. Cremers, s'est hautement associé à la protestation de l'assemblée en assurant qu'il ne négligerait rien pour sauvegarder les droits des donateurs néerlandais.

Voilà la situation que le cabinet belge s'est faite en suivant une politique subversive et anti-chrétienne, à laquelle la lettre écrite au nom du roi Léopold par l'intendant de la liste civile vient d'infliger un premier désaveu.

En Pologne, le despotisme va plus loin dans ses excès, et la Saint-Barthélemy exécutée pendant une des dernières nuits de novembre contre les moines et les religieuses prendra place dans l'histoire à côté du rapt odieux, décoré du nom de recrutement, qui souleva naguère la malheureuse nation. L'entrevue de Nice avait donné d'autres espérances, et il était permis d'attendre du czar des résolutions moins impitoyables. Quand les bandes polonaises résistaient partout aux phalanges moscovites, les nécessités militaires pouvaient servir de palliatif ou de prétexte à des rigueurs ; mais aujourd'hui que la lutte est finie et que la victime gît épuisée sur le sol, ne semblait-il pas que l'heure de la pacification et de l'humanité fût venue? On se trompait : ce n'est pas la pacification, c'est l'anéantissement radical de la Pologne, par l'anéantissement de sa foi, que poursuit la politique moscovite. Que n'a-t-on pas fait déjà pour étouffer cette foi indomptable ! La destruction des couvents est un nouvel effort, un nouveau pas vers l'établissement du schisme. « Notre gouvernement, disent les organes de Saint-Pétersbourg, veut que la Pologne s'émancipe de Rome ; pourquoi l'Église polonaise ne serait-elle pas aussi bien que l'Église russe gouvernée par un synode? » Voilà le but nettement avoué : tuer la langue et tuer surtout la religion pour atteindre les racines de la nationalité. Heureusement le despotisme ne saurait aller jusque-là : il peut, à l'aide de ses baïonnettes, comprimer les révoltes matérielles ; mais le domaine de la conscience reste, grâce à Dieu, hors de ses atteintes.

L'hypocrisie est souvent la compagne de la violence. C'est au nom de *la tolérance,* au nom de la protection due à *l'inviolabilité* de la religion que l'autocrate supprime toutes les communautés et confisque leurs biens ! L'ukase ajoute que c'est par *scrupule* qu'Alexandre II ferme les couvents, comme ne remplissant pas toutes les conditions posées dans une bulle de Benoît XIV

il y a cent vingt ans ! Admirables scrupules d'un czar sur la parfaite exécution d'une bulle pontificale ! Et que cette sollicitude minutieuse pour la stricte observation des règles canoniques sied bien au maître de Mourawieff !

Ah ! persécutez franchement, et, suivant un mot célèbre, épargnez à vos victimes l'ironie des fleurs dont vous les couronnez ! Prenez les temples pour y caserner vos soldats, les couvents pour y emmagasiner vos caissons et vos popes ; saisissez l'argent, confisquez la terre ; mais la vraie Pologne, celle qui vit au fond des cœurs, échappera toujours à vos sauvages décrets !

Nos feuilles libérales n'ont point démenti ce qu'il était permis d'attendre d'elles en cette circonstance, et *le Siècle* s'est trouvé d'accord avec *l'Opinion nationale* pour absoudre le czar. S'il ne se fût agi que d'une blessure au catholicisme et à la liberté religieuse, ou de la simple violation d'un concordat conclu depuis huit années à peine, passe. Mais il semble qu'une atteinte monstrueuse à la propriété eût dû toucher davantage les satisfaits de la démocratie impériale. Malheureusement l'expérience enseigne que d'autocrate à démocrate la distance n'est pas longue, et les deux organes de la révolution disciplinée en fournissent un nouvel exemple.

Après avoir rappelé l'approbation qu'elle a donnée aux mesures prises contre les couvents en Portugal [1] et en Roumanie, *l'Opinion nationale* ajoute : « Si, au point de vue catholique, tous ces actes sont également blâmables, il en est tout autrement au point de vue démocratique, qui est le nôtre. » C'est-à-dire que le droit et la justice varient suivant les latitudes et surtout selon les causes, et que l'acte qui serait stigmatisé du nom de crime au bord du Tibre devient très-excusable aux rives de la Vistule. Est-il possible d'avouer plus cyniquement qu'on est gouverné par des haines et non par des principes ?

Le Siècle, comme autrefois Brid'Oison, n'est touché que de la forme. Si le czar avait mis la main sur les communautés religieuses et déporté « les fainéants et les victimes du cloître » *au nom du droit commun* ou *par mesure de civilisation*, tout serait irréprochable, et la rue du Croissant applaudirait sans réserve les spoliateurs à Varsovie comme elle les applaudit à Turin et à Bruxelles. Pourquoi le Russe, ménageant davantage les apparences, ne s'est-il pas mieux inspiré des habiles formules du *Siècle ?* Être expulsé de sa demeure *au nom du droit commun*, voilà le comble du progrès ; être dépossédé de son bien *par mesure de civilisation*, c'est le dernier degré de l'idéal !

Admirable équité de ces écrivains ! Le cours d'un professeur d'a-

[1] A propos des couvents de Portugal, le consul de ce pays à Paris vient de faire publier (*Moniteur* du 21 décembre) une annonce aussi curieuse qu'effrontée, appelant l'attention des amateurs de livres et des savants de l'Europe sur la mise aux enchères publiques, à Lisbonne, « de 19,033 volumes d'ouvrages latins, de 12,827 volumes en langue espagnole, ainsi que de divers autres ouvrages en français, en anglais, etc. etc., *appartenant aux bibliothèques des anciens couvents de la province de l'Estramadure.* »

L. L.

théisme est-il suspendu, un auteur matérialiste se voit-il refuser la palme académique, quelque livre outrageant pour les croyances de tout un peuple est-il arrêté aux frontières d'un État, aussitôt ils s'enflamment, ils protestent, ils assourdissent le monde du bruit de leurs réclamations indignées. Mais qu'un despote s'empare violemment de biens ecclésiastiques, disperse les propriétaires, ferme les églises, les écoles et les asiles silencieux où se retrempe la foi, ils ne trouvent rien à reprendre ni à blâmer. Le *droit commun* et la *civilisation* avant tout!

Le seul point qui motive une timide observation du *Siècle,* c'est la réorganisation des couvents polonais sur un plan qui doit en faire des instruments dociles de la politique russe. Les supprimer, bien ; mais les réduire à l'état de rouage gouvernemental et transformer les nouveaux religieux en véritables fonctionnaires publics, c'est une petite exagération qui gâte un peu la joie du *Siècle*. Cependant nous cherchons en vain ce qu'il y a là de contraire aux idées et aux tendances de la démocratie agréable. N'est-ce pas l'application de ses théories journalières sur les religions d'État, et la conséquence logique de cette religion *nationale* qu'elle rêve d'établir sur les ruines de l'Église universelle? Dès qu'on revêt César du manteau de grand pontife, il ne faut plus s'étonner qu'il s'acharne à la prédominance de la foi dont il est le chef, qu'il veuille tout faire plier sous son double pouvoir temporel et spirituel, qu'il poursuive avec jalousie jusqu'au fond des âmes toute ombre d'indépendance, et que le culte national devienne cet instrument de règne qu'a signalé Tacite.

L'Italie est sur la même pente; mais comme elle a, paraît-il, ménagé les formes, la loi spoliatrice dont la chambre piémontaise vient d'être saisie par le ministre Vacca obtient de ce côté-ci des Alpes une approbation sans réserve. C'est une réforme *salutaire,* dit encore *le Siècle :* « à quoi bon *de grasses abbayes ?* » Une question à ce propos. Dans la dernière discussion du budget italien, on a vu figurer, au chapitre des affaires étrangères, un crédit considérable pour subventions secrètes à une certaine presse. Nous savons parfaitement que *le Siècle* n'est pourvu d'aucun bénéfice de ce genre ; son puritanisme bien connu le met à l'abri de pareils soupçons, mais d'autres organes ont peut-être été moins incorruptibles ; il en existe, assure-t-on, qui ont accepté une prébende au delà des monts ; est-ce la réforme de ces grasses abbayes que réclame *le Siècle*, et ne serait-ce point en partie pour les entretenir que le ministre Vacca cherche à prendre l'argent des autres?

Cet homme d'État agissant comme ministre de la justice, ce dont on ne se douterait guère, déclare, dans l'exposé des motifs de son projet de loi, que « l'État ne reconnaît plus l'existence des ordres et des congrégations de religieux réguliers et séculiers, ni les communautés et associations *de toute nature* comportant une vie commune. » C'est une proscription universelle; mais en interdisant le droit d'association à tout ce qui est catholi-

que, respecte-t-il au moins les droits garantis à tous les citoyens? Hélas! la fermeture des communautés religieuses est toujours et partout le prélude de la confiscation; on ne condamne le principe que pour saisir le bien. Et le Piémont a tant besoin d'une caisse! Il essaye de justifier ses pratiques en fabriquant des maximes à l'appui. « L'État, dit le document officiel rédigé par les disciples de Machiavel, l'État a la pleine faculté de régler ce qui concerne l'existence des êtres moraux. » Soit, mais depuis quand le fait de *régler* une existence consiste-t-il à la *supprimer?* Et doit-on hériter de ceux qu'on assassine, ainsi que dit le poëte? Le projet de loi n'hésite pas, il prend tout: bibliothèques, œuvres d'art, objets précieux, archives; il ne laisse aux expropriés que leurs sandales pour suivre le chemin de l'exil.

La Russie du moins a pour excuse le schisme qui l'inspire; le pouvoir qui la gouverne est l'ennemi naturel du catholicisme; le prince qui a signé l'ukase du 8 novembre est le chef d'une foi rivale; et en frappant les corporations religieuses, il laisse à leurs membres, par une sorte de modération dans la violence, la faculté de choisir entre des communautés nouvelles et le bannissement. Mais la situation du Piémont est toute différente; il est catholique ou prétend l'être, et sans avoir aucune des raisons que peut alléguer le czar, il le dépasse. L'autocrate affichait quelques *scrupules;* les ministres italiens n'en éprouvent aucun: ils suppriment tous les établissements sans exception et ils font cadeau au trésor public de tous les domaines offerts à l'Église, c'est-à-dire à Dieu et aux pauvres, par la piété des générations. Quant à l'indemnité annuelle accordée aux dépossédés, elle est dérisoire.

La loi Vacca est-elle destinée à préparer cette fameuse réconciliation entre le pape et l'Italie dont on nous a tant parlé? Elle nous remet en mémoire les pasages de la célèbre dépêche où M. Drouyn de Lhuys, exaltant la sagesse du gouvernement piémontais, faisait de sa modération et de ses vertus éprouvées le fondement de la convention du 15 septembre! Qu'en pense aujourd'hui M. le ministre des affaires étrangères?

Le Temps, que nous retrouvons ici, et sur les vraies tendances duquel i ne saurait plus y avoir d'illusion, *le Temps* déclare *correct* tout ce qui se passe en Italie. Correct! Le mot est joli, mais comment l'organe qui le prononce pourra-t-il imaginer désormais une seule objection contre le décret-loi du 17 février sur la presse, qui supprime aussi? Il est bien autrement *correct*, et le jour où cette *correction* serait appliquée à nos libéraux, leur logique ne se trouverait-elle pas embarrassée pour se plaindre?

Au milieu de ces incidents, la convention franco-italienne a reçu sa dernière sanction du sénat piémontais; le roi l'a promulguée, et l'errante dynastie de Savoie va bientôt quitter son second berceau pour aller dresser plus loin sa tente. Une nouvelle phase commence: après avoir vainement cherché à piémontiser l'Italie, les unitaires vont s'efforcer d'italianiser le Piémont. Ils n'y réussiront pas davantage. Turin laisse clairement voir qu'il

ne se résigne pas à la déchéance. Dans les dernières discussions, ses représentants ont élevé jusqu'aux nues ses mérites et ses gloires ; et l'antagonisme entre l'ancienne capitale et les pays annexés va se dessiner plus nettement par la création, à l'aide d'une souscription publique, d'un journal destiné à défendre les droits de Turin et de l'ancien royaume vis-à-vis du reste de la péninsule.

Il y a donc bien toujours un Piémont et une Italie, et les placards injurieux pour Victor-Emmanuel, qu'il faut chaque matin arracher des murailles de la ville abandonnée, accusent assez haut la division profonde des esprits et des intérêts.

Les députés catholiques ne pouvaient empêcher le vote de la convention dans une chambre affaissée sous la pression ministérielle, et qui compte jusqu'à 122 fonctionnaires sur ses bancs ; mais il convient cependant de rendre hommage aux protestations qu'ils ont fait entendre, et particulièrement au courageux langage de MM. Cantù et d'Ondes-Reggio. Déjà, à propos de la loi oppressive qui voulait soumettre les séminaires à la conscription, le grand historien de l'Italie et l'éloquent député de la Sicile avaient, par l'énergie convaincue de leur parole, entraîné 45 voix au scrutin. On assure que ce noyau s'est grossi depuis par des causes diverses, et qu'il menace en ce moment la loi suppressive des corporations religieuses, si mal traitée même au sein des bureaux, que son succès, du moins dans ses dispositions actuelles, semble très-douteux. Que deviendrait l'infortuné M. Sella si, après avoir englouti dans les derniers jours de 1864 tout l'impôt foncier de l'année prochaine, il n'avait pas les biens ecclésiastiques à dévorer en 1865 ?

Chez nous, il est vaguement question d'aliéner une partie des forêts de l'État pour faire face aux grands travaux publics projetés par M. Béhic, travaux dont l'ensemble s'élèverait à près de 500 millions, sans y comprendre l'achèvement des grandes lignes ferrées, des chemins de fer d'intérêt local ni des chemins vicinaux ordinaires. L'opinion se montre peu sympathique à ces vastes desseins, qui commenceraient par épuiser toutes les ressources dans l'intention louable de les doubler, et qui aboutiraient à nous ruiner en voulant tout à fait nous enrichir. Le retard prolongé que met à paraître l'exposé financier de M. Fould semble indiquer des hésitations, peut-être même des résistances auxquelles le pays applaudit sans les bien connaître. Ce n'est plus de gloire militaire, de bâtisse et d'architecture officielle que la France est éprise : c'est de liberté. Elle s'est aperçue que la gloire, surtout quand on va la chercher loin, coûte fort cher, et que le moellon, remué avec toute l'activité qu'y déploie M. Haussmann, n'est pas bon marché. Aussi désire-t-elle se contenter momentanément des lauriers et des boulevards qu'elle possède, pour se livrer à d'autres travaux et à des conquêtes d'un nouveau genre.

A côté de la presse périodique, qui se fait avec persistance l'écho de ces

aspirations, un livre[1] vient de les traduire d'une manière significative et hardie en posant le rétablissement de la liberté comme le moyen principal et la condition même de la durée du pouvoir. Nous n'avons pas à apprécier en ce moment l'œuvre de M. Duveyrier, qui sera prochainement ici l'objet d'un examen spécial ; mais ce qu'accuse ce livre, éclos en dehors de l'atmosphère « des anciens partis, » c'est la force et l'unanimité d'un sentiment qui a pénétré toute la nation et qui éclate désormais de toutes parts. On l'a vu dans les dernières élections pour les conseils généraux, où, presque partout, dans la Charente, dans le Tarn, dans les Deux-Sèvres, l'opposition a fait triompher ses candidats, en ne manquant ailleurs la victoire que de quelques voix. On l'a vu surtout à l'émotion causée par la seconde phase du procès des *Treize*, où toutes les illustrations du barreau sont apparues groupées et unanimes pour disputer à l'omnipotence de l'autorité supérieure un des derniers lambeaux de nos franchises. Les magnifiques harangues de MM. Berryer, Dufaure, Favre, Hébert, ont trouvé d'ardents échos dans toutes les âmes, et si, par impossible, la cour suprême maintenait la décision rendue, le débat ne serait pas épuisé, et l'on verrait les citoyens, usant du dernier recours légal, saisir le Sénat de pétitions répétées pour demander à ce gardien, quelquefois un peu somnolent, des libertés publiques, de ne pas laisser péricliter un droit sans l'exercice duquel le suffrage universel ne serait plus qu'un mensonge. Mais nous espérons que la liberté ne sera pas réduite à se présenter en suppliante au Luxembourg, et que les juges de cassation restitueront aux citoyens, avec la faculté de se réunir en temps d'élection, celle d'écrire des lettres à leurs amis, ceux-ci fussent-ils journalistes. Les deux droits se tiennent et se complètent.

L'autre jour le *Times*, conjurant la reine Victoria de sortir enfin du deuil où elle demeure plongée, l'invitait à « songer un peu plus aux droits de ses sujets sur elle. » Quel langage ! Et se figure-t-on un organe français parlant de ses droits sur le chef de l'État ! Mais nous n'ambitionnons pas tant de licence, et le plus simple grain de mil suffirait presque à nous satisfaire.

Au moins avons-nous la liberté de louer les derniers actes de M. Duruy, et c'est un plaisir trop nouveau pour que nous n'aimions pas à le goûter. Si nous osions risquer le mot, nous dirions que M. Duruy est l'Haussmann de l'instruction publique ; il ne manie pas moins activement la pioche que l'entreprenant préfet de la Seine ; tous deux sont d'infatigables démolisseurs, et tous deux ont élevé des monuments sur le style desquels il y aurait bien à reprendre ; mais les derniers percements de M. Duruy ont été des plus heureux ; tout le monde applaudit à la chute de cette construction bâtarde et malencontreuse qui s'appelait la bifurcation ; et la voie large et aérée qui la remplace est de celles où la jeunesse ne peut que se fortifier et grandir. Mais cet écroulement d'un édifice bâti seulement d'hier doit avertir M. Duruy

[1] *L'Avenir et les Bonaparte*, par M. Ch. Duveyrier. 1 vol. Michel Lévy.

lui-même de la fragilité de certaines innovations et l'engager à la circonspection pour l'avenir.

Peut-être étonnerions-nous beaucoup M. le ministre de l'instruction publique en lui apprenant que son fameux programme d'histoire contemporaine n'est qu'une importation chinoise? C'est le *Moniteur* qui nous le révèle, le *Moniteur* du 2 décembre, rendant compte du coup d'État accompli le 2 novembre dans le Céleste Empire. A propos d'un grand homme de guerre tué sur le champ de bataille, le Fils du Ciel écrit à son ministre : « Tseng-Kono-Fann devra transmettre au *bureau impérial de l'histoire* le récit exact de la vie du général Li, pour faire désormais partie des annales officielles et nationales de l'empire. » Le bureau impérial de l'histoire! Voilà l'institution, et ce n'est pas la seule dans laquelle la Chine nous ait précédés. Ce même *Moniteur* du 2 décembre, éminemment instructif dans sa correspondance de Hong-Kong, rapporte que le coup d'État a coûté cher là-bas à plusieurs princes, qui ont reçu l'autorisation... de s'étrangler ! N'est-ce pas l'idéal en matière d'autorisation ? Enfin les titres nobiliaires de ces victimes de la fortune ont été transférés, ainsi que cela se pratique en d'autres pays, à des jeunes gens choisis parmi les collatéraux.

Il y a quelques jours, le *Moniteur* [1], décidément plus expansif sur les affaires chinoises que sur les nôtres, ajoutait à ces renseignements d'assez curieux détails sur le baccalauréat à Pékin. On y coupe la tête aux examinateurs qui fraudent. C'est peut-être un peu sévère et nous n'allons pas jusqu'à réclamer des dispositions aussi radicales pour assurer chez nous l'équité des juges. Mais au lieu de quelques têtes de moins, quelques têtes de plus, prises dans l'enseignement libre, n'achèveraient-elles pas de garantir l'impartialité du tribunal académique?

Une autre mesure, assurée à la fois du meilleur accueil et des plus féconds résultats, serait incontestablement celle qui laisserait libre la carrière des cours publics et de l'enseignement supérieur. En 1862, l'autorisation nécessaire pour organiser quelques *Entretiens* rue de la Paix fut refusée à M. Leroy ; était-ce bien la peine de condamner alors cet importateur d'une habitude anglaise et belge pour en venir, deux ans après, à l'absoudre et à l'imiter? Qu'on fasse des *Lectures* et des Conférences à Carcassonne, à Riom, à Colmar, à Livourne, à Guebwiller, c'est excellent, et nous y applaudissons. Que l'auteur des *Trois Mousquetaires* puisse causer à vingt francs par auditeur au boulevard des Italiens, nous n'y voyons aucun inconvénient. Mais pourquoi d'autres causeurs et d'autres conférenciers ne seraient-ils pas également admis à parler au public d'art, de littérature et de morale? On rencontre des hommes d'étude ailleurs qu'au sein de l'Université; en vertu de quel principe égalitaire refuserait-on aux uns ce qu'on sollicite des autres? Il y a dix-huit siècles, au jour même où nous sommes,

[1] N° du 20 décembre.

une voix d'en haut disait à la terre : « Paix aux hommes de bonne volonté ! » Quand cessera-t-on de repousser la bonne volonté qui s'offre et de rejeter, pour l'œuvre difficile de l'amélioration commune, le concours loyal des gens de bien?

Pour ce qui le concerne, M. le préfet de la Seine écarte résolûment ces bonnes volontés et ces concours ; et sans se soucier autrement du grand principe suivant lequel les dépenses doivent être votées et contrôlées par ceux qui les supportent, il notifie hautement à la première ville de France, à celle que l'on appelle superbement la reine du monde, qu'elle est déchue de la plus modeste des couronnes, du droit municipal, et que des *naïfs* seuls peuvent réclamer pour elle la faculté que possèdele dernier de nos hameaux.

Tout a été dit depuis deux semaines sur cet ukase de M. Haussmann, qui nous fait une pire destinée que celle des Polonais eux-mêmes, car la malheureuse Varsovie a encore une municipalité élective. La théorie des *nomades* et des *vagabonds* a été réfutée par les plumes les plus sérieuses et les plus mordantes, et l'on a justement rappelé que trois des plus grandes capitales de l'Europe, Londres, Vienne et Berlin, nomment elles-mêmes leur conseil municipal sans que leur sécurité ni leur fortune en paraissent compromises. Est-ce que, dans les trois millions d'habitants qui emplissent les rues de Londres, il ne se trouve aucun nomade, aucun vagabond, aucun élément douteux ou flottant ? M. Haussmann accuse les Parisiens de déménager avec trop de facilité; le reproche est au moins original dans sa bouche ; mais dans la banlieue, on ne déménage pas ; les maraîchers ne sont pas des déclassés, ni les paysans, des nomades ; comment expliquer l'interdit dont cette population sédentaire est également frappée ? C'est sans doute pour la régularité ; M. le préfet de la Seine l'aime tellement, qu'il la met partout.

Nous nous souvenons d'un débat assez animé sur le remaniement du jardin du Luxembourg. Les sénateurs, consultés, s'opposèrent à la mutilation projetée, mais elle n'en fut pas moins accomplie, et les nymphes de la fontaine Médicis la pleurent encore. Qui écoutera-t-on si l'avis presque unanime des sénateurs eux-mêmes est méprisé ?

Mais M. Haussman ne voit nulle part des habitants de Paris dignes d'être consultés. Il récuse également les hommes de plaisir et les hommes de travail; les professeurs et les fonctionnaires ne trouvent pas même grâce devant lui; il rejette tout, « la renommée » comme « la fortune, le talent comme le génie. » Le Parisien est une race perdue, ou, s'il en existe encore quelques types, ils sont tellement noyés dans l'océan agité des aventuriers de toute sorte, qu'il est impossible de les discerner et de les saisir. Paris n'est plus que le Grand-Hôtel des nations, et il a remplacé l'Italie comme expression géographique. Cependant M. le préfet s'est constitué un conseil ; où donc a-t-il puisé les éléments de ce conseil idéal, et en quoi les membres qui le composent sont-ils plus sédentaires, plus classés, plus Parisiens en un mot que cinq cent mille autres de leurs

concitoyens ? On y compte des industriels, des négociants, des écrivains, des artistes, des savants, des académiciens ; qu'est-ce qui les distingue des autres académiciens, savants, artistes, écrivains, négociants et industriels ? Voilà M. Berryer, par exemple, né à Paris en 1790, et qui, depuis 1816, c'est-à-dire depuis un demi-siècle, occupe le même appartement. Est-il Parisien, le grand orateur ? Au moins M. Haussmann ne saurait lui faire le reproche de déménager trop souvent. Cependant, quoiqu'il jouisse de quelque notoriété, nous ne voyons pas qu'il ait été discerné par le préfet de la Seine pour siéger dans son conseil. Et M. Haussmann lui-même, est-il Parisien ? Le *Dictionnaire des contemporains* ne fait pas connaître le lieu de sa naissance, mais qu'il nous pardonne de lui dire que personne n'a *vagabondé* plus que lui. Il a successivement habité, en vingt ans, Nérac, Saint-Girons, Blaye, Draguignan, Auxerre, Bordeaux, et enfin Paris, où il n'est fixé que depuis 1853. Huit cent mille de ses administrés sont plus Parisiens que lui et pourraient estimer qu'il les traite un peu cavalièrement.

Le chef de l'État s'est constamment montré plus respectueux que son agent envers la population parisienne, « cette immense agglomération, véritable cœur de la France, qui bat comme elle pour sa gloire et sa prospérité [1] ; » et, après le 2 décembre même, une proclamation adressée aux habitants de la capitale rendait « grâce à l'intelligente et patriotique population de Paris. » L'intelligence unie au patriotisme, quelles plus sérieuses garanties peut-on demander pour le droit de suffrage ?

Que M. Haussmann interroge ces anciens prévôts de la ville dont les statues ornent la façade de son palais, depuis le sage Étienne Boileau, sous saint Louis, jusqu'à l'illustre Myron, sous Henri IV ; ils lui diront ce qu'était jadis « cette municipalité immémoriale » dont Augustin Thierry et tant d'autres ont tracé le grand caractère. Au moyen âge, la capitale, dont les revenus atteignaient déjà un chiffre considérable, était administrée par des mandataires élus ; prévôts et échevins tenaient leur dignité du suffrage populaire ; saint Louis, mourant sur la terre africaine, recommandait à son fils de maintenir pieusement ces franchises, et Louis XI lui-même les respectait, à Paris comme dans toutes les villes du royaume. On évoque comme un épouvantail les excès de la Commune révolutionnaire de 92 ; mais ce souvenir n'est qu'un fantôme. Les partisans exagérés de la Commune de Paris voulaient fonder par l'émeute la domination de l'Hôtel de Ville sur la couronne et sur le pays entier. Aucune prétention semblable n'existe aujourd'hui ; on réclame simplement pour la ville le droit qu'elle a séculairement exercé, sans dommage pour le bien public, d'élire ses magistrats et d'administrer ses revenus. Et quand ces revenus dépassent le chiffre de 150 millions, l'ambition des contribuables peut sembler assez légitime.

[1] Discours prononcé à l'inauguration du boulevard Malesherbes, août 1861.

Ah! si le cardinal Antonelli tenait aux Romains et à la population véritablement cosmopolite de la Ville Éternelle le langage de M. le Préfet de la Seine, quelles clameurs dans les colonnes des feuilles officieuses, et comme M. Drouyn de Lhuys mettrait éloquemment l'administration pontificale au ban des idées libérales et de la civilisation moderne! Cependant Rome est une cité bien autrement exceptionnelle que Paris; elle aussi, elle surtout est plus qu'un grand centre et qu'une capitale ordinaire : elle possède un caractère unique au monde, et à ce titre elle devrait être admise plus justement que d'autres à se constituer d'une façon particulière. Mais on ne tient aucun compte de cette situation supérieure et spéciale, et on exige du gouvernement romain tout ce qu'on ne nous donne pas!

Espérons que l'année dont l'aube se lève sera plus favorable au repos et à la liberté des peuples que celle qui s'éteint sans avoir résolu aucune des questions qu'elle a reçues ou posées. Des bruits néfastes ont couru sur notre organisation constitutionnelle; on a parlé de la suppression des débats de l'adresse et d'une espèce de neutralisation de Paris, d'après un plan attribué à M. le duc de Persigny, — avant le repentir. Mais ces rumeurs tombent déjà d'elles-mêmes, et si nous ne voyons pas encore poindre le jour où l'on s'occupera plus « de l'amélioration des campagnes que de l'embellissement des villes, » si l'armée d'architectes et de maçons de M. le préfet de la Seine ne commence pas à tailler et à sculpter les pierres destinées au fameux couronnement, la liberté, pour être différée comme la dette espagnole, n'en demeure pas moins, ainsi que cette dette, un droit indiscutable et sacré qui devra être acquitté tôt ou tard.

Léon Lavedan.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS ROMAINES ET GRECQUES, accompagné de 2,000 gravures d'après l'antique, par ANTONY RICH, traduit de l'anglais, sous la direction de M. Chéruel. — 1 vol. de 740 pages à deux colonnes. — Chez Firmin Didot.

On a beaucoup étudié l'antiquité grecque et romaine, mais la plus grande partie des travaux et des recherches publiés à cet égard est consacrée à l'examen des institutions politiques et donne peu de place aux habitudes sociales et à la vie domestique. C'est précisément cette partie trop négligée d'une civilisation évanouie que l'ouvrage de M. Rich a pour but de décrire et de figurer aux yeux, en expliquant mot par mot la langue de la littérature ancienne par les œuvres de l'art ancien.

Ce Dictionnaire a donc pour but principal : d'abord de fixer le sens véritable de tous les termes, techniques ou autres, désignant un objet particulier, un produit de l'art, un travail des mains qui peut tomber sous la vue; ensuite de donner une idée nette de cet objet, en offrant une représentation fidèle de la chose elle-même, d'après les originaux ; enfin, de communiquer une connaissance générale des habitudes sociales et de la vie privée des Romains et des Grecs sous la forme d'un vocabulaire comprenant tous les termes des auteurs anciens qui se rapportent à ces matières, et réunissant comme explication les dessins authentiques de leurs costumes, de leurs maisons et des ustensiles des diverses professions. C'est un livre aussi curieux qu'utile et de nature à faciliter beaucoup la lecture des anciens auteurs.

CONSEILS D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE USUELLE, par le Dr ROBERT, médecin de l'hospice des Vieillards. — Paris, 1864 ; chez Delahays, et au bureau de *la Science pour tous*. Prix 1 fr. 25 cent.

Je ne ne suis pas médecin et je connais le sage proverbe qui conseille aux aveugles de ne pas donner leur avis à propos des couleurs. Voici cependant un petit livre de médecine dont je me hasarde à parler. Je me propose, il est vrai, d'examiner surtout les conditions que doit remplir un pareil travail quand il s'adresse aux habitants de la campagne. Ainsi limitée, ma hardiesse paraîtra sans doute excusable.

Personne n'a vécu près des ouvriers de nos villes ou près des ouvriers de nos campagnes, sans remarquer combien ces pauvres gens ignorent les principes essentiels de ce qui intéresse davantage la conservation de leur santé. Leurs forces constituent, pour beaucoup d'entre eux, le plus clair de leur fortune ; néanmoins ils les compromettent à chaque instant par des habitudes vicieuses ou par de regrettables négligences. Les hommes des champs sont même, sous ce dernier rapport, plus imprudents encore que les ouvriers des villes ; sans compter que l'éloignement des secours médicaux en cas de besoin rend plus dangereuses pour eux les atteintes du mal. Il sera donc toujours opportun d'offrir à nos paysans, et aux personnes qui peuvent guider ceux-ci, une sorte de *vade-mecum* où se trouvent résumés les meilleurs conseils sur les soins à donner aux malades en attendant le médecin.

Plusieurs livres ont déjà été publiés dans ce but ; mais beaucoup sont trop incomplets, et beaucoup sont trop scientifiques. Peu savent garder la juste mesure qui seule pourrait les rendre sérieusement utiles. La gît, en effet, le danger des livres de médecine populaire. Il ne faut pas laisser croire qu'avec eux on puisse se passer du docteur, presque toujours trop tardivement consulté par nos paysans. Ces sortes de livres, nous ne saurions assez le répéter, doivent se borner à dire ce qui est à faire en attendant le médecin. Le travail de M. Robert nous semble, à ce point de vue, conçu dans une sage mesure. Il a également raison de

comprendre une longue série de conseils d'hygiène qui s'adressent aux hommes de tous les âges, de tous les tempéraments et de toutes les professions. L'hygiène joue, dans la conservation de la santé, un rôle plus important que celui de la médecine; et de semblables notions ne seront jamais sans profit pour le lecteur.

Si les premiers soins à donner en cas de malaise sont parfaitement indiqués par M. Robert, les règles à suivre en cas de convalescence ne sont pas moins bien précisées par lui. Il y a même là, croyons-nous, de très-opportuns souvenirs du livre remarquable publié par Tissot en 1761 et intitulé *L'avis au peuple sur sa santé*. Que de maladies, que de rechutes, que de morts évitées en se conformant à ces sages prescriptions.

Savoir préparer une simple tisane ou poser des sangsues n'est pas chose commune au fond de nos campagnes. Aussi aimons-nous trouver dans l'ouvrage dont il s'agit un chapitre de pharmacie et de chirurgie domestiques. Ce que nous reprocherions plutôt à M. Robert c'est de n'être pas entré, à propos de cet important sujet, dans de plus longs détails. Mais toutes les parties du travail ne nous paraisse pas également heureuses. Tantôt on y parle de misères qui ne méritaient pas qu'on s'en occupât, et quelquefois on le fait un peu naïvement, comme dans l'alinéa relatif au *cerumen* des oreilles (je conserve le mot technique de peur d'être obligé d'en écrire un autre qui serait fort déplaisant). Tantôt, au contraire, on néglige certains détails qui nous semblent cependant précieux. Pourquoi, par exemple, n'avoir pas ajouté, en parlant de la vaccine, la recommandaiion de se faire vacciner de nouveau lorsqu'on avance en âge? Ce que je modifierais encore volontiers dans le livre de M. Robert, c'est le chapitre où se trouve l'énumération des végétaux indigènes que peut employer la médecine. On y cite trop de plantes, et l'on ne donne pas assez d'indications sur l'emploi de chacune d'elles.

Quoi qu'il en soit de ces petites observations et de nos réserves à propos de l'électricité, nous souhaitons bon succès aux *Conseils d'hygiène et de médecine usuelle*. Ce livre ne nous satisfait pas absolument; et nous le voudrions moins chargé de termes scientifiques qui doivent, selon nous, nuire à sa popularité. Mais quel livre de ce genre est vraiment parfait? Quant à celui-ci, nous hésitons d'autant moins à le signaler à nos lecteurs que pas une de ses lignes n'a trait à un détail scabreux, et que l'ensemble du travail nous paraît dénoter chez l'auteur des sentiments chrétiens.

L. VILLERMÉ.

LE CIEL, par M. AMÉDÉE GUILLEMIN, 1 vol. grand in-8° illustré de 11 planches tirées en couleur, et de 216 vignettes insérées dans le texte. — L. Hachette.

Parmi les écrivains qu'on désigne aujourd'hui, à tort ou à raison, sous le nom de vulgarisateurs, plusieurs ont écrit avec succès sur la physique, la chimie et les diverses branches des sciences naturelles. Bien peu, depuis Fontenelle, ont osé entreprendre de mettre à la portée des gens du monde et de la jeunesse la science transcendante par excellence, l'astronomie. L'*Astronomie populaire* d'Arago ne mérite ce nom de *populaire* ni par son étendue, qui est considérable, ni par son prix, qui est très élevé, ni même par sa forme, beaucoup trop scientifique pour le commun des mortels.

Un jeune astronome qui est en même temps un habile écrivain, M. Amédée Guillemin, avait déjà publié, il y a deux ou trois ans, un petit volume intitulé *les Mondes*, où il exposait dans un style clair et familier les notions élémentaires de l'astronomie. Encouragé par le succès de cet opuscule. il a voulu reprendre ce travail, le mettre au niveau des dernières découvertes de la science, de l'approprier au goût du public. Largement secondé dans cette tâche difficile par MM. Hachette, il vient de faire paraître un nouveau volume qui satisfera également les savants proprement dits et les simples amateurs de science, et qui sera une précieuse ressource pour les jeunes gens désireux de s'initier, sans trop de fatigue intellectuelle, aux mystères grandioses des phénomènes célestes. M. Guillemin décrit le ciel plutôt qu'il n'enseigne l'astronomie; il expose et il explique plutôt qu'il ne démontre. Après l'avoir lu, on n'est pas encore capable de déterminer la position d'une planète invisible, ni de calculer la densité d'un soleil; mais on connaît le ciel, on sait comment se meuvent les étoiles, les comètes, les planètes et leurs satellites; on a une idée très-complète de la constitution de ces corps, de celle des nébuleuses, des voies lactées, etc.

Les dessins qui abondent dans l'ouvrage de M. Guillemin, se distinguent des illustra-

tions vulgaires. Ils ont été exécutés avec le soin le plus scrupuleux sous les yeux de l'auteur, et ils facilitent réellement et efficacement l'intelligence de ses excellentes leçons. AR. M.

LE MONDE DE LA MER, par A FRÉDOL, 1 vol. grand in-8°, illustré de 21 planches en couleur et de 200 vignettes dans le texte. L. Hachette.

La préface de ce livre nous apprend, — ce que nous savions déjà, — que l'auteur était un naturaliste très-distingué, de son vivant membre de l'Académie des sciences, et qui, comme délassement à ses travaux, s'est proposé « d'initier le plus grand nombre à la science qu'il cultivait avec amour. » Si telle a été en effet l'intention du regrettable savant qui se survit à lui-même sous le pseudonyme d'Alfred Frédol, il faut convenir que ses éditeurs ne la remplissent pas absolument. En publiant *le Monde de la mer*, avec tout ce luxe d'impression et d'illustration, ils ont voulu sans doute rendre hommage à la mémoire du défunt; mais ils n'ont pu se persuader qu'ils mettraient ainsi son œuvre à la portée du « plus grand nombre » ; car le plus grand nombre n'achète et ne lit que les livres à bon marché ; mais ils auront au moins contribué à rendre beaucoup plus attrayant encore un ouvrage déjà très-attrayant par lui-même, et aussi très-instructif.

Le Monde de la mer, c'est l'ensemble de tous les êtres qui vivent, soit au fond des abîmes de l'océan, soit au sein de sa masse liquide, ou à sa surface, ou même sur ses rivages. Un tableau de ce monde embrasse donc, non-seulement l'histoire naturelle des végétaux et des animaux exclusivement marins et aquatiques, mais encore celle d'un grand nombre de mammifères et d'oiseaux qui trouvent dans la mer une proie abondante. Les formes bizarres de tous ces animaux, leur organisation, leurs mœurs offrent un sujet d'étude aussi étendu que varié, où l'imagination, la fantaisie et même la philosophie ont de quoi s'exercer. Sur un tel sujet, un homme de science et d'esprit ne pouvait faire qu'un bon livre. Malheureusement la mort a surpris M. Frédol alors que son travail était à peine achevé. Nul doute que si le temps ne lui eût manqué, il n'eût mis plus de méthode dans son exposition, châtié certaines parties trop superficiellement traitées, et fait disparaître quelques erreurs qui se sont glissées sous sa plume. Sa famille a voulu publier son ouvrage tel qu'il l'a laissé. C'est là un scrupule honorable, et les amis de la science s'estimeront encore heureux de posséder cette esquisse, qui est une esquisse de maître. AR. M.

LA PRINCESSE DE LAMBALLE, avec portrait. 1 beau vol. in-8°,— chez Plon.

Le drame révolutionnaire s'anime et s'éclaire d'une figure de plus, la princesse de Lamballe, une des victimes les plus innocentes et les plus sympathiques de la Terreur. Un jeune écrivain, connu par d'intéressants travaux sur le dix-huitième siècle et sur le règne de Louis XVI, a consacré à cette douce et tendre héroïne de l'amitié et de la fidélité, à sa vie, à sa mort, aux scènes pastorales de Sceaux et de Trianon, aux scènes tragiques du Temple et de la Force, un livre curieux, ému, éloquent, plein de faits et d'aperçus nouveaux et enrichi, entre autres reliques précieuses, du testament naïf et touchant de la princesse publié pour la première fois, et de la lettre de la reine à madame de Lamballe, lettre tombée de la coiffe de la princesse au premier coup des égorgeurs et tachée de son sang. — Ce beau volume est orné du portrait de la princesse, d'une vue de la Force en 1792, et de quatre fac-simile.

MES SOUVENIRS DU BARREAU DEPUIS 1804, par M. JULES BONNET, avocat. — Auguste Durand.

Nous avons parcouru avec intérêt ce volume, consacré par son auteur à des débats judiciaires, qui se rattachent aux grandes affaires des cinquante premières années de notre siècle. Le volume commence par le procès du général Moreau, défendu avec tant de noblesse par le père de l'auteur, puis nous voyons successivement les contestations entre l'ex-roi Louis, de Hollande, et la reine Hortense, les procès Vanlerbergh, Ouvrard, Séguin, l'affaire Laroncière, etc. En un mot, ce livre est l'œuvre d'un homme de bien, qui a beaucoup vu et su porter dignement ce nom déjà honoré au barreau.

L'AIR ET LE MONDE AÉRIEN, par ARTHUR MANGIN, 1 vol. grand in-8°, illustré de 200 dessins. — Alfred Mame.

La science tend à prendre une large place dans les délassements de l'esprit, et il faut s'en féliciter, car en déroulant sous nos yeux le plus beau spectacle qui se puisse imaginer, celui de la nature, elle nous fait admirer en même temps son auteur.

M. Arthur Mangin, dont le savoir est aussi sûr qu'étendu, et qui a le rare talent de tout rendre attrayant et clair, avait déjà, l'année dernière, exploré les *Mystères de l'Océan :* il nous offre, cette année, la plus curieuse promenade à travers *l'air et le monde aérien.*

L'ouvrage est divisé en trois parties.

Dans la première, l'auteur étudie l'air au point de vue de la physique, de la chimie, de la mécanique même, et il fait suivre pas à pas les recherches qui, de siècle en siècle, ont appris à l'homme à connaître les propriétés et la composition de ce gaz subtil, impalpable, au sein duquel il vit.

La seconde partie est consacrée à la description et à l'explication des *Phénomènes de l'air :* de la pluie et du beau temps, des vents, des orages, des tempêtes, des aurores boréales, des nuages, des brouillards et de ces phénomènes étranges, de ces pluies de fer, de feu, de soufre, de sang, qu'on prenait autrefois pour des prodiges surnaturels.

Enfin, la troisième partie est, selon l'expression de l'auteur, « la relation pittoresque d'une promenade à travers le *Monde aérien,* — une causerie familière sur ce monde ailé qui nous montre, dans le libre espace, la vie avec ses énergies multiples, ses couleurs bigarrées, ses formes infiniment variées, ses industries merveilleuses, ses luttes tragiques et son immense travail de production et de destruction. »

Le cadre, on le voit, est vaste ; il est bien rempli, et nous ne connaissons pas d'œuvre plus agréable, plus instructive et plus saine.

Aperçu sur la production actuelle et future de nos forêts domaniales, par M. Burger, sous-inspecteur des forêts. — Librairie agricole, rue Jacob, 26.

M. Burger a été frappé de la rareté progressive du type de chêne, propre aux constructions maritimes. La pénurie, déjà attestée partout aujourd'hui, sera demain, si on n'y avise, la disette. Or, il importe d'aviser dans le plus bref délai, car il s'agit d'une question vitale pour notre marine. C'est ce que M. Burger a parfaitement compris et explique avec clarté et compétence, dans une brochure que nous recommandons particulièrement aux agriculteurs.

Histoire des plantes, par M. Louis Figuier; ouvrage illustré de plus de 400 figures. 1 vol. — Hachette.

M. Figuier ajoute chaque année un volume à la collection scientifique qu'il a entreprise, et c'est le luxuriant tableau du règne végétal qu'il nous présente aujourd'hui. L'habile vulgarisateur n'a pas prétendu faire un traité complet de botanique, mais seulement dérouler une histoire générale et sommaire des végétaux, et préparer la jeunesse à pousser plus loin l'étude de cette science. Son livre passe successivement en revue l'organographie et la physiologie des plantes, leur classification, les familles naturelles, enfin la géographie botanique, c'est-à-dire la distribution des végétaux à la surface du globe, et partout le crayon de l'artiste vient en aide à la plume du savant. C'est M. Figuier qui a, pour ainsi dire, marqué le point de départ de ce mouvement de vulgarisation scientifique dont l'activité s'accroît chaque année, surtout au retour des étrennes, et ses livres demeurent en possession de la juste faveur du public.

Le nouveau Robinson suisse, 1 vol. grand in-8°, illustré par Yan' Dargent.—Hetzel.

Donner une édition vraiment neuve du *Robinson suisse,* c'était là une bonne pensée qu'on doit remercier MM. J.-P. Stahl et Muller, ainsi que leur éditeur, d'avoir mise à exécution. Le succès des anciennes éditions ne pouvait se perpétuer; le livre n'était plus de ce temps; le style, la science, les pensées de détail en avaient vieilli; il fallait le rajeunir en faisant disparaître les imperfections et les taches. Ce travail a été très-heureusement accompli par les nouveaux traducteurs. Grâce à eux, les défauts et les erreurs ont disparu; les qualités sont demeurées, et l'ouvrage a gagné en grâce et en harmonie. La lecture pour les enfants en sera désormais aussi profitable qu'attachante. Ajoutons que cette édition du *Robinson suisse* forme un magnifique volume, orné presqu'à chaque page, par Yan' Dargent, de dessins de science et de compositions pittoresques qui complètent l'œuvre à merveille.

Souvenirs d'histoire contemporaine. — *Épisodes militaires et politiques,* par le baron Paul de Bourgoing. — 1 vol. Dentu.

Ces souvenirs sont un livre posthume.— L'auteur avait occupé à les écrire les derniers jours de sa vieillesse, et le manuscrit à peine achevé, il est allé rejoindre les guerriers et les diplomates avec lesquels s'était écoulée sa vie. Le titre et la forme des Mémoires lui ont paru trop ambitieux

pour son œuvre, ce sont de simples récits épisodiques qu'il retrace, les scènes les plus marquantes de sa carrière, tour à tour militaire et politique. Son père avait été chargé d'affaires du roi Louis XV à vingt ans ; il était ministre plénipotentiaire de Louis XVI à Hambourg, quand le baron Paul vint au monde. On le destinait à la diplomatie, mais l'empire le jeta dans la carrière des armes, et il fit toute la rude campagne de 1812. A la Restauration, il se retourna vers la chancellerie, qui le chargea de nous représenter dans le Nord. Ministre plénipotentiaire en Allemagne, ambassadeur en Espagne, puis en Russie, il occupait ce dernier poste lors de la grande insurrection polonaise de 1831, et il tint presque alors entre ses mains la responsabilité d'une question de paix et de guerre européenne. Après la prise de Varsovie, il refusa d'assister au *Te Deum* solennel chanté à Saint-Pétersbourg, et cet incident ne tarda pas à amener sa retraite.

C'est là que s'arrêtent les Souvenirs du baron de Bourgoing. La lecture en est intéressante ; ils ne révèlent rien de bien important pour l'histoire, mais ils contiennent quelques curieux détails, et des anecdotes familières ou piquantes y jettent çà et là une agréable diversité. C'est, en somme, un livre honnête, écrit avec sincérité et simplicité.

Le Monde des Insectes, par S. Henry Berthoud, illustré par Yan' Dargent. 1 beau vol., 10 fr. — Garnier frères.

Le Monde des Insectes, que vient de publier l'auteur des *Contes du docteur Sam*, M. S. Henry Berthoud, est assurément le livre d'histoire naturelle qui ressemble le moins aux ouvrages de ce genre connus jusqu'à présent. On y chercherait en vain des noms grecs ou latins, les classifications des espèces ou des familles ; l'auteur prend les insectes comme Dieu les a placés dans la nature, partout ; il étudie leurs mœurs avec la patience d'un naturaliste, et il les décrit avec la verve d'un poëte et le savoir-faire d'un romancier. Il intéresse à une mouche, il fait trembler pour l'existence d'une fourmi, et il réhabilite bien des victimes de l'opinion publique, qui souvent traite en ennemis les auxiliaires les plus utiles de nos champs et de nos jardins.

Le Monde des insectes se compose d'une série de petits drames, aussi originaux de conception et d'idée que de simplicité d'exécution. *L'histoire d'un saule, l'Épée du duc d'Albe, Un drame entre deux rosiers, Histoire de six cents sœurs jumelles, l'Entomologie à la Comédie-Française, les Mangeurs d'étoiles*, tels sont quelques-uns des titres de ces petits drames qui égalent en émotion des romans passionnés et qui ont sur ceux-ci l'inappréciable avantage de pouvoir être lus sans danger et avec profit.

Les frères Garnier ont publié *le Monde des insectes* avec un luxe d'illustration à peu près sans exemple jusqu'ici, puisque le volume contient plus de quatre cents gravures faites d'après les dessins de M. Yan' Dargent et les plus beaux *velins* du Muséum. L'artiste s'est heureusement identifié à l'œuvre de son collaborateur, et en a reproduit les principales scènes et jusqu'aux moindres détails avec un pittoresque et un fini remarquables.

Cours d'histoire générale, a l'usage des lycées et des candidats a l'école militaire de Saint-Cyr, par M. F. Oger, maître de conférences au collége Sainte-Barbe. 1re et 2e parties : *Histoire du moyen âge et des temps modernes*. 2 vol. in-8°. Mallet-Bachelier, éditeur, quai des Augustins, 55.

Nous avons signalé du même auteur il y deux ans un excellent *Cours d'histoire de France*, rédigé, comme ceux qu'il publie aujourd'hui, spécialement en vue des examens pour l'admission aux écoles de l'État. Nous n'avons qu'à répéter pour ceux-ci ce que nous avons dit pour l'autre. On ne saurait mieux résoudre que ne l'a fait M. Oger le difficile problème de bien dire et beaucoup en peu de paroles. Ses précis sont condensés sans être compacts ; les faits, quoique réduits, y gardent couleur et physionomie. C'est, chez l'auteur, le résultat d'une vive intelligence de l'histoire et d'une pratique déjà longue de l'enseignement spécial pour lequel il écrit. Quoique destinés aux études préparatoires des grands services publics, et marqués, en conséquence, au coin d'une précision toute particulière à l'endroit des événements diplomatiques et militaires, les précis de M. Oger peuvent servir à tous les établissements où le baccalauréat est le couronnement des études. Sauf un point sur lequel nous nous sommes expliqués une première fois et sur lequel nous tenons à faire de nouveau nos réserves, à savoir l'appréciation des révolutions religieuses de l'Europe moderne où les jugements de l'auteur, bien que toujours convenables dans la forme, diffèrent totalement des nôtres,

nous ne connaissons pas, en tant qu'aides et guides pour les examens, de meilleurs ouvrages à choisir. P. D.

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE, 1 vol., par M. JULES VERNE. — Hetzel

L'ingénieux et savant auteur de *Cinq semaines en ballon*, est le créateur d'un genre nouveau en littérature : il cherche, en associant le récit et la science, à faire ce que d'autres ont tenté par le roman historique. Son œuvre nouvelle, pleine du plus saisissant intérêt, conduit le lecteur jusqu'au *centre de la Terre*, en condensant, à l'aide d'une action des plus émouvantes et avec une verve singulière, toutes les connaissances acquises des plus savants géologues sur la conformation intérieure de notre globe. Pareil voyage n'a jamais été fait, et cette manière charmante de s'instruire en s'amusant, d'apprendre avec plaisir des choses infiniment difficiles à savoir, fait de la lecture des livres de Verne une très-aimable étude et un substantiel délassement. Son premier volume est dans toutes les mains; le second ne tardera pas à l'y rejoindre.

LA PETITE PRINCESSE ILSÉE, un volume grand in-8°, illustré par Froment. — Hetzel.

La petite princesse Ilsée est un chef-d'œuvre anonyme emprunté à l'Allemagne par Stalh, qui l'a approprié avec un rare bonheur au goût français. C'est une conquête d'autant plus précieuse, que nous ne possédons qu'un nombre restreint de livres vraiment littéraires qui puissent être mis en toute sécurité entre les mains des jeunes filles. Celui-ci est expressément fait pour elles : aucun ne leur offrira une morale plus sûre et plus aimable. Toutes les pages de cette légende exquise exhalent un parfum de saine et fraîche poésie qui fait pénétrer jusqu'aux cœurs les bons enseignements qu'elles renferment. Le volume contient en outre de nombreux dessins de M. Froment, qui compteront parmi les meilleures inspirations de son talent si pur et si distingué. Les soins apportés à la partie typographique ne sont pas au-dessous du reste : tout a été mis en œuvre pour faire de ce livre-album un bijou digne des mains auxquelles il est destiné.

LES CONVERSATIONS DE CHATEAUBRIAND, — SES AGRESSEURS, — par JULIEN DANIELO, son secrétaire. — 1 vol. in-8°. — Dentu, éditeur.

Chateaubriand a éprouvé le sort de ceux qui ont trop régné; comme le grand roi, après avoir été loué à l'excès, le grand écrivain a été critiqué sans mesure, après sa mort.

Triste retour des choses d'ici-bas!

Un jour, nous le croyons, on reviendra à plus d'équité envers sa *mémoire* : mais c'est à une condition avant tout : celle de n'avoir plus d'avocat comme celui qui vient de se lever pour sa défense. Si le livre de M. Daniélo n'était pas daté de 1864, on croirait que c'est à son sujet que la Fontaine a écrit la fable de son huitième livre. On ne saurait servir une cause avec moins de bonheur.

Et d'abord, à quel propos cette défense? Qui attaque aujourd'hui Châteaubriand? qui en parle même? C'est il y a six ans, dix ans, quand il y avait réaction contre lui sur toute la ligne, qu'il eût été beau et bon de dégainer pour lui. Que faisait donc alors son secrétaire?

Est-ce pour se consoler d'être venu si tard et réparer le temps perdu, que M. Daniélo frappe aujourd'hui si fort? On dirait frère Jean des Entommeures accouru au dernier moment contre les ravageurs de la vigne : il « chocque sur tous, sans dire guare, frappant à tort et à travers, à a vieille escrime. » Un autre aurait distingué entre les critiques de Chateaubriand et se serait gardé de confondre ceux qui l'ont attaqué en gens d'honneur et ceux qui, avant d'être ses agresseurs, avaient été ses thuriféraires. Mais, comme frère Jean, quiconque a touché au raisin, — nous voulons dire à Châteaubriand, — devient un ennemi pour M. Daniélo. Il n'entend à *rien* : « Si quelqu'ung de sa vieille congnoissance lui crioyt : Ha ! frère Jean, mon ami frère Jean, je me rendz. — Il t'est, disoyt-il, bien forcé ; mais ensemble tu rendras l'âme à tous les dyables. Et soudain lui donnoyt drouos (des horions). »

Que, dans le nombre de ces horions, il y en ait de bien injustement appliqués, ce n'est pas là ce qui doit surprendre ; ce qui étonne, c'est qu'on écrive d'une pareille encre quand on a eu l'honneur de tenir pendant dix ans la plume pour l'auteur du *Génie du Christianisme* et de *la Monarchie selon la Charte*. Nous ne savons ce que Chateaubriand penserait, quant au fond du plaidoyer de son ancien secrétaire; mais il serait apparemment peu flatté que la postérité pût croire que c'est dans les conversations de Combourg ou de la rue d'Enfer qu'il a pris le style dont il nous donne ici un échantillon. D. D

Berquin, Sandford et Merton, — Le petit Grandisson. — Le retour de croisière. — Les sœurs de lait. — Les joueurs — Le page. — L'honnête fermier ; — Nouvelle édition, illustrée de nombreuses vignettes dessinées par Staal et gravées par les meilleures artistes, — 1 vol grand in-8°, chez MM. Garnier frères.

La librairie Garnier frères vient de publier un charmant volume de Berquin, contenant *Sandford et Merton, le petit Grandisson* et quelques autres des plus jolis ouvrages de l'auteur, si justement nommé, d'après le titre d'un de ses livres, *l'Ami des enfants*. Ce volume offre, en effet, une des lectures les plus attrayantes et les plus appropriées à l'enfance et à l'adolescence. Berquin, un instant mis en oubli, bien à tort, sans aucun doute, est redevenu à la mode pour les cadeaux du jour de l'an. La vérité est que, malgré les variations du goût, on n'a rien fait de mieux en ce genre.

Ce volume, orné de charmantes illustrations par Staal, dans lesquelles sont retracées, avec beaucoup de finesse et de naturel, les principales scènes du livre, est un des plus agréables qu'on puisse offrir aux enfants des deux sexes. Il contient, avec le volume de l'ami précédemment publié, la meilleure partie des œuvres de Berquin. Tous deux se vendent séparément et forment un tout complet.

Les Mémoires d'un petit garçon, par mademoiselle Julie Gouraud. 1 vol. illustré. — Hachette.

On a dit qu'il était difficile d'écrire pour le peuple ; il est peut-être plus difficile encore d'écrire pour l'enfance, tant il faut ménager ces fleurs délicates et ces boutons à fruits ! L'aimable auteur des *Mémoires d'une Poupée* excelle dans ce genre, pour lequel il faut plus que du talent : un cœur touché par l'inspiration chrétienne et un don tout particulier, impossible à définir.

Les écrits de mademoiselle Gouraud ont conquis leur place au premier rang des classiques du jeune âge. Elle a l'esprit, la grâce, le sentiment ; elle a surtout ce parfum exquis et salutaire qui fortifie l'âme en la charmant.

L'excellent *Journal des jeunes personnes* a depuis longtemps mis en relief tout ce qu'il y a d'ingénieux, de fin et d'élevé dans le talent de mademoiselle Gouraud ; le livre nouveau qu'elle offre à sa nombreuse et blonde clientèle ajoute un véritable petit chef-d'œuvre à la collection qu'apprécient et que recherchent si justement les mères de famille.

Magasin d'Éducation et de Récréation, publié par MM. Stahl et Macé. — Hetzel.

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs ce recueil bi-mensuel comme l'une des meilleures et des plus intéressantes publications auxquelles on puisse ouvrir la famille. Elle est l'œuvre étudiée d'écrivains et d'artistes pénétrés de l'importance de leur tâche, et le premier volume, qui s'achève avec l'année, présente une variété et un attrait exceptionnels. Travaux scientifiques, voyages, contes, fables, historiettes, scènes enfantines, on y trouve réuni, et mis en relief par des centaines de dessins tout ce qu'on peut offrir de plus séduisant et de plus sain au premier âge comme à l'adolescence ; et le Magasin de MM. Stahl et Macé mérite certainement à tous égards d'avoir sa place au foyer domestique.

Les mémoires du cardinal Consalvi, avec une introduction et des notes. par J. Crétineau-Joly. 2 beaux volumes (15 fr.) chez H. Plon, rue Garancière 8.

Ces *Mémoires*, publiés pour la première fois, et dont nous avons entretenu nos lecteurs, ont obtenu en France, en Angleterre, en Allemagne et en Italie, le succès le plus légitime et le plus retentissant. C'est l'histoire de la papauté et de l'Empire, de Pie VII et de Napoléon, racontée par le cardinal ministre qui négocia le grand concordat de 1801 avec le premier Consul ; c'est le tableau le plus animé des luttes de l'Église pendant la Révolution et la peinture la plus vivante de la cour romaine. *Le Moniteur* et *l'Union*, *le Siècle* et *la Gazette*, *la Presse* et *le Constitutionnel*, enfin tous les journaux français et étrangers s'accordent pour constater le haut intérêt de ce livre exceptionnel qui, sortant des routes battues, présente sous un jour nouveau les questions religieuses, sociales et politiques dont, à l'heure qu'il est, l'univers entier se préoccupe plus vivement que jamais.

Acta Sanctorum. — Tome quatrième. — Chez Palmé.

On a fait depuis trente ans, on fait encore aujourd'hui beaucoup de réimpressions des plus importantes. Parmi ces réimpressions *il faut*, de l'avis de tout le monde, placer au premier rang celle des *Acta sanctorum* des *Bollandistes*. Le quatrième volume de cette vaste et savante publi-

cation vient de paraître. Il est magnifique, très-bien imprimé sur un papier solide et compte plus de mille pages.

Les proportions du quatrième volume des *Acta* et le changement d'imprimeur expliquent le retard que la publication a subi, et qui ne se renouvellera plus ; l'éditeur nous le promet et l'on peut compter sur lui.

Dès à présent il est établi que toutes les promesses du programme seront remplies. Nous tenons à le constater, en félicitant l'éditeur de sa courageuse entreprise et de son beau succès.

Livres d'étrennes religieuses.—Chez Palmé, 22, rue Saint-Sulpice.

Pourquoi ne christianiserait-on pas les étrennes ? Pourquoi n'essayerait-on pas de remplacer tant de livres médiocres et antireligieux par des œuvres catholiques, unissant les séductions du luxe typographique et de la gravure à la solidité du fond ? Pourquoi le bon ne serait-il pas le beau ? Il n'est nullement impossible de rendre la vérité attrayante, et un éditeur intelligent et hardi, M. Palmé, à l'initiative duquel on doit la réimpression de ce monument qui s'appelle les *Acta Sanctorum*, vient de le tenter avec un plein succès. Il a fait illustrer, puisque l'*illustration* est la reine du jour, plusieurs grands ouvrages, et notamment la *Vie de Jésus-Christ*, de M. Louis Veuillot ; la *Femme forte*, de Mgr Landriot, et la *Vie des Saints*, du P. Giry.

Nous avons apprécié naguère le livre de M. Louis Veuillot, et nous n'avons pas à y revenir ; mais ce qu'il convient d'ajouter, c'est que la riche impression qui le renouvelle et les magnifiques gravures de l'école de Dusseldorf qui le complètent en font une œuvre à part et tout à fait remarquable.

Certains adversaires de l'Église prétendent qu'elle abaisse la femme et qu'elle lui refuse toute instruction profonde : le beau livre de Mgr Landriot, *la Femme forte*, répond victorieusement à ces accusations. Ce sont là des conférences prêchées publiquement devant un auditoire de chrétiennes. Quelle science ! quelle profondeur ! et en même temps quel charme ! La parure typographique de ce livre sert heureusement de cadre aux admirables gravures allemandes qui l'embellissent ; rien de plus poétique et de plus suave que Ruth, de plus noble et de plus touchant que la figure de Rachel, de plus magistral que ce type de la mère de la Vierge, tout resplendissant d'une sérénité calme et imposante ! Le livre de Mgr Landriot était déjà en possession d'une juste renommée ; cette édition de luxe va recommencer son succès sous une autre forme. Voilà vraiment les étrennes de la femme du monde.

Enfin M. Palmé a fait subir la même transformation à la *Vie des Saints*, le chef-d'œuvre du P. Giry. C'est là le livre de tous, c'est le livre de la veillée ; il n'est pas besoin de science pour le goûter : toutes les intelligences peuvent le saisir. C'est le Plutarque des foyers chrétiens.

Ces trois livres répondent donc à tous les besoins : le premier s'adresse plus particulièrement aux jeunes hommes et aux esprits mûrs ; aux chrétiennes appartient le second ; à toutes les familles la grande encyclopédie des vertus et de la sainteté.

Les Évangiles des dimanches et des fêtes, grand in-4°. — L. Curmer.

La librairie Curmer est connue par la magnificence exceptionnelle de ses publications artistiques, et comme chacune de ces publications est un monument véritable qui exige des années de soins et de recherches, elle ne revêt des splendeurs de l'enluminure et de la chromolithographie que des œuvres à part, entourées d'un respect unanime, éternelles comme l'art et comme la pensée religieuse qui les a inspirées.

C'est ainsi que M. Curmer a successivement offert à l'admiration des bibliophiles et des hommes de goût l'*Imitation de Jésus-Christ*, le premier des livres ; l'*Introduction à la vie dévote*, de saint François de Sales, chef-d'œuvre de sentiment et de grâce ; les *Heures de la reine Anne de Bretagne*, type curieux d'un art où flamboient déjà toutes les merveilles de la Renaissance.

Ces importants travaux à peine achevés, l'infatigable éditeur a entrepris une tâche bien autrement considérable et qui avait effrayé jusqu'ici la typographie et la gravure. Il s'est attaqué aux *Évangiles*, et comme il s'agissait là d'une œuvre divine et indéfiniment durable, il a voulu lui donner une grandeur particulière et un incomparable éclat. Solliciter les burins et les pinceaux de notre époque était insuffisant. M. Curmer s'est adressé aux artistes de tous les pays et de tous les temps, demandant aux musées, aux galeries célè-

bres, aux collections particulières, leurs merveilles et leurs trésors. On comprend toute la difficulté de l'entreprise et combien de portes il fallait ouvrir pour arriver jusqu'aux triptyques fermés à double tour, jusqu'aux vélins jalousement gardés. Il fallait interroger l'Angleterre, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Allemagne et l'Italie, c'est-à-dire tous les coins où pouvait se cacher un reliquaire ou un tableau.

L'Angleterre qui, en art comme en politique, s'est formée une couronne de tant de joyaux étrangers, fut visitée la première, et le British-Museum, ainsi que la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, offrirent généreusement leurs richesses.

L'Italie ne se montra pas moins hospitalière; partout M. Curmer put faire copier ou photographier les toiles et les miniatures. La Chartreuse de Pavie et le Dôme de Florence lui confièrent leurs fameux Antiphonaires, et la bibliothèque de Venise le célèbre Bréviaire de Grimani, sur les huit cents feuillets duquel Hans Memling, Gérard d'Anvers et Lieven de Gand ont laissé de si admirables traces de leur génie. Parme, Sienne, Bologne, montrèrent également leurs éblouissants manuscrits, et enfin Rome, où sont réunies les plus précieuses raretés, fut sollicitée à son tour; mais là l'éditeur se heurta à des règlements inviolables, qui protégent contre toute reproduction les curiosités artistiques du Vatican. La situation était délicate; M. Curmer demanda hardiment une audience au Pape, et voici comment il raconte lui-même son entrevue avec Pie IX : « Le Saint-Père daigna me recevoir et accepter l'hommage d'un exemplaire de l'*Imitation de Jésus-Christ* et d'un exemplaire des *Heures de la reine Anne*. Sa Sainteté voulut bien consacrer le souvenir de mes travaux passés par le don d'une médaille d'or frappée à son effigie. Elle voulut aussi faciliter ma nouvelle publication, et m'accorda toutes les permissions nécessaires pour la reproduction des documents indispensables aux *Évangiles*. J'osai à peine exprimer au Très-Saint-Père toute l'étendue de ma respectueuse reconnaissance. »

Dès le lendemain, en effet, par les ordres du cardinal Antonelli, le prélat bibliothécaire du Vatican mit à la disposition de l'éditeur français toutes les perles de la couronne de saint Pierre : la *Bible de Mathias Corvin*, la *Bible et l'histoire des ducs d'Urbin*, le *Dante* de *Giulio Clovio*, tout rempli du Paradis du poëte florentin. Ces pages inestimables ont été copiées avec le plus grand soin pour faire l'ornement et la gloire du nouveau livre; plusieurs français, notamment Mgr de Falloux et M. Schnetz, directeur de l'Académie de France à Rome, révélèrent à M. Curmer d'intéressantes peintures des siècles passés, et tous les princes romains, les Chigi, les Corsini, etc., s'empressèrent d'ouvrir également leurs bibliothèques. Enfin Naples compléta cette belle moisson.

Il serait trop long de suivre l'éditeur pèlerin dans ses recherches en Allemagne, en Belgique et ailleurs. Il suffit de dire qu'il rapporta de ses voyages une gerbe incomparable, et que c'est avec tous ces matériaux, jusque-là dispersés et parfois inconnus, qu'il a édifié ce livre des *Évangiles*, sans rival dans la librairie d'aucun peuple. Nous avons feuilleté cet imposant in-quarto dont chaque page, bouquet aux mille couleurs, pourrait figurer parmi les fleurs qui vont orner l'autel. C'est éblouissant !

On niait dernièrement dans un congrès l'existence et même la possibilité d'un art religieux. La meilleure réponse est ce volume étonnant qui fait voir par quelle série de merveilles l'art inspiré du sentiment chrétien s'est manifesté depuis le VIII[e] jusqu'au XVIII[e] siècle, de la grande peinture aux minutieux détails de la calligraphie et de l'enluminure. Qu'on regarde ces arabesques, ces figures allégoriques, ces médaillons encerclant les scènes principales de la vie du Sauveur et les paraboles, ces miniatures où s'est épuisée la patience humaine, ces compositions d'un sentiment sublime où éclate la foi qui illuminait les cellules du moyen âge, qu'on étudie tous ces chefs-d'œuvre de grâce et de beauté, reproduits avec une finesse et une vérité surprenantes, et qu'on ose dire encore que l'art chrétien est une chimère!

Le livre des *Évangiles* est aujourd'hui complet; il a paru en cent livraisons de six francs chacune, et il forme un de ces ouvrages exceptionnels qui sont l'honneur d'une bibliothèque et d'une collection. M. Curmer voulait en faire le couronnement de sa carrière d'éditeur; il a pleinement réussi, et désormais il peut dire avec le poëte : *Exegi monumentum*.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME SOIXANTE-TROISIÈME

(VINGT-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA.— Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume ; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : — C. R., compte rendu ; — Art., article.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro de décembre 1864.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME SOIXANTE-TROISIÈME.

TABLE

DU TOME VINGT-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(SOIXANTE-TROISIÈME DE LA COLLECTION.)

SEPTEMBRE 1864.

OCTOBRE.

NOVEMBRE.

DÉCEMBRE.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.